

U. S. NATIONAL MUSEUM



LIBRARY OF

Henry Guernsey Hubbard

AND

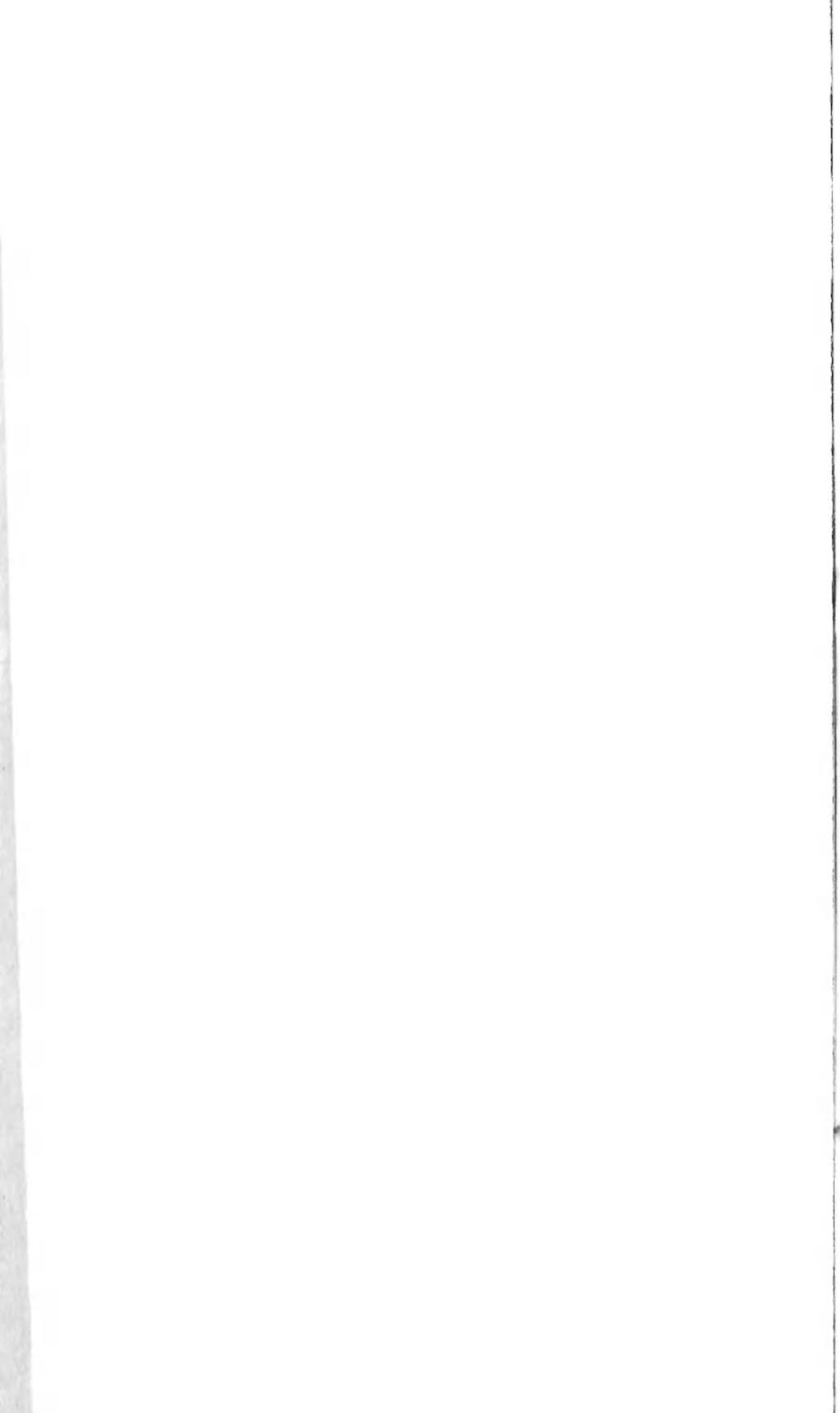
Eugene Amandus Schwarz



DONATED IN 1902

ACCESSION NO.

177417



595.70644
Insects

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME PREMIER

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ
rue de Vaugirard, 16.

—
1861

ARTICLE 38 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les ANNALES de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

(Séance du 9 mai 1860.)

I. SUR L'EPEIRA SERICEA ET LE POMPILUS CROCEICORNIS, AVEC QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LEUR HABITAT GÉOGRAPHIQUE.

Mon fils, Gustave Dufour, médecin-major dans l'expédition de Chine, à bord du *Calvados*, ayant relâché, en décembre 1859, vingt-quatre heures à Saint-Vincent, l'une des îles du Cap-Vert, eut l'heureuse chance, dans une rapide exploration, d'y rencontrer l'*Epeira sericea* et le *Pompilus croceicornis*. Plus tard, dans une station au cap de Bonne-Espérance, il m'en transmet les figures, dues à l'habile pinceau de son confrère le docteur Champenois. Cette Arachnide et cet Hyménoptère, qui étaient pour moi de vieilles connaissances européennes, ont excité mon intérêt à plus d'un titre, et je ne puis résister à traduire cet intérêt par quelques lignes. Ils ont, indépendamment du sentiment que j'y rattache, une valeur de science sous le rapport de la géographie entomologique. Enfin, entraîné par mon sujet, je me suis laissé aller à en publier les diagnoses et les figures que j'avais en portefeuille depuis bien des années.

1° EPEIRA SERICEA (Pl. 1, fig. 1-2, ♀). — *Aranea sericea* Oliv. Enc. Méth., n° 2. — *Aranea sericea* Savigny, Egypte Apt., pl. 2, fig. 6. — *Argenteo-sericea*; *cephalothorace immaculato obovato, vix convexo*; *abdomine subdepresso late suborbiculato, glabro, utrinque lobato mammoso, lobis nigro variis*; *ventre obscure viridi luteoque marmorato*; *pedibus gracilibus, attenuatis, nigrescentibus pallido annulatis, vel pallidis nigro annulatis, pilosellis*. — Long. 7 lin.

Hab. in dumetis Hispaniæ, in Gallo-Provincia, in Senegallia, in Ægypto, in Algiria, in insula Saint-Vincent archipelagi Cap-Vert.

Céphalothorax fort petit comparativement à l'ampleur de l'abdomen. Celui-ci d'un blanc d'ivoire, offrant en dessus quelques variations de couleur sans valeur spécifique ; plus lavé de jaune dans les individus de Saint-Vincent. Lobes mamelonnés, plus prononcés dans la moitié postérieure de l'abdomen. Sur l'animal vivant quatre paires de points ombiliqués rangés sur deux lignes subparallèles. Ces points, comme je l'ai fait connaître par la dissection d'un grand nombre d'Arachnides, ne sont que les points d'attache des *muscles perforants*. Cinq filières grosses et groupées concentriquement. A la base ventrale, à la vulve proprement dite, se voit une épine en crochet inaperçue par mes devanciers et qui rappelle celle de mon *Epeira spinivulva*.

L'*Epeira sericea* se tisse en automne, comme l'*E. fasciata*, et dans les buissons, un filet vertical où l'on trouve des *Acridium* emmaillotés, destinés à sa nourriture. On ne connaît point le mâle qui, je le présume, est plus petit que la femelle et d'une configuration différente.

Olivier découvrit le premier cette curieuse Araignée dans la Provence. Il l'avait vue aussi dans la collection de Geoffroy de Villeneuve comme provenant du Sénégal. En septembre 1809 et 1810, je la rencontrai soit aux environs de Tudela, en Navarre, soit à Mora de Ebro dans la basse Catalogne. Un dessin de cette dernière date la représentait fidèlement, mais j'ai donné la préférence au portrait colorié de l'heureux pinceau de Mieg, qui avait aussi trouvé cette Épeire aux environs de Madrid. Savigny l'a représentée dans le bel atlas d'Égypte. D'après M. H. Lucas (Arachn. de l'Algérie, p. 247), elle est assez fréquente dans diverses provinces de l'Afrique française. Enfin, comme je l'ai déjà dit, mon fils l'a tout récemment saisie dans les fourrés de Tamarix de l'île Saint-Vincent du Cap-Vert, localité très voisine du Sénégal, ce qui justifie ce dernier habitat indiqué par Olivier, en même temps que l'identité de l'espèce. De ces diverses stations il faut conclure que l'*Epeira sericea* appartient à la région de l'olivier d'Europe et à la zone australe des diverses latitudes de l'Afrique.

L'esprit humain, qui ne cesse jamais de courir après les explications et les causes finales, pourrait bien se demander comment cette bestiole aptère, lourde et d'une structure si peu résistante, a pu se transférer sans rien perdre de son type primordial dans des contrées séparées par de si vastes étendues de mer. Ici l'imagination, pour peu qu'elle soit aventureuse, s'élançait dans les grandes catastrophes qui à d'immémoriales époques ont bouleversé le globe avant la formation accidentelle de la Méditerranée. La continuité du sol de l'Europe avec celui de l'Afrique, prouvée par des faits géologiques et botaniques, a bien pu permettre à notre Épeire, et à ses

congénères thermophiles, d'arriver à pied, par des étapes qui ont dû se multiplier pendant des milliers d'années, des bords du Nil et du Sénégal en Espagne ou en Provence et *vice versa*. J'arrête là mes conjectures.

2° POMPILUS CROCEICORNIS (Pl. 1, fig. 3) Klug, (ex Spinola). — *Niger, antennis flavissimis; clypeo, genis, ore, palpis, antennarumque scapo piceo rufescentibus; metathoracis striis transversis parallelis; alis atro-cæruleo micantibus; abdomine nigro cærulescente.* — Long. 7-8 lin.

Hab. in Hispania Matritum circa (Graells, Mieg); *in Italia* (Max. Spinola); *in insula Saint-Vincent archipelagi Cap-Vert* (G. Dufour).

Diagnose parfaitement applicable aux deux sexes. Femelle, comme d'ordinaire, plus grande, plus grosse, plus forte que le mâle. Celui-ci a le bout de l'abdomen plus hérissé de poils. Ailes à teinte gros bleu, brillante, analogue à celle des ailes du *Xylocopa violacea*, sans aucun reflet violet. Abdomen à nuance bleuâtre. Pattes d'un noir mat.

Le *Pompilus croceicornis* Klug, dont la dénomination m'a été donnée, ainsi que l'insecte, par l'illustre Spinola, n'a rien de safrané dans le jaune des antennes. Il n'est mentionné ni dans Fabricius, ni dans Lepeletier, ni dans l'Atlas d'Égypte, ni dans celui de l'Algérie, ni dans le savant répertoire de Dahlbom (*Sphecidæ* 1842).

Ici, le mode de transmigration de l'Europe aux rivages de l'Afrique équatoriale, et de ceux-ci en Espagne et en Italie, est d'une explication plus facile, plus rationnelle, vu la locomobilité active et le vol rapide de ce vibratile hyménoptère.

II. SUR L'EUCHALCIS MIEGII,

NOUVEAU GENRE ET NOUVELLE ESPÈCE DE CHALCIDITE
ET SUR QUELQUES AUTRES HYMÉNOPTÈRES DE CE MÊME GENRE.

Latreille, dont le tact entomologique se révèle dans tous ses écrits, avait établi, pour l'étude des espèces du genre *Chalcis*, plusieurs divisions devenues depuis l'occasion de la formation de genres particuliers. Dans une de ces divisions il avait placé son *Chalcis Dargelasi*, et c'est dans cette même division qu'il faut ranger et le Chalcidite nouveau, qui est le sujet principal de mon écrit, et d'autres espèces que je désignerai bientôt.

Genus EUCHALCIS.

CHARACTERES GENERICI. — *Antennæ thoracis longitudine, graciles, setaceæ, fractæ, os versus insertæ, 11 articulata, articulis oblongis, arcte junctis, scapo capitis longitudine. Prothorax grandis. Scutellum proeminens, apice bidentatum. Abdomen sessile, conicum, oviscapto brevi, bilamellato. Tibiæ posticæ arcuata, spinulis 2 terminata. Femora posteriora incrassata. Alæ haud areolata.*

Huc spectant Chalcidites : Dargelasi Latr.; bimaculata Fabr.; tenuicornis, denticornis, nebulosa, Boy. Fonscol., Ann. Sc. Nat. 1832-1840; Miegii, hematomera, vetusta Duf.; Thorymus albo-maculatus Luc.

1° EUCHALCIS MIEGII Duf. (Pl. 1, fig. 4, 5, 6, 7.) — ♀. *Magna, nigra; thoracis dorso scutelloque rubro-ferrugineis, fortiter scabroso punctatissimis; tegula rufa; mesothoracis macula antica nigra; metathorace nigro lateribus inæquè bispinosis, medio irregulariter reticulato; abdomine nigro, levissimo; penultimo segmento sericeo villosio; pedibus penitus nigris griseo sericeo pubescentibus; femoribus posticis ovatis subtus dente unico munitis; alis fumoso-nebulosis, basi clarioribus.* — Long. 4 lin.

Hab. in Hispaniæ campo Matritense (Mieg).

Tête et thorax chagrinés par de gros points enfoncés; abdomen lisse, luisant, un peu ponctué. Antennes fortement coudées, fort grêles d'un bout à l'autre, insérées derrière un petit tubercule presque contigu aux mandibules; le scape logé dans une excavation de la face. Il faut une forte loupe et bien éclairée pour constater les articles de ces antennes, tant ils sont étroitement serrés; le dernier, à peine un peu plus court que ceux qui le précèdent. Parois latérales du thorax (*pleuræ*) noires, avec un duvet brillant. Celui-ci, dans l'individu que j'ai sous les yeux, forme un trait de chaque côté du second segment de l'abdomen, et le pénultième de ces segments a une villosité de cette espèce interrompue au milieu. Prothorax aussi grand que le mésothorax. Oviducte d'un quart de ligne de long, glabre, composé de deux lames adossées par leur face concave, et biarticulées.

Je ne possède qu'un seul individu, c'est une femelle, du rare *Euchalcis Miegii*, et c'est pour moi un bonheur, en même temps qu'un devoir de le dédier à celui qui l'a découvert et qui l'a immortalisé par un vivant portrait. Il a partagé généreusement avec moi les deux individus de sa collection.

Je recommande instamment aux entomologistes espagnols, de compléter

l'histoire de cet insecte, de nous faire connaître le sexe mâle, et de scruter l'origine, les métamorphoses des hyménoptères de ce groupe. Je soupçonne que le *Miegii* pourrait être parasite des nids de Guêpe ou d'un genre voisin.

2° EUCHALCIS HEMATOMERA Duf. (Pl. 1, fig. 8-10). — ♀. *Nigra, capite thoraceque subtiliter punctatis; scutello apice producto subbidentato; tegulis rufescentibus; alarum ante apicem nubecula fumosa transversa vage determinata; nervo costali pallido; abdomine sessili, conico, nigro, nitido, impunctato; oviscapto concolore, longiusculo; pedibus coxisque nigris; posteriorum femoribus, subtus denticulatis, tibiisque rubidis.* — Long. 3 1/2 lin.

Hab. Matriti (Mieg).

C'est toute la physionomie du précédent, toute sa structure générique, mais son oviscapte est comparativement plus long et moins droit. Les *Chalcis tenuicornis* et *vicina* de Boyer de Fonscolombe (Ann. Sc. Nat. t. 26, p. 278) ont aussi les cuisses postérieures rouges ou ferrugineuses comme l'*hematomera*, mais en diffèrent par plusieurs caractères saillants.

Obs. Je ne possède point cette espèce dans ma collection, et ma diagnose est fondée presque exclusivement sur la figure et sur quelques rares documents fournis par Mieg.

3° EUCHALCIS VETUSTA Duf. — *Atra, nitida, subtiliter punctata; capite subtriangulare; scutello convexo subrotundato acute bispinoso; metathorace, utrinque bispinuloso, albo-sericeo punctato; tegula rufa; alis fumosis, basi punctoque in medio subcostali, diaphanis; abdomine conico, acutissimo, subtrigono, levi, ferrugineo, apice nigro; pedibus nigris, tarsis fusciscentibus; femoribus posticis subtus ad basim obtuse bidentatis.* — Long. 3 lin.

Mense martio 1811 capiebam hanc speciem Zaragoza circa.

Cette espèce d'*Euchalcis*, dont j'ai conservé une description suffisamment détaillée, n'est plus en mon pouvoir. Elle passa en 1815 dans la collection de Latreille, et de là je ne sais où. Elle a tous les caractères indiqués dans le signalement générique.

Obs. Le *Thorymus albo-maculatus* Luc. Hymén. Algér. (Pl. 18, fig. 5) appartient sans nul doute au genre *Euchalcis*, et se rapproche beaucoup de notre *vetusta*, qui en diffère spécifiquement.

4° EUCHALCIS DARGELASII. — *Chalcis Dargelasii* Latr., Hist. Nat. Ins. tom. 13, p. 224. — ♀. *Atra, albido micante, vage pubescens; capite subtriangulare thoraceque fortiter punctatis; prothorace magno; mesothoracis utrinque tuberculo nitido; tegula nigra margine fusciscente;*

scutello convexo apice bifido; metathorace rugoso, longitudinaliter quadrilocato, utrinque bispinuloso; abdomine conico-tripectro, brevi, levi, nitido, lateribus pubescentibus; alis diaphanis calo subvirgolato fusco; pedibus nigris, geniculis tarsisque pallide rufis; posteriorum femoribus cum coxis rubro-ferrugineis, subtus obtusè bidentatis, tibiis nigris — ♂. Paulo minor, antennis brevioribus crassioribusque; abdomine ovato-obtuso; femoribus posticis ad basim coxisque nigris. — Long. 2 1/2 lin.

Sat frequens in dumetis sabuletorum, pinctisque Galliæ meridionalis occidentalis, nec non Matriti 1854.

Le signalement de cette espèce est tout à fait incomplet dans les auteurs. Les tubercules latéraux du mésothorax, bien différents de la tégule, sont moins lisses dans le mâle. La région médiane du ventre a une teinte roussâtre dans les deux sexes.

Obs. Il s'est glissé dans la synonymie de ce petit insecte, de regrettables erreurs, que les exigences actuelles de la science me font un devoir de redresser.

1° Latreille, dans son immortel *Genera*, donne le *Chalcis rufipes* Oliv. (Enc. Méth. n° 11, an. 1790), comme synonyme de son *C. Dargclasi*, publié en 1804. Il y a eu là, de la part de mon ancien Maître et ami, ou lapsus de mémoire ou trop de précipitation. Examinons :

Olivier avait reçu de Latreille le *Chalcis* qu'il nomma *rufipes*. Or, cette épithète aurait dû d'abord ouvrir les yeux de Latreille et le tenir en garde contre cette identité spécifique.

Olivier justifie l'épithète en disant : « Les quatre pattes antérieures (on a mis *postérieures* par erreur typographique), sont d'un brun fauve avec la partie renflée des cuisses noire. »

Voyez-vous rien de semblable dans le *Dargclasi*? Non. Ces quatre pattes sont noires avec les genoux seuls roussâtres. Olivier dit encore : « Les pattes postérieures sont noires, avec les tarsi et l'extrémité des jambes d'un brun fauve. Les cuisses postérieures sont renflées. » Mais ces jambes, dans le *Dargclasi*, sont précisément tout à fait noires. Quant à la couleur de ces grosses cuisses, d'un rouge ferrugineux qui saute aux yeux, Olivier n'eût pas manqué de la signaler si elle avait existé dans son espèce, et il a gardé le silence.

De cette brève dissertation je conclus que le *Chalcis rufipes* Oliv. est distinct, comme espèce, du *C. Dargclasi* Latr.

2° Et voyez encore comment les hommes qui possèdent au plus haut degré le sens entomologique, peuvent se laisser entraîner aux plus graves erreurs. Latreille, par je ne sais quelle préoccupation, a donné à son *Dar-*

gelasii, le synonyme du *clavipes* Rossi (Faun. Etr. 2, p. 58), et, remarquez-le bien, Rossi cite *textuellement* la description de Fabricius. Ces mots *femora postica valde elongata* ne suffisaient-ils point pour convaincre Latreille de la fausseté de ce synonyme ? Or, une erreur émanée de si haut a la malheureuse conséquence de se répéter par écho dans tous les livres qui lui succèdent.



III. SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE D'ASTATA.



ASTATA MIEGII Duf. (Pl. 4, fig. 11 et 12). — ♂ ♀. *Nigra, nitida, thoracis dorso scutelloque vage punctatis, tuberculo humerali albo flavescente; tegula nigro fusca; abdominis levigati segmentis primis ferrugineo obscure marginatis; metathoracis dorso punctato-scabroso, sub lente substriato-crenulato; alis obscure fumosis; pedibus nigris; antennis picco-nigris, sericis. ♂. Vix paulo minor; color et punctuatio ut in femina; tegula, nervi costalis alarum puncto, flavis; oculis rufofuscis coadunatis.* — Long. 4 lin.

Hab. in variis Hispaniæ regionibus; Madrid (Mieg, Graëlls); Barcelone (Comendador); Ferrol (Seoane).

Elle a la grande taille de l'*A. abdominalis*, et je ne la trouve point mentionnée dans mes auteurs. Dans les individus frais, le dessous de la tête et du thorax a une fine villosité grise qui s'efface dans ceux qui ont longtemps voltigé. Mais l'abdomen est toujours glabre et luisant, et quelquefois, ce qui dépend du degré d'emboîtement ou d'imbrication des segments, il n'y a que le premier de ceux-ci qui ait une bordure ferrugineuse, tandis que cette dernière s'observe souvent dans les trois premiers segments. Le dos du thorax et de l'écusson offre, comme dans l'*A. boops*, des points enfoncés assez clairsemés; la région dorsale du métathorax a une sculpture finement crénelée qui lui est commune avec celle du *boops* et qui diffère beaucoup de celle de l'*intermedia* Dahlb.

Non seulement elle est du double plus petite que le *Tachytes unicolor* et *atra* Lepel. mais la troisième cellule cubitale de ce dernier est oblongue, étroite et incurvée, tandis que cette même cellule est subquadri latère dans l'*A. Miegii*, ainsi que le fait voir le dessin d'une aile plus grossie.



IV. SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE BEMBEX.

BEMBEX BIPUNCTATA Duf. (Pl. 1, fig. 13-15). — ♂. *Niger, facie sericeo nitida; clypeo (sæpius nigro-bipunctato), labro, mandibulis (exceptis apicibus), genis, scapo flagellique primo articulo subtus, flavis; prothoracis margine tenui pallide flavo in maculam humeralem desinente; pectore pleurisq̄ue flavis nigro parce variegatis; tegula nigro fusca; scutelli margine tenui flavo pallido; metathorace utrinque puncto, rarius macula, flavis; abdomine fasciis sex angustis subsinuatis, continuis, flavo pallidis; segmento ultimo macula apicali flava, subgeminata; ventre basi late flavo cum crista concolore uncinata; penultimi segmenti nigri cristula marginati vix distinguenda; pedibus flavis, femoribus solis linea nigra; alis claris.* — Long. 8 lin.

Hab. in campo Matritense, Casa de campo, jul. 1854.

Obs. On voit parfois sur les segments qui suivent la crête sous-abdominale, une large tache noire qui dans d'autres individus ne s'aperçoit que peu ou point, à cause de l'emboîtement des segments.

Sur trois mâles que je possède, l'un a les deux points noirs du chaperon aussi prononcés que dans la figure, l'autre a ces points extrêmement petits et dans le troisième il n'en existe aucun vestige.

♀. *Statura, prothorax et antennæ maris, clypei margine (cum maculis duabus basilaribus subconfluentibus nigris), genis et puncto inter antennas, flavis; pleuræ macula unica antica flava; tegula (cum puncto nigro) alarumque costa basi, flavis; metathorace utrinque puncto flavo; abdominis fasciis quinque flexuosis, continuis, flavis; ultimo segmento toto flavo, asperulo; ventre atro; segmentis utrinque macula flava; pedibus ut in mare.*

Obs. Je n'ai point la certitude authentique de la légitimité conjugale de ces deux sexes; je n'ai point surpris la nature sur le fait, mais j'ai été porté à ce rapprochement et par l'identité de la taille, des antennes, du prothorax et des pattes et par la similitude d'habitat. J'ai pris de ces femelles à Madrid, soit en 1808, soit en 1854, à Tudela en Navarre; enfin, je l'ai trouvée à Saint-Sever, où je n'ai point encore rencontré le mâle.

V. SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CEPHUS.

CEPHUS NIGRIPENNIS Sichel, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, p. 757 (1). (Pl. 1, fig. 16). — ♂. *Niger, facie sub antennis, ore, tibiis et tarsis pedum anteriorum et intermediorum, abdomineque flavissimis; alis nigro opacis; antennis anique appendicibus subulatis, nigris.* — Long. 6 lin.

Hab. in campo Matritense. (Mieg).

Obs. Cette jolie espèce diffère du même sexe de l'*abdominalis* Latr., parce que ce dernier a la tête entièrement noire et offre deux ou trois petites taches de cette couleur aux derniers segments de l'abdomen.

J'ai aussi trouvé en Espagne les *Cephus tabidus*, *C. abdominalis* Latr. et *C. Idolon* Spin. qui est, je crois, la même espèce que le *C. flavicornis* Luc. (Hymén. Algér. Pl. 19, fig. 9).

VI. SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE PHALANGOPSIS.

PHALANGOPSIS LINDERII Duf. — ♀. *Omnino aptera (larva?), alba, glabra; segmentis dorsalibus postice fusco tenuiter marginatis; oculis ovato-oblongis, nigris, parum prominentibus; oviscapto albo dimidii abdominis haud longitudine; femoribus posticis extus linea pallide fusca, unolaterè lineolis oblique parallelis, notatis; tibiis tarsisque vix obscuris.* — Long. 9 lin., *oviscapto computato.*

Hab. in speluncis Pyrencorum-Orientalum; a Dom. Linder detecta.

Depuis quelques années, les entomologistes ayant presque épuisé les insectes qui vivent au grand jour, se sont enfoncés avec leurs yeux de Lynx et leurs torches enflammées, dans les profondeurs du sol, pour y

(1) Je croyais cette espèce nouvelle et je l'avais appelée *Cephus flaviventris*; mais elle n'a été décrite par mon ami M. Sichel, qui vient de me communiquer la bonne feuille de l'article dans lequel il la fait connaître.

exploiter de nouveaux trésors scientifiques. Les grottes sont devenues, pour ainsi dire, à la mode.

Je n'ai point à m'occuper des nombreux Coléoptères, plus ou moins aveugles, qu'on y découvre chaque jour. Je me borne à signaler l'existence dans les grottes de nos Pyrénées-Orientales, d'une nouvelle espèce d'Orthoptère du genre *Phalangopsis* de Serville, que vient tout récemment d'en exhumer notre infatigable collègue et mon ami M. Linder. Grâce à lui, nous n'avons plus à envier aux célèbres grottes d'Adelsberg en Illyrie, leur privilège d'un *Phalangopsis* et nous pouvons, avec quelque orgueil, opposer au *Ph. cavicola* de Kollar notre *Ph. Linderii*, nom que l'amitié, la gratitude et la justice ont attaché à ce nouveau domicilié des ténèbres.

Malgré l'existence d'un oviscapte composé de quatre lames, comme celui des autres *Phalangopsis*, je crois, vu la privation absolue de tout vestige d'élytre, que ce Gryllonien est encore à l'état de larve et que ma diagnose, formulée avec quelque hésitation, devra subir d'importantes modifications lorsqu'on aura occasion d'observer le parfait développement de cet insecte. En attendant, c'est un service rendu à la science que de signaler cette espèce, ne fût-elle que dans l'enfance, et d'éveiller sur ce point l'attention des scrutateurs des grottes.

L'aspect de cet Orthoptère blanc, tendre et fragile, fait naître l'idée d'un rapprochement, qui n'est pas sans réalité quant à l'appréciation des causes, c'est le souvenir de la chicorée blanche de nos tables, qui acquiert sa couleur et sa tendreté par l'absence de la lumière.

Le *Phalangopsis Linderii* réunit les caractères du genre créé par Serville, et il diffère, comme espèce, du *Ph. cavicola* Koll., dont j'ai sous les yeux les deux sexes, obligeamment donnés par mon ami le docteur Giraud de Vienne.

Les yeux plus oblongs et moins saillants que ceux du *cavicola*, sont d'un noir mat et n'offrent à une puissante loupe qu'un pointillé fort exigü, sans aspect réticulaire, ce qui me fait présumer que la fonction visuelle est à peu près nulle. On voit sur le vertex deux petites mouchetures brunes, presque contiguës qui tiennent la place des ocelles ou futurs ou vestigiaires, ou oblitérés. Ces ocelles dans le *cavicola* occupent les côtés d'une petite crête frontale.

Les palpes maxillaires, beaucoup plus longs que les labiaux, ont leur dernier article en massue, comme dans le *cavicola*, tandis que les deux précédents se terminent brusquement en un bouton obronde qui ne s'observe point dans le *Ph. cavicola*.



LETTRE A LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Par M. LÉON DUFOUR,

Au sujet de sa nomination à la Présidence honoraire.

Séance du 23 Janvier 1861.

Chers et bienveillants Collègues,

Quand on touche au terme de sa longue vie scientifique, et qu'on se voit inopinément élevé à une haute dignité, deux sentiments surgissent de cet insigne honneur, celui d'une surprise inespérée et celui d'une vive reconnaissance.

En succédant à mon illustre ami Duméril, dans un poste qu'il occupait si dignement, j'envisage son legs de la doyenreté comme le principal titre à vos suffrages; car mon âge, mon éloignement laissent encore ce poste inoccupé. Toutefois, chers Collègues, votre vétéran et lointain Président honoraire, ne renonce pas au doux espoir d'aller se retremper au milieu de vous, de goûter le bénéfice et les charmes de votre contact, de vous remercier personnellement du titre dont vous venez de le décorer, de causer avec vous de l'aimable science dont l'étude bien comprise sème d'ineffables jouissances la vie de l'homme étranger aux ambitions du monde, et concentré dans celle dont vous connaissez tous le noble but, celui de coopérer à ses progrès.

Si votre communication officielle, parvenue hier au soir, ne m'eût point fait un rigoureux devoir de vous en accuser immédiatement réception, j'aurais pu vous dire quelque chose, en ma qualité de vieux praticien, sur la direction à donner aux études entomologiques. Je vous aurais dit que dans ce nouveau monde d'insectes, dont la population peut être élevée sans nulle exagération, au chiffre de plus de deux cent mille espèces, la classification et la technologie sont arrivées à un tel point de perfection, qu'il n'est plus permis de s'égarer dans les dédales de l'univers entomologique. Et si j'osais formuler toute ma pensée, il s'en irait temps d'opposer une écluse et même une réforme à ce déluge de genres qui inonde la science, à cette technorrhée prise du grec, de l'hébreux, du sanscrit, etc., qui décourage les plus intrépides cerveaux et qui rebute les facultés mnémoniques les plus énergiques.

Avant que le chaos menaçant nous déborde, nous engloutisse, rallions-nous à la sage bannière du législateur de la méthode naturelle de notre immortel Latreille. Et, puisque la classification a pour but définitif la

détermination rigoureuse de l'espèce, au lieu de cette plèbe effrayante de noms génériques, moins euphoniques les uns que les autres, contentons-nous, à l'exemple de Latreille, d'établir dans les groupes bien dessinés des divisions et subdivisions qui nous amènent au même but.

La question des espèces une fois réglée, une autre période de la science s'ouvre à l'esprit d'investigation. C'est la voie si brillamment parcourue par les Réaumur, De Géer, Swammerdam, Bonnet et plusieurs bons observateurs de notre époque, c'est l'histoire approfondie des miracles, des métamorphoses, du genre de vie, des mœurs, de l'industrie, des instincts merveilleux, des amours des insectes, de leur rôle important dans le maintien des sublimes harmonies générales. Cette étude, ainsi envisagée, est la philosophie, la noblesse de la science entomologique. Les hommes peu initiés aux étonnantes péripéties de la vie de ces petits êtres, taxeraient volontiers de roman cette histoire, tant il y a de phénomènes qui défient l'explication.

Enfin, pour le complément des hauts enseignements de la science, l'investigateur spécial consultera, le scalpel à la main et la lentille à l'œil, les instruments anatomiques cachés dans les profondeurs de l'organisme, qui règlent les actes extérieurs de l'animal, et qui peuvent confirmer ou infirmer la classification.

Je réclame, chers Collègues, quelque indulgence pour ces lignes dont le décousu n'a pu échapper à l'improvisation. N'y voyez que le canevas plus ou moins grossier d'un travail qui ne serait pas sans intérêt.

LÉON DUFOUR.

Saint-Sever (Landes), 21 janvier 1861.



NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR LE PROFESSEUR MIEG,

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

(Séance du 9 mai 1860.)

C'est dans ma correspondance avec ce dévoué Collègue, cet ami du cœur, que j'ai puisé les documents de la simple esquisse d'une vie peu connue par ses écrits dans une science que son pinceau a tant illustrée. La pieuse amitié, quoique tardive dans son hommage, sent vivement le besoin d'acquitter à sa mémoire le tribut d'un pur encens, si dignement mérité. Nos Collègues de la Société me sauront gré, je l'espère, de leur faire connaître les droits qu'a Mieg à la gratitude de notre aimable science.

Jean Mieg, natif de Bâle, en Suisse, fit ses humanités à Fribourg, en Brisgau. Il vint à Paris, au commencement du siècle actuel, pour s'y livrer à l'étude des sciences, notamment de l'histoire naturelle et de la physique. Il fut disciple des professeurs Cuvier, Biot, Brongniart, Duméril, Latreille.

Biot et Brongniart remarquèrent son assiduité, apprécièrent sa haute intelligence, et ce fut sur leur recommandation que Mieg fut appelé en 1807 à remplir, au collège de Blois, une chaire de physique et de langues vivantes.

Dès 1812, il s'était fait connaître comme professeur distingué. La cour d'Espagne, alors captive à Valancey, lui fit proposer de venir près d'elle pour donner aux princes des leçons de physique. On lui assurait une existence très honorable. Mieg ne balança point à accepter ce poste, et il m'a souvent redit qu'il avait trouvé dans l'attachement de ses nobles élèves un bonheur inespéré.

En 1814, les événements politiques ayant ramené le roi Ferdinand sur le trône d'Espagne, Mieg le suivit à Madrid, où il se fixa définitivement, avec le titre de professeur de physique et de chimie de la famille royale.

Sa modestie et son caractère d'étranger, le privèrent durant les premières années, de relations avec les hommes de science de la capitale des Espagnes. Malgré cet isolement, il consacra ses loisirs du professorat à la recherche, à l'étude, à l'iconographie des insectes, dans une riche contrée, alors si peu explorée sous ce rapport.

En 1840, il eut l'idée, heureuse pour moi, de m'adresser des consultations entomologiques pour la détermination des espèces. A cet effet, il m'expédiait, par la poste, des lettres avec des carrés de papier, sur

l'une et l'autre face desquels, son pinceau représentait jusqu'à 25 ou 30 insectes, tellement pressés qu'ils se touchaient. A l'aspect de ces élégantes galeries, où la vérité de la physionomie et l'éclat du coloris étaient saisis avec un rare bonheur, je demeurai comme stupéfait de ce talent. Familiarisé, pendant un séjour septennal en Espagne, avec l'allure de ses insectes, il ne me fut point difficile d'établir, avec quelque justesse, la nomenclature de la plupart de ces jolies figures coloriées; j'y trouvai aussi un bon nombre d'espèces nouvelles. J'en ai publié plusieurs dans les Annales de la Société entomologique, ainsi que dans celles des Sciences naturelles, et, si Dieu me prête vie, j'ai encore une bonne réserve pour l'illustration de mon ami.

Mais ce qui dans la suite me surprit, m'enchantait davantage, ce fut la promptitude avec laquelle Mieg exécutait ses délicieuses miniatures. Plusieurs fois, après la communication des insectes en personne, je lui demandais les portraits de sept ou huit de ces derniers, et courrier par courrier, il me les expédiait, comme s'il ne s'était agi que de prendre des empreintes.

Nos relations, devenues intimes, m'autorisèrent à représenter à Mieg, qu'il manquait à ses divines iconographies le cachet scientifique des détails, surtout quant à la nervation des ailes des hyménoptères et des diptères, qui avaient pour moi un attrait spécial et vers lesquels je dirigeais aussi ses investigations. Comme je m'y attendais, il reçut en véritable savant mes observations et mes conseils. Il s'empressa d'apporter un soin scrupuleux, une exactitude mathématique aux cellules alaires, et pendant les dix dernières années de sa vie, ses portraits devinrent des prodiges de perfection.

En juin 1854, une mission scientifique m'appela à Madrid, où m'accompagna mon intime ami Perris. Je fis alors la connaissance personnelle de Mieg. *Le style c'est l'homme*, disait Buffon, et en effet, je trouvai dans Mieg l'homme que notre correspondance m'avait fait imaginer. Je me le figurais comme le vieux Persoon, avec lequel j'avais si souvent cryptogamisé aux environs de Paris, et, dans ce parallèle physique imaginé, je me trouvai d'accord avec la vérité. Mieg avait alors 76 ans, un an et demi de plus que moi. Tournure tout à fait germanique, manières d'une simplicité tournant à la candeur; figure ovale, nez proéminent, regard morose, taille au-dessus de la moyenne, corps maigre, santé délabrée, esprit mélancolique ou hypochondriaque, fumeur imperturbable, savant aussi instruit que modeste, abordant l'universalité des sciences, passionné pour l'entomologie, et, malgré ses infirmités, faisant des excursions pour augmenter sa collection et celle de ses amis.

Tout en admirant la profondeur de son savoir et son habileté iconographique, tout en recevant de lui l'accueil d'une fervente amitié, je

déplorais, avec mon ami le professeur Graells, cette imminence de dépérissement. Il était facile de prévoir que, d'un moment à l'autre, Mieg pouvait nous échapper. Aussi dans l'intérêt de la science, j'engageai Graells à concourir, avec moi, à l'utilisation, à l'exploitation de ce rare talent iconographique. Je prévins Mieg lui-même, soit verbalement, soit par écrit, du grand et indispensable besoin que j'avais de son merveilleux pinceau, pour vivifier mon hyménoptérologie espagnole, à laquelle je travaillais et je travaille encore. Il ne fit défaut ni à sa promesse d'ami, ni à son dévouement pour la science.

En février 1859, j'appris la mort de mon ami Mieg, et cette nouvelle me fut d'autant plus affreuse qu'elle était inopinée. Peu de semaines auparavant, en janvier, j'avais reçu de lui plusieurs portraits de fourmis qui témoignaient, à l'évidence, et de l'acuité de sa vue et de la sûreté de son crayon, et de la magie de son coloris, quoiqu'il eût accompli ses 80 ans. La perte si brusque de mon ami Mieg me plongea dans la plus profonde douleur, et mes regrets ne cesseront qu'avec ma vie.

Le professeur Graells qui comprenait l'importance de la précieuse collection d'insectes de Mieg, sollicita et obtint du gouvernement espagnol, qu'il en fit l'acquisition.

Les entomologistes de la péninsule pourront y consulter les types que j'ai déjà publiés et ceux que je publierai par la suite.

Mieg n'a rien écrit sur l'entomologie descriptive, quoiqu'il ait beaucoup étudié les insectes, et qu'il m'en ait communiqué au moins quatre cents portraits. Mais il a mis au jour des ouvrages qui ont un cachet original de science et de littérature. Il parlait et il écrivait l'espagnol comme si c'eût été sa langue maternelle. Je citerai parmi ses ouvrages ceux que je dois à son amitié.

1° *Paseo por el gabinete de historia natural de Madrid*, etc., Madrid, 1818. — Petit in-8° de 512 pages de texte, suivi en 1821, de figures au nombre de 210, dessinées et gravées par l'auteur lui-même.

Cette promenade dans le cabinet d'histoire naturelle de Madrid, donne la mesure des vastes connaissances de Mieg en zoologie.

2° *Cuatro palabras a los señores traductores y editores de novelas por un suscriptor* etc., Madrid, 1838. — Ces quatre mots forment un volume in-12 de 83 pages, entièrement consacré, avec beaucoup d'esprit et de tact, à la littérature et à la critique.

3° *El brujo en sociedad o sea breve instrucción para aprender a ejecutar con destreza muchos juegos de manos y otras varias suertes curiosas y divertidas*. Madrid, 1839. — *Ce Sorcier de la société*, etc., est un volume in-12 de 350 pages. C'est un ouvrage original et fort curieux, qui prouve toutes les ressources de l'esprit et la variété d'instruction de l'auteur.

Il met au grand jour, par des raisons empruntées aux mathématiques, à la physique et même à la chimie, tous les tours de prestidigitation des escamoteurs, le joueur de cartes, de dés, des nombres, les devinations, etc. Tout cela est exposé et écrit avec une admirable clarté.

4° *Coleccion de problemas y cuestiones sobre la fisica y la quimica*, Madrid, 1840; un volume in-12 de 290 pages. — Mieg y fait preuve d'une grande solidité de savoir, comme professeur de ces spécialités.

5° *Panorama del ferro carril de Madrid a Aranjuez*. Madrid, 1853. — Charmant petit album de 36 planches, peintes par Mieg et lithographiées en couleur à Madrid. Il représente les embarcadères, les stations, les viaducs, les ponts, les villages, les édifices, les points de vue de tout le trajet du chemin de fer de Madrid à Aranjuez.

6° *Introduccion a la historia natural de los insectos*. Madrid, 1846. — Livret in-12 de 84 pages, avec vignettes et planches. Il atteint parfaitement son but, de signaler aux néophytes les généralités et la classification de cette classe d'animaux, ainsi que la manière de prendre les insectes, de les conserver et de les disposer dans les collections.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 1^{re}.

1. *Epeira sericca*. ♀. — Grandeur naturelle.
2. Abdomen vu en dessous.
3. *Pompilus croccicornis*. ♂. — Grandeur naturelle.
4. *Euchalcis Miegii*. ♀. — Grossi (1).
5. Id. — Vu de côté.
6. Mesure de la longueur naturelle de l'insecte.
7. Patte postérieure détachée et très grossie.
- 7 a. Antenne détachée et grossie.
8. *Euchalcis hematomera*. ♀. — Grossi.
9. Id. — Vu de côté.
10. Mesure de la longueur naturelle de l'insecte.
11. *Astata Miegii*. ♀. — Grossi.
- 11 a. Aile grossie pour faire voir les cellules.
12. Mesure de la longueur naturelle de l'insecte.
13. *Bembex bipunctata*. ♀. — Grandeur naturelle.
14. Tête détachée vue de face.
15. Ce *Bembex* en profil, pour montrer la crête sous-abdominale.
16. *Cephus nigripennis*. ♀. — Grandeur naturelle.

(1) Les lignes longitudinales des ailes tracées par l'icônographe ne sont point des nervures, mais de simples plis accidentels.

OBSERVATIONS SUR DIVERS POINTS D'ENTOMOLOGIE.

Par M. le Dr DOUMERC.

I. NOTICE SUR LE BOTYS DU COBEA.

(Séance du 11 Janvier 1860.)

Tout le monde connaît le *Cobea scandens*, cette jolie plante grimpante qui fait l'ornement de nos treillis jusqu'à la fin d'octobre. On sait aussi qu'inconnue de Linné et de Jussieu, ce fut Cavanilles qui en fit mention le premier, et qu'elle fut importée en France vers 1804 du Mexique où les Espagnols la nommèrent *Yedra morada*, c'est-à-dire *Lierre violet* par rapport à la couleur de ses grandes fleurs.

Les plantes exotiques sont très rarement attaquées dans notre climat par nos insectes indigènes, et l'on peut dire pour cela que la faune entomologique d'un pays consiste rationnellement dans la collection d'insectes qui vivent uniquement aux dépens des végétaux qui naissent spontanément de son sol et sans culture. Ce n'est que par les transports et des moyens artificiels que l'on obtient l'acclimatation de quelques espèces exotiques, et encore ne serait-ce que passagèrement et disparaîtraient-elles complètement sans le secours de leur éducation, telles que le *Bombyx mori* et autres espèces sétifères introduites par M. Guérin-Méneville dans le Midi de la France. Cependant si quelques espèces de Lépidoptères originaires des pays chauds sont acclimatées depuis longtemps à l'état sauvage dans notre zone tempérée, cela provient évidemment de ce que leurs chenilles se sont accommodées de la nourriture de quelques-unes de nos plantes indigènes succédanées, par leurs principes immédiats, de celles de leurs pays originaires. Mais il est de remarque que ces dernières espèces ont subi à la longue, par cette mutation de climat, une aberration plus ou moins grande dans leur proportion ou dans leur couleur. Plusieurs exemples en font foi, et entre autres le *Sphinx Atropos*, originaire d'Afrique, s'est fort amoindri en grandeur et en coloration variable dans notre climat d'Europe. Au reste, ces anomalies se présentent même fort souvent chez les espèces indigènes dans les localités de hauteur dissemblable; et Pierret les avait déjà constatées depuis longtemps pour les papillons pris sur le sommet des Alpes ou à leur pied dans les plaines qui les environnent. Il en est de même pour les espèces tropicales, car il nous est arrivé fréquemment dans notre voyage d'exploration, lorsque nous transportions des plantes vivantes chargées d'œufs des Héliconiens du sud du Brésil au Jardin-du-Roi à Cayenne, de retrouver ensuite dans les environs les mêmes espèces qui en étaient provenues, mais aberrées soit en couleur soit en grandeur. C'est

probablement à ces causes de transports climatériques opérés par les anciens naturalistes voyageurs qui nous ont précédés, que l'on doit rapporter la diversité de synonymies données par les auteurs sur les espèces exotiques décrites sous différents noms quoique appartenant à la même espèce. Cramer, par exemple, appelle *Quirina* ce que Fabricius nomme *Doris*, puis il appelle à son tour *Hecale* ce que Cramer nomme *Pasithoe*, etc. Or, toutes ces variétés confuses n'existeraient pas si l'on connaissait plus exactement leur souche primitive.

Une autre singularité, c'est la facilité qui incombe dans notre climat aux espèces d'origine exotique d'être soumises aux accidents tératologiques, même dans les circonstances les plus favorables à leur développement normal. Le *Sphinx ocellata* est particulièrement dans ce cas, et l'on sait que cette espèce originaire d'Amérique ne s'est impatronisée dans notre climat que parce que sa chenille y a trouvé dans le Saule et la Filipendule une nourriture abondante analogue à celle des plantes de son pays natal. Je viens de remettre tout récemment à la collection du Muséum un spécimen tératologique de ce Sphinx fort remarquable en ce que, quoiqu'éclos pendant l'été dans les circonstances les plus favorables et de grandeur ordinaire, parfaitement conformé du reste dans toutes ses parties, ses quatre ailes ont tout au plus 5 à 6 lignes de longueur, et nullement en moignon, mais très bien développées de forme, et offrant toutes leurs couleurs, et leurs ocelles inférieures comme en miniature. Il est bien rare au contraire de trouver dans nos espèces purement indigènes un développement tératologique de leurs ailes aussi complet.

Je ne m'étendrai pas davantage sur mes réflexions à ce sujet qui sortiraient de celui de cette notice, je ferai seulement remarquer que lorsque l'on compare le vol rapide des mâles de nos Bombyx forestiers, relativement à la défectuosité des ailes de leurs congénères exotiques transportés dans nos régions pour l'industrie séricicole, et qui ne leur servent guère qu'à ramper près de leur femelle pour l'accouplement, on est en droit de soupçonner que cet état d'inertie physiologique du système musculaire peut aussi bien dépendre d'un fait de tératologie anatomique qu'il serait intéressant d'étudier, que de l'influence climatérique ou tératologique de leur translation.

Il n'est guère probable que les œufs du *Botys* dont je vais décrire maintenant les mœurs aient été transportés avec les premiers plants du *Cobea* sur celui où j'ai trouvé sa chenille au mois de juillet 1859, il est donc présumable, relativement au choix que font les chenilles de s'accommoder de différentes plantes, que notre *Botys* indigène se nourrissait primitivement de quelques plantes de notre flore parisienne, mais de laquelle? C'est probablement ce que nos lépidoptéristes découvriront ultérieurement; et l'on sait du reste que quelques espèces de ce genre, telle que l'*urticalis*, par exemple, déposent souvent leurs œufs en paquets contre les parois d'un

vieux mur au voisinage de pieds d'ortie, sur lesquelles se rendent les jeunes chenilles aussitôt leur éclosion.

La famille des Polémoïnes de Jussieu ne comprend jusqu'à présent que les six genres : *Phlox*, *Polemonia*, *Cantua*, *Cobæa*, *Hoitzia* et *Gillia*, dont toutes les espèces sont américaines à l'exception de la Polémoïne blanche d'Europe, mais dont on ne connaît pas plus la chenille qui s'en nourrit que celles des autres.

Au nombre des *Botys* de notre Faune française, nous en avons huit espèces parisiennes décrites par Geoffroy et qui sont : l'*urticalis*, n° 54 (*hortularia* de Fourc.), Réaum., t. 1, pl. 49, qui vit sur l'Ortie ; la *stratiolaris*, n° 66 (idem Fourc.), De Géer, t. pl. 37, sur l'Epi d'eau ; la *Sambucalis*, n° 110 (*arcolata* Fourc.), Réaum., t. 1, pl. 19, sur le Sureau ; puis les *forficalis*, n° 111, *verticalis*, n° 112, *farinalis*, n° 113, que l'on trouve communément dans nos maisons, ainsi que diverses teignes : *Pinguinalis*, n° 1, et *Glaucinalis*, n° 2. J'ai donc lieu de croire que l'espèce que j'ai trouvée sur le *Cobea*, et que je présume être nouvelle, ne s'en accommodait qu'accidentellement faute d'autre plante indigène à sa disposition.

1° La chenille du *Botys cobæalis*, que je nomme ainsi en attendant que l'on découvre la plante qui lui est spécialement affectée par la nature de notre climat, ressemble assez de prime abord à celle de l'*urticalis*, mais elle n'a que quatre lignes de long et ses anneaux sont d'un brun orangé munis de quelques petites houppes de poils fins et leurs segments cerclés de jaune clair ; la tête et les pattes antérieures d'un noir lisse.

2° Dès le 8 juillet elle cessa de ronger les feuilles du *Cobea* dont elle n'entama que le parenchyme, ne touchant pas aux côtes ni aux pétioles. C'est alors que pour se métamorphoser, elle s'enroule dans l'une des feuilles fanées, mais persistante, pour filer sa coque dont les deux bouts correspondent aux ouvertures tubuleuses du cylindre.

N'ayant pas voulu la déranger de ce second état, je mis cette feuille encoconnée dans un petit bocal fermé, et ce n'est que lors de son éclosion, le vingt-sixième jour suivant, que je vis que la petite chrysalide était de forme ordinaire, d'un fauve rougeâtre, et le corselet fendu longitudinalement par la sortie du Papillon.

3° Ce *Botys*, comme on peut le voir dans le spécimen que j'ai remis pour la collection du Muséum, n'a que 4 lignes $\frac{1}{4}$ de long. Lorsqu'il est fraîchement éclos, les jolies couleurs dont il est paré sont des plus vives, mais au bout de deux ou trois jours, même renfermé dans une boîte à l'abri de la lumière, elles pâlisent considérablement.

Les antennes filiformes sont blanchâtres. La tête, les palpes, l'abdomen et les pattes d'un jaune pâle. Les ailes supérieures sont d'un rouge ponceau à reflet violacé ; leur bord postérieur est garni d'une large marge frangée d'un jaune citron, et près de leur bord antérieur il y a deux taches

de la même couleur, dont l'une moyenne vers leur base et l'autre plus large vers leur extrémité, mais également distancées l'une de l'autre dans leur milieu. Les ailes inférieures sont uniformément d'une couleur purpurine, plus pâles que les supérieures et garnies aussi d'une marge citrine postérieure. Le dessous des quatre ailes est de même couleur que le dessus et offre les mêmes particularités de dessin, mais beaucoup plus pâles.

Je serais charmé que quelque lépidoptériste plus expérimenté que moi dans la détermination des espèces, me démontrât que ce *Botys* est déjà connu et nommé par quelques auteurs d'entomologie, mais quant à l'habitat, aux mœurs et à l'époque de son apparition, je ne les ai trouvées mentionnés dans aucun ouvrage à ma disposition, du moins pour celles avec lesquelles j'ai comparé les descriptions de l'insecte à l'état parfait. Serait-ce la *costalis* Fab.?

II. NOTICE

sur la

TEIGNE DES TOILES D'ARAIGNÉES TEGENAIRE ET SEGESTRIE.

(Séance du 22 Février 1860.)

Presque toutes les substances animales ou végétales sont soumises à l'influence destructive des insectes dont les larves font leur nourriture ou leur tanière pour s'y métamorphoser en nymphe avant de passer à l'état parfait. La tribu des Tinéites, en particulier, joue, comme on le sait, un grand rôle sous ce rapport par la détérioration qu'elle cause aux différents tissus d'origine animale, tels que draps, flanelles et même toutes sortes de pelleteries, telles que ganterie, buffleteries et celle des couvertures de nos livres. Les objets de fabrique végétale, tels que ceux de coton ou de chanvre, sont au contraire rarement attaqués par les Teignes, à moins qu'ils ne soient mélangés de quelques trames animales.

La soie, quoiqu'étant un produit animal, paraît faire exception à la règle générale, car je ne connais point de détérioration relative à la fabrication de ces tissus, tels que foulards et autres espèces par les Teignes; cela tient vraisemblablement aux différentes manipulations et à l'ingrédient des préparations chimiques de coloration qu'on leur fait subir avant de les livrer au commerce. Il serait intéressant de vérifier si en Chine, où les cocons de ver à soie sont égarés dans les bois de Mûriers ou d'Aylante

indigènes à ce pays, comme ceux de nos différents Bombyx et Saturniens dans les vergers de France, ne seraient pas dans cette condition de liberté soumis à quelque nidification de Tinéites particulières.

Lorsqu'on examine comparativement à la loupe les fils isolés des coques de chenilles et ceux des Araignées tapissières, on s'aperçoit que leur nature n'est pas la même; car les fils de chenilles sont plus lisses, plus résistants et plus glutineux que ceux des Araignées, qui, par contre, le sont autant moins et d'une nature tomenteuse, ce qui paraît dépendre de la dissemblance des organes sécréteurs qui les produisent, les premiers appartenant, par leur connexion, aux voies digestives d'un animal imparfait qui doit devenir papillon, les autres, au contraire, émanant d'organes spéciaux intimement liés à l'existence physiologique de l'animal dès sa sortie de l'œuf jusqu'à sa mort. Cette différence matérielle des fils de Chenilles et d'Araignées, par rapport à leur nature intrinsèque, démontre suffisamment que l'objet qu'ils ont à remplir doit être tout différent. L'on pourra toujours fabriquer des tissus plus ou moins résistants avec des fils de coque de n'importe quelle chenille, tandis que l'on n'a point encore pu obtenir de trame solide avec ceux des Araignées, voire même les essais tentés à ce sujet sous Louis XIV.

Dans les traités de chimie organique que j'ai consultés, on ne trouve qu'une analyse très restreinte de la soie fournie par les chenilles telles que celles du Mûrier, mais nullement de celles des fils de toiles d'Araignées, sur lesquelles cependant il serait facile d'opérer par l'abondance que nous en offre les Tegenaires. D'après les expériences de M. Roard, la soie des chenilles est formée de différentes proportions de matière gommeuse, d'une matière grasse analogue à la cire et d'une quantité presque imperceptible de matière huileuse odorante, mais il ne détermine point pour cela la nature propre de la soie pure qui, d'après son analyse, y entre pour 0,72 à 0,73^{mcs}.

Sous le rapport de l'application de leur propriétés physiques, on sait que de temps immémorial les toiles d'Araignées sont employées à l'instar de l'amadou comme un excellent hémostatique, et il n'est pas venu, avec juste raison, à l'idée de nos campagnards de leur substituer la soie des cocons de nos Saturniens ou de tout autre analogue, parce que l'expérience en a prouvé un résultat tout opposé au mode d'action des premières. Une autre expérience que j'ai faite pour me convaincre de la dissemblance des principes immédiats qui constituent la soie des fils de chenilles et celle d'Araignées, est de mâcher pendant quelques minutes un lambeau de cocon de *Bombyx Saturnia*, puis ensuite un flocon de fil de la Vierge ou de toile de Tegenaire époussetée, on éprouve alors une différence des plus notables, soit dans la trituration soit dans le goût qu'offre chacun d'eux en parti-

ticulier. La trituration dentaire de la soie de chenille est pâteuse et l'âcreté de son suc m'irritant les parois de la bouche, je fus obligé de me rincer à plusieurs reprises avec de l'eau-de-vie pour en atténuer la phlogose; la trituration de toile d'Araignée est au contraire toute granuleuse et ne m'a fait éprouver rien de semblable, c'est-à-dire ni goût, ni action délétère spéciale.

De Géer, Réaumur et Roesel ont assez savamment disserté sur l'origine des fils de chenilles et d'Araignées pour que je n'aie pas besoin d'y revenir; seulement je n'ai pas trouvé dans leurs immortels ouvrages quelque observation sur les conséquences de la nature spongieuse des toiles des Araignées comme servant de tanière à d'autres insectes, tels, par exemple, que les Teignes tapissières ou à fourreau en capuchon; car il n'est point question ici de certains Ichneumonides dont le mode de génération s'effectue aux dépens des œufs des Araignées et dont leurs larves font leur proie.

Linné, Geoffroy et autres entomologistes ont mentionné un grand nombre d'espèces de la tribu des Tinéites proprement dites dont Fabricius et Latreille ont successivement formé les genres Alucite, OEcophore, Euplocame, Phycis, Yponomeute et Ypsolophe, et parmi les espèces qu'ils comprenaient, celles qui attaquent de préférence les tissus de nos fabriques, telles que les *T. tapetzella*, *melomella*, *pellionella*, *fascitella*, etc., se distinguent suffisamment de celles qui mettent à contribution les villosités spongieuses de certains végétaux parasites, tels sont, par exemple, les *Phycis*, dont les chenilles forment le tube de leur capuchon avec les villosités de la surface et des pores du bolet des Hêtres. Quant aux tribus des Pyralides, des Crambites et des Deltoïdes, dont les espèces étaient plus ou moins confondues autrefois avec les précédentes, elles sont plus particulièrement, par leurs mœurs, les parasites des parenchymes foliolés des végétaux.

Au nombre des espèces qui appartiennent au groupe des OEcophores, je pense que l'on peut ranger celle qui fait ici le sujet de mon observation et que je remets à M. Lucas pour le Muséum. Elle se rapproche de la *leucotella* de Linné et serait probablement la même si cet auteur dans sa description de sa *Fauna succica*, n° 1444, au lieu de deux bandes blanches qu'il lui attribue lui en donnait trois, comme les offrent distinctement les ailes supérieures de mon espèce; au surplus il ne mentionne ni sa grandeur ni aucune figure à consulter, ce qui laisse dans le doute de son identité, quoique pour tout le reste elle s'y rapporte convenablement. Relativement aux mœurs de cette OEcophore, Villers lui donne pour habitat les haies ou buissons, ce qui confirme encore mon observation en ce que c'est là que l'on trouve aussi des toiles épaisses de Tegenaire

agreste et de Segestrie sénoculée, et que l'on pourrait à cet égard la nommer *OEcoph. telatella* pour la distinguer de la *leucatella*, si elle n'est pas identiquement la même.

Les toiles des Araignées orbitèles, spiraliformes ou rétifformes des Epeires, Théridiions et autres, dont la laxité n'offre aucune consistance, sont défavorables au travail de nidification des larves de l'*OEcophore*, tandis que le tissu serré et feutré des Araignées tubiformes et tapissières, telles que les Tegenaires et les Segestries, est au contraire celui qui leur sert de tanière et de capuchon.

Que l'on récolte, comme je l'ai fait, pendant l'automne et l'hiver, ces grands lambeaux de toiles pendantes qui tapissent les encoignures et les solives des écuries et des étables, et dont les Araignées ont disparu par la rigueur de la saison; que l'on examine ces toiles à la loupe, et l'on verra qu'indépendamment de la poussière dont elles sont imprégnées, il y a d'autres granulations hétérogènes qui, à la transparence du jour, sont assez semblables aux petites crottes des chenilles dont sont parsemés les nids filamenteux de celles de l'*Yponomeute* du Fusain. Ce sont les œufs de la Teigne qui, dès le premier jour de mai, si l'on a eu soin de tenir le carton qui renferme la masse de toiles à l'abri de l'humidité, donnent des petits vers d'un quart de ligne de long et qui, en grossissant jusqu'à une ligne, déchiquent la trame telaire pour se former, aux dépens de la villosité spongieuse, des petits fourreaux capuchonnés où ils subissent, pendant leur immobilité, leur passage à l'état de nymphe. Ce n'est que le 15 mai que l'éclosion a lieu, et ce qu'il y a de particulier chez cette espèce, c'est que ce sont les femelles qui apparaissent les premières, car je n'ai obtenu de mâles que le 12 juin suivant, époque où leur accouplement a lieu. Pendant le jour, cet insecte se tient blotti dans quelque recoin, mais, vers le soir, il se met à voltiger, surtout à l'apparition d'une lumière, comme tous ses congénères.

Je ne sais si cette *OEcophore* est bisannuelle, ne l'ayant point obtenue en automne. Il se peut cependant qu'à l'état de liberté il y ait une autre couvée à cette époque qui passe son hivernage dans les étables jusqu'au printemps suivant.

Le toupet de la tête de cet insecte est d'un jaune ferrugineux. Ses antennes filiformes, noires annelées de blanc, ainsi que ses palpes, retroussés et légèrement bifurqués à l'extrémité. Les ailes supérieures d'un beau noir de jais, avec trois bandes transversales d'un blanc de neige argenté, également espacées entre elles; chez le mâle, la troisième bande apicale est obsolète et ne forme qu'une tache oblongue interrompue à leur extrémité. Leur bord postérieur est finement cilié. Les ailes inférieures sont noirâtres et ternes, mais bordées d'une large frange noire de soie

chatoyante. Le dessous des quatre ailes est comme le dessus, mais beaucoup plus pâle. L'abdomen et les pattes entièrement recouverts d'écaillés blanches argentées et marquetées irrégulièrement de quelques taches noires. La longueur de la femelle de ce joli petit Lépidoptère au repos est de 2 1/2 lignes, celle du mâle de 1 1/2 seulement.

Cette Teigne s'accommoderait-elle du tissu des toiles d'Araignées, faute de mieux? et par conséquent serait-elle le parasite destructeur originaire de quelqu'autre produit de fabrique animale? C'est une question dont je laisse la solution aux observations ultérieures des Lépidoptéristes. Quoi qu'il en soit, cette objection m'est survenue pendant la rédaction de mon observation, en réfléchissant que la plupart des chenilles de Lépidoptères s'accommodent indistinctement de diverses plantes affectées à leur genre, pourvu que ces dernières appartiennent, par leurs propriétés et leur caractère botanique à la même famille naturelle. Ainsi les chenilles de Piérides se rencontrent en général aussi bien sur les choux que sur les Cardamines, les Cheiranthes, les Sisymbres, etc., toute la famille des Crucifères; les Machaoniens sur les Anets aussi bien que les Carottes et de toute autre Ombellifère; les Saturniens s'accommodent de presque tous les arbres fruitiers sauvages ou de nos vergers, appartenant à la famille des Pommacées. La plupart des Sphingides s'adressent aux Jasminées ou aux Sarmentacées, d'autres aux Rubiacées ou aux Euphorbiacées; les Smérinthes, en général, aux Amentacées ou aux Tillacées; chez les Noctuellides, les *Cucullia* affectent de préférence les plantes de la famille des Scrophulariées. Enfin pour ce qui est relatif aux mœurs des groupes de Tinéites que Geoffroy nomme domestiques pour les distinguer des premières qui vivent aux dépens des végétaux comme les Pyrales, il est de fait que chaque genre d'étoffes fabriquées de poils, de plumes ou de laine sont autant d'objets divers affectés à la nourriture et à la mutation de chaque genre en particulier; mais pour les espèces de chacun de ces genres, comme par exemple celui des *Œcophores*, il importe peu pour les opérations de leurs larves que l'étoffe soit de feutre ou de laine, pourvu que son tissu soit analogue à la substance tomenteuse de la toile des Araignées tapissières ou tubicoles dont elles se servent alors avec les conditions favorables des autres tissus pour la fabrication du tube capuchonné où elles subissent leur métamorphose.



DESCRIPTION

DE

TROIS LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX DE L'ILE DE CORSE.

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 13 Février 1861.)

1° MAMESTRA SYLVATICA. — *Griseo-fusca; alis anticis lineis duabus nigris maculisque ochraceo-albidis; posticis puncto centrali et lineâ obscuriore: fronte villosâ: abdomine crenato. Omnibus alis puncto centrali et lineis brunneis subtus latè signata. — Habitat, julii, in Corsicæ sylvis. (Pl. 2, fig. 11).*

Antennes assez longues, légèrement dentées; palpes épais et à dernier article tronqué; toupet frontal très saillant; collier grisâtre; abdomen garni de crêtes noires. Ailes supérieures épaisses, arrondies au sommet, d'un brun grisâtre et traversées par deux lignes noires bien écrites, entre lesquelles les taches ordinaires, plus claires que le fond et un peu ochracées, se détachent nettement: la subterminale est peu dentée, d'un gris blanchâtre et bordée intérieurement par de petits traits noirs cunéiformes. La base de l'aile et le bord interne sont marqués d'une grande tache blanchâtre, beaucoup plus apparente que toutes les autres. On voit aux ailes inférieures un point central et une bande brune qui les traverse en entier. Le dessous est d'un gris clair brillant, le point central y est plus visible qu'en dessus, et les quatre ailes sont traversées par une ligne brune, épaisse, qui est simple aux supérieures, mais denticulée aux inférieures. Jambes assez velues et pattes annelées de brun et de blanc.

J'ai pris cette noctuelle en juillet, au nombre de deux exemplaires seulement, dans les forêts hautes de la Corse.

2° ELLOPIA PINICOLARIA. — *Pectinicornis: alis omnibus glauco-viridibus; anticis ad apicem angulatis, vittis duabus albis, interruptis, nullo modo parallelis; posticis unicâ: alarum marginis concoloribus. — Habitat, julii, in Pino Laricio, per Corsicæ montes. (Pl. 2, fig. 12).*

Cette Géomètre est voisine de l'*Ellopia prasinaria* Wien-Verz. Voici en quoi elle en diffère. Les quatre ailes sont d'un vert plus glauque et les supérieures ont leur sommet plus aigu. Celles-ci sont traversées par deux bandelettes d'un blanc pur, bordées de brun roussâtre du côté de l'espace médian, et disposées tout autrement que chez *prasinaria*, car ces lignes qui partent du bord interne, s'arrêtent au deux tiers de l'aile, sans aller

jusqu'à la côte, et celle qui est le plus rapprochée du corps est très oblique, presque parallèle à la côte; les deux lignes se rejoindraient vers l'apex si toutes deux étaient prolongées. Les ailes inférieures sont traversées par une seule ligne blanche assez régulièrement arrondie. Franges des quatre ailes concolores. La tige des antennes, le front et l'extrémité de l'abdomen sont blanchâtres, mais les antennes sont plus longues, plus pectinées et plus brunes que chez *prasinaria*.

Cette *Ellopiæ* vit comme ses congénères européennes parmi les Conifères. Elle se trouve, en été, sur les montagnes de la Corse, dans les forêts de *Pins Laricio*.

3° LIODES BENESIGNATA. — *Seticornis: alis fuscis; anticis in fasciam nigro-radiosis punctisque albidis tenuiter signatis; posticis pallidioribus, nigro-punctatis, minimè rotundatis: alarum marginis latè ciliatis nigroque cinctis. Subtus lucens et bonè scripta.* — *Habitat, mense Augusti, per Corsicæ montes.* (Pl. 2, fig. 13).

Cette Géomètre appartient au genre *Liodes*, créé par M. Guenée, et où ne figurent encore que deux espèces européennes: la *Liodes tibiata* Ramb., Dup. (*fuscata* Boisd.), et la *Liodes fuscata* Hubn., Herr-Sch.

La *Liodes* nouvelle que je vais décrire est voisine de *tibiata*, mais ne saurait être confondue avec cette dernière, encore moins avec *fuscata*. Elle est d'un brun jaunâtre assez foncé. Les ailes supérieures sont marquées dans l'espace médian, par de petits traits d'un noir vif qui recouvrent les nervures; une série de points blanchâtres, très fins, dessine la coudée. Les ailes inférieures plus claires que les supérieures, et d'un brun encore plus jaunâtre, sont profondément échancrées vers leur sommet: elles sont traversées par une ligne de points noirs qui fait suite à la coudée parallèlement au bord externe. Les franges sont concolores, mais un peu plus pâles, garnies de longs cils, très soyeuses, et précédées d'un liseré noir interrompu souvent par les nervures. Le dessous des quatre ailes est luisant et bien écrit; les points cellulaires qui ne se voient pas en dessus y sont très distincts: celui des ailes inférieures surtout est fort épais et bien arrondi. Les antennes diffèrent essentiellement par leur structure de celles de *tibiata*; elles sont jaunâtres, moins épaisses, mais bien plus fortement crénelées. Corps grêle, allongé, et de la couleur des ailes inférieures; pattes brunes, annelées de gris-blanchâtre.

J'ignore les mœurs de cette Géomètre, que je n'ai trouvée qu'accidentellement posée sur un rocher, en août, dans les montagnes de la Corse.



NOTE SUR UN LÉPIDOPTÈRE HERMAPHRODITE

(*Chelonia Latreillei*).

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 23 Janvier 1861.)

Les cas d'*hermaphrodisme* chez les Lépidoptères, sont toujours assez rares pour que chaque fois qu'il se présente un fait nouveau, il soit signalé. Le recueil des *Annales* renferme déjà la description ou la figure de plusieurs hermaphrodites très remarquables.

Ce sont : 1° *Angerona prunaria*. — ♂ à droite, ♀ à gauche. (Ann. soc. Ent. 1835, pag. 143, pl. 1 c, fig. 5.) ; 2° *Lycana Alexis*. — ♂ à droite, ♀ à gauche. (Ann. soc. Ent. 1835, pag. 145, pl. 1 b, fig. 4,) ; 3° *Argynnis Paphia*. — ♂ à droite, ♀ à gauche. (Ann. soc. Ent. 1837, Bulletin, pag. LXIII.) ; 4° *Diptera canobita*. — ♂ à droite, ♀ à gauche. (Ann. soc. Ent. 1843, Bulletin, pag. VII.) ; 5° *Liparis dispar*. — ♂ à gauche, ♀ à droite. (Ann. soc. Ent. 1849, pag. 173, pl. 6, fig. 2.) ; 6° *Anthocharis Cardamines*. — ♂ à gauche, ♀ à droite. (Ann. soc. Ent. 1852, pag. 325, pl. 4, fig. 3.)

Chez quatre de ces hermaphrodites, les signes caractéristiques du mâle se trouvent portés à droite, et chez les deux autres ils existent à gauche. Il en est le plus souvent ainsi pour les sujets hermaphrodites ; c'est ce qui résulte des observations consignées dans le mémoire relatif au *Lycana Alexis* dont il est question plus haut, et où M. Lefebvre, l'auteur de ce travail, énumère 47 cas différents d'*hermaphrodisme*, signalés par divers entomologistes.

Le nouvel hermaphrodite que j'ai l'honneur de présenter à la Société appartient à la tribu des *Bombycides*. C'est une *Chelonia Latreillei*, Lépidoptère propre à l'Espagne.

Godart, qui le premier fit connaître cette charmante espèce, en la dédiant à son illustre maître, ne publia que le mâle n'ayant pas vu l'autre sexe. M. Boisduval dans l'*Icones* n'a décrit également que le mâle, ajoutant que selon le témoignage de M. Feisthamel qui possédait des individus de l'un et l'autre sexe, la femelle était en tout semblable au mâle. Il existe, au contraire, entre le mâle et la femelle de la *Chelonia Latreillei* une très grande différence, et je profiterai de l'occasion qui m'est offerte, pour faire également passer sous les yeux de la Société

plusieurs exemplaires mâles et femelles, parmi lesquels se trouvait confondu le sujet hermaphrodite auquel je reviendrai dans un instant.

On pourra remarquer qu'indépendamment des antennes, qui chez le mâle de la *Latreillei* sont fortement pectinées, ainsi que cela a lieu généralement pour les Bombycides, tandis qu'elles sont simplement ciliées chez la femelle, le mâle a la tête, le collier, les ptérygodes, l'abdomen surtout en dessous, et les pattes, d'un gris jaunâtre assez clair, alors que chez la femelle toutes ces parties sont d'un noir profond, sans apparence de gris. La présence du collier, qui n'existe que chez l'un des sexes, est surtout caractéristique. On peut, du reste, consulter l'excellent ouvrage iconographique de M. Herrich-Schäffer, où le mâle et la femelle de la *Chelonia Latreillei* sont représentés très exactement pl. 13, fig. 66 et 67, et pl. 21, fig. 118.

Les différences notables dont je viens de parler, entre les deux sexes de la *Chelonia Latreillei* rendent fort intéressant l'hermaphrodite de cette espèce. Non seulement une antenne, celle de gauche, appartient au sexe mâle, et l'autre antenne, celle de droite, au sexe femelle; mais la moitié du thorax et de l'abdomen est gris jaunâtre à gauche, l'autre moitié entièrement noire à droite, et le collier n'existe que du côté gauche. Il n'est pas jusqu'aux pattes qui n'aient été modifiées aussi très régulièrement chez cet être bizarre, car les trois pattes de gauche sont jaunâtres et appartiennent à un mâle, tandis que les trois pattes de droite sont noires et se rapportent à une femelle.

On peut observer encore que les ailes de droite ont atteint un plus grand développement que celles de gauche, parce que chez les *Chelonia* les femelles sont généralement plus grandes que les mâles.

Le sujet est donc, en apparence, un hermaphrodite complet, et contrairement à ce qui a été constaté dans le plus grand nombre de cas, le sexe mâle domine à gauche et le sexe femelle à droite.

Il eût été intéressant d'étudier les organes internes de cet hermaphrodite lorsqu'il fut pris. Aujourd'hui que le papillon est complètement desséché, les observations anatomiques qu'il aurait fournies ne peuvent plus avoir lieu et sont malheureusement perdues pour la science.



NOTE SUR QUELQUES ESPÈCES DU GENRE PTEROPHORUS.

Par M. BRUAND D'UZELLE.

(Séance du 9 mai 1860.)

Les figures des Microlépidoptères qu'a publiées Duponchel, sont quelquefois inexactes et souvent imparfaites ; il est des groupes où il est presque impossible de distinguer les espèces qu'il a voulu désigner, le groupe des *Pterophorus* est de ce nombre, outre qu'un grand nombre de Lépidoptéristes se sont occupés depuis lui des Microlépidoptères, genres si longtemps négligés en France.

Les figures qu'a données Herrich-Schæffer valent beaucoup mieux, sans comparaison. Il a suivi Zeller ; et, d'après lui, ayant fait d'une espèce *Adactyla*, (*Aydistis* Her.-Sch.), son genre *Adactyla* Z., il a décrit et figuré sept espèces que je regarde comme simples variétés locales d'*Adactyla*, sans compter la variété que nous avons prise communément dans les montagnes alpestres du Dauphiné (au bourg d'Oisans), et que j'ai désignée sous le nom de var. *Delphincusella*.

J'indique donc ici quelques espèces non figurées par Duponchel, outre quelques-unes inédites, d'autres complètent celles nommées ou figurées par Herrich-Schæffer.

1° PTEROPHORUS ISCHNODACTYLA, Tr., Zell., Dup., catal., H.-S. 37, sup. envergure 19-20 mill. (Pl. 2, fig. 6).

Ce Ptérophore, qui a les cinq branches courbées, fait partie du groupe *Xerodactyla*, et il a la première branche des ailes supérieures moins droite et à courbe plus arrondie que *Tetradactyla*, *Batiodactyla*, etc. Sa couleur est un blanc tirant légèrement sur le jaunâtre, comme *Pentadactyla*, avec trois points noirs sur la seconde branche supérieure, et deux points de même couleur sur la première supérieure, moins visibles que ceux de la seconde. L'extrémité des trois branches inférieures est marquée d'un petit point noir, parfois peu distinct : ce point manque quelquefois ; car la figure 37, Supp. de Herrich-Schæffer n'en porte qu'un, et sa description ne l'indique pas : mais dans l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux, que M. Millière a pris dans les environs de Lyon, et d'après lequel j'ai fait le dessin ci-joint, (fig. 6, pl. 2), on voit très bien deux points, quoiqu'ils ne soient pas gros ; de même on distingue un très petit point noir à l'extrémité de la seconde branche supérieure. De même, les trois branches de l'aile inférieure portent à leur extrémité un petit trait noirâtre, au lieu d'un point noir.

Les très légères différences que je signale ici, sont probablement des variétés dues à la localité ; Duponchel assigne l'Autriche et la Hongrie comme patrie à ce Pterophore, pour époque les mois de juin et juillet : Herrich-Schæffer indique en outre le mois d'avril, il prétend que Zeller l'a pris au milieu de mai, puis en Sicile, au mois de juin. C'est, je crois, au mois de juillet, que mon ami M. Millière a recueilli *Ischnodactyla*, près de Lyon.

2° PTEROPHORUS LOETIDACTYLA Brd., classification des Tinéides, Pter.

— *Trichodactyla* H., var ? — *Lætus*, Zel., H.-Sch. Cat. v, p. 51. — Selon H.-Sch. *Leucodactyla* Koll. — *Leucodactyla* H.-S. (Pl. 2, fig. 7.)

Zeller a multiplié, ce me semble, les espèces ; ainsi *Pilosella*, *Obscurus*, *Tristis* paraissent se rapporter à la même espèce, *Obsoletus* Z., paraît être la même qu'*Obscurus*. Dans la description, Herrich-Schæffer ne signale pas une différence que sa figure 18 indique, avec ses fig. 16 et 17 (*Obscurus* et *Pilosella*) de sa planche 3 des Pterophorides. En effet, fig. 16 et 17, comme 13, 14 et 15, ont un pinceau de poils élargi à l'extrémité de la troisième branche inférieure, tandis que la figure 18 (*Tristis*) n'en offre point. Or, selon M. Lederer, *Lætus* Z. porterait deux petites dents noires aux deux tiers ou trois quarts de la seconde des branches supérieures, outre deux petits pinceaux, longs et minces, de couleur brune, que l'on remarque à la même branche, un peu plus vers l'extrémité et que j'ai indiquées ; de plus la troisième branche inférieure offre quatre petites dents noires très minces au-dessous de sa première moitié ; puis une dent plus élargie, un peu moins noire, enfin l'extrémité se termine par un petit faisceau également noirâtre. La branche supérieure présente cinq ou six bandes blanches transversales, comme la figure 13 (*Trichodactyla*) avec la même teinte ; seulement, dans l'individu que M. Lederer m'a déterminé comme étant *Lætus* Z., on ne remarque pas le trait blanchâtre qu'on voit dans la figure 13 d'Herrich-Schæffer. De même la figure 13 présente une éclaircie blanche à la troisième branche inférieure, tandis qu'elle n'existe pas dans l'exemplaire que j'ai comme *Lætus* Z., *Lætidactyla* Brd. Cet exemplaire a été pris, autour de Lyon, par mon ami M. Millière ; ainsi que l'espèce suivante.

Après tout, *Lætidactyla* pourrait bien n'être qu'une variété de *Trichodactyla*, ainsi que ma *Brunneodactyla*.

Le Pter. *Lætidactyla* Z., différerait du Pter. *Brunneodactyla*, d'après ce que j'ai remarqué, et ce qu'on peut vérifier ici : 1° En ce que la tache blanchâtre placée à l'intersection des ailes supérieures, n'est pas bordée de foncé en dedans ; 2° en ce que le second rameau de ces mêmes ailes ne porte qu'un seul trait blanchâtre, peu indiqué, vers l'extrémité ;

3° en ce que le troisième rameau des ailes inférieures est partout de la même largeur, et entièrement de couleur rousse : de plus ce rameau ne porte point d'écailles noires en dessus ; mais en dessous, il en offre deux faisceaux, l'un (très petit) à l'extrémité, l'autre (plus gros) un peu plus en arrière ; plus loin on distingue encore quatre écailles noires, alternant avec quatre écailles blanches.

Le corps est roux à la portion antérieure. La tête et le corselet roux, avec le bas des épaulettes jaunâtre. L'abdomen est brun, avec deux traits jaune-paille sur la partie supérieure de chaque anneau ; ces traits clairs sont séparés par une raie cunéiforme d'un brun foncé. Le dessous des épaulettes est d'un brun noirâtre, et la naissance de l'abdomen est jaune-paille de chaque côté.

3° PTEROPHORUS BRUNNEODACTYLA Mil., Brd., Cat. des Tinéides. Var. de *Trichodactyla* H., ainsi que *Lætidactyla*. (Pl. 2, fig. 8.)

L'espèce que j'ai nommée *Brunneodactyla*, d'après un exemplaire pris à Lyon, par mon ami M. Millière, offre presque la forme de *Lætidactyla*, avec un dessin identique. Les branches supérieures portent des bandes blanchâtres à peu près semblables ; seulement la couleur est d'un brun plus foncé ; les dents de la seconde branche sont les mêmes ; parmi les branches des ailes inférieures, la seconde paraît plutôt uniforme que celle de *Lætidactyla* ; la troisième n'offre pas les quatre petites dents noirâtres que présente celle de *Lætidactyla* dans sa première moitié, le second tiers de sa longueur est blanc, le dernier tiers offre plus de barbules noirâtres ; les pattes, ainsi que les antennes, sont plus foncées. Je crois, à la vue des espèces figurées par Herrich-Schäffer, que *Brunneodactyla* n'est qu'une vue de *Trichodactyla* H., ainsi que *Hyeracii* Z., *Ericetorum* Z., *Pilosella* Z., *Obscurus*, *Tristis*.

Je crois que la troisième branche inférieure prend accidentellement la teinte blanchâtre qui sépare *Brunneodactyla* de *Lætidactyla* ; comme elle distingue *Trichodactyla* de *Hyeracii* Z., de *Pilosella* et d'*Ericetorum* du même auteur. Si, en outre, les petites dents varient à la branche inférieure, comme je le suppose, on peut confondre ici une dizaine d'espèces.

Voici les quelques différences que j'ai remarquées avec *Lætidactyla* Z., et que je signale ici. Brun, avec taches et traits blancs : antennes annelées de brun et blanc ; palpes également ; le troisième rameau inférieur alternativement brun, blanc et roux. Premières ailes : l'intersection des deux rameaux est blanche, bordée de noirâtre en dedans ; la côte est noire vers le sommet, excepté vis-à-vis les taches, où elle est blanchâtre, ainsi qu'à l'extrémité apicale. La frange est blanche à l'extrémité inférieure du

rameau supérieur et coupée d'un trait noirâtre, un peu en avant de la première raie blanche transversale ; plus loin, et jusqu'à l'intersection des deux rameaux, elle devient d'abord brune, puis roussâtre. Au deuxième rameau, la frange est brune en dessus ; à l'extrémité, qui est curviforme, elle est blanche ; à la partie inférieure, elle est d'abord d'un brun noirâtre, puis blanchâtre, et enfin roussâtre vers la base. Sur la portion blanchâtre, on remarque deux dents noires, dont la première (l'extérieure) est bordée de blanc en avant, l'autre entourée de blanc des deux côtés. Secondes ailes : les deux rameaux supérieurs sont d'un brun-roussâtre uni, avec la frange brune tout autour, excepté vers l'extrémité inférieure ; le second rameau est d'une égale largeur jusqu'aux trois quarts de sa longueur, là il devient plus étroit et se termine d'une manière presque aiguë. Le troisième rameau est d'un brun-roux à la base ; le second tiers est blanc ; le dernier tiers est roux, bordé d'écaillés noires en dessus et en dessous, avec l'extrémité rousse.

4° MILLIERIDACTYLA Brd., Millière. — Envergure 20-21 mill. (Pl. 2, fig. 9).

Cette espèce que mon ami M. Millière a capturée dans les environs de Lyon, que j'ai crue inédite et que j'ai désignée par son nom, rappelle, au premier aspect, *Baptodactyla* Z. (*Leucodactyla* Kol. sup. suivant H.-Sch.) : en l'examinant attentivement, voici en quoi on voit qu'elle en diffère. D'abord, les deux branches de l'aile supérieure sont moins écartées, la division étant moins profonde ; les branches de l'aile inférieure diffèrent également : 1° en ce que la première est plus patuliforme ; 2° la seconde paraît un peu ensiforme ; la couleur des trois branches est un brun uniforme et peu foncé, et non, comme chez *Baptodactyla*, une couleur grise assez claire. La première branche supérieure, porte bien un trait noir transversal à la division des deux branches ; puis un trait ou point, de même couleur, entre le trait et la base de l'aile ; mais la première branche est plus large et arrondie chez *Millieridactyla* que chez *Baptodactyla*, ou elle est plus aiguë et resserrée ; à moitié distance de la division à la frange, on voit une bande brune, oblique, qui descend de la côte vers la division, venant s'appuyer sur un trait noir : cette bande brune est entourée de blanchâtre en avant et en arrière ; le fond général étant d'un gris granuleux. La seconde branche porte seulement deux petits traits longitudinaux noirâtres, placés un peu plus loin que la division, et entourés d'une éclaircie blanchâtre. La frange de la seconde branche est précédée d'une série de petits points noirs ; elle est d'un gris-brun, à la première branche, qui est dessus, avec le bas, noirâtre.

Cette espèce tient le milieu, pour la couleur et le dessin, entre *Zet-*

terstidactyla et *Plagiodactyla*. Elle a la forme d'ailes de *Copnodactyla*, c'est-à-dire que les supérieures ont les deux divisions peu longues et non falquées ; les inférieures ont la première division patuliforme, la seconde ensiforme à l'extrémité et la troisième simple et grêle ; sans aucunes dents ou épines ni aux unes ni aux autres.

Les ailes du dessus sont brun assez foncé à la base, tirant un peu sur le roux au bord inférieur, s'éclaircissant en blond et même en blanchâtre depuis le milieu jusqu'à l'extrémité du second rameau. L'intersection est marquée d'une lunule noire, dont la concavité est tournée vers la base ; cette lunule est surmontée d'une tache blanche assez large, qui s'appuie à la côte, et qui est elle-même bordée à gauche et à droite par deux taches d'un brun foncé, dont l'externe est cunéiforme, et dont l'interne, arrêtée très nettement du côté de la pointe apicale, se mêle de l'autre côté avec la couleur du fond. L'extrémité de l'aile, depuis la tache brune cunéiforme, est d'un gris blanchâtre réticulé de points bruns ; mais la portion qui touche la tache est presque blanche. La côte, qui est brune jusqu'à la première tache blanche costale, devient blanche elle-même depuis là jusqu'à l'extrémité. La portion de l'aile qui avoisine la frange, depuis la lunule noire, est réticulée d'écailles noires et blanches. On remarque un point noir au milieu de l'aile, entre la lunule et la base. Les deux nervures supérieures sont indiquées par deux raies blanchâtres, depuis ce point *médian* jusqu'à la lunule noire, dont l'inférieure est bordée de noirâtre en dessous. Le second rameau porte, au-dessous et un peu en avant de la lunule *intersectionale*, deux traits noirs qui viennent s'appuyer extérieurement sur une éclaircie blanche. La frange du second rameau est d'un brun-roux jusqu'à l'angle inférieur, où elle porte un rudiment de liseré noir externe ; depuis là, elle devient blanche, et elle est précédée de points noirs. Celle du rameau supérieur est également blanche, précédée aussi de points noirs, avec une petite touffe de poils noirs à l'angle inférieur. Enfin, l'on distingue encore trois ou quatre petits points noirs, placés contre la côte supérieure, entre la tache brune cunéiforme et la pointe apicale.

Les ailes inférieures sont d'un brun-roux, avec la branche de même couleur, ou un peu plus claire.

Le dessous des ailes supérieures est de couleur fauve, avec l'extrémité grisâtre, une tache blanchâtre à la côte, vis-à-vis l'intersection des deux rameaux ; puis deux ou trois points noirs marginaux précèdent la frange à chaque division, comme en dessus. Les secondes ailes ont le rameau du milieu totalement fauve, ainsi que la frange ; la moitié externe du premier est d'un jaune ocreux-pâle, et le troisième entièrement de cette dernière couleur, avec la frange un peu roussâtre.

Le point noirâtre qui se voit en dessus à l'intersection est légèrement indiqué en dessous par une tache brune peu arrêtée.

Les antennes sont d'un brun-noirâtre, avec la naissance blanchâtre en dessous. Les palpes sont d'un jaune ocreux-pâle avec l'extrémité blanchâtre. La tête, le corselet et les épaulettes sont d'un gris mêlé d'écaillés blanchâtres. L'abdomen offre des raies longitudinales qui sont alternativement d'un brun-clair et d'un jaune-ocreux pâle ; la raie médiane qui est couleur d'ocre, est bordée de blanchâtre en dessous du corselet, à droite et à gauche. En outre, chaque intersection porte quatre petits points noirs (deux de chaque côté).

Je crois que M. Millière avait pris au mont Pila, près de Lyon, cette charmante espèce, qui paraît rare, et dont il n'avait qu'un individu, celui d'après lequel j'ai fait le dessin de cette figure.

5° PTEROPHORUS BAPTODACTYLA Z., II.-S., 39, Brd. Class. des Tinéides. (Pl. 2, fig. 10).

Cette espèce remarquable a été prise dans les environs de Lyon, par mon ami M. Millière ; il m'a communiqué l'exemplaire d'après lequel j'ai fait cette figure, qui diffère légèrement de celle de Herrich-Schæffer, n° 39. Ces quelques différences, qui sont probablement locales, ne peuvent influencer sur la forme qui est identique et bien distincte. Les deux bandes qui bordent la seconde branche supérieure, qui est blanche, sont presque noires dans la figure donnée par Herrich-Schæffer ; dans l'exemplaire provenant de Lyon, elles ne sont que brunes ; en revanche, la teinte générale de celui-ci est un brun peu intense, tandis que la couleur du n° 39 d'Herrich-Schæffer, est d'un gris assez clair ; mais on retrouve les traits noirs et blancs dans les deux individus.

Dans son catalogue, Duponchel a omis de citer cette espèce, que j'ai enregistrée dans la classification des Tinéides. Herrich-Schæffer pense que c'est *Leucodactyla* de Kollar.

On ne sait rien sur les premiers états de ce Pterophore, pas plus que sur les autres espèces précédentes.

Je comptais publier une sixième espèce inédite, *Albodactyla*, recueillie à Hyères, par mon ami M. Millière ; mais cet entomologiste vient de publier ce Lépidoptère ; ainsi je ne puis donner, comme nouveaux, les détails qui concernent cette espèce. Du reste, M. Millière a décrit sous tous les états ce *Pterophorus* dans les mémoires de la Société Linnéenne de Lyon, et l'on trouve dans ce travail plusieurs faits intéressants sur plusieurs espèces peu ou mal connues.

ÉTUDES SUR LE GENRE LITHOSIA.

Par M. GUENÉE.

(Séance du 12 Décembre 1860.)

La Lépidoptérologie a fait chez nous, en ce qui concerne l'étude et la détermination des espèces européennes, des progrès considérables depuis vingt-cinq ans, et l'on peut dire que les collections bien nommées qui étaient, en France, de rares exceptions, sont maintenant devenues la règle : néanmoins, quelques familles et genres difficiles résistent encore à cet incontestable progrès, et font tache même dans les collections les mieux déterminées. La Société a appelé, avec raison, l'attention sur les genres *Syrichtus*, *Eupithecia*, et sur la famille des Zygénides. Je viens lui signaler aujourd'hui un genre non moins difficile et d'autant plus perfide que chacun, croyant le connaître à fond, néglige de l'étudier comme il devrait l'être. Il en résulte que le genre *Lithosia* est non seulement un de ceux où les déterminations sont le plus souvent inexactes, mais aussi dont la synonymie est la plus incorrecte, deux défauts qui proviennent de la même cause : l'extrême ressemblance des espèces entre elles.

J'ai donc cru rendre service à mes collègues, en leur offrant une notice monographique de ce genre, dont j'élaguerai toutefois les espèces qui n'offrent aucune difficulté comme *Quadra*, *Rubricollis*, *Muscerda*, etc. Pour éviter les longues descriptions qu'on lit peu chez nous, qu'on ne traduit guère chez nos collègues étrangers, j'ai donné des diagnoses latines où j'ai tâché de résumer, aussi exactement que le permettent les nuances souvent bien délicates qui séparent ces espèces si voisines, les caractères distinctifs de chacune d'elles.

Il serait superflu de faire une histoire détaillée du genre *Lithosia*, chacun connaît ces Lépidoptères allongés et aplatis dont les ailes inférieures, plissées comme celles des *Crambus*, en ont imposé à Latreille lui-même, qui les plaça, dans sa méthode, auprès des Tinéites, rapprochement purement superficiel. Il n'est point de chasseur, si novice qu'il soit, qui n'ait vu voler au crépuscule, dans les bois ou autour des lumières qui les attirent en grand nombre, ces lourdes Lithosides qui viennent s'abattre brusquement dans le filet, et qui croyant d'abord à la capture d'une grande Géométre, ne se soit maintes fois figuré l'avoir manquée, s'il n'a pas visité attentivement les plis de la gaze qui l'ont pour ainsi dire escamotée.

On sait aussi que toutes leurs chenilles vivent de lichens ; mais cette ressemblance dans leur nourriture n'entraîne pas, il s'en faut bien, celle de leurs mœurs. Ainsi on trouve abondamment celles de *Complana* et *Plumbeola* dans les feuilles sèches accumulées en plein soleil au pied des chênes, dans les endroits les plus chauds et les plus abrités, en compagnie de celles des Lithosides *Mesomella* et *Rosca*. Celle de *Griscola* préfère les lieux humides et ombragés. Celles de *Rubricollis* et d'*Unita*, si voisines l'une de l'autre malgré la différence des insectes parfaits, se tiennent sur les branches des chênes. Celles de *Palleola* et d'*Arideola* se collent le jour sur les rochers et grimpent le soir et le matin sur les graminées. Celle de *Caniola* passe sa vie sur les tuiles des toits. Il est difficile, comme on voit, de joindre des habitudes aussi différentes à une nourriture aussi uniforme.

Les *Lithosia* exotiques ressemblent extrêmement aux nôtres dont elles partagent tous les caractères, en sorte qu'on pourrait facilement les prendre pour des indigènes. J'aurais pu en décrire quelques nouvelles, mais n'en possédant pas un très grand nombre, j'aime mieux laisser le terrain entièrement vierge, pour en rendre l'exploitation plus facile à celui qui viendra plus tard le mettre en œuvre.

J'ai dû changer quelques noms, et des mieux enracinés dans nos collections françaises. On me pardonnera ces actes de justice, quand on verra que les noms anciens que j'ai rétablis, se trouvent tous valoir mieux comme signification, que ceux qu'on leur avait substitués. C'est une bonne fortune qui n'arrive pas toujours au droit, d'ailleurs incontestable, de la priorité.

1. LITHOSIA CEREOLA Hb.

Hb. 99. — Her.-Sch. p. 158.

Habitus fere Setinæ. Alæ anticæ subtriangulares, aurco-luteæ, costa vividiorè, recta, dilata ; subtus disco nigricante, margine latissime luteo. Alæ posticæ in hoc genere angustæ, subtrigonæ, utrinque pallide-luteæ. Thorax pectusque nigra, fronte, humeris, collareque croceis. Abdomen nigrum, ano, ventre, tibiisque posticis pallide luteis. — Famina nullò minor, alis angustioribus, segmentis posticis utrinque croceis.

Cette espèce est tout à fait intermédiaire entre le genre *Setina* et la *Lithosia Unita*. Elle n'a point la coupe des autres Lithosies, ses ailes supérieures étant proportionnellement plus larges, et les inférieures beaucoup moins développées. Les unes et les autres ont une forme beaucoup plus triangulaire, et la côte des premières ne présente aucune trace de la courbure qu'on remarque avant l'apex chez toutes les Lithosies et surtout chez l'*Unita*. J'ajoute que les écailles sont fines et comme velues,

ce qui rend les ailes beaucoup moins opaques que dans tout le reste du genre.

Elle paraît encore peu connue. La figure de Hubner donne une très bonne idée de la forme des ailes, mais elle exagère le disque grisâtre des supérieures qui, en réalité, n'existe qu'en dessous et ne s'aperçoit en dessus que par transparence. Je l'ai reçue de M. Staudinger qui l'a prise en Laponie, mais il paraît, d'après M. Herrich, qu'elle habite aussi l'Allemagne et l'Autriche.

Nota. Cette curieuse espèce porterait certainement à douter de la validité du genre *Setina*, tant elle paraît intermédiaire entre ce genre et les *Lithosia* proprement dites; mais, indépendamment de plusieurs caractères de détail, il en est deux qui me paraissent les séparer d'une manière décisive. Le premier se trouve dans la nervulation qui est extrêmement différente dans les deux genres, et sans entrer à ce sujet dans des détails qui ne seraient pas ici à leur place, et pour me borner à l'aile inférieure, je dirai que les *Lithosia*, y compris celle qui nous occupe, n'ont que trois nervules à la médiane, tandis que les *Setina* en ont quatre, mais il faut une certaine attention pour découvrir les deux premières, qui naissent de la même tige et si près du bord, qu'elles forment pour ainsi dire, avec lui, un triangle équilatéral.

Le second caractère, sur lequel j'insisterai davantage, parce qu'il n'a été signalé jusqu'ici, je crois, par personne, est bien plus curieux et mérite d'attirer l'attention des anatomistes. Il consiste en une vésicule proportionnellement énorme, placée sur le côté externe du métathorax et recouvrant toutes les cavités adjacentes d'une pellicule parcheminée, transparente et divisée dans son milieu, au moins après la mort de l'insecte, par un sillon longitudinal. Cette singulière ampoule est tellement visible au premier coup d'œil, qu'il est inconcevable qu'elle ait échappé à l'attention de tous les auteurs qui ont écrit sur les Lithosides et surtout de M. Boisduval, qui a créé le genre *Setina* (1). Elle ne manque pas, du reste, d'analogues dans les familles voisines. On remarque chez une foule de Callimorphides deux vésicules à la base de l'abdomen, mais d'une tout autre nature et recouvertes d'écailles. M. De Villiers a signalé dans nos Annales et M. Goureau a étudié après lui, chez la *Chelonia Pudica*, un organe que ce dernier dit être une dépendance de la hanche et qui a la plus grande analogie avec celui que je signale ici. Il paraît que l'in-

(1) Je dis créé parce que s'il est vrai que le genre *Setina* appartient à Schrank qui l'a établi dans sa *Fauna Boica* (tome II, 2^e partie, page 165), ce dernier n'en peut revendiquer que le nom puisqu'il renferme chez lui notre famille des Lithosides tout entière, en sorte que c'est M. Boisduval qui a réellement opéré la séparation des *Setina* et des *Lithosia* proprement dites.

secte en question produit à l'aide de cette espèce de timbale une véritable stridulation. Il me reste à étudier les *Setina* sur le vif, pour m'assurer si cet organe a une destination semblable, et c'est ce que je ne manquerai pas de faire. Quant à présent, il suffit à mon sujet de l'avoir signalé comme un caractère de la plus grande valeur pour la séparation du genre *Setina*.

2. LITHOSIA UNITA.

Le manteau jaune Geoff. II, p. 192 (1762). — Engr. 219 *a, b, c.* = *Unita* Wien-Verz. C-2. — Esp. pl. 93, fig. 6-7. — Bork. 80. — Fuess. Neu. Mag. II, p. 212. — Schr. 1505. = *Aurcola* Hb. 98. — God. p. 395, pl. 40, fig. 5. — Ochs. III, p. 140. — Bdv. Icon., p. 107, pl. 58, f. 2. — Steph. p. 94, pl. 18. — Wood. 96. — Frey, pl. 380, fig. 3. — Herr.-Sch. p. 158. = *Luteola* View, n° 4. = *Aurantia* Haw. p. 147, n° 5.

Alæ anticæ vivide ochraceæ, unicoloræ, costa valde convexa; subtus atro-griseæ, margine luteo, vittaque costali usque ad medium (in marc) lutea. Alæ posticæ dilutiores, utrinque immaculatæ. Thorax vivide ochraceus; abdomen griseum, ano luteo; corpore subtus pedibusque nigris. Fœmina paulo minor.

C'est une des plus répandues et elle habite à peu près toutes les contrées de l'Europe. Elle se trouve en mai dans les bois chauds et élevés, sous les feuilles des arbres, d'où on la fait partir en battant.

La chenille a quelques rapports avec celles de *Quadra* et *Rubricollis* et est aussi légèrement aplatie en dessous, avec des poils moins longs que chez ces deux espèces, mais bien plus que chez *Complana*, *Caniola*, etc., surtout sur les côtés. Elle est d'un gris-jaunâtre marbré de vert sale, avec les points verruqueux ordinaires, les postérieurs plus gros, d'un jaune orangé, la vasculaire noire, les sous-dorsales sinueuses, formées par l'accumulation de marbrures noires. Sur les 2^e, 3^e, 7^e et 11^e anneaux, les trapézoïdaux sont salis de noir et éclairés postérieurement par une tache dorsale blanchâtre. Elle vit en août sur les lichens de différents arbres.

Cette Lithosie est bien l'*Unita* de tous les anciens auteurs, nom très juste et qui rappelle très heureusement le caractère qui, joint à la forme de ses ailes supérieures, la fait reconnaître au premier abord. C'est donc un très grand tort qu'on a eu de transporter son nom à une autre espèce, et je crois que c'est justice à tous égards de le lui rendre, sans trop se préoccuper du trouble momentané que cette restitution apportera dans les collections. On verra, d'ailleurs, que le nom d'*Unita* n'était pas appliqué d'une manière bien uniforme.

3. LITHOSIA PALLIFRONS Z.

Zell. Entom. Zeit.

Parva. Alæ anticæ vivide ochraceæ, unicolores, costa post medium convexa; subtus atrogriseæ, vittis costali et marginali, fimbria vix latioribus, luteis, costa basi nigricante. Alæ posticæ margine interiori late nigricante, nervis concoloribus, costa subtus tenuissime lutea. Corpus luteum, pectori segmentisque 5 abdominis griseis.

J'ai reçu cette nouvelle espèce de la Silésie et déterminée par M. Zeller lui-même. Depuis, je l'ai prise à Bourg-d'Oisans en juillet. Elle paraît n'habiter, dans nos montagnes, que des hauteurs secondaires, car à La Grave et au Lautaret, elle est remplacée par la *Luteola*.

On la distinguera de *Luteola* par sa tête jaune, et les nervures des secondes ailes concolores, etc., et de *Pygmaeola* par le thorax entièrement jaune, la teinte des ailes presque aussi vive que chez *Luteola*, la coupe des ailes inférieures, qui paraît un peu moins triangulaire chez le ♂. Néanmoins, certaines de ses variétés se rapprochent tant de la *Pygmaeola*, qu'on ne sera bien sûr de la validité de *Pallifrons*, que lorsqu'on connaîtra les premiers états.

4. LITHOSIA MARCIDA MANN.

Wien. Ent. Mon. 1859, p. 94.

Je n'ai vu de cette nouvelle espèce qu'un seul individu, et si mauvais, que je n'ose en donner de description, et que je ne puis même bien déterminer sa place. Selon M. Mann, elle serait voisine de la *Pallifrons*.

Il l'a trouvé en juin, sur des chardons, en Sicile.

5. LITHOSIA LUTEOLA W.-V.

Wien.-Verz. C-3. — Bork. 81. — View. n° 4 (Var.). — Schr. 1508. Hb. 92. — Ochs. p. 138. — Frey. 380, fig. 4. ? — Bdv. ic. p. 106, pl. 58, fig. 1. — Dup. Supl. p. 28, pl. 2, fig. 4. — Herr.-Sch. p. 158, n° 14. = *Lutarella* Clerck, pl. 4, fig. 9? — Linn. S.-N. 355??. = *Lutosa* Esp. pl. 93, fig. 8-9. = Le Jaunet Engr. 300 a, b, c.

Parva, saturate ochracea. Alæ anticæ unicolores angustæ, æquilatæ, costa recta; subtus nigra, marginibus interno et terminali dimidioque costæ luteis, atomis nigris conspersis, præsertim margine interno. Alæ posticæ anticis concolores, margine interno nigro, quasi bifido, nervorum parte anteriori nigerrimo. Caput nigrum. Thorax luteum, collare, dorso, humerumque medio nigris. Abdomen anticæ nigrum. — Fœmina minor.

Autriche, Allemagne, Hongrie, Pyrénées, Alpes françaises, en juillet. Cette petite espèce habite surtout dans les forêts de sapins. J'en ai pris deux individus à La Grave (Hautes-Alpes) en 1858. Ce sont, je crois, les premiers qui aient été trouvés en France.

M. Herrich-Schæffer l'a confondue avec la *Vitellina*. Il est cependant bien facile de l'en distinguer, ainsi que de toutes les espèces voisines, par son front noir et les deux principales nervures des secondes ailes de la même couleur, qui se détachent même sur le gris noir du fond, et se prolongent sur les deux nervures supérieures en formant une petite fourche.

Il n'est rien moins que certain que la *Lutarella* de Linné se rapporte ici, puisqu'il dit positivement que les ailes sont sans taches en dessus ; cependant il cite la figure de Clerck qui, au contraire, représente le disque des ailes inférieures entièrement noir. On ne saurait donc lui rendre avec certitude le nom des anciens auteurs.

Var. A. — Plus grande. Partie noire des ailes inférieures beaucoup plus large, occupant la moitié de ces ailes, en dissimulant ainsi la fourche des nervures supérieures. — Prusse.

6. LITHOSIA PYGMEOLA Dbd.

Dbday Zool. 1914. — Wood Supl. 1691. — Bdv. Icon. p. 105, pl. 57, fig. 9 (non 10) (1834). — Dup. Supl. p. 30, pl. 2, fig. 5. = *Luteola* Frey, pl. 380, fig. 4 ?

Parva. Pallide straminea. Alæ anticae unicolores, basi paulo angustiores, costa vix convexa; subtus griseo-nigra, fimbria, vitta terminali fimbriæ latitudine costæque dimidia parte luteis. Alæ posticæ subirigonæ, primoribus concolores, dimidio anteriori nigro-grisæ. Caput luteum. Thorax abdomenque luteo-grisæ, ano stramineo. — Fæmina minor, alis brevioribus plus minusve griseo lotis, costa tunc mere straminea.

France, midi de l'Angleterre, dans les bois secs et sablonneux, en juin et juillet. Jamais très abondante. Je la prends aux environs de Châteaudun et autour de Paris, à Herblay (Seine-et-Oise).

Le mâle varie peu, mais il n'en est pas de même de la femelle, qui est tantôt de la même nuance que lui, et tantôt lavée de gris sur toutes les ailes supérieures. J'en ai vu du même ton que chez *Arideola*, mais alors la côte reste toujours d'un jaune paille. Elle varie aussi beaucoup pour la taille. On en rencontre de très petits individus, surtout en Angleterre.

Je ne vois pas de différence entre les exemplaires d'Angleterre (j'en ai 18 sous les yeux) et les nôtres. Cependant, chez quelques individus, la

teinte noirâtre des ailes inférieures s'étend davantage que chez ceux du continent.

Je crois avoir trouvé la chenille de cette petite Lithosie, qui serait d'un gris terreux presque sans dessins ; mais je n'ai pu obtenir le papillon. Elle se trouve sous les pierres, dans les bois secs et pierreux ou sablonneux. Le papillon quitte peu ces localités et reste presque toujours à terre. M. Doubleday me mande qu'on le prend sur les côtes du comté de Kent, dans une localité où croit abondamment le *Lichen fusco-ater* qui sert probablement de nourriture à la chenille.

Il n'est pas facile de décider, sur la figure et la description de M. Boisduval, si sa *Vitellina* ♂ se rapporte à la présente espèce ou bien à la *Pallifrons* ; et, quoique le nom de *Vitellina* soit un peu antérieur à celui de *Pygmaeola*, j'ai cru devoir adopter le dernier, qui ne laisse pas de prise à la confusion. (Quant à la ♀ de cette *Vitellina*, il est très certain qu'elle ne se rapporte ni à l'une ni à l'autre).

J'observe enfin que, malgré les différences que j'ai signalées à l'article *Pallifrons*, malgré la forme des ailes supérieures et la couleur du thorax entièrement pur chez la *Pallifrons*, tandis qu'il est toujours plus ou moins souillé de gris chez la *Pygmaeola*, ces deux espèces semblent parfois se fondre par des individus un peu indécis. Il sera donc sage d'attendre la découverte des premiers états, pour les considérer comme définitivement distinctes l'une de l'autre.

7. LITHOSIA PALLEOLA Hb.

Hb. 221. = *Gilvcola* Och. III, 137. — Treits. Supl. x, p. 166. — Bdv. Ic. p. 104. — Dup. Supl. p. 34, pl. 3, fig. 1. = *Unita*, Bdv. Icon. p. 103, pl. 58, fig. 3. — Herr.-Sch. p. 157.

Major. *Alæ anticae valde oblongae, æquilatae, costa in medio paululum convexa, pallide stramineo-ochraceae, costa tenuissime fulva, apice fimbriatae luteo tinctis; subtus griseae, vittula costali margineque late luteis. Alæ posticae ochraceae, anticis paulo vividiores, margine interno vix griseo, diluto, subtus obscuriore. Caput et collare lutea; abdomen ochraceum lateribus anoque vividioribus, dorso griseo subtiliter tincto. Antennae basi vividè luteae.*

Autriche, Hongrie, quelques parties de l'Allemagne, Alpes et Pyrénées. en juillet.

C'est cette espèce qui est désignée, dans la plupart des collections, sous le mauvais nom d'*Unita*. Elle est très bien figurée dans Hubner, sous celui de *Palleola*, et je ne puis m'expliquer pourquoi Ochsenheimer lui a imposé un nouveau nom, et surtout pourquoi tous les autres auteurs l'ont suivi.

C'est la plus oblongue de toutes les Lithosies.

La chenille vit en juin et juillet sur les lichens qui croissent sur les rochers dans les montagnes. On la trouve le matin grimpée sur les tiges de graminées les plus voisines de ces roches, et quand le soleil vient la déloger, elle s'applique contre leur partie ombragée. Elle est d'un joli gris de lin, avec les verrues et leurs poils concolores. Les vasculaire et sous-dorsales sont noires, un peu interrompues; et, de chaque côté de la première, on voit des linéaments noirs, surtout dans l'incision. Audessus de chaque trapézoïdal postérieur est une tache ovale orangée. La stigmatale est large, marquée de taches orangées inégales et surmontée d'une ligne noire interrompue. Les pattes sont d'un blond jaunâtre et la tête noire ou brune.

Cette chenille, comme la plupart de ses congénères, croît très lentement et vit presque de rien. Je l'ai vue parfois manger des plantes, et notamment du *Genista purgans*, entre les touffes duquel elle se réfugie souvent, dans les Pyrénées où elle est très commune. Je l'ai retrouvée dans les mêmes conditions, dans les Alpes, notamment à Bourg-d'Oisans.

Var. A. UNITA Hb. 93.

Ailes supérieures entièrement d'un ochracé vif, presque du même ton que chez *Unita (Aureola)* unicolores chez le ♂, très légèrement teintées de grisâtre sur le disque chez la ♀.

Hongrie.

Pour les Entomologistes qui veulent nommer cette Lithosie *Unita*, cette variété doit être le type de l'espèce, puisque c'est elle que Hubner a figurée le premier sous ce nom. Elle est beaucoup plus rare que la *Palleola* typique, et n'existe que dans peu de collections.

Var. B. PETREOLA. — *Aridcola* Herr.-Sch. 57 ?? (non 58-59).

Plus petite. La teinte paille des premières ailes entièrement lavée de gris soyeux, excepté sur la frange et sur la côte. Liseré fauve encore plus vif et tranchant nettement sur la couleur pâle de l'insecte. Teinte grise des ailes inférieures s'avancant presque jusqu'à la moitié de l'aile. Thorax entièrement gris. Tête et collier d'un jaune vif.

Élevée au Vernet (Pyrénées-Orientales).

La chenille que j'ai décrite ci-dessus, est celle qui m'a donné cette variété.

Var. C. ARUNDINEOLA. — *Unita* Dup. Sup. p. 20, pl. 4, fig. 7.

Un peu plus petite que le type et à ailes peut-être encore plus étroites. Tout l'insecte d'un blanc ochracé avec tous les bords des ailes seule-

ment un peu plus jaunes. Point de teinte grise aux secondes ailes de part ni d'autre. Les quatre ailes parfaitement concolores, ainsi que la tête et le collier.

Je n'ai que deux ♀ de cette variété, et je ne puis me rappeler d'où elles me viennent. La figure de Duponchel les représente bien, mais il ne faut pas en conclure qu'elles aient été trouvées près de Chartres, comme il le dit dans sa note page 21. La *Palleola* est, je crois, tout à fait étrangère à nos départements du centre et Duponchel l'aura confondue avec la *Caniola*.

Nota. M. Rambur a figuré dans son catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie, pl. II, fig. 3, une nouvelle *Lithosia* qu'il nomme *Flaveola*, et qui paraît très voisine de la *Palleola*, mais comme il n'a point publié de texte, il m'est impossible de dire en quoi elle en diffère.

8. LITHOSIA BECKERI Men.

Menetriès in litt.

Alæ anticæ elongatæ, æquilatæ, costæ vix convexa, margine rotundato, supra pallidissime stramineæ, unicolores, subtus griseo-nigræ, vittulis costali et terminali vix latitudine fimbriæ, stramineis. Alæ posticæ supra albo-stramineæ, nervis anticis pallide griseis; subtus vitta subcostali grisea. Thorax antennæque stramineæ, capite collareque vix ochraceis. Abdomen albo-stramineum, pilis dorsalibus subgriseis.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette nouvelle espèce, et je le dois à la bienveillance de M. Ménériès. Elle me paraît très voisine de la *Palleola* et surtout de sa variété *Arundineola*, dont elle se distingue par le bord terminal des premières ailes arrondi, la couleur paille de ces ailes très pâle, parfaitement uniforme et à peine teintée d'ochracé au sommet de la côte, par le corps entier d'une teinte également uniforme, sans teinte jaune sur les côtés ni à l'extrémité de l'abdomen. Le mâle doit offrir quelques autres caractères.

Russie méridionale.

Je ne la trouve publiée nulle part, mais je lui conserve le nom sous lequel elle m'a été envoyée.

9. LITHOSIA ARIDEOLA Her.

Hering Ent. Zeit. 1844. — Frey. p. 22, pl. 494, fig. 1. — Herr.-Sch. 58-59 (an 57?). = *Unita* var. Herr.-Sch. 52-53?

Habitus Complanae at paulo minor, alisque brevioribus. Anticæ angustæ, luteo-griseæ, parum nitentes, vitta costali æquilata ochracea, costæ ipsa vividiore, fimbria nervorumque apice luteis; subtus griseæ, costæ, fimbria,

apiceque luteis, dilutis. Alæ posticæ stramineæ, margine anteriori late sed dilute, griseo, striga cellulari straminea, lineâ ante fimbriam diluta, ochracea. Caput collareque fulva. Thorax abdomenque grisea, ano lateribusque luteis. — Femina mari æqualis.

Nord de la Silésie, Poméranie, en août.

C'est de la *Complana* qu'elle se rapproche le plus, au moins par les dessins, car elle est plus petite, plus courte, d'un gris plus jaunâtre, moins plombé, moins luisant. Ses ailes sont généralement plus mates, moins épaisses et comme plus transparentes. Enfin, la côte des inférieures, largement lavée de gris et surtout l'absence du repli à celle des supérieures ne permettent pas la confusion.

Freyer représente la chenille, mais ne la décrit point. D'après sa figure, elle serait noire, parsemée de points ou taches inégales d'un gris de fer, avec une stigmatale jaune, étroite, et une large tache orangée, placée comme chez *Pallcola*. La tête d'un jaune d'ocre. Elle a des mœurs tout à fait analogues à celles de cette dernière; c'est-à-dire qu'on la trouve, en juin, grimpée sur les tiges de l'*Aira canescens* et autres graminées.

La figure 52-53 de M. Herrich, qu'il rapporte à son *Unita* comme variété, représente notre espèce, pour ainsi dire, plus exactement que celles de son *Ardeola*.

10. LITHOSIA CANIOLA Hb.

Hb. 220. — Och. iv, p. 196. — Godart, v, p. 18 (in not.) — Bdv. Icon. p. 99, pl. 57, f. 6. — Dup. Supl. p. 22, pl. 2, fig. 1 a, b. — Herr.-Sch. p. 160.

Alæ anticæ albo-griseæ, sericæ, fimbria concolori, vitta costali albidiorè, costa tenuissime fulva, versus medium convexa; subtus griseæ, margine terminali late albo. Alæ posticæ albæ, vix luteo tinctæ, margine interno levissime griseo, diluto. Caput collareque fulva. Thorax abdomenque murina, ano in mare luteo, in femina concolori.

Commune dans la France centrale et méridionale, en juin. On la rencontre dans l'intérieur des villes, des maisons, des édifices publics. Je l'ai trouvée jusque dans les galeries les plus élevées de la cathédrale de Chartres.

La chenille vit principalement, peut-être même exclusivement, sur les lichens qui croissent sur les murailles et surtout sur les tuiles des toits. Elle est d'un brun-terreux, avec une ligne vasculaire noire, et les sous-dorsales d'un orangé pâle, continues, mais étranglées dans les incisions et un peu liserées de noirâtre. La stigmatale est également orangée et

continue. La tête et les pattes sont noires. On la trouve en avril et mai. Je l'ai représentée dans l'Iconographie des chenilles de Duponchel.

Cette Lithosie ne varie pas et les individus du Midi ne diffèrent point de ceux du centre.

Il est peu probable que *Albeola* Hb. 284, se rapporte ici. Même en faisant la part de la grossièreté de la figure, il reste encore trop de différence pour qu'on puisse y reconnaître une *Caniola*.

Var. A. LACTEOLA Bdv. Icon. p. 100, pl. 58, fig. 4 (1834).

— Dup. Supl. p. 38, pl. 3, fig. 3.

Un peu plus petite. Côte, collier et extrémité de l'abdomen moins jaunes.

Corse et Sardaigne.

Non seulement cette Lithosie ne me semble pas spécifiquement différente de *Caniola*, mais c'est à peine si elle peut constituer une race bien distincte. On trouve chez nous des *Caniola* qui forment des passages très naturels.

11. LITHOSIA COSTALIS Zell.

Zeller Isis 1847. — *Mroosina* Herr.-Sch. p. 159, fig. 54-56.

Je n'ai point vu cette espèce, qui paraît voisine de la *Complana*, mais plus grande, d'une coupe un peu différente, à bande costale plus étroite, avec un liseré jaunâtre au bord interne, etc.

M. Zeller l'a reçue de Brousse et M. Herrich-Schæffer de Constantinople.

12. LITHOSIA COMPLANA Linn.

Linn. S. N. 115. F. S. 1153. — Réaum. I, p. 313, pl. 17, fig. 13-14 ? — Geoff. II, p. 191 (le manteau jaune). — Wien.-Verz. C-4. — Fab. 53. — Esp. pl. 92, fig. 8 (non 7) et pl. 185, fig. 9-11. — Bork. 77. — Engr. 301 a, c (le manteau à tête jaune). — View. n° 2. — Schr. 1507 (le ♂ seul) — Schw.-Kléem. p. 13, pl. 2, fig. 10-14. — Ochs. p. 129. — God. V, p. 17, pl. 41. — Frey. pl. 380, fig. 1 et pl. 687, fig. 1. — Dup. Supl. pl. 4, fig. 5. — Fisch.-Rosl. p. 55, 104, pl. 42. — Herr.-Sch. p. 158. = *Depressa* Wood. 101.

Ala anticæ angustæ, fere æquilatæ, costa vix medio convexa, pallide plumbeo-griseæ, sericeæ, nitentes, vitta costali lata, lutea, usque ad apicem æquilata, costa ipsa tenuissime fulva; subtus obscuriores, vitta costali integra marginque lato luteis, fasciculo versus medium costæ squamoso, plicato. Ala posticæ utrinque pallide ochraceæ, immaculatæ. Caput collareque fulva. Thorax plumbeum. Abdomen semi-griseum semi-luteum. Pedes lutei. — ♀ major, alis paulo latioribus.

C'est la plus répandue des *Lithosia* et la plus commune dans nos contrées. Elle vole abondamment, en juillet, autour des clématites en fleurs.

La chenille est très commune au premier printemps dans les feuilles sèches, où elle se retire pendant le jour. Elle est d'un brun-terreux, à vasculaire et sous-dorsales noires, avec deux séries dorsales de taches ovales ferrugineuses, éclairées antérieurement et séparées entre elles par un petit point d'un gris blanc. La région latérale est plus pâle, avec des linéaments noirs, marqués, à la place de la stigmatale, de traits fauves, isolés, très fins. La tête est noire. Elle vit sur les lichens des arbres et surtout des chênes.

Un caractère qui fera sûrement reconnaître cette espèce et dont personne n'a parlé jusqu'ici, c'est un bandeau d'écaillés grossières qui est placé sous le milieu de la côte des premières ailes et qui y forme une espèce de repli. Ce caractère n'existe que chez le mâle et ne se rencontre que chez cette Lithosie et la suivante.

La synonymie présente quelques incertitudes. Le peu qu'en dit Réaumur s'y applique assez mal, puisque, suivant lui, la tête et le corselet sont d'un jaune de *feuille morte*. — Geoffroy, qui se réfère à Réaumur, dit qu'elle est d'un *blanc gris* en dessus et en dessous. — Linné renvoie à la figure de Clerck qui représente l'*Abrostola Triplasia*. — Enfin, Hubner, qui représente bien la chenille, donne sous le même nom un papillon qui appartient à la *Plumbeola* et ne figure point celui-ci, omission très remarquable pour une espèce si commune. Ces différentes erreurs doivent sans doute être attribuées, pour les anciens auteurs, au peu de précision qui régnait dans les descriptions de leur temps, et pour le dernier, à une confusion entre les deux espèces.

13. LITHOSIA MOLYBDEOLA Gr.

Alæ anticæ angustæ, fere æquilatæ, costæ vix convexa, plumbeo-sericeæ, vitta costali angustiori, vivide fulva, ad apicem decrescente; subtus nigriores, fasciculo costali squamoso, plicato, dimidioque costæ fulvis. Alæ posticæ pallide plumbeæ, margine (plus minusve lato) ochraceo. Caput et collare vivide fulva. Thorax abdomenque plumbea, ano ochraceo. — Fæmina vix minor, obscurior, ano vix ochraceo.

Mon excellent ami, M. Henry Doubleday, m'ayant envoyé une série de Lithosies de la Grande-Bretagne pour le présent travail, je trouvai parmi ses *Comptana* deux individus qui me parurent en différer spécifiquement. Ils avaient été trouvés dans une bruyère, près de Warrington (Lancashire). Sur mon invitation, M. Doubleday pressa son correspondant de chercher

la chenille et de nouveaux individus de papillons. Sur le premier point ses recherches furent infructueuses, mais il recueillit une grande quantité d'insectes parfaits, et j'en ai sous les yeux une vingtaine qui présentent tous les mêmes caractères, et me confirment dans l'opinion que cette espèce est probablement distincte de la *Complana*. Toutefois, la question ne peut être jugée en dernier ressort que par la découverte des premiers états.

La *Molybdeola* est intermédiaire entre *Complana* et *Plumbeola*: elle a la coupe de la première et la couleur de la seconde, un peu plus luisante toutefois. On la distingue de la *Complana* par sa teinte plus foncée, la bandelette costale jaune beaucoup plus étroite et finissant en pointe avant d'arriver à l'apex, comme chez la *Plumbeola*. — Les ailes inférieures toujours fortement lavées de gris au bord interne: cette couleur s'étendant même très souvent sur toute leur surface, et ne laissant alors d'ocracé, qu'une bordure assez large, qui s'engage dans un sinus, entré la nervure médiane et l'interne. — La tête et le collier d'un jaune très vif; le thorax et l'abdomen plombés: ce dernier ne laissant de jaune qu'à l'extrémité, encore ce jaune est-il ordinairement très mêlé de gris. — La femelle surtout a à peine du jaune à l'anus. — Elle est de la même taille, ou même plus petite que le mâle.

On distinguera encore plus facilement cette espèce de la *Plumbeola*, par la coupe des ailes tout à fait semblable à celle de *Complana*, le gris aussi luisant, la bandelette costale plus étroite et plus vive, la frange teintée de gris, le collier unicolore, les ailes inférieures plombées, mais surtout par la présence du repli squameux de la côte des premières ailes.

La *Molybdeola* varie beaucoup plus que la *Complana*. Elle habite les plaines basses et marécageuses, et sa chenille vit probablement sur les lichens qui s'attachent aux tiges des bruyères ou qui tapissent les pierres dont elles sont parsemées. Nul doute qu'en la cherchant dans des localités analogues à celles du nord de l'Angleterre, on ne la retrouve en France et dans d'autres contrées de l'Europe.

14. LITHOSIA PLUMBEOLA Hb.

Albin. pl. 70 c, h (1749). — Hb. 100. — Herr.-Sch. p. 158. = *Lurideola* Zinck. — Somm. Allg. Litterz. 1817, p. 68. — Treits. Sup. x, p. 162. — Frey. pl. 637. — Dup. Gn. chenilles. = *Complanula* Bdv. ic. p. 97. — Dup. Sup. p. 15, pl. 1, fig. 4. = *Complana* ♂ Esper, pl. 92, fig. 7 (non 8). — Haw. p. 147, n° 3. — Wood. 100.

Alæ anticæ latiusculæ, costa post medium convexa, margine rotundato, saturate murinæ, vitta costali lutea versus apicem acutissima, fimbria

strigae basali luteis. Alæ posticæ ochraceæ. Caput fulvum. Collare griseo maculatum. Thorax abdomenque murina, segmento anali apud marcm, apice ani apud fæmincm, luteis.

Cette Lithosie, la plus commune après *Complana*, et même plus commune qu'elle dans plusieurs contrées, en est sans doute un peu voisine ; mais on est allé beaucoup trop loin, en disant que leurs chenilles seules pouvaient les faire distinguer. La coupe d'ailes très différente, le collier, l'abdomen, et par dessus tout l'absence du fascicule d'écaillés sous-costal, suffisent pour les séparer avec certitude.

La chenille est entièrement noire, avec une bande stigmatale d'un fauve-rouge, qui va du 3^e au 10^e anneau. Elle vit avec *Complana* et a les mêmes mœurs.

Il peut rester quelques doutes sur la figure de Hubner, qui représente le collier sans taches et la bande costale d'égale largeur. Néanmoins, je crois, avec M. H.-Schæffer, que c'est bien ici que se rapporte sa figure 100.

15. LITHOSIA GRISEOLA Hb.

Le manteau bordé. Engr. 303 *a, b, c, d* (1788). = *Griscola* Hb. 97. — Och. p. 128. — Haw. p. 147, n° 2. — Sepp. iv, pl. 16. — Frey. pl. 380, fig. 2. — Steph. p. 96. — Bdv. ic. p. 95, pl. 57, fig. 5. — Dup. Sup. p. 24, pl. 1, fig. 3. — Wood. 102. — Herr.-Sch. p. 160.

Magna. Alæ anticæ latæ, costa valdè convexa, suprâ plumbeæ, sericeæ, fimbria pallidiore, vitta costali luteo-diluta, ante apicem desinente; subtus plumbeæ, margine latissimè griseo-lutescente, vitta costali lutea, costa basi nigra; fasciculum squamosum luteum superante. Alæ posticæ griseæ, plus-minusve ochraceo tinctæ, subtus ochraceæ, margine interno griseo. Corpus plumbeum, capite anoque luteis.

Commune dans presque toute l'Europe, dans les plus petits bois, en juillet : aime les endroits frais, ombragés et même humides.

Elle varie pour la teinte, surtout aux ailes inférieures. J'ai un mâle qui les a entièrement d'un ocracé pur. Chez les individus où elles sont grises, le disque est presque toujours plus jaune, jusqu'à la disco-cellulaire qui forme alors un long trait clair. Enfin, je possède un exemplaire, dont le thorax est d'un jaune pur, sans aucune trace de gris. Il faut observer, en outre, que le collier est tantôt entièrement jaune, tantôt largement taché de gris-plombé.

La chenille est noire, avec une double ligne dorsale fauve, composée de taches irrégulières. Sur les premiers anneaux, ces deux lignes deviennent confluentes. Les poils sont beaucoup plus longs que chez

Complana. La tête est d'un noir luisant. Elle vit sur les lichens des arbres et est beaucoup plus difficile à trouver, au moins chez nous, que cette dernière.

Var. A. STRAMINEOLA Doubleday Zoolog. 1914. = *Flava* Haw. p. 147, n° 4.
— Steph. p. 95 — Wood. 99. = *Plumbcolata* Wood 103 ?

Tout l'insecte d'un jaune-paille sale de part et d'autre, sans autre mélange de gris qu'une très légère teinte sur l'abdomen et parfois sur le thorax.

Cette belle variété n'a encore été trouvée qu'en Angleterre, principalement dans les lieux marécageux. Elle est beaucoup plus rare que le type et en paraît, au premier abord, très différente; mais si on étudie attentivement les caractères organiques, la forme des ailes, le faisceau squameux qui recouvre le réceptacle du frein, la forme du corps, etc., on n'observe aucune différence avec la *Griseola* ordinaire.

Les auteurs anglais ont voulu y reconnaître la *Lithosia Flava* de Fabricius (Supl. 9.) qui me paraît plutôt être une des variétés de *Palleola*. Mais il est impossible de rien conclure d'une description aussi courte. Du reste, Fabricius dit que *Flava* habite l'Italie, nouveau motif de doute, la *Griseola* étant plutôt une espèce boréale.

16. LITHOSIA DEPLANA Esp.

Esper. p. 97, pl. 93, fig. 1-2 (1786). — Non Lin. nec Fab. — Le manteau livide. Engr. 302 a, b, c. = *Complana* Var. Schr. p. 313. — Bork. 78. = *Helvola* Hb. 95 (non Clerck). = *Helveola* Och. p. 133. — Steph. p. 94. — Wood. 98. — Frey. pl. 380, fig. 5. — Bdv. Icon. p. 102, pl. 57, fig. 8. — Dup. Sup. p. 24, pl. 2, fig. 2. — Herr.-Sch. p. 159. = ♀ *Depressa* Esp. pl. 93, fig. 3. — Bork. 79. — Och. p. 132. — Treits. Sup. x, p. 164. — Frey. pl. 380, fig. 6. — Bdv. Ic. p. 101, pl. 57, fig. 7. — Dup. Sup. p. 18, pl. 1, fig. 6. — Herr.-Sch. p. 159. = *Ochreola* Hb. 96. = *Gilvcola* Wood 97 ?

Mas : *Alæ anticae aquilatæ, margine rotundato, farinosæ, pallidè ochraceo-griseæ, vitta terminali grisea, sericea, fimbria costæque initio luteis; fasciculo subcostali squamoso propè basim. Alæ posticæ primoribus concolores, vitta latiori grisea. Caput thoraxque vividè fulva, humeris pallidè terminatis. Antennæ valde ciliatæ. — Femina valde differt, alis anticis ubique sericis, saturatè griseis, vitta costali lutea, costa convexa; alis posticis vix pallidioribus, vitta terminali deficiente.*

C'est seulement dans ces derniers temps qu'on a reconnu pour les

deux sexes d'une même espèce les *Lithosia Deplana* (*Helveola*) et *Depressa*. Elles sont, en effet, tellement différentes, qu'il était difficile de le supposer. Le mâle se distingue nettement des autres *Lithosia* par les ailes supérieures, dont les trois quarts sont revêtus d'écaillés relevées qui leur donnent un aspect farineux ou velouté; elles portent, en outre, sous la nervure sous-costale, près de la base, une petit fascicule d'écaillés encore plus développées. Enfin, ses antennes sont garnies de cils très longs et fortement recourbés. La femelle, au contraire, ne diffère en rien des autres *Lithosies* sous tous ces rapports.

La *Deplana* habite la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre et même la France, mais elle est très localisée partout. Les environs de Norwich en Angleterre et la Touraine en France sont, je crois, les deux seules localités où elles aient été rencontrées dans ces deux derniers pays.

Inutile de dire qu'il ne faut pas confondre cette espèce avec la *Deplana* de Linné et de Fabricius, qui n'est autre que le mâle de la *Quadra*, et doit ainsi être rayée du vocabulaire entomologique.

Var. A. UNICOLORA.

Belle variété femelle, dont les premières ailes sont entièrement d'un jaune d'ocre vif, uni, absolument comme chez *Unita* (*Aureola*). Les secondes ailes sont également d'un jaune d'ocre uniforme, mais plus pâle.

Elle m'a été communiquée par M. Doubleday, avec d'autres individus formant passage. Elle est absolument à la *Deplana* ce que la var. *Straminicola* est à la *Griscola*, et me fournit une nouvelle preuve à l'appui de la réunion de ces deux dernières.

Var. B. FOEMINEA.

Variété mâle, absolument de la même couleur que la femelle, et lui ressemblant à la côte près. Ailes inférieures d'un gris uni et sans apparence de bande terminale.

Prusse. Collection de M. Bellier.

Cette curieuse variété, si elle était plus commune, aurait pu prolonger l'illusion qui avait fait croire à l'existence de deux espèces.



DESCRIPTION DE QUELQUES HÉMIPTÈRES NOUVEAUX.

Par M. le Dr SIGNORET.

(Séance du 9 Janvier 1861.)

Genre ELVISURA Spin. Essai sur les Hémipt. p. 358, Gênes, 1837.

1. E. SPINOLLÆ Sign. — Long. 16 mill., larg. 9 mill. Indes. (Pl. 2, fig. 2).

L'espèce dont je vais parler ici, fait partie d'un genre peu connu jusqu'à ce jour et fondé par Spinola ; je veux parler du genre *Elvisura*, créé par lui sur un individu provenant du Sénégal, tandis que celui dont je donne aujourd'hui la figure est des Indes.

D'un noir brillant, recouvert sur la tête, le prothorax, l'écusson, et surtout sur l'abdomen, d'une pubescence d'un gris poussiéreux. Prothorax présentant des macules arrondies jaunes, et quelques-unes également sur l'écusson.

Tête épaisse, arrondie en avant, lobe médian, ne dépassant pas les latéraux ; bords latéraux faiblement sinueux, yeux peu saillants ; ocelles à égale distance des yeux et de la ligne médiane et assez rapprochés du bord postérieur ; toute la tête, en dessus, comme en dessous, est recouverte de la pubescence grisâtre dont il est parlé, moins quelques faibles portions convexes : cette pubescence enlevée laisse voir une ponctuation excessivement fine. Prothorax avec le bord antérieur droit, les latéraux à peine sinueux, le bord postérieur fortement arrondi et s'étendant sur l'écusson ; angles postérieurs obtusément arrondis ; près du bord antérieur quelques dépressions, dans lesquelles existe la pubescence grisâtre, ainsi que sur les côtés et en arrière des angles postérieurs ; sur son disque quelques petites taches arrondies jaunâtres. Écusson à extrémité acuminée, atteignant l'extrémité de l'abdomen et présentant une forte carène médiane ; de chaque côté, près des bords latéraux, des dépressions recouvertes de la même pubescence ; et sur le disque 6 à 7 petites taches jaunâtres, analogues à celles du prothorax, et vers les deux tiers une fascie jaunâtre ponctuée. Élytres débordant faiblement l'écusson. Abdomen avec un fort sillon médian, et recouvert d'une pubescence d'un gris soyeux, très abondante. Pattes courtes, épaisses, recouvertes de la même pubescence.

2. SPARTOCERA QUADRICOLLIS Sign. — Long. 25 mill. — Jurimaquas, Pérou.

D'un brun jaunâtre avec les angles thoraciques saillants, largement anguleux; le thorax formant un bord concave dentelé en avant de l'angle thoracique et postérieurement convexe; le disque antérieur incliné en avant, le postérieur horizontal et présentant en avant du bord postérieur une tubérosité transversale. Antennes courtes, le deuxième article le plus long, le quatrième le plus court.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Sp. mastia* Fab., dont elle se distingue facilement par la forme carrée transverse du disque postérieur du prothorax et par la couleur d'un brun ferrugineux uniforme.

3. SPARTOCERA TRILINEATA Sign. — Long. 18 mill. — Moyabamba, Pérou.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Sp. sculpta* Perty, mais en diffère par le thorax, moins rugueux, par les angles postérieurs moins anguleux, par la couleur d'un brun noirâtre plus uniforme.

D'un brun noirâtre, avec les bords latéraux et postérieurs du prothorax, trois lignes discoïdales, une médiane et deux latérales de chaque côté des tubercules discoïdaux, une série de macules sur les bords latéraux de l'abdomen, jaunes. Antennes avec le deuxième article le plus long, les autres à peu près d'égale longueur.

4. MOLCHINA SPINOSA Sign. — Long. 30 mill. — Jurimaquas, Pérou.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *M. compressicornis* Fab., mais en diffère par les angles thoraciques prolongés en une épine transversale recourbée en arrière, et par la tache médiane des élytres plus importante; du reste, même forme et même couleur.

5. SUNDARUS FLAVICOLLIS Sign. — Long. 20 mill. — Moyabamba, Pérou.

De même grandeur, même forme et couleur que le *Sund. regalis* Hope (*Sund. veniator* A. et S.); en diffère par la couleur uniforme du prothorax et par l'abdomen d'un beau bleu métallique avec les bords latéraux jaunes, et par la forme de la dilatation thoracique, laquelle ici a lieu dans tout le bord latéral, tandis que dans l'espèce citée elle ne comprend que les deux tiers postérieurs du bord; ici elle est plus large et moins allongée.

6. SUNDARUS ACUTUS Sign. — Long. 20 mill. — Moyabamba, Pérou.

Cette espèce se distingue facilement des précédentes par la dilatation du prothorax qui ici est en aile, finissant par un angle aigu et non arrondi

comme dans les autres; de plus, par la couleur, le prothorax d'un jaune-rougeâtre, avec trois macules antérieures noires, etc. Poitrine et abdomen également d'un jaune rougeâtre, présentant, le premier, deux macules latérales, une de chaque côté du sternum; les bords latéraux de l'abdomen noirs sur les trois premiers segments, le quatrième segment entièrement jaune excepté à la base, le cinquième présentant une large macule basilaire envahissant presque toute la surface du segment. Pattes entièrement jaunes.

Genre *HIRACIA*. Walker. Cat. of. hom. Coll. in Borneo 1857. 154.

7. *H. LACERDE* Sign. — Long. 14 mill., larg. 6 mill. — Bahia. (Pl. 2, fig. 3.)

Corps en ovale allongé. D'un brun olivâtre, ponctué sur les élytres de macules noires. Tête avec les rebords faiblement carénés, anguleux en avant, présentant sur le vertex une carène médiane, de chaque côté vers le bord postérieur une faible excavation; front avec une carène médiane faible, et une carène latérale en fer à cheval, dont les branches viennent se perdre au niveau des antennes; celles-ci très petites. Rostre atteignant à peine les jambes postérieures. Prothorax, avec le bord antérieur presque droit, le postérieur concave et présentant une forte carène médiane. Écusson tricaréné, les latéraux en fer à cheval antérieurement, près du bord postérieur un petit point enfoncé. Élytres, avec des nervures très saillantes et épaisses, avec de nombreuses anastomoses vers le bord apical, et présentant des macules noires: une formant fascie vers la base et une vers le tiers apical; en outre, de nombreux points noirs placés sur les nervures. Abdomen d'un brun jaunâtre, avec de petits points noirs latéraux, oviducte très grand dépassant les élytres. Pattes brunes, les tibias postérieurs présentant 4 épines externes, sans compter celles du sommet des tibias, au nombre de 6 à 7.

8. *H. WALKERI* Sign. — Long. 7 mill., larg. 3 mill. — Indes. (Pl. 2, fig. 4.)

D'un gris jaunâtre, avec deux macules noires sur les élytres. Tête faiblement anguleuse en avant, présentant une carène médiane sur le front. Vertex creusé en gouttière, avec les bords fortement carénés, bord postérieur concave. Prothorax anguleux, arrondi en avant, présentant un grand nombre de petites tubérosités le long du bord antérieur et sur son disque, et une impression médiane transverse. Écusson faiblement tricaréné. Élytres avec les nervures sans anastomoses, mais faiblement réticulées dans l'intervalle. Abdomen jaunâtre, plus court que les

élytres. Pattes jaunes, très longues; les tibias postérieurs offrant aux côtés externes 7 épines, ce qui différencie surtout cette espèce de celle de M. Walker.

GENRE ACROMETOPUM Stål. Af. K. Vet. Akad. (1853).

9. ACROMETOPUM SENEGALENSE Sign. — Long. 4 mill., larg. 2 mill. à peine. — Sénégal. (Pl. 2, fig. 5.)

Je viens ajouter une nouvelle espèce à ce genre intéressant, ce qui, avec celle décrite déjà par moi dans ma Faune des Hémiptères de Madagascar, Ann. Soc. 1860, et celle de M. Stål, la *costatipenne* de Caffrerie, porte à trois le nombre des espèces.

Globuleux, d'un gris jaunâtre. Tête arrondie en avant; vertex faiblement caréné sur les côtés et une carène médiane à peine visible; front à 4 facettes, avec une carène médiane et une circulaire de chaque côté: lesquelles sont réunies au sommet. Prothorax très étroit, tricaréné. Écusson grand, tricaréné. Élytres avec des nervures saillantes, faiblement ponctuées de noir; vers le bord externe une macule noire. Abdomen brunâtre. Pattes brunâtres, maculées de jaunes; les tibias aplatis, à peine dilatés; les postérieurs présentant deux épines au côté externe.

Cette espèce offre des différences qui pourraient paraître suffisantes à d'autres auteurs pour former un genre, mais je trouve que la création d'un genre nouveau, lorsqu'il n'y a pas nécessité, ne fait qu'embrouiller et rendre de plus en plus difficile l'étude de l'histoire naturelle, aussi ne saurais-je approuver la manie, oserais-je dire, de quelques auteurs allemands, qui bientôt créeront autant de genres qu'il y aura d'espèces, comme on peut le voir dans quelques ouvrages récents sur les Hémiptères.



ESSAI
sur la
FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
(BALADE)

Et des îles des Pins, Art. Lifu, etc.

Par le Révérend Père MONTROUZIER.

HÉMIPTÈRES (1).

(Séance du 9 Janvier 1861.)

1. COLEOTRICHUS MARGINATUS Sign. — *Artensis* Montr. Mss. — Long. 14 mill., larg. 8 mill. — Nouvelle-Calédonie.

De même grandeur que le *Lycceum*, mais plus aplati et moins acuminé postérieurement. Jaune ponctué de brun en-dessus, brun noirâtre en-dessous, avec les bords latéraux jaunes. Tête plus large que longue, jaune, avec le lobe médian et la base ponctués de noir. Antennes noires, avec le second article le plus court. Rostre noir, ne dépassant pas les trochanters postérieurs. Prothorax, avec les côtés latéraux jaunes, le disque offrant des bandes obsolètes transverses, alternativement jaunes et brunes, sur le milieu une ligne médiane jaune. Écusson dépassant l'extrémité de l'abdomen, présentant également les mêmes bandes obsolètes du prothorax, alternativement brunes et jaunes, ponctuées de noir. Dessous du corps noirâtre avec les carènes sternales jaunes. Pattes noires.

2. CALLIDEA ELEGANS Montrouzier. — Long. 13 mill., larg. 7 1/2 mill.
— Lifu.

Ovale convexe. Tête bleu-noir, pubescente. Partie antérieure et côtés

(1) L'éloignement du père Montrouzier de tout centre scientifique ne lui ayant pas toujours permis de rapporter ses espèces aux véritables genres auxquels elles appartiennent et quelquefois même de connaître certains types précédemment décrits, notre collègue M. le docteur Signoret a bien voulu revoir et compléter les descriptions des Hémiptères, les classer dans leurs groupes véritables, et la plupart du temps il a pu faire ce travail avec les types mêmes de l'auteur. E. D.

du corselet jaunes. Base, côtés, jusqu'aux deux tiers de l'écusson de même couleur, ainsi que deux taches sur le limbe de ce dernier, vers le dernier tiers. Pattes jaunes. Côtés de l'abdomen jaunes. Le reste du dessus du corps, la poitrine et l'abdomen bleu-métallique. Les deux premiers articles des antennes jaunes, les suivants noirs.

La forme générale du corps rappelle la *Call. Senator* de Fabricius mais se rapproche encore plus de la *C. Basalis* Gray, dont elle pourrait, n'être qu'une variété. La tête est triangulaire, pointue, convexe, finement pointillée, marquée de deux sillons longitudinaux qui partent de l'origine du rostre, se dirigent parallèlement vers la face, semblent se perdre, reparaissent en s'éloignant vers le front et se rapprochent sur le vertex, pubescente. Le rostre est long, dépassant la troisième paire de pattes, noir. La gaine est jaune, rembrunie au bout. Les yeux sont grands, saillants; les ocelles espacés. Les deux premiers articles des antennes courts, cylindriques; le troisième un peu plus long, subaplatis; les deux derniers plus longs, égaux entre eux, aplatis. Le corselet transversal, convexe, échancré en avant, arqué en dedans à la base, saillant sur les côtés en un angle qui le partage inégalement, finement pointillé, marqué d'un O transversal derrière les angles antérieurs, est pubescent. L'écusson convexe, atténué insensiblement sur la première moitié des côtés, puis plus brusquement rétréci, tronqué au bout, offre à la base une saillie en arc de cercle, est finement pointillé, pubescent.

Quant à la coloration, elle est fort variable. Il n'y a de constamment bleu que la tête, la poitrine, l'abdomen, la base du corselet, le milieu du limbe, le bout des élytres et les derniers articles des antennes. Il n'y a de constamment jaune que les deux premiers articles des antennes, les pattes, les côtés de l'abdomen, le bord antérieur et les côtés du corselet, la base, les côtés jusqu'aux deux tiers et deux taches sur le limbe de l'écusson. Mais selon que le jaune ou le noir s'étend plus ou moins, il se forme une foule de nuances, qui font qu'on a peine à trouver deux individus d'une coloration identique.

3. SCUTELLERA GRANDIS Thunberg. — *Arrogans* Montr. Mss. — *C. scir-maculata* Leach. Miscell. Zool. Pl. 14. — Long. 12 mill., larg. 10 mill. — Lifu.

4. TECTOCORIS BANCKSI Fab. — *Scutellera* Laporte (1832). — Lifu.

Cette espèce, que j'ai minutieusement décrite avec ses variations, dans mon travail sur les insectes de Woodlark, et que j'ai trouvée à l'île des Pins, en Nouvelle-Calédonie, au nord et au sud, à l'île d'Art et enfin à Lifu, que Cuminghand a aussi, je crois, rencontrée dans le nord

de l'Australie, offre ici des teintes plutôt vertes que bleues. Elle vit sur l'*Hibiscus tiliaceus* des voyageurs qui, soit dit en passant, a les feuilles très entières et non dentées, comme le tilleul, ni comme l'espèce typique.

5. *PODOPS GEOPHILUS* Montr. — Long. 6 mill., larg. 3 1/2 mill. — Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Hollande (Coll. Signoret).

Jaune ponctué de noir, avec la tête et le bord du prothorax noirâtre.

Cette espèce, pour la forme et la taille, se rapproche beaucoup du *Podops dubius* Pal. Beauvois. Tête plus large que longue, le lobe médian plus court que les latéraux. Yeux très pédonculés. Antennes noirâtres, insérées dans une forte échancrure, le bord de celle-ci formant une dent au-dessus des yeux. Rostre jaune. Prothorax fortement tuberculeux sur le disque antérieur; celui-ci séparé du postérieur par un fort sillon. Côtés sinueux, présentant à la terminaison du sillon transverse, une petite dent et une autre à l'angle antérieur au-dessous des yeux. Angles postérieurs arrondis. Écusson atteignant presque l'extrémité abdominale, sinueux sur les côtés. Poitrine et abdomen noirs: celui-ci jaunâtre sur les bords, avec les stigmates noirs. Pattes jaunes, avec les genoux noirâtres.

6. *HETEROPUS MELACANTHUM* Boisduval. Voyage de l'*Astrolabe*, 628. — Long. 9 mill., larg. 4 1/2 mill. — Lifu.

La description de M. Boisduval (Faune Ent. de l'Océan, p. 628), me paraît exacte dans l'ensemble. Elle ne s'applique cependant pas à mon insecte dans tous ses détails. Peut-être ce dernier est-il une variété? La tête est allongée, coupée presque carrément au bout, à peu près droite, munie de deux sillons parallèles partant de la base du rostre, couverte de points enfoncés, irrégulièrement disséminés; d'un brun ferrugineux bronzé. Les yeux sont grands, saillants, arrondis. Les ocelles, placés un peu en arrière, peu visibles. Les antennes jaunes. Le rostre jaune pâle, ferrugineux au bout, dépasse à peine la deuxième paire de pattes. Le corselet étroit en avant, légèrement échancré sur les côtés, terminé latéralement par une épine droite échancrée en arrière, droit à la base, est convexe sur l'arrière, incliné à la partie antérieure. Le fond est jaune foncé, les côtés antérieurs bordés de jaune pâle, le bord antérieur plus foncé, avec quelques taches jaune pâle, les épines latérales d'un noir bleu. Il est couvert de gros points enfoncés noirâtres. L'écusson jaune foncé, couverts de points enfoncés, plus rares sur le milieu, rembrunis à la base, à l'extrémité arrondie, lisse, d'un jaune pâle. La partie coriace des élytres jaune, couverte de points enfoncés, plus serrés sur

les bords, surtout sur l'externe, à l'angle extérieur largement teint de rouge-brun. La partie membraneuse a deux taches diaphanes. Les ailes sont vert-violet, irisées. Le dessous du cou et les pattes sont d'un jaune pâle. Le reste du dessous du corps est d'un jaune-brun marbré de gris. Cette Pentatome, que j'ai décrite, mais qui n'a pas été publiée dans ma Faune Ent. de Woodlark, se trouve à Woodlark, Nouvelle-Calédonie, à Lifu. Elle vit de chenilles, de larves qu'elle tue et dont elle suce le sang.

7. *BRACHYPLATYS VANIKORENSIS* Boisduval, *Voy. Astrol.*, 627. (1832),
Pl. II, f. 6. — Art.

8. *ÆTHUS NUMEENSIS* Montr. — Long. 11 mill., larg. 6 mill. — Nouvelle-Calédonie.

Noir sur le corps. Noir-poix sur les élytres. Marginé sur le prothorax et les élytres de blanc jaunâtre.

Un des plus grands *Æthus*; se distingue de suite de toutes les autres espèces, par la bordure blanche dont il est orné.

Tête arrondie en avant, légèrement rebordée. Antennes d'un noir de poix, le quatrième article jaunâtre. Rostre couleur poix. Prothorax lisse, avec une rangée de points, transverse au milieu, et quelques petits points vers le bord antérieur. Écusson lisse, avec quelques gros points disséminés sur son disque. Élytres couleur poix, ponctuées et bordées comme le prothorax d'une ligne blanchâtre. Abdomen noir, marginé de blanc jaunâtre. Pattes noir de poix, recouvertes d'épines, les tibias antérieurs légèrement dilatés. (Signoret.)

9. *ÆTHUS LIFUANUS* (Mihi). — Long. 6 mill., larg. 4 mill. — Lifu.

D'un noir luisant. Partie membraneuse des élytres brune. La tête est arrondie en avant, rebordée, garnie de poils fauves, assez longs. Les yeux sont transversaux. Les ocelles voisins des yeux. Le corselet transversal, un peu plus étroit en avant, muni d'un petit rebord sur les côtés, lisse en avant et en arrière, pointillé inégalement sur le milieu. L'écusson est grand, échancré sur les côtés vers l'extrémité, arrondi au bout, pointillé en-dessus. La partie coriace des élytres pointillée est plus grande que la membrane; celle-ci dépasse un peu l'abdomen. Le rostre n'atteint pas la deuxième paire de pieds. Le dessous du corps est noir, lisse. Les pieds d'un rouge-ferrugineux obscur.

A terre, sous les débris de végétaux. Répand une odeur fétide. Tache les doigts en jaune (1).

(1) Cette espèce me paraît très voisine de la *letospermi* White. (Signoret.)

10. *SPUDŒUS PUNCTATISSIMUS* (Mihi). — Long. 18 mill., larg. 9 mill. — Balade.

Jaune varié de brun avec de forts points enfoncés noirs.

Tête deux fois plus longue que large ; le lobe médian le plus long, très ponctuée, excepté le lobe médian ; une ligne jaune imponctuée, partant de l'extrémité antérieure de celui-ci, se continue jusqu'à la base du prothorax. Antennes très longues, le premier article le plus petit et atteignant l'extrémité de la tête. Rostre très long, atteignant le dernier segment abdominal. Prothorax plus large que long, les côtés très sinueux les angles postérieurs aigus. Écusson tuberculeux à la base et jaune à l'extrémité ; celle-ci imponctuée. Élytres avec de larges espaces jaunes imponctués, le reste, au contraire, très ponctué. Abdomen noirâtre avec deux bandes latérales et les bords jaunes. Pattes brunes, jaunes à la base. (Signoret).

11. *SPUDŒUS FOETIDUM* (Mihi). — Long. 18 mill., larg. 9 mill. — Woodlark.

Jaune ponctué de noir verdâtre, avec deux macules, noir verdâtre à la base de l'écusson.

Tête plus longue que large, très sinuée sur les côtés, lobe médian plus long que les latéraux. Yeux très pédonculés ; vertex présentant entre les yeux deux lignes longitudinales noires. Prothorax sinueux, dentelé sur les côtés, angles postérieurs en pointe épineuse noir ; base du prothorax avec quatre larmes noirâtres, appuyée au bord postérieur. Écusson long. Élytres plus finement ponctuées. Membrane translucide, avec six fortes nervures brunes. Abdomen jaune avec deux bandes latérales noirâtres. Pattes noires, excepté à la base. (Signoret).

12. *PENTATOMA BRUNNIPENNIS* (Mihi). — Long. 9 mill., larg. 6 mill. — Lifu.

Ovale, rugueuse, verte, bout de l'écusson jaune. Partie coriace des élytres brune, excepté au bord extérieur qui est vert. Rostre dépassant la dernière paire des pieds. Milieu de l'abdomen blanchâtre.

Obs. De même grandeur que le *P. fimbriata* Fabricius, dont elle se rapproche beaucoup ; en diffère par son épaisseur plus forte et par le vert uniforme du corps. (Signoret).

13. *PENTATOMA BASIVENTRIS* Signoret. — *Inconspicuum* Montr. Mss. (Nom servant déjà pour une espèce de M. Dallas). — Long. 11 mill., larg. 6 mill. — Balade.

Jaune maculé de points enfoncés bruns, plus ou moins confluent. Abdomen noir, avec la base jaune.

Tête noire. Antennes jaunes. Rostre atteignant les jambes postérieures jaune ; les deux derniers articles plus épais et noirâtres. Prothorax très rugueux, les côtés presque droits, les angles postérieurs subépineux. Élytres plus finement ponctuées. Membrane jaunâtre, sept à huit nervures. Abdomen en-dessus présentant de chaque côté un petit point noir à la base de chaque segment, dessous noirâtre, avec une large macule discoïdale à la base et les côtés jaunes. Pattes jaunes ponctuées de noir. (Signoret).

14. PENTATOMA PUNCTUM. (Mihi). — Long. 13 mill., larg. 8 mill. — Lifu.

Verte avec la bordure antérieure du corselet jaune et une bande d'un vert pomme sur le limbe, transversale. Base de l'écusson et milieu des ailes blanchâtres. Un *petit point noir sur chaque élytre* à la jonction des parties coriace et membraneuse et à la hauteur de la pointe de l'écusson. Pieds verts. Dessous du corps fauve, avec les côtés de la poitrine et le bout de l'abdomen, verts. Rostre atteignant la dernière paire des pieds, vert ainsi que les antennes. Dessous du corps couvert de points enfoncés. Ailes dépassant un peu l'abdomen.

Cet insecte se trouve aussi à Woodlark. C'est par oubli qu'il n'a pas été décrit avec les autres Pentatomes de cette île ; mais il y offre une petite différence, étant dépourvu de points noirs sur les ailes.

15. PENTATOMA BOITARDI (Mihi). — Long. 14 mill., larg. 8 mill. — Balade (Nouvelle-Calédonie).

D'un jaune brunâtre, fortement ponctué de noir.

Tête presque noire. Yeux saillants. Antennes jaunes, les quatrième et cinquième articles les plus longs et les plus obscures, excepté à la base. Rostre long, jaune, avec le sommet noir. Prothorax rugueux avec les angles antérieurs présentant une faible expansion jaune. Bord antérieur jaune. Angles postérieurs subanguleux. Abdomen alternativement noir et jaune sur les côtés. Dessous noir, avec une macule latérale jaune sur chaque segment. Pattes brunes, jaunes à la base.

16. PENTATOMA PERROUDI (Mihi). — Long. 7 mill., larg. 4 mill. — Art.

Vert avec deux macules jaunes au dessus des angles postérieurs du prothorax.

Une des plus petites espèces ; viendrait se placer près du *fibulatum* Germar. D'un vert jaunâtre un peu plus foncé sur les élytres. Tête avec les sutures lobaires et la base noire. Antennes avec le sommet des troisième, quatrième et cinquième articles noirâtres. Rostre jaune, noir à

l'extrémité et atteignant le premier segment abdominal. Prothorax avec le bord antérieur et deux macules latérales au-dessus des angles postérieurs jaunes. Angles postérieurs obtus. Dessous d'un vert jaunâtre uniforme. (Signoret).

17. RHAPHYGASTER SULCATUM (Mihl). — Long. 15 mill., larg. 9 mill.
— Lifu. — Variété.

18. BATHYCOELIA LONGIROSTRIS (Mihl). — Longueur du corps, 20 mill., larg. 12 mill. — Ile d'Art.

Grande, verte, avec deux taches noires aux angles antérieurs de l'écusson, finement rugueuse. Rostre très long, atteignant presque l'extrémité de l'abdomen.

19. CATACANTHUS TRICOLOR (Mihl). — Ile d'Art.

Décrit dans la faune de Woodlark, sous le nom générique de *Pentatoma* et spécifique de *tricolor*, et qui me paraît être une variété du *C. punctum* Rømer. Pl. 10, f. 9. (Signoret.)

20. CUSPICONA VIRIDE (Mihl). — Lifu.

Cette Pentatome ne diffère presque en rien de celle de Woodlark, que j'ai décrite sous le nom générique de *Pentatoma*, et qui est très voisine du *C. Roci* Hope.

21. NEZARA (Amyot et Serv.) CONFLUENTA (Mihl). — Long. 9 mill., larg. 5 mill. — Nouvelle-Calédonie.

Jaune avec des points noirs confluent, mais en ligne droite ou sinueuse, les points également distants sur tous le dessus de l'insecte. De même grandeur que le *N. flavolimbatus* Hope, *virescens* A. et Serv. en ovale allongée, uniformément ponctué de noir. Dessous du corps jaune, avec des taches rouges de chaque côté de l'abdomen. (Signoret.)

22. RHYNCOCORIS (Westw.) AUSTRALE Mihl. — Long. 14 mill. — Ile d'Art.

Vert, couvert de points enfoncés. Rostre dépassant la troisième paire de pieds. Abdomen terminé par quatre épines, dont les extérieures les plus longues. Épine du corselet droite (1).

(1) Cette espèce me paraît très voisine de la *consociata* Boisduval (*Voy. Astr.* 630) et ne semble en différer que par la couleur, M. Boisduval l'indiquant rouge tandis que celle-ci est verte. (Signoret.)

23. RHYNCOCORIS PUNGENS (Mihi). — Long. 13 mill. — Woodlark.

Forme de l'*Australe*, mais un peu plus petit, vert jaune. Épines dirigées en arrière, d'un noir bleu à l'extrémité.

24. MICTIS PROFANUS Fab. — Nouvelle-Calédonie.

Ne diffère en rien de l'espèce d'Australie.

25. ANISOSCELIS AUSTRALE Fabricius. — *Bidentulatus* Montr., Faune de l'île Woodlark (Nouvelle-Calédonie).

26. GONOCERUS (division *Agonotomus* inédit Spinola) AMYOTI (Mihi). — Long. 8 mill., larg. 4 mill. — Lifu (1).

Oblong jaunâtre, pointillé de brun. Corselet beaucoup plus étroit en avant et plus bas qu'en arrière, ayant les angles postérieurs terminés en une épine rembrunie. Abdomen concave en dessus, débordant les ailes. Dessous du corps et pattes jaune-clair. Antennes fauves, à dernier article pubescent.

27. LYGÆUS SQUALIDUS (Mihi). — Taille 11 mill. — Lifu. (2).

La tête triangulaire, le sommet et la base d'un noir mat, le reste est d'un rouge de sang qui s'étend dans une échancrure du vertex. Les antennes sont entièrement noires. Les yeux saillants. Le corselet est d'un noir mat, avec une bordure de chaque côté et une raie qui part de la base et s'élargit transversalement avant d'arriver au bord antérieur, qu'elle n'atteint pas, d'un rouge de sang. L'écusson est entièrement noir. Les élytres sont noires. La partie coriace est faiblement bordée d'un rouge-obscur; aux deux côtés en avant, et seulement à la moitié du côté interne en arrière et sur le limbe, elle offre deux points plus foncés. Les pieds sont noirs. Le dessous du corps est annelé de rouge et de noir.

(1) Cette espèce est très voisine de la *G. capitulatus* H.-Schæff. f. 564. Spinola, dans des tableaux nouveaux qu'il m'avait envoyé quelque temps avant sa mort, divisait le genre *Gonocerus* en trois divisions : 1° le genre *Agonotomus*, dont les types seraient les *Gonocerus lanciger*, *pugnator*, *calumniator* Fab. et autres; 2° le genre *Peniscomus*, pour le *Gonocerus crassicornis* Dallas et plusieurs espèces inédites, et qui se distingue des premiers par les antennes épaissies; enfin 3° le genre *Gonocerus* pour les espèces européennes. (Signoret.)

(2) De même grandeur que le *S. familiaris* Fab. et dans la même division par rapport aux taches du prothorax. (Signoret.)

28. *LYGÆUS BICINCTUS* (Mihl). — Long. 7 mill.

Noir, avec la tête rouge, une bande transversale jaune-orange, interrompue vers la base du corselet, deux bandes de même couleur sur les élytres, la seconde interrompue, un point blanc sur la partie membraneuse des élytres; à l'exception du labre, des yeux et des antennes, la tête est rouge : elle est triangulaire, aiguë; les yeux sont saillants; le corselet noir, orné vers la base de deux grandes taches jaunes presque unies et remarquable par une côte tranchante longitudinale au milieu du limbe; les élytres sont parallèles; les pattes grêles; l'abdomen noir luisant; la poitrine noire tachée de rouge.

29. *MACROPLAX* (Fieber, Eur. Hem. 1861) *LUCTUOSUS* (Mihl). — Long. 4 mill. — Lifu (1).

Petit, noir; partie coriace des homélytres blanche, avec une tache noire, arrondie au milieu; partie membraneuse rembrunie; tête très pointue, finement granuleuse, ainsi que le corselet.

Vit sur un *Sida* que Forster appelle *Indica*, mais qui, je crois, est une espèce distincte.

30. *OPHTHALMICUS MEMBRANEUS* (Mihl). — Long. 5 1/2 mill., larg. 1 6/10 mill. — Lifu.

Allongé, à tête un peu plus large que le corselet. Yeux saillants. Corselet à peine plus étroit en avant, carré-pointillé. Élytres diaphanes, n'ayant de coriace que la bordure de la première partie, légèrement plus courtes que l'abdomen. Ailes irisées, diaphanes, de la longueur des élytres. Dessus du corps brun-foncé ou même noir; dessous jaune-foncé.

Genre *OCYPUS* (Mihl). Faisant partie du groupe des *Capsites*.

Rostre des Cicadaïres plus que des Hémiptères propres. Antennes de quatre articles, filiformes à deuxième article presque aussi long que tous les autres réunis, insérées entre et à la base des yeux, espacées entre elles. Tête large, en triangle évasé, non séparée du corselet par un étranglement. Yeux latéraux, saillants, oblongs. Ocelles nuls? Corselet en carré long, transversal, à peine plus large que la tête. Écusson médiocre. Partie coriace des élytres, munie le long du côté interne d'un sillon. Cuisses postérieures très grosses, propres au saut.

(1) Cette espèce viendrait se placer à côté du *M. Helfer* Fieber. (Signoret.)

31. *OCYPUS VARIEGATUS* (Mihi). — Long. 2 8/10 mill. (1).

Petit, jaune, variolé de brun. La tête est jaune, ornée à la partie supérieure de lignes noires, transversales, flexueuses, interrompues. Les antennes jaunes sont rembrunies au bout. Le rostre jaune a la tranche jaune. Les yeux sont d'un brun-rougeâtre. Le corselet jaune-brun a la base légèrement bordée de jaune-citron, et sur le limbe une ligne longitudinale de même couleur. L'écusson est jaune, rembruni à la base et au milieu. La partie coriace des élytres est d'un brun-jaune, avec deux taches foncées. La partie membraneuse diaphane, offre des arcs concentriques enfumés. Le dessous du corps et les pieds sont jaune-safran. Les cuisses postérieures offrent au côté extérieur des lignes noires.

32. *DYSDECUS* (Am. et Serv.) *SIDÆ* (Mihi). (2). — Long. 9 mill. — Lifu.

Tête rouge, sauf l'origine du rostre, les antennes et une tache derrière chaque œil, qui sont d'un noir profond. Corselet rouge, bordé de blanc en avant et orné d'une bande transversale noire derrière la bordure. Écusson noir; partie coriace des élytres rouge avec un point noir sur chacune d'elles: partie membraneuse noire, légèrement bordée de diaphane. Ailes brunes. Dos rouge avec une tache noir-brillant vers l'extrémité. Base des cuisses rouge. Pieds noirs. Poitrine noire, annelée de blanc. Abdomen blanc annelé de noir.

33. *PHYSATOCHEILA* (Fab.) *IRREGULARIS* (Mihi). — Long. 25 mill. (3).

— Lifu.

Petit, ovale allongé, rétréci aux extrémités, gris, avec le corselet, une bande transversale sur les élytres et pieds d'un fauve presque doré. Dessus du corps couvert de points. La tête est petite, noir-brun, avec un duvet soyeux argenté. Les yeux oblongs, entiers, latéraux, rouges. Les antennes insérées au-dessus du labre, rapprochées entre elles à leur naissance, ont les deux premiers articles épais, courts, égaux entre eux, le troisième extrêmement long, le quatrième au moins trois fois plus court que le précédent, terminé par une massue ovale. Je n'ai pu distinguer les ocelles. Le corselet étroit en avant, puis dilaté sur les côtés et relevé

(1) Cette espèce se rapproche beaucoup pour la forme du *Capsus leucocephalus* Fallen, mais du double plus petit; il entrerait peut-être dans les nouvelles divisions créées par M. Fieber, par exemple dans le genre *Stiphrosoma* Fieb. (Signoret.)

(2) Cette espèce ressemble beaucoup au *D. pæcilus* H.-Schæff. et n'en est peut-être qu'une variété. (Signoret.)

(3) Espèce très voisine du *Phys. quadrimaculata* Wolff. Fieber, pl. 7, fig. 1 à 3. (Signoret.)

sur le limbe, est couvert de points enfoncés et orné de trois côtés qui s'étendent sur l'écusson. Les ailes ont les parties coriace et membraneuse semblables, couvertes de points enfoncés, non encaissées par les rebords de l'abdomen, rétrécies à leur seconde moitié, arrondies au bout. Tous les pieds sont grêles.

34. MEZIRA (Amyot et Serv.) LIFUANA Montr. — Long. 6 mill., larg. 2 mill. — Lifu.

Noir, rugueux, muni d'une épine derrière les yeux, ayant le sillon transversal du corselet peu marqué. Tous les Arades de l'Océanie que je connais se ressemblent, le *lugubris* de M. Boisduval, celui de Woodlark, que j'ai appelé *thoracoccras*, et un plus petit de l'île d'Art que j'ai décrit sous le nom d'*Artensis*.

Aplatis, parallèles, presque carrés, d'un noir profond, ayant le corselet coupé par un sillon transversal. Celui-ci se distingue en ce que ce sillon est à peine marqué. Voisine de *M. membranacca* Fab.

35. MEZIRA (Am. et Serv.) MINIMA (Mihi). — Long. 4 mill. — Ile d'Art.

Brun-jaunâtre, avec la tête, le disque du prothorax, l'écusson et les élytres noirâtres.

Une des plus petites espèces de *Aradus*, se distingue facilement de toutes les autres par sa coloration. Tête noire, le lobe médian tronqué à l'extrémité. Antennes épaisses, le premier article le plus gros, globuleux, le second beaucoup plus petit, le troisième le plus long et le plus mince. Prothorax, avec les bords latéraux largement jaune-brun. Écusson avec une fine carène médiane, les bords carénés. Élytres noires, avec la suture de la membrane jaune. Abdomen jaune-brun en dessus, débordant passablement les élytres. Pattes noires. (Signoret.)

36. OPSICOETUS Klug (*Reduvius* Auct.) BIANNULIPES (Mihi). — Long. 6 mill. — Nouvelle-Calédonie.

Une des plus petites espèces de ce genre, d'un brun-rougeâtre avec le rostre, les antennes et les pattes jaunes; celles-ci biannelées de brun sur les cuisses. Tête un peu plus longue que large, uniformément brune. Rostre épais, jaune, avec l'extrémité noir. Antennes, avec les deux premiers articles épais, les suivants sétiformes, sommet du second article noir. Prothorax jaunâtre, avec les carènes et les côtés brunâtres. Écusson brun, plus pâle à l'extrémité. Élytres jaunes, variées de brun. Membranes noires. Abdomen jaune, rougeâtre en-dessus et en-dessous, avec des taches brunes de chaque côté. Pattes jaunes présentant un anneau médian et le sommet des cuisses bruns. (Signoret.)

37. *PLIARIA ACANTHIFERA* (Mihi). — Long. 13 mill. larg. 15 mill.
— Lifu.

Allongé, noir, rouge et jaune. Hanches de la première paire médiocres. Cuisses épineuses en dessous. Jambes arquées. Corselet armé de deux épines sur les côtés, à la partie postérieure. Écusson muni de deux autres épines placées l'une derrière l'autre, et dont la première est la plus longue. La tête allongée, coupée en deux lobes d'égale largeur par un sillon transversal, est pubescente, rouge, rembrunie en dessus. Le rostre est jaune. Les antennes sont très longues, le premier article est le plus long, le troisième vient après, puis le deuxième, enfin le quatrième : les deux premiers sont jaunes, les autres noirs. Le corselet est coupé en deux, comme la tête, par un sillon transversal. Le premier lobe est le plus long, un peu en trapèze allongé, aplati en dessus, muni d'un sillon longitudinal, échancré de chaque côté ; jaune, noir luisant sur le milieu du limbe. Le second lobe transversal, légèrement concave, se termine de chaque côté par une épine relevée ; il est rouge, noir au milieu. L'écusson allongé, triangulaire, noir, bordé de rouge, porte deux épines arquées. Les élytres longues, parallèles, jaunes, rembrunies au milieu, ne dépassent pas l'abdomen. Celui-ci n'a pas les côtés relevés, il est convexe en-dessous, jaune au milieu, rouge à l'extrémité, noir sur les côtés. Les pieds sont jaunes. Les genoux rouges (1).

38. *CICADA LIFUANA* (Mihi). — Long. 32 mill. — Lifu.

Tête brune, avec une ligne partant du sommet et atteignant le premier ocelle, d'un vert-pâle. Rostre vert-brun, avec la tranche antérieure vert-bleu. Ocelles roses. Prothorax brun, avec une ligne longitudinale verte et deux grandes taches jaune-foncé. Mésothorax rouge-ferrugineux-obscur. Dos jaunâtre, base du pénultième segment noir. Poitrine blanche. Abdomen blanc, annelé de jaune. Veines de la première moitié des élytres vert-bleu. Élytres irisées. Pieds jaune-brun.

39. *CICADA ARTENSIS* (Mihi). — Long., sans les ailes, 22 mill. ; avec les ailes, 35 mill. — Ile d'Art. Assez rare.

Verte, avec de grandes taches d'un rouge brûlé ; ailes diaphanes à beaux reflets irisés, veinées de rouge et tachées, en trois endroits, de teintes noires ou enfumées. Trois dents aux cuisses antérieures.

(1) Les tibias antérieurs sont surtout remarquables et présentent un caractère propre à faire un genre de cette espèce : au lieu d'être droits et de venir s'appliquer sur les cuisses, ils sont arqués et enlèvent par conséquent à cet insecte le caractère propre au genre *Ploiaria*, d'avoir des pattes antérieures ravisseuses. (Signoret.)

40. *PTYELUS INERMIS* (Mihi). — Long. 6 mill., larg. 1 8/10 mill. — Lifu.

Fauve, avec des nébulosités vert-clair. Ailes irisées. Jambes postérieures dénuées d'épines.

41. *PTYELUS SEX-MACULATUS* (Mihi). — Long. 5 mill. — Lifu.

Petite, noire, trois taches blanches sur chaque élytre, dont la première transversale, la deuxième au bord interne et la dernière plus reculée au bord externe. Jambes postérieures armées d'une seule épine.

42. *PTYELUS LINEOLUS* (Mihi). — Long. 6 mill., larg. 1 8/10 mill. — Lifu.

Brune, ornée de quatre lignes arquées, transversales, jaunes sur le dessus de la tête et de six lignes de même couleur sur le côté antérieur, au-dessus du rostre. De deux autres lignes jaunes, transversales, interrompues au milieu, dont l'une arquée et l'autre droite sur le corselet. Élytres brunes, avec deux taches diaphanes, dont l'une est à la base petite et l'autre à l'extrémité grande, entourant un point brun placé près de la côte. Ailes hyalines. Dessous du corps blanc. Origine de la trompe brun-foncé. Pattes rembrunies. Tout le dessous du corps est très finement pointillé. La tête est avancée en forme de museau. Le rostre dépasse la deuxième paire de pattes sans atteindre la troisième. Les jambes postérieures sont armées d'une forte épine.

Genre *CARCHARIACEPHALUS* (Mihi).

Ce genre vient se placer tout prêt des *Ledropsis* et ses caractères généraux sont les suivants. Tête protubérante, aplatie. Antennes insérées dans la tranche, un peu au-dessus des yeux. Vertex tricaréné, une carène médiane et les deux latérales très près du bord latéral et venant se confondre avec lui en avant. Ocelles très petits un peu au-dessus des yeux, très près de la carène latérale.

43. *CARCHARIACEPHALUS FORESTIERI* (Mihi). — Long. 4 6/10 mill. — Lifu.

Jaune citron. Bords de la tête et une ligne longitudinale sur le milieu, rouges, deux taches noires sur chaque homélytre, à l'extrémité au côté interne et un petit trait transversal, oblique, au côté externe à la hauteur de la première des taches précédentes. Dessous du corps jaune très pâle. Pelotes des tarsi, pointe de la tarière rouges. Jambes postérieures longues, garnies de deux rangées d'épines serrées. La tête est aplatie, en forme de museau avancé, plus pâle que le fond, traversée dans sa longueur par une ligne rouge, ornée d'un trait jaune arqué, large à sa base, étroit au sommet, de chaque côté de cette ligne, les bords sont

finement liserés de rouge sur les côtés. Les yeux sont un peu échancrés en avant et en arrière, par dessous. La tête en dessous est peu concave, le rostre très grêle au bout, dépasse à peine la première paire de pattes. Le prothorax est transversal, peu convexe, légèrement rugueux, à peine échancré en arrière. L'écusson est grand, triangulaire, coupé transversalement par un sillon. Les homélytres allongées, légèrement dilatées à la base, arrondies au bout, un peu plus longues que l'abdomen, creusées d'un sillon longitudinal oblique, sont un peu diaphanes vers l'extrémité. Les ailes sont diaphanes, à reflets irisés, un peu rembrunies à l'extrémité du côté interne, à nervures fortes. Les pieds des deux premières paires, peu éloignés d'une paire à l'autre, sont médiocrement distants à leur base ; ceux de derrière se touchent à leur insertion et sont reculés. Les cuisses sont grêles. Les jambes postérieures égalent en longueur les deux tiers du corps. La tarière est forte, recourbée, et dépasse notablement l'abdomen.

Le mâle diffère un peu de la femelle, non seulement par les couleurs mais aussi par la proportion des organes. Ainsi, il a les homélytres à peine plus longues que l'abdomen, dépourvues de taches noires à l'extrémité, mais en revanche munies d'un point rouge de chaque côté, à la partie antérieure près du sillon. La tête et le corselet sont plutôt verts que jaunes. La tête n'est pas ornée de lignes rouges. La taille est la même.

Je dédie cette jolie espèce à l'abbé Forestier, mon ami et mon confrère, qui s'occupe avec succès d'histoire naturelle, surtout de géologie, et à l'obligeance de qui je dois divers spécimens intéressants.

44. PSEUDOPHANA (BURM.) OXYCEPHALA (MILI). — Long. du corps 10 mill. ; avec ailes, 14 mill. — Lifu.

Verte. Tête avancée en pointe, ayant une côte longitudinale sur le milieu et une sur les côtés en-dessus, tricarénée en-dessous. Rostre proportionnellement court, épais à la base, très aigu. Ailes en toit écrasé ; les supérieures beaucoup plus longues que les inférieures, larges, arrondies au bout, au côté extérieur. Pieds non épineux (1).

(1) Cette espèce, comme forme et grandeur, se rapproche beaucoup de la *Ps. europæa* Fab. ; mais en diffère par la structure des nervures qui toutes sont bifurquées et disposées longitudinalement ; de plus, par les nervures du bord apical, qui, au lieu de s'arrêter au stigmate de la côte ou nervure externe, se prolonge jusqu'à la base ou insertion de l'élytre, ce qui la rapprocherait du groupe des *Aselyia* Walk., dont elle s'éloigne également par les nervures sans anastomose transverse : ce qui est le principal caractère du genre de M. Walker. Dans le cas où les caractères que je signale se retrouveraient dans d'autres, je proposerai d'en former un genre sous le nom de *Montrouzierana*. (Signoret.)

45. *FLATTA FARINOSA* (Mihi). — (Genre *Phylliphanta* Am. et Serv.) — Long. 9 mill. — Lifu.

Ailes en toit aigu, tête légèrement conique. Corps blanc avec une teinte verdâtre. Ailes blanches. Ne diffère que par les couleurs de ma *F. rostrata* de Woodlark.

46. *RICANIA TRANSLUCIDA* (Mihi) (1). — Long. 5 mill. — Lifu.

Brune. Ailes supérieures en toit écrasé, d'un tiers plus longues que le corps, larges, ayant l'angle extérieur arrondi, légèrement rentrant, avec le pourtour et une ligne étroite sur le limbe, d'un brun opaque, le reste diaphane; un point blanc de chaque côté, sur le milieu du côté extérieur. J'ai trouvé fréquemment en octobre et novembre, une larve que j'ai cru appartenir à cette espèce. Elle n'en diffère que par les ailes qui n'offrent que des vestiges. L'anus est muni d'un long duvet cotonneux.

47. *RICANIA MARGINATA* (Mihi). — Lifu.

Vert-jaune, annelé de brun et de rouge. Ailes diaphanes, bordées de brun opaque au col intérieur (2).

48. *ISSUS VIRIDIS* (Mihi). — Long. 5 mill. — Lifu.

Corps comprimé, plus haut que large. Face plus large à la partie inférieure. Vert avec les pattes et le bout des ailes inférieures d'un jaune rembruni,

49. *COELIDIA? LUTEA* (Mihi). — Long. 5 mill. — Lifu.

Entièrement jaune, sauf les yeux et la bordure postérieure des ailes supérieures qui sont noires, ainsi que quelques taches près de cette bordure. Antennes très longues. Tête en museau court. Pieds postérieurs aussi longs que le corps.

50. *COELIDIA? VITTATA* (Mihi). — Long. 5 mill., larg. 1 5/10 mill. — Lifu.

Verte avec une large bande transverse, jaune derrière les yeux. Élytres diaphanes; nervures noires, excepté vers le bout qui est liseré de brun

(1) Espèce très voisine du *Poch. australis* Walker, et dont elle diffère par la disposition des fascies brunes des élytres. (Signoret.)

(2) Diffère de la précédente par la rareté des nervures. Les nervures terminales ne sont qu'au nombre de douze; celles de la côte externe de douze à dix-huit, compris celles du stigmate; les cellules discoïdales sont au nombre de neuf seulement. N'ayant qu'un individu de cette espèce, je n'ose avec lui former une coupe nouvelle, vu que les nervures et les cellules pourraient varier. (Signoret.)

et orné d'un arc de cette dernière couleur, concentrique avec la bordure. Tête et corselet légèrement rugueux. Jambes postérieures munies d'une double rangée d'épines grêles, longues, serrées.

51. COELIDIA ? PICTA (Mihi). — Long. 5 mill. — Lifu.

Tête obtuse, peu avancée, jaune. Rostre bordé de noir. Corselet jaune, avec une large bande transversale, noire à la base. Écusson jaune, avec la base et deux points noirs près de la pointe. Élytres rousses, avec deux arcs rembrunis vers l'extrémité. Ailes foncées. Pieds jaunes, cuisses postérieures garnies de deux rangs d'épines serrées.

52. APHIS DOLICHI (Mihi). — Long. 2 mill. — Lifu.

Noir, avec les ailes diaphanes. Les antennes blanc-sale. Le rostre de même couleur, ainsi que les pieds. Extrémité des cuisses et des jambes noire. Le rostre est court, ne dépassant guère la première paire de pieds. Les antennes égalent en longueur les trois quarts du corps. Les élytres supérieures sont presque deux fois aussi longues que ce dernier. Les deux cornes de l'abdomen sont médiocres, au milieu d'elles on voit une pointe recourbée en haut.

Se trouve, en décembre, sur une espèce de *Dolichos*, venue de Chine, dont la fleur est bleu-lilas, et la gousse comestible est longue de 3 à 4 décimètres.



DE L'EMPLOI DE L'ALCOOL SATURÉ D'ACIDE ARSÉNIEUX

POUR LA

CONSERVATION DES COLLECTIONS ENTOMOLOGIQUES.

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

(Séance du 13 Juin 1860.)

Il est peu de naturalistes qui n'aient eu à regretter de voir leurs collections devenir la proie des larves d'*Anthrènes*, d'*Anobium* ou même de *Ptinus*, et qui n'aient reconnu en même temps l'insuffisance des moyens généralement mis en usage pour détruire ces animaux.

Aussi, lorsque dans le courant de 1848, un de nos anciens collègues, M. Édouard Pilate, m'apprit qu'il employait dans ce but l'alcool saturé d'acide arsénieux, m'empressai-je d'essayer moi-même ce procédé contre lequel, néanmoins, j'étais mis en garde par le silence absolu de tous les chimistes sur la solubilité de l'acide arsénieux dans l'alcool. Berzelius seul, signale qu'il y aurait à ce sujet quelques expériences à faire.

Pendant près de douze ans, je me suis servi de l'alcool arsénié, pour y plonger les insectes que je recueillais dans mes courses, sans qu'il me soit venu à l'idée de me rendre un compte rigoureux de la quantité d'acide arsénieux dissous, et par conséquent, du danger plus ou moins grand qu'il pouvait y avoir à manier journellement et sans grande précaution, un agent toxique que l'on est habitué à considérer comme l'un des plus dangereux.

Un dépôt blanchâtre sur le bouchon et le col du flacon qui renfermait l'alcool, me prouvait cependant l'existence d'une certaine quantité d'acide arsénieux; d'un autre côté, l'absence de tout dépôt cristallin sur les insectes et la *non-oxydation* des épingles employées à les piquer, indiquaient que la proportion de matière dissoute, devait être excessivement faible, et pourtant la parfaite conservation des insectes qui avaient été plongés dans le liquide arsénié, démontrait facilement l'action énergique de cette dissolution.

Dans la séance du 22 février 1860, plusieurs de nos collègues m'ayant fait l'honneur de m'engager à publier dans les annales de la Société, une note plus étendue que ma communication verbale, je voulus me renseigner plus complètement que je ne l'avais fait jusqu'alors, sur la valeur de ce procédé et je me trouvai par là, entraîné à faire quelques expériences que j'exposerai le plus sommairement possible.

Cinq cents grammes d'alcool rectifié pesant 94° centés. furent versés à la température ordinaire sur un excès d'acide arsénieux opaque: après huit jours de contact, pendant lesquels le liquide avait été souvent agité, on décanta. L'alcool fut filtré à plusieurs reprises, et 200 grammes de ce dernier évaporés au bain-marie dans une capsule de platine, laissèrent un résidu pesant 0 gr. 03, soit 0 gr. 15 par kilogr. Toutefois, comme l'alcool à 94° n'est pas employé habituellement par les naturalistes, je voulus dans une seconde série d'expériences, me placer dans des conditions plus ordinaires, plus pratiques surtout et je me servis simplement de l'alcool à 33° B^e ou 85° centigr. préalablement distillée. En agissant comme précédemment, on obtint à la suite d'un contact prolongé pendant huit jours, une solution dont 200 gr. furent de même évaporés au bain-marie. Le résidu obtenu pesait 0 gr. 102, soit 0 gr. 51 par kilogr. Néanmoins, comme la solubilité de l'acide arsénieux dans l'eau présente de très grandes anomalies, suivant le degré de température, le temps plus ou moins prolongé du contact, etc., il était intéressant de rechercher s'il ne se comporterait pas d'une manière analogue avec l'alcool, et notamment si la proportion d'acide dissous, n'augmenterait pas à la suite d'un contact très longtemps prolongé. La solution alcoolique fut en conséquence abandonnée à elle-même, et c'est seulement au bout de quatre mois, pendant lesquels le liquide avait été souvent agité, qu'on a cherché à doser de nouveau l'acide arsénieux en dissolution. Il a suffi pour cela d'évaporer au bain-marie, un poids connu d'alcool arsénié. Deux dosages remarquables par leur concordance, ont donné pour résultat 1 gr. 38 par kilogr., soit 1 gr. 20 par litre d'alcool à la densité de 0,860.

On se procure aisément cette dissolution en introduisant dans un flacon bouché à l'émeri, d'une capacité de 2 à 300 grammes environ, 12 à 15 grammes d'acide arsénieux opaque, choisi autant que possible en morceaux et non en poudre, puis on achève de remplir avec de l'alcool à 85° centés. On a soin d'agiter fortement et souvent le mélange, puis au bout de quelques mois, ou plus tôt si cela est nécessaire, on décante l'alcool dans un autre flacon, en évitant, autant que possible, qu'une petite quantité d'arsenic ne soit entraînée. L'alcool, ainsi obtenu, ne diffère en rien par ses caractères physiques de l'alcool ordinaire et peut être employé de la même manière que celui-ci, soit qu'on y plonge les insectes au moment de la récolte, soit qu'on les lave au moyen d'un pinceau qui en serait imbibé, etc. On remplit ensuite de nouveau d'alcool le flacon contenant l'arsenic, et on comprend facilement, d'après la faible solubilité de l'acide arsénieux, que la quantité indiquée puisse suffire pendant un espace de temps considérable.

Depuis longtemps, comme on sait, les naturalistes se servent d'acide

arsénieux, pour mettre les peaux d'animaux à l'abri des ravages des *Dermetes*, et le savon de Becœur, ainsi que plusieurs autres préparations analogues, doivent surtout leur efficacité à la proportion considérable d'arsenic qu'elles contiennent. On ignorait toutefois, la possibilité de dissoudre ce composé dans l'alcool et l'avantage de se procurer ainsi un moyen très avantageux de conservation.

On pourrait m'objecter que l'on possède déjà dans le bichlorure de mercure, un agent énergique de conservation, agent bien connu, employé journellement pour l'empoisonnement des herbiers et même aussi pour l'embaumement des cadavres. Ce composé étant très soluble dans l'alcool, présenterait de plus l'avantage de pouvoir donner naissance à des solutions plus ou moins concentrées, suivant l'usage auquel on les destinerait. Or, c'est précisément cette solubilité extrême d'un composé dont l'action toxique égale, si même elle ne la dépasse pas, celle de l'acide arsénieux qui m'a empêché d'y avoir recours. En outre, pour préparer des solutions de bichlorure à des degrés déterminés de concentration, il faut des balances, des mesures, faire des pesées, posséder, en un mot, une série d'instruments, dont les naturalistes doivent toujours pouvoir se passer.

D'un autre côté, l'évaporation lente de la dissolution qu'il est presque impossible d'éviter, donnant à la liqueur une densité plus grande, la rendra plus vénéneuse et d'un maniement plus dangereux. La solution plus concentrée corrodera les épingles, couvrira les insectes d'un dépôt prunioux, constitué par le sel mercuriel et quelquefois même, abandonnant dans les boîtes le sel toxique à l'état pulvérulent, pourra faire courir de grands dangers aux personnes qui auront à les ouvrir pour l'étude.

Le grand avantage de l'alcool arsénié, consiste précisément dans la faible solubilité de l'acide arsénieux, suffisante, toutefois, pour lui commuer des propriétés énergiques. Elle permet aussi de se passer de balances, de calculs, et l'on n'a pas même la crainte que le liquide devienne plus toxique par l'évaporation spontanée de l'alcool, l'arsenic se déposant au fur et à mesure de la disparition du liquide. D'un autre côté la matière dissoute n'étant que d'un millième et demi environ du poids du dissolvant, on peut impunément toucher l'alcool arsénié avec les doigts et il n'y aurait même aucun danger à courir, dans le cas où par mégarde, on porterait à la bouche un pinceau qui en serait imprégné. Parler ici de l'action physiologique de l'acide arsénieux sur l'homme et spécialement de son innocuité, lorsqu'il est absorbé à très petite dose, serait m'écarter beaucoup du cadre que je me suis tracé : il ne me semble cependant pas hors de propos de signaler l'existence en Autriche et en Hongrie, d'hommes désignés sous le nom de *mangeurs de poison* (Giftesser), qui, dit-on, se

procurent une santé des plus florissantes, par l'absorption journalière d'une très faible quantité d'arsenic.

Pour être aussi énergique, aussi complète que possible, l'action de l'alcool arsénié, doit s'exercer sur des tissus privés de vie depuis peu de temps. Il est indispensable, par conséquent, que les insectes y soient plongés, soit vivant encore, soit, ce qui serait peut-être préférable, après avoir été asphyxiés au moyen de la vapeur d'éther, de chloroforme ou de benzine. Un certain nombre d'entre eux, en effet, *ne peuvent pas* être plongés vivants dans *l'alcool même pur*, car aussitôt qu'ils arrivent au contact de ce liquide, ils ouvrent leurs élytres et développent leurs ailes comme s'ils voulaient s'envoler. Presque tous les *Philonthus*, les *Alcochara*, quelques *Elatérides*, etc., sont dans ce cas. Tous les insectes couverts de poils plus ou moins hérissés, comme les *Trichius*, les *Amphicoma*, les *Tropinota*, parmi les *Lamellicornes*; ceux dont le corps est revêtu d'écaillés colorées très fugaces, d'une composition analogue à la cire, comme les *Lixus*, les *Larinus*, un certain nombre de *Buprestides*, les *Adesmia*, les *Eurychora* et une foule d'autres qu'il est inutile de citer ici, ne peuvent être plongés dans l'alcool ordinaire, sans perdre la plupart de leurs caractères distinctifs.

On peut cependant, à l'aide de quelques précautions, les mettre à l'abri de la dent destructive des larves d'Anthrènes. Il suffit pour cela d'appliquer sur leur abdomen, au moyen d'un pinceau, quelques gouttes d'alcool arsénié. Il en est de même des insectes appartenant aux ordres des *Hyménoptères*, *Névroptères* et *Diptères*. Pour les *Lépidoptères*, l'application de l'alcool arsénié sur leur corps velu, présente plus de difficulté et exige une plus grande précaution, à cause des écaillés colorées et fugaces dont leurs ailes sont revêtues. Quant à la presque totalité des *Coléoptères*, des *Hémiptères* et même des *Orthoptères*, on peut sans crainte les plonger dans le liquide préservatif, pourvu qu'on ne les y laisse pas plus de *dix à douze heures*. Après ce temps, il faut les retirer de l'alcool, les jeter sur un papier buvard, puis les piquer ou les coller, dès qu'ils auront perdu par l'évaporation la majeure partie du liquide.

C'est aux fâcheux effets produits sur les insectes par un séjour trop prolongé dans l'alcool, qu'il faut attribuer la répulsion que témoignent beaucoup d'entomologistes, à l'égard de l'emploi de ce liquide, qui cependant est complètement inoffensif, pourvu qu'on ne s'écarte pas des indications que nous donnons ici.

Quand on a laissé les insectes se dessécher avant de les plonger dans l'alcool arsénié, l'action de celui-ci n'est plus aussi efficace. Son absorption par les tissus est en effet beaucoup moins facile, la quantité qui les imbibe

après l'immersion et par suite la proportion d'acide arsénieux fixé dans les téguments et les viscères de l'insecte sont moins considérables. Lorsqu'une collection est fortement attaquée par les larves d'*Anthrènes*, etc., la simple application de l'alcool arsénié au moyen d'un pinceau, sur les insectes dévorés, serait complètement insuffisante et n'aurait guère d'autre résultat que l'engourdissement momentané des insectes parfaits ou de leurs larves, que laisserait tout aussi vivaces et tout aussi destructeurs l'évaporation rapide de la trop faible quantité d'alcool employé. Il faut, dans ce cas, avoir recours à l'immersion, prolongée pendant douze heures environ, temps nécessaire pour faire périr d'une manière certaine, non seulement les insectes parfaits et leurs larves, mais aussi les œufs, dont la vitalité et la résistance à l'absorption du poison sont plus grandes encore.

A l'exception de l'emploi du bichlorure de mercure, dont nous avons déjà signalé les inconvénients, ainsi que de celui du savon arsénical de Bécœur, appliqué à la face abdominale de l'insecte, qu'il souille et dont il cache les caractères différentiels, les nombreux procédés qu'on a proposés jusqu'à présent pour détruire les larves d'*Anthrènes*, etc., et conserver les collections, consistent :

1° Dans l'exposition des insectes ou des boîtes de la collection à la température de l'eau bouillante, au moyen d'instruments appropriés.

2° Dans l'introduction dans les boîtes de substances volatiles plus ou moins odorantes.

Le premier moyen a été préconisé par deux de nos collègues, MM. Boisduval (1) et Guénée (2) qui l'ont appliqué principalement à la conservation des Lépidoptères. L'instrument qu'ils emploient et qu'ils désignent sous le nom de *Nécrentôme*, n'est en dernière analyse que la partie inférieure d'un alambic, c'est-à-dire une cucurbitite et son bain-marie, qu'on peut fermer hermétiquement. Celui de M. Boisduval est cylindrique : les deux parties sont soudées l'une à l'autre. Celui de M. Guénée est cubique et cette forme permet d'y introduire, plus facilement et sans perdre de place les étaloirs chargés de papillons ; de plus les deux parties ajustées à frottement, au lieu d'être soudées, peuvent être nettoyées avec une grande facilité. On comprend aisément le mode d'emploi du *Nécrentôme*. On introduit, en effet, dans le bain-marie les insectes attaqués. Le couvercle est remis en place, puis on porte à l'ébullition l'eau de la cucurbitite, et après une exposition d'une ou deux heures à cette température, on retire les boîtes pour les remplacer par d'autres.

D'après M. Boisduval, ce procédé ne présente dans son application

(1) Ann. Soc. Ent. Fr., 1837, Bull. p. LXXXIII. — (2) Id., 1838, Bull. p. XXVII et XLIX.

aucun inconvénient. Seulement, ajoute-t-il, il est *indispensable* de recommencer l'opération tous les ans. D'après MM. Guénée et Villiers de Chartres, ce procédé aurait au contraire l'inconvénient de faire passer au gras les papillons qui y sont introduits, et pour y remédier ils proposent de couvrir le corps et même les ailes de ces insectes, d'une terre argileuse absorbante (terre de Sommières, magnésie calcinée, etc.), qu'ils enlèvent ensuite par un léger frottement à l'aide d'un pinceau. On pouvait à l'avance prévoir ce résultat. En effet, la température élevée à laquelle se trouvent soumis les insectes, provoque la fusion de la totalité des matières grasses contenues dans leur corps, à la périphérie duquel, celles-ci parviennent par imbibition, en le recouvrant d'un enduit sale qui ternit l'éclat de leurs brillantes couleurs et fait disparaître en totalité ou en partie des taches, la plupart du temps caractéristiques. L'obligation où on se trouve de couvrir les insectes d'argile pulvérisée est des plus fâcheuses; mais il doit résulter de leur exposition prolongée à la température de l'eau bouillante un inconvénient plus fâcheux encore et duquel cependant n'a parlé aucun de ces expérimentateurs. Il semble, en effet, impossible que les insectes puissent ne pas abandonner toute l'humidité qu'ils renferment normalement, pour ainsi dire, et acquérir par là une fragilité excessive.

Je dois encore ajouter, contrairement à l'opinion de MM. Boisduval et Guénée, qu'il me semble douteux, que l'exposition à la température de 100° pendant une heure ou deux, soit suffisante pour tuer les œufs des insectes destructeurs, qui, comme personne ne l'ignore, peuvent résister sans altération aux plus extrêmes variations de température. Quoi qu'il en soit, je n'hésiterai jamais à accorder à ce procédé la préférence sur tous ceux que je vais rapidement énumérer.

Tous sont basés comme on l'a dit précédemment, sur l'introduction dans les boîtes ou les tiroirs de la collection de substances variées, volatiles ou fortement odorantes.

Alcool, éther, chloroforme, benzine, musc, camphre, naphte, huiles volatiles de serpolet, de thym, de lavande, etc., il n'est peut-être pas de substance dont on n'ait successivement essayé, préconisé, puis rejeté l'emploi, même jusqu'à celui des *globules de mercure* roulant au fond des boîtes (1); mais aucun de ces procédés n'avait donné entre les mains des expérimentateurs de résultats satisfaisants, et la question en était restée à ce point, lorsque dans la séance du 28 juillet 1858, M. Reiche (2) fit connaître l'emploi heureux, tenté dès 1846, par le comte Mannerheim et plus tard par M. de Motschulsky, de la poudre des capitules des *Pyrethrum caucasicum* et *roscum*, connue en Russie sous le nom de poudre persane.

(1) *Loc. cit.* — (2) Ann. Soc., 1858, Bull. p. CLIV et suiv.

Lui-même venait de l'expérimenter avec quelques succès. Cette communication provoqua dans le cours de la même séance et dans celles du 11 août et du 8 septembre suivants (1), une discussion à laquelle prirent part un certain nombre de nos collègues.

Des expériences furent tentées par plusieurs d'entre eux, à l'aide de poudres de diverses provenances et il faut bien l'avouer, les résultats obtenus furent aussi opposés que possible et partant peu concluants. En effet, si quelques-uns de nos collègues reconnurent à ces poudres une action, peu marquée il est vrai, elles restèrent en revanche complètement inertes entre les mains du plus grand nombre. Tous du reste s'accordèrent à reconnaître que si leur action destructive paraissait peu contestable quand on les employait contre les insectes parfaits, il n'en était plus de même quand on les destinait à la destruction des larves d'*Anthrènes*, d'*Anobium*, etc., qui font tant de ravages dans les collections. A plus forte raison, seront-elles complètement inefficaces contre les œufs de ces dernières espèces.

Il est très probable que l'action de ces poudres est complexe, et que c'est dans ce fait qu'il faut chercher la cause de la divergence d'opinion des divers observateurs. Leur premier effet, aussi bien que celui des autres substances que nous avons signalées, repose en dernière analyse, sur l'introduction dans le système respiratoire des insectes parfaits ou de leurs larves, d'une matière volatile, soit douée spécifiquement de propriétés anesthésiques, soit ne produisant d'autre résultat que de diminuer la quantité d'air respirable qui traverse les trachées dans un temps donné. Lorsque l'action n'en est pas continuée pendant une période suffisamment prolongée, cet effet cesse peu à peu par suite de l'évaporation de la substance, et si on n'a pas eu le soin de détruire mécaniquement les insectes ou les larves engourdies, ils ne tardent pas à recouvrer leurs forces et à se trouver tout aussi aptes à recommencer leurs ravages. Il ne me semble pas impossible qu'à ce premier rôle qui appartient à tous les corps volatils signalés précédemment, viennent s'ajouter quand on emploie les poudres de *Pyrethrum*, etc., une véritable intoxication provenant de l'introduction dans les trachées, de leurs particules les plus ténues.

D'un autre côté, la résistance extrême que tous les expérimentateurs ont signalée dans les larves d'*Anthrènes*, pourrait tenir, en outre de la vitalité plus énergique de toutes les larves, à l'énorme quantité de poils dont celles-là sont hérissées: ces poils pouvant mettre un obstacle insurmontable à l'envahissement des stigmates par les portions, même les plus fines de la poudre. Enfin, l'insufflation ne devrait-elle pas les effets remar-

(1) Voyez Bull. 1858.

quables qu'on lui a reconnus généralement, à cette espèce de vaporisation de la poudre qui enveloppe, en quelque sorte, les insectes nuisibles d'une atmosphère dont l'action devient rapidement mortelle. Lorsqu'on réfléchit aux dangers qui résultent pour les animaux supérieurs, de l'introduction de corps étrangers dans les voies aériennes, on est porté naturellement à se demander si les mêmes causes ne pourraient pas produire sur les insectes des effets analogues, et pour ne citer qu'un fait, personne n'ignore que les huiles fixes portées mécaniquement sur les stigmates ou dans les trachées des courtilières, leur donnent très rapidement la mort par suite de l'occlusion de ces organes. Cette hypothèse, n'offre du reste, rien de contraire aux faits généraux observés jusqu'à ce jour et je suis persuadé que l'observation ne pourra que la changer en certitude.

Si comme MM. Aubé et Lucas l'ont fait connaître à la Société dans sa séance du 23 mai 1860, on met les insectes attaqués en présence du sulfure de carbone (Museum) ou des vapeurs de benzine (MM. Aubé et Grenier) dans des caisses hermétiquement fermées et suffisamment grandes, pour recevoir à la fois une quarantaine de tiroirs ou de cartons, on se retrouve, comme je l'ai déjà dit en parlant du Nécrentôme, dans la nécessité d'employer des instruments coûteux et encombrants. Je ferai remarquer, en outre, que les vapeurs de sulfure de carbone ont une odeur des plus désagréables et que leur innocuité sur l'appareil respiratoire n'est nullement prouvée.

Depuis douze ans que renonçant à l'emploi de tout autre moyen, je me sers exclusivement de l'alcool arsénié, j'ai pu en apprécier les bons effets et il est facile de voir par l'examen de la collection que j'ai rapportée d'Algerie, dans laquelle un grand nombre de Coléoptères existent depuis 1851, qu'à l'exception de ceux qui, comme je l'ai dit, ne peuvent être plongés sans inconvénient dans l'alcool même pur, tous sont dans un état remarquable de conservation. On pourrait toutefois m'objecter que, m'occupant beaucoup de récoltes entomologiques pendant mon séjour à Bône, ouvrant fréquemment mes boîtes et remaniant sans cesse la disposition des insectes, il n'a guère été possible aux larves d'*Anobium* ou d'*Anthrènes*, d'y trouver le repos indispensable à leur entier développement; mais dans ce cas je citerai la conservation des Coléoptères d'Europe, que je possédais lorsque j'ai quitté Lille en 1851 et que j'ai dû laisser en France lors de mon départ pour l'Algérie. Les boîtes qui les renfermaient, entassées les unes sur les autres au-dessus d'une armoire, n'ont reçu des personnes auxquelles elles étaient confiées, d'autres soins que d'être exposées environ une fois par an au soleil, afin d'empêcher, autant que possible, le développement de la moisissure. De temps en temps on y mettait quelques fragments de camphre, dont l'efficacité comme nous l'a-

vons vu précédemment est fort problématique. Placées comme on le voit, dans les conditions les plus favorables au développement des Anthrènes, etc., je n'y ai trouvé au bout de huit ans que fort peu d'insectes détruits, et aucun de ces derniers n'avait été soumis à l'action du préservatif. J'ajouterai que dans le cas où des larves destructrices viendraient attaquer les insectes ainsi préparés, elles ne tarderaient pas à ressentir les effets du poison si intimement combiné aux tissus, et ne pourraient parvenir à leur entier développement ou tout au moins, que si elles atteignaient ce but, leur action destructive serait, selon toute probabilité limitée à une seule génération.

Il était important de connaître, au moins d'une manière approximative, la quantité d'alcool arsénié que les insectes pouvaient absorber proportionnellement à leur propre poids, afin d'en déduire celle de l'acide arsénieux qui resterait dans les tissus. Les diverses expériences que j'ai tentées dans le dessein d'arriver à ce but, ayant fourni des résultats presque identiques, je me contenterai d'en rapporter trois qui sont détaillées dans le tableau suivant :

INSECTES MIS EN EXPÉRIENCE	POIDS DES INSECTES								
	Vivants.	A la sortie de l'alcool	Après exposition à l'air pendant :						6 jrs
			12 h.	24 h.	36 h.	48 h.	60 h.	72 h.	
gr.	gr.	gr.	gr.(1)	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.(2)	
Un <i>Melolontha vulgaris</i> . .	1,07	1,35	1,40	0,40	0,40	0,40	»	»	0,41
Trente Coléoptères de diverses espèces.	0,57	0,72	0,55	0,50	0,40	0,30	0,28	»	0,26
Soixante-six Coléoptères et Hémiptères de diverses espèces.	»	1,53	1,19	1,10	1,05	0,95	0,82	0,76	0,67

Comme on le voit, les insectes vivants plongés dans l'alcool et retirés après un séjour de 12 heures, n'ont augmenté que du quart environ de leur poids primitif; mais je crois qu'on doit admettre que l'alcool remplace à peu près, volume pour volume, les liquides existant dans les divers tissus et considérer comme poids réel des insectes, celui seulement qu'ils

(1) Après un séjour de quatre heures dans l'étuve de Gay-Lussac.

(2) Abandonnés à l'air libre.

possèdent à la suite de l'exposition à l'air libre pendant six ou huit jours, ou dans l'étuve de Gay-Lussac pendant trois ou quatre heures. Ce poids est environ le tiers de celui des insectes à leur sortie de l'alcool. Or, nous savons déjà que l'alcool arsénié contient un millième et demi environ (0,0014) de son poids d'acide arsénieux : il en résulte que les insectes auront conservé dans leurs organes dans un état de division extrême, une quantité d'arsenic égale, à peu de chose près, à trois millièmes de leur propre poids, proportion très suffisante pour les mettre à l'abri de la destruction par les larves d'Anthrènes, d'Anobium, etc.

L'emploi de l'acide arsénieux en dissolution dans l'alcool, offrira donc comme avantages importants :

1° Nul changement dans les habitudes ou l'outillage des entomologistes.

2° Facilité de préparer soi-même, un liquide préservateur toujours identique, dans lequel l'agent efficace, quoique en proportion suffisante pour empêcher les ravages des larves, ne peut cependant jamais devenir dangereux pour ceux qui l'emploient.

3° Enfin et c'est là le point sur lequel je crois devoir appeler le plus l'attention de mes collègues, possibilité de *prévenir* d'une manière presque absolue les ravages des larves d'Anthrènes, etc., tandis que tous les autres moyens que nous avons examinés, ne peuvent avoir, quelle que soit leur efficacité, d'autre résultat que la destruction *actuelle* des larves existant dans une collection, sans pouvoir mettre celle-ci à l'abri d'attaques ultérieures et encore moins les prévenir.

COURTES REMARQUES SUR LES MOYENS DE CONSERVER
LES COLLECTIONS ENTOMOLOGIQUES.

Par M. le Dr SICHEL.

(Séance du 13 Juin 1860.)

Le meilleur moyen d'empêcher les collections entomologiques d'être envahies par l'Anthrène, la mite et la moisissure, sera toujours d'avoir des armoires et des boîtes qui ferment bien, d'ouvrir souvent ces dernières pour les remuer, les exposer à l'air, au soleil, à la chaleur, de ne pas laisser séjourner les collections dans des pièces froides, humides ou trop longtemps fermées et privées d'air, enfin, de n'y introduire les insectes qu'on n'a pas recueillis soi-même, qu'après les avoir soumis à une espèce de quarantaine prolongée dans des boîtes bien isolées, afin de s'assurer qu'ils ne sont attaqués par aucun insecte destructeur. C'est grâce à ces précautions, que ma collection d'Hyménoptères, par son état de bonne conservation, malgré son étendue considérable, a fait, il y a trois ans, l'étonnement de notre savant collègue Léon Dufour, qui n'avait pas cru jusqu'alors qu'on pût maintenir si complètement intacts des atteintes des insectes destructeurs un aussi grand nombre d'Hyménoptères.

Lorsque, dans une boîte abandonnée pendant quelque temps ou non encore mise en quarantaine, je reconnais la présence manifeste ou probable de larves d'Anthrène, voici comment je procède avant d'incorporer son contenu dans ma collection.

J'enferme les insectes suspects dans des boîtes qui ferment exactement, et sur le fond ou le couvercle desquelles j'étale avec un pinceau une certaine quantité de benzine. De quart d'heure en quart d'heure, je rouvre la boîte, et je trouve alors des larves d'Anthrène, s'il en existait dans les insectes, les unes courant encore, les autres immobiles et pour la plupart couchées sur le dos, mais encore vivantes, d'autres enfin mortes. Je réitère l'emploi de la benzine plusieurs jours de suite, puis encore plusieurs fois à huit ou quinze jours d'intervalle, mais d'ordinaire il suffit d'un jour pour expulser toutes les larves d'Anthrènes. Quand, après quinze jours environ, aucune larve d'Anthrène n'a plus paru, on peut sans crainte placer dans la collection les insectes ainsi traités.

Substituer comme mesure de préservation aux précautions préservatrices générales que je viens d'indiquer, et qui sont connues depuis long-

temps, le séjour prolongé de tous les insectes d'une collection un peu grande dans une solution arsénicale ou autre, me paraît une chose difficilement praticable. Mais il est de toute impossibilité de songer même à une simple immersion rapide des espèces poilues d'Hyménoptères, et des Lépidoptères en général, dans une solution alcoolique quelconque, qui couche le poil de tous les insectes, et altère notablement les couleurs des Lépidoptères.

Voici ce qui m'a le mieux réussi, lorsqu'il s'agit d'espèces rares d'une origine ou d'une conservation douteuses.

Après avoir soumis ces insectes à l'action de la vapeur de benzine, d'après le procédé ci-dessus exposé, que des larves d'Anthrène en aient été expulsées ou non, je me sers d'une solution aussi concentrée que possible de strychnine dans de l'éther, dont je fais tomber quelques gouttes, à l'aide d'un pinceau à aquarelle, sur chaque insecte à préserver, entre la jonction de l'abdomen et du thorax, par le côté du dos et celui du ventre. Cette solution ne couche pas le poil des insectes poilus, comme le fait l'alcool, n'altère pas les couleurs, même les plus délicates, des Lépidoptères, comme le font toutes les solutions métalliques, ne produit pas sur les insectes un enduit pulvérulent blanchâtre ou glauque, comme celui qu'on rencontre toujours après l'emploi des solutions de sublimé corrosif, et ne défigure pas les objets à conserver, comme l'affreux savon de Bécœur, qui les rend méconnaissables. On prépare simplement la solution de strychnine, en mettant de la strychnine pulvérisée dans un flacon qu'on remplit d'éther sulfurique, qu'on agite souvent, et qu'on laisse reposer avant d'employer le liquide. Peu soluble dans l'éther, la strychnine l'est cependant assez pour communiquer à ce liquide une notable amertume et une efficacité positive comme préservatif.

SUR QUELQUES ESPECES
DE
COLÉOPTÈRES DU NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. L. REICHE.

(Séance du 14 Novembre 1860.)

I. *PIMELIA LUCASII* Reiche. — Longit. 19-20 mill., latit. 11 mill. — *Oblonga, nigra, nitidula. Caput oblongum, parce subtiliter punctulatum, medio sublævigatum, inter oculos transversim vix impressum; clypeo subrectè truncato; labro truncato, medio sinuato submarginato; oculis vix prominulis; antennis gracilibus, thoracis basin attingentibus. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, convexus, antice posticeque subæqualiter angustatus, a latere valde rotundatus; angulis anticis obtusis, posticis rotundatis; disco dense tuberculato; tuberculis rotundatis; linea media longitudinali, sublævigata. Scutellum minutum lævigatum. Elytra basi thorace dimidio latiora, usque medium gradualim ampliora, ibidem thoracis summa latitudine duplo latiora, inde ad apicem attenuata, apice breviter producta, convexa, quadricostata, sutura elevata; costis basi vix obsoletis, præsertim postice serrato crenatis; secunda dorsali postice abbreviata; interstitiis pubescentia brevis, rufula, caduca vestitis, sat dense tuberculatis; tuberculis ad basin rotundatis et gradualim inde ad apicem subconicis; epipleuris breviter tomentosis tuberculis minutissimis valde distantibus instructis. Subtus abdomine leviter rugoso, tomento brevis rufulo induto; pedibus sat gracilibus, tibiis anticis compressis apice valde dilatatis; intermediis et posticis apice parum incrassatis; tarsis quatuor posticis compressis ciliatis, articulo primo longiore. II. Constantina Algeriæ.*

Cette espèce, qui n'est pas rare dans les collections de Paris, fait partie de la première division, deuxième subdivision de Solier; elle vient se ranger dans son tableau dichotomique, à côté de la *P. subquadrata*, dont elle diffère par sa taille moindre, sa forme oblongue, beaucoup moins élargie, ses côtes dentées en scie à dentelures aiguës inclinées en arrière, les intervalles des côtes revêtus d'un duvet roussâtre caduque, mais qui persiste toujours un peu vers l'extrémité et garnis de tubercules plus gros et isolés.

J'ai cru devoir dédier cet insecte à mon savant collègue et ami M. Lucas, qui, par ses travaux sur la faune de l'Algérie a droit à plus d'un titre à la reconnaissance des Entomologistes.

2. *PIMELIA PAPULENTA* Reiche. — *Valde affinis P. Lucasii at major, in elytris depressa, thorace paulo latiore, labro integro, an varietas? Hab. Bou-Saada Algiriæ.* — Longit. 22-24 mill., latit. 12 1/2-15 mill.

Cette espèce, sur la description de laquelle je n'ai pas cru utile de m'étendre davantage, est tellement voisine de la *P. Lucasii* qu'au premier coup d'œil on la prendrait pour une variété de grande taille, cependant les trois individus que j'en possède présentent tous les caractères différentiels signalés plus haut, dont le plus important est la forme du labre tronqué carrément et nullement échancré.

Le plus petit des trois individus me vient d'Algérie, sans autre désignation, le plus grand a été trouvé à Bou-Saada, par notre collègue M. Strauch.

Je profite de l'occasion que m'offrent ces deux descriptions pour signaler quelques synonymies dans le genre *Pimelia*.

Je ne sais sur quel fondement on a porté, dans le Catalogue de M. Schaum, la *Pimelia grossa* de Linné, comme synonyme de la *P. barbara* de Solier, l'espèce Linnéenne ayant, dit l'auteur, le corselet marginé et dilaté (Syst. nat. II, p. 676), ne peut être une *Pimelia* et appartient très probablement au genre *Akis*, ou s'il faut s'en rapporter à la figure d'Olivier au genre *Morika*; la description de Linné irait même assez bien à la *M. Jeveni* Lucas (Ann. soc. Ent. 1850, p. IV), dans tous les cas, cette espèce doit disparaître du catalogue des *Pimelia*.

La *P. barbara* Sol. (Ann. soc. Ent. 1836-106) me paraît bien être la *P. inflata* Herbst (Coléop. VIII, p. 98), comme l'indique le susdit catalogue, quoique la disposition des stries dans la figure (Pl. 123, fig. 12) ne lui convienne pas.

Herbst a eu raison de changer en *P. Ryssos* le nom de *P. rugosa* d'Olivier, qui faisait double emploi avec la *P. rugosa* de Fabricius, laquelle est une *Adesmia*. Cette *P. Ryssos* Herbst n'est pas rare en Algérie.

La *Melanostola cylindrica* Solier est la *Pimelia bajula* Olivier.

La *Pimelia Solieri* Muls., Op. Ent. 1-168 (1852) fait double emploi avec la *Pimelia Solieri* Lucas, Revue Cuvierienne, 1844, p. 266, et je propose en conséquence de la nommer *Pimelia Mulsanti* Reiche, bien qu'il y ait une *Pimelia Mulsanti* décrite par M. Levrat en 1852, dans les mémoires de la Société Linnéenne de Lyon; cette dernière espèce n'étant autre qu'un *Micipsa* décrit depuis par M. Lucas (Ann. soc. Ent. 1855 XXXIV) sous le nom de *M. rufitarsis*, lequel nom ne doit plus, par conséquent, figurer qu'en synonymie de celui de *M. Mulsanti* Levrat.

3. *BLAPS STRAUCHII* Reiche. — Longit. 25-35 mill., lat. 10-15 mill. — *Oblongus, ater, vix nitidulus, Bl. polychresto* Forskal *vicinus. Caput*

subrotundum, antice laxè punctulatum postice læve; epistomo subarcuatim truncato; labro crebre et profunde punctato, antennis tenuibus, prothoracis basi attenuatis; oculis parum prominulis vix emarginatis. Thorax transversus, medio capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice posticeque æqualiter angustatus, a latere rotundatus, paulo antè medium latior, modice convexus, lævigatus, sublente minutissime laxè punctulatus, antice vix emarginatus; angulis rotundatis; postice subarcuatim truncatus; angulis obtusis. Scutellum triangulariter valde transversum, obsolete punctulatum. Elytra ovata, basi thoracis basi latitudine, indè usque medium graduatim ampliora, ibidem thoracis summa latitudine dimidio latiora, dein ad apicem attenuata, et in cauda gracili apice dehiscenti terminata, valde convexa, postice gibbosa, octo costata; costis basi obsoletis; sublente punctis minutissimis vix perspicuis impressa. Subtus nitidior; abdominis segmento primo transversim valde rugato et tuberculo compresso armato, commissura prima pilis rufescentibus fasciculum emittente, segmentibus, 2-5 irregulariter rugatis, apicale tomentoso; pedibus validis; femoribus posticis abdominis longitudine; tibiis anterioribus et intermediis parum incurvatis. Fœmina differt thorace parum augustiore, pedibus gracilioribus, abdomine minus rugato nec tuberculato, haud penicillato.

Hab. Bou-Saada Algiræ a Dom, A Strauch, numerose lecta.

Par sa taille et les côtes de ses élytres, cette espèce se rapproche du *Bl. polychrestus* de Forskal (*Iter in Arabia* p. 79), — *lineata* Solier; elle en diffère par sa forme plus élargie, par ses élytres plus convexes surtout postérieurement, par leurs côtes effacées à leur base et par leur prolongement caudal fourchu en deux pointes aiguës à l'extrémité. Comme la plupart des Blaps, cet insecte varie beaucoup de taille, les caractères sexuels du mâle ne sont bien marqués que dans les grands individus, à mesure que la taille décroît, le tubercule tranchant qu'on remarque sur le premier segment abdominal, s'atrophie de plus en plus au point de disparaître complètement. Je crois cette observation applicable à toutes les espèces de Blaps pourvues de ce caractère.

J'ai cru devoir dédier cette espèce à M. le docteur Strauch, naturaliste de Saint-Petersbourg, très distingué et connu des membres de la Société Entomologique de France par un catalogue systématique, parfaitement rédigé, de tous les Coléoptères décrits dans nos annales, depuis l'origine jusqu'à la fin de 1859.

4. *BLAPS PROPHETA* Reiche. — Longit. 29-32 mill., lat. 13 1/2-16 mill. — *Oblongus, ater, vix nitidulus, Bl. superstiosæ* Erichson vicinus. *Caput parvum, rotundum, vage minute punctulatum; epistomo vix rectè truncato; labro crebre et profundius punctato; antennis tenuibus, prothoracis basi*

attingentibus; oculis parum prominulis, vix emarginatis. Thorax transversus, medio capite duplo lator, latitudine tertia parte brevior, antice magis posticeque angustatus, a latere rotundatus, paulo ante medium lator, modice convexus subtilissime sparse punctulatus, antice late emarginatus; angulis rotundato obtusis; postice rectè truncatus angulis obtusis. Scutellum transverse-triangulatum, obsolete punctulatum. Elytra basi thoracis basi latitudine, indè usque medium graduatim ampliora, ibidem thoracis summa latitudine dimidio latiora, dein ad apicem attenuata et in cauda brevissima compressa dehiscente terminata, modice convexa, postice subgibbosa, lavigata, sub lente obsolete sparse sparsim punctulata. Subtus nitidior; abdominis segmento primo transversim valde rugato et tuberculo compresso arcuato; commissura prima pilis rufescentibus fasciculum emittente; segmentibus 2-5 irregulariter rugatis, apicale tomentoso; pedibus gracilioribus, femoribus posticis abdominis longitudine; tibiis omnibus parum incurvatis. Fœmina differt latitudine multo majora, thorace parum latiora, abdomine minus rugato haud tuberculato nec penicillato.

Hab. Bou-Saada Algiria a Dom. A Strauch lecta.

La femelle de cette espèce ressemble au *Bl. superstiosa* Erichs (*Wagner Reise*, 183), mais elle est plus petite, plus courte, avec le corselet moins convexe, à angles postérieurs obtus, nullement réfléchis; quelquefois elle présente sur ses élytres des traces de côtes longitudinales plus ou moins prononcées. Le mâle, beaucoup plus étroit que celui du *superstiosa*, a quelque ressemblance avec le *Bl. nitens* Castelnau (*Hist. nat. d. Ins.* 11-200), — *Bl. stygia* Erichs; mais il est plus large, moins convexe, moins brillant et son prolongement caudal n'est pas retroussé. Ce prolongement dans les deux sexes est comprimé, plus court que dans les espèces comparées et à pointes de la déhiscence aiguës.

5. *HELOPS ÆNESCENS* Reiche. — Longit. 10-12 mill., latit. 4-5 mill. — Oblongus, convexus, æneus, parum nitidus; *Hel. afro* Erichson affinis. Caput rotundum, antice valde depressum, punctulatum, subcanaliculatum: epistomo subrotundato; oculis emarginatis, parum prominentibus; antennis thoracis basi attingentibus, validis, apicem versùs incrassatis, articulo tertio quarto dimidio longiore. Thorax transversus capite duplo lator, summa latitudine tertia parte brevior, valde convexus, nitidus, tenue marginatus, punctis minutissimis distantibus, impressus, antice attenuatus; angulis obtusis; a latere valde rotundatus, postice magis attenuatus, rectè truncatus; angulis sinuato-reflexis, acutiusculis. Scutellum transversum læve. Elytra ovata, basi thoracis basi latiora; humeris rectè angulatis: ponè medium ampliora, apice attenuata, conjunctim parum ucuminata. valde convexa. minus nitida. striato punctata: punctis distantibus: inters-

titiis lævibus transversim subrugatis. Subtus abdomine punctato-rugato, tarsis infrà fulvo hirtis ac spongiosis.

Hab. in Kabylia Algiriæ; a Dom. E. Chapelier lectus.

Cette espèce, voisine du *H. afer*, lui ressemble tellement, qu'on la prendrait pour une variété bronzée de cette espèce, mais indépendamment de cette couleur, les angles postérieurs du corselet réfléchis, l'en distinguent suffisamment.

La femelle est plus grande et encore moins brillante que le mâle.

Je profite de l'occasion que m'offre la description de cet Helops, pour faire connaître que j'ai reçu un mâle de l'*Helops tuberculiger* Reiche (Ann. Soc. Ent. 1857, p. 265), dont je ne connaissais, lors de sa description, qu'une femelle; ce mâle a le sommet des élytres fortement prolongé en queue, pour le reste, il ne diffère nullement de la femelle.

6. URODON TESTACEIPES Reiche. — Longit. 2 3/4 mill., latit. 1 1/4 mill. — *Ovatus, fuscus, indumento subcervino vestitus; antennarum basi, ore pedibusque testaceis. Urod. rufipedi simillimus. Caput deflexum, paulo convexum, pube grisescenti depressa dense vestitum; rostro rectè truncato; oculis nigris parum prominulis; antennis thoracis basi attingentibus, testaceis, articulis tribus ultimis nigris. Thorax capite basi duplo latior, antrorsum angustatus sinuatusque, medio parum rotundatus, basi medio angulatim productus, angulis lateralibus acutis parum prominulis; pube cervina depressa, ad angulos posteriores albicanti, vestitus. Scutellum demersum. Elytra thorace paulo latiora et dimidio longiora, basi conjunctim valdè emarginata apice singulatim rotundata, suprà modice convexa, pube cervina basi, a latere et in sutura albicanti vestita. Pygidium conicum, canaliculatum, cervino tomentosum. Subtus griseo-cervino tomentosus; pedibus testaceis; abdomine apice integro ♀.*

Hab. in Kabylia Algiriæ. Inv. Dom. E. Chapelier.

Cette espèce a la taille de l'*Urodon rufipes* Fab., elle en diffère par sa forme plus allongée, son corselet anguleux au milieu de la base, la masse de ses antennes noires, ses pattes entièrement testacées et la couleur de la tomentosité qui la revêt.

7. ANOPLISTES OBLONGO-MACULATUM. — Syn. *Callidium oblongo-maculatum* Guérin. — Var. *Scymaculatum* Icon. du Reg. An. Texte, p. 234.

Cet insecte est une des trouvailles les plus intéressantes qu'ait faites en Kabylie orientale M. l'abbé E. Chapelier, attaché à la colonne expéditionnaire envoyée l'année passée dans cette contrée, par le gouverneur de l'Algérie. Mais ce qui surtout la rend très curieuse, c'est que l'individu qu'il a bien voulu m'envoyer, offre sur les élytres une tache noire poste-

rieure qui manque dans le type décrit par M. Guérin. Comme il n'y a que cette seule différence, il est hors de doute que ce ne soit la même espèce.

L'examen des cavités cotyloïdes des pattes antérieures qui sont arrondies et non prolongées en dehors, ne permet pas de laisser cette espèce dans le genre *Callidium* et désigne sa place parmi les Purpuricénides et dans le genre *Anoplites*.

L'habitat de cette espèce est très étendu, M. Guérin l'a décrit comme venant de Grèce et je l'ai reçue par M. Truqui de l'île de Chypre.

8. LEMA PURPURICOLLIS Reiche. — Longit. 4 mill., latit. 2 mill. — *Oblonga, nigro cyanea; thorace rubro purpureo, elytris cyaneis; nitida, Lemæ melanopa* Linné affinis. *Caput breve, inter oculos rugulosum et transversim impressum, vertice sulcatum; oculis valde prominulis, vix emarginatis; antennis dimidio corporis vix longitudine, validis. Thorax capitatis latitudine, longitudine medio paulo latior, valde convexus posticc contractus, a latere rotundatus, disco vage punctato; punctis valde impressis; nigro longitudinaliter subfasciato. Scutellum quadratum, nigrum. Elytra thorace duplo latiora, elongata, parallela, infra basin transversim impressa, crenato striata, transversim subrugata; interstitiis levibus. Subtus tomentosa; pectore punctulato.*

Hab. in Kabyliâ, Algiriæ, Invenit. Dom. E. Chapelier.

Cette espèce, extrêmement voisine de la *Lema melanopa* Linné, en diffère par ses antennes encore plus renflées, son corselet plus convexe, à ponctuation beaucoup plus forte, ses élytres à stries plus fortement ponctuées et crénelées, et dont les crénelures, en se réunissant, forment presque des rides transversales, enfin par ses pattes entièrement d'un noir bleuâtre.

DESCRIPTION
DE
QUATRE NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

APPARTENANT A UN GENRE NOUVEAU.

Par M. le Dr AUBÉ.

(Séance du 13 Janvier 1861.)

Genre *THECA* (1).

Le genre *Theca* ne se compose encore que d'un petit nombre d'espèces dont les mœurs ne nous sont pas parfaitement connues et que l'on peut caractériser ainsi :

Labre entier arrondi. *Mandibules* courtes, robustes et bidentées à leur extrémité interne. *Mâchoires* courtes, épaisses, à divisions égales garnies à l'extrémité de cils très serrés, l'externe un peu plus saillante en avant. *Palpes maxillaires* de quatre articles : le premier obconique ; le second également obconique, un peu plus long ; le troisième presque triangulaire, de la longueur du premier ; le quatrième beaucoup plus grand, largement sécuriforme en dedans. *Menton* largement et peu profondément échancré. *Languette* allongée, profondément échancrée et ciliée à son extrémité. *Paraglosses* elliptiques dépassant à peine les angles saillants de la languette. *Palpes labiaux* de trois articles : les deux premiers allongés et à peu près égaux, le dernier largement sécuriforme en dedans où il est un plus arrondi que le dernier article des palpes maxillaires. *Antennes* insérées un peu en avant des yeux, de onze articles : le premier assez gros, presque globuleux ou un peu en massue ; le second cylindrique, plus petit que le précédent ; les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque sphériques, légèrement anguleux en dedans ; les septième et huitième de la longueur des précédents, mais fortement saillants en pointe en dedans, surtout le huitième qui est presque aussi large que le suivant, lequel et le dixième sont beaucoup plus grands que les précédents, aplatis, tronqués au sommet et fortement sécuriformes ; le dernier également aplati, est ovale allongé et un peu plus long que le neuvième ; ces trois derniers articles forment ensemble une espèce de massue. *Tar-ses* pentamérés : le premier article des antérieurs large, cordiforme et un

(1) J'ai cru devoir conserver le nom de *Theca* imposé à ce genre par M. Rey, de Lyon, dans sa correspondance entomologique, et cela déjà depuis plusieurs années, quoiqu'à ma connaissance les caractères n'en aient pas été publiés. Son nom vient-il de *Θήκη* : étui, gaine ? Je l'ignore.

peu plus long que les suivants; les second, troisième et quatrième également cordiformes, aussi larges que longs; le cinquième un peu plus long que les précédents, droit et armé de deux crochets égaux. Les tarsi intermédiaires et postérieurs ont le premier article aussi long que les trois suivants réunis ($\sigma^?$).

Le corps est plus ou moins ovoïde au repos. La tête jusqu'aux yeux et les antennes sont rentrées dans le corselet. Les pattes légèrement aplaties sont appliquées contre la partie inférieure du corps et dans cet état, ces insectes ressemblent assez bien à de petits *Byrrhus*. Le corselet est conformé comme celui de certains *Anobium*, c'est-à-dire légèrement arrondi à la base, avec les côtés très obliques et dirigés en avant et en bas, de manière à former avec le sommet, qui est très comprimé latéralement, un angle plus ou moins aigu et très abaissé. *Élytres* recouvrant entièrement l'abdomen, marquées de dix stries ponctuées et du rudiment d'une onzième près de l'écusson. *Ailes* bien développées et propres au vol.

Ce genre appartient au groupe des *Anobides* et se place assez naturellement entre les *Xyletinus* et les *Dorcatoma*, tenant plus des premiers par la forme du corps et des seconds par la structure des antennes.

Les espèces du genre *Theca*, dont je donne aujourd'hui la description, sont au nombre de cinq, ont la plus grande analogie entre elles et ne se distinguent réellement les unes des autres que par une taille plus ou moins avantageuse, une très légère différence dans la forme générale et la profondeur plus ou moins grande des stries des élytres et des points qui s'y trouvent; et, chose assez remarquable, c'est que des cinq espèces que j'ai pu observer, ce sont les plus petites qui offrent les stries les plus profondes et les points les plus enfoncés. Aussi, en raison de cette grande ressemblance, ne décrirai-je un peu longuement que le *Theca pellita* Chev. qui, quoique déjà décrit, me servira de type et n'appliquerai-je aux autres que la description comparative, m'attachant surtout à faire ressortir les caractères différentiels dans les diagnoses latines. J'ai choisi de préférence le *Theca pellita*, parce qu'il est déjà connu et que, tout récemment, M. le docteur Strauch, de Saint-Petersbourg, en a rapporté d'Algérie un assez grand nombre qu'il a distribué à Paris, et que par cela même, cette espèce est plus répandue que les autres, qui doivent encore être fort rares dans les collections.

1. THECA PELLITA. Chev. Revue Zool. de Guér. 1859, p. 384 (*Xyletinus*). — *Oblongo-ovata, picea, pube sericeo-testacca dense vestita, opaca. Capite reticulato. Thorace sparsim punctulato. Elytris levissime subreticulatis, striato-punctulatis, striis punctisque ad suturam tenuissime, ad latera fortius impressis. Pedibus piceis, apice tarsisque ferrugineis.* — Long. 3 mill.

Ovoïde. légèrement allongé, d'un brun de poix et entièrement couvert

d'une pubescence veloutée d'un gris testacé. Tête réticulée; antennes testacées pâles. Corselet couvert de petits points enfoncés assez écartés et d'où sortent autant de petits poils très fins et dressés. Écusson cordiforme. Élytres très finement réticulées, couvertes de dix stries ponctuées et du rudiment d'une onzième à la base très près de l'écusson; ces stries sont extrêmement fines et garnies de points, également très fins, près de la suture et sur le dos; mais beaucoup mieux senties et plus fortement ponctuées sur les côtés, et d'autant plus qu'elles se rapprochent davantage du bord externe; de chaque point il sort un petit poil fin et soyeux; les intervalles sont larges et plans. Dessous du corps d'un brun de poix, avec les parties latérales de l'abdomen dans une petite étendue, et souvent l'extrémité, ferrugineuses. Pattes brunes, avec l'extrémité des tibias et les tarses ferrugineux.

Il habite l'Algérie et a été pris en quantité assez considérable, comme je l'ai déjà dit, par M. le docteur Strauch, chez un sellier d'Alger. Il était en compagnie de l'*Anobium panicum* et M. Strauch supposait que ces deux insectes vivaient des débris de cuir qui étaient épars dans l'atelier. Mais il est certain, d'après une communication récente que m'a faite M. Léon Dufour à Sai..t-Sever, que la larve de cet insecte vit dans une espèce particulière de Bolet coriace.

2. T. PILULA. — *Oblongo-ovata supra, piceo-castanea, infra ferruginea, pube sericeo-testacea dense vestita, vix opaca. Capite ferrugineo et thorace sparsim punctulatis. Elytris subtilissime reticulatis, striato-punctulatis, striis punctisque ad suturam leviter, ad latera fortius impressis. Pedibus ferrugineis, tarsis testaceis.* — Long. 2 mill.

Il a la plus grande analogie avec le *pellita*, mais il s'en distingue cependant par sa taille un peu plus petite, sa teinte générale moins foncée, sa tête presque lisse et ferrugineuse. Les stries et les points des élytres, tout en conservant la même disposition, sont un peu plus sentis et enfin tout le dessous du corps et les pattes sont ferrugineux, les tarses testacés.

Je possède deux individus de cette espèce, dont un m'a été envoyé de Mont-de-Marsan par M. Perris, et j'ai pris moi-même l'autre aux environs de cette même ville. M. Chevrolat en possède un exemplaire venant de l'Algérie.

3. T. BYRRHOIDES Rey in litter. — *Ovata, supra castanea, infra ferruginea, pube sericeo-testacea dense vestita, vix opaca. Capite ferrugineo, subtilissime reticulato. Thorace sparsim punctulato. Elytris subtilissime reticulatis, striato-punctulatis, striis punctisque ad suturam leviter. ad*

latera fortius impressis. Pedibus ferrugineis, tarsi testaceis. — Long. 1 3/4 mill.

Plus de deux fois plus petit que le *pellita*, se rapprochant davantage du *pitula*, dont il diffère également par sa taille moins avantageuse, sa forme plus courte et plus ramassée, et par les stries et les points des élytres qui sont un peu plus sentis et offrent entre ceux du dos et ceux des côtés une différence moins sensible, mais c'est surtout sa forme et sa taille qui le distinguent des deux précédentes.

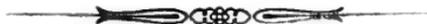
J'ai reçu cette espèce de M. Raymond, auquel la science est redevable de tant d'intéressantes découvertes; il l'a prise au nombre de cinq exemplaires, en battant une salsepareille aux environs de Saint-Raphaël. Je dois dire ici qu'elle avait déjà été prise il y a quelques années, à Hyères, par M. Rey de Lyon, et que c'est cette même espèce qui lui a servi de base pour créer le genre dont nous nous occupons ici.

4. T. ANDALUSIAGA. — *Ovata supra picco-castanea, infra ferruginea, pube sericeo-castanea minus dense vestita, vir opaca. Capite rubro, subtilissime reticulato. Thorace sparsim punctulato. Elytris apice ferrugineis, subtilissime reticulatis, forte striato-punctatis; striis punctisque ad latera non fortius impressis. Abdomine apice dilutiore. Pedibus ferrugineis, tarsi testaceis.* — Long. 1 mill.

De même forme que le *byrrhoides*, mais encore plus petit et plus foncé en dessus; il s'en distingue surtout par les stries des élytres qui sont très fortement enfoncées et ponctuées, toutes semblables entre elles et par les intervalles qui, au lieu d'être plans, comme dans cette dernière et les précédentes, sont convexes et un peu saillants. J'en possède un seul exemplaire venant d'Andalousie.

5. T. RAPHAELENSIS. — *Oblonga, subcylindrica, ferruginea, pube sericeo-testacea minus dense vestita, nitidula. Capite reticulato. Thorace sparsim punctulato. Elytris subtilissime reticulatis, forte striato-punctatis, striis punctisque ad latera non fortius impressis. Tarsi dilutioribus.* — 2 mill.

Le *Raphaelensis* diffère de tous ses congénères par sa forme plus allongée, qui le fait ressembler un peu à l'*Anobium panicum*, par sa couleur entièrement ferrugineuse et sa pubescence moins serrée. Les stries des élytres sont toutes semblables et les intervalles légèrement convexes comme dans le précédent, dont il se distinguera toujours par sa taille beaucoup plus grande et sa forme très allongée.



DESCRIPTION
DE
CINQ NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

PROPRES A LA FAUNE FRANÇAISE.

Par M. le baron GAUTIER DES COTTES.

(Séances des 8 Août 1860, 9 Janvier, 13 Février et 13 Mars 1861.)

1. **CARABUS GLACIALIS** Gaut. des Cottés. — *Planus, æneus, parum nitidus; prothorace cordiformi, brevi, angulis posticis obtusis; elytris læviter parallelis, aspero lineatis, utrinque tripunctatis; apice sinuato.* — Long. 20 mill. — (Pl. 2, fig. 1).

Ovalaire, déprimé, d'un bronzé cuivreux, brillant sur le prothorax. Tête non allongée, plutôt arrondie, fortement rugueuse; corselet cordiforme, presque aussi large que long; angles antérieurs arrondis, mais bien dessinés: les postérieurs à peine saillants, non relevés, obtus; élytres assez planes, assez parallèles, à stries nombreuses, peu profondes, crénelées; sur chacune deux ou trois points cuivreux irrégulièrement placés.

Cette description se rapporte au ♂. La ♀ est un peu plus large que le ♂ et à corselet plus dilaté.

Diffère du *C. depressus* Bonelli: 1° Par la tête moins allongée, rugueuse, pointillée; 2° par le corselet plus large et plus court; 3° par les angles huméraux beaucoup plus proéminents.

Ce *Carabus* vient après *Irregularis* Fab. à côté du *pyrenæus* Dej.

Mont Rosa (*Helvetia*) Abriès et la Monta (sommet des montagnes du Quayras).

2. **HALIPLUS TRANSVERSALIS** Gaut. des Cottés. — *Halipli lineatocollis affinis.* — *Oblongo-ovalis, testaceo-brunneus; capite nigro-picco; prothorace brunneo-nigro maculato punctatissimo; elytris punctato striatis; utrinque duabus maculis alteraque communi in sutura confuse nigro-notatis.*

Très voisin de l'*Haliplus lineatocollis* Marsh. Il en diffère par la taille un peu plus petite, par la couleur bien plus foncée, par la tête et le pro-

thorax plus fortement ponctués; ce dernier n'a pas de ligne longitudinale sur le milieu de son disque; mais au contraire trois macules d'un brun foncé, réunies entre elles par une ligne transversale, quelquefois les macules sont plus nombreuses et complètement diffuses. Les élytres sont semblables à celles du *lineatocollis*: maculées de la même manière; mais les macules bien moins visibles.

Découvert aux environs d'Hyères par M. Raymond.

3. OMIAS RAYMONDI Gaut. des Cottés. — *Apterus, pubescens, nigropiceus; prothorace dense punctato; elytris ovatis, punctatissimo striatis; antennis pedibusque rufis.* — Long. 3 à 4 mill.

Aptère, pubescent, d'un noir de poix; prothorax fortement ponctué; élytres ovales, striées: les stries couvertes de gros points; les antennes et les pieds d'un rouge assez clair.

Cet *Omiás* aptère parmi ses congénères, pourrait bien former un genre distinct. Il a été capturé aux environs d'Hyères et constitue une des espèces des plus remarquables de la Faune française.

Depuis que j'ai donné cette description, j'ajouterai qu'ayant reçu de nouveaux exemplaires ♂ et ♀ de cette espèce, je puis signaler la différence des deux sexes. La description que je viens de donner s'appliquait au ♂. La ♀ est plus grande, plus ovalaire. Le prothorax forme un ovale plus rétréci en avant que dans le ♂. La ♀ de l'*Omiás Raymondi* a également le scape et le funicule des antennes moins épais que dans le ♂.

Je dirai de plus, que dans l'un et l'autre sexe, une ligne médiane divise le rostre en deux lobes et qu'elle s'étend jusque sur la tête; que le rostre et la tête sont entièrement ponctués. Dans l'un et l'autre sexe, lorsqu'ils sont bien adultes, les deux avant-derniers articles formant la massue du funicule sont rembrunis, le dernier est couleur des autres parties des antennes et des pieds, c'est-à-dire rouge de brique.

Dans quelques individus immatures et préparés de certaine façon, l'on voit les mandibules *fort avancées, noires*; et l'on croirait, comme dans la paire que j'ai donnée à M. Chevrolat, pouvoir créer une autre espèce que notre savant collègue a nommée *Omiás mandibularis* Ch. inédit. Mais je me suis assuré que tous les *Omiás Raymondi* avaient des mandibules aussi développées; et que le développement insolite que l'on remarque dans les deux exemplaires de M. Chevrolat, ne provient que de la manière dont on a préparé ces insectes.

M. Chevrolat m'a fait aussi remarquer la *ligne médiane ponctuée* qui s'étend, depuis le milieu de la tête jusqu'à l'extrémité du rostre et divise

ce dernier organe en deux lobes à son extrémité; cette remarque qu'il prétendait être exclusive à sa paire d'Ombres, s'applique également à tous ceux que je possède.

4. TRACHYPHLEUS SPINOSULUS Gaut. des Cottes. — Long. 3 1/3 mill. — *Trachyphlei alternantis affinis; ovalis, griseo-piceus, leviter squamosus; capite depresso; oculis rotundatis, parum convexis; rostro excavato, leviter arcuato; antennis pedibusque piceo-rufescentibus; prothorace transverso, antice elevato, lateribus rotundatis; scutello inconspicuo. Elytris ovalibus, postice rotundatis, longitudinaliter striatis.* — Long. 3 1/3 mill.

Voisin du *T. alternans* Sch.; ovale, d'un gris de poix obscur, couvert de petits squamules très courts, aigus à leur extrémité, largement semés sur tout le corps, presque invisibles sur le prothorax. Tête légèrement déprimée. Yeux arrondis. Rostre déprimé dans toute sa longueur, la dépression excavée, légèrement arqué. Les antennes et les poils d'un brun de poix assez clair; le scape en massue conique, à base très mince. Le prothorax est transversal, élevé à sa partie antérieure, les côtés arrondis, beaucoup plus large que long. L'écusson est invisible. Les élytres sont ovales, arrondies à leur extrémité, striées dans toute leur longueur; les stries bien marquées; les intervalles parés de petites soies blanches, courtes, aiguës, légèrement inclinées.

Diffère du *T. alternans* Sch. par le prothorax, et de tous ses congénères par la forme du scape.

Un seul exemplaire pris par M. Raymond à Saint-Raphaël.

5. MITOMERMUS RAYMONDI Gaut. des Cottes. — *Oblongo-ovalis, bruneo-piceus, dense nigro-squamosus; prothorace spinosulo; capite punctato; elytris striatis, squamulis dupliciter dispositis. Capite, rostro, antennis, pedibusque rufescentibus.* — Long. 3 1/4 mill.

Ovale-oblong. Corps brun, revêtu entièrement de petites soies noires, raides, plus denses sur le prothorax, ce qui le fait paraître épineux; on n'en aperçoit pas sur la tête, qui est entièrement et fortement ponctuée. Le rostre, au contraire, est couvert, longitudinalement, de soies droites, clairsemées, noires, que l'on prendrait pour de petits tubercules; il est, en outre, ponctué et sillonné dans toute sa longueur. Ils sont, tous les deux (la tête et le rostre), ainsi que les antennes et les pattes, d'un brun plus clair que le reste du corps. Les antennes ont de plus leur scape couvert de granulations: leur funicule l'est également, mais moins fortement; les articles de ce dernier sont ainsi composés: le premier un peu épais,

obconique ; le deuxième à peu près de la longueur du troisième ; troisième à septième très courts, comprimés, tronqués au sommet. Massue ovale. Les élytres sont brunes, ovalairement allongées, notablement plus larges que le prothorax ; les soies pariales, comme les stries et implantées dans leurs intervalles. Toutes les pattes sont granuleuses et couvertes de soies noires : les jambes antérieures offrent dans toute leur longueur de petites et très courtes épines ; ongles des tarsi distants.

Je ne puis rapporter cet extraordinaire insecte qu'au genre *Mitomermus*, établi page 33 du *Genera des Curculionites d'Europe* de M. Jacq. Duval.

J'ajouterai que les ongles des tarsi étant distants, ce caractère suffirait pour l'éloigner du genre *Cathormiocerus* Schœnherr. En effet, tous les exemplaires de ce genre que j'ai vus chez M. Chevrolat, ont les ongles très rapprochés, presque soudés à la base ; et de plus, les jambes sont armées d'un petit crochet au sommet. Tandis que dans l'individu qui fait l'objet de cette description, tous les caractères le rapprocheraient du *Mitomermus hystrix* Jacq. Duval, que j'ai également vu chez M. Chevrolat. C'est donc une erreur, dans le catalogue de M. Schaum, de réunir le genre *Mitomermus* J. Duval au genre *Cathormiocerus* Schœn.

Un seul exemplaire pris à Saint-Raphaël par mon ami, M. Raymond, et auquel je le dédie.



NOTE

sur une

NOUVELLE ESPÈCE DE LAMELLICORNE PHYLLOPHAGE

(*Pachydema Lethierryi*)

Qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 24 Octobre 1860.)

J'ai publié dans nos annales un travail monographique sur les espèces du genre *Pachydema* qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique, et je me suis appliqué, dans ce travail, à donner aussi exactement que possible, la synonymie chronologique de quelques espèces passablement embrouillées par M. Burmeister dans le tome 4^e, deuxième partie de son *Handbuch der Entomologie*, p. 440 (1855), particulièrement celles que j'ai désignées sous les noms de *P. hirticollis* et *rubripennis*. Ce travail qui a paru dans le tome VII, troisième série, p. 445 (1859) des Annales de la Société Entomologique renferme sept espèces, toutes propres jusqu'à présent à l'est et à l'ouest de nos possessions dans le nord de l'Afrique, à l'exception cependant du *P. Valdani*, qui a été découvert à Ouargla une des oasis du sud. La nouvelle espèce que je vais faire connaître, rappelle un peu par sa taille les *P. rubripennis* et *Hornbeckii*, mais par la forme de son chaperon, elle se rapproche beaucoup plus du *P. Valdani*, aussi est-ce dans le voisinage de cette espèce saharienne que je propose de ranger ce nouveau *Pachydema*. Ayant déjà décrit plusieurs espèces de ce genre dans nos Annales, j'ai pensé qu'en faisant connaître une espèce nouvelle dans ce même recueil, cette description ne serait pas jetée au hasard, puisqu'elle viendrait en quelque sorte compléter mon travail monographique sur les Lamellicornes phyllophages du genre *Pachydema*.

PACHYDEMA LETHIERRYI LUCAS. — *P. Capite nigro-castaneo nitido, punctato, clypeo quadrilobato, producto, in medio lateraliterque profundè excavato; antennis castaneo-ferrugineis, palpis maxillaribus labiisque ferrugineis; thorace nigro-nitido, latiore, convexiore, fortiter, densè regulariterque punctato, utrinque punctiformi impresso; scutello nigro-nitido, obsolete punctato; clytris latis, castaneo subferrugineis, longitudinaliter*

profundè striato-punctatis, interstitiis latis, regulariter punctatis; pygidio fusco-castaneo, laxè vagèque punctato; abdomine fusco-castaneo, ultimis segmentis ferrugineis; sterno nigro, piloso; pedibus pilosis, ferrugineis, femoribus in secundo tertioque paribus castaneis. Fœmina ignota. — Longit. 14 mill., lat. 6 mill.

Mâle. Beaucoup plus grand que le *P. Valdani*, tout à côté duquel il vient se ranger. La tête d'un noir marron brillant, est couverte d'une ponctuation comparativement moins forte et un peu moins serrée que celle du *P. Valdani*; elle est profondément enfoncée, arrondie, régulièrement disposée, à l'exception des points placés sur la partie antérieure du chaperon qui sont plus forts et moins serrés. Le chaperon d'un châtain légèrement ferrugineux, avancé, relevé, paraît quadrilobé, et cette forme remarquable est due aux bords antérieurs et latéraux qui sont profondément excavés. En effet, lorsqu'on étudie comparativement le chaperon du *P. Valdani* avec celui du *P. Lethierryi*, on remarque que chez le premier il n'y a que le bord antérieur qui soit excavé, tandis que dans le second ou le *P. Lethierryi*, non seulement cette concavité antérieure existe, mais on en aperçoit une autre qui est offerte par les bords latéraux et c'est cette double concavité, jointe à la première, qui donne une forme quadrilobée au chaperon de cette espèce, la seule, jusqu'à présent, dans le genre *Pachydema*, qui présente cette particularité bizarre. Les antennes sont d'un châtain ferrugineux, avec les articles en feuillets, les palpes maxillaires et labiaux entièrement de cette dernière couleur. Le thorax d'un noir brillant est plus large, plus convexe et plus arrondi que dans le *P. Valdani* et rappelle beaucoup par sa forme ceux des *P. rubripennis* et *Hornbeckii*; il présente aussi une ponctuation plus forte, plus serrée et plus régulièrement disposée que celle du *P. Valdani*, et de plus n'offre pas dans son milieu une impression longitudinale, comme cela se remarque chez cette espèce; il est dilaté sur les côtés latéraux, où on aperçoit une impression punctiforme plus distinctement accusée que dans le *P. Valdani*; les bords latéraux, antérieur et postérieur, sont finement rebordés et hérissés de longs poils jaunâtres. L'écusson est large, triangulaire, entièrement d'un noir brillant et présente quelques points obsolètement marqués sur les côtés et postérieurement, comme dans le *P. Valdani*, cet organe est en partie caché antérieurement par les poils jaunâtres qui partent de l'intervalle situé entre le thorax et les élytres. Les élytres à épaules saillantes et arrondies, sont beaucoup plus larges que celles du *P. Valdani* et rappellent par leur forme celles des *P. rubripennis* et *Hornbeckii*; elles sont d'un châtain légèrement ferrugineux, et parcourues longitudinalement par des stries fortement accusées, profondes, ponctuées et

régulièrement disposées : quant aux intervalles, ils sont aussi larges et présentent une ponctuation plus régulière et proportionnellement moins forte que celle du *P. Valdani*. Le pygidium d'un brun marron, légèrement convexe, présente quelques points lâchement et vaguement marqués. L'abdomen d'un brun marron, à l'exception des derniers segments qui sont ferrugineux, est hérissé sur les côtés de poils fauves. Le sternum est noir et couvert de poils soyeux, fauves, allongés. Les pattes hérissées de longs poils fauves, sont ferrugineuses, à l'exception des fémurs des deuxième et troisième paires, qui sont d'un marron foncé ; chez cette espèce dont je ne connais que le mâle, il n'y a que les premier, deuxième et troisième articles des pattes de la première paire qui soient dilatés. Cette espèce, qui vient se placer à côté du *P. Valdani*, ne pourra être confondue avec ce *Pachydema* saharien, à cause de sa forme plus large et surtout à cause de son chaperon qui est quadrilobé ; il est aussi à remarquer que le thorax ne présente pas dans son milieu une impression longitudinale, comme cela se voit chez le *P. Valdani*. Les élytres sont aussi beaucoup plus larges et diffèrent de celles du *P. Valdani* par la ponctuation qui est plus régulière et surtout par la présence de stries ponctuées, bien accusées et que ne présentent pas ces mêmes organes dans le *P. Valdani*. Quoique les élytres, par leur ponctuation et les stries qu'elles présentent, rapprochent beaucoup cette nouvelle espèce des *P. rubripennis* et *Hornbeckii*, elle ne pourra cependant être confondue avec ces deux *Pachydema*, à cause de la forme singulière du chaperon qui est quadrilobé, au lieu d'être seulement relevé et arrondi, comme cela a lieu chez les deux espèces que je viens de citer.

Ce *Pachydema*, que je dois à l'obligeance bien connue de notre honorable collègue M. Reiche, habite les environs de Bathna, où cette curieuse espèce a été découverte par M. Lethierry, auquel je me fais un plaisir de la dédier.



DESCRIPTION DU MALLASPIS MORELETHI (MALE),
LONGICORNE DE LA TRIBU DES PRIONIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 mars 1861.)

J'ai communiqué à la Société, dans la séance du 9 juillet 1851, la description d'un très joli Longicorne que j'ai désigné sous le nom de *Mallaspis Moreletii*. Lorsque j'ai décrit cette remarquable espèce, je n'avais à ma disposition qu'un seul individu que j'ai considéré à tort comme étant un mâle. Je m'empresse de rectifier aujourd'hui cette erreur, car ce n'est pas à ce sexe que doit être rapportée la description de ce Longicorne (Ann. de la Soc. Entom., 2^e série, Bulet. p. LXV (1851), mais bien au sexe femelle. Je dois dire aussi que notre collègue, M. Sallé, m'ayant communiqué le mâle de cette espèce, dont j'ai fait figurer la femelle dans le Voyage de M. de Castelneau dans l'Amérique du Sud, Entom. p. 181, pl. 10, fig. 7 (1857), je saisis cette occasion pour en donner la description et en signaler les principales différences.

MALLASPIS MORELETHI (mâle) Lucas. — Long. 32 mill., larg. 12 mill. — Il ne diffère de la femelle que par une taille plus petite et par les expansions latérales du thorax qui sont bien moins larges. Outre la longueur des antennes, qui est l'apanage des mâles, il est à remarquer que ces organes diffèrent beaucoup par leur forme et surtout par leur couleur, principalement les premiers articles. Chez les femelles, les antennes sont entièrement d'un cuivreux violacé, tandis que dans les mâles les quatre premiers articles sont, au contraire, d'un bronzé cuivreux. Je ferai aussi remarquer que le troisième article est fortement tuberculé, et que le dernier, à sa partie antérieure, présente de chaque côté une saillie tuberculiforme sensiblement accusée.

Il a été rencontré à la Vera-Paz, dans l'Amérique centrale.



RÉVISION DES COLÉOPTÈRES DU CHILI

Par M. L. FAIRMAIRE et P. GERMAIN.

Séance du 26 Décembre 1860.

1^{er} SUPPLÉMENT AUX *Cerambycidae* (1).

1. *HEPHESTION NIGRICORNIS*. — Long. 15 mill. — *Elongatus, rufiflavus, fronte longitrorsum sulcata; prothorace elongato, lateribus unituberculato, supra noduloso transversim rugato; elytris cyaneis, marginatis; antennis, palpis, tibiis apice tarsisque nigris.*

Allongé, déprimé, d'un roux fauve, suture de l'épistôme anguleuse et profonde; tête marquée entre les antennes d'un sillon longitudinal bien visible; antennes noires, épaissies vers l'extrémité, atteignant au plus les deux tiers de la longueur de l'insecte, quatrième article beaucoup plus petit que le troisième et surtout que le cinquième. Corselet presque cylindrique, noduleux en-dessus et couvert de fines rides transversales; un petit tubercule latéral. Élytres d'un bleu d'acier brillant, inégales, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, fortement rétrécies à partir de la base, spatulées à leur extrémité, rebordées; calus huméral se prolongeant en côte jusqu'au sommet. Palpes, tarses et tibias presque entièrement noirs. Premier article des tarses plus court que les trois suivants, réunis; cuisses non en massues; pattes postérieures pas beaucoup plus longues que les autres. — Chillan.

2. *H. CONCOLOR*. — Long. 20 mill. — *H. asphaltino affinis, totus nigro-cyaneus, prothorace nigro-velutino, elytris nigris, abdomine lavigato, nitido,*

Ressemble extrêmement à l'*H. asphaltinus*, mais tout le corps est d'un noir-bleu, à l'exception des élytres qui sont noires; épistôme brillant; corselet d'un noir velouté; abdomen lisse, brillant, d'un bleu d'acier obscur. — Chillan.

3. *H. VIOLACEIPENNIS*. — Long. 15 mill. — *Latus, parallelus obscure cyaneus; capite rugoso, sulcato, prothorace laevi, noduloso, quadriloberculato, tuberculis lateralibus validioribus, acutis; elytris lavigatis, plana-*

(1) Voyez les *Annales*, 1859, p. 483.

tis, nitide violaceis, postice valde attenuatis; abdomine parallelo, nitido, haud cinereo-pubescente; antennis nigris.

Voisin du *gracilipes*, mais facile à distinguer par sa forme plus large, plus courte; les élytres d'un beau violet, par son abdomen court, parallèle, totalement dépourvu de pubescence argentée; couleur générale d'un bleu-obscur; tête assez finement rugueuse, avec une strie fine longitudinale entre les antennes. Corselet lisse, inégal, avec quatre tubercules en travers: ceux des côtes plus forts et coniques. Élytres finement ponctuées, fortement et brusquement atténuées après le premier tiers de leur longueur; calus huméral saillant; antennes noires, sauf les deux avant-derniers articles qui sont blancs, ainsi que la base des fémurs et les tarses postérieurs. Ce dernier caractère varie. — Chillan.

4. *NECYDALOPSIS CYANIPENNIS*. — Long. 8 mill. — *Curtus, fulvus, nitidus, elytris cyaneis, pone scutellum callosis, exordinate laxaque punctatis, punctis basalibus profundioribus.*

Plus petit et plus court que le *N. trizonatus*; élytres d'un beau bleu d'acier, ayant chacune un tubercule allongé près de la suture en arrière de l'écusson; ponctuation peu serrée, sans ordre, plus serrée et plus profonde vers la base; tout le reste du corps d'un fauve uniforme. — Quillan.

5. *CALLISPHYRIS VESPA*. — Long. 20 à 24 mill. — *Niger, nigro-pilosus, capite vage sulcato, antennarum basi palpisque nigris, prothorace supra calloso, lateribus tuberculatis; elytris inæqualibus, fulvis, abdomine pubescente; segmentis flavido marginatis; pedibus fulvis; tarsis obscuris; femoribus tibiisque posticis medio nigro-annulatis.*

Noir, hérissé de poils noirs, serrés surtout sur le corselet et la poitrine. Tête ayant un sillon fin peu visible, allant du vertex à la suture de l'épistôme qui est profonde et anguleuse. Palpes et les quatre premiers articles des antennes fauves. Corselet inégal avec deux callosités peu marquées au milieu, et un tubercule plus distinct de chaque côté. Élytres inégales, d'un roux fauve, à pubescence dorée. Abdomen seulement pubescent, bord postérieur de chaque segment d'un roux doré. Pattes d'un roux testacé. Tarses obscurs. Fémurs et tibias postérieurs couverts de poils fauves, serrés, assez longs, ayant chacun au milieu un anneau noir, à villosité noire. — Chillan.

6. *STENORHOPALUS RUGOSUS*. — Long 11 mill. — *Angustus, nigro-violaceus, opacus, parce grisco-pubescentis, capite rugoso, striato, prothorace*

transversim plicato, postice convexo, lateribus tuberculato, elytris glabris, valde rugosis, tricotulatis, costa interna brevi, abdomine parallelo, antennarum articulis penultimis femorumque posteriorum basi testaceis.

Voisin du *S. gracilis*, d'un noir violet mat, à pubescence grise, courte, couchée, plus abondante sur l'abdomen, nulle sur les élytres. Tête rugueuse, avec le sillon interantennal très fin. Corselet couvert de rides transversales, gibbeux dans sa moitié postérieure, ayant de chaque côté un petit tubercule conique. Élytres rugueuses, graduellement atténuées, avec trois côtes fines, dont l'interne est oblitérée vers le milieu de l'élytre et les deux autres un peu avant l'extrémité. Les deux avant-derniers articles des antennes et la base des fémurs postérieurs d'un blanc testacé. — Chillan.

7. *CHENODERUS BICOLOR*. — Long. 15 mill. — *Planatus, rufo-testaceus, nitidus, elytrorum parte dimidia antica chalybea.*

Déprimé, légèrement élargi vers l'extrémité, semblable au *C. tricolor*, dont il ne diffère que par la coloration des élytres. Entièrement d'un roux testacé, avec la moitié antérieure des élytres d'un bleu d'acier : la postérieure devient d'un jaune-clair à son point de contact avec l'antérieure. — Chillan.

8. *C. VENUSTUS*. — Long. 10 à 15 mill. — *Complanatus, fulvus, nitidissimus, elytris splendide chalybeis, apice sublatioribus.*

Cette belle espèce offre la même forme que la précédente, elle est déprimée, lisse et d'un jaune fauve, mais les élytres sont entièrement d'une magnifique couleur bleu d'acier et légèrement élargies à leur extrémité en forme de spatule. — Chillan.

9. *C. OCTOMACULATUS*. — Long. 18 à 22 mill. — *Subcylindricus, convexus, rufo-testaceus nitidissimus; antennarum, articulis 3-5 extus fulvopilosis; prothorace lateribus bituberculato; elytris chalybeis, maculis lacteis magnis, 4 aut interdum 2 basalibus, 2 mediis et 2 ante apicem sitis.*

Plus robuste que les précédents, presque cylindrique, nullement déprimé en dessus. D'un roux testacé brillant; antennes ayant les troisième, quatrième et cinquième articles, quelquefois les deuxième et sixième, garnis en dehors de poils fauves, serrés, assez longs. Élytres d'un beau bleu d'acier, passant souvent au violet, ayant chacune quatre grandes taches blanches arrondies, les deux premières à la base, parfois réunies, les deux

autres légèrement transversales, touchant le bord marginal et jamais la suture, situées l'une au milieu, l'autre avant l'extrémité. Dessous du corps couvert d'une pubescence cendrée; métasternum et l'abdomen plus foncés. — Chillan.

10. *CALLIDIUM GLOBITHORAX.* — Long. 48 mill. — *Robustum, nigro-cyanicum, pilis longis cinereis hirsutum; capite prothoraceque nigris, dense punctato-rugosis, prothoracis lateribus arcuatis, antice haud angulatis; elytris nigro-arcuatis; opacis, tenuiter punctato asperatis, utrinque macula parva basali, margine laterali, sutura antice maculaque postica, flavo-testaceis.*

Ressemble au *C. submetallicum*, en diffère surtout par le corselet dont les côtés sont très régulièrement arrondis et nullement anguleux en avant; le corselet est, comme la tête, noir et couvert d'une ponctuation forte, serrée, qui le rend rugueux. Élytres d'un noir ardoisé, mates, à reflets légèrement rougeâtres en avant, parsemées de points et de petites aspérités ou rides; sur chacune une petite tache à l'angle scutellaire; la suture et le bord marginal dans leur moitié antérieure, et une autre tache subovale, oblique, postérieure, d'un testacé jaunâtre: cette dernière tache est située sur une plus grande, mais mal définie, d'un noir velouté, qui se dirige en avant en une ligne oblique jusqu'à rejoindre sur la suture la partie postérieure de la bordure jaune; de l'épaule part une ligne qui n'atteint pas l'extrémité. Le corps est d'un bleu métallique foncé assez brillant; tout l'insecte est couvert de longs poils argentés, abondants seulement eu-dessus. — Chillan.

RÉVISION DU GENRE AGRA

Par M. DE CHAUDOIR,

d'après les espèces de sa collection.

(Séance du 13 Février 1861.)

Je me suis occupé déjà de ce genre à plusieurs reprises, en 1847 (Bull. Mosc. XX.), avec l'exposé des caractères du genre et mes idées sur la place qu'il doit occuper dans le système, j'ai donné l'énumération des espèces connues en y ajoutant plusieurs nouvelles. Dans les première, deuxième et quatrième parties de mon mémoire sur la famille des Carabiques (Bull. Mosc.), j'en ai successivement fait connaître plusieurs espèces inédites, dont quelques-unes font partie de la belle collection de M. le comte de Mniszech. Depuis lors le nombre des espèces de ma collection a été considérablement augmenté par l'acquisition des collections du comte Dejean, du marquis de Laferté, qui avait acheté celle de M. Reiche, par celle des uniques de la collection de M. Deyrolle, de presque toutes les espèces rapportées par M. Bates de son long séjour aux Amazones et de quelques autres provenant de diverses localités, ce qui me décide à donner une nouvelle énumération des espèces de ce genre, en me bornant toutefois à celles que je possède et que j'ai pu soumettre à un nouvel examen.

1. *Tibius compresso-dilatatis.*

AGRIDA.

Mentum lobis valde angustis acutissimis, intus acute carinatis. Tarsi supra glabri, articulis latis brevibus, compressis, subquadratis, unguiculis brevissimis.

Ces insectes ont tout à fait le faciès des *Agra*, mais les élytres sont plus cylindriques; ils s'en distinguent aussi par leurs jambes très comprimées (comme dans les Helluonides constituant le genre *Herinnis* Thomson), par les lobes étroits et pointus du menton qui sont bordés intérieurement d'un bord tranchant, ce qui n'est point le cas dans les *Agra*, et par les articles des tarsi qui sont très larges, courts, presque carrés, glabres et déprimés en dessus, avec la pubescence de dessous beaucoup plus courte et moins serrée. Les crochets des tarsi sont très courts, épais et fortement pectinés. Les autres caractères leur sont communs avec les *Agra*. J'en con-

nais deux espèces, et je présume que l'*A. formicaria* Thomson (Arch. Entom. I, p. 400) s'y rapporte aussi, quoique l'auteur ne fasse point mention de la conformation si remarquable des jambes.

1. *A. PLATYSCELIS*. — Femelle. — Long. 22 mill. — Tête lisse, ovale, très allongée depuis sa base jusqu'aux yeux, ceux-ci peu saillants; vertex très convexe; bord latéral assez dilaté et formant une saillie triangulaire au-dessus de la base des antennes; impressions du front longues, sinuées, profondes et marquées de quelques rides longitudinales; antennes plus courtes que la moitié du corps, assez minces, presque glabres, sauf quelques poils assez longs placés autour de l'extrémité des huit articles extérieurs, il y en a aussi quelques-uns, mais moins nombreux, au bout du troisième; le second est égal au quatrième, mais un peu plus court que le troisième, les articles intermédiaires à peu près de la longueur du quatrième et égaux entre eux, de forme allongée, les trois avant-derniers sensiblement plus courts, surtout le huitième, ovalaires, le dernier plus long que le précédent et terminé en pointe; palpes épais, le dernier des labiaux moins large que dans les *Agra* et coupé peu obliquement. Corselet presque aussi long que la tête, de largeur de celle-ci dans sa partie postérieure, assez aminci antérieurement, distinctement mais peu profondément étranglé près des bords antérieur et postérieur, lisse en dessous, avec les épisternes assez bombés, finement ridé transversalement en dessus, avec quelques points épars sur la partie postérieure et une série de points un peu plus forts le long du bourrelet latéral qui est très peu arrondi, peu saillant et disparaît tout à fait dans la moitié antérieure, ainsi que la série de points. Ecusson étroit, allongé, terminé en pointe un peu arrondi, lisse en dessus. Élytres d'un tiers environ plus longues que la tête et le corselet réunis, du double environ de la largeur de celui-ci, base coupée un peu obliquement vers les épaules qui sont saillantes, obtuses et arrondies au sommet, côtés presque parallèles, un peu sinués avant le milieu, puis légèrement arrondis, extrémité tronquée peu obliquement, suture un peu béante près du bout, angle sutural un peu arrondi au sommet, angle externe muni d'une très petite dent aiguë; le dessus presque demi-cylindrique, stries assez profondes et marquées de points transversaux très rapprochés les uns des autres, intervalles lisses et assez relevés. Dessous du corps tout à fait lisse et glabre, à l'exception du tranchant interne des jambes postérieures et du dessous des tarses qui est finement pubescent. Toutes les jambes sont très comprimées, très minces et très dilatées; la dent de l'échancrure du menton est assez avancée, conique et terminée en pointe arrondie.

D'un noir luisant, élytres d'un vert olivâtre métallique, cuisses d'un

brun noirâtre, jambes et extrémité des palpes rougeâtres, pubescence des tarses d'un gris-noirâtre soyeux.

2. *A. BATESII*. — Les deux sexes. — Long. 14-17 mill. — Cette charmante espèce est d'un noir très brillant, avec les élytres d'une superbe couleur vert-métallique claire légèrement cuivreuse, et un reflet violet sur le haut du corselet; la poitrine et l'abdomen sont d'un vert plus obscur. Tête beaucoup plus étroite que dans l'espèce précédente, plus animée derrière les yeux dans le mâle que dans la femelle, vertex de celle-ci plus convexe. Corselet un peu plus long que la tête, sensiblement plus allongé et moins renflé derrière le milieu que dans la précédente, un peu aminci antérieurement, cylindrique; étranglement antérieur très peu marqué; épisternes nullement bombés; bourrelet latéral nul; le dessus plus distinctement strié et ponctué. Dans le mâle que je possède les points s'avancent jusque près du bord antérieur. Elytres plus étroites et plus exactement cylindriques, épaules plus effacées et plus arrondies, partie postérieure des côtés encore moins arrondie, extrémité conformée tout à fait de même; les points transversaux des stries plus larges, leurs rangées ne sont séparées que par des intervalles très étroits et tout à fait planes. Le dessous du corps est lisse et glabre chez la femelle comme dans la précédente, mais chez le mâle l'abdomen est finement ponctué et pubescent sur le milieu jusqu'à son extrémité; les palpes ont la même forme que ceux du précédent, les articles des antennes sont tous plus pubescents sur toute leur étendue, les deux premiers le sont un peu moins que les autres, leur forme n'est point ovale mais en carré plus ou moins long, le dernier est terminé en pointe émoussée; le second est plus court que le quatrième qui est moins long que le troisième; dans le mâle, les articles extérieurs, à l'exception du dernier, diminuent peu à peu de longueur à partir du sixième: chez la femelle, les trois avant-derniers sont plus raccourcis que le septième, mais égaux entre eux; les jambes sont tout aussi comprimées, mais un peu moins larges; la dent de l'échancre du menton est moins avancée et tronquée.

Elle paraît être un peu moins rare que la précédente, et toutes deux ont été découvertes à Ega, dans la région de l'Amazone, par M. Bates.

2. *Tibiis non compressis, teretibus.*

AGRA.

Mentum lobis apice rotundalis, intus haud carinatis. Tarsi supra pilosis articulis subelongatis, haud compressis, cordatis aut trigonis, unguiculi, minus brevis.

A. AGRÆ SPURIÆ.

Mentum lobis longioribus, angustis, apice subacute rotundatis.

Je ne connais que deux espèces qui appartiennent à cette section qui fait évidemment le passage des *Agridia* aux *Agra* véritables. Elles se distinguent de toutes celles que j'ai examinées par la longueur des lobes du menton qui sont très étroits antérieurement et se prolongent en pointe arrondie à l'extrémité, mais sans être munis à leur côté interne d'un rebord tranchant comme dans les *Agridia*. Le pénultième article des palpes labiaux est comprimé, assez dilaté et subanguleux au milieu du côté interne. Je ne connais point de mâles de cette section, mais dans les femelles, le sternum et l'abdomen sont lisses et glabres, les trois avant-derniers articles des antennes sont sensiblement plus courts que les précédents, ovalaires, le huitième est le plus court de tous, comme dans les femelles de beaucoup d'espèces de vraies *Agra*.

1. A. ERYTHROPUS Dejean, Spec. I. p. 199. — Var. *minor*. — A. *brun-nipennis* Gory, Ann. de la Soc. Entom. de France, 1833, p. 185. — Chaudoir, Bull. Mosc. 1847.

2. A. LATIPES. — Femelle. — Long. 19 mill. — Tête plus étroite que dans l'*erythropus*, yeux moins saillants. Corselet plus petit, moins renflé postérieurement, à épisternes moins bombés, plus mince antérieurement, un peu plus étranglé près de la base; le dessus ponctué à peu près de même, bourrelet latéral beaucoup moins relevé. Élytres semblables, l'extrémité tronquée un peu plus obliquement, angle sutural plus saillant et plus aigu, ponctuation du dessus moins profonde et disposée en stries plus irrégulières. Jambes un peu plus fortes et légèrement comprimées. Tarses plus larges et plus courts. D'un noir très luisant, avec un fort reflet bronzé verdâtre sur les élytres.

Découverte à Éga par M. Bates; c'est une des plus rares.

B. AGRÆ INGENUÆ.

Mentum lobis latis breviusculis, apice late rotundatis.

Elytris foveolatis.

Capite elongato-ovato.

Observation. Dans les espèces qui suivent jusqu'au n° 23, le huitième article des antennes des femelles est sensiblement plus court que ceux

entre lesquels il est placé. Ce caractère qui n'est pas sans importance, est incommode pour l'établissement d'une subdivision, tant parce qu'on ne connaît pas toujours les femelles d'une espèce, que parce que l'extrémité des antennes manque souvent dans les individus qu'on reçoit.

3. *A. OENEA* Fabricius, Syst. Eleuth. I. p. 224, n. 1. — Klug, Entom. Monogr. p. 12, n. 1, T. 1, f. 1. — Dejean, Spec. I. p. 198, n. 1. — *Carabus cayennensis* Olivier, III, 35, p. 53, n. 60, t. 12, f. 133. — *Drypta cayennensis* Schœnherr, Synon. Ins. I, p. 237, n. 3. — On ne l'a encore rencontrée qu'à Cayenne. La femelle a le dessous du corps lisse et glabre à l'exception d'un très petit nombre de poils épars çà et là; dans le milieu du métathorax, les hanches postérieures et le milieu de l'abdomen jusqu'à son extrémité sont couverts d'une punctuation fine et serrée; l'espace ponctué est pubescent.

4. *A. METALLESCENS* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 95, n. 2. — Para. — Le mâle de cette espèce m'est encore inconnu. J'ai trouvé dans la collection de M. de Laferté un second individu provenant de la même localité et également femelle. L'abdomen est comme dans la femelle de l'*œnea*.

5. *A. MEGERA* Thomson, Arch. entom. I, p. 399, n. 1. — Les deux sexes. — Long. 22 1/2-23 mill. — Très voisine de la précédente dont elle diffère principalement par la couleur, qui est d'un noir très brillant un peu bronzé et olivâtre; pattes, palpes et base des antennes noirs, les huit articles extérieurs d'un roux foncé avec l'extrémité de chaque article noirâtre, pubescence du dessous des tarsi gris souris. Tête en rectangle allongé, très brusquement étranglée à sa base, sommet de l'angle postérieur moins arrondi que dans la *metallescens*; celle du mâle plus étroite que celle de la femelle avec les yeux bien plus saillants. Corselet plus long que dans la *metallescens*. Extrémité des élytres tronquée un peu plus obliquement, moins échancrée près de la dent externe qui est aussi moins saillante dans la femelle que dans le mâle. Cuisses du mâle beaucoup plus renflées que dans la femelle. Métasternum très peu ponctué chez le mâle; appendices des hanches postérieures lisses, milieu de l'abdomen pointillé et pubescent, mais la punctuation ne s'étend pas jusqu'au bord postérieur du métasternum.

M. Bates a rapporté de son séjour à Éga plusieurs individus de cette espèce.

6. *A. RUFESCENS* Klug, Entom. Monogr. p. 14, n° 2, T. I, f. 2. — Dejean, Spec. II, p. 445, n° 5. — Rio-Janeiro, Para. — Cuisses plus renflées dans le mâle que dans la femelle. Milieu du métasternum et

hanches postérieures couverts d'une ponctuation fine et serrée et d'une pubescence rousse comme dans l'*conca*; milieu de la partie postérieure de chaque segment de l'abdomen également ponctué et pubescent; anus lisse excepté près de l'extrémité; dans la femelle tout le dessous du corps est presque lisse et glabre.

7. A. INFUSCATA Klug, l. c., p. 15, n° 3, T. I, f. 3. — La description de Klug convient assez aux deux individus que je rapporte à cette espèce et qui m'ont été cédés par M. Bates qui les a pris à Éga. Le mâle a les cuisses plus renflées que la femelle; la partie postérieure de la tête est plus conique et moins ovalaire, les yeux plus saillants, le corselet plus allongé, le prosternum est traversé entre les hanches antérieures par une carène bifide très saillante, placée en travers, et qui se retrouve, quoique moins élevée, dans la *rufescens*, elle manque entièrement dans les femelles de ces espèces, le métasternum, les hanches et l'abdomen des mâles sont ponctués comme dans la *rufescens*; de même que dans celle-ci, la moitié inférieure du côté interne des quatre jambes postérieures est beaucoup plus fortement pubescente dans le mâle que dans la femelle.

8. A. REFLEXIDENS.—Les deux sexes.—Long. 19-20 mill.—Encore très voisine de la *rufescens*, mais avec les couleurs de l'*infuscata*. Mâle. Tête comme dans l'*infuscata*; yeux un peu moins saillants; corselet plus court, un peu moins ponctué en dessus et sur les épisternes (comme dans la *rufescens*), carène du prosternum à peine saillante; élytres tronquées plus obliquement à l'extrémité, suture prolongée en pointe aiguë et assez relevée; métasternum, hanches postérieures et abdomen lisses et glabres; sur l'antépénultième anneau on observe une excavation dont le fond est lisse et le tour rugueux et pubescent, ainsi qu'une partie du segment qui précède; cuisses et jambes postérieures comme dans les deux espèces précédentes. La femelle ne diffère de celle de l'*infuscata* que par le corselet un peu moins ponctué en dessus, et par le prolongement aigu et relevé de la suture.

9. A. SAHLBERGII Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 315. — Cantagallo, dans l'intérieur de la province de Rio-Janeiro. — Elle diffère surtout de la précédente par la couleur, le corselet plus ponctué, plus inégal et moins renflé postérieurement, les deux dents de l'extrémité de chaque élytre moins prolongées et moins spiniformes, les fovéoles du dessus plus grandes et plus allongées; dans le mâle, la carène transversale du prosternum est tout aussi saillante que dans l'*infuscata*, l'abdomen présente quelques traces de ponctuation et de pubescence sur le milieu de l'antépénultième et du pénultième segment, avec un espace lisse, mais non creux, au milieu de la partie ponctué du premier des deux.

10. *A. CYANOSTICTA* Klug, Jahrb. der Insectenk., I. p. 57, n° 23. — Femelle. — *A. stictica* Klug, ibid. p. 56, n° 22. — Environs de Rio-Janeiro. — Dans le mâle, le prosternum est très élevé entre les hanches antérieures, mais il ne forme pas de carène distincte; tout le milieu du métasternum et les hanches postérieures sont fortement pubescents et pointillés, ainsi qu'une large bande longitudinale sur le milieu des avant-derniers segments de l'abdomen, partagée en deux par une bande étroite, lisse, mais nullement creuse; l'anus est lisse, avec le bord postérieur ponctué. Comme d'ordinaire, les cuisses du mâle sont plus renflées que celles de la femelle; la pubescence du côté intérieur des jambes postérieure n'est pas beaucoup plus forte dans le mâle que dans la femelle, celle des jambes intermédiaires est plus marquée.

11. *A. VIRIDISTICTA*. — Les deux sexes. — Long. 16-18 mill. — Voisine de la *cyanosticta*, mais beaucoup plus petite et plus grêle. Tête un peu plus plane en-dessus; corselet plus étroit et beaucoup moins renflé postérieurement, bourrelets latéraux plus relevés; élytres plus étroites, angle de l'extrémité sur la suture plus arrondi au sommet, dent externe moins saillante; abdomen des mâles beaucoup moins ponctué et pubescent, anus plus échancré; les couleurs des diverses parties de l'insecte sont les mêmes, les fovéoles sont d'un vert foncé, le dernier article des palpes labiaux et l'extrémité des derniers articles des tarsi d'un brun-noirâtre dans tous mes individus.

J'ai examiné huit individus des deux sexes qui m'ont été envoyés pour la plupart, par feu Bescke, comme pris à Novofriburgo dans la province de Rio-Janeiro.

Un individu femelle, provenant de la même source, diffère par sa taille plus grande (19 mill.) par un reflet métallique verdâtre assez fort sur les élytres, dont les fovéoles sont beaucoup plus nombreuses, plus rapprochées, rugueuses au fond, avec l'extrémité des palpes labiaux et des tarsi également noirâtres. Je l'ai nommé provisoirement dans ma collection *maculitarsis*, mais je ne suis pas très sûr s'il doit constituer une espèce distincte.

12. *A. SPINIPENNIS* Chaudoir, Bull. Mosc. 1850. I, p. 62. — Je possède maintenant les deux sexes de cette espèce, la femelle diffère du mâle par les pattes beaucoup plus grêles; dans le mâle le dessous du corps n'est guère plus ponctué et pubescent que dans la *viridisticta*; la carène du prosternum entre les hanches est remplacée par deux tubercules aigus, séparés par une profonde échancrure; les quatre jambes postérieures ne sont pas plus pubescentes dans un sexe que dans l'autre. Une des deux femelles que je possède est d'une couleur plus foncée et métallique.

13. A. PACHYCHEMA Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 97, n° 9. — Ma collection renferme trois exemplaires mâles et deux femelles de cette espèce bien distincte. Ils proviennent tous des environs de Rio-Janeiro.

14. A. OXYPTERA. — Mâle. — Long. 20 mill. — Elle diffère de la *pachycnema* par son corselet plus renflé, et dont le renflement s'étend jusqu'à l'étranglement antérieur; les épisternes sont très bombés et offrent à peine trois à quatre points enfoncés, les fovéoles sur les élytres sont moins nombreuses, plus petites et souvent séparées par de grands intervalles planes, l'extrémité est coupée peu obliquement, mais l'angle externe est aussi saillant et aigu que dans la *rufescens*, et la pointe qui termine la suture a la forme d'un triangle assez allongé et très pointu; le métasternum et les hanches postérieures sont lisses et glabres; il n'y a de ponctué et de pubescent que le milieu des troisième, quatrième et cinquième segments de l'abdomen, l'anus est tout à fait lisse. La couleur générale est d'un ferrugineux foncé avec un fort reflet bronzé sur le corselet et les élytres, le fond des fovéoles est d'un vert brillant métallique, les antennes, les palpes et les pattes sont d'un ferrugineux rougeâtre avec le dernier article des palpes labiaux et les genoux bruns.

Cet insecte provient de la collection de M. Reiche, où il était noté comme venant de Cayenne.

15. A. MELANOGONA. — Femelle. — Long. 19 mill. — Elle se rapproche encore des précédentes dont elle diffère surtout par sa coloration et la conformation de l'extrémité des élytres. Tête d'un rouge sanguin avec la partie antérieure, les parties de la bouche, les palpes, les trois premiers articles des antennes, les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses d'un brun noirâtre, le reste des antennes d'un roux foncé avec l'extrémité de chaque article noirâtre, corselet et dessous du corps d'un brun-clair à reflets métalliques, élytres d'un brun-clair offrant un reflet rosé, à peu près comme celles de la *pachycnema*, rebord latéral, épipleures et fond des fovéoles noirs, cuisses et majeure partie des jambes de la couleur de la tête. Base de la tête plus brusquement étranglée que dans les femelles de la *cyanosticta*, et formant avec les côtés un angle plus marqué; le renflement du milieu du corselet est plus fort et se prolonge davantage vers la partie antérieure où les épisternes sont plus bombés, ceux-ci sont ponctués de même, mais le dessus l'est moins et la partie antérieure est lisse; les élytres sont plus étroites et ne s'élargissent presque point postérieurement, l'extrémité est tronquée un peu obliquement, nullement échancrée, les deux angles ne sont nullement saillants et leur sommet est bien arrondi, les fovéoles sont un peu plus petites, distribuées en lignes plus régulières et séparées par des espaces plus planes et plus étendus; le dessous du

corps lisse, l'anneau marqué de chaque côté d'une large dépression longitudinale.

J'ai trouvé cette intéressante espèce dans la collection de M. de Laferté, où elle était indiquée comme venant de Mines-Geraës.

16. *A. GEMMATA* Klug, Entom. Monogr. p. 28, n° 41, T. II, f. 2. — *A. brentoides* Dejean, Spec. I, p. 200, n° 3. — Cette espèce dont je possède plusieurs individus des deux sexes, ne paraît pas être rare dans la province de Rio-Janeiro. Sa taille varie de 14 à 19 mill. Le métasternum est couvert dans son milieu d'une ponctuation fine, assez serrée, et revêtu d'une pubescence bien visible, sur le milieu de chacun des trois avant-derniers segments de l'abdomen, vers le bord postérieur, on remarque deux petits espaces ponctués et couverts de quelques poils, entre lesquels il y a un espace lisse, il y a aussi quelques points pilifères épars sur l'anus qui est fortement échancré.

17. *A. OVICOLLIS*. Mâle. — Long. 14 1/2 mill. — De la taille des petits exemplaires de la *gemma*, à laquelle elle ressemble beaucoup et dont elle ne diffère que par les caractères suivants. Corselet proportionnellement un peu plus court, plus renflé au milieu et plus brièvement aminci antérieurement; les fovéoles des élytres plus petites, plus nombreuses et séparées par des intervalles bruns plus courts, l'extrémité coupée un peu obliquement, mais pas sinuée comme dans la *gemma*. Milieu du métasternum presque lisse et à peine pubescent, ponctuation de l'abdomen distribuée comme dans la *gemma*, mais l'avant-dernier segment est beaucoup plus fortement ponctué de chaque côté de l'espace lisse du milieu qui est presque caché par deux fortes touffes de poils longs qui convergent les uns vers les autres. Les couleurs sont un peu moins claires; la partie inférieure du côté interne des deux jambes postérieures offre une longue échancrure fortement pubescente, terminée à son extrémité supérieure au-dessus du milieu par une saillie subangulaire.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce qui a été pris par M. Sahlberg fils, à Cantagallo, dans la province de Rio-Janeiro; quoique je ne connaisse pas la femelle, je suis porté à croire qu'elle a également le huitième article des antennes plus court, et que par conséquent cette espèce appartient à cette série.

18. *A. HYALINA*. — Femelle. — Long. 15 mill. — Elle est très voisine de la *gemma* et de l'*ovicollis*, mais elle en diffère par les couleurs et par l'extrémité carrément tronquée des élytres; la forme et les proportions du corselet tout à fait comme dans l'*ovicollis*: élytres un peu plus élargies postérieurement, extrémité tronquée carrément, angle sutural droit,

légèrement relevé, nullement arrondi; angle externe prolongée en saillie dentiforme aiguë, fovéoles du dessus beaucoup moins nombreuses et séparées par d'assez grands intervalles très planes. Tête brune, corselet, élytres et dessous du corps d'une teinte vert de mer plus marquée et plus claire sur les deux premiers segments, antennes d'un roux assez foncé, avec l'extrémité du premier article et le second bruns, palpes ferrugineux, avec le pénultième et l'extrémité du dernier article des labiaux bruns; pattes entièrement d'un rouge ferrugineux; antennes très grêles, huitième article un peu plus court que ses voisins.

Cet insecte qui provient de la province de Sainte-Catherine, au Brésil, m'a été cédé par M. Deyrolle, qui ne possédait que ce seul individu.

19. A. COLUMBIANA. Les deux sexes. — Long. 15-19 mill. — La forme de cette espèce est à peu près celle de la *gemmata*, mais ses couleurs sont très différentes. Tête, milieu du prosternum, palpes labiaux, les trois premiers articles des antennes, l'extrémité de tous les suivants, genoux, bout des jambes et tarse noirs, palpes maxillaires, mandibules et majeure partie des huit derniers articles des antennes d'un brun un peu rougeâtre, corselet avec ses épisternes et élytres d'un brun métallique offrant une teinte rosée comme la *pachynema*, mais quelquefois plus foncée, fond des fovéoles vert, dessous du corps brun avec un fort reflet olivâtre, cuisses et jambes d'un rouge ferrugineux. Tête un peu plus rectangulaire et plus allongée; corselet un peu plus gros, la partie renflée n'est pas arrondie sur ses côtés qui sont parallèles; élytres un peu plus larges, leur extrémité est moins oblique, moins arrondie; l'angle sutural est presque droit, peu arrondi, l'angle externe forme une saillie semblable à celle de la *gemmata*, le dessus est fovéolé à peu près comme dans cette espèce, les fovéoles sont un peu plus espacées; métasternum lisse et glabre dans les deux sexes, abdomen ponctué et pubescent dans le mâle comme dans celui de la *gemmata*, jambes postérieures également pubescentes en dedans; huitième article des antennes de la femelle beaucoup plus court que les autres.

Le mâle que je possède m'a été donné par M. Sallé, la femelle se trouvait dans la collection Laferté. Toutes deux viennent de Vénézuéla.

20. A. TARNIERI. — Mâle. — Long. 13 1/2 mill. — Elle se rapproche de la précédente par la coloration, mais elle est beaucoup plus petite et plus étroite. En la comparant à la *gemmata*, nous remarquons que la tête est plus étroite, le corselet a tout à fait la forme de celui de l'*ovicollis*, il est cependant un peu moins renflé, moins ponctué en dessus et sur ses épisternes, le bourrelet latéral est plus plan, ainsi que les intervalles entre les points enfoncés; les élytres sont sensiblement plus courtes, les épaules un peu plus obtusément arrondies, l'extrémité est tronquée carrément.

l'angle sutural à peu près droit, peu arrondi au sommet, l'externe à peu près comme dans la *gemmata*, dans l'un de mes deux individus l'extrémité offre une échancrure assez distincte près de l'angle extérieur, de sorte qu'elle paraît obtusément tridentée comme dans quelques espèces de la seconde division établie par Klug; rien de semblable ne se voit dans l'autre, ce qui prouve que ce caractère ne peut servir de base à une subdivision de ce genre; les fovéoles sont beaucoup moins nombreuses, plus espacées et séparées par des intervalles tout à fait plans; métasternum lisse et glabre; abdomen ponctué et pubescent comme dans les mâles de la *gemmata*; côté intérieur des deux jambes postérieures légèrement échancré dans sa moitié inférieure et revêtu d'une pubescence très forte et très serrée, plus longue que dans les espèces voisines. Tête d'un brun foncé, antennes et palpes un peu plus rougeâtres, dernier article des labiaux plus obscur; pattes ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses brune dans l'un de mes deux individus; le reste du corps coloré comme dans la *columbiana*.

Elle se trouve à Cayenne; le premier individu que j'ai reçu, m'a été envoyé par M. Tarnier, à qui je me fais un plaisir de la dédier, le second m'a été cédé par M. Deyrolle, avec d'autres uniques de sa collection.

21. *A. OBLUNGO-PUNCTATA* Chevrolat, Coléopt. du Mex. n° 183. — Un seul individu femelle du Mexique, provenant de la collection Gory.

22. *A. NIGRIPES* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 98, n° 17. — Également une femelle du même pays et envoyé par M. Dupont

23. *A. MOERENS*. Les deux sexes. — Long. 14-15 1/2 mill. — Cette espèce est de la forme de l'*ovicollis*, mais elle est presque entièrement d'un noir un peu verdâtre assez brillant, la base des antennes et les cuisses sont brunes foncées, les huit articles extérieurs des antennes d'un roux foncé avec l'extrémité de chacun brune. Tête et corselet comme dans l'*ovicollis*, celui-ci un peu plus long, élytres proportionnellement un peu plus courtes et plus élargies postérieurement, l'extrémité est tronquée carrément, légèrement échancrée près de la dent externe qui est assez saillante, les fovéoles du dessus se réunissent en stries vers l'extrémité; le métasternum du mâle est aussi lisse que celui de la femelle; l'abdomen est ponctué et revêtu de poils aux mêmes endroits que dans la *gemmata*, les poils sont un peu plus serrés et les espaces ponctués sont légèrement convexes et entourés de dépressions longitudinales peu marquées. Jambes postérieures très légèrement pubescentes dans la femelle, subéchancrées et pubescentes dans le mâle comme dans ceux de la *gemmata*:

le prosternum est assez fortement bituberculé entre les hanches antérieures.

Elle a été découverte à Ega par M. Bates.

Ici finit dans ma collection la série des espèces à élytres marquées de fovéoles, chez lesquelles les femelles se distinguent des mâles par la brièveté du huitième article des antennes. Nous ne retrouvons plus ce caractère chez les espèces suivantes appartenant à cette section.

24. *A. VICINA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 97, n° 11. — Je possède maintenant les deux sexes de cette espèce, la femelle m'ayant été envoyée par M. Sahlberg, qui l'a prise près de Cantagallo. Elle se distingue de la femelle de la *gemmata*, indépendamment des caractères généraux de l'espèce, par la conformation des antennes.

25. *A. SUBOENEA*. — Femelle. — Long. 12 1/2 mill. — Elle est très voisine de la précédente par la forme, mais elle est autrement colorée. Les yeux étant placés plus haut, la partie du front qui les sépare est plus étroite, le corselet est plus aminci antérieurement, la ponctuation du dessus est un peu moins grosse, les élytres sont un peu plus courtes, la partie de l'extrémité qui est rapprochée de la suture est coupée très carrément, nullement arrondie, la sinuosité voisine de la dent externe très courte et peu marquée, celle-ci assez aiguë et saillante, les fovéoles du dessus sont plus petites, disposées en rangées régulières, et vers l'extrémité elles sont réunies par des vestiges de stries séparées par des intervalles légèrement convexes. Dans l'individu (femelle) que je possède, l'anus est un peu ponctué et coupé en deux par une ligne longitudinale assez profonde, mais ce dernier caractère n'est peut-être qu'accidentel : tout l'abdomen paraissant s'être imparfaitement développé. D'un noir bronzé verdâtre, légèrement cuivreux sur les élytres; tête et bouche brunes, antennes et pattes d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité des huit derniers articles des premières rembrunie. (*A. ruficornis*?? Klug).

Trouvée à Éga par M. Bates.

26. *A. FEMORALIS*. — Mâle. — Long. 14 mill. — On eût pu croire que c'est le mâle de la précédente, si les pattes et les antennes n'étaient autrement colorées; les yeux sont encore plus rapprochés et plus proéminents, le corselet sensiblement plus allongé et très peu renflé postérieurement; les élytres sont un peu moins courtes, moins étroites à la base, plus parallèles, l'extrémité est tronquée tout aussi carrément près de la suture, mais la sinuosité extérieure est beaucoup plus forte, assez oblique, terminée en dedans par un angle nullement arrondi au sommet, mais ne formant pas

de dent, et extérieurement par une dent moins saillante que dans la *subanca*. La ponctuation du métasternum et du milieu des avant-derniers segments de l'abdomen est très faible, très peu serrée et à peine pubescente : l'anus tout à fait lisse et à peine échancrée ; les cuisses médiocrement renflées, les jambes postérieures entières et faiblement pubescentes en dedans. Les élytres sont un peu cuivreuses, les trois premiers articles des antennes et les cuisses sont d'un brun foncé, le reste des antennes et des pattes d'un jaune ferrugineux assez clair.

Également découverte à Éga par M. Bates.

27. *A. TIBIALIS*. — Femelle. — Long. 17 1/2 mill. — Elle ressemble beaucoup par les couleurs à la *femoratis*, mais elle est bien plus grande ; la tête est un peu moins étroite et la partie qui s'étend depuis l'étranglement basal jusqu'aux yeux moins allongé, ceux-ci gros, assez saillants et assez rapprochés, le corselet tout aussi allongé que dans la *femoratis*, mais plus renflé et un peu plus brusquement et plus longuement aminci antérieurement, étranglement basal plus fort ; les élytres plus allongées, plus élargies postérieurement, largement tronquées à l'extrémité, qui est un tant soit peu plus oblique que dans la *subanca* et nullement sinuée ni angulaire près de l'angle externe qui est plus aigu que dans la *femoratis* ; la sculpture du dessus diffère de celle des deux précédentes, mais on remarque en outre vers le milieu quelques légers plis transversaux très peu élevés. Abdomen très brillant, avec très peu de points enfoncés (dans la femelle), pattes minces, tarses étroits. Tête, trois premiers articles des antennes, cuisses et tarses presque noirs, jambes d'un testacé rougeâtre ; les huit derniers articles des antennes roux avec l'extrémité d'un brun très foncé, attaches des quatre cuisses antérieures rougeâtres.

Deux exemplaires trouvés à Éga par M. Bates.

28. *A. COPTOPTERA*. — Femelle. — Long. 17 1/2 mill. — Extrêmement voisine de la précédente, dont elle diffère par sa tête plus étroite, le corselet moins étranglé sur les côtés près de la base, l'absence de toute dent à l'angle externe de l'extrémité des élytres, lequel est obtus, mais nullement arrondi au sommet, la couleur du corps est à peu près la même, mais la base des antennes et toutes les pattes sont d'un brun ferrugineux assez clair ; les huit articles extérieurs des premières sont comme dans la *tibialis*.

J'ai trouvé cet insecte dans la collection de M. de Laferté où il était noté comme venant du Rio-Negro dans l'intérieur du Brésil. J'hésite à la considérer comme une variété de la précédente.

29. *A. FOVEOLATA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1850. I. p. 63. — Cette espèce

assez commune à ce qu'il paraît à Novofriburgo, dans l'intérieur de la province de Rio-Janeiro, est en général confondue dans les collections françaises avec la *catenulata*, dont elle est parfaitement distincte.

30. A. CATENULATA Klug, Entom. Monogr. p. 29, n° 12, T. II, f. 3. — A. *Chevrolatii* Gory, Ann. de la Soc. Entom. de France, 1833, p. 186. — Plus rare que la précédente dans les mêmes localités.

31. A. COERULEA Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 314. — Découverte à Cantagallo, par M. Sahlberg fils. — Cette espèce se rapproche de la précédente par la sculpture des élytres et surtout par la ponctuation grossière du fond des fovéoles, mais celles-ci sont beaucoup plus régulièrement distribuées en sillon fréquemment interrompus par d'étroits plis élevés qui vont d'un intervalle à l'autre; la tête est plus allongée derrière les yeux qui sont fort saillants, la partie postérieure de la tête va en se rétrécissant peu à peu vers le col et elle est peu arrondie sur les côtés, de sorte qu'elle a presque la forme d'un cône; le corselet est bien plus court, plus gros et moins aminci antérieurement plus fortement ponctué et sillonné en-dessus. L'extrémité des élytres est tronquée un peu obliquement, assez échancrée en arc de cercle et terminée sur la suture et extérieurement par deux saillies assez longues et aiguës.

Vertice postice utrinque pluripunctato, piloso.

Quatre espèces, qui ont assez d'affinité entre elles, présentent ce caractère, trois d'entre elles ont une fossette imprimée sur le vertex, la quatrième (*azurea*) n'a en cet endroit qu'une très légère dépression.

32. A. AZUREA. — Mâle. — Long. 17 1/2 mill. — Tête plus étroite que dans la *tristis* du même sexe, partie postérieure nullement arrondie sur les côtés et formant un angle obtus bien marqué à l'étranglement, vers lequel elle se rétrécit insensiblement, aplatie, légèrement convexe entre les yeux qui sont très saillants, largement mais peu profondément biimpressionné entre les antennes sans vestige de rides, légèrement déprimée sur le haut du vertex, lisse à l'exception de quelques assez gros points pilifères sur les côtés de celui-ci. Corselet plus long que la tête, beaucoup plus étroit dans toutes ses parties, proportionnellement bien moins renflé postérieurement, nullement arrondi sur la partie antérieure des côtés; les points du dessus sont moins nombreux mais plus grands, ce qui rend la surface plus inégale, les points enfoncés sur les épistures sont également pilifères. Élytres plus étroites, assez parallèles, tronquées à peu près de même. avec l'angle sutural moins aigu et nullement prolongé: l'angle

externe est comme dans la *tristis*; la sculpture du dessus est à peu près semblable, mais les fovéoles sont plus grandes, quoiqu'elles soient aussi de dimensions très inégales entre elles, elles semblent former des sillons séparés par des intervalles assez convexes et interrompus par des plis transversaux irréguliers, également assez élevés. Dans le mâle les appendices des hanches postérieures sont ponctués et pubescents en-dessous, comme dans la *Buquetii* du même sexe, le reste du dessous du corps est presque lisse, l'extrémité du côté extérieur des deux jambes postérieures est un peu comprimé en carène. Le dessus du corselet et les élytres sont d'une belle couleur bleu d'azur; les côtés de la tête derrière les yeux, le dessous du corps et les cuisses d'un bleu verdâtre, le front et le devant de la tête, les parties de la bouche, les antennes et le reste des pattes sont noirs, avec la base des sept articles extérieurs des antennes d'un roux très obscur.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce, qui a été trouvé par Justin Goudot dans la Nouvelle-Grenade, dans la région chaude, et qui figurait dans la collection de M. de Laferté.

33. *A. TRISTIS* Dejean, Spec. V, p. 302, n° 6. — Je possède un certain nombre d'individus de cette espèce qui habite près de Rio-Janeiro. — Chez les mâles, indépendamment de la dilatation plus forte du dernier article des palpes labiaux, toute la partie médiane de l'abdomen depuis le bord postérieur du métasternum jusqu'à l'anus, qui est lisse comme les côtés, est couvert d'une ponctuation fine et revêtu d'une légère pubescence noirâtre: les appendices des hanches postérieures sont moins ponctués et moins pubescents que dans la précédente et dans la *Buquetii*: l'abdomen des femelles est lisse; il y a peu de différence dans l'épaisseur des cuisses des deux sexes.

34. *A. MOESTA*. — Femelle. — Long 19 mill. — La couleur de cette espèce est d'un noir plus obscur que dans la *tristis*, sans aucune teinte verdâtre et le fond des fovéoles, qui est bleuâtre dans celle-ci, est de la couleur du reste de l'élytre dans l'espèce que je décris, en outre, la tête est un peu moins large entre les yeux, la fossette du vertex est linéaire; le corselet est moins fortement ponctué et moins sillonné près de la ligne médiane; les élytres sont sensiblement plus courtes, l'extrémité est fortement échancrée en arc de cercle et les deux dents sont plus allongées et plus spiniformes; les fovéoles du dessus sont plus petites et les trois séries de fossettes plus grandes que les autres qu'on remarque dans la *tristis*, sont bien moins distinctes dans celle-ci. La base des huit derniers articles des antennes et même tout le dernier sont d'un rouge foncé.

Cette espèce se trouve à Éga et a été découverte par M. Bates.

35. *A. BUQUETHI* Gory, Ann. de la Soc. Ent. de Fr. 1833, p. 184. — Je possède les deux sexes de cette espèce; le mâle a servi de type à Gory, la femelle m'a été cédée par M. Deyrolle, qui l'avait reçue de la province de Sainte-Catherine au Brésil. L'abdomen et la poitrine sont à peu près lisses dans les deux, mais le mâle se distingue par la dilatation du palpe labial et par la ponctuation revêtue de pubescence de l'appendice des hanches postérieures, comme dans l'*azurca*.

Capite haud elongato, quadrato.

36. *A. VIRIDIPUNCTATA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, 1, p. 317, n° 11-12. — J'ai depuis acquis deux individus femelles de cette espèce, chez lesquelles les fovéoles des élytres sont plus courtes, plus espacées, et les intervalles qui les séparent sont plus plans, l'abdomen est lisse, ainsi que le milieu du métasternum. Dans les deux sexes, le milieu du prosternum porte quelques gros points enfoncés. Le mâle que je possède vient de l'intérieur de la province de Rio-Janeiro, les femelles de Minas-Geraës.

37. *A. QUADRICEPS* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, 11, p. 100, n° 24. — Femelle-Mâle. — *A. scrobiculata* Chaudoir (Klug), *ibid.* p. 101, n° 25. — Cette espèce me paraît être rare dans l'intérieur de la province de Rio, elle se retrouve dans celle de Minas-Geraës; les mâles ne se distinguent des femelles que par la dilatation plus forte du dernier article des palpes labiaux, par les cuisses un peu plus fortes, et par la partie postérieure de la tête un peu plus arrondie vers l'étranglement; l'absence de fossette sur le vertex de l'individu que j'ai décrit sous le nom de *scrobiculata* n'est qu'accidentelle.

38. *A. MORITZII*. — Mâle. — Long. 11 mill. — Jolie espèce d'un rouge ferrugineux, avec les parties de la bouche, les antennes et les pattes ainsi que l'abdomen plus clairs; un léger reflet métallique sur le dessus du corselet, et les élytres d'un vert-cuivré clair éclatant, épipleures d'un jaune clair, pubescence jaune. Tête plus carrée postérieurement que dans la *quadriceps*, angles postérieurs arrondis, côtés du vertex plus ponctués et pilifères, milieu fovéolé; corselet bien plus court et plus renflé postérieurement, couvert d'une ponctuation moins forte, mais plus serrée et plus régulière surtout sur les épisternes et le milieu du prosternum, tous les points sont pilifères. de sorte que le corselet est entièrement revêtu d'une pubescence assez dense, près de la base on observe une impression transversale assez forte, plus finement ponctuée que le reste; élytres plus larges à leur base, parallèles, nullement dilatées postérieurement, légè-

rement sinuées avant le milieu des côtés, très obtusément arrondies à l'extrémité, avec l'angle externe très peu saillant, mais fort aigu au sommet, l'extrémité de la suture nullement béante; les fovéoles distribuées à peu près de même, mais plus petites, moins profondes, surtout vers l'extrémité, à peine ponctuées et séparées par des espaces très planes. Dessous du corps lisse, avec quelques points épars sur les épisternes du mésosternum et les côtés de la plaque médiane du métasternum, milieu de celui-ci et de la base de l'abdomen pointillé et pubescent dans le mâle; cuisses assez renflées et revêtues surtout en-dessous de nombreux poils assez longs; jambes intermédiaires armées en-dedans au-dessous du milieu d'un long éperon triangulaire, assez large à sa base et légèrement émoussé, revêtu comme les jambes d'une pubescence assez visible.

J'ai reçu un individu de cette espèce du Musée impérial de Vienne, qui l'avait acheté de M. Moritz. Il habite le Vénézuéla.

39. *A. PUSILLA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 112, n° 52. — Outre l'exemplaire mâle de la collection Gory que j'ai décrit, je possède une femelle un peu plus grande trouvée à Minas-Geraës. On remarque aussi quelques points enfoncés sur les épisternes du mésosternum et les côtés du métasternum, mais je n'ai pu découvrir de ponctuation ni de pubescence sur le milieu de celui-ci et de l'abdomen chez le mâle, et les sexes ne semblent guère différer que par la dilatation du dernier article des palpes labiaux.

Elytris distincte punctato-striatis.

Thorace toto dense punctulato.

40. *A. AUROVITTATA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1850, I, p. 64. — Cette jolie espèce, dont un individu mâle m'a été envoyé par feu Beske, comme venant de Novofriburgo, paraît être très rare. Les épisternes du mésosternum sont assez fortement ponctués, les côtés du métasternum et ses épisternes le sont beaucoup moins; dans le mâle le milieu du métasternum est pointillé et pubescent d'une manière à peine visible, les appendices des hanches postérieures le sont un peu plus, l'abdomen est tout à fait lisse.

41. *A. ATTENUATA* Klug, Entom. Monogr. p. 26, n° 10, T. II, f. 1. — La description de Klug convient parfaitement à l'individu mâle que je possède et qui provient de la collection Gory, où il était indiqué comme venant du Brésil, seulement il n'est pas aussi noir que le dit la description, car il paraît être récemment transformé.

42. A. PUNCTICOLLIS Dejean, Spec. I, p. 204, n° 4. — J'ai eu tort de confondre cette espèce avec la précédente, dont elle diffère par la couleur entièrement rougeâtre de la tête, du corselet, du dessous du corps, des palpes, des antennes et des pattes et par les élytres plus élargies postérieurement avec l'angle sutural plus aigu. Outre l'exemplaire qui a été décrit par Dejean, j'en possède trois autres des deux sexes, dont l'un a été trouvé par M. Lacordaire, à Rio et faisait aussi partie de la collection Dejean, les deux autres m'ont été envoyés par M. Sahlberg fils, qui les a pris à Cantagallo. Ces trois exemplaires sont plus petits, le corselet est plus renflé au milieu, plus étranglé près de la base, le bourrelet latéral est plus relevé, les élytres sont plus courtes, plus cuivreuses, avec la suture d'une belle couleur verte. J'en avais fait une espèce que j'avais nommée *suturilla*, mais je ne suis pas très sûr qu'elle doive être séparée de la *puncticollis*,

43. A. NIGRIVENTRIS. — Long. 10 1/2 mill. — Très voisine de l'*attenuata*, entièrement d'un noir obscur très brillant, à l'exception des élytres qui sont d'un rouge-cuivreux éclatant avec une suture verte très étroite; le corselet est plus étroit, moins renflé au milieu, la ponctuation du milieu du prosternum moins serrée, l'extrémité des élytres n'est tronquée carrément que près de la suture qui forme une petite dent obtuse comme dans la *puncticollis*, extérieurement elle est coupée obliquement, arrondie et légèrement sinuée près de l'angle externe qui est moins saillant et moins aigu.

L'individu que je possède et qui faisait partie de la collection Laferté, est en très mauvais état; la tête et la plupart des tarsi lui manquent. Il habite la province de Minas-Geraës.

44. A. PULCHELLA. — Femelle. — Long. 9 1/2 mill. — Cette espèce doit être assez voisine de la *brevicollis* Klug que je ne connais que par la description, mais le corselet est beaucoup moins court, et par l'absence de poils sur les côtés du corselet elle diffère des *immersa* et *chalcoptera* du même auteur. Elle est beaucoup plus petite que la *puncticollis*, dont elle diffère en outre par les couleurs, le mode de ponctuation du corselet, la manière dont les élytres sont striées, la forme et la ponctuation de la tête. Celle-ci est en ovale un peu allongé; la partie postérieure est assez convexe, lisse sur les côtés à l'exception d'un seul point enfoncé de chaque côté; tout à fait en arrière une impression linéaire assez forte qui atteint l'étranglement, les yeux médiocrement saillants. Le corselet est plus long que la tête et un peu plus étroit qu'elle, assez aminci tout près de l'extrémité antérieure, faiblement arrondi sur les côtés, indistinctement

étranglé près de la base ; la ponctuation est moins serrée sur le dessus et disparaît près du bord antérieur, elle n'est point entremêlée de places lisses ; dans la partie antérieure on observe un très léger sillon longitudinal de chaque côté de la ligne du milieu qui est très fine et semble occuper le sommet d'une petite carène à peine distincte, le bourrelet latéral est distinct mais peu relevé, les épisternes sont couverts d'une ponctuation plus serrée que sur le haut et glabre, les points sont plus espacés sur le milieu du prosternum. Les élytres sont à leur base à peu près du double de la largeur du corselet, elles s'élargissent sensiblement vers l'extrémité qui est tronquée largement et très carrément, légèrement échancrée en arc de cercle avec la dent externe plus aiguë que celle de la suture, mais moins saillante que dans la *puncticollis*, la longueur des élytres est aussi moindre que dans celle-ci ; la ponctuation des stries est beaucoup plus fine et plus serrée, les intervalles sont très plans et lisses, il y a quatre petits points sur le troisième contre la seconde strie ; le dessous du corps est lisse à l'exception de quelques points peu distincts sur les épisternes du mésosternum ; les antennes et les pattes sont grêles mais peu allongées. D'un brun noirâtre, avec un léger reflet métallique verdâtre sur le dessus du corselet, l'abdomen et les cuisses, les élytres d'un rouge cuivreux éclatant à reflets verdâtres, les huit articles extérieurs des antennes d'un brun-clair avec l'extrémité plus foncée.

Elle provient des chasses de M. Bates à Éga.

45. A. OENEIPENNIS. Les deux sexes. — Long. 10-11 mill. — On peut à la première vue confondre cette espèce avec la précédente, d'autant plus qu'elle est presque colorée de même. La partie postérieure de la tête est plus allongée, moins convexe, l'impression linéaire postérieure est remplacée par une fossette ovalaire peu enfoncée placée sur le haut du vertex ; le corselet est plus allongé, même dans la femelle, plus étranglé près de la base, la partie renflée se prolonge davantage vers l'extrémité, ce qui fait que la partie antérieure des côtés est plus arrondie avant le milieu et plus sinuée près de l'extrémité, le dessus est à peu près comme dans la précédente, mais la ponctuation s'étend jusqu'au bord antérieur. La forme des élytres est à peu près la même ; elles paraissent un peu moins courtes, un peu moins élargies postérieurement, mais elles diffèrent surtout par une assez forte échancrure à l'extrémité près de la dent externe qui est plus aiguë, cette échancrure forme un angle obtus assez marqué avec le reste de la partie tronquée ; le dessus est strié et ponctué de la même manière, mais il y a sur le cinquième intervalle contre la quatrième strie une seconde rangée de petits points enfoncés ; les antennes et les pattes sont un peu plus longues dans le mâle que dans la femelle, le dessous du corps

est lisse et glabre dans les deux sexes. L'extrémité des articles extérieurs des antennes n'est pas rembrunie, le reflet vert-métallique sur le corselet est plus fort, la couleur des élytres moins cuivreuse et plus verdâtre.

C'est aussi à M. Bates qu'on doit la découverte de cette espèce qu'il a trouvée à Éga.

46. A. CRIBRICOLLIS. — Femelle. — Long. 8 3/4 mill. — Elle ressemble beaucoup par la forme à l'*excavata*, mais d'après la division que j'ai adoptée, elle fait encore partie de la section à laquelle appartiennent les espèces précédentes. Tête en carré à peine plus long que large, plus grande que dans l'*excavata*, assez aplatie, avec plusieurs assez gros points enfoncés sur sa partie postérieure tout le long de la base, mais sans vestige de fossette; corselet un peu plus long que la tête et un peu plus étroit, assez court et épais, ressemble beaucoup à celui de l'*excavata*, mais nullement sinué antérieurement sur les côtés qui se rapprochent insensiblement jusqu'au bord antérieur, lequel n'est pas du tout rebordé; l'étranglement de la base est assez marqué sur les côtés; le dessus est assez convexe et n'offre point de dépressions, le bourrelet latéral est peu relevé, la ponctuation est moins serrée et plus grosse dans les précédentes, mais elle couvre à peu près également toute la surface du corselet tant en-dessus qu'en-dessous, les épisternes seuls sont ponctués un peu plus finement, ils ne sont pas tout à fait glabres, mais les poils sont très courts et peu visibles; les élytres sont presque comme celles de l'*excavata* et tronquées tout à fait de la même manière, elles sont seulement un peu plus larges et un peu plus convexes, la ponctuation des stries est un peu plus fine, on retrouve les trois points du troisième intervalle et de plus quelques autres le long du bord interne du cinquième; en-dessous les épisternes du sternum sont distinctement ponctués et l'anus est revêtu de quelques poils; les pattes et les antennes sont assez épaisses, celles-ci ont à peu près la moitié de la longueur du corps. L'insecte est d'un brun-noirâtre avec les antennes et les pattes un peu plus claires, les élytres sont d'un vert bronzé assez obscur, avec une large suture d'un brun très légèrement métallique qui s'étend jusqu'à la troisième strie.

Cet insecte, qui faisait partie de la collection Reiche, habite la Colombie.

Thorace plagiatis punctato.

47. A. EXCAVATA Klug, Entom. Monogr. p. 20, n° 6, T. I, f. 6. — L'individu que je possède a été pris par M. Bates aux environs de Parà et m'a été donné par M. le comte de Mniszech.

48. A. CUPREOLA Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 109, n° 51. —

Cette espèce ressemble un peu par les couleurs et par la forme des élytres à la *puncticollis*, mais elle est plus courte, la tête et le corselet sont beaucoup moins allongés, celui-ci est plus gros et les points qui le couvrent en-dessus sont placés irrégulièrement et séparés par des espaces lisses, ce qui est cause qu'elle doit être placée dans cette section. Elle habite sans doute l'intérieur du Brésil, car je ne l'ai point trouvée parmi le nombre assez considérable d'insectes que j'ai reçus de diverses personnes, comme pris dans la province et aux environs de Rio-Janeiro. Il est aussi possible qu'elle soit originaire de Bahia.

49. *A. VARIOLOSA* Klug, Entom. Monogr. p. 18, n° 5, T. I, f. 5. — Le mâle que je possède m'a été envoyé par feu Melly, comme venant de Bahia; il est beaucoup plus foncé que ne le représente la figure citée; et il a un assez fort reflet bronzé; j'ai trouvé une femelle dans la collection de M. de Laferté qui diffère du mâle, par une taille un peu plus grande, une tête plus carrée, des élytres un peu plus élargies postérieurement.

50. *A. OBSCURA*. — Femelle. — Long. 13 mill. — Suffisamment distincte de la précédente par sa taille plus grande, sa tête moins carrée que dans la *variolosa* du même sexe, son corselet bien plus allongé et plus longuement aminci antérieurement, nullement pubescent, par la surface nullement inégale des élytres qui sont striées très régulièrement, les stries sont assez finement ponctuées et les points enfoncés sur les troisième et cinquième intervalles sont de moyenne grandeur et ne forment pas d'excavations; les deux dents de l'extrémité de chaque élytre sont aussi un peu plus longues, la surface offre beaucoup moins de poils raides; pattes plus grêles et un peu plus longues.

M. S. Stevens, de qui je tiens cette espèce, dit l'avoir reçue de la province de S.-Paolo au Brésil.

51. *A. BISERIATA*. — Les deux sexes. — Long. 8 1/2-10 mill. — Elle a les couleurs de l'*excavata*, dont elle diffère par sa tête plus étroite et plus ovale, un peu ponctuée et munie de quelques soies postérieurement, le vertex imprimé de même sur le haut. Corselet plus long, aminci antérieurement en col assez allongé, moins gros postérieurement et hérissé de longs poils sur les côtés, comme celui de la *variolosa*. Les élytres sont à peu près semblables, l'extrémité est un peu moins échancrée, les stries sont ponctuées et imprimées de la même manière, mais sur la seconde et la quatrième on observe une rangée de six fossettes; la superficie offre des poils raides comme dans la *variolosa*; épisternes du sternum presque lisses. Dessous du corps lisse et glabre dans les deux sexes. Antennes et pattes sensiblement plus grêles; les premières, les jambes et les tarses

d'un brun très clair, un peu plus foncé aux deux premiers articles des antennes.

M. Bates a rapporté plusieurs individus de cette espèce des environs d'Éga, j'en ai quatre sous les yeux.

52. A. FOVEIGERA. — Les deux sexes. — Long. 10 1/2-12 mill. — Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus grande; la tête est moins arrondie sur les côtés derrière les yeux, surtout dans le mâle et presque triangulaire, les points postérieurs manquent, quoiqu'on observe sur les côtés quelques soies raides, la fovéole du vertex est plus grande; la forme du corselet est presque la même, la ponctuation du dessus est plus grossière, le renflement est un peu plus long. Les élytres sont un peu moins courtes et un peu moins étroites antérieurement, leur extrémité qui est tronquée très carrément, est très échancrée en arc de cercle, et les deux dents qui la terminent à chaque élytre sont prolongées en pointes assez longues et très aiguës; sur les seconde, quatrième et sixième stries on remarque trois rangées de grosses fovéoles, les intervalles sont très plans; le milieu du métasternum, lisse dans la femelle, est pointillé et pubescent dans le mâle, l'abdomen lisse dans les deux sexes, les épisternes du mésosternum ponctués; les antennes et les pattes encore plus grêles et plus allongées que dans la *biscripta*, les cuisses hérissées d'assez longues soies, celles du mâle un peu plus grosses que celles de la femelle; les deux jambes postérieures du mâle un peu arquées en dedans, et offrant à leur côté interne une large rainure assez profonde dont les deux bords sont tranchants, qui s'étend sur toute leur longueur et dont le fond est glabre; ce qui les fait paraître plus larges que celles de la femelle qui sont cylindriques. Les élytres sont moins bronzées et les antennes ainsi que les jambes plus foncées que dans la *biscripta*.

Également découverte par M. Bates à Éga.

53. A. ELEGANS. — Les deux sexes. — Long. 11 1/4-12 1/2 mill. — Elle a beaucoup de rapports avec la précédente, mais elle en diffère par ses élytres d'un vert cuivreux métallique assez brillant, ses antennes, à l'exception du premier article, ses jambes et ses tarsi d'un jaune-ferrugineux, base des antennes et cuisses d'un brun foncé ainsi que le reste du corps, un reflet métallique assez léger sur le dessus du corselet. Celui-ci ne diffère que par le renflement moins prolongé antérieurement; les proportions des élytres sont les mêmes, leur extrémité n'est presque point échancrée, l'angle de la suture est droit, nullement arrondi, mais ne forme presque point saillie; dent externe moins prolongée, mais très aiguë; les rangées de fovéoles et les stries comme dans la *foveigera*; milieu du métasternum

et de la base de l'abdomen pointillé et pubescent dans les mâles, lisse dans les femelles; cuisses avec des soies moins nombreuses, jambes semblables dans les deux sexes, sans rainure interne.

M. Bates a trouvé à Éga un certain nombre d'individus de cette jolie espèce.

54. *A. FILIFORMIS* Dejean, Spec. V, p. 306, n° 10. — J'ignore quelle est la partie du Brésil qu'habite cette espèce, n'en ayant vu d'autres exemplaires que ceux de la collection Dejean. C'est l'*Agra* la plus allongée, la plus étroite et la plus parallèle que je connaisse, et dans aucune la partie postérieure de la tête n'est aussi prolongée; l'aspect de cette espèce est très insolite.

55. *A. LAMPROPTERA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 102, n° 30. — Dans cette espèce, indiquée dans la collection Gory comme venant du Pérou, le huitième article des antennes de la femelle est plus court que ses voisins; le mâle m'est inconnu.

56. *A. CYANEA* Dejean, Catal. 3^e édit. — Femelle. — Long. 16 1/2 mill. — Entièrement d'un beau bleu d'azur, à l'exception du devant de la tête, des parties de la bouche, des antennes, des jambes et des tarses qui sont noirs. Elle est voisine de la précédente, mais elle est bien plus petite, les élytres sont moins larges et les épines qui les terminent et surtout l'externe sont très longues et très effilées. Tête un peu plus étroite, sans ligne longitudinale imprimée sur la partie postérieure du vertex; de chaque côté duquel on observe un point; corselet moins large et moins renflé, ponctué sur les bords de la ligne du milieu et près du bourrelet, et entre ces deux rangées de points assez nombreux un espace lisse, non élevé, sur lequel on aperçoit encore un petit nombre de points disposés en série un peu irrégulière; épisternes ponctués extérieurement; élytres plus étroites et plus parallèles, avec l'extrémité conformée comme nous l'avons dit plus haut; ponctuation des stries plus forte, les deux rangées de points sur les seconde et quatrième (et non troisième et cinquième) comme je l'ai dit dans ma description de la *lamproptera*, confondues avec les points des stries, celles-ci ne se réunissant pas distinctement par paires près de l'extrémité; pubescence des jambes et des tarses tant en dessus qu'en dessous noire, huitième article des antennes égal à ses voisins. Pattes assez robustes, tarses assez larges.

J'ai conservé à cette espèce le nom que Dejean lui avait assigné dans son Catalogue. Je n'en possède qu'un individu provenant de sa collection et originaire de Cayenne.

57. *A. SPLENDIDA* Dejean, Spec. V, p. 303, n° 7. — Icon. des Col. d'Eur. 1, pl. 8, f. 2. — Je ne possède que l'individu mâle qui figurait dans la collection Dejean. Il a à peu près la forme et les proportions de la *tamproptera*; la tête est plus rétrécie vers sa base, ce qui tient peut-être à la différence du sexe, la ligne imprimée du vertex est à peine distincte; les yeux sont assez saillants, le corselet est moins élargi postérieurement, plus conique, beaucoup moins arrondi sur les côtés dans leur partie antérieure, les bords de la ligne du milieu sont ponctués en série, l'espace entre cette rangée de points et celle qui longe le bourrelet, lisse et plan, sur les épisternes on remarque un assez grand nombre de gros points enfoncés; l'extrémité des élytres est coupée assez obliquement et tridentée, la dent de la suture et l'extérieure sont saillantes et aiguës, l'intermédiaire l'est moins; les intervalles des stries sont plus convexes, les deux rangées de points sur la seconde et la quatrième strie sont peu distinctes; le dessous du corps et les cuisses sont lisses, à l'exception d'une touffe serrée de poils sur le milieu de l'anus et près de la base du côté inférieur des quatre cuisses antérieures.

Dejean qui tenait ce bel insecte de Latreille, n'est pas sûr si elle provient effectivement du Pérou; mais il est douteux qu'elle vienne de Cayenne, car on ne l'y a pas rencontrée depuis.

58. *A. MEXICANA* Buquet, Ann. de la Soc. Entom. de France, 1835, p. 606. — *A. speciosa* Dejean. Catal. 3^e édit. — L'individu de la collection Dejean, maintenant en ma possession, est un mâle dont la tête est comme celle de la *splendida*, le corselet de la forme renflée de celui de la *tamproptera*, mais plus court et surtout plus brièvement aminci antérieurement; les points près du bourrelet latéral et de la ligne médiane sont plus petits, mais plus nombreux et disposés en rangées irrégulières doubles, l'espace entre les rangées est lisse, mais assez étroit; les épisternes du prosternum sont entièrement couverts d'une ponctuation assez serrée; la forme des élytres est à peu près comme celle de la *splendida*, mais la dent suturale est beaucoup plus obtuse et nullement avancée, et l'extérieure est aussi moins saillante, l'intermédiaire est à peu près semblable; le dessus est strié et ponctué comme dans la *tamproptera*; les inégalités du premier intervalle dont parle M. Buquet, ne sont qu'accidentelles et ne se retrouvent pas dans mon individu. Le milieu du métasternum, les appendices des hanches postérieures et le milieu de la base de l'abdomen sont finement pointillés et très pubescents, le reste de l'abdomen manque dans mon individu; la première moitié du côté inférieur des cuisses antérieures est un peu ponctuée et revêtue de quelques soies, le côté intérieur des quatre jambes postérieures fortement pubescent.

59. *A. GORYI* Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 105, n. 33. — Cette espèce habite le Brésil, mais je ne suis pas à même de préciser la localité plus exactement, je dois rectifier ma description en ce sens que les grosses fovéoles des élytres sont situés sur les deuxième, quatrième et sixième stries; le huitième article des antennes est plus court que ses voisins (dans la femelle).

60. *A. CONFUSA* Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 322, n. 33-34. — Elle doit être voisine de *l'exarata* Klug, dont la description ne lui convient pas en plusieurs points et dont la couleur est différente. — Cayenne ou Brésil.

61. *A. SUBINTERRUPTA*. — Mâle. — Long. 15 1/2 mill. — Elle ressemble à la *confusa*, mais elle est plus petite, l'impression du vertex est plus faible et cordiforme, les côtés derrière les yeux sont lisses; le corselet ne semble différer ni par la forme, ni par la ponctuation, les élytres sont aussi semblables, mais l'angle de l'extrémité de la suture est plus aigu, ce qui fait que l'extrémité semble tronquée plus obliquement, la ponctuation des stries est plus fine et plus serrée, les plis qui les interrompent sont plus fins; l'abdomen du mâle n'offre ni ponctuation ni pubescence. Les couleurs sont les mêmes, le dessus est brun, sans reflet bronzé.

L'individu que je possède, m'a été cédé par M. S. Stevens, comme venant de la province d'Espirito-Santo au Brésil.

62. *A. CYTHEREA* Thomson, Arch. Entom., I, p. 134. — M. Bates en a pris un assez grand nombre d'individus à Éga.

63. *A. VARIANS*. — Les deux sexes. — Long. 15 1/2-17 mill. — Elle ressemble beaucoup à la *cytherea*, mais sa couleur est différente, ses élytres sont moins larges, la dent intermédiaire de l'extrémité plus saillante. Tête ovale dans les deux sexes, peu allongée, lisse, avec une impression allongée sur le haut du vertex, côtés lisses, yeux assez saillants, surtout dans le mâle; corselet plus long que la tête, assez allongé, médiocrement renflé, s'amincissant peu à peu vers l'extrémité antérieure, faiblement étranglé près de la base sur les côtés, ceux-ci à peine arrondis, le dessus fortement ponctué près du bourrelet latéral et de la ligne médiane, le long du bord antérieur et sur les épisternes; il y a de chaque côté un espace étroit lisse, peu relevé, qui n'atteint ni la base ni l'extrémité; le milieu du prosternum est presque lisse; les élytres sont plus longues que la tête et le corselet réunis, du double de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant assez postérieurement: épaules peu saillantes, côtés légèrement sinués avant le milieu, assez arrondis postérieurement, extré-

mité coupée carrément, distinctement tridentée; la dent suturale obtuse, l'extrémité très aiguë, mais placée plus en arrière que l'intermédiaire qui est obtuse sans être arrondie au sommet, le dessus marqué de stries assez profondes, régulièrement et fortement ponctuées, avec deux rangées de points un peu plus gros sur les deuxième et quatrième; intervalles un peu relevés. Le dessous du corps, à l'exception des côtés et de l'extrémité de l'anus, abondamment ponctué et pubescent dans les mâles, lisse dans les femelles; les quatre cuisses antérieures du mâle pubescentes en dessous vers la base, toutes les cuisses plus renflées dans le même sexe; jambes postérieures légèrement arquées; anus fortement échancré dans les deux sexes.

D'un noir brillant, élytres tantôt d'un vert-bronzé olivâtre, tantôt d'un cuivreux-pourpre obscur, antennes rousses, avec les trois premiers articles et l'extrémité des sept suivants bruns; tarses d'un brun clair.

Encore moins rare que la précédente dans les mêmes localités.

64. *A. PUNCTATO-STRIATA*. — Mâle. — Long. 14-15 mill. — Elle ressemble beaucoup par la forme à la précédente, les côtés derrière les yeux sont moins arrondis, le corselet est plus mince, plus cylindrique et plus ponctué sur le haut, les espaces lisses sont plus étroits et un peu plus relevés, l'extrémité des élytres est coupée très carrément, les trois dents sont sur la même ligne, l'extérieure moins aiguë, l'intermédiaire presque effacée; le dessus est strié et ponctué de la même manière; le dessous du corps dans les deux sexes est comme dans l'espèce précédente, les jambes postérieures du mâle ne sont pas arquées.

D'un brun rougeâtre, avec un reflet métallique assez fort sur le haut et les côtés du corselet en dessous, les élytres tantôt d'un vert bronzé, tantôt d'un cuivreux rougeâtre assez clair, antennes un peu plus foncées vers la base.

Je possède deux individus mâles, dont l'un de couleur vert-bronzé m'a été envoyé par M. Sahlberg comme pris à Cantagallo, l'autre se trouvait dans la collection Laferté, où il était noté comme venant du Rio-Negro. Malgré la différence d'habitat, je n'ai pu découvrir aucun caractère qui permit de les séparer.

65. *A. AMOENA*. — Femelle. — Long. 12 mill. — Plus petite que la précédente à laquelle elle ressemble beaucoup, mais elle en diffère par la forme plus carrée de la tête, dont les côtés sont très arrondis derrière les yeux: le vertex porte sur son milieu une fossette arrondie; le corselet paraît avoir la même forme et être ponctué de la même manière; je n'ai pas remarqué de différence dans la forme et les sculptures des élytres, mais je dois observer que l'individu que je possède et qui est fraîchement

éclos, a les élytres toutes plissées longitudinalement, de sorte qu'on ne peut pas savoir exactement comment elles sont conformées; le dessous du corps, la base des antennes et les pattes, ainsi que les parties de la bouche sont d'un brun très foncé, le reste des antennes d'un rouge-ferrugineux.

Cet insecte a été rapporté par J. Goudot de la Nouvelle-Grenade.

66. *A. ERYTHROCERA* Brullé, Voy. de d'Orbigny, n. 32, pl. 4, fig. 9. — Bolivie.

67. *A. CHALCEA* Klug, Jahrb. p. 62, n. 28. — Cette espèce qui ressemble beaucoup à la *punctato-striata*, mais qui est plus grande, plus élargie et qui en diffère par plusieurs autres caractères, habite la province de Rio-Janeiro.

68. *A. CUPRIPENNIS* Dejean, Spec. V, p. 305, n. 9. — Elle paraît rare aux environs de Rio-Janeiro, le seul individu que je possède est le type de la collection Dejean. Klug a eu tort de la croire identique avec sa *cuprea*.

69. *A. RUTILIPENNIS* Laporte, Étud. Entom. p. 45. — Cette espèce qui habite aussi la province et les environs de Rio-Janeiro, a beaucoup de rapports avec la *cupripennis*. Toutes deux ont trois rangées de gros points enfoncés sur la deuxième, la quatrième et la sixième stries, avec des intervalles très planes; elles diffèrent en cela des espèces voisines de la *chalcea* qui n'ont que deux rangées de points et des intervalles plus convexes entre les stries. La *rutilipennis* diffère de la *cupripennis* par sa couleur qui est d'un brun-rougeâtre, à l'exception des élytres qui sont d'un vert-cuivreux, plus ou moins pourpré, par son corselet plus court et surtout moins aminci en col antérieurement, et par les trois dents de l'extrémité des élytres qui sont moins aiguës, l'intermédiaire surtout est moins proéminente.

70. *A. CANCELLATA* Dejean, Spec. V, p. 304, n. 8. — Mâle. — *A. hypolasia* Chaudoir, Bull. Mosc. 1848, I, p. 90.

Feu Bescke m'a envoyé un assez grand nombre d'individus des deux sexes de cette espèce, qu'il prenait à Novofriburgo. Un individu femelle que j'ai trouvé dans la collection de M. de Laferté, qui l'avait reçu de Parzudaki, comme venant de l'intérieur du Brésil, diffère de tous mes exemplaires et des types Déjeaniens par le fort reflet d'un vert métallique qui orne ses élytres et par la particularité que les points enfoncés sont, comme dans le *rutilipennis*, placés sur les stries, sans traverser les intervalles.

71. A. TRISERIATA. — Femelle. — Long. 16 mill. — Elle ressemble tout à fait à la *cancellata* par la couleur, la forme et par la disposition des points sur les élytres, mais celles-ci sont un peu plus courtes, tronquées un peu moins obliquement et simplement échancrées à l'extrémité, sans vestige de dent intermédiaire, de sorte que d'après la division adoptée par Klug, elle aurait fait partie de la première section. « *Elytris apice bidentatis*. » Dans cette espèce, ainsi que dans la *cancellata*, le huitième article des antennes de la femelle semble être un peu plus court que ses voisins, ce qui est aussi le cas dans la *rutilipennis*, mais non dans la *cupripennis*.

L'exemplaire que je possède a été pris à Cantagallo, par M. Sahlberg fils.

72. A. CICATRICOSA. — Femelle ? — Long. 18 mill. — Par sa couleur, par la forme du corselet et par les rangées de points sur les élytres, cette espèce se rapproche de la *cancellata*, mais l'extrémité des élytres est tout autrement conformée, et se rapproche un peu de celle de la *gemmata*. Tête comme dans la *cancellata* mâle; point de fovéole sur le vertex; corselet plus sinué derrière les angles antérieurs, nullement bisillonné près de la ligne médiane, avec d'assez petits points épars sur tout le milieu, la gouttière intérieure qui longe le bourrelet, ponctuée comme dans la *cancellata*, le milieu du *prosternum* tout à fait lisse, ses épisternes marqués seulement de quelques gros points; élytres plus larges et plus courtes, un peu plus élargies postérieurement; l'extrémité tronquée près de la suture qui est un peu béante, et présentant une légère sinuosité qui forme avec l'extrémité de la suture un petit angle obtus, puis remontant assez obliquement en décrivant une courbe sinueuse vers l'angle externe qui est aigu et assez saillant; le dessus est plus convexe, les stries sont formées d'assez gros points placés un peu irrégulièrement, les intervalles sont un peu relevés, et interrompus par de grandes fovéoles arrondies, peu profondes et portant au milieu un petit tubercule, placées au nombre de six à neuf sur les troisième, cinquième, septième et neuvième intervalles dont elles occupent toute la largeur; elles sont beaucoup plus grandes que celles de la *cancellata*; le dessous du corps est lisse (dans la femelle), le huitième article des antennes n'est nullement raccourci; la couleur générale est d'un rouge ferrugineux plus jaunâtre sur les élytres, avec le fond des points dans les stries et des fovéoles d'un beau bleu-métallique clair.

M. Deyrolle m'a cédé l'unique individu qu'il possédait de cette espèce, qu'il m'a dit venir de l'intérieur du Brésil.

73. A. COERULEIPENNIS Chaudoir. Bull. Mosc. 1854, 1, p. 320. — La

femelle a la tête sensiblement plus large et plus carrée que le mâle, qui est en général plus étroit, mais a le dessous du corps lisse comme la femelle. Cette espèce, dont je possède trois individus des deux sexes, habite les environs de Rio-Janeiro; elle est remarquable surtout par les deux longues pointes qui terminent chaque élytre et qui sont séparées par une échancrure distinctement sinuée, ainsi que par ses stries dont le fond est large et entièrement couvert d'une ponctuation abondante.

OBSERVATIONS.

Quelques espèces d'*Agra* ont été décrites et figurées en partie par M. H. Lucas, (de Castelnau, Voyage dans l'Amérique du Sud, Entomologie, p. 38 et suivantes), sous les noms de *cyanescens*, *gracilis*, *suturalis*, *ignipennis*, *sculpturata*, *pallens* et *polita* du Brésil, mais ne connaissant pas cet ouvrage que je n'ai pu encore me procurer, j'ignore si quelques-unes de mes espèces nouvelles ne se rapportent pas à celles de l'auteur cité. Quand je serai à même de vérifier le fait, je m'empresserai d'établir moi-même la synonymie, s'il y avait lieu à le faire.

Outre ces espèces, voici la liste de celles qui sont décrites et qui manquent à ma collection :

1. *A. aterrima* Klug;
2. *A. Feisthamelii* Buquet;
3. *A. rufoænca* Chevrolat;
4. *A. lycisca* Buquet;
5. *A. cynthia* Buquet;
6. *A. humilis* Putzeys;
7. *A. immersa* Klug;
8. *A. chalconota* Klug;
9. *A. brevicollis* Klug;
10. *A. geniculata* Klug;
11. *A. rufipes* Fabricius (Klug);
12. *A. ruficornis* Klug;
13. *A. picipes* Klug;
14. *A. femorata* Klug;
15. *A. clavipes* Klug;
16. *A. regularis* Klug;
17. *A. alternata* Klug;
18. *A. exarata* Klug;
19. *A. multiplicata* Klug;
20. *A. cuprea* Klug;

21. *A. Leprieurii* Buquet ;

22. *A. Klugii* Brullé ;

Enumérées dans ma « Note sur le genre *Agra* » Bull. Mosc., 1847, II, p. 87 et suiv.

23. *A. obscuripes* Chaudoir ;

24. *A. nigroænea* Chaudoir ;

25. *A. rugosostriata* Chaudoir ;

26. *A. phænoptera* Chaudoir ;

27. *A. honesta* Chaudoir ;

28. *A. aculeata* Chaudoir ;

29. *A. attelaboides* Fabricius ;

Décrites par moi, d'après la collection du comte Mniszech, dans le Bull. Mosc. 1854, I, p. 313 et suivants.

30. *A. dimidiata* Chevrolat ;

31. *A. virgata* Chevrolat ;

32. *A. fada* Chevrolat ;

Espèces mexicaines décrites dans la Revue et Mag. de Zool. 1856, p. 352, n. 4, 5, 6.

33. *A. formicaria* Thomson, Arch. entom. I, p. 400 ;

34. *A. Osculatii* Guér. Cat. des Ins. Coléop. recueillis par M. G. Osculati, p. 5, publié dans le Recueil de la Société Zoologico-Botanico de Vienne, pour 1855.

Si nous y réunissons les deux *Agridia* et si nous admettons comme autant d'espèces distinctes les 7 espèces décrites par M. H. Lucas, nous aurions ainsi 116 espèces publiées de ce genre intéressant.



DESCRIPTION

DE

NOUVELLES ESPÈCES DES GENRES TRICONDYLA ET THERATES

Par M. de CHAUDOIR.

(Séance du 13 Février 1861.)

TRICONDYLA VARIICORNIS. — Deux mâles. — Long. 19-20 mill. — Plus petite que l'*aptera*, orbites des yeux striés, base des élytres un peu moins large; élytres plissées à peu près de même, plis s'étendant plus loin en arrière, moins tranchants; noire, labre plus court, d'un rouge obscur, base des palpes maxillaires, et lobes du menton de la même couleur; les deux premiers articles des antennes, ainsi que toute la moitié extérieure du troisième et du quatrième d'un rouge clair, cuisses rouges. — Ceram, par M. Wallace.

T. PUNCTULATA. — Femelle. — Long. 23 mill. — Espèce très distincte, reconnaissable à la ponctuation assez serrée, mais peu profonde de toute la surface des élytres qui n'offrent aucune trace de plis, les points sont plus faibles et moins nombreux près de l'écusson et vers l'extrémité. Corselet plus étroit dans sa partie intermédiaire que dans l'*aptera*, beaucoup moins globuleux et paraissant plus allongé; base des élytres plus étroite, surface finement réticulée entre les points enfoncés, extrémité plus acuminée. D'un noir assez mat, sans teinte bleuâtre ni métallique, antennes et palpes colorés comme dans l'*aptera*, cuisses d'un rouge testacé, plus grêles que celles de l'*aptera*; en général la forme de cette espèce est plus grêle et plus élégante. — Découverte sur l'île Célèbes, à Manado, par l'in-fatigable M. Wallace.

THERATES BIDENTATUS. — Long. 16 mill. — Très voisin du *labiatus*, mais plus petit, surtout plus étroit; labre un peu moins long; base de la tête plus amincie; corselet plus étroit; élytres plus étroites, plus allongées; l'extrémité de chacune assez fortement échancrée et bidentée; le second tubercule basal plus senti; il n'y a de ponctuation que dans la dépression qui fait le tour du premier tubercule, tout le reste de l'élytre est parfaitement lisse; le dessus est d'une belle couleur métallique violette tirant sur le bronzé et nullement sur le bleu; les palpes sont entièrement d'un testacé rougeâtre; les six premiers articles des antennes sont d'un

rouge moins clair, avec une ligne noire sur le haut des quatre premiers, les cinq derniers sont brun-foncé, plus grêles et plus allongés que dans le *labiatus*; tout le métasternum est rouge comme l'abdomen, ainsi que toutes les pattes, à l'exception du quatrième article des tarsi et de l'extrémité du dernier qui sont bruns. — Céram, par M. Wallace. Un mâle.

T. DEJEANI. — Les deux sexes. — Long. 12 mill. — Un peu plus grand que le *dimidiatus*, auquel il ressemble beaucoup et avec lequel je l'ai confondu tant que je ne connaissais pas le type de Dejean. Il en diffère par les antennes d'un noir métallique bleuâtre, à l'exception du premier article qui est rouge, par la partie intermédiaire du corselet plus renflée, par la largeur plus grande des élytres, surtout vers leur base; la ponctuation du dessus est beaucoup plus faible, plus éparse, et n'est guère visible que dans la dépression qui entoure le tubercule basal, le reste des élytres est beaucoup plus lisse. — Java et Bornéo. — Un individu de cette dernière localité m'a été envoyé par le musée de Leyde, auquel il avait été donné par M. Schwaner.

Dans cette espèce la couleur de la tête et du corselet est d'un bleu métallique, tandis qu'elle est plutôt verdâtre dans le *dimidiatus*. On ne saurait y rapporter l'*humeralis* Mac Leay, qui est le même que le *dimidiatus*, car l'auteur dit : *T. atroviridis aeneus, elytris punctatis*, etc

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

XI. Genre PLATYSOMA Leach, Misc. 1817. — Mars., Hist. 1853, p. 248.
Pl. 4, G^{re} IX.

1. (1 a). PLATYSOMA FRONTOSUM. Pl. 3, f. 1.

Oblongo-ovale, parum convexum, nigrum, nitidum; fronte plana, stria arcuata antice valida, ad oculos interrupta; pronoto stria laterali antice interrupta; clytris striis dorsalibus 1-2 integris, 3^a interrupta, tenui, margine inflexo, bisulcato; propygidio utrinque impresso, pygidioque lateribus elevatim marginato, æqualiter punctatis; prosterno angusto, lobo rotundo prominente; mesosterno sinuato, marginali stria integra; tibiis anticis intermediisque quadri, posticis bidentalis. — Longueur 8 mill., largeur 4 mill.

Ovale oblong, presque parallèle, peu convexe, noir, luisant. Antennes brun de poix; massue grise, pubescente. Tête assez grosse, sans excavation; front plan, large, avec une strie forte, arquée, interrompue de chaque côté en dedans des yeux; labre court, sinué. Mandibules courtes, arquées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, coupé carrément à la base, avec les angles droits et obtus, faiblement arqué sur les côtés, rétréci, largement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; strie latérale forte, parallèle au bord latéral, sans coude derrière les yeux, interrompue en devant. Écusson triangulaire. Parapleures indistinctes en dessus. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, coupées droit et rétrécies au bout, avec les angles arron-

(1) Voir, pour la Monographie, les Annales de 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857, et, pour le Supplement, les Annales de 1860, pages 581 et 835.

dis ; bord infléchi creusé dans sa longueur entre les deux sillons marginaux, coudés à l'épaule ; stries dorsales parallèles, 1-2 entières assez fortes, 3^e interrompue, plus fine en devant. Propygidium court, transverse, biimpressionné au bout, ponctué plus finement au milieu que sur les côtés ; pygidium oblique, en demi-cercle, avec la marge relevée, couvert d'une punctuation égale et assez serrée. Prosternum arrondi à la base, rétréci, court ; mentonnière à peu près de sa longueur, dépassant les angles antérieurs du prothorax, arrondie et bordée en devant. Mésosternum faiblement sinué, avec une strie marginale entière. Pattes noir de poix ; tarsi ferrugineux ; jambes antérieures dilatées, aplaties, armées de quatre dents supérieures très obsolètes ; intermédiaires quadri, postérieures bidentées.

Bornéo.

Très voisin du *Pl. ovatum*, à peu près de sa taille et strié de même ; il est un peu plus large ; son front est plan et sa strie frontale arquée, le pygidium est rebordé seulement sur les côtés et moins fortement ponctué.

2. (2). PLATYSOMA ABRUPTUM. Pl. 3, f. 2.

Oblongum, parum convexum, nigro-nitidum, clava tarsisque rufo-brunneis ; fronte striavalida integra ; pronoto stria lateralis valida recta, antice sub-obsoleta ; elytris margine inflexo bisulcato, striis dorsalibus 1-2 integris, 3^a interrupta ; propygidio bifoveolato parce, pygidio margine reflexo concavo, ocellato punctatis ; mesosterno stria marginali haud interrupta ; tibiis 4 anticis quadri, posticis bidentatis. — Long. 5 mill., larg. 3 mill.

Platysoma abruptum Er. in Klng, Jahrb. 109, 4 (1834).

Oblong, légèrement convexe, noir luisant. Antennes brunes ; massue rousse. Tête large, très finement pointillée, déprimée en devant ; front entouré d'une strie forte et sinueusement arquée en devant, anguleuse et fine au-dessus des yeux. Mandibules courtes, arquées, aiguës, dentées en dedans, larges à la base et sans fossette. Pronotum beaucoup plus large que long, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; droit sur les côtés, à peine arqué à la base ; pointillé comme la tête, ce qui n'est visible qu'avec un très fort grossissement ; strie marginale fine dans le bord même, se terminant à l'œil ; strie latérale, forte, parallèle et médiocrement distante du bord, sur les côtés devenant plus fine et se rapprochant du bord antérieur pour s'en éloigner ensuite. Écusson en triangle très petit. Parapleures non visibles en dessus. Élytres lisses, une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles, un peu rétrécies, tronquées au bout et arrondies à l'angle postéro-externe ; bord infléchi lisse, avec deux sillons plus distants à l'épaule ; strie humérale fine, oblique, 1-2 dorsales fortes, parallèles, entières,

3° largement interrompue, les autres nulles. Propygidium court, transverse, biimpressionné, parsemé au milieu de quelques points ocellés. Pygidium en ogive, relevé dans son pourtour, couvert de points ocellés, assez régulièrement rapprochés. Prosternum étroit, arrondi à la base, avec une large mentonnière rebordée et pointillée. Mésosternum lisse, sinué en devant, avec une strie marginale fine non interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents, celles du milieu plus fortes, également espacées; intermédiaires munies de quatre dents aiguës, et postérieures de trois; tarses roux.

Java.

Cette description faite sur un individu du Musée de Berlin, qui avait servi de type à Erichson, diffère essentiellement de celle que j'ai donnée dans mon premier travail. Je n'ai plus à ma disposition le type qui fait partie de la collection de M. de Laferté, et que Dejean avait appelé *Pl. cavifrons*.

3. (3 a). PLATYSOMA BORNEOLUM. Pl. 3, f. 3.

Obovale parum convexum, nigrum, nitidum, antennis pedibusque rufopiceis; mandibulis basi crassis dentatisque, fronte clypeoque concavis, stria transversa integra, utrinque sinuata; pronoto stria laterali antice interrupta; elytris margine inflexo bistriato, striis dorsalibus 1-3 integris, 4-5 apicalibus; pygidio bifoveolato propygidioque æqualiter sat dense punctatis; prosterno lato, lobo antice sinuato; mesosterno emarginato stria antice obsoleta; tibiis 4-dentatis. — Long. 6 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, élargi en devant, peu convexe, noir, luisant, lisse. Antennes ferrugineuses, massue grise, pubescente. Tête large, front transverse, séparé de l'épistome par une ligne droite et entière en devant, bisinuée au devant des yeux, creusé d'une concavité qui s'étend sur l'épistome. Labre court, sinué. Mandibules larges à la base, bidentées en dedans, arquées en pointe aiguë au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, avec les angles droits, un peu courbé sur les côtés, largement et un peu bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés et bien marqués; strie latérale forte, interrompue en devant. Écusson triangulaire. Parapleures invisibles. Élytres de la largeur du pronotum à sa base, une fois et demie plus longues que lui, un peu courbées sur les côtés, tronquées droit et rétrécies vers le bout, avec les angles externes arrondis; bord infléchi bisilloné; 1-3 stries dorsales entières, 4-5 apicales fort courtes. Propygidium court; pygidium semi-circulaire, biimpressionné et rebordé: l'un et l'autre couverts d'une ponctuation égale et assez serrée. Prosternum large, arrondi à la base, court, muni

d'une mentonnière aussi longue que lui, rebordée, large, sinuée en devant et dépassant l'angle antérieur. Mésosternum sinué, strié obsolètement en devant, entièrement rebordé. Pattes noir de poix; jambes antérieures armées de quatre dents, disposées par paires; postérieures 4-épineuses.

Bornéo.

Cette espèce vient se ranger près des *Pl. atratum* et *Murrayi*, dont elle se distingue par son pronotum à strie marginale interrompue, son mésosternum obsolètement rebordé en devant, et son pygidium relevé en bourrelet dans son pourtour, ce qui n'existe que dans le premier.

4 (3 b). PLATYSOMA PODAGRUM. Pl. 3, f. 4.

Ovale, parum convexum, nigrum, nitidum, antennis pedibusque piceis; mandibulis intus dentatis; fronte lata clypeoque concavis, stria integra extus sinuata; pronoto stria laterali antice interrupta; elytris margine inflexo bisulcato, striis 1-3 dorsalibus integris, 4^e apicali; propygidio biimpresso, pygidio alte marginato, ocellato-punctatis; prosterno sat angusto, lobo antico rotundo, marginato; mesosterno sinuato stria haud interrupta; tibiis anticis latis, 4-dentatis; posticis 4-spinosis. — Long. 7 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, oblong, presque parallèle, peu convexe, noir, luisant. Antennes brunes; massue grise, pubescente. Tête grosse, profondément concave en devant; front large, séparé de l'épistome par une strie droite en devant, sinuée de chaque côté à l'angle oculaire; labre bilobé, excavé. Mandibules dilatées à la base, dentées en dedans, arquées en pointe au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, coupé droit à la base, avec les angles obtus, peu arqué sur les côtés, profondément et largement échancré en devant, avec les angles obtus et abaissés; strie latérale marchant parallèle au bord latéral, sans coude au niveau des yeux, interrompue brièvement en devant, réfléchie à la base. Écusson triangulaire. Parapleures non visibles en dessus. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles obtus; stries dorsales fortes, 1-3 entières, parallèles, 4^e réduite à un rudiment apical, les autres nulles; bord infléchi parcouru d'un sillon externe presque droit, entier, et d'un interne coudé à l'épaule. Propygidium court, oblique, fortement ponctué, biimpressionné. Pygidium en ogive, avec le rebord très élevé, couvert de gros points ocellés et assez serrés. Prosternum assez étroit, arrondi à la base mentonnière; dépassant les angles antérieurs, arrondie et rebordée. Mésosternum échancré, entièrement rebordé. Pattes couleur

de poix. Jambes antérieures très larges, armées de 4 dents également espacées; postérieures garnies de 4 épines fortes, les deux dernières rapprochées.

Bornéo.

Ressemble extraordinairement au *Pl. Borneolum*; il n'en diffère que par ses jambes antérieures plus larges et leurs dents également espacées, le pygidium à ponctuation plus grosse et ocellée, plus allongé et relevé fortement à son pourtour, enfin par l'absence du rudiment apical de la cinquième strie dorsale des élytres.

5 (3 c). *PLATYSOMA ODIOSUM*. Pl. 3, f. 5.

Obovale, subconvexum, nigrum nitidum lere, antennis pedibusque brunneis; fronte clypeoque concavis, stria transversa integra; mandibulis intus dentatis; pronoto stria laterali haud interrupta pone oculos arcuata; elytris margine inflexo bisulcato, striis dorsalibus 1-3 integris, 4-5 et suturali apicalibus; propygidio biimpresso, pygidio margine elevato, ocellato parce punctatis; mesosterno sinuato marginato; tibiis 4-dentatis. — Long. 6 mill., larg. 3 mill.

Ovale, élargi en devant, assez convexe, noir luisant et lisse. Antennes brunes. Front large, saillant au devant des yeux, creusé d'une cavité qui s'étend sur l'épistome et le labre; strie marginale complète et sinuée sur les côtés. Mandibules fortes et arquées en pointe assez aiguë, dentées en dedans à la base. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, avec les angles obtus, presque parallèle sur les côtés, largement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale fine; latérale forte, profonde, sans former d'angle derrière les yeux, plus fine et non interrompue en devant, elle suit quelque temps la marge basale. Parapleures invisibles. Écusson triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; bord infléchi creusé de deux sillons coudés à l'épaule (1); strie humérale fine, oblique; stries dorsales fortes, bien marquées, parallèles, un peu plus rapprochées postérieurement, 1-3 entières, 4-5 et suturale occupant le tiers apical. Propygidium transverse, un peu incliné, coupé droit par derrière et biimpressionné. Pygidium encore plus déclive, en demi-cercle, relevé dans son pourtour et largement bifovéolé de

(1) Jusqu'ici, dans les descriptions des espèces de ce genre, je n'ai pas tenu compte de la strie marginale. Il serait peut-être mieux de considérer la strie la plus rapprochée du bord comme une subhumérale externe, et les deux autres comme les marginales.

chaque côté; l'un et l'autre couverts de gros points ocellés assez serrés. Prosternum assez large, arrondi à la base, un peu rétréci au devant des hanches; muni d'une large mentonnière très saillante et aplatie, obtusément arrondie. Mésosternum échancré en devant et bordé d'une forte strie non interrompue. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes antérieures armées de 4 dents, intermédiaires et postérieures garnies de 4 épines.

Ceylan (Coll. Mniszech).

Très voisin du *Pl. podagrum*, il en diffère par la strie marginale du pronotum non interrompue, et par la présence d'une cinquième strie dorsale et d'une suturale bien marquées aux élytres.

6. (6 a). PLATYSOMA CHARRALI. Pl. 3, f. 6.

Ovale, parum convexum, nigrum, nitidum, antennis rufo-piceis; fronte lata clypeoque concavis, stria transversa haud interrupta, mandibulis intus dentatis; pronoto stria laterali antérieus interrupta; elytris margine inflexo bisulcato, striis dorsalibus 1-3 integris, 4-5 brevibus apicalibus; propygidio biimpresso, parce et grosse, pygidio margine elevato, æqualiter punctatis; prosterno sat lato, lobo sinuato; mesosterno sinuato marginato; tibiis 4 anticis 4-, posticis 3-dentatis. — Long. 4 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, noir, luisant, paraissant très finement pointillé sur toute sa surface à un très fort grossissement. Antennes d'un brun ferrugineux, massue grise, pubescente. Tête large, profondément concave en devant; front séparé de l'épistome par une strie transverse droite, sinuée aux angles oculaires; labre creux, sinué au bout. Mandibules très épaisses à la base, dentées en dedans, arquées en pointe aiguë au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, droit à la base, oblique sur les côtés, largement, profondément et bisinueusement échancré en devant avec les angles mousses et abaissés. Strie latérale forte, profonde, suivant exactement la marge latérale dont elle est rapprochée, sans coude derrière les yeux, interrompue au milieu. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; bord infléchi cannelé, parcouru de deux sillons coudés et plus distants à l'épaule; stries dorsales 1-3 fortes, entières, parallèles, 4-5 représentées par un court rudiment apical. Propygidium court, incliné, biimpressionné, avec des points gros et ocellés. Pygidium ogival, entouré d'un rebord élevé, couvert d'une ponctuation égale, assez serrée et assez forte. Prosternum assez large, arrondi à la base; mentonnière saillante, large, rebordée et sinuée. Mésosternum sinué et entièrement rebordé. Pattes noir de poix; jambes antérieures armées de quatre dents, dont la pre-

mière peu distincte; intermédiaires avec quatre dents épineuses, et postérieures avec trois, les deux dernières très rapprochées.

Bornéo (Coll. Deyrolle).

Cette espèce vient se placer immédiatement après le *Pl. humile*, dont elle se distingue par sa forme moins allongée et plus épaisse, la strie latérale du pronotum plus grosse et plus régulièrement rapprochée du bord latéral, par la ponctuation du pygidium moins forte et plus serrée, et la présence d'un petit rudiment obsolète de la 5^e strie dorsale. Elle se rapproche beaucoup du *Pl. podagrum*, mais elle est bien plus petite, plus densément ponctuée au pygidium, et pourvue d'un court rudiment apical de 4^e et 5^e stries dorsales.

7. (6 b). PLATYSOMA BONVOULOIRI.

Oblongum parallelum, parum convexum, nigrum nitidum, antennis brunneis; fronte transversa, stria integra utrinque sinuata; pronoto stria laterali haud interrupta a margine distanti; clytris striis dorsalibus 1-3 integris, 4^a apicali, margine inflexo bisulcato; propygidio in medio transverse, pygidio marginibus elevatis undique, punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 4-dentatis, posticis 4-aut tri-spinosis. — Long. 5 1/2 mill., larg. 3 1/2 mill.

Allongé, parallèle, médiocrement convexe, noir, luisant et lisse. Antennes brunes. Front large, transverse, ceint d'une strie forte et arquée en devant, plus fine et sinuée sur les côtés légèrement concave en devant; épistome court. Labre petit, sinué. Mandibules recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, presque droit sur les côtés, largement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés et arrondis; strie latérale forte, parallèle au bord latéral et assez distante, rapprochée et non interrompue en devant, sans coude derrière les yeux; strie marginale bien marquée le long du bord, ressemblant à une latérale. Écusson en petit triangle aigu. Élytres une fois 1/3 plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; stries dorsales 1-3 droites, parallèles, fortes, entières, avec les interstries égaux, 4^e réduite à un court rudiment apical; bord infléchi bisilloné. Propygidium en trapèze très court, incliné, concave et grossièrement ponctué en travers. Pygidium en ogive presque perpendiculaire, ponctué, avec les bords un peu relevés. Prosternum aplati et arrondi à la base, en carène assez étroite; mentonnière dans le même plan, saillante, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum échancré en devant et bordé d'une strie entière. Pattes

brunâtres : jambes antérieures 4-dentées ; intermédiaires munies de quatre épines ; postérieures de trois épines.

Nouvelle-Hollande.

Cette remarquable espèce m'a été donnée par M. de Bonvouloir, quoiqu'elle fût unique dans sa collection, et je la lui ai dédiée comme marque de ma gratitude.

Placée à la suite des *Pl. Charrali* et *humile*, elle a une forme plus parallèle et moins aplatie que celle-ci ; elle a la strie latérale du pronotum complète, moins éloignée du bord latéral et la troisième dorsale des élytres, non interrompue ; elle est plus allongée que celle-là et n'a pas comme elle de rudiment apical de cinquième dorsale. Outre quelques-uns de ces caractères, elle se distingue bien du *Pl. Urvilleyi*, dont elle a l'aspect, par ses stries du pronotum, du mésosternum et la troisième strie dorsale des élytres non interrompues.

8. (9 a). PLATYSOMA DAHDAH. Pl. 3, f. 8.

Oblongo-parallelum, subdepressum, nigrum nitidum; antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte plana, stria transversa obsoleta; pronoto stria laterali pone oculos arcuata, antice interrupta; elytris striis dorsalibus validis, 1-2 integris, 3^a late interrupta, 4^a apicali; pygidio haud marginato, punctato; mesosterno stria haud interrupta; tibiis anticis 4-dentatis, intermediis 4-, posticis 3-spinosis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 2 mill.

Allongé, parallèle, assez convexe, noir luisant et lisse. Antennes brun-roux. Front bombé, large, entouré d'une strie fine, sinuée de chaque côté, obsolette au milieu. Épistome à peine concave ainsi que le labre. Mandibules courbées en pointe obtuse, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, faiblement arqué à la base, avec les angles obtus, parallèle sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, arrondis ; strie latérale forte, peu écartée du bord latéral, suivant un peu la base, plus fine et plus rapprochée au bord antérieur, arrondie sans angle derrière les yeux, interrompue au milieu. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis ; stries dorsales grosses, fortes ; 1-2 entières, parallèles, 3^e largement interrompue, 4^e raccourcie, occupant le tiers postérieur ; on remarque aussi quelques points à la place de la 5^e ; bord infléchi parcouru par deux fortes stries coudées à l'épaule, sans compter la strie la plus rapprochée du bord latéral. Propygidium transverse, incliné, ponctué. Pygidium semi-circulaire, plan, très déclive, sans rebord élevé, couvert de points paraissant un peu ocellés à un très fort

grossissement. Prosternum en carène étroite, un peu dilaté et arrondi à la base; mentonnière élargie, abaissée, arrondie au bout et bordée sur les côtés. Mésosternum échancré en devant, bordé d'une forte strie entière. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes antérieures armées de 4 dents aiguës, la première à peine sensible; intermédiaires garnies de 4 épines; postérieures de 3.

Côtes de la Nouvelle-Guinée, île Batchian (Coll. Mniszech).

Voisine du *Pl. Paugami*, près duquel elle se range, cette espèce est beaucoup plus épaisse et plus grande; elle a la 3^e strie dorsale entière, et la ponctuation du pygidium plus fine et plus rapprochée.

9. (9 b). PLATYSOMA RIMARIUM. Pl. 3, f. 9.

Oblongum, depressum, nigro-brunneum, nitidum, antennis pedibusque ferrugineis; clypeo concavo; fronte punctata, in medio impressa, stria valida integra; pronoto lateribus punctato, stria laterali margini proxima, antice interrupta; clytris apice punctatis, margine inflexo bisulcato crenato, stria humerali tenui, dorsalibus 1-3 integris validis, 3^a sinuata, 4^a ultra medium, 5^a ante abbreviata; propygidio apice, pygidio basi biimpressis, parce et grosse punctatis; mesosterno marginato; tibiis anticis 4-dentatis, intermediis 3-, posticis bidenticulatis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 mill.

Pl. rimarium. Er. Jahr., 112, 9, 1834. — Mars. Hist. 1853, p. 283, 26.

Oblong, aplati, noir-brun luisant. Antennes rousses. Tête grosse, finement pointillée avec quelques points plus forts; front transverse, convexe, impressionné au milieu dans sa longueur, entouré d'une forte strie circulaire, anguleuse sur les yeux; épistome concave. Mandibules convexes, arquées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum court, beaucoup plus large que long, bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, presque droit sur les côtés, à peine arqué à la base; strie latérale forte, ponctuée, parallèle au bord et fort rapprochée de la marge, surtout au niveau des yeux; de là elle s'éloigne, devient plus fine et s'éteint en s'interrompant; sur les côtés on voit un espace assez étendu de points peu serrés, mais forts. Parapleures invisibles en dessus. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, arrondies à l'angle postérieur, droites et un peu rétrécies au bout, qui est brunâtre et bordé de points espacés; bord infléchi creusé de deux sillons grossièrement ponctués; strie humérale fine, oblique, au-dessous de laquelle on remarque un rudiment de subhumérale; dorsales fortes, parallèles, 1-3 entières, 3^e sinuée, réunie au bout avec la 4^e qui est raccourcie et atteint les

deux tiers, la 5^e est deux fois plus courte encore. Propygidium en hexagone transverse, biimpressionné au bout, couvert de gros points peu serrés. Pygidium en demi-cercle, ponctué de même, encore plus fortement et plus densément, sans bourrelet, subbiimpressionné à la base. Prosternum peu saillant et arrondi à la base; mentonnière saillante, rebordée et pointillée. Mésosternum lisse, largement échancré en devant, rebordé d'une forte strie entière qui se prolonge sur les côtés du métasternum, où elle est doublée d'une autre extérieure et d'un rudiment de 2^e strie dans l'angle. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures 4-dentées, intermédiaires armées de 3 dents aiguës, postérieures de 2.

Indes-Orientales (Type d'Erichson, musée de Berlin).

Cette espèce vient se placer entre les *Pl. Paugani* et *Confucii*; elle a les plus grands rapports de taille, de forme et de ponctuation avec le premier; elle en diffère surtout par ses stries dorsales des élytres, dont la 4^e est réduite à un court rudiment et la 5^e est nulle; l'échancrure du pronotum est loin d'être aussi bisinuée, et le front est moins fortement ponctué.

10. (11 a). PLATYSOMA SCULPTUM. Pl. 3, f. 10.

Oblongum, parum convexum, nigrum nitidum, antennis pedibusque brunneis; fronte punctata stria semicirculari integra in medio sinuata; pronoto punctulato, versus latera fortius, stria laterali integra; clytris puncticulatis, striis dorsalibus 1-4 integris, 5^a et suturali anterieus obsoletis; subhumerali interna tenui, externa brevi ad humerum; margine inflexo bisulcato; propygidio pygidioque parce fortiter punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 5-dentatis, posticis 4-spinosis. — Long. 4 3/4 mill., larg. 2 1/2 mill.

Pl. sculptum Fahr. in Bohm. Ins. Caffr. I. 554, 605 (1851). — Mars. Hist. 1853, page 285, 30.

Oblong, peu convexe, noir luisant, densément pointillé sur toute sa surface. Antennes brunes. Front large, un peu convexe, déprimé au milieu, entouré d'une strie assez forte, entière, semi-circulaire, sinuée en devant. Épistome concave. Labre court, transverse, sinué. Mandibules recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, arrondi sur les côtés en devant, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles courts, obtus et abaissés, ponctué sur les côtés; strie latérale externe entière, très rapprochée du bord. Écusson petit, triangulaire, enfoncé. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec une impression

subapicale et l'angle externe arrondi; stries dorsales ponctuées, irrégulières, 1-4 entières, 5^e raccourcie au tiers antérieur, suturale vers le milieu, mais continuées par des points jusqu'à la base; humérale fine, oblique; subhumérale interne fine, parallèle à la première dorsale, atteignant l'épaule; externe grosse, courte, coupant le tubercule huméral et rejoignant par ses deux extrémités la marginale externe; bord infléchi bisilloné, ponctué. Propygidium et pygidium couverts de gros points peu serrés, surtout sur le premier; celui-là court, incliné, en trapèze, avec un gros point de chaque côté; celui-ci bombé en calotte sphérique, rabattu. Prosternum saillant, droit, assez étroit, arrondi à la base, bistré entre les hanches; mentonnière large, saillante, un peu rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum profondément échancré pour la réception du prosternum, entièrement rebordé. Pattes brunes; jambes antérieures armées de 5 petites dents; postérieures garnies de 4 épines.

Cette espèce, dont M. Boheman a bien voulu me communiquer un type, a les plus grands rapports avec le *Pl. Capense*; mais j'ai en vain cherché dans le grand nombre d'individus de cette dernière espèce que j'ai eus sous les yeux, et qui, quoique variables pour les stries et la ponctuation, présentent toujours le même faciès, un individu identique avec le type actuel. Au lieu de cette ponctuation du pygidium profonde et écartée, ils l'ont tous superficielle, ocellée et plus serrée; les élytres ne sont point parsemées du même pointillé et n'ont jamais la 4^e strie dorsale entière, la 5^e et la suturale longues et complétées par des points. Ce n'est cependant qu'avec doute que j'enregistre cette espèce comme distincte.

11. (17 a). PLATYSOMA BIRMANUM. Pl. 3, f. 11.

Oblongum, parum convexum, rufo-piceum nitidum; antennis pedibusque ferrugineis; fronte stria semi-circulari integra, antice cum epistomo concava; pronoto stria laterali forti haud interrupta pone oculos angulata; clytris striis 1-3 dorsalibus integris, 4^a et suturali ultra, 5^a ante medium abbreviatis, margine inflexo trisulcato; propygidio utrinque impresso, pygidio margine elevato, parce ocellato-punctatis; prosterno lato, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 4-dentatis, intermediis 3-, posticis 2-spinosis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale, allongé, peu convexe, d'un brun-roux plus clair sur la tête et le prothorax, lisse et luisant. Antennes rousses. Front large, bombé sur le vertex, ceint d'une forte strie entière, droite en devant, sinuée sur les côtés; épistome assez grand, profondément excavé, ainsi que le devant du front. Labre ovalaire, déprimé. Mandibules recourbées en pointe assez aiguë. Pronotum court, large, arqué à la base, parallèle et un peu sinué

sur les côtés, largement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale profonde, forte, entière, assez rapprochée du bord qui est relevé en bourrelet, sinuée, un peu interrompue et anguleuse derrière les yeux. Écusson en triangle aigu très petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; stries fortes et bien marquées; dorsales 1-3 entières, avec le commencement du premier interstrie très élargi et beaucoup plus que le 2^e, 4^e raccourcie un peu au delà du milieu, ainsi que la suturale, 5^e un peu plus courte; bord infléchi 3-sillonné, à moins que la strie extérieure ne soit regardée comme une subhumérale externe entière, abaissée contre les sillons marginaux. Propygidium en hexagone court, transverse, incliné, biimpressionné, couvert de gros points ocellés très espacés. Pygidium abaissé, en ogive, à bords relevés, un peu élevé au milieu, ponctué comme le propygidium. Prosternum large, aplati, peu saillant, arrondi à la base; mentonnière très avancée, large, dans le plan du prosternum, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum sinué et entièrement rebordé. Pattes ferrugineuses: jambes antérieures armées de 4 dents aiguës, la plus élevée obsolète; intermédiaires munies de 3 épines; postérieures de 2, l'apicale géminée.

Birma, Indes-Orientales.

Cette espèce a l'aspect de celles de ce genre, provenant de l'archipel indien, leur front concave, leur pygidium rebordé et couvert de points ocellés; les stries du pronotum et du mésosternum sont entières ainsi que 1-3 dorsales; les autres dorsales et la suturale sont raccourcies et bien accusées; mais la strie latérale forme un angle derrière les yeux, comme dans le *Pl. Lecontei*, après lequel elle vient méthodiquement, sans pouvoir être confondue avec lui en aucune façon.

12. (19 a). PLATYSOMA AUBEI. Pl. 3, f. 12.

Elongatum, depressum, nigrum, nitidum, antennis pedibusque rufobrunneis; fronte punctulata, stria integra; pronoto lateribus punctato, stria laterali ad oculos interrupta angulataque; clytris margine inflexo valide 2-striato, 1-3 dorsalibus integris, 4-5 abbreviatis, suturali nulla; pygidio ocellatim punctato; prosterno basi marginato; mesosterno stria interrupta; tibiis anticis 4-, intermediis 3-, posticis bidentatis. — Long. 3 mill., larg. 1 1/2 mill.

Allongé, déprimé en dessus, noir, luisant. Antennes rousses. Front transverse, convexe, finement pointillé, séparé par une strie semi-circulaire de l'épistome qui est faiblement concave. Pronotum court, beaucoup plus

large que long, coupé droit et bordé de points à la base, parallèle sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; couvert latéralement de points assez forts, inégalement espacés, avec le fond finement pointillé; entouré d'une strie latérale bien marquée, entière, coudée et interrompue derrière les yeux. Écusson en triangle très aigu. Élytres lisses, presque parallèles, déprimées, une fois et demi plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu rétrécies et tronquées au bout; il y a au bord infléchi, qui est étroit, 2 stries fortes et ponctuées, arquées sous l'épaule, sans tenir compte de la marginale; stries dorsales ponctuées, 1-3 entières, 4^e raccourcie au milieu, 5^e au tiers; suturale nulle. Propygidium et pygidium couverts de gros points ocellés. Prosternum étroit, arrondi et rebordé à la base; mentonnière large, pointillée, dépassant de beaucoup les angles antérieurs du prothorax. Mésosternum largement échancré en devant et bordé d'une strie sur les côtés seulement. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes antérieures 4-dentées; intermédiaires garnies de 3 denticules, postérieures de 2, le dernier bifide.

Algérie : Bône, Philippeville.

Cette espèce, découverte par M. Leprieur, le 9 juin 1857, aux environs de Bône, m'a été envoyée en nombre par M. Lethierry; j'en ai vu également un individu de Philippeville dans la collection de M. le docteur Aubé. Elle ressemble beaucoup au *Pl. oblongum* pour le faciès; elle n'en diffère que par la ponctuation du pygidium plus grosse, plus écartée et plus distinctement ocellée, et aussi par l'absence de strie suturale aux élytres. Elle pourrait bien n'en être qu'une variété; cependant parmi les nombreux individus que j'ai vus de l'un et de l'autre, pas un *Pl. Aubei* ne m'a présenté de strie marginale et pas un *Pl. oblongum* n'en est dépourvu.

13. (19 b). *PLATYSOMA CORNIX*. Pl. 3, f. 13.

Cylindricum, nigrum nitidum, antennis brunneis, pedibus ferrugineis; fronte punctulata, stria circulari subintegra; clypeo impresso; pronoto late lateribus punctato, stria laterali integra, pone oculos interrupto-angulata; elytris striis dorsalibus 1-3 integris, 4^a et suturali in medio, 5^a ante, abbreviatis; margine inflexo bisulcato; propygidio pygidioque parce punctatis; mesosterno profunde inciso, lateribus marginato; tibiis anticis 4-dentatis, intermediis 3-, posticis bispinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Cylindrique, noir luisant. Antennes brunes. Front transverse, convexe, pointillé, entouré d'une forte strie, sinuée derrière les yeux, continuée postérieurement. Épistome concave. Labre court, transverse, sinué. Man-

dibules recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum assez long, un peu plus court que large, faiblement arqué à la base, parallèle et largement ponctué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; strie bien marquée, entière, rapprochée du bord, brièvement interrompue et anguleuse derrière les yeux. Écusson en triangle aigu, très petit. Élytres près de deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, un peu rétrécies, ponctuées et tronquées au bout, avec les angles externes arrondis; stries fines, ponctuées, bien marquées, 1-3 dorsales droites, équidistantes, entières, 4^e raccourcie au milieu, 5^e un peu avant; suturale tenant le milieu entre elles et ne partant pas du bord apical; bord infléchi avec 3 sillons, dont l'externe peut être pris pour une subhumérale externe entière fort abaissée. Propygidium incliné en hexagone transverse, couvert de points forts espacés. Pygidium en demi-cercle très abaissé, plan, ponctué de même. Prosternum droit, médiocrement large, arrondi à la base; mentonnière dans le même plan, pointillée, large, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum profondément échancré pour recevoir le prosternum, bordé d'une strie, seulement sur les côtés. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures armées de 4 petites dents aiguës; intermédiaires munies de 3 épines; postérieures de 2, l'apicale géminée.

Grèce.

Voisin pour la forme des *Pl. angustatum* et *lineare*, il n'a pas comme eux la 4^e strie dorsale des élytres entière, la ponctuation fine et espacée au pygidium du 1^{er}, serrée et ocellée du 2^e; il se range près du *Pl. Aubei*, dont la forme élargie et la présence d'une strie suturale le séparent suffisamment.

XIV. Genre PACHYCRÆRUS Mars. Hist. (1853), p. 447, pl. 5, G^o XII.

1. (2 a). PACHYCRÆRUS CYANIPENNIS. Pl. 4. f. 1.

Oblongus parallelus, convexus, nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte lata convexa punctulata, stria ambiente integra, ramo utrinque clypeum separante; pronoto cupreo circum late punctato, stria laterali antice interrupta; clytris viridibus, striis validis crenatis 1-4 integris, 5^a in medio, suturali ultra abbreviatis, subhumerali externa integra, margine inflexo bisulcato; propygidio pygidioque parce ocellato-punctatis; prosterno bistriato, basi inciso; mesosterno bisinuato, stria interrupta; tibiis anticis 5-dentatis, intermediis 5-, posticis 4-spinosis. — Long. 4 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Hister cyanipennis Fahr. in Boh. Ins. Cafr. I, 586, 1851. — Mars. Hist. (1853), p. 460, 9.

Oblong, parallèle, convexe, métallique luisant. Antennes brunes. Front large, bombé, pointillé, ceint, ainsi que l'épistome, d'une strie entière, envoyant de chaque côté une ligne sinueuse de démarcation entre eux. Labre court, transverse. Mandibules courbées en pointe aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, arrondi à la partie antérieure sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; couvert de points assez espacés sur toute sa surface, excepté au milieu de la base, cuivreux; strie latérale bien marquée, très rapprochée du bord, interrompue en devant. Écusson en triangle aigu. Élytres vertes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, rétrécies, ponctuées et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; laissant entre elles un petit angle sutural rentrant. Stries fortes, crénelées, dorsales 1-4 entières, parallèles, équidistantes, 5^e raccourcie au milieu; suturale un peu plus longue; subhumérale externe entière, droite, abaissée; bord infléchi bisillonné. Propygidium en hexagone transverse, abaissé; pygidium en demi-cercle, un peu convexe, entièrement rabattu, couverts l'un et l'autre de points ocellés, peu serrés. Prosternum étroit, incisé à la base pour recevoir la pointe médiane du mésosternum, bordé de deux stries parallèles rapprochées, réunies devant la mentonnière qui est large, ponctuée, un peu rabattue, arrondie en devant. Mésosternum bisinué, bordé seulement d'une fine strie sur les côtés. Pattes brunes: jambes antérieures armées de 5 dents; intermédiaires garnies de 5 épines, postérieures de 4.

Caffrerie (Collect. Boheman).

Cette élégante espèce, dont M. Boheman m'a communiqué un individu comme le type de la description de ses *Insecta Caffraria*, vient se placer après *P. chalybeus*; elle en a presque tous les caractères, mais elle est beaucoup plus petite, plus étroite; sa 5^e dorsale est plus longue, son pronotum est bronzé et ses élytres d'un vert-bleu. Elle serait plus aisée à confondre avec les *P. cyanescens* et *jucundus*, dont elle a la coloration, si l'on ne portait son attention sur la strie subhumérale et la 4^e dorsale entières, la marginale du mésosternum obsolète en devant, etc.

2. (6 a). PACHYCRÆRUS FACETUS. Pl. 4, f. 2.

Subcylindricus, niger nitidus, antennis pedibusque rufo-ferrugineis; fronte puncticulata parvis punctis intermixtis, stria marginali integra; clypeo impresso; pronoto parce punctato, stria marginali interrupta; elytris margine bisulcato, apice parce punctato, striis validis crenatis, dor-

salibus 1-4 integris, 5^a et subhumerali externa ultra medium abbreviatis, suturali subintegra; pygidio parvis punctis apice obsoletis; prosterno basi inciso, striis approximatis; mesosterno bisinuato, stria integra; tibiis anticis 5-denticulatis, intermediis 3-, posticis uni-spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 mill.

Parallèle, convexe, presque cylindrique, arrondi aux deux bouts, noir luisant. Antennes rousses. Tête grosse, pointillée et couverte de points plus forts, espacés; front large, bombé, épistome concave, entourés l'un et l'autre d'une forte strie entière. Mandibules fortes, courbées en longue pointe aiguë, munies en dedans d'une dent. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit et crénelé à la base, subparallèle sur les côtés, rétréci et faiblement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; parsemé, sur toute sa surface, de points assez gros, espacés, plus faibles sur le dos; strie marginale fine, rapprochée du bord, interrompue au milieu. Écusson triangulaire, petit. Parapleures visibles. Élytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, pointillées sur leur surface, faiblement courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi et le bord apical parsemé de rares petits points; bord infléchi bisilloné; stries fortes, crénelées, parallèles, 1-4 entières, 5^e raccourcie au delà du milieu, suturale atteignant presque la base; humérale fine, oblique, subhumérale externe raccourcie au milieu. Propygidium court, transverse, déclive, couvert de gros points écartés. Pygidium en demi-cercle bombé, tout à fait rabattu, couvert de points espacés, devenant obsolètes au bout. Prosternum étroit, plan, échancré à la base, stries marginales se rapprochant peu à peu et se rejoignant en devant; mentonnière large, ponctuée, rabattue et largement arrondie au bout. Mésosternum bisiné, avec une pointe médiane pénétrant dans la base du prosternum, bordé d'une strie bien marquée entière. Pattes ferrugineuses: jambes antérieures garnies de 5 denticules, intermédiaires de 4 épines et postérieures d'une seule apicale.

Natal (Coll. Mniszech).

Cette petite espèce se range à la suite du *P. desidiosus*, auquel elle ressemble beaucoup; noire et ponctuée comme lui, elle est un peu plus étroite; elle a la 4^e strie dorsale entière, la 5^e et la suturale beaucoup plus longues.

3. (5 a). PACHYGRÆRUS CHABRILLAGI.

Subcylindricus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte lata, clypeo impresso, stria marginali cinctis; pronoto grosse et parum dense punctato, stria marginali antice late interrupta; elytris striis

validis crenatis, subhumerali externa, 1-4 dorsalibus suturalique integris, 4^a antice parum abbreviata; propygidio parce punctato; pygidio basi vix punctulato; prosterno lobo lato, striis 2 antice junctis; mesosterno antice haud marginato; tibiis anticis 4-dentatis, posticis 3- vel 4-spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 1 2/3 mill.

Subcylindrique, d'un noir de poix, très luisant. Antennes brunes. Tête large et grosse. Front convexe, densément ponctué, ainsi que l'épistome; ce dernier impressionné, sans ligne de démarcation qui le sépare du 1^{er}, l'un et l'autre entourés d'une strie entière. Pronotum court, faiblement arqué à la base, subsinué sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus et impressionnés; fortement et assez densément ponctué sur toute sa surface; strie marginale bien marquée, largement interrompue en devant. Écusson triangulaire. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque parallèles sur les côtés, rétrécies et tronquées à l'extrémité; bord infléchi étroit, bisilloné; stries fortes, crénelées, subhumérale externe entière, ainsi que la suturale et 1-4 dorsales, 5^e un peu raccourcie ou obsolète à la base. Propygidium couvert de gros points espacés, bifovéolé. Pygidium bombé, à peine pointillé à la base. Dessous finement ponctué. Prosternum triangulaire, échancré à la base, avec 2 fortes stries réunies en devant; mentonnière large et très saillante. Mésosternum en pointe, pénétrant dans la base du prosternum, bordé seulement sur les côtés, non visiblement séparé du métasternum. Pattes rouge-brun: jambes antérieures 4-denticulées; postérieures garnies de 5 ou 6 denticules.

Brésil (Coll. Chabrillac).

XV. Genre PHELISTER Mars., Hister. (1853), p. 462, G^{re} XIII, pl. 5.

1. (1 a). PHELISTER DIVES. Pl. 4, f. 1.

Ovalis, convexus, viridi-auratus, antennis clava rufa; fronte parce punctata, concava, stria semi-circulari interrupta; pronoto circum punctato, stria marginali integra; elytris apice punctatis et impressis, striis dorsalibus 1-4 integris, 4^a basi arcuata punctoque aucta, suturali ultra medium abbreviata, subhumerali interna bis-interrupta, margine inflexo punctato trisulcato; propygidio fortiter, pygidio parce punctatis; prosterno lato, bistriato, basi sinuato; mesosterno bisinuato, marginato; tibiis anticis 5-denticulatis, mediis bispinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, convexe, d'un vert-doré métallique. Massue des antennes rousse. Tête arrondie, creusée en devant, couverte de points espacés; front relevé

sur les yeux, entouré d'une strie semi-circulaire interrompue en devant, anguleuse sur les côtés. Pronotum court, large, couvert de points espacés dans son pourtour, faiblement bisinué et avancé sur l'écusson à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus et impressionnés en dessus; strie rapprochée de la marge, entière et non interrompue en devant. Écusson triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis, couvertes de points espacés au bout et creusées d'une fossette subapicale; stries dorsales fortes, ponctuées, 1-4 entières, courbées, 4^e arquée à la base vers l'écusson, accostée d'un point; suturale dépassant le milieu; subhumérale interne fine, partant de la base, deux fois interrompue; bord infléchi avec 2 sillons entiers, forts, ponctués, et un 3^e court au milieu. Propygidium en hexagone incliné, convexe, couvert de gros points espacés. Pygidium demi-circulaire bombé, peu densément ponctué. Prosternum large, plan, sinué à la base, stries un peu plus distantes en devant; mentonnière courte, réfléchie, ponctuée, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière, presque droite, traversé par une strie qui se confond avec la limite postérieure. Jambes antérieures garnies de 4 à 5 denticules; intermédiaires avec une ou deux spinules; postérieures inermes.

Rio-Janeiro, Brésil (Coll. Boheman).

Très voisin du *Ph. venustus* Leconte, il en a la coloration et la forme, mais il s'en distingue par la disposition des stries internes des élytres; caractère qui le rapproche du *Ph. violaris*, dont il n'a ni la couleur violette intense, ni les élytres bombées.

2. (2 a). PHELISTER RIOUKA. Pl. 4, fig. 2.

Rotundatus, parum convexus, niger nitidus laevis, antennis pedibusque brunneis; fronte cava puncticulata, stria integra; pronoto certus late punctulato, stria laterali integra ad oculum subinterrupta, margine antico elevato, angulo impresso; elytris apice punctatis, striis tenuibus 1-3 integris, 4^a mox, suturali in medio abbreviatis, subhumerali interna integra, externa dimidiata, margine inflexo trisulcato punctato; pygidio punctulato; prosterno lato marginato; mesosterno marginali stria interrupta, transversa integra; tibiis anticis 3-denticulatis, posticis vix spinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 1/4 mill.

Presque arrondi, peu convexe, noir luisant et lisse. Antennes brunes. Front pointillé, large, concave, relevé sur les yeux, entourée d'une forte strie semi-circulaire entière, subsinuée, qui le sépare de l'épistome. Labre

court, arrondi. Mandibules courbées en pointe assez aiguë. Pronotum court, très large, assez densément pointillé latéralement, arqué au milieu de la base, avec un trait antéscutellaire et les angles droits, arrondi sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles obtus et creusés en dessus; strie marginale fine, à peine visible, latérale entière, interrompue de chaque côté derrière les yeux; marge latérale formant en devant un étroit bourrelet. Écusson en triangle assez aigu. Parapleures visibles. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis et la marge apicale couverte de points assez forts; bord infléchi ponctué, creusé de 3 sillons coudés à l'épaule; stries dorsales fines, ponctuées, 1-3 entières, arquées, 4^e raccourcie au tiers, suturale au delà du milieu; humérale fine, oblique; subhumérale interne entière, parallèle à la 1^{re} dorsale, externe partant de la base et dépassant le milieu. Propygidium en hexagone transverse, déclive, densément pointillé. Pygidium en demi-cercle, convexe, densément pointillé. Prosternum plan, assez large, à peine sinué à la base, pointillé, bordé; mentonnière courte, un peu rabattue, rebordée, ponctuée. Mésosternum large, faiblement bisnué, bordé d'une strie marginale interrompue et accostée d'un petit trait, traversé par une strie entière, arquée. Pattes brunes: jambes antérieures munies de 3 dents écartées; intermédiaires de 3 spinules et postérieures d'une spinule apicale.

Brésil, Rio-Janeiro.

Cette curieuse espèce vient se placer en tête des espèces de la 2^e division à couleur noire ou brun-foncé. Elle est plus aplatie qu'aucune autre, même que le *P. impressifrons* Sol., dont elle se distingue au premier abord par ses deux stries subhumérales bien marquées, ainsi que par la punctuation plus égale et plus fine du pronotum.

3. (2 b). PHELISTER IMPRESSIFRONS. Pl. 4, fig. 3.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus; clava brunnea; fronte clypeoque excavatis, sparsim punctatis, stria circulari integra divisis; pronoto lateribus parce punctatis, 4-foveolato, ad angulum anticum profunde impresso, stria laterali haud interrupta; clytris postice impressis punctatisque, stria punctatis tenuibus, dorsalibus 1-3 integris, 4^a antice abbreviata, internis nullis, subhumerali externa abbreviata, interna integra vix conspicienda; margine inflexo bisulcato; propygidio pygidioque basi punctatis; prosterno lato bistriato, mesosterno subrecto, marginato; tibiis anticis 4-denticulatis, posticis vix spinosis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Hister impressifrons Sol. in Gay. Hist. fisica y polit. de Chile, 379, 4 (1849).

Ovale, médiocrement convexe, noir, luisant. Antennes brunes ; massue rougeâtre, pubescente. Tête assez petite, arrondie, fortement concave en dessus ; front relevé au-devant des yeux, avec des points épars assez gros ; strie circulaire forte, entière, formant un petit angle rentrant en devant. Pronotum court, beaucoup plus large que long, largement bisiné et bordé de points à la base, avec un gros point au-devant de l'écusson, avec les angles droits ; arqué sur les côtés, avec la marge formant un bourrelet ; largement et peu profondément échancré en devant, avec les angles arrondis, abaissés et profondément impressionnés ; ponctué peu densément dans son pourtour ; marqué de 4 gros points enfoncés, disposés par paire et très écartés ; strie latérale entière. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles en dessus. Élytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées et élevées à l'épaule, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec une impression subapicale et une ponctuation très espacée au bout ; stries fines, ponctuées, 1-3 dorsales entières, 4^e raccourcie à sa base, 5^e et suturale nulles ; humérale fine, oblique ; subhumérale interne entière, mais tellement fine qu'elle se distingue difficilement ; bord infléchi parcouru de deux sillons ponctués. Propygidium incliné, court, biimpressionné au bout, couvert de gros points espacés. Pygidium semi-circulaire, ponctué à la base, lisse et convexe au milieu. Prosternum assez large, plan, à peine sinué à la base, bistré ; mentonnière courte, arrondie au bout, rabattue, ponctuée, non rebordée ; bord pectoral largement échancré, sinueux ; fossette antennaire profonde, bien limitée. Mésosternum comme arrondi en devant, entièrement rebordé d'une strie arquée, lisse ; séparé du métasternum par une strie obsolète courbée. Pattes brun de poix ; jambes antérieures 4-denticulées ; intermédiaires à peine garnies de 3 à 4 spinules ; postérieures sans cils ni épines.

Chili.

La collection de Solier renfermait, sous le nom de *Hister impressifrons*, plusieurs espèces réunies. Mais comme la description s'applique évidemment à celle que je décris, je lui ai réservé ce nom. Je l'avais d'abord rapportée au *Saprinus innubus* Er. avec doute, avant d'en avoir vu le type.

4. (4 a). PHELISTER PUSIOIDES. Pl. 4, f. 4.

Suborbicularis, convexus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte antica cava puncticulata, stria transversa integra sinuata; pronoto

lateribus sparse punctato, foveola præscutellari ovata, stria marginali haud interrupta; clytris striis 1-4 dorsalibus crenatis integris, 5^a brevi obsoleta, arcu basali aucta, suturali ultra medium producta, subhumerali externa apicali tenui; margine inflexo 1-sulcato; propygidio parce punctato; pygidio sublavi; prosterno lato, basi bistriato; mesosterno 2-striis transversis integris; tibiis anticis 6-denticulatis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Suborbiculaire, convexe, noir de poix, lisse et luisant. Antennes rousses. Tête très finement pointillée; front arrondi, élevé sur les yeux, entouré d'une strie entière, sinuée en devant, avec une excavation entre les antennes qui se prolonge sur l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec les angles droits et une large foveole circulaire au devant de l'écusson, oblique sur les côtés, avec une large bande de points assez forts, épars; rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et peu saillants; strie marginale assez forte, entière; latérale nulle. Écusson petit, triangulaire. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis et la marge roussâtre; stries dorsales 1-4 entières, crénelées, arquées, avec les interstries de plus en plus larges, 5^e très courte, prolongée par des points et surmontée d'un petit arc basal, suturale dépassant le milieu; subhumérale externe réduite à un fin petit rudiment apical; bord infléchi creusé d'un sillon. Propygidium en hexagone transverse, déclive, convexe, couvert de petits points écartés. Pygidium en demi-cercle bombé, tout à fait rabattu, paraissant lisse, mais avec quelques petits points à peine visibles à la base. Prosternum large, sinué à la base, avec 2 courtes stries très écartées; mentonnière courte, un peu rabattue, arrondie au bout et rebordée. Mésosternum bisinué, avec deux stries transversales entières. Pattes rouges: jambes antérieures garnies de 6 denticules; intermédiaires et postérieures de quelques épines.

Colombie. (Coll. Mniszech).

Se place à côté du *Ph. pusio*; plus petit, plus convexe, moins ponctué, il a la strie frontale et la 4^e dorsale entières, les stries du prosternum courtes et un tout petit rudiment de subhumérale.

5. (6 a). PHELISTER BREVIUSCULUS. Pl. 4, f. 5.

Rotundatus, convexus, brunneo-piccus nitidus; fronte plana rotunda stria circulari; pronoto parce punctato, ante scutellum sinuatim striato-punctato, stria marginali integra; clytris striis crenatis 1-4 et suturali integris, 2 posterioribus basi arcuatim junctis, 5^a et subhumerali externa in

medio abbreviatis; margine inflexo sulcato; propygidio pygidioque punctatis; prosterno trigono bistriato basi exciso, lobo brevi; mesosterno bisinuato marginato; tibiis anticis 8-denticulatis, posticis multispinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 1/3 mill.

Saprinus brevisculus Fahr. in Bohem. Ins. Cafr. I, 545, 594 (1851). — Mars. Hist. (1855), p. 757, 3° 73'.

Arrondi, convexe, brun de poix, luisant. Antennes brunes. Front arrondi, plan, entouré d'une forte strie semi-circulaire, peu visiblement pointillé. Épistome bombé, court. Labre petit, arrondi. Mandibules fortes, recourbées en pointe aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec une impression forte, formée d'une ligne de points en accolade, arqué sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles obtus abaissés; couvert d'une ponctuation espacée, plus forte dans son pourtour; strie marginale bien marquée, entière, éloignée du bord antérieur. Écusson triangulaire très petit, enfoncé. Élytres bombées, une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et arquées au bout, avec les angles arrondis, laissant entre elles un angle sutural rentrant bien marqué; suture enfoncée à la base; stries fortes, crénelées, 1-4 dorsales et suturale entières, les 2 dernières réunies entre elles par un arc basal; 5° dorsale raccourcie au milieu, ainsi que la subhumérale qui est descendue très bas; 2° interstrie élargi à la base, beaucoup plus large que les deux adjacents; bord infléchi fortement sillonné dans toute sa longueur, accosté d'un petit sillon court à l'épaule. Propygidium en hexagone large et assez long, incliné, convexe, couvert de points épars. Pygidium entièrement rabattu, en calotte sphérique, pointillé. Prosternum assez large, plan, saillant, sinué à la base, en triangle allongé, bordé de stries se réunissant en devant; mentonnière courte, rabattue, étroite, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie forte non interrompue. Pattes brunes: jambes antérieures garnies de 7 à 8 denticules; postérieures d'autant d'épines.

Cette belle et curieuse espèce vient de Caffrerie. Elle avait été décrite par M. Fahræus dans les *Insecta Caffraria* de M. Boheman, sous le nom de *Saprinus brevisculus*. Elle vient se ranger à côté du *Ph. circuli-frons*, la seule espèce africaine de ce genre, dont elle partage le faciès. Elle se reconnaît à la 4° strie dorsale des élytres entière et réunie par un arc basal à la suturale.

6. (11 a). PHELISTER SAUNIERI. Pl. 4, f. 6.

Ovalis, convexus, nigro-piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte

concaua supra oculos elevata, punctulata, stria late interrupta; pronoto puncticulato, extus parce punctato, ante scutellum foveolato, stria marginali valida integra, laterali nulla; clytris striis dorsalibus crenatis, 1-4 integris, 5^a puncto basali aucta suturalique ultra medium abbreviatis, subhumerali externa apicali, margine inflexo 1-sulcato; propygidio parce punctato pygidioque dense puncticulatis; prosterno striis basi divergentibus, mesosterno transverse bistriato; tibiis anticis 5-denticulatis, posticis spinosulis. — Long. 2 3/4 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, convexe, noir de poix luisant. Antennes rousses. Tête densément pointillée, concave, élevée au-dessus des yeux; strie semi-circulaire largement interrompue. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué et crénelé à la base, avec les angles droits et une fovéole antéscutellaire allongée; arrondi sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants et obtus; couvert d'un pointillé très serré et bien distinct sur toute sa surface, et, en outre, de points assez forts et très écartés latéralement; strie marginale forte et entière; latérale nulle. Écusson triangulaire, petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec la marge rougeâtre et l'angle externe arrondi; bord infléchi largement uni-sillonné; subhumérale externe fine, apicale, raccourcie avant le milieu; dorsales crénelées, fortes, 1-4 entières, 5^e avec un point basal, raccourcie au delà du milieu, comme la suturale. Propygidium convexe, en hexagone transverse, déclive, couvert d'un fin pointillé, entremêlé de gros points épars. Pygidium en demi-cercle, bombé, entièrement rabattu, densément pointillé. Prosternum étroit, sinué et élargi à la base, stries divergentes postérieurement, rapprochées en devant; mentonnière un peu rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum pointillé, bisinué légèrement, bordé d'une strie marginale non interrompue et traversé d'une 2^e presque droite, entière et forte. Pattes rouges: jambes antérieures garnies de 5 denticules; postérieures épineuses.

J'ai trouvé cette espèce aux environs de Rochester, dans l'état de New-York, aux États-Unis, au commencement de mai, dans les bouses. Elle diffère du *Ph. vernus* Say, dont j'ai reçu le type du docteur Leconte, par sa ponctuation plus forte, et surtout par son pygidium très densément pointillé.

7. (11 b). PHELISTER MIRAMON. Pl. 4, f. 7.

Brevis ovatus, subconvexus, piccus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte concaua, stria interrupta; pronoto stria marginali tenui, integra, laterali nulla, puncticulato, paucis ad latera punctis; clytris striis crenatis

validis, 1-4 dorsalibus integris, 5^a basali puncto aucta, suturali subhumeralique externa ultra medium productis, margine inflexo unisulcato; propygidio parce punctato, pygidio lavi apparente; prosterno striis profundis postice connexis; mesosterno transverse bistriato; tibiis anticis 5-denticulatis. — Long. 1 1/2 mill., larg. 1 mill.

Ovale, court, faiblement convexe, noir de poix luisant. Antennes roussees. Front concave, saillant au-dessus des yeux, presque indistinctement pointillé; strie marginale se recourbant en dedans entre lui et l'épistome, mais cessant presque aussitôt. Pronotum court, large, arqué à la base, avec les angles droits et une longue fovéole antéscutellaire, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et peu saillants; couvert d'un pointillé à peine visible, et parsemé de quelques points assez forts le long du bord latéral; strie marginale fine, entière; latérale nulle. Écusson en triangle petit. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec la marge roussâtre et les angles externes arrondis; stries dorsales fortes, crénelées, parallèles, avec les interstries intérieurs plus larges; 1-4 dorsales entières; 5^e raccourcie au delà du milieu, avec un point basal; suturale raccourcie comme elle un peu au delà; subhumérale forte et à peu près de la même longueur; bord infléchi unisilloné. Propygidium en hexagone transverse, très incliné, convexe, avec des points espacés assez forts. Pygidium en demi-cercle bombé, paraissant lisse, entièrement rabattu. Prosternum étroit, peu élargi et sinué à la base; stries fortes, parallèles, réunies postérieurement; mentonnière étroite, rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière et traversé par une autre forte non interrompue. Pattes rouges: jambes antérieures garnies de 5 denticules, postérieures de spinules.

Cette petite espèce, rapportée par M. Sallé de son dernier voyage au Mexique, se rapproche des *Ph. vernus* et *Saunieri*. Beaucoup plus petite, elle s'en distingue surtout par les stries du prosternum, plus fortes, parallèles et réunies à la base, par la strie subhumérale plus forte et plus longue, et par sa ponctuation en général moins marquée.

8. (11 c). PHELISTER SOLATOR. Pl. 4, f. 8.

Ovalis, convexiusculus, piccus nitidus, antennis, pedibus elytrisque apice rufis; fronte stria semicirculari integra; pronoto stria marginali haud interrupta lateribus parce punctato; elytris striis crenatis validis, dorsalibus 1-4 integris, 5^a suturalique parum ultra medium abbreviatis; subhumerali externa vix medium attingente, margine inflexo bisulcato; propy-

gidio punctulato, prosterno bistriato; mesosterno bisinuato, striis 2 integris; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis parce spinosis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, brun de poix luisant, avec le bout des élytres ferrugineux. Antennes rousses. Front arrondi, à peine impressionné en devant, entouré d'une strie semi-circulaire entière. Labre petit, arrondi. Mandibules recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué et bordé de points à la base, avec une impression antéscutellaire, arrondi sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés et bien marqués, couvert d'un pointillé très peu visible et de gros points espacés le long des côtés; strie marginale entière, non coudée derrière les yeux. Écusson triangulaire petit. Élytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; stries fortes, crénelées, 1 à 4 entières, 5^e raccourcie au milieu, avec une trace jusqu'à la base, suturale un peu plus longue; subhumérale externe atteignant à peine le milieu, abaissée; premier interstrie élargi à la base, un peu plus étroit que les deux autres qui sont sinués et à peu près égaux entre eux; bord infléchi bisillonné. Propygidium en trapèze, convexe, incliné, couvert de points espacés. Pygidium tout à fait rabattu, bombé, avec un pointillé à peine visible à un fort grossissement. Prosternum bistrié, subsinué à la base, rétréci au milieu; mentonnière courte, rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière et traversé d'une autre également entière. Pattes rousses; jambes antérieures garnies de 6 denticules; intermédiaires de 5 épines et postérieures de 3, la dernière géminée.

Mexique.

Il diffère du *Ph. vernus*, auprès duquel il se place, par sa forme moins ovale et moins convexe, le pronotum et le propygidium plus fortement ponctués, et le pygidium distinctement pointillé; la strie frontale forme de chaque côté un petit crochet entre le front et l'épistome, au lieu de se continuer le long de la marge.

9. (14 a). PHELISTER CELEBIUS. Pl. 4, f. 9.

Ovalis, convexus, piccus laevis nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte stria semicirculari integra; pronoto stria laterali valida haud interrupta, pone oculos angulata; clytris striis dorsalibus 1-3 validis integris, 4^a brevi, 5^a brevissima apicalibus, suturali media utrinque abbreviata, margine inflexo trisulcato; propygidio impresso punctato, basi carinato, pygi-

dio ocellato-punctato, margine elevato; prosterno bistriato, mesosterno sinuato, stria interna integra, externa interrupta; tibiis anticis 5-denticulatis, posticis 5 vel 3 spinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, presque en carré allongé, convexe, brun de poix, lisse, luisant. Antennes rousses. Front large, finement pointillé, impressionné en devant, entouré d'une forte strie semi-circulaire, sinuée sur les côtés. Épistome court. Labre petit, arrondi. Mandibules recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec une petite impression antéscutellaire, presque parallèle sur les côtés, très profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, assez aigus; strie latérale forte, entière, assez distante des bords latéraux, un peu sinuée, coudée derrière les yeux et envoyant un court rameau; marginale bien marquée sur les côtés, mais cessant avant les yeux. Écusson petit, en triangle aigu. Élytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, un peu rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis, laissant entre elles à la suture un petit angle rentrant; stries dorsales 1-3 fortes, presque droites et parallèles, 1^{re} interstrie plus large que le 2^e, tous deux élargis à la base, 4^e dorsale n'atteignant pas le tiers postérieur, 5^e moitié plus courte; suturale raccourcie au milieu et ne partant pas du bord apical; bord infléchi parcouru par trois sillons entiers formant un coude très prononcé à l'épaule. Propygidium en trapèze incliné, creusé transversalement et assez fortement ponctué, formant une avance saillante à la base. Pygidium en ogive rabattue, un peu bombé au milieu, entouré d'un fossé limité par le bord relevé, couvert de points ocellés. Prosternum assez étroit, plan, bistré, un peu dilaté et arrondi à la base; mentonnière courte, peu élargie, rabattue, ponctué, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum sinué, bordé d'une strie interrompue, traversé par une autre strie entière très rapprochée du bord à la sinuosité. Pattes rousses: jambes antérieures munies de 5 denticules; intermédiaires garnies de 4 à 5 épines, postérieures de 2 ou 3.

Célèbes.

Cette espèce remarquable rappelle la forme des *Platysoma*, et fait une espèce d'anomalie dans un genre composé à peu près exclusivement d'espèces américaines. Elle doit constituer un groupe distinct. Elle a néanmoins beaucoup du *Pb. Trapensis*, à peu près sa taille, sa forme parallèle, mais elle manque de stries subhumérales; la strie latérale du pronotum est forte et éloignée du bord, et les 3 stries intérieures des élytres sont très raccourcies.

10. (14 b). PHELISTER DAUGAR. Pl. 4, f. 10.

Ovalis, convexiusculus, rufo-brunneus, antennis pedibusque rufis; fronte concava punctata, stria semicirculari completa; pronoto lateribus sparse punctatis, stria marginali pone caput valida haud interrupta, laterali integra ante oculos evanescente; elytris striis dorsalibus 1-2 integris, 3^e parum interrupta, 4-5 apicalibus, suturali ultra medium abbreviata; propygidio pygidioque punctatis; prosterno lato, basi sinuato; mesosterno stria interrupta marginali, media angulata integra; tibiis anticis 7-denticulatis, posticis 7-8 spinosis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, convexe, rouge-brun, élytres brun de poix. Antennes rousses. Front arrondi, couvert de petits points espacés, entouré d'une strie semi-circulaire; creusé d'une impression qui s'étend sur l'épistome, avec les angles élevés au-dessus des yeux. Labre court, transverse. Mandibules recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum large, très court, arrondi à la base, avec une impression antéscutellaire, arquée en avant sur les côtés, échancré au bord antérieur, avec les angles abaissés, arrondis; une traînée de forts points irréguliers de chaque côté; strie marginale fine, devenant plus grosse et s'éloignant du bord derrière la tête, entière; latérale arquée en avant et se terminant à l'œil. Écusson triangulaire, enfoncé. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis, bombées au milieu, enfoncées le long de la suture; stries dorsales 1-2 entières, fortes, ponctuées, avec l'interstrie élargi à la base, 3^e un peu interrompue au milieu, 4-5 courtes, apicales; suturale raccourcie au delà du milieu; subhumérale abaissée, atteignant le tiers; bord infléchi large, sillonné. Propygidium en hexagone incliné, convexe, couvert de points espacés. Pygidium rabattu, bombé, pointillé. Prosternum large, sans stries, sinué à la base; mentonnière courte, rabattue, arrondie au bout. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie interrompue au milieu; traversé par une strie forte, ponctuée, anguleuse, laissant un intervalle en losange au devant de la strie postérieure. Pattes rousses. Jambes antérieures garnies de 7 denticules; postérieures de deux rangs d'épines.

Rio-Janeiro (Brésil).

Cette espèce ressemble pour le faciès aux *Ph. Ccelebius* et *Teapensis*, et elle diffère de celui-ci par la strie subhumérale externe, les 4-5 dorsales et la suturale des élytres raccourcies, et par la strie latérale du pronotum interrompue; de celui-là par son prosternum non rebordé et par sa strie latérale du pronotum rapprochée du bord.

11. (14 c). PHELISTER VIBIUS. Pl. 4, f. 11.

Oblongo-ovalis, parum convexus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte concava, punctata, stria semicirculari integra; pronoto dense, versus latera validius punctato, stria laterali haud interrupta; clytris striis validis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 5^e et suturali dimidiatis, appendice basali, subhumerali interna apicali brevi, externa ultra medium ascendente, margine inflexo sulcato; pygidio propygidioque punctatis; prosterno angusto, striis 2 basi connexis; mesosterno marginato, striaque transversa exarato; tibiis anticis 4-denticulatis, posticis spinulosis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, oblong, peu convexe, noir de poix, luisant. Antennes rouges. Tête assez grosse, concave en dessus, ponctuée; front élevé obtusément au devant des yeux, séparé de l'épistome par une strie bien marquée, droite et non interrompue en devant. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec une impression antéscutellaire, courbé sur les côtés, largement échancré et rétréci en devant, avec les angles obtus et abaissés; couvert d'une ponctuation serrée, fine, plus grosse latéralement; strie latérale forte, partant de la base, formant un coude obtus au niveau des yeux. Écusson triangulaire, très petit. Parapleures visibles en dessus. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, un peu plus larges à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries fortes, crénelées, 1-4 dorsales entières, parallèles, 5^e et suturale raccourcies en devant un peu au delà du milieu, avec un gros point basal; subhumérale externe atteignant l'épaule, interne faible et apicale; bord infléchi parcouru d'un fort sillon dans sa longueur. Propygidium hexagonal, long, convexe, incliné, couvert de points serrés fins, entremêlés de points plus gros; pygidium vertical, en calotte sphérique, ponctué comme le propygidium. Prosternum en triangle fort allongé, sinué à la base, avec les stries fortes, rapprochées en devant, réunies à la base; mentonnière rabattue, courte, ponctuée, arrondie et rebordée; lame pectorale échancrée, sinueuse; fossette antennaire bien marquée. Mésosternum bisinué, bordé d'une forte strie entière, et traversé par une autre forte, arquée, entière. Pattes rousses: jambes antérieures garnies de denticules, dont les 4 derniers beaucoup plus forts; postérieures épineuses.

Cette espèce est du Chili. Elle vient se placer entre les *Ph. Trapensis* et *globiformis*. Elle a, comme ce dernier, la subhumérale externe raccourcie vers l'épaule, la 5^e dorsale courte, la marginale du mésosternum entière; mais elle est moins bombée, plus allongée; les points du pronoto

tum sont moins gros sur les côtés, et les 5^e dorsale et suturale ont chacun un gros point à la base.

12. (14 d). PHELISTER NORAB. Pl. 4, f. 12.

Ovalis, convexiusculus, piceus nitidus, punctulatus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte concava, stria interrupta; pronoto foveola antescutellari, stria laterali ad oculos angulata interrupta; elytris striis 1-4 dorsalibus integris, 5^a appendiculata suturalique in medio abbreviatis, subhumerali externa dimidiata, margine inflexo sulcato; pygidio propygidioque punctatis; prosterno bistriato, mesosterno recto, striis 2 integris; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis spinosis. — Longueur 2 1/3 mill., largeur 1 1/2 mill.

Ovale allongé, peu convexe, brun de poix luisant. Antennes rousses. Front arrondi, ponctué, entouré d'une strie demi-circulaire interrompue, chaque tronçon recourbé en crochet; creusé d'une impression étendue sur l'épistome. Labre court. Mandibules recourbées en pointe aiguë, ferrugineuses. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec une impression antescutellaire, arqué sur les côtés, échancré en devant avec les angles abaissés, obtus; couvert d'une ponctuation fine et serrée, avec des points plus forts latéralement; strie marginale fine, peu visible; latérale forte, entière, rapprochée du bord, interrompue et coudée à l'épaule. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois trois quarts plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; finement pointillées; stries bien marquées, ponctuées, 1-4 dorsales entières, avec le premier interstrie plus étroit que les deux suivants, 5^e raccourcie au milieu, ainsi que la suturale, avec un appendice basal; subhumérale n'atteignant pas tout à fait l'épaule, abaissée sous le bord infléchi qui est sillonné. Propygidium en hexagone incliné, transverse, convexe, couvert de points peu serrés assez forts. Pygidium rabattu en calotte sphérique, densément pointillé. Prosternum plan, pointillé, tronqué à la base, avec deux stries presque parallèles, réunies à la base; mentonnière courte, rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum droit en devant, bordé d'une strie entière et traversé au milieu d'une autre strie arquée, plus forte. Pattes ferrugineuses: jambes antérieures garnies de 6 denticules, et postérieures de quelques épines sur deux rangées.

Chili (Col. Boheman).

Ce n'est probablement qu'une variété du *Ph. vibius*; l'individu que j'ai sous les yeux est un peu plus parallèle; il est dépourvu de vestiges de subhumérale interne, et de point basal correspondant à la suturale; la

strie latérale du pronotum est interrompue de chaque côté au niveau des yeux.

13. (17 a). PHELISTER RUFINOTUS. Pl. 4, f. 13.

Ovalis convexus, piccus nitidus, antennis, pedibus elytrisque rufis; fronte antice concava, stria semicirculari interrupta; pronoto basi et lateribus punctato, stria laterali arcuata postice abbreviata, late interrupta; striis validis 1-4 dorsalibus integris, 5^a appendiculata, suturalique in medio abbreviatis, subhumerali externa dimidiata, margine inflexo sulcato; propygidio pygidioque basi punctulatis; prosterno bistriato, basi inciso; mesosterno bisinuato, 2 striis integris; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis 5 vel 3-spinosis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, convexe, brun de poix, lisse et luisant. Antennes rousses. Front arrondi, entouré d'une fine strie semi-circulaire, interrompue en devant, relevé au devant des yeux, avec une excavation s'étendant sur l'épistome. Labre petit, arrondi. Mandibules recourbées en pointe aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base et bordé de points, arrondi sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus et abaissés; ponctuation bien marquée, espacée, étendue sur un tiers de la largeur de chaque côté; strie latérale forte, formant un grand arc adossé à l'angle et s'étendant du milieu jusqu'au niveau des yeux; marginale longeant le bord antérieur tout entier, en s'en éloignant comme une latérale. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, très rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; rouges, un peu rembrunies autour de l'écusson; stries fines bien marquées, ponctuées, dorsales 1-4 entières, parallèles, équidistantes, premier interstrie cependant un peu plus large à la base; 5^e raccourcie au milieu, avec une petite impression basale; suturale à peine plus longue; subhumérale externe abaissée, n'atteignant pas tout à fait le milieu. Bord infléchi, sillonné. Propygidium en hexagone transverse, incliné, couvert de points peu serrés. Pygidium bombé, lisse, ponctué à la base. Prosternum bistrié, assez large, dilaté et entaillé à la base, pour recevoir l'avance du mésosternum; mentonnière courte, rabattue, arrondie au bout; mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière, traversé d'une autre forte strie transverse, également entière qui ne se sépare qu'au milieu de la postérieure. Pattes rouges: jambes antérieures armées de 6 denticules, dont les trois extrêmes beaucoup plus forts; intermédiaires garnies de 5 épines, et postérieures de 3.

Brésil, Rio-Janeiro.

Cette espèce n'a aucun rapport de forme avec le *Ph. brevistrius*, après lequel elle vient. Il en est autrement des *Ph. subrotundus* et *Rouzei*; elle se

distingue du premier par ses élytres rouges, ses stries dorsales moins crénelées, et sa forme moins arrondie; du deuxième par sa quatrième strie dorsale entière, et de tous deux par la strie latérale du pronotum très raccourcie.

14. (18 a). PHELISTER SIMUS. Pl. 4, f. 14.

Ovalis, parum convexus, rufus, nitidus; fronte clypeoque cavis, stria transversa integra distinctis; pronoto lateribus sparse punctato, stria laterali valida integra a margine distant; elytris margine inflexo bistriato, striis dorsalibus validis crenatis, 1-4 et suturali integris, 5^a et subhumerali externa in medio abbreviatis; propygidio parce punctato, pygidio laevi; prosterno bistriato; mesosterno 2 striis integris; tibiis anticis 6-denticulatis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Ovale, peu convexe, rouge-ferrugineux, lisse et luisant. Antennes rousses. Tête concave, entourée d'un bourrelet, élevée sur les yeux; front séparé de l'épistome par une strie assez forte non interrompue. Pronotum très court, large, arqué à la base, avec les angles droits, et un enfoncement préscutellaire en cercle allongé; arrondi sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et peu aigus; couvert sur toute sa surface d'un pointillé imperceptible et parsemé latéralement de quelques gros points; strie latérale forte, parallèle à la marge, distante sur les côtés, entière et anguleuse derrière les yeux. Écusson petit, triangulaire. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries dorsales fortes, crénelées, 1-4 entières, parallèles; 5^e raccourcie au milieu, ainsi que la subhumérale externe; suturale entière, formant à la base un petit crochet vers la 5^e dorsale; bord infléchi longé de deux sillons coudés à l'épaule. Propygidium en hexagone transverse, très déclive, avec de gros points écartés. Pygidium en demi-cercle, bombé, rabattu, avec de très petits points espacés à peine visibles. Prosternum plus large et subsinué à la base, bordé de stries non réunies et distantes à la base, se rapprochant beaucoup en devant; mentonnière rabattue, ponctuée, en pointe arrondie au bout. Mésosternum à peine bisinué, avec 2 stries transverses entières, presque droites. Pattes rouges: jambes antérieures garnies de 6 denticules, postérieures de spinules.

Colombie (Col. Mniszech).

Cette jolie petite espèce se place à côté du *Ph. parvulus*; elle se distingue immédiatement à la strie latérale du pronotum forte, non interrompue, et à la suturale des élytres entière et recourbée en crochet.

15. (19 a). PHELISTER FAIRMAIREI. Pl. 4, f. 15.

Ovalis, subconvexus, niger nitidus, elytris excepta scutellari parte, antennis pedibusque rufis; fronte puncticulata cava stria interrupta; pronoto ante scutellum circumflexo punctorum sulco, lateribus late sparse punctato, stria marginali integra, laterali postice abbreviata interrupta; elytris striis dorsalibus 1-5 crenulatis integris, suturali parum, subhumerali externa valde abbreviatis; margine inflexo 1-sulcato; pygidio tenuissime, propygidio sat valide parce punctulatis; prosterno rugosulo striis postice divaricatis, mesosterno bistriato; tibiis anticis 6-denticulatis. — Long. 1 4/5 mill., larg. 1 mill.

Ovale, court, peu convexe, noir lisse et luisant. Antennes rouges. Tête finement pointillée, creusée entre les yeux, avec une strie fine, interrompue entre le front et l'épistome. Pronotum court, large, arqué et crénelé à la base, avec les angles droits et un enfoncement en forme d'accolade, formé de gros points au devant de l'écusson; courbé sur les côtés et largement bordé de gros points écartés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale entière; latérale fine, un peu raccourcie postérieurement, arquée derrière les yeux et largement interrompue. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; rouges, excepté dans la région scutellaire; stries dorsales bien marquées, crénelées, 1-5 entières, parallèles, équidistantes; suturale atteignant presque la base; subhumérale externe raccourcie au milieu; bord infléchi 1-sillonné. Propygidium en hexagone transverse, incliné, convexe, couvert de points espacés. Pygidium en demi-cercle, bombé, entièrement rabattu, avec de très petits points distants. Prosternum étroit, plan, finement ruguleux, un peu plus large et sinué à la base, stries fines, subparallèles; mentonnière courte, arrondie et rebordée. Mésosternum bisinué, avec 2 stries transversales entières. Pattes rouges: jambes antérieures garnies de 6 denticules; postérieures finement épineuses.

Venezuela, Caracas.

Cette élégante petite espèce a le faciès du *Ph. Rouzeti*, avant lequel elle vient se placer: elle en diffère surtout par la strie latérale du pronotum, un peu raccourcie postérieurement, la 5^e dorsale entière.

Je l'ai dédiée à mon excellent ami M. Léon Fairmaire, si connu des entomologistes par ses savants travaux, et dont la *Faune française* est attendue avec impatience par tous les amateurs.

16. (20 a). PHELISTER PULVIS. Pl. 4, f. 16.

Ovalis, convexus, piccus nitidus politus, antennis pedibusque rufis; fronte cava stria interrupta; pronoto extus late parce punctato, ante scutellum impresso, stria marginali haud interrupta, laterali nulla; elytris striis dorsalibus 1-4 integris crenatis validis, 5^a in medio, suturali ultra abbreviatis, arcu basali auctis, subhumerali nulla, margine inflexo unisulcato; propygidio parce punctato; pygidio sublævi; prosterno lato, striis distantibus; mesosterno striis 2 transversis integris; tibiis anticis denticulatis. — Long. 1 1/2 mill., larg. 3/4 mill.

Ovale un peu allongé, assez convexe, brun de poix, lisse et luisant. Antennes rousses. Tête peu distinctement pointillée, creusée au devant du front et sur l'épistome, strie semi-circulaire formant entre eux de chaque côté un arc, interrompue au milieu. Pronotum court, large, arqué à la base, avec une impression antéscutellaire ovale et les angles droits; arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, peu saillants; pointillé sur toute sa surface, et largement bordé de chaque côté d'assez gros points épars; strie marginale fine, entière, non interrompue; latérale nulle. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, très rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; stries dorsales fortes, crénelées, parallèles, intérieures plus courbées; 1-4 entières, 5^e raccourcie vers le milieu, suturale bien au delà, surmontées d'un arc basal commun, subhumérales nulles; bord infléchi unisilloné. Propygidium en hexagone transverse, incliné, convexe, couvert de points écartés. Pygidium en demi-cercle bombé entièrement rabattu, parsemé de très petits points indistincts. Prosternum étroit, finement rugueux, un peu plus large et échancré à la base, bordé de fines stries subparallèles; mentonnière courte, arrondie et rebordée. Mésosternum bisinué, traversé de deux stries non interrompues. Pattes rouges: jambes antérieures denticulées; postérieures finement épineuses.

Mexique (Col. Sallé).

Le plus petit des *Phelister*, il vient naturellement se placer à la fin du genre, à côté des *Ph. Rouzeti*, *Fairmairci*, etc., avec lesquels il n'a pas grandes affinités, puisqu'il n'a ni strie latérale du pronotum, ni strie subhumérale externe; il est d'ailleurs beaucoup plus allongé.

INVISÆ SPECIES AUCTORUM :

(a). PHELISTER AFFINIS J. Le Conte, Phil. 1859, p. 311.

Ovalis, convexus, niger, nitidus; fronte concava; pronoto punctulato, stria marginali integra; clytris lævissimis, striis punctatis, dorsalibus 4 primis integris, 5^a et suturali æqualibus antice ante medium abbreviatis, subhumerali ante medium antice valde abbreviata; pygidio punctato. — Long 2 mill.

Ovale, convexe, noir luisant, strie frontale arrondie. Pronotum entièrement pointillé, strie marginale entière; élytres très lisses, stries ponctuées, 4 premières dorsales entières, 5^e et suturale égales, raccourcies en avant avant le milieu, subhumérale fort raccourcie en avant. Bord infléchi, imponctué, bistré. Pygidium à petits points très écartés. Pattes brunâtres, jambes antérieures 5-dentées.

Mexico.

(b). PHELISTER MARGINELLUS J. Le Conte, Phil. 1859, p. 311.

Ovalis, marginatus, convexus, rufus nitidus, impunctatus, fronte concava; pronoto stria marginali integra ambiente; clytris striis impunctatis, dorsalibus 4 primis integris æqualibus, 5^a et suturali ante medium antice abbreviatis, subhumerali integra. — Long. 2 mill.

Ovale, largement rebordé, convexe, roux, luisant, imponctué; front excavé. Marge du pronotum saillante et contenant la strie marginale qui est entière et ambiante, et laisse un étroit bourrelet en avant. Élytres avec les 4 premières stries dorsales entières et égales, 5^e et suturale raccourcies antérieurement avant le milieu, toutes imponctuées, subhumérale entière, placée sur la marge. Pygidium ponctué. Jambes antérieures indistinctement 5-dentées.

Maryland.

(c). PHELISTER PANAMENSIS J. Le Conte, Phil. 1859, p. 311.

Ovalis, convexus, piccus, nitidus, fronte leviter concava; pronoto ad latera punctulato, estriato; clytris striis dorsalibus 4 primis integris, 5^a et suturali abbreviatis, stria subhumerali antice abbreviata, pygidio dense punctato. — Long. 2 mill.

Ovale, convexe, couleur de poix, luisant; front légèrement concave. Pronotum pointillé sur les côtés, sans strie latérale, strie marginale entière.

Élytres avec les 4 premières stries dorsales entières, égales, 5^e raccourcie en devant, beaucoup derrière le milieu; bord infléchi et mésosternum impunctués, le premier bistré, pygidium densément punctué. Pattes rousses; jambes antérieures avec 6 petites dents.

Panama.

Ressemble au *Ph. vernus*; il en diffère par son front moins concave, sa strie suturale plus longue et son pygidium punctué; le *Ph. vernus* l'a très finement pointillé, il est aussi un peu plus grand.

XVI. Genre SPHYRACUS Mars. Hist. (1853), p. 489, pl. V, G^{re} XIV.

1. (2 a). SPHYRACUS GRYPHUS. Pl. 2, G^{re} XVI, f. 1.

Ovalis, convexus, niger nitidus; fronte rotundata, concava; stria semicirculari interrupta; pronoto stria marginali antice biangulata, laterali valida antice arcuata ad oculos producta, extus parce punctato; elytris sutura depressa, striis dorsalibus 1-2 integris, 3^a late interrupta, 4-5 apicalibus, suturali dimidiata, subhumerali externa ante medium abbreviata, margine inflexo sulcato; propygidio pygidioque basi punctatis; prosterno lato bistriato, basi sinuato; mesosterno bisinuato, 2 striis integris; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis spinosis. — Long. 7 mill., larg. 4 mill.

Ovale, convexe, noir luisant. Antennes brunes, scape fort contourné, massue en ovale allongé. Tête arrondie, front concave, élevé au dessus des yeux, punctué, entouré d'une strie circulaire sinuée et obsolète sur les côtés, interrompue au milieu. Labre court, transverse, tronqué. Mandibules fortes, courbées en pointe aiguë et allongée, dentées en dedans. Pronotum court, très large, arrondi à la base, avec une impression antéscutellaire, oblique, puis arrondi en devant sur les côtés, échancré et très rétréci en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale fine, forte en devant, non interrompue, avec des angles postoculaires; latérale forte, assez distante des bords, arrondie en devant, et s'avancant jusqu'à l'angle de la strie marginale. Parapleures visibles. Écusson triangulaire enfoncé. Élytres presque deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, saillantes à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; enfoncées le long de la suture; stries dorsales fortes, 1-2 entières, avec l'interstrie élargi en devant, 3^e largement interrompue, 4-5 apicales courtes, suturale raccourcie au milieu; subhumérale ne dépassant pas le tiers postérieur, bord infléchi sillonné. Propygidium convexe, en hexagone transverse incliné, couvert de points peu serrés; pygidium en ogive allongée, bombé, punctué à la base. Prosternum large, plan, très dilaté et sinué à la base, bordé d'une strie faible de

chaque côté; mentonnière étroite, rabattue, courte, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie entière, traversé par une seconde, forte, arquée, se confondant avec la limite postérieure. Jambes antérieures garnies de 6 denticules, dont les deux derniers sont plus distants des autres; postérieures de 5 ou 6 épines disposées sur une seule rangée.

Brésil.

Cette curieuse espèce, qui rappelle en grand quelques détails de forme de certains *Phelister* et que je réunis à regret au genre *Sphyracus*, devrait peut être former un nouveau genre.

XVIII. Genre OMALODES Er. Jahrb. 114, VII (1834). — Mars. Hist. (1853), p. 498, pl. VI et VII, G^{re} XVI.

1. (8 a). OMALODES PRÆVIUS. Pl. 7, f. 1.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus lævis, antennis brunneis; capite puncticulato, fronte plana, biimpressa, stria antice obsolete retrorsum breviter angulata; pronoto stria laterali valida integra, pone oculos angulata, ad angulum vix puncticulato; elytris humero vix elevato; margine 1-sulcato, stria subhumerali dimidiata, apicali nulla, dorsalibus tenuissimis 1-3 abbreviatis; propygidio sparsim, pygidio paulo densius profunde grosse punctatis; prosterno basi lato plano; mesosterno brevi, submarginato, stria marginali interrupta; tibiis anticis 4-dentatis, intermediis 5-, posticis 4-spinosis. — Long. 6 1/2 mill., larg. 5 mill.

Ovale, assez convexe, noir, lisse et luisant. Antennes brunes. Tête finement pointillée; front arrondi, plan, avec une petite impression géminée sur le vertex; strie semi-circulaire entière, mais un peu obsolète, avec un petit angle rentrant; épistome subdéprimé. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec les angles obtus, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et aigus, lisse, indistinctement pointillé en devant; strie marginale très fine, s'arrêtant au niveau des yeux; latérale forte, contournée à l'angle postérieur, non interrompue en devant, sans angle postoculaire bien marqué. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées, mais peu saillantes à l'épaule, arrondies au bout et laissant un petit angle sutural rentrant; bord infléchi 1-silloné, strie subhumérale externe forte, atteignant le milieu, dorsales très fines, première raccourcie un peu à la base, deuxième aux deux tiers postérieurs, troisième vers le milieu; apicale nulle. Propygidium en demi-hexagone convexe, très déclive, couvert de

gros points profonds, inégalement espacés. Pygidium en demi-cercle, tout à fait rabattu, bombé au milieu, enfoncé dans son pourtour, ponctué comme le propygidium, un peu plus densément. Dessous très finement pointillé. Prosternum large, plan et arrondi à la base, sans stries; mentonnière inclinée, arrondie et rebordée. Mésosternum court, peu profondément échancré et bordé d'une strie interrompue. Jambes antérieures 4-dentées, intermédiaires et postérieures garnies de 5 épines.

Venezuela, Caracas (Col. Sallé).

Cette espèce se place après le *O. exul*; elle a beaucoup de rapports de forme avec l'*O. sobrinus*, mais ses stries dorsales sont encore plus fines et plus raccourcies, la ponctuation du pygidium plus forte est répandue sur toute la surface, et son front est creusé d'une impression géminée.

2. (13 a). OMALODES MENDAX. Pl. 7, f. 2.

Orbicularis, convexus, rufo-piccus; fronte punctata, in medio canaliculata, stria profunda integra, retrorsum longius acuminata; pronoto punctulato lateribus punctato, stria laterali integra pone oculos vix angulata; elytris humeris elevatis, dorsalibus lineis punctatis 1-4 integris, 5^a suturali et subhumerali interna ultra medium abbreviatis, externa stria valida ad humerum producta, margine inflexo unisulcato; propygidio pygidioque æqualiter parce punctatis; subtus punctatissimus; mesosterno stria marginali interrupta; tibiis anticis 4-dentatis, posticis 4-spinosis. — Long. 5 mill., larg. 4 1/2 mill.

Arrondi, bombé, brun de poix luisant. Antennes brunes. Tête assez densément et finement ponctuée; front arrondi, bombé, canaliculé au milieu, entouré d'une forte strie anguleuse, formant un angle rentrant allongé, très aigu, pénétrant dans la rigole; épistome déprimé. Pronotum beaucoup plus large que long, finement pointillé sur toute sa surface, arrondi à la base, avec un point antéscutellaire et les angles obtus, faiblement arqué sur les côtés, avec une bande de points serrés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et saillants; strie latérale fine, rapprochée du bord, entière et à peine coudée derrière les yeux. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, saillantes à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, arrondies au bout, laissant un petit angle sutural rentrant; finement pointillées; bord infléchi 1-silloné, strie subhumérale externe forte, atteignant l'épaule, humérale fine, oblique, apicale nulle; toutes les autres stries formées de lignes de points peu serrés, aboutissant toutes au même niveau, de sorte que le premier point apical de chacune forme une ligne transversale; 1-4 dorsales entières, 5^e et

suturale raccourcies un peu au delà du milieu ; subhumérale interne plus courte ; entre les 4^e et 5^e dorsales on remarque une bande de points irréguliers, simulant une ligne striale. Propygidium en hexagone incliné, convexe, couvert de points également espacés et médiocres, sans fossettes. Pygidium en demi-cercle, bombé, entièrement rabattu, couvert de points plus gros, également écartés. Dessous très densément pointillé, ridé même sur le premier segment de l'abdomen. Prosternum assez large, arrondi à la base, sans stries ; mentonnière courte, rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum court, profondément échancré, bordé d'une strie interrompue. Pattes brun-roux : jambes antérieures 4-dentées ; intermédiaires et postérieures garnies de 4 épines.

Costa-Rica (Col. Deyrolle).

Diffère de l'*O. monilifer*, à côté duquel il se place, par sa taille plus petite, la strie latérale plus rapprochée de la marginale dans l'angle antérieur, et surtout par son front, non largement excavé, mais bombé et canaliculé longitudinalement au milieu.

3. (17 a). OMALODES VAPULO. Pl. 7, f. 3.

Oblongo-ovalis, convexiusculus, niger nitidus lævis; fronte concava punctata, stria integra, antice retro angulata; pronoto lateribus dense punctato, stria laterali haud interrupta, pone oculos subangulata; elytris margine inflexo unisulcato, stria subhumerali ultra medium ducta, dorsalibus 3 tenuissimis, plus minusve abbreviatis; propygidio haud foveolato pygidioque undique parce æqualiter punctatis; prosterno haud striato, mesosterno extus marginato, parce puncticulatis; tibiis anticis 5-dentatis, posticis 6-7 spinosis. — Long. 10 mill., larg. 7 mill.

Ovale oblong, médiocrement convexe, noir luisant et lisse. Antennes brunes. Tête assez densément ponctuée, faiblement et largement concave sur le front, strie circulaire bien marquée, entière, formant un angle aigu rentrant derrière l'épistome. Pronotum court, large, arqué à la base, avec les angles obtus, oblique et un peu sinué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, assez aigus ; strie latérale forte, très serrée contre la marge, formant un petit coude derrière les yeux et accostée d'un point, non interrompue ; ponctuation fine, serrée, occupant le bord latéral dans toute sa longueur, mais plus forte en devant. Écusson triangulaire. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine dilatées à l'épaule, subparallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant, dans lequel paraît une petite carène de l'abdomen ; stries très fines,

humérale oblique, première dorsale obsolète à la base, deuxième raccourcie vers le tiers postérieur, troisième vers le milieu; subhumérale externe remontant presque au tubercule huméral, interne marquée par deux ou trois points, les autres nulles ainsi que l'apicale; bord infléchi 1-sillonné. Propygidium en hexagone transverse, incliné, bombé, couvert également de points petits et écartés. Pygidium en demi-cercle, bombé, entièrement rabattu, ponctué comme le propygidium. Prosternum assez gros, arrondi à la base et profondément enfoncé; mentonnière courte, rabattue, arrondie au bout; mésosternum très échancré, bordé sur les côtés d'une strie interrompue, assez long, l'un et l'autre parsemé de petits points très écartés. Jambes antérieures garnies de 5 dents, postérieures de 6 ou 7 épines.

Mexique (Col. Sallé).

Cette grosse espèce ressemble de prime abord au *O. Haitianus*, mais elle n'a ni la strie apicale, ni la forte ponctuation sur le pygidium de ce dernier. Elle se place près du *O. novus*, qui est d'une taille beaucoup moindre, qui a le pygidium beaucoup plus fortement ponctué et les stries dorsales beaucoup plus grosses.

4. (20 a). OMALODES LAPSANS. Pl. 7, f. 4.

Oblongus, parum convexus, niger, nitidus, clava rufo-brunnea; fronte punctulata foveolata, stria antice retro angulata; pronoto stria laterali valde margini approximata integra, lateribus late et dense punctato; elytris tenuissime striatis, dorsali 1^a anterius, 2-3 posterius abbreviatis, subhumerali externa dimidiata, apicali nulla; propygidio bifoveolato pygidioque convexis laxè punctulatis; prosterno subparallelo, mesosterno extus marginato; tibiis anticis 6-dentatis, posticis 6-7 spinosis — Long. 9 mill., larg. 6 mill.

Ovale, allongé, peu convexe, noir, luisant, poli. Antennes couleur de poix. Massue brun-rouge. Front déprimé, ponctué, fovéolé au milieu, entouré d'une strie entière, bien marquée, formant en devant un angle rentrant. Épistome concave. Pronotum beaucoup plus large que long, taillé en angle très obtus à la base, avec les angles droits, oblique sur les côtés, rétréci, bisinueusement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, saillants, très aigus; bordé latéralement de points serrés, distincts; strie latérale entière, bien marquée, très rapprochée du bord, sans angles bien prononcés derrière les yeux. Écusson triangulaire. Parapleures très petites, visibles. Élytres presque deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et faiblement arquées au bout, avec un petit angle sutural rentrant, et l'angle externe arrondi, lisses et peu bombées; stries fines, 1^{re} dorsale raccourcie à la base, 2-3

postérieurement; strie subhumérale externe également fine, ne dépassant pas l'angle externe; bord infléchi lisse, parcouru dans sa longueur par un seul sillon qui ne se continue pas le long du bord apical; une trace de sillon superficiel longe la suture. Propygidium hexagonal, convexe, incliné, couvert de points espacés, fins, un peu plus gros dans son pourtour, présentant deux fovéoles très espacées au bout, et derrière chacune un gros point. Pygidium vertical en calotte sphérique, un peu rebordé sur les côtés, encore beaucoup plus finement ponctué. Prosternum plan, presque parallèle, arrondi à la base, sans stries. Mésosternum court, profondément échancré, bordé seulement sur les côtés, imponctué. Jambes antérieures triangulaires, 6-dentelées; postérieures garnies de 6 à 7 épines.

Vénézuela (Col. Deyrolle).

Cette belle espèce vient se placer auprès du *O. consanguineus*, avec lequel elle a plusieurs points de contact, la ponctuation de l'abdomen et la finesse des stries des élytres; mais elle a la marge latérale du pronotum densément ponctuée, le prosternum sans stries et le propygidium bifovéolé.

5. (20 b). *OMALODES PERUVIANUS*. Pl. 7, f. 5.

Ovalis, convexus, puncticulatus, niger, nitidus, funiculo clavaque rufis; fronte profunde longitudinaliter sulcata, stria cordiformi; pronoto parce et tenuiter lateribus punctato, stria laterali valida, pone oculos angulata, haud interrupta; elytris margine inflexo sulcato, stria humerali tenui, subhumerali externa valida, vix separatis; dorsalibus 1-2 subintegris, 3^a dimidiata, cunctis punctis apicalibus in impressione transversim incisus; propygidio utrinque foveolato pygidioque grosse et parce punctatis; prosterno punctato, bistriato; mesosterno brevissimo utrinque punctato stria marginali interrupta; tibiis anticis 4-, posticis 3-dentatis. — Long. 8 mill., larg. 6 mill.

Ovale court, bombé, d'un noir luisant, très finement pointillé sur sa surface. Antennes rousses, scape brun de poix, massue pubescente. Front arrondi, creusé au milieu d'un profond sillon longitudinal, qui vient se réunir en devant, avec la pointe d'une sorte de figure cordiforme tracée par la strie frontale; distinctement ponctué; épistome bombé. Pronotum beaucoup plus large que long, courbé à la base, avec les angles droits, faiblement curvilinéaire sur les côtés, profondément et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus; strie latérale forte, entière, rapprochée du bord, formant un angle derrière les yeux, marquée d'un gros point, non interrompue en devant; avec une étroite bande, le long des côtés, de points fins et assez serrés. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur

à la base, dilatées, mais peu saillantes à l'épaule, arquées sur les côtés, arrondies au bout, avec les angles externes très obtus; et un angle sutural bien marqué; bord infléchi parcouru d'un sillon entier sinueux, ne suivant pas le bord apical; strie humérale fine, oblique; subhumérale externe forte, faisant suite à l'humérale pour ainsi dire, cessant à l'angle externe; dorsales 1-2 assez bien marquées, 3^e raccourcie au milieu, les autres nulles, toutes représentées, même la suturale, par un ou deux gros points placés transversalement dans une impression subapicale. Propygidium en hexagone large, incliné, bombé, fortement fovéolé de chaque côté, couvert d'une ponctuation forte, espacée sur toute sa surface; pygidium ponctué de même, encore plus fortement, semi-circulaire, bombé, plus que vertical. Prosternum plan et arrondi à la base, bordé de deux stries peu régulières, rapprochées au milieu; mentonnière courte, rabattue, sans strie marginale. Mésosternum très court, échancré en devant, ponctué sur les côtés, bordé d'une strie interrompue au niveau de l'échancrure, mais la strie transverse qui le limite du métasternum est là tellement rapprochée du prosternum, qu'elle semble continuer la marginale. Jambes antérieures 4-dentées, intermédiaires garnies de 4 épines et postérieures de 3.

Pérou, Quito (Col. Deyrolle).

Cette espèce vient se ranger auprès de l'*O. consanguineus*, dont elle diffère par la strie frontale ne formant pas d'angle rentrant, la massue anténaire rousse, les bords du pronotum ponctué, par la rangée subapicale de gros points, la ponctuation grosse et forte du pygidium et du propygidium, par la forme du mésosternum et la disposition striale du prosternum.

Voisine aussi de l'*O. lucidus*, elle s'en distingue par son prosternum bistrifié et par la ponctuation du pygidium encore plus grosse et plus espacée.

6. (20 e). OMALODES AMAZONIUS. Pl. 7, f. 6.

Ovatus parum convexus, niger nitidus, antennis brunneis; fronte punctata, impressa, stria semi-hexagona profunda; pronoto antice extus punctato, angulo acuto impresso; stria laterali valida pone oculos angulata; elytris humero prominulis extus postice impressis, striis dorsalibus posterius punctorum lineis, 1^a integra, 2^a basi parum abbreviata, validis, 3^a tenuissima brevi, subhumerali externa apicali, interna obsoleta; propygidio plugiatim parce, pygidio valide æqualiter punctatis; prosterno punctato bistriato; mesosterno brevi interrupte marginato; tibiis anticis 5-dentatis; intermediis 4-, posticis 3-spinosis. — Long. 9 mill., larg. 7 mill.

Ovale, peu convexe, noir luisant et lisse. Antennes brun de poix. Tête densément et assez fortement ponctué; front convexe, creusé d'une profonde fossette médiane, entouré d'une strie semi-circulaire bien marquée,

sinuée en dedans des yeux et obsolète derrière l'épistome. Pronotum assez court, subarrondi à la base avec une impression préscutellaire, légèrement arqué sur les côtés avec une bordure de points beaucoup plus forte antérieurement, rétréci et largement échancré en devant avec les angles abaissés, aigus et creusés en dessus; strie marginale forte, très rapprochée de la marge, anguleuse derrière les yeux, avec un petit point assez marqué. Écusson en triangle très aigu. Parapleures visibles. Élytres près de 2 fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, saillantes à l'épaule, rétrécies par derrière, arrondies à l'angle externe comme au sutural, dans lequel se voit un tubercule de l'antépénultième anneau de l'abdomen; déprimées le long de la suture et dans leur pourtour extérieur, bombées légèrement au milieu; bord infléchi sillonné de 2 stries marginales sinuées, entières, très rapprochées; humérale fine, oblique, à peine distincte; sub-humérale externe forte, partant du tiers postérieur et ne se continuant pas le long du bord apical; interne représentée par quelques gros points; 1-2 dorsales fortes terminées postérieurement, ainsi que les autres, par des lignes de points se recourbant vers la suture en forme d'arcs; 1^{re} entière, 2^e un peu raccourcie à la base, 3^e très fine et ne dépassant guère le milieu. Propygidium fortement incliné, en hexagone transverse; couvert de points fins, répartis par places, avec une faible impression de chaque côté. Pygidium rabattu, en demi-cercle, convexe, entouré d'une rigole et couvert de points forts, assez serrés et également espacés. Prosternum densément ponctué, rétréci au milieu, bistrifié, arrondi à la base; mentonnière courte, rebordée en devant. Mésosternum court, échancré en devant, ponctué et rebordé sur les côtés. Jambes antérieures armées de 5 dents; intermédiaires de 4 épines, et postérieures de 3.

Amazones.

Cette espèce se distingue des *O. lucidus* et *Peruvianus*, ses voisines pour la disposition striale, surtout par la ponctuation moins serrée, moins forte et très inégale de son propygidium, l'absence presque complète des impressions ordinaires, les angles du pronotum plus aigus, creusés en dessus et plus fortement ponctués; enfin par sa forme plus allongée et beaucoup moins bombée.

7. (24 a). OMALODES KLUGII. Pl. 7, f. 7.

Ovatus brevis, convexus, niger nitidus, antennis brunneis; fronte punctulata excavata, stria semihexagona; pronoto antice lateribus punctulato, ad angulum impresso, stria laterali integra pone oculos angulata; elytris versus apicem impressis, striis tenuibus postice punctatis, 1-2 dorsalibus integris, 3^e interrupta, subhumerali interna apicali, externa basali, mar-

gine inflexo stria ad suturam continuata; propygidio haud foveolato, pygidioque parce et sat valide punctatis; mesosterno stria interrupta tibiis anticis 4-, posticis 3-denticulatis. — Long. 8 mill., larg. 6 mill.

Omalodes laevigatus Er. Jahrb. 121, 6, 1834.

Ovale court, convexe, noir, luisant, paraissant lisse, mais réellement très densément pointillé à un très fort grossissement. Antennes brunes. Tête couverte de points serrés et très fins, assez fortement concave sur le front et sur l'épistome; strie semi-hexagonale, sans angle rentrant. Pronotum très rétréci et abaissé en devant, avec l'échancrure profonde et les angles assez aigus; oblique sur les côtés, arrondi à la base, avec un point scutellaire; faiblement impressionné à l'angle antérieur et bordé latéralement d'une bande de points très fins dans la moitié antérieure; strie latérale fine très rapprochée du bord, coudée derrière les yeux, avec un point, non interrompue. Parapleures à peine visibles. Écusson triangulaire. Élytres près de deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, arrondies à l'angle externe, rétrécies et faiblement arquées au bout, avec un angle sutural petit, dans lequel l'abdomen forme un pli; épaules saillantes, une légère impression subapicale; stries fines, ponctuées au bout; 1-2 dorsales entières, 3^e interrompue; subhumérale externe fine, droite, basale; interne semi-circulaire, apicale, ne se continuant pas le long de l'extrémité; bord infléchi longé par un sillon fin, se prolongeant en strie fine jusqu'à la suture. Propygidium en hexagone, abaissé, sans fovéoles, couvert de points assez forts, peu serrés. Pygidium en calotte sphérique, à ponctuation forte, surtout à la base, peu serrée. Prosternum dilaté et arrondi à la base, sans stries; mentonnière courte, rabattue, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum échancré en devant, court, avec une fine strie marginale largement interrompue. Jambes antérieures armées de 4 dents fines, aiguës, dont la dernière est garnie de plusieurs épines; intermédiaires 4-, postérieures 3-denticulées.

Cuba.

Le type du *O. laevigatus* d'Erichson, sur lequel est faite cette description, n'appartient pas à l'espèce provenant de Saint-Domingue, que j'ai décrite sous le même nom. Il est de plus grande taille, un peu plus allongé, moins bombé; ses stries dorsales sont ponctuées au bout, l'apicale provient de la subhumérale interne, l'impression subapicale est très sensible; l'excavation de la tête mieux marquée, s'étendant sur l'épistome; les angles du pronotum sont impressionnés et distinctement ponctués; le propygidium et le pygidium sont fortement ponctués. Ce n'est pas non

plus l'*O. ruficlavis*, qui a la même île pour patrie, et auquel je l'ai rapportée d'abord, d'après la description. Il vient se placer dans le système, à côté du *O. lavinotus* (Guadeloupe), dont il diffère tout autant.

Comme d'ailleurs j'ai peine à croire que l'espèce décrite par Quensel, dans la synonymie de Schœnherr, soit la même que celle d'Erichson : jusqu'à ce que j'aie vu, sinon le type primitif du *O. levigatus* Quens., du moins un exemplaire provenant de l'île Saint-Barthélemy et allant parfaitement à la description, ou bien que je n'apprenne qu'Erichson a eu ce type à sa disposition, je les regarderai comme distinctes, et j'appellerai l'espèce d'Erichson *O. Klugii*, réservant à la mienne le nom d'*O. Soulouqui*.

AUCTORUM SPECIES INVISA :

(a). OMALODES ROTUNDATUS J. Le Conte, Phil., 1859, p. 311.

Rotundus, convexus, niger nitidus, fronte stria circulari integra medio paulo emarginata; pronoto lateribus impunctatis; elytris stria dorsali 1^a integra, 2^a postice abbreviata, 3^a medio interrupta, 4^a utrinque abbreviata, suturali basali parva brevi. — Long. 7 mill.

Arrondi, convexe, noir, très luisant; front impressionné avec une strie circulaire entière, un peu échancrée au milieu. Pronotum à strie entière, à côtés imponctués. Élytres avec les épaules saillantes, strie humérale à peine apparente, subhumérale raccourcie au milieu, 1^{re} dorsale presque entière, 2^e raccourcie par derrière, 3^e interrompue au milieu, 4^e raccourcie aux deux bouts et placée au point d'interruption de la 3^e, suturale fine, courte, basale. Bord infléchi, prosternum et mésosternum imponctués, le 1^{er} unistrié. Couvert d'une ponctuation écartée sur le propygidium, serrée sur le pygidium. Jambes antérieures 4-dentées.

Mexico.

ESPÈCES NOUVELLES DU GENRE STERNOTOMIS.

Par M. le docteur CH. COQUEREL.

(Séance du 13 mars 1861.)

1. STERNOTOMIS WESTWOODII Coquerel.

Recouvert d'une pubescence glauque d'un vert grisâtre, avec des taches et des bandes d'un jaune ferrugineux. — Long. 25 mill. — Pl. 5, fig. 1.

Tête d'un gris-bleuâtre plus foncé que le reste du corps; une bande jaunâtre très étroite bordant les yeux en dessus, une médiane plus large au devant de la tête, une troisième sur les côtés. *Prothorax* divisé en trois parties comme dans les autres espèces du même genre, les sillons très profonds. Trois bandes transversales d'un jaune ferrugineux; la médiane plus foncée et occupant une légère excavation creusée dans cette partie du corselet; l'antérieure plus étroite, suivant le bord antérieur, bordée sur les côtés par un sillon; la postérieure occupant le milieu de la partie correspondante du prothorax. *Élytres* larges à la base, à angles latéraux proéminents, tronqués et garnis de petits tubercules (3 ou 4). Des points enfoncés, peu serrés, plus gros vers la base, occupant presque les deux tiers de leur surface. Deux lignes élevées sur chaque élytre, l'interne saillante, plus prolongée que l'externe. Bandes et taches disposées de la manière suivante, de haut en bas: une première garnissant le bord antérieur, quelquefois interrompue de chaque côté de l'écusson; une tache humérale; une seconde bande qui n'atteint pas le bord externe; une troisième plus large, angulaire, partant de ce bord et ne dépassant pas la côte saillante interne; une tache placée sur la suture et dépassant un peu la côte saillante interne; une quatrième bande, disposée comme la troisième, mais plus oblique; une tache suturale ne dépassant pas la côte; une cinquième bande moins longue et plus large que la précédente, ne touchant pas le bord externe; une tache terminale en forme de V. *Dessous du corps* taché de ferrugineux; les segments abdominaux offrant une partie médiane triangulaire, brillante et dépourvue de pubescence, bordés inférieurement de fauve sur les côtés, une tache de la même couleur de chaque côté du pygidium. *Antennes* d'un noir-bleuâtre, recouvert surtout en dessous d'une pubescence grise. *Pattes* d'un gris bleuâtre, avec une tache rousse sur les cuisses.

J'ai pris cette espèce intéressante dans l'île de Zanzibar, sur un Jacquier (*Artocarpus integrifolia*).

Je me fais un plaisir de la dédier à M. Westwood, qui a donné le premier une monographie du genre *Sternotomis* (Arc. Entomol. 1845, t. II, pages 69, 78, 84, 85, 86).

C'est avec le *S. Bohemani* de Port-Natal que cette espèce offre le plus d'analogie; mais le premier en diffère par sa taille plus petite et plus élancée et par la coloration qui n'est pas la même: les taches sont d'un roux très foncé, bordées de jaune et disposées sur un fond d'un bleu grisâtre.

2. *S. THOMSONII* Buquet.

Après avoir signalé un *Sternotomis* de Zanzibar, il est intéressant de rappeler que ce genre si curieusement africain, est représenté aussi à Madagascar. M. Buquet a désigné sous le nom de *Thomsonii*, une espèce provenant de cette grande île Malgache.

J'ai pris à Mayotte les deux sexes de cette magnifique espèce.

3. *S. DUBOCAGII* Coquerel.

D'un noir brillant, taches et bandes d'un vert bleuâtre. — Long. 26 mill. — Pl. 5, fig. 2.

Tête lisse et brillante en dessus, finement rugueuse sous les yeux, bandes vertes sinuées comme dans les espèces voisines (*S. pulchra*). Il en est de même pour celle du *prothorax*, mais celui-ci est remarquable par les rugosités transversales qu'on remarque sur sa face supérieure. *Élytres* larges à l'extrémité, peu atténuées en arrière, couvertes de points enfoncés, gros et très serrés à la base, plus petits vers la partie postérieure, à peine visibles tout à fait à l'extrémité. Bandes et taches disposées de la manière suivante: une première bande humérale complète, une tache humérale, une seconde bande interne n'atteignant pas le bord externe, une troisième plus large, partant du bord externe et ne touchant pas la suture; sur le reste de la surface de l'élytre trois taches suturales, une terminale bornant l'extrémité; au dessus de cette dernière une tache oblique; entre celle-ci et la troisième bande supérieure une bande incomplète (quelquefois divisée en deux) partant du bord externe et n'arrivant pas à la suture; au dessus une tache occupant le milieu de l'espace qui sépare la suture du bord externe, et près de ce bord une tache plus élevée et plus grande que la précédente. *Antennes* noires recouvertes d'une pubescence d'un gris-bleuâtre. *Pattes* de la même couleur bordées de vert-bleuâtre en

dessous. *Dessous du corps* d'un noir brillant très lisse. *Thorax* et anneaux de l'abdomen bordés de vert-bleuâtre à reflets argentés.

Je dédie cette belle espèce, qui provient d'Angola, à M. Barboza du Bocage, auquel nous sommes redevables d'un grand nombre d'espèces intéressantes.

Voisin du *S. pulchra* Drury, mais s'en distingue facilement. Il est beaucoup plus grand et plus épais, le prothorax est plus large transversalement, avec les angles latéraux moins saillants. Les élytres sont plus fortement ponctuées et la disposition des bandes et des taches est différente. Chez le *Dubocagii* elles sont plus étroites et d'un vert argenté, au lieu d'un vert sombre, comme dans le *pulchra*.

4. S. VASCO Coquerel.

Entièrement d'un brun-ferrugineux foncé, avec des bandes noires, la partie inférieure des angles du prothorax, les côtés de la troisième partie de ce dernier, la suture des élytres et les pattes d'un vert grisâtre. — Long. 21 mill. — Pl. 5, fig. 3.

Tête largement bordée de noir à son insertion thoracique, yeux légèrement bordés de noir en dessus, une bande de la même couleur sur les côtés au dessous des yeux; entre ceux-ci une bande médiane très étroite et une beaucoup plus large de chaque côté. Premier sillon du *prothorax* bordé de noir, une ligne de la même couleur suivant le rebord élevé de la seconde partie et le bord inférieur de la troisième. *Élytres* offrant quelques points enfoncés noirs très espacés vers les angles huméraux, ceux-ci tronqués et bituberculeux. Sur chaque élytre quatre bandes étroites, obliques, peu régulières, partant du bord externe, viennent atteindre la suture, la seconde en ce point donne naissance à une petite tache suturale carrée, la troisième et la quatrième se réunissent sur une ligne saillante, bien marquée en ce point, et qui est située un peu en dehors de la suture, deux petites taches suturales, la suture et la ligne élevée, celle-ci se prolonge un peu au delà et se termine avant l'extrémité par une petite tache oblique, en dehors de laquelle se trouve une petite ligne parallèle au bord externe des élytres. *Dessous du corps* entièrement ferrugineux, avec quelques taches noirâtres. *Segments abdominaux* ferrugineux, bordés de noir à leur bord supérieur et marqués au milieu d'un espace noir, triangulaire, lisse et brillant, au-dessous de cet espace et sur les côtés des anneaux une petite tache d'un gris-verdâtre.

Provient d'Angola.

5. S. GAMA Coquerel.

D'un jaune-ferrugineux clair, avec des bandes d'un gris-bleuâtre. — Long. 20 mill. — Pl. 5, fig. 4.

Tête bordée de noir-grisâtre en arrière, une bande de la même couleur de chaque côté entre les yeux, une autre plus courte et plus large au dessous de ces derniers. *Prothorax* bordé de noir en avant, une bande rugueuse et brillante en forme d'arc sur la seconde partie, dont les angles sont peu proéminents; le sillon qui sépare la seconde partie de la troisième profond et noir; la troisième partie bordée en avant et en arrière de gris-bleuâtre. *Élytres* offrant des points enfoncés peu serrés, plus apparents sur les bandes grisâtres; de gros points saillants noirs et brillants aux angles huméraux. Bandes et taches des élytres offrant le même aspect général que dans l'espèce précédente, mais plus larges, côte saillante plus visible à partir du milieu de l'élytre, se réunissant par son extrémité inférieure à une grande tache située en dehors. Suture, bord externe et extrémité des élytres bordés de gris-noirâtre. *Dessous du corps* ferrugineux; le milieu des segments abdominaux et du pygidium d'un noir-grisâtre. *Antennes* grises; *pattes* de la même couleur, avec les cuisses marquées de fauve.

Provient d'Angola.



DESCRIPTION D'UN GENRE INÉDIT DE DEJEAN,

(*Centrocerum*)

DE LA TRIBU DES CÉRAMBYCIDES.

Par M. AUG. CHEVROLAT.

(Séance du 12 mars 1861.)

Ce genre fondé par l'éminent entomologiste français, dans la troisième édition de son catalogue, sur une femelle unique, dont la patrie est Buenos-Ayres, a été placé par lui entre les *Agalissus* Dalm. (*Aplutrus* Dj.) et les *Clytus*. Cet insecte, à mon avis, est proche des *Elophidions* Serv., il s'en distingue par les caractères généraux suivants :

Corps plus étroit, allongé, longitudinalement convexe. *Corselet* inerme, cylindrique. *Élytres* longues, arrondies au sommet et non épineuses. *Tête* arrondie, pas plus haute que large, peu convexe, abaissée sur le devant. *Palpes* beaucoup plus minces, subcylindriques, tronqués sur l'extrémité. *Lèvre* et *chaperon* transverses, étroits. *Antennes* hérissées de longs poils raides, plus denses sur le bord inférieur et au sommet des articles, le 3^e est longuement et le 4^e et le 5^e sont brièvement épineux. *Yeux* grands, latéraux, réniformes, profondément échancrés en avant sur le milieu, fortement comprimés en arrière. *Prosternum* étroit, cambré sur le devant, tronqué en arrière. *Métasternum* prolongé en pointe mousse, échancré en arrière, sillonné dans son milieu. *Pattes* inermes, assez rapprochées, surtout les antérieures, postérieures un plus allongées, revêtues d'une fine pubescence grise et de longs poils de même couleur; les *cuisse*s modérément et régulièrement renflées, les *jambes* droites, munies au sommet d'un petit ergot direct et les *tarses* à peu près d'égale longueur. Ces derniers ont le 1^{er} article assez grand et de la longueur du dernier, 2^e moitié plus court 3^e étroitement bilobé : tous sont couverts d'un poil incliné blond, en forme de brosse. *Hanches* antérieures oblongues et obliques. *Fossettes cotyloïdes* ovalaires.

Ce groupe ne renferme actuellement qu'une espèce.

1. *CENTROCERUM EXORNATUM*.

Elaphidion exornatum New. the Entomologist's, p. 14. — *Centrocerum festivum* Dej. Cat. 3^e éd., p. 355.

Crebre punctatum, brunneo-rubidum, pilis cinereis vestitum; antennis

pedibusque hispidis cinereo-ferrugineis; capite rugoso, rubido; prothorace albido-sericante, disco brunneo lineis, lineis tribus glabris; elytris rubris, ultra medium brunneis, maculis quatuor flavis; duabus anticis mediis transverse positis et duabus subapicalibus rotundatis; pectore rubido, abdomine brunneo disperse punctatis; hoc fasciis quatuor griseis. — Long. 13 mill., lat. 4 mill. — Patria, Buenos-Ayres.

2. ELAPHIDION ELEGANS.

Rubidum crebre punctatum præsertim in thorace et ad basin elytrorum, antennis (3 spinosis) et pedibus fulvo pilosis ferrugineis; prothorace rotundato, marginibus anticis posticisque recto, constricto et marginato, aureo limbatis, lineis dorsalibus duabus aureis, basi bifidis atque maculam brunneam oblongam includentibus; elytris ad apicem emarginato bispinosis, rubido brunneis maculis quatuor flavis, duabus transversis in medio, antice posticeque angulatis, obscure limbatis et duabus subapicalibus rotundatis, pallide flavis. — Long. 10-17 mill., lat. 3-5 mill. — Patria, Brasilia.

Rousse. *Tête* scabreuse, à ponctuation peu distincte, deux traits jaunes sur la saillie basale des antennes. *Antennes* ferrugineuses bordées en dessous d'un léger duvet blond, un peu plus longues que le corps chez le ♂ et le dépassant à peine chez la ♀; l'épine des 3^e, 4^e et 5^e articles d'égale longueur. *Prothorax* subcylindrique, brun, droit aux extrémités, rebordé, étranglé et entouré sur ces bords d'un duvet doré soyeux, deux lignes longitudinales arquées de même consistance, émettant chacune un rameau dirigé sur la base (de leur réunion apparaît au centre une tache brune oblongue); au-dessus, vers le milieu latéral, se voit un trait oblique, aussi doré, qui est presque lié à ces lignes, le fond des points qui sont grands et arrondis, est jaunâtre. *Écusson* doré. *Élytres* avec le tiers antérieur rouge, ornées vers le milieu d'une large bande jaune, nuancée d'obscur sur ses bords, anguleuse au milieu, en avant et en arrière sur la côte abrégée qui la traverse, sur chaque extrémité est une grande tache d'un jaune pâle, anguleuse en devant, en arrière et du côté de la suture, l'intervalle entre ces quatre signes est de couleur brune et son centre présente un grand disque commun roux; leur surface est couverte de poils blonds obliques, sommet extrême brun, échancré et biépineux. *Corps* à peine ponctué, brun. *Pattes* ferrugineuses.

Le ♂ m'a été offert par M. Chabrillac, et j'ai acquis la ♀ à Londres de M. Sam. Stevens. Ma collection renferme aussi un exemplaire de la province de Sainte-Catherine, dont les étuis sont d'un brun-pâle, uniforme.

Var. A. *E. puberulum*. *Élytres* d'un brun-clair, à ponctuation sur le

quart antérieur, plus forte, plus serrée, arrondie et disposée en séries, les deux taches antérieures médianes carrées sur la moitié externe, un angle en dessus sur la marge, avec un trait direct vers la suture, les deux taches apicales ovalaires nuancées d'obscur sur leur contour; poil de la surface plus fin, plus allongé et mou; sommet échancré, biépineux: l'épine externe plus longue.

Var. B. *E. hirsutum*. Para. D'un roux noirâtre. Élytres couvertes de poils blonds, plus raides et nombreux. La bande jaune élargie sur le côté, à angle plus avancé et prolongé en avant, bidentée en dessous, un filet mince s'en détache dans la direction de la suture, la tache apicale est ovale, l'épine externe est longue et le sommet est nettement tronqué jusqu'à l'angle sutural.

Var. C. *E. jocosum* (*Mallocera jocosum* Dej. in Museo). Court, large, aplati, d'un brun châtain-clair; élytres avec les deux premières taches larges, entières, en forme de bande jaune qui est un tant soit peu amincie du côté de la suture, les deux taches postérieures appuyées à la marge et avoisinant la suture, chacune d'elles forme en dessus un angle obtus et deux angles minces se dirigent en dessous sur son bord inférieur, la ponctuation est forte, serrée, presque arrondie et disposée en séries longitudinales sur le tiers antérieur, cette ponctuation est un peu plus espacée et moyenne sur la bande jaune, elle est fine au delà; le poil de la superficie est court, fin et fauve; chaque extrémité est échancrée et bidentée, avec la dent externe un peu plus longue.

Cet exemplaire, noté dans la collection Dejean, comme lui ayant été adressé par M. M.-C. Sommer, est originaire du Brésil.



DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE NÉVROPTÈRE

DE LA TRIBU DES HÉMÉROBIENS.

Par M. le Dr DOUMERC.

(Séance du 22 Mai 1861.)

Il est bien rare de voir dans la tribu des Hémérobiens la couleur noire dominer en quelque partie sur le reste du corps de ces Névroptères, qui sont généralement d'un jaune ou d'un vert plus ou moins tranché. Latreille a divisé le genre *Hemerobius* de Linné en deux, sous les noms d'*Hémérobe* et d'*Osmyte* dans son *Genera* de 1809; Burmeister, en 1859, a admis en plus dans son *Handbuch* les genres *Hemcrobis*, *Chrysopa*, *Drepanopteryx*, *Nymphes*, *Polystæchotes* et *Sisyra* (Leach.).

Toutes les espèces qui composent le genre *Chrysopa* ont, comme l'indique l'étymologie de ce nom, les yeux d'un jaune doré brillant, du moins pendant la vie de l'insecte, et quoique cette couleur métallique disparaisse par la mort, les yeux n'en restent pas moins de couleur fauve plus ou moins terne, mais jamais d'un noir charbonné. Les antennes et les parties de la bouche, chez toutes les espèces européennes de ce genre, décrites, ou que j'ai examinées, sont de couleur uniforme, jaune ou verte, correspondant à celle des ailes et des pattes dans les deux sexes.

L'espèce que je nomme *Chrysopa parvula* (♀), et que je crois nouvelle, pourrait peut-être recevoir par les néologistes la dénomination générique de *Melanops*, par opposition à celle de *Chrysops*, si ses mœurs, inconnues pour le moment, se trouvaient ultérieurement différentes des autres Hémérobiens. Elle a 3 lignes 1/2 de longueur; sa couleur est d'un jaune citron clair uniforme, mais ce qui la caractérise particulièrement à la première vue, c'est la grosseur de ses yeux globuleux, noirs pendant la vie et après la mort; la longueur approximative de ses antennes noires, à articles moniliformes moins allongés que chez les autres espèces, et enfin par deux taches rondes et noires placées de chaque côté sur le corselet, près de la tête. Je n'en connais pas le mâle.

J'ai pris cette jolie espèce le 8 mai 1861 sur les feuilles humides des aulnes qui bordent la berge près du pont Royal.

J'aurais volontiers nommé cette espèce *nigricornis* si Burmeister n'avait déjà employé ce nom spécifique pour une espèce américaine de ce genre.



DESCRIPTION DE COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

PROPRES A LA FAUNE FRANÇAISE.

Par M. le baron GAUTIER DES COTTES.

(Séances des 8 Mai et 22 Juin 1861.)

1. AMBLYSTOMUS Erichson (*Hispatis* Rambur) RAYMONDI Gautier des Cottés.

Parallelus, nigro-æneus; prothorace cordiforme; antennis pedibusque piccis; scutello triangulato; elytris glabris. — Long. 2 mill.

Parallèle, un peu élargi en arrière; prothorax cordiforme, rebordé sur les côtés, angles postérieurs obtus mais bien marqués. L'écusson est en triangle, s'avancant au milieu des deux lignes suturales qui sont un peu élevées. Les élytres sont glabres, sans vestiges de stries; les antennes et les pieds sont couleur de poix; les cuisses noires.

Diffère essentiellement du *metallescens* Dej. Sp. et de la var. *niger* Heer. par sa petite taille, ses élytres sans stries et surtout par le prothorax cordiforme, au lieu d'être transversal comme dans tous ses congénères.

Récolté par M. Raymond, à Saint-Raphaël (Var).

2. CRYPTOCEPHALUS RAPHAELENSIS Gautier des Cottés.

Obscure flavidus, nitidus; prothorace nitidissimo, impunctato; elytris punctato-striatis. — Long. 2 1/2 mill.

D'un jaunâtre obscur, surtout sur le corselet qui est très brillant et lisse; les élytres sont ponctuées, striées, la ponctuation en est forte; l'écusson est très développé, formant un triangle équilatéral.

Au premier abord, j'avais confondu cet insecte avec le *Cryptocephalus maculicollis*, publié et décrit par M. Rey, dans le 9^e cahier de ses Opuscules, mais après examen, j'ai acquis la certitude qu'il forme une espèce bien distincte par les caractères suivants: 1^o par la taille constamment plus petite; 2^o par la couleur des élytres bien plus foncée; 3^o surtout par le prothorax qui est entièrement d'un jaune de poix très brillant, tandis que dans le *C. maculicollis* de M. Rey, il n'y a que le devant du corselet qui présente une bande de cette couleur et l'autre moitié, qui forme l'arrière, est toujours d'une couleur semblable à celle des élytres.

M. Raymond m'a donné des renseignements sur la manière de vivre de

l'une et l'autre espèce. Le *Cryptocephalus maculicollis* Rey se prend sur les Cistes; tandis que le *C. Raphaëlcensis* Mihi vit sur le *Quercus suber* (chêne-liège). C'est à l'entomologiste que je viens de nommer que l'on doit la découverte de ce joli insecte. J'ajouterai cependant, que M. Chevrolat croit avoir, dans sa collection, le même Cryptocéphale qui lui aurait été procuré par Dahl, mais qui se trouverait inédit.

3. CRYPTOCEPHALUS ABIETINUS Gautier des Cottés.

C. fasciati affinis; niger, flavo maculatus nitidus; scutello flavo; capite leviter punctulato; prothorace nitido subtiliter punctato; elytris rugosis, irregulariter punctato-striatis. — Long. 6 mill.

Voisin du *Cryptocephalus fasciatus* H.-Schæffer.

Il en diffère cependant par la taille plus grande; par la ponctuation du corselet plus éparse et plus légère, par celle des élytres plus rugueuse; puis enfin par la disposition des taches. Dans le *C. fasciatus*, la maculation rouge des élytres forme deux larges bandes transversales, dont une au milieu et l'autre à l'extrémité; tandis que dans le *C. abietinus*, la même maculation se résume à trois taches, deux sur le milieu de chaque élytre et une à son extrémité.

Cet insecte a été trouvé, par M. le comte de Manuel, sur des *Abies excelsa* dans les montagnes des Alpes savoisiennes. Il avait été confondu jusqu'à présent, avec le *Cryptocephalus fasciatus* Herrich-Schæffer, mais les observations judicieuses de M. de Manuel me prouvent plus que jamais qu'il est bien distinct de ses congénères. En effet, le *Cryptocephalus fasciatus* vit sur le coudrier, le lierre, etc., et son habitat ne dépasse pas les coteaux, tandis que mon *Cryptocephalus abietinus* se trouve exclusivement sur l'*Abies excelsa*, et son habitat ne commence qu'à la région des conifères, ce qui prouve qu'il préfère, par conséquent, les hautes régions alpines.

DESCRIPTION

DE

SIX ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES D'EUROPE

DONT DEUX APPARTENANT A DEUX GENRES NOUVEAUX ET AVEUGLES.

Par M. le Dr AUBÉ.

(Séances des 21 Avril et 23 Mai 1861.)

RAYMONDIA (N. G.).

Corps légèrement allongé et convexe, très probablement aptère. *Tête* n'offrant aucune trace d'yeux. *Bec* allongé, légèrement arqué et un peu épais; *scrobe* commençant près de l'extrémité antérieure et occupant presque tout le côté du bec. *Antennes* un peu moins longues que la tête et le corselet réunis; *scape* à peu près de la longueur du bec; *funicule* de six articles presque égaux entre eux; *massue* assez forte et ovoïde. *Corselet* non canaliculé en dessous pour recevoir la tête. *Élytres* ovalaires, un peu allongées. *Tibias* dilatés angulairement en dehors. *Tarses* de quatre articles, ongles simples.

Ce genre appartient à la grande famille des Curculionides et a le faciès des *Cotaster*, mais il en diffère par le funicule, qui n'a que six articles et par l'absence d'yeux apparents. En outre, la forme de ses jambes dénote des habitudes de fouisseur. Je crois cependant qu'il doit être classé à côté des *Cotaster*, dans le groupe des Eriirhinides.

1. RAYMONDIA FOSSOR. — Long. 2 mill. — Pl. 5, fig. 7.

D'un testacé un peu rougeâtre, brillant. *Tête* assez petite, assez brillante, offrant quelques rares points enfoncés sur le front; le *bec* pas tout à fait aussi long que le corselet, marqué de points enfoncés assez forts, disposés en lignes irrégulières, avec une petite carène lisse en dessus. *Corselet* ovoïde, plus étroit en avant et en arrière, la partie la plus large est en avant un peu au delà du milieu; il est couvert de points très gros, très fortement enfoncés, avec une ligne saillante, lisse sur le milieu du disque, laquelle est légèrement abrégée en avant et en arrière. *Écusson* invisible. *Élytres* ovalaires, un peu allongées, couvertes de stries de très gros points enfoncés, d'autant plus forts qu'ils avoisinent davantage la

suture et la base, et s'atténuant, presque jusqu'à disparaître, sur les côtés et en arrière. L'*abdomen* offre en dessous une fossette assez large et assez profonde (an ♂?). *Pattes* assez fortes; les jambes dilatées triangulairement en dehors et légèrement ciliées. Il est couvert de petits poils fins et rares.

Trouvé à Saint-Raphaël, par M. Raymond, dont les recherches intelligentes ont doté l'entomologie de tant d'espèces inédites, et auquel je dois la communication du seul exemplaire de cet insecte qu'il ait pris jusqu'à ce jour, et le sacrifice de trois des autres Coléoptères, dont je donne encore ici la description.

C'est sous une pierre profondément enfoncée en terre que cet insecte a été découvert.

LYREUS (N. G.) (1).

Corps déprimé, très probablement aptère. *Tête* assez petite, aplatie en dessus et sans yeux apparents. *Antennes* de 10 articles, les 2 premiers un peu plus forts que les suivants, les 3-7 à peu près égaux entre eux, le 8^e un peu plus large que le précédent, les deux derniers formant une massue arrondie; elles sont insérées latéralement sous un très petit tubercule. Dernier article des *palpes* ovalaire, allongé. Le *corselet* grand, presque carré. *Écusson* très petit, transversal. *Élytres* une fois et demie seulement de la longueur du corselet. *Pattes* n'offrant rien de remarquable; *tarses* de quatre articles, les trois premiers presque égaux entre eux, le dernier aussi long que les précédents réunis et armé de deux crochets simples.

Il tient le milieu entre les genres *Langelandia* et *Anommatus*, il diffère du premier par le nombre des articles des antennes, qui est de dix ou onze, et du second par la massue qui est très viblement biarticulée, tandis qu'elle ne se compose que d'un seul article apparent dans ce dernier. Sa forme générale le rapproche davantage de l'*Anommatus*.

2. LYREUS SUBTERRANEUS. — Long. 2 mill.

Entièrement d'un brun un peu clair et à peine brillant. *Tête* granuleuse. *Massue* des antennes testacée. *Corselet* presque carré, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, entièrement couvert de tubercules très serrés et aplatis; les bords latéraux sont un peu déprimés et légèrement crénelés; les angles antérieurs très légèrement aigus, les postérieurs obtus. *Écusson* très petit et transversal. *Élytres* une fois et demie aussi longues que le corselet, entièrement couvertes de lignes serrées de gros points enfoncés,

(1) Nom sans aucune signification.

imprimés d'arrière en avant, ce qui leur donne l'aspect d'une espèce de râpe.

Ce singulier insecte, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire, a été pris aux environs de Saint-Raphaël, sous une pierre profondément enfoncée en terre.

3. ANILLUS HYPOGÆUS. — Long. 2 1/2 mill.

Entièrement testacé, couvert d'une pubescence fine et rare. *Corps* allongé, déprimé. *Tête* assez forte, avec deux impressions frontales assez profondes. *Corselet* aussi large que long, légèrement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs presque droits, une ligne longitudinale sur le disque, une impression transversale en avant, peu distincte, une autre en arrière beaucoup plus sensible, une petite fossette longitudinale assez bien sentie entre l'angle externe postérieur et la ligne médiane; la base coupée presque carrément. *Élytres* allongées, presque parallèles, assez brusquement arrondies en arrière, déprimées et couvertes de stries très finement ponctuées, sensibles surtout à la base et le long de la suture. *Pattes* testacées.

Cet *Anillus*, très voisin du *cacus*, s'en distingue par sa forme générale plus déprimée, son corselet plus large, moins sensiblement rétréci en arrière, mais surtout par ses élytres plus aplaties, couvertes de stries très serrées et finement ponctuées, qui les font paraître un peu rugueuses et moins brillantes.

Comme ses congénères les *A. cacus* et *glaber*, c'est sous les pierres profondément enterrées (quelquefois de 50 centimètres) qu'il faut le chercher, surtout à la suite de la pluie. C'est dans ces conditions qu'il a été rencontré à Saint-Raphaël, par M. Raymond, notre collègue.

4. SCYDMOENUS MYRMECOPHILUS. — Long. 3/4 mill.

Allongé, d'un testacé rougeâtre, très brillant, avec les pattes et les antennes testacées pâles. *Tête* petite et lisse; *yeux* noirs et assez saillants. *Antennes* avec les trois derniers articles formant un peu la massue. *Corselet* cordiforme, très allongé, une fois et demie aussi long que large, rétréci en avant et en arrière, offrant son plus grand diamètre transversal à son quart antérieur; la base très légèrement arrondie; le disque marqué tout à fait en arrière d'une petite dépression transversale à peine sentie, et d'un petit point enfoncé de chaque côté près du bord externe. *Élytres* à peine plus larges à la base que le corselet, assez régulièrement elliptiques, offrant de chaque côté de l'écusson une dépression profonde rembrunie et faisant saillir l'écusson et les épaules. *Pattes* testacées pâles,

avec les cuisses à peine renflées en massue. Il est tout couvert de petits poils assez longs, très fins et peu serrés.

L'espèce avec laquelle il offre le plus de ressemblance, pour la forme générale, est le *styriacus* Schaum, mais il s'en distingue essentiellement par sa couleur, par le nombre des articles de la massue des antennes et par la forme plus allongée du corselet dont le plus grand diamètre transversal est plus en avant et dont les petites impressions punctiformes sont plus petites et placées plus en dehors.

Trouvé à Saint-Raphaël par M. Raymond, qui l'a capturé assez profondément en terre et toujours en société avec une très petite fourmi.

5. HOLOPARAMECUS BERTOUTI. — Long. 1 mill.

Corps très allongé, assez convexe, d'un testacé rougeâtre et luisant. *Tête* assez forte, engagée dans le corselet jusqu'aux yeux qui sont noirs et petits; elle est entièrement couverte de très petits points enfoncés assez rares. *Antennes* testacées, de dix articles seulement, avec la massue uniaarticulée (1). *Corselet* cordiforme, fortement rétréci en arrière; la partie la plus large correspondant au quart antérieur environ; le sommet et la base coupés presque carrément; les angles antérieurs un peu obtus, les postérieurs droits; convexe en dessus, marqué dans son milieu d'un petit sillon longitudinal un peu abrégé en avant et en arrière, marqué à sa base d'une large impression, offrant de chaque côté un appendice assez grand, triangulaire, à sommet antérieur avancé jusqu'au tiers environ, et au fond de laquelle, tout à fait près de la base et au milieu, existent deux petits tubercules arrondis, saillants et se touchant entre eux; il est tout couvert de points enfoncés analogues à ceux de la tête. *Écusson* demi-circulaire et lisse. *Élytres* assez régulièrement elliptiques, très allongées, plus de quatre fois aussi longues que le corselet, aussi larges que lui à leur point de jonction, assez régulièrement élargies jusqu'environ leur milieu, aussi régulièrement rétrécies en arrière, pour se terminer en s'arrondissant; elles sont entièrement couvertes de points enfoncés peu serrés, mais plus forts que ceux de la tête et du corselet; aucune trace de strie suturale. *Pattes* testacées.

Cet insecte a été découvert par MM. Martin et de Baran, qui l'ont pris ensemble sur le bord de la mer, aux environs de Toulon, dans des fissures de rochers où le vent avait accumulé quelques débris de fucus. Je l'ai

(1) Cette disposition des antennes pourrait peut-être inviter à faire de cet insecte le type d'un nouveau genre, mais je n'ai pas osé prendre ce parti dans une coupe générique très naturelle du reste, mais où le nombre des articles des antennes est quelquefois de neuf, de dix ou de onze.

dédié à M. Bertout, capitaine d'artillerie, dont le zèle entomologique n'est arrêté par aucun obstacle.

6. PTILIUM FILIFORME. — Long. 1/3 mill.

Allongé, linéaire, parallèle, d'un noir de poix légèrement brillant et tout couvert d'une pubescence grise, très fine et très serrée. *Tête* assez forte, plus étroite que le corselet, couverte de petits points très serrés; les *yeux* très saillants; la *bouche* testacée; les *antennes* plus longues que la tête et le corselet réunis, d'un testacé très clair. *Corselet* transversal, une fois et demie plus large que long, arrondi sur les côtés, plus large en avant qu'en arrière; les angles antérieurs assez abaissés, très obtus, les postérieurs et la base très largement arrondis; il est tout couvert de petits points enfoncés un peu plus forts que ceux de la tête et offre, tout à fait en arrière, une légère dépression transversale, et en avant un sillon longitudinal et médian à peine senti. *Élytres* plus étroites que le corselet, près de trois fois aussi longues que ce dernier, avec les épaules légèrement arrondies, les côtés parallèles presque dans toute leur étendue; l'extrémité un peu testacée, arrondie et offrant à la suture un angle rentrant peu sensible; la suture est légèrement relevée en carène dans sa moitié postérieure; elles sont couvertes de points très serrés, mais un peu plus fins que ceux de la tête et du corselet. *Pattes* testacées; les cuisses, et surtout les postérieures, d'un brun de poix un peu clair.

Ce *Ptilium* se distingue de ses congénères par sa forme linéaire et la longueur relative de ses élytres, dont les côtés sont presque droits.

Trouvé à Saint-Raphaël, par M. Raymond, qui l'a pris au bord de la mer, sous des fucus et en compagnie du *Trichopteryx fucicola*.



NOTE SUR LES ANTENNES DU *SPILOPHORA TRIMACULATA*

Par M. le Dr A. CHEREAU.

(Séance du 12 Juin 1861.)

Je possède dans ma collection deux individus des *Spilophora trimaculata* Boheman, *Imalidium trimaculatum* Fabricius. Dans le rangement que je viens de faire de mes Cassidaires, j'ai été surpris de trouver dans un de ces deux *Spilophora trimaculata* les antennes conformées comme celles du second, quant au nombre et à la longueur de chacun des articles, mais en différant essentiellement par la disposition très fortement pectinée des 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e articles (Voy. pl. 5, fig. 8, ♂ et ♀). Je supposai de suite que ce caractère distinguait le mâle, et comme ce fait n'était indiqué dans aucun ouvrage, pas même dans celui du professeur Boheman, je communiquai au savant entomologiste suédois mon observation. Je donne en note (1) la réponse que j'en ai reçue, réponse qui justifiera l'hospitalité que la Société entomologique de France veut bien accorder à ma communication dans les pages de ses Annales.

(1) « Monsieur, j'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre du 27 avril, ainsi que le dessin, que vous avez eu l'obligeance de me communiquer, du *Spilophora trimaculata*. Quoique j'aie examiné au moins trente individus de ce genre, je n'ai jamais été assez heureux pour trouver un exemplaire avec des antennes fortement pectinées, fait qui est bien curieux parmi les Cassides, car toutes les espèces ont ces organes simples. Malheureusement le Supplément de ma Monographie sur le genre *Spilophora* étant déjà imprimé, je ne peux employer votre éclaircissement extrêmement intéressant. Sans doute l'individu avec les antennes pectinées est un mâle. Vous rendriez un service à la science en publiant votre observation dans les Annales de la Société entomologique.

» Stockholm, le 27 mai 1861.

» CH. BOHEMAN. »



COLÉOPTÈRES NOUVEAUX RECUEILLIS EN CORSE

Par M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE,

et

DÉCRITS par M. L. REICHE.

(Séance du 27 Février 1861.)

1. *HARPALUS OVALIS* Reiche. — Longit. 11 1/2 - 12 1/2 mill. (5-5 1/2 lin.)
Latit. 5 1/4 - 6 mill. (2 1/3 - 2 1/2 lin.).

Ovalis, subdepressus, nigro-piceus; antennis ferrugineis; pedibus dilutioribus; nitidulus. Caput subrotundatum, levigato-politum; epistomo late-arcuatim truncato; labro levigato, rufo marginato; antennis ferrugineis, his articulis 2-5 subfusciscentibus; oculis prominulis. Thorax transversus, capite vix duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice parum angustatus; angulis obtusis, rotundatis; medium versùs latior, postice haud angustatus; angulis rectis; parum convexus anguste marginatus, medio canaliculo sat profundo, antice posticeque abbreviato, instructus, basi medio leviter striatus, utrinque subimpressus; impressionibus vage punctulatis; punctis nonnullis angulos versùs minutissimis impressis. Elytra thoracis basi vix latiora, medium versùs ampliora, apice paulo angustata, sinuata, conjunctim rotundata, laevi-striata; interstitiis basi vix, apice valde convexas; in interstitio tertio, infra medium, striam secundam versùs puncto impresso; interstitio octavo apice punctato, nono toto punctato. Subtus prothorace mesothoraceque vage punctulatis, metathorace grosse punctato; abdomine levigato, segmentis basi punctulatis, tertio basi medio transversim rugato; pedibus validis; femoribus parum incrassatis; tibiis tarsisque valde spinosulis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce se distingue facilement de toutes ses congénères, par sa forme ovale et déprimée, qui la fait ressembler à un *Amara*. Cette forme la sépare surtout du *H. melancholicus*, auquel elle tient par la couleur et la ponctuation, mais qui est beaucoup plus petit et surtout moins large. On retrouve cet insecte en Sicile et à Rome, M. Bellier l'a trouvé dans les marais de Saint-Florent, en août.

2. *HARPALUS BELLIERI* Reiche. — *H. consentaneus* var. Dej. — *H. Sardus* Dahl. — Longit. 9 mill. (4 lin.) Latit. 4 mill. (1 2/3 lin.)

Oblongus, parum depressus, ater, nitidus; antennarum articulo primo

testaceo, reliquis ferrugineis fuscescentibus; palpis ferrugineis apice testaceis; tarsi ferrugineis. Caput subrotundatum, lævigatum; oculis magnis sat prominentibus. Thorax transversus, capite ferè duplo latior, latitudine dimidio brevior, antè medium amplior, antice ferè recte truncatus; angulis rotundatis; postice paulo angustatus, recte secatus, angulis obtusis; disco undiquè marginato, medio convexo, postice depresso ad angulis vix reflexo, medio obsolete canaliculato, canaliculo antice abbreviato, utrinque lineola basali, subperpendiculari impresso, lineolæ fundo vix rugoso; lateribus rotundatis, postice haud reflexis. Scutellum parvum, triangulare, lævigatum. Elytra thorace latiora; lateribus parallelis; apice conjunctim rotundata et singulo sinuata, lævistriata; interstitiis basi vix, apice valde convexis, in interstitio tertio, ad tertiam partem inferiorem, puncto impresso, septimo apice uni vel bipunctato, nono toto punctato. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, très voisine des *H. decipiens* et *sulphuripes*, se distingue du premier par sa forme moins convexe, par son corselet déprimé en arrière, surtout aux angles et par les points de l'extrémité du septième intervalle beaucoup moins nombreux, et qui manquent même quelquefois, elle s'éloigne du *sulphuripes* par sa couleur constamment noire, par sa forme plus élargie, par sa taille plus grande, par son corselet beaucoup moins rétréci postérieurement et dont les impressions ne sont pas ponctuées. Elle paraît être assez commune en Corse et se retrouver en Sardaigne; Dejean l'avait reçue de ce dernier pays, sous le nom de *Sardeus Dahl* (inédit), et l'avait confondu avec le *consentaneus*, qui en est très distinct. C'est sous les détritns, au bord de la mer, près d'Ajaccio, que M. Bellier a rencontré cet insecte, en avril.

3. AGABUS CEPHALOTES Reiche. — Longit. 10 mill. (4 1/2 lin.) Latit. 4 3/4 mill. (2 1/6 lin.)

Oblongus, depressus, picco niger, nitidissimus. Caput latum, transversum, lævigatum, politum, antè oculos utrinque foveolatum; oculorum orbitis demersis; epistomo rectè truncato, vertice rubro obscure bimaculato; labro rufescente late emarginato; palpis antennisque fulvis. Thorax capite paulo latior, latitudine dimidio brevior, lateribus parum rotundatus, antice posticque vix angustatus, apice late emarginatus; angulis prominulis acutiusculis; basi rectè truncatus; angulis obtusiusculis; disco lævigato, polito, medio breviter subcanaliculato, a latere marginato, stria marginali grosse punctata, basi utrinque biimpresso. Scutellum transversum, triangulariter rotundatum, lævigatum. Elytra thoracis basi parum latiora, ponè medium parum ampliora, apice conjunctim rotundata et subproducta; disco lævigato, polito, seriebus tribus punctis impressis instructo, non nul-

lisque apicem versus irregularibus. Subtus undique levigatus, politus; pedibus fusco-rufis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce remarquable a un peu le port et l'aspect du ♂ de l'*A. Solieri* qui, lui aussi, ce qu'on eût dû dire, a la tête proportionnellement plus large que le *bipustulatus* auquel on l'a comparé, mais elle en diffère complètement par un développement beaucoup plus grand de cet organe, qui le fait ressembler à un *Scutopterus*; son corselet d'égale largeur en avant et en arrière, sa forme oblongue à côtés presque parallèles, la distinguent encore de toutes les autres espèces du genre; elle n'offre sur ses téguments aucune trace des stries qu'on remarque sur le *bipustulatus* et espèces voisines. M. Bellier a trouvé cet insecte dans les flaques d'eau douce, au fond du golfe d'Ajaccio.

4. ORECTOCHILUS BELLIERI Reiche. — Longit. 5 3/4 mill. (2 3/4 lin.)
Latit. 2 3/4 mill. (1 1/4 lin.)

Elongato ovalis, convexus, nigro-piceus, aevescens, nitidulus, punctulatus, ochro sericeus, densius ad latera; subtus ater, ore pectoreque rufis, epipleuris pedibus anoque pallide testaceis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce intéressante ressemble tellement à l'*O. villosus*, qu'il m'a paru superflu de la décrire plus amplement. Elle diffère, comme on le voit, de l'espèce fabricienne par sa taille un peu plus petite, par la couleur plus foncée des téguments supérieurs; les antennes sont également plus noires; le dessous du corps, qui dans le *villosus* est entièrement testacé, est ici d'un noir franc, brillant, avec les parties de la bouche et la poitrine rougeâtres; les pattes antérieures d'un testacé ferrugineux, les deux autres paires et la portion réfléchie des élytres et du corselet d'un testacé pâle; le troisième segment abdominal couleur de poix, avec sa marge testacée, les suivants entièrement testacés.

J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de dédier encore cette espèce au courageux explorateur de nos contrées méridionales, qui n'a reculé ni devant les fatigues et les dangers, ni devant les frais considérables qu'il a encourus dans ses recherches si fructueuses pour l'entomologie. C'est dans les eaux de la Gravona, aux environs d'Ajaccio, que M. Bellier a rencontré cette intéressante espèce en compagnie du *Gyrinus urinator*.

5. HYDROBIUS OVATUS Reiche. — Longit. 2 1/4 mill. (1 lin.) Latit. 1 1/4 mill. (5/8 lin.)

Ovalis, minus convexus, nigro-piceus. Caput latum, punctato granulatum; palpis antennisque basi testaceis. Thorax transversus, basi capite

dimidio latior, apice parum angustatus, late emarginatus; postice ferè rectè truncatus, a latere parum rotundatus; angulis omnibus rotundatis; disco crebre minutissime punctato; lateribus late testaceis. Scutellum triangulare, granulato punctatum. Elytra thoracis basi latitudine, medio paulo latiora, apice conjunctim rotundata, testaceo variegata, crebre punctulata; stria suturali antice abbreviata. Subtus tibiis tarsisque piceo testaceis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, la plus petite du genre, ressemble un peu par sa forme à l'*H. punctatostratus* Letzner, dont elle s'éloigne par sa taille et l'absence de stries; elle se distingue facilement des autres par son exigüité, sa forme plus ovale et sa convexité moindre.

6. **ELOPHORUS INSULARIS** Reiche. — Longit. 2 3/4 - 3 3/4 mill.
(1 1/3 - 1 2/3 lin.) Latit. 1 - 1 1/2 mill. (1/2 - 2/3 lin.)

Oblongus, æneus, metallico micans; mas minor, pedibus concoloribus, clytris basin versus transversim impressis; fœmina majora tibiis tarsisque testaceis, unguiculis nigrescentibus; clytris haud impressis. Thorax antice capite latior, clytrorum latitudine, postice angustatus; sculpturis depressis, minute punctatis. Elytra thoracis basi latiora, punctato-striata, striis apice profundioribus, margine apicali subtestaceo. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, voisine de l'*E. glacialis* Villa, en diffère par sa taille moindre, sa couleur plus métallique, les sculptures de son corselet moins saillantes, finement ponctuées, ses élytres non variées de taches pâles, à stries moins profondes et plus finement ponctuées et la différente coloration des pattes d'un sexe à l'autre. Dans les espèces de ce genre, dont les élytres sont transversalement impressionnées entre la base et le milieu, ce caractère paraît être propre au mâle.

Les flaques d'eau qui se forment sur les rochers à la fonte des neiges, sur les sommets élevés du *Monte-Doro*, recélaient les individus trouvés par M. Bellier.

7. **PHILONTHUS STENODERUS** Reiche. — Longit. 6 mill. (2 2/3 lin.) Latit. 1 1/2 mill. (2/3 lin.)

Phil. rufimani staturâ affinis. Niger, nitidus, capite thoraceque pernitidis. Caput suborbiculatum, thoracis latitudine, inter oculos utrinque punctis duobus medioque foveola parva et posterius ponè oculos punctis non nullis impressum; antennis capitis thoracisque longitudine, articulo tertio secundo longiore, 4-10 transversis, subquadratis, paulo brevioribus crassioribusque, ultimo ovato apice subacuminato. Thorax clytris dimidio

angustior, latitudine vix longior; lateribus rectis, parallelis; basi rotundatus, apice truncatus; angulis anticis deflexis, posticis subrotundatis; convexus, seriebus dorsalibus punctis quatuor; lateribus punctis sex vel septem præsertim antè dispersis. Scutellum nigrum, punctulatum, nigro tenuiter pubescens. Elytra thorace vix longiore, dense punctata, ænea, tenuiter griseo-pubescentia. Abdomen parcius punctatum, griseo pubescens. Pedes fusco testacei, anticis paulo dilutioribus, coxis intermediis approximatis, tibiis omnibus spinosulis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, très voisine du *P. rufimanus* Erichson, en diffère par sa taille plus petite, par son corselet encore plus étroit et plus convexe, à séries ponctuées de quatre points seulement, tandis que les côtés en ont, au contraire, sept disposés un peu en crosse, par ses élytres bronzées et par ses pattes toutes de couleur testacée-brunâtre.

8. *LATHROBIUM DECIPIENS* Reiche. — Longit. 5 1/2 mill. (2 1/2 lin.)
Latit. 1 mill. (1/2 lin.)

Colore statura et magnitudine Dolicaonis hæmorrhoi Erichs. *Atrum subcylindricum, nitidum; antennis, ore, elytris basi nigris, ano pedibusque rufo testaceis. Caput ovatum, punctis sparsis valde distantibus, ad angulos posteriores confertis, impressum; antennarum articulo tertio secundo paulo longiore. Thorax capite vix latior, quadrato-oblongum, latitudine quarta parte longior, parum convexus, basi parum rotundatus angulis obtusis; dorso punctorum seriebus duabus, sat regularibus, basi in sulcis magis impressis, e punctis 11 vel 12 compositis; lateribus punctis non nullis distantibus notatus. Scutellum læve. Elytra thorace paulo latiora, vix longiora, crebre subseriatim punctata. Abdomen subtiliter dense punctatum, densius cinereo pubescens, segmentis duobus ultimis rufis. Mas abdominis segmento inferiore quinto profunde ac anguste exciso, fœmina latet. — Hab. in Corsica.*

A la première vue, cette espèce peut être prise pour un *Dolicaon* et ressemble à s'y méprendre au *D. hæmorrhous* Erichson, mais l'examen de ses palpes et de ses tarses postérieurs ne permet pas de l'admettre ailleurs que dans le genre *Lathrobium*. Dans ce groupe, la ponctuation de son corselet le place auprès du *L. lusitanicum* Grav., dont il diffère par sa taille beaucoup plus petite, son corselet plus court, ses élytres noires à la base et les premiers segments de l'abdomen entièrement noirs.

9. *TROX CLATHRATUS* (Dej.) Reiche. — Longit. 8 1/2 - 10 mill.
(3 3/4 - 4 1/2 lin.) Latit. 5-6 1/2 mill. (2 1/3 - 2 5/6 lin.)

Oblongo-ovatus, ater, nitidulus, alatus. Tr. Cribro Génè affinis. *Caput*

crebre ac grosse punctatum, inæquale; epistomo triangulare subacuto; antennis piceis. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, a latere rotundatus, antice profunde emarginatus posticeque æqualiter parum angustatus; angulis obtusis; postice medio lobatus, margine squamose-ciliatus; disco inæquale, rude punctato, canaliculato, postice medio late foveolato, foveolisque lateralibus irregularis quatuor instructo, lateribus parum explanato. Scutellum semicirculare lævigatum, basi depressum. Elytra valde convexa, basi thoracis latitudine, indè ultra medium ampliora, ibidem thorace tertia parte latiora, ad apicem, attenuata, apice conjunctim rotundata, basi ad humeros dentata, irregulariter quadri costata; interstiliis abeolis subquadratis instructis. Subtus abdomine lævigato, pectus pedibusque crebre punctatis; tibiis anticis, extùs, projectura quadrata apice emarginata, armatis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, qui n'est pas rare dans les collections, ne diffère du *Trox cribrum* Génè (*Ins. Sardiniaë* 1-26), que par la sculpture de ses élytres qui offre des cellules presque carrées, au lieu des points enfoncés, arrondis du *T. cribrum*, ce caractère est tellement marqué dans tous les individus que j'ai vus en grand nombre qu'il n'y a aucun doute sur la distinction spécifique.

Rencontré par M. Bellier, en grand nombre, dans le cadavre d'un milan à queue fourchue, près d'Ajaccio.

10. ANTHAXIA CORSICA Reiche. Longit. 6 mill. (2 1/2 lin.) Latit. 2 1/2 mill. (1 1/5 lin.)

Cupreo æneus, supra obscurus, infra nitidus. Caput convexum, ocellatorugosum; palpis antennisque nigris, his articulo secundo subgloboso tertio crassiore. Thorax transversus, capite dimidio latior, apice magis basi minùs angustatus a latere regulariter rotundatus, paulo antè basin latior, basi sinuatus, utrinque arcuatim marginatus, angulis ferè rectis parum prominulis; limbo basali angustissime lævigato, nitidissimo; disco convexo, subtransversim rugato a latere punctis ocellatis instructo, medio leviter canaliculato, basi utrinque obsolete impresso. Scutellum triangulare, læve. Elytra deplanata, basi thoracis latitudine ultimo, ad humeros rotundata, indè ultra medium parallela, apicem versùs attenuata, conjunctim subrotundata, valde punctato-rugulosa, basi obsolete impressa, sulco laterale apicem versùs profundiore instructa. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, voisine de l'*A. sepulchralis* Fab., en diffère par sa taille moitié plus petite, sa forme plus allongée, sa couleur d'un bronzé cuivreux uniforme, analogue à celle de l'*A. inculta*, mais un peu plus sombre, son corselet régulièrement arrondi, nullement anguleux, avec sa base

plus profondément échancrée de chaque côté et dont le rebord lisse et brillant est beaucoup plus étroit; elle a été trouvée dans les parties élevées de la forêt de Viza-Vona en juillet. Elle se tient, pendant la chaleur du jour, posée sur les fleurs les plus basses et s'envole au moindre bruit.

11. *ATHOUS CORSICUS* Reiche. — Longit. 9-11 mill. (4-5 lin.) Latit. 3-3 1/2 mill. (1 2/5-1 3/5 lin.)

A. cachectico (Candèze) *affinis*. *Brunneus vel testaceo-brunneus, nitidulus, testaceo-pubescentis; caput crebre profunde punctatum, frontis margine antica leviter marginata, subreclè truncata, depressa, punctis a latere coeuntibus; antennis thoracis basi attingentibus, articulis 2 et 3 longitudine æqualibus, conicis, sequentibus depressis triangularibus. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertia parte longior, antice vix angustatus angulis rotundatis, lateribus parum rotundatis, infra medium paululo dilatatis; angulis posticis haud carinatis, reflexis, prominentibus, acutis; disco convexo, crebre ac profunde punctato, medio obsolete canaliculato. Scutellum oblongum, tumidum, crebre punctatum. Elytra basi thoracis latitudine infra medium ampliora, profunde punctato-striata interstitiis crebre punctatis. Subtùs fuscus crebre ac profunde punctatus.*
♀ — Hab. in Corsicæ montibus.

Cette espèce, dont je n'ai vu que deux femelles, vient, par ses caractères, se ranger dans la deuxième section, deuxième sous-section du système de M. Candèze, et s'y place avant son *A. cachecticus* et après son *A. emaciatu*s. Elle diffère de celui-ci par la longueur égale des 2^e et 3^e articles de ses antennes et sa ponctuation plus forte et du *cachecticus* par son épistome non arrondi, son corselet légèrement canaliculé, son écusson très convexe, renflé, non caréné et par ses élytres à stries profondément ponctuées avec la ponctuation des intervalles plus fine.

12. *TELEPHORUS DICHROMUS* Reiche. — Longit. 6 2/3 mill. (3 lin.) Latit. 2 mill. (1 lin.)

T. thoracico affinis, elongatus, nitidulus, subtiliter griseo-pubescentis niger; capite antice, antennarum articulo primo, thorace, abdomine pedibusque (tarsis exceptis) ferrugineis; pectore interdum ferrugineo. Caput subtiliter punctatum, inter oculos valdè prominulum, impressum; antennarum articulo tertio secundo plus duplo longiore, quarto æquale; palpis fuscis. Thorax transversus, antice a latereque rotundatus, postice medio sinuatus; angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, circulatim reflexis; disco canaliculato, pone medium elevato, antice utrinque late impresso,

subtilissime punctulato. Scutellum ferrugineum, interdum fuscum, crebre punctulatum. Elytra thoracis latitudine, quadruplo longiora, subparallela, apicem versus paululo latiora, subtransversim rugulosa; rugulis basi subobsoletis. Tarsi nigri; unguiculis ferrugineis. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, très voisine du *Telephorus thoracicus*, n'en diffère bien sensiblement que par ses palpes bruns, par ses antennes noires, à premier article seulement ferrugineux, par sa poitrine noire qui cependant, dans les individus immatures, est rougeâtre et par ses tarsi noirs.

13. TELEPHORUS VITTATOCOLLIS Reiche. — Longit. 6 3/4 mill. (3 lin.)
Latit. 2 mill. (7/8 lin.)

T. opaco affinis. Elongatus, albido-griseo pubescens, niger; capite antice, thoracis lateribus abdomineque rubris. Caput nitidum, subtiliter punctulatum; palpis nigris; antennis longiusculis ferè corporis longitudine, articulo tertio secundo plus tripto longiore. Thorax nitidissimus subquadratus, longitudine paulo latior, antice parum attenuatus a latereque rotundatus, postice medio sinuatus; angulis omnibus rotundatis; circulatim reflexus; disco canaliculato, antice utrinque sat profunde impresso, ponè medium elevato, subtilissime vix punctulato. Scutellum fuscum, canaliculatum, vix punctulatum. Elytra thorace parum latiora, quadruplo longiora, parallela, rugulosa; rugulis basi subobsoletis. Unguiculi ferruginei. — Hab. in Corsica et in Gallia meridionali.

Cette espèce, voisine du *Telephorus opacus* Germar, en diffère par sa taille moitié plus petite, la plus grande longueur du troisième article des antennes, le brillant très prononcé de la tête et du corselet, les bords du corselet plus largement rougeâtres et son abdomen entièrement rouge. M. André m'en a donné un individu provenant du Luc, département du Var, dans le midi de la France.

14. TELEPHORUS (RHAGONYCHA) CORSICUS Reiche. — Long. 8 mill.
(3 1/2 lin.) Latit. 2 mill. (1 lin.)

Affinis Teleph. melanuro Fabricius. Elongatus, angustatus, parum nitidulus, subtilissime griseo-pubescens, testaceus; capite thoraceque ferrugineis; palpis, antennis, elytris apice tarsisque fusciscentibus. Caput crebre punctulatum; oculis valde prominulis; antennarum articulo primo testaceo apice fusco, secundo tertio dimidio breviora, tertio quartoque subæqualibus. Thorax capitis latitudine, quadratus, antice valde rotundatus, lateribus ferè rectis; angulis anticis rotundatis; postice ferè rectè truncatus, angulis subrectis; disco inæquale, canaliculato, antice utrinque valde impresso, antè basin utrinque gibbulo, circulatim reflexo, crebre

subtile punctulato. Scutellum punctulatum. Elytra thorace parum latiora, triplo et dimidio longiora, subparallela, rugulosa, nervis tribus obsolete instructa. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, très voisine du *T. melanurus* Fabricius, avec lequel on peut facilement la confondre, s'en distingue par son corselet presque carré, moins long, à peine rétréci en avant et nullement en forme subtriangulaire; elle paraît faire le passage du *T. melanurus* au *chloroticus* Géné.

15. TAGENIA ANGUSTICOLLIS Reiche. — Longit. 5 mill. (2 1/4 lin.), latit. 1 1/2 mill. (2/3 lin.).

Minuta, angustata, picea. Caput oblongum crebre ac profundè punctatum, griseo-villosulum, antice antennis versùs biimpressum, postice in callo vix attenuatum; antennis validis, ferrugineis, cervino-tomentosis, articulo tertio longiore et crassiore; palpis brunneis, articulo ultimo ferrugineo. Thorax subcylindricus capite augustior et eadem longitudine, crebre ac profundè punctatus, punctis rotundis, haud confluentibus. Scutellum punctiforme. Elytra elongato-ovata, basi thorace dimidio latiora, medio ampliora, apice attenuata fere acuminata, basi mediocriter emarginata et utrinque vix in dente producta, striato-punctata; punctis magnis et profundis; pilis raris griseis vestita. Subtus capite crebre minute punctatum, prothorace, pectore abdomineque grosse distante punctatis; pedibus fuscis tibiis tarsisque ferrugineis. — Hab. Bastia.

Cette espèce, que notre infortuné collègue Lareynie a trouvée assez abondamment, vient par ses caractères se placer dans le premier groupe de Solier, première division, première section, de son tableau synoptique des espèces à côté de la *T. pubescens* de cet auteur, elle lui ressemble par son corselet presque cylindrique et par sa villosité grisâtre, mais en diffère par sa taille beaucoup plus petite, sa forme bien plus étroite, la ponctuation de son corselet plus forte et moins serrée, et celle de ses élytres beaucoup plus marquée, elle porte à tort, dans quelques collections, le nom de *sicula* Solier.

16. XANTHOCHROA BELLIERI Reiche (1). — Longit. 10-13 mill. (4 1/2-5 lin.), latit. 3-3 1/2 mill. (1 2/5 - 1 1/2 lin.).

Elongata, subcylindrica, nitidula, ferrugineo-testacea; elytris, lateri-

(1) Au moment de corriger cette épreuve, j'apprends que la description de cette espèce vient de paraître dans les Annales de la Société Linnéenne de Lyon où elle porte le nom de *X. Raymondi* Mulsant qui doit prévaloir.

bus et apice abdomineque, ano excepto, infuscatis. Caput nitidum, sublævigatum punctis minutissimis, sublente, vix punctulatum, in vertice cribratum; antennis obscure testaceis; palporum articulo ultimo infuscato, thorax nitidus, latitudine summâ haud longior, antice parum coarctatus infra apicem ampliatus capitisque latitudine, indè ad basin coarctatus; disco crebre punctato antice transversim depresso, basi in medio subimpresso. Scutellum triangulare, apice rotundatum, crebre punctatum. Elytra thorace dimidio latiora, capite cum thorace plus duplo longiora, granulata, trilineata; linea mediana magis elevata; leviter testaceo tomentosa. Subtus abdomine granulato (mas) segmento apicale præcedenti vix longiore profunde angulatim inciso, lobis subacutis; valvis genitalibus oblongis, cochleariformibus. (Fœmina) segmento apicale præcedenti haud longiore apice integro. — Hab. in Corsica.

Cette espèce, une des plus intéressantes découvertes de M. Bellier, diffère de la *X. carniolica* par son corselet beaucoup moins dilaté antérieurement, par la couleur testacée de ses élytres, qui ne sont que légèrement teintées de brun sur les côtés et à l'extrémité, et surtout par la longueur beaucoup moindre du dernier segment abdominal, sa division anguleuse et la forme des valvules génitales dans le mâle et ce même segment non échancré dans la femelle. Cet insecte est nocturne et se rencontre, en été, dans les forêts élevées.



NOTES SYNONYMIQUES

Par M. L. REICHE.

(Séance du 13 Mars 1861.)

1. La *Feronia barbara* Lucas, Expl. de l'Algérie, p. 56, que l'auteur a rangée dans le groupe des *Pæcitus*, faisant double emploi avec la *Feronia barbara* (*Argutor*) Dejean, Spec. Gal. III, p. 261. Je propose de lui appliquer le nom de *Feronia Lucasii* Reiche.

2. *Ophonus discicollis* Waltl. Revue de Silberman, 1836, p. 148. — *Oph. planicollis* Dejean, Spec. IV-228.

3. *Acmæodera Revelieri* Mulsant, Opuscule IX, p. 170 (1859). — *Acm. pulchra* Fabricius, Entom. syst. 1-II, p. 201. C'en est une variété sans taches.

4. *Malthinas biguttulus* Paykull, Fn. Suec. III, Append. p. 445. — *Malth. biguttatus* Linnée, Fn. Suec. (1761), p. 203, et Syst. nat. 1-II, p. 648.

Cette correction, qui n'a pas été faite par M. de Kiesenwetter, me paraît incontestable, la description de Linné dans la *Fauna succica* n'est pas à la vérité satisfaisante, si on la prend telle qu'elle est, mais il me paraît évident que dans la phrase : *Thorace marginato atro*, il y a eu un mot omis et qu'il faut lire : *Thorace rubro-marginato atro*. Quoique Linné dise plus loin : *Caput et thorax omnino atra*. En effet, quand il redécrit ce même insecte dans le *Systema natura*, il dit : *Thorace marginato, medio atro*, ce qui veut sans doute dire que cet organe, noir au milieu, est bordé d'une autre couleur.

Je dois cependant convenir que j'avais moi-même quelques doutes sur l'identité de l'espèce de Paykull avec celle de Linné, aussi en ai-je cherché la vérification à la source. J'ai envoyé au Musée britannique, heureux possesseur, mais religieux conservateur de la collection de Linné, un *Malthinus biguttulus* Paykull et un *Malthodes marginatus* Latreille (*biguttatus* Panzer) pour les faire comparer au type de Linné; cette comparaison a été faite par M. Johnson, savant attaché à cet établissement, et voici la note qu'il m'a envoyée en réponse à ma demande :

« Il y a deux échantillons dans la collection de Linné, l'un, étiqueté de

» *sa propre main*, s'accorde parfaitement avec celui de votre boîte étiqueté *biguttulus* Paykull, l'autre, *sans étiquette*, s'accorde parfaitement » avec celui que vous avez étiqueté *biguttatus* Panzer. »

5. *Tentyria Solieri* Reiche, Ann. Soc. Ent., 1857, p. 206.

M. Lucas ayant décrit une *Tent. Solieri* (*Explor. de l'Algérie*, p. 312), et la mienne faisant en conséquence double emploi, je propose de la nommer *T. Saulcyi*.

6. *OEdemera sericans* Mulsant, *Angustipennes*, p. 126 (1858). = *OEd. podagrariæ* Linné, *Syst. nat.*, t. II, p. 640.

Ce n'est qu'une variété dont les élytres passent par transition au gris olivâtre foncé. M. Bellier de la Chavignerie a rapporté tous les passages de son excursion dans l'île de Corse.

7. *Coptocephala azurea* Reiche, Ann. Soc. Ent. 1858, p. 26. = *Copt. viridana* (*Gynandrophthalma*) Lacordaire, *Monogr.* p. 291.

J'avais déjà dans l'ouvrage précité, pressenti cette réunion, que j'ai pu vérifier depuis.

8. *Coccinella 11-punctata* Olivier, *Entom.* VI, p. 1017.

Cette espèce d'Égypte étant tout autre que la *Cocc. 11-punctata* de Linné (*Fauna Suecica*, 1761, p. 203), je propose de lui appliquer le nom de *Cocc. Ægyptiaca*.

9. *Opalroides minutus* Mulsant, *Opusc.* X, p. 16 (1859). = *Op. longulus* (*Crypticus*) Reiche, Ann. Soc. Entom. 1857, p. 263.



NOTE SUR LE GENRE EUGASTER,

ORTHOPTÈRE DE LA FAMILLE DES LOCUSTIENS, QUI HABITE LE SUD DES
POSSESSIONS FRANÇAISES DANS LE NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 11 Juillet 1861.)

Audinet-Serville a fait connaître dans son Histoire naturelle des Orthoptères, p. 464 (1838), un Locustien qu'il désigne sous le nom d'*Hetrodes Guyonii*. En décrivant cette remarquable espèce que j'ai fait représenter dans mon Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie et dont le type appartient aux collections entomologiques du Muséum de Paris, M. Serville la place dans sa deuxième division, désignée sous le nom d'*Eugaster* et qui renferme deux espèces de ce savant : *Hetrodes (Eugaster) abortiva* et *Guyonii*. Ne connaissant pas en nature la première espèce, je la passerai sous silence et je ne signalerai à l'attention des orthoptéro-philés que l'*Hetrodes Guyonii*, admirable espèce à laquelle M. Serville, trompé sans aucun doute par des renseignements géographiques inexacts, a donné à tort Alger pour patrie. Si je signale de nouveau cette espèce, toujours rare en Algérie et qui ne se trouve que dans le sud de l'est et de l'ouest des possessions françaises du nord de l'Afrique, c'est afin de rectifier une erreur (1) commise involontairement par M. Serville; cet auteur a pris une femelle pour un mâle, et c'est sur cette erreur de sexe qu'il a caractérisé sa deuxième division, à laquelle il donne le nom d'*Eugaster*. Lorsque l'on compare les espèces formant cette deuxième division à celle qui compose la première et que M. Serville considère comme étant une *Hetrodes propriè dicta*, on ne tarde pas à remarquer que celles qui représentent la deuxième division peuvent être érigées en coupe générique. En effet, les *Hetrodes propriè dicta* ont l'abdomen toujours épineux, et, de plus, les femelles sont armées d'un long oviscapte, organisation qui indique à la première vue que la manière de vivre de l'*Hetrodes pupa*, type de cette division, doit différer de celle de l'*Hetrodes (Eugaster) Guyonii*, puisque chez ce même sexe la tarière ou l'oviscapte est toujours rudimentaire. Comme caractères différentiels, je signalerai encore l'absence des élytres

(1) Consultez à ce sujet les Ann. de la Soc. Entom. de France, 2^e série, Bulletin, p. 1V (1852).

chez les femelles, et l'abdomen qui, dans les deux sexes, est toujours lisse et mutique au lieu d'être épineux. M. Serville, en caractérisant sa deuxième division, dit : que la plaque sous-anale des mâles paraît remplacée par deux pointes lancéolées, allongées, très aiguës, saillantes en dehors de l'abdomen, et derrière lesquelles il en existe deux autres assez analogues. M. Serville s'étant trompé sur les sexes, c'est-à-dire ayant pris une femelle pour un mâle, c'est à ce premier sexe que doivent être appliqués les caractères que je viens de signaler.

Érigeant en coupe générique l'*Hetrodes Guyonii* et ne voulant pas créer un nouveau nom, je crois devoir adopter celui d'*Eugaster*, qui me semble exprimer parfaitement la beauté et le développement de la région abdominale de cet Orthoptère, et voici les caractères génériques qui me paraissent différentier d'une manière tranchée cette coupe générique nouvelle de celle des *Hetrodes*.

Le prothorax, dans les deux sexes, est sensiblement plus allongé que celui des *Hetrodes*; son disque est élevé et partagé par un sillon transversal plus profondément marqué; sa partie antérieure est convexe et non plane, à carènes latérales munies de tubercules épineux seulement sur les côtés; sa partie postérieure est dilatée, relevée, épineuse sur les côtés, tronquée dans le milieu de son bord postérieur, qui est mutique. Le prosternum n'est pas bidenté, il est en forme de lamelle plus large que longue et présente de chaque côté et vers le milieu des parties latérales un tubercule spiniforme. Le mésosternum et le métasternum sont étroits et profondément déprimés transversalement. Les élytres, dans le mâle, sont courtes, bombées, entièrement cachées sous le prolongement peu relevé du prothorax, arrondies et en recouvrement l'une sur l'autre; elles sont de consistance coriacée et doivent produire par le frottement une stridulation assez forte et aiguë. Chez la femelle, ces organes sont très rudimentaires et ne sont constatables que par la présence d'une lamelle, molle, arrondie et située de chaque côté du mésothorax. Les ailes sont nulles dans les deux sexes. La tête, de forme ovalaire, est forte, arrondie et convexe à sa partie antérieure; entre les antennes, elle présente un tubercule spiniforme, petit. Les antennes multiarticulées, plus distantes à la base que chez les *Hetrodes*, sont filiformes et bien moins allongées que dans ce dernier genre; suivant M. Serville, ces organes seraient à peu près de la longueur du corps dans les *Hetrodes*, tandis que chez les *Eugaster* ils ne dépassent pas le troisième segment abdominal. Les yeux sont petits, globuleux et moins saillants que dans les *Hetrodes*. La lèvre supérieure plus longue que large, arrondie à sa partie antérieure, cache les mandibules et les mâchoires. Les mandibules sont très robustes et armées à leur côté interne de tubercules spiniformes. Les mâchoires sont allongées, étroites,

mousses et arrondies à leur extrémité. Les palpes maxillaires, sensiblement plus longs que les labiaux, ont leur article terminal plus grand que le précédent; de plus, ce dernier article est sensiblement renflé à son extrémité et arrondi. Les palpes labiaux, peu allongés, ont leur article terminal assez grand, globuleux et renflé à son extrémité. L'abdomen, beaucoup plus grand et plus renflé dans les deux sexes que chez les *Hetrodes*, est de forme ovalaire, et, au lieu d'être épineux comme dans ce dernier genre, cet organe est entièrement lisse; la plaque sous-anale, dans le mâle, est plus large que longue et présente une forte échancrure dans le milieu de son bord postérieur; chez la femelle, la plaque sous-anale est très petite et étroite. L'oviscapte, au lieu d'être long, un peu recourbé en dessus comme cela a lieu chez les *Hetrodes*, est au contraire très court; il est représenté par deux pointes lancéolées, étroites, allongées, aiguës, en forme de stylet et au-dessus desquelles il en existe deux autres beaucoup plus larges, comprimées, lamelleuses et terminées à leur partie inférieure en pointe recourbée. Les pattes sont robustes, peu allongées; les hanches de la première paire sont uniépineuses en dessus; les fémurs sont mutiques; tous les tibias en dessous sont épineux, avec ceux de la première paire sillonnés des deux côtés à leur base. Les articles des tarses sont cordiformes, élargis, séparés dans leur milieu par un sillon profondément marqué.

Tels sont les caractères différentiels de cette coupe générique, qui peuvent être résumés de la manière suivante :

Genre EUGASTER Lucas. *Hetrodes* Serv. (Hist. nat. des Ins. Orthopt. p. 460, 1838).

Prothorax elongatus, magnus, anticè posticè que muticus, ad latera tuberculo-spinosus, lateraliter posticè tantùm spinosus. Elytra in mare abbreviata, squamæformia, subtus prothorace obtecta, fornicata, incumbentia, ad stridendum apta; in fœmina minima. Alæ in utroque sexu nullæ. Caput validum, magnum, ovatum. Antennæ subcrassiusculæ, filiformes, multiarticulatæ, corpore multo breviores, tertium segmentum abdominale non superantes. Labrum amplum, longior quàm latior, apice rotundatum. Mandibulæ validæ, extis sulcatæ. Maxillæ elongatæ, angustæ, apice rotundatæ. Palpi elongati, exiles, articulis ultimis apice inflatis. Abdomen vastum, elongatum, omninò levigatum, suprà rotundatum; laminæ ventrales coriaceæ in mare, membranacæ in fœmina; cerci breves, crassi; lamina subgenitalis latior quàm longior, in medio posticè profundè excavata; lamina subgenitalis in fœminâ parva, angusta; ovispositor abbreviatus, vix extremitatem abdominis attingens. Pedes validi, parùm clon-

gati, femoribus muticis, tibiis infra spinosis, his primi paris ad basin sulcatis.

Prothorax allongé, grand, les parties antérieure et postérieure mutiques, armé de tubercules épineux sur les parties latérales et épineux seulement sur les côtés latéro-postérieurs. *Élytres* dans le mâle courtes, bombées, cachées sous le prolongement du prothorax, arrondies, en recouvrement l'une sur l'autre; rudimentaires chez la femelle. *Ailes* nulles dans les deux sexes. *Tête* forte, de forme ovalaire, arrondie et convexe en dessus à sa partie antérieure. *Antennes* légèrement épaisses, filiformes, multiarticulées, courtes, ne dépassant pas le troisième segment abdominal. *Lèvre* plus longue que large, arrondie à son extrémité. *Mandibules* robustes, armées de tubercules spiniformes très forts. *Mâchoires* allongées, étroites, mousses et arrondies à leur extrémité. *Articles* terminaux des palpes maxillaires et labiaux renflés à leur extrémité. *Abdomen* très grand, de forme ovalaire, entièrement lisse; cercis courts, épais; plaque sous-génitale dans le mâle plus large que longue, profondément échancrée dans le milieu de son bord postérieur; plaque sous-génitale chez la femelle, petite, étroite. *Oviscapte* très court, représenté par deux pointes terminales, droites, allongées, en forme de stylet; valves élargies, comprimées, lamelleuses, terminées inférieurement en pointe recourbée. Pattes robustes, peu allongées; fémurs mutiques; tibiais épineux en dessous, ceux de la première paire sillonnés des deux côtés à leur base.

Démarche lourde, indécise.

EUGASTER (1) GUYONII, Serv.

Long. 40 à 48 mill., larg. 14 à 17 mill. (Mâle). — Long. 50 à 60 mill., larg. 17 à 22 mill. (Femelle).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt. p. 464, n° 3, femelle non mâle (1838). *Hetrodes Guyonii*, Luc. Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 15, n° 26, Orthopt. pl. 2, fig. 1, 1 a et 1 b femelle (1849). Ejusd. Ann. de la Soc. Entom. de France, 2^e série, Bull. p. iv (1851).

La description de cette espèce, donnée par M. Serville, se rapportant à une femelle et non à un mâle, je ne signalerai que ce dernier sexe qui était resté inconnu.

(1) On doit rapporter aussi à cette coupe générique : l'*Eugaster (Hetrodes) Servillei* Reiche et Fairmaire, Voyage en Abyssinie, par Ferret et Galinier, tom. 3, p. 426 (1847).

Eugaster Servillei Eorund. atlas, pl. 28, fig. 1 (1847)

Mâle. Sensiblement plus petit que la femelle, avec laquelle il ne pourra être confondu à cause de son prothorax plus grand et surtout plus allongé. En effet, lorsqu'on étudie comparativement cet organe chez les deux sexes, on remarque que dans le mâle, le bord postérieur du prothorax est beaucoup plus prolongé que chez la femelle et qu'il recouvre entièrement les élytres. Dans l'individu vivant, toute cette partie postérieure prolongée du prothorax est d'un beau rouge corail, qui forme une large bande et qui s'étend jusque sur les côtés rabattus; c'est probablement à cause de la disposition de cette couleur que nos soldats d'Afrique désignent cet Orthoptère sous le nom de Grand-Cordon-de-la-Légion-d'Honneur.

Le sud-est de l'Algérie nourrit une variété fort remarquable et que j'ai consignée dans le Bulletin de nos Annales. Chez les individus types, les segments abdominaux sont ornés, dans les deux sexes, de taches rouges arrondies, disposées sur deux rangs et transversalement. Chez cette variété, l'abdomen est d'un noir brillant, tirant un peu sur le bronzé, et les taches d'un rouge corail, qui ornent ordinairement les segments abdominaux de cette espèce, ont entièrement disparu dans cette variété.

J'ai pu observer aussi cette espèce à l'état jeune et voici les remarques que j'ai faites sur un individu long de 10 millimètres, large de 3 millimètres $\frac{3}{4}$, et que je dois à l'extrême obligeance de notre obligé confrère M. Cotty.

La tête d'un noir brillant, est fortement et irrégulièrement ponctuée entre les antennes et à sa partie antérieure; le tubercule frontal est peu accusé, non relevé comme chez les individus adultes et offre dans son milieu une petite fissure, de manière que ce tubercule paraît divisé. Les yeux sont bruns. Les mandibules sont d'un noir brillant ainsi que les lèvres supérieure et inférieure. Les palpes maxillaires et labiaux sont bruns, avec la naissance de chaque article ferrugineux; les antennes sont brunes. Le prothorax d'un noir brun est rugueux en dessus et présente trois sillons transversaux, dont le troisième ou postérieur est le plus prononcé; il est peu relevé postérieurement, non prolongé, caractère qui indique que ce jeune individu est une femelle; quant au sillon longitudinal présenté par le dessus chez les individus adultes, il est dans le jeune âge très peu accusé et seulement constatable par une petite dépression. Les tubercules épineux des côtés latéraux du prothorax sont petits et ceux qui occupent la partie postérieure du mésothorax ne se montrent que sous la forme d'une petite tache; quant à ceux qui sont offerts par les côtés latéro-postérieurs du métathorax, ils sont très petits et au nombre de trois: tous ces tubercules et taches sont d'un jaune-rouge au lieu d'être d'un brun-rouge corail, comme cela a lieu chez les individus adultes. L'abdomen est petit et de même couleur que le prothorax; il est lisse et

les taches qui ornent cet organe sont blanches au lieu d'être d'un beau rouge corail ; de plus, elles sont aussi plus nombreuses et arrondies ; tout le corps en dessous est d'un noir-bleu et chez l'unique individu qui a servi à ma description, l'oviscapte n'était pas encore apparent. Les pattes ne présentent rien de remarquable et sont de la même couleur que le dessous du corps.

Ce jeune individu a été rencontré dans les environs de Lalla-Maghrnia.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois l'*Eugaster Guyonii*, c'est sur la route qui conduit de Boghar à El Aghouat. J'ai pris en mai 1850, cet Orthoptère, qui se plaît dans les lieux arides et sablonneux ; l'individu que j'ai capturé est une femelle. Lorsqu'on observe la démarche de cette espèce, on remarque qu'elle est lourde, que les mouvements sont indécis et que les antennes sont sans cesse en mouvement. Quand on cherche à s'en emparer, elle échappe facilement à la main qui veut la saisir, au moyen de petits bonds qu'elle exécute et qui rappelle ceux de l'*Ephippigra costatocollis* Lucas.



QUELQUES REMARQUES SUR LA MANIÈRE DE VIVRE

DU

Mellinus sabulosus.

HYMÉNOPTÈRE DE LA TRIBU DES FOUISSEURS.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 8 mai 1861.)

Lorsque l'on veut se rendre par la voie la plus courte de Fontaine-la-Mallet, joli petit village situé entre le Havre et Montivilliers à Octeville, on est obligé de passer par une plaine assez grande et légèrement ondulée. Après avoir atteint le point culminant de cette plaine, on descend ensuite et alors la route qui conduit à Octeville se trouve coupée par un chemin de traverse assez profondément encaissé. Les parties latérales de ce chemin, légèrement en talus, sont sablonneuses et couvertes d'une végétation peu variée. Ça et là sont des espaces dénudés, et en observant ces espaces qui forment de larges plaques d'un jaune d'ocre foncé, mes regards furent attirés par la présence de petits monticules coniques, assez éloignés les uns des autres et dont quelques-uns paraissaient tout nouvellement construits. En effet, il y en avait dont la terre était dense, dure au toucher et d'une couleur d'ocre pâle, d'autres au contraire, où la terre encore molle, cédait facilement lorsqu'on y touchait et était d'une couleur d'ocre foncé.

Désirant connaître l'architecte de ces monticules coniques, je me mis à les observer et attendis patiemment la présence de l'Hyménoptère, constructeur de ces saillies et que je considérais d'abord comme devant être l'ouvrage de quelques *Cerceris*. Cependant c'est avec doute que j'émettais cette opinion dans mon esprit, car connaissant les clapiers construits par ces industriels Hyménoptères, il me semblait que l'ouverture des habitations de ces insectes n'était pas surmontée d'un monticule saillant. Enfin, j'attendis, malheureusement bien longtemps, car durant cette excursion, le temps me fut rien moins que favorable; en effet, on doit se rappeler

combien le soleil a été avare de ses rayons pendant la saison d'été de 1860, et combien aussi elle a été froide et pluvieuse sur divers points de la France, particulièrement sur les côtes de Normandie. En examinant l'ouverture de ces retraites sablonneuses, de temps en temps j'apercevais la tête de l'habitant, qui quelquefois montrait même ses antennes et semblait sonder et explorer les environs, mais au moindre mouvement que je faisais pour m'en approcher, il se retirait précipitamment au fond de son terrier.

Outre les difficultés du temps qui était tout à fait contraire à ces sortes de recherches, je dois dire aussi que j'étais fort mal outillé, car je n'avais à ma disposition pour prendre ces Insectes, fort agiles et difficiles à saisir, qu'une petite pince désignée sous le nom de brucelle, par les taxydermistes. Aussi combien fut grande ma déception lorsqu'après trois heures d'attente environ, l'Hyménoptère se présenta à l'entrée de son trou, sortit enfin et se perdit dans l'espace au moment où je me préparais à le saisir. Le jour étant très avancé et le ciel beaucoup trop couvert pour que je pusse espérer quelques rayons de soleil, je crus devoir remettre cette chasse au lendemain, dans l'espoir que le temps serait plus beau et que le soleil finirait peut-être aussi par se montrer.

Durant ma longue station, en observant cet Hyménoptère, j'avais remarqué que sa tête était sensiblement moins large que celle des *Cerceris* : ce n'était donc pas à des Insectes de ce genre que j'allais avoir à faire, mais probablement à quelques Ovitithers zoophages voisins de cette coupe générique. Avant de me retirer, j'étudiai encore les parties latérales de ce chemin encaissé et m'aperçus que cet Hyménoptère était commun, car tout le côté situé au midi présentait de ces monticules plus ou moins bien formés et ils occupaient même une étendue de terrain assez considérable.

Le lendemain le temps étant plus favorable, le vent ayant cessé et les nuages étant plus épars, permettaient au soleil de se montrer et de sécher la terre qui était fortement détrempée. Je me rendis donc à mon observatoire et après une demi-heure d'attente, grâce au soleil qui dardait avec force ses rayons, je vis entrer et sortir de ces trous des Hyménoptères, dont quelques-uns même tenaient entre les pattes de la première paire des corps étrangers, qu'il me fut impossible de distinguer au premier aspect. Avant de m'emparer de ces fouisseurs, j'étudiai leurs allures et m'aperçus que ceux qui étaient chargés, avaient toujours le soin, avant d'entrer dans leur trou, de déposer à l'entrée de l'ouverture la proie qu'ils tenaient entre leurs pattes, puis ils la reprenaient et rentraient à reculons dans leur habitation. J'ai observé aussi que ceux qui rentraient non

chargés, ne prenaient pas toutes ces précautions et pénétraient immédiatement dans leur demeure par la tête ou la partie antérieure.

N'ayant pas les instruments nécessaires pour m'emparer au vol de ces Hyménoptères, j'étais donc obligé pour les saisir d'attendre le moment où ils se débarrassaient de leur fardeau et se disposaient à pénétrer dans leur habitation par la partie postérieure ou abdominale. Je mettais donc à profit l'espace de temps employé par cet insecte pour déposer et reprendre son fardeau, pour se retourner et pénétrer ensuite à reculons dans sa demeure. C'est dans l'intervalle de temps exigé par cette manœuvre que je m'emparais de ce fouisseur ; j'en manquais beaucoup, mais enfin au bout de trois ou quatre jours, je finis par me procurer une centaine d'individus environ de cette curieuse espèce avec sa proie.

Je ne connais pas ou plutôt je n'ai pas vu de mâle venir rôder autour de ces habitations et les individus que je possède appartiennent tous au sexe femelle. Cette absence des mâles semble démontrer que ce sexe ne s'occupe en rien de l'approvisionnement des larves, que ce soin est exclusivement réservé aux femelles, et que leur principale et unique fonction est d'accomplir le grand acte auquel la nature les a destinées, c'est-à-dire la fécondation, afin de propager leur espèce.

En examinant la proie apportée par ces prévoyantes femelles à leurs larves, je me suis aperçu que ces Insectes appartenaient tous à l'ordre des Diptères et qu'ils faisaient partie des genres *Scatophaga*, (*S. merdaria* Zett.), *Cænosia* (*C. tigrina*, Macq.) *Anthomyia* (*A. cana* (1) Macq. et *fuscipennis* Macq.), *Lucilia* (*L. cornicina* Desv.) *Curtonevra* (*C. mediatribunda* Macq.) et *Syrphus* (*S. corollæ* Macq.).

Plus haut, j'ai dit que ces nids occupaient un espace assez étendu, mais en observant ces Hyménoptères et leur habitation, j'ai remarqué aussi que tous ces nids n'étaient pas construits par les mêmes insectes ou du moins qu'ils différaient beaucoup entre eux. En effet, je voyais y entrer et en sortir des individus dont les bandes qui ornent les troisième et quatrième segments abdominaux n'étaient pas interrompues, et d'autres, au contraire, où ces mêmes bandes étaient largement séparées et formaient de chaque côté des troisième et quatrième segments deux taches d'une belle couleur jaune. De plus, ils se distinguaient encore entre eux par les antennes qui sont noires chez les uns et d'un jaune ferrugineux dans les autres. Enfin, je remarquai aussi que la proie apportée aux larves des individus à bandes abdominales non interrompues, était bien aussi des insectes Diptères, mais de genres différents ; en effet, ce sont des Diptères des genres *Lucilia* et

(1) Particulièrement cette espèce.

Syrphus et généralement choisis parmi les espèces de moyenne grosseur. Malgré cette différence de nourriture, je crois qu'il faut considérer ces deux Hyménoptères comme ne formant qu'une seule et même espèce, et regarder l'une comme n'étant qu'une variété de l'autre. Ce qui viendrait à l'appui de mon opinion, c'est que ces Hyménoptères à bandes et à antennes différentes vivent entre eux en parfaite intelligence, et que leurs terriers sont d'une construction identique et très rapprochés les uns des autres.

En observant les Diptères apportés par les femelles à leurs larves, je remarquai qu'ils n'étaient pas morts, mais seulement engourdis. Pour observer ce fait excessivement curieux, voici la manœuvre à laquelle je me suis livré. J'ai déjà fait remarquer plus haut que les escarpements de ce chemin de traverse étaient couverts d'une végétation peu variée, cependant je ferai observer que la plante dominante était le *Daucus carota*. J'examinai de près ces Ombellifères qui attirent un grand nombre d'Insectes de divers ordres, et je m'aperçus que les Hyménoptères dont il est ici question, n'avaient pas besoin d'aller très loin pour trouver leur proie. En effet, j'en vis plusieurs voltiger sur les fleurs de cette plante, en chasser tout particulièrement les Insectes appartenant exclusivement à l'ordre des Diptères et s'en emparer avec une dextérité réellement admirable.

Après avoir rôdé de différents côtés, soit en volant, soit en marchant, aussitôt que ce fouisseur a fait le choix d'une espèce de Diptère sur ces *Daucus carota*, il s'arrête tout court pour l'observer, puis il se précipite sur lui, le maintient un moment avec les mandibules et les pattes de la première paire, recourbe ensuite son abdomen et fait pénétrer son aiguillon soit sur les côtés du thorax, soit entre les segments abdominaux de la victime. Aussitôt que la liqueur vénéneuse, ainsi déposée, a pénétré dans le torrent de la circulation, immédiatement tout mouvement cesse, et si de temps en temps on n'apercevait une certaine vibration qui réside dans les tarse et les organes du vol, on pourrait supposer que cet insecte a cessé de vivre.

Désirant m'emparer de ces Diptères ainsi blessés, afin de pouvoir les observer, je forçai l'Hyménoptère ravisseur d'abandonner sa proie et je profitai du moment où il venait de s'en emparer pour la lui enlever. Il ne se soumettait que très difficilement à cette violence et j'ai vu des individus qui se précipitaient jusque sur ma pince et cherchaient, au moyen de leurs mandibules ou de leurs pattes, à m'arracher la proie que je venais de leur prendre de vive force. C'est en leur ravissant leur proie au moment où ils venaient de s'en saisir, ou bien en la leur enlevant lorsqu'ils la déposent à l'entrée de leur habitation pour la reprendre ensuite et rentrer

dans leurs nids par la partie postérieure, que je parvins à me procurer un certain nombre de Diptères ainsi blessés par ces Hyménoptères fouisseurs.

Rentré à mon domicile, je me mis à observer ces victimes et m'aperçus que toutes étaient dans l'impossibilité de marcher ; cependant ces Diptères étaient bien en vie, car je voyais leurs pattes exécuter des mouvements très sensibles, mais ils ne pouvaient se soutenir lorsque je les plaçais dessus ; j'ai observé aussi que des individus ainsi blessés et conservés ensuite dans un cornet, exécutaient encore après six semaines environ de captivité, des mouvements très prononcés, non seulement dans les organes de la locomotion, mais aussi dans ceux du vol. D'après cette observation, je suis amené à supposer que le liquide déposé dans le corps de ces Diptères par l'Hyménoptère fouisseur, agit sur ces Insectes comme le chloroforme sur nous, et que l'espèce de paralysie qu'ils éprouvent, par suite de cette blessure, n'est réellement mortelle qu'au bout d'un laps de temps considérable, qui permet aux larves qui s'en nourrissent d'avoir jusqu'à leur transformation en nymphes, une nourriture toujours fraîche et abondante.

Voulant étudier la conformation du terrier construit par ces Hyménoptères, j'en démolis plusieurs et m'aperçus que douze à quinze Diptères suffisent à l'approvisionnement d'un nid qui m'a semblé ne contenir qu'un seul œuf. Ces clapiers ne sont ni profonds, ni spacieux, car les sept que j'ai détruits n'offraient qu'une profondeur de 4 centimètres environ sur 5 à 6 millimètres de largeur. Ils ne sont pas non plus tout à fait droits, car j'ai toujours observé qu'ils présentaient, vers le milieu, un coude plus ou moins prononcé.

J'aurais désiré pouvoir étudier la larve de cet Hyménoptère fouisseur qui est le *Mellinus sabulosus* des auteurs, mais pour cela, il aurait fallu prolonger plus longtemps mon séjour, et deux choses indépendantes de ma volonté m'en ont empêché : d'abord mon congé qui touchait à sa fin, et ensuite le temps qui était déplorable, de manière à rendre tout à fait impossible la suite de mes observations.

Avant de livrer à la publicité ces quelques remarques sur la manière de vivre du *Mellinus sabulosus*, j'ai préalablement étudié les auteurs qui ont parlé de ces Hyménoptères entomophages et je n'ai rien trouvé de bien précis sur les mœurs de ces singuliers insectes. Cependant je dois citer Lepelletier de Saint-Fargeau, qui en parle un peu dans son histoire des Ovitithers zoophages, mais cet entomologiste distingué et consciencieux n'est entré nullement dans les considérations que je viens d'exposer, quoique très incomplètes au sujet du *Mellinus sabulosus* ; il ne parle pas non plus de la manière de vivre de cet Hyménoptère et il ne fait pas connaître

les noms des espèces de Muscides dont cet Hyménoptère diptéricide approvisionne ces larves. Quant aux métamorphoses, Lepelletier de Saint-Fargeau fait remarquer que la larve du *Mellinus sabulosus*, lorsqu'elle a atteint toute sa croissance, fait une coque de soie et la fortifie de débris les plus solides des corps dont la mère l'a approvisionnée, et l'entoure d'ailes, de jambes, de tarsi, etc., etc. Dans cet exposé très court où Saint-Fargeau cite Duhamel à l'appui de ce qu'il avance au sujet des métamorphoses de cette larve diptérophage, l'auteur de l'histoire naturelle des Insectes hyménoptères ne fait pas connaître le temps que cette larve met à se métamorphoser et il ne donne aucune description ni de cette larve, ni de sa nymphe. Il reste, comme on le voit, encore bien des lacunes dans la connaissance de la vie évolutive de la larve de cet Hyménoptère fouisseur, je crois en avoir rempli quelques-unes, mais il en existe encore beaucoup d'autres que j'espère combler lorsqu'il me sera possible de retourner sur les lieux où j'ai pu déjà faire, sur la manière de vivre de ce curieux Hyménoptère, les quelques observations qui font le sujet de la note que j'ai l'honneur de présenter à la Société.



NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE IXODES.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Mars 1861.)

La ménagerie des Reptiles, au Muséum, a fait dernièrement l'acquisition d'un Saurien très curieux, le *Trachysaurus scaber*. En examinant cette espèce, le gardien de cette ménagerie, M. Vallé, fit la rencontre de deux Arachnides trachéennes qui se tenaient fixées entre les écailles de ce Saurien. Me les ayant communiquées, je ne tardai pas à m'apercevoir que ces Arachnides parasites étaient des femelles et appartenaient au genre *Ixodes*. Quelque temps après, le même gardien trouva deux autres Arachnides bien différentes des premières par leur forme, mais que je reconnus, après un examen comparatif, appartenir au sexe mâle et être celui de cette espèce.

Ces Acariens, dont les descriptions ont été faites sur le vivant, constituent une espèce nouvelle.

IXODES TRACHYSAURI Lucas.

I. orbiculatus, fusco-rubescens; thorace fortiter punctato, anticè angustato, depresso, lateraliter posticèque rotundato; capite rubescente, fortiter laxèque punctato; palpis rubescentibus; pedibus testaceis, rubescente annulatis (Mas). — Long. 4 mill., lat. 4 mill. 1/4.

I. Ovatus; thorace fortiter punctato, triangulari, posticè rotundato, flavescente maculato; palpis testaceis; abdomine maxima, griseo cinerescente, subtilissimè striato, longiore quàm latiore, postice rotundato; pedibus testaceis, fusco-rubescente annulatis (Fœmina). — Long. 14 mill., lat. 12 mill.

Mâle. Orbiculaire, un peu plus long que large, et d'un brun-rougeâtre foncé. Le thorax rétréci à sa partie antérieure, élargi, déprimé, arrondi sur les côtés et postérieurement, est couvert de points profondément enfoncés, arrondis, peu serrés et irrégulièrement disposés; il est fortement et largement rebordé sur les côtés et postérieurement, où il présente des découpures sensiblement accusées. La tête est rougeâtre, fortement

ponctuée. Les palpes sont rougeâtres, avec le suçoir testacé. Tout le corps en dessous est testacé et très finement strié. Les pattes sont testacées et annelées de rougeâtre.

Ce mâle que j'ai observé vivant est très agile et marche dans tous les sens.

Femelle. Ovalaire. Le thorax d'un rouge-brun foncé est triangulaire et sa partie postérieure, ornée d'une tache d'un jaune-clair, est arrondie; il est couvert de points assez forts, irrégulièrement disposés, et parcouru de chaque côté par un sillon sinueux, profondément marqué. La tête d'un brun-rougeâtre moins foncé que le thorax, présente en dessus, de chaque côté, une impression profonde. Les palpes et le suçoir sont testacés. L'abdomen très volumineux, plus long que large, est arrondi sur les côtés et postérieurement; il est d'un gris-cendré clair, marqué en dessus d'impressions plus ou moins profondes et parcouru dans le voisinage de la partie antérieure de deux sillons longitudinaux; il est très finement strié et présente en dessus et en dessous des points bruns placés çà et là. Le dessous ne présente rien de remarquable et offre seulement sur les côtés et postérieurement des impressions très profondes, au nombre de cinq. Les pattes sont testacées, annelées de brun-rougeâtre foncé.

La femelle presque trois fois plus grande que le mâle, est très lente dans ses mouvements; il en a été rencontré deux individus ayant le suçoir profondément enfoncé entre les écailles du *Trachysaurus scaber*, Saurien ayant pour patrie la Nouvelle-Hollande. Quant aux trois mâles que je possède, ils ont été trouvés cachés sous les larges écailles qui protègent tout le corps de ce même reptile.

TROIS DIPTÈRES NOUVEAUX DE LA CORSE.

Par M. J. BIGOT.

(Séance du 27 Février 1861.)

1. CULEX VITTATUS ♀ (nov. spec.).

Alarum nervis marginibusque nigro longe ciliatis. Ater; exceptis: thorace, nigro, obscure brunnescente, pleuris, subtus alis, ventre et halteribus, basi, obscure testaceis; palpis apice, antennis utrinque, basi, fronte, orbitis posterioribus, albo notatis. Tergo, albedo quadrinotato, retrorsum et ad latera sparsim, abdominis segmentis, margine postico, super angustè, subtus, latè, albo niveo pictis. Pedibus atris, femoribus basi obscure testaceis et albedo pulverulentis; trochanteribus femoribusque basi et ante apicem, genubus, tibiis, fere ad medium, tarsis posterioribus quinque, anterioribus intermediisque ter, ad segmentorum basin, albo niveo sat latè annulatis. Alis griseis, costà anguste nervisque obscurioribus. Halteribus, clava fusca. — Long. 5 mill.

D'un noir profond, excepté, thorax, obscurément teinté de brun foncé, côtés au dessous des ailes, base du ventre, des cuisses et des balanciers, d'un testacé fort obscur, cuisses parsemées de duvet blanc. Article basilaire des antennes, de chaque côté, portant un point blanc, une tache blanche sur le front et plusieurs autres au bord postérieur des orbites, palpes à extrémité blanche, flancs, base de l'écusson, portant quelques taches irrégulières; dos orné de quatre points ronds, également blancs. Abdomen, partie dorsale, les segments bordés de blanc en arrière, partie ventrale, base des segments plus largement bordée de même couleur. Pieds noirs, hanches noires, avec un anneau, cuisses portant deux anneaux plus larges, l'un à la base, l'autre à l'extrémité, genoux, tibias, vers leur milieu, et tarses à la base des articles, ornés d'anneaux blancs, cinq aux tarses postérieurs, trois aux antérieurs et intermédiaires. Ailes grises, bord externe plus obscur, nervures noirâtres; bords et nervures longuement ciliés de noirs. Boutons des balanciers noirâtres.

Corse. Rapporté par M. Bellier de la Chavignerie.

2. XYLOTA FULVIVENTRIS ♂ et ♀ (nov. spec.).

Facie conico, tuberculato. Trochanteribus ♀ simplicibus, femoribus crassis, subtus lævissime denticulatis, abdomine, basi, parcissimè pilosulo, alis, nervulo transverso externo, haud perpendiculari sed paulo obliquo et convexo. Niger, abdomine nitido; ventre rufo, antennis, articulo tertio rotundato, brunneo ♂, rufo obscuro ♀. Facie, fronte, humerisque obscure albido pulverulentis, barbâ albidâ brevissimâ. Halteribus pallide flavis, calyptris albis. Alis griseis, margine externo latè, nervisque, angustè, brunneo-pallido marginatis, stigmatè dilutè obscuriore, basi subhyalinis. — Long. 12 mill.

Face conique, tubercule saillant; hanches ♂ simples, cuisses épaissies, finement denticulées en dessous; abdomen portant quelques poils blanchâtres, de chaque côté de sa base; nervure transversale externe un peu oblique et convexe en arrière. Noire; thorax, écusson, opaques, abdomen très luisant, ventre fauve. Face, front et épaules, à légers reflets blanchâtres. Antennes, troisième article orbiculaire, brunâtre ♂, roussâtre ♀. Extrémité de l'éminence antennifère bordée de roussâtre. Flancs luisants. Balanciers d'un jaune-pâle, cuillerons blancs, pelottes gris-roussâtre. Ailes grises, plus claires à la base. Bord externe, largement, nervures marginés de brunâtre. Stigmate diffus, allongé, plus foncé.

Corse. Rapportée par M. Bellier de la Chavignerie.

3. MILTOGRAMMA BREVIPENNIS ♀ (nov. spec.).

Alis, abdomine brevioribus. Antennis, testaceis, articulo secundo nigro piloso, articulo tertio, supernè et externè latè brunneo; stylo nigro, articulo secundo toto tertioque, basi, testaceis. Palpis flavis. Capite toto albido pruinoso, vittâ latâ intermediâ, frontali, flavâ, macrochetis nigris. Thorace albido griseo pruinoso, vittis dorsalibus obsoletis. Abdomine testaceo fulvo, albido pruinoso, singulis 2-5 segmentis, maculâ posticâ dorsali, nigro brunneo nitido, primâ parum perspicuâ notatis. Vittis latera- libus et ferè marginalibus, plus minusve, brunnescentibus, nitidis, ventre, vittis simillimis integris. Halteribus et calyptris, albidis. Pedibus, albido pruinosis, testaceis, femoribus, supernè et externè, tibiis tarsisque, nigro brunneo; tibiis, basi, obscurè testaceis, pulvillis albidis. Alis hyalinis, nervis, basi, testaceis. — Long. 9 mill.

Ailes dépassant à peine le troisième segment abdominal. Antennes testacées, deuxième article cilié de noir en dessus, troisième brun extérieu-

rement, ainsi qu'en dessus, style noir, avec son deuxième article et la base du troisième testacés. Palpes jaunes. Tête entièrement blanche, soies courtes, noires, une large bande frontale, d'un testacé jaune, se bifurquant et descendant de chaque côté de la face. Yeux bruns. Thorax d'un blanc farineux un peu grisâtre, avec quelques bandes grisâtres et raccourcies peu distinctes. Écusson semblable, bord postérieur obscurément testacé. Abdomen fauve, couvert de reflets blancs, farineux. 2^e, 3^e, 4^e et 5^e segments portant en arrière, vers les bords, une tache arrondie d'un noir-brun, première peu distincte ; en outre, de chaque côté, une large bande d'un roux-brunâtre, plus ou moins foncé ; ventre à bandes semblables. Cuillerons et balanciers, blancs. Pieds testacés, cuisses et tibias couverts de reflets blancs, tibias presque entièrement noirâtres, un peu de testacé brunâtre à la base, tarses noirs, pelottes blanchâtres. Ailes presque hyalines, nervures testacées à la base. Troisième article antennal en parallélogramme allongé, au moins quatre fois aussi long que le deuxième.

Corse. Rapporté par M. Bellier de la Chavignerie.

NOTE SUR LES *POEDERUS* A ABDOMEN CONCOLORE.

Par M. FAUVEL.

(Séance du 14 Août 1861.)

On connaît en Europe trois espèces de *Pæderus* bleus à corselet rouge, et M. Kraatz les décrit dans le *Naturgeschichte der Insecten Deutschlands*, p. 730-732, ce sont : *P. gemellus* Kraatz, *P. ruficollis* Fabr. et *P. longicornis* Aubé. Depuis longtemps je cherchais à me procurer la première de ces espèces, désirant m'assurer, *de visu*, des caractères qui la distinguent réellement du *ruficollis*. J'avais même entendu plusieurs entomologistes révoquer en doute sa validité. C'est donc avec bien du plaisir que j'ai trouvé dans mes insectes de Savoie un grand nombre d'individus de cette espèce ; tous proviennent des bords du lac d'Annecy (Haute-Savoie), où elle est très commune et court au soleil sur le gravier, mêlée à quelques exemplaires du *longicornis* Aubé.

Le *P. gemellus* Kraatz est donc définitivement une espèce française et c'est une acquisition intéressante pour notre faune. Sa forme est plus allongée, sa tête plus petite, le corselet plus étroit et d'un rouge plus clair, la pubescence est d'un blanc argenté, beaucoup plus dense et plus visible sur les élytres qui, elles même, sont notablement plus courtes que chez le *P. ruficollis*, etc. Quant à ce dernier, il n'existe pas en Savoie, ou au moins je n'y en ai pas pris un seul exemplaire. Je pense donc que, jusqu'à preuve contraire, c'est un insecte étranger aux Alpes ; il est commun dans le midi et au centre, et on le prend jusqu'en Normandie, dans le Calvados, à Vire et dans l'Orne, près de la Trappe, au bord des marais, où il n'est pas rare. Au reste, je crois très volontiers avec M. Kraatz, que son *P. gemellus* a été pris fréquemment pour le vrai *ruficollis* Fabr. et que, sans doute, il est plus répandu qu'on ne l'a pensé jusqu'ici. Cet auteur rapporte entre autres localités, qu'il l'a reçu de Suisse par M. Stierlin ; il n'est donc pas extraordinaire qu'on le retrouve en Savoie.

J'ajouterai, en terminant, que le *P. longicornis* Aubé, très fréquent dans la Basse-Savoie, en compagnie des *P. limnophilus* et *caligatus* Erichs., y atteint une taille très considérable ; certains exemplaires dépassant 10 millimètres de longueur.



MÉTAMORPHOSES D'UNE MOUCHE PARASITE

Tachina (Masicera) villica.

Par M. le Dr AL. LABOULBÈNE.

(Séance du 24 Août 1859.)

Les insectes parasites qui vivent dans le corps des autres insectes excitent toujours l'admiration du naturaliste. Les lois de pondération des espèces les unes par rapport aux autres, l'accroissement exubérant des individus maîtrisé par des ennemis naturels, sont dignes de nos méditations. Malheureusement, l'histoire complète du parasitisme entomologique ne pourra être établie avant longtemps, quoique la Science possède déjà des matériaux nombreux : Le parasitisme de plusieurs familles d'insectes a été constaté rigoureusement ; l'étude des mœurs et des métamorphoses, la véritable histoire naturelle, telle que l'ont comprise les Swammerdann, les Réaumur, les De Géer, les Léon Dufour, etc., a doté l'entomologie d'inesestimables travaux sur ce sujet.

Parmi les parasites, les Diptères offrent à l'observateur un grand nombre d'espèces vivant à l'état de larve dans le corps des autres insectes. La populeuse tribu des *Tachinaires* de Macquart présente tout entière ces mœurs créophages spéciales, aussi Robineau-Desvoidy avait-il créé le nom d'*Entomobies* pour les Diptères de cette tribu.

Il est très facile de constater le parasitisme des *Tachinaires* : les chenilles élevées en captivité produisent souvent autant de ces Muscides que de Lépidoptères à l'état parfait ; les Coléoptères et les Hyménoptères (1) ne sont point à l'abri de leurs attaques ; les Hémiptères (2), les Orthop-

(1) MACQUART, *Nouvelles observations sur les Diptères d'Europe de la tribu des Tachinaires* (Ann. Soc. Ent. France, 1849, p. 355; 1850, p. 437, et 1854, p. 417). — ZETTERSTEDT, *Diptera Scandinaviæ*, t. III, 1844. — Voy. aussi WESTWOOD, *An introduction to modern classification of Insects*, t. II, p. 567, 1840.

(2) LÉON DUFOUR, *Annales des Sciences naturelles*, t. X, p. 248, pl. XI, 1827. — *Ann. Soc. Ent. France*, 1848, p. 427 et XCIV.

tères (1) eux-mêmes ne paraissent point épargnés et probablement les insectes de tous les ordres nourrissent des larves de ces Diptères parasites.

Mais s'il est facile de constater leur parasitisme, il ne l'est pas autant d'observer l'insecte à l'état de larve, car celle-ci se cache dans le corps de sa victime. A peine cette larve en est-elle sortie, qu'elle se transforme en pupes avec une étonnante rapidité. Le moment opportun pour la saisir est très court.

Je dois à mon ancien collègue M. Villeneuve d'avoir pu étudier la larve de la *Tachina villica*, espèce qui peut rentrer dans le genre *Masicera* de Macquart. C'est en faisant, au moyen d'une serre chaude, éclore prématurément des Lépidoptères que M. Villeneuve avait remarqué un grand nombre de pupes provenant de chrysalides de la *Noctua (Hadena) brassica* LINN., et il m'avait donné les Diptères qui en étaient éclos. J'engageai M. Villeneuve à rechercher les larves; il s'assura que celles-ci à peine sorties des chrysalides se métamorphosaient en pupes. Cette transformation s'effectuait même quand on plongeait les larves dans l'alcool. Or, c'était au moment de leur sortie que ces larves adultes ou à leur maximum de développement étaient intéressantes à étudier; j'ai conseillé à M. Villeneuve de les plonger dans de l'alcool renfermant une petite quantité de nicotine et le succès a été complet, les larves sont mortes aussitôt sans se transformer.

Je vais décrire successivement les trois états de la *Tachina villica*, c'est à dire : 1° la larve, 2° la pupes et 3° l'insecte parfait.

§ 1. LARVE (Voy. pl. 6 fig. 1 à 8).

LARVA *acephala, grisco-albida, cylindrico-conica, paulo incurvata, antice subattenuata, postice oblique truncata, glabra, mandibulis nigris, stigmatibus anticis 4-partitis seu digitalis, haud exsertis, posticis fere rotundatis in caverna profunda sitis. — Longitudo quinque lineas aequat (11 à 12 millim.).*

Habitat parasitica in larvis nec non chrysalidibus Noctuae (Hadena) brassicae.

LARVE d'un blanc grisâtre ou un peu jaunâtre, acéphale ou plutôt pseudocéphalée, cylindrique et un peu conique, légèrement recourbée avec la partie antérieure subatténuée, dirigée en bas, et l'extrémité postérieure

(1) LÉON DUFOUR, *Souvenirs et impressions de voyage sur des excursions pyrénéennes*, etc. (Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, t. XV, p. 142, 1847-49).

obliquement tronquée et relevée (fig. 1). Corps composé de onze segments, le pseudocéphale non compris. Le pseudocéphale offre 2 mandibules noires soudées à leur partie moyenne, à base divergente dans l'intérieur de la larve, mais dont les deux pointes écartées et aiguës sortent au dehors (fig. 2 et 3).

Au-dessus et de chaque côté des crochets mandibulaires est une saillie représentant une antenne ou un palpe et de plus sur la ligne médiane on voit une légère excavation (fig. 3). Le premier segment renferme de chaque côté contre son bord postérieur, presque dans le pli qui sépare ce segment du 2^e, l'orifice des stigmates antérieurs. Les stigmates (fig. 2, 3, et 6, 7,) ont la forme de 4 points ou cercles arrondis quand on les regarde de face, mais de profil (fig. 7) et comprimés entre deux lames de verre, on trouve qu'il se détache d'un tronc commun quatre digitations dont l'extrémité est perforée. Les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e segments n'offrent rien de spécial, mais les 8^e, 9^e, 10^e et 11^e sont mamelonnés sur leurs bords latéraux, le 11^e obliquement tronqué d'avant en arrière montre les stigmates postérieurs situés au fond d'une caverne stigmatique (fig. 4). Ces stigmates sont presque arrondis, légèrement ovalaires et leur surface présente à la loupe l'apparence de 3 saillies longitudinales. Un de ces stigmates arraché, râclé sur la surface adhérente au corps et placé sous la lentille d'un microscope, donne par transparence l'aspect de la figure 8.

On observe enfin, en dessous et bordant la caverne stigmatique, un demi-segment ventral ou une sorte de pannicule disposé en croissant irrégulier et trilobé (fig. 1 et 4).

Cette larve est glabre à la loupe, mais à un grossissement plus fort on trouve près des bords antérieur et extérieur des segments et au point un peu renflé où ils s'unissent, des aspérités terminées en pointe mousse, et même de très petits crochets qu'on voit représentés, fig. 5, au bord latéral des segments. En dessous sur la partie médiane, on trouve des espaces elliptiques, ou plutôt en forme de navette de tisserand, qui servent comme les aspérités que je viens d'indiquer à la progression de la larve (fig. 5).

L'étude de cette larve est intéressante à plus d'un titre; je diviserai ce que j'ai à dire sur son organisation et sur son genre de vie en deux articles distincts.

I. Les larves des Muscides sont acéphales ou privées de tête, par rapport aux larves des Culicides et des autres tribus de Diptères placées au premier rang de cet ordre d'insectes. On ne leur trouve en effet que des mandibules rétractiles et des corps charnus tantôt latéraux, tantôt placés au dessus de celles-ci comme dans notre larve de *Tachina*. Faut-il

regarder ces appendices comme labiaux et leurs prolongements comme des palpes parfois bi-articulés. M. Léon Dufour est porté à leur donner cette signification (1) et M. Perris les appelle nettement des palpes (2). Doit-on y voir l'analogie d'un chaperon et d'antennes rudimentaires ou de mâchoires avec leur palpe ? Réaumur avait désigné ces corps charnus sous le nom de cornes mousses.

J'avoue mon embarras à leur égard ; on ne peut se dissimuler que dans notre larve les parties en litige sont superposées aux mandibules, mais dans d'autres, décrites par M. Léon Dufour dans son beau mémoire précité sur *les larves fongivores de Diptères* (*loc. cit.* pl. II, fig. 52 et pl. III, fig. 81), les appendices charnus sont sur les parties latérales. D'ailleurs je n'ai pu observer que la larve morte et je n'ai pas pu juger de la position qu'offrent ces organes litigieux pendant la vie. Quoiqu'il en soit, l'expression de *larves acéphalées* n'est pas absolument exacte et c'est ce qui m'a fait dire le *pseudocéphale* en décrivant la larve actuelle de *Tachina*. M. Léon Dufour a lui-même dans sa description de la larve du *Subula citripes* (Ann. Sc. nat. 3^e série, t. VII, p. 6, pl. 17, fig. 13, 1847) employé l'expression de « pseudocéphale. » Dans cet insecte, en effet, les mandibules sont accompagnées d'un museau ou promuscide et d'éminences particulières. Dans la larve de la *Ceria conopsoides* (Ann. Soc. Ent. France, 1847, pl. 1, fig. 1 à 3), il paraît y avoir quatre appendices jumeaux, palpiformes, tronqués et noirs.

Les mandibules rétractées sont soudées dans l'intérieur du corps et leur base est très divergente. Cette soudure est-elle intime et y a-t-il fusion des deux crochets et une tige unique bifide en arrière et en avant ? Il m'a semblé que chaque mandibule était distincte, adossée seulement à sa congénère et attachée contre elle par un ligament très fort et très

(1) LÉON DUFOUR, *Mémoire sur les métamorphoses de plusieurs larves fongivores appartenant à des Diptères* (Ann. des Sc. Natur., 2^e série, t. XII, p. 14, 1839, et 3^e série, t. I, p. 367, pl. 16, fig. 1, 1844). — Voyez encore divers *Mémoires* et leurs figures dans les *Annales de notre Société*, 1845, p. 208, pl. 3, fig. 2 à 4 ; 1847, p. 22, pl. 1, fig. 1 et 3, etc. Et de plus dans les *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille* pour l'année 1845, les figures relatives aux larves de l'*Eumerus aeneus* et des *Drosophila Reaumurii* et *maculata*, p. 197 et suiv., fig. 2, 6, 12.

M. Léon Dufour n'a pas hésité à donner le nom de lèvre bifide, ayant au côté interne deux palpes bi-articulés, aux corps latéraux charnus de l'appareil buccal chez la *Sarcophaga hæmorrhoidalis* (*Études anatomiques et physiologiques sur une Mouche, etc. Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences de l'Institut, etc.*, t. IX, p. 549, pl. I, fig. 1 et 2, 1846).

(2) E. PERRIS, *Histoire des métamorphoses de quelques Diptères* (Mémoires de la Société des Sc., de l'Agr. et des Arts de Lille pour l'année 1850, p. 118 et suiv. et fig. 1 à 21.

serré. Je recommande aux observateurs ce point d'étude sur de plus grosses larves. Dans tous les cas les deux mandibules ne jouent pas isolément et elles sont fortement unies l'une à l'autre.

Les stigmates méritent de nous arrêter. Ces organes respiratoires dont on ne peut plus négliger l'étude scrupuleuse depuis que M. Léon Dufour a fait valoir leur variabilité et leur curieuse structure différent beaucoup suivant les espèces. Notre larve a les stigmates antérieurs situés dans la rainure qui sépare le premier du deuxième segment, il est probable que sur la larve vivante on trouverait que c'est un peu en avant de cette rainure qu'est l'ostiole respiratoire; il en est ainsi dans la plupart des larves de *Muscides*. Ce stigmate se termine par quatre digitations perforées (fig. 6 et 7). M. Léon Dufour a compté quinze digitations au stigmate antérieur sur la larve de la *Sarcophaga hæmorrhoidalis* (loc. cit. pl. 1, fig. 3); dix chez la *Piophilæ ptasionis* (Ann. Sc. nat., 3^e série, t. I, pl. 16, fig. 3). La larve de l'*Anthomyia melania* a six digitations à chaque stigmate antérieur; la larve de l'*Helomyza lineata* 12 à 14; celles de la *Blephariptera serrata* et de la *Sapromyza blepharipteroides* quinze digitations; celle de la *Drosophila fasciata* offre un faisceau de cinq rayons (Ann. Sc. nat., 2^e série, t. XII, pl. 2, fig. 53, 66, 76, 82, 89). M. Edouard Perris nous a fait connaître le curieux stigmate antérieur de la larve de l'*Opomyza gracilis*, qui consiste en six papilles déliées, formant une raquette flabellée portée sur un pédoncule articulé, comme par une sorte de charnière, avec la grande trachée latérale. Il a aussi décrit et figuré les stigmates antérieurs en raquette finement crénelée chez la *Lucina fasciata*; en raquette pourvue de tubulures longues, nombreuses et paraissant soudées chez la *Gymnopoda tomentosa*; en raquette ovale, ventrue, presque triangulaire, entourée de papilles nombreuses et nullement soudées chez la *Chyliza atriseta*.

Le même observateur nous a encore dévoilé la structure très remarquable des stigmates antérieurs des larves de la *Sarcophaga muscaria*. Ces stigmates sont recouverts extérieurement, sauf un petit espace circulaire à la base, par de petits appendices comme des papilles ou des écailles, disposés sur trois rangs assez réguliers, concentriques et presque imbriqués, d'un aspect fort élégant (Mém. de la Soc. des Sc., etc. de Lille, année 1850, p. 118 et suiv. fig. 20, 11, 16, 24 et 5). Enfin M. Coquerel en étudiant la larve de la *Lucilia hominivorax* a trouvé huit éminences moniliformes au stigmate antérieur (Ann. Soc. Ent. France, 1859, p. 237. pl. 6, fig. 1, d). Ces éminences ne sont pour moi que l'extrémité de ce stigmate divisé en huit parties.

Voyez combien l'étude de ces stigmates antérieurs des larves est importante et varie suivant les genres et même suivant les espèces. Entre la

Phora pallipes (Ann. Sc. nat., 2^e série, t. XII, p. 57, pl. 3, fig. 107) dont la larve a le stigmate antérieur simple et l'*Aulacigaster ruftarsis* (Ann. Soc. Ent. France, 1846, p. 457, pl. 11, fig. 4) dont la larve a les stigmates ramifiés de chaque côté le long d'une tige médiane, que de modifications dans ces organes respiratoires.

Les stigmates postérieurs sont légèrement ovales et ne s'éloignent pas beaucoup de ceux que MM. Léon Dufour et Perris ont représentés dans les *Sarcophaga hæmorrhoidalis* (loc. cit. pl. 1, fig. 5 et 6) et *Sarcophaga muscaria* (loc. cit. p. 120 et fig. 3-4). Ils diffèrent davantage de ceux que M. Coquerel a observés chez la *Lucilia hominivorax* (loc. cit. pl. 6, fig. 1 b). A la loupe, on voit l'apparence de trois fentes respiratoires, mais quand j'ai employé le microscope, j'ai été frappé de l'absence de pores ou d'ouvertures à cette membrane tendue et entourée d'un cercle corné; les plis qu'on y découvrirait à la loupe ne paraissent plus circonscrire ou border une fente. J'ai représenté l'aspect d'un de ces stigmates de la larve de *Tachina villica* vu par transparence (fig. 8). On remarquera un endroit très transparent, arrondi, correspondant au point où une grande trachée vient aboutir, mais je n'y ai pas vu, je le répète, de pertuis distinct.

La caverne stigmatique n'offre pas de prolongements sur les bords, ou des laciniures, comme dans les *Sarcophaga hæmorrhoidalis*, (loc. cit. pl. 1, fig. 1 et 5), *Drosophila fasciata*, *Phora pallipes* (loc. cit. pl. 3, fig. 88 et 107), *Drosophila maculata* (Mém. Soc. de Lille, 1845, fig. 10), *Rhynchomyia columbina* (Ann. Soc. Ent. Fr., 1846, pl. 9, II, fig. 2), *Tetanocera ferruginea* (ibid. 1849, pl. 3, 3', fig. 1 et 3) et un grand nombre d'autres; mais le bourrelet, le pannicule que j'ai eu soin d'indiquer (1) me paraît analogue à ce panneau ou tablier que M. Léon Dufour représente dans la larve de la *Sarcophaga hæmorrhoidalis* (voyez les fig. 20, l, m, pl. III, de son mémoire précité); il dit même que ce panneau ou tablier est trilobé et j'indique moi-même cette disposition (fig. 4). N'ayant eu que des larves mortes, je n'ai pas vu l'animal imprimant des mouvements à ce pannicule, je n'ai pu constater l'expulsion des matières stercorales. J'ai essayé de disséquer la larve pour saisir le point où finissait le tube digestif, mais je n'ai pu qu'imparfaitement constater qu'il n'arrivait pas à la caverne stigmatique. M. Léon Dufour signale avec soin (loc. cit.) que chez la larve de la *Sarcophaga* « un panneau trilobé, un tablier déborde parfois le bout du corps et est destiné à séparer l'anus de la caverne stigmatique; » d'après lui, j'admets que le bourrelet trilobé de la larve de la *Tachina villica* doit

(1) M. E. Perris a trouvé douze lobes dentiformes au dernier segment de la larve de la *Sarcophaga muscaria*, et sous ce segment, près du bord postérieur, existe une pièce assez volumineuse, bien saillante et ayant quelque ressemblance avec une enclume renversée (loc. cit., p. 120 et fig. 3).

avoir le même rôle. Cette remarque a de l'importance ainsi que nous le verrons en parlant de la pupe.

Notre larve de *Tachina* est dépourvue de pseudopodes ou de prolongements latéraux pouvant en tenir lieu ; elle n'a que des aspérités rudes ou des spinules, des petits crochets à base très élargie situés autour des segments. Je dois signaler cependant les espaces elliptiques, ou même en forme de navette, qui se trouvent sur la partie médiane et inférieure des segments, espaces qui doivent aider à la progression. M. Coquerel a représenté une disposition analogue et bien plus accusée dans la larve de la *Lucilia hominivorax* (Voy. loc. cit. fig. 1).

Malgré l'apparence si complètement identique des larves des *Muscides*, qui a pu faire dire avec justesse à M. Perris « qu'elles semblent toutes taillées sur le même patron, » ne voit-on pas avec bonheur qu'une étude attentive découvre des différences ? Les stigmates antérieurs et postérieurs, la caverne stigmatique, les organes de progression de notre larve n'ont-ils pas leur structure spéciale ?

II. Cette structure est appropriée au genre de vie de la larve de cette *Tachina* destinée à se nourrir. Du corps adipeux de la chenille de la *Noctua (Hadena) brassicæ*, elle n'a pas besoin d'organes de progression énergiques comme la *Lucilia hominivorax* ou comme les larves d'autres *Muscides* obligées de se frayer une route dans un aliment solide ou de consistance inégale et non baigné de sucs nutritifs.

Il est probable que la larve aspire l'air extérieur par un des stigmates de la chenille, ou par un tronc trachéen, ainsi que M. Léon Dufour l'a démontré pour les larves des *Ocyptera* (Ann. Sc. nat., t. X, p. 255, 1827) et pour la larve de l'*Hyalomyia dispar* (Ann. Soc. Ent. France, 1852, pl. 8, III, fig. 1 et 2). Peut-être tient-elle simplement la partie postérieure du corps collée, soit contre une ouverture anormale du tégument, soit simplement contre la peau mince et poreuse de la chenille ? Je ne puis émettre qu'une hypothèse, n'ayant pas fait d'observations positives à cet égard. Mais ce qui est démontré aujourd'hui, c'est que la larve aspire l'air extérieur par les stigmates, de la caverne stigmatique, ou stigmates postérieurs. L'exemple des larves d'*Ocyptera* et d'*Hyalomyia dispar* greffées sur un stigmate est là pour le prouver. Les larves des *Stratiomydes* et des *Eristalis* observées par Swammerdam (1), par Réaumur (2), et beaucoup de larves de *Muscides* plongées dans l'eau émergent l'extrémité du corps pour res-

(1) SWAMMERDAM, *Collection académique*, t. V, p. 441, pl. XXIV et XXV.

(2) RÉAUMUR, *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, t. IV, p. 445, pl. 30, fig. 1, 1738. Voy. aussi p. 460.

pirer. Les larves de *Ceria conopsoïdes*, d'*Aulacigaster rufitarsis*, étudiées par M. Léon Dufour et vivant dans la bouillie des ulcères de l'Orme, élèvent leur tube respiratoire caudal au dessus du magma dans lequel elles se nourrissent, afin d'aspirer l'air atmosphérique. Une preuve nous est encore fournie par l'existence des seuls stigmates postérieurs chez les larves des Tripulaires terricoles (1), *Tipula lunata*, *Ctenophora atrata*, *Pachyrhina maculata*, *Limnophila dispar*, *Cylindrotoma macroptera*, chez la *Tetanocera ferruginea* (2) et peut-être de l'*Hyalomyia dispar* (3). Enfin la disposition anatomique des trachées dans le corps des larves des Muscides est telle qu'elles se dirigent toutes vers la partie postérieure du corps et forment avec les troncs trachéens latéraux un angle aigu ouvert en avant, preuve irrécusable de l'arrivée de l'air par la partie postérieure du corps au moyen des stigmates placés au fond de la caverne stigmatique (4).

La larve de la *Tachina villica* ne sort pas de la chenille de la *Noctuelle*, elle reste cachée jusqu'après la transformation de la chenille en chrysalide, et c'est de cette dernière qu'elle s'échappe en pratiquant une ouverture sur des points variables, correspondant peut-être aux parties de la chenille où elle a vécu et qu'elle a rongées et amincies. J'ai affirmé que notre larve sort sous cette forme et j'ai fait remarquer la surprenante rapidité de la transformation en puppe constatée par M. Villeneuve. Jamais je n'ai trouvé la puppe dans le corps de la chrysalide de *Noctua*, et une seule fois j'ai vu une puppe engagée moitié en dehors moitié en dedans; cette puppe était déformée et serrée dans son milieu. Loin d'en conclure que la puppe est expulsée, j'admets que la larve, n'a pas été assez agile ou assez forte pour quitter la chrysalide de la *Noctuelle* et qu'elle s'est transformée au passage.

Réaumur (5) a vu sortir des chrysalides les *vers de mouches à deux ailes*, et il signale (loc. cit. p. 142) la métamorphose parfois très prompte et accomplie en peu de minutes dont il a été témoin. Mais M. Léon Dufour a émis l'opinion que pour les *Ocyptera* (loco citato) et pour la *Hyalomyia*, la puppe était expulsée du corps de l'insecte qui les renfermait. Je

(1) Voyez LÉON DUFOUR, *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Sciences, etc.*, t. IX, p. 578, note 1, 1846. — E. PERRIS, *Notes pour servir à l'histoire des métamorphoses de diverses espèces de Diptères* (Ann. Soc. Ent. France, 1849, p. 344.)

(2) LÉON DUFOUR, *Ann. de la Soc. Ent. de France*, 1849, p. 71.

(3) LÉON DUFOUR, *ibid.*, 1852, p. 443 (*Larva.... stigmatibus solum posterioribus, binis, tubulosis, exsertis, nudis*).

(4) LÉON DUFOUR, *Mém. prés. par divers savants de l'Acad. des Sc., etc.*, t. IX, p. 577, pl. 2, fig. 17, 1846.

(5) RÉAUMUR, *Mém. pour servir à l'histoire des Insectes*, t. II, p. 441, pl. 36, fig. 4 et 17. 1736.

dois par conséquent discuter l'assertion de mon cher et vénéré maître, assertion que je crois n'être pas entièrement conforme à la vérité.

M. Léon Dufour dit expressément que « si la larve de ces *Ocyptères* se transforme en chrysalide (ou pupe) dans la cavité abdominale même de l'insecte qui la loge... il paraîtrait aussi que c'est immédiatement après cette métamorphose que la nymphe est expulsée de l'abdomen. Je n'ai point été témoin oculaire de ce double fait (1). » Les raisons qui suivent ne me paraissent pas convaincantes, mais l'existence de la dépouille caudale trouvée par l'illustre observateur dans l'abdomen de la *Pentatome* (loc. cit. p. 252) est plus spécieux. Et cependant M. Léon Dufour, avec sa rigueur de description accoutumée, note que cette dépouille se sépare du corps de la larve très facilement : « c'est un mode d'articulation qui semble plutôt une espèce d'enchatonnement adhésif, car la larve peut s'en débarrasser sans qu'il se fasse une solution de continuité à l'anneau du corps qu'elle embrasse (loc. cit. p. 252). J'ai constaté ce fait... Je présume que l'individu approchait de l'époque de sa métamorphose en chrysalide, et que son corps avait acquis la maturité convenable, car le siphon caudal se détacha sans efforts, entraînant autour de sa partie évasée quelques lambeaux d'une membrane fine, pellucide, épidermoïde, qui paraissait étrangère au tissu propre du segment abdominal qu'elle recouvrait. » Je crois donc que la larve de l'*Ocyptera*, au moment de se transformer, peut ou abandonner, ou bien entraîner avec elle le siphon caudal respiratoire, suivant la plus ou moins grande adhérence de celui-ci, cet appareil ne lui étant plus utile au moment où la métamorphose va s'accomplir. C'est la larve qui sort du corps de la *Casside* ou de la *Pentatome*, abandonnant le siphon caudal, et non la pupe. Peut-être M. Léon Dufour a-t-il été entraîné à croire à l'accouchement, à l'expulsion de la pupe, en souvenir de ses beaux travaux sur les *Diptères pupipares* ; mais dans ce cas il s'agit d'un acte physiologique et l'insecte parfait expulse une pupe au moyen d'un appareil et d'organes propres, créés pour cette fonction et des usages spéciaux, tandis que les victimes ou les hôtes de l'*Ocyptera* n'ont aucun moyen particulier pour arriver à ce but. Enfin je me suis assuré qu'une pupe même assez molle de *Muscide* ne se laisse pas comprimer facilement, elle éclate et ne saurait prendre la forme de la pupe que j'ai vue à moitié sortie d'une chrysalide de la *Noctua brassicæ*, et c'est pour cela que j'ai admis que dans ce cas, en apparence contradictoire, on devait encore reconnaître que la larve seule était agile.

M. Léon Dufour ne me paraît pas non plus être dans le vrai, quand en

(1) LÉON DUFOUR, *Mémoire pour servir à l'histoire du genre Ocyptera* (Ann. des Sc. natur., t. X, p. 256, 1827.

faisant connaître l'*Hyalomyia dispar*, il se demande si « elle est obligée pour se faire jour sous la forme de puppe de déchirer les tissus qui avoisinent le rectum (1) », ou bien en disant : « quand sonne l'heure de la métamorphose, la larve ayant pris tout l'accroissement voulu se détache, tombe dans la cavité abdominale et se fait de sa propre peau condensée et durcie une coque d'un marron vif, réceptacle de la nymphe ou maillot du Diptère ailé... », et plus bas, « par quelle manœuvre cette puppe incarcérée dans une cavité sans issue parvient-elle à être expulsée ?... Lors de la transition à l'état de puppe, la larve, qu'une préoccupation instinctive d'avenir entraîne irrésistiblement, déchire la paroi membraneuse du bout de l'abdomen du *Brachyderes*, et suivant toutes les apparences, se loge dans cette brèche ou embrasure pour y compléter sa transfiguration en puppe. Lorsque la nymphe incluse reçoit l'éveil de sa prochaine naissance, elle exécute des mouvements obscurs, mais réels, qui ébranlent et font progresser la puppe, en même temps que les titillations de celle-ci provoquent les efforts expulsifs du Charançon (2). »

Je crois que le Parasite, l'*Ocyptera* ou l'*Hyalomyia*, doit sortir à l'état de larve, du corps de sa victime ; M. Léon Dufour n'a rencontré que la larve et non la puppe dans le corps des insectes attaqués. Si on trouve constamment la puppe dans les boîtes renfermant les Coléoptères ou les Hémiptères qui ont nourri la larve, c'est que celle-ci s'est transformée avec une rapidité non moins grande que celle de notre *Tachina villica*.

§ 2. PUPE. (Voy. pl, 7, fig. 9 à 11).

PUPE *nuda, ovato-oblonga, rufo-fusca, obscure undecim-articulata; segmento primo lateraliter auriculato, segmento quarto tuberculis minutis stigmatiferis instructo, segmento ultimo stigmata larvæ postica exhibente.* — Longit. 4 lin. (9 mill.)

PUPE en forme de barillet ; d'un brun rougeâtre ; ovale, oblongue, offrant l'indication des onze segments de la larve. Le *pseudocécum* n'existe plus et sur le *premier segment* on voit (fig. 10), au milieu et en bas, une petite place luisante, à bords froncés, vestige de l'ouverture du canal digestif de la larve ; de chaque côté sont deux petites saillies tuberculeuses et formant deux auricules qui correspondent aux stigmates antérieurs de la larve, et entre ces deux organes vestigiaires (cavité buccale et stigmates) se trouve une élévation transversale qui s'étend sur les deuxième et troi-

(1) LÉON DUFOUR, *Sur une Hyalomyia née des entrailles du Brachyderes lusitanicus* (Ann. Soc. Ent. France, 1851, p. 65).

(2) LÉON DUFOUR, *Encore l'Hyalomyia dispar* (Ann. Soc. Ent. France, 1852, p. 446 et 447).

sième segments, et dont la figure 10 exprime le relief. Cette ligne élevée est destinée à l'ouverture de la puppe et c'est quand elle s'est dessoudée que la partie supérieure des trois segments s'enlève et que l'insecte parfait sort de sa prison. Sur le *quatrième segment* on trouve de chaque côté, près du bord postérieur et un peu en haut (fig. 9 et 10), un tubercule répondant au stigmate thoracique de la nymphe incluse. Les *segments intermédiaires* entre le quatrième et le onzième n'offrent rien de remarquable; le dixième cependant présente en dessous (fig. 11 et 12) les traces d'une ouverture à bords froncés, qui me paraît répondre à l'anus de la larve. Le *onzième segment* (fig. 9 et 11) montre, vu de face, les restes des organes qui sont dans la caverne stigmatique, c'est-à-dire les deux stigmates postérieurs; il y a de plus, au-dessous d'eux, un point élevé dont je ne connais pas la signification. Une sorte de hausse-col ayant des angles épaissis et arrondis qui lui donnent un aspect réniforme, représente sur la puppe le bourrelet que j'ai signalé comme bordant en dessous la caverne stigmatique. (Voyez fig. 4 et aussi fig. 1.)

I. Si beaucoup de larves de *Muscides* semblent à première vue d'une structure tellement semblable qu'elle a pu paraître monotone, leurs pupes donnent bien plus cette impression, car elles ont pour la plupart une forme de barillet invariablement stéréotypée. Et cependant, celui qui a reconnu la configuration de la larve et qui l'a séparée par des caractères organiques de ses congénères, retrouve sur la puppe toutes ces modifications. La puppe n'est que la peau épaissie et cornée de la larve; les aspérités, ou les reliefs, ou les poils, y sont conservés, et ces pupes d'une forme si peu variée, présentent en réalité un intérêt presque aussi grand que le premier état de l'insecte. Plusieurs d'entre elles d'ailleurs ont de nouveaux organes, car les stigmates de la nymphe qui s'improvisent dans la métamorphose, viennent aboutir dans la région dorsale de la puppe à deux stigmates, souvent prolongés comme dans les *Aricia*, les *Eumerus*, les *Phora* (1) et dans quelques autres genres.

La puppe de la *Tachina villica* a onze segments comme la larve; le pseudocéphale a disparu, mais on voit une place luisante à bords foncés, qui correspond à l'ouverture du tube digestif (fig. 10).

De chaque côté, au bord du premier segment, sont les deux vestiges des stigmates antérieurs disposés comme deux petites oreilles. Au-dessous de ceux-ci et au-dessus de l'ouverture buccale oblitérée on voit

(1) LÉON DUFOUR, *Ann. des Sc. naturelles*, 2^e série, t. XII, p. 57, pl. 3, fig. 110, 1839, et *Mém. de la Société des Sc., etc., de Lille*, année 1840, p. 414 et figures; et année 1845, p. 199, figures 4, 6, 10, 11 et 12. — CH. COQUEREL, *Ann. Soc. Ent. France*, 1848, p. 190, pl. 7, fig. 7 y.

un relief, une côte linéaire, allant de part et d'autre atteindre le bord antérieur du quatrième segment. Ce relief marque la place d'où s'enlèvera comme un panneau, d'où se déboîtera une partie de la puppe. Le couvercle se dessoudra, sous les efforts de la Mouche, dans l'étendue occupée par ce relief et par le bord antérieur du quatrième segment. La tête vésiculeuse de la *Tachina* fera sauter le couvercle de sa prison, et c'est quand par un arrêt dans le retrait de la tête, on trouve des Mouches mal venues et à grosse tête, qu'on a cru à des espèces nouvelles. Cette remarque s'applique entre autres au genre *Chlorops*.

Sur le dernier segment de la puppe on aperçoit les deux stigmates postérieurs et au-dessous un point saillant dont la signification m'échappe, mais que je ne crois pas appartenir à l'anus de la larve. J'ai déjà dit que sur le dixième segment on voit en dessous une place froncée qui me paraît répondre à l'orifice anal, je l'ai figurée sous les numéros 11 et 12.

L'extérieur de la puppe est finement ridé en travers quand on emploie un grossissement un peu fort. Cette puppe étant examinée après que la mouche en est sortie, on trouve les crochets mandibulaires appliqués à l'intérieur sur la face ventrale; on remarque aussi les troncs trachéens sous forme de deux longs traits blancs latéraux.

II. Le point le plus remarquable, à mon avis, de la configuration de la puppe chez notre *Tachina*, c'est la présence sur le quatrième segment, en dessus et près du bord latéral d'un tubercule stigmatifère (fig. 9 et 10). C'est là un organe vestigiaire, un représentant des cornes des *Phora*, des *Aricia*, etc.

Les stigmates uniques de la nymphe paraissent naître aux dépens des stigmates antérieurs de la larve, suivant les beaux travaux (1) de M. Léon Dufour; ces stigmates sont thoraciques et leurs grandes trachées s'anastomosent à la partie inférieure du corps (2). Beaucoup de nymphes de Diptères appartenant aux premières tribus, particulièrement celles des *Culicidae*, et pour citer plus particulièrement les nymphes que M. Perris a étudiées dans nos *Annales*, celles des *Cylindrotoma macroptera* et *Lymnophila dispar* (année 1849, pl. 9, IV, fig. 6, et V, fig. 7 et 8); enfin celle de la *Cecidomyia papaveris*, que j'ai pareillement décrite et figurée dans ces *Annales* (année 1857, p. 576, pl. 12, fig. 6 et 7), et un très grand nombre d'autres offrent à l'observateur ces prolongements dorsaux de leurs stigmates.

(1) LÉON DUFOUR, *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences, etc.*, t. IX, p. 573 et pl. 1, fig. 10, 1846.

(2) LÉON DUFOUR. *Ibid.*, p. 579, et pl. 2, fig. 18. *b, b*.

Beaucoup de pupes parmi les *Muscides* en sont privées, MM. Léon Dufour et Perris ne les signalent point dans les *Sarcophaga* qu'ils ont étudiées. C'est pour moi un vrai bonheur de trouver sur la puce de la *Tachina villica*, ce vestige d'un organe arrivé au summum de développement pour les *Muscides* chez les pupes des *Phora*. Il faut avoir tourné et retourné dans la main ces berceaux d'une simple Mouche, pour comprendre la joie qu'éprouve l'observateur qui finit par découvrir sur ce corps inerte la trace d'un organe dont l'importance physiologique est si haute. Cette petite saillie, ce point élevé, si insignifiant pour le vulgaire, nous révèle le mode de formation des cornes dorsales des pupes chez les *Aricia*, les *Eristalis*, les *Eumerus*, les *Phora*, etc.

§ 3. INSECTE PARFAIT. (Voy. pl. 7, fig. 12 à 17.)

Tachina villica ROBINEAU-DESVOIDY, *Essai sur les Myodaires* (Mém. prés. par divers savants à l'Acad. des Sciences de l'Institut de France, t. II, p. 188, 1830.) — non ZETTERSTEDT, *Diptera Scandinaviæ*, t. III, p. 161, 1844, et t. VIII, p. 3248.

Grisea, palpis, scutelli parte postica, alarum basi, rufescentibus; pilosa setiferaque; fascie argenteo-sericea, fronte aurca, intensive ♂, vitta frontali nigra; thorace nigro quadri-vittato, intensive ♂; abdomine albo-griseo-micante, segmentis fascia postica nec non linea dorsali nigris. Alis fere diaphanis. — Long. 4-5 lin. (9 à 11 mill.).

Hab. in Galliæ campo Lutetiano nec non dicto Saint-Sauveur (Yonne).

Corps gris en dessus, avec les palpes, la partie postérieure de l'écusson et la base des ailes roussâtre ou d'un roux ferrugineux. Tête à front doré chez le ♂, jaunâtre chez la ♀, une raie d'un noir velouté allant des ocelles à la base des antennes, celles-ci noirâtres avec quelques écailles grisâtres sur le 2^e article; face d'un beau blanc satiné ou argenté; 7 soies au-dessus des antennes, de chaque côté et sur un seul rang ♂ (fig. 2 et 4) et 5 soies sur un seul rang au-dessous des antennes. Tête de la ♀ à 2 rangs de soies au-dessus des antennes; une rangée interne composée de 5, une externe composée de 3 soies (fig. 5), et au-dessous des antennes, 5 soies sur un seul rang. La face est beaucoup plus large chez les ♀ que chez les ♂, et les yeux relativement plus petits (fig. 5). La couleur des yeux d'un rouge sombre dans les deux sexes. Corset presque carré, un peu rétréci en arrière et très légèrement resserré au milieu, grisâtre avec quatre lignes noirâtres, longitudinales; les deux externes paraissent interrompues au milieu. Écusson noirâtre en avant, roussâtre en arrière. Abdomen d'un noir un peu bronzé, avec la partie antérieure des deuxième, troisième et

quatrième segments d'un blanc grisâtre, chatoyant, une ligne dorsale et médiane coupant ces bandes transversales. Ventre noir.

Ailes à peine obscures, les grosses nervures brunâtres et la base rous-sâtre; *cueillerons* blancs, *balanciers* d'un brun jaunâtre ou jaunâtres. *Pattes* assez robustes, noires, la pelote des tarses d'un jaune roussâtre.

Le corps est couvert de poils et de soies. Celles de la tête (fig. 2 à 4) sont les unes dirigées en arrière, les autres en avant et celles qui sont de chaque côté de la ligne noire veloutée du front s'entrecroisent. Le corselet a, de chaque côté, quatre lignes de points d'où partent des poils longs, et dirigés en arrière. L'abdomen, plus finement ponctué, est couvert aussi de poils plus fins que ceux du corselet. De fortes soies raides se trouvent de chaque côté du corselet et autour de l'écusson. L'abdomen a deux de ces soies sur le premier et le deuxième segments à leur partie dorsale, le bord du troisième segment en a 6 chez le ♂ et 8 chez la ♀. Outre ces soies, il en existe constamment de latérales au bord de chaque segment. Les pattes ont à la fois de fortes soies et des poils, la figure exprime la disposition des premières.

1. La détermination des *Tachinaires* est extrêmement difficile et les regrets de Robineau-Desvoidy à cet égard (1) seront compris par ceux qui essaieront de reconnaître les espèces de cette populeuse tribu. Le travail de Macquart, inséré dans nos *Annales* dès l'année 1845, a contribué à débrouiller ce chaos et à rectifier la synonymie, mais on doit néanmoins convenir que, malgré les œuvres de Robineau-Desvoidy, de Macquart, de Zetterstedt, de Rondani, etc., il est presque impossible de déterminer sûrement certaines *Tachinaires*, si l'on n'a pas sous les yeux les types auxquels les insectes se rapportent.

Mon ami et savant collègue M. J. Bigot possède dans sa riche collection une *Tachina villica* dont le nom a été écrit par Robineau-Desvoidy, et qui est identique avec le mâle de notre espèce. Par conséquent, il ne peut y avoir aucun doute sur la légitimité de celle-ci, et elle doit porter le nom inscrit dans l'*Essai sur les Myodaires*, p. 188.

La question de la détermination rigoureuse de nos *Tachina* parasites n'est pas entièrement résolue, parce que j'ai pu, grâce à la collection de M. Bigot, reconnaître l'identité de quelques-unes avec la *Tachina villica* ♂. Il est éclos des chrysalides de la *Noctua brassicæ* un grand nombre d'individus, les uns différant seulement par la taille, les autres d'une coloration plus grise et présentant une teinte moins dorée du front, ainsi que deux rangs de soies de chaque côté de la ligne médiane frontale. Ces derniers

(1) *Annales de la Soc. Ent. France*, 1848, p. 452 et 453.

insectes, tous femelles, et qui pourraient paraître à première vue constituer une espèce distincte, ne sont, en réalité, que l'un des sexes de la *T. villica*. M. Bigot et moi ne les avons trouvés décrits nulle part d'une manière reconnaissable et ils rentreraient dans le genre *Masicera* de Macquart (*Diptères, Suites à Buffon*, t. II, p. 118, 1835) et de Rondani, si, au lieu de les rapporter à la *T. villica*, j'avais établi sur eux une espèce particulière.

Dans l'état actuel de la diptérologie, on est encore obligé de décrire toutes les différences qu'offrent les individus voisins les uns des autres et que renferment les collections. De là certainement une trop grande multiplication des espèces établies sur de simples variétés de taille ou de coloration. Je suis même persuadé que beaucoup d'espèces ont les sexes placés dans des genres différents.

Le nombre vraiment prodigieux des *Diptères* rend cet ordre le plus peuplé comme individus, de toute l'Entomologie; ces individus si nombreux proviennent de larves inégalement nourries et ils doivent nécessairement varier entre eux. De plus, quand on examine les résultats que l'étude des premiers états a fournis aux observateurs, entre autres à MM. Léon Dufour, Perris, etc., on remarque que beaucoup d'espèces élevées en captivité ont été désignées par la qualification de *dispar*; les mâles et les femelles provenant de larves pareilles sont différents. Ne peut-on pas prédire à coup sûr, d'après ces renseignements précieux, que c'est par le contrôle de l'observation des métamorphoses qu'on légitimera l'établissement d'un grand nombre d'espèces dans l'ordre des *Diptères*?

Je crois donc, en ce qui concerne la *Tachina villica*, que les individus que j'ai décrits, les uns, tous mâles, plus grands généralement, plus foncés en couleur, à face moins large, à un seul rang de soies frontales, et les autres, tous femelles, plus petits et plus grisâtres, à face élargie et à deux rangs de soies frontales, ne doivent constituer que les deux sexes d'une seule et même espèce. De plus, ces insectes, offrant dans leurs divers caractères, dans les nervures des ailes, etc., une très grande similitude, pourraient rentrer, les ♀ surtout, dans le genre *Masicera* de Macquart et de Rondani. Disons, toutefois, que la *Tachina larvarum* et la *T. flaviceps* sont pour Macquart (*Ann. Soc. Ent. France*, 1854, p. 376) de véritables *Tachina*.

II. Je n'ai que peu de chose à faire remarquer sur les caractères organiques de la *Tachina villica*. J'ai exposé avec soin la disposition des soies dont la tête et l'abdomen sont couverts. Ces poils raides ont une destination utile, un but physiologique et ne sont pas des organes de luxe; plus multipliés comme chez la ♀, ils doivent lui être utiles au moment où celle-ci va

déposer sur le corps de ses victimes le parasite ou la larve qui les rongera. Ces soies raides et élastiques anéantiraient les chocs résultant des mouvements que doit faire la chenille de la *Noctuelle* pour éloigner son ennemi.

Mais qui nous dira les manœuvres de la *Tachina* ♀ pour guetter la chenille, pour la joindre et déposer sur elle le germe parasite. Pond-elle un œuf ou une larve vivante? Les recherches de M. Léon Dufour sur l'anatomie des Diptères (1) nous obligent d'admettre que la *Tachina villica* est ovipare comme l'*Echinomyia rubescens*, etc. Je dois dire cependant que mon collègue M. Berce m'a affirmé qu'il a souvent vu sur le corps de diverses chenilles des œufs oblongs. Quand il a écrasé ces œufs avec une pince, les chenilles n'ont pas nourri des larves de mouches parasites, tandis que les mêmes espèces de chenilles qui n'avaient pas été débarrassées de ces œufs sont devenues les victimes des Diptères entomobies. Réaumur a constaté les coques des œufs de mouches parasites sur le corps des chenilles (2).

En terminant cette histoire de la *Tachina villica* sous ses trois états de larve, de puppe et d'insecte parfait, je ne puis me défendre d'inviter encore une fois à l'étude des larves et des puppes des *Muscides*, étude si monotone en apparence, mais en réalité variée et remplie d'intérêt. En ajoutant une ligne à la connaissance des premiers états des *Tachinaires*, je n'ai fait que répondre pour une bien faible partie au vœu de notre célèbre et regretté MACQUART : « En rappelant la marche progressive des travaux antérieurs sur l'organisation des Tachinaires, nous désirerions pouvoir constater aussi des progrès dans la connaissance des mœurs parasites et singulières de ces Muscides... Grâce aux investigations de MM. Léon Dufour, Goureau, Perris, Herpin, Dagonet et quelques autres, nos connaissances sur le développement des Diptères de plusieurs familles se sont accrues; il en est de même résulté plusieurs renseignements utiles à l'agriculture. Nous faisons des vœux pour que les Tachinaires participent à ce progrès. » (*Ann. Soc. Ent. France*, 1845, p. 251.)

NOTE ADDITIONNELLE.

Je consigne ici comme *desiderata* dans l'histoire de la *Tachina villica* et des Mouches parasites de la *Noctua brassicæ* les réflexions suivantes :

En même temps que les larves et puppes figurées pl. 7, fig. 1 et 9, j'ai vu d'autres larves plus petites et d'autres puppes d'une forme plus étroite

(1) LÉON DUFOUR, *Recherches anatomiques et physiologiques sur les Diptères* (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences de l'Institut, etc., t. XI, p. 302, 1851).

(2) RÉAUMUR, *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, t. II, p. 443 et 444, 1736.

et d'une couleur moins foncée (fig. 12). J'ignore si les parasites qui en proviennent sont ou ne sont pas identiques avec ceux que j'ai décrits.

Je ne sais point, *de visu*, si l'un des sexes a une puppe plus grande que celle de l'autre sexe. Pour s'en assurer, il faudrait séparer les pupes et observer les insectes qui en seraient éclos, ce que je n'ai pas été en mesure de faire.

J'ai remarqué, parmi les Mouches qui ont vécu aux dépens de la *Noctua brassicae*, un petit mâle qui ne diffère de celui que j'ai décrit et figuré que par sa taille de 8 millimètres 1/2, par conséquent plus petite que dans les individus types ♂ ou ♀, et ses couleurs généralement plus claires. Il nous a paru, à M. Bigot et à moi, se rapporter à la *Tachina flaviceps* MACQUART (Ann. Soc. Ent. France, 1854, p. 376). J'ai beaucoup de tendance à croire que ce n'est qu'un petit individu ♂ de la *Tachina villica*.

En résumé, il reste encore à reconnaître si la *Noctua brassicae* est attaquée par plusieurs Mouches parasites (comme cela est très probable) ou si toutes celles qu'on a observées doivent être rapportées à la seule *Tachina villica*. Mes collègues qui s'occupent de *Lépidoptérologie* pourront décider cette question.

J'ai eu le plaisir de déposer dans la riche collection de mon ami et savant collègue M. J. Bigot les types qui ont servi de base à ce travail.

EXPLICATION DES FIGURES 1 A 18, TOUTES GROSSIES, DE LA PLANCHE 7°.

- Fig. 1. Larve adulte de la *Tachina villica* ROBINEAU-DESVOIDY, vue de profil, et au-dessous d'elle mesure de sa grandeur naturelle.
2. Partie antérieure de cette larve vue de profil, très grossie, ainsi que les figures suivantes, et mettant en évidence les crochets mandibulaires et les stigmates antérieurs.
 3. La même vue de face. On aperçoit les parties molles situées au-dessus des mandibules et les stigmates antérieurs placés au bord postérieur du premier segment.
 4. Partie postérieure de la larve vue en dessus et de face. Derniers segments du corps mamelonnés de chaque côté, et dernier segment abdominal surmonté de la portion charnue et trilobée ou d'un croissant irrégulier; caverne stigmatique, stigmates postérieurs situés au fond de celle-ci.
 5. Partie médiane du corps de la larve vue en dessous pour montrer la disposition des bords latéraux des segments garnis de très petits crochets, et les espaces médians en forme de navette.

- Fig. 6. Aspect des stigmates antérieurs vus de face et extrêmement grossis ; on aperçoit l'ouverture des quatre digitations qui les terminent.
7. Un des mêmes stigmates vu de profil et offrant les quatre digitations écartées.
 8. Un stigmate postérieur très grossi, vu par transparence.
 9. *Pupe* de la *Tachina villica* ROB.-DESV. vue en dessus, et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.
 10. La même *pupe* très grossie et vue de face par la partie antérieure. On remarque sur le premier segment deux saillies latérales répondant aux stigmates antérieurs et au-dessous le vestige de l'ouverture buccale ; entre ces parties une ligne en relief qui les sépare et qui se prolonge jusqu'au bord postérieur du troisième segment. Sur le quatrième segment, de chaque côté et un peu en haut, un tubercule stigmatifère répondant aux stigmates de la nymphe incluse dans la *pupe*.
 11. Cette même *pupe* très grossie et vue de face par la partie postérieure. Le fond de la caverne stigmatique est de niveau, elle offre les stigmates postérieurs et plus bas une place luisante ; au-dessous une plaque réniforme répond au pannicule trilobé de la larve (fig. 4) ; sur le dixième segment on observe en dessous les traces d'une ouverture à bords francés qui me paraît répondre à l'orifice anal de la larve.
 12. *Pupe* plus étroite et moins grande que la précédente vue par dessous et dont il a été question dans la *note additionnelle* (p. 246 et 247).
 13. *Tachina villica* ROB.-DESV. ♂, et près d'elle mesure de sa grandeur naturelle.
 14. Tête de cette *Tachina* ♂ vue de profil et très grossie, ainsi que les figures suivantes.
 15. Tête du même insecte ♂ vue de face.
 16. Tête de la *T. villica* ♀ vue de face.
 17. Antenne de la *T. villica* tant ♂ que ♀ montrant les articles qui composent cette antenne.
 18. Portion de la même antenne extrêmement grossie pour mettre en évidence les poils du 2^e article et les deux parties qui composent le style.

DESCRIPTION ET FIGURE D'UNE LARVE D'ŒSTRIDE DE CAYENNE

EXTRAITE DE LA PEAU D'UN HOMME.

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 27 Février 1861.)

La larve dont je vais donner la description et la figure provient de Cayenne où elle a été extraite de la peau d'un homme. La description qui suit prouvera qu'il s'agit du premier état d'un insecte Diptère appartenant à la famille des *OEstrides*. Après avoir décrit cette larve, je la comparerai avec celles de la même famille qui ont été observées sur l'Homme dans des conditions analogues et dans le même continent.

§ 1. LARVE D'ŒSTRIDE DE CAYENNE.

La larve a les téguments durcis par le séjour dans l'alcool, sa couleur totale est d'un brun un peu rougeâtre, sa longueur est de 22 millimètres, sa largeur de 10 millimètres.

Le *corps* est composé de dix segments y compris celui qui enveloppe la tête ou plutôt le pseudocéphale; il est légèrement arqué, un peu renflé au milieu, mais à peine atténué en arrière, à peu près elliptique quand on le regarde en dessus.

Le *pseudocéphale* présente deux tubercules ou saillies antennaires, au-dessous desquels sortent deux crochets ou mandibules, distants, peu saillants, un peu arqués et terminés en pointe aiguë.

Le *sixième segment du corps* est le plus grand et ceux qui le précèdent ou le suivent diminuent peu à peu en avant ou en arrière. Le septième segment paraît le plus long de tous.

Le *premier segment*, au milieu duquel est placé le pseudocéphale, n'offre pas d'épines, mais il présente un peu au-dessus des bords latéraux, vers la face dorsale, l'orifice des stigmates antérieurs. J'ai reconnu l'existence de ceux-ci à cinq ou six petits corps, ayant la forme de dentelures jaunâtres, situés dans le repli cutané au bord postérieur de ce segment. Ces petites dentelures me paraissent être analogues à celles qu'on remarque à l'extrémité des stigmates antérieurs chez beaucoup de larves de Diptères.

Le *deuxième segment* de la larve, ou le premier qui suit le segment de la tête, et de plus les troisième, quatrième, cinquième et sixième segments portent des épines recourbées ou des crochets arqués, à base large et dont la pointe est dirigée en arrière. Les deuxième et troisième segments n'ont de ces épines que sur leur bord antérieur, ainsi que l'indique la figure 19, mais les quatrième, cinquième et sixième offrent, outre la rangée antérieure qui entoure tout le segment en dessus et en dessous du corps, une deuxième rangée d'épines ou de crochets aigus. Ceux-ci ont leur pointe généralement dirigée en avant, ils sont aussi forts ou plus forts que ceux du bord antérieur, ils occupent le dessus et les côtés du corps, mais ils n'arrivent pas sur la face ventrale de la larve. Le septième segment offre à peine quelques crochets émoussés ou plutôt des tubercules mutiques, et les trois segments qui suivent (huitième, neuvième et dixième) son totalement dépourvus de crochets à pointe aiguë.

L'*extrémité* de cette larve est tronquée. Le dernier segment présente une excavation centrale, au fond de laquelle se trouve un mamelon à bords francés entièrement recouvert d'épines microscopiques. Malgré la rigidité des téguments, je suis parvenu à écarter les bords, revenus sur eux-mêmes, de ce mamelon et à reconnaître la présence d'une *caverne stigmatique*, suivant l'expression employée par M. Léon Dufour pour désigner cette disposition.

Au fond de la caverne, il existe deux plaques ovales et un peu réniformes, brunes, qui m'ont paru offrir trois saillies longitudinales. Ces plaques ne sont autres que l'aboutissant des trachées et forment les stigmates postérieurs de la larve. Les bords de la saillie mamelonnaire, en se rapprochant, peuvent donc obturer l'orifice des stigmates, et c'est par l'écartement de ces bords que l'accès de l'air dans les trachées est rendu possible.

La larve vue dans son ensemble et en dessus est presque elliptique, tronquée à ses deux extrémités. Elle offre des tubercules médians sur les deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième segments; latéralement elle offre, de plus, trois rangées de tubercules lisses et larges, dus à des plis du tégument. En dessous, les quatrième, cinquième, sixième et septième segments ont des rides larges et transversales.

§ 2.

Cette larve a été présentée à la Société de Biologie (*Mémoires de la Société de Biologie*, 3^e série, t. II, p. 161, 1861) par M. Leroy de Méricourt, professeur à l'école navale de Brest. Cet observateur distingué avait cru pouvoir la rapporter à la *Cuterebra noxialis* ou au *Ver macaque de Cayenne*.

La description qui précède et la figure 19 de la planche 7^e ne peuvent laisser aucun doute sur l'ordre et la famille d'insectes auxquels cette larve appartient; mais est-elle réellement le premier état de la *Cuterebra noxialis* ou du *Ver macaque* proprement dit? C'est ce que je ne saurais admettre.

Pour résoudre ce problème entomologique, j'ai dû comparer cette larve à toutes celles déjà connues, qui offrent avec elle une analogie de formes ou de mœurs et qui proviennent du même hémisphère.

M. J. Goudot a le premier décrit, sous le nom de *Cuterebra noxialis*, une larve de Diptère qui vivait sous la peau des vaches et des chiens à la Nouvelle-Grenade, et dont il avait lui-même été attaqué (Voy. *Annales des sciences naturelles*, 3^e série, t. III, p. 221, 1845). Ce naturaliste a vu éclore l'insecte parfait des larves recueillies à terre dans un endroit où des vaches infestées de ces *OEstrides* avaient séjourné; ces larves, appelées *gusano* ou *nuche* par les habitants du pays, étaient identiques à celles qu'il avait observées sur lui-même et dont il a donné la figure (*loc. cit.*, pl. 4 bis, fig. 5).

La larve qui fait le sujet de cette note diffère de la *C. noxialis* de la Nouvelle-Grenade décrite par M. Goudot. Sur la figure donnée par cet auteur, on trouve les trois premiers segments antérieurs chagrinés, et les trois suivants sont les seuls qui soient pourvus d'une double rangée d'épines dirigées en arrière; ils n'ont pas de mamelons non plus que les 5 segments qui suivent. Cette larve n'est pas, il est vrai, terminée par un appendice caudal, mais elle est plus atténuée que la nôtre et la forme générale renflée en avant, à partir du troisième segment, n'est pas la même. Aussi, tout en reconnaissant un air de famille entre ces deux larves, je dois dire qu'elles n'appartiennent pas au même insecte et qu'elles sont d'espèce différente.

M. Leroy de Méricourt avait désigné la larve qu'il a présentée à la Société de Biologie sous le nom de *Ver macaque* de Cayenne. Ce nom, donné par Arture, médecin du roi à Cayenne dans le siècle dernier, se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris pour l'année 1753*, p. 72. Arture, en effet, avait communiqué à cette célèbre compagnie des *Observations sur l'espèce de ver nommé macaque*, mais il n'avait décrit ni le ver ni la mouche qui en provient.

Mon savant collègue et ami, M. le docteur Charles Coquerel a éclairci les observations d'Arture, grâce à M. le docteur Chapuis, médecin en chef de la marine à la Guyanne, et il a publié dans la *Revue et Magasin de Zoologie* (2^e série, T. II, 356, 1859, et pl. 12, fig. 1), la description et une très bonne figure du *Ver macaque de Cayenne*. C'est à l'aide de ces documents que nous allons pouvoir décider si la larve que j'ai pu étudier,

grâce à M. Leroy de Méricourt, se rapporte au *Ver macaque* proprement dit.

Ce qui frappe le plus dans la description de ce dernier insecte, c'est le prolongement caudiforme ou en queue, des derniers segments du corps et surtout le double bourrelet terminal séparé par un étranglement. Or, rien de semblable n'existe dans la larve, bien plus grande d'ailleurs, et si fortement mamelonnée que j'ai dessinée. Elle n'est donc pas certainement le *Ver macaque* tel qu'il a été décrit et figuré, par M. Ch. Coquerel, avec une grande fidélité (*loc. cit.*, pl. XII, fig. 1 a).

Puisque la larve qui m'occupe n'est ni la *Cuterebra noxialis* de M. Goudot, ni le *Ver macaque* proprement dit, il reste encore à savoir si elle ne pourrait point être rapportée à une larve d'*OEstride* très curieuse, qui vit sur l'homme et en même temps sur les animaux, le chien en particulier, et que l'on connaît au Mexique sous le nom de *Ver Moyacuil*.

MM. Ch. Coquerel et Sallé, mes chers collègues, ont fait connaître cette larve qu'ils ont décrite et figurée dans la *Revue et magasin de Zoologie*, 2^e série, t. II, p. 361, 1859 et pl. XII, fig. 4). Cette larve a une incontestable analogie avec celle que je décris moi-même, mais elle est bien moins grande, elle est atténuée en arrière et elliptique; elle est mamelonnée comme elle, quoiqu'à un degré moindre. On verra en comparant les figures que des différences réelles les séparent, et bien qu'elles aient de grands rapports, je pense que cette larve d'*OEstride* n'est pas plus le *Ver moyacuil* que la *Cuterebra noxialis* ou le *Ver macaque*.

Si je compare enfin cette larve à celles que M. Hope a rassemblées dans son beau travail sur les larves observées dans le corps de l'Homme (*Transactions of the entomological society of London*, vol. II, p. 256, 1837-1840 et pl. 22), je trouve qu'elle diffère de toutes celles que le savant entomologiste anglais a connues.

Je ferai la même remarque pour les larves signalées dans la *Zoologie médicale* de MM. Gervais et Van Beneden.

§ 3.

Il me paraît inutile de discuter si la larve que j'ai décrite est exclusivement propre à l'homme. Cette question du parasitisme des *OEstrides* est aujourd'hui résolue et il est prouvé que ces insectes attaquent l'homme exceptionnellement, tandis qu'ils paraissent vivre de préférence sur d'autres espèces de mammifères. Les observations de Bracy-Clarck, de MM. Roulin, Justin Goudot, etc., rapportées par M. Joly dans ses *Recherches anatomiques et physiologiques sur les OEstrides* (*Annales de la Soc. Roy. d'Agriculture, etc. de Lyon*, t. IX, p. 246 et suiv., 1846), ne peuvent laisser aucun doute; c'est aussi l'opinion de mon savant collègue, M. le docteur Ch. Coquerel. On trouve dans la *Zoologie médicale* de MM. Ger-

vais et Van Beneden, d'autres faits confirmatifs du parasitisme accidentel des *OEstrides* chez l'homme, et M. Duncan, d'Edimbourg, vient de signaler chez une jeune fille de 13 ans, la présence de tumeurs renfermant la larve de l'*OEstrus* ou *Hypoderma bovis* (*Edinburgh veterinary Review*, 1859).

D'après la discussion à laquelle je me suis livré, je pense que la larve que je viens de décrire est celle d'une *OEstride*, probablement du genre *Cuterebra*.

Elle diffère de toutes les larves observées jusqu'à ce jour dans le corps de l'homme.

Cet insecte n'est pas un parasite exclusif de l'homme, mais comme les *Cuterebra* déjà observées, il vit sur les animaux domestiques et n'attaque l'homme qu'exceptionnellement.

EXPLICATION DES FIGURES 19 A 21 DE LA PLANCHE 7^e.

- Fig. 19. Larve d'*OEstride* de Cayenne, et à côté d'elle mesure de la grandeur naturelle.
20. Partie antérieure du corps vue de face et en dessus, montrant les saillies antennaires et les mandibules du pseudocéphale.
21. Partie postérieure du corps vue de face et en dessous, pour montrer la caverne stigmatique et les stigmates postérieurs.



SÉCRÉTIONS DE MATIÈRE MUSQUÉE CHEZ LES INSECTES.

Par M. le professeur GIRARD.

(Séance du 24 Juillet 1861.)

Dans un travail inséré dans le journal le *Cosmos* et lu dans une de nos séances (11 juillet 1860), j'ai étudié les sécrétions de la matière musquée chez les animaux et en particulier chez les insectes. J'ai signalé cette sécrétion comme un des caractères du genre *Sphinx* et j'ai fait connaître que le *Sphinx ligustri* la possède à un moindre degré que le *Sphinx convolvuli*, espèce où cette sécrétion musquée est indiquée par les auteurs.

J'ai pu vérifier de nouveau, cette année, sur un exemplaire mâle du *Sphinx ligustri*, l'existence de la sécrétion de matière musquée, que je regarde comme propre aux mâles. Seulement ce *Sphinx*, éclos le 25 juin 1861, n'a pas offert immédiatement la sécrétion musquée, comme cela s'était présenté pour les mâles de la même espèce observés l'année précédente. Ce n'est que cinq jours après l'éclosion que l'odeur musquée devint très sensible et restait adhérente aux doigts. Elle ne fut jamais aussi forte que sur les mâles des premières observations et disparaissait par intervalles. Elle était très manifeste, autour de l'orifice génital chaque fois que l'insecte avait volé quelque temps. Elle a persisté plusieurs jours jusqu'à la mort de l'insecte.

Il n'y a rien d'extraordinaire à ces variations de la sécrétion musquée chez le *Sphinx ligustri* où cette sécrétion est faible, car ces variations se remarquent aussi sur le *Sphinx convolvuli* où la matière odorante est beaucoup plus abondante et se rencontre non seulement sur le mâle, mais quelquefois sur la femelle, soit qu'elle ait été fécondée, soit par hypertrophie des caractères habituels.

Je possède en ce moment un *Sphinx convolvuli*, mâle, éclos le 21 juillet et chez lequel, depuis plus de trois jours, aucune trace de sécrétion musquée ne s'est encore manifestée. La sécrétion ne s'est pas produite pendant une semaine où j'ai laissé vivre l'insecte, sacrifié ensuite à diverses expériences. Au contraire, les *Sphinx convolvuli* mâles, pris sur les fleurs (principalement les fleurs blanches des *Pectunia nyctaginiflora*) au mois de septembre, m'ont toujours offert la matière musquée à un degré très intense.



DES COCONS DE LA PUCE.

Par M. LÉON DUFOUR,

Président honoraire.

(Séance du 27 Février 1861.)

Encouragé par l'épigraphe de nos Annales, je n'hésite point à adresser à la Société entomologique quelques lignes sur une Puce et à inaugurer par cette minime communication ma Présidence honoraire.

Il est des faits qui ont tout l'attrait de la nouveauté quand ils se révèlent à vous pour la première fois, quoiqu'ils ne soient point nouveaux pour la science. J'avais dès longtemps connu les œufs et les larves de la puce (*Pulex irritans*), mais je ne savais que par les livres que ces larves, pour subir leurs métamorphoses, se filaient de véritables cocons d'où l'insecte parfait éclosait aussitôt que l'élévation de la température atmosphérique avait sonné l'heure du réveil. Aujourd'hui, j'ai sous les yeux un bon nombre de ces cocons, dans l'intérieur desquels j'ai pu constater et les nymphes et les insectes parfaits récemment transformés.

Il est assez curieux de savoir de quelle source j'ai obtenu ces cocons qui m'ont intéressé à un haut degré et à plus d'un titre. Le 3 février de la présente année, je reçus d'une Sœur carmélite une lettre avec une quarantaine environ de ces cocons inclus dans un carré de papier à calque, hermétiquement scellé. Durant le voyage, plusieurs puces ou bien étaient écloses ou s'étaient réveillées de leur engourdissement. Dès leur arrivée, je pus, à travers la pellucidité de leur prison papyracée, les voir se promener avec beaucoup de vivacité. Elles avaient, quoique sans doute à jeun, une belle taille.

Cet envoi s'accompagnait de renseignements que je crois devoir transcrire textuellement pour ne point altérer le cachet original de cette communication.

« Hier matin, 30 janvier, une des plus jeunes sœurs, assise *carmélite-ment* dans sa cellule, vit s'élançer d'une fente du plancher une énorme Puce, et elle eut la pensée de remuer, au moyen d'une épingle, la poussière incrustée dans cette fente. Quel fut son étonnement de trouver là une agglomération de Puces engourdies par le froid, mais qui bientôt témoignèrent de leur existence en sautant à merveille.

» La jeune sœur prit goût à la chasse, et de fente en fente elle advint à exterminer plus de deux cents de ces petits vampires qui tourmentent si cruellement les carmélites. Les Puces que je vous envoie sont encore

dans leur paletot d'hiver. J'ignore si vous connaissez cette industrie conservatrice. Pour moi, je n'en avais jamais vu de si bien emmaillottées, et j'ai de suite pensé à vous en expédier des spécimens bien caractérisés. Comme la chasse est productive, je vous fais un envoi bien conditionné.

» Vous serez peut-être surpris que des carmélites, qui recherchent la souffrance par vocation s'avisent de tuer des Puces, instrument de leur martyre, mais je vous dirai pour votre édification que le lainage dont nous sommes vêtues et dans lequel nous couchons, été comme hiver, semble engendrer ces piquantes petites bêtes. Une des sœurs, plus sensible que les autres à leur dard envenimé, était à tel point tourmentée, irritée, sillonnée en tout sens par ce fléau semblable à une plaie d'Égypte, qu'elle ne trouvait pas de cilice comparable à celui-là. Il lui est souvent arrivé dans la nuit d'être obligée de changer de tunique pour se dérober un instant à cette cruelle épreuve. Je vous engage à éthériser promptement a famille ci-incluse ; sans cela vous risquez fort de savoir par expérience que les Puces du Carmel sont des plus dévorantes. »

Je n'ai point éthérisé ces Puces, mais je les ai asphyxiées à mort à un brasier ardent, sans toutefois les faire rôtir. Je me suis mis ensuite pendant plusieurs jours à leur étude minutieuse, soit dans l'état où je les avais reçues, soit après avoir eu la patience de les brosser au moyen d'un pinceau ou long et souple, ou court et rude, soit enfin après les avoir ait macérer dans de l'eau tiède. Toujours une forte loupe à l'œil, jamais le microscope, tantôt j'exerçais entre mes doigts une compression expulsive bien ménagée, afin de constater l'orifice naturel pour l'éclosion de l'insecte, tantôt je faisais une incision, une amputation apicale ou latérale, ou bien un déchirement avec une fine pince pour mettre en évidence et le corps contenu ou la texture intérieure de ce réceptacle.

Je pense que plusieurs de mes Collègues verront pour la première fois, ainsi que moi, ces cocons de Puce, et j'en envoie une pincée à la Société afin qu'on soit à même de contrôler, s'il y a lieu, mes observations. On y trouvera ceux qui ont été soumis à diverses préparations.

On prendrait au premier coup d'œil ces cocons pour des granulations de terre ; ils sont ovales, arrondis aux deux bouts et nullement *ellipsoïdes* comme l'a dit Latreille ; ils ont trois millimètres de longueur, dimension dépassant de beaucoup celle de la larve et de l'insecte parfait ; ils sont déprimés comme certains *Coccus* et on y distingue, surtout quand ils sont convenablement brossés à sec, une face fort légèrement convexe et une autre plate, parfois même un peu concave.

La première de ces faces est supérieure, et, dans les individus qui n'ont subi aucune préparation, elle est recouverte de sable adhérent par un *mucus* plastique. La loupe y découvre aussi d'autres débris hétérogènes.

Parmi ces derniers, je me bornerai à signaler des grains d'un rouge-brun, globuleux ou oblongs, que Defrance, dans un travail sur la Puce (*Annales des Sciences naturelles*, t. I), prétend n'être que du sang concrété préparé par la mère-puce pour la victuaille des larves. S'il en est ainsi, ces moellons rouge-bruns seraient l'excédant de la ration qui n'aurait point été consommée par les larves. Sans infirmer l'observation de Defrance, qui insiste beaucoup sur ce fait, je ferai remarquer que généralement les provisions alimentaires pour les larves sédentaires ont été si bien calculées par les prévisions de la mère qu'elles durent tout juste jusqu'au moment de la métamorphose de la larve.

Ces incrustations quartzeuses des cocons, ces sortes de puddings en miniature me représentaient au grossissement optique les fourreaux de certaines *Friganes* formés de petits cailloux agglutinés.

La seconde face du cocon est inférieure et destinée à s'appliquer sur un support quelconque. La même lentille qui constate les graviers de la face supérieure ne reconnaît à l'inférieure qu'une impalpable poussière ou par-ci par-là quelques grains aréneux lorsque l'application n'a pas été partout immédiate.

Lorsque, après une longue macération, on est parvenu à l'aide du pinceau à désagréger, à déblayer le cocon de ses moellons incrustés, ce réceptacle prend extérieurement une teinte obscure noirâtre, tandis que son intérieur est tapissé d'une fine tunique soyeuse, blanche et unie.

Admirez avec moi l'habile prévoyance de la nature ou mieux le sublime instinct de cette minime larve de la Puce. Sans être mère et destinée à ne l'être jamais, elle s'acquitte avec une intelligence et une tendresse toute maternelle de la mission innée et imprescriptible de veiller à la conservation de l'espèce qu'elle ne verra point. Voyez quels soins, quelle sollicitude elle met à fabriquer ce berceau de la vie de sa race! Dotée de glandes sérifiques, dont il n'est pas donné à l'homme de pénétrer la forme et la composition, elle pousse l'industrie à ce degré de perfection incompréhensible que la même navette organique sert à tisser deux membranes de nature et de fonctions très dissemblables que je ne crains pas de signaler encore au point de vue physiologique. Les parois internes du berceau sont d'un satin lustré, d'une propreté recherchée, admirablement adaptée à la conservation, à l'incubation d'une nymphe tendre et délicate née de la transformation mystérieuse de la chair de la larve. Le dehors du berceau est, au contraire, tissu de fils enduits d'un mucus gluant qui fixe, agglutine, incruste des moellons aréneux destinés à protéger contre les agents extérieurs ce précieux réceptacle d'une faible existence.

Dans quelques-uns de ces cocons, qui n'avaient pas essuyé l'action mortelle du feu, j'ai été assez heureux de constater des nymphes parfaitement

intactes. Elles sont oblongues, un peu atténuées en arrière, tendres, pulpeuses, du blanc subdiaphane de la cire, emmaillotées comme celles de presque tous les insectes, avec deux points saillants, convexes et concolores qui sont les germes des yeux.

Dans plusieurs de ces berceaux, je trouvais une Puce morte ayant sa couleur spéciale et qui était sans doute éclosse lorsqu'elle fut surprise par l'asphyxie mortelle. Pour son éclosion naturelle, l'insecte parfait a son issue par le bout antérieur du cocon. Celui-ci présente un hiatus transversal qui ne semble produit que par un simple décollement. J'ai plusieurs fois rencontré des Puces dont la moitié antérieure du corps était émergée tandis que l'autre moitié demeurait incluse. L'ardeur du brasier les avait saisies dans ce moment suprême.

Dans la pratique scrupuleuse de ces autopsies, je distinguais en arrière du corps de la Puce des lambeaux déchiquetés du domino de la nymphe.

Pour en finir et il s'en va temps, je dirai que, parmi ces cocons, je voyais de vieilles dépouilles de plusieurs années sans doute de date, et j'en remarquais dont la face inférieure avait comme un sillon médian qui semblait produit par l'enroulement des bords d'une fente ou d'une déchirure. L'esprit de l'homme, dans les grandes comme dans les petites choses, veut toujours remonter aux causes; je me suis donc demandé si cette fente n'avait pas succédé à l'éclosion de quelque parasite de la larve ou de la nymphe de la Puce, car je crois que notre insecte domestique et parasite n'échappe point au parasitisme qui est une loi de pondération de la nature.



NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR CHARLES DELAROUZÉE.

Par M. GABRIEL DE BARAN.

(Séance du 8 mai 1861.)

Je viens remplir un triste devoir en consacrant dans nos Annales quelques pages à la mémoire d'un collègue que nous avons perdu il y a quelques mois.

Pour nous tous, Messieurs, Charles Delarouzée fut un collègue toujours rempli d'obligeance ; pour quelques-uns d'entre nous, c'était de plus un ami véritable.

Je remercie la Société d'avoir bien voulu me charger de cette notice nécrologique. Si en me reportant vers une époque où cet excellent ami existait encore et où nous avions l'un pour l'autre une sérieuse affection, j'éprouve un sentiment pénible, c'est aussi pour moi une grande consolation en pensant que je pourrai peut-être ainsi concourir à prolonger parmi nous le souvenir de sa mémoire.

Je félicite la Société de la pensée qui lui fait désirer et rechercher ces notes nécrologiques ; c'est une preuve d'affection et de considération qu'elle donne aux membres qu'elle a le malheur de perdre et que chacun sera toujours fier de mériter. Cela prouve, en outre, que nous ne sommes pas seulement une réunion purement temporaire, formée par une simple idée scientifique, mais bien une espèce de famille, dont chaque membre cesse d'être un étranger pour tous.

Charles Delarouzée est né le 22 octobre 1835 : il eut le malheur de perdre son père presqu'en naissant, ce fut donc sur lui, enfant unique, que se reportèrent toute l'affection et le dévouement de sa mère. Dès sa première enfance, son caractère sérieux et ferme pouvait déjà se faire pressentir ; doué d'un désir très grand de connaître, il avait déjà cette ardeur de pensée que nous lui avons connue. De bonne heure, afin de pouvoir mieux diriger cette disposition précieuse, sa mère se résigna à l'éloigner d'elle et à le placer dans une institution fort recommandable, celle de M. Goilou, où il reçut une solide instruction et surtout une saine et morale éducation, dont les principes sérieux laissèrent dans son esprit de profondes impressions.

Il n'eut jamais de victoires universitaires bien remarquables. Ce ne fut pas ce que l'on nomme dans les collèges un piocheur ; un travail trop classique ou un peu routinier répugnait à la vivacité de son esprit, il com-

prenait la pensée plutôt qu'il n'apprenait le mot qui l'exprimait. Il n'avait pas encore entièrement terminé ses études, lorsqu'une maladie que fit Madame Delarouzee l'obligea à aller passer quelque temps dans le midi. Ne voulant pas se séparer de son fils et désirant cependant que ce voyage ne fût pas une cause de retard pour lui, elle choisit le séjour de Pau, dont la douceur du climat se réunissait à l'avantage très grand d'avoir un collège dont les professeurs pourraient diriger les études de son fils. Ce fut en effet à Pau que Charles passa son examen de bachelier.

A la même époque, se trouvait dans cette ville un des entomologistes les plus distingués de l'Angleterre, le savant M. Curtis, que la Société a le bonheur de compter parmi ses membres honoraires ; il pouvait encore à cette époque s'occuper d'entomologie, et tous ses loisirs étaient consacrés à cette science, qui pour lui avait tant de charmes. Charles Delarouzee recueillait aussi des insectes ; dès son enfance, le goût de l'entomologie s'était manifesté en lui : il était né comme beaucoup de gens, du reste, avec le penchant collectionneur. Son goût alors, nullement scientifique, n'était qu'un penchant de nature, il ramassait des insectes surtout pour leur beauté ou l'étrangeté de leurs formes. La rencontre qu'il fit de M. Curtis fut une chance qui décida tout à fait sa vocation entomologique. Ce ne fut plus alors une simple distraction de récréation, un passe-temps de rencontre, mais une véritable passion. Accueilli avec bonté par cet honorable entomologiste, sa mémoire excellente lui permit bientôt de retenir tous les noms qui lui étaient indiqués, et son ardeur à chasser lui fit recueillir une grande quantité d'espèces dont plusieurs se trouvèrent rares et intéressantes.

M. Curtis ne voulut pas laisser son œuvre inachevée, son nouvel élève le quittant pour aller, avec sa mère, prendre les eaux des Pyrénées à Caunterets, il lui donna rendez-vous à Paris, où il lui fit connaître plusieurs entomologistes, entre autres M. Reiche. Reçu par celui-ci avec l'obligeance et l'extrême bienveillance que nous lui connaissons tous et dont nous avons tous plus ou moins profité, il n'eut plus alors pour simple guide la mémoire de M. Curtis, mais la riche collection, la magnifique bibliothèque et les excellents conseils de notre savant collègue. M. Curtis, en outre, nous le présenta et il fut reçu membre de notre Société.

Charles avait alors 18 ans, il avait entièrement terminé ses études universitaires, sa mère désira qu'il fit son droit, non comme direction arrêtée vers telle ou telle carrière, mais simplement comme complément de son éducation. Ce fut avec beaucoup de regrets qu'il se vit forcé de négliger sa chère entomologie. Bientôt cependant, à mesure que ses études lui firent mieux comprendre l'esprit de haute philosophie contenu dans le droit, il s'en occupa avec moins de répugnance et souvent il se laissait

même aller à l'étudier avec un certain entraînement ; sa pensée tout entière était alors occupée du sujet qu'il voulait comprendre, et l'entomologie elle-même perdait alors un peu de son prestige. Entre ses divers examens, il y eut une grande différence comme succès, tous il les réussit, mais les premiers on pouvait presque le deviner, n'étaient que le résultat d'études faites par raison, je pourrais presque dire par acquit de conscience ; les derniers, au contraire, furent faciles, presque brillants, car ils étaient le résultat de connaissances acquises avec goût et pour elles-mêmes.

Il revint avec bonheur, presque avec passion, à ses chers insectes, il remania sa collection et fit plusieurs voyages dans le Midi ; il retourna à Cauterets et découvrit plusieurs espèces intéressantes, entre autres le *Tragosoma dapsarium*, magnifique espèce de Longicorne nocturne, toujours très rare. L'*Hydroporus Delarouziéi* et un grand nombre d'autres espèces nouvelles ou peu connues. Dans une excursion qu'il fit dans une grotte du département des Basses-Pyrénées, il eut la bonne fortune de découvrir la première espèce française du genre *Anophthalmus* (*A. gallicus* Delarouzié), qu'il décrivit dans les Annales.

Ce genre de Carabiques, propre aux cavernes, dont on ne connaissait que quelques espèces rares provenant des grottes de la Cornioles, offre cette curieuse particularité que, devant vivre dans l'obscurité, toutes les espèces qui le composent n'ont pas d'yeux, ce qui ne les empêche pas, je le sais par expérience, de courir avec une merveilleuse rapidité. Encouragé par ce succès inespéré, il rechercha et visita dans ses voyages toutes les cavernes qu'il put connaître, et y découvrit plusieurs espèces qui leur sont particulières et qui toutes, ou presque toutes, manquent d'yeux ou les ont très petits.

Dans un séjour de plusieurs mois qu'il fit à Hyères, en 1856, il rencontra également un assez grand nombre de belles espèces rares ou nouvelles pour la faune de France, ou même non décrites et il les signala alors dans nos Annales. Il rapporta entre autres de ce voyage un nouvel *Anophthalmite*, découvert par lui dans une grotte des environs et qu'il décrivit dans nos Annales sous le nom de *Duvalius Raymondi*.

Depuis longtemps Charles désirait visiter l'Orient. Comme bien des jeunes gens surtout, il se sentait attiré vers ces pays mystérieux par ses mœurs et par le vague et l'immensité de son histoire.

Malgré tous les voyages qui y ont été faits et tout ce qui en a été écrit, il produit toujours, de loin, un peu du mirage que cause le soleil dans ses plaines. L'étrangeté de cette nature brûlée, qu'on pourrait croire vieillie et usée, frappe d'étonnement lorsqu'on ne la voit que par les livres des voyageurs ; on veut éprouver par soi-même les sensations grandioses qu'on croit y trouver et qui, bien souvent, se changent en grandes désil-

lusions. Comme chrétien, Charles voulait surtout visiter ce pays prédestiné ; il se réunit, avec un de ses amis, à la caravane qui périodiquement faisait ce voyage, avant que le fanatisme brutal et ignorant ne vint ravager toutes ces contrées. Parti avec un grand enthousiasme, je vis bientôt par les lettres qu'il écrivit, que le pays de près lui semblait bien différent qu'il ne l'avait rêvé de loin. La misère, l'incurie et les rivalités qui agitaient la ville qu'on devrait appeler éternelle, le remplirent de dégoût et de chagrin, il ne voyait partout qu'une terre désolée et des ruines vulgaires d'aspect, car leur grandeur et leur sainteté n'est que dans le souvenir. Il visita le Liban, admira les quelques cèdres qui restent de l'antique forêt, séjourna quelque temps à Damas et parvint jusqu'aux ruines de Bolbeck. Là, son enthousiasme reparut, l'étendue de ces ruines, la grandeur incroyable de leurs matériaux, ces ruines d'une ville perdue, autant dans son antiquité que dans le sable, l'étonnèrent plus que tout ce qu'il avait déjà vu.

Vers cette époque, il ressentit les premières atteintes des fièvres d'Orient, qui accablent si souvent les étrangers non acclimatés et qui quelquefois ont des suites si terribles. Il se hâta alors de revenir, toucha à Constantinople où un des plus grands plaisirs qu'il éprouva, à ce qu'il m'écrivit alors, fut de se reposer sous les jolis ombrages de Bouyouck-Dhéréé, dont la nature fraîche lui rappelait la France et les bois de Meudon, où si souvent nous avons été nous promener ensemble. Il traversa Rome, la visitant en courant, son projet étant de revenir admirer l'Italie à loisir et en détail, ne voulant pas retarder son retour, car il avait un trop grand désir de revenir embrasser sa mère, revoir ses amis, son chez lui, son climat et se reposer.

Les fatigues de ce voyage et surtout l'atteinte des fièvres l'avaient accablé, tout en lui donnant une activité et une surexcitation nerveuse qui lui faisait un besoin de mouvement continu. Il se reposa quelque temps à la campagne, rangeant et préparant les nombreuses espèces qu'il avait rapportées de son voyage ; car une des causes qui augmentèrent beaucoup ses fatigues, fut son occupation incessante de rechercher et de recueillir tous les insectes qu'il pouvait rencontrer.

Au commencement de l'hiver de l'année 1859, il partit pour Collioures, dont il avait entendu dire des merveilles sous le rapport entomologique. Bientôt, en effet, il recueillit plusieurs espèces remarquables ou nouvelles, entre autres une espèce du genre *Paussus* (*P. Favieri*), signalée d'abord du Maroc, retrouvée dans le midi de l'Espagne, et qu'il découvrit en compagnie de fourmis dans les gorges les plus chaudes des collines qui avoisinent Collioures. Cette espèce magnifique, complètement nouvelle pour la faune de France, et presque encore inconnue dans les collections, excita

son ardeur et fut peut-être la première cause des fatigues auxquelles il succomba. Dans une course qu'il fit dans la montagne, il eut le malheur d'avoir un refroidissement suivi d'une bronchite, qui bientôt s'aggrava par son manque de soin et de précaution. Au lieu d'écouter la sage et affectueuse prévoyance de sa mère, il continua à se fatiguer et à se laisser entraîner par son ardeur un peu fiévreuse. Bientôt ses forces diminuèrent ; des symptômes alarmants suivirent et lorsqu'il comprit que son état pouvait devenir grave, il était déjà très grave. Il partit pour le Vernet, espérant que les bains lui seraient favorables. Le médecin qui le vit alors lui conseilla de revenir à Paris, de ne pas rester plus longtemps au milieu d'un établissement d'hôtel toujours incomplet, de se faire soigner avec plus de suite et enfin de consulter quelque grand praticien, ne lui cachant pas que son état était très sérieux. Hélas, déjà il était presque désespéré, la phthisie pulmonaire était déclarée et avait fait de terribles progrès. Lorsqu'à la descente du chemin de fer, où je l'attendais avec plusieurs de ses amis, je le revis, je pus à peine le reconnaître. Cet air de vivacité et d'énergie, qui était un des principaux caractères de sa physionomie, était remplacé par un aspect morne et accablé ; il ne pouvait presque pas se soutenir et il avait des accès de toux déchirants : dès ce premier moment je désespérais de le conserver.

Tous les soins possibles cependant l'entourèrent, de grands médecins dirigèrent le traitement, sa mère l'entoura de tout son dévouement et ses amis firent ce qu'ils purent pour le distraire. Personne, sauf sa pauvre mère, ne conservait plus guère d'illusions, elle seule voulait toujours espérer et espéra jusqu'au dernier moment. Quant à lui, dans les premiers temps de son retour, il faisait des projets pour l'époque où sa santé serait revenue et s'illusionnait complètement sur son état ; c'était vraiment bien pénible pour ceux qui l'entouraient et qui n'avaient plus d'espérance que de s'associer à ses conversations d'avenir : il conservait toujours sa vivacité d'esprit charmante, elle était même augmentée encore par la fièvre ; il pouvait à peine parler et cependant il avait un désir extrême de parler et d'avoir quelqu'un auprès de lui : toute l'activité de sa nature s'était réfugiée dans son cerveau. Bientôt, cependant, il reconnut l'inutilité du traitement qu'il suivait ; peu à peu son espérance de guérison diminua, il vit son état, par moment s'illusionnant encore, mais bientôt retombant dans ses pensées pénibles. On ne quitte pas la vie, lorsqu'on a 25 ans, une position agréable et recherchée, de grandes espérances et de grands projets d'avenir, des affections dévouées autour de soi, sans éprouver un grand accablement. On n'a pas encore, à cet âge, cette lassitude de la vie qui fait que la philosophie et la résignation sont plus faciles.

Il était aisé de voir, au travers de son silence, les regrets et le décou-

agement qui souvent le prenaient. Cette longue agonie sans espérances et sans illusions, a été tout ce que l'on peut imaginer de plus pénible ; il se vit mourir, chaque jour enlevant de ses forces, il arriva un moment où il ne put même plus articuler un seul mot. Alors, tout ce qui lui restait de vie, de pensée, de volonté, se concentra dans ses yeux qui, jusqu'à la fin, indiquèrent l'énergie et la force de son esprit. Il s'éteignit le 13 octobre 1860.

Un des principaux traits de son caractère, était une grande indépendance de pensée unie à une grande force de volonté. Avec lui toutes discussions étaient possibles, mêmes celles qui blessaient le plus ses principes ou sa manière de voir. Aucune acrimonie, aucuns souvenirs fâcheux ne persistaient au delà. La droiture de sa franchise ressemblait presque, quelquefois, à une naïveté un peu rude, incapable ou plutôt ne voulant pas se plier à ces mille petites nuances de langage qui permettent de tout faire comprendre et de tout dire, même le blâme ; il rendait sa pensée, non pour être agréable, mais pour être vrai. Sa nature nerveuse, plutôt que forte, comprenait mal cette finesse de sensibilité qu'on pourrait appeler souvent de la sensiblerie et qui est plutôt le fait des natures faibles et un peu molles. Une preuve extérieure d'affection était rare de sa part et il ne les prodiguait guère, mais aussi elles n'avaient rien de banal.

Je termine cette notice, Messieurs, par la même pensée que j'avais en la commençant. En perdant Charles Delarouzée, la Société entomologique a perdu un membre qui lui aurait fait honneur, chacun de nous un compagnon aimable et plein d'obligeance et moi, en particulier, un ami bien sincère et bien dévoué.



ESSAI

sur la

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

(BALADE)

Et des îles des Pins, Art, Lifu, etc.

Par le Révérend Père MONTROUZIER.

COLÉOPTÈRES.

(Fin) (1).

(Séance du 24 Mars 1858.)

206. *BOSTRICHUS DUPONTI* (Mihi) (2). — Taille 8 mill.

Corselet lisse, sans épines sur les côtés; élytres coupées en biseau à l'extrémité; ferrugineux-clair, avec l'extrémité des élytres plus foncée; couvert de longs poils visibles à la loupe.

207. *PLATYPUS LONGIPENNIS* (Mihi). — Long. 6 mill., larg. 1 2/10 mill.

Grand, cylindrique, allongé. Corselet égalant en longueur les deux cinquièmes des élytres. Élytres munies d'un sillon qui part derrière l'écusson et va en s'élargissant jusqu'à l'extrémité, creusées en cuillère sur la troncature, laquelle n'est point brusque, sillonnées sur le reste du limbe, d'un roux-ferrugineux foncé. La tête un peu arrondie, inclinée, portant sur la face une dépression disciforme, sur le vertex une petite côte, est d'un roux-ferrugineux. Le labre est en carré long transversal, noir, muni de soies rousses, longues. Les mandibules sont fortes, noires. Au-dessus du labre est un petit tubercule, arrondi, noir. Les antennes ont le premier article allongé, épaissi au sommet, velu; la massue est jaune. Les yeux sont médiocres, un peu ovales. Le corselet est lisse. La cuillère de l'extrémité des élytres est garnie de poils; le long de la suture elle a quelques petites dents. Le dessous du corselet, la poitrine et les pieds son

(1) Voyez les Annales de 1860, pages 227 à 308 et 867 à 916, ainsi que la pl. 7.

(2) C'est le *Tomicus badius* Dupont, commun dans l'archipel indien.

fauves. L'abdomen roux-ferrugineux obscur. Les jambes postérieures sont à la fois aplaties et un peu arquées.

Espèce rarissime que j'ai trouvée sur de vieux bois. — Lifu.

Dans mon Essai sur la faune entomologique de Woodlark, j'ai fait un genre d'un insecte qui a le port et quelques détails de forme de ce *Platypus*. La forme allongée, cylindrique, les élytres creusées d'un sillon se dilatant d'avant en arrière, tronquées au bout et creusées en cuillère. Mais il a les antennes terminées en une massue de quatre ou cinq articles et cinq articles aux tarse. C'est mon genre *Bostrichoides*.

208. PLATYPUS BICOLOR (Mihl) (1).

Très petit, ovale, subcylindrique. Tête enfoncée dans le corselet, noire. Yeux un peu allongés, mais entiers. Corselet globuleux, grand, fortement granuleux et noir sur la première moitié, jaunâtre et presque lisse en arrière. Élytres jaune-testacé, avec la bordure et une large tache de chaque côté vers l'extrémité, noires, striées, échancrées un peu au bout, non brusquement tronquées.

Espèce peut-être commune, mais que je n'ai trouvée que rarement, sans doute à cause de sa petitesse. — Lifu.

209. LYCTUS RUGULOSUS (Mihl) (2). — Taille 4 mill.

Tête et corselet brun-foncé. Élytres un peu ferrugineuses, plus pâles. Tête et corselet finement pointillés, ce dernier offrant une dépression sur le milieu. Élytres très superficiellement rugueuses et striées. — Lifu.

210. APATE GEOFFROYI (Mihl). — Taille 6 mill.

Noir-brun, cylindrique ; tête petite, inclinée, enfoncée dans le corselet ; yeux arrondis ; articles de la massue des antennes allongés ; corselet globuleux, couvert d'aspérités à la partie antérieure, lisse sur les côtés et à la partie postérieure ; élytres de la largeur du corselet, cylindriques, coupées brusquement en biseau à l'extrémité et armées, sur cette échancrure, de six petites côtes dentiformes finement rugueuses ; bouche, pattes et dessous du corps fauve.

Se trouve assez communément à Art, mais n'y cause pas dans les bois les dégâts qu'une espèce voisine occasionne dans ceux de S.-Cristoval et de Woodlark.

(1) Cette espèce paraît appartenir au genre *Corthylus* d'Erichson.

(2) C'est le *Xylotrogus brunneus*, espèce cosmopolite.

211. APATE LIFUANA (Mihi). — Long. 6 1/2 mill., larg. 3 mill.

Allongé, cylindrique, noir brillant. Tête munie d'un faisceau de poils assez longs sur les bords, beaucoup plus courts au centre, finement rugueuse. Corselet globuleux, grand, fortement rugueux en avant, muni sur les côtés d'une ou plusieurs rangées de dents aiguës, recourbées, diminuant de grandeur d'avant en arrière, dont l'extérieure est plus sensible que les autres, presque lisse en arrière. Élytres de la largeur du corselet, convexes, parallèles, criblées de points enfoncés, irrégulièrement disséminés, brusquement tronquées au bout en biseau et munies de chaque côté de la troncature de quatre dents que l'on ne voit bien distinctement qu'en tenant devant soi l'insecte du côté d'un des angles postérieurs; relevées un peu sur la suture à l'extrémité. Antennes fauves avec la massue rembrunie. Cuisses fauves. Jambes et tarses rembrunis. Poitrine et abdomen fauve foncé, pubescents.

Cet insecte est le fléau de nos constructions en bois. — Lifu.

212. APATE EDENTATA (Mihi). — Taille 4 mill.

Plus petit que le précédent, noir, dépourvu de faisceaux de poils sur la tête et de dents sur les bords de la troncature des élytres. Lisse sur la partie postérieure du corselet et sur l'antérieure des élytres. Criblé de gros points enfoncés et serrés sur le reste du dessus du corps. Armé de dents recourbées sur les bords du corselet. Poitrine et abdomen munis d'un duvet soyeux argenté. — Lifu.

213. TOMICUS MINIMUS (Mihi) (1). — Taille 2 mill.

Brun, couvert de points enfoncés et de poils assez longs; cylindrique; élytres arrondies au bout.

Trouvé une seule fois sur les parois de ma chambre. — Ile d'Art.

214. TOMICUS ELONGATUS (Mihi) (2). — Long. 1 2/10 mill.

Très petit, allongé, subcylindrique; noir; élytres duveteuses, arrondies au bout, couvrant l'abdomen. — Lifu.

215. TRIPHYLLUS BIMACULATUS (Mihi) (3). — Taille 2 mill.

Petit, allongé, convexe. Tête et corselet couverts de petits points enfoncés et alignés. Rouge-ferrugineux avec deux taches jaune-orange à l'angle huméral des élytres, — Lifu.

(1) Cet insecte appartient au genre *Cis*. — (2) *Idem*.

(3) Genre nouv. au, mais voisin de *Triphyllus*.

216. *LYCTUS RUFIPENNIS* (Mihi) (4). — Taille 3 mill.

Tête et corselet finement pointillés, ferrugineux-obscur ainsi que les antennes et les pattes; élytres plus claires, couvertes de points enfoncés et alignés qui les font paraître cancellées. — Sous les écorces.

GENUS *PLATYCEPHALA* (Mihi).

Tarses de deux articles, le premier profondément bilobé; crochets simples; antennes de dix articles grossissant presque insensiblement vers l'extrémité, dont le dernier, à peine plus long que le précédent, forme avec lui une massue peu renflée; tête plus longue et plus large que le corselet, presque circulaire, cachant les organes buccaux, aplatie, arrondie en avant; yeux entiers, arrondis, latéraux, placés sur le rebord de la tête; corselet semi-circulaire, ses angles antérieurs saillants, pénicillés; écusson nul; élytres de la largeur du corselet, recouvrant l'anus; pattes distantes entre elles à leur insertion; cuisses en massue; abdomen de cinq segments.

217. *PLATYCEPHALA OLIVIERI* (Mihi). — Taille 2 8/10 mill.

Petite, brune, couverte de granulations plus ou moins fauves; tête déprimée à la partie antérieure, offrant un sillon transversal entre les yeux; corselet inégal; élytres parallèles, munies de côtes crénelées, arrondies au bout; dessous du corps rouge-ferrugineux, garni de quelques poils courts fauves. — Se trouve sous les écorces. — A placer près des *Monotoma*.

218. *BITOMA AUSTRALIS* (Mihi). — Taille 4 mill.

Tête et corselet noirs; élytres fauves avec des taches noires. La tête est méplate, rugueuse, enfoncée sous le corselet; celui-ci est presque carré, large, transversal, dentelé sur les bords, muni de chaque côté de deux côtés élevés, rugueux sur le limbe. Les élytres plus larges que le corselet, planes, parallèles, arrondies au bout, striées et ponctuées, offrent des côtes longitudinales saillantes. Le dessous du corps est brun; la massue des antennes terminée par un gros article globuleux, est rousse.

Se trouve communément à Art, sous les vieilles écorces.

219. *BITOMA CINCTA* (Mihi) (2). — Taille 5 mill.

Petit, étroit, noir avec les élytres bordées de jaune-doré et striées. La tête est lisse; le corselet presque carré, un peu plus long que large, offre

1) Genre nouveau, près des *Pycnomerus* et des *Cerylon*.

2) Nouvelle espèce du genre *Bothrideres*.

sur le milieu une dépression presque circulaire et à la base, plusieurs inégalités; les élytres, plus larges que le corselet, creusées sur la suture, présentent chacune quatre côtes élevées, inégales et une large bande d'un beau jaune d'or. Les pattes et le dessous du corps sont d'un beau noir brillant. — Se trouve assez souvent sous les vieilles écorces à l'île d'Art et aussi, je crois, à l'île des Pins.

220. *CUCUJUS TRICOSTATUS* (Mihi) (1). — Long. 2 mill.

Rouge-ferrugineux clair. Élytres plus pâles. Dos à reflets irisés d'or. Tête très finement pointillée, semi-rugueuse, transversale, ayant au milieu un petit sillon longitudinal et un autre transversal près du vertex. Yeux subovales, latéraux, grands, saillants. Antennes plus longues que la moitié du corps, composées d'articles en cône renversé, dont le dernier un peu plus long, renflé, pointu au bout. Corselet transversal, arqué à la base, offrant de chaque côté un sillon qui forme un petit repli, très finement rugueux. Élytres marquées chacune de trois côtes, un peu échancrées au bout. Les deux premières paires de pattes rapprochées entre elles, la dernière éloignée de la deuxième. Cuisses aplaties, jambes droites. Tarses médiocres. — Lifu.

Genre *POLYACANTHIA* (Mihi) (2).

Facies des *Acanthocinus*. Corps oblong. Tête verticale, creusée entre les antennes. Dernier article des palpes allongé, pointu. Antennes moins de deux fois aussi longues que le corps, sétacées, velues. Yeux médiocrement échancrés proportionnellement avec les autres genres voisins. Corselet transversal muni de chaque côté d'une petite épine en avant et par dessous, d'une épine plus forte recourbée en arrière, de deux tubercules sur le limbe. Écusson en trapèze renversé. Élytres plus larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, peu convexes, parallèles, entières et arrondies au bout. Des ailes. Cuisses en massue. Les trois premiers articles des tarses presque égaux.

221. *POLYACANTHIA FONSCOLOMBEI* (Mihi). — Taille 15 mill.

Brun, damassé de gris, soyeux, couvert de gros points enfoncés, serrés, et de poils nombreux plus longs sur les bords des élytres. Dessous du corps bronzé. Côtés de la poitrine et de l'abdomen jaunes.

(1) Genre *Læmophlæus*.

(2) M. Thomson, qui venait de terminer son important travail sur la classification de la famille des Cérambycides, a bien voulu indiquer la plupart des rectifications à faire dans le travail du P. Montrouzier sur des insectes de cette famille; quelques autres ont eu lieu après examen de M. Chevrolat.

Je dédie cette espèce à la mémoire de feu Boyer de Fonscolombe, le savant et modeste entomologiste provençal. — Lifu.

222. *HETOEMIS MODESTA* (Mihî). — Long. 8 1/2 mill., larg. 3 1/2 mill.

Brun, couvert d'une pubescence grise. La tête presque aussi large que le corselet, est inclinée en arrière, la face aplatie, le front creusé en large sillon qui s'étend sur le vertex, toute la tête est noire, lisse; les antennes, de 11 articles moins longues que le corps, ont le 3^e le plus long, le 4^e un peu plus court. Les suivants subitement raccourcis. Le 1^{er} est rouge, les autres noirs, couvert d'une pubescence grise. Le corselet est un peu plus large que la tête, semi-convexe, un peu renflé au milieu, armé de chaque côté d'une petite épine recourbée en arrière, d'un rouge-obscur, plus foncé aux deux extrémités et sur une bande transverse qui le partage, finement rugueux, un peu luisant. L'écusson triangulaire, obtus, est légèrement excavé dans le milieu. Les élytres plus larges que le corselet, convexes, parallèles, un peu arrondies vers l'extrémité, tronquées au bout, et terminées par deux petites épines, sont marquées de gros points enfoncés formant 16 ou 18 lignes, dont les extérieures moins sensibles, noires, couvertes d'une pubescence grise plus épaisse sur les côtés, un peu luisantes sur le limbe. Le dessous du corps est brun, excepté l'abdomen et les pattes qui sont rouges. — Lifu.

223. *GNOMA VARIEGATA* (Mihî) (1). — Taille 5 mill.

Petit, linéaire, cylindrique, aptère? Antennes une fois aussi longues que le corps, sans faisceaux de poils; tête, corselet et élytres de même largeur. Corselet plus court que les élytres, celles-ci un peu renflées vers l'extrémité, pointues au bout. Pieds antérieurs pas plus longs que les suivants. Tête et corselet noirs. Élytres rouge-ferrugineux, mouchetées de noir. Pieds blanchâtres. Antennes rousses, articulations rembrunies. — Lifu.

Ce Longicorne n'est pas un véritable *Gnoma*, mais il en a tant de caractères que je n'ai pas cru devoir en faire un genre.

Genre *TRICONDYLOIDES* (Mihî) (2).

Caractères généraux des *Saperda*. Corselet cylindrique, plissé, plus court que les élytres, ce qui les distingue des *Gnoma* de Fabricius, rétréci à la base; élytres étranglées supérieurement, dilatées et un peu gibbeuses à l'extrémité.

(1) Genre à créer, que M. Thomson placerait près des *Parnena*.

(2) Ce nouveau genre appartient à la tribu des *Dorcadionites*.

224. TRICONDYLOIDES ARMATUS (Mihi). — Taille 7 mill.

Tête et corselet noir-brun; élytres, antennes et genoux ferrugineux; pattes testacées; élytres striées et ponctuées sur la partie antérieure, armées de deux petites épines sur le limbe, près de la base; la tête est petite, carrée, verticale, un peu rugueuse; les antennes un peu plus longues que le corps; le corselet est divisé en trois régions bien distinctes, la première presque lisse, la seconde couverte de plis flexueux et ornée de deux taches formées par des poils, la troisième finement rugueuse; l'écusson est rond, blanc; les élytres sont plus claires à la base, vers l'extrémité elles sont pubescentes; pattes couvertes de longs poils; cuisses en massue.

Ile d'Art, dans les bois. Espèce rarissime dont je n'ai trouvé qu'un seul individu.

Genre MICRACANTHA (Mihi) (1).

Caractères généraux des Lamiaires. Forme courte, ramassée des *Penthea* de Dejean. Tête creusée d'un sillon qui ne se prolonge pas jusqu'à l'épistome. Antennes plus courtes que le corps, composées d'articles cylindriques allongés. Yeux peu saillants, très profondément échancrés. Corselet plus large que long, convexe, muni d'une très petite épine de chaque côté, près du bord antérieur. Écusson large, en demi-cercle. Élytres plus larges que le corselet, parallèles, arrondies au bout, subconvexes, cuisses simples.

Je range dans ce genre les *Penthea Woodtarkiana*, *assimilis* et *aspersa*, de mon Essai sur la Faune de l'île de Woodlark.

225. MICRACANTHA AUSTRALIS (Mihi). — Taille 12 mill.

Brune, couverte d'un duvet roux. Ayant la tête lisse; le corselet légèrement granuleux, surtout vers la base. Les élytres munies d'un sillon le long de la suture et de points enfoncés, plus gros et plus rapprochés à la partie antérieure. — Lifu.

Très voisine de la *M. Woodtarkiana*, elle s'en distingue *primo visu* par l'absence de tache luisante, en quart de cercle sur le dernier tiers des élytres.

226. POGONOCERUS SCHAUMII (Mihi). — Long. 5 1/2 mill., larg. 2 mill.

Gris-tomenteux. La tête, très inclinée perpendiculairement, est transversale, carrée. Les parties de la bouche sont d'un rouge-ferrugineux, la face et le vertex de la même couleur, mais couverts de poils assez longs,

(1) Ce nouveau genre vient se placer près des *Coptops*.

raides, gris. Un sillon longitudinal, laissé nu par les poils, traverse la tête. Les yeux sont grands, saillants. Les antennes, moitié plus longues que le corps, ont le premier article très gros, les troisième et quatrième les plus longs de tous; elles sont garnies de poils longs. Le corselet légèrement plus large que la tête, presque transversal, peu convexe, ayant les côtés terminés en angle mousse, inégal en dessus, coupé carrément en avant, un peu arqué en arrière, est couvert de poils assez raides, sous lesquels on aperçoit une teinte rouge-métallique. L'écusson est triangulaire, large, au niveau des élytres. Les élytres, plus larges que le corselet, parallèles, acuminées au bout, méplates, munies près de la base et vers la suture d'un petit tubercule, d'une côte peu sensible et de points nombreux enfoncés, garnies de poils plus longs sur les bords, sont d'un noir verdâtre-métallique, couvert par une pubescence grise et laissé à nu en deux endroits, formant près de la suture, après le deuxième tiers, une tache arquée de chaque côté, l'arête humérale est bien marquée. Les ailes sont verdâtres. Le dessous du corps est lisse, légèrement pubescent, rouge-brun, plus foncé sur la poitrine et sur les anneaux intermédiaires de l'abdomen. Les trochanters, la base des cuisses et des jambes sont d'un rouge plus clair. Le reste des pattes est foncé. Les cuisses sont très renflées, les jambes droites, vont progressivement en s'allongeant. Le premier article des tarses est le plus long. — Lifu.

Cette espèce n'appartient qu'imparfaitement au genre *Pogonocherus*, n'ayant pas les élytres échancrées au bout. Mais ce caractère est-il assez important pour qu'on doive séparer génériquement ceux qui en sont dépourvus? Je ne le pense pas.

Je dédie cette espèce rarissime à M. le docteur Schaum, bien connu par ses beaux travaux entomologiques.

227. *PARMENA MODESTA* (Mihl) (1). — Taille 4 1/2 mill.

Petite, d'un roux-ferrugineux obscur, couverte d'un duvet blanchâtre. Antennes de la longueur du corps. Le corselet est allongé, subcylindrique, un peu atténué aux deux extrémités, lisse. L'abdomen est médiocrement renflé, moins que dans plusieurs de ses congénères, les *P. fasciata* et *pilosa*, par exemple.

228. *PHYTOECIA? GEOPHILA* (Mihl) (2). — Taille 3 1/2 mill.

Petite, d'un bronzé métallique, couverte de poils blancs, courts, assez espacés pour laisser voir la couleur du fonds. Corselet allongé, cylindri-

(1) M. Chevrolat rattacherait cette espèce au genre *Xyloteles*.

(2) Même observation que pour l'espèce précédente.

que. Élytres de la largeur du corselet, convexes, pointues à l'extrémité. La tête inclinée est large, légèrement sillonnée entre les antennes, d'un bronze brillant, munie de quelques poils blancs, finement rugueuse. Les yeux grands, réniformes, profondément échancrés. Les antennes très espacées entre elles, à peu près de la longueur du corps, jaunes, annelées de noir, ont le troisième article à peine plus long que le quatrième; les suivants vont graduellement en diminuant; elles sont presque filiformes. Le corselet, à peine plus large que la tête, est allongé, cylindrique, mutique sur les côtés, légèrement inégal sur le limbe, bronzé, muni de poils blancs. L'écusson est semi-circulaire. Les élytres de la largeur du corselet, convexes, vont en se rétrécissant et sont acuminées au bout, bronzé-clair avec des larmes obscures souvent peu visibles, munies de poils blancs. Les cuisses sont en massue. Le dessous du corps est testacé.

Se trouve sous les plantes qui garnissent les rivages, en compagnie des Opatres et des Troncatelles auricules, etc. — Lifu.

229. MONOCHAMUS ARTENSIS (Mihi). — Taille 27 mill.

Antennes trois fois plus longues que le corps; tête, corselet et élytres criblés de points; corselet armé de deux épines; élytres terminées par deux épines; écusson blanc, fendu en long par une ligne noire: gris soyeux.

Cette espèce a le port et les couleurs de la *Lamia holotephra* de M. Boisduval et de celles que j'ai décrites dans mon Essai sur l'Entomologie de Woodlark, sous les noms de *Lessonii* et de *fasciata*, mais elle se distingue *primo visu* des deux premières par les épines très visibles qui terminent les élytres, et de la troisième par la forme des élytres qui sont plus parallèles et par l'absence des fascies; la tête est inclinée en dedans, plate sur la face, plus large en haut, de manière à former un trapèze renversé, creusée sur le front, pointillée et offrant une côte longitudinale peu visible à l'œil nu, cendrée; le cou est roussâtre; les antennes longues, sétacées, sont aussi pointillées; le corselet de même largeur que la tête à sa base et à la partie antérieure, se prolonge en pointe aiguë sur les côtés; il offre trois régions distinctes séparées par des sillons transversaux: la première et la troisième sont plissées, l'intermédiaire est criblée de points enfoncés; les élytres beaucoup plus larges à la base que le corselet, coupées carrément à la partie antérieure, légèrement atténuées de la base à l'extrémité, ont une pointe assez sensible à l'angle huméral et une épine de chaque côté à l'extrémité du bord postérieur, elles sont pointillées; le dessous du corps est également cendré, soyeux, criblé de points; les cuisses ne sont pas en massue, elles offrent en dessous un petit sillon contre lequel s'ap-

pliquent les jambes; celles-ci sont longues, un peu flexueuses, garnies de duvet vers l'extrémité; les articles des tarsi sont à peu près égaux.

Commune à l'île d'Art. On trouve à Lifu une variété de ce beau Longicorne qui diffère peu de l'espèce typique.

Genre AMPHOECUS (Mihi) (1).

Caractères généraux des Tétramères: Yeux sensiblement échancrés, mais n'entourant qu'en partie la base des antennes; celles-ci presque aussi longues que le corps, de onze articles: le premier gros, plus long que la tête, les deuxième, troisième et quatrième plus courts que les suivants, le cinquième presque aussi long que le premier et les autres allant progressivement en diminuant, filiformes; dernier article des palpes maxillaires légèrement dilaté, échancré obliquement en dedans; tête terminée par une espèce de cou; corselet cylindrique, pas plus large que la tête, beaucoup plus étroit que les élytres; écusson triangulaire; élytres convexes, arrondies au bout; toutes les cuisses à peu près de même grandeur, en massue.

230. AMPHOECUS METALLICUS (Mihi). — Taille 7 mill., pl. 5, fig. 6.

Bleu-métallique brillant; cinquième et sixième articles des antennes annelés de blanc; tête et corselet lisses; élytres striées et ponctuées; dessous du corps lisse.

Rare. Ile d'Art, dans les bois, sur une Dicotylédonée.

231. ZYGOCERA? BALADICA (2). — Long. 16 mill., larg. 5 mill. 1/4.

La tête, d'un bleu tirant un peu sur le violet, est lisse et présente dans son milieu un sillon longitudinal nettement accusé; ce sillon part de la base et atteint la partie antérieure de la tête où il est presque oblitéré. Les yeux sont d'un brun à reflets cuivreux. La lèvre supérieure irrégulièrement ponctuée, est d'un brun-ferrugineux; les mandibules courtes, d'une nuance plus foncée avec leur extrémité noire. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un ferrugineux-clair. *Les antennes manquent.* Le thorax plus long que large, étranglé à ses parties antérieure et postérieure, est élargi dans son milieu et présente de chaque côté une forte épine; il est gibbeux en dessus et ces gibbosités sont séparées par une excavation profonde; il est lisse, d'un noir brillant tirant un peu sur le violet et orné de chaque côté, en arrière des épines, d'une bande longitudinale blanche

(1) Ce nouveau genre appartient à la division des *Gnomites*.

(2) Cette espèce appartient très probablement au genre *Zygocera* créé par Dejean, Cat., p. 370.

formée par des poils courts, serrés, de cette couleur. L'écusson est lisse et d'un noir brillant; il est arrondi à sa base et présente à sa partie antérieure un sillon transversal. Les élytres plus longues que le thorax, à épau-les très saillantes et arrondies, sont d'un noir-violacé brillant; elles sont bi-gibbeuses à leur partie antérieure et présentent près de ces gibbosités, des épau-les et de la suture, des points peu nombreux, irrégulièrement placés et profondément enfoncés; elles sont ornées de chaque côté de deux taches blanches, dont une occupe la partie interne des gibbosités, quant à la seconde, elle est située sur les parties latérales. Lorsqu'on observe ces taches qui sont tomenteuses, on remarque que celles qui occupent les côtés latéraux sont immédiatement suivies d'une autre tache d'un brun foncé et également tomenteuse; postérieurement ces organes sont termi-nés en pointe arrondie et parcourus sur les côtés qui sont finiment carénés, par une rangée de points profondément enfoncés et qui forment trois ran-gées à la partie inférieure des épau-les. Tout le corps en dessous est lisse et d'un brun-ferrugineux brillant. Les pattes sont ferrugineuses, à l'excepti-on des fémurs à leur extrémité qui sont renflés et d'un noir tirant un peu sur le violet.

Balade. (H.-LUCAS).

Genre LONGIPALPUS (Mihi) (1).

Caractères généraux des Cérambycins. Tête médiocrement penchée en avant. Palpes très longs, terminés par un article renflé au bout. Corselet allongé, rétréci aux deux extrémités, méplat. Élytres plus larges que le corselet, allongées, parallèles, arrondies au bout, méplates. Antennes sétacées, beaucoup plus longues que le corps.

Très voisin des Callidies. Ce genre s'en distingue nettement par la lon-gueur de ses palpes.

232. LONGIPALPUS PALAZYANUS (Mihi). — Taille 7 mill.

Allongé, étroit, roux-testacé, avec le bout des articles des antennes, les genoux, les côtés, le milieu du corselet et quatre lignes sur les élytres, rembrunis. Les deux lignes extérieures des élytres n'atteignent pas le bout, les deux autres se dilatent en deux endroits du côté de la suture.
— Lifu.

Je dédie cette espèce au P. Palazy, mon confrère, qui l'a découverte et à l'obligeance de qui je dois un certain nombre d'insectes nouveaux ou rares.

(1) Ce nouveau genre est voisin des *Obrium*.

233. *CARTALLUM DENISONI* (Mihi). — Taille 6 mill.

Tête noire. Corselet noir, bordé d'or aux deux extrémités. Écusson jaune d'or. Élytres rouges, ornées d'une ligne transverse, dorée, arquée, commune, n'atteignant pas les côtés extérieurs sur le premier tiers, et d'une autre ligne oblique, dorée, plus longue sur le deuxième tiers. Pieds rouges. Poitrine et abdomen de même couleur, avec un duvet soyeux, argenté. La tête est penchée, rugueuse, méplate. Les antennes plus courtes que le corps, filiformes, ont les derniers articles presque moniliformes. Les yeux sont médiocrement échancrés. Le corselet subglobuleux, est finement granuleux. L'écusson est presque carré. Les élytres plus larges que le corselet, méplates, parallèles au bout, sont finement ponctuées. Les cuisses sont en massue, les jambes droites. — Lifu.

Je dédie cette belle espèce à son Excellence le Gouverneur-général de l'Australie, sir Denison, protecteur éclairé des sciences naturelles qu'il cultive lui-même avec zèle.

234. *CALLIDIUM LIFUANUM* (Mihi) (1). — Long. 44 mill., larg. 3 mill.

Jaune-testacé. Tête, antennes, corselet, base des élytres rougeâtres. La tête est transversale, petite, le front largement sillonné en long, le vertex finement pointillé. Les antennes, moitié plus longues que le corps, sont garnies de quelques poils assez longs. Les yeux sont très grands. Le corselet, de la largeur de la tête, en carré long, peu convexe, à peine arrondi aux angles, finement pointillé, chagriné, offre en avant un sillon transversal du milieu duquel part un empâtement qui s'étend un peu en arrière. L'écusson est arrondi. Les élytres, de consistance faible, à peine plus larges que le corselet, parallèles, très légèrement échancrées vers l'extrémité, arrondies au bout, allongées, peu convexes, sont finement pointillées et couvertes de poils assez courts. La poitrine est d'un rouge-métallique, les derniers segments de l'abdomen d'un jaune-testacé. Les pattes longues ; les cuisses aplaties, en massue. Les jambes progressivement allongées. Le premier article des tarses aussi long que les suivants réunis.

235. *STENOCHORUS PUNCTATUS* (Boisduval) (2). — Long. 21 mill., larg. 7 mill.

L'espèce que j'ai trouvée ici est parfaitement semblable à celle de Sydney; je possède cette dernière dans ma collection, j'ai donc pu faire la

(1) Genre *Hesperophanes*. Un autre insecte, envoyé sous le nom de *Callidium luteum*, est la ♀ de celui-ci.

(2) Genre *Phoracantha* Newman.

comparaison. La description de M. Boisduval est trop courte, et par suite incomplète, je vais tâcher de faire mieux connaître cette espèce, après avoir donné la phrase caractéristique de cet auteur :

« Noir, un peu large, parallèle avec le corselet rugueux, inégal; les élytres ponctuées, rugueuses antérieurement et marquées de trois taches d'un jaune-pâle. »

La tête est noire, rugueuse; les antennes d'un ferrugineux sombre, armées d'une épine au sommet de chaque article; le corselet presque carré, méplat, rugueux, ayant trois petits espaces lisses, brillants et une épine assez courte de chaque côté; l'écusson est triangulaire, soyeux; les élytres plus larges que le corselet, aplaties, sont partout couvertes de points et sur la partie antérieure en ont de gros, rapprochés, enfoncés, qui les font paraître cancellées; elles sont noires avec deux petites taches jaunes à peine séparées sur leur premier tiers, une plus large, sinueuse et anguleuse un peu derrière, et une troisième ovale, petite, à l'extrémité; le dessus du corps et les pattes sont d'un ferrugineux obscur, couvert d'un duvet blanchâtre; les cuisses sont légèrement comprimées. — Ile d'Art.

236. CALLIDIUM 5-PUSTULATUM (Mihi) (1).

Taille médiocre, allongé; la tête est lisse, d'un brun-ferrugineux, couverte d'un duvet blanchâtre autour des yeux; le corselet allongé, méplat, presque cylindrique, de la même couleur que la tête, garni d'un duvet court, offre par-dessus, quatre petits tubercules disposés en carré et au milieu d'eux, longitudinalement, une côte élevée; l'écusson médiocre, triangulaire, est blanchâtre; les élytres plus larges que le corselet, parallèles, ont l'angle huméral saillant, sont couvertes de gros points enfoncés à la partie antérieure et de points plus petits à la postérieure; arrondies au bout avec un petit angle rentrant, et une fossette de chaque côté, laquelle part de la base et n'atteint pas l'extrémité; elles sont d'un brun-ferrugineux, avec quatre taches jaunes formant deux fascies transverses, flexueuses, bordées de brun-obscur; l'abdomen et la poitrine noirs, sont couverts d'un duvet soyeux; les cuisses fortement en massue, sont d'un blanc-jaunâtre avec l'extrémité noire; pattes brunes annelées de blanc.

Se trouve à l'île d'Art, espèce rarissime.

237. CALLIDIUM PICEUM (Mihi) (2). — Taille 11 mill.

Noir-foncé brillant; corselet transversal, aplati, terminé latéralement par deux angles mousses; élytres aplaties; antennes plus longues que le

(1) Genre *Mallocera*.

(2) Nouveau genre qui viendrait immédiatement après *Saphanus*.

corps ; la face est carrée avec un sillon longitudinal sur le front, lisse, de la largeur du corselet à la partie antérieure de ce dernier ; les antennes un peu moins foncées que le corps sont très légèrement pubescentes ; le vertex est lisse : le corselet en forme de croix, offre un très petit rebord aux côtés antérieurs, il est lisse et très plat ; l'écusson triangulaire est petit ; les élytres plus larges que le corselet à la base, aplaties, finement rugueuses, parallèles, arrondies au bout, n'offrent qu'une faible consistance ; le dessous du corps est un peu moins foncé que le dessus ; les cuisses sont aplaties, plus en palette qu'en massue ; les jambes droites ; le premier article des tarsi des deux dernières paires, allongé.

Espèce rare, trouvée à l'île d'Art.

238. PARANDRA AUSTROCALEDONICA (Mihi) (1). — Long. 15 mill., larg. 5 mill.

Cet insecte a le port du *P. Hopci* de M. Mac-Leay, mais il est plus petit, manque de côtes sur les élytres et a les antennes proportionnellement plus courtes, leur longueur est de 6 mill., c'est à dire un peu plus que celle de la tête et du corselet, les mandibules non comprises et un peu moins en les y comprenant.

Brun-marron ; la tête est finement pointillée, marquée d'une impression triangulaire, dont la base est au-dessus de l'épistome et dont le sommet n'atteint pas tout à fait le corselet ; les mandibules sont fortes, avancées, quadridentées ; les yeux grands, ovales, à peine échancrés ; le corselet en corbeille, peu convexe, muni d'un petit rebord sur les côtés, échancré un peu avant le bord latéro-postérieur, terminé en un petit angle saillant au bord postérieur et encore plus finement pointillé que la tête ; l'écusson est plus large que long, obtusément triangulaire ; les élytres de la largeur du corselet, parallèles, arrondies au bout, munies d'un petit rebord, presque méplates, sont couvertes, surtout à la partie antérieure, de gros points enfoncés qui paraissent moins vers leur extrémité ; la poitrine et l'abdomen sont, comme le dessus du corps, d'un brun-marron luisant et pointillés ; les pattes sont un peu plus claires ; les cuisses aplaties ; les jambes légèrement élargies au bout ; les tarsi terminés par des crochets robustes.

Espèce rare que je n'ai trouvée qu'une fois sous l'écorce d'un *Inophyllum* très distinct du *calophyllum*. — Balade.

239. MEGOPIS MODESTA (Mihi). — Long. 26 mill., larg. 8 mill.

D'un brun-foncé uniforme. Antennes de la longueur du corps, rousses,

(1) Cette espèce n'a pas été envoyée.

à premier article plus foncé. Couvert de points et de traits enfoncés qui le rendent rugueux, plus finement chagriné vers l'extrémité des élytres. Tête en ovale subtransversal, mandibules avancées, front creusé. Corselet convexe, presque carré, plus large que la tête, muni d'une épine aux angles antérieurs, d'une dépression de chaque côté à la base, et d'un petit espace lisse au milieu. Écusson triangulaire, ponctué, enfoncé. Élytres plus larges que le corselet, parallèles, arrondies au bout, subconvexes, munies de côtes obsolètes et d'une dépression oblongue de chaque côté vers l'extrémité. Cuisses non en massue, aplaties. Jambes droites, terminées à la deuxième paire par une petite épine et à la dernière par deux. Poitrine et abdomen bruns, couverts d'un duvet grisâtre. — Lifu.

Genre PHYLLOMORPHA (Mili).

Caractères généraux des Cérambycins de Latreille. Palpes maxillaires très grands, articles diminuant progressivement de grandeur, le dernier en cône renversé, échancré; antennes plus longues que le corps, presque filiformes, de onze articles, le troisième le plus long; yeux n'entourant leur base qu'à moitié; tête méplate; corselet transversal, semi-orbulaire, armé de deux épines latérales et de deux autres sur le limbe; écusson allongé, comme partagé transversalement, arrondi au bout; élytres plus larges que le corselet, molles, parallèles, arrondies au bout en forme de feuille nervée; cuisses peu ou point en massue, jambes postérieures les plus longues.

Ce nouveau genre est très voisin des *OEGOSOMA*.

240. PHYLLOMORPHA RIGAUDII (Mili) (1). — Taille 60 mill.

Gris avec des taches brunes; la tête est petite, peu penchée en avant, creusée d'une gouttière sur le vertex et le front, brune; couverte d'une villosité blanche sur le vertex et la face, rousse autour des yeux; ceux-ci réniformes, mais à peine échancrés, grands, ferrugineux; le corselet plus large que long, profondément creusé d'un large sillon au milieu, porte sur chaque côté une épine dirigée en arrière et une autre plate sur chaque bord du sillon, brun, couvert de longs poils soyeux et argentés; les élytres ont chacune quatre côtes noir-brun, longitudinales qui, en suivant la suture et vers l'extrémité, se ramifient de manière à imiter les nervures d'une feuille, elles sont grises avec douze taches brunes ainsi disposées: la première borde la base des élytres et se prolonge un peu au delà de l'angle huméral, elle est brun-rougeâtre; la seconde est placée un peu

(1) M. Guérin-Ménéville a donné, sous le nom de *Acideres Rigaudi*, une diagnose latine de cette espèce (♂ ♀), Rev. et Mag., 1858, p. 82.

plus bas entre la suture et la première côte; la troisième encore plus bas entre la deuxième et la troisième côte, elle est étroite, en massue et se prolonge de manière à rejoindre la cinquième; la quatrième, qui est comme double, est située plus bas entre la suture et la seconde côte, la partie voisine de la suture est plus pâle que l'externe; la cinquième, encore plus bas, est sur la troisième côte; la sixième va obliquement de la suture au bord de l'élytre, mais est renfermée entre la première et la quatrième côte, sans même les atteindre; les pattes sont d'un brun-noir; le dessous du corps est couvert d'une épaisse pubescence argentée.

Se trouve à Balade, rare.

Je dédie cette belle espèce à M. Rigaudi, officier de la marine impériale, qui l'a trouvée et a eu l'obligeance de me l'offrir.

241. MALLODON FAIRMAIREI (Mibi) (1). ♂ Long. 70 mill., larg. 22 mill. Longueur totale de la tête 17 mill., des mandibules 7 mill. Largeur de la tête 11 mill. Long. du corselet 12 mill. Plus grande largeur mesurée aux angles postérieurs, 19 mill.

Noir, avec les élytres testacées. Tête et corselet pointillés. Élytres finement rugueuses. Mandibules, antennes (des mâles) et pattes fortement ponctuées ou granuleuses. La tête, beaucoup plus longue que large, est creusée entre les yeux, marquée de gros points inégaux, serrés, qui la font paraître chagrinée, finement rugueuse sur le vertex et marquée d'un petit sillon longitudinal. Les mandibules fortes, avancées, uni ou bidentées, acérées au bout, arquées en dedans, luisantes au côté interne, sont angulo-arrondies et couvertes de points enfoncés au côté externe, munies à la base d'un faisceau de poils. Les yeux sont très grands, partagés par les antennes, quand elles sont dirigées en arrière, en deux parties inégales, dont l'inférieure la plus grande. Les antennes, de la longueur du corps, de onze articles, dont le troisième et le onzième sont les plus longs, sont couvertes de points enfoncés et de granulations qui, dans les premier et troisième se terminent en épines. Le corselet transversal, légèrement en trapèze, garni en avant et en arrière d'une rangée de poils courts, roux, faiblement bisinué, rebordé aux deux extrémités, a les côtés armés d'épines courtes et pointues, souvent bifides. Il est couvert de petits points enfoncés, égaux, serrés, qui le rendent chagriné et mat, avec deux taches, en forme de triangle, qui par leur réunion figurent assez bien une M; deux traits plus petits placés obliquement sur le même plan et un quart de cercle formé de lignes brisées, situé en arrière, presque à la base, composés de gros points enfoncés et brillants. L'écusson noir, large, trian-

(1) Genre *Remphan* Waterhouse.

gulaire, obtus, finement rugueux, a les rebords et une ligne longitudinale sur le milieu, élevés, lisses, luisants. Les élytres, de consistance molle, rugueuses, marquées de trois ou quatre côtes peu sensibles, plus larges à la base que le corselet, se dilatent insensiblement, et après le deuxième tiers se rétrécissent en s'arrondissant au bout, et formant une échancrure vers la suture qui se termine par une petite pointe; elles sont d'un fauve-testacé avec la bordure et la suture plus foncées. La poitrine noire est finement granuleuse. Le prosternum se termine postérieurement en une plaque large, obtuse au bout, qui glisse sur une saillie du mésosternum et indique une affinité de structure avec les *Tmesisternus*. L'abdomen est encore plus finement granuleux, de cinq articles lisses à la base et dont le dernier est terminé par une frange de poils roux. Les trois paires de pattes sont à peu près égales, longues de 5 cent. Les cuisses sont un peu aplaties, épaisses à la base. Les jambes sont droites. La première paire de cuisses et de jambes est plus granuleuse que les suivantes, plusieurs de ces granulations sont terminées en épines. Les tarses de la même paire sont dilatés, fortement ciliés.

La femelle diffère beaucoup du mâle. Elle est plus petite, a les mandibules moins avancées, les antennes plus courtes, le corselet plus étroit, les diverses parties moins rugueuses ou même lisses. Sur le corselet les rugosités sont plus uniformes.

Ce genre ne me paraît pas seulement voisin des *Tmesisternus* par l'armure postérieure du prosternum, mais encore par la dilatation du corselet qui, chez certaines espèces (les *Sphingotus* de M. Perroud, par exemple), est transversal.

Les naturels mangent la larve de l'insecte et l'insecte parfait aussi.

Je n'ai pas besoin d'énumérer les titres qu'a M. Fairmaire à la dédicace que je lui fais de cette magnifique espèce.

Note sur la larve du MALLODON FAIRMAIREI (Mihi).

Le mâle et la femelle de ce bel insecte sont faciles à distinguer *primo visu*. Outre la taille moindre, la femelle a le corselet plus étroit que les élytres et uniformément rugueux. Elle n'a pas l'empâtement en forme d'M, plein. Sur un très grand nombre d'individus que l'on m'a apportés, je n'ai trouvé, comparativement, que fort peu de femelles (aujourd'hui 3 sur 11 mâles). En octobre, elles sont généralement remplies d'œufs. Ceux-ci varient en nombre de 180 à 300. Ils ont 4 mill. de long., 2 1/2 de large, sont très pointus aux deux bouts, très finement granuleux, blancs, membraneux, élastiques.

Quand éclosent-ils? Je l'ignore. Je ne connais pas davantage les divers états de la larve, son mode d'accroissement, etc. Je me contente de décrire

celle que les naturels mangent et qui semble au moment de passer à l'état de nymphe.

Longueur 91 mill. Plus grande largeur (mesurée au corselet) 20 mill. Moindre largeur (mesurée au dernier anneau de l'abdomen) 16 mill.

Larve hexapode, allongée, presque tétragone, s'arrondissant sur le dos aux deux derniers segments, rétréci d'avant en arrière graduellement, d'un blanc sale avec le cordon dorsal rembruni. Tête aux trois quarts engagée dans le corselet. Front blanc, jaunâtre, rembrunissant à mesure qu'il s'approche du bord antérieur et d'un brun très foncé au bord même, creusé d'un sillon longitudinal, légèrement et irrégulièrement inégal, surtout à la partie antérieure qui est tranchante, profondément échancrée à l'origine du sillon, comme crénelée et qui envoie une dent large, aplatie de chaque côté de l'épistome. Épistome transverse, saillant, livide, lisse. Labre suborbiculaire, membraneux, fauve, rembruni largement à la base, couvert de petits points et de poils longs, dorés. Mandibules courtes, presque aussi larges à leur base que longues, arquées, fortes, noires, triangulaires, ayant l'angle supérieur interne émarginé à la moitié supérieure et strié dans toute la longueur de cette espèce de sillon, rugueuses, ponctuées et inégales, fort aiguës au bout. Mâchoires submembraneuses, droites, velues au côté interne, blanches, avec un trait roux-ferrugineux vertical. Palpes maxillaires un peu plus longs que les mâchoires, de quatre articles diminuant graduellement de grosseur, cylindriques, courts, blancs, annelés de blanc-ferrugineux. Menton et languette submembraneux, un peu en corbeille, blancs. Palpes labiaux courts, de deux articles, cylindriques, blancs, annelés de ferrugineux. Antennes beaucoup plus courtes que les mandibules, rétractiles, de trois articles, coniques, diminuant graduellement de grosseur, ferrugineux. Pas de trace d'yeux. Prothorax transverse, subaplati, deux fois plus large que long, plus de deux fois aussi long que le mésothorax et le métathorax réunis, plus consistant que les segments qui suivent, rugueux, ayant de chaque côté un empâtement triangulaire élevé et sur les côtés un stigmate plus grand que les suivants. Le mésothorax et le métathorax ne différant guère qu'en largeur, courts, ridés. Les sept premiers segments de l'abdomen séparés par un étranglement, offrent en dessus et en dessous une espèce de plaque elliptique, marquée d'une impression de même forme et d'une ligne transverse. Le huitième est semi-cylindrique, tout d'une venue avec le neuvième qui est plus allongé, arrondi au bout. L'anus en Y est muni de trois mamelons imitant les filières des Araignées. Huit stigmates de chaque côté, sans compter celui du prothorax. Six pieds, petits, recourbés, de deux articles, un peu rembrunis. Pas de mamelons rétractiles.

Cette larve attaque divers bois mous, mais celui qu'elle semble préférer

à tous les autres, est le *Clusia pedicellata* que, pour cette raison, l'on doit bien se garder d'employer dans les constructions. La nymphe est d'un blanc de cire. Elle a le sommet de la tête arrondi, rugueux, âpre à toucher, marqué par un sillon d'un blanc plus pur. Le front aplati, marqué d'une impression en fer à cheval. Le labre arrondi, séparé par un sillon en arc de l'épistome, qui est transversal. La place des yeux est marquée par une teinte rembrunie. Les mandibules saillantes semblent repliées en dedans, comme les chélicères des Araignées. Les palpes maxillaires filiformes, allongés, ont quatre articles distincts, dont le dernier est le plus grand. Les labiaux en ont trois. Les antennes, bien moins longues que le corps, viennent se croiser sur la poitrine au-dessous de la deuxième paire des pieds et par dessus les élytres. Le prothorax granuleux, très âpre au toucher, a un sillon longitudinal sur le milieu et un autre transversal près de la base; les angles antérieurs sont arrondis: ceux de derrière légèrement saillants; les côtes sont échancrées vers l'extrémité. Le mésothorax droit à la partie antérieure, plissé en dessus, fortement bisinué en arrière, terminé en pointe, porte les élytres qui passent au-dessous de la deuxième paire des pieds, et n'atteignent pas l'extrémité des derniers ou le troisième segment de l'abdomen. Le métathorax, plus large que le mésothorax, est également plissé, déprimé de chaque côté. L'abdomen a neuf segments bien visibles, granuleux et âpres en dessus, mous en dessous, dont les deuxième, troisième, quatrième et cinquième sont munis, à leur extrémité en dessus, de deux petites crêtes transversales. Huit paires de stigmates. Articles des tarsi très visibles.

On trouve la nymphe dans de grands trous oblongs, arrondis des deux bouts, où elle est comme ensevelie dans une couche épaisse de poussière de bois. Encore plus que la larve et que l'insecte parfait, elle est regardée par les naturels comme un mets délicieux. Ils la mangent crue.

242. MALLODON EDWARDSII (Mili) (1). — ♂ Longueur 73 mill., largeur 25 mill.

Grand, brun-marron, pelotes des tarsi, bordure duvetueuse de la partie antérieure du corselet rouge-orange, rugueux. Jambes dénuées d'épines et de dentelures au côté extérieur. Très voisin du *M. Australe*, ce Longicorne s'en distingue par l'absence d'épines aux jambes et par d'autres détails que j'indiquerai plus bas.

La tête est allongée. Les mandibules sont fortes, avancées, bidentées, leur première dent est la plus grande, un peu conique, mousse; elles sont

(1) Genre *Olethrius* Thomson.

arquées au bout, fortement ponctuées au côté extérieur, légèrement ciliées à l'intérieur. Les palpes ont les articles en cône renversé; le dernier tronqué. Le labre est subtriangulaire, arrondi, frangé de cils roux. L'épistome est circonscrit supérieurement par deux lignes imprimées, en toit écrasé, très rugueux. La face et le front sont également rugueux; le vertex est couvert de points plus petits, plus serrés et plus réguliers. Un sillon profond coupe la tête en long. Les antennes, de onze articles, un peu plus longues que la moitié du corps, ont le premier article subaplati, très rugueux, les suivants cylindriques et couverts de points enfoncés; le dernier plus long que le précédent, sensiblement strié en long comme lui. Le corselet beaucoup plus large que la tête et un peu moins à la base que les élytres, est un peu en trapèze, légèrement échancré à la partie antérieure; les angles antérieurs sont arrondis, les côtes en dents de scie; les angles postérieurs légèrement arqués, dirigés en dedans; la base est fortement échancrée près de ces angles, coupée presque carrément au-dessus de l'écusson. Le limbe d'un noir mat, ainsi que la tête, est un peu élevé sur le milieu, réfléchi sur les côtés, muni d'un sillon longitudinal, peu marqué d'une M inachevée, luisante, de deux petits traits obliques de chaque côté et d'une espèce de guirlande en dessous de cette M également luisants, finement rugueux. L'écusson est grand, triangulaire, creusé en avant et un peu en pointe, relevé en arrière, couvert de duvet sur les côtés antérieurs, noir, mat, finement rugueux. Les élytres un peu plus larges que le corselet, un peu obliques à la base, ayant l'angle huméral arrondi, convexes, parallèles, arrondies au bout, ne recouvrant pas tout l'abdomen, très consistantes, très rugueuses, sont d'un rouge-brun-marron. Le prosternum est muni postérieurement d'une pointe très saillante, noir, finement rugueux. La poitrine est garnie d'un duvet fin, roux sur les côtés, d'un triangle noir brillant sur le milieu. Le reste est noir. L'abdomen est composé de cinq segments, dont les deuxième, troisième et quatrième sont munis sur les côtés d'un appendice en épine plate dirigée en arrière. Les pieds sont d'égale longueur. La première paire est plus fortement rugueuse que les autres. — Lifu.

♀ Long. 55 mill., larg. 18 mill.

La tête est comme chez le mâle, mais les antennes sont moins fortes, moins profondément ponctuées. Elles n'atteignent que la moitié du corps. Le corselet est proportionnellement plus échancré en avant, il a les angles antérieurs plus saillants, est plus en trapèze, les angles postérieurs très aigus sont dirigés en dehors, le limbe est beaucoup plus pointillé, bossué, luisant. L'écusson ne présente pas de différence notable. Les élytres sont plus déprimées, moins fortement rugueuses, un peu rebordées et près du

bord externe, marquées d'une dépression longitudinale. En dessous l'abdomen n'a pas les segments intermédiaires prolongés latéralement en arrière en appendice. Les pieds sont presque lisses.

Je dédie cette belle espèce à M. Milne Edwards dont il serait superflu de rappeler les titres à cet hommage scientifique.

243. MALLODON MACROTHORAX (Mihl). — ♂ Long. 45 mill., larg. 16 mill.

Brun-noir. Élytres brun-marron. Jambes dépourvues d'épines. Corselet du mâle aussi large que les élytres, carré, transversal.

La tête est semblable à celle du *M. Edwardsii*. Le corselet est échancré carrément à la partie antérieure, les angles antérieurs sont saillants, dirigés en avant, les cotés sont droits; les angles postérieurs droits; le limbe finement pointillé, avec un grand V luisant et un arc de chaque coté également luisant. Le reste du dessus du corps est semblable au *M. Edwardsii*. Les pieds sont lisses, la pointe sternale est peu saillante. Les deuxième, troisième et quatrième segments de l'abdomen sont dépourvus d'appendices latéraux. — Lifu.

♀ Un peu plus petite que le mâle, semblable en tout à celle du *M. Edwardsii*.

244. ANOESTHETIS FOUDRASI (Mihl) (1). — Taille 10 mill.

Corps allongé, convexe. Tête inclinée en dedans, ponctuée, couverte d'une pubescence cendrée, aplatie sur la face, creusée d'un sillon sur le vertex. Labre échancré, cilié de roux en avant. Mandibules fortes, un peu arquées, ferrugineuses, rembrunies au bout. Palpes ferrugineux. Antennes plus longues que le corps, ferrugineuses, couvertes d'une pubescence cendrée. Corselet mutique, couvert de points enfoncés, inégaux, brun, muni d'une pubescence cendrée et de deux taches jaunes à la base, sur les cotés, Écusson transversal, arrondi en arrière. Élytres un peu plus larges que le corselet, convexes, parallèles, terminées en pointe, couvertes de points enfoncés, disposés sans ordre à la base et alignés plus bas, brunes avec une pubescence cendrée. Poitrine couverte de points enfoncés. Abdomen lisse. Cuisses légèrement en massue. — Lifu.

Je dédie cette espèce à M. Fabien Foudras, fils et émule du savant entomologiste de ce nom.

245. ANOESTHETIS MACULATA (Mihl) (2). — Longueur 7 1/2 mill., largeur 4 1/2 mill.

Oblongue. Vert-brun, couvert de poils roux sur le corselet, d'un duvet

(1) Genre *Oopsis* Fairmaire. — (2) Idem.

soyeux sur les élytres qui sont ornées de taches rondes, alignées, produites par l'absence de duvet.

La tête est convexe sur la partie antérieure, creusée entre les antennes d'une gouttière qui ne s'étend pas sur la tête et qui elle-même est marquée d'un sillon. Brun-rouge, couverte d'un duvet roux. Les organes de la bouche sont noirs; les yeux profondément échancrés, mais non divisés; les antennes de la longueur du corps, sétacées, sont d'un rouge-brun. Le corselet subcylindrique, est muni d'un sillon transversal à chacune des extrémités, légèrement renflé sur les côtés, brun-glauc, couvert de poils roux, plus rares sur le milieu du limbe. L'écusson triangulaire, obtus, est médiocre. Les élytres plus larges que le corselet, convexes, obtusément acuminées au bout, lisses, vert-brun, couvertes d'un duvet soyeux à reflets dorés, ont douze rangées de taches, dont les extérieures plus régulières et un sillon de chaque côté de la suture. Le dessous du corps est rouge-ferrugineux obscur. Les cuisses en massue, aplaties; les jambes droites; les tarses sont de la même couleur, munis d'un duvet argenté.

— Lifu.

246. ANOESTHETIS BIPUSTULATA (Mihi) (1). — Taille 3 1/2 mill.

Petite. Brune. Couverte d'un duvet soyeux, argenté. Élytres munies de deux tubercules, rembrunis à la base, près de la suture, et de deux taches noires arquées sur le limbe, un peu après la première moitié. La face est peu bombée, presque plate; le corselet rétréci en arrière, assez long; les élytres sont subcylindriques. — Lifu.

247. ENICODES (Gray) FICHTELII Schreibers. Linn. Trans. VI, p. 200, pl. 21, fig. 8. ♂ (*Cerambyx*).

Australie et Nouvelle-Calédonie.

248. ENICODES MONTROUZIERI (Mac-Leay). — Taille du ♂ 23 mill. à 25 mill.

Tête transversale, fort peu penchée, déprimée sur la partie antérieure du vertex, offrant, vue par devant, un triangle à base large, munie d'un sillon longitudinal, rugueuse, d'un bronzé-olivâtre, couverte d'une pubescence fauve. Le labre est presque carré, avec les angles antérieurs arrondis tombant entre les mandibules, ferrugineux, muni de poils blancs dorés. L'épistome est transversal, creusé en travers d'un canal qui le fait paraître caréné à la base. Le postépistome et les joues sont largement garnis de poils fauves. Les mandibules triangulaires, subarquées, acérées, ferrugi-

3) Genre *Oopsis*.

neuses, rembrunies au bout, sont dépourvues de dents, lisses, garnies de poils fauves assez longs à la base du côté externe. Les palpes à dernier article allongé, acuminé, sont d'un rouge-ferrugineux clair. Les yeux, très saillants, sont entièrement coupés en deux; l'espace compris entre les deux parties est garni par une pelote de poils fauves, creusée elle-même d'un canal où se logent les antennes, très saillante. Les antennes de la longueur du corps se composent de onze articles, munis de poils en dessous, bruns, sauf le huitième ou neuvième qui est blanc, dont le troisième et puis le quatrième sont les plus longs.

Le corselet un quart plus long que large, étroitement rebordé aux deux extrémités, peu convexe, déprimé sur le milieu du limbe, près de la base, un peu plissé ou onduleux en travers, excepté sur la dépression, ayant à la base un commencement de sillon, est bronzé-olivâtre, avec des poils fauves, quatre lignes longitudinales fauves sur le limbe et de chaque côté deux taches longues, confluentes, de même couleur. L'écusson est arrondi, allongé, bordé de fauve, lisse au milieu.

Les élytres sont plus larges que le corselet, atténuées progressivement, prolongées, parfois mais non toujours divariquées et velues à l'extrémité et en dessous, canaliculées inférieurement, offrant par dessus une dépression plate d'un olivâtre mat, rugueux, avec quatre lignes longitudinales, fauves, en dehors de la dépression, rugueuses, obscurément sillonnées, d'un olivâtre bronzé, avec les rugosités fauves, parfois d'un bleu d'acier à l'extrémité. Dessous du corps rouge-ferrugineux foncé, avec un duvet blanchâtre. Pieds très séparés à leur insertion. Cuisses légèrement en massue. Jambes droites, allongées, couvertes à l'extrémité et au côté externe d'un duvet argenté. Tarses à articles progressivement plus courts.

La différence entre le ♂ et la ♀ est telle, que longtemps j'ai cru que c'étaient deux espèces distinctes; ce n'est que dernièrement que j'ai eu des preuves positives de l'identité de l'espèce. Cet insecte est commun à Balade et à l'île des Pins, mais plus encore à l'île d'Art.

249. ENICODES PERROUDI (Mihi). Lifu. — Long. 15 mill., larg. 5 mill.

D'un rouge-brun marron, avec la tête, le corselet et la base des élytres saupoudrés de jaune. Tête moins large que le corselet. Corselet aplati sur le limbe, arrondi sur les côtés. Élytres un peu plus larges que le corselet, en coin, terminées par un angle rentrant, aplaties, granuleuses à la base, munies de côtes à l'extrémité.

Cet insecte rappelle le *Cerambyx* Fichteli de M. Boisduval (*Enicocerus* Fichteli de Schreibers), mais il s'en distingue nettement en ce qu'il n'a pas 1° la tête plus large que le corselet, 2° le corselet presque aussi large

que les élytres, 3^e l'extrémité des élytres beaucoup plus longues que l'abdomen, etc.

La tête est presque verticale, les organes buccaux sont peu saillants, bruns. La face carrée, finement rugueuse, munie d'un sillon longitudinal, est brune, avec des faisceaux de poils roux; un sillon s'étend du front au vertex et tout le dessus de la tête est couvert de poils roux, excepté sur une petite bande longitudinale de chaque côté de ce sillon. Les yeux sont profondément échancrés, mais non coupés en deux. Les antennes, plus longues que le corps, sétacées, noires, sont garnies en dessous de cils très fins. Le corselet un peu rétréci à chaque bout, arrondi sur les côtés, méplat en dessus, muni d'un sillon transversal à la base et au côté antérieur, rugueux sur l'espace compris entre ces deux sillons sur un fond rouge-brun, offre de chaque côté une bande longitudinale et sur le milieu quatre lignes formées par des poils roux. L'écusson est semi-circulaire, rouge-brun au milieu, jaune-roux sur les bords. Les élytres sensiblement plus larges à la base que le corselet, vont en se rétrécissant graduellement en forme de coin, chacune d'elle est terminée en épine et coupée en biseau au côté interne, de manière à former un angle rentrant; elles sont méplates, granuleuses sur le premier tiers du limbe, sur le reste elles sont marquées chacune de deux sillons ou fossettes, près de la suture et sur les côtés plus ou moins rugueuses; elles sont d'un rouge-brun obscur, saupoudrées de jaune à la base. La poitrine est couverte d'une épaisse pubescence. Le dessous de l'abdomen lisse, luisant; les pattes grêles.

Je dédie cette espèce à M. Perroud, un des membres les plus distingués de la Société Linnéenne de Lyon, à qui l'on doit une foule de descriptions de Coléoptères nouveaux ou peu connus.

Genre LEPTONOTA (Montrouzier, Thomson).

Caractères des Saperdes dont il se distingue par les traits suivants : Corselet cylindrique, long, mais plus court que celui des *Gnoma* de Fabricius; élytres à peine plus larges que le corselet, toujours atténuées vers l'extrémité, terminées par des épines ou un angle rentrant.

250. LEPTONOTA PICTA (Mihi) (1). — Taille 12 mill.

Bronzé, avec une bande orange de chaque côté du corselet, une tache de même couleur sur le milieu de chaque élytre et deux taches blanches allongées à leur extrémité.

(1) Ce serait, d'après M. Thomson, l'*Enicodes comitessa* de M. White (Catalogue du Mus. Brit.).

La tête est verticale ou plutôt inclinée en dedans, de même largeur que le corselet, petite; les antennes sétacées, plus longues que le corps, ont les troisième et quatrième articles presque égaux, les plus longs de tous; le corselet cylindrique, divisé en trois régions, est finement plissé sur l'intermédiaire; les élytres sont lisses, terminées par une épine au côté extérieur; les pattes très allongées; les cuisses en massue sont, ainsi que le dessous du corps, d'un bronzé brillant. Chez plusieurs individus la tache orangée des élytres manque, elle est remplacée par une tache blanche, allongée près de la suture: c'est, je crois, une différence sexuelle.

Assez rare; se trouve à Balade et à l'île d'Art.

251. LEPTONOTA TRISTIS (Mihi).

Taille du précédent. Noir; élytres marquées de huit taches blanches peu apparentes, dont la première à l'angle huméral; un peu plus bas, quatre à peu près en ligne; les deux dernières près de l'extrémité au milieu du limbe; échancrées au bout de manière à présenter quatre petites épines; pattes et dessous du corps noir-bleu tacheté de blanc. — Balade, Ile d'Art.

252. LEPTONOTA LIFUANA (Mihi). — Taille 10 mill.

Allongé; élytres parallèles, échancrées et terminées, chacune, par deux épines courtes; vert-bronzé, jaune-orangé sur les côtés du corselet; suture des élytres bordées de blanc; une autre ligne, longitudinale, interrompue sur le limbe; huitième article des antennes blanc.

Très voisine de la *Leptonota picta*, cette espèce s'en distingue en ce qu'elle a: 1° Les élytres parallèles et non graduellement atténuées; 2° la pointe des élytres tronquée et munie de deux petites épines et non armée d'une épine unique; 3° les cuisses en massue et non pas grêles; 4° les jambes moins allongées; 5° le corselet est moins long, proportionnellement, à peine plissé.

253. LEPTONOTA SEPIUM (Mihi). — Long. 11 mill., larg. 2 1/2 mill.

Allongé. Corselet cylindrique. Élytres atténuées au bout, terminées par une seule épine, formant un angle rentrant à la suture. Tête bronzée. Corselet rouge-ferrugineux, bordé de fauve. Élytres bronzées ornées de quatre lignes fauves longitudinales qui se joignent au bout deux à deux; dessous du corps rouge-ferrugineux obscur; côtés de la poitrine et de l'abdomen fauves. Pattes d'un bleu d'acier; extrémité des jambes et tarses couverts d'un duvet blanchâtre.

La tête bronzée est presque entièrement couverte d'un duvet roux-soyeux, à reflets dorés, elle est creusée dans toute sa longueur d'un sillon de la

couleur du fond. Les organes de la bouche, les yeux et les antennes, sauf le premier article qui est ferrugineux-obscur, sont noirs. Le corselet, bronzé aux deux extrémités, est, sur le milieu, rouge-ferrugineux, quelquefois rouge-cuivreux, couvert d'un duvet court, roux ou blanchâtre; sur les côtés du limbe il porte une bande fauve soyeuse, à reflets dorés. L'écusson est semi-circulaire, fauve, noir au milieu. Les élytres bronzées ou d'un bleu d'acier, très lisses, ont chacune deux bandes longitudinales fauves, à reflets dorés qui s'unissent au bout, dont l'extérieure est interrompue.

Les détails de forme sont ceux du genre.

Ce Longicorne se trouve communément à Lifu, sur les haies et les bois secs.

254. ENICODES BALADICUS (Mihi) (1). — Taille 17 mill.

Tête d'un bronzé brillant, avec le contour des yeux et quelques taches sur la face et l'occiput jaune pulvérulent; antennes garnies de poils en dessous; corselet subarrondi, un peu déprimé par dessus, finement froncé; d'un bronzé brillant; écusson triangulaire, obtus, légèrement bordé de jaune; élytres plus larges à la base que le corselet, rétrécies en arrière, finement rugueuses, d'un bronzé brillant avec une tache à l'angle huméral, une ligne au bord externe, une autre, le long de la suture, entières et deux autres incomplètes, intermédiaires, jaunes, dessous du corps bronzé, contour jaune. — Balade.

255. LEPTONOTA PENARDI (Mihi) (2). — Long. 14 mill., larg.
4 1/2 mill.

Brun-rougeâtre. Couvert d'une pubescence blanchâtre. Corselet presque cylindrique. Élytres plus larges que dans les congénères connus, rétrécies en arrière, terminées par quatre épines, munies de côtes. Le labre et les organes buccaux sont d'un rouge-brun clair, le premier a les côtés et le bord antérieur garnis de poils blancs. La face est large, carrée, plate, un peu élevée sur le milieu, bordée de blanc ainsi que les yeux. Le front offre un petit sillon et derrière les yeux il en existe un plus large, transversal. Le vertex est orné de deux petites lignes blanches longitudinales. Les antennes de la longueur du corps, un peu fortes, sont garnies en dessous de quelques poils courts. Le corselet subconique, un peu aplati sur le limbe, muni d'un sillon transversal à la base, rouge-brun, lisse, est largement couvert, de chaque côté, d'une pubescence blanchâtre, un peu

(1) Genre *Leptonota*.

(2) Cette espèce n'appartient pas au genre *Leptonota*; elle pourrait former un genre nouveau très voisin de *Nemaschema* (Thomson) qui vient ci-après.

plus long que large. L'écusson subarrondi, lisse au milieu, est garni de poils blancs sur les contours. Les élytres plus larges que le corselet, peu sensiblement rétrécies vers l'extrémité, tronquées et terminées par quatre épines dont les deux extérieures sont les plus grandes, subconvexes, à épaules saillantes, offrant sur les côtés un repli légèrement arqué sur les bords, munies chacune de cinq côtes peu saillantes, dont la plus intérieure complète, les deux suivantes se joignant, et dont les quatrième et cinquième sont incomplètes, d'un rouge-brun avec l'intervalle des côtes couvert de pubescence blanche. Le dessous du corps est plus foncé, lisse, brillant, avec les anneaux de l'abdomen bordés de blanc sur les côtés. Les pattes sont brun-foncé avec une pubescence blanche. Les cuisses sont en massue, les jambes droites, les tarsi ordinaires. — Lifu.

Je dédie cette belle espèce au docteur Pénard, si avantageusement connu dans la marine impériale, et qui joint les talents de l'artiste aux connaissances de sa profession.

Ce *Leptonota* s'éloigne un peu de la caractéristique du genre. Il se rapproche des Saperdes et tient des Colobothées, mais l'ensemble des caractères le fait placer à côté de mon *L. Lamberti*.

256. LEPTONOTA LAMBERTI (Mihl) (1).

Un peu plus grand que *L. picta* et *tristis*; ferrugineux-obscur; corselet un peu plus clair; élytres terminées par quatre petites épines peu sensibles; dessous du corps annelé de blanc.

La face est carrée, rugueuse, le pourtour des yeux blanchâtre; le vertex marqué de deux petits traits blancs; les antennes plus courtes que le corps sont légèrement pubescentes, le troisième article est le plus long; le corselet cylindrique, lisse, n'est nullement plissé; l'écusson petit, arrondi, est bordé de blanc; les élytres un peu plus longues à la base que le corselet, finement rugueuses, atténuées vers l'extrémité, terminées par une petite échancrure qui les fait paraître munies de quatre épines, vues horizontalement et par devant, offrent deux petits sillons couverts d'une villosité blanchâtre, l'une le long de la suture, l'autre sur la dernière moitié, au milieu du limbe et ont, à l'angle huméral, un tubercule peu saillant; les cuisses en massue à peine pédiculée, sont médiocres; les jambes arquées, pubescentes; les tarsi ordinaires; la poitrine est noire avec des taches blanches; l'abdomen également noir, brillant et orné d'anneaux blancs interrompus sur le milieu.

Espèce assez commune à Balade et à l'île d'Art.

(1) Genre *Nemaschema* (Thomson). — M. Chevrolat a donné, sous le nom de *Nanomorpha? sanguinicollis*, une diagnose latine de cette espèce dans la Revue Zoologique, année 1858, p. 82.

Je dédie cet insecte à mon ami le R. P. Lambert, qui ne laisse échapper aucune occasion de me procurer les divers objets d'histoire naturelle dont l'étude fait mes plus agréables délassements.

257. *LEPTONOTA PUBERULA* (Mihi) (1). — Longueur 14 mill., largeur 3 1/2 mill.

Allongé, élytres peu rétrécies à l'extrémité, convexes, terminées par quatre petites épines. Antennes assez courtes, à peine un peu plus longues que le corps; pattes moins grêles que dans la plupart des congénères, rouge-ferrugineux assez clair, couvert d'un duvet blanchâtre. La tête est presque entièrement couverte d'un duvet blanchâtre à reflets argentés; elle a la base nue, porte un sillon longitudinal et offre une tache blanche de chaque côté de ce sillon sur le vertex. Le corselet parfaitement cylindrique est lisse, brillant sur le milieu du limbe, largement bordé d'un duvet argenté. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, ont les épaules obtusément anguleuses et présentent quelques côtes fort peu marquées, formées par le duvet plus ou moins serré. — Lifu.

258. *LEPTONOTA MODESTA* (Mihi) (2). — Taille 6 mill.

Allongé. Corselet cylindrique. Élytres convexes, parallèles, échancrées au bout, terminées chacune par deux petites épines. Cuisses en massue. Fauve, couvert d'une pubescence blanchâtre, jaune sur les côtés du corselet. Écusson blanc.

Ce *Leptonota* ressemble au *puberula*. Il s'en distingue par la taille beaucoup moindre, l'absence d'espace brillant sur le limbe du corselet et la bande obscurément jaune de chaque côté de cette pièce. — Lifu.

259. *LEPTONOTA ÆNEA* (Mihi) (3). — Taille 13 mill.

La tête est petite, sillonnée entre les yeux, noire avec une poussière dorée; les antennes, presque aussi longues que le corps, noires, ont un large anneau blanc vers l'extrémité; le corselet cylindrique, très finement plissé, est d'un vert foncé ou d'un noir bronzé; les élytres plus larges que le corselet, atténuées vers l'extrémité, terminées chacune par deux épines dont l'extérieure est la plus apparente, presque lisses, bronzées, ont chacune deux taches blanches à la partie antérieure; les pattes sont bronzées. — Balade, Ile d'Art.

(1) Genre *Nemaschema*.

(2) Idem.

(3) Idem.

260. SAPERDA INCONSPICUA (Mihi) (1). — Taille 8 mill.

Noir-bronzé ; la tête est médiocre, lisse, légèrement creusée en gouttière entre les yeux ; les antennes sont de la longueur du corps ; le corselet, moitié aussi long que les élytres, est cylindrique, très finement plissé ; l'écusson triangulaire ; les élytres plus larges à la base que le corselet, ont l'angle huméral terminé par un petit tubercule mousse, sont convexes, parallèles, finement striées, souvent couvertes d'une légère efflorescence cendrée, et terminées par quatre épines ; la poitrine et l'abdomen d'un noir brillant, ont sur les côtés des taches blanches ; les cuisses sont en massue à pédicelle grêle. — Se trouve à l'île d'Art.

261. HAMMATICHERUS (Fabr.) LIFUANUS (Mihi) (2). — Longueur 21 mill., largeur 7 mill.

Nota. Dans sa Faune entomologique de l'Océanie, en parlant des *Stenochorus*, M. le docteur Boisduval dit : Plusieurs des insectes que nous réunissons dans ce genre deviendront probablement les types de nouvelles coupes. Cette observation me paraît juste ; car évidemment on ne peut laisser dans le même genre le *St. angustatus*, avec son corselet plus étroit que les élytres et ses antennes à peine aussi longues que le corps, et les *St. semipunctatus*, *punctatus*, avec leur corselet orbiculaire, aplati, aussi large que leurs élytres, et leurs antennes bien plus longues que le corps. On pourrait faire la même observation par rapport aux *St. biguttatus* et *lepturoïdes*. D'autre part, plusieurs *Stenochorus*, tels que l'*elongatus*, le *tessellatus*, sont placés par d'habiles entomologistes, Mac-Leay, Donovan, parmi les Callidies. Il est donc nécessaire de débrouiller ce genre de la confusion dans laquelle il se trouve, et la chose me paraît assez facile si 1° on ne trouve au genre *Stenochorus* que les caractères que leur a assignés Dalman : le corselet carré ou cylindrique ; les antennes de la longueur du corps ; les élytres terminées par une ou deux épines : *Stenochorus angustatus* (Dej.), par exemple ; 2° si on place dans les Callidies tous ceux qui ont le corselet mutique, plus large que la tête, les antennes de la longueur du corps, ou plus longues que lui ; les élytres, sans épines à l'extrémité, comme le *St. incrimis* (Mihi) de Woodlark ; 3° enfin si on élargit le genre *Hammaticherus*, en y adjoignant des espèces chez lesquelles le caractère tiré des antennes est peu saillant, comme chez le *cerdo* et où les cuisses sont en massue ou non : le *Stenochorus semi-punctatus*, par exemple.

(1) Genre *Nemaschema*.

2) Genre à créer et qui viendrait près de celui des *Diozippe* Thomson.

En adoptant cet arrangement, je place dans le genre *Hammacherus*, l'insecte que je décris et qui, comme genre, ne diffère du *cerdo* que par les jambes en massue.

Tête et corselet noir-bronzé luisant avec les côtés couverts d'une villosité blanchâtre. Élytres brun-rouge avec deux taches grises à l'extrémité.

La tête penchée en avant, plus étroite que le corselet dans sa plus grande largeur, a la face carrée verticale, d'un gris soyeux, partagée par un sillon longitudinal qui se prolonge sur le vertex. Les antennes de la longueur du corps, composées de onze articles, ont le premier très gros, le deuxième court, le quatrième plus long que le troisième, les suivants de plus en plus courts. Le corselet peu convexe, dilaté et tuberculé sur les côtés, a le milieu du limbe d'un noir-bronzé brillant et les bords largement couverts d'une villosité blanchâtre. L'écusson semi-circulaire, médiocre, est lisse. Les élytres plus larges à la base que le corselet, sont presque parallèles, légèrement rétrécies vers l'extrémité, arrondies au bout, formant à la suture un angle rentrant, sillonnées et rugueuses, d'un brun-rougeâtre, avec l'extrémité couverte d'une villosité grise qui forme une tache bilobée. Le dessous du corps est d'un rouge-brun luisant. Les cuisses sont en palettes, les jambes, légèrement arquées, sont garnies de poils au bout. Les tarses ordinaires.

262. CERAMBYX BALLARDI (Mihi) (1). — Long. 13 mill., larg. 4 mill.

Noir brillant. La tête déprimée sur le vertex, est à peu près lisse, vue à l'œil nu ; à la loupe elle paraît finement rugueuse ; les yeux sont saillants, médiocrement échancrés ; les antennes sont plus courtes que le corps ; le corselet atténué en avant, un peu renflé sur les côtés vers la base, coupé carrément à la partie postérieure, convexe, est parfaitement lisse, noir brillant avec une efflorescence blanchâtre sur les côtés et une ligne blanche à la base ; l'écusson punctiforme est légèrement enfoncé, d'un noir mat ; les élytres plus larges que le corselet, obtusément tuberculeuses à l'angle huméral, se rétrécissent par degrés, arrondies au bout et légèrement disjointes, convexes et finement pointillées, d'un noir brillant avec deux lignes blanches transversales occupant toute leur largeur et dont la première est perpendiculaire, la seconde oblique par rapport à la suture ; le dessous du corps, entièrement lisse, est d'un noir brillant avec des taches blanches sur les côtés ; les cuisses, graduellement plus

(1) Genre *Glaucytes* Thomson, Arch. Ent., I, p. 423. — M. Chevrolat a donné, sous le nom de *Navomorpha albocincta*, une diagnose latine de cet insecte (Revue Zool., 1858, p. 82).

longues, sont en massue, noires avec le pédicule rouge-ferrugineux ; les jambes sont presque droites ; les tarses longs et couverts d'une villosité argentée.

Se trouve à Art et à Lifu, habituellement sur le *Tetracera eurycandra*.

Je dédie cette belle espèce à M. Ballard, dont je m'honore d'avoir été l'élève.

263. *TMESISTERNUS DOUEI* (Mihi) (1). — Long. 15 mill., larg. 5 mill.

Noir brillant, quelquefois rougeâtre. Corselet en trapèze, bordé de blanc en partie à la base et sur les côtés. Écusson blanc. Élytres rétrécies insensiblement en arrière, terminées par quatre épines, ornées chacune de trois croissants blancs. Antennes plus longues que le corps dans les mâles. Cuisses légèrement en massue. Dessous du corps noir-bleu métallique.

♂ La tête est oblongue, penchée, légèrement creusée entre les antennes, lisse sur le vertex ou du moins ne paraissant finement pointillé qu'à la loupe, plate sur la face, noir-brillant avec une petite bande blanche longitudinale derrière les yeux, formée par la villosité. Les yeux sont grands, ferrugineux, séparés des antennes par une tache blanche. Les antennes d'un tiers plus longues que le corps, sont composées de onze articles cylindriques, munis de poils, allant presque toujours en s'allongeant à partir du troisième, noirs à l'exception des deux derniers qui sont blancs. Le corselet en trapèze, plus large à la base que long, plat en dessus, coupé carrément en avant, offrant de chaque côté du bord postérieur un fort *sinus* près de l'écusson, finement ponctué sur les côtés, lisse sur le limbe, est d'un noir-brillant et orné de chaque côté d'une petite bande blanche qui va jusqu'aux deux tiers de la longueur et, à la base, d'un trait transversal qui en occupe les deux tiers de chaque côté. L'écusson est très allongé, étroit, blanc. Les élytres de la largeur du corselet à la base, vont en se rétrécissant insensiblement, sont échancrées au bout, terminées par deux épines à peu près égales. Elles sont presque entièrement planes, lisses, noir-brillant ou rouge-ferrugineux, ornées chacune de trois taches blanches arquées, ouvertes vers l'extrémité, diminuant progressivement de grandeur et situées la première aux deux cinquièmes, la deuxième aux quatre cinquièmes, la dernière au bord postérieur. La poitrine est finement pointillée ; l'abdomen lisse, de cinq articles. Les cuisses légèrement en massue, vont progressivement en s'allongeant de la première paire à la dernière. Les jambes sont droites, garnies de poils à

(1) Genre *Spinthevia* Thomson. Cette espèce est très voisine de *gratiosa* Pascoe. (*Tmesisternus*.)

l'extrémité. Les tarsi médiocres. Les pattes et le dessous du corps sont d'un noir-bleu métallique, la poitrine et l'abdomen sont tachés de blanc.

La femelle est un peu plus petite et a les antennes moins longues que le corps. Le reste des détails est semblable. — Lifu.

264. *TMESISTERNUS DU BOUZETI* (Mihi) (1). — Taille 27 mill. (pl. 5, fig. 5.).

Vert-métallique sombre, tacheté de points rougeâtres; élytres terminées par deux épines; la tête penchée en avant comme dans tous les insectes de ce genre, creusée en gouttière, sillonnée longitudinalement, offre de nombreuses et assez larges taches rougeâtres, enfoncées; les antennes de la même couleur que le corps, tachetées de rougeâtre, à premier article robuste, sont un peu moins longues que le corps; le corselet transversal, carré, à angles antérieurs arrondis, est légèrement convexe, ponctué sur les côtés, lisse au milieu; l'écusson ovale, lisse, transversal et cuivreux; les élytres un peu plus larges que le corselet, ont la côte de la suture bien prononcée, sont très ponctuées et se rétrécissent légèrement d'avant en arrière; le dessous du corps et les pattes sont lisses, d'un bleu métallique, tachetés de blanc.

Espèce rarissime dont je n'ai pu avoir qu'un seul exemplaire et que je dédie de cœur à notre ancien et digne gouverneur le comte Du Bouzet.

265. *LAMIA* (*PENTHEA*?) *AUSTROCALEDONICA* (Mihi) (2). — Taille 15 mill.

Bronzée, couverte de poils courts, fauves, formant sur les élytres trois fascies transverses plus ou moins distinctes; la tête, beaucoup plus étroite que le corselet, est rugueuse, creusée en gouttière, peu large, mais assez profonde; corselet rétréci à la partie antérieure, criblé de points enfoncés, armé d'une épine de chaque côté, plus rapprochée de la base que du bord antérieur; l'écusson est lisse, triangulaire, avec les angles arrondis; les élytres fortement gibbeuses, très finement pointillées, ayant un tubercule mousse à l'angle huméral, offrent chacune deux sillons longitudinaux, lisses et sont arrondies au bout; le dessous du corps et les pattes sont bronzés avec des taches blanches.

Espèce fort rare qui se trouve à Balade; on la rencontre aussi à Lifu.

(1) Genre *Buprestomorpha* (Thomson). Cette espèce est moins déprimée, plus étroite et a le prothorax plus allongé que le *B. Montrouzieri*, mais les caractères génériques essentiels sont les mêmes.

(2) Cet insecte a été récemment décrit par M. Pascoe sous le nom de *Blapsilon irroratum* (*Journal of entomology*, n° 2, p. 129).

266. *LAMIA METALLICA* (PENTHEA?) (Mihî) (1). — Taille 15 mill.

D'un violet métallique paraissant vert sous un certain jour ; tête, corselet, élytres couverts de points enfoncés. La tête, presque inclinée en avant, est petite, arrondie, rugueuse ; les antennes plus courtes que le corps, le corselet atténué en avant, méplat, armé de chaque côté d'une épine près de la base, est pointillé, excepté sur un petit espace en avant de l'écusson ; celui-ci, triangulaire, à angles arrondis, est lisse, un peu creusé sur le milieu ; les élytres, plus larges que le corselet, gibbeuses, parallèles, arrondies au bout, sont criblées de points enfoncés et offrent chacune trois taches et la bordure postérieure blanche ; la première de ces taches, placée à peu près au premier tiers de l'élytre, près du bord extérieur, est oblique par rapport à la ligne suturale ; la seconde, placée un peu plus bas, a la même direction ; la troisième, presque à l'extrémité, perpendiculaire à la ligne suturale, coupe complètement l'élytre ; le dessous du corps et les pattes sont lisses.

Espèce rarissime, trouvée à Balade.

267. *LAMIA* (PENTHEA?) *SCUTELLATA* (Mihî) (2).

Forme raccourcie et taille des *Austrocaledonica* et *metallica*. Rouge-ferrugineux marbré de gris. La tête est méplate, saillante, ponctuée et rugueuse ; les antennes sont courtes, les quatre premiers articles aussi longs que les autres réunis ; les yeux grands sont presque partagés en deux par la base des antennes, comme dans les *Tetraops* ; le corselet est transversal, plus étroit en avant, échancré au milieu de la base, pour recevoir la pointe de l'écusson, sinué de chaque côté de cette échancrure et terminé par un angle aigu ; chaque côté est armé d'une petite épine, placée un peu en dessous, il est couvert de points enfoncés et rugueux ; l'écusson est grand, en losange, sillonné en long et s'avancant dans l'échancrure de la base du corselet. Il est fâcheux que ce dernier caractère soit peu marqué dans la *L. Austrocaledonica* et nul dans la *L. metallica* ; il serait excellent, pour distinguer ce petit groupe des Lamiaires qui doivent, ce me semble, par leur faciès général, faire au moins un sous-genre, mais chez lesquels je n'ai encore observé aucun trait commun bien caractérisé, les élytres beaucoup plus larges que le corselet, anguleuses aux épaules, avec un petit tubercule mousse, parallèles, arrondies au bout, convexes, offrant à leur base chacune trois petites côtes qu'on a peine à suivre au

(1) Genre *Blapsilon*. M. Chevrolat a donné sous le de *Tmesisternus viridicollis*, une diagnose latine de cet insecte (Revue Zool., 1858. p. 82).

(2) Genre *Blapsilon*.

milieu des points enfoncés qui couvrent la première moitié, mais qui repa-
raissent ensuite en s'anastomosant; les pattes sont lisses, rouge-ferrugi-
neux; les cuisses légèrement en massue; le dessous du corps luisant,
avec les côtés couverts d'une villosité blanchâtre.

Se trouve dans les bois de l'île d'Art, rare.

Cette espèce a de très grands rapports avec l'*Austrocaledonica*; on
serait tenté, *primo visu*, de les confondre, mais la forme de l'écusson et
les côtes des élytres les distinguent assez. A l'état de vie, la différence
est encore plus sensible dans les couleurs.

268. *STENOCHORUS INERMIS* (Mihi) (Essai sur la Faune de Woodlark,
p. 57) (1).

Ce Longicorne ne diffère pas de celui que j'ai décrit parmi mes insectes
de Woodlark. Mais le corselet est un peu plus inégal et les espèces de
côtes que j'ai signalées dans mon insecte typique sont moins marquées. Il
a les élytres très distinctement ponctuées, surtout à la base. — Lifu.

269. *LEMA BIPUSTULATA* (Mihi) (2). — Taille 3 mill.

Ovale. Tête jaune-pâle, avec le sommet, les organes buccaux et les
antennes rembrunis. Corselet jaune-pâle, bordé de brun à la partie anté-
rieure. Élytres consistantes, couvertes de points enfoncés, velues sur les
côtés, brunes avec deux points jaune-pâle sur le milieu du limbe. Pieds
jaune-pâle. Poitrine et abdomen brun-rouge. — Lifu.

270. *LEMA BLETIÆ* (Montrouzier). — Long. 7 1/2 mill., larg. 3 3/4 mill.

La tête est lisse et entièrement d'un noir brillant. Les yeux sont bruns.
La lèvre supérieure ainsi que les palpes maxillaires et labiaux sont ferru-
gineux; les mandibules d'un noir foncé. Les antennes noir-tomenteux
avec les cinq premiers articles noir-brillant. Le thorax est lisse et entière-
ment d'un noir brillant; il est plus long que large et marqué à sa partie
antérieure d'un point profondément enfoncé. L'écusson est lisse et entiè-
rement noir. Les élytres à épaules larges, saillantes et arrondies, sont
d'un jaune brillant tirant un peu sur le ferrugineux, avec les bords latéro-
postérieurs et leur extrémité assez largement bordés de brun-foncé, elles
sont parcourues en dessus par des rangées longitudinales de points dis-
tinctement marqués et régulièrement disposés. Toute la région sternale,
ainsi que les pattes sont d'un noir brillant; quant à l'abdomen, il est
d'un brun tirant un peu sur le ferrugineux. (LUCAS.)

(1) Genre *Diatomocephala* Blanchard, Voyage au pôle Sud.

(2) Nouveau genre plus voisin d'*Orsodaena* que de *Lema*.

271. LEMA ASSIMILIS (Mihl).

Taille du *merdigera*; antennes noires; tête, corselet, pattes, dessous du corps et bordure de la moitié postérieure des élytres ferrugineux plus ou moins obscur; écusson plus clair; élytres presque glauques, couvertes de points rangés en ligne. J'ai nommé cette espèce *assimilis*, parce qu'elle est fort voisine de ma *L. bletia*; j'ai même cru d'abord qu'elle n'en était qu'une variété, mais outre qu'elle est plus petite et qu'elle offre des teintes bien différentes, elle me paraît avoir les cuisses postérieures un peu moins renflées. Elle vit sur une belle Orchidée de la division des Malaxidées; on l'y trouve toujours réunie en famille de trois ou quatre et je ne l'ai prise que là. Il est bien remarquable qu'ici, comme en Europe, ce genre affecte spécialement les Monocotylédonées. J'ai observé et décrit trois espèces de *Lema*, deux vivent sur des Orchidées, la troisième sur une Asphodélée.

272. GALLERUCA AUSTRORONICANA (Mihl) (1). — Taille 8 mill.

Jaune, deux taches noires derrière les yeux, quatre plus grandes sur les élytres.

Le corps est atténué en avant et s'élargit en arrière; la tête et les antennes sont jaunes; le derrière des yeux est noir; le corselet jaune, coupé en deux par un sillon transversal, plus étroit que les élytres, ce qui en fait une de nos vraies Galéruques, distinguées de mon sous-genre *Boisduvallia* en ce que, dans celles-ci, le corselet est de la longueur des élytres; l'écusson jaune, triangulaire, est assez enfoncé; les élytres dilatées de la base à l'extrémité, arrondies au bout, sont jaunes, lisses et marquées, chacune à la base, d'une tache noire, grande, carrée, n'atteignant complètement ni la suture, ni le bord extérieur de l'angle huméral et d'une autre, placée aux deux tiers, arrondie, n'atteignant pas l'extrémité et encore plus éloignée que la précédente de la suture; les pattes, la poitrine et la partie antérieure de l'abdomen sont jaunes; le reste est noir-pubescent.

Très commune dans les jardins potagers qu'elle dévaste et où elle s'attache de préférence aux Cucurbitacées. — Balade, Art, île des Pins.

273. GALLERUCA ARGYROGASTER (Mihl) (2). — Taille 9 mill.

Jaune, pattes médianes et postérieures, abdomen noirs; celui-ci couvert d'une villosité soyeuse qui, à certain jour, le fait paraître argenté. La tête

(1) Genre *Aulacophora* Chevrolat.

(2) Genre *Raphitopalpa* Chevrolat.

est jaune, lisse; la bouche et les premiers articles des antennes rembrunis; le corselet également jaune, traversé par un sillon, plus étroit que les élytres, est presque aussi large antérieurement qu'à la base; l'écusson triangulaire, petit, est de la même couleur; les élytres jaunes, lisses, ont les angles huméraux saillants, une petite dépression sur la suture, un peu après l'écusson et l'extrémité un peu en pointe: elles sont convexes et dilatées de la base au bout. La poitrine, les cuisses antérieures et le dernier segment de l'abdomen sont jaunes, le reste est noir. Plusieurs variétés offrent tantôt la tête et le corselet jaune-rouge, tantôt les élytres ornées de quelques points obscurs placés sans symétrie.

Encore plus commune et aussi nuisible que la précédente; mêmes localités.

274. *GALLERUCA ARTENSIS* (Mihl) (1).

Taille de la *G. argyrogaster* et mêmes formes. Tête et corselet rouges, antennes, élytres, poitrine et pattes jaunes; bouche et abdomen noirs; à l'état de vie, on observe sur les élytres, derrière l'écusson, une tache commune, arrondie, d'un jaune d'or plus brillant que les élytres mêmes.

Sous les végétaux en décomposition. Assez rare.

275. *ALTICA LIFUANA* (Mihl). — Taille 2 mill.

Petite, d'un brun très foncé. Antennes presque testacées, poitrine et pieds des deux premières paires fauve foncé. Abdomen et cuisses postérieures noirs. Corselet et élytres légèrement rugueux. — Lifu.

276. *MONOMACRA BOUQUETI* (Mihl). — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 mill.

Assez grande. Face, corselet, pattes d'un jaune très pâle. Vertex, extrémité des antennes, abdomen noirs. Élytres d'un vert-doré métallique. Très finement rugueuse.

J'ai dédié cette magnifique espèce à M. Bouquet de la Craye, ingénieur-hydrographe distingué, qui s'occupe aussi avec succès d'histoire naturelle. Elle vit sur une Solanée de 3 à 4 mètres de hauteur qui fleurit en septembre et octobre. — Lifu.

277. *CREPIDODERA BRULLEI* (Mihl). — Long. 5 mill., larg. 3 mill.

Ovale, convexe, d'un vert sombre doré; tête et corselet très finement pointillés; élytres couvertes de gros points enfoncés, serrés, formant à l'extrémité des espèces de sillons mal définis; dessous du corps bronzé

1) Genre *Raphidopalpa* Chevrolat.

obscur; pattes d'un blanc sale; genoux et tarses rembrunis; antennes d'un blanc sale rembrunies au bout. — Lifu.

Je dédie cette espèce à M. Brullé, connu de tous les savants par ses nombreux travaux entomologiques.

278. *DIBOLIA THOMASSINI* (Mihi) (1). — Longueur près de 4 mill., largeur 3 1/2 mill.

Hémisphérique, coccinelliforme, très finement pointillé. Tête, corselet, dessous du corps, pieds d'un noir brillant. Antennes testacées. Élytres d'un rouge-cerise intense, largement bordées de noir, avec la suture et une ligne transverse, oblique sur le limbe, de même couleur, ou plutôt noires avec quatre taches rouges.

La tête très penchée en dedans, cachée en grande partie par le corselet, est presque entièrement occupée par les yeux, noire, échancrée au-dessus de l'épistome et munie d'une carène au-dessus de cette échancrure. Le labre est en carré long, transversal, ferrugineux-obscur ainsi que les palpes. La bouche est en grande partie cachée par un avancement du sternum en forme de mentonnière. Les antennes sont très rapprochées à leur base, presque aussi longues que la moitié du corps. Le corselet plus large en arrière, échancré en avant pour recevoir la tête, a les angles arrondis, est arqué à la base, légèrement sinué de chaque côté du milieu qui s'avance en pointe obtuse au-dessus de l'écusson. Il est faiblement convexe. L'écusson est noir, triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, convexes, faiblement rebordées, échancrées à la partie antérieure. La poitrine est noire, l'abdomen également noir au milieu, rouge-obscur sur les côtés. Les cuisses postérieures très grosses, renflées, triangulaires, creusées au côté interne pour recevoir les jambes. Celles-ci terminées par une épine bifide, dont la pointe interne la plus longue. Le premier article des tarses très long.

Se trouve à Lifu, sur divers végétaux, particulièrement sur les *Phyllanthus*, où il est difficile de la saisir, à cause des bonds considérables et irréguliers qu'il exécute.

Je dédie cet insecte à mon ami et confrère le R. P. Thomassin, qui a eu l'obligeance de me donner plusieurs espèces nouvelles que j'ai décrites dans mon Essai sur l'Entomologie de Woodlark.

279. *DIBOLIA GAGATES* (Mihi).

Un peu plus petite que la précédente avec laquelle elle se trouve. Noir brillant en dessus, antennes, pieds, dessous du corps roux.

(1) Cette espèce et les trois suivantes devraient former un genre nouveau voisin d'*Apteropoda*.

280. *DIBOLIA COCCINEA* (Mihi).

Taille de la *D. gagates*. Tête, corselet, élytres d'un rouge vif. Dessous du corps, pieds, antennes roux. Même habitat que les précédentes.

281. *DIBOLIA DICHROA* (Mihi).

Taille et habitat des deux précédentes. Tête, corselet, bordure et suture des élytres noirs. Antennes, élytres, dessous du corps et pieds jaune-roussâtre.

282. *COLASPIS? DUNALI* (Mihi). — Taille 3 mill.

Tête et corselet jaune-testacé, lisse; élytres criblées de points enfoncés, avec la bordure, la suture et une large bande longitudinale sur le limbe noirs; poitrine, abdomen, extrémité des antennes et genoux également noirs, pattes jaune-testacé.

Se trouve assez communément à Art, sur la même Solanée qui nourrit l'*Epitachna Buquetii*.

J'ai dédié cette jolie espèce à mon respectable professeur M. Dunal, ancien doyen de la Faculté des sciences de Montpellier qui, par ses beaux travaux sur la famille des Solanées, s'est acquis le droit de voir son nom attaché à quelques-uns des êtres animés qu'elle fait vivre.

283. *COLASPIS? METALLICA* (Mihi). — Taille 4 mill.

Rouge-ferrugineux bronzé. Tête et corselet foncés. Pieds presque testacés. Tête et corselet finement pointillés. Élytres couvertes de gros points enfoncés, non alignés. Dessus du corps muni de poils fauves. Dessous lisse, bronzé-obscur, plus pâle vers l'extrémité de l'abdomen. Jambes velues. — Lifu.

284. *COLASPIS LABOULBENI* (Mihi) (1). — Taille 8 mill.

Ferrugineuse, avec des lignes de points jaunes sur les élytres qui sont finement rugueuses et offrent sur les côtés quelques petites granulations jaunes; antennes et pattes jaune-blanchâtre; genoux bruns; les teintes jaunes disparaissant presque complètement sur les individus desséchés.

Espèce assez rare que j'ai presque toujours trouvée sur les pois d'Angole, mais qui doit aussi vivre sur quelque autre Légumineuse, ces pois n'ayant été introduits parmi nous que depuis quelques années. — Ile d'Art, Balade.

Je dédie cette espèce à M. le docteur Laboulbène, un de nos laborieux et savants collègues.

(1) Genre *Eaüsa* Chevrolat.

285. COLASPIS FLAVEOLA (Mihi) (1). — Taille 8 mill.

Entièrement jaune-pâle ; antennes un peu rougeâtres ; bouche et genoux rembrunis ; rugueuse ; une côte bien marquée le long du bord extérieur des élytres. — Ile d'Art.

286. CRYPTOCEPHALUS STRIATICOLLIS (Mihi) (2). — Taille 2 mill.

La tête enfoncée dans le corselet, verticale, finement pointillée, est marquée entre les antennes, au-dessus de l'épistome, d'une impression arquée. Du vertex part une bande brune qui se dilate à la hauteur des yeux et s'étend sur toute la face. L'espace compris entre cette bande, les yeux et le corselet, est d'un jaune-pâle. Les yeux sont oblongs. Les antennes, beaucoup moins longues que le corps, ont les derniers articles légèrement perfoliés. Le corselet est transversal, finement strié dans le sens de la longueur, convexe, bordé de brun-foncé à la base. Il a les angles postérieurs aigus, est fortement échancré à côté de ces angles et légèrement près du milieu de la base qui s'avance en pointe sur l'écusson. Celui-ci est très petit, arrondi, non enfoncé. Les élytres de la largeur du corselet, courtes, carrées, convexes, striées et ponctuées, ne recouvrent pas l'anus. La poitrine et l'abdomen sont bruns. Les pieds pâles. — Lifu.

287. CRYPTOCEPHALUS OXYTHORAX (Mihi) (3). — Taille 1 1/2 mill.

Très petit. Noir. Tête, pattes, côtés de la pointe postérieure du corselet au-dessus de l'écusson, jaunes. Élytres striées. La pointe du milieu de la base du corselet est beaucoup plus saillante que dans ses congénères. — Lifu.

288. CRYPTOCEPHALUS PALLENS (Mihi) (4). — Taille 1 1/2 mill.

Très petit. Entièrement jaune-pâle. Tête lisse. Corselet bisinué à la base. Élytres striées. — Lifu.

289. PHALAGRUS ACACIÆ (Mihi). — Taille un peu moins de 2 mill.

Ovale. Convexe. Coccinelliforme. Noir brillant en dessus. Rouge-ferrugineux obscur en dessous. Dernier article de la massue des antennes ovale, plus grand que les deux précédents réunis. Élytres très faiblement

(1) Genre *Edusa* Chevrolat.

(2) Genre *Monachus* Chevrolat.

(3-4) Ces insectes, de très petite taille et arrivés en débris, appartiendraient, autant qu'il a été possible d'en juger, au genre *Monachus*.

striées. Tranche inférieure des cuisses postérieures munie de quelques poils raides.

Se trouve communément sur l'*Acacia fulcata*? dont il suffit de secouer les branches pour le recueillir. — Lifu.

290. HARMONIA (Mulsant) ARCUATA (Fabricius) (*Coccinella*).

Cette espèce, trouvée d'abord à Java, habite aussi Balade et Art.

291. COCCINELLA (DAULIS) MULSANTI (Mihi). — Taille 6 mill.

Corps subhémisphérique, convexe, lisse, luisant, jaune avec la bordure, la suture et le dessous du corps noirs; la tête, les antennes et les palpes sont jaunes; le corselet, fortement échancré pour recevoir la tête, transversal, arrondi postérieurement en arc de cercle, avec les côtés également arrondis, une dépression au bord antérieur au-dessous des yeux et une à chaque angle, est très légèrement convexe, jaune avec une bordure noire; l'écusson est noir; les élytres convexes, très finement rugueuses, un peu rebordées, sont tantôt d'un jaune canelle immaculé, tantôt d'un jaune-rouge, tantôt ornées de deux petits traits noirs qui partent de la base en arc parallèle à la bordure et ne dépassent pas le quart du limbe, tantôt munies, outre les deux traits précédents, d'un ou de trois points noirs vers l'extrémité; les pattes et les derniers anneaux de l'abdomen sont jaunes; la poitrine d'un beau noir luisant.

Se trouve à Balade et à Art sur le maïs et les cotonniers.

Je dédie cette espèce à l'auteur de la belle monographie des Coccinelles.

Nota. Quelque différence qui existe entre cette espèce et la suivante, comme forme et comme couleur, je les ai trouvées toutes deux réunies, ce qui me fait soupçonner l'existence d'une foule d'hybrides, parmi lesquelles il est bien difficile de reconnaître les espèces typiques.

292. COCCINELLA BICRUCIATA (Mihi). — Taille 5 mill.

Corps subhémisphérique, un peu ovale, convexe, lisse; tête, palpes, antennes jaunes, avec une large bordure noire sur les côtés et postérieurement; corselet noir avec une bande antérieure jaune envoyant cinq dents sur le limbe; l'écusson est noir; les élytres sont d'un jaune-rouge avec la bordure noire; la suture un peu renflée vers l'extrémité et, sur chacune d'elles, une ligne presque droite n'atteignant jamais les deux bords, tantôt simple comme dans la *C. litura*, tantôt coupée par une ligne transversale ou disjointe, renflée aux deux bouts de manière à figurer une croix de Malte; pattes, poitrine et abdomen noirs.

Même habitat que la précédente

293. VERANIA (Mulsant) ARTENSIS (Mihi). — Taille 5 mill.

Corps subhémisphérique, convexe, lisse; tête, palpes et antennes jaunes; yeux noirs; corselet noir avec une bande jaune à la partie antérieure, envoyant vers le limbe cinq dents inégales; écusson noir; élytres jaunes avec une légère bordure, la suture élargie vers la base et à l'extrémité; sur chaque élytre une tache noire à trois pointes obtuses à la partie antérieure et une autre à la partie postérieure, atteignant à la suture et au bord extérieur et envoyant une dent obtuse sur le limbe; pattes et poitrine noires; abdomen annelé de roux et de noir.

Assez rare. — Balade et Art.

294. EPILACHNA BUQUETI (Mihi). — Taille 8 mill.

La tête est d'un ferrugineux très clair; les antennes de même couleur, ont la massue plus foncée et le premier article très grand, avec une dent saillante au côté interne, ce qui me semble devoir peut-être séparer cet insecte des vrais *Epilachna*, surtout depuis le travail de M. Mulsant, qui a profité des moindres différences pour établir tant de coupes nouvelles. Le corselet large, semi-circulaire, arrondi sur les bords, a une bande noire longitudinale et le pourtour de cette bande rembruni; les élytres d'un testacé pâle, beaucoup plus larges que le corselet, ont la suture noire, la bordure des deux tiers postérieurs élargie à la base, de même couleur, une tache en arc de cercle près de l'angle huméral, ouvert du côté de la suture et une autre semi-circulaire au milieu du limbe, ouverte vers la tête, avec un gros point en arrière également noir; l'écusson et la poitrine sont noirs; le milieu de l'abdomen en dessous ferrugineux foncé; le dessous de la tête, du corselet et le pourtour de l'abdomen testacé; les pattes ferrugineux-clair.

Espèce assez commune que j'ai trouvée en août sur une Solanée d'un mètre, à grandes feuilles, à fleurs blanches et baies rouges. — Ile d'Art.

Je dédie cette espèce à M. Buquet, entomologiste distingué.

295. EPILACHNA URVILLEI (Mihi). — Long. 7 1/2 mill., larg. 6 mill.

Corps ovalaire, presque subhémisphérique, convexe. La tête, les antennes, les palpes sont d'un roux-testacé. Le corselet est transversal, très finement pointillé, muni d'un petit sillon visible seulement à la loupe et d'une dépression plus sensible de chaque côté. Il est jaune, pâle sur les bords, orné sur le milieu et un peu en arrière d'une tache noire en hémicycle, qui n'atteint pas la base. L'écusson est noir, triangulaire. Les élytres beaucoup plus larges à la base que le corselet, convexes, un peu gibbeuses aux épaules, rebordées, ont à la base une large bande transverse,

bisinuée, n'atteignant pas le bord externe, noire ; un peu après le premier tiers, près de la suture, une tache légèrement transverse de chaque côté ; en arrière et contiguë au bord externe une seconde tache ; une troisième près de la suture, aux deux tiers du limbe et une quatrième près du bord externe vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un noir brillant, couvert de quelques poils courts et rares, blanchâtres. Les pattes sont d'un rouge-ferrugineux.

Cette *Epilachna*, sauf la distribution des couleurs, me rappelle l'*E. tricincta* que j'ai décrite sommairement dans ma Faune entomologique de Woodlark, et dont M. Mulsant a donné une description complète dans ses Opuscules entomologiques (3^e cahier, p. 110).

Je la dédie à la mémoire de Dumont-d'Urville, qui me paraît pouvoir revendiquer l'honneur de la découverte de l'île Lifu, où je l'ai trouvée.

296. *EPILACHNA UNICOLOR* (Mihi). — Lifu.

Petite, ovale, rouge. Le corselet est très court. Les élytres ne couvrent pas tout l'abdomen.

297. *EPILACHNA FERRUGINEA* (Mihi) (1). — Taille 3 mill.

Très petite ; tête et corselet ferrugineux, rembrunis sur le milieu ; écusson rouge ; élytres rouges avec une bande d'un brun obscur, faisant le tour du limbe sans toucher à la bordure ; épaules obtusément tuberculeuses, dessous du corps et pattes d'un rouge-ferrugineux. — Art.

298. *EPILACHNA PULCHELLA* (Mihi) (2).

Taille de la précédente, forme générale des Chrysomèles ; tête, corselet, pattes et dessous du corps rouge-ferrugineux ; élytres d'un bronzé brillant. — Art, rare.

(1) Cette espèce n'appartient pas au genre *Epilachna* ; elle est voisine des *Exoplectra* (Mulsant).

(2) Cet insecte, arrivé en débris, était méconnaissable.



CATALOGUE COMPLÉMENTAIRE

DES

DIVERSES ESPÈCES D'ALTISES QUI ONT ÉTÉ DÉCRITES

TANT DANS CET OUVRAGE, PAR E. ALLARD,

QUE PAR MM. FOUDRAS, WOLLASTON, KUTSCHERA, ETC.,

ET QUI PROVIENNENT

d'Europe et du nord de l'Afrique (1).

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 26 Juin 1861.)

Genre LITHONOMA Rosenh.

MARGINELLA Fab., Annales, 1860, p. 44. — *Lith. Cincta*, H. Clark, Monog. of. Halt., 1860, p. 272.

AFRICANA H. Clark, Monog. of. Halt., 1860, London, p. 272. — *Ovata, subparallela, depressa, punctata, cyanea; capite brevi, granulato; thorace lato, transverso, lœvigato, punctato, undique flavo-marginato; elytris latis depressis, ad apicem rotundatis, punctatis, obsolete bicarinatis, longitudinaliter etiam vitta flava (post medium in marginationem deflexa) notatis, marginatione quoque flava; pedibus antennisque nigris.* — Long. 4 à 5 mill. — Patrie: *Tanger*.

Pour distinguer cette espèce de la suivante, il faut modifier comme suit la diagnose de cette dernière :

ANDALUSICA Rosenh. — H. Clark, p. 276. — *Ovata, lata, depressa, subparallela, punctata, nigro-cyanea; capite granulato; thorace transverso, lœvigato, ad latera et margines ant. et post. fulvo-lineato; elytris latis, subparallelis, ad apicem rotundatis, fulvo-lineatis, fulvoque marginatis; antennis robustis, nigris; pedibus nigris, nigro-cyaneis.* — Long. 4 à 6 mill. — Patrie: *Andalousie*.

(1) Voyez l'Essai monographique sur les *Galerucites anisopodes* Latr. ou Altises d'Europe, etc., Annales, 1860, pages 369, 539 et 785.

J'ai confondu, pour mon compte, ces deux espèces en une seule, Ann., 1860, p. 45, sous le nom d'*Andalusica*, et je persiste à penser que ce sont plutôt deux variétés de la même espèce que deux espèces différentes, car j'ai vu des *Andalusica* qui avaient le corselet entièrement bordé de jaune et des pattes d'un noir-bleuâtre; la bande jaune du milieu de l'élytre seule, il est vrai, ne rejoignait pas tout à fait la bordure latérale.

Genre CREPIDODERA Chev.

LINEATA Rossi, Ann., 1860, p. 48.

IMPRESSA Fab., Ann., 1860, p. 49. — *H. rufa* Kuster. — *Cr. lævigata* Foud., Alt., 331.

Obs. L'insecte que feu Foudras a décrit sous ce dernier nom et que M. Aubé a bien voulu me communiquer, ne me paraît être qu'un petit exemplaire peu marqué de l'*Impressa*.

TRANSVERSA Marsh., Ann., 1860, p. 51.

Obs. Feu Foudras donne un très bon signe distinctif de cette espèce, en disant que l'impression du corselet n'est ponctuée qu'à sa base; le reste est lisse et brillant.

EXOLETA Lin. — Fab., Ann., 1860, p. 52. — *Cr. ferruginea* Foud. — Kutschera.

MARGINICOLLIS Kust., Ann., 1860, p. 53.

VENTRALIS Ill., Ann., 1860, p. 54.

Var. PISANA. — *Suprà et infrà nigerrima, micans; pedibus antennisque tantùm ferrugineis.*

Cette variété qui ne diffère du type de la *Ventralis* que par sa couleur d'un beau noir brillant, a été prise à Pise par M. Lavergne de la Barrière.

RUFIPES Lin., Ann., 1860, p. 55.

SODALIS Kutschera, Wien., Entom. Mon., 1860, p. 73. — *Oblonga, convexa, nitida, capite, antennis, thorace lævi, postice subangustato, sulco abbreviato transversim profundè impresso pedibusque rufis; pectore abdomineque nigris, elytris cæruleo-virescentibus subtiliter punctato-striatis, punctis approximatis, ab basin et callum humeralem profundius impressis, interstitiis punctorum serie subtilissima.* — Long. 3 mill. — Patrie: Lombardie.

Cette espèce, d'après M. Kutschera, a la même taille et la même couleur que *Cr. rufipes*, mais elle s'en distingue par son corselet beaucoup plus petit, plus étroit, fortement arrondi sur les côtés, par ses élytres pro-

portionnellement plus longues. Dans la *Rufipes*, les articles 3 et 4 des antennes sont presque d'égale longueur; dans la *Sodalis*, le quatrième est distinctement plus long que le troisième.

RHOETICA Kutschera, Wien., Entom. Mon., 1860, p. 133. — *Oblongovata, convexa, nitida; capite antennis, thorace evidentiùs punctulato, posticè subangustato sulcoque abbreviato transversim impresso et pedibus rufis; ore, pectore, abdomine elytrisque nigris, his striato-punctatis, punctis fortibus, apice subtilioribus.* — Long. 3 mill. — Patrie: Suisse.

Cette espèce est de la même longueur que *Cr. rufipes*, mais elle est plus large, plus convexe, et elle s'en distingue facilement par ses antennes plus courtes, par son corselet à ponctuation forte et serrée et par la couleur noire de ses élytres. Sa tête, ses antennes, son corselet et ses pattes sont entièrement rouges comme dans *Cr. rufipes*.

CORPULENTA Kutsch., Ann. Soc., 1860, p. 831.

MELANOSTOMA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 57.

FEMORATA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 58.

MELANOPUS Kutsch., Ann. Soc., 1860, p. 831.

PEIROLERII Kutsch., Wien., Entom. Mon., 1860, p. 131. — *Oblongovata, convexiuscula, nitida; capite, antennarum basi, thoraceque breviorè, obsolete punctulato, posticè subangustato et sulco abbreviato transversim impresso, rufis; ore, antennis extrorsum, pectore, abdomine pedibusque nigris; elytris subparallelis, cyaneis, profundè striato-punctatis, punctis approximatis, minùs fortibus, ponè medium ad apicem usque subtilioribus, interstitiis planiusculis.* — Var. *Antennis, tibiarum basi tarsisque brunneo-dilutioribus.* — Long. 3 1/2 mill. — Patrie: Suisse.

Cette espèce a la taille et les couleurs de la précédente, mais elle s'en distingue par la forme et la ponctuation de ses élytres, qui sont très sensiblement plus allongées et plus parallèles que dans les espèces qui précèdent.

CYANESCENS Duft., Ann. Soc. 1860, p. 59.

CYANIPENNIS Kutschera, Wien. Ent. Mon., 1860, p. 135. — *Oblongovata, convexiuscula, subnitida, nigra, antennis et tibiis basi brunneis, extrorsum tarsisque fuscis, thorace subtilissime crebrius punctulato, postice sulco abbreviato transversim impresso; elytris obscure cyaneis, striato-punctatis, punctis subtilioribus, apice evanescentibus, interstitiis planiusculis.* — Long. vix 2 1/2 mill. — Patrie: Suisse.

D'après M. Kutschera, cette espèce est très voisine de la précédente,

mais d'un tiers plus petite, plus allongée, moins convexe et moins brillante. La tête, le corselet, le dessous et les cuisses sont noirs; les élytres sont d'un bleu-obscur; les antennes sont rouges à la base, noires au sommet; les tibias et les tarsi sont brun de poix, la base des premiers est d'un brun-rouge. Les élytres ont des lignes de points plus fines qui disparaissent à l'extrémité. Les intervalles sont plus plats.

NIGRITULA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 60.

SIMPLICIPES Kutsch., Wien., Entom. Mon., 1860, p. 137. — *Oblongovata, convexa, nitida; supra viridi-ænea, antennis pedibusque piccis; femoribus posticis non incrassatis; thorace minutissime sparsim punctulato, posticè sulco obsolete transversim impresso; clytris striato-punctatis, apice sublevibus, striis exterioribus subregularibus.* — Long. 2 3/4 mill. — Patrie: Alpes tyroliennes.

Cette espèce est plus petite et plus étroite que la *Cyanoscens*; elle est noire en dessous et d'un vert bronzé en dessus, avec la bouche, les antennes et les pattes brun de poix; l'extrémité des tibias est d'un brun plus clair. Le sillon transversal du corselet n'est distinct qu'à ses extrémités; les points en ligne des élytres ne sont pas forts, ils diminuent par derrière et s'effacent à l'extrémité; les lignes sont assez bien formées près de la suture, mais irrégulières sur les côtés.

STRANGULATA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 61. — *H. Serbica* Kutsch., Wien., Entom. Mon., 1860, p. 74.

Var. *Thorace capiteque toto ferruginæ.*

M. le docteur Kraatz m'a communiqué trois individus de la variété à tête et corselet rouges. Ils étaient originaires de Serbie.

NITIDULA Lin., Ann. Soc., 1860, p. 62.

M. Mocquers et M. Racine ont pris cette espèce abondamment aux environs de Dieppe et du Havre.

HELIXINES Lin. — Foud. Altisides, 1860, p. 315. — *H. Helvina* Kutschera, Wien., Entom. Mon., p. 112. — *Cr. fulvicornis* Fab. — Allard, Ann. Soc., 1860, p. 64.

Var. A. *Thorace tenuissimè punctulato.*

1. *Cærulea* — *Chrys. Cyanea* Marsh.

2. *Cuprea vel ænea.* — *H. metallica* Duft.

Var. B. *Thorace profundius punctato. Cærulea, viridi-nitens, cuprea, ænea.*

Var. C. *Thorace rugoso punctato; cærulea, viridi-nitens, cupra, aenea.*

Var. D. *Impressione thoracis lavissima.*

Cette espèce est celle qui offre le plus de variations en grandeur, coloration et ponctuation, mais elle se distingue, au premier abord, de toutes les autres par sa forme plus ovale. — Foud.

AURATA Marsh. — Foud., Altis., 1860, p. 317. — *Cr. Helvines*, Allard Ann. Soc., p. 63. — *H. versicolor* Kutsch., Wien., Entom., p. 77. — *Viridis, vel violacea, thorace cupreo; antennarum articuli 5-primi ferruginei, cæteris fuscis. Thorax profundè punctatus; interstitiis, tenuissimè punctulatis; elytra profundè striato-punctata; interstitiis convexis tenuissimè rugosis; pedes ferruginei, femoribus posticis fuscis.* Foud. — Long 2 à 3 mill., larg. 1 à 2 mill. — Elle vit sur le peuplier dans toute l'Europe et même en Algérie.

CHLORIS Foud., Alt., 1860, p. 318. — *Viridi-cuprea, oblonga, thorace concolore. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei, cæteris nigris. Thorax profundè punctatus, interstitiis plus minusve rugosis; elytra striato-punctata, interstitiis vix conspicuè punctulatis; pedes ferruginei femoribus posticis ancis.* — Foud. — Long. 2 à 3 mill., larg. 1 à 2 mill.

Var. A. *OEnca.*

Var. B. *Cærulea.*

Cette espèce, très commune sur diverses espèces de saule, est la plus allongée de toutes les espèces de ce genre; elle est entièrement d'un vert-cuivreux très brillant. Les variétés A et B sont sans doute des anomalies accidentelles.

SMARAGDINA Foud., Altis., 1860, p. 319. — *Vividi-nitens, thorace concolore; antennæ ferruginæ; thorax profundè punctatus, interstitiis rugosis; elytra striato-punctata; interstitiis convexiusculis rugosis; pedes ferruginei.*

Var. A. *Cuprea, thorace concolore; thoracis elytrorumque marginibus viridi-nitentibus.* — Foud. — Long. 2 à 2 1/2 mill., larg. 1 à 1 1/4 mill. — Cette espèce vit sur le Tremble (*Populus tremula*).

Elle est d'un beau vert métallique; la var. A. est d'un cuivreux-rougeâtre; les marges extérieures du corselet et des élytres sont toujours bleues ou violacées. Tous les pieds sont d'un roux-ferrugineux comme les antennes; on voit quelquefois une tache brune vers l'extrémité des cuisses postérieures.

AUREOLA Foud., Alt., 1860, p. 320. — *Aureo-nitens, subtus virescens, antennis pedibusque ferrugineis; elytra striato-punctata; interstitiis planis, læviter rugulosis, minutè punctulatis.* — Long. 2 1/2 à 3 mill., larg. 1 1/4 mill.

Cette espèce se distingue par sa couleur d'or pur, par son corselet plus étroit par devant; les élytres forment avec ce dernier un ovale plus oblong que dans *C. Helvines*; les stries sont ponctuées un peu moins fortement; les intervalles sont plans, légèrement ridés et couverts de points très petits. M. Foudras a pris cette espèce dans le département de la Lozère; M. Leprieur l'a trouvée à Bône.

MODEERI Lin., Ann. Soc., 1860, p. 64.

PUBESCENS Panz., Ann. Soc., 1860, p. 65.

INTERMEDIA Foud., Alt., 1860, p. 311. — *Ovata, atra, pilosa; thoracis impressio paulula, angusta, profundè crenato-punctata.* — Long. 1 3/4 mill. à 2 mill., larg. 3/4 à 1 mill.

D'après feu Foudras, cette espèce qui est plus petite que la *Pubescens*, en diffère par son corselet dont l'impression transversale est peu profonde, peu distincte et entièrement ponctuée, tandis que dans *Cr. pubescens*, l'impression est large, profonde et présente un petit espace lisse près de l'écusson. Paris et Dauphiné, sur le *Solanum nigrum* et *dulcamara*.

ATROPÆ Mark., Ann. Soc., 1860, p. 66.

ALLARDII Wollaston, Journal of Entomology for april 1860. — *Ovata, convexa, subnitida, subtus nigra, capite prothoraceque rufo-testaceis, illius fronte fere impunctata, hoc brevi profunde et dense punctato, postice in medio leviter transversim impresso, marginibus ipsis plus minus angustissime nigrescentibus; elytris testaceis, sutura fasciaque brevi transversa media communi (extus utrinque plus minus fracta, vel etiam subito abbreviata) nigris, profundè punctato-striatis, interstitiis pilis cinereis demissis longitudinaliter obsitis; antennis pedibusque pallido-testaceis, illarum apice femoribusque posticis vix obscurioribus.* — Woll. — Long. 1 1/2 mill. — *Habitat in foliis Physalidis aristata in ins. Teneriffá.*

Var. *Elytris omnino immaculatis.*

Genre ORESTIA Germ.

ALPINA Germ., Ann. Soc., 1860, p. 68.

KRAATZI Allard. — *Oblonga, convexiuscula, nitidissima, supra brunnea, ore, antennis pedibusque ferrugineis, femoribus posticis non incrassatis; thorace subquadrato, rufo, lævi, postice sulco abbreviato transversim*

læviter impresso; elytris nigro-violaceis elongatis subtilissime striato-punctatis, posticè et extrorsum lævibus. — Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Cette espèce est très voisine de l'*Orestia alpina* Germ., mais elle est un peu plus petite, surtout plus étroite et de couleur différente; en outre la punctuation des élytres est beaucoup plus fine. La tête est petite, inclinée, rouge, très lisse; elle a entre les yeux un sillon transversal profond, au-dessus duquel sont deux petites gibbosités arrondies et peu saillantes, sa partie antérieure est élevée en carène obtuse, elle est enfoncée dans le corselet. La bouche est entièrement ferrugineuse. Les antennes sont moins longues que la moitié du corps; le premier article est long et épaissi, les trois suivants courts, le cinquième un peu plus allongé, les sixième à dixième beaucoup plus dilatés, obconiques, le onzième plus allongé et échancré en pointe. Le corselet rouge en dessus et en dessous, est très lisse, conformé comme celui de *Crep. exoleta*, mais plus plat et arrondi en arrière, où il se déprime fortement à partir d'un sillon transversal arqué, terminé à ses deux extrémités par deux petites stries longitudinales. L'écusson est lisse, triangulaire, d'un noir violet. Les élytres sont de cette même couleur, elles sont aplaties, forment un ovale très allongé; leur base est échancrée et à peine plus large que le corselet. Elles sont ornées sur le disque de six ou sept lignes de points très fins qui n'atteignent ni la base ni l'extrémité de chaque élytre; ces deux parties, comme toute la partie latérale externe, sont très lisses. Le dessous est d'un brun de poix, le dernier segment est plus clair. Les pattes sont ferrugineuses. Le premier article des tarsi antérieurs du ♂ est fortement dilaté. Les cuisses postérieures ne sont pas renflées.

Cette description est faite d'après un insecte ♂ qui m'a été communiqué par M. Kraatz et qui lui venait de Dalmatie.

PUNCTIPENNIS Lucas, Ann. Soc., 1860, p. 69.

AUBEI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 70.

LEPRIEURI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 70.

Genre HERMOEOPHAGA Foud., Alt., 1860, p. 299. — G^{re} *Linozosta*
Allard, Ann. Soc., 1860, p. 72.

MERCURIALIS Fab., Ann. Soc., 1860, p. 72.

CICATRIX Illig., Ann. Soc., 1860, p. 73.

RUFICOLLIS Luc., Ann. Soc., 1860, p. 74.

Genre GRAPTODERA Chev.

ERUCÆ Olivier. — Kutschera, Ann. Soc., 1860, p. 76. — *Al. quercetorum* Foud., Alt., p. 293.

CORYLI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 77. — *Alt. brevicollis* Foud., Alt., p. 296.

AMPELOPHAGA Guér. Mén., Ann. Soc., 1860, p. 78. — *Alt. consobrina* Foud., Alt., p. 291.

LYTHRI Aubé., Ann. Soc., 1860, p. 79. — *Alt. Lythri* Foud., Alt., p. 292. — *H. Lythri* Kutsch., p. 9. — ♀ *Grapt. consobrina* All., Ann. Soc., 1860, p. 81.

Ainsi réunies, les descriptions que j'ai données concordent avec celles de MM. Foudras et Kutschera, et s'appliquent à une espèce de *Graptodera* très variable de taille, puisqu'elle a de 3 1/2 mill. à 5 mill., presque toujours bleue, quelquefois violette, très rarement d'un bleu-verdâtre, et se distinguant de la *Gr. ampelophaga* par son corselet à ponctuation très fine et très serrée, quelquefois très obsolète dans les ♂, tandis que dans l'*Ampelophaga*, les points de la dépression postérieure et des angles antérieurs sont plus forts que les autres, et par ses élytres couvertes de points fins entremêlés de rugosités ondulées et très distinctes, tandis que dans l'*Ampelophaga* les points sont irréguliers et entremêlés de rugosités imperceptibles. L'*Ampelophaga* est presque toujours verte et est commune sur la vigne; la *Lythri* est presque toujours bleue et est commune sur les *Epilobium* et *Lythrum sativaria*.

HIPPOPHAES Aubé, Ann. Soc., 1860, p. 82. — Foud., Alt., p. 290.

ERICETI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 82.

LONGICOLLIS Allard, Ann. Soc., 1860, p. 83.

OLERACEA Lin., Ann. Soc., 1860, p. 84.

HELIANTHEMI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 85.

Notre collègue M. Remquet a pris en grande abondance cette *Graptodera* à Brest, sur la Pimprenelle (*Poterium muricatum*).

Var. POTENTILLÆ Allard, Ann. Soc., 1860, p. 85.

CONSOBRINA Duft. — Kutschera, Wien., Entom. Mon., 1860, p. 11. — *Grapt. carduorum* Guér.-Mén., Ann. Soc., 1860, p. 86.

M. Guérin Méneville m'a donné lui-même deux exemplaires de sa *Grapt. carduorum*, qui me paraissent identiques à divers individus qui réparent

à la description de la *Consobrina* de M. Kuschera et que M. Kraatz m'a envoyés comme provenant d'Autriche. Je crois donc qu'on doit assimiler ces deux espèces. Quant au nom de *Consobrina*, je le maintiens ici pour ne pas multiplier la nomenclature, mais je persiste à penser, d'après la courte description de Duftschmidt, qu'il s'applique mieux à la *Gr. Lythri* qu'à toute autre. Mais je ne puis pas partager l'opinion de M. Kuschera, qui assimile l'espèce ici décrite à l'*Hippophaes* du docteur Aubé. J'admets avec lui que toutes deux ont pour caractères communs un corselet bien plus étroit que dans les autres Graptodères, les plaques frontales oblongues, les articles 4 et 5 des antennes presque trois fois égaux à leur plus grand diamètre; mais les *Hippophaes* sont bleues et peu brillantes, leur taille est plus grande, la ponctuation des élytres est presque imperceptible, les points paraissent de la même grosseur et le corselet paraît avoir ses côtés un peu plus arrondis et son disque un peu plus bombé, tandis que les *Consobrina* sont d'un bleu-verdâtre ou même vert, leur ponctuation, quoique fine, est très perceptible et inégale, elles sont plus petites et ne se rencontrent point dans les mêmes lieux ni sur les mêmes plantes que l'*Hippophaes*. Communes en Autriche, rares en France sur les chardons.

MONTANA Foudras, Alt. 1860, p. 295. — *H. cognata* Kutsch., Wien., Entom. Mon., 1860, p. 17. — *Breviter ovata, obtusa, carulca, encarpis oblongis cum fronte ferè connectis; thorace tenuissimè punctulato, clytris plus minusve rugosis, punctis minutissimis intermixtis.* — Long. 2 1/2 à 3 mill., larg. 1 1/2 à 1 1/4 mill.

Par sa petite taille, cette espèce se rapproche de l'*Oleracca*, mais elle est proportionnellement plus courte et plus obtuse; sa couleur est le bleu foncé. Les antennes, d'un noir obscur, ont les articles 4 et 5 plus longs; les suivants sont plus courts et plus épais; ils ont à peine deux fois la dimension de leur plus grand diamètre. Les plaques frontales sont oblongues, déprimées; leur sommet se confond presque avec le front qui est lisse, brillant et un peu rugueux vers les plaques. Le corselet est relativement plus large que dans les espèces précédentes, il est très finement ponctué, a quelques points plus forts vers les angles antérieurs. Les élytres sont plus larges vers leur extrémité que celles de l'*Oleracca*, et sont obtusément arrondies; elles sont couvertes de points inégaux, irrégulièrement disposés et entremêlés de très fines rugosités. Les cuisses et les tibias sont d'un bleu foncé; les tarsi sont bruns.

Cette espèce se trouve dans les prairies des montagnes de la Suisse et du Bugey. Mon ami le docteur Puton l'a prise dans les montagnes du Jura.

Genre TEINODACTYLA Chev. — *Thyamis* Steph.

Elytris nigris, viridibus vel cæruleis.

ECHII E. H., Ann. Soc., 1860, p. 90.

LINNOEI Dufl., Ann. Soc., 1860, p. 91.

FUSCO-OENEA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 92.

CORINTHIA Reiche, Ann. Soc., 1860, p. 93. — *T. metallescens* Foud., Alt., p. 133.

NIGRA E. H., Ann. Soc., 1860, p. 95.

RECTILINEATA Foud., Altis., 1860, p. 133. — *Oblonga, atra; elytris lineato punctatis; pedibus rufis; femoribus posticis fuscis; anterioribus in medio infuscatis; antennarum articulis 1-5 rufis, cæteris fuscis.* — Long. 1 1/4 mill., larg. 2/3 mill.

La tête a le front très finement granulé; les mandibules et les palpes sont roux; les antennes sont ferrugineuses, les derniers articles sont rembrunis. Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est très finement ponctué; les points sont entremêlés de rides et d'une granulation très fine. Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'ar-rondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural; elles sont ponctuées profondément. Dans leur plus grande partie, les points sont disposés en lignes longitudinales moins régulières vers la base et vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Le dessous du corps est noir et ponctué. Tous les tibias et les tarsees sont roux ainsi que les articulations; les cuisses postérieures sont brunes, les antérieures sont brunes dans leur milieu.

Cette espèce est très voisine de l'*Obliterata* Rosehn, dont elle se distingue par la largeur de la base des élytres, la régularité de la ponctuation et la couleur brune des cuisses antérieures. — France mérid.

OBLITERATA Rosehn., Ann. Soc., 1860, p. 96. — *L. consociatus* Forster. — *Tein. pulex* Foud., p. 139.

ANCHUSÆ Payk., Ann. Soc., 1860, p. 98.

PARVULA Payk., Ann. Soc., 1860, p. 99.

VENTRICOSA Foud., Alt., 1860, p. 147. — *Subrotunda* Allard, Ann. Soc., 1860, p. 100.

CINERARIE Woll., Ins. Mad., 443. — *Ovatus, valdè convexus, nitidis-*

simus, ater et ferè impunctatus, capite, prothorace, antennarum basi pedibusque anterioribus rufo-testaceis. — Long. 2 1/4 à 2 1/2 mill.

Ovale, excessivement convexe (spécialement en arrière, où elle est considérablement gonflée), très lisse et presque imponctuée à l'œil nu, bien qu'à la loupe on distingue des points très fins. Tête, prothorax et base des antennes d'un roux-testacé brillant. Élytres et cuisses postérieures très noires. Dessous de l'abdomen très noir. Les antennes sont plus ou moins noires à l'extrémité. Les quatre pattes antérieures sont d'un roux testacé, les tarse plus foncés.

Madère, sur le *Senecio Maderensis*.

HOLSATICA Lin., Ann. Soc., 1860, p. 101.

CONSANGUINEA Woll., Catal. Coléopt., Mad., p. 132. — *Elongato-ovatus convexus nitidissimus et obsoletissimè punctulatus, capite, prothorace, antennarum basi pedibusque omnibus rufo-testaceis, elytris atris, ad apicem subacuminatis, pallidis.* — Long. 2 1/2 mill.

Très voisin de la *Cinerariæ*, mais un peu plus grand, moins régulièrement ovale et un peu plus visiblement ponctué. La tête, le prothorax, la base des antennes et toutes les pattes d'un roux testacé; les tarse et l'extrémité des antennes rembrunis; les élytres sont très noires, excepté leur partie postérieure qui est plus ou moins pâle testacée et plus en pointe que dans la *Cinerariæ*. Dessous roux-testacé, poitrine et base de l'abdomen plus au moins obscurcies.

Madère, sur la même plante que la *Cinerariæ*.

APICALIS Beck., Ann. Soc., 1860, p. 102. — *Analys* Duft. — Foudras. — *Fischeri* Zetterst.

4-PUSTULATA Fab., Ann. Soc., 1860, p. 103. — 4-*Maculata* Foudras.

DORSALIS Fab., Ann. Soc., 1860, p. 105.

CIRCUMSEPTA Gené, Ann. Soc., 1860, p. 105. — *Stragulata* Foud., Alt., 1860, p. 170.

Cette jolie espèce a été trouvée à Rouen par M. Mocquerys.

SENCIERI Coquerel, Ann. Soc., 1860, p. 106.

Elytris testaceis, sutura nigricante.

THORACICA Kirby., Ann. Soc., 1860, p. 107. — *Senecionis* Bach. — *Melanocephala* Foud.

Var. FUSCICOLLIS Steph.

INCONSPICUA Woll., Journal of Entom., April 1860, p. 9. — *Elliptico-*

ovatus convexus nitidus minutissime subalutaceus, capite dilute piceo, prothorace angustulo longiusculo piceo crebre et sat distincte punctulato, elytris dilute testaceis sutura picescenti, minus crebre et profundius punctatis; antennis fusco-piccis, ad basin pedibusque anterioribus testaceis, pedibus posticis paulò obscurioribus. — Long. 1 3/4 mill.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente, dont elle diffère surtout par la taille plus petite et par la ponctuation plus forte. — *Ténériffe*.

ATRICILLA Lin., Ann. Soc., 1860, p. 108. — *Fuscicollis* Foud., Alt., p. 175.

LATERALIS Illig., Ann. Soc., 1860, p. 110. — *Atricapilla* Foud., p. 176.

MELANOCEPHALA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 111. — *Atricilla* Foud., Alt., p. 164.

SISYMBRII Fab., Ann. Soc., 1860, p. 112. — *Jacæ* Panz. — *Borealis* Zetterst. — *Lateralis* Foud.

THAPSI Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 113. — *Verbasci* Foud.

SUTURALIS Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 114. — *Nigricollis* Foud., Alt., p. 161.

NASTURTII Fab., Ann. Soc., 1860, p. 115. — *L. circumscriptus* Bach.

LATERIPUNCTATA Rosehn., Ann. Soc., 1860, p. 116. — *Signata* Reiche. — *Biguttata* Foud.

MASONI Woll. — *Insect. mader.* 443. — *Oblongo-ovatus depressiusculus subopacus testaceus, capite, elytrorum suturâ, maculis duabus (unâ Sc. parvâ humerali, et alterâ magnâ rotundatâ centrali) in elythro singulo positâ femorumque posticorum apice nigris, elytris substriatis, antennâ apicem versus infuscatis.* — Long. (1 1/2 - 2 lin.).

Habitat in montibus *Maderæ* super folia *Isoplexididis sceptri*.

De forme allongée, étroite, déprimée et assez opaque. La tête est noire. Le prothorax est testacé ainsi que les élytres qui ont la base et la suture noires, ainsi qu'une large tache ronde de cette couleur dans leur milieu; le calus huméral est noir et la bordure noire suturale atteint l'extrémité des élytres en s'élargissant. Ces dernières ont une ponctuation fine et comme un commencement de stries. Le dessous est noir, excepté celui du prothorax qui est testacé. Les pattes et la base des antennes sont testacées, l'extrémité des cuisses postérieures est noire, celle des antennes est rembrunie.

PERSIMILIS Woll., Journal of Entom., April 1860, p. 4. — *Oblongovatus angustulus subnitidus late maculatus; capite nigro-piceo, fronte rufescentiore; prothorace rufo-testaceo sublunato (angulis posticis rotundatis) minutè sed distincte punctulato, ad latera in medio subangulato; elytris dense subrugose et sat profunde punctatis, distincte (pæsertim versus latera) longitudinaliter striatis, testaceis, sulura et maculis duabus (una sc. parva humerali, et altera majore subrotundata centrali) in singulo positis ornatis; antennis basi rufo-testaceis, apicem versus nigrescentibus; pedibus testaceis, femoribus posticis apice nigris.* — Long. 3 mill. — *Teneriffe* sur l'*Echium simplicis*.

Cette espèce a de l'analogie avec la précédente; elle en diffère principalement par son corselet plus arrondi en arrière, par ses élytres plus tronquées à l'extrémité, par sa ponctuation plus forte, par les apparences de stries des élytres mieux marquées, enfin par sa coloration; la tête est couleur de poix, le corselet est d'un testacé-rougeâtre; les élytres sont plus pâles et n'ont qu'une tache noire sur le calus huméral, leur base n'est pas de cette couleur, enfin la bordure suturale noire n'atteint pas leur extrémité.

MESSERSCHMIDTIÆ Woll., Journal Ent., April 1860, p. 6. — *Præcedenti valdè affinis, sed viæ minor et gracilior, sculptura subtiliore et colore paulo pallidiore, elytris fere vel omninò immaculatis.* — *Variat (rarior) elytris plaga parva centrali in singulo posita (necnon interdum etiam altera minore obsoletissima suffusa ad humeros) ornatis.* — Long. 2 3/4 mill.

Habitat in foliis Messerschmidtiae fruticosæ in Ins. *Teneriffa* et *Hierro*.

Tantôt cette espèce a une petite tache noire au milieu de l'élytre et une autre petite tache sur le calus huméral; tantôt il est entièrement d'un jaune pâle, excepté les yeux, la bouche et les huit derniers articles des antennes qui sont noirs. Il est extrêmement voisin de l'espèce précédente, dont il se distingue par ses élytres un peu moins allongées, plus brusquement arrondies en arrière et ayant des apparences de stries moins profondes et une ponctuation confuse un peu moins forte. Il a comme le *Persimilis*, au-dessus de l'insertion des antennes, deux petites plaques frontales allongées et obliques.

SALTATOR Woll., Ins. Mader., p. 445. — *Elongato-ovatus convexiusculus, nitidus, subolivaceo-testaceus, capite femorumque posticorum apice nigris, elytrorum suturâ antenarumque apicem versus plus minusve leviter infuscatis.* — Long. 3 mill.

Habitat in graminosis prope urbem *Funchalempræ*.

Corps oblong, faiblement convexe et brillant. La tête et les cuisses postérieures sont noires, moins leur extrémité basale. Le corselet et les élytres sont d'un testacé sale, avec une teinte plus ou moins brune ou olivâtre; les élytres l'ont plus prononcée et leur suture est souvent rembrunie; elles sont couvertes de points petits, mais distincts. Le dessous, sauf le prothorax, est noirâtre. Les antennes sont plus ou moins rembrunies à leur extrémité.

ATRICAPILLA Duft., Ann. Soc., 1860, p. 117. — *L. lutescens* Woll. — *T. picipes* Foud., p. 166.

SUBTERLUCENS Foud., Altis., 1860, p. 168. — *Oblonga, fronte abdomineque nigris, facie rufescente; fronte ruguloso; rugulis arcuatim dispositis; elytris ferè parallelis, apice obtuse rotundatis, pallidè rufis, suturâ fuscâ; pedibus rufis, femoribus posticis fusciscentibus. Apteri.* — Long. 2 à 2 1/2 mill.

France, Espagne.

La tête et le front ridés transversalement, le labre d'un brun noir; les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; les derniers articles sont un peu sombres. Le corselet est plus large que long, un peu arrondi, roux, ponctué assez fortement et serré. L'écusson est noir, les élytres sont plus larges à leur base que le corselet, presque droites sur les côtés et s'arrondissent obtusément vers l'extrémité; l'angle sutural est presque droit. Elles sont d'un roux clair, très finement et confusément ponctuées; la suture est bordée de brun; la bordure latérale est un peu sombre. Le dessous du prothorax est roux; la poitrine et l'abdomen sont noirs et très brillants. Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux, les cuisses postérieures sont un peu rembrunies.

BREVIPENNIS Woll. — *Oblongo-ovatus, nitidus, capite rufo-piceo; prothorace rufo-testaceo, angulis posticis obtusis, sat distincte punctulato; elytris brevibus testaceis, sutura præsertim in medio nigrescente, vix densius punctulatis; antennis brevibus, ad basin, pedibus anterioribus tarsisque posticis testaceis, versus apicem femoribusque posticis piceis; tibiis posticis piceo-testaceis.* — Long. 2 1/2 mill.

Habitat in ins. Lanzarota ad *Heliophytum erosum* Lem.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Atricapilla* Duft., mais elle en diffère par sa coloration, par sa tête et son prothorax beaucoup plus larges, par ses antennes plus courtes, etc.

RUBENTICOLLIS All., Ann. Soc. 1860, p. 118.

ABDOMINALIS Duft., Ann. Soc., 1860, p. 119 et 832.

LYCOPI Foud., Ann. Soc., 1860, p. 832.

Elytris brunneis vel ferrugineis.

FULGENS Foud., Alt., 1860, p. 149. — *Oblongo-ovata, rufo-picea, splendens; thorace confusè punctulato; elytrorum punctis propè basin ordinatis, apice evanescentibus; pedibus ferrugineis.* — Long. 1 3/4 mill., larg. 1 mill.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *Lurida* Rossi, dont elle a la taille, la couleur et à peu près la ponctuation d'élytres. Elle en diffère par ses antennes (le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil, le deuxième est ovale, presque aussi épais, mais plus court que le premier, le troisième est conique et a la longueur du deuxième, les suivants sont égaux, coniques et grossissent progressivement. Tous sont poilus et d'un roux-ferrugineux); par son corselet couvert de points fins en avant, plus forts en arrière et dont les intervalles sont lisses et brillants, enfin par ses élytres plus larges à la base et très brillantes; elles sont ponctuées plus fortement que le corselet et en lignes dans la partie supérieure. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Lyon, dans les prairies humides.

CASTANEA Duft. — Foud., Alt., 1860, p. 150. — *Ovata, fusco-ferruginea vel fuliginea; antennis pedibusque pallidioribus; femoribus posticis plus minùsve infuscatis; elytris confusè punctulatis; punctis à basi ad apicem progrediendo evanescentibus; margine exteriori pilis longis arcuatis ornata. Aptera.* — Long. 2-2 1/2 mill., larg. 1 1/4-1 1/2 mill.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un noir de suie ou d'un marron plus ou moins roux dans les jeunes. Le corselet une fois et demie aussi large que long, est lisse et brillant et ponctué plus ou moins finement de points inégaux. Les élytres s'arrondissent immédiatement à partir de la base du corselet et forment un ovale assez régulier. Leur ponctuation est très variable; dans la partie antérieure elle est plus forte que celle du corselet; les points, placés sans ordre, diminuent progressivement jusqu'à l'extrémité où ils sont presque imperceptibles. Le dessous est d'un noir-brun, à l'exception du prothorax qui est roux. Tous les pieds sont d'un roux-ferrugineux; les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies vers l'extrémité supérieure. Le premier article des tarsi antérieurs des mâles est convexe et très dilaté.

Cette espèce diffère de la *T. fulgens* par sa couleur brune et sans reflet métallique, et de la *T. brunnea* par sa ponctuation moins forte et moins régulière et par les grands poils blancs arqués qui sont au bord postérieur de ses élytres. — France.

BRUNNEA Duft., Ann. Soc., 1860, p. 129.

ELONGATA Bach., Ann. Soc., 1860, p. 94.

RUTILA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 131.

GIBBOSA Foud., Alt., 1860, p. 155. — *Breviter ovata, convexior, rubro-ferruginea; thorace tenuissimè punctulato; elytris densè profundèque punctatis, punctis inordinatis, interstitiis levissimis. Aptera.* — Long. 1 1/4 mill., larg. 3/4 mill.

Antennes ferrugineuses ayant la moitié de la longueur du corps; les articles 4, 5 et 6 sont les plus longs. Le corselet est très convexe, arrondi postérieurement, à côtés très surbaissés; il est lisse et brillant et présente quelques points rares extrêmement fins. Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment avec lui un ovale assez régulier et très convexe. Elles sont brillantes et ponctuées assez fortement. Les points sont un peu distants et s'atténuent vers l'extrémité. Tout l'insecte est d'une couleur ferrugineuse et rougeâtre. — *Pyrénées-Orientales.*

RUBELLA Foud., Alt., 1860, p. 156. — *Oblongo-ovata, convexior, ferruginea; thorace elytrisque densè punctulatis; punctis elytrorum distinctioribus confusè vel seriatim dispositis. Aptera.* — Long. 1 1/2 mill., larg. 4/5 mill.

Elle est entièrement d'un roux-ferrugineux et brillant. Le corselet est très convexe, plus large que long, un peu arrondi et très finement ponctué. Les élytres ne sont pas plus larges que le corselet; elles s'élargissent beaucoup et forment, indépendamment du corselet, un ovale régulier; elles sont très convexes et ne couvrent pas tout le pygidium. Leur ponctuation est plus forte que celle du corselet et s'atténue vers l'extrémité. Le calus huméral est ponctué et peu saillant; l'angle sutural est *presque rectangle*. Le dessous du corps est quelquefois rembruni. Le pygidium est ponctué et poilu. Tous les pieds sont d'un roux-ferrugineux moins foncé que celui des élytres. — *Carinthie.*

MINUSCULA Foud., Alt., 1860, p. 154. — *Breviter ovata, fusco-ferruginea; thorace elytrisque rugulosis ubiquè densè punctatis, punctis confusis in medio tantùm ordinatim dispositis. Aptera.* — Long. 1 1/2 mill., larg. 3/4 mill.

Dessus brun-ferrugineux ou rouge-brun; dessous d'un ferrugineux un peu rembruni. Les antennes, sauf leur extrémité qui est rembrunie et les pattes, sauf l'extrémité supérieure des cuisses postérieures qui l'est aussi, sont ferrugineuses. Le corselet est plus large que long, un peu

arrondi et finement rebordé par derrière; il est finement ponctué; vers l'angle postérieur est un petit espace lisse, brillant et sans points. Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles sont ponctuées un peu plus fortement que lui; dans leur milieu les points sont disposés en lignes; mais on ne retrouve pas ces lignes sur les côtés comme dans *T. lurida*. — Lyon, avril.

CURTA All., Ann. Soc., 1860, p. 832 et 137. (*Pratensis*).

LURIDA Rossi, Ann. Soc., 1860, p. 135.

Elytris testaceis, suturâ concolore.

Adomine nigro.

PRATENSIS Panz. — Foudras, Altis, 1860, p. 186; Ann. Soc., 1860, p. 832.

FEMORALIS Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 123.

BALLOTÆ Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 133.

PUSILLA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 125.

REICHEI All., Ann. Soc., 1860, p. 132.

MEDICAGINIS All., Ann. Soc., 1860, p. 124.

JUNCICOLA Foud., Alt., 1860, p. 189. — *Oblongo-ovata; rufo-testacea, sutura concolore; labro apice infuscato; pectore abdomineque nigris; segmento ultimo pygidioque flavis; elytris distinctè punctatis; punctis dorsalibus seriatim dispositis; pedibus rufis, femoribus posticis ferruginis. Alata.* — Long. 1 1/2 à 2 mill., larg. 1 à 1 1/2 mill.

Tête ferrugineuse, labre rembruni, front granulé, antennes ayant la moitié de la longueur du corps, rembrunies au sommet. Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi par derrière, roux et brillant; sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes; il est couvert de points inégaux, confus et entremêlés de rugosités. L'écusson est roux. Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et forment un ovale plus élargi vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble, elles sont ponctuées plus fortement que le corselet de points disposés en lignes dans la partie supérieure; ces points sont ensuite confus et moins distincts. Les élytres sont rousses, la suture est concolore. Le dessous du corselet, la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes; la marge des premiers segments est rousse; le dernier segment est roux et finement ponctué. Le pygidium est fortement ponctué; son extrémité est rousse; il est très recourbé en dessous dans les femelles. Tous

les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont ferrugineuses. Cette espèce est plus grande que la *Lycopi*, plus fortement et plus régulièrement ponctuée.

Hyères. Montpellier. — Bône, M. Leprieur.

TANTULA Foud., Alt., 1860, p. 195. — *Brunniceps* All., Ann. Soc., 1860, p. 138.

Abdomine basi nigrescente.

PECTORALIS Foud., Alt., 196. — Allard, Ann. Soc., 1860, p. 833.

ALBINEA Foud., Alt., p. 198. — Allard, Ann. Soc., 1860, p. 833.

Abdomine concolore.

VERBASCI Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 120.

PALLENS Foud., Altis., 1860, p. 211 (*Ochracea* Allard inédit). — *Oblongo-ovata, pallidè rufa; sutura concolore micante; fronte ferrugineo; labro et epistomate nigris; thorace brevi, nitente; elytris minutè confusè-punctulatis; abdomine pedibusque ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis. Alata.* — Var. A. *Elytrorum punctis prope basin seriatim dispositis.* — Long. 3 à 3 1/2 mill., larg. 1 1/2 à 2 mill.

Cette espèce a de l'analogie avec la *Verbasci*; elle est moins gibbeuse, plus allongée, plus ponctuée et ses antennes sont plus longues. Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; les articles 5-10 ont quatre fois la longueur de leur plus grand diamètre, le onzième est encore plus long; les derniers sont un peu rembrunis. Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; ses côtés sont très inclinés et distinctement rebordés. Il est d'une couleur de paille avec un reflet gélatineux; on voit toujours sur les individus morts, deux ou trois petites bandes plus ou moins foncées. Il présente quelques points varioliques peu distincts. Les élytres s'élargissent à partir de leur base; leurs côtés s'arrondissent en ellipse jusqu'à l'extrémité; l'angle sutural est un peu arrondi. Le calus huméral est peu saillant. Elles sont d'un jaune de paille et couvertes de points très fins, très serrés et peu distincts. Le dessous du corps est d'un roux-ferrugineux ainsi que les pattes; la poitrine et l'abdomen sont quelquefois un peu rembrunis ainsi que l'extrémité des cuisses postérieures.

France. Algérie. *Nice.* — Sur le *Scrophularia canina*.

TABIDA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 126.

RUFULA Foud., Alt., 1860, p. 205. — *Oblongo-ovata; rufo-ferruginea, suturâ concolore micante; labro infuscato; thorace brevi ruguloso; ely-*

tris tenuissimè confusèque punctulatis; femoribus posticis apice plus minusve infuscatis. Alata. — Long, 2 1/2 à 3 mill., larg. 1 3/4 mill.

Tête ferrugineuse, labre noir, front lisse. Les antennes ont les deux tiers de la longueur du corps, elles sont un peu rembrunies à l'extrémité. Le corselet est un peu plus large que long, un peu rugueux et sans points perceptibles. Il est d'un roux-ferrugineux, surtout vers le bord antérieur. Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment une courbe elliptique et s'arrondissent séparément vers l'extrémité; l'angle sutural est arrondi, le calus huméral est très saillant. Les élytres sont d'un roux-testacé, couvertes de points fins et conlus. Le dessous est d'un roux-ferrugineux. Après la mort de l'insecte, sa poitrine se rembrunit quelquefois. Pieds ferrugineux, extrémité des cuisses postérieures souvent rembrunie. Cette espèce est voisine de la *Pallens*, dont elle se distingue par son corselet plus étroit, par la base plus large des élytres et leur extrémité plus arrondie, et surtout par le dernier segment de l'abdomen du mâle qui est très convexe, tandis que dans *T. Pallens* il est profondément sillonné et renflé de chaque côté. — France.

OCHROLEUCA Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 131.

MEGALOLEUCA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 122.

KLEINIPERDA Woll., Journ. of Entom. for April, 1860, p. 4. — *Oblongovatus, subnitidus, pallido-testaceus, capite vix rufescentiore, prothorace antice angustiore angulis posticis obtusis, elytris sat profunde punctatis, antennarum articulis tribus basalibus testaceis, reliquis plus minus subitò nigris, pedibus fere concoloribus (femoribus posticis vix obscurioribus).* — Long. 2 2/3 mill.

Habitat in plantis Kleinix neriifolix in ins. Teneriffa, Palma, Hierro.

Cette espèce a la forme de l'*Ochroleuca*, mais elle est un peu plus grande et plus jaune; elle est entièrement d'un jaune testacé, excepté les yeux, le labre et les huit derniers articles des antennes qui sont noirs. Comme couleur et forme, on la prendrait pour une *T. megaloleuca* All., dont elle ne diffère que par sa ponctuation presque nulle sur le corselet, un peu plus grosse, plus serrée et plus profonde sur les élytres. En outre les articles de ses antennes, qui sont plus longues que la moitié du corps, sont aussi plus allongés et plus grêles que dans *T. megaloleuca*. Enfin l'écusson est plus large.

COGNATA Woll., Journ. of Entom. for April, 1860, p. 7. — *Subovatus, convexus, nitidus, testaceus, capite ferrugineo; prothorace brevi transverso angulis posticis subrectis, vix punctulato; elytris minutè et levissimè punctulatis; antennis gracilibus, ad basin pedibusque anterioribus*

pallide-testaceis; femoribus posticis (præsertim versus apicem) nigro-piceis, tibiis posticis piceo-testaceis. — Long. 2 1/2 mill. — Habitat in ins. *Fuerteventura*.

Cette espèce a de l'analogie avec la *T. tabida*, mais elle est plus étroite, de couleur plus pâle et a les cuisses postérieures noires. Ses antennes sont plus grêles, son prothorax plus court et sa ponctuation beaucoup plus fine.

NERVOSA Woll., Ins. Mader., p. 447. — *Elongato-ovatus, convexus, nitidus, testaceus, elytris pallidioribus, femorum posticorum apice nigro-piceo, antennis apicem versus infuscatis.*

Var. B. *Paulò major, elytris minùs evidenter punctulatis vix obscurioribus, subtranslucidis.* — Long. 2 1/3 mill. — *Madère*.

CANDIDULA Foud., Alt., 1860, p. 207. — *Latifrons* All., Ann. Soc., 1860, p. 130.

CANESCENS Foud., Alt., 1860, p. 215. — *Oblongo-ovata, convexa, pallide spadicea; labro apice infuscato; thorace tenuissimè vel inconspicuè punctulato; elytris distinctius punctulatis; punctis confusis vel seriatim dispositis. Femoribus posticis apice plus minusve infuscatis.* — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill., larg. 1 mill.

Antennes de plus de la moitié de la longueur du corps, un peu rembrunies à l'extrémité dans les mâles. Corselet presque deux fois aussi large que long, presque lisse et sans points distincts dans quelques individus; dans quelques autres ces points sont très fins et entremêlés de rides ou rugosités. Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment ensuite une légère courbe elliptique et s'arrondissent séparément vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont ponctuées plus fortement et plus distinctement que le corselet; les points sont disposés en lignes plus ou moins régulières dans la partie supérieure et sur les côtés; ils sont confus et évanescents vers l'extrémité. Le corselet et les élytres sont d'un jaune de paille très pâle. La suture est un peu plus rousse dans les adultes. Le dessous est d'un roux-ferrugineux. Les pieds antérieurs sont d'un roux-pâle; les cuisses postérieures sont ferrugineuses et quelquefois rembrunies à l'extrémité. — *Fr. mérid.; Bône*.

Cette espèce a quelque analogie avec la *T. albinea*, mais elle est plus étroite, sa ponctuation est plus fine et plus serrée.

LOEVIS Duft., Ann. Soc. 1860, p. 121. — *Æruginasa* Foud., Alt., 1860, p. 203.

SUCCINEA Foud., Alt., p. 218. — Allard, Ann. Soc., 1860, p. 833.

NANA Foud., Alt., 1860, p. 223. — *Ovata, convexior, albida vel pallidè spadicea, labro infuscato; capite ferrugineo, encarpis oblongis distinctis. Thorace ruguloso, minutè punctulato; elytris distinctius confuse punctulatis. Apta.* — Long. 1 1/2 mill., larg. 1 mill.

La tête, au-dessus de l'insertion des antennes, a deux petites plaques oblongues séparées du front par un trait profond; le corselet une fois et demie aussi large que long, à côtés très inclinés, contournés en dessous, est brillant et couvert d'une ponctuation très fine entremêlée de rugosités. Les élytres, qui forment un ovale obtus au sommet indépendamment du corselet, sont très convexes et couvertes d'une ponctuation aussi fine que celle du corselet, confuse et très serrée. Les élytres et le corselet sont d'un blanc un peu terne. On dirait une toute petite *Candidula* Foud. — Environs de Lyon.

CRASSICORNIS Foud., Alt., 1860, p. 213. — *Oblongo-ovata; pallidè rufa, sutura ferruginea micante; labro et epistomate nigris; thorace nitente, tenuissimè punctulato; elytris distinctius, confusè vel seriatim punctatis; abdomine pedibusque ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis. Alata.* — Long. 3 à 3 1/2 mill., larg. 1 1/2 à 2 mill.

Cette espèce a la forme de la *Pallens*, à laquelle elle ressemble beaucoup, mais dont elle se distingue, au premier abord, par la ponctuation plus forte des élytres. Les articles 6 à 10 des antennes n'ont que deux fois et demie la dimension de leur plus grand diamètre. Le corselet est deux fois et demie aussi large que long, il est couleur de paille avec reflet gélatineux, très finement et irrégulièrement ponctué; les points sont souvent indistincts. Les élytres sont d'un jaune de paille, la suture est ferrugineuse. Elles sont couvertes de points petits mais très distincts, disposés près de la base et sur les côtés en séries peu régulières, confus et atténués vers l'extrémité. Le dessous est ferrugineux ainsi que les pattes; l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est rembrunie dans les adultes. — Grande-Chartreuse.

PELLUCIDA Foud., Alt., p. 210. — *Testacea* Allard, Ann. Soc., 1860, p. 127.

FLAVICORNIS Stephen, Ann. Soc., 1860, p. 136. — *Rubiginosa* Foud., Alt., p. 204.

FERRUGINEA Foud., Alt., 1860, p. 216. — *Oblongo-ovata, convexa, ferruginea, labro fusco; antennarum articulis ultimis obscuris; thorace elytrisquè densè punctulatis; punctis confusis seriatimquè dispositis. Apta.* — Long. 1 3/4 mill., larg. 1 1/4 mill.

Cette espèce a la même forme et la même taille que la *Pellucida* Foud., et s'en distingue par la ponctuation forte du corselet et des élytres qui ne

sont pas translucides. Cette ponctuation ressemble un peu à celle de *T. flavicornis*, mais elle est moins profonde. Les antennes sont beaucoup plus courtes et rembrunies vers l'extrémité. Le labre est noir, les mandibules et les palpes roux; le front très finement granulé. Le corselet est finement ponctué; les points sont peu distincts et confondus avec des rides ou rugosités; de chaque côté et près de la bordure est un petit espace lisse, brillant et sans points. Les élytres sont d'un roux-ferrugineux ainsi que la tête et le corselet. La ponctuation est partout plus distincte et disposée en séries dirigées dans tous les sens. La suture est un peu plus foncée. Le calus huméral est finement ponctué et très peu saillant. Le dessous est d'un roux-ferrugineux; la base de l'abdomen est quelquefois un peu rembrunie ainsi que le métathorax. Les pieds sont roux. — France mérid.

CERINA Foud., Alt. 1860, p. 219. — *Oblongo-ovata; rufo-ferruginea; labro infuscato; thorace tenuissimè punctulato; elytris profundius densè que punctulatis; punctis confusè vel seriatim dispositis. Aptera.* — Long. 1 1/2 mill., larg. 3/4 mill.

La tête est ornée sur le front de deux petites plaques lancéolées, séparées du front par des traits distincts. Le front est très finement granulé. Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps. Les articles 4 à 11 sont épais et coniques, les derniers sont un peu rembrunis. Le corselet, une fois et demie aussi large que long, est finement ponctué. Les élytres, un peu plus larges à leur base que le corselet, sont ponctuées vers la base un peu plus fortement que lui; le plus grand nombre des points sont disposés en lignes et entremêlés de rugosités; ils s'atténuent un peu vers l'extrémité. Les élytres et le corselet sont d'un roux de cire tournant au ferrugineux; la suture est un peu plus sombre. Le dessous est d'un roux-ferrugineux. Les pieds sont roux. — France mérid.

ORDINATA Foud., Alt., p. 221. — *Oblongo-ovata, rufo testacea, suturâ obscuriori; labro epistomateque nigris; pectore abdomineque rufis; thorace tenuissimè, elytris distincte punctatis, punctis dorsalibus seriatim dispositis; pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis. Aptera.* — Long. 1 1/4 à 1 3/4 mill., larg. 3/4 à 1 mill.

Tête ornée de deux plaques frontales lancéolées, séparées du front par un trait distinct. Front finement granulé. Corselet une fois et demie aussi large que long, finement et confusément ponctué, roux et brillant. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, rousses, très convexes et ponctuées plus fortement que le corselet; les points de la partie supérieure sont disposés en lignes longitudinales presque droites jusqu'aux trois quarts; ils sont un peu confus vers l'extrémité et sur les côtés; la suture est un peu brune. Le calus huméral est lisse et peu saillant.

Dessous et pattes roux. L'extrémité supérieure des cuisses postérieures est rembrunie dans les adultes. — Provence, en juin; *Pise*.

TEUCRII Allard, Ann. Soc., 1860, p. 139. — *Membranacea* Foud., Alt., p. 222.

NUBIGENA Woll., Ins. Mad., 1854, p. 447. — *Parvus, elongato-ovatus, convexus, subnitidus, ferrugineus; capite femorumque posticorum apice picescentibus, elytris minus rufescentibus subseriatim punctatis*. — Long. 1 1/2 mill. — *Madère*.

M. Wollaston a bien voulu me communiquer ce petit insecte l'an dernier. Si mes souvenirs ne me trompent pas, il a beaucoup d'analogie avec la *T. bruniceps* Mihi, dont il diffère principalement en ce qu'il est ferrugineux en dessous et non pas noir.

Genre PHYLLOTRETA Chev.

NODICORNIS Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 374. — *Antennata* E.-H. — Foudras. — Kutschera.

CORRUGATA Reiche, Ann. Soc., 1860, p. 372.

RUFITARSIS Allard, Ann. Soc., 1860, p. 373.

PUNCTULATA Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 373.

DIADEMATA Foud., Ann. Soc., 1860, p. 374.

ATRA Payk., Ann. Soc., 1860, p. 375.

Var. OBSCURELLA Illig. — Foud., 1860, p. 375.

POECILO CERAS Comolli, Ann. Soc., 1860, p. 376. — *Colorca* Foud., Altis., p. 258. — *Obscurella* Kutsch. — *Punctipennis* Weidenbach.

MELOENA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 376.

NIGRIPES Panz., Ann. Soc., 1860, p. 377. — *Lepidii* E. H. — Foudras. — Kutschera.

Var. LENS Thunb.

PROCERA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 378. — *Subtilis* Woll.

ARMORACLÆ E. H., Ann. Soc., 1860, p. 378.

NEMORUM Lin., Ann. Soc., 1860, p. 379.

VITTULA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 380.

RUGIFRONS Kuster. — Kutschera, Wien., Entom. Mon., 1860, p. 309. — *Oblongo-ovata, convexiuscula, nitida, nigra, fronte transversim rugulosa, elytris lateribus late pallide ochraceo-limbatis, striga intramargi-*

nali picea utrinque late abbreviata; femoribus nigris, apice, tibiis tarsisque pallidis. — Long. (1 lin.), larg. (2/3 lin.). — *Sardinia*. (*Mihi invisa*).

BIMACULATA Allard, 1859, Ann. Soc., p. c et ibid. 1860, p. 381. — *Biguttata* Foud., Alt., 1860, 1. 251.

PARALLELA Boëldieu, Ann. Soc., 1860, p. 382. — *Humeralis* Foud., Alt., p. 235.

FLEXUOSA Panz., Ann. Soc., 1860, p. 383. — *Undulata* Kutsch.

SINUATA Redt., Ann. Soc. 1860, p. 383.

OCHRIPIPES Curtis. — Kutsch., Wien., Ent. Mon., p. 298. — *Excisa* Redt. — Foud. — Allard., Ann. Soc., 1860, p. 384.

VARIIPENNIS Boëld., Ann. Soc., 1860, p. 385. — *Varians* Foud.

LATIVITTATA Kutsch., Wien., Ent. Mon., 1860, p. 307. — *Oblonga, subparallela, valde depressa, nitida, nigra, minutissime confertim punctulata, capite thoraceque virescenti micantibus; elytris apice obtusis et subseparatim rotundatis, singulo vitta longitudinali lata, extus integra et ad marginem ferè extensa, intus sinuata albida; antennarum basi pedibusque testaceis, femoribus posticis nigris.* — Long. (3/4 - 1 lin.), lat. (1/4 - 1/3 lin.). — Kutsch.

Var. *Femoribus 4-anterioribus in medio infuscatis.*

Mas: *Antennarum articulo 5-magis elongato, at non incrassato.*

Cette espèce, suivant M. Kutschera, ressemble beaucoup à la *Variipennis*; elle s'en distingue par sa taille plus forte, par son corselet plus large et plus fortement ponctué, par les bandes blanchâtres des élytres, plus larges, s'étendant presque jusqu'aux bords latéraux et non échancrées en dehors, par les pattes antérieures et les cuisses postérieures ordinairement entièrement testacées, enfin par le cinquième article des antennes du mâle non épaissi. — (Athènes.)

TETRASTIGMA Comolli, Ann. Soc., 1860, p. 386.

FALLAX Allard, Ann. Soc., 1860, p. 834. — *H. flexuosa* Kutsch., Wien. Ent. Mon., 1860, p. 205.

Cette espèce ressemble à la précédente, mais elle est plus petite, surtout plus obtusément arrondie en arrière. Les points de son corselet sont plus profonds et plus nombreux que chez celle-ci, bien qu'ils soient distants et que leurs intervalles soient lisses. La ponctuation des élytres est également mieux marquée, plus abondante et plus en lignes. Les couleurs sont distribuées de la même manière, cependant ici la bande est plus rarement

divisée en deux taches comme dans *P. tetrastigma*. Il faut rapporter à la *P. Fallax* les insectes pris par M. Puton à *Strasbourg*, et que j'avais rapportés à l'espèce précédente.

Strasbourg; Allemagne; Autriche.

FLAVOGUTTATA Kutschera, Wien., Ent. Mon., 1860, p. 207. — *Oblongovata, subconvexa, nigra, thorace nitidissimo, subtilissime punctulato elytris subnitidis densius punctulatis, singulo maculis duabus flavis, una oblonga subquadrata ad basin, altera rotunda apicem versus; antennarum basi geniculis tarsisque testaceis.* — (Long. 1 lin., lat. 1/3 lin.)

Var. *Tibiis apice aut totis fusco-testaceis.* — Kutsch.

Cette espèce n'a d'analogie qu'avec les *Th. tetrastigma, fallax* et *brassicæ*; elle se distingue des deux premières par sa taille moindre, par la forme et la couleur d'un jaune clair des taches des élytres et leur éloignement, par la ponctuation serrée des élytres, par les antennes, dont les cinq premiers articles sont clairs, par la couleur testacée des tarses et de l'extrémité des tibias; elle diffère de la *Brassicæ* par sa forme en ovale allongé et moins convexe, et par ses antennes semblables dans les deux sexes. — (Athènes.)

BRASSICÆ Fab., Ann. Soc., 1860, p. 386. — *4-Pustulata* Foud.

Genre APHTHONA Chev.

NIGRIVENTRIS Motsch., Ann. Soc., 1860, p. 390. — *Nigriscutis* Foud.

ABDOMINALIS Foud., Ann. Soc., 1860, p. 390.

PALLIDA Bach., Ann. Soc., 1860, p. 391.

CYPARISSIÆ E. H., Ann. Soc., 1860, p. 392.

FLAVICEPS Allard, Ann. Soc., 1860, p. 392. — *Straminea* Foud.

LOEVIGATA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 393.

VARIOLOSA Foud., Ann. Soc., p. 394. — *Pallida* Böfeld.

CRASSIPES Wollaston, Journal Entom., April 1860, p. 3. — *Cylindricovata nitida subhyalina testacea, capite paulo rufescentiore, prothorace transverso-subquadrato, angulis ipsis posticis leviter prominulis acutiusculis, elytris paulo pallidioribus leviter subtilissime punctulatis, antennarum articulis 4-basalibus rufo-testaceis, reliquis paulatim nigrescentibus, pedibus plus minus rufo-, femoribus anterioribus pallido-testaceis.* — Long. 2 1/3 - 2 2/3 lin.

Mas: *Antennis vix longioribus robustioribus; tarsis anterioribus articulo basilari valde dilatato, secundo latiore.*

Ins. *Teneriffa* et *Palma*.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*A. flaviceps* Mihi, cependant cette dernière est plus étroite, son prothorax et ses antennes sont plus courts et les tarses du ♂ sont moins dilatés.

LUTESCENS Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 394.

NIGRICEPS Redt., Ann. Soc., 1860, p. 395. — *A. sicula* Foud.

DECORATA Kutsch., Wien., Ent. Mon., 1861, p. 240. — *Breviter ovata, convexa, nitidissima, pallidè testacea, capite, antennarum apice, pectore abdomineque nigris; thorace lævi, elytris subtilissime disperse punctulatis, sutura lata, postice abbreviata, nigra.* — (Long. 3/5 lin., larg. 1/4 lin.)

Le caractère distinctif de cette espèce réside dans la forme de la tache, suturale noire qui est très large à la base des élytres (y compris l'écusson) va presque jusqu'à leur extrémité où elle se rétrécit un peu; le reste de l'insecte est coloré comme la *Nigriceps*. Toutefois elle est plus courte de taille, le corselet est deux fois aussi large que long; les élytres sont encore plus convexes, à ponctuation très fine et diffuse; les pattes sont entièrement testacées. — Ile de Crète.

SEMICYANEA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 396.

COERULEA Payk. — Gyll., Ann. Soc., p. 397. — *Pseudacori* Marsh.

ATROCOERULEA Steph., Ann. Soc., 1860, p. 398. — *Cyanella* Redt. — *Euphorbiæ* Foud.

PYGMOEA Kutsch., Wien., Ent. Mon., 1861, p. 246. — *Oblongo-ovata, convexa, nitida, nigro-carulescens, subtus nigricans; antennarum dimidio basali pedibusque testaccis, femoribus posticis fuscis: thorace obsolete punctulato, elytris confuse seriatimve evidentius punctulatis, callo humerali modice prominulo.* — Long. 2/3 - 3/4, lat. 1/4 - 1/3 mill.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. atrocaryula* Allard et elle est de même grosseur, mais elle s'en distingue par sa couleur bleue tournant au violet, par ses antennes et ses pattes plus testacées, par ses élytres dont la ponctuation est plus forte, plus confuse et plus distincte jusqu'à l'extrémité, par le calus huméral plus faible et par le corselet moins court. En ovale un peu oblong, convexe, brillante; noire avec un reflet bleuâtre, quelquefois verdâtre en dessus; la moitié basale des antennes et les pattes d'un ferrugineux-clair, les cuisses de derrière noirâtres. Corselet plus convexe que dans *A. cyanella*, un peu plus de moitié plus large que long, arrondi sur les côtés et couvert de points très fins, mais visibles à la loupe. — Autriche.

NIGELLA Kutsch., Wien., Ent. Mon., 1861, p. 247. — *Oblongo-ovata, magis convexa, nitida, nigra, supra subviolaceo-nigricans, antennarum*

dimidio basali pedibusque testaceis, femoribus posticis fusciscentibus: thorace subtilissime punctulato, elytris subtiliter confuse punctulatis, punctis extrorsum apiceque evanescentibus, callo humerali valde prominulo. — (Long. $\frac{4}{5}$ - 1 lin., lat. $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{5}$ lin.) — Kutsch.

Cette espèce est très voisine de l'*atrocærulea* Allard, mais elle est presque de moitié plus grosse, plus convexe et noire, avec un faible reflet violet. Les antennes sont testacées à la base, brunes à l'extrémité, les pattes sont testacées, les cuisses de derrière sont brunâtres ou noirâtres. Le corselet est conformé comme celui de l'*A. pygmæa* Kutsch., mais est plus convexe et plus distinctement ponctué surtout à la base; les élytres sont ovales, très convexes; les épaules sont marquées et le calus huméral qui est lisse, est très développé; les côtés sont arrondis ainsi que l'extrémité qui l'est plus largement que dans *atrocærulea*; l'angle sutural est presque droit; la ponctuation est fine, confuse et plus écartée que dans *A. pygmæa*, elle est un peu en ligne à la base de l'élytre et s'efface en dehors et à l'extrémité. — Dalmatie.

HILARIS Kirby., Ann. Soc., 1860, p. 399. — *Campanulæ* Redt. — *Virescens* Foud.

SUBLOEVIS Boheman, Ann. Soc., 1860, p. 400.

EUPHORBLE Fab., Ann. Soc., 1860, p. 400. — *Cyanella* Foud. — *Venus-tula* Kutsch.

BONVOULOIRI Allard. — *Oblongo-ovata, convexiuscula, nitidissima, viridis, subtus nigra; antennarum dimidio basali pedibusque testaceis, femoribus posticis nigro-piceis, thorace ferè lævi, elytris confusè remotè-que evidenter punctulatis: callo humerali valdè prominulo.* — Long. $2 \frac{1}{4}$ mill., larg. $1 \frac{1}{3}$ mill.

Cette espèce a de l'analogie avec les *A. hilaris* Kirby et *Poupillieri* Mihi. Elle est un peu plus allongée que l'*hilaris* et beaucoup moins fortement ponctuée qu'elle; on la confondrait plutôt avec la *Poupillieri*, mais elle est d'un beau vert brillant, ses quatre pattes antérieures sont entièrement testacées ainsi que les tibias et tarses postérieurs, ses élytres sont plus élargies en arrière et plus brusquement arrondies, leur ponctuation est un peu moins forte, plus inégale, plus éparsée et plus effacée à l'extrémité. Le dessous est très noir et très ponctué.

Saïda en Syrie, M. Chevrolat.

PAIVANA Wollaston, Journal Entom., April 1860, p. 2. — *Ovato-oblonga, nitida profunde dense et rugose punctata læte metallica, modo cyanea, modo viridi-cyanea, modo æneo-cuprea, prothorace transverso subquadrato, ad latera marginato subrotundato, angulis ipsis posticis leviter*

prominulis acutiusculis, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, antennis versus apicem, femoribus anterioribus ad basin, femoribus posticis omninò tarsorumque apicibus plus minùs nigrescentibus. — Long. 2 1/2-2 3/4 mill.

Cette espèce est très facile à reconnaître à sa couleur d'un vert ou bleu-clair, à sa ponctuation extrêmement forte et rugueuse, et à sa forme étroite et un peu aplatie qui la rapproche de l'A. *Poupillieri* Mihi.

Habitat in foliis Euphorbiarum (præsertim E. piscatoriæ et regis jubæ) dans toutes les Canaries.

POUPILLIERI Allard, Ann., Soc., 1860, p. 401.

DEPRESSA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 402.

VIOLACEA E. H., Ann. Soc., 1860, p. 403. — *Palustris* Dej. — *Pseudo-acori* Foud.

OVATA Foud., Ann. Soc., 1860, p. 404. — *Euphorbiæ* Redt. — Kutschera.

DELICATULA Foud., Ann. Soc., 1860, p. 404.

ATRATULA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 405.

ATROVIRENS Forster, Ann. Soc., p. 406. — *Tantilla* Foud.

SUBOVATA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 407.

ERICHSONI Zetterstedt, Ann. Soc., 1860, p. 408.

LACERTOSA Rosehn., Ann. Soc., 1860, p. 408. — *Divaricata* Redt.

HERBIGRADA Curtis, Ann. Soc., 1860, p. 409.

Genre ARGOPUS Fischer.

BICOLOR Fischer, Ann. Soc., 1860, p. 411. — *Discolor* Bielz.

NIGRITARSIS Fischer, Ann. Soc., 1860, p. 412.

HOEMISPHOERICUS Duft., Ann. Soc., 1860, p. 413. — *Ahrensii* Germ.

BREVIS Allard, Ann. Soc., 1860, p. 414.

Genre SPHOERODERMA Steph.

TESTACEA Fab., Ann. Soc., 1860, p. 415.

OCULARIA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 416.

RUBIDA Graëlls., Ann. Soc., 1860, p. 417.

CARDUI Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 417.

Genre PODAGRICA Chev.

FUSCIPES Fab., Ann. Soc., 1860, p. 540.

MALVÆ Illig., Ann. Soc., 1860, p. 541.

INTERMEDIA Kustch., Wien., Ent. Mon., 1860, p. 197. — *Oblongovata, minor, convexiuscula, nitida; capite, thorace subtilissime punctulato et striolis duabus basalibus impresso, antennis fere totis pedibusque rufis; elytris æneis sat regulariter striato-, apice vagepunctatis, interstitiis obsolete punctulatis, pectore abdomineque nigris.* — Long. 2 1/2 - 3 mill.

Cette espèce est à peu près de la même taille que la *P. Malvæ*, mais son corselet est plus court et moins distinctement ponctué, ses élytres sont moins allongées, plus ovales et un peu moins fortement ponctuées. Elle est d'un vert-bronzé, ses pattes sont entièrement rouges, l'extrémité de ses antennes brunit un peu. Elle se distingue de la suivante par sa couleur et surtout en ce que cette dernière est plus ponctuée sur le corselet et entre les intervalles des stries. — *Pise, Athènes.*

SEMIRUFA Kuster. — Kutschera, Wien., Ent. Mon., 1860, p. 197? — *Italica* Chev., Ann. Soc., 1860, p. 542.

Il faut annuler la description que j'ai donnée page 56, sous le nom de *Crepid. semirufa*, l'insecte de ce nom étant la *Podagrica Italica* d'après M. Kutschera.

SARACENA Reiche, Ann. Soc., 1860, p. 542.

Var. TRISTICULA Chev., Ann. Soc., 1860, p. 543.

DISCEDENS Boëldieu, Ann. Soc., 1860, p. 543. — *Rudicollis* Foud.

FUSCICORNIS Lin., Ann. Soc., 1860, p. 544. — *Fulvipes* Fab.

M. Mocquerys m'a communiqué un seul individu de cette espèce, pris dans les Alpes, qui avait des proportions gigantesques; il a 4 1/2 m. de long sur 3 1/2 m. de large, est très convexe et a des cuisses très fortes proportionnées à sa taille.

ÆRATA Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 545.

RUBI Payk., Ann. Soc., 1860, p. 546. — *Halt. pallidicornis* Walt., Isis., 1839, p. 225.

SALICARIÆ Payk., Ann. Soc., 1860, p. 546.

Genre BALANOMORPHA.

RUSTICA Lin., Ann. Soc., 1860, p. 548. — *Semiænea* Fab.

- OBTUSATA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 549.
 CHRYSANTHEMI E. H., Ann. Soc., 1860, p. 550.
 MATHEWSII Curtis, Ann. Soc., 1860, p. 550. — *Var.*
 LUTEA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 551.
 OBESA Walt., Ann. Soc., 1860, p. 552. — *Caricis* Maërkel.
 IMPUNCTICOLLIS Allard, Ann. Soc., 1860, p. 552.

Genre MNIOPHILA Steph.

- MUSCORUM E. H., Ann. Soc., 1860, p. 553.

Genre PLECTROSCCELIS Chev.

- MAJOR J. Duv., Ann. Soc., 1860, p. 556.
 CHLOROPHANA Duft., Ann. Soc., 1860, p. 557.
 SEMICOERULEA E. H., Ann. Soc., 1860, p. 558.
 Type : *Thorace cupreo, elytris cæruleis.*
 Var. A : *Elytris nigricantibus.*
 Var. B : *Elytris thoraceque nigricantibus.*
 Var. C : *Elytris thoraceque æneis vel cupreis.*
 Var. D : *Elytris viridibus, thorace cupreo.*
 CONCINNA Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 559. — *Dentipes* E. H.
 TIBIALIS Illig., Ann. Soc., 1860, p. 560.
 CONDUCTA Motsch., Ann. Soc., 1860, p. 561.
 CHRYSICOLLIS Chev., Ann. Soc., 1860, p. 562. — *Depressa* Boïeld.
 PROCERULA Rosehn., Ann. Soc., 1860, p. 563. — *Compressa* Foud.
 COMPRESSA Letz., Ann. Soc., 1860, p. 564. — *Tarda* Maërk. — Foud.
 ANGUSTULA Rosehn., Ann. Soc., 1860, p. 564.
 ÆROSA Letz. — Foud., Ann. Soc., 1860, p. 565. — *Punctatissima*
 Graëlls.
 MANNERHEIMII Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 566.
 ARIDULA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 567.
 CONFUSA Bohem., Ann. Soc., 1860, p. 568.
 ARENACEA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 569.

SCABRICOLLIS Allard, Ann. Soc., p. 569.

SAHLBERGII Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 570.

Var. FAIRMAIRII Böfeld.

Var. INSOLITA Dej. — Foud.

MERIDIONALIS Dej. — Foud., Ann. Soc., p. 571. — *Obesa* Böfeld.

ARIDELLA Gyll., Ann. Soc., 1860, p. 572.

TARSALIS Wollaston. — *Subovata nitida, vel ænea vel viridescenti-ænea, capite prothoraceque dense et profunde punctatis, clytris profundius et rugose punctatis; antennarum articulis intermediis gracilibus, basilibus, tibiis tarsisque dilute testaceis; femoribus (præsertim posticis) picescentioribus; tarsis gracilibus longiusculis, articulo ultimo gracillimo elongato.* — Long. 1 3/4 mill. — Insul. *Canariæ*.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est un peu plus bronzée et brillante, son prothorax est plus tronqué en avant, les articles de ses antennes sont plus étroits et surtout la conformation de ses tarsi, dont le dernier article est grêle et très allongé, est bien différente.

ARIDA Foud., Ann. Soc., 1860, p. 573.

Genre APTEROPEDA Chev.

CILIATA Oliv., Ann. Soc., 1860, p. 575. — *Orbiculata* Foud.

OVULUM Illig., Ann. Soc., 1860, p. 576.

GLOBOSA Panz., Ann. Soc., 1860, p. 577. — *Orbiculata* Marsh. — *Conglomerata* Illig. — Redtenb. — *Globus* Duft. — *Majuscula* Foud.

SPLENDIDA Forster, Ann. Soc., 1860, p. 577. — *Globosa* Foud.

Genre DIBOLIA Latr.

FEMORALIS Redt., Ann. Soc., 1860, p. 787. — *Aurichalcea* Forster.

ERYTHROGASTER Chevrolat, inéd.

Mon savant ami, M. Chevrolat, sépare sous ce nom, dans sa collection des *Dibolies* qui ont identiquement la même taille, la même forme et les mêmes couleurs en dessus et en dessous que *Dib. femoralis* Redt., sauf les exceptions suivantes : les deux derniers anneaux de l'abdomen et la moitié du troisième avant-dernier sont rouges, les quatre pattes antérieures sont d'un ferrugineux-rougeâtre, tandis que dans les *D. femoralis* d'Europe, les cuisses de ces mêmes pattes sont un peu rembrunies ; j'ajouterai que la ponctuation du dessus, bien que disposée comme dans *D.*

femoralis, semble un peu moins forte sur le corselet et les élytres, les points ne sont pas tout à fait aussi gros, aussi profonds et aussi rapprochés. Les individus qui présentent ces différences d'une manière constante proviennent d'Algérie.

RUGULOSA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 787.

PELETTI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 788.

CRYPTOCEPHALA E. H., Ann. Soc., 1860, p. 789.

SCHILLINGII Letz., Ann. Soc., 1860, p. 790. — *Punctillata* Foud.

CYNOGLOSSI E. H., Ann. Soc., 1860, p. 791.

CHEVROLATI Allard. — *Ovata, convexior, nigro-cærulea; antennis ferrugineis; thorax brevis distinctè punctatus, interstitiis rugulosis; elytra partim irregulariterque lineato-punctata, interstitiis punctatis rugulosis; tibiis tarsisque ferrugineis; femoribus anterioribus medio infuscatis, posticis nigro-cæruleis; infra nigra.* — Long. 2 2/3 mill., larg. 1 2/3 mill.

Cette espèce, d'un beau bleu foncé, est plus ovale et plus convexe que toutes les autres Dibolies; elle a quelque analogie avec la *Cynoglossi* E. H. par sa ponctuation, mais son corselet est plus court, ses élytres sont plus larges, plus arrondies sur les côtés et plus convexes; le corselet est criblé de points serrés bien distincts, entremêlés de rides; les élytres sont couvertes d'une multitude de points inégaux un peu moins gros que ceux du corselet; une partie de ces points est disposée en lignes longitudinales qui ne commencent qu'au quart de l'élytre; dans les intervalles de ces lignes il y a d'autres points, des rugosités et de très fines rides ondulées. J'ai dédié cette remarquable espèce à mon honorable ami M. Chevrolat, qui me l'a communiquée et qui la croit provenir du midi de la Russie.

TIMIDA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 791.

Var. ERYNGII Bach.

PALUDINA Foud., Ann. Soc. 1860, p. 792.

DEPRESSIUSCULA Letz., Ann. Soc., 1860, p. 793. — *Lævicollis* Foud.

FOERSTERI Bach., Ann. Soc., 1860, p. 794. — *Buglossi* Foud.

MAURA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 795.

OCCULTANS E. H., Ann. Soc., 1860, p. 795.

Genre PSYLLIODES.

DULCAMARÆ E. H., Ann. Soc., 1860, p. 799.

CHALCOMERA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 800.

HYOSCYAMI Lin., Ann. Soc., 1860, p. 801.

MARCIDA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 802. — *Operosa* Foud.

CRASSICOLLIS Fairm., Ann. Soc., 1860, p. 803. — *Dilatata* Foud. — *Puncticollis* Rosehn.? Très commune sur le *Calamogrutis arenaria*, à Cette.

CUPREA E. H., Ann. Soc., 1860, p. 804.

ÆREA Foud., Ann. Soc., 1860, p. 804.

CUPREATA Duft., Ann. Soc., 1860, p. 805.

ATTENUATA E. H., Ann. Soc., 1860, p. 805.

Var. PICICORNIS Kirby.

RUFILABRIS E. H., Ann. Soc., 1860, p. 806.

TARSATA Wollaston, Ins. Mad., p. 452. — *Elliptica, convexiuscula, subnitida, subcyanescenti-nigra, capite, prothorace, antennarum basi pedibusque (apice femorum posteriorum vix piccescente excepto) rufo-testaceis, prothorace amplo anticè haud angustato, elytris punctato-striatis.* — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/4 mill. — Madère.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme elliptique, à son corselet et à sa tête rouge, et à ses élytres d'un noir-bleuâtre peu brillant. Le vertex est lisse, le corselet est très obsolètement ponctué de points écartés, les élytres ont des stries ponctuées très régulières, mais les points sont fins et les stries peu profondes, les intervalles sont lisses. Les quatre tarsi antérieurs ont leur premier article très dilaté en forme de cœur.

AFFINIS Payk., Ann. Soc., 1860, p. 807.

LETHIERRYI, Ann. Soc., 1860, p. 808.

CYANOPTERA Ill., Ann. Soc., 1860, p. 809. — *Elongata* Gyll.

CHRYSOCEPHALA Linn., Ann. Soc., 1860, p. 810.

Var. ERYTHROCEPHALA Lin.

CYPRICOLOR All., Ann. Soc., 1860, p. 811.

NAPI E. H., Ann. Soc., 1860, p. 812. — *Rapæ* Redt. — Illig.

Var. ECALCARATA Redt.

FUSIFORMIS Illig., Ann. Soc., 1860, p. 813.

THLASPIS Foud., Ann. Soc., 1860, p. 813.

LOEVATA Foud., Ann. Soc., 1860, p. 814.

UMBRATILIS Wollaston, Ins. Mader, p. 450. — *Obovato-elliptica, con-*

veva, nitida, aenescenti- (vel cyanescenti-) viridis, antennarum basi pedibusque (apice femorum posticorum picescente excepto) testaceis, prothorace parvo antice angustato, clytris punctato-striatis, interstitiis distinctè punctulatis. — Long. 2 3/4 mill. — Madère.

CUPRONITENS Förster, Ann. Soc., 1860, p. 815. — *Herbacea* Foud.

HOSPES Wollaston, Ins. Mad., p. 449. — *Subelliptica, depressiuscula, subnitida, viridescenti- (vel nigrescenti-) aenea, antennarum basi pedibusque (apice femorum posticorum picescente excepto) testaceis, prothorace parvo antice angustato, clytris saturate testacescentibus leviter punctato-striatis. Long. 2 3/4 mill. — Madère.*

Cette espèce a de l'analogie avec le *Ps. cuprea* E. H., mais elle est moins convexe, plus ponctuée sur le corselet et surtout dans les intervalles des stries des élytres. La forme de ses élytres et de son corselet la place près de l'espèce précédente, mais elle est plus courte qu'elle et sa ponctuation est plus forte et plus profonde.

STOLIDA Woll., Journ. Entom., April, 1860, p. 11. — *Breviter elliptica convexa aenescenti- (rarius subviridescenti-) picea, capite deflexo, prothorace alutaceo minute et leviter punctato; clytris plus minus picescentioribus profundè punctato-striatis, interstitiis subtilissime seriatim punctulatis (punctulis vix observandis), antennis basi pedibusque dilutè testaceis, femoribus posticis picescentioribus. — Long. 2 mill. — Iles Canaries, sur la *Mercurialis annua*.*

KUNZEI Foud., Ann. Soc., 1860, p. 816.

NIGRICOLLIS Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 817. — *Anglica* Oliv.

PALLIDIPENNIS Rosehn., Ann. Soc., 1860, p. 817. — *Marcida* Foud.

CIRCUMDATA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 818.

CUCULLATA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 819. — *Spergulæ* Gyll. — *Vicina* Böfeld.

GIBBOSA Allard, Ann. Soc., 1860, p. 820. — *Rufilabris* Foud.

INFLATA Reiche, Ann. Soc., 1860, p. 820.

GOUGELETI Allard, Ann. Soc., 1860, p. 821.

PICIPES Redt., Ann. Soc., 1860, p. 822.

ALPINA Redt., Ann. Soc., 1860, p. 823.

INSTABILIS Foud., Ann. Soc., 1860, p. 824.

MINIMA Allard., Ann. Soc., 1860, p. 824. — *Petasata* Foud.

ELLIPTICA Chev. inéd. — *Oblonga, angusta, elliptica, aenea, micans; facies perpendicularis; frons tenuissimè granulatus; thorax convexior,*

tenue punctatus; *elytra, subparallela, apice separatim rotundata, abdomine brevior, striato-punctata, interstitiis læviusculis*; *ore, antennis, pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis, ferrugineis*; *femoribus posticis œneis*. — Long. 2 1/4 mill., larg. 1 mill.

Cette espèce a les couleurs et un peu le facies d'une *Teinod. fusco-œnea*, seulement les élytres sont à peine plus larges que le corselet. Elle est d'un cuivreux bronzé en dessus, avec la bouche, les antennes et les pattes ferrugineuses. Le front est finement granuleux; il porte un petit sillon transversal qui va d'un œil à l'autre, et a une petite fossette dans son milieu; le corselet est très convexe, ses côtés sont tournés en dessous, en sorte qu'il a l'apparence de celui d'un *Plectroscelis*, il est finement ponctué. Les élytres très convexes aussi, de la largeur du corselet à la base, forment ensuite une légère courbe elliptique, s'arrondissent séparément en laissant découverte l'extrémité de l'abdomen; elles sont ponctuées-striées obliquement comme dans la *Cucullata*; les points sont bien marqués, les intervalles sont lisses. — Caramanie, Tarsous, coll. Chevrolat.

PICINA Marsh., Ann. Soc., 1860, p. 825. — *Picea* Redt. — *Obscuro-œnea* Rosehn.

MELANOPHTHALMA Duft., Ann. Soc., 1860, p. 826. — *Rufopicea* Letz. — *Picea* Foud.

NIGRIPENNIS All., Ann. Soc., 1860, p. 827.

NUCEA Illig., Ann. Soc., 1860, p. 828.

ALGIRICA All., Ann. Soc., 1860, p. 829.

LUTEOLA Müller. — Foud., Ann. Soc., 1860, p. 830. — *Propinqua* Redt.

VEHEMENS Wollaston, Ins. Mader., 1854, p. 451. — *Subelliptica convexa profundius punctata nitida testacea, capitis maculâ minutissimâ basali, prothoracis disco, elytrorum suturâ, femorumque posticorum apice nigrescentibus, prothorace antice angustato, elytris profunde punctato-striatis*. — Var. B. *Elytrorum plagâ suturali in fasciam transversam postmedianam plus minusve latam ampliata*. — Var. C. *Minus nitida, punctis paulò profundioribus, testacea, sutura pone medium femorumque apice posticorum nigrescentibus*. — Long. 3 mill., larg. 1 2/3 mill. — *Madère*.

Cette belle espèce ressemble beaucoup au *Ps. crassicollis* Fairm., mais son corselet est un peu plus court et plus étroit, la ponctuation des élytres est plus forte et la coloration est différente.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ALTISES DÉCRITES DANS CET OUVRAGE EN 1860 ET 1861 (1).

	1860	1861		1860	1861
APHTHONA.	387		<i>Nigriscutis.</i>	390	
Abdominalis.	390		<i>Nigriventris.</i>	390	
Atratula.	405		<i>Ovata.</i>	404	
Atrocærulea.	398		<i>Paivana.</i>		333
Atrovirens.	406		<i>Pallida.</i>	391, 394	
Bonvouloiri.		333	<i>Palustris.</i>	403	
<i>Campanulæ.</i>	399		<i>Poupillieri.</i>	401	
<i>Cærulea.</i>	397		<i>Pseudo-acori.</i>	397, 403	
<i>Crassipes.</i>		331	<i>Pygmæa.</i>		332
<i>Cyanella.</i>	398, 400		<i>Semicyanea.</i>	396	
<i>Cyparissiæ.</i>	392		<i>Sicula.</i>	395	
<i>Decorata.</i>		332	<i>Straminea.</i>	392	
<i>Delicatula.</i>	404		<i>Sublævis.</i>	400	
<i>Depressa.</i>	402		<i>Subovata.</i>	407	
<i>Divaricata.</i>	408		<i>Tantilla.</i>	406	
<i>Erichsoni.</i>	408		<i>Variolosa.</i>	394	
<i>Euphorbiæ.</i>	398, 400, 404		<i>Venustula.</i>	400	
<i>Flaviceps.</i>	392		<i>Violacea.</i>	403	
<i>Flavipes.</i>	397		<i>Virescens.</i>	399	
<i>Herbigrada.</i>	409		APTEROPEDA.	574	
<i>Hilaris.</i>	399		<i>Ciliata.</i>	575	
<i>Hyoscyami.</i>	397		<i>Conglomerata.</i>	577	
<i>Lacertosa.</i>	408		<i>Globosa.</i>	577	
<i>Lævigata.</i>	393		<i>Globus.</i>	577	
<i>Lutescens.</i>	394		<i>Graminis.</i>	575	
<i>Nigella.</i>		332	<i>Hederæ.</i>	575	
<i>Nigriceps.</i>	395		<i>Majuscula.</i>	577	

(1) Les genres sont en capitales, les noms spécifiques en caractères ordinaires et les synonymies en italiques.

	1860	1861		1860	1861
<i>Orbiculata.</i>	577		<i>Femorata.</i>	58	
<i>Ovulum.</i>	576		<i>Ferruginea.</i>	52, 51	
<i>Splendida.</i>	577		<i>Flava.</i>	52	
ARGOPUS.	410		<i>Fulvicornis.</i>		310
<i>Ahrensii.</i>	413		<i>Helxines.</i>		310
<i>Bicolor.</i>	411		<i>Impressa.</i>	49	
<i>Brevis.</i>	414		<i>Intermedia.</i>		312
<i>Discolor.</i>	411		<i>Lævigata.</i>	49	
<i>Hemisphæricus.</i>	413		<i>Lineata.</i>	48	
<i>Nigritarsis.</i>	412		<i>Malvæ.</i>	55	
BALANOMORPHA.	547		<i>Marginicollis.</i>	53	
<i>Æraria.</i>	550		<i>Melanopus.</i>	831	
<i>Caricis.</i>	552		<i>Melanostoma.</i>	57	
<i>Chrysanthemi.</i>	550		<i>Metallica.</i>		310
<i>Impuncticollis.</i>	552		<i>Modeeri.</i>	64	
<i>Lutea.</i>	551		<i>Nigritula.</i>	60	
<i>Mathewsii.</i>	550		<i>Nitidula.</i>	62	
<i>Obesa.</i>	552		<i>Peiroleri.</i>		309
<i>Obtusata.</i>	549		<i>Pisana.</i>		308
<i>Rustica.</i>	548		<i>Pubescens.</i>	65	
<i>Semiænea.</i>	548		<i>Rhætica.</i>		309
CREPIDODERA.	47		<i>Rufa.</i>	49	
<i>Abdominalis.</i>	54		<i>Ruficornis.</i>	55	
<i>Affinīs.</i>	54		<i>Rufipes.</i>	55	
<i>Allardii.</i>		312	<i>Salicariæ.</i>	54	
<i>Atpicola.</i>	59		<i>Serbica.</i>	61	
<i>Atropæ.</i>	66		<i>Similis.</i>	52	
<i>Aurata.</i>		311	<i>Simplicipes.</i>		310
<i>Aureola.</i>		312	<i>Smaragdina.</i>		311
<i>Chloris.</i>		311	<i>Sodalis.</i>		308
<i>Concolor.</i>	59		<i>Strangulata.</i>	61	
<i>Corpulenta.</i>	831		<i>Transversa.</i>	51	
<i>Cyanea.</i>		310	<i>Ventralis.</i>	54	
<i>Cyanescens.</i>	59		<i>Versicolor.</i>		311
<i>Cyanipennis.</i>		309	DIBOLIA.	785	
<i>Exoleta.</i>	52		<i>Aurichalcca.</i>	787	
<i>Femoralis.</i>	58		<i>Buglossi.</i>	794	
			<i>Chevrolati.</i>		338

	1860	1861		1860	1861
Cryptocephala.	789		Ruficollis.	74	
Cynoglossi.	791		Vitis.	73	
Depressiuscula.	793				
Eryngii.	791		LITHONOMA.	44	
Erythrogaster.		337	Africana.		307
Femoralis.	787		Andalusica.		307
Foersteri.	794		Cincta.	44	
Lævicollis.	793		Marginella.	44	
Maura.	795				
Occultans.	795		MNIOPHILA.	553	
Paludina.	792		Muscorum.	553	
Pelleti.	788				
Punctillata.	790		ORESTIA.	67	
Rugulosa.	787		Alpina.	68	
Schillingii.	790		Aubei.	70	
Timida.	791		Kraatzi.		312
			Leprieuri.	70	
GRAPTODERA.	75		Punctipennis.	69	
Ampelophaga.	78				
Brevicollis.	77		PHYLLOTRETA.	369	
Camareti.	85		Antennata.	371	
Carduorum.		314	Armoraciæ.	378	
Cognata.		315	Atra.	375	
Consobrina.		314	Biguttata.	381	
Coryli.	77		Bimaculata.	381	
Ericeti.	82		Brassicæ.	386	
Erucæ.	76		Colorea.	376	
Helianthemi.	85		Consobrina.	376	
Hippophaes.	82		Corrugata.	372	
Longicollis.	83		Diademeta.	374	
Lythri.		314	Dispar.	376	
Montana.		315	Excisa.	384	
Oleracea.	84		Exclamationis.	386	
Potentillæ.	85		Fallax.		330
Quercetorum.	76		Flavoguttata.		331
			Flexuosa.	383	
HERMOEOPHAGA.		313	Humeralis.	382	
Cicatrix.	73		Lativittata.		330
Mercurialis.	72		Lens.	377	

	1860	1861		1860	1861
<i>Lepidii.</i>	377		Major.	556	
Melœna.	376		Mannerheimii.	566	
Nemorum.	379		Meridionalis.	571	
Nigripes.	377		<i>Obsca.</i>	571	
Nodicornis.	371		Procerula.	563	
Obscurella.	375, 376		<i>Pumila.</i>	560	
Ochripes.	384		<i>Punctatissima.</i>	565	
Parallela.	382		Sahlbergii.	570	
Pœciloras.	376		Scabricollis.	569	
Procera.	378		<i>Schupelii.</i>	562	
<i>Punctipennis.</i>	376		Semicœrulea.	558	
Punctulata.	373		Solieri.	563	
<i>Quadripustulata.</i>	386		Tarda.	564	
Rufitarsis.	373		Tarsalis.		337
Rugifrons.		329	Tibialis.	560	
Sinuata.	383		PODAGRICA.	539	
<i>Subtilis.</i>	378		Ærata.	545	
Tetrastigma.	386		Discedens.	543	
<i>Undulata.</i>	383		<i>Fulvipcs.</i>	544	
Variipennis.	385		Fuscicornis.	544	
Vittula.	380		Fuscipes.	540	
PLECTROSCELIS.	554		Intermedia.		335
Ærosa.	565		Italica.	542	
Angustula.	564		Malvæ.	541	
Arenacea.	569		<i>Pallidicornis.</i>	546	
Arida.	573		Rubi.	546	
Aridella.	571		<i>Rubivora.</i>	545	
Aridula.	567		<i>Rudicollis.</i>	543	
Chlorophana.	557		<i>Rufipes.</i>	544	
Chrysicollis.	562		Salicariæ.	546	
Compressa.	563, 564		Saracena.	542	
Concinna.	559		Semirufa.	542	
Conducta.	560		<i>Striatella.</i>	546	
Confusa.	568		<i>Striatula.</i>	546	
<i>Dentipes.</i>	559		Tristicula.	543	
<i>Depressa.</i>	562		PSYLLIODES.	796	
Fairmairii.	570		Ærea.	804	
Insolita.	570				

	1860	1861		1860	1861
Affinis.	807		Napi.	812	
Algorica.	829		Nigricollis.	817	
Alpina.	823		Nigripennis.	827	
<i>Anglica.</i>	817		Nucea.	828	
<i>Atricilla.</i>	807		<i>Obscuro-ænea.</i>		341
Attenuata.	805		<i>Operosa.</i>	802	
Circumdata.	818		Pallidipennis.	817	
Chalcomera.	800		<i>Petasata.</i>	824	
Chrysocephala.	810		<i>Picea.</i>	825, 826	
Crassicollis.	803		Picicornis.	805	
Cucullata.	819		Picina.	825	
Cuprea.	804		Picipes.	822	
Cupreata.	805		<i>Propinqua.</i>	830	
Cupronitens.	815		<i>Puncticollis.</i>	803	
Cyanoptera.	809		<i>Rapæ.</i>	812	
Cypricolor.	811		Rufilabris.	806, 820	
<i>Dilatata.</i>	803		<i>Rufopicea.</i>	826	
Dulcamaræ.	799		<i>Spergulæ.</i>	819	
Ecalcarata.	812		Stolida.		340
Elliptica.		341	Tarsata.		339
<i>Elongata.</i>	809		Thlipsis.	813	
Erythrocephala.	810		Umbratilis.		340
<i>Exoleta.</i>	807		<i>Vicina.</i>	819	
Fusiformis.	813		Wehemens.		341
Gibbosa.	820				
Gougeleti.	821		SPHÆRODERMA.	415	
<i>Herbacca.</i>	815		Cardui.	417	
Hospes.		340	<i>Fulva.</i>	415	
Hyosciami.	801		Ocularia.	416	
Inflata.	820		Rubida.	417	
Instabilis.	824		Testacea.	415	
Kunzei.	816				
Lævata.	814		TEINODACTYLA (Thyamis). 87		
Lethierryi.	808		Abdominalis.	832	
<i>Luteipes.</i>	813		<i>Æruginosa.</i>	421	
Luteola.	830		Albinea.	833	
Marcida.	802, 817		<i>Analís.</i>	102	
Melanophthalma.	826		Anchusæ.	98	
Minima.	824		Apicalis.	102	

	1860	1861		1860	1861
<i>Atra.</i>	99		Inconspicua.		317
<i>Atricapilla.</i>	117		<i>Jaceæ.</i>	112	
<i>Atricilla.</i>	108		<i>Juncicola.</i>		323
<i>Ballotæ.</i>	133		<i>Kleiniiperda.</i>		325
<i>Biguttata.</i>	116		<i>Lœvis.</i>	121	
<i>Boppardiensis.</i>	123		<i>Lateralis.</i>	110, 112	
<i>Borealis.</i>	112		<i>Lateripunctata.</i>	116	
<i>Brevipennis.</i>		320	<i>Latifrons.</i>	130	
<i>Brunnea.</i>	129		<i>Linnæi.</i>	91	
<i>Bruniceps.</i>	138		<i>Lurida.</i>	135	
<i>Candidula.</i>	130		<i>Lutescens.</i>	117	
<i>Canescens.</i>		326	<i>Lycopi.</i>	832	
<i>Castanea.</i>		321	<i>Masoni.</i>		318
<i>Cerina.</i>		328	<i>Medicaginis.</i>	124	
<i>Cinerariæ.</i>		316	<i>Megaloleuca.</i>	122	
<i>Circumsepta.</i>	105		<i>Melanocephala.</i>	107, 111	
<i>Cognata.</i>		325	<i>Membranacea.</i>	139	
<i>Confnis.</i>	111		<i>Messerschmidtæ.</i>		319
<i>Corinthia.</i>	93		<i>Metallescens.</i>	93	
<i>Consanguinea.</i>		317	<i>Minuscula.</i>		322
<i>Consolidæ.</i>	91		<i>Nana.</i>		327
<i>Consociata.</i>	96		<i>Nasturtii.</i>	115	
<i>Crassicornis.</i>		327	<i>Nervosa.</i>		326
<i>Curta.</i>	832		<i>Nigra.</i>	95	
<i>Cynoglossi.</i>	103		<i>Nigricollis.</i>	114	
<i>Dimidiata.</i>	121		<i>Nubigena.</i>		329
<i>Dorsalis.</i>	104		<i>Obliterata.</i>	96	
<i>Echii.</i>	90		<i>Ochroleuca.</i>	131	
<i>Elongata.</i>	94		<i>Ordinata.</i>		328
<i>Femoralis.</i>	123		<i>Pallens.</i>		324
<i>Ferruginea.</i>		327	<i>Parvula.</i>	99	
<i>Fischeri.</i>	102		<i>Pectoralis.</i>	833	
<i>Flavicornis.</i>	136		<i>Pellucida.</i>	129	
<i>Flavipes.</i>	90		<i>Persimilis.</i>		319
<i>Fulgens.</i>		321	<i>Picipes.</i>	117	
<i>Fuscicollis.</i>	107, 108		<i>Pratensis.</i>	114, 137, 832	
<i>Fusco-ænea.</i>	92		<i>Punila.</i>	99	
<i>Gibbosa.</i>		322	<i>Pusilla.</i>	125	
<i>Holsatjca.</i>	101		<i>Quadrinaculata.</i>	103	

	1860	1861		1860	1861
<i>Quadrıpunctata.</i>	103		<i>Stragulata.</i>	105	
<i>Quadrıpustulata.</i>	103		<i>Subrotunda.</i>	147	
<i>Reichei.</i>	132		<i>Subterlucens.</i>		320
<i>Rectilineata.</i>		316	<i>Succinea.</i>	833	
<i>Rubella.</i>		322	<i>Suturalis.</i>	114	
<i>Rubenticollis.</i>	118		<i>Tabida.</i>	126	
<i>Rubiginosa.</i>	136		<i>Tantula.</i>		324
<i>Rufula.</i>		324	<i>Testacca.</i>	127	
<i>Rutila.</i>	131		<i>Teucree.</i>	139	
<i>Saltator.</i>		319	<i>Tibialis.</i>	90	
<i>Sencieri.</i>	106		<i>Thapsi.</i>	113	
<i>Senecionis.</i>	107		<i>Thoracica.</i>	107	
<i>Signata.</i>	116		<i>Ventricosa.</i>	147	
<i>Sisymbrii.</i>	112		<i>Verbasci.</i>	113, 120	



DESCRIPTION

DE PLUSIEURS

ESPÈCES NOUVELLES DE LA FAMILLE DES THROSCIDES.

Par M. H. DE BONVOULOIR.

(Séance du 26 Juin 1861.)

1. *THROSCUS PROPRIUS*. — Pl. 8, fig. 1. — *Oblongus; supra rufo-ferrugineus; fronte convexâ haud carinatâ; oculis integris; pronoto antice fortiter coarctato, lateribus ante angulos posticos rotundatim dilatato, æqualiter sat crebre subtiliter punctato; elytris subtiliter striatis, striis quam subtilissime punctulatis, interstitiis dense subtiliter punctulatis.* — Long. 2 2/10 mill., larg. 8/10 mill.

Corps oblong, faiblement convexe, légèrement luisant, d'un roux-ferrugineux, revêtu en dessus d'une pubescence grisâtre, couchée, assez courte et assez dense. Tête ferrugineuse, finement pointillée, notablement convexe, assez saillante et égale. Front sans traces de carènes longitudinales entre les yeux. Ceux-ci sans dépression antérieure dans leur milieu. Antennes ferrugineuses, à massue oblongue un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum notablement moins long que large, court, fortement et assez brusquement rétréci en avant, dilaté arrondi au-dessus des angles postérieurs qui sont très saillants et aigus en arrière, revêtu d'une pubescence assez serrée; à ponctuation assez fine, assez serrée et égale, sans espace lisse distinct au-dessus de l'écusson, offrant postérieurement deux impressions assez grandes mais légères. Élytres oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence assez dense; à stries imperceptiblement pointillées, très fines. Intervalles à ponctuation fine et serrée. Dessous du corps d'un roux-ferrugineux. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, qui n'a pas d'analogues dans la division des *Throscus* à yeux intègres, doit se placer après le *T. punctatus*. Elle provient des Indes boréales.

2. *THROSCUS RUGIFRONS*. — Pl. 8, fig. 3. — *Supra brunneo-ferrugineus; capite subtiliter coriaceo, sat fortiter punctato; fronte leviter bica-*

rinatâ, carinis anticis mox inter oculos evanescentibus; oculis integris; pronoto brevi antice valde angustiore, lateribus ante angulos posticos leviter rotundalim dilatato, sat crebre fortiter, lateribus densius, punctato; elytris punctulato distinctius striatis, interstitiis irregulariter, postice subseriatim, punctulatis. — Long. 3 mill., larg. 1 3/10 mill.

Corps ovale-oblong, faiblement convexe, légèrement luisant, d'un brun-ferrugineux, revêtu en dessus d'une pubescence grisâtre, couchée, assez courte et assez serrée. Tête très finement chagrinée et assez fortement ponctuée; à ponctuation égale et assez écartée. Front offrant en avant, entre les yeux, deux carènes longitudinales, à peu près aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles le sont des yeux, s'effaçant au niveau du milieu de ceux-ci. Yeux sans dépression antérieure dans leur milieu. Antennes d'un ferrugineux-brunâtre, à massue oblongue, un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum court, beaucoup moins long que large, fortement rétréci dans sa moitié antérieure; légèrement arrondi sur les côtés au-devant des angles postérieurs, qui sont fortement saillants et aigus en arrière; revêtu d'une pubescence assez serrée, à ponctuation forte, assez serrée, un peu moins dense sur le disque; offrant postérieurement deux impressions assez larges, mais obsolètes. Élytres ovales-oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence dense; à stries finement pointillées, toutes bien marquées, au moins aussi fortes au sommet; intervalles à ponctuation bien marquée, irrégulière, se disposant postérieurement en une seule série longitudinale assez régulière. Dessous du corps brunâtre. Pattes d'un brun-ferrugineux. Tarses testacés.

Cette espèce doit se placer dans le voisinage de notre *Th. brevicollis* d'Europe, dont elle se distingue très facilement par sa sculpture. Elle faisait partie de la collection de M. de la Ferté, où elle était indiquée comme provenant des Indes boréales.

3. *THROSCUS ALGIRICUS.* — Pl. 8, fig. 2. — *Supra brunneo-ferrugineus; fronte distincte bicarinatâ, carinis pone oculos evanescentibus, oculis dépressionne obliquâ apicem usque incis; pronoto antice fortiter angustiore, lateribus ante angulos posticos dilatato-rotundato, sat crebre distincte œqualiterque punctato; elytris valde distincte striatis, striis valde punctulatis, interstitiis sat crebre fortiterque punctulatis.* — Long. 2 2/10 à 2 8/10 mill., larg. 9/10 à 1 2/10 mill.

Corps oblong, légèrement convexe, peu luisant, d'un brun-ferrugineux, revêtu en dessus d'une pubescence grise, couchée, bien distincte et assez serrée. Tête distinctement pointillée, à points peu serrés et égaux. Front

offrant entre les yeux deux carènes longitudinales bien marquées, sub-parallèles, plus éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le sont des yeux, s'effaçant derrière le bord postérieur de ceux-ci. Ces derniers coupés obliquement en entier dans leur milieu par une dépression bien marquée. Antennes d'un ferrugineux-brunâtre, à massue oblongue, un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum court, moins long que large, fortement rétréci en avant, à côtés visiblement dilatés arrondis au-devant des angles postérieurs qui sont fortement saillants et aigus en arrière; revêtu d'une pubescence assez dense, à ponctuation assez serrée, égale, bien distincte, sans espace lisse médian au-dessus de l'écusson; offrant postérieurement deux impressions assez grandes et peu marquées. Élytres oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence assez dense, disposée un peu en séries, à stries toutes très marquées, très distinctement pointillées. Intervalles à ponctuation assez serrée et très notable, disposée çà et là en série, notamment en arrière. Dessous du corps d'un brun-ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux-brunâtre.

Le *Throscus algericus* doit se placer entre les *Th. carinifrons* et *elateroides*. Il se distingue facilement du premier par ses carènes frontales moins élevées, n'atteignant point visiblement le bord antérieur du pronotum, et la ponctuation plus forte de ses élytres; du second, par la sculpture de ces dernières et par ses carènes frontales plus notables.

Cette espèce a été découverte sur les monts Edough, dans la province de Constantine, par M. Leprieur, à l'obligeance duquel j'en ai dû la communication.

4. DRAPETES FUSCUS. — Pl. 8, fig. 10. — *Oblongo-ovatus, brunneo-ferrugineus, glaber, fronte haud impressâ; pronoto longitudine vix brevior, antice sensim, apice præsertim, distincte attenuato, distincte sat crebre, posticâ parte mediâ subtilissime, punctato, pone medium depressione obsoletâ lineis duabus extus retrorsum obliquis, intusque apice lineolis duabus brevissimis angulatim conjunctis, auctis, antice terminalâ, notato; elytris subovatis, apice sensim leviter attenuatis, subtiliter sat dense punctatis; lobo prosternali fortissime punctato; corpore subtus pedibusque ferrugineis.* — Long. 4 8/10 mill., larg. 2 mill.

Corps ovale-oblong, peu convexe, luisant, d'un brun-ferrugineux en entier, glabre. Tête distinctement ponctuée. Front sans impression aucune. Antennes noires, à premier article ferrugineux. Pronotum légèrement moins long que large à la base, distinctement et graduellement rétréci en avant, surtout vers le sommet; à angles antérieurs un peu arrondis, point

sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation bien distincte, assez serrée, très fine et éparse au milieu de sa base; offrant derrière le milieu une très faible dépression limitée en avant par deux lignes obliques en dehors et en arrière, coudées anguleusement au sommet intérieurement en deux petites branches descendantes, extrêmement courtes et réunies en angle rentrant. Élytres subovales, graduellement rétrécies vers l'extrémité, marquées de chaque côté d'une impression bien marquée en dedans de l'épaule, n'offrant de chaque côté en dedans du bord latéral, lequel monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, aucune trace de fine ligne élevée supplémentaire, pas même à la base; finement et assez densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, très subtilement pointillé dans son milieu, offrant de très gros points subconfluents en avant sur la mentonnière. Dessous du corps ferrugineux. Pattes ferrugineuses.

Le *D. fuscus* doit rentrer dans la première division et se placer après le *D. brunneus*. Il s'en distingue par sa forme beaucoup plus large et la ponctuation bien plus forte de sa mentonnière.

L'on doit la découverte de cette espèce à M. Bates qui l'a prise dans le Para.

5. DRAPETES SUBMACULATUS. — Pl. 8, fig. 8. — *Oblongus, glaber; fronte haud impressâ; capite picco; pronoto ferrugineo-brunneo, latitudinis longitudine, antice sensim attenuato, distincte, basi mediâ sparsim subtilissime, punctato; pone medium depressione obsolete lineis duabus extus retrorsum vix obliquis, intusque apice lineolis duabus approximatis brevissimis, auctis, antice terminatâ, notato; elytris suboblongis castaneo-ferrugineis, apice summo nigris; subtiliter punctatis; corpore subtili ferrugineo-brunneo; pedibus brunneo-ferrugineis.* — Long. 5 $\frac{2}{10}$ mill., larg. 2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe, luisant, glabre. Tête d'un brun-obscur, finement ponctuée surtout au milieu. Front sans impression aucune. Antennes brunes en entier. Pronotum d'un brun-ferrugineux, à peu près aussi long que large, graduellement et distinctement resserré au sommet, avec ses angles antérieurs un peu arrondis, très faiblement ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation bien distincte et assez serrée, extrêmement fine au milieu de sa base, où il offre une dépression légère, limitée en avant par deux lignes très légèrement obliques en dehors et en arrière, obtusément coudées chacune

au sommet intérieurement, en deux petites branches descendantes très courtes et très rapprochées. Élytres suboblongues, légèrement atténuées en arrière, n'offrant de chaque côté en dedans du rebord latéral, lequel monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, aucune trace de fine ligne élevée supplémentaire, pas même à la base, d'un châtain-ferrugineux avec une petite tache apicale noirâtre; finement ponctuées, offrant une strie juxta-suturale très fine, largement effacée en arrière et plus encore en avant. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, finement ponctué sur les côtés, à peu près lisse au milieu, offrant des points plus distincts et plus serrés en avant sur la mentonnière. Dessous du corps brun-ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux-brunâtre.

Cette espèce offre assez d'analogie avec le *Drapetes tunicatus*, avant lequel elle doit se placer. Elle s'en distingue par les lignes internes de la dépression du pronotum ne se réunissant point en V, par ses élytres noires tout à fait à l'extrémité et par le dessous du corps unicolore. Il serait possible, du reste, que chez l'exemplaire unique que je possède, les élytres soient devenues plus obscures après dessiccation.

Elle provient de Cayenne.

6. DRAPETES TRIPARTITUS. — Pl. 8, fig. 9. — *Oblongo-ovatus, latiusculus, niger, convexiusculus, fere glaber; fronte haud impressâ; antennarum articulo primo rufo-testacco; pronoto latitudine paululum brevior, antice sensim distincte attenuato, distincte, basi mediâ sparsim subtilissimeque, punctato, postice depressione latiore lineis duabus extus retrorsum vix obliquis, antice v parvuli formâ conjunctis, terminatâ, notato; clytris subovatis convexis pone basin fasciâ magnâ communi rufâ ultra mediûm extensâ suturâque postice angulatim leviter productâ, notatis, sat dense subtiliter punctatis; corpore subtus antice nigro, prosterno postice, pectore abdomineque rufis; pedibus ferrugineis, femoribus subinfuscatis.* — Long. 4 7/10 mill., larg. 2 2/10 mill.

Corps ovale-oblong, assez large, convexe, luisant, à peu près glabre supérieurement. Tête noire, à ponctuation distincte peu serrée. Front sans impression aucune. Antennes à premier article d'un testacé rougeâtre clair; le second brun, les suivants tous noirs. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis, une petite tache rougeâtre; un peu moins long que large à la base, graduellement et assez notablement rétréci en avant, un peu resserré au sommet, point sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; marqué d'une ponctuation

distincte et assez serrée, très fine et éparse au milieu de la base, où il offre une légère et large dépression, limitée en avant par deux lignes très faiblement obliques en dehors et en arrière, se réunissant au milieu en avant en formant un petit V rentrant bien marqué. Écusson noir. Élytres subovales s'atténuant graduellement en arrière, offrant de chaque côté en dedans du rebord latéral un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée prolongée postérieurement en fin sillon, bien distincte à la base où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum qui se trouve visiblement enclavé entre elle et le rebord latéral; noires, mais marquées d'une large bande transverse, commune, d'un rouge-jaunâtre, commençant au premier cinquième antérieur et se terminant derrière le milieu, mais en formant un peu le V sur la suture, sans impression distincte en dedans de l'épaule, finement et assez densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, finement ponctué sur les côtés, lisse au milieu, offrant des points plus forts et plus denses en avant sur la mentonnière. Dessous du corps d'un noir de poix antérieurement, la moitié postérieure du prosternum, les meso et metapectus, ainsi que l'abdomen rouges en entier. Pattes ferrugineuses avec les cuisses très légèrement rembrunies.

Cette espèce, très voisine du *Drapetes fasciatus*, avant lequel elle doit se placer, s'en distingue par sa forme plus large et plus ovale, son pronotum plus finement ponctué, à dépression plus large et limitée par des lignes encore moins obliques, et ses élytres ornées d'une bande beaucoup plus large, commune, un peu en V sur la suture en arrière et s'étendant jusque sur le repli inférieur des élytres.

Elle a été découverte à Éga, dans les Amazonnes, par M. Bates.

7. DRAPETES QUADRISIGNATUS. — Pl. 8, fig. 6. — *Oblongus, niger, nitidus, supra pube subtili erectâ hinc inde vestitus; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim distincte attenuato, sat fortiter denseque punctato, pone medium depressione obsoletâ, lineis duabus, extus retrorsum vix obliquis, intusque apice, lineolis duabus brevissimis, auctis, antice terminata, notato; elytris oblongo-ovatis, maculis duabus, flavo rufis utroque notatis, primâ supra humeros subquadratâ, alterâ minore subrotundatâ atque longius ante apicem sitâ, distincte sat dense punctatis; corpore subtiliter nigro, subtiliter pubescente; pedibus piceis.* — Long. 4 9/10 à 5 5/10 mill., larg. 1 8/10 à 2 2/10 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe, luisant, parsemé supérieurement

de petits poils blanchâtres, redressés, très épars, mais bien distincts. Tête noire, à ponctuation distincte, mais très peu serrée. Front sans impression distincte. Antennes à premier article brun, les suivants noirs. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis au bout, une petite tache rougeâtre obsolète; à peu près aussi long que large, graduellement et assez notablement rétréci en avant, distinctement resserré tout à fait au sommet, non sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; marqué d'une ponctuation assez forte et assez dense, très fine au milieu de sa base où il offre une dépression légère limitée en avant par deux lignes très faiblement obliques en dehors et en arrière; très obtusément coudées chacune au sommet intérieurement en deux petites branches descendantes très courtes. Écusson noir. Élytres ovales-oblongues, peu rétrécies en arrière, offrant de chaque côté en dedans du rebord latéral un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en fin sillon bien marqué, bien distincte à la base, où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, qui se trouve visiblement enclavé entre elle et le rebord latéral; noires, marquées chacune sur l'épaule d'une tache fauve, ou plus souvent d'un jaune-fauve, presque carrée, atteignant le bord externe et couvrant à peine plus de la moitié de la largeur, et de plus, d'une seconde tache plus petite, de même couleur, subarrondie, placée aux deux tiers postérieurs, offrant une petite impression tout à fait obsolète en dedans de l'épaule, distinctement et assez densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, finement ponctué sur les côtés, lisse au milieu, offrant des points plus forts et plus denses en avant sur la mentonnière. Dessous du corps finement et assez densément pubescent, noir, excepté la partie antérieure de la mentonnière qui est brune. Pattes d'un noir de poix.

Par sa coloration, cette espèce se rapproche du *Drapetes quadripustulatus*, avant lequel on doit la placer. Elle s'en distingue facilement par la tache basilaire de ses élytres placée sur l'épaule, la tache postérieure située plus haut, par les deux lignes bien distinctes qui limitent la dépression du pronotum, et enfin les poils redressés, épars, mais bien distincts qu'elle offre en dessus.

Elle provient d'Éga, dans les Amazones, d'où elle a été rapportée par M. Bates.

8. DRAPETES JANSONI. — Pl. 8, fig. 5. — *Suboblongus, niger, nitidus, supra pube griseâ longiore depressâ vestitus; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim distinctius attenuato, crebre*

fortiterque punctato; postice supra basin haud transversim depresso; elytris suboblongo-ovatis, postice supra basin haud transversim depresso; elytris suboblongo-ovatis, postice sensim attenuatis; corpore subtus nigro, pube griseâ subtili depressâ vestito; pedibus nigris, tarsis fuscescentibus. — Long. 4 mill., larg. 1 8/10 mill.

Corps suboblong, légèrement convexe, assez luisant, revêtu en dessus d'une pubescence grisâtre, couchée, mais assez longue et assez serrée. Tête noire, fortement et densément ponctuée. Front sans impression médiane. Antennes à premier article d'un brun-obscur, les suivants noirs. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis au bout, une petite tache rougeâtre; à peu près aussi long que large, graduellement et assez notablement rétréci en avant, resserré au sommet, point sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation forte, serrée et même un peu rugueuse à la base. Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du pronotum, nullement visible en dessus. Sillons antennaires assez longs, droits et parallèles. N'offrant postérieurement au-dessus de la base point de dépression transverse sensible. Élytres subovales-oblongues, graduellement atténuées en arrière, noires, offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en fin sillon, mais bien distincte à la base, où elle monte un peu au-dessus de l'angle postérieur du pronotum; distinctement et densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons; offrant quelques petits points épars dans son milieu, distinctement et densément ponctué en avant sur la mentonnière. Dessous du corps revêtu d'une fine pubescence grisâtre, couchée, assez longue; noir en entier. Pattes noires avec les tarses brunâtres.

Le *D. Jansonii*, de couleur entièrement noire comme le *niger*, s'en distingue parfaitement par sa forme, sa ponctuation et sa pubescence. Il doit se placer entre ce dernier et le *D. tomentosus*.

Cette espèce a été découverte par M. Wallace dans l'île de la Malaisie appelée Batchian. J'en ai dû la communication à M. Janson, auquel je suis heureux de la dédier.

9. DRAPETES FLAVIFRONS. — Pl. 8, fig. 4. — *Suboblongus, niger, nitidus, supra pilis griseis sparsius vestitus; fronte haud impressâ flavo-testaccâ; antennis longioribus, articulis tribus primis flavo-testaceis; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim sat fortiter attenuato, parum*

crebre distincte, supra basin quam subtilissime et sparsim punctatio, postice depressione mediâ subobsoletâ lincis duabus extus parum obliquis intusque apice lineolis duabus brevibus valde approximatis, auctis, antice terminatâ, notato; elytris suboblongo-ovatis, postice sensim attenuatis, leviter parum dense punctatis; corpore subtus pube griseâ subtili depressâ parum dense vestito; pedibus nigro-piccis, femoribus anticis intus testaceis, tarsis dilute flavis. — Long. 3 7/10 mill., larg. 1 6/10 mill.

Corps suboblong, légèrement convexe, très luisant, revêtu en dessus de petits poils grisâtres, fins et couchés, épars. Tête d'un jaune-testacé dans sa moitié antérieure, d'un noir-brunâtre plus clair sur la ligne médiane dans sa moitié postérieure; bouche noire; distinctement et assez densément ponctuée. Front sans impression médiane. Antennes notablement allongées, proportionnellement moins larges que d'habitude, à premier article très robuste, d'un noir-brunâtre, avec les trois premiers articles d'un jaune-testacé. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis, une tache rougeâtre; aussi long que large, graduellement mais assez fortement rétréci en avant, légèrement resserré tout à fait au sommet; point sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation assez forte et peu dense, extrêmement fine et éparse le long de sa base; offrant postérieurement, en arrière du milieu, une faible dépression limitée en avant par deux lignes légèrement obliques en dehors et en arrière, coudées presque à angle droit en deux petites linéoles internes extrêmement courtes. Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du pronotum, nullement visible en dessus. Sillons antennaires assez longs, atteignant presque au milieu du propectus, légèrement obliques en dedans, nullement coudés avec la suture prosternale. Élytres subovales-oblongues, graduellement atténuées en arrière, noires, offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en un fin sillon très obsolète, mais bien distincte à la base, où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum qui se trouve enclavé entre elle et le rebord latéral; légèrement et peu densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux fortes carènes, limitées par des sillons distincts; couvert d'une ponctuation distincte et assez serrée sur la mentonnière. Dessous du corps noir, revêtu, notamment sur l'abdomen, d'une fine pubescence couchée, peu serrée et grisâtre; bord antérieur de la mentonnière ferrugineux. Pattes d'un noir-brun, avec la face interne des cuisses antérieures testacée; larses d'un jaune-testacé clair.

Cette espèce est remarquable par la longueur de ses antennes et la cou-

leur de sa tête. Elle se distingue, en outre, dans la deuxième division du genre *Drapetes*, par les lignes obliques limitant la dépression postérieure du pronotum, et doit se placer entre les *D. Jansoni* et *niger*.

Elle provient de l'île de Batchian.

10. DRAPETES BATESII. — *Suboblongus, nitidus, convexiusculus, obscure brunneo-ferrugineus, supra fere glaber; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis, longitudine, antice sensim attenuato, apice subito, fortiter, coarctato, distincte parum dense punctato, medio supra basin leviter transversim depresso ibique sublævigato, ad angulos posticos depressione obliquâ notato; elytris suboblongo-ovalis, postice sensim leviter attenuatis; sat subtiliter parum crebre punctatis; corpore subtus pedibusque ferrugineis; tarsi testaceis.* — Long. 5 5/10 à 6 mill., larg. 2 5/10 à 2 7/10 mill.

Corps suboblong, convexe, luisant, d'un brun obscurément rougeâtre, à peu près glabre supérieurement. Tête d'un brun-ferrugineux, offrant quelques poils gris épars, à ponctuation distincte et médiocrement serrée. Front sans dépression dans son milieu. Antennes à trois premiers articles ferrugineux, les suivants noirs. Pronotum aussi long que large, légèrement sinué au-dessus des angles postérieurs, graduellement rétréci en avant dans ses deux premiers tiers, fortement et brusquement resserré dans son cinquième antérieur, avec ses angles antérieurs arrondis au bout; à ponctuation assez marquée, peu serrée; transversalement et légèrement déprimé au milieu de la base où la ponctuation est imperceptible, offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une dépression assez notable. Sillons antennaires longs, atteignant au milieu du propectus, légèrement obliques en dedans, nullement coudés avec la suture prosternale. Élytres subovales oblongues, s'atténuant graduellement vers l'extrémité; offrant une large impression bien marquée en dedans de l'angle, présentant de chaque côté, en dedans du bord latéral, un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en un fin sillon obsolète, mais bien distincte à la base où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum; à ponctuation assez fine et peu serrée. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons; lisse dans son milieu, recouvert de points assez forts sur la mentonnière. Dessous du corps ferrugineux, recouvert d'une pubescence grisâtre, couchée, médiocrement serrée. Pattes ferrugineuses. Tarses testacés.

Le *Drapetes Batesii*, qui reproduit un peu le faciès des *Drapetes brun-*

nus et *nigricans*, s'éloigne de toutes les espèces de la seconde division, à sillons antennaires longs et peu obliques, par son corps en entier d'un brun obscurément ferrugineux et doit se placer à la suite de celles-ci.

Il a été découvert dans les Hautes-Amazones, par M. Bates, auquel je me suis fait un plaisir de le dédier.

41. DRAPETES CLARKII. — Pl. 8, fig. 7. — *Oblongus, nitidus, convexiusculus, supra glaber; capite nigro; fronte haud impressâ; pronoto rufo antice basique medio anguste nigro; latitudinis longitudine; lateribus fortiter sensim attenuato; distincte parum dense punctato, postice depressione mediâ subobsoletâ lineis duabus cæcis obliquis intusque apice lineolis duabus brevibus sat approximatis, auctis, ante terminata, notato; clytris suboblongo-ovatis, rufis, fascia basali sat latâ, atterâque post medium, transversis nigris, ornatis, postice attenuatis, subtiliter parum crebre, antice præsertim, punctatis; corpore subtus rufo, lobo prosternali metaplectoreque nigris; pedibus nigris, tarsis fuscescentibus.* — Long. 5 5/10 mill., larg. 2 2/10 mill.

Corps oblong, convexe, luisant, glabre supérieurement. Tête noire, offrant quelques poils gris épars, à ponctuation assez fine et assez écartée. Front sans dépression dans son milieu. Antennes à premier article ferrugineux, brunâtre longitudinalement en dessus, second brunâtre, les suivants noirs. Pronotum d'un rouge-clair, noirâtre au milieu de son bord antérieur, ainsi que dans la partie médiane de sa base, à peu près aussi long que large, point sinué au-dessus des angles postérieurs, notablement et graduellement rétréci en avant, à peine resserré tout à fait au sommet, avec ses angles antérieurs arrondis au bout, à ponctuation assez marquéé, peu serrée, très fine et peu serrée au milieu de sa base; offrant postérieurement, en arrière du milieu, une très faible dépression limitée en avant par deux lignes obliques en dehors et en arrière, anguleusement coudées au sommet en deux petites linéoles internes, assez courtes et sub-parallèles. Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du pronotum, nullement visible en dessus; sillons antennaires courts, très obliques en dedans, notablement coudés avec la suture prosternale. Écusson noir. Élytres subovales-oblongues ne s'atténuant bien sensiblement en arrière qu'à partir des deux tiers postérieurs, d'un rouge-clair, avec une assez large bande basilaire transverse commune et une bande semblable un peu plus étroite derrière le milieu, noires; ne présentant aucune impression en dedans de l'épaule; offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, un rebord supplémentaire

ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en un fin sillon raccourci, mais bien distincte à la base où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum; à ponctuation très fine et peu serrée en avant, un peu moins fine et plus dense vers le sommet. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons; lisse dans son milieu, recouvert de points assez forts sur la mentonnière. Dessous du corps rouge, avec la mentonnière et le metaplectus noirs. Pattes noires. Tarses brunâtres.

Cette jolie espèce se rapproche des *Drapetes variegatus* et *ubro-fasciatus*, dont elle se distingue par la coloration de ses élytres et la forme de son pronotum.

Elle a été découverte à Constantia, dans les États-Unis, par M. Hamlet Clark, à l'obligeance duquel j'ai dû sa communication.



ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

APPARTENANT A LA

FAUNE CIRCA-MÉDITERRANÉENNE.

Par M. L. REICHE.

(Séance du 14 Août 1861.)

1. **APRISTUS PROPHETTI** Reiche. — *Aeneus*, parum nitidus, oblongus, suprâ subtilissime reticulatus. Caput rotundatum, convexiusculum, puncto utrinque ad oculos interne impressum; oculis prominulis; antennis plus dimidio corporis longitudine, nigro piceis apice dilutioribus. Thorax cordatus, capitis ad oculos latitudine, longitudine paulo latior, antice vix emarginatus; angulis obtuse rotundatis; basi medio subrectè utrinque oblique truncatus; angulis ferè rectis, prominulis; disco convexiusculo, profundè canaliculato, antice arcuatim impresso punctatoque, a latere marginato. Scutellum triangulare. Elytra thorace fere duplo latiora, duplo et dimidio longiora, subparallela; humeris rotundatis; apice singulatim oblique truncata, in disco obsolete costata; interstitio tertio bipunctato, puncto primo paulò antè médium, secundo ad quartam partem inferiorem impressis. Subtus cum pedibus nigro-piceus. — Longit. 3 1/2 mill. (1 5/8 lin.), latit. 1 2/3 mill. (2/3 lin.). — *Hab. Alger.*

Cette espèce, la première de ce genre découverte en Algérie, est très voisine de l'*Apr. reticulatus* Schaum. (Berliner, Entom., Zeitsch. 1857, 132); elle en diffère par sa taille un peu plus grande et proportionnellement plus large, par sa couleur franchement bronzée, par les côtes de ses élytres plus marquées et par la ponctuation de son corselet.

J'en tiens un exemplaire de la libéralité de M. Prophette, à qui je me fais un devoir de dédier cette espèce, en mémoire de son amour de la science et de son zèle à nous faire connaître les richesses entomologiques de l'Algérie. J'en ai reçu un autre exemplaire de M. Solsky de Saint-Pétersbourg, qui l'a trouvé près d'Alger, dans le mois de mars.

2. **MASOREUS ROTUNDIPENNIS** Reiche. — *Testaceus*, nitidus, breviter oblongus. Caput oblongum, læve; sutura frontali valde impressa; oculis

prominulis; palpis apice antennisque pallidioribus; mandibulis intus apiceque piceis. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertiâ parte brevior, antice sat profunde emarginatus, sinuatus, suprâ capitem paulo rotundatus; angulis obtusis; a latere valde rotundatus, postice utrinque rotundatus medio productus; disco convexiusculo, canaliculato, marginato, lævigato, basi utrinque obsolete impresso. Scutellum triangulare læve. Elytra basi thoracis latitudine, inde ultrâ medium graduatim ampliora et ibidem thorace dimidio latiora, apice oblique truncata, latitudine vix longiora, in disco octo lævi-striata; striis cæcis et apice subobsoletis; in interstitio tertio punctis duobus, primo in medio secundo ad quartam partem inferiorem; secundum marginem punctis non nullis impressis. — Longit. 5 mill. (2 3/8 lin.), latit. 2 2/3 mill. (1 1/4 lin.). — Hab. Sicilia.

Cette espèce se distingue facilement de toutes ses congénères par sa forme plus courte, beaucoup plus élargie, par sa couleur entièrement testacée et par les angles postérieurs de son corselet nullement marqués.

3. *PLATYDERUS GREGARIUS* Reiche. — *Elongato-oblongus, fuscus, nitidus; Platyd. alacri* Coquerel (Ann. Soc. Ent. 1858, 770) *vicinus. Caput oblongum, lævigatum, inter antenas obsolete biimpressum; ore antennisque rufo-testaceis. Thorax capite dimidio latior, latitudine paulo brevior, antice latior, postice angustatus; limbo antico sinuato, supra capitem rotundato, postico medio emarginato; angulis omnibus rotundatis; disco lævigato nitido, canaliculato, antice arcuatim late impresso, postice utrinque lineola obsolete instructo, in medio basis vix longitudinaliter striolato, undique marginato. Scutellum triangulatum, læve. Elytra thorace parum latiora, ovalia, lævi-striata; interstitio tertio tripunctato; fusca, sutura marginisque rufescentia. Subtus abdomine lævigato; pedibus rufo-testaceis. — Longit. 6 1/2 mill. (2 3/4 lin.), latit. 2 mill. (1 lin.). — Hab. in Kabytia orientali. A Dom Chapelier capta.*

Cette espèce, très voisine du *Platyd. alacris* Coquerel, en diffère par sa taille plus petite et sa forme plus allongée, par sa couleur beaucoup moins foncée, surtout sur les élytres, où la suture et les bords sont roussâtres, et par son corselet un peu plus rétréci en arrière.

4. *PATYDERUS BREVICOLLIS* Reiche. — *Oblongus, fuscus; capite thorace pedibusque rufescentibus. Caput oblongum, nitidissimum, lævigatum, inter antenas leviter biimpressum; antennis palpisque testaceis. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine dimidio brevior, postice vix angustatus; limbo antico sinuato suprâ capitem rotundato, postico medio emarginato; angulis omnibus rotundatis; disco convexo, lævigato, canaliculato, antice arcuatim obsolete impresso, postice utrinque lineola obliqua obsolete ins-*

tracto, in medio basis vix longitudinaliter, (sublente), striolato, undique marginato. Scutellum laeve, triangulatum. Elytra thorace parum latiora, ovalia, laevistriata, alutacea; interstitio tertio tripunctato. Subtus abdomine laevigato. — Longit. 7 mill. (3 1/5 lin.), latit. 2 2/3 mill. (1 1/4 lin.). — Hab. Oran, Algeriæ.

Je dois cette espèce à la libéralité de M. le docteur Strauch, de Saint-Petersbourg, qui l'a rapportée de son voyage en Algérie, en 1860; elle est voisine du *Platyd. alacris* Coquerel (Ann. Soc. Ent. 1858, 770), dont elle diffère par sa forme plus courte, son corselet convexe et plus court, avec ses impressions basilaires moins marquées et non ruguleuses.

5. FERONIA (PERCUS) VANDALITIE Reiche. — *Oblongo-clongatus, subdepressus, ater; mas nitidulus, femina in clytris obscura. Caput oblongum laeve, inter antennis utrinque profunde rugoso-impressum; oculis sat prominulis; antennis validis compressis. Thorax subcordatus, depressus, capite ad oculos ferè dimidio latior, latitudine paulo brevior, antice medio paulo emarginatus; angulis obtusis; a latere rotundatus, postice valde angustatus, basi rectè truncatus; angulis obtusis; disco laevigato, obsolete transversim rugulato, canaliculato, a latere marginato; impressionibus basilaribus obsolete. Scutellum triangulare, laeve, basi longitudinaliter striolatum. Elytra thorace duplo et dimidio longiora basi thoracis basi latitudine, infra humeros dilatata, inde ultra medium subparallela et ibidem thoracis summa latitudine paulo latiora, apicem versus a latere sinuata, apice conjunctim rotundata, indisco laevigata, sublente striarum vestigiis vix perspicuis instructa, secundum marginem punctata. — Longit. 20-24 mill. (9-10 2/3 lin.), latit. 6 1/2-8 1/2 mill. (3-3 3/4 lin.). — Hab. Vandalitia Hispaniæ a Dom. Tarnier abundè lecta.*

Cette espèce, très voisine du *Percus politus* Dejean (Species, V, 780), en diffère par sa taille plus grande, sa forme plus allongée et bien moins convexe, ses élytres proportionnellement plus longues et sa surface moins brillante, elle a été répandue dans beaucoup de collections et particulièrement en Allemagne, sous le nom de *Percus stultus* Dufour : espèce très différente.

6. ZABRUS LEVIGATUS Reiche. — *Breviter-oblongus, in hoc genere minor, fusco piccus, infra dilutior; pedibus, antennis, palpis, labroque rufescentibus. Caput latum inter oculos longitudinaliter biimpressum. Thorax transversus, medio capite duplo latior, antice parum angustatus; angulis rotundatis; postice minus contractus; angulis rectis; a latere rotundatus; disco laevigato, medio tenuiter canaliculato rugisque transversim*

leviter instructo, basi ad angulos posticos depresso, medio leviter longitudinaliter substrigato, utrinque foveola obsoleta designato. Scutellum lævigatum. Elytra basi thoracis basi haud latiora, latitudine dimidio longiora, ponè medium latiora, apice sinuata, conjunctim subacuminata, striata; striis, præsertim in femina, sublævibus vel obsoletissime subpunctatis, apice profundioribus; interstitiis lævibus, planis, apicem versus subconvexis. — Longit. 10 mill. (4 1/2 lin.), latit. 5 mill. (2 2/5 lin.). — Hab. Mostaganem, Algiriæ. A Dom Strauch repertus.

Cette espèce, une des plus petites du genre, y prend place à côté du *Zab. contractus* Fairmaire (Ann. Soc. Ent. 1858, 774), elle en diffère, comme de presque toutes les espèces congénères, par l'absence de ponctuation sur le corselet, les stries lisses de ses élytres, sa forme plus courte et moins convexe, etc.

7. *CARTERUS STRIGOSUS* Reiche. — *Nigro-piceus, obscurus; ore antennis pedibusque fuscis; oblongus. Caput rotundatum, vertice punctatum, medio rugoso punctatum et late biimpressum; labro subquadrato apice emarginato; mandibulis exertis, planis latis, longitudinaliter striatis; antennis gracilibus, articulo primo majore subclavato, secundo minore cum tertio apice tumidulo, reliquis cylindricis. Thorax cordatus, capite dimidio latior, latitudine vix dimidio brevior, antè medium valde dilatato rotundatus, postice valde contractus, basi pedunculatus; angulis rectis; disco convexo, medio canaliculato; canaliculo antice posticeque abbreviato; crebre sat profunde punctato; punctis in medio parum remotis. Scutellum triangulare, læve. Elytra thoracis latitudine et duplo longiora, parallela, apice conjunctim rotundata, punctato striata vel crenata; interstitiis convexis, crebre punctatis. — Longit 10-12 mill. (4 3/8-5 3/8 lin.), latit. 3 1/2-4 mill. (1 2/3-1 7/8 lin.). — Hab. Alger.*

Cette espèce, qui n'est pas très rare aux environs d'Alger et qu'on retrouve à Biskrah, est voisine du *Cart. Lucasii* Reiche (1) (*Cart. rufipes* Lucas, Expl. de l'Algérie, p. 30), elle en diffère par sa taille un peu moindre, sa forme plus convexe, sa ponctuation plus forte et plus serrée, les stries de ses élytres crénelées et les intervalles convexes.

8. *CARTERUS MANDIBULARIS* Reiche. — *Nigro piccus, parum nitidulus; ore, antennis pedibusque rufis; oblongus, subdepressus. Caput rotundatum, depressum, punctatum inter antennis profunde biimpressum; labro apice*

(1) M. de Chandoir ayant décrit un *Odogenius rufipes* (Bullet. de Moscou, 1843. 73), j'ai dû changer le nom donné à cette espèce par M. Lucas.

emarginato; mandibulis valde exsertis, planis, latis, longitudinaliter striatis; antennis gracilibus, articulo primo majore subclavato, secundo multo minore cum tertio apice tumido, reliquis cylindricis. Thorax cordatus, capite dimidio latior, latitudine vix dimidio brevior, ante medium valde dilatato rotundatus, postice valde coarctatus, basi pedunculatus; angulis rectis; disco subconvexo, medio obsolete canaliculato; canaliculo antice posticeque abbreviato; crebre punctato; punctis in medio remotis. Scutellum triangulare, laeve. Elytra thoracis latitudine et duplo longiora, parallela, apice conjunctim rotundata, punctato-striata; interstitiis subplanis, punctatis rugulisque transversis instructis. — Long. 10 mill. (4 3/8 lin), latit. 3 1/8 mill. (1 1/2 lin.). — Hab. Oran, Algiriæ.

Cette espèce, voisine du *Cart. Lucasii* Reiche, en diffère par sa taille plus petite, sa tête plus fortement impressionnée et ponctuée, son corselet à ponctuation plus serrée et surtout plus forte, avec l'impression antérieure à peine marquée, ses élytres à stries plus profondes et plus fortement ponctuées et dont les intervalles sont également plus fortement ponctués.

Je l'ai reçue du général Levaillant, avec la provenance indiquée.

9. *HARPALUS (OPHONUS) KABYLIANUS* Reiche. — *Oblongus, nigro-piceus, subnitidus, infra dilutior; antennis pedibusque rufescentibus; thorace minùs elytris pubescentibus, Ophono brevicolle Dej. (Spec., IV, 218) vicinus at multo major. Caput oblongum, punctatum; punctis in vertice remotis; oculos versus longitudinaliter impressum. Thorax subcordatus, capite dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, antice vix emarginatus; angulis rotundatis; a latere rotundatus, postice valde angustatus, ante medium latior; angulis posticis ferè rectis, prominulis; disco parum convexo; medio remote, basi crebrius punctato, canaliculato, pube brevi griseo rare vestito. Scutellum triangulare, levigatum. Elytra, basi, thoracis basi valde latiora; humeris quadratis; subparallela, apicem versus sinuata, in disco striata; striis vix punctatis; interstitiis sat crebre punctatis; tomento breve griseo incumbente vestita. Subtus abdomine fusco-rufescente. — Long. 10 mill. (4 1/2 lin.), latit. 4 mill. (1 3/4 lin.). — Hab. in Kabylia orientali. A Dom Chapelier lecta.*

Cette espèce vient se placer dans la nomenclature entre les *Ophonus brevicollis* et *complanatus* Dej. Elle est beaucoup plus grande et diffère du premier par son corselet encore plus rétréci en arrière, avec les angles saillants et par la tomentosité de ses élytres; elle s'éloigne du second par son corselet cordiforme et sa ponctuation plus écartée.

10. *HARPALUS GAUDIONIS* Reiche. — *Nigro-cyaneo-viridis, subtus niger; antennis pedibusque piceis, et palpis apice testaceis; oblongus, in mare nitidus. Caput oblongum, lævigatum, inter antennas utrinque obsolete impressum; oculis sat prominulis; antennis thoracis basin attengentibus. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertiâ parte brevior, antè medium latior, postice parum attenuatus; angulis omnibus rotundatis, a latere paulo rotundatus; disco convexiusculo, canaliculato, antice ferè lævigato, medio obsolete basi distinctè crebre punctato, basi utrinque rugato-impresso. Scutellum lævigatum, triangulare. Elytra thorace paulo latiora, parallela, apice attenuata sat profunde emarginata, in disco griseo-tomentosa, striata; striis vix punctatis; interstitiis apice parum convexis crebre sat profunde punctatis. Fæmina in clytris obscura crebriusque punctata. — Longit. 12 mill. (5 1/2 lin.), latit. 5 mill. (2 lin.) — Hab. Constantinopolim versus in littore Bosphorani. A Dom Gaudion lectus.*

Cette espèce remarquable est très voisine des *Harp. itatus* Schaum. (Ins. Deutschl., 4, 583) et *hospes* Sturm (Deutschl., Ins. iv, 88). Elle diffère de tous deux par la ponctuation de ses élytres beaucoup plus serrée, surtout dans la femelle, et de l'*Itatus* en particulier, par sa forme plus allongée et ses couleurs plus foncées. Je l'ai dédié à M. Gaudion, capitaine des paquebots des Messageries impériales dans la Méditerranée, à qui la science est redevable d'une quantité considérable d'insectes du levant, parmi lesquelles beaucoup sont nouvelles.

J'en ai vu trois exemplaires, un ♂ et une ♀ dans la collection de M. Pellet et une ♀ dans la mienne, que je dois à la libéralité de notre zélé collègue.

11. *HARPALUS BOSPHORANUS* Reiche. — *Fusco-piceus, nitidulus; ore, antennis, pedibusque dilutioribus; statura et magnitudine Harp. lato Linné (limbato Gyll., Dej.), affinis; Harp. solitari, Dej. vicinus. Caput oblongo-rotundatum, subtilissime punctulatum, utrinque inter oculos puncto impresso. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, subquadratus, antice vix emarginatus; angulis rotundatis; postice parum arcuatim truncatus; angulis ferè rectis, retusis; antè medium paulo latior basi vix attenuatus; lateribus subrectis; disco convexiusculo, undiquè marginato; limbis rufescentibus; canaliculato, antice parum punctato, medio obsolete basi crebre punctato-rugoso, utrinque basi obsolete impresso. Scutellum triangulare, læve. Elytra thorace parum latiora et plus duplo longiora, subparallela, infrà medium paulo ampliora, apice extus sat profunde emarginata, sat profunde striata; striis lævibus; interstitiis planis, lævigatis, in interstitio tertio puncto ad tertiam partem inferiorem*

impresso, punctis non nullis secundum marginem instructis. — Longit. 9-10 mill. (4-4 1/2 lin.), latit. 3 1/2 - 4 mill. (1 1/2 - 1 5/6 lin.). — *Hab. Constantinopolim versùs. A Dom Gaudion lectus.*

Cette espèce ressemble un peu aux *Harpalus latus* Linné et *solitarius* Dej. (*torridus* Motschulsky). Elle diffère du premier par son corselet plus court, légèrement rétréci en arrière, et par ses élytres plus allongées avec les intervalles des stries plus plats; elle se rapproche davantage du *solitarius*, dont elle diffère par sa tête moins grosse, ses antennes plus pâles et unicolores, la ponctuation de son corselet et ses élytres plus allongés.

M. Pellet possède les deux sexes de cette espèce, dont je n'ai qu'un mâle.

12. *HARPALUS GRANDICOLLIS* Reiche. — *Oblongus, latus, niger, in thorace viridi vel cyaneo-niger, nitidus. Harp. melampo* Duftschmidt (*semi-violaceo* Dej.) *affinis. Caput oblongum, lævigatum; palpis fuscis apice ferrugineis; antennis gracilibus nigro piceis, articulo primo ferrugineo. Thorax amplus, capite duplo latior, latitudine tertiu parte brevior, antice parum angustatus, emarginatus; angulis obtusis rotundatis; a latere parum rotundatus, medio latior, postice leviter arcuatus, angulis ferè rectis obtusiusculis; disco sublævigato, canaliculato, striolis longitudinalibus antice, rugis transversis undulatis medio instructo, basi crebre punctato utrinque sat late rotundatim foveolato. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra basi thoracis vix latitudine, pone medium parum ampliata, thorace duplo longiora, lævi-striata; interstitiis planis, subtile crebre punctatis; punctis tribus ad apicem in interstitio quinto, septem in septimo, marginale crebre punctato. Mas.* — Longit. 13 mill. (5 2/3 lin.), latit. 6 mill. (2 3/4 lin.). — *Hab. Constantinopolim versùs.*

Cette espèce remarquable, recueillie par M. Gaudion, a tout à fait l'aspect du *Harp. melampus*, auprès duquel elle vient prendre rang; elle en diffère par son corselet beaucoup plus large, moins rétréci postérieurement, avec ses angles postérieurs plus marqués, et surtout par la ponctuation de ses élytres qui le rapprocherait du *Harp. hospes* Sturm. J'ai vu plusieurs individus mâles de cette espèce, je n'en connais pas la femelle.

13. *HARPALUS OBLITUS* Dej. (*Species IV, p. 273*). — Syn. *H. diversus* et *H. incertus* Dej.

Cette espèce se retrouve en Algérie et y varie de la couleur typique, vert-bronzé, au noir; la taille ne varie pas moins, elle est de 8 à 10 millimètres.

Je ne saurais admettre la confusion que fait M. Schaum (Berliner, Ent., Zeitsch., 1860, p. 87) de cette espèce, avec les *Harp. patruelis*, *fastiditus*, *contemptus* (et non *contemtus*) et *minutus* de Dejean (1), son corselet plus court, plus convexe, plus rétréci postérieurement et à angles postérieurs fortement arrondis, le distinguent parfaitement. Mon très savant ami me paraît ici avoir trop sacrifié à la manie de réunion des espèces, qui a subitement frappé toute une classe de zoologistes, et dont le résultat serait une grande simplification dans l'étude des êtres, en réduisant le nombre des espèces à quelques types variant à l'infini. Un pareil résultat peut être fort séduisant et attirer beaucoup d'adeptes, surtout s'il est obtenu à peu de frais et par des moyens à la portée de toutes les intelligences. Il suffit, en effet, dans un genre peu nombreux en espèces, de choisir l'une d'elles comme type et de déclarer que les autres n'en sont que des variétés. Dans un genre plus riche, on choisit quelques espèces typiques à la suite desquelles les autres ne viennent plus se ranger qu'en synonymie comme variétés.

Il arrive quelquefois, mais rarement, qu'on est dans le vrai pour quelques espèces, dont le fondateur n'a vu qu'un seul ou très peu d'exemplaires, mais dans la grande majorité des cas, je ne crains pas d'affirmer, pour ce qui regarde l'ordre des Coléoptères en Entomologie, que c'est l'inverse.

Je me crois donc fondé à combattre toute réunion d'espèces qui ne présenterait pas un caractère absolu d'évidence; convaincu que je suis, qu'il y a plus d'inconvénients à réunir des espèces contre nature, qu'à séparer des variétés bien tranchées, en les considérant comme espèces distinctes, jusqu'à ce qu'il soit bien prouvé qu'elles ne sont que des variétés.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, au surplus, que date la question des espèces et des variétés; cette question a occupé les plus grands naturalistes, et leurs conclusions n'ont pas été unanimes. Je ne ferai point ici la revue de toutes leurs opinions; je me contenterai de citer celle de Linné: d'après cet illustre réformateur de la science, toutes les espèces d'un même genre auraient formé dans le principe *une seule espèce*; mais que s'étant propagées par

(1) Je ne puis accepter comme synonymies de l'*Harp. oblitus* que les deux espèces que je cite plus haut: *Harp. diversus* et *incertus*. La collection Dejean ne représentait qu'un seul individu du premier et deux du second; l'*oblitus* lui-même était fondé sur un individu unique.

Tous les types de la collection Dejean ont été communiqués à M. Schaum par mon intermédiaire, et j'ai pu, par conséquent, les étudier à loisir. De cette étude est résulté pour moi la conviction que les *Harp. patruelis*, *fastiditus*, *contemptus* et *minutus* de Dejean sont des espèces bien fondées et que, bien loin de ressembler à l'*oblitus*, elles se rapprochent beaucoup plus de la variété de l'*æneus* appelée *confusus* par Dejean.

des générations hybrides, de même que tous les congénères sont issus d'une même mère, des pères différents ont engendré les divers espèces. (*Amenitates academicæ*, VI, 296). Est-ce là que veulent nous ramener les *réunionistes*? Qu'ils y prennent garde, car les Genres de Linné sont aujourd'hui des Familles.

14. *AGABUS POLITUS* Reiche. — *Oblongo-ovalis, depressus, aeneus, subtus ferrugineus, nitidus. Agab. Solieri* Aubé vicinus. Caput lævigatum, inter antennas utrinque lineola transversali instructum, vertice maculis duabus transversis aurantiacis decoratum; labro, palpis antennisque testaceis. Thorax capite ferè duplo latior, latitudinis tertia parte brevior, sat profunde antice emarginatus, postice latior, basi leviter rotundatus, juxta scutellum utrinque subsinuatus; lateribus parum rotundatis; disco lævigato, antice posticeque punctis impressis in seria submarginali instructo, basi medio lævigato a latere marginato et rufulo. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra oblonga, thoracis basi latitudine, medio parum ampliora, apice conjunctim rotundata, lævigata, punctis, in sericibus tribus dispositis obsolete instructa. ♀. — Longit. 10 mill. (4 1/2 lin.), latit. 6 mill. (2 3/5 lin.). — Hab. in Kabylia orientali. A Dom Chapelier lecta.

Cette espèce, qui a la taille et le port de l'*Agabus Solieri*, en diffère par ses élytres entièrement lisses comme celles de l'*Ag. cephalotes* Reiche, sans aucune apparence de réticulations. Il est à remarquer que l'individu décrit est une femelle et que néanmoins il est d'un brillant remarquable. Le dessous du corps entièrement d'un ferrugineux pâle, y compris la portion réfléchie des élytres, me paraît être à l'état normal.

15. *SILPHA GODARTI* Reiche. — *Niger; obscurus oblongus; S. orientali et puncticollis affinis. Caput oblongum, vertice antè collum valde transversim elevatum, crebre punctatum; palpis piccis; antennis sat tenuibus, apicem versus incrassatis, thoracis basim haud attingentibus, articulo tertio secundo paulo brevior. Thorax amplus, valde transversus, longitudine plus dimidio latior, antice attenuatus et parum emarginatus, a latere rotundatus, basi utrinque parum sinuatus; angulis omnibus rotundatis; disco parum inæquale, crebre punctato; punctis a latere posticeque longitudinaliter confluentibus; margine laterali apicalique reflexo. Scutellum triangulare, apicem versus utrinque sinuatum, crebre confluentem punctatum. Elytra basi thorace parum angustiora, indè usque in medio ampliora, apice conjunctim rotundata, sutura elevata costisque tribus, utrinque seriâ punctulatis, instructa; costa externa carinæ forma; interstitiis dorsalibus tribus regulariter remote quadratim punctatis, interstitio quarto valde declivo crebre-minute-punctato; margine laterali expanso et reflexo. —*

Longit. 17 mill. (7 $\frac{1}{2}$ lin.), latit. 10 mill. (4 $\frac{1}{2}$ lin.). — *Hab. Sebastopolin versus, Crimæa.*

Cette espèce, que je dois à l'obligeance de M. Godart, de Lyon, et que je prends la liberté de lui dédier, vient prendre place entre les *S. orientalis* Brullé (Exp. de Morée, p. 161) et *puncticollis* Lucas (Exp. de l'Algérie, p. 213), Syn. *S. hispanica* Kuster. Elle est beaucoup plus grande que l'*orientalis* et plus large que le *puncticollis*, les intervalles des stries ont des points plus nombreux et plus petits que dans l'*orientalis*, mais plus gros que dans le *puncticollis*.

16. SILPHA CRISTATA Reiche. — *Ater, obscurus, oblongus. Silpha tristi vicinus. Caput oblongum crebre punctatum, postice antè collum transversim valde elevatum; antennis gracilibus ad apicem parum incrassatis. Thorax amplus, valde transversus, longitudine plus dimidio latior, antice attenuatus et parum emarginatus, a latere rotundatus, postice utrinque basi sinuatus; angulis omnibus rotundatis; disco inæquale, crebre punctato; punctis in medio minoribus et remotis a latere basique majoribus et confluentibus; margine laterali apicalique reflexo. Scutellum triangulare, ad apicem utrinque sinuatum, crebre confluentè punctatum. Elytra basi thorace parum angustiora, inde ultra medium ampliora, apice conjunctim rotundata, sutura elevata costisque tribus instructis; costis lævibus, nitidis, acutis; tertia carinæ forma; interstitiis dorsalibus tribus, æqualiter, sat profunde remote punctatis; interstitio marginali ferè perpendiculare minutissime remote punctato; margine laterali expanso. — Longit. 15 mill. (6 $\frac{2}{3}$ lin.), latit. 8 $\frac{1}{2}$ mill. (3 $\frac{3}{4}$ lin.). — *Hab. Bona, Algiriæ.**

Cette espèce, voisine du *S. tristis* Illiger (Käfer preuss., 366), en diffère par sa taille plus grande, par ses côtes plus élevées, dont la troisième en carène, par la ponctuation confluyente de la base de son corselet, par celle des élytres plus forte et moins serrée et par l'intervalle latéral presque perpendiculaire.

17. ANISOTOMA PICTA Reiche. — *Convexa, subovata, nitida, picco-testacea; mandibulis basi, palpis, antennarum funiculo, thoracis lateribus, elytrorum disco pedibusque testaceis. Caput subrotundum, crebre distinctè punctatum; oculis sat prominutis; antenarum articulis tribus ultimis nigro-picceis, clava sat incrassata. Thorax capite plus duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice valde postice parum angustatus; lateribus rotundatus, basi rectè truncatus; angulis obtusis, disco crebre punctato. Scutellum triangulare, picco nigrum, fortius punctatum. Elytra thoracis basi parum latiora, medio vix ampliora, apice conjunctim rotundata, sat fortiter punctato-striato; striis basi et apice minus impressis, interstitio*

primo, secundum suturam antè medium, tertio, quinto et septimo punctis nonnullis remotis instructis; disco testaceo, sutura limboque laterale, medio expanso, piceis. Pedes testacci genibus tibiisque apice rufescentibus; tibiis anterioribus apicem versùs dilatatis et extus quadrispinosis et ciliatis; femoribus posticis nudicis ad apicem angulatis lobatis; tibiis arcuatis. ♂. — Longit. 3 mill. (1 1/3 lin.), latit. 2 mill. (7/8 lin.). — Hab. Alger.

Par ses couleurs, cette jolie espèce a quelque analogie avec l'*An. ornata* Fairm. (Soc. Ent. 1855, xxx), mais la dilatation de ses jambes antérieures la place dans une autre division, près de l'*An. dubia* et elle est d'ailleurs différente de l'*ornata* par sa convexité plus forte, les stries de ses élytres beaucoup plus enfoncées sur le disque, etc.

18. *SAPRINUS SOLSKYI* Reiche. — *In systema Marseuliana fasciculo tertio pertinens. — Ovato-subquadratus, valde convexus, nigro æneus, pernitidus; antennis pedibusque fusco-piceis. Caput crebre rugoso-punctulatum; stria antice interrupta; sat convexum; antennarum clava rufescente. Thorax transversus, longitudine duplo latior, antice attenuatus et profunde emarginatus, basi biarcuatus medio parum angulatus; angulis anticis rotundatis, posticis acutiusculis; lateribus oblique rotundatis; disco crebre punctato, punctis medio subobsoletis, remotis, a latere rugato-confusis, basi majoribus, stria marginali integra. Elytra basi thoracis latitudine et proximè latiora, indè ad apicem graduatim attenuata, apice truncata, crebre punctata; spatio subscutellare læve magno; stria suturali integra, dorsalibus quatuor postice dimidiato-abbreviata, subhumerali interna disjuncta, externa subobsoleta, marginali integra; quarta dorsali et suturali antice arcuatim conjuncta. Pygidium inflexum, crebre ocellatim-punctatum. Mesosternum marginatum ocellatim-punctatum. Prosternum carinatum; striis basi valde, apice parum divergentibus. Tibiæ anticæ quatuor vel quinque dentatis. — Longit 6 mill. (2 1/2 lin.), latit. 4 1/4 mill. (1 7/8 lin.). — Hab. Alger.*

Cette espèce, trouvée dans le courant du mois de juin, par M. Solsky, attaché au ministère de la guerre à Saint-Petersbourg, est très remarquable en ce que, par ses caractères, elle appartient au troisième groupe du système de M. de Marseul, dont elle constitue l'espèce de beaucoup la plus grande; sa taille égalant ou dépassant même celle du *S. nitidulus*.

J'ai cru devoir dédier cet insecte à M. Solsky, dont le zèle pour les sciences naturelles lui a fait entreprendre un voyage d'exploration en Algérie.

19. *OEDENOCERA BISERIATA* Reiche. — *Fusca, subnitidua, subcylindrica. Caput oblongum, antice latius, postice parum angustatum et in*

collo transversim attenuatum, minutissime punctatum, utrinque antennas versùs obsolete impressum; antennis valde crassis, articulis transversis, articulo tertio quarto haud longior. Thorax apice capite paulo angustior, medio paulo latior, basi angustatus, apice lateribusque rotundatus, latitudine haud longior, crebre minutissime punctatus. Scutellum punctiforme. Elytra ad basim thoracis basi latitudine; humeris obsolete; inde usque ultra medium sensim dilatata, hic thorace paulo latiora, apice obtuse rotundata, striato punctata; striis prima et secunda valde impressis, apice, obsolete, tertia basi tantum conspicua, cæteris omnino obsolete. Subtus crebrè subtile punctata; pedibus sat gracilibus. — Longit. 3 1/2 mill. (4 2/5 lin.), latit. 1 mill. (3/7 lin.). — Hab. Sicilia, Agrigentum versùs.

Cette espèce, de la taille à peu près de la *Tagenia minuta* Solier (Ann. Soc. Ent., 1838, 32), en diffère par ses antennes bien plus épaisses, par la ponctuation beaucoup plus faible de la tête et du corselet, par la forme des élytres plus élargies postérieurement et surtout par les stries de ses élytres beaucoup plus fortement ponctuées, dont les deux premières sont seules très marquées quoique s'effaçant à l'extrémité, et la troisième sensible seulement à la base; toutes les autres stries sont effacées.

Cette espèce appartient, comme la *minuta*, la *Corsica*, la *pumila* et la *subcostata* de Solier, au deuxième groupe qu'a formé, dans le genre *Tagenia*, le savant monographe, et que Escholtz avait érigé en genre distinct sous le nom de *Pachycera* (Zool. Atlas, iv, 7). Je propose de conserver ce genre, les caractères distinctifs étant parfaitement suffisants; seulement, comme le nom générique fait double emploi avec celui de *Pachycerus* Schönherr, j'ai cru devoir le changer en celui de *Œdenocera* qui a, à peu près, la même signification.

20. HELOPS CONGENER (Dej. Cat.) Reiche. — *Nigro-æneus vel niger, nitidus oblongus, deplanatus, Hel. Geni* (Gené Ins. Sard. 11, 1, 74), *affinis at multo major. Caput subrotundum, crebre punctatum inter antennas, transversim late impressum; oculis sat prominulis, vix emarginatis; palpis labroque piceis; antennis fusco-piceis, articulis tribus ultimis thoracis basi superantibus; articulis subcylindricis pænullimis tribus parum conicis, apicale oblongo. Thorax capite plus dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, subquadratus, antice posticeque subrectè truncatus, apice parum attenuatus; angulis obtusis; a latere paulo rotundatus, antè basim sinuatus; angulis posticis rectis; disco remote punctato, anguste marginato. Scutellum triangulariter rotundatum, læve. Elytra basi thoracis latitudine, inde ad ultra medium graduatim ampliora, thorace duplo et dimidio longiora, a latere apicem versus sinuata, apice conjunctim acuminata, striato valde punctata; interstitiis parum rugosis, ponè medium tuberculatis. Pede fusco-piceis; tarsi rufescentibus. — Longit. 10-13 mill.*

(4 1/2 - 5 3/4 lin.), latit. 4-5 mill. (1 3/4 - 2 1/4 lin.). — *Hab. Oran, Algiriæ et Tangier in Marocco.*

Cette espèce, par sa forme, vient se placer à côté de l'*Helops Genei*; elle en diffère par sa taille plus grande, son corselet moins arrondi sur les côtés et moins rétréci en arrière, et surtout par les tubercules bien saillants sur la partie postérieure de ses élytres. M. Prophelte me l'a envoyé comme venant d'Oran; je l'avais déjà de Tanger.

21. *HELOPS LONGULUS* Reiche. — *Nigro-piccus; parum nitidus, elongatus, subcylindricus; Hel. villosipenne* Lucas (Explor. de l'Algér., p. 350), *statura affinis at major. Caput subrotundum, crebre punctatum, inter antennis transversim late impressum; epistomo rectè truncato; oculis vix prominulis parum emarginatis; antennis piceis, gracilibus, thoracis basi articulis tribus ultimis superantibus, articulis omnibus subcylindricis; palpis rufescentibus. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine brevior, antè medium ampliatus et inde ad basin graduatim attenuatus; angulis obtusis; disco crebre punctato, punctis medio parum remotis, a latere basique marginato. Scutellum triangulare minute punctatum. Elytra basi thoracis basi latitudine, infra humeros paulo latiora, inde usque infra medium graduatim vix ampliora et ibidem thoracis summa latitudine aequalia, apicem versus a latere parum sinuata, apice conjunctim vix acuminata, profunde striato-punctata; interstitiis sublente vix punctulatis. Pedes sat robusti; coxis tarsisque rufescentibus.* — Longit. 10 mill. (4 1/2 lin.), latit. 4 mill. (1 3/4 lin.). — *Hab. Oran, Algiriæ.*

Cette espèce, qui a la forme allongée subcylindrique de l'*Hel. villosipennis* Lucas, en diffère par l'absence de tomentosité, par son corselet plus élargi à ponctuation non confuse et par les points, rangés en stries, de ses élytres, avec les intervalles lisses ou à peine distinctement pointillés.

22. *HELOPS GOSSYPIATUS* Reiche. — *Elongatus, angustus, subcylindricus, piceo-æneus, nitidus; ore, antennis pedibusque rufescentibus; pilis griseis undique hirsutus. Caput subrotundum, crebre ac grosse punctatum, inter antennis transversim late impressum; oculis parum prominulis, paulo emarginatis; antennis gracilibus, thoracis basi superantibus; articulis cylindrico-conicis, ultimo clongato clavato. Thorax capite vix paulo latior, subovalis, latitudine paulo longior, apice rotundatus, medio parum ampliatus, basi subrectè truncatus; angulis obtusis; disco crebre ac grosse punctato. Scutellum triangulare, grosse punctatum. Elytra basi thoracis vix latitudine, infra humeros latiora, inde usque ponè médium graduatim vix ampliora, apice conjunctim sub acuminata, striato punctata; punctis remotis; interstitiis remote punctatis.* — Longit. 5 1/2 -

6 1/2 mill. (2 1/2 - 2 7/8 lin.), latit. 2 - 2 1/2 mill. (1 - 1 1/5 lin.). — *Hab. Biskrah Algeriæ.*

Cette espèce se distingue facilement de ses congénères par sa forme presque cylindrique; son corselet à peine plus large que la tête et sa pubescence hérissée. J'en tiens un individu de M. Lethierry, qui l'a trouvé dans la localité signalée. M. Mocquerys m'en a donné un autre venant de Bou-Saada.

23. *HELOPS HIRTULUS* Reiche. — *Æncopiceus, parum nitidus, oblongo-ovatus, brevis, Hel., parvulo* Lucas (Explor. de l'Algér., p. 355), *statura affinis at minor, pilis griseis undique hirsutus. Caput subrotundum, crebre ac confuse punctatum, inter antennis transversim late impressum; oculis parum prominulis, vix emarginatis; antennis piccis basi rufescentibus, brevibus, thoracis basi paulo superantibus; articulis conicis, ultimo ovato, apicem versùs incrassatis; palpis rufescentibus. Thorax medio capite vix duplo latior, latitudine dimidio brevior, a latere rotundatus, antice posticeque aequaliter angustatus, apice parum emarginatus, angulis rotundatis; postice rectè truncatus; angulis obtusis; disco convexo crebre punctato, apice basique marginato, a latere parum explanato. Scutellum triangulare grosse punctatum. Elytra basi thoracis latitudine, pone medium ampliora, latitudine summa dimidio longiora, apicem conjunctim subacuminata, tenue striato-punctata; interstitiis grosse punctatis; pilis hirsutis subserialim instructa. — Longit. 3 1/2 - 4 1/2 mill. (1 1/2 - 2 lin.), latit. 2 1/3 mill. (1 lin.). — *Hab. Tlemcen, Algeria.**

Cette espèce, une des plus petites du genre, a la forme et le port de l'*Helops parvulus* Lucas, dont il se distingue facilement par sa ponctuation beaucoup plus forte, son corselet plus arrondi latéralement et surtout par sa villosité hérissée.

Je l'ai reçu de M. Prophette, comme provenant des environs de Tlemcen.

DESCRIPTION
D'UNE
NOUVELLE ESPÈCE DE COLÉOPTÈRE
du genre **MELANCRUS**

ET
RECTIFICATION RELATIVE A UNE NOTE

PUBLIÉE DANS LE *Bulletin entomologique* DE 1859.

Par M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

(Séance du 14 Novembre 1860.)

Dans leur excellent travail intitulé : Espèces nouvelles ou peu connues de Coléoptères, recueillies par M. F. de Sauley, membre de l'Institut, dans son voyage en Orient (Ann. Soc. Ent., 1857, p. 190), MM. Reiche et Félicien de Sauley ont fondé le genre *Melanclus* sur trois espèces trouvées à Beyrouth et sur les bords de la mer Morte. Celle que nous venons décrire aujourd'hui et qui provient des environs de Moka n'offrirait qu'un faible intérêt si elle était isolée, mais comme elle vient s'ajouter à un petit groupe bien défini, publié dans nos Annales, nous avons cru bien faire en la plaçant ici.

MELANCRUS SUBCOSTATUS. — *Ovalis, niger, nitidus. Antennis pedibus palpisque, nigro-piccis. Caput subquadratum, parvulum, crebre punctatum; epistomo angulatim acuminato. Thorax punctatus, capite plus duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, antice parum attenuatus, modice emarginatus, angulis acutis, postice sinuatus, angulis rectis, lateribus vix rotundatis, disco crebre punctato. Elytra manifestè punctata, pone medium dilatata apice acuminata, subcostata.* — Long. 8 mill.; larg. 4 mill.

Comme on le voit par cette diagnose, cette espèce diffère très peu du *Melanclus hegetericus* de MM. Reiche et de Sauley (*ibid.*, p. 193, n° 130), et s'en distingue seulement par ses antennes et ses pattes presque entièrement noires et surtout par la ponctuation plus forte et les faibles côtes de ses élytres. — De Moka.

Nous profiterons de cette circonstance pour signaler deux erreurs que nous avons commises en publiant quelques espèces du même groupe de *Melasomus* (Bullet. Entom., 1859, 4^e trimestre, p. CLXXXVIII).

Par une inadvertance que nous ne nous expliquons pas, nous avons décrit deux espèces nouvelles du genre *Micipsa* de M. Lucas, sous le nom de *Cyrta* du même auteur. Cette confusion provient, probablement, de ce que, ayant comparé nos individus à ceux de la collection du Muséum, il y aura eu, plus tard, une interversion d'étiquettes au moment où nous avons voulu décrire ces insectes.

Quoi qu'il en soit, il faut aujourd'hui que l'on compose le genre *Micipsa* ainsi :

1. *Micipsa rufitarsis* Lucas, Ann. Soc. Ent. de France, 1855, Bullet. Ent., p. XXXIV. — Hab. Boghar et Boucada, en Algérie.
2. *M. Douei* id., 1856, id., p. XLV. — Hab. l'Égypte.
3. *M. Philistinus* Reiche et de Saulcy, id., 1857, p. 215. — Hab. Naplouse.
4. *M. vclox* Guér.-Mén., id., 1859, Bullet. Ent., p. CLXXXVIII. — Hab. Oasis de Ouargla.
5. *M. Cursor* Guér.-Mén., id., id., p. CLXXXIX.

Notre *Micipsa vclox* est très voisine de la *Douei*, mais elle s'en distingue parce qu'elle n'a pas de carène juxta-oculaire sur les côtés de la tête. Notre *M. cursor*, très voisine de la *rufitarsis*, s'en distingue par une forme plus allongée, par moins de luisant et par son corselet plus épais, surtout en avant.

C'est probablement l'une de ces espèces que feu Levrat a décrite sous le nom de *Pimelia Mulsantii* dans les Annales de la Société linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.

C'est encore par inadvertance que nous avons établi le genre *Abiga*, attendu que nos deux espèces appartiennent bien manifestement au genre *Scelosodis* de Solier, et que notre espèce d'Égypte est évidemment le type même de Solier. En conséquence, il faut rétablir les choses ainsi :

1. *Scelosodis humilis* Guér.-Mén. (Syn. *Abiga* id.). — Hab. Ouargla.
2. *Scelosodis castaneus* Solier (Syn. *Abiga Cerisyi* Guér.). — Hab. l'Égypte.

DESCRIPTION
DE
CLYTIDES DE L'ANCIENNE COLOMBIE

Par M. Aug. CHEVROLAT.

Séance du 24 Juillet 1861.

En 1860, j'ai donné, dans nos Annales, pages 451 à 504, les descriptions et une révision des Clytides propres au Mexique, et j'ai proposé en même temps quelques coupes génériques qui me semblaient nécessaires.

Je continue ce travail, ne m'occupant pour l'instant que de ceux qui proviennent de l'ancienne Colombie, formant aujourd'hui, comme l'on sait, trois états distincts : la *Nouvelle-Grenade*, le *Venezuela* et l'*Équateur*.

Jusqu'à ce jour, aucune espèce de la dernière de ces républiques n'est connue en Europe, à ce que je crois. Dans les ouvrages qui traitent de ces insectes, je ne vois que quatre espèces publiées : 1° le *Callidium rufum* Oliv., *Clytus* (1) *rufus* Lap. et Gory, Monographie; 2° le *Neoclytus Moritzi* (Mann.) Thoms.; 3° le *Cyllene crinicornis* Chevrolat, qui est peut-être une espèce nouvelle ou une variété locale de l'espèce du Mexique, et 4° le *Tillomorpha cleroides* White.

Le mémoire que j'ai l'honneur de présenter à la Société comprend quinze espèces qui toutes, à l'exception de la dernière, font partie de ma collection. J'ai trouvé dans celle de Dejean, qui depuis longtemps est ma propriété, un *Clytus* (*Neoclytus*) *scenicus*, ainsi nommé par lui, et figurant à son Catalogue comme de Colombie. Cet insecte unique, qui lui a été envoyé par M. Leconte père, des États-Unis, n'appartient probablement pas aux pays dont je m'occupe, mais bien à l'Amérique septentrionale, et je n'ai pas cru devoir le comprendre.

En décrivant les *Cyllene erythropus*, *guttatus* et *crinicornis*, pages 458 à 460, j'ai négligé de désigner particulièrement la tache latérale qui est en regard de la hanche postérieure, mais je m'aperçois qu'elle a une assez grande importance, puisque, suivant chaque espèce, elle a une couleur et une forme particulière. Dans l'*erythropus*, cette tache est du même jaune que celles qui existent au-dessous du corps, chez le *guttatus* elle est la

(1) *Neoclytus* Thoms. = *Rhopalomerus* nobis, p. 457, loc. cit.. Syn. Nom à supprimer comme ayant déjà été employé.

seule qui soit blanche, enfin elle est également blanche dans le *crinicornis*, dont le prothorax est traversé par quatre bandes jaunes, les deux précédentes espèces n'en offrant que trois.

M. J. Thomson, dans un récent ouvrage : *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, Paris, 1860, a adopté les genres que j'ai créés. Seulement il a eu la malheureuse pensée d'établir le genre *Clytus* (1) sur un type américain, le *Clytus robiniae* Forster (*Cl. flexuosus* Fab.), parce qu'il était le premier en tête et d'y comprendre les nombreuses espèces de l'Amérique équinoxiale que je rattache au genre *Cyllene*. Fabricius, créateur du genre *Clytus*, a levé la difficulté sur ce point, en donnant les caractères anatomiques du *Clytus arcuatus* (*Systema Eleutheratorum*, t. II, p. 347). Dès lors le genre *Plagionotus* Mulsant disparaît et vient en synonymie, le *Clytus robiniae* ne rentre pas, comme on l'avait pensé, dans le genre *Archopatus* Serville et Leconte, mais formera, probablement, une division parmi les *Cyllene*.

1. CYLLENE MENALASPIS Dejean. — *Elongata, nigro-velutina; ore, antennis pedibusque sanguineis; in capite fascia occipitali circa oculorum ambiente, in thorace fasciis tribus, 3^a extus bifida, in elytris fascia infra basin singulisque maculis novem (quatuor suturalibus) : late flavis. Corpore infra nigro, thorace flavo, pectore fasciis tribus (ultima medio interrupta) et lateribus abdominis fasciis quatuor flavis. Notula coræ posticæ alba.* — Long. 17 à 21 mill.; lat. 6 à 7 mill.

Allongé, élargi sur les épaules et allant en se rétrécissant graduellement jusqu'au sommet. Noir velouté, bandes et taches du jaune le plus vif. Tête noire marquée en arrière d'une bande jaune qui se recourbe sur le côté et entoure chaque œil, carène antérieure arquée, élargie par le haut, sillonnée au milieu. Palpes, chaperon, lèvres et mandibules de couleur ferrugineuse, extrémité des dernières noirâtre. Antennes rouges, de la longueur du corps chez le ♂ et des 2/3 chez la ♀, ciliées de poils noirs, ayant le sommet des 2-7 articles muni d'un poil aigu. Prothorax orné de trois bandes également distantes, celle du milieu se recourbe en arrière. Élytres offrant au-dessous de la base une bande droite interrompue avant l'épaule, et sur chaque étui se remarquent neuf taches ainsi réparties : trois le long de la suture et à distance égale, quatrième en marge en regard de la première suturale, cinquième, sixième et septième sur une même ligne longitudi-

(1) M. Thomson a agi de même pour les genres *Lamia* et *Saperda* que Mulsant avait établis avec raison (Histoire natur. des Coléopt. de France, Longicornes, 1839, pages 135 et 185) sur de grandes espèces d'Europe, le premier avec les *Lamia tector* F. et le deuxième avec les *Saperda tremulæ*, *punctata* et *scalaris* F., et qui doivent être maintenus comme ayant l'antériorité.

nale, un peu plus en dedans que la précédente, huitième transverse sur le milieu de l'étui et entre les quatre premières, neuvième très petite au milieu, et au-dessous de la deuxième suturale, côte longitudinale très saillante terminée par une épine aiguë. Le dessous du corselet est jaune et n'offre sur chaque côté qu'un trait noirâtre. *Poitrine* avec trois bandes jaunes, dernière formant deux taches. *Abdomen* noir, présentant de chaque côté quatre taches transverses, jaunes, en regard de la hanche postérieure, existe un petit trait blanc en forme de virgule. *Pygidium* signalé en dessus par une tache jaune qui est arrondie en arrière et anguleuse en avant.

Cette espèce a été envoyée par M. Paul Lebas. Elle provient de la Nouvelle-Grenade et se classera près de notre *C. erythropus*.

2. CYLLENE ELONGATA. — *Angusta, nigro-velutina; ore, antennis pedibusque rubris; in capite fascia occipitali circa oculorum protensa et limbo antico, in thorace fasciis tribus, basali extus duplicata; in elytris fascia biarcuata infra basin, singulisque decem maculis (quatuor suturalibus), tete flavis, in lateribus pectoris tribus maculis rotundatis et in lateribus abdominis quatuor fasciatis: flavis; macula coxæ posticæ, flava extus nigra.* — Long. ♀ 15 mill.; ♂ 19 mill.; lat. 4 à 5 mill.

♂ étroit, allongé, d'un noir velouté à taches et bandes du plus beau jaune; ♀ un peu élargi aux épaules et un peu plus courte. *Tête* ponctuée, offrant une bande occipitale jaune qui suit le bord et contourne chaque œil, le bord antérieur est aussi jaune; carène conique sillonnée au milieu. *Palpes, lèvres, chaperon, mandibules, antennes et pattes* d'un rouge pâle. *Prothorax* marqué de trois bandes jaunes, celle basale présente au côté, au-dessus de l'angle postérieur, un trait oblique. *Écusson* jaune, avec sa base noire. *Élytres* étroites, ayant au-dessous de la base une bande jaune bi-arcuée en dessous, dirigée sur l'écusson qu'elle avoisine et se limite de l'autre côté près de l'épaule; sur chacun des étuis dix taches ainsi réparties: quatre sur la suture, cinquième marginale, sixième, septième et huitième un peu plus en dedans, sur une même ligne, neuvième transverse, au milieu des quatre antérieures, dixième petite, presque réunie à la seconde en marge, le dessous de l'épaule est aussi jaune; carène saillante terminée en une pointe aiguë. *Prothorax* jaune en dessous, n'ayant de noir qu'un dessin formé par la réunion des trois traits noirs du dessus qui forment alors un angle prolongé obliquement en avant. *Poitrine* avec trois taches latérales arrondies et jaunes, tache transverse jaune lavée de blanc en dehors en regard de la hanche postérieure. *Abdomen* noir, avec quatre taches latérales transverses, jaunes, qui diminuent de largeur et de grandeur vers l'extrémité; genoux intermédiaires cintrés, vus de face, postérieurs biépineux. *Pygidium* du ♂ terminé en dessus par une tache

apicale, transverse, arrondie en arrière et échancrée en cintre en dessus, mais celle-ci s'avance anguleusement de ce côté chez la ♀.

Cette espèce, originaire de Venezuela, a été trouvée aux environs de Caracas par M. Auguste Sallé, de qui je l'ai reçue. Bien que de forme différente, elle paraît se rapprocher du *Clytus proximus* Lap. et Gory.

3. CYLLENE CRINICORNIS Chev., Ann. 1860, p. 460, n° 3. — *Thorax fasciis quatuor flavis; basale extus duplicata.*

Un seul ♂ des environs de Caracas, reçu de M. le docteur Rojas, ne m'a présenté que les différences suivantes avec les types mexicains :

La tache qui se trouve en arrière de la hanche postérieure, au lieu d'être blanche, est d'un beau jaune comme celles du dessous du corps. La tache du pygidium est étendue en ligne longitudinale. Ces différences ne constituent peut-être qu'une variété locale?

Dans le cas où d'autres exemplaires confirmeraient la constance de ces deux caractères, je nommerai provisoirement cet insecte *C. similigutatus*.

4. CYLLENE CARACASENSIS. — *Nigra; ore, antennis pedibusque obscure ferrugineis; in capite fascia occipitali tenui flexuosa oculos cingente, in thorace fasciis quinque, et quinque in elytris (2^a et 3^a, antice angulatis, 4^a punctis duobus albis in medio, 5^a rectangule ad imum suturæ prolongata); pallide luteis: lateribus corporis septies luteo signalis, macula coaræ posticæ utra. — Long. 14 à 15 mill.; lat. 4 à 4 1/4 mill.*

Noir, régulièrement atténué en arrière depuis l'épaule jusqu'au sommet. Tête à peine ponctuée, si ce n'est sur l'occiput, ornée en arrière des yeux d'une bande jaunâtre étroite et flexueuse qui contourne ces derniers; carène médiane entière, sillonnée au centre. Palpes pâles. Chaperon, lèvres et mandibules d'un roux ferrugineux, extrémité des dernières brunâtre. Antennes atteignant aux 2/3 du corps, ferrugineuses. Prothorax marqué de cinq bandes dont trois d'un jaune pâle, médiane cintrée en arrière, troisième droite avec la première et la bordure de l'angle postérieur blanches. Écusson noir, terminé en jaune. Élytres présentant cinq bandes d'un jaune pâle : première largement cintrée sur le devant et reposant dans son centre sur l'écusson, deuxième anguleuse sur le haut de la suture, en partie blanche, troisième de même forme, jaune, mais plus étroitement anguleuse, quatrième oblique, présentant sur chaque côté de la suture une grosse tache blanche arrondie, cinquième oblique, subitement fléchie sur la suture qu'elle longe jusqu'à l'extrémité; elle occupe tout l'espace interne de la carène qui se termine en pointe aiguë. Corps noir en dessous, avec sept taches latérales jaunes : une sur la base du prothorax,

trois sur la poitrine et trois sur l'abdomen, pas de tache vis-à-vis de la dernière hanche postérieure. *Pygidium* avec un petit point jaune. *Pattes* d'un rouge obscur, couvertes d'une poussière cendrée.

Cette espèce avoisine les *Clytus acutus* Germ. et *Cayennensis* Lap. et Gory et se placera près d'elles. Elle a été trouvée aux environs de Caracas par M. A. Sallé, de qui je l'ai reçue.

Je possède une variété de cette espèce que j'ai acquise chez M. Parzudaky, provenant probablement d'une autre localité. Elle ne présente que six taches jaunes en dessous et le dessus du *pygidium* est entièrement jaune.

5. NEOCLYTUS RUFUS Oliv., Ent., t. IV, G^o 70, p. 28, pl. 7, fig. 81 (*Callidium*). = *Clytus rufus* Schr., Syn. Ins., 1, 3, p. 467. — Lap. et Gory, Mon. p. 19., pl. 5, fig. 21. — *Rubro-fuscus*; *clytrorum maculis minutis quinque*, 2^o *suturali elongata*, *albis*. — Long. 9 mill.; lat. 3 mill. — Venezuela, Nova-Grenata.

6. NEOCLYTUS LEBASII. — *Fuscus*; *in capite lincis duabus anticis, fascia postica extus oculos protensa*; *in thorace margine antico, postico, maculisque quatuor basalibus*; *scutello*; *in elytris lincis duabus in utroque latere calli humerali, fasciis tribus ad suturam valde angulatis*: *albidis*; *corpore infra albido virescente, fasciis abdominalibus fuscis et angustis*; *femoribus fortiter clavatis, posticis longissimis, genubus posticis bispinosis*. — Long. 11 à 14 mill.; lat. 3 à 4 1/2 mill.

Clytus Lebasii Dej., Cat., 3^e éd., p. 356.

Brun; lignes, taches et bandes d'un blanc jaunâtre; dessous du corps d'un blanc verdâtre à bandes étroites, brunes, une cintrée sur la poitrine et quatre sur l'abdomen. *Tête* tronquée, un peu avancée par le bas, marquée en avant de deux lignes séparées par une carène glabre, peu élevée, qui est sillonnée au milieu. Une bande directe, en arrière des yeux, s'étend jusqu'en dessous. *Palpes*, *lèvre* et *chaperon* testacés. *Yeux* d'un brun pâle. *Antennes* n'atteignant que le tiers antérieur des étuis, ferrugineuses sur leur moitié basale, ternes et plus obscures au delà, renflées au sommet. *Prothorax* oblong, offrant trois carènes dorsales couvertes d'aspérités transverses, latérales arquées, médiane élevée, avec l'intervalle déprimé; bords antérieur et postérieur, ainsi que quatre taches basales oblongues, d'un blanc pâle. *Écusson* semi-arrondi, jaunâtre. *Élytres* à peine plus larges que le prothorax vers le milieu, deux fois un tiers aussi longues, un peu atténuées vers l'extrémité, à troncature oblique, bidentée sur chaque côté, deux petites lignes le long du calus huméral et dont l'interne est sillonnée, trois bandes très anguleuses en avant sur la suture, première

et deuxième rapprochées et liées entre elles sur ladite suture, base et sommet grisâtres. La bande qui se voit sur la poitrine s'appuie sur l'épaule, suit obliquement le côté au dessous et la traverse directement en arrière. Les bandes de l'abdomen sont glabres et reposent sur la bordure postérieure des segments. *Pattes* longues, brunes, revêtues d'une villosité grise, cuisses très épaisses, antérieures denticulées en dessous sur l'arête interne médiane, postérieures fort longues, genoux intermédiaires uniépineux en dedans, postérieurs bidentés, tarses allongés, d'un brun pâle.

Cette espèce devra avoisiner le *N. araneiformis* Oliv. Il a été rapporté pour la première fois de Carthagène (Nouvelle-Grenade), par M. P. Lebas. Depuis, M. A. Sallé l'a retrouvé dans le Venezuela.

Les deux exemplaires de cette dernière provenance présentent les différences ci-après : côtés de la carène dorsale du prothorax profondément sillonnés, élytres offrant au-dessous de la base une bande blanche qui se lie au trait interne avoisinant le calus huméral, l'extrémité de la suture est étroitement blanchâtre, ainsi que le sommet, et la première se réunit à la dernière bande.

7. NEOCLYTUS JUSTINI.—*Affinis Cl. olivacco* Lap. et Gory, *sed minor*. *Fusco turidus, capite obscuro; antennis nigro-cinereis; prothorace globoso, sericeo, linea dorsali elevata transverse scabrosa, fascia media lutea postice bifida; scutello nigro et albo-marginato; clytris usque ultra medium umbrinis, tergo nigricantibus cum litura obliqua, macula media communi trigona, valde triacuta, punctulo-marginali; ochraceis, fascia recta cretacea, dein flavo-griseo terminatis et truncatis; in pectore maculis tribus: 1^a transversa albida, 2^a laterali flavo niveoque mixta, 3^a intus, trigona flava; abdomine virescente, albido fasciato; pedibus crebre et ruge punctatis, pilosis, nigris.* — Long. 8 mill.; lat. 3 mill.

D'un fauve clair, mélangé d'obscur et de tons verdâtres ou ochracés. *Tête* carrée, coupée obliquement, d'un noir verdâtre, ruguleuse et couverte d'un poil fin et court. *Palpes* roux. *Lèvre* et *chaperon* testacés sur leur bord antérieur. *Mandibules* noires, aiguës, chargées sur le côté d'une forte ponctuation. *Yeux* bruns. *Antennes* noirâtres, revêtues d'une poussière cendrée et soyeuse; massue renflée, à articles annelés de blanc. *Prothorax* globuleux, coupé droit aux extrémités, offrant, sur le milieu longitudinal, une série d'aspérités transverses, d'un fauve cendré soyeux, une bande ochracée traverse le milieu et sur chaque côté s'en détache un trait direct qui s'appuie à la base. *Écusson* semi-arrondi, noir, bordé de jaune. *Élytres* jusqu'au deux tiers environ d'un fauve verdâtre, avec le tiers dorsal antérieur noir; trois dessins crétacés s'en détachent par étuis : le premier, en ligne oblique, commence avant le milieu, au-dessus de la marge, et se

termine au-dessous de l'écusson; le deuxième commun, situé vers le centre, forme avec sa répétition une tache triangulaire rectiligne en dessous, avec chacun des trois angles aigus; le troisième est ponctiforme, transverse, et avoisine la marge vers le milieu; le calus huméral est noir, sur son bord existe une tache oblique cendrée qui occupe toute la base, se dirige sur le côté et s'étend vers la marge; aux trois quarts est une bande droite d'un jaune chamois, le quart apical est mélangé de fauve jaunâtre et de verdâtre, le sommet est coupé droit et l'angle marginal est seul aigu. *Poitrine* avec trois taches de chaque côté: première transverse, blanche en avant; deuxième linéaire en dessous, jaunâtre, teintée de blanc vers l'extrémité; troisième triangulaire, jaune. *Abdomen* verdâtre, bord inférieur des segments jaunâtre. *Pattes* noires, couvertes d'une punctuation-serrée, coriacée et poilue; cuisses assez fortes, postérieures plus longues que le corps. Genoux des deux dernières paires biépineux.

Je dédie cette insecte à feu J. Goudot, qui a rapporté de la Nouvelle-Grenade une suite de très belles espèces de ce pays. Celle dont il s'agit provient de son dernier envoi et a été découverte par lui à Honda.

M. Sallé possède un exemplaire de cette espèce provenant de ses chasses dans le Venezuela. Sa taille est bien plus forte: 15 mill. de longueur sur $4 \frac{3}{4}$ de largeur. Ses élytres sont noires depuis la base jusqu'aux deux tiers. Le trait verdâtre oblique qui s'appuie depuis la base sur le calus huméral ressort naturellement davantage. La ligne oblique et la tache triangulaire dorsale sont plus largement accusées.

Il viendra se placer après le *N. olivaceus* (Dej.) Lap. et Gory (*Clytus*).

8. NEOCLYTUS MORITZII Th., Essai, 1860, p. 225. = *Clytus Moritzii* (Manh.), Cat. British Mus., 1855, p. 257, n° 37. — ♂. *Cinereus, in capite lineis duabus anticis; prothorace villosa (supra planiusculo, linea dorsali elevata scabrosa, lateribus valde angulato) antice posticeque; scutello; in elytris fasciis tribus angustis ad suturam antice angulatis; in pectore fasciola antica et postica atque in abdomine fasciis quatuor: albis.*

Var. ♂. *Elytris in dimidio longitudinis, nigris, intus cinereis. Ex mus. Dom A. Deyrollei.*

♀. *Minor. Niger. Elytris tantum basi cinereo mixtis, præterea ut in ♂. N. Rojasii Chevr., Olim.*

M. Sallé m'a communiqué la seule ♀ qu'il ait prise, je la possédais également comme trouvée à Caracas et je l'aurais, sans lui, décrite comme étant distincte.

♀. Ce sexe est d'une taille moins élevée, ressemble entièrement au ♂,

si ce n'est qu'il est presque entièrement noir; la base des élytres est nuancée de cendrée.

Cette espèce est remarquable par son prothorax à villosité longue et pâle, et dont le milieu latéral est fortement anguleux.

9. NEOCLYTUS CRISTATUS. — *Nigro-fuscus; ore pedibusque rufis, femoribus obscuris posticis longe clavatis; capite lineis duabus anticis fasciaque post oculos recta: flavis; prothorace globoso, parvo, crista longitudinali integra, fasciis tribus flavis, media arcuata; scutello flavo; elytris fasciis quatuor flavis: 1^a humerum includente, 2^a et 3^a antice angulatis, ad apicem flavidis et truncatis; corpore infra flavido, abdomine fusco fasciato.* — Long. 10 1/2 mill.; larg. 4 mill.

D'un noir de suie. Tête tronquée, carrée, étroitement sillonnée et offrant en avant deux lignes, et sur le bord postérieur des yeux une bande étroite, qui toutes trois sont jaunes. Palpes, mandibules, moins l'extrémité, lèvre et chaperon ferrugineux. Antennes courtes, épaisses, brunes, premier et troisième articles assez longs, les cinq à six derniers sont roux. Yeux d'un brun roux. Prothorax petit, arrondi, offrant sur sa région dorsale une carène très élevée et entière, il est déprimé de chaque côté de celle-ci, orné de trois bandes jaunes, médiane un peu cintrée en arrière, basale présentant près de l'angle postérieur une tache arrondie de même couleur. Écusson triangulaire, jaune. Élytres plus larges que le prothorax, deux fois et demi aussi longues, parallèles, tronquées obliquement de la marge sur la suture, avec l'angle externe aigu, ornées de quatre bandes jaunes: première entourant complètement le calus huméral, deuxième avant et troisième après le milieu, toutes deux anguleuses vers le haut de la suture, quatrième transverse, le sommet offre une sorte de bande d'un cendré jaunâtre. Poitrine noirâtre pour le fond, recouverte d'une pubescence verdâtre, traversée par une bande jaune cintrée en avant. Abdomen verdâtre, présentant quatre petites bandes brunes et glabres. Pattes ferrugineuses, ruguleuses et poilues, cuisses intermédiaires et postérieures brunes, dernières fort longues, genoux intermédiaires uni- et postérieurs bi-épineux.

Cette espèce, originaire de la Nouvelle-Grenade, m'a été offerte par M. E. Mocquerys fils. Elle a la physionomie ainsi que la couleur sombre d'un *Xylotrechus* qui serait allongé.

10. NEOCLYTUS BASALIS. — *Nigro-brunneus; palpis, antennis (clavatis) basi pedibusque rufis; limbo antico et postico prothoracis flavis; elytris basi rufis cum fasciis quatuor anguste flavis, ultima aliquoties obsoleta;*

pectore flavo, fasciam arcuatam rufam signato, abdomine nigro, fasciis quatuor flavis. — Long. 9 à 12 1/2 mill. ; lat. 2 à 3 1/2 mill.

Très variable de grandeur. D'un brun noirâtre. *Tête* tronquée, carrée, marquée de deux lignes et d'une bande jaune; carène sillonnée, limitée au front. *Palpes, mandibules* à la base, *lèvre* et *chaperon* ferrugineux. *Antennes* courtes, épaisses à l'extrémité, poilues, ferrugineuses, mais rembrunies sur leur moitié postérieure. *Prothorax* arrondi, bordé de jaune en avant et en arrière jusqu'en dessous, élevé longitudinalement sur la région dorsale, déprimé près de là et portant trois séries d'aspérités latérales arquées. *Écusson* large, semi-arrondi, jaune. *Élytres* un peu plus larges que le prothorax, allant en s'atténuant jusqu'au sommet de la marge, tronquées à l'extrémité, avec les angles faiblement avancés, base entièrement rousse, quatre bandes étroites, jaunes, première et deuxième anguleuses en avant, troisième droite, quatrième apicale, quelquefois peu visible. *Poitrine* jaune, marquée d'une bande rousse, cintrée en arrière. *Abdomen* noir présentant quatre bandes jaunes, les deux premières larges, les deux autres étroites. *Pattes* ferrugineuses, à villosité blonde; cuisses, particulièrement les postérieures qui sont longues, épaisses et brunâtres, dépassant de beaucoup les étuis; les quatre genoux postérieurs bi-épineux.

Cette espèce a été trouvée aux environs de Caracas par M. A. Sallé, de qui je l'ai reçue.

Espèces 11 à 13 à cuisses postérieures plus courtes, dépassant à peine les étuis, à livrée noire et à bandes jaunes et semblables aux Clytus arietis, gazella et autres espèces Européennes.

11. NEOCLYTUS REGULARIS. — *Niger velutinus; capite flavo, carina media nigra; prothorace fasciis tribus flavis, intermedia medio obsoleta, linea dorsali rugata; scutello flavo; elytris fasciis quatuor flavis, 1^a basi obsoleta sericea, 2^a antice angulata, 3^a, 4^a-que rectis; in pectore fascia quatuorque fasciis latis et flavis in abdomine.* — Long. 13 à 15 mill. ; 4 à 4 1/2 mill.

D'un noir velouté. *Tête* large, tronquée, jaune. Côte longitudinale noire et glabre sillonnée sur le front. *Bouche* noirâtre. *Mandibules* rousses, avec le sommet noir. *Antennes* courtes, épaisses, noirâtres, d'un brun terne sur l'extrémité, premier et surtout le troisième articles grands. *Prothorax* court, globuleux, bordé de jaune en avant et en arrière, une bande obsolette, jaunâtre, est située un peu au delà du milieu et disparaît sur le disque, le milieu longitudinal est élevé et chargé d'aspérités transverses.

Écusson semi-rond, jaune, à base noire. *Élytres* ornées de quatre bandes étroites, jaunes : première basale soyeuse, obsolète, d'un jaune verdâtre, deuxième oblique arquée, anguleuse au-dessous de l'écusson, troisième et quatrième droites, un peu élargies sur la suture, troncature apicale droite. *Poitrine* offrant en avant, sur le côté, un trait blanc et sur le milieu une bande jaune anguleuse, appuyée sur la naissance des pattes médianes et étendue jusque sur le côté où elle remonte directement. *Abdomen* avec quatre larges bandes jaunes. *Pattes* de moyenne longueur, cuisses épaisses, un peu aplaties, genoux intermédiaires et postérieurs bi-épineux, plante des tarses de couleur de terre.

Deux exemplaires, originaires des environs de Caracas, m'ont été donnés par M. A Sallé.

12. NEOCLYTUS QUADRIFASCIATUS. — *Niger antennis pedibusque rufis, in capite, lineis duabus anticis, lineaque post oculos, flavis; prothorace globoso, margine antico et postico anguste flavis; scutello semi-flavo; elytris fasciis quatuor anguste flavis, duabus intermediis antice angulatis; in pectore macula et fascia et in abdomine fasciis quatuor flavis.* — Long. 10 mill.; lat. 3 mill.

Clytus 4-fasciatus Chevr., Cat. British Museum, p. 264, n° 64.

Noir, antennes et pattes ferrugineuses, avec les cuisses quelquefois rembrunies. *Tête* tronquée, carrée, noire, finement chagrinée, sillonnée au milieu, offrant sur le devant deux lignes et une en arrière des yeux, qui toutes trois sont jaunes. *Mandibules* rousses sur l'un des deux exemplaires que je possède. *Antennes* courtes, très renflées au sommet. *Prothorax* arrondi, le milieu longitudinal est légèrement élevé et offre quelques petits tubercules peu distincts, sa surface est densément ponctuée, granuleuse et un poil fin, mou, jaunâtre et abaissé, s'aperçoit surtout vers les côtés, les bords antérieur et postérieur sont étroitement marginés de jaune, mais en dessus seulement. *Écusson* jaune sur l'extrémité. *Élytres* ornées de quatre bandes jaunes, étroites, première basale limitée avant l'épaule, deuxième et troisième anguleuses vers le haut de la suture, quatrième droite, sommet roux, tronqué obliquement sur le dedans, avec l'angle marginal aigu. *Poitrine* marquée en avant, sur le côté, d'un trait transverse, et en arrière d'une bande jaune. *Abdomen* avec quatre bandes de même couleur. *Pattes* moyennes, cuisses postérieures égales, subitement renflées sur leur moitié.

Cette espèce, que j'ai acquise de M. Hoffmann, est propre à la Nouvelle-Grenade (♂ et ♀).

13. NEOCLYTUS CLAVATUS. — *Niger, opacus; palpis, antennis clavatis*

pedibusque rufis; capite coriaceo, truncato, vix sulcato, lineis duabus anticis flavis; prothorace rotundato, coriaceo, pruinoso, linea longitudine fuliginosa et scabra, margine antico et postico anguste flavis, scutello nigro; elytris fasciis tribus flavis: 1^a et 3^a rectis, 2^a in sutura antice angulata usque ad basin et secundum scutellum ducta, ad apicem anguste fuscis; in pectore fasciis tribus et in abdomine quatuor flavis, duabus ultimis tenuibus et rufescentibus. — Long. 7 mill.; lat. 2 1/2 mill.

D'un noir terne de suie, coriacé, recouvert sur la tête et sur le prothorax d'un poil court, cendré et prumineux. Tête tronquée, carrée en avant, marquée de deux lignes sur le côté interne des yeux et d'une troisième en arrière de ces derniers, qui tous sont jaunes; sillon étroit non entier. Palpes, lèvres, chaperon, antennes et pattes ferrugineux. Prothorax régulièrement arrondi, offrant sur le milieu longitudinal une carène entière, assez large, d'un brun roussâtre, qui est couverte d'aspérités, les bords antérieur et postérieur sont jaunes jusqu'en dessous sur la hanche antérieure. Écusson large, arrondi, brunâtre. Élytres offrant trois bandes jaunes placées à distance égale: première et troisième droites, deuxième anguleuse sur le haut de la suture et prolongée le long de l'écusson jusqu'à la base, le dessous de l'épaule et le sommet qui est obliquement tronqué et épineux en marge sont d'un roux clair. Poitrine avec trois taches transverses et abdomen orné de quatre bandes jaunes, les deux dernières faiblement indiquées. Pattes moyennes, cuisses assez fortement renflées, genoux intermédiaires et postérieurs bidentés.

Reçue de M. A. Sallé et comme ayant été découverte par lui aux environs de Caracas.

Cette espèce ressemble beaucoup aux *N. 4-fusciatus* et au *basalis*, mais elle se distingue des deux par l'entourage jaunâtre de l'écusson, sans avoir la base des élytres jaune du premier et rousse du deuxième, de plus la deuxième bande des élytres est seule anguleuse.

14. MECOMETOPUS (1) AMARYLLIS. — *Caput, prothorax atque pedes anticis rufi; scutello corporeque infra sulphureis; elytris (maculis quatuor læte flavis) pedibusque quatuor posticis nigris.* — Long. 11 1/2 mill.; lat. 4 mill.

Tête rouge, ponctuée, un peu en museau, avancé par le bas, côte longitudinale peu saillante, lisse. Palpes et chaperon testacés. Mandibules noires seulement sur l'extrémité. Antennes courtes, ferrugineuses, grêles,

(1) Thomson, Essai, 1860, p. 216.

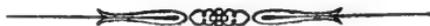
avec la massue peu épaisse. *Prothorax* globuleux, tronqué aux extrémités, rouge, revêtu d'une courte pubescence grise, chargé d'une ponctuation serrée et coriacée. *Écusson* large, semi-arrondi, d'un jaune soufre. *Élytres* un peu plus larges que le corselet, deux fois et demie aussi longues, parallèles, tronquées au sommet avec l'angle marginal aigu, d'un noir velouté, marquées chacune de quatre taches du plus beau jaune : première basale grande, oblongue et oblique ; deuxième punctiforme sur le bord de la marge, un peu en avant du milieu ; troisième triangulaire sur la suture, et formant avec sa semblable une sorte de cœur renversé ; quatrième large, transverse, située au delà du milieu. *Poitrine* jaune, portant sur le milieu de la base une large tache triangulaire noirâtre. *Abdomen* jaune, bord des segments étroitement noirâtres. *Pattes* avec la première paire rouge, les quatre suivantes sont noires. Cuisses intermédiaires et postérieures assez longues, modérément et régulièrement renflées, genoux intermédiaires uni- et postérieurs bi-épineux.

Je possède une variété dont l'abdomen, noir, n'a que deux bandes jaunes.

Cette très jolie espèce, qui devra se placer près du *Clytus latus* Fab., se trouve aussi à Honda (Nouvelle-Grenade). C'est par M. J. Goudot qu'elle nous est venue.

15. *TILLOMORPHA CLEROIDES.* — *Nigra, pilis cinereis vagis; elytris antice pilis cinereis tectis, fasciâ nigerrimâ obliquâ, elytris apice nigerrimis lucidis; metathoracis lateribus argenteo-maculatis.* — Long. 8 mill. — Venezuela.

Tillomorpha cleroides White, Cat. Br. Mus., p. 290, n° 4.



OBSERVATIONS ET NOTES SYNONYMIQUES

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 14 Août 1861.)

Ayant dernièrement mis en ordre les trois familles suivantes, qui ont été révisées par notre savant collègue, M. le professeur Th. Lacordaire, je viens consigner ici les observations que l'étude des insectes qu'elles renferment m'a procurées.

PTINIDES.

HEDOBIA Lat., ce genre contient à ma connaissance dix espèces, dont l'une inédite, a été découverte l'année dernière dans le midi de la France, par M. le docteur Grenier.

Parmi celles que n'a pas mentionnées dans son travail monographique M. Boieldieu, il faut comprendre l'*H. humeralis* Muls. (*Pr. Ac.*, 2, 309); l'*Anobium gibbosum* Say. (*Journ. Ac.*, V, 171), l'un et l'autre des États-Unis, l'*H. imperator* Lap. (*Rev. Silb.*, 4, p. 58), du Mexique, et l'*H. succincta* Nob. (*Mag. et Rev. de Zool.* 1861, p. 153), d'Algérie.

Plinus spinicollis Sol. L'exemplaire de ma collection, originaire de Monte-Video, rapporté à l'espèce du Chili par M. Boieldieu, en est tout à fait distinct. Il est du double plus long, d'une forme et de dessins tout autres.

Plinus raptor St. Un ♂ et une ♀ m'ont été envoyés d'Allemagne sous ce nom. Tous deux sont beaucoup plus grands, et la ♀ surtout présente de telles différences, qu'il n'est pas possible de réunir cette espèce au *P. bidens* Ol., ainsi que l'a fait M. Boieldieu.

Les *Trigonogenius globulus* Sol., du Chili, et *squalidus* (Dej.) Boield. de la Nouvelle-Grenade, réunis sous ce dernier nom par le monographe, forment deux espèces distinctes.

ANOBOIDES.

Dryophilus anobioides ♂. M. J. Duval a reconnu que mon espèce devait être identique avec le *D. compressicornis* Muls. En effet, ce dernier type m'ayant été complaisamment communiqué et l'ayant fait voir à la plupart de nos collègues de Paris, nous n'avons trouvé qu'une simple variété.

Dryophilus pusillus Gyl. ♀. Syn. *D. rugicollis* Muls. D'après l'opinion de mon collègue et ami M. Reiche, la ♀ de l'*Anobium minutum* Fab. serait encore la même espèce.

Les ♀ des espèces de ce genre sont tellement dissemblables avec les ♂, qu'on pourrait les prendre pour d'autres espèces.

Anobium (Priobium) Moiss.) castaneum F., Syn. *A. tricolor* Ol., d'après le type même de l'auteur.

Cet insecte n'est rare que parce que l'on ne sait pas le moment où il faut le chercher. Il se trouve, en juin, dans les parties mortes d'arbres vivants, tels que le pommier et le châtaignier, c'est vers le déclin du jour qu'ils sort pour l'accouplement.

Anobium (Priobium) castaneum Ol., Syn. *A. tomentosum* Dej., Cat., 3, p. 130. — C'est une grande espèce velue d'un gris uniforme cendré.

Anobium (Priobium) villosum Bon., Syn. *A. hirtum* Ill. Piémont, Autriche et Algérie. = *A. fasciatum* Dufour, Expl. du val d'Ossuan, p. 153.

Espèce voisine plus petite, également d'un gris-cendré, avec bandes brunes sur les étuis.

Catorama pallida Germ., Sp. 79, 125 (*Xyletinus*). = *Xyletinus pallidus* Cast. 4, pl. 1, 295. = *Xyletinus serricornis* Sch., Cat., Dej., 3, p. 129. = *Anobium ferragineum* Ol. in Mus. — Kug. in Schcid., Mag., 489?

Cet insecte, très destructeur, attaque les feuilles de tabac desséchées et il s'est acclimaté sur tous les points du globe. Je le possède des deux Amériques, probablement sa patrie d'origine, d'Algérie, de Syrie et en Europe; on le retrouve dans la zone tempérée jusqu'en Danemark, d'où je l'ai reçu abondamment. Il devrait donc figurer sur les catalogues comme espèces du pays. Mon ami, M. le docteur Schaum, me l'a envoyé d'Allemagne, sous le nom de *X. testaceus* Dufts., ce n'est pas lui; ce dernier est plus gros et plus allongé.

BOSTRICHIDES.

M. Th. Lacordaire (Suites à Buffon, t. 4, p. 541), dit en parlant de ces insectes: « La patrie qui leur est assignée ne doit pas être prise à la » lettre, les Bostrichides, en général, ayant une forte tendance au cosmopolitisme. »

Fabricius, à son genre *Apate*, avait déjà constaté que son *Apate carmita* se trouvait à fois en Guinée et à Tanger.

Exopides rufipes Blanchard in d'Orby, p. 205, pl. 19, f. 4 (*Psoa*). = *Exopipes gracilipes* Boield., f. 5, (*Psoa*).

C'est une même espèce, le premier est le ♂ et le deuxième la ♀.

Le *Metatgus cylindricus* Dej., Cat. 3, p. 334, appartient à ce genre et forme une espèce voisine qui présente les mêmes différences de sexe.

Apate francisca F., Syst. El. 2, 379 ♂. = *Apate monacha* Ol., Ent. 4,

77, 7 ♂. = *Apate mendica* Ol., Ent., 4, 77, 6 ♂. = *Apate carmelita* F., loc. cit. ♀.

Les ♂ que renferme ma collection proviennent d'Espagne, d'Algérie et de Saint-Domingue, les ♀ d'Algérie, du Sénégal et de Cuba.

J'ai donné dans ma collection, à plusieurs espèces qui vivent exclusivement sur les Conifères, le nom de *Conophoribium*. Leurs antennes sont plus longues, plus grêles, les trois derniers articles sont allongés et non moniliformes vers la base, leur corselet n'est point élevé en bosse sur le disque, leurs étuis sont mous et testacés, leurs palpes sont plus courts, avec les deux derniers articles moyens, égaux et un tant soit peu élargis au sommet du terminal.

J'y comprends les *A. pini*, longicorne St., *abietinum*, *trituberculatum* Gyll., *angusticollis* Rlz., *molle* Lin., *abietis* F. et *thoracicum* Rossi (*Chevrieri* Héer.), etc.

Anobium punctatum Deg., Syn. *A. morio* Villa, Dupl., p. 48.

Anobium domesticum Fourcroy, Ent., Paris, 1785. = Syn. *A. striatum* Ol., Ent., 3, p. 16, 1790.

Gastrallus lævigatus Ol. (*Anobium*), Ent., 3, 16, p. 12, 1790. = *Anobium immarginatum* Mull. in Gr., Mag., 4, 196, 1821. = *Anobium exile* Gyl., Ins. Sv., 4, App., 325, 1827.

Trypopytis excisus Mann., Bul. de Mosc., 1843, p. 93. Finlande. Cette espèce est distincte du *T. carpinii* H.

Xystrophorus (Dej.), *denticornis* Lap., Rev. Silb., 4, p. 58 (*Ptilinus*). = *X. serraticornis* Dej., Cat., 3. Sénégal. Ce sera un genre bon à maintenir.

Metholcus (J. Duval) *cylindricus* Gr., Voyage en Dalmatie, p. 202. = *Metholcus Raymondi* Muls. op. (genre *Xyletinus*), p. 177. France mérid. = *Metholcus phœnicis* F^{re}, Ann., 1859, p. 53. Algérie. = *Metholcus longipennis* Chev., Mag. et Rev., 2, p. 75, 1860.

Pseudochina (J. Duv.) *hæmorrhoidalis* Ill., Mag., vi, 18 (*Xylet.*). = *Xyletinus villosus* Cast., Hist. nat. 1, 295. France mérid.

Doivent faire aussi partie de ce genre les *X. lavis*, *testaceus* St., *flavescens* Dej., et mes *X. torquatus* et *sulcicollis*, Mag. et Rev. 2, 1859, p. 384; 1860, p. 76; tous deux d'Algérie.

Xyletinus laticollis Duf., Faun. Aust., 2. 450. Autriche. = *Xyletinus subrotundus* (Dej.) Larey, 1858, p. 129. France mérid.

Le *Xyletinus flavipes* Cast., Hist. nat., 1, 295, Allemagne, est une espèce voisine, un peu plus allongée et étroite, d'un brun noirâtre cendré, à stries minces et profondes, dont les pattes sont ferrugineuses. L'exemplaire que je possède provient, je crois, du midi de la France.

Sinoxylon minutum F., Ent. Syn., 2, 363, Syn. = *Apate castanopterus* Fairm., Faune de la Polyn., tirage à part, p. 112. = *Apate bambulae* Dalman. = *Apate umbilicatus* Mann. = Sénégal, Antilles, Venezuela, Java et Taïti.

Xylopertha præusta Gr., Voy. en Dalm., p. 224 (*Sinoxylon* Cat. Schaum). = *Apate appendiculata* Dej., Cat., 3, p. 334, ♀ *humeralis* Dahl. — Dalmatie, Sicile, Corse et île de Sardaigne.

Xylopertha dominicana F., Syst. El., 2, 380, 7 ♂. Indes. = *Apate religiosa* Boisduv., Voy. Astrolabe, 2, 460. Australie. = *Apate religiosæ* Fairm., Faune de la Polynés., p. 112. Taïti. = *Apate macrocera* Lat., Cat., Dej., 3, 334. Ile Maurice.

Xylopertha longicornis Ol., Ent., 4, 77, p. 15. Antilles, = *Apate rufescens* Dej., Cat., 3, 334. Brésil, Venezuela, Mexique.

Xylopertha pustulata F., Syst. El., 2, 381. Tanger. = *Apate humeralis* Luc., Expl., p. 463. Algérie. = *Apate Chevricii* Vill., Dupl., 49. France mér., Italie.

Le type n'a qu'une tache rougeâtre sur chaque côté de la base du corselet, je possède un exemplaire semblable qui ne diffère nullement de ceux où le rouge occupe les deux tiers.

Xylopertha truncata Er., Arch., p. 222, 150. Australie. = *Apate eremita* Ol., Ent., 4, 77, p. 13 ? Coromandel.

Xylopertha picca Ol., Ent., 4, 77, 14. Sénégal, Cap-Vert, Madagascar, Cap. = *Apate truncata* Dej., Cat., 3, 334. Cayenne, Brésil.

Bostrychus rugosus F., Syst. El., 2, 380, 6 (*Apate*). Tanger.

Mon exemplaire a été trouvé près d'Oran; il ressemble beaucoup au *luctuosa* Ol., mais son abdomen est noir comme le reste du corps.

Bostrychus serricollis Gr., Sp., 464. Amér. sept. = *Apate modesta* Dej., Cat., 3, 334.

Bostrychus uncinatus Gr., Sp., p. 463 (*Apate*), ♂, Brésil. = *Apate furcata* Perty, Del., Ann., p. 83, ♂. Montevideo. = *Apate 4-dentata* Dej., Cat., 3, 333, ♂. Buenos-Ayres. = *Apate affinis* Dej. ? ♀. Chiloe.

Bostrychus jesuita F., Syst. El., 2, 361. Nouvelle-Hollande.

• Mes exemplaires ♂ et ♀ proviennent des Antilles, de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela.

Rhyzopertha pusilla F. Ent., Syn., Supp. v, 156. Europe, Asie, Afrique. Amérique et Océanie.



CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS
DE
TROIS ESPÈCES NOUVELLES DE *POEDERUS*

PROPRES A LA FAUNE FRANÇAISE.

Par M. le baron GAUTIER DES COTTES.

(Séance du 11 Septembre 1861.)

1. *POEDERUS CORSICUS* Gautier des Cottés.

Cet insecte provient des chasses de la Corse de M. Bellier de la Chavignerie. Il se trouvait dans le lot que j'ai acquis de ce collègue sous le nom de *Poderus longipennis* Er.

Mais il diffère de son congénère par les caractères suivants : 1° par la taille plus petite, par la forme générale plus allongée ; 2° par la tête presque de la largeur du corselet ; d'une forme aplatie ; point allongée comme se présente celle du *P. longipennis* ; 3° par les antennes qui sont presque unicolores, c'est-à-dire légèrement rembrunies vers leur extrémité ; 4° par le corselet un peu plus allongé, à côtés parallèles ; formant des angles moins arrondis ; 5° par la ponctuation des élytres qui est plus fine et les parties testacées du corps plus claires.

2. *POEDERUS LONGICOLLIS* Gautier des Cottés.

Ce Coléoptère, que je croyais, autrefois, être un *Poderus caligatus* Er., en est bien différent, tant par sa manière de vivre que par ses caractères spécifiques.

Il est d'un tiers, au moins, plus grand que le *caligatus* ; les parties testacées sont toujours brunes ; la tête est aussi large que le corselet ; celui-ci est du double plus grand que celui du *caligatus* ; très large aux angles antérieurs et allant s'amointrissant vers les angles postérieurs, il forme un trapèze renversé très allongé.

Les antennes sont aussi longues que dans le *longicornis* Aubé, noires à partir du cinquième article. Les élytres sont semblables à celles du *caligatus*, mais naturellement plus grandes.

Ce magnifique *Poderus* vit dans les champignons. M. Tappes avait déjà

fait cette remarque sur un insecte de cette famille, qu'il avait négligé de prendre.

J'ai envoyé à mes correspondants plusieurs exemplaires de cet insecte, sous le nom de *caligatus* Er. Ce n'est que cette année que j'ai découvert les caractères qui l'en séparaient.

C'est à Souppes (Seine-et-Marne) où je pris la première fois cet insecte dans un champignon pourri, dans le mois de septembre 1858. Cette année, dans mon excursion en Savoie et en Dauphiné, j'ai été assez heureux de la capturer, également dans un champignon, au bas des montagnes des Alpes, mais toujours dans des endroits humides.

3. POEDERUS CARBONARIUS Gautier des Cottés.

J'avais également confondu cette nouvelle espèce de *Pæderus* avec le *P. longicornis* Aubé.

Il en diffère par sa couleur d'un noir mat, à l'exception du corselet globuleux, qui est d'un rouge de brique; tout le corps est couvert d'une légère pubescence blanche. Les antennes sont un peu moins longues que dans le *longicornis*, les articles en sont plus courts. Il se distingue également du *ruficollis* par sa taille plus grande, la couleur noire-mate et le corselet d'un rouge terne.

Cet insecte a été pris, par M. Maire, sur les bords de la Loire; je crois du côté de la Charité.

Il est le seul de ses congénères qui affecte cette couleur sombre.



DESCRIPTION DE DEUX BUPRESTIDES NOUVEAUX

(*Catoxantha Bonvouloiri* et *Chrysochroa Mniszechii*),

Par M. HENRI DEYROLLE.

(Séance du 28 Août.)

La collection de M. le comte de Mniszech, si riche surtout en Buprestides, renferme un grand nombre d'espèces inédites dont la description méritera plus tard de faire le sujet d'un travail spécial, mais en attendant que mes occupations me permettent ce loisir, je livre à la publicité les deux suivantes, à cause de leur importance toute exceptionnelle, vu le groupe auquel elles appartiennent.

CATOXANTHA BONVOULOIRII. — *Elytris violaceo-cyanis costatis, medio postice flavo fasciatis, prothorace lateribus rugoso cupreo-aureo, disco obscuro, angulis lateribus prominulis; subtus aureus, thorace utrinque plaga magna conjuncta abdomineque albo-testaceis*. — Long. 40 à 45 mill., larg. 15 à 17 mill.

Élytres d'un bleu-verdâtre, à reflets violets très prononcés sous un certain jour, traversées chacune, un peu au delà du milieu, par une bande testacée, large d'environ 3 millimètres, n'atteignant ni le bord des élytres, ni la suture, très légèrement oblique, la concavité peu apparente tournée en avant. La tête, les deux premiers articles des antennes et le corselet d'un cuivreux doré éclatant, avec la partie médiane de ce dernier d'un cuivreux obscur.

Élytres oblongues, arrondies aux épaules, un peu rétrécies en dessous de celles-ci, puis s'élargissant vers leur milieu, pour se rétrécir de nouveau en s'arrondissant légèrement, échancrées au bout et armées d'une petite épine à l'angle sutural; très finement rugueuses, ayant sept côtes lisses qui tendent, en s'unissant à leur extrémité, à former quelques mailles d'un réseau irrégulier plus ou moins effacées. *Tête* fortement canaliculée entre les yeux, cet espace très rugueux, corselet court, très large en arrière, rétréci en avant, long des quatre septièmes de sa largeur, avec les angles latéraux situés au delà des deux tiers de sa longueur très proéminents, rugueux sur les côtés, simplement ponctué sur le disque qui est canaliculé, son lobe médian large et avançant dans les élytres. *Dessous du corps* et pattes d'un doré cuivreux brillant, avec l'abdomen en entier et deux taches latérales sur la poitrine, se rejoignant dans le milieu, d'un blanc testacé.

Sa patrie est l'Inde boréale.

Cette rare espèce, la troisième du groupe, avec les *C. opulenta* Gory et *C. purpurea* White, se distingue facilement de la première par sa couleur générale, la largeur et la direction de ses bandes, de la seconde par la

couleur de ses élytres beaucoup plus bleues, par son corselet beaucoup plus large et plus court, doré et non violet, enfin de toutes les deux par son abdomen entièrement blanc-testacé, sans trace de taches latérales noires.

Elle n'existe encore à ma connaissance que par une seule élytre au British Museum, et dans la collection du comte, de Mniszech par ♂ ♀ lesquels sont dus à l'obligeance inépuisable de M. de Bonvouloir, qui par ses travaux s'est déjà conquis une place dans le monde scientifique, et à qui je me fais un plaisir et un devoir de la dédier comme témoignage de haute estime.

CHRYSOCHROA MNISZECHII. — *Purpureo-cyanea nitida, elytris obsolete punctatis, postice unidentatis, chromo bifasciato, altera basilaris lateraliter prolongata, altera postice medio transversim dispositis*. — Long. 44 mill., larg. 15 mill.

Dessus du corps d'un beau bleu d'indigo à reflets violacés, tête fortement canaliculée entre les yeux, corselet un peu plus large qu'une fois et demie sa longueur, finement ponctué sur le disque, très fortement sur les côtés dont les points s'effacent graduellement en arrivant vers le milieu, bords latéraux arrondis, angles postérieurs légèrement acuminés. *Élytres* oblongues, légèrement et régulièrement arrondies de la base à l'extrémité, qui est à peine très légèrement dentée en scie, avec l'angle sutural épineux, très finement ponctuées et portant quatre côtes étroites à peine sensibles; elles sont traversées chacune par deux bandes d'un beau jaune de chrome de trois à quatre millimètres de large, séparées de leur congénère par la suture, l'une basilaire, prolonge un rameau plus étroit qui descend le long du bord externe jusqu'à environ le tiers de l'élytre, l'autre située un peu plus haut que les deux tiers de sa longueur, touche le bord externe et n'atteint pas aussi près de la suture que la première, elle est déchirée sur ses bords et étranglée dans son milieu, ce qui la divise en deux lobes dont l'externe est le plus large. *En dessous*, les côtés du corselet, de la poitrine, des deux premiers segments de l'abdomen et les pattes sont bleus, le reste du corps est de couleur marron, avec les dépressions latérales des anneaux de l'abdomen couvertes d'un duvet soyeux d'un beau jaune vu sous un certain jour.

Je dédie ce magnifique insecte, comme faible hommage de ma reconnaissance, à M. le comte de Mniszech, assez avantageusement connu du monde entomologiste pour qu'il soit superflu d'énumérer ici les raisons pour lesquelles des espèces remarquables comme celle-ci me semblent seules mériter de lui être dédiées.

Elle vient de Siam et devra se placer dans le groupe des *C. Rogeri* et *Perroteti*.



NOTE SUR LE CHRYSODEMA ERYTHROCEPHALA

BUPRESTIEN QUI HABITE L'ILE DE BALADE

(*Nouvelle-Calédonie*),

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 12 Juin 1861.)

Le R. P. Montrouzier, cet infatigable ouvrier apostolique auquel la science est redevable d'un Essai sur la Faune entomologique de la Nouvelle-Calédonie (Balade) et des îles des Pins, Art, Lifu, etc., qui se publie dans nos Annales, 3^e série, p. 229 (1860), a décrit sous le nom d'*erythrocephala* un *Sternoxe* qui appartient plutôt au genre *Chrysodema* qu'à celui de *Buprestis*. En donnant la diagnostique de cette espèce *Op. cit.*, p. 219, qui n'a pas été envoyée, il est probable que ce missionnaire mariste n'a eu à sa disposition qu'un individu plus ou moins usé, car il a passé sous silence un certain nombre de caractères que ce zélé entomologiste aurait sans aucun doute exposés, si l'unique individu qui lui a servi à faire cette description avait été plus frais.

Un chirurgien de la marine, zélé botaniste, M. Vieillard, qui a séjourné assez longtemps à Balade et qui a étendu ses recherches en histoire naturelle jusqu'à l'Entomologie, a fait don dernièrement au Muséum d'une boîte contenant environ cent quarante Insectes, appartenant pour la plupart à l'ordre des Coléoptères. En jetant les yeux sur cette boîte, j'ai été frappé de la beauté des espèces qu'elle contenait, en petit nombre malheureusement, mais qui, cependant, donnent, malgré cela, un aperçu des richesses entomologiques que doit nourrir Balade et des découvertes dans tous les ordres que l'on y ferait si cette île venait un jour à être explorée à fond. En contemplant ces espèces, dont les unes sont remarquables par leurs formes bizarres, les autres par la diversité de leurs couleurs, mes yeux furent attirés par la présence d'un *Sternoxe* à front d'un rouge-orange, à bords des segments abdominaux tachés de cette couleur, et que je reconnus en lisant la trop courte description qui en a été donnée par le Révérend Père Montrouzier, pour être le *Buprestis erythrocephala* de cet auteur.

Ayant sous les yeux un second individu excessivement frais de cette remarquable espèce, qui a été donnée au Muséum par M. Vieillard, je mets à profit cette bonne occasion pour décrire de nouveau ce Buprestien, afin de signaler aux entomologistes les caractères involontairement omis par le R. P. Montrouzier, qui n'a eu à sa disposition qu'un individu assez fruste

de cette espèce lorsqu'il a fait connaître pour la première fois ce curieux Serricorne.

CHRYSODEMA (BUPRESTIS) ERYTHROCEPHALA Montrouzier, Annales de la Société Entom., 3^e série, tom. 8, p. 249, n^o 32 (1860). — *C. viridi-ænea, nitida, punctata; fronte depressa, tomentoso rubro-aurantiaca; thorace utrinque bi-impresso, in medio longitudinaliter unisulcato; elytris anticæ utrinque fortiter uni-impressis, posticæ dentato-serratis, sutura rubro-cupreo micante; abdomine viridi-æneo, punctato, lateribus utrinque tomentoso rubro-aurantiaco quinque maculatis; pedibus viridi-æneis, punctatis, articulis tarsorum testaceis, ultimo attamen viridi-æneo.* — Long. 30 mill., lat. 10 mill.

D'un beau vert bronzé, brillant. La tête présente une ponctuation assez forte, irrégulière, disséminée, et dans son milieu elle est parcourue par un sillon sensiblement accusé et qui est d'un rouge cuivreux brillant; le front est lisse, profondément déprimé et revêtu chez les individus bien frais d'une tomentosité assez allongée, serrée et d'une belle couleur rouge-orange; l'épistome est ponctué et d'un vert brillant; la lèvre supérieure est lisse et d'un brun foncé; les mandibules d'un brun cuivreux, irrégulièrement et profondément ponctuées, sont noires à leur extrémité; la lèvre inférieure est lisse et d'un vert cuivreux brillant; quant aux palpes maxillaires et labiaux, ils sont roussâtres et couverts de poils testacés. Les antennes un peu plus longues que le thorax sont d'un brun foncé, finement ponctuées à leur bord inférieur, avec le premier article d'un brun cuivreux. Le thorax plus long que large, plan en dessus, est arrondi sur les côtés et profondément excavé en dessous des bords latéro-postérieurs; il présente une ponctuation plus forte que celle de la tête, plus profondément marquée, irrégulière et un peu plus serrée; il est parcouru dans son milieu, qui présente quelques reflets d'un cuivreux rougeâtre, par un sillon longitudinal assez profond et marqué de chaque côté, sur les bords latéraux antérieurs et postérieurs, de deux profondes impressions dont celles situées près des angles de la base sont les plus grandes; chez les individus bien frais et qui n'ont subi aucun frottement, ces dépressions sont revêtues d'une tomentosité abondante, serrée et d'un blanc sale; en dessous et sur les côtés, il est d'un vert bronzé, ponctué, avec les excavations latérales couvertes d'une tomentosité semblable à celle du thorax. L'écusson est très petit, profondément enfoncé, d'un vert cuivreux et couvert d'une tomentosité d'un blanc sale. Les élytres un peu plus larges que le thorax sont terminées en pointe aiguë à leur extrémité et fortement épineuses sur leurs bords latéro-postérieurs; elles sont striées particulièrement dans le voisinage de la suture, et ces stries présentent une ponc-

tuation assez forte et régulièrement disposée ; sur les côtés, elles sont irrégulièrement ponctuées et dans le voisinage de la petite humérale qui est arrondie et saillante, on aperçoit de chaque côté une dépression transversale assez forte, profonde, et qui est revêtue d'une tomentosité d'un blanc sale ; quant à la suture, elle est d'un beau rouge cuivreux brillant, et des reflets de cette couleur se font remarquer aussi, particulièrement vers la partie postérieure des élytres. Le sternum est ponctué et d'un vert cuivreux brillant ; les pattes sont de même couleur que le sternum, avec les tibias des seconde et troisième paires d'un brun roussâtre, et les tarses, le dernier article excepté cependant, testacés. L'abdomen est ponctué, d'un vert bronzé cuivreux, avec la partie postérieure des segments marginée de violacé cuivreux et ceux-ci ornés de chaque côté, chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, de cinq taches ovalaires formées par une tomentosité allongée, serrée, d'une belle couleur rouge-orange.

Cette jolie espèce, qui rappelle par sa forme le *Chrysodema Varennesi*, dans le voisinage duquel elle vient se placer, habite Balade, et fait partie des riches collections entomologiques du musée de Paris, auxquelles elle a été donnée par M. Vieillard.

QUELQUES REMARQUES

SUR LES

MÉTAMORPHOSES DE L'AROE CERUS FASCICULATUS

COLÉOPTÈRE RHYNCHOPHORE DE LA TRIBU DES ANTHRIBIDES.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 24 Juillet 1861.)

Quoique MM. Chapuis et Candèze aient fait faire un pas très grand à l'Entomologie en publiant un catalogue des larves des Coléoptères (1), on peut dire que malgré ce consciencieux travail, la morphologie est à peine ébauchée et qu'elle sera encore pendant longtemps un champ vaste à explorer. En me rendant le 29 août 1859 au laboratoire d'Entomologie, je rencontrai sur un *Tamariscus gallica* deux petits Coléoptères qui, à la première vue, me semblèrent étrangers à l'Europe. Dans la même journée,

(1) Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, t. 8, p. 341 (1853).

M. le professeur Valenciennes m'envoya un cornet contenant trois individus vivants de ce même Coléoptère, en me demandant mon avis à ce sujet; je m'empressai de lui dire que cet insecte Rhynchophore appartenait à la tribu des Anthribides, mais que je le croyais exotique: Vous ne vous trompez pas, en effet, me répondit ce savant professeur, car ces quelques insectes ont été rencontrés vivants dans une boîte provenant de Chine. Le lendemain, le hasard me conduisit à la salle de déballage et, quelle fut ma surprise, de rencontrer sur les vitres de cette salle et sur des toiles de *Tegenaria domestica*, plusieurs individus encore vivants de ce même Coléoptère. Cette dernière rencontre excita tout particulièrement mon attention et, en poussant plus loin mes investigations, je trouvai une boîte contenant plusieurs branches formant plusieurs paquets, renfermées dans du papier chinois; j'ouvris un de ces paquets et je rencontrai deux individus vivants de cette même espèce. Nul doute que les individus pris sur le *Tamariscus gallica* et sur les vitres de la salle de déballage, ne provinssent de ces mêmes paquets de plantes, et désirant étudier les métamorphoses de ce Coléoptère, je priai M. Decaisne de vouloir bien me laisser visiter ces paquets de branches envoyées de Chine au Muséum par M. Fontanier. Ce professeur, toujours obligeant, me laissa explorer ces rameaux appartenant à une espèce de Gingembre et, en les visitant avec une attention scrupuleuse, je finis par rencontrer des larves et des nymphes de ce Coléoptère. Quelque temps après, je communiquai ce Rhynchophore à mon ami M. Chevrolat, possesseur d'une riche collection de Curculionites, et j'appris de ce confrère toujours zélé et plein de complaisance, que ce Coléoptère, de la famille des Anthribides, était l'*Aræcerus coffeæ* de Fabricius. Connaissant le travail plein d'intérêt publié par MM. Chapuis et Candèze sur les larves des Coléoptères, je consultai cet ouvrage, véritable *vade mecum* morphologique, et m'aperçus que ces auteurs ne signalaient que trois larves appartenant à cette tribu, ce sont les *Brachytarsus scabrosus*, *Choragus Sheppardi* et *Cratoparis tumatus*. La larve, dont je vais faire connaître les métamorphoses, sera donc la quatrième de cette tribu et, quoique beaucoup d'entomologistes aient parlé de cet insecte qui a reçu cinq noms spécifiques différents, aucun d'eux n'a fait connaître la vie évolutive de cette Anthribide. Cette espèce cosmopolite est abondamment répandue dans l'ancien et le nouveau monde, car sa larve se plaît à dévorer des substances qui nous sont indispensables ou au moins qui sont très recherchées partout, telles que le café, le cacao, etc.

DE LA LARVE. — Elle est longue de 5 millimètres $\frac{1}{2}$ à 6 millimètres $\frac{1}{4}$, et mesure en largeur 1 millimètre $\frac{1}{4}$ à 2 millimètres. Cette larve, par sa forme courte et cylindrique, présente un faciès qui rappelle un peu

celui du *Cratoparis lunatus* de Fabricius, que MM. Chapuis et Candèze ont décrite et figurée p. 540, pl. 7, fig. 8, mais chez cette larve, les organes locomoteurs manquent, tandis qu'ils sont, au contraire, parfaitement développés dans celle de l'*Aræcerus coffeæ*. La tête, de consistance cornée, est d'un jaune testacé brillant; elle est bordée de ferrugineux sur les côtés et postérieurement, et quatre taches de cette couleur disposées en demi-cercle se font remarquer sur son milieu; celles qui occupent les parties latérales sont grandes, trianguliformes, les médianes, au contraire, beaucoup plus petites, sont très rapprochées et de forme ovalaire; antérieurement, elle est entièrement d'un ferrugineux foncé, et sur les côtés latéraux elle est couverte de points assez forts et assez serrés; elle est ovalaire, plus longue que large et assez convexe; postérieurement elle est arrondie, presque coupée droit sur les côtés latéraux, avec tout son bord antérieur concave et formant une excavation large, arrondie et profonde; elle est lisse et couverte de poils allongés, peu serrés, d'un brun clair; sur les côtés latéro-antérieurs, près de la naissance des mandibules, on aperçoit une petite saillie d'un jaune testacé et qui, exposée à un fort grossissement, m'a paru composée de deux articles, dont un basilare très court; quant au second, il est plus allongé et implanté dans la partie médiane du premier article; ne faudrait-il pas considérer ce petit appareil comme étant le représentant des antennes? En effet, je croirais assez que ce sont ces organes, car, suivant MM. Chapuis et Candèze, les antennes, dans la larve du *Cratoparis lunatus*, ne sont représentées que par un petit tubercule mousse situé en dehors des mandibules. En examinant les parties latérales de la tête et en les soumettant à des grossissements divers, j'ai aperçu, de chaque côté, près de la naissance des mandibules, une petite saillie d'un noir brillant, à centre un peu plus clair, arrondie; ne faudrait-il pas aussi considérer ces petits tubercules comme étant les organes de la vision? Quand on examine la partie antérieure de la tête, on voit qu'elle présente une plaque écailleuse désignée sous le nom de sus-céphalique, et qui est limitée postérieurement par une saillie en demi-cercle d'un ferrugineux foncé. La lèvre supérieure, plus large que longue, est ferrugineuse, bimaquée de noir brillant, avec tout son bord antérieur cilié de poils d'un jaune testacé, peu allongés et serrés. Les mandibules courtes, arquées, robustes, sont allongées; elles sont d'un ferrugineux foncé et armées chacune, à leur côté interne, de deux fortes dents spiniformes d'un noir foncé brillant. Les mâchoires d'un ferrugineux clair, sont courtes et robustes; le lobe interne, qui ne paraît être qu'un prolongement de la mâchoire, est allongé, cylindrique, terminé en pointe aiguë à son extrémité, qui est hérissée de poils ferrugineux; il ne dépasse pas en longueur les palpes maxillaires: ceux-ci sont compo-

sés de trois articles, dont le premier ou le basilare est allongé et épais; le second est plus court; quant au troisième, il est à peu près de la longueur du précédent, mais plus mince, terminé en pointe et hérissé de poils très courts, d'un ferrugineux clair. La lèvre inférieure, plus large que longue, est légèrement creusée dans son milieu; elle est glabre et entièrement d'un jaune-pâle; quant aux palpes labiaux, ils sont très courts, tuberculiformes et composés chacun de deux articles, dont le terminal, ferrugineux, paraît comme emboîté dans le précédent. Quand on observe les diverses pièces qui composent la bouche chez une larve vivante, on remarque qu'elles sont sans cesse en mouvement, que les palpes maxillaires sont les organes qui offrent plus de mobilité, que les mâchoires, dans l'acte de mastication, sont dirigées presque de bas en haut, et que les palpes labiaux, bien moins mobiles que les maxillaires, sont mis en mouvement par la lèvre inférieure, qui, elle-même, paraît sortir et rentrer à volonté d'une pièce allongée, cylindrique, avec laquelle elle semble articulée. Les divers anneaux qui composent le thorax sont confondus, de manière qu'il est difficile de distinguer nettement à la première vue les divisions qui représentent le prothorax, le mésothorax et le métathorax; ces divers segments, charnus, sont blancs, plus ou moins plissés en dessus et sur les parties latérales, et le premier ou le prothorax présente sur les côtés latéro-antérieurs un petit espace très légèrement écaillé; ils sont hérissés de poils d'un roux clair, courts, peu serrés et placés çà et là. Les pattes allongées, assez robustes, sont d'un testacé pâle; les tubercules pédigères sont saillants et les divers articles qui composent ces organes locomoteurs sont hérissés de soies très fines et allongées; quant à l'article terminal ou l'ongle, il est court, légèrement courbé et aigu. L'abdomen allongé est toujours plus ou moins courbé; il est de la même couleur que le thorax, charnu et plissé; les segments qui le composent sont au nombre de neuf, divisés par des plis transversaux plus ou moins saillants, recouverts en dessus, sur les côtés et en dessous de poils raides, allongés, peu serrés et presque disposés en séries transversales; le dernier segment ou l'anal est lisse et ne présente rien de remarquable. Les stigmates sont au nombre de neuf paires; la première occupe le bord latéro-antérieur du mésothorax, les huit autres sont placés sur les huit premiers segments abdominaux et situés entre les plis que présentent les parties latérales de ces divers segments.

Cette larve, dont les mouvements sont assez lents, se tient dans les branches d'une espèce de Gingembre de Chine, dont elle dévore toute la partie ligneuse, ayant soin toutefois d'en respecter l'écorce. Elle établit dans les rameaux de cet arbrisseau des galeries longitudinales, profondes et comblées de poussière. Lorsqu'elle est sur le point de se méta-

morphoser en nymphe, elle établit une loge assez grande qu'elle a le soin de placer aussi près que possible de l'écorce, afin que l'insecte, une fois développé, puisse sortir sans éprouver trop de résistance. En effet, il n'a qu'à découper avec ses mandibules une rondelle préalablement préparée par la larve, et c'est par cette ouverture que l'insecte parfait abandonne la tige dans laquelle il a subi toutes les phases de sa vie évolutive.

Cette larve se nourrit aussi des fruits du cacao et du café, et comme ces substances sont très recherchées, à cause de l'usage journalier que nous en faisons, il n'est pas surprenant de voir l'insecte parfait cité par les auteurs comme habitant les Indes orientales, le cap de Bonne-Espérance, l'Amérique méridionale, etc.

DE LA NYMPHE. — Elle est longue de 5 millimètres et a environ 1 millimètre $\frac{3}{4}$ de largeur. Elle est courbée; testacée, couleur qui tourne au brun lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser en insecte parfait. La tête lisse, convexe, arrondie en dessus, est parcourue dans son milieu par un sillon longitudinal. Les yeux sont ovalaires et entièrement roussâtres. La lèvre inférieure est d'un jaune testacé, légèrement teinté de roux. Les palpes maxillaires et labiaux sont très visibles; ils sont d'un jaune roussâtre, couleur qui devient beaucoup plus foncée lorsque cette nymphe est sur le point de se métamorphoser en insecte parfait. Les mandibules sont testacées et leur extrémité est d'un brun roux foncé. Les antennes sont jaunâtres et occupent une position longitudinale; elles passent entre le prothorax et les pattes de la première paire, et ses derniers articles viennent prendre un point d'appui sur le milieu des fémurs des pattes de la deuxième paire. Le prothorax, d'un jaune testacé, est finement rebordé sur les parties latérales qui sont marginées de ferrugineux; il est convexe, arrondi en dessus et à travers l'épiderme transparent qui sépare l'insecte futur du monde extérieur, on aperçoit les taches brunes qui orneront cet organe. Le mésothorax est entièrement d'un jaune testacé. Les élytres sont courtes, testacées, sensiblement plissées, terminées en pointe à leur extrémité qui est d'un brun foncé. Le métathorax, de même couleur que le mésothorax, ne présente rien de remarquable; il supporte les ailes qui sont entièrement cachées par les élytres, et qui ne sont constatables que parce qu'elles dépassent un peu l'extrémité de ces organes. Les pattes sont d'un jaune testacé, et celles de la première et de la deuxième paire placées sur les élytres sont repliées sur elles-mêmes, de manière que les articles des tarsi reposent longitudinalement sur la région sternale; celles de la troisième paire sont cachées par les ailes, et les tarsi de cette troisième paire viennent prendre un point d'appui sur le quatrième segment abdominal. L'abdomen, d'un jaune testacé, est

parcouru de chaque côté par de petites saillies charnues, hérissées de poils, et dans le voisinage desquelles sont situés les stigmates ou les organes de la respiration; quant au dernier segment abdominal, il est bituberculé et ne présente rien de remarquable.

Cette nymphe, qui reste douze à quinze jours sous cet état, remue sans cesse sa partie postérieure lorsqu'on la touche ou qu'on cherche à l'examiner.

DE L'INSECTE PARFAIT. — Cette espèce ayant été décrite et figurée par les auteurs, je ne la décrirai pas de nouveau, et pour compléter l'histoire de ce Rhynchophore cosmopolite, je signalerai chronologiquement les différents noms sous lesquels les auteurs l'ont fait connaître.

Aræcerus (Curculio) fasciculatus De Géer, Mém. pour servir à l'Hist. nat. des Ins., tom. 7, p. 276, n° 10, pl. 16, fig. 2 (1775). — *Bruchus cacao*, Fabr., Spec. Ins., tom. 1, p. 75, n° 6 (1781). — Ejusd. Mantiss., Ins., tom. 1, p. 41, n° 8 (1787). — Ejusd. Entom. Syst., tom. 1, pars 2°, p. 370 (1792). — *Macrocephalus cacao*, Oliv., Entom., tom. iv, n° 80, p. 15, 24, pl. 2, fig. 21 a, b (1795). — *Anthribus peregrinus* Herbst., Nat. Insect., tom. 7, p. 168, n° 10, pl. 106, fig. 9 (1797). — *Bruchus cacao* Fabr., Syst. Eleuth., tom. 2, p. 397, n° 6 (1801). — *Bruchus crasicornis* Fabr., Syst., Eleuth., tom. 2, p. 399, n° 23 (1801). — *Anthribus coffeæ* Fabr., Syst., Eleuth., tom. 2, p. 441, n° 28 (1801). — *Aræcerus coffeæ* Sch., Syn., Insect., tom. 1, pars 1°, p. 157, n° 2 (1833).

Ce Rhynchophore est très agile, et lorsqu'on cherche à s'en emparer, il échappe facilement à la main qui veut le saisir au moyen de petits sauts qu'il exécute avec beaucoup de facilité et parcourt ainsi un espace de 25 à 30 millimètres environ. Si on persiste à le poursuivre, il prend la fuite et met en usage, alors, ses organes du vol. J'ai remarqué aussi que quelquefois il contrefait le mort, et cela se présente lorsqu'on le laisse libre après l'avoir préalablement tenu pendant un certain temps entre les doigts.

Cette espèce, dont j'ai été assez heureux de pouvoir étudier la vie évolutive, ne détruit pas que le Café et le Cacao, elle se plaît à dévorer aussi d'autres substances, particulièrement une espèce de Gingembre assez commune en Chine, et dont des rameaux ont été envoyés au Muséum de Paris, par M. Fontanier, voyageur naturaliste de cet établissement scientifique.



RÉVISION DES COLÉOPTÈRES DU CHILI

(Suite) (1).

Par M. L. FAIRMAIRE et P. GERMAIN.

(Séance du 10 Novembre 1858.)

Les Staphylinides du Chili, assez intéressants sous le rapport du nombre des espèces, le sont moins sous celui des formes et de la variété. La grande majorité des genres sont européens, mais toutes les espèces sont de petite taille et le groupe des Staphylins proprements dit n'est pas représenté dans cette faune; le plus grand insecte de cette famille ne dépasse pas 10 millimètres et c'est un géant!

Solier, dans la Zoologie du Chili publiée par M. Cl. Gay, a décrit une cinquantaine d'espèces; malheureusement ses descriptions sont d'un laconisme désespérant, et les types qui ont servi à son travail sont ou détruits pour la majeure partie, ou dans un état de conservation des plus défectueux. Par un autre malheur, Solier, dont les descriptions ont été faites bien des années avant leur publication, ne connaissait pas, à cette époque, l'excellente monographie d'Erichson. Il en est résulté bien des méprises en ce qui concerne les genres; cependant, sur les douze nouveaux genres créés par Solier, il y en a sept ou huit à conserver.

Notre travail comprend presque trois fois autant d'espèces que la *Fauna Chilena*. Pour le rendre plus complet, nous avons cru devoir citer les descriptions de Solier que nous n'avons pu rapporter à aucune des espèces qui nous sont connues. Il y a probablement quelques doubles emplois, mais il est permis de douter qu'on parvienne désormais à débrouiller les espèces de Solier qui restent encore dans l'obscurité.

Genre FALAGRIA.

1. F. SULCICOLLIS Germain, Anal. Univ. de Chile, 1855, 390. — Long. 2 2/3 mill. — *Obscure ænea, nitida; capite globoso, sublævigato, prothorace obsolete punctulato, angusto, subcordiformi, medio profunde sulcato; elytris æneo-piceis, obsolete punctatis, parce pubescentibus, prothorace multo latioribus, abdomine segmentis basi transversim valdè impressis; antennis pedibusque testaceis.*

D'un brun-roussâtre, bronzé très brillant, plus foncé sur la tête et le

(1) Voyez Annales, 3^e série, 1858, tome VI, page 709; 1859, tome VII, page 483, et 4^e série, 1860, tome I, page 105.

corselet, à fine pubescence grisâtre; antennes et pattes d'un roux-testacé. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, épaisses, grossissant vers l'extrémité. Corselet plus étroit que la tête, fortement arrondi en avant, avec les côtés angulés avant le milieu, fortement rétréci en arrière, avec les côtés sinués et ayant une profonde fossette latérale; au milieu, sur le disque, un profond sillon. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, presque carrées, à ponctuation indistincte. Abdomen un peu rétréci à la base, mais aussi large au milieu que les élytres, à ponctuation et à pubescence plus visibles; chaque segment ayant à la base une forte impression transversale. — Quillota, sous les débris de végétaux.

Genre GASTRORHOPALUS Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool., iv, 333.

Genre très voisin des *Calodera*, mais remarquable par l'étranglement de l'abdomen et la forme des deux premiers articles des palpes labiaux qui sont fort dilatés; le labre est aussi très fortement échancré. Les antennes sont fortes et assez longues.

Maxillæ mala interiore intus dense spinulosa, anteriore apice truncata et breviter uncinata. Palpi maxillares elongati, articulo penultimo longo, clavato, ultimo aciculari; palpi labiales articulis 2 primis inflatis, penultimo cylindrico, ultimo aciculari. Labrum bi- aut trifidum. Abdomen basi coarctatum, apice dilatatum. Tarsi filiformes, articulis 4-primis conjunctis ultimo haud brevioribus.

1. G. NIGER Sol., l. c., 334, pl. 6, fig. 12. — Long. 4 1/2 mill. — Niger, parum nitidus; prothorace lateribus leviter sinuato; elytris dense punctato-granulatis; abdomine segmentis primis brevissimis, punctatis, apicalibus multo majoribus, minus transversalibus, lævigatis, nitidis; ore, antennis pedibusque nigris. — Valdivia.

Chez cette espèce, que nous ne connaissons pas en nature, le labre est trilobé; l'abdomen paraît moins fortement rétréci à la base que chez l'*elegans*.

2. G. RUSSATUS. — Long. 2 2/3 mill. — Rufus, fulvo-pubesccns, capite prothoraceque fusco-nigris, dense punctatis, hoc basi fere striolato, elytris prothorace fere duplo latioribus; postice angustatis punctatis; abdomine basi valde angustato, segmento quarto præcedente duplo longiore, nigro, apice anguste rufo, segmento quinto angustiore, nigro; apice late rufo-testaceo.

D'un testacé-rougeâtre, à pubescence d'un roussâtre plus clair; tête et corselet à ponctuation assez fine, serrée, un peu confluyente, presque striolée à la base du corselet. Tête ayant en avant une légère impression

triangulaire. Corselet légèrement sinué sur les côtés avant la base. Élytres convexes, presque deux fois aussi larges que le corselet, atténuées vers l'extrémité; suture déprimée vers l'écusson; à rugosités un peu squameuses. Abdomen pas plus large à la base que le corselet, s'élargissant peu à peu, de manière que le quatrième segment est aussi large que les élytres à leur base, les deuxième, troisième et quatrième segments très convexes en travers et ayant à la base une forte impression transversale crénelée; quatrième segment noir, avec l'extrémité rougeâtre, cinquième segment trapézoïdal, atténué et tronqué en arrière, noir avec la moitié apicale rousse. — Santiago, sous les pierres, très rare.

Cet insecte offre le faciès et la coloration de l'*Ityobates nigricollis*; il diffère de l'*elegans* par l'abdomen moins étroit à la base, ne se dilatant pas brusquement au quatrième segment, mais s'élargissant peu à peu; les élytres sont aussi plus rugueuses et plus larges.

3. G. ELEGANS Sol., l. c., 335, pl. 6, fig. 13. — Long. 2 1/4 mill. — *Niger, capite punctulato; prothorace nigro aut obscure rufo, sat tenuiter dense punctato, punctis plus minusve confluentibus; elytris postice leviter angustatis, rubris, punctulatis, medio lævigatis; abdomine segmentis 3 primis nodulosis, subtransversis, aequalibus, ultimis majoribus inflatis, quarto nigro fasciato; antennis pedibusque rubris.* — Valdivia.

Chez cette espèce, le quatrième segment de l'abdomen un peu plus de deux fois aussi long que le cinquième; chez le *niger*, ce même segment est seulement un peu plus long; chez le *russatus*, il est de moitié plus long.

Genre BLEPHARHYMENS Sol.

Maxillæ mala interiore apice intus spinulis ciliata, exteriori apice uncinata longius pubescente. Ligula elongata, linearis, apice bifida. Palpi labiales triarticulati, articulo tertio secundo longiore. Tarsi postici articulo primo elongato.

Ce genre, remarquable par la forme du corselet qui offre deux sillons longitudinaux, ressemble à quelques *Calodera*, dont il offre la coloration; son faciès le rapproche aussi des *Autalia* et des *Bolitochara*.

1. B. SULCICOLLIS Sol., l. c., 340, pl. 7, fig. 1. — Long. 3 mill. — *Rufus, capite lævigato, prothorace sparsim punctato, sulcis 2 profundis, antice posticeque obsolete, fortiter punctatis, impresso, spatio medio elevato; elytris rufo-luteis, basi obscure rufis; abdomine postice nigro cingulato; ore, antennis pedibusque rufescentibus.* — Forêts subandines de Chillan, en secouant des branches de *Fagus Dombeyi*.

2. *B. EUCHROMUS*. — Long. 3 mill. — *Nitidus rufo-testaceus, elytris prothoracis multo latioribus punctulatis, basi infuscatis, apice nigro marginatis; abdomine lævi, rufo, post medium nigro, apice pallide flavicante, antennis pedibusque testaceis.*

Brillant, d'un roux testacé, à fine pubescence grisâtre. Tête et corselet finement ponctués, ce dernier convexe, atténué en avant, ayant à la base une légère fossette. Antennes fortes, dépassant un peu la base du corselet, les trois premiers articles allongés, les quatrième et cinquième carrés, aussi longs réunis que le troisième, les suivants de plus en plus transversaux, le dernier ovoïde, acuminé, aussi long que les deux précédents. Élytres presque carrées, beaucoup plus larges que le corselet, ayant le bord postérieur fortement sinué près de l'angle externe; assez densément ponctuées; rembrunies autour de l'écusson et bordées de noir à l'extrémité. Abdomen très lisse, rougeâtre, noir après le milieu, d'un jaunâtre pâle à l'extrémité. Pattes et antennes testacées. — Golfe de Reloncavi.

Genre ILYOBATES.

1. *I. NITIDIVENTRIS*. — Long. 2 1/3 mill. — *Dilute brunneus opacus, elytris piceo-testaceis, abdomine piceo-rufo nitido, apice nigro cincto, capite, prothorace elytrisque dense punctatis, pubescentibus, antennis pedibusque testaceis.*

Très voisine de l'*I. nigricollis*. D'un brun-clair, presque mat, à pubescence grise, élytres, antennes, palpes et pattes d'un testacé roussâtre, abdomen brillant, d'un testacé roussâtre, avec l'avant-dernier segment noir. Tête, corselet et élytres fortement ponctués. Antennes ne dépassant pas la base du corselet; très fortes, les trois premiers articles allongés, deuxième et troisième égaux, le quatrième plus court, les articles 5 à 10 très transversaux, le dernier grand, pyriforme. Tête et corselet convexes. Élytres pas plus longues et un peu plus larges que le corselet. Abdomen presque lisse, à fines aspérités rares, plus visibles sur les côtés, dernier segment fortement strié, avec une carène longitudinale. — Golfe de Reloncavi.

2. *I. PECTORALIS* Sol., l. c., IV, 354, pl. 7, f. 11 (*Alcochara*). — Long. 3 1/2 mill. — *Rufo-testaceus, elytris ad scutellum et ad angulum anteriorem fusco-nigro maculatis, abdomine ante apicem nigro cingulato; capite prothoraceque tenuiter dense punctulatis, hoc antice tantum angustato, basi foveola signato; antennis obscure rufis, capite prothoraceque haud longioribus, apicem versus sat incrassatis; elytris prothorace latioribus,*

dense punctatis; abdomine fere parallelo, elytris paulo angustiore. — Calbuco, Santiago, commun sur les fleurs du *Quilloja saponaria*.

Genre CALODERA.

1. *C. TRUNCATA*. — Long. 3 1/2 mill. — *Nigra nitida, tibiis anticis tarsisque rufescentibus; antennis capite prothoraceque longioribus, apice incrassatis, prothorace basi medio obsolete foveolato; elytris prothorace latioribus, tenuissime ac dense punctulatis; abdomine basi leviter angustato, lateribus valde marginato, apice truncato et pilis, subtus densioribus, instructo.*

Voisine de *C. uliginosa*. D'un noir assez brillant, avec l'extrémité des jambes, surtout des antérieures, et tous les tarses roussâtres. Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet réunis, grossissant peu à peu vers l'extrémité, deuxième et troisième articles presque égaux, allongés, le quatrième beaucoup plus court, les avant-derniers plus courts, plus épais, le dernier presque aussi long que les deux précédents, ovalaire-acuminé. Corselet assez convexe, à peine rétréci en arrière, de même largeur que la tête à la base, au milieu une petite fossette peu marquée. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, à peine plus longues, à ponctuation extrêmement fine, serrée, à pubescence cendrée, excessivement fine et courte. Abdomen aussi large que les élytres, légèrement rétréci à la base, à ponctuation indistincte; dernier segment aussi long que les deux précédents, largement tronqué, ayant quelques poils plus serrés en dessous. — Plateaux élevés des Cordilières, 3,300 à 3,600 mètres; se tient dans les petits ruisseaux, accroché sous les pierres à la façon des *Elmis*.

2. *C. PINGUICORNIS*. — Long. 3 1/2 mill. — *Fusco-nigra, subnitida, prothorace elytris que piceis, antennis validis, fuscis, basi piccis, dense punctulata, abdomine lævi, nitidiore, fulvo-pubescent, prothorace basi foveolato, capite latiore, angustato, pedibus rufo-piceis.*

D'un brun-noir brillant sur la tête et l'abdomen, d'un brun un peu rougâtre sur le corselet et les élytres, à ponctuation fine et serrée et à pubescence d'un cendré roussâtre, sauf sur l'abdomen qui est presque lisse et presque glabre. Antennes d'un brun-foncé, avec le premier article roussâtre, épaisses, dépassant un peu le corselet, troisième article à peine plus long que le deuxième, les suivants carrés, devenant transversaux, le dernier ovalaire, aussi long que les deux précédents. Palpes bruns, roussâtres à la base. Corselet rétréci tout à fait en avant, légèrement atténué en arrière; angles postérieurs droits; au milieu de la base une fossette trans-

versale. Écusson ponctué. Élytres plus larges que le corselet, presque de moitié plus longues, à ponctuation plus forte et un peu râpeuse. Abdomen parallèle, ayant une forte impression à la base des quatre premiers segments, l'avant-dernier ayant une étroite bordure pâle, le dernier rougeâtre. Pattes rougeâtres. — Golfe de Reloncavi.

3. *C. SEMIPOLITA*. — Long. 2 2/3 mill. — *Subdepressa, testacea, nitida, griseo-pubescentis, capite prothoracisque disco paulo obscurioribus, tenuiter dense punctatis, abomine fere lævi, nigro-fusco, nitidiore, antennis fuscis, basi testaceis, pedibus anoque rufo-testaceis.*

Un peu déprimée, d'un testacé assez brillant, à fine pubescence grise, très finement et densément ponctué, tête un peu rembrunie ainsi que le disque du corselet. Antennes assez fortes, atteignant presque la base du corselet, brunes, avec les quatre premiers articles testacés, les trois premiers articles allongés, les autres transversaux, le dernier grand, pyriforme. Corselet presque aussi long que large, rétréci en avant, base légèrement arrondie, angles postérieurs obtus; une faible impression transversale au milieu de la base. Élytres d'un quart plus longues et d'un tiers plus larges que le corselet, bord postérieur légèrement sinué près les angles, un peu plus fortement ponctué que le corselet. Abdomen presque lisse, d'un brun-noir très brillant, segments vaguement marqués de rougeâtre-obscur, bord postérieur de l'avant-dernier segment et le dernier roussâtres.

4. *C. SUBMETALLICA*. — Long. 3 mill. — *Fusco-ænea nitida, antennis piceis, basi dilutioribus, palpis pedibusque pallide testaceis; dense ac tenuiter punctulata, prothorace postice angustato, basi medio foveato, postice vix perspicuè lineato; elytris latis, convexis, rugoso-squamosis; abdomine lævi, nitidiore.*

Forme de la *C. riparia*. D'un brun-rougeâtre, bronzé, brillant; antennes d'un rougeâtre foncé avec la base plus claire; bouche, palpes et pattes d'un testacé pâle. Tête convexe, finement ponctué. Corselet de même largeur que la tête, densément et finement ponctué, rétréci en arrière; au milieu de la base, une fossette transversale assez profonde se prolongeant en avant par un sillon à peine distinct. Écusson ponctué, ayant une ligne enfoncée peu distincte. Élytres deux fois aussi larges que le corselet, convexes, à rugosités en forme d'écailles, convexes; suture déprimée à l'écusson. Abdomen très convexe en dessous, presque plan en dessus, lisse, plus brillant, atténué un peu à l'extrémité; dernier segment roussâtre; dessous à pubescence grise assez longue et assez serrée. — Chiloë.

Genre TACHYUSA.

1. T. FISSICOLLIS. — Long. 2 1/2 mill. — *Griseo-testacea, capite nigro, impresso, abdomine nigro, basi rufo, antennis obscuris, apice leviter crassioribus, prothorace subquadrato, medio longitudinaliter impresso, abdomine basi haud constricto.*

Assez brillante, à fine pubescence grise, d'un testacé grisâtre sur le corselet et les élytres. Tête noire, ayant au milieu une large impression. Antennes obscures avec le premier article testacé, grossissant légèrement vers l'extrémité, atteignant presque la base du corselet. Celui-ci en carré arrondi, ayant au milieu une impression longitudinale, peu marquée, plus profonde et élargie à la base. Élytres plus larges et de moitié plus longues que le corselet, rembrunies sur les côtés. Abdomen noir, brillant, avec la base d'un roux-testacé, non rétréci vers la base. Pattes d'un testacé clair. — Montagnes d'Aculco, en secouant les feuilles du *Fagus procera*.

Genre EUTHORAX Sol.

Ce genre est identique avec celui qui a été établi par M. Kraatz, (Linnœa Entom., 1857, 40) sous le nom de *Myrmecochara* et dont voici les caractères :

Maxillæ mala interiore intus apice spinulis nonnullis ciliata, subtus parce pubescente. Ligula brevis, sensim attenuata, apice fissa. Palpi labiales distincte triarticulati, articulo 2^a minorc. Tarsi omnes 5-articulati, postici articulo 1^o elongato.

Corps assez large, un peu déprimé, ailé, atténué vers l'extrémité. Corselet presque plus large que les élytres, arrondi à la base, sur les côtés et à tous les angles. Élytres un peu plus courtes, tronquées, légèrement échancrées à l'angle externe. Abdomen atténué vers l'extrémité, déprimé, assez largement rebordé. Tarses de cinq articles, les postérieurs ayant le premier article un peu allongé.

Les deux espèces chiliennes de ce genre vivent avec les fourmis; la troisième espèce, *M. pictipennis* Kr., de la Louisiane, vit dans les nids de Termites.

1. E. RUFICORNIS Sol., l. c., 346, pl. 7, fig. 4. — Long. vix 2 mill. — *Fuscus capite obscuro, prothoracis tergo pallide miniato, medio obscuriore, lævibus; elytris punctulatis, brevibus, testaceis, basi lateribusque obscuris; abdomine fusco-nigrescente lateribus elevatis; ore, antennis pedibusque rufescentibus.* — Illapel, sous les pierres avec des fourmis.

2. *E. SCUTELLATUS*. — Long. 2 mill. — *Subdepressus, rufo-testaceus, sat nitidus, macula scutellari fusca, capite et abdomine ante apicem interdum obscuris; elytris prothorace paulo brevioribus, postice late emarginatis, angulo externo acuto; abdomine medio leviter dilatato, lateribus incrassatis.*

Assez déprimé, d'un roussâtre assez clair, brillant, à pubescence d'un gris roussâtre assez longue; une tache scutellaire brunâtre, ainsi qu'une bande transversale avant l'extrémité de l'abdomen; tête parfois enfoncée; antennes et pattes d'un roussâtre plus clair. Tête convexe, finement ponctuée. Antennes dépassant à peine la base du corselet, grossissant légèrement vers l'extrémité. Corselet deux fois et demie aussi large que long, à peine plus étroit au bord antérieur qui est largement mais faiblement échancré; côtés presque droits; bord et angles postérieurs arrondis. Élytres un peu plus courtes que le corselet, largement échancrés ensemble à l'extrémité, angle externe saillant, aigu, abdomen atténué en arrière, mais à bords latéraux épais et élargis au milieu; à poils d'un gris roussâtre plus longs et plus serrés vers l'extrémité. — Santiago, dans les endroits secs, sous les pierres, presque toujours avec des fourmis.

Genre EURYUSA.

1. *E. PARALLELA*. — Long. 2 mill. — *Parallela, testaceo-rufa, punctata, grisco-pubesccns, abdomine nitidior, ante apicem nigro cincto, capite nigro, elytris postice nigro strigatis, antennis brevibus, crassis, prothorace convexo, elytrorum basi vix sensim latiore.*

♂. Parallèle, assez épaisse, d'un testacé rougeâtre peu brillant, tête, corselet et élytres fortement ponctués, à pubescence grise bien marquée. Tête noire. Antennes très épaisses, dépassant un peu en arrière la base du corselet, les trois premiers articles allongés, le quatrième un peu transversal, les suivants s'élargissant de plus en plus. Corselet convexe, à peine plus large que la base des élytres, arrondi sur les côtés, bord postérieur indistinctement sinué de chaque côté. Élytres d'un quart plus longues que le corselet, assez fortement sinuées à l'extrémité près de l'angle externe, ayant en arrière une petite bande oblique noirâtre et une étroite ligne de même couleur sur la suture à l'écusson. Abdomen plus brillant, à fines aspérités, ayant le cinquième segment d'un brun-noir, avec l'extrémité rougeâtre, sur l'avant-dernier segment une carène bien visible.

♀. Un peu moins convexe, antennes moins épaisses et un peu plus longues, abdomen atténué en arrière, ayant parfois la base de chaque segment noirâtre. Élytres parfois dépourvues de bande noirâtre. — Golfe de Reloncavi.

Genre ALEOCHARA.

1. A. CRIBRICOLLIS. — Long. 4 mill. — *Nigra, nitida, elytris castaneo-rubris; antennis sat crassis, prothorace vix longioribus; capite prothoraceque parum dense sat grosse punctatis, hoc postice rotundato; scutello lævi; elytris parum dense punctatis; abdomine parallelo, apice vix attenuato, tenuissime punctulato.*

D'un noir très brillant, élytres d'un rouge-marron brillant; tête et corselet à ponctuation assez grosse, mais peu profonde et peu serrée. Antennes dépassant à peine la base du corselet, assez épaisses, à articles un peu transversaux, le dernier pyriforme, obtusément acuminé, aussi long que les deux précédents. Corselet très arrondi à la base et aux angles postérieurs. Écusson imponctué. Élytres à peine plus larges, pas plus longues que le corselet, à ponctuation assez fine et très peu serrée; non sinuées à l'angle externe. Abdomen parallèle, à peine rétréci à l'extrémité, à ponctuation extrêmement fine, peu visible. Jambes brunes, tarses rougeâtres. — Santiago, sous les bouses sèches, rare.

2. A. BIPUSTULATA Sol., l. c., 348, t. 7, f. 7 (*Mecorhopalus*). — Long. 3 1/2 mill. — *Oblonga, parallela, nigra, nitida, prothorace sat fortiter parum dense punctato, dorso bisulcato, sulcis punctatis, interstitio lævi; elytris punctatis, nigris, macula magna rubra, variabili; abdomine sat dense aspero punctato; antennis pedibusque piceis aut obscure rufis.*

Var. B. Elytris totis rubris (*Mecorhopalus elongatus* Sol., l. c., 349, t. 6, fig. 5.)

Santiago, Valdivia, Carelmapu, commune sous les bouses sèches.

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par la forme plus allongée et le corselet à deux sillons bien marqués.

3. A. SIGNATICOLLIS. — Long. 2 1/2 à 5 mill. — *Subæneo-nigra, nitidior, elytris fuscis, plus minusve late fulvo maculatis, parum dense fulvo pubescens; antennis fuscis, capite prothoraceque haud longioribus, sat crassis, articulis 3 primis elongatis, quarto subquadrato, sequentibus transversis, prothorace sparsim punctato, spatio medio lævi, utrinque 3 punctis majoribus dispositis; elytris prothorace brevioribus sat fortiter dense punctatis; pedibus piceis.*

Presque parallèle; d'un noir très brillant, presque bronzé; élytres brunes avec une grande tache apicale roussâtre ou rougeâtre très variable, mal arrêtée, envahissant parfois presque toute l'élytre. Antennes noires, brunes à la base, pas plus longues que la tête et le corselet, les trois pre-

miers articles allongés, le quatrième presque carré, les suivants courts, transversaux, le dernier grand, acuminé. Palpes d'un brun noir, roux à la base. Corselet convexe, de moitié plus large que long, largement arrondi au bout et aux angles postérieurs, les antérieurs presque obtus, ayant quelques points très écartés, laissant au milieu un espace lisse, bordé de chaque côté par une rangée de points irréguliers, parmi lesquels ordinairement trois plus gros. Élytres plus courtes que le corselet, arrondies à l'angle externe, à ponctuation forte, assez serrée. Abdomen parallèle, légèrement atténué à l'extrémité, à fines aspérités de râpe, plus marquées sur le dernier segment. Pattes d'un brun-rougeâtre, tarsi plus clairs, cuisses enfumées. — Santiago, sous les bouses sèches.

4. A. ATRA Sol., l. c., IV, 348, pl. 7, fig. 6 (*Mecorhopalus*). — Long. 4 à 5 1/2 mill. — Atra, nitida, griseo-pubescens; antennis brevibus, crassis, articulis 3 primis elongatis, 4° latiore, brevi, sequentibus 6 latis, brevibus, æqualibus, ultimo paulo angustiore, obconico; palpis maxillaribus articulo ultimo et palpis labialibus testaceis-flavis; capite prothoraceque punctulatis, hoc transverso, brevi antice leviter angustato; elytris prothorace tertia parte brevioribus, ad angulum externum integris, punctatis, abdomine aspero punctato, apice tantum angustato; pedibus nigris, tarsis, apice rufo-piceis. — Santiago, Valdivia, commun sous les charognes et au bord de la mer sous les débris de baleine.

Nous ne savons exactement à quel genre rapporter l'espèce suivante, qui cependant pourrait être une *Homalota* :

A. NITIDICOLLIS Sol., l. c., 352. — Long. 2 mill. — Capite nigro; tergo prothoracis levissimo, rufo-obscuro, nitidioro; elytris rufo-obscuris, punctulatis; abdomine nigro; antennis pedibusque rufis. — Illapel.

Genre HOPLANDRIA Kraatz, Linn., Entom., 1857, 4.

Maxillæ mala interiore intus apice spinulis brevioribus ciliata, supra medium spinis duabus longioribus instructa. Ligula valde elongata, lineatis, summo apice bifida, laciniis latere interiore pilis non nullis breviusculis, apice interdum pilo longiore munitis. Palpi labiales graciles, distincte triarticulati, articulo secundo includentibus multò minore. Tarsi antici 4-, posteriores 5-articulati, postici articulis 4-primis æqualibus.

Tête un peu plus étroite que le corselet; antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; plus ou moins épaisses vers l'extrémité, les trois premiers articles assez allongés, les deuxième et troisième obconiques. Labre grand, légèrement arrondi; mandibules simples; palpes maxillai-

res médiocrement allongés, deuxième article un peu plus long que le premier, épaissi vers l'extrémité, le troisième subulé, d'un tiers plus court que le précédent. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, plus large que long, avec tous les angles arrondis. Élytres un peu plus longues que le corselet, tronquées, distinctement sinuées à l'angle externe. Abdomen atténué vers l'extrémité. Pattes de longueur médiocre.

♂. Un tubercule élevé à l'angle sutural ou externe des élytres, et une carène longitudinale sur le sixième segment de l'abdomen.

1. H. LUTEIVENTRIS Sol., l. c., IV, 354. (*Aleochara*). — Long. 2 1/2 mill. — Nigra, nitida, tenuissime dense punctulata, ore, antennis, pedibus, prothoracisque lateribus dilute rufescentibus; elytris pallide rufescentibus, ad scutellum et ad angulos exteriores nigro late maculatis; abdomine apice rufo; antennarum articulo ultimo apice infuscato.

B. Prothorace rufescente, medio infuscato, elytris angustius nigro maculatis, maculis externis interdum fere obsoletis, abdomine basi rufescente, segmentis apice rufo-marginatis. — Valdivia, Illapel, Santiago, commun sur les fleurs du *Quilloja saponaria*.

Peut-être faut-il rapporter à la var. B de cette espèce l'une des deux *Oxyptoda* décrites récemment par M. Boheman dans le Voyage autour du monde de la frégate *Eugénie*.

2. H. MELANOCARA Sol., l. c., 353, t. 7, fig. 10 (*Aleochara*). — Long. 2 1/2 mill. — Nigra, prothorace, elytris, abdominis apice, antennis, palpis pedibusque rufescentibus, griseo-pubescentis, capite, prothorace elytrisque tenuiter dense punctulatis, abdomine apicem versus attenuato, segmentis rufo-marginatis.

3. H. BIIMPRESSA Sol., l. c., IV, 352 (*Aleochara*). — Long. 2 3/4 mill. — *Testacea sat nitida, capite, elytrorum macula apicali-externa abdominisque segmentis 3 ultimis nigro-fuscis; antennis brunneis, basi testaceis; prothorace sat profunde bisulcato; elytris punctatis; abdomine lævi, segmento ultimo rufo marginato.*

D'un testacé un peu rougeâtre, assez brillant, à pubescence grise assez longue; tête, une tache à l'angle externe des élytres et les trois derniers segments de l'abdomen d'un brun noir. Antennes noirâtres, avec la base testacée, épaisses, à poils assez longs. Corselet transversal, court, à peine plus large que la tête, ponctué, ayant sur le disque deux sillons assez larges et assez profonds. Élytres de moitié plus longues et d'un tiers plus larges que le corselet, à pubescence assez serrée, à ponctuation serrée; suture un peu enfoncée en avant, strie suturale bien marquée. Abdomen

un peu plus étroit à la base que les élytres, se rétrécissant peu à peu vers l'extrémité; lisse, très brillant, le dernier segment marginé de roussâtre. — Chiloé, Valdivia.

N'ayant vu que deux individus ♀ de cette espèce, c'est avec doute que nous la rangeons parmi les *Hoplandria*.

4. *H. ANTHRACINA*. — Long. 2 2/3 mill. — *Oblonga, parum convexa, antice apiceque attenuata, nigra, nitida, antennarum basi, palpis tibiisque rufo-testaceis, tenuissimè ac densissime punctulata, elytris prothorace latioribus et dimidio longioribus; abdominis segmentis quinto sextoque longioribus, anguste rufo marginatis.*

Oblongue, faiblement convexe, atténuée en avant et en arrière, d'un noir-foncé assez brillant, avec les palpes, la base des antennes et les jambes d'un roux-testacé, les jambes postérieures obscures; couverte d'une ponctuation excessivement fine et serrée et d'une pubescence grisâtre très fine. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, les trois premiers articles allongés, presque égaux, les suivants plus courts, s'élargissant assez fortement vers l'extrémité. Corselet notablement atténué en avant. Élytres plus larges et de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation plus distincte. Abdomen atténué notablement en arrière, à partir du milieu, les quatre premiers segments fortement rebordés. — Golfe de Reloncavi.

Il faut probablement rapporter au genre *Hoplandria*, les deux espèces suivantes :

TACHYPORUS BICOLOR Sol., l. c., 342, t. 7, fig. 2. — Long. 3 1/2 mill. — *Bicolor, capite prothoraceque rufis, levibus; elytris nigris, aspero-punctatis, medio oblitteratis; humeris margine postico rufis; abdomine nigro, segmentis margine postico aspero-punctatis duobus primariis basi punctulatis; antennis basi rufis, apice obscuro-nigris; pedibus rufis.* — Chili.

ALEOCHARA PUNCTICOLLIS Sol., l. c., 353. — Long. 2 mill. — *Nigra, capite et prothorace supra punctatis; elytris punctatis, corpore concoloribus, margine postico rufo; abdomine lævigato; antennis pedibusque rufis.* — Chili.

Genre OXYPODA.

1. *O. SEMIFLAVA*. — Long. 4 mill. — *Fusifformis, subdepressa, luteo-flava, nitida, elytris infuscatis, humeris margineque postico angusto luteis, abdomine attenuato nigro, segmentis primis late, mediis anguste luteo*

marginatis, apice luteo, elytris tenuiter sat dense punctulatis, ad angulum externum valde sinuatis.

Fusiforme, atténuée surtout en arrière, assez déprimée, d'un jaune-testacé brillant; à pubescence d'un gris-roussâtre médiocrement serrée, assez longue. Élytres un peu enfumées, avec les épaules et une étroite bordure apicale d'un testacé roussâtre; abdomen noir, les premiers segments largement marginés de rougeâtre, les autres plus étroitement, extrémité roussâtre. Antennes assez fortes, les trois premiers articles allongés, le troisième un peu plus court que le deuxième, dernier article aussi long que les trois précédents. Corselet assez convexe, largement arrondi au bord postérieur et sur les côtés, angles postérieurs obtusément arrondis. Élytres à peine plus larges, d'un quart plus longues que le corselet, assez fortement sinuées avant les angles postérieurs qui sont très saillants; à ponctuation un peu squameuse, peu profonde, assez serrée. Abdomen un peu plus brillant que le reste du corps, à fines aspérités peu serrées; ayant sur les côtés quelques poils noirs hérissés, plus serrés vers l'extrémité; dernier segment échancré; styles terminaux saillants. Pattes d'un jaune testacé pâle. — Concepcion, dans du bois pourri.

2. O. SEMIPICEA. — Long. 4 mill. — *Fusco-brunnea, nitida, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, parce griseo-pubescentis, abdomine nigro, segmentis apice rufo-marginatis, antennis elongatis, apicem versus crassioribus, elytris abdomineque tenuiter punctato-asperatis.*

D'un brun foncé, brillant, à fine pubescence grise, antennes, palpes et pattes d'un roux testacé. Antennes de moitié plus longues que la tête et le corselet réunis, grossissant assez notablement vers l'extrémité, dernier article deux fois aussi long que le précédent, premier article d'un tiers plus long que le troisième. Corselet plus étroit que les élytres, lisse, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et au bord postérieur. Élytres d'un quart plus longues que le corselet, offrant de fines aspérités très peu serrées, assez fortement sinuées au bord postérieur, avant l'angle externe, très finement bordées de rougeâtre à la suture et au bord apical. Abdomen atténué en arrière de la base, d'un noir brillant; chaque segment marginé de roussâtre, à fines aspérités peu serrées. — Golfe de Reloncavi.

3. O. TRIPLAGIATA. — Long. 3 1/2 mill. — *Flavo-testacea, nitida, capite vix obscuriore, elytris plaga scutellari triangulari et macula ad angulum externum nigris, abdomine apice attenuata, nigro, segmentis rufo-marginatis, apice rufo.*

Fusiforme, peu convexe, d'un jaune testacé brillant, couverte d'une

pubescence grise, fine, plus serrée sur les élytres. Tête un peu plus obscure au sommet. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grossissant vers l'extrémité, le dernier article aussi grand que les deux précédents. Corselet deux fois aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés et en avant, nullement sinué à la base, à ponctuation peu serrée et peu distincte. Élytres pas plus larges à la base que le corselet, s'élargissant un peu en arrière, d'un tiers plus longues, à ponctuation râpeuse bien visible; d'un jaune testacé avec une tache scutellaire triangulaire et une autre à l'angle interne, noires; bord postérieur fortement sinué avant cet angle. Abdomen atténué en arrière, à aspérités peu serrés; noir brillant, segments marginés de roux. — Quillota, Santiago, sur les fleurs du *Quilloja saponaria*.

4. *O. CHILENSIS* Kraatz, Berlin, Ent., Zeitschr., 1859, 15. — Long. 2 1/2 mill. — *Brevior, subtilissime confertissimeque punctata, nigra, antennis, pedibus, thorace elytrisque rufo-testaceis, his circa scutellum leviter infuscatis.*

A peine plus longue, mais plus large que l'*O. cuniculina* Er., distincte par sa couleur; couverte d'une pubescence fine d'un gris soyeux. Antennes grêles, presque plus longues que la tête et le corselet, d'un roux testacé, dernier article obscur à l'extrémité, presque aussi long que les deux précédents, troisième article à peine plus court que le deuxième, un peu conique, les articles 4 à 6 un peu plus longs que larges, les suivants à peine plus courts, mais un peu plus longs que larges, les derniers à peine transversaux. Palpes roux. Tête beaucoup plus petite et plus étroite que le corselet d'un brun noir, roussâtre en avant. Corselet transversal, plus de deux fois aussi large que long, à peine plus étroit à la base que les élytres, rétréci en avant; faiblement sinué de chaque côté à la base; angles obtus, surtout les antérieurs, qui sont presque arrondis et tombants; surface légèrement convexe. Écusson roussâtre. Élytres plus longues d'un tiers que le corselet. Abdomen atténué vers l'extrémité, d'un brun noir, bord postérieur de chaque segment brun en dessus, rougeâtre en dessous. Poitrine noire. Pattes testacées. — Chili.

5. *O. CINGULATA* Boh. Freg. Eugen. Resa, Ins., 25. — Long. 2 mill. — *Flavo-testacea, nitida, subtilissime creberrime punctulata, breviter cinereo-pubescentis; capite, pectore, prothorace medio segmentisque abdominis 3 penultimis nigro-fuscis.*

Forme de l'*O. patagonica*, mais d'une coloration différente. Tête arrondie, légèrement convexe, d'un brun-noir, brillant, à ponctuation très fine, serrée, à pubescence courte, cendrée. Chaperon testacé. Palpes d'un jaune-

testacé. Yeux petits, arrondis, noirs. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grêles, d'un jaune testacé, dernier article oblong, acuminé, non rembruni. Corselet aussi large que la base des élytres, de moitié plus court que large, presque tronqué en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, rétréci en avant; tous les angles obtus, les antérieurs tombants; disque légèrement convexe, à ponctuation serrée, fine, d'un jaune testacé, assez brillant, à pubescence courte, cendrée, plus ou moins arrondi au milieu. Écusson petit, triangulaire, brun. Élytres un peu plus larges et de moitié plus longues que le corselet, droites sur les côtés, tronquées à l'extrémité qui est légèrement sinué en dehors, avec l'angle externe saillant; déprimées en dessus, d'un testacé brunâtre sale, peu foncé, un peu brillant, à pubescence courte, cendrée, à ponctuation très fine, très serrée. Poitrine noire, à pubescence courte. Abdomen atténué vers l'extrémité, d'un jaune testacé, brillant, les trois avant-derniers segments d'un brun-noir. Pattes d'un jaune testacé clair. — Port Famine.

Il serait possible que cette espèce ne fût aussi qu'une variété de l'*Hoplândria luteiventris*. Dans le cas où cet insecte appartiendrait réellement au genre *Oxypoda*, il serait nécessaire de changer son nom, déjà employé par Mannerheim.

6. O. PATAGONICA Boh., Freg. Eugen. Resa., Ins. 25. — Long. 2 1/4 mill. — *Nigra, nitida, antennis pedibusque flavo-testaceis, illis articulo ultimo leviter infuscato; prothorace subtilissime, creberrime punctulato, flavo-testaceo, medio macula magna, fusca notato; elytris flavo-testaceis, subtilissime crebre punctulatis, regione scutellari triangulariter nigra.*

Tête arrondie, légèrement convexe, noire, assez brillante, à ponctuation serrée, à pubescence cendrée, courte. Palpes d'un jaune testacé. Yeux petits, arrondis, peu convexes, noirs. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grêles d'un jaune testacé, troisième article un peu plus long que le deuxième, le dernier oblong, acuminé, légèrement rembruni. Corselet aussi large que la base des élytres, de moitié plus large que long, presque tronqué en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, rétréci en avant, tous les angles obtus, les antérieurs tombants; disque légèrement convexe, à ponctuation fine, serrée; d'un jaune testacé, un peu brillant, au milieu une tache assez grande, presque arrondie, d'un brun foncé. Écusson petit, triangulaire, noir. Élytres un peu plus larges, mais de moitié plus longues que le corselet, droites sur les côtés, tronquées à l'extrémité, légèrement sinuées en dehors, avec l'angle externe un peu saillant, déprimées, d'un jaune testacé, brillantes, à ponctuation très fine, serrée, région scutellaire maculée triangulairement de noir. Abdomen atténué vers l'extrémité, à ponctuation très fine et très serrée;

bordure apicale des segments et anus testacés en dessous. Pattes d'un testacé pâle. — Port Famine.

7. O. MELANOCEPHALA Sol., l. c., 356, t. 7, fig. 13 (*Polylobus*). — Long. 2 mill. — Rufescens; capite obscuriore; abdomine transversim nigro-fasciato; antennis pedibusque rufecolis. — San-Carlos.

L'individu qui a servi de type à cette espèce portait une petite carène sur le sixième segment de l'abdomen.

Genre POLYLOBUS Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. iv, 354.

Maxillæ mala interiore intus 5 spinulis raris ciliata, exteriori extris apice multilobata, lobis rotundatis. Ligula brevissima, bifida. Palpi labiales triarticulati, articulo primo brevior. Tarsi 5-articulati.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Oxygoda*, mais il s'en éloigne par la division du lobe externe des mâchoires et par la languette très courte, fendue jusqu'à la base.

1. P. MACULIPENNIS Sol., l. c., 356, t. 7, fig. 12. — Long. 2 2/3 mill. — Niger, dense cinereo-pubescent; prothoracis lateribus rufis; elytris rufo-luteis, macula communi triangulari et utrinque macula postica nigris; antennis pedibusque rufis. — San-Carlos, Valdivia.

B. Elytris nigris, fascia obliqua rufo-lutea.

2. P. LUTESCENS. — Long. 2 1/2 à 3 mill. — *Pallide luteo-rufescens, rufo-sericans, abdomine nigro, basi rufo, apice luteo, pubescenti, lateribus apiceque pilis nigris hirsuto; prothorace brevi, lævi, lateribus, basi et angulis posticis rotundato; elytris dense ac tenuiter punctulatis.*

D'un roussâtre pâle, brillant, à pubescence d'un roux soyeux, assez serrée; tête parfois un peu plus obscure; abdomen noir, avec les deux premiers segments d'un roux testacé, les segments noirs, marginés de rougeâtre obscur, le cinquième largement roussâtre à l'extrémité. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité, le dernier article acuminé, aussi long que les deux précédents. Corselet très court, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, à la base et aux angles postérieurs; ponctuation indistincte. Élytres à peine plus larges et d'un tiers plus longues que le corselet, à ponctuation entièrement fine, serrée; bord postérieur légèrement sinué avant l'angle externe; parfois une faible teinte enfumée sur les côtés. Abdomen atténué vers l'extrémité dès la base, brillant, à fines aspérités à peine distinctes, ayant sur les bords quelques poils noirs plus serrés à l'extrémité. — Santiago, Quillota, sur les fleurs du *Quilloja saponaria*.

Ressemble beaucoup à l'*Hoplandria melanocara* Sol. ; en diffère par la taille plus grande, la tête plus petite, la ponctuation plus fine et l'absence des caractères sexuels chez les ♂.

3. P. FASCIATIPENNIS. — Long. 2 mill. — *Pallide rufo-testaceus, dense tenuiter punctulatus, prothorace postice leviter impressus, elytris ad angulum externum oblique fusco fasciatis, abdomine tenuissime asperulo, nitidiore, ante apicem nigro.*

D'un roux testacé pâle, à ponctuation extrêmement fine, serrée, plus marquée sur les élytres qui ont, à l'angle externe, une bande noirâtre, oblique, assez étroite. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, épaisses, grossissant vers l'extrémité à partir du quatrième article. Corselet transversal, fortement arrondi sur les côtés, ayant avant la base une légère impression transversale dans laquelle tombent deux lignes parallèles longitudinales, à peine distinctes. Élytres un peu plus larges et environ de moitié plus longues que le corselet. Abdomen un peu plus brillant, paraissant lisse, mais à ponctuation râpeuse, extrêmement fine et écartée, avant-dernier segment noirâtre. — Santiago, sur les arbustes fleuris.

Genre HOMALOTA.

1. H. OBSCURA Sol., l. c., 351, t. 7, fig. 8 (*Alcochara*). — Long. 1 1/2 à 2 mill. — *Nigra, capite, prothorace abdomineque nitidioribus, elytris fuscis, punctulatis, antennis femoribusque fuscis, tibiis tarsisque testaceis.*

Oblongue, un peu déprimée, d'un noir foncé brillant, à pubescence grisâtre très fine, rare, élytres et antennes brunes. Tête peu convexe, un peu plus étroite que le corselet. Antennes fortes, grossissant peu à peu vers l'extrémité, aussi longues que la tête et le corselet; premier, deuxième et troisième articles allongés, les deuxième et troisième égaux, quatrième article carré, articles 5 à 10 transversaux, le dernier un peu acuminé, à peu près aussi long que les deux derniers. Corselet d'un tiers plus large que long, largement arrondi à la base, sur les côtés et aux angles postérieurs. Élytres un peu plus larges et presque de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation râpeuse, fine, mais très visible. Abdomen parallèle, à peine atténué à l'extrémité, les deux premiers segments fortement impressionnés à la base. Pattes d'un roussâtre sale, les cuisses noirâtres. — Elqui et San-Carlos.

2. H. ANGUSTATA Sol., l. c., 351, t. 7, fig. 9 (*Alcochara*). — Long. 2 mill. — *Angustior, nigra; capite prothoracisque tergo nitidioribus, levis-simis; antennis nigris, pedibus obscuro-rufis.* — San-Carlos.

3. *H. OBSCURIPENNIS* Sol., l. c., 351 (*Aleochara*). — Long. 2 mill. — Nigra, capite tergoque prothoracis subtiliter punctulatis; elytris rufo-obscuris, punctulatis; antennis pedibusque rufis. — Valdivia, San-Carlos, Chesque.

4. *H. SQUALIDIPENNIS*. — Long. 3 1/2 mill. — *Depressa, nigra, dense cinereo-pubescentis, elytris squalide palpis pedibusque dilute testaceis, antennis obscure testaceis, crassis, apice haud incrassatis, articulis 3-10 transversis, prothorace transverso, elytris haud longioribus, margine postico extus emarginatis, ad scutellum leviter infuscatis, abdomine post medium attenuato.*

Cette espèce ressemble tellement à l'*H. lividipennis* de nos pays, qu'il paraît douteux qu'on puisse l'en séparer; le corps est un peu plus large, l'abdomen est un peu moins atténué, la ponctuation est un peu plus distincte, mais c'est tout. — Santiago, dans les bouses de vaches.

Genre ANOMOGNATHUS Sol., in Gay, Hist. de Chile, Zol. iv, 337.

Mandibulæ inæquales, altera medio subdentata, nitra dentem et apicem subserrata, altera edentata, lobo ciliato, basi tantum mandibulæ applicato instructa. Maxillæ mala interiore intus apice spinulis ciliata. Ligula brevis, bifida. Palpi labiales triarticulati, articulo secundo brevior. Tarsi postici 5 articulati, articulis 4 primis breviusculis, subæqualibus.

Ce genre, dont l'unique espèce a le faciès de l'*Homalopa cuspidata*, ne se distingue guère des *Homalota* que par la forme des mandibules.

1. *A. FILIFORMIS* Sol., l. c., 339, pl. 6, fig. 15. — Long. 1 1/2 mill. — Testaceus, depressus; capite obscuro, subnigro; prothorace majore, hoc subquadrato; elytris sat elongatis; abdomine elytris angustiore, parallelo, apice obscuro; antennis pedibusque testaceis. — Chili.

Genre OLIGOTA.

1. *O. PYGMÆA* Sol., l. c., 336, t. 6, f. 14 a (*Holobus*). — Long. 1/2 à 2/3 mill. — *Oblongo-ovata, convexa, nigra nitida, tenuiter punctulata, antennis, palpis pedibusque flavidis, abdomine elytris dimidio longiore, basi lateribus valde marginato, apice valde acuminato.*

Oblongue-ovalaire, convexe, d'un noir-foncé, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un jaune clair. Antennes ayant les deux premiers articles grands et épais, les trois derniers formant une massue allongée. Tête et corselet très finement ponctués; élytres plus fortement et très

visiblement, à pubescence grise plus visible, un peu plus larges que le corselet, arrondies au bord postérieur et à l'angle sutural. Abdomen fortement rétréci en arrière, marginé fortement sur les côtés à la base, densément striolé en long. — Santiago, sous les pierres.

2. *O. APICIVENTRIS*. — Long. 2/3 mill. — *Oblonga, brunnea, sat nitida, antennarum basi, palpis, pedibus abdominisque segmento ultimo flavo-testaceis, elytris obscure castaneis, tenuiter densissime punctulatis, abdomine subparallelo.*

Oblongue, médiocrement convexe, d'un brun foncé assez brillant, à pubescence d'un gris roussâtre, base des antennes, palpes et pattes d'un testacé jaunâtre. Tête et corselet à ponctuation excessivement fine. Antennes grossissant peu à peu, mais notablement vers l'extrémité, les trois derniers articles plus gros que les autres. Corselet transversal, arrondi sur les côtés. Élytres plus larges et de moitié plus longues, d'un brun un peu marron, à ponctuation très serrée, plus forte que celle du corselet. Abdomen presque parallèle, d'un brun foncé, chaque segment bordé de roussâtre, le dernier entièrement de cette couleur. — Santiago, sous des débris animaux.

Genre GYROPHÆNA.

1. *G. TRANSVERSA* Sol., l. c., IV, 352 (*Aleochara*). — Long. 2 1/2 mill. — *Nigra, nitida, capite punctato, minus nitido, prothorace lato, brevi, tenuiter sat dense punctulato, medio postice obsolete triimpresso, rufo, disco subinfuscato, elytris punctulatis, nigro-fuscis, basi macula magna rufa; abdomine lævi, nitidiore, articulo ultimo apice rufescente, antennis pedibusque pallide testaceis.* — Chili.

Genre MYLLÆNA.

1. *M. PARVICOLLIS* Kraatz, Berlin. Entom. Zeitschr., 1859, 15. — Long. 2 1/3 à 5 mill. — *Nigra, opaca, cinereo-sericea, antennis breviusculis, articulis 4 primis testaccis, prothorace elytris tertia parte brevior, angulis posticis obtusis.*

Un peu plus longue et plus large que la *M. dubia*, dont elle est du reste bien voisine; d'un noir mat, très densément et très finement ponctué, à pubescence soyeuse très courte, serrée. Antennes assez courtes, de la longueur de la tête et du corselet, d'un brun-noir, les quatre premiers articles testacés, le troisième un peu plus court que le deuxième, le quatrième presque plus petit que le précédent; articles 5 à 10 à peine plus courts, mais un peu plus larges, l'avant-dernier légèrement transversal, le dernier

assez grand. Palpes d'un brun-testacé. Tête petite. Corselet à peine deux fois aussi large que long, aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles antérieurs fortement infléchis, les postérieurs très obtus, presque arrondis, non saillants; surface peu convexe. Élytres d'un tiers plus longues, un peu rétrécies vers la base. Abdomen fortement atténué, à pilosité noire sur les côtés. Pattes d'un brun-noir ainsi que les hanches, genoux et base des tibias d'un testacé brunâtre. — Chili.

2. *M. DILUTIPES.* — Long. 1 1/2 à 2 mill. — *Nigro-fusca, subopaca, cinereo-sericea, antennis palpisque obscure testaceis, pedibus oreque dilute testaceis, abdomine apice testacco, prothorace elytris haud sensim breviores, angulis posticis rotundatis.*

Voisine de la *M. glauca*, mais plus petite, plus parallèle, à antennes plus courtes et moins grêles. D'un brun noirâtre, couverte d'une pubescence épaisse d'un cendré un peu roussâtre qui la rend mate; palpes et antennes d'un testacé obscur, les deux premiers articles plus pâles; bouche et pattes d'un testacé clair. Antennes pas plus longues que la tête et le corselet, troisième article notablement plus court que le deuxième et égal au quatrième, les suivants grossissant peu à peu, mais sans devenir transversaux. Tête finement et densément ponctuée, ayant au milieu une ligne enfoncée très fine. Corselet de moitié plus large que long, à peine rétréci en avant, arrondi aux angles postérieurs. Élytres pas plus longues que le corselet. Abdomen fortement atténué en arrière, avec l'extrémité de l'avant-dernier segment et le dernier roussâtres. — Quillota, dans les bois pourris.

3. *M. FERRUGATA.* — Long. 1 1/2 à 2 mill. — *Nigra, opaca, ferrugineo-sericans, antennis breviusculis, obscure testaceis, capite leviter sulcato, prothorace elytris haud breviores, angulis posticis obtusis, abdomine apice fulvescente, pedibus fulvis, femoribus infuscatis.*

D'un noir mat, à pubescence fine, courte, serrée, couleur de rouille, devenant roussâtre à l'extrémité des élytres; antennes, palpes, pattes et extrémité de l'abdomen fauves; cuisses brunes. Tête assez petite, ayant au milieu un sillon peu profond, mais bien marqué. Antennes assez fortes, dépassant un peu le bord postérieur du corselet, d'un testacé brunâtre, avec la base plus claire; troisième article un peu plus court que le deuxième, les suivants égaux, grossissant peu à peu vers l'extrémité, le dernier le plus grand. Corselet de moitié plus large que long, légèrement rétréci en avant, légèrement arrondi au milieu de la base et sur les côtés en avant; angles antérieurs tombants, les postérieurs obtusément arron-

dis. Élytres aussi larges à la base que le corselet, pas plus longues, s'élargissant en arrière, bord postérieur fortement sinué près l'angle externe. Abdomen médiocrement atténué vers l'extrémité qui est roussâtre; ayant sur les côtés des poils noirs, plus serrés à l'extrémité. — Quillota, dans les bois pourris.

Genre HABROCERUS.

1. H. MARGINICOLLIS Sol., l. c., IV, 345 (*Tachyporus*). — Long. 2 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, nigerrimus, nitidissimus, antennis rufo-piceis, prothorace anguste testaceo marginato; abdomine tenuissime punctulato, subopaco, segmentis piceo obscure et anguste marginatis.*

Oblong, un peu ovulaire, d'un noir foncé très brillant. Antennes à peu près aussi longues que la moitié du corps, d'un roussâtre obscur, grossissant un peu vers l'extrémité. Tête, corselet et élytres très lisses. Corselet ayant une bordure latérale d'un roussâtre obscur; sur le bord postérieur un gros point de chaque côté de l'écusson. Élytres d'un tiers plus longues que le corselet, élargies en arrière, tronquées à l'extrémité, avec l'angle externe largement arrondi. Abdomen à ponctuation extrêmement fine, serrée, ce qui le rend beaucoup moins brillant, hérissé de longs poils noirs; chaque segment à bordure étroite d'un roussâtre obscur. Pattes d'un brun foncé. — Chiloë.

Il faut peut-être ranger parmi les *Habrocerus* l'espèce suivante :

TACHYPORUS RUFESCENS Sol., l. c., 343, t. 7, fig. 3. — Long. 2 1/2 mill. — *Rufescens; capite, prothorace elytrisque nitidis, levissimis; abdomine nigro, triangulari, subtiliter punctulato; antennis pedibusque rufis.* — Chili.

Genre TACHINUS.

1. T. LUTEONITENS. — Long. 5 mill. — *Totus testaceo-luteus, laevis, nitidissimus, capite abdomineque interdum obscurioribus; antennis corpore dimidio longioribus, apice paulisper incrassatis; elytris prothorace plus duplo longioribus; abdomine brevi, punctato.*

Entièrement d'un roux testacé très brillant, tête et abdomen parfois obscurs; très lisse. Antennes plus longues que la moitié du corps, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet arrondi sur les côtés, légèrement rétréci en avant, angles postérieurs obtus, émoussés. Élytres plus de deux fois aussi longues que le corselet. Abdomen court, à ponctuation assez fine, assez serrée, ayant un faible reflet irisé.

Genre CONURUS.

1. C. APICIVENTRIS. — Long. 2 1/2 mill. — *Convexus, niger, sat nitidus, griseo-pubesccns, antennis, ore, pedibus, prothoracis elytrorumque margine postico angusto testaceo-rufis; abdomine testaceo-rufo, segmento primo magno, nigro, testaceo-rufo apice anguste marginato.*

Ovalaire, un peu oblong, très convexe, d'un brun-noir, assez brillant, couvert d'une pubescence cendrée très fine, serrée; antennes, bouche et pattes d'un roux testacé, ainsi qu'une bordure étroite à la base du corselet et à l'extrémité des élytres; abdomen d'un roux testacé, avec le premier segment grand, noir, à bordure apicale étroite, d'un roux testacé. Antennes grossissant notablement à l'extrémité, atteignant presque la base du corselet. Celui-ci aussi long que les élytres, atténué en avant, à bord postérieur embrassant largement la base des élytres. Élytres un peu plus étroites que le corselet, s'atténuant vers l'extrémité, à ponctuation extrêmement fine et serrée. Abdomen court, hérissé sur les côtés de longs poils noirs, raides, plus serrés à l'extrémité; premier segment aussi long que les trois suivants réunis. — Santiago, dans les bois pourris.

2. C. OBSCURIPENNIS. — Long. 1 2/3 à 2 1/2 mill. — *Rufo-testaceus, sat nitidus, griseo pubescens, elytris infuscatis, sutura apiceque vage rufo limbatis; abdomine paulo nitidiore, rufo, segmentis basi fuscis.*

Oblong, médiocrement convexe, d'un roussâtre testacé un peu obscur, élytres un peu brunâtres, avec la suture, le bord apical et l'angle externe rougeâtres, abdomen d'un roux testacé plus brillant, avec la base des premiers segments noirâtre. Antennes atteignant à peine la base du corselet, grossissant notablement vers l'extrémité, le dernier article tronqué obliquement. Corselet légèrement rétréci en avant, bord postérieur presque droit, les angles embrassant la base des élytres. Élytres à peine plus longues que le corselet, à ponctuation excessivement fine, un peu striolée en travers. Abdomen à pubescence rousse, plus longue, hérissé sur les côtés de poils noirs plus nombreux à l'extrémité. — Quillota, Santiago; dans le bois pourri.

B. Entièrement d'un brun assez foncé en dessus.

3. C. TESTACEUS Sol., l. c., 344 (*Tachyporus*). — Long. 3 mill. — *Testaceus, prothorace longiore, elytris obscurioribus, rufis, longioribus, abdomine obscuro-rufo; segmentis postice nigris, duobus primariis latioribus, alteribus contractilibus; antennis pedibusque testaceis.* — Chili.

4. C. MACULIPENNIS Sol., l. c., 344 (*Tachyporus*). — Long. 3 mill. —

Obscure rufus; capite prothoraceque levigatis; elytris punctulatis, rufis, utroque macula magna notato, abdomine nigro, segmentis postice rufo-marginatis; pectore nigro, antennis pedibusque rufis. — Chili.

Faut-il reconnaître dans cette espèce notre *C. obscuripennis*? Mais la taille est différente et la ponctuation des élytres est loin d'être visible.

Genre BOLETOBIUS.

1. *B. UNICOLOR*. — Long. 4 1/2 mill. — *Omnino rufo-testaceus, nitidissimus, palpis pedibusque vix dilutioribus, abdomine apice vix obscuriore, elytris prothorace paulo longioribus, sparsim asperatis, abdomine margine postico segmentorum asperato.*

Assez convexe, entièrement d'un roux testacé très brillant, avec les palpes et les pattes à peine plus pâles et l'extrémité de l'abdomen à peine plus foncée. Surface du corps très lisse. Corselet rétréci en avant, arrondi sur les côtés et à la base; de chaque côté de la base, avant l'angle postérieur, un gros point. Écusson triangulaire, lisse. Élytres un peu plus larges et d'un tiers environ plus longues que le corselet, s'élargissant un peu en arrière, offrant des aspérités de râpe très écartées. Abdomen atténué en arrière, ayant le bord postérieur des segments à aspérités semblables, plus serrées; les derniers segments ayant des poils couchés assez raides. — Quillota, dans les bois pourris.

Genre HETEROTHOPS.

1. *H. DISCOIDEUS*. — Long. 5 à 6 mill. — *Fusco-niger, nitidus, capitis parte antica et lateribus, prothoracis lateribus margineque postico, antennis, palpis pedibusque flavo-testaceis, femoribus basi nigricantibus, prothorace antice bipunctato; scutello dense punctato, medio rufo; elytris dense punctatis, sat dense pubescentibus; abdomine acuminato, sat dense ac longe piloso, apice densius.*

Var. *B. Totus rufo-testaceus, prothorace maculis duabus disci obscuris.*

D'un brun-noir très brillant, avec les côtés et la partie antérieure de la tête, les côtés et une étroite bordure postérieure du corselet, les antennes, les palpes et les pattes d'un jaune testacé, base des cuisses noirâtre. Tête et corselet très lisses, ce dernier ayant en avant deux points enfoncés. Écusson densément ponctué, roussâtre au milieu. Élytres très densément ponctuées, à pubescence grisâtre assez longues. Abdomen très acuminé, finement ponctué, à pubescence cendrée, assez serrée, assez longue et à poils noirs, longs, épars, plus serrés à l'extrémité.

Var. B. Entièrement d'un roux testacé brillant, avec le disque du corselet plus ou moins brunâtre, offrant ordinairement deux macules dorsales. — Santiago, Quillota; dans le bois pourri, quelquefois sous les pierres et les feuilles mortes.

Genre QUEDIUS.

1. Q. *ÆNEIPENNIS*. — Long. 5 à 6 mill. — *Niger, nitidissimus, capite ovato, prothorace valde angustiore, hoc antice angustato, disco utrinque bipunctato, elytris obscure æneis, dense ac tenuiter asperato-squamosis, sutura rufescente, scutello dense punctato.*

D'un noir très brillant, avec les élytres d'un bronzé foncé brillant. Tête ovulaire, plus étroite que le corselet, ayant quelques gros points le long des yeux et deux au sommet. Antennes d'un brun-noir, assez fortes, de grosseur presque égale à partir du troisième article, deuxième et troisième articles presque égaux. Corselet rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, ayant de chaque côté en avant, en avant, deux points et, en arrière, un de chaque côté du bord postérieur. Écusson densément ponctué. Élytres s'élargissant un peu en arrière, bord postérieur sinué à l'angle externe, couvertes de rugosités squameuses assez fines et serrées; suture rougeâtre, pubescence grisâtre, couchée, assez longue. Abdomen à peine atténué en arrière, à aspérités de râpe médiocrement serrées, un peu irisé, paraissant parfois obscurément roussâtre sur les côtés et sur le bord postérieur des segments et qui est plus marqué en dessous. Pattes d'un brun foncé avec les genoux et les tarsi rougeâtres. — Aculeo.

2. Q. *SEMIFLAVUS*. — Long. 6 1/3 mill. — *Flavo-testaceus, nitidus, elytris pallidioribus, abdomine nigro, segmentis rufo late marginatis, lateribus pilis nigris longis hirsuto, apice densius, segmento ultimo apice leviter sinuato, stylis apicalibus exertis, longe pilosis; prothorace dorso utrinque bipunctato; scutello tenuiter dense punctulato; elytris prothorace longioribus, parum dense tenuiter punctatis.*

D'un jaune testacé très brillant, avec les élytres plus pâles, un peu grisâtres; abdomen noir brillant, avec les segments assez largement marginés de roux. Tête ovulaire, plus étroite que le corselet. Antennes assez grêles, atteignant presque la base du corselet, premier article long, les deuxième et troisième égaux, le quatrième un peu plus long, les avant-derniers devenant plus courts, le dernier aussi long que les deux précédents, fortement échancré à l'extrémité. Corselet notablement rétréci en avant, ayant, comme la tête, quelques grands poils épars sur les côtés: deux séries dorsales de deux points. Écusson triangulaire, à ponctuation fine, serrée. Élytres à peine plus larges et un peu plus longues que le cor-

selet, à ponctuation fine, peu serrée et à poils gris, épars; une fine bordure brune autour de l'écusson et sur la suture qui est un peu relevée. Abdomen presque parallèle, à peine rétréci à l'extrémité, à fines aspérités de râpe; hérissé sur les côtés de longs poils noirs plus serrés à l'extrémité; styles abdominaux roussâtres, saillants, à longs poils noirs; dernier segment légèrement échancré. — Concepcion.

3. Q. LEOCEPHALUS Sol., l. c., IV, 318 (*Staphylinus*). — Long. 6 1/2 mill. — Niger, vix subæneus, nitidus, antennis sat brevibus, fuscis, basi testaceis, palpis fuscis, prothorace antice leviter angustato, dorso utrinque bipunctato, puncto secundo divaricato; scutello punctato; elytris punctatis, vittula obscure rubra, variabili notatis; abdomine aspero-punctato, parce griseo-pubescente, pilis longis nigris, apice densioribus, lateribus hirto, segmentis apice obscure rufo marginatis, 2 ultimis rufo-testaceo late marginatis; pedibus fusco-piceis, genibus tarsisque rufescentibus.

Presque parallèle, d'un noir brillant, à peine bronzé. Tête aussi large que le corselet, ayant entre les antennes deux très petites fossettes arrondies; quelques gros points derrière les yeux et au bord interne. Antennes assez épaisses, ne dépassant pas le milieu du corselet, d'un brun-noirâtre, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux testacé; deuxième et troisième articles presque égaux, allongés, les suivants presque égaux, pas plus longs que larges, grossissant à peine, le dernier pyriforme. Corselet un peu rétréci en avant, largement arrondi au bord et aux angles postérieurs; séries dorsales de deux points, le deuxième éloigné du premier vers le bord externe. Écusson triangulaire, assez densément ponctué. Élytres presque plus étroites que le corselet, à peine plus longues; bord postérieur légèrement sinué au milieu; à ponctuation assez serrée; à pubescence grise, peu serrée; sur chacune une bande d'un rouge foncé, commençant à l'épaule et se terminant en se dilatant à l'angle sutural, envahissant parfois une partie notable de l'élytre. Abdomen presque parallèle, un peu rétréci tout à fait à l'extrémité, à ponctuation de râpe, assez fine, à pubescence grise peu serrée; sur les côtés des poils noirs, longs, écartés, mais serrés à l'extrémité; bord postérieur des segments d'un rougeâtre très obscur sur les premiers, d'un roux assez clair sur le dernier et l'avant-dernier. Pattes d'un brun foncé, avec les genoux et les tarse rougeâtres. — Chiloe, sous les écorces et les bois pourris.

4. Q. PYROSTOMA Sol., l. c., 320, t. 6, fig. 5 (*Staphylinus*). — Long. 6 mill. — Niger, capite nitido, lævi; prothorace nitido, parum punctato, antice angustato; elytris dense punctulatis, subnigris, nitidulis, vix virescentibus; scutello dense punctulato; ore rufo; pedibus rufo-obscuris; antennis bruneis, basi rufo-piceis. — Illapel.

Genre PHILONTHUS.

A. Corselet à séries dorsales de trois points.

1. *P. IMPRESSIFRONS* Sol., l. c., 316, pl. 6, fig. 3 (*Staphylinus*). — Long. 5 à 7 1/2 mill. — Obscure rufescens, nitidus, æneo subinctus, elytrorum fascia angusta basali et vittis tribus abdominis, lateralibus interdum valde abbreviatis, æneo fuscis; capite breviter ovato, medio sulcato, utrinque punctis sat numerosis, grossis; antennis sat brevibus, apice interdum infuscatus, articulis ultimis transversis, ultimo præcedente paulo longiore; prothorace capite haud latiore, lateribus et postice rotundato, antice paulo angustato; scutello triangulari, acuto, parum dense punctato, elytris prothorace vix latioribus, quartâ parte longioribus, dense sat fortiter punctatis; abdomine apice angustato, parum dense sat fortiter punctato, segmentis utrinque foveola impressis. — Commune à Quillota sous les tas de végétaux.

Les petits individus, qui viennent de Chiloë, ont la tête bien moins grosse, la ponctuation un peu plus fine et la coloration plus foncée.

2. *P. LIVIDIPENNIS* — Long. 8 mill. — *Ater, nitidissimus, ore, palpis, antennis, scutello, elytris, prothoracis lateribus pedibusque livide testaceis; prothorace antice utrinque tripunctato, punctis 2 posticis magnis, prothorace basi angulisque posticis rotundato, scutello punctato, elytris parum dense punctatis, abdominis segmentis basi punctatis, ultimo nigro-villoso.*

D'un noir très brillant, avec la bouche, les palpes, les antennes, les côtés du corselet, l'écusson, les élytres et les pattes d'un rouge livide. Tête plus étroite que le corselet, ayant quelques gros points au bord interne des yeux. Antennes moins longues que la tête et le corselet, premier article aussi long que les deux suivants, deuxième et troisième égaux, plus longs que les autres, les suivants diminuant peu à peu de longueur et s'épaississant, le dernier fortement échancré. Corselet plus large que la tête, un peu rétréci en avant, fortement arrondi aux angles postérieurs et à la base; séries dorsales de 3 points, les deux postérieurs gros; quelques gros points écartés le long du bord postérieur. Écusson très finement et peu densément ponctué. Élytres plus larges et d'un tiers plus longues que le corselet, légèrement élargies en arrière, à ponctuation écartée. Abdomen un peu plus étroit à la base que les élytres, un peu atténué vers l'extrémité, ayant la base de chaque segment assez fortement et densément ponctué, le reste très lisse, le dernier assez fortement échancré, à poils noirs assez longs et assez serrés. — Forêts subandines de Chillan, sur les feuillages.

B. Corselet à séries dorsales de quatre points.

3. *P. CHILENSIS* Sol., l. c., 315, 3 (*Staphylinus*). — Long. 4 mill. — Niger, nitidulus; capite lævi, transverse 4-punctato et prothorace quadrato, punctis raris impressis, nitidioribus; elytris laxè punctulatis, viridi-æneis, tenuiter rufo marginatis, sulco longitudinali in utroque impresso; abdomine segmentis postice anoque subtus rufis. — San-Carlo, Coquimbo, Longotomo.

4. *P. PYROPTERUS* Kraatz. — *Staphylinus rufipennis* Sol., l. c., IV, 317. — Long. 4 1/2 à 5 mill. — Parum oblongus, niger, nitidus, prothorace, elytris pedibusque rufis; capite lævigato; antennis capite prothoraceque vix brevioribus, fuscis, articulis 2 primis oreque pallide testaceis; articulis 5-10 fere quadratis, 3° 4° longiore et angustiore gracili, articulo ultimo precedente dimidio, longiore, apice rotundato; prothorace lævissimo, capite latiore, antice angustato, basi et angulis posticis valde rotundato, punctis dorsalibus minutis, distantibus; scutello obscuro, dense punctulato; elytris prothorace latioribus, haud longioribus, dense tenuiter punctatis, dense sed tenuissime punctulato, dense fulvo-pubescentibus; abdomine dense sed tenuissime punctulato, fulvo-pubescente, segmento rufo sat late marginatis; pedibus pallide testaceis. — Santa-Rosa, Illapel, Quillota.

Quelquefois le corselet est d'un brun-rougeâtre, même entièrement d'un brun-noir, et les élytres ont parfois une bande noire le long de la suture.

C. Corselet à séries dorsales de cinq points.

5. *P. PERPLEXUS*. — Long. 7 mill. — *Æneo-niger*; nitidus, abdomine atro, nitido, ore, antennis pedibusque fuscis; capite inter oculos 4 punctato; prothorace postice rotundato, antice levissime attenuato; scutello tenuissime strigosulo; elytris prothorace paulo, latioribus, fere brevioribus, dense sat tenuiter aspero-punctatis; abdomine tenuissime asperulo, lateribus et apice præsertim nigro-hispido.

D'un noir un peu bronzé brillant, abdomen d'un noir foncé brillant; antennes, bouche et pattes d'un brun noir. Tête ovalaire, plus étroite que le corselet, ayant entre les yeux quatre points en ligne transversale. Corselet plus large que la tête, légèrement atténué en avant, fortement arrondi en arrière, à séries dorsales de cinq points, le premier et le dernier écartés des trois médians; de chaque côté une ligne arquée de quatre points; un gros point à l'angle postérieur. Écusson très finement striolé. Élytres un peu plus larges, presque plus courtes que le corselet, coupées obliquement à l'extrémité, à ponctuation râpeuse et à pubescence grisâtre assez serrées. Abdomen à fines strigosités plus marquées à la base et sur

les côtés des segments ; des poils noirs hérissés, écartés sur les côtés, plus nombreux à l'extrémité. — Santiago, commun sous les détritux végétaux.

6. *P. NITIDIPENNIS* Sol., l. c., IV, 316. — Long. 5 1/2 mill. — Niger, nitidissimus, parce griseo-pilosus, capite quadrato, punctis grossis sparsim impresso; antennis capite prothoraceque brevioribus, apicem versus leviter incrassatis, nigris, opacis, articulis 3 primis nitidis, ultimis brevibus; palpis nigris, mandibulis rufo-piceis; prothorace capite haud latiore, oblongo, antice abrupte angustato, basi leviter rotundato, lateribus parallelis; scutello rugose punctato; elytris prothorace paulo latioribus, tertia parte fere longioribus, sat dense et sat grosse punctatis; abdomine tenuissime punctato, longius piloso; pedibus nigris, genubus tarsisque piceis.— Conception, en secouant les feuillages.

Cette espèce est très voisine du *P. sordidus* Grav.

D. Corselet à séries dorsales de six points.

7. *P. PUNCTIPENNIS* Sol., l. c., 319, t. 6, fig. 4 (*Staphylinus*). — Long. 4 1/2 mill. — Niger, nitidulus, capite parvo, inter oculos bipunctato, prothoraceque parum punctato, nitidioribus; elytris dense et subtiliter punctulatis, utrinque stria longitudinali prope suturam impresso. — Santa-Rosa.

8. *P. BISULCATUS* Sol., l. c., IV, 314, pl. 6, fig. 2 (*Cafius*). — Long. 6 mill. — Fuscus, cinereo dense pubescens, capite nigricante; prothorace lævi, nitido; capite sat magno, lateribus valde punctato; antennis pedibusque fusco-rufis, illis articulis 6°, 7°, 8°, 9° et 10° transversis; prothorace oblongo postice angustato, basi valde rotundato, angulis anticis obtuse rectis; disco utrinque sulcato, sulcis grosse ac dense punctatis, lateribus parum dense sat grosse punctatis; scutello atro, opaco, obsolete punctato; elytris prothorace longioribus et paulo latioribus, densissime ac tenuissime rugosulo-punctulatis; abdomine densissime ac minus tenuiter punctato, densius pubescente, apice rufescente; pectore nigricante. — Sur toute la côte, commun dans le sable, avec les *Phaleria*, sous les amas de fucus.

Il remplace dans ces contrées le *P. xantholoma* de nos côtes, auquel il ressemble beaucoup.

Espèces douteuses.

9. *P. CHLOROPTERUS* Sol., l. c., IV, 319 (*Staphylinus*). — Long. 5 1/2 mill. — Niger, capite parvo, nitido, lævi, inter oculos bipunctato; protho-

race antice leviter et abrupte angustato, subquadrato, nitido, lævi, punctis raris impresso; elytris viridi-æneis, satis laxè punctatis. — Dans les endroits humides.

Cet insecte est bien un *Philonthus*, mais à raison du mauvais état de l'échantillon unique qui existe, on ne peut s'assurer du nombre des points composant les séries dorsales.

10. STAPHYLINUS ANGUSTATUS Sol., l. c., 320, t. 6, fig. 6. — Long. 4 mill. — Rufo-obscurus, capite obscuriore, nitido, lævi; prothorace rufiore, lævigato, antice angustato; elytris dense punctulatis; ore, antennis pedibus, prothoraceque concoloribus. — Chili.

Le type, mal conservé, ne permet pas de reconnaître à quel genre cette espèce peut appartenir; on remarque sur le corselet de cet insecte, de chaque côté, une rangée oblique de trois points, dont les intermédiaires forment, avec deux autres plus gros placés entre eux, une ligne de quatre points transversale au milieu du corselet.

11. STAPH. CINCTUS Sol., l. c., 314. — Long. 2 1/2 mill. — Rufulus, capite postice angustato, rotundato; prothorace supra punctato, postice bifoveolato; elytris basi punctatis, postice lævissimis; abdomine postice nigro cincto; antennis pedibusque corpore concoloribus. — Chili.

Le type de cette espèce n'existe plus; Solier lui-même pensait que ce n'était pas un vrai *Staphylinus*, et il est probable qu'elle devait appartenir au groupe des *Aleocharii*.

12. STAPH. PARVUS Sol., l. c., 321, pl. 6, fig. 6. — Long. 2 mill. — Rufus, capite prothoraceque suborbicularibus, lævigatis; elytris punctulatis; ore pedibusque concoloribus; antennis obscurioribus, basi rufis. — Chili.

Cet insecte n'appartient certainement pas au genre *Philonthus*, mais le type n'existe plus et la figure ne saurait y suppléer.

Genre LEPTOLINUS.

L. CRIBRIPENNIS. — Long. 5 1/2 mill. — *Nigro-fuscus, nitidus, elytris fusco-castaneis, antennis, palpis pedibusque testaceis, abdominis segmentis apice anguste testaceo marginatis, capite oblongo, subquadrato, parum dense punctato, medio lævi; prothorace paulo angustiore, oblongo-lineis, 2 dorsalibus punctatis, lateribus vage punctato, elytris vix latioribus, parum dense punctatis, abdomine lævi.*

Peu convexe, d'un brun noir brillant avec les élytres d'un brun un peu

rougeâtre, antennes, palpes et pattes testacées. Tête en carré oblong; un sillon ponctué derrière chaque œil et à la base de chaque antenne; ponctuation très peu serrée, milieu lisse. Antennes de la longueur de la tête, articles deuxième et troisième égaux, allongés, et quatre à dix transversaux. Corselet oblong, à peine plus étroit que la tête, faiblement rétréci en arrière, faiblement sinué sur les côtés, arrondi à la base et aux angles postérieurs; deux séries dorsales de points assez serrés, presque doubles, sur les côtés des points épars. Écusson tronqué. Élytres un peu plus larges, pas plus longues que le corselet, à ponctuation assez forte, mais très peu serrée. Abdomen lisse ou à peine ponctué sur les côtés, segments bordés de roux, le dernier entièrement de cette couleur. Tarses antérieurs dilatés. — Concepcion, sous les pierres.

Genre LEPTACINUS.

1. *L. APICIPENNIS*. — Long. 3 1/2 mill. — *Subdepressus, nigro-fuscus, nitidus, antennis, palpis pedibusque rufescentibus, elytris ad angulum externum late pallidis, prothorace lineis duabus dorsalibus multi-punctatis, scutello laevi, elytris punctatis, abdomine fere laevi, segmentis apice obscure rufescente-marginatis.*

Presque parallèle, assez déprimé, d'un brun noirâtre, brillant, parsemé de poils grisâtres peu serrés, plus visibles sur les élytres, antennes, palpes et pattes d'un roux testacé, une grande macule à l'angle externe des élytres d'un roussâtre très pâle, occupant parfois presque la moitié de l'élytre. Tête assez convexe, presque lisse au milieu, assez densément ponctuée sur les côtés; antennes courtes, à peine plus longues que la tête. Corselet légèrement rétréci en arrière, devenant un peu rougeâtre à la base, ayant deux lignes dorsales de points fins, très serrés, et sur les côtés quelques rares points. Écusson presque lisse. Élytres à peine plus larges et plus longues que le corselet, presque arrondies à l'extrémité, à ponctuation bien marquée, peu serrée. Abdomen à ponctuation indistincte, d'un roussâtre obscur, chaque segment plus foncé à la base, le dernier jaunâtre. — Santiago, sous les détritux végétaux.

Genre OTHIUS.

1. *O. SEMI-PUNCTATUS*. — Long. 4 mill. — *Parallelus, subdepressus, niger nitidus, elytris abdomineque dense griseo-pubescentibus, antennarum basi, palpis, tibiis tarsisque testaceis; capite quadrato, grosse punctato, prothorace lateribus punctato, elytris dense ac tenuissime punctatis, abdomine minus tenuiter dense punctato.*

Parallèle, un peu déprimé, d'un noir brillant, plus brun sur les élytres,

qui sont couvertes, ainsi que l'abdomen, d'une pubescence grisâtre assez longue et serrée, beaucoup plus rare sur le reste du corps; antennes, palpes et pattes, sauf les fémurs, d'un roux testacé. Tête presque carrée, assez convexe, à ponctuation forte, peu serrée, au milieu un étroit espace lisse. Corselet à peine plus étroit, pas plus long, à ponctuation assez forte, peu serrée, au milieu une bande lisse. Élytres un peu plus larges et presque de moitié plus longues que le corselet, déprimées, à ponctuation extrêmement fine, serrée, bord apical plus clair. Abdomen parallèle, à ponctuation un peu moins fine, un peu râpeuse, serrée; chaque segment marginé très étroitement de roussâtre. — Santiago, sous les débris végétaux.

Genre BAPTOLINUS.

1. B. FULVICOLLIS. — Long. 3 mill. — *Elongatus, subdepressus, fuscus, nitidus, capite nigro, prothorace palpis, pedibus antennarumque articulo primo, rufis, elytris punctatis abdomineque sat dense griseo-pubescentibus, hoc segmentis apice late rufescente marginatis.*

Allongé, un peu déprimé, brillant; tête noire; corselet, premier article des antennes, palpes et pattes d'un roux testacé; élytres et abdomen d'un brun peu foncé, ce dernier à segments largement marginés de roux foncé; écusson roussâtre. Tête quadrangulaire, à côtes parallèles, ayant deux ou trois rangées de gros points sur les côtés. Antennes grossissant faiblement vers l'extrémité, atteignant presque la base du corselet, deuxième et troisième articles égaux. Corselet un peu plus large que la tête, pas plus long que large, ayant deux séries dorsales de trois points assez gros, et de chaque côté deux autres points. Écusson triangulaire, lisse. Élytres à peine plus larges et un peu plus longues que le corselet, à ponctuation râpeuse bien marquée, brunes comme l'abdomen et couvertes comme lui d'une pubescence grise assez longue. Abdomen atténué en arrière après le milieu; segments largement marginés de roussâtre. — Concepcion, sous une écorce d'arbre mort.

Genre ECHIASTER.

1. E. DEPRESSUS Sol., l. c., 310 (*Rugilus*). — Long. 3 1/2 mill. — Nigro-fuscus, opacus, breviter cinereo pubescens, interdum prothorace elytrisque fusco-brunneis; ore, pedibus antennarumque basi pallide testaceis; dense ac tenuiter asperulus; capite magno, suborbiculato; prothorace angusto, postice fere ab apice attenuato, antice valde rotundato-constricto, medio leviter carinato; elytris prothorace latioribus ac longioribus; abdomine postice valde attenuato, apice truncato, segmentis 4 primis late-

ribus sat fortiter marginatis. — Santiago, dans les endroits secs, sous les pierres; ses mouvements lents rappellent ceux des Salamandres.

Genre STILICUS.

1. *S. CHILENSIS* Sol., l. c., IV, 309, pl. 5, fig. 11 (*Rugilus*). — Niger, nitidior, capite rotundato, dense punctato, antice rugoso; antennis brunneis; prothorace ovato, antice valde angustato, dense ac grosse punctato subopaco, carina media lævi nitidiore; elytris apice anguste et obscure piceis, parum dense punctatis, sutura antice valde depressa, stria suturali profunda; abdomine lævi, segmentis basi valde transversim impressis et punctatis, segmento penultimo magno, apice pallido anguste marginato; pedibus nigris, genubus tiliarum apice tarsis rufescentibus. — Valdivia, Quillota, sous les pierres, rare.

2. *S. APICIPENNIS*. — Long. 4 1/2 mill. — *Niger, nitidus, antennis, palpis, pedibus vittaque elytrorum apicali rufo-testaceis; capite subquadrato, dense punctato; antennis apice obscurioribus; prothorace dense punctulato, vitta lata media lævi; elytris quadratis fere lævigatis, parce griseo-pubescentibus, stria suturali sat profunda; abdomine tenuissime punctulato, apice vix rufescente.*

D'un brun-noir très brillant; mandibules, palpes, pattes et une bande apicale sur les élytres d'un roux testacé; antennes de même couleur, obscures vers l'extrémité. Tête presque carrée, avec les angles très arrondis, un peu rétrécie en arrière, à ponctuation serrée, formant presque de petites stries au bord antérieur; labre striolé, brun. Corcelet fortement rétréci en avant, à ponctuation assez fine, peu profonde, serrée; au milieu une large bande lisse, un peu élevée. Élytres formant un carré presque parfait, lisses, à pubescence grisâtre peu serrée; suture enfoncée en avant; strie suturale profonde. Abdomen un peu moins brillant, à ponctuation extrêmement fine et à pubescence grisâtre, éparse, avec quelques poils noirs assez longs sur les côtés; avant-dernier segment étroitement bordé de roussâtre obscur, le dernier entièrement de cette couleur. — Chili, commun sous les détritux végétiaux.

Genre LATHROBIUM.

1. *L. RUFOPARTITUM*. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongatum parum convexum, testaceo-rufum, nitidum, capite nigro, elytrorum basi abdomineque nigro-fuscis, segmentis rufo-marginatis, ore, antennis pedibusque dilute testaceis, capite subquadrato sparsim punctato, prothorace oblongo medio punctorum lineis duabus, elytris sparsim punctato-lineatis.*

Allongé, peu convexe, d'un testacé rougeâtre très brillant, avec les antennes, la bouche et les pattes d'un testacé clair. Tête noire, presque carrée, à ponctuation très écartée; antennes aussi longues que la tête et le corselet, deuxième et troisième articles égaux. Corselet oblong, légèrement rétréci en arrière, ayant deux séries dorsales de cinq ou six points de chaque côté, près du bord une série de quatre points, entre ces séries quelques points épars. Élytres plus larges et de moitié plus longues que le corselet, ayant à la base une grande tache d'un brun noir, non tranchée sur les bords, atteignant parfois la suture, dépassant souvent le milieu de l'élytre; sur chacune quatre lignes d'assez gros points peu serrés, la première le long de la suture. Abdomen moins brillant, densément et très finement ponctué, avec le bord apical de chaque segment d'un roux testacé. — Quillota, sous les détritits végétaux.

Genre SCOPÆUS.

1. *S. ANGUSTATUS* Sol., l. c., 312, t. 6, fig. 1 (*Polyodontus*). — Long. 2 1/2 mill. — *Subdepressus fuscus, antennis, palpis, pedibus elytrorum margine postico picco-testaceo, dense griseo-pubescens, subtilissime punctulato, capite subquadrato, elytris prothorace dimidio longioribus, abdomine basi leviter angustato.*

Allongé, un peu déprimé, d'un brun foncé assez brillant, à pubescence grise, serrée; antennes, palpes, pattes et bordure apicale des élytres d'un testacé obscur; ponctuation excessivement fine, peu distincte. Tête presque quadrangulaire, un peu prolongée et tronquée en avant. Corselet plus étroit que la tête et le corselet, rétréci notablement en avant, très faiblement en arrière; au milieu une petite bande longitudinale lisse, très peu marquée. Élytres de moitié plus longues que le corselet. Abdomen légèrement rétréci vers la base. — Santiago, sous les pierres.

Genre LITHOCHARIS.

1. *L. OBSCURIVENTER*. — Long. 3 1/2 mill. — *Subdepressa, nigra, nitida, prothorace, elytris pedibusque testaceo-rufis, antennis rufo-piccis, abdominis articulo ultimo rufo marginato; capite quadrato, dense ac tenuiter punctato, prothorace lateribus antice angulato, postice angustato, tenuiter dense punctulato, linea media angusta levi; elytris prothorace haud latioribus, dense punctulatis; abdomine tenuissime punctulato.*

Un peu déprimée, parallèle, d'un noir brillant, corselet, élytres et pattes d'un roux testacé, tête presque carrée, avec les angles arrondis, un peu convexe, à ponctuation fine, assez serrée. Antennes d'un roux-brunâtre.

les premiers articles plus clairs; n'atteignant pas le milieu du corselet. Corselet tenant à la tête par un col très distinct; aussi large que long, légèrement rétréci en arrière, bord antérieur saillant au milieu, en angle obtus; angle postérieur fortement arrondi; surface à ponctuation fine, assez serrée, au milieu une ligne lisse, peu distincte. Élytres un peu plus larges et de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation aussi serrée, mais peut-être un peu plus fine. Abdomen s'élargissant faiblement vers l'extrémité; à ponctuation excessivement fine, indistincte et à pubescence cendrée, très fine, marquée sur les côtés; cinquième segment presque tronqué, avec les angles arrondis, marginé de roussâtre, à poils noirs plus serrés que sur le reste de l'abdomen. — Santiago, sous les pierres.

2. *L. FUSCIVENTRIS*. — Long. 3 1/2 mill. — *Nigra, nitida parum convexa, prothorace clytrisque rufis, capite rufo plus minusve infuscato, capite prothoraceque minus dense, clytris dense punctatis, prothorace subquadrato, clytris magnis, antennis pedibusque rufo-testaceis.*

Presque parallèle, un peu déprimée, noire, assez brillante, corselet et élytres d'un testacé rougeâtre, tête plus ou moins rembrunie, antennes, palpes et pattes d'un roux testacé, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. Tête assez convexe, quadrangulaire, à peine plus large que le corselet, à ponctuation peu serrée. Corselet presque quadrangulaire, très légèrement rétréci en arrière, à ponctuation assez serrée, au milieu une petite bande lisse. Élytres un peu plus larges et presque deux fois aussi longues que le corselet, à ponctuation fine et serrée. Abdomen à ponctuation indistincte, extrémité roussâtre. — Santiago, sous les pierres, dans les endroits humides.

3. *L. FASTIDIOSA*. — Long. 3 à 3 1/2 mill. — *Dilute brunneo-testacea, parum nitida, depressa, dense grisco-pubesccens, capite nigro, antennis, palpis pedibusque dilute testaceis, abdomine dilute brunneo, segmentis apice testaceo-marginatis, clytrorum sutura et apice anguste testaceis.*

Déprimée, d'un roussâtre obscur très peu brillant, à ponctuation excessivement fine, serrée, peu distincte, à pubescence grise très courte, serrée, tête noire, bouche, antennes, suture, bordure apicale des élytres et des segments abdominaux et pattes d'un roussâtre pâle. Tête en carré transversal, arrondie aux angles, un peu convexe; antennes moniliformes, dépassant un peu le milieu du corselet. Corselet presque carré, pas plus étroit que la tête, ne paraissant pas rétréci en arrière, arrondi aux angles postérieurs et à sa base. Élytres un peu plus larges et d'un tiers plus longues que le corselet. Abdomen à ponctuation indistincte, segments marginés de roux, l'avant-dernier plus largement, le dernier entièrement de

cette couleur et hérissé de quelques grands poils. — Santiago, sous les pierres, dans les endroits secs.

4. *L. VITTATIPENNIS*. — Long. 3 1/2 à 4 mill. — *Subdepressa, rufo-testacea, sat nitida, tenuiter dense punctata, clytris plaga discoidali vittiformi fusca, abdomine obscuro, segmentis apice rufescentibus, apice ipso rufescente.*

Assez déprimée, d'un roux testacé assez brillant, à ponctuation fine, très serrée, plus fine encore sur l'abdomen et à fine pubescence grise. Tête ovulaire, courte, coupée droit à la base avec les angles arrondis, hérissée sur les côtés, ainsi que le corselet, de poils assez longs; antennes courtes, presque moniliformes, n'atteignant pas le milieu du corselet. Corselet oblong, à peine plus étroit que la tête, légèrement rétréci en arrière, tous les angles obtus. Élytres un peu plus larges et presque deux fois aussi longues que le corselet, ayant chacune une bande brune très variable de largeur, occupant parfois la majeure partie de la surface, quelquefois au contraire très étroite. Abdomen brunâtre, avec le bord apical de chaque segment, la moitié postérieur du pénultième et le dernier d'un roux testacé. — Commune sous les détritux végétaux.

5. *LITHOCHARIS? CRYPTOBIOIDES*. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongata, sat convexa, nigra, nitida, clytris prothoraceque fuscescentibus, palpis, pedibus antennisque testaceis, capite oblongo, laeve punctato, prothorace dorso utrinque tripunctato, clytris punctatis, pubescentibus, abdomine dense punctato-asperato, segmentis fulvo marginatis.*

Allongé, assez convexe, d'un noir brillant avec les élytres et le corselet d'un brun brillant. Tête en carré allongé, ayant de chaque côté de gros points peu serrés. Antennes d'un testacé obscur ainsi que les palpes, avec le premier article plus clair; n'atteignant pas la base du corselet. Ce dernier convexe, faiblement rétréci en avant, ayant deux séries dorsales de quatre points, plus trois en triangle de chaque côté. Écusson en triangle un peu allongé, presque lisse. Élytres un peu plus longues que le corselet, pas plus larges, à ponctuation assez serrée et à pubescence grisâtre, assez longue, couchée, moins brillante que le corselet. Abdomen allongé, atténué un peu à l'extrémité, à ponctuation de râpe fine et serrée, ce qui le rend presque mat à la base des segments, leur bord postérieur roussâtre; pubescence un peu plus longue que celle des élytres, plus couchée; styles abdominaux saillants, à longs poils noirs. Pattes d'un testacé pâle. — Aculco.

Cet insecte présente les caractères du *G. Lithocharis*, mais son faciès est tout à fait celui d'un *Lathrobium*.

Genre MECOGNATHUS Wollast.

1. *M. SCULPTILIS*. — Long. 4 mill. -- *Capite, prothorace elytrisque brunncis, antennis, palpis pedibusque pallide rufo-piceis, abdomine fusco apice rufescente; capite magno, dense striolato, prothorace grosse striato-rugoso, linea media laxi, elytris brevioribus, grosse punctatis, abdomine basi dense punctato, post medium parcius, apice obsolete.*

D'un brun roussâtre peu foncé, brillant; abdomen d'un brun foncé avec l'extrémité roussâtre; antennes, palpes et pattes roux. Tête en carré arrondi aux angles, plus large que le corselet, couverte de petites stries serrées, un peu confluentes; antennes atteignant le milieu du corselet. Celui-ci plus court et plus étroit que la tête, fortement et également rétréci à la base et en avant, partie médiane un peu rétrécie en arrière; couvert de grosses stries serrées, ou plutôt de gros points allongés, confluent; au milieu une ligne lisse un peu élevée. Élytres pas plus larges que le corselet, presque de moitié plus courtes, rétrécies en avant, largement tronquées en arrière, paraissant soudées; couvertes de très gros points serrés qui les rendent fort rugueuses; suture fortement enfoncée derrière l'écusson, puis relevée. Abdomen à ponctuation forte à la base, diminuant peu à peu et obsolete à l'extrémité. — Golfe de Reloncavi, sous les bois pourris.

Genre GNATHYMENUS Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. iv, 326.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Pæderus* par la forme des palpes maxillaires; cependant le corps en est un peu moins cylindrique; il est aptère et les élytres, fort courtes, sont soudées, avec les épaulées effacées.

1. *G. APTERUS* Sol. l. c., 327, pl. 6, fig. 10. — Long. 3 1/2 mill. — Niger, nitidus; capite prope oculos punctato; prothorace longitrorsum lineis punctorum duabus impresso; elytris lævigatis, margine longitrorsum punctatis; ore, antennis pedibusque rufis; ano rufo-obsuro. — Valdivia, sous les mousses et les feuilles tombées.

Solier parle d'individus de couleur rougeâtre, avec l'abdomen noir, rougeâtre à l'extrémité. Ce pourrait être une variété aussi bien de *apterus* que de l'espèce suivante qui en est extrêmement voisine.

2. *G. QUADRIPARTITUS*. — Long. 3 1/2 mill. — Niger, nitidus, capite, ore, antennis, elytris, pedibus anoque rufis, capite antice punctato et bifoveolato; prothorace dorso lineis duabus dense punctulatis impresso; elytris

prothoracis tertiam partem æquantibus; abdomine vix perspicue punctulato, apice densius piloso.

Très brillant, noir, avec la tête, les élytres et l'extrémité de l'abdomen d'un testacé rouge, antennes et pattes d'un testacé plus clair. Tête ayant au bord antérieur deux petites fossettes, peu densément ponctuée sur les côtés et en avant. Corselet de même largeur que la tête, également rétréci en avant et en arrière, presque parallèle au milieu, sur le disque deux lignes parallèles de points serrés. Élytres à peine aussi longues que le tiers du corselet. Abdomen à ponctuation peu distincte sur la base des segments, sixième segment et extrémité du cinquième d'un testacé rouge, le sixième aussi long que les deux précédents réunis. — Chiloe, golfe de Reloncavi.

Genre OEDODACTYLUS N. G.

Palpi maxillares articulo ultimo truncato, breviter ovato. Maxillæ intus longius barbatis. Ligula integra, lata, truncata. Abdomen immarginatum, haud reticulatum.

Genre très voisin des *Palaminus*, dont il diffère par les yeux non saillants, le corselet oblong, le dernier article des palpes maxillaires plus fortement tronqué; par les mâchoires plus longuement ciliées, à lobe externe rétréci à la base, par la languette large, entière, tronquée, par le labre ayant au milieu une courte échancrure; par la forme des tarses antérieurs, dont les trois premiers articles seulement sont fortement dilatés et presque carrés, le quatrième est assez petit, étroit, comme le cinquième; par les tarses postérieurs ayant le premier article allongé, le deuxième plus petit, les troisième et quatrième égaux, très petits, le quatrième un peu bilobé, enfin par l'abdomen cylindrique, paraissant immarginé; offrant à la base de chaque segment un petit pli peu distinct, court, mais assez marqué et entier sur le cinquième segment; les quatre premiers segments n'offrent pas non plus la sculpture réticulée et comme imbriquée des *Palaminus*, et le cinquième plus allongé, en cône tronqué, laisse voir à peine l'extrémité des styles abdominaux. Comme chez ce dernier genre, les jambes postérieures forment en dehors un angle obtus avant l'extrémité.

1. OE. FUSCO-BRUNNEUS. — Long. 6 mill. — *Elongatus, subcylindricus, fusco-brunneus, nitidus, fulvo-pubescent, ore, antennis tarsisque testacco-fulvis, capite prothoraceque tenuiter sat dense punctulatis, elytris prothorace paulo latioribus, tertia parte longioribus, fortiter ac dense punctatis; abdomine asperulo-punctato, segmentis 2 ultimis minus fortiter. segmentis apice dilutioribus.*

Allongé, presque cylindrique, d'un brun un peu rougeâtre foncé, à pubescence fauve plus serrée sur les élytres et l'abdomen. Antennes et bouche d'un roux testacé. Tête presque ronde, presque lisse, n'ayant que quelques petits points épars, hérissée de quelques poils raides. Antennes filiformes, à articles de longueurs presque égales, les deux derniers beaucoup plus courts. Corselet oblong, arrondi en avant sur les côtés, qui se redressent légèrement en arrière; angles postérieurs très obtus, à ponctuation fine, médiocrement serrée. Écusson petit, ponctué. Élytres un peu plus larges et d'un tiers plus longues que le corselet, échancrées, ensemble à l'extrémité; à ponctuation forte, serrée; suture un peu relevée. Abdomen un plus étroit que les élytres, cylindrique, atténué seulement au dernier segment, à fines aspérités de râpe assez serrées sur les quatre premiers segments, beaucoup moins sur les derniers; bord postérieur des segments plus pâle. Pattes d'un testacé rougeâtre, ayant parfois les fémurs et les tibias plus foncés. — Santiago, sous les pierres, dans les endroits humides, très rare.

2. OE. GASTANEIPENNIS. — Long. $4\frac{1}{2}$ mill. — *Parallelus, subdepressus, fusco-niger, nitidus, prothorace fusco-piceo, elytris rufo-castaneis, lateribus basique nigricantibus, ore, palpis, antennis pedibusque testaceis; capite lateribus punctato, prothorace lineis 2 parallelis, dense punctulatis, apice profundis et conjunctis, lateribus sparsim punctato, elytris vix punctulatis, abdomine tenuissime punctulato, segmentis angustissime rufo marginatis.*

Parallèle, assez déprimé, d'un brun noir très brillant, un peu rougeâtre sur le corselet; bouche, palpes, antennes et pattes d'un testacé un peu pâle; élytres d'un rouge-marron avec les côtés et la base noirâtres. Tête convexe, à ponctuation très écartée, plus serrée sur les côtés. Corselet assez convexe, de même largeur, ayant sur le disque deux lignes parallèles de points fins, très serrés, profondes et se rejoignant en arrière; de chaque côté une ligne oblique de points et plus latéralement des points épars. Élytres un peu plus longues que le corselet, ayant quelques lignes de points peu distincts, strie suturale bien marquée. Abdomen à ponctuation extrêmement fine; chaque segment à bordure apicale roussâtre très étroite; vers l'extrémité quelques poils assez longs. — Santiago, sous les pierres, dans les endroits humides.

Genre BARYOPSIS N. G.

Ce genre est extrêmement voisin des *Pinophilus*, dont il diffère par les yeux non saillants, oblongs, les palpes maxillaires dont le troisième article

est en cône renversé et le dernier est conique, pointu, et les palpes labiaux dont le dernier article est aussi conique et pointu; par le labre qui est court, largement échancré au milieu, avec les deux lobes divariqués. Prosternum ayant aussi entre les hanches antérieures une forte carène tranchante. Écusson court. Antennes courtes, filiformes, avec le premier article aussi long, mais bien plus gros que les suivants, le troisième un peu plus long que les deuxième et quatrième. Pattes assez courtes et assez fortes, garnies de poils raides; tarses antérieurs non dilatés, ayant le premier article un peu plus long que le deuxième, les deuxième et troisième égaux, le quatrième plus petit; tarses postérieurs ayant les deuxième et troisième articles égaux, le premier presque aussi long que les deux suivants.

4. B. BREVIPENNIS. — Long. 10 mill. — *Subparallelus, parum convexus, fusco-niger, parum nitidus, capite oblongo, dense strigoso, punctis grossis sparsis, antennis capite parum longioribus, labro palpisque rufis; prothorace oblongo, punctis grossis sparsuto, medio levissime sulcato; elytris prothorace dimidio brevioribus, tenuiter alutaceis, punctis grossis sparsis, abdomine punctis grossis raris sparsis, fulvo pubescente, segmentis rufo picco marginatis; pedibus picco-rufis.*

Allongé, presque parallèle, assez déprimé en dessus; d'un brun noir médiocrement brillant, labre, bouche et antennes d'un roux testacé; pattes d'un rougeâtre obscur. Tête oblongue, de même largeur que le corselet, presque droite sur les côtés, le chaperon coupé droit en avant, se relevant un peu de chaque côté à l'insertion des antennes; couverte de stries serrées, plus fines en avant et parsemée de gros points écartés. Corselet oblong, presque droit sur les côtés; arrondi à tous les angles, parsemé de gros points écartés, ayant au milieu une légère impression longitudinale. Écusson en triangle obtus à la pointe, à ponctuation excessivement fine. Élytres de moitié plus courtes que le corselet, tronquées obliquement à l'extrémité; réticulées très finement, ce qui les rend presque mates et parsemées de gros points peu nombreux, peu enfoncés. Abdomen finement réticulé et parsemé aussi de gros points peu nombreux et peu enfoncés; segments bordés de brun-rougeâtre. Pattes de cette couleur. — Golfe de Reloncavi, sous les bois pourris, très agile, rare.

Genre STENUS.

1. S. GAYI Sol., l. c., iv, 306, pl. 5, fig. 10. — Long. 2 1/4 mill. — Niger, nitidus, capite, prothorace elytrisque subplumbeis, subrugose punctatis; palpis antennisque flavo-testaceis, his clava nigra; capite prothorace latiore, leviter bisulcato, medio parum convexo; prothorace oblongo,

lateribus medio leviter ampliatis, postice angustiore, linea media obsoleta lævi; elytris amplis, prothoracis basi duplo latioribus, prothorace paulo, ad scutellum depressis; abdomine elytris multo angustiore, apicem versus sensim attenuato, basi grosse punctato, apicem versus obsoletius; pedibus flavo-testaceis, genibus nigris; tarsorum articulo penultimo bilobo, — Assez commune sous les pierres dans tout le Chili.

2. S. ANTHRAX. — Long. 2 1/2 mill. — *Totus niger, nitidus, capite prothorace elytrisque grosse punctatis, sat rugosis; capite medio et ad oculos leviter carinato; prothorace oblongo, medio leviter latiore, linea media subelevata; elytris grossius punctatis, prothoracis fere duplo latioribus; abdomine haud marginato, elytris multo angustiore, basi sat forte punctato, apicem versus obsoletius; tarsorum articulo penultimo simplici.*

Entièrement noir brillant, tête, corselet et élytres à ponctuation grosse, assez rugueuse. Tête ayant au milieu et près de chaque œil une légère carène. Corselet oblong, à peine élargi au milieu, beaucoup plus étroit que la tête et les élytres, ayant au milieu une ligne élevée peu marquée. Élytres à peine plus longues et presque deux fois aussi larges que le corselet, à ponctuation plus grosse, arrondies chacune à l'extrémité. Abdomen non marginé, notablement plus étroit que les élytres, à ponctuation assez forte et assez serrée à la base, plus faiblement vers l'extrémité. — Cordilières de Santiago, à plus de 3,000 mètres.

3. S. PERTUSUS. — Long. 3 1/2 mill. — *Niger, nitidus, palpis pedibusque flavis, antennis flavis, clava obscura; capite, prothorace elytrisque grosse ac dense punctatis, capite medio carinato; prothorace oblongo, lateribus medio ampliatis, postice angustiore; elytris prothorace paulo brevioribus, abdomine cylindrico, basi valde, apicem versus obsoletius, punctato; tarsorum articulo penultimo bilobo.*

D'un noir brillant, antennes, palpes et pattes d'un jaune un peu testacé, massue des antennes obscure. Tête, corselet et élytres à ponctuation grosse et serrée, plus grosse sur ces dernières. Tête ayant au milieu une carène bien marquée, fortement ridée en avant. Corselet oblong, plus étroit que la tête, élargi au milieu sur les côtés, plus rétréci en arrière qu'en avant. Élytres plus larges et un peu plus courtes que le corselet, très légèrement déprimées en avant sur la suture. Abdomen non marginé, presque cylindrique, à peine atténué en arrière, à ponctuation forte à la base, diminuant peu à peu et très faible à l'extrémité. — Chiloe, sous les écorces et les bois pourris.

Genre BLEDIUS.

1. B. LIVIDIPIES. — Long. 3 2/3 mill. — *Fusco-brunneus, elytris interdum dilutioribus, pedibus, ore antennarumque articulis 2 primis flavo-testaceis; capite inter oculos lineo impressa signato; prothorace lateribus rotundato, postice angustiore, sparsim punctato, medio canaliculato; elytris dense punctulatis; abdomine tenuissime punctulato, apice angustato, obscure rufescente.*

D'un brun foncé, assez brillant, parfois plus clair sur les élytres, bouche, pattes et les deux premiers articles des antennes d'un roux testacé. Tête très finement réticulée ainsi que le corselet, presque mate, ayant entre les antennes une ligne enfoncée transversale. Corselet arrondi sur les côtés et rétréci en arrière, à ponctuation peu serrée; au milieu un fin sillon longitudinal. Élytres pas plus larges, mais de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation assez fine, très serrée, à fine pubescence grisâtre. Abdomen noir, brillant, à ponctuation presque indistincte, rétréci à l'extrémité qui est un peu roussâtre. — Quillota, enterré dans les sables mouillés.

2. B. RUFIPES Germain, Ann. Univ. de Chile, 1855, 390. — Long. 2 1/4 mill. — *Nigro-fuscus, subopacus, elytris pallide brunneis, cinereo pubescentibus, pedibus pallide testaceis; prothorace antice subparallelo, postice angustato; elytris prothorace latioribus, dense punctatis; abdomine nigro, nitidissimo, tenuiter punctato, cinereo-pubescente.*

D'un brun-noirâtre presque mat sur la tête et le corselet; antennes d'un brun foncé; élytres d'un brun roussâtre, à pubescence cendrée; abdomen d'un noir brillant, à pubescence cendrée; pattes d'un testacé pâle. Antennes courtes, à derniers articles transversaux. Tête ayant une très petite fossette de chaque côté, près l'insertion des antennes. Corselet cylindrique, très finement réticulé, légèrement rétréci en arrière. Élytres notablement plus larges et plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées. Abdomen presque parallèle, très brillant, finement ponctué, avec le dernier segment lisse, roussâtre, à pubescence cendrée. Pattes d'un testacé roussâtre. — Quillota, dans les sables mouillés.

3. B. CLAVIVENTRIS. — Long. 3 mill. — *Brunneus, sat nitidus, abdomine apice late nigricante, nitidiore, ore, pedibus antennarumque basi sat pallide testaceis; capite, prothoraceque tenuiter reticulatis, elytris dense punctulatis, prothorace medio leviter canaliculato; abdomine basi elytris angustiore, postice dilatato.*

D'un brun assez brillant, avec la plus grande partie postérieure de l'ab-

domen noirâtre, plus brillante, bouche, pattes et base des antennes d'un roux testacé pâle; à pubescence grisâtre, courte et peu serrée. Tête et corselet à réticulation très fine, presque mats, ce dernier ayant au milieu, dans toute sa longueur, un sillon assez fin. Élytres un peu plus larges et à peine plus longues que le corselet, densément ponctuées, convexes. Abdomen notablement plus étroit à la base que les élytres, élargi à l'extrémité, les premiers segments ayant à la base une impression transversale. — Quillota, enterré dans le sable mouillé.

Cette espèce est remarquable par la forme de l'abdomen qui est rétréci à la base; les palpes maxillaires ont les deuxième et troisième articles plus gros que chez les autres *Bledius* et la languette est droite, nullement sinuée.

4. *B. MACULIPENNIS* Sol., l. c., 332 (*Teropalpus*). — Long. 3 mill. — Niger, subobscurus, supra dense punctulatus; prothorace convexiusculo, dimidio antico parallelo postice oblique angustato; elytro utroque linea rufa, transversa, postice notato; pedibus antennisque corpore concoloribus. — Chili.

Genre OXYTELUS Grav.

1. *O. SULCATUS* Sol., l. c., 329, pl. 6, fig. 11. — Long. 2 1/2 mill. — Niger, capite postice utrinque punctato, prope oculos linea longitudinali elevata, abbreviata, notato; prothorace punctato, medio sulco longitudinali lævi et utrinque sulcis 2 profundioribus notato, sulco exteriori profundior et latiore; elytris punctatis, sutura elevata; pedibus, geniculis tarsisque rufis. — Chili, sous les arbres morts; paraît peu agile. Il est probable que l'insecte représenté sous ce nom, appartient à un autre genre.

2. *O. TESTACEIPENNIS*. — Long. 4 mill. — *Brunneo-rufus, nitidus, capite prothoracisque margine nigricantibus, antennis fuscis, basi testaceis, capite summo striolato, prothorace dense punctato, trisulcato, lateribus late impresso; elytris obscure rufo-testaceis, dense strigoso-punctulatis; abdomine fere lævi, nitidiore, pedibus rufo-testaceis.*

D'un roux brunâtre, brillant; bouche et pattes d'un roux testacé; tête et tour du corselet noirâtres; antennes d'un brun noirâtre, avec la base testacée. Tête finement striolée au sommet. Corselet transversal, entier sur les bords, arrondi sur les côtés et aux angles, striolé-ponctué, ayant au milieu trois sillons assez larges, tous profonds, les latéraux élargis en avant et en arrière; de chaque côté une large impression. Élytres plus longues et un peu plus larges que le corselet, d'un roussâtre testacé obs-

cur, finement striolées-punctuées. Abdomen lisse, d'un roussâtre clair à l'extrémité. ♂ deux très petites dents sur le dernier segment.

Genre TROGOPHLÆUS.

1. T. NITIDIVENTRIS. — Long. 4 1/2 mill. — *Depressus, niger, nitidus, elytris macula discoidali post medium obscure rufa; prothorace convexo, elytris multo angustiore, lateribus antice valde rotundato, postea sat fortiter constricto, dense ac tenuiter punctato, ante basin foveolis duabus approximatis, transversis; elytris subquadratis, dense ac sat tenuiter punctatis, griseo-pubescentibus, ad scutellum impressis; abdomine subovato, glabro, fere lævi, nitidior, segmento penultimo angustissime pallido marginato.*

Oblong, d'un noir assez brillant, à pubescence grise assez serrée sur la tête, le corselet et surtout les élytres. Tête finement et densément ponctuée comme le corselet, ayant au sommet un gros point enfoncé. Antennes dépassant notablement la base du corselet, grossissant peu à peu vers l'extrémité, les derniers articles aussi larges que longs, mais non transversaux, le dernier acuminé. Corselet convexe, pas plus long que la tête, fortement arrondi sur les côtés en avant, fortement rétréci en arrière, ayant avant la base deux impressions transversales presque contiguës. Élytres très grandes, plus de deux fois aussi longues que le corselet, presque carrées, à ponctuation un peu plus grosse et un peu moins serrée que celle du corselet, à pubescence plus serrée, ayant sur la région scutellaire une impression allongée; sur le disque, en arrière du milieu, une tache d'un rougeâtre obscure peu distinct. Abdomen faiblement ovalaire, légèrement rétréci à la base, presque lisse, glabres très brillant; avant-dernier segment très étroitement bordé de roussâtre pâle. — Santiago, dans les ruisseaux, accrochés sous les pierres.

2. T. SIGNATUS Er., Staph., 803. — Long. 4 mill. — *Elongatus, niger, nitidus, pube brevi cinerea vestitus, elytris macula prope apicem versus suturam minuta rufa notatis, prothorace elytris dimidio angustiore, lateribus antice rotundato, postice sensim constricto, dense ac tenuiter punctato, 5-foveolato, foveolis duabus posticis approximatis, tribus anticis transversim dispositis, lateralibus rotundatis, intermedia lunata, sæpe nigro-ptceus, angulis anticis obscure rufis; elytris subquadratis, prothoracis basi duplo latioribus, dense punctatis; abdomine subparallelo, antice leviter angustato, fere lævi, segmenta penultimo apice pallido marginato; pectore postice utrinque macula rubra signato; pedibus antennarumque basi rufo-testaceis.* — Quillota, accroché sous les pierres dans l'eau.

Il est à remarquer que ce Staphylinide est le seul chilien décrit par Erichson dans son *Genera*.

3. *T. IMPRESSIPENNIS*. — Long. 3 mill. — *Depressus, nigro-fuscus, nitidus, ore, pedibus antennisque rufis, his apice nigricantibus; prothorace clytris multo angustiore, basi angustato et late bifoveolato; clytris subquadratis, inaequalibus, impressis, dense ac tenuissime punctulatis; abdomine subovato, antice leviter angustato, segmento penultimo pallido marginato.*

Oblong, un peu déprimé, d'un brun-noir assez brillant, à pubescence grise, couchée, assez serrée; bouche, pattes et antennes d'un roux testacé, ces dernières d'un brun foncé à l'extrémité. Tête densément et finement ponctuée, ayant deux légères fossettes. Corselet ponctué de même, de moitié plus étroit que les élytres, plus fortement rétréci à la base qu'en avant, côtés anguleusement arrondis; avant la base deux fossettes presque contiguës. Elytres presque carrées, à ponctuation fine et serrée; surface très inégale; une impression scutellaire assez courte, mais forte; une autre partant de l'épaule, se bifurquant avant le milieu, suivant d'un côté la suture et se perdant promptement de l'autre. Abdomen presque ovaire, légèrement rétréci à la base, fortement relevé sur les côtés; à ponctuation moins distincte et moins serrée; avant-dernier segment bordé de roussâtre pâle. — Quillota, accroché sous les pierres dans les ruisseaux.

4. *T. MERSUS*. — Long. 3 mill. — *Totus niger, griseo-pubescent, capite prothorace clytrisque punctatis, minus nitidis, abdomine nitidior; antennis articulis 4 ultimis latioribus, ultimo pyriformi; capite profunde bi-impresso; prothorace postice angustato; ante basim foveola arcuata, medio carina levi divisa; clytris prothorace latioribus, subquadratis, densius punctatis; abdomine tenuissime punctulato, segmento penultimo late sinuato, marginato.*

Entièrement d'un noir brillant, à fine pubescence grisâtre, plus serrée sur la tête, le corselet et surtout les élytres. Corps assez déprimé en dessus, tête, corselet et élytres ponctués, ces dernières plus fortement. Tête ayant de chaque côté en avant une forte impression oblongue. Antennes atteignant à peine en arrière la base du corselet, grossissant à l'extrémité, les quatre derniers articles plus larges, le dernier pyriforme. Corselet rétréci en arrière, faiblement en avant, angles antérieurs droits, bien marqués; avant la base une impression peu profonde en fer à cheval, divisée au milieu par une légère carène qui s'efface en avant. Élytres presque carrées, plus larges que le corselet. Abdomen plus étroit à la base que les élytres, s'élargissant en arrière, à bords latéraux assez épais, à ponctua-

tion très fine, obsolète vers l'extrémité; avant-dernier largement mais peu profondément sinué, dernier segment conique, beaucoup plus étroit. — Plateaux élevés des Cordilières, à 3,300 et 3,600 mètres, dans les ruisseaux, accrochés sous les pierres avec la *Calodera truncata*.

5. *T. STRICTICOLLIS*. — Long. 2 1/2 mill. — *Niger, plumbeo pubescens, palpis testaceis, capite prothorace elytrisque densissime ac tenuissime punctatis, parum nitidis, abdomine fere lævi, nitidiore; antennis articulis 3 ultimis latioribus, ultimo pyriformi; capite leviter bifoveolato; prothorace postice angustato, angulis anticis prominulis, antè basim foveolis 4 oblongis sat profundis, interstitio elevato; elytris prothorace latioribus, subquadratis, sutura utrinque basi impressa; abdominis segmento penultimo angustissime pallido marginato.*

Déprimé, d'un noir peu brillant, à pubescence grise un peu plombée, très courte et serrée; palpes roussâtres. Tête, corselet et élytres à ponctuation très fine et très serrée. Tête un peu plus étroite que le corselet, ayant deux légères impressions; antennes un peu plus longues que la base du corselet, grossissant vers l'extrémité, les trois derniers articles plus gros, le dernier pyriforme. Corselet fortement rétréci en avant, côtés presque anguleusement arrondis en avant, légèrement sinués en arrière, angles antérieurs un peu saillants; en arrière, quatre fossettes peu profondes, mais bien visibles, séparées au milieu par une ligne élevée, les deux de chaque côté se confondant un peu. Élytres beaucoup plus larges que la base du corselet, assez courtes, une petite impression allongée de chaque côté de l'écusson. Abdomen plus brillant, moins pubescent, presque parallèle, à ponctuation peu marginée, surtout vers l'extrémité; avant-dernier segment largement échancré, à bordure pâle, très étroite. — Forêts subandines de Chillan, sous un débris de bois pourri, à moitié submergé.

6. *T. SOBRINUS*. — Long. 2 1/2 mill. — *Præcedenti simillimus, sed colore, forsan immaturus, distinctus; niger, capite prothorace elytrisque piccis, antennarum basi pedibusque testaceis, prothorace magis convexo, postice angustato, sed lateribus postice non sinuatis, elytris magis punctatis et ad suturam longius impressis.*

Très voisin du précédent, dont il diffère par la couleur moins foncée de la tête, du corselet et des élytres, ce qui peut être dû à l'état immature du seul individu que nous possédons, par les pattes et la base des antennes d'un testacé roussâtre, par le corselet plus convexe, à côtés non sinués en arrière, par les élytres plus fortement et plus densément ponctuées, à

impression juxta-suturale allongée, faisant paraître la suture élevée. — Quillota, enterré dans le sable mouillé.

7. T. ANDICOLA. — Long. 3 à 3 1/2 mill. — *Subparallelus, sat crassus, fusco-riger, sat nilidus, griseo-pubescentis, elytris pedibusque piceis; capite punctato, biimpresso, prothorace postice angustato, parce punctato, impressione postica lata, dense punctata, medio divisa, elytris subquadratis, ad scutellum depressis, abdomine punctato, apicem versus tenuiter.*

Presque parallèle, assez épais, d'un brun noir assez brillant, à pubescence grise, plus serrée sur le corselet et les élytres surtout, élytres d'un brun assez foncé, pattes d'un testacé brunâtre. Tête ponctuée, ayant en avant deux fortes impressions; antennes fortes, dépassant à peine en arrière la base du corselet, grossissant vers l'extrémité, les cinq derniers articles plus gros. Corselet fortement rétréci en arrière, un peu moins en avant, mais à côtés non sinués avant la base; en arrière une large impression arquée, peu profonde, fortement et densément ponctuée, séparée en deux par une bande élevée, presque lisse, s'élargissant en avant, où la ponctuation est écartée; de chaque côté au milieu une petite élévation. Élytres presque carrées, plus larges que la base du corselet, à ponctuation forte et serrée, déprimées à la place de l'écusson, bord postérieur et suture parfois plus pâles. Abdomen légèrement rétréci à la base, finement ponctué, presque obsolètement à l'extrémité, avant-dernier segment légèrement sinué, à bordure roussâtre très étroite. — Cordilières de Santiago, dans l'eau.

8. T. OBSCURUS Sol., l. c., 324, t. 6, fig. 9 (*Homalotrichus*). — Long. 3 mill. — *Fuscus, prothorace rufo-obscuro punctulato, medio linea longitudinali lævi notato; elytris, humeris angulisque posticis rufo-obscuris; dense punctulatis; palpis, antennarum basi pedibusque rufis.* — Chili.

9. T. LUTEIPES Sol., l. c., 325 (*Homalotrichus*). — Long. 2 1/2 mill. — *Niger, capite antice bifoveolato; prothorace transverso, punctulato, subæquali; elytris rufo-obscuris, punctulatis; ore, antennarum basi pedibusque rufo-luteis.*

Allongé, un peu déprimé, d'un noir brillant, avec le corselet et les élytres d'un brun roussâtre brillant, antennes ayant parfois le premier article d'un roux testacé, pattes d'un brun roussâtre, plus claires à l'extrémité; densément ponctué, à pubescence grise assez rare. Tête moins carrée, ayant aussi une petite impression près des antennes. Corselet peu

convexe, moins fortement rétréci en arrière, angles antérieurs droits, assez pointus; au milieu une ligne élevée bien marquée séparant avant la base deux impressions assez larges bien marquées; en avant deux autres impressions très faibles. Élytres deux fois aussi larges et presque deux fois aussi longues que le corselet, un peu inégales. Abdomen presque lisse, légèrement rétréci à la base. — Santiago, sous les bouses sèches.

10. *T. FUSCUS* Sol., l. c., 325 (*Homalotrichus*). — Long. 3 mill. — *Fuscus, prothorace rufo-obscuro punctulato, medio linea longitudinali laevi notato; elytris, humeris angulisque posticis rufo-obscuris, dense punctulatis; palpis, basi antennarum pedibusque rufis.*

Allongé, assez épais, d'un noir brillant un peu bronzé, avec le corselet et les élytres d'un roux brunâtre, base des antennes, palpes et pattes d'un roux testacé; souvent l'extrémité des élytres et de l'abdomen d'un roux clair; densément ponctué, à pubescence grise. Tête presque carrée, une petite impression près des antennes. Corselet convexe, fortement rétréci en arrière, presque cordiforme, avec les angles antérieurs pointus; au milieu une petite ligne lisse, séparant avant la base, deux impressions arquées, très légères. Élytres de moitié plus larges que la grande largeur du corselet presque deux fois aussi longues, à peu près carrées, égales. Abdomen lisse, brillant, parallèle. — Quillota, enterré dans les sables mouillés.

Genre THINOBIUS.

1. *T. SEMINIGER*. — Long. 4 à 4 1/2 mill. — *Subparallelus, depressus, ater, parum nitidus, sat dense rufo-cinereo-pubescentibus, elytris densius pubescentibus, antennis piccis, basi paulo dilutioribus, pedibus piccis.*

Presque parallèle, déprimé, d'un noir foncé peu brillant, à pubescence d'un cendré roussâtre, courte, serrée, obsolète sur l'abdomen, ce qui le fait paraître plus noir; antennes brunes, un peu plus claires à la base; pattes brunes avec les genoux plus clairs. Tête légèrement convexe, finement ponctuée; antennes grossissant vers l'extrémité, le dernier article presque aussi grand que les deux précédents. Corselet court, transversal, plus large que la tête, un peu arrondi sur les côtés, au milieu desquels on voit une petite fossette peu marquée; ponctuation extrêmement fine. Élytres un peu plus larges et presque deux fois aussi longues que le corselet, largement arrondies à l'angle sutural; à pubescence beaucoup plus serrée, ce qui leur donne une teinte différente. Abdomen à ponctuation

presque indistincte, assez fortement relevé sur les bords latéraux. — Santiago, enterré dans le sable mouillé.

Genre HOMALOTRICHUS Sol., l. c., 321.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Coprophilus*, dont il offre le faciès ; les organes buccaux ont une extrême analogie, notamment la disposition particulière des soies du labre ; mais les mandibules sont inégales et au lieu d'être toutes deux acuminées avec une dent au milieu, l'une est bidentée à l'extrémité et l'autre est subacuminée ; l'avant-dernier article des palpes maxillaires est plus court ; enfin la tête paraît proportionnellement plus petite et les angles antérieurs du corselet ne sont pas pointus.

1. H. STRIATUS Sol., l. c., 323, t. 6, fig. 7. — Long. 3 mill. — *Niger, prothorace vage punctato, prope basim subimpresso, medioque obsolete subcarinato; elytris obscure rufis, striis punctulatis impressis; stria sub-suturali profundiori; ore, antennarum basi pedibusque rufis.*

Allongé, presque parallèle, assez déprimé, d'un noir brillant, avec la base des antennes, les pattes et les élytres d'un testacé rougeâtre, ces dernières ayant une grande tache latérale brune se fondant dans la couleur du fond et avec une autre sur la base de la suture. Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet. Corselet médiocrement ponctué, légèrement arrondi sur les côtés, plus étroit que les élytres, ayant à la base deux impressions à peine distantes, séparées par une petite ligne lisse qui disparaît au milieu. Élytres plus de deux fois aussi longues que le corselet, à stries ponctuées ; parfois entièrement brunes avec la base un peu plus claire. Abdomen parallèle, presque lisse ; ♂, sur l'avant-dernier segment une carène saillante, relevée à l'extrémité. — Santiago, sous les bouses sèches, assez rare.

2. H. IMPRESSICOLLIS Sol., l. c., 323, t. 6, fig. 8. — Long. 4 mill. — *Niger, prothorace subcordato, laxo punctato, medio fovea magna triangulari, tuberculum oblongum, lævigatum, postice includente, notato; elytris nigris vel rufo-obscuris, sulcis punctatis æqualibus impressis; ore, basi antennarum pedibusque rufis vel rufo-obscuris.* — San-Carlos, dans les endroits humides, sous les amas de végétaux.

3. H. SUBSTRIATUS Kraatz, Berlin, Entom., Zeitscher., 1859, 16. — Long. 3 1/2 mill. — *Nigro-subæneus, nitidus, antennis, pedibus elytrisque brunneis, his dorso subregulariter punctato-striatis, thorace crebrius sub-*

tiliter et profunde punctato, plaga indeterminata parva dorsali utrinque mediaque basali ad medium usque producta levigatus.

Un peu plus court et plus large que l'*H. striatus*, facile à distinguer par le corselet plus densément et plus finement ponctué, les élytres plus finement et moins régulièrement ponctuées-striées, et par l'abdomen plus distinctement ponctué sur les côtés. Antennes assez courtes, à peine plus longues que la tête et le corselet, brunes, troisième article un peu plus long que le deuxième et plus mince, obconique, le quatrième un peu plus long que large, le cinquième un peu plus court que le précédent, les articles 5 à 10 sensiblement plus larges, les derniers médiocrement transversaux. Tête à ponctuation serrée, irrégulière. Front moins ponctué au milieu, ayant de chaque côté, à l'insertion des antennes, une fossette longitudinale. Corselet d'un tiers plus étroit que les élytres, plus d'une fois et demie aussi large que long, fortement rétréci vers la base, légèrement arrondi sur les côtés avant le milieu, légèrement sinué après, tronqué à la base, angles postérieurs presque droits, les antérieurs peu obtus, presque saillants; surface un peu convexe. Écusson ponctué à la base. Élytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, ayant cinq stries de points, les trois dorsales un peu séparées des deux suturales et plus régulières; intervalles lisses, sauf le deuxième qui offre quelques points. Abdomen brillant, les côtés visiblement réticulés, peu profondément ponctués. Pattes brunes. — Chili.

Genre OMALIUM.

1. *O. RUSSATUM.* — Long. 2 à 2 1/2 mill. — *Depressiusculum, brunneo-fuscum, nitidum, prothorace postice rufescente, elytris rufis, scutello et apice fuscis, antennis basi pedibusque rufo-testaceis; prothorace 5 foveolato, punctulato, elytris prothorace plus duplo longioribus, dense irregulariter punctatis; abdomine lateribus interdum et segmentorum margine postico rufescentibus, fere lavi.*

Déprimé, brillant, d'un brun-noirâtre, avec le corselet roussâtre vers la base, élytres d'un roux testacé avec la région scutellaire et une grande tache apicale d'un brun-noirâtre; base des antennes et pattes d'un roux testacé. Tête inégale, très ponctuée. Antennes assez fortes, dépassant à peine la base du corselet, les six derniers articles notablement plus larges que les premiers, hérissés de poils sur les bords. Corselet transversal, un peu plus étroit que les élytres, très faiblement rétréci vers la base, ponctué; côtés presque droits, brusquement arrondis en avant; cinq fossettes:

les deux médianes oblongues, une plus petite entre elles en avant, les deux latérales presque arrondies. Écusson mat, presque imponctué. Élytres un peu plus larges et pas tout à fait trois fois aussi longues que le corselet, tronquées à l'extrémité, avec l'angle externe très arrondi, à ponctuation assez forte et serrée, irrégulière; sur chacune une légère côte un peu oblique, à peine saillante; suture un peu élevée. Abdomen à ponctuation extrêmement fine, souvent roussâtre sur les côtés et à l'extrémité, parfois même ayant les segments bordés de cette couleur. — Chilolé, sous les écorces.

2. O. INSIGNE. — Long. 2 1/2 mill. — *Valde depressum, parallelum, testaceo-rufum, nitidum, clytris apice nigricantibus, abdomine fusco, basi apiceque rufescente; capite quadrato, punctato, prothorace punctato, latribus antice angulato, postice angustiore, quadrifoveolato; clytris prothorace triplo longioribus, sat fortiter lineato-punctatis, abdomine tenuissime punctulato.*

Très déprimé, parallèle, d'un roux testacé brillant, avec l'extrémité des élytres noirâtre; abdomen d'un brun foncé, avec l'extrémité et parfois la base d'un roux testacé. Tête quadrangulaire en arrière, triangulaire en avant, échancrée à la base, aussi large que le corselet, parfois enfumée, assez fortement ponctuée; deux petites fossettes sur le sommet et deux autres entre les antennes. Antennes dépassant le bord postérieur du corselet, les six derniers articles notablement plus gros que les précédents. Corselet court, un peu rétréci en arrière, angulé sur les côtés en avant, assez fortement ponctué, ayant quatre impressions bien marquées, les deux médianes oblongues. Élytres trois fois aussi longues et un peu plus larges que le corselet, tronquées à l'extrémité, avec l'angle externe arrondi; à points assez forts, assez serrés, rangés en ligne. Abdomen rétréci tout à fait à l'extrémité; à ponctuation indistincte, un peu convexe en arrière, à pubescence plus marquée. — Santiago, sous les bouses sèches.

Genre *PHYSOGNATHUS* Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool, iv, 303.

Ce genre paraît fort remarquable par son analogie avec les *Pselaphidæ*; l'abdomen ne présente que quatre segments apparents; les tarses, au moins les postérieurs, sont en revanche de cinq articles. La forme et la sculpture du corselet et la conformation des hanches antérieures semblent rapprocher cet insecte des *Omatium*.

1. *P. OBSCURUS* Sol., l. c., 304, pl. 5, fig. 9. — Long. 2 mill. — Parallelus, subdepressus, obscurus, pubescens, prothorace ante basim foveato, utrinque striis duabus, una obliqua, signato, lateribus medio late impressis; ore, antennis, elytris pedibusque rufis; elytris basi lateribusque infuscatis. — Valdivia.

Genre ISOMALUS.

1. *I. SEMIRUFUS*. — Long. 2 mill. — *Depressus, nitidus, fusco-niger, ore, prothorace, elytris pedibusque testaceo-rufis, antennis fuscis, basi testaceis, abdominis segmentis anguste rufo marginatis; prothorace disco bipunctato; elytris prothorace longioribus,*

Très déprimé, brillant; d'un brun-noir, avec la bouche, le corselet, les élytres, les pattes et la base des antennes d'un roux testacé; abdomen un peu moins brillant que le reste du corps, segments étroitement marginés de roux. Tête de même largeur que le corselet, ayant une très faible impression près la base des antennes. Corselet plus étroit que les élytres, notablement rétréci en arrière, ayant sur le disque deux points peu visibles. Élytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, un peu brunâtres sur les côtés, lisses, mais paraissant finement striolées sous un fort grossissement. Abdomen un peu convexe, avec l'extrémité roussâtre. — Ile de Juan Fernandez, sous les écorces de bois pourri.

2. *I. MYRMIDON*. — Long. 1 $\frac{1}{3}$ mill. — *Valde depressus, rufo-testaceus nitidus, lævis, capite quadrato paulo obscuriore, prothorace postice valde angustato, elytris prothorace dimidio longioribus, medio infuscatis.*

Très déprimé, d'un roux testacé brillant, lisse. Tête carrée, un peu obscure; antennes grossissant vers l'extrémité. Corselet aussi large en avant que la tête, fortement rétréci en arrière, ayant le long des bords un sillon peu profond; à la base, de chaque côté, une très légère impression allongée. Élytres de moitié plus longues que le corselet, légèrement atténuées vers la base, extrémité un peu arrondie; un peu rembrunies au milieu. — Santiago, dans un arbre pourri.

Genre PSEUDOPSIS.

1. *P. ADUSTIPENNIS*. — Long. 2 $\frac{1}{2}$ mill. — *Oblongus, antice posticeque attenuatus, supra depressus, rufus parum nitidus, elytris flavo-*

testaceis, angulo apicali nigro; prothorace quinque-foveolato; elytris grosse punctatis, utrinque leviter tricotatis; abdomine obscuriore, sat fortiter dense punctato, segmentis utrinque oblique impressis.

Oblong, presque également atténué en avant et en arrière; déprimé; d'un roux testacé peu brillant. Tête densément striolée-punctuée. Antennes fortes, grossissant notablement vers l'extrémité, les deux premiers articles très gros. Corselet fortement arrondi sur les côtés qui sont très finement crénelés; sur le disque cinq fossettes: deux antéro-latérales les plus grandes, deux basilaires oblongues, une médiane élargie en avant, toutes assez fortement striolées; bords postérieurs et antérieurs fortement rebordés. Élytres à peine plus larges que le milieu du corselet, ayant chacune trois côtes assez fines, les intervalles remplis de gros points assez serrés; d'un jaune testacé, angle apical externe noir. Abdomen plus foncé que le corselet, brun au milieu, fortement rebordé, assez fortement punctué, chaque segment ayant sur les côtes une impression oblique. — Chiléo et golfe de Reloncavi, dans les bois pourris.



DESCRIPTION DE LA LARVE DU *TERETRIUS PARASITA* (1),

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

(Séance du 12 Juin 1861.)

Dans le courant du mois d'octobre 1857, j'eus l'occasion d'examiner des tiges de Bambous profondément vermoulues, dans l'intérieur desquelles je rencontrai, mêlés à un grand nombre d'individus de l'*Apate xyloperthoïdes* Jacq. Duv., quelques *Teretrius parasita* Marseul. Je venais de lire dans nos Annales les recherches de notre savant collègue M. Perris sur les Insectes du Pin maritime et j'avais été particulièrement frappé de ces faits si curieux de parasitisme qu'il signale à chaque page de son mémoire. Pensant, avec quelque apparence de raison, que je devais me trouver en présence d'un fait analogue, je me procurai de nouvelles tiges vermoulues de Bambou que je dépeçai avec plus de soin que les premières et j'eus le bonheur de trouver dans les galeries qui les sillonnaient, et mélangées aux insectes parfaits, deux larves qu'il était impossible de rapporter à l'*Apate*.

Notre collègue M. Perris, à qui je communiquai mes dessins et la description de la larve, confirma pleinement mes doutes et m'engagea à les offrir à la Société; mais depuis mon séjour à Paris, M. de Marseul m'ayant appris que ce *Teretrius* était une espèce nouvelle, je le priai de vouloir bien le décrire dans le Supplément à la Monographie des Histerides qu'il préparait pour nos Annales.

Qu'il me soit permis, en terminant, de témoigner publiquement à nos deux collègues, ma reconnaissance pour les excellents conseils qu'il ont bien voulu me donner.

LARVE (1861, pl. 3, genre XLII, fig. 2 a). — Allongée, parallèle, aplatie, charnue, d'un blanc jaunâtre sale; tête, premier article du thorax et pattes ferrugineux. — Long. 8 à 9 mill.

Tête plate, cornée, ferrugineuse, rectangulaire, plus longue que large, à surface lisse; bord antérieur avancé et fortement denticulé. Je n'ai pu voir d'yeux. Mandibules ferrugineuses, à courbure régulière, très aiguës et n'offrant pas la moindre trace d'une dent interne.

Mâchoires cylindrico-coniques de deux articles, dont le second porte à son extrémité interne un lobe papilliforme terminé par un poil. Palpes

(1) Nous donnons ce travail immédiatement pour n'en pas retarder l'impression. Il devait se trouver primitivement dans le Supplément à la Monographie des Histerides de M. de Marseul.

maxillaires de quatre articles : le premier légèrement renflé à son sommet, un peu plus court que les suivants, qui, égaux en longueur, diminuent insensiblement de diamètre jusqu'au dernier est qui aigu à l'extrémité et terminé par un poil.

Lèvre inférieure saillante, en triangle sub-équilatéral, échancrée sur les côtés. Palpes labiaux de trois articles : le premier plus allongé que les suivants, faiblement arqué en dedans, légèrement renflé au sommet, les deux suivants presque égaux entre eux, mais diminuant insensiblement de diamètre.

Antennes droites, de quatre articles : le premier très court, élargi à la base ; les trois suivants légèrement en massue, presque égaux en longueur ; le troisième muni de deux soies un peu en avant de l'extrémité qui porte un petit article supplémentaire surmonté d'une soie ; le dernier muni au sommet de trois soies divergentes dont la médiane est un peu plus longue que les latérales. L'insection des antennes se fait au point de jonction du tiers extérieur avec le tiers médian du bord antérieur de la tête, en dedans des mandibules.

Thorax à peine plus large que la tête. — Prothorax un peu plus long que large, arrondi en avant. — Méso et métathorax de moitié plus courts que l'anneau précédent, transversaux.

Pattes de longueur moyenne, robustes, très épineuses, mais surtout le tibia. Tarse représenté par un ongle allongé muni en dessous de deux ou trois denticules aigus.

Abdomen de neuf segments dont les huit premiers sont transversaux, de la largeur du métathorax, arrondis latéralement et munis de quelques poils. — Le neuvième segment est conique, déclive en arrière et pourvu à la naissance de la déclivité de deux appendices divergents, bi-articulés, dont le dernier est aigu et terminé par un long poil ; en dessous, le neuvième segment se prolonge en un mamelon pseudopode rétractile assez allongé.

Si on vient à comparer la larve du *Teretrius parasita* avec celles des Histérides décrites et figurées par M. Perris (Ann. Soc. Ent. Fr., 1854, p. 85 et suiv.), on lui reconnaîtra les analogies les plus remarquables avec celle du *Plegaderus discisus* : le nombre des articles des mâchoires, des palpes maxillaires et labiaux est le même ; leur disposition et jusqu'à leurs proportions relatives sont presque identiques.

La forme de la lèvre inférieure et surtout celle des mandibules, qui sont entièrement inermes, l'en différencient complètement. Les antennes n'offrent qu'un seul article supplémentaire au sommet du troisième article. Le pseudopode anal est proportionnellement plus allongé.

Je ne connais pas la nymphe.



ESSAI SUR LES MÉTAMORPHOSES DU TRACHYS PYGMÆA

INSECTE DE LA FAMILLE DES BUPRESTIDES.

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

(Séance du 14 Août 1861) (1).

Depuis l'époque où Linné embrassait de son vaste génie les trois règnes de la nature et saisissant de son coup d'œil d'aigle les lois qui les régissent, en traçant dans le *Systema naturæ* le code impérissable, l'étude de l'histoire naturelle a fait d'immenses progrès.

La connaissance plus approfondie des êtres, l'exploration de territoires jusqu'alors inconnus, une appréciation plus rationnelle des limites du genre et de l'espèce, ont élevé le nombre de celles-ci à un degré tel, que non seulement un homme, quelque grand que fût son génie, ne pourrait plus aborder, comme l'a fait l'illustre savant suédois, l'étude des trois règnes de la nature ; mais que celle d'un seul d'entre eux est encore trop vaste pour que sa vie puisse l'embrasser tout entier.

L'étude d'un ordre, d'une classe et quelquefois même d'une espèce à variétés nombreuses, suffit pour absorber de longues années, et encore cela n'est complètement vrai que pour la botanique.

Dans l'étude des animaux, en effet, il faut tenir compte d'un élément nouveau et bien important : la faculté de sentir et même jusqu'à un certain point celle de penser, et de là résulte pour les savants qui s'occupent de l'histoire des animaux, l'obligation de restreindre encore plus le cercle de leurs recherches. Les uns se contentent de recueillir les êtres, d'autres étudient leurs mœurs, d'autres enfin doués d'un esprit plus synthétique, plus généralisateur, s'aidant des travaux des uns et des autres, cherchent les règles d'une classification naturelle.

De ces trois genres d'étude, le deuxième est bien évidemment le plus attrayant ; mais aussi le plus difficile. Mis en présence d'un être doué, non seulement de la vie, mais encore de la faculté de sentir, d'un être dont il ne peut apprécier les habitudes qu'en lui laissant une liberté indis-

(1) Ce mémoire, présenté à l'Académie des Sciences par S. Ex. M. le maréchal Vaillant, au nom de M. Leprieur, a été, dans la séance du 16 février 1857, l'objet d'un rapport de M. Duméril dont les conclusions suivantes ont été adoptés :

« Nous pensons que le mémoire de M. Leprieur confirme et développe beaucoup mieux la première observation de Réaumur sur les larves des Trachydes, qui ont toutes très probablement la même manière de vivre ; que ses recherches établissent un fait positif sur ce point trop peu connu de l'histoire de ces insectes ; que l'exactitude de ses recherches mérite l'approbation de l'Académie, qui les a reçues avec intérêt et que la publication en est très désirable. »

pensable à leur complète manifestation, celui qui se voue à l'étude des mœurs des animaux doit s'attendre, on le comprend facilement, à bien des fatigues et surtout à bien des désappointements. Les sujets de son observation y échappent bien souvent et des années se passeront quelquefois avant qu'il retrouve l'occasion de reprendre et de mener à bonne fin des recherches brusquement interrompues.

Mais aussi celui-là seul qui s'est voué à de semblables études, peut comprendre avec quel bonheur on suit pas à pas les preuves sans nombre d'un instinct qui, bien souvent, touche à l'intelligence, tant on y trouve l'existence d'un véritable raisonnement.

Il ne faut pas croire, en effet, que les animaux vertébrés, que les insectes même, moins bien doués que les premiers sous ce rapport, parcourent un cercle rigoureusement tracé d'avance et dont ils ne pourraient en aucune manière s'écarter. C'est surtout dans les actes dont le but final est la conservation de l'espèce, dans tous ceux qui doivent avoir pour résultat de soustraire le développement des œufs ou des larves, espoir des générations futures, aux chances nombreuses de destruction qui les menacent, que se manifeste au plus haut degré cette intelligence. Il me serait facile d'en citer des exemples bien connus dans la science; mais je craindrais de donner par là, à cette note, une étendue hors de proportion avec le sujet qui m'occupe.

Un caractère qui domine dans l'étude de l'entomologie, caractère auquel on doit la conservation facile des individus, et la possibilité de former ces collections où l'éclat des métaux vient s'unir au feu des pierres précieuses, consiste dans la composition chimique de leurs téguments, et il doit en être tenu compte lorsqu'on se livre à des recherches sur les mœurs de ces animaux. En effet, tandis que chez les animaux supérieurs, les muscles, la plus grande partie des tissus et la trame organique des os, sont constitués par des matières albuminoïdes et que, par conséquent, ces mêmes matières sont indispensables à leur alimentation, chez les insectes, au contraire, le squelette extérieur et la majeure partie de leurs tissus sont constitués par un principe considéré longtemps comme distinct, et désigné par MM. Lassaigue et Odier sous les noms d'Entoméline et de Chitine. Une analyse chimique plus exacte a fait abandonner cette manière de voir et prouvé la parfaite identité de la Chitine avec la cellulose. Cette substance est en effet inattaquable par les alcalis et les acides faibles, qui laissent pour résidu extrême de leur action suffisamment prolongée, un squelette complètement incolore, conservant jusque dans ses détails les plus délicats la forme de l'insecte. Cette matière, mise sur des charbons ardents, brûle sans se déformer, sans se fondre et sans exhaler cette odeur si caractéristique de la combustion des matières protéiques, qu'on a l'habitude de comparer à celle de la corne brûlée.

Il est très facile de comprendre l'existence de la cellulose chez les insectes, lorsque l'on songe que le plus grand nombre de ceux-ci vit aux dépens des végétaux, et que ceux qui sont carnassiers rencontrent dans les insectes dont ils font leur proie, cette même matière organisée et animalisée. Néanmoins, si on peut dire d'une manière générale que tous les insectes vivent aux dépens des végétaux, cette règle souffre de nombreuses exceptions et tandis que certaines plantes nourrissent à peine quelques insectes, d'autres deviennent la proie d'un grand nombre d'espèces; de sorte que la répartition des insectes, relativement aux plantes qui leur donnent l'hospitalité, se fait d'une manière très inégale.

Il est très probable que la nature des sucres propres des plantes, qui sont tantôt acres ou vénéneux, tantôt gommeux, sucrés ou astringents, doit exercer sur le choix des insectes une grande influence. C'est ainsi, pour citer quelques exemples, que les Thymélées, une partie des Solanées, les Euphorbiacées, etc., sont négligées par les insectes, tandis que les Labiées, les Crucifères, les Borraginées, les Synanthérées et une foule d'autres familles dont toutes les espèces sont inoffensives, servent de berceau à un nombre considérable d'insectes appartenant à différents ordres. Les Malvacées sont dans ce dernier cas et viendraient, au besoin, fournir à la thèse que je soutiens, des preuves nombreuses irrécusables. Un grand Curculionite, le *Lixus angustatus*, vit à l'état de larve dans les tiges de la plupart des espèces des genres *Malva* et *Althaea*. Les *Apion malva*, *aeneum*, le *Baridius nitens*, se nourrissent aux dépens de leurs feuilles. Il en est de même des *Podagrica malva* et *fuscipes*.

Si la présence sur les Malvacées, de ces divers insectes dont les mœurs sont d'une observation facile et par conséquent très connues, n'avait pour moi rien d'insolite, il n'en fut pas de même lorsque j'observai sur les feuilles des *Malva sylvestris* et *rotundifolia* des taches grossièrement circulaires, d'un jaune légèrement brunâtre, résultant évidemment de la destruction du parenchyme par des larves mineuses de feuilles.

Malheureusement, quand je fis cette remarque, la saison était fort avancée; l'insecte parfait quel qu'il fût d'ailleurs, avait abandonné son berceau et il me fut impossible de faire à l'égard de l'espèce, autre chose que de vagues conjectures; toutefois mon attention avait été éveillée; l'année suivante je commençai plus tôt mes recherches et je pus suivre pas à pas, pour ainsi dire, le développement de larves aplaties, que je crus devoir dès l'abord, rapporter à un Coléoptère. Bientôt je les vis, sous mes yeux, se transformer en nymphes, puis en insectes parfaits, et je reconnus avec un vif étonnement, non pas, comme je l'eusse supposé d'abord, un Curculionite ou une Chrysoméline; mais un insecte du groupe des Buprestides, dont j'avais déjà trouvé quelques individus sur les mêmes plantes; c'était le *Trachys pygmaea*.

L'existence d'une larve de Buprestide mineuse de feuilles, parcourant dans quelques semaines toutes les phases de son développement, était un fait par lui-même assez extraordinaire pour exciter ma curiosité. En effet, toutes les larves connues appartenant à ce groupe, vivent dans des troncs d'arbres, qu'elles sillonnent dans tous les sens de galeries tortueuses, à l'aide de mandibules d'une grande énergie : de plus elles ont généralement besoin d'un laps de plusieurs années pour atteindre leur entier développement. Aussi avant de tenter l'étude complète des métamorphoses de cet insecte, je priai mon excellent ami et collègue, M. Léon Dufour, de me faire savoir s'il croyait le fait acquis à la science et surtout publié. Sa réponse fut négative ; certain désormais d'avoir à faire connaître un trait de mœurs inédit, je renouvelai mes recherches avec d'autant plus d'ardeur que mes études antérieures, en jalonnant ma route de faits déjà observés, me permettaient d'éviter toute espèce d'erreur.

Le *Trachys pygmaea*, charmant insecte du groupe des Buprestides, vit très abondamment sur les feuilles des *Malva sylvestris* et *rotundifolia*, ainsi que sur celles de l'*Alcea rosea*, dont sa larve dévore le parenchyme, en ayant le plus grand soin de ménager les deux épidermes. Malheureusement le changement de coloration ainsi produit, trahit sa présence et permet à ses ennemis de s'introduire dans une retraite pourtant bien exactement fermée.

Vers le commencement du mois d'avril (en Algérie, du moins), on commence à apercevoir, à la face inférieure des végétaux cités précédemment, des points blancs d'un demi-millimètre de diamètre environ, placés souvent au bord de la feuille, ou quelquefois, mais bien plus rarement, sur le disque (pl. 9, fig. 2 a). Ces points, qui adhèrent très fortement à la feuille, sont constitués par une sorte de pellicule sécrétée par la femelle et recouvrent, en le mettant à l'abri de la sécheresse aussi bien que de l'humidité, un petit œuf jaunâtre, légèrement aplati. On ne rencontre habituellement qu'un ou deux œufs sur la même feuille, et ce n'est que dans des cas très rares que ce nombre se trouve dépassé.

Au bout d'un nombre de jours, qui varie suivant la température, l'état de sécheresse ou d'humidité de l'atmosphère, la jeune larve éclot et à l'abri de l'enveloppe protectrice qui la recouvre, perce l'épiderme et arrive au sein du parenchyme destiné à lui servir de nourriture. Elle ne forme pas, comme la plupart des larves mineuses de feuilles, un canal plus ou moins sinueux et s'élargissant de plus en plus, au fur et à mesure de son propre développement, mais bien un disque irrégulier, proportionné à sa taille, dont elle ronge les bords à mesure qu'elle grandit. Après quinze ou dix-huit jours environ et quatre changements de peau, la larve arrivée au terme de sa vie, se transforme en nymphe, sans avoir tissé aucune espèce de coque, sans avoir cherché à produire, aux dépens de la feuille

qui lui a fourni sa nourriture, aucune espèce d'enveloppe. Toutes sont placées dans un des coins de l'espace vide où elles ont vécu et disposées de telle sorte que leur dos repose sur l'épiderme inférieur. La nymphe est d'abord blanche, puis elle devient noire et après avoir passé huit ou dix jours dans cet état, se transforme en insecte parfait.

Tel est le sort des larves assez heureuses pour avoir pu parcourir sans encombre les diverses phases de leur développement; mais elles sont exposées dans leur frêle demeure à tant de dangers, que le plus grand nombre périt avant l'époque de la transformation en nymphe et les feuilles qu'elles habitaient se trouvent alors couvertes de disques jaunâtres, dont la dimension varie de 4 jusqu'à 10 millimètres de diamètre. Lorsqu'on ouvre avec précaution ces cellules, on y trouve tantôt les débris des larves qui n'ont pu arriver à leur entier développement, tantôt des nymphes d'une petite espèce de *Chalcidite*, dont les larves sont parasites de celles des *Trachys*.

LARVE (pl. 9, fig. 2 b). Apode, allongée, déprimée, plus large en avant qu'en arrière et diminuant insensiblement de diamètre; d'un blanc de lait très légèrement azuré, tachée en dessus et en dessous de brun noirâtre sur les douze premiers segments, les dorsaux glabres, les ventraux à lobes latéraux débordants, hérissés de poils courts spinuliformes. Tête cornée, brunâtre, enchâssée presque en entier dans le premier segment. — Long. 0,007.

Habite sous un large et irrégulier décollement épidermique des feuilles des *Malva sylvestris* et *rotundifolia*.

Premier segment ou *prothoracique* échancré en avant, à deux taches triangulaires, rapprochées à la ligne médiane. Deuxième ou *mésothoracique* à peine un peu plus étroit, à deux lignes transversales courtes, presque contiguës bout à bout. Troisième ou *métathoracique* un peu plus large, avec une tache en forme de T renversé, à branches très courtes. Quatrième ou premier abdominal, plus court et plus étroit, avec une tache en forme de trident à courtes branches. Les six suivants presque égaux entre eux, ayant chacun une tache en T renversé. Le onzième un peu plus étroit, à tache rectangulaire. Le douzième à tache arrondie, un peu contracté en avant. Le dernier plus ou moins rétractile, formant en dehors une saillie peut-être anale.

Indépendamment des taches qui se reproduisent identiquement sur les deux surfaces dorsale et abdominale, tous les segments, à l'exception du quatrième et des deux derniers, portent de chaque côté et en dehors des taches, un point tuberculeux qui doit jouer un rôle dans l'acte de la locomotion. Sauf le premier et les deux derniers, toutes les plaques dorsales sont débordées, comme je l'ai dit plus haut, par des lobes hérissés, qu'on

peut considérer comme des mamelons ambulatoires. En dessous du treizième existe un petit tubercule charnu, destiné probablement aux mêmes fonctions. Les stigmates très difficilement reconnaissables sont placés : la première paire, près du bord antérieur du mésothorax un peu en dessus ; les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux,

NYPHE (pl. 9, fig. 2 *c* et 2 *d*). Glabre et sans nul appendice, largement ovulaire, rappelant la forme de l'insecte parfait. En dessous, on distingue très bien les antennes, les deux premières paires de pattes, les élytres, les ailes qui les dépassent et les tarse de la troisième paire de pattes. On reconnaît aussi en dessous six segments abdominaux, en dessus huit segments dorsaux. — Long. 0,004.

Insecte parfait. Courtement ovulaire, rétréci postérieurement et rappelant la forme d'un triangle. Tête et corselet d'un cuivreux doré brillant. Élytres variant du vert au violet, en passant par les nuances intermédiaires.

On conçoit facilement qu'un insecte n'ayant pour seule défense contre l'atteinte des parasites, que l'épaisseur de l'épiderme d'une feuille, devait aisément devenir leur victime. La femelle d'une petite espèce de Chalcidite, sait fort bien percer, à l'aide de sa tarière, le frêle obstacle qui la sépare de la larve et introduire, dans l'intérieur du corps de celle-ci, un œuf dont le développement la fera bientôt périr.

Ce parasite a une longueur de deux millimètres et demi. La tête et le corselet sont d'un noir bronzé, l'abdomen d'un jaune-rougeâtre et les pattes jaunes.

Les *Trachys* qui échappent à tous les périls, qui menacent leur existence pendant ses diverses phases, disparaissent peu de temps après l'accouplement. Je ne crois pas cependant que les femelles fécondées déposent immédiatement leurs œufs. Je n'ai jamais en effet rencontré de ces derniers, soit sur les feuilles, soit sur les tiges desséchées des mauves qui avaient servi de berceau aux insectes parfaits. Le développement des larves qui en proviendraient serait, du reste, extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible pendant les sécheresses excessives de l'été algérien. Il est donc extrêmement probable que les mâles meurent, après avoir satisfait au vœu de la nature, tandis que les femelles fécondées, averties par un admirable instinct, se réfugient dans quelques trous et après avoir passé l'été et l'hiver dans un profond engourdissement, se réveillent au moment précis où la végétation nouvelle pourra offrir à leur progéniture l'abri et l'aliment qui lui conviennent.

Il y a peu d'années que l'on connaît les métamorphoses des Buprestides et le premier, pour ainsi dire, le regrettable et savant Audouin, commu-

niqua à la Société un morceau de tronc de hêtre, qui lui avait été envoyé de Compiègne, et qui était sillonné de galeries larges en rapport avec la forme aplatie des larves qui les habitaient. M. Audouin n'avait pu observer complètement leurs métamorphoses ; mais la présence du *Buprestis Bero-linensis* à l'état parfait, dans ces mêmes galeries, lui fit supposer que les larves appartenaient à cette espèce.

Plus tard, MM. Aubé, Ratzeburg, Edouard Perris, etc., sont venus, par leurs recherches, apporter des matériaux nombreux et importants pour l'étude des larves de ce groupe, et l'intéressant travail de notre collègue, sur les insectes du pin, m'avait servi de guide dans la description que j'avais faite des parties de la larve. Comme lui, j'avais admis l'existence de treize anneaux à l'abdomen, et j'avoue que ce n'est pas sans quelque regret que j'ai vu notre savant collègue abandonner plus tard cette idée et admettre en étudiant les larves des Longicornes, que ces larves, de même que celles des Buprestides, ne doivent pas être considérées comme faisant une exception remarquable parmi les Coléoptères, mais bien comme constituées sur un plan identique. Seulement, chez ces larves, le mamelon anal qui, dans certains cas, remplit les fonctions d'un véritable pied, a acquis un développement considérable. Après les considérations générales exposées d'une manière si savante et si claire à la fois dans nos Annales, il y aurait de ma part une grande présomption à vouloir entrer de nouveau, dans cette question, à ce point de vue. Je crois cependant devoir faire remarquer les différences de forme qui existent entre la larve du *Trachys pygmaea* et les diverses larves de Buprestides figurées par MM. Ratzeburg et Perris.

Chez ces dernières, le premier anneau du thorax dans lequel se trouve profondément enchatonnée la tête, acquiert une dimension considérable et se présente le plus généralement sous la forme d'un disque aplati, dont le diamètre est au moins deux fois, souvent trois ou quatre fois celui de la portion abdominale. Toujours aussi ce premier anneau du thorax est plus large que les deux suivants.

Dans la larve du *Trachys pygmaea*, au contraire, le premier anneau du thorax a une forme ellipsoïde, il est moins large que les deux autres anneaux thoraciques, et ne dépasse que d'un tiers environ le diamètre des deux avant-derniers anneaux de l'abdomen.

Je crois qu'il faut attribuer cette différence sensible dans la forme générale à l'influence des milieux dans lesquels vivent les larves.

Celle du *Trachys*, placée entre les deux épidermes d'une feuille, n'ayant aucun effort à faire pour saisir et broyer entre les mandibules le parenchyme gorgé de sucs, dont elle fait sa nourriture, n'avait pas besoin de

cette musculature énergique, qui caractérise à un si haut degré les larves arboricoles des Buprestides.

Il est probable qu'à mesure qu'on connaîtra un plus grand nombre de larves appartenant à ce groupe, on trouvera entre elles des différences analogues.

J'ai quelque sujet de croire que la larve de l'*Aphanistichus angustatus* Luc., doit vivre dans quelques plantes des marais, jonc ou *Schœnus*, et je ne serais point étonné que celle du *Cyphonota Lawsonia* (*Cyphosoma grvida*), qu'on rencontre exclusivement à l'état parfait (je ne parle ici que des environs de Bône) sur une espèce de *Schœnus* commun dans certains marais d'Hippone, vécût soit dans les racines, soit dans les tiges de cette plante.

Il est du reste assez difficile de mettre en avant des hypothèses semblables; car, comme aucun entomologiste ne l'ignore, les végétaux que fréquentent les insectes parfaits, sont souvent fort éloignés, au point de vue botanique de ceux dans l'intérieur desquels ils ont pu vivre sous la forme de larve, et celui qui voudrait établir, à l'égard de cette question, une règle absolue, se préparerait bien des mécomptes, ce n'est donc que par des observations nombreuses et suivies sur le développement des diverses espèces, que l'on pourra arriver un jour à formuler les lois générales auxquelles obéissent les êtres de la nature, et c'est à approcher de ce but que tendront toujours mes efforts.

Au moment de terminer cette note, je veux encore exprimer hautement à MM. Dufour et Perris, ma gratitude pour les conseils et les indications qu'ils m'ont donnés et qui ont concouru à rendre mon travail moins imparfait.

EXPLICATION DES FIGURES N^{os} 2 DE LA PLANCHE 9.

2 a. Feuille de *Malva rotundifolia* attaquée par deux larves (de dimension naturelle). — Comprenant : des OEufs; un disque provenant de la destruction du parenchyme par une larve adulte; et un autre disque provenant de la destruction du parenchyme par une larve qui n'a pas atteint son développement.

2 b. Larve adulte. — Sa grandeur naturelle.

2 c. Nymphe vue par dessous. — Sa grandeur naturelle.

2 d. Nymphe vue par dessus.



NOTE A L'OCCASION DE L'HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES
DU TRACHYS PYGMOEA DE M. LEPRIEUR,

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

(Séance du 14 Août 1861.)

Les mémoires modèles de notre Réaumur sont des archives inépuisables de faits intéressants, lorsqu'on les étudie avec attention.

M. Vallot, de Dijon, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, publia, il y a près de 60 ans, un excellent livre ayant pour titre : *Concordance systématique servant de table de matières à l'ouvrage de Réaumur*. Paris, an x, 1802.

Cet estimable auteur fut mal inspiré en attribuant à la *Chrysomela polygoni* Lin., la fig. 18 de la pl. 2 du tome 3 de Réaumur, qui portait dans l'explication de cette planche ce signalement : *Scarabé à corps un peu aplati, dans lequel se transforme un ver mineur des feuilles de Mauve*.

Je conviens que cette figure 18 est grossière et peu faite pour nous mettre d'emblée sur la voie du véritable nom technique à imposer à l'insecte qu'elle est censée représenter ; si cependant on eût lu avec soin le texte relatif à ce Scarabé (qui signifie *Coléoptère* dans le sens de Réaumur), on y eût vu une foule de traits qui ne sauraient convenir à la susdite *Chrysomela*.

Qu'il me soit permis de transcrire dans son entier le texte du célèbre observateur : « Vers la mi-septembre (loc. cit., p. 33), j'ai eu le Scarabé » (fig. 18) d'un ver mineur en grand (ce qui veut dire que ce ne sont pas » des mines en galeries plus ou moins linéaires) des feuilles de Mauve ; il » est d'une classe différente de celle du Scarabé du Bouillon blanc (*Curculio-* » nite) ; son corps est aplati autant et plus que celui d'aucun Scarabé. Sa » tête est courte et porte deux antennes à filets grainés. Quand il marche, » son corps semble toucher le plan sur lequel il avance. Les fourreaux de » ses ailes sont d'un bleu violet ; son corselet, sa tête et son ventre sont de » couleur de bronze, ce qui rend ce Scarabé aisé à reconnaître, malgré » sa petitesse. Les Scarabés bleus de divers genres sont ordinairement » tout bleus. Lorsque j'ai trouvé ces insectes dans les feuilles de Mauve, » ils y étaient déjà en nymphes très plates comme l'est le Scarabé ; mais

» ces nymphes n'y étaient point renfermées dans des coques. Quoique
» j'aie eu beaucoup de ces nymphes, je n'ai pu avoir aucun des vers
» mineurs dont elles viennent, le temps de trouver ces insectes sous
» leur première forme était apparemment passé lorsque je les cher-
» chais. »

Je le demande à l'entomologiste tant soit peu versé dans la connaissance des espèces et dans l'appréciation de l'esprit de l'époque réaumurienne, n'est-il pas convaincu que ce Scarabé de Réaumur appartient au *Trachys pygmæa* F. ? Après le laps de 125 ans depuis la publication des immortels mémoires, il était réservé à la savante et infatigable sagacité de notre collègue M. Leprieur, de devenir l'Œdipe de Réaumur, de remplir par une bonne description et par de fidèles dessins, une lacune si ingénument avouée par notre historien des métamorphoses des insectes.

La science marche parfois lentement, mais enfin elle marche.



ÉTUDES

SUR

QUELQUES ORTHOPTÈRES DU MUSÉE DE GENÈVE

NOUVEAUX OU IMPARFAITEMENT CONNUS,

Par M. HENRI DE SAUSSURE.

(Séance du 12 Septembre 1860.)

Je réunis dans ce mémoire diverses notes que j'ai prises en classant la collection des Orthoptères du musée de Genève. Plusieurs de ces notes ne sont que complémentaires. D'autres s'appliquent à des types nouveaux qui m'ont paru mériter l'attention par leurs mœurs, par leur grande taille, ou par des caractères remarquables (1).

FAMILLE DES MANTIDES.

Le type qui suit est intermédiaire entre le genre *Acanthops* et le genre *Schizocephala*.

Genre OXYOPHTHALMUS (2).

Corps grêle, linéaire, allongé, mais beaucoup moins que chez les Schizocéphales. *Antennes* ayant la moitié de la longueur du corps, très fines; leurs deux premiers articles seuls gros; ceux qui suivent très courts; ceux de l'extrémité plus allongés. Tête très aplatie, horizontale, échancrée en demi-cercle au sommet, à cause des protubérances aiguës des yeux.

(1) Depuis que ce mémoire a été lu à la Société et au moment de mettre sous presse, nous recevons le volume de M. Westwood sur les Phasmides (Catal. of Orth. Ins. of the Brit. Mus.). Nous trouvant à Paris et ne pouvant à l'instant même vérifier si nos espèces se confondent avec celles que l'auteur fait connaître, nous avons supprimé la partie de cette notice qui concernait les Phasmides, afin d'éviter les doubles emplois, ne conservant ici que la description de deux espèces, dont l'une est relative à la planche 11 qu'il était impossible de transformer au dernier moment.

(2) ὀξύς, pointu; οὐθαλμός. œil.

Yeux grands, allongés, terminés par une pointe plutôt que par une épine, point divergents, ce qui fait que la tête n'est pas triangulaire, mais plutôt de forme lenticulaire. *Prothorax* grêle, aplati, presque égal partout, plus long que le méso et le métathorax pris ensemble. *Yeux* piriformes, parallèles ou un peu convergents en dessus, terminés par une pointe subépineuse, écartés surtout à la face dorsale de la tête. Ailes et élytres couvrant les quatre premiers segments de l'abdomen. *Pattes* très courtes, grêles et sans distinction; les antérieures très ravisseuses, ayant la cuisse un peu renflée; le tibia égal aux deux tiers de la longueur de la cuisse, très épineux, offrant surtout à sa base deux grandes épines; le tarse aussi long que la cuisse.

Ce type se distingue des Schizocéphales par ses antennes plus longues à proportion; par ses formes plus raccourcies, par ses pattes courtes; les antérieures étant très ravisseuses, comme chez les *Théoclytes* et fortement armées; par ses yeux écartés, parallèles, ou convergents d'arrière en avant; par sa tête arrondie, son thorax court et un peu plat, non cylindrique. Cependant il se rapproche beaucoup des Schizocéphales par les formes grêles de son corps, la brièveté de ses ailes et de ses élytres membraneuses; par sa tête étendue dans un plan longitudinal, etc.

D'un autre côté il s'éloigne des *Acanthops* par son corps tout à fait linéaire, même l'abdomen; par sa tête lenticulaire et ses yeux point divergents vers le sommet; par son prothorax qui n'est pas dilaté, ses élytres membraneuses, à nervures transversales droites qui dessinent des carrés, etc.

1. OXYOPHTHALMUS GRACILIS (Pl. 11, fig. 1). — *Fuscus seu viridis; parvulus; antennæ gracillimæ, capiti et thoraci æquales; oculi distantes, antice paulum convergentes; pedes intermediæ brevissimi; anticorum tibiæ femoribus $\frac{1}{4}$ breviores; tarsi antici femoris longitudine; femora et tibiæ nigro-maculata et hæ spinosæ; alæ hyalinæ, subfuscescentes, costa pallide fusca; anteriores margine fusco latiore, cum maculis 2 ultra medium confluenta.*

♀. Antennes à peu près égales à la moitié de la longueur du corps, très fines dans toute leur étendue, à articles très courts à la base, assez allongés vers le bout; leur premier article gros, le deuxième un peu plus gros que le suivant. Tête fortement aplatie, horizontale; la face regardant en dessous; le vertex horizontal aussi, légèrement convexe, lisse, mais non luisant et offrant deux sillons obliques; l'échancre de son bord antérieur assez large, n'étant pas triangulaire, mais en forme de trapèze ou de demi-cercle. *Yeux* en forme de demi-poire, convexes (ce qui donne aux

bords latéraux de la tête une forme arquée), terminée par deux pointes, qui ne sont pas divergentes. Les yeux plus étendus en dessous qu'en dessus; parallèles en dessous, séparés par une large bande faciale argentée, à peu près également large partout; en dessus un peu convergents d'arrière en avant, et séparés par la large surface du vertex; la largeur du bord antérieur de ce dernier, entre le sommet des yeux, égal à sa longueur. Ocelles globuleux, assez distants, formant un triangle dont la pointe regarde en bas et se trouve placée entre les antennes. Prothorax ayant à peine une fois et demie la longueur du méso et du métathorax pris ensemble, déprimé quoique convexe en dessus, offrant un sillon transversal au dessus de l'insertion des hanches antérieures, et insensiblement rétréci au milieu; en dessous concave, partagé par une carène. Abdomen linéaire, terminé en pointe; ses filets anaux dépassant à peine le bout de l'abdomen. Élytres et ailes atteignant presque le bout du quatrième segment; transparentes, avec une légère teinte brune. Le bord antérieur des ailes, celui des élytres, plus largement, leur base et deux élargissements au delà du milieu, figurant deux taches brunâtres avec des reflets violets; les ailes repliées offrant aussi des reflets violets. Pattes courtes et sans distinction; les intermédiaires très courtes, seulement aussi longues que la tête et le thorax réunis. Hanches antérieures, aplaties en dessus, inermes; leurs cuisses un peu élargies, fortement dentées. Tibias de la moitié de la longueur des cuisses, armés d'une forte griffe comme chez les *Acanthops*; tarses aussi longs que la cuisse; leur premier article de la longueur des autres pris ensemble.

Couleur d'un brun testacé ou verte. Tarses bruns. Hanches antérieures ornées de deux taches noires en dessous et d'une en dessus vers le bout. Cuisses ornées en dessous de trois ou quatre taches noires et, en dessus, d'une seule. Les épines noires au bout.

Longueur 0,031; prothorax 0,0085; élytre 0,0145.

Ce charmant Orthoptère a été pris par M. Humbert, dans l'île de Ceylan.

FAMILLE DES PHASMIDES.

Genre BACILLUS Latr. — Sous-genre RAMULUS (1).

Corps linéaire; filiforme dans les ♂, un peu aplati chez les ♀. Antennes courtes, très grêles, filiformes; leur premier article long et aplati; deuxième beaucoup plus petit; les suivants grêles, plus longs que larges

(1) *Ramulus*, petite branche.

Tête allongée et aplatie, horizontale. Chez les ♀, le métathorax plus large que le mésothorax. Pattes grêles, filiformes et très longues; les antérieures souvent plus longues que le corps, carénées, inermes ou seulement munies de quelques épines aux cuisses antérieures. Abdomen atténué à l'extrémité, surtout chez la femelle, terminé par deux appendices styliformes chez les femelles. Plaque suranale de la femelle comprimée, dépassant la sous-anale, échancrée et émettant par son échancrure un troisième appendice styliforme médian; plaque sous-anale en forme de poche (de feuille de couteau de maïs), gonflée en dessous, terminée par trois lanières membraneuses qui s'avancent moins loin que la plaque suranale. Chez les mâles la plaque sous-anale rudimentaire; les trois derniers segments carénés, et le dixième ou dernier formé par deux lames triangulaires styliformes latérales, entre lesquelles on voit, en dessous, le forceps copulateur.

2. BACILLUS (RAMULUS) HUMBERTI. — *Viridis, fusco lineatus*; ♂ *filiformis*, ♀ *depressa*; *abdominis apice acuminato*; *pedes postici* ♂ *corporis fere longitudine, antici* ♂ *valde longiores*; in ♀ *breviores*; *antennæ breves, graciles apice fusciscentes, articulo primo elongato, depresso*; *pedes* ♂ *inermes*; ♀ *femoribus anticis supra spinosis*; *tibiis posticis subtus spinis 5, supra 3*; *appendices anales styliformes, in ♀ elongati*.

♂. Petit, très grêle, filiforme; ressemblant à la *Bacteria striata* Burm., mais le corps plus grêle encore et les pattes beaucoup plus longues, surtout les antérieures. Antennes un peu plus longues, aussi longues que le prothorax et le mésothorax pris ensemble, grêles et filiformes. Tête très allongée, plus longue que le prothorax, horizontale; yeux peu saillants. Le premier article des antennes allongé, assez étroit, aplati; le deuxième très petit. Prothorax un peu bosselé, bordé. Renflement du corps, à l'insertion des pattes, peu considérable. Abdomen filiforme; ses appendices anaux lancéolés, plus courts et moins grêles que chez la femelle, formant par leur réunion le dernier segment dorsal; laissant passer en dessous le forceps copulateur. Pattes filiformes toutes simples, dépourvues d'épines; les postérieures presque aussi longues que le corps; les antérieures *beaucoup plus longues*. Premier article des tarses plus long que les autres pris ensemble. Corps lisse, de couleur verte, avec trois lignes brunes longitudinales au thorax et une ligne sur le premier article de chaque antenne.

Longueur du corps 0,068; mésothorax 0,015; métathorax 0,013; largeur du thorax 0,001; cuisses antérieures 0,034; tibias 0,038; cuisses postérieures 0,027; tibias 0,029; antennes 0,018.

♀. Beaucoup plus grande que le mâle. Corps beaucoup plus gros, assez aplati. Tête ayant la même forme, aplatie, allongée, ne s'élargissant guère en avant, avec les yeux placés près de l'extrémité antérieure; peu saillants. Premier article des antennes aplati, à bord interne tranchant et parcouru au milieu par une ligne un peu saillante; le troisième article plus long que le deuxième, arrondi postérieurement. Thorax parcouru par un sillon longitudinal. Prothorax pas plus large que la tête, offrant un faible sillon transversal et un peu rebordé sur les côtés; mésothorax déprimé, un peu moins large que la tête et le corselet dans ses deux tiers antérieurs, puis fortement élargi à son extrémité postérieure; métathorax plus large, à peine rétréci au milieu. Abdomen déprimé, partagé par un sillon, comprimé au bout, terminé en pointe. Le dernier, ou neuvième segment, caréné, terminé par deux petits lobes qui sont séparés par une échancrure à angle aigu. Stylets terminaux longs et grêles; le petit lobe médian qui représente le dixième segment, caréné, ne s'avancant que jusqu'au quart ou au cinquième de la longueur des stylets. Fourreau vaginal trifide, ne s'avancant pas tout à fait aussi loin que le cinquième segment, large. Pattes très grêles, striées, avec des lignes élevées. Cuisses antérieures triquêtes, légèrement dilatées, offrant, le long de leur bord supérieur, huit ou neuf petites épines. Les autres pattes presque inermes; le tibia postérieur armé en dessous, au bord externe depuis le milieu, de quatre ou cinq petites épines et, en dessus, sur le milieu de la face supérieure, près du bout, de trois autres. Cuisses intermédiaires offrant vers le bout, à leur bord antérieur, une petite crête lobulée ou crénelée (parfois subtridentée). Tarses grêles; le premier article formant la moitié de leur longueur; plus long aux pattes antérieures.

Cette espèce, peu saillante par ses formes, vu l'absence de signes distinctifs remarquables, trouve son principal caractère dans les proportions des diverses parties du corps. Chez la femelle, les pattes sont beaucoup moins longues que chez le mâle; les postérieures équivalent à la longueur de la tête, du thorax et des deux premiers segments de l'abdomen; les antérieures ont en sus la longueur des trois segments suivants. Les intermédiaires sont de la longueur du thorax et de la tête. (Toutefois on remarque des variations dans ces dimensions, comme cela se voit souvent chez les Phasmides. Ainsi, chez notre individu, la patte postérieure gauche est petite, anormale, sans distinction). Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du mésothorax, mais moins de la moitié du méso et du prothorax pris ensemble.

Longueur du corps 0,107; prothorax 0,0035; mésothorax 0,023; métathorax 0,027; tibias antérieurs 0,041; postérieurs 0,029; largeur du mésothorax au milieu 0,002; du métathorax 0,003.

Habite: L'île de Ceylan, où elle a été découverte par M. A. Humbert, conservateur du musée de Genève.

Genre BACTERIA Latr.

3. BACTERIA (BACUNCULUS) ÆSTUANS. (Pl. 11, fig. 2). — *Gracilis*; *caput basi crenulatum*; *pronotum insculptum, angulatum*; *pedes elongati, filiformes, mutici*.

♀. Corps très grêle; mésothorax rétréci, presque comme chez un mâle. Tête aplatie, parfaitement horizontale; yeux globuleux et saillants. Premier article des antennes grêle et allongé. Surface de la tête irrégulièrement sillonnée; son bord postérieur terminé par quatre crénelures qui sont séparées par trois fissures (fig. 2 a). Prothorax aplati, sillonné et bosselé; son bord antérieur offrant trois petites saillies, dont l'une, médiane, et les deux autres formant les angles du prothorax. La portion antérieure de ce dernier partagée par un sillon, aux deux extrémités duquel sont deux petits tubercules. Méso et métathorax rétrécis au milieu, granulés, surtout le premier, sur les côtés duquel on voit quatre ou cinq granules plus forts. Les quatre ou cinq derniers segments de l'abdomen fortement carénés. Le dernier sublobulé au bout. Fourreau très court, ne dépassant pas le pénultième segment. Pattes grêles et mutiques; premier article des tarsi de la longueur des trois articles suivants pris ensemble; moins long aux pattes moyennes. — Couleur ferrugineuse.

Longueur 0,058; mésothorax 0,013; métathorax 0,105.

Du vieux Calabar.

Je tiens cet insecte de M. C.-A. Dohrn, président de la Société entomologique de Stettin.

FAMILLE DES ACRIDIDES.

Tribu des TRUXALIENS.

Genre ATRACTOMORPHA (1).

Faciès intermédiaire entre les *Truxalis* et les *Pyrgomorpha*, mais le prosternum armé d'une forte protubérance en forme de lame transversale. Tête horizontale, parfaitement conique, le chanfrein, vu de profil, paraissant à peine concave. Rostre allongé. Antennes épaisses et filiformes. Pro-

(1) ἄτρακτος, fuseau; μορφή, forme.

thorax terminé en angle obtus. Corps fusiforme lorsque les élytres sont repliées.

Ce genre a le faciès des *Truxalis*, mais par la tête il se rapproche assez des *Opomala*, dont il diffère par les antennes filiformes et par un corps trapu.

4. ATRACTOMORPHA CRENULATA? Fabr. — *Viridis; rostrum elongatum, depressum; facies valde declivis; pronotum rotundatum; elytra apice acuminata, ensiformia; alæ roscescentes, nervis roseis, apice viridibus; caput cum pronoto perfecte conicum lateribus serratis.*

De couleur vert-pomme. Corps fusiforme. Tête et prothorax formant ensemble un cône régulier; leur bord latéral finement crénelé. Rostre long, en sorte que les yeux sont placés au milieu de la longueur de la tête; arrondi à l'extrémité et un peu aplati. Prothorax arrondi, point creusé en selle, n'offrant qu'au milieu un faible vestige de carène. Élytres falciformes terminées en pointe aiguë, mais la pointe formée par le bord antérieur qui est seul arqué (comme dans les faux). Ailes transparentes, roses, surtout autour de la base.

Longueur de la ♀ 0,026; tête 0,004; élytre 0,022.

Le ♂ est plus petit et plus grêle.

Habite: L'île de Ceylan, où M. Humbert, conservateur du musée de Genève, l'a collecté.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Truxalis psittacinus* Haan, mais elle me paraît en différer par son prothorax, terminé par un angle, et par son chanfrein droit, point concave.

5. ATRACTOMORPHA CONSOBRINA. — *A. crenulata affiniissima, sed corniculo præsternali submarginato, subbidentato.*

Parfaitement semblable, pour les formes et la grandeur, à l'*A. crenulata*; ayant aussi les ailes roses à la base, mais s'en distinguant par des antennes un peu plus grêles, des formes un peu plus étroites, des élytres un peu moins larges, par sa tête plus horizontale et son rostre un peu plus allongé. La lame presternale, subéchancrée, figurant presque deux dents.

De l'île de Ceylan.

Espèce voisine du *Truxalis psittacinus* Haan.

Genre CALAMUS (1),

Corps linéaire. Tête horizontale, extrêmement allongée (en forme de bâton ou de cheville atténuée vers le bout) ; le rostre formant plus de la moitié de la longueur de la tête, parfaitement prismatique, offrant trois arêtes vives, un peu excavé à l'extrémité en dessus. Antennes larges, allongées et lamellaires, avec une carène tranchante à leur face inférieure, insérées dans des fossettes placées tout à fait à l'extrémité du rostre. Yeux placés en arrière du milieu de la tête, peu saillants. Élytres très longues et linéaires. Prosternum armé d'un tubercule dentiforme. Pattes très courtes, cuisses postérieures n'ayant pas la moitié de la longueur du corps, ni même des élytres, grêles, un peu comprimées, striées. Prothorax court, point excavé en forme de selle, point rétréci en avant, ni renflé en arrière, terminé d'une manière arrondie.

Ce type est intermédiaire entre les *Truxalis* et les *Mesops*, car son corps est allongé et son prosternum est armé d'une pointe comme chez ces derniers, mais il conserve plutôt le faciès des *Truxalis* à cause de sa tête pyramidale.

6. CALAMUS LINEARIS (Pl. 11, fig. 3). — *Corpus lineare. Caput fusconigrum, subspiniforme, apice truncatum, supra striatum, oculis longe post median caput insertis; rostrum perlongum, perfecte prismaticum; antennæ apicales, latæ; pronotum compressum prominenter striatum, postice haud dilatatum. Abdomen carinatum; femora postice gracilia, clytri dimidio multo breviora, in apice spina elongata instructa; alæ hyalinæ; fusco leviter tessellatæ, abdominis longitudine; clytra fusco-fulva abdomen et etiam pedes posticos superantia.*

Insecte linéaire. Tête formant plus du tiers de la longueur du corps, en forme de cheville un peu conique, plus haute que large et portant en dessus des lignes saillantes qui la font paraître striée. Yeux peu saillants, placés au premier quart ou au tiers de la longueur de la tête. Rostre (ou ce qui est au delà des yeux) deux fois plus long que la portion qui précède; parfaitement prismatique, offrant trois arêtes vives, surtout l'inférieure qui ressemble au tranchant d'un rasoir, quoique partagée par un sillon longitudinal. La face supérieure moins large que les latérales, convexe jusqu'au milieu du rostre, puis faiblement cannelée jusqu'au bout. Le bord supérieur de la tête, comme l'inférieur, parfaitement droit, étant vu de profil. Antennes aussi larges que l'extrémité du rostre en dessus.

(1) De κάλαμος, tuyau de bié, ou de κάλαμος, tuyau, flûte.

Prothorax comprimé, à peine égal au tiers de la longueur de la tête, offrant partout des lignes élevées longitudinales; ces lignes doubles et irrégulières sur les côtés. Abdomen linéaire, comprimé et caréné en dessus. Pattes très courtes; les postérieures dépassent l'abdomen de la moitié du tibia. Cuisses, de la longueur de la tête, un peu comprimées, grêles et striées, terminées par une longue épine qui surplombe la base du tibia; celui-ci égal aux trois quarts de la longueur de la cuisse. Élytres tout à fait linéaires, ressemblant à des feuilles de paille d'avoine, terminées en pointe aiguë, aussi longues que le corps et les deux tiers de la tête, dépassant un peu les tarsi des pattes postérieures étendues. Ailes atteignant le bout de l'abdomen, transparentes, ornées de petites lignes brunâtres transversales. Couleur de la tête, du prothorax, des antennes et des pattes, noirâtre; abdomen, élytres et cuisses postérieures d'un jaune-brunâtre, couleur de chaume.

Longueur du corps 0,048; tête 0,016; élytres 0,043; largeur des élytres 0,0025; cuisses postérieures 0,015.

La patrie de ce très curieux Orthoptère est inconnue. L'individu que nous avons sous les yeux se trouve dans la collection Jurine, au musée de Genève.

Genre PHYMATEUS Serv. (*Pacilocera* Burm., Divis. II, Sect. A.).

7. PHYMATEUS SQUARROSUS Linné. — *Olivaccus. Verticis fastigium breve, angulare, marginibus acutis, apice sulco partitum. Antennæ femoribus posticis longiores. Pronotum antice spinis minutis 2, maximis 2 instructum; in medio bicornè; postice subrugosum, subcarinatum, marginibus multispinosus. Pedes postici gracillimi. Elytra abdomen superantia, fusca, flavo vel viridi late reticulata; alæ fusco et testaceo vel rubro tessellatæ, nervis sanguineis.* — Longit. 0,065.

Linné, Mant. Ins., 533. — Fab., Ent. Syst., II, 52, 21. — Drury, Exot. Ins., I, tab. 49, fig. 1. ♀.

Cette espèce constitue avec le *Ph. apicicornis* Fairm., Arch. Ent. de Thomson, II, pl. 9, fig. 2, un petit groupe caractérisé par la forme angulaire du vertex. Drury représente les élytres tronquées, sans doute par erreur. De plus, la couleur foncière brune des élytres et des taches, est indiquée comme de simples mouchetures, tandis que le vert et le rouge, qui ne devraient former que de simples réticulations, sont ici indiqués comme couleur foncière. Cependant, je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur l'identité de l'espèce et de nos individus originaires du vieux Calabar, et que M. Dohrn a bien voulu me procurer.

Ce Phymatée diffère notablement de la *Pæcilocera squarrosa* Burmeister qui est figurée par Stoll (tab. 85, fig. 25), et qui devra prendre le nom de *Stollii*.

Tribu des TETTICIENS.

1^{re} Section. TERRESTRES.

Genre TETRIX Charp. — Sous-genre CLADONOTUS (1).

Formes et facies des *Tettix*, mais les angles huméraux peu ou pas marqués. Première portion du prothorax élevée en dos d'âne tranchant (ou en forme de toit aigu); la seconde portion ou le processus postérieur aplati, dénué de crête, rugueux, court et tronqué à l'extrémité. La crête du prothorax surmontée d'un appendice ascendant en forme de branche. Lobes latéraux terminés par une épine. Cuisses épineuses. Élytres et ailes nulles ou cachées.

8. CLADONOTUS HUBERTIANUS. — *Parvulus, robustus, granulatus, scaberrimus; facies verticalis, lata, frontis carina supra bidentata, inter antennis paulum elevata, ovata; pronotum acute tectiforme, tuberculoso-scabrum, denticulato-cristatum, antice acute spiniforme supra verticem productum; in dorso summo corniculo ramoso instructum in marginibus spinoso, apice trispinoso et bifurcato; lobi laterales pronoti trigono spinosi; processus posticus deplanatus, scaberrimus, basi foveatus, supra transversim plicis rugosis scaber, marginibus peracutis, denticulatis, apice late truncatus, bispinosus; femora omnia spinosa.*

♂. Insecte noirâtre, petit et trapu. Tête très courte, verticale, large, très inégale, granulée et rugueuse. Yeux globuleux et éloignés. Vertex large, très court, enfoncé sur le bord du prothorax, bordé d'une carène transversale granuleuse et dépassé par les yeux; son bord se terminant de chaque côté à une petite dent juxtaposée à l'œil et dirigée en haut. Front large et très élevé, vertical, rugueux, partagé par une carène bidentée. Les deux lames entre les antennes peu élevées, écartées, circonscrivant un ovale excavé; la carène faciale, au dessous de l'ocelle, bien développée.

Prothorax très raboteux, taillé en forme de toit très élevé et très tranchant dans sa partie principale; formant une crête très tranchante et den-

(1) κλάδος, branche, rameau; ὠτός, dos.

ticulée. Du sommet de celle-ci (ou un peu en avant du milieu) il s'élève un long appendice rameux, ayant la forme d'une apophyse comprimée et lamelleuse, ascendante, presque aussi longue que la moitié du corps, arquée en avant, terminée par une troncature triépineuse ou tridentée, qui regarde en avant et qui émet par son sommet une grande bifurcation spiniforme, dirigée en haut. Le bord antérieur de cet appendice, un peu denté et formant, avec le prolongement antérieur du prothorax, un demi-cercle; son bord postérieur offrant deux arêtes bi ou triépineuses. Extrémité antérieure du prothorax prolongée, à angle aigu par dessus la tête; sa crête armée de quatre ou cinq épines, et terminée au-dessus du vertex par une épine dirigée en avant. Les côtés du prothorax (ou pans du toit) raboteux, granulés et tuberculeux; lobes latéraux prolongés en forme de dent triangulaire aiguë (à bord postérieur parfois dentelé). Prolongement du prothorax large et court, largement tronqué à l'extrémité et biépineux au bout, de la longueur de l'abdomen; sa base offrant deux forts enfoncements, entre lesquels vient mourir la crête dorsale denticulée; sa surface plate, subarquée, à carène médiane nulle ou indistincte et très raboteuse, offrant deux plis transversaux irréguliers en forme de vagues; tous les bords forment des arêtes très vives et fortement denticulées; le bord postérieur un peu relevé; les bandes latérales rabattues verticalement, larges et grossièrement ponctuées.

Plaque sous-anale comprimée et triangulaire; aiguë au bout, mais subéchancrée en dessous avant l'extrémité. Pattes épineuses. Cuisses des deux premières paires un peu dilatées et à bords tous bi ou tridentés; cuisses postérieures renflées et très rugueuses: leurs tubercules obliques devenant longuement épineux; genou surmonté d'une grande lame triangulaire aiguë et précédé d'une dent analogue; la face externe offrant deux ou trois longues épines, sans compter d'autres moins grandes; le bord inférieur finement denticulé. Épines des tibias postérieurs fortes (Élytres et ailes nulles?).

Longueur du corps 0,008; l'apophyse dorsale 0,003-4.

Habite: La région chaude de l'île de Ceylan. Ce curieux insecte a été découvert par M. A. Humbert autour de Peradinia, et à Trincomalie, dans les chemins. Il vit à la manière des *Tettix*, sur les sables et dans les prés.

Variété. Les épines, tubercules et apophyses, même l'appendice rameux du dos varient beaucoup de forme et de grandeur; les premières manquent souvent en plusieurs endroits.

II^e Section. AMPHIBIES.Genre SCELYMENE Serv. — *Scelymene* Serv., Orthopt.

Antennes filiformes, assez longues, fines, avec les deux premiers articles gros. *Tête* à peu près comme chez les *Tettix*. *Corps* plus allongé, le dos toujours aplati, partagé par une carène en général faible et linéaire.

Bord antérieur du *prothorax* tronqué, plus large que la tête. Prolongements latéraux un peu dilatés, lobés ou denticulés, ou épineux. Processus postérieur du *prothorax* très long (dépassant, en général, même les tarsi postérieurs, lorsque les pattes sont étendues), plat et bordé d'arêtes très vives; sa surface tuberculée ou rugueuse; ses bandes latérales rabattues verticalement, étroites. Angles huméraux bien dessinés.

Appendices anaux chez les femelles grêles et denticulés; plaque sous-anale des mâles triangulaire et comprimée.

Pattes carénées; les cuisses souvent munies de dents ou d'apophyses. Tibias postérieurs terminés par quatre fortes épines articulées, mais *dépourvus d'épines à leurs bords postérieurs*; leurs arêtes, simplement tranchantes, lamelleuses ou élevées en forme de lame membraneuse. Tarsi dépourvus de pelotes. Le premier article des tarsi postérieurs tridenté en dessous.

Élytres très petites, lancéolées ou ovalaires, tout à fait latérales, rugueuses et cornées. *Ailes* très longues, repliées sous le processus prothoracique qui leur sert de fourreau, et en général un peu dépassées par lui. Étendues, elles sont amples, arrondies postérieurement, garnies de nervures longitudinales en éventail, régulièrement espacées et de petites nervures transversales scalaires qui y dessinent des carrés longs. La marge antérieure, entre les deux nervures marginales, opaque, et en arrière de celle-ci une nervure parallèle, plus forte que les autres qui sépare un champ étroit rempli de veines scalaires transversales.

Chez toutes nos espèces les ailes sont transparentes et brillent des plus beaux reflets irisés. La marge est opaque ou subopaque; le bord externe et postérieur est arqué, *lobulé* et finement bordé de brunâtre.

En définissant ce genre, Serville n'en a formé qu'une subdivision du genre *Tettix*, mais les insectes qui la composent méritent à tous égards d'en être séparés et doivent plutôt être rapprochés du genre *Amorphopus*, incomplètement connu de Serville et qui, lui aussi offre des tibias postérieurs dépourvus de la double rangée d'épines.

Les mœurs singulières des Scelymènes ont été observées par M. A.

Humbert, conservateur du musée de Genève, et elles légitiment la séparation de ces insectes et des Tettix.

Les Scelymènes vivent sur les bords des ruisseaux et des étangs. Elles se tiennent postées sur les pierres et s'élancent fréquemment sur l'eau, en sautant et en voletant au moyen de leurs grandes ailes membraneuses. Elles se posent sur l'eau sans se mouiller, et reprennent leur vol en partant de la surface liquide. Cette faculté de prendre l'eau pour point de départ, est sans doute en rapport avec la dilatation du premier article des tarsi postérieurs qu'on observe chez quelques espèces. Ces insectes paraissent, du reste, ne pas craindre de s'immerger complètement; ils sautent dans l'eau aussi bien qu'à la surface, et il est probable que leurs tibias postérieurs, à bords membraneux, et le premier article des tarsi postérieurs, lorsqu'il est élargi, leur tiennent lieu de nageoires.

Enfin les Scelymènes aiment aussi à se rafraîchir dans les filets d'eau qui coulent le long des rochers. On les trouve souvent cramponnés au roc et entièrement recouverts par le courant, ayant l'air de prendre un bain.

Ces mœurs ont été également observées sur la *Sc. crocodilus* et sur la *Sc. gavialis*.

1^{re} DIVISION. Premier article des tarsi grêle, non dilaté. Tibias postérieurs bordés de membranes peu élevées, ou par de simples arêtes tranchantes. — *Gavialidium* (1).

(Corps très rugueux; prolongements latéraux du prothorax multilobés ou multidentés. Processus prothoracique long, bordé d'arêtes très vives. Vertex continuant la ligne du dos).

9. SCELYMENA CROCODILUS. — *Grisea, dense et valde granulata; dorso plano, tuberculato, processu elongato, apice arcuato, supra ubique foraminato, reticulato-rugoso, tuberculis vel carinis 4-obliquis insuper rugatus; carina mediana postice tenuis, antice elevatior, pinnata et ter subinterrupta; carinæ laterales acutæ, antice elevatæ pinnatæ, ante humeros sulco oblique interruptæ; carinulæ dorsales anticæ parallelæ, elevatæ, crenulatæ; anguli humerales, dente instructi; inter illos tubercula 2 rugosa; lobi laterales pronoti margine producto, tridentato; occiput bituberculatum; vertex juxta oculos bidentatus; femora 1-2 margine supéro et infero tridentato; postica inflata, elongato-tuberculata, margine supéro bidentato, infero unidentato; tarsorum posteriorum articulus primus gracilis, subtus tridentatus.*

(1) Petit Gavial.

♀. Corps très rugueux, granulé et comme corrodé. Dos assez large, très plat ou subconcave sur le processus, bordé d'arêtes très vives, subélevées. Prothorax longuement prolongé en forme de queue; son extrémité plus ou moins arquée en haut. Tête petite, rugueusement granulée, horizontale. Yeux globuleux, saillants, dépassant un peu le vertex en avant et en hauteur; celui-ci un peu plus large que le diamètre d'un œil, tronqué d'un œil à l'autre, subcaréné, armé vers son extrémité de deux dents spiniformes dirigées en haut et juxtaposées aux yeux; l'occiput offrant deux petits tubercules rugueux. Face peu oblique, élargie vers le bas et arrondie, fortement granulée et un peu basanée; la double lame de la quille entre les antennes très élevée, mais la carène presque totalement effacée par les rugosités au-dessous de l'ocelle. Prothorax parfaitement plat en dessus, prolongé en une longue queue qui se relève un peu à l'extrémité et qui dépasse les tarse des pattes postérieures étendues. La carène médiane très distincte, interrompue ou plongeant dans un enfoncement entre les angles huméraux; sa partie antérieure un peu élevée, trois fois incisée et irrégulièrement crénelée. Toute la surface dorsale très raboteuse, ressemblant à de la pierre rongée par le temps; toute criblée de trous irréguliers disséminés dans un parenchyme réticulé, saillant; entre les angles huméraux, de chaque côté de la carène, un tubercule étoilé ou rameux ou réticuleux; plus en arrière, sur la base du prolongement, de chaque côté, deux autres éminences irrégulières, transversales ou indistinctes (parfois nulles). Un enfoncement de chaque côté de la carène en avant et en arrière des deux tubercules interhuméraux; les antérieurs formant de véritables fossettes très distinctes.

Les deux petites carènes latérales parallèles de l'extrémité antérieure du prothorax très prononcées, plus élevées que la médiane, fortement crénelées et bi ou triéchancrées. Arêtes marginales du dos très tranchantes jusqu'à l'extrémité postérieure et fortement granulées, presque crénelées, émettant aux angles huméraux un tubercule dentiforme; passant à l'état de carènes (presque de crêtes), crénelées en avant des angles huméraux, se divisant en dehors des carènes dorsales antérieures et gagnant obliquement le bord latéro-antérieur du prothorax presque parallèlement aux petites carènes dorsales antérieures; ces crêtes, interrompues par une gouttière oblique qui va tomber dans la fossette dorsale et qui correspond au sillon transverse postérieur. Une autre gouttière en sillon oblique, parallèle à celui-ci, passe derrière l'extrémité des cuisses dorsales antérieures et interrompt ou efface les latérales avant qu'elles atteignent le bord latéro-antérieur. Bords latéro-antérieurs crénelés, obtusément bidentés; bord inférieur des lobes latéraux prolongé horizontalement en forme de palettes arrondies et tricuspides, ou triépineuses (la pointe médiane le

plus souvent crochue au bout). Bandes latérales du processus prothoracique rabattues à angle droit, criblées et réticulées comme le dos.

Élytres lancéolées. Ailes moins longues que le processus de 2 ou 3 millimètres; leur marge opaque et grossièrement ponctuée. Ailes assez courtes, brillant de reflets roses et violets; la marge grisâtre, peu opaque, les nervures, de la couleur du corps.

Cuisses des deux premières paires tridentées à leurs deux bords; à dents lobuliformes; les postérieures renflées, carénées et coordonnées; leurs bords finement denticulés; l'inférieur unidenté; le supérieur bidenté (sans compter le lobule terminal) et élevé en crête vers la base, offrant vers le milieu de sa face externe un petit tubercule. Tibias carénés, inermes. Premier article des tarses postérieurs grêle, tridenté en dessus. Valves anales ♀ longuement denticulées et terminées par une épine.

Couleur grisâtre. Souvent les tibias et la face noirs.

♀. Longueur du corps 0,0235; longueur du prothorax 0,022; largeur du prothorax aux épaules 0,0046; longueur de la cuisse postérieure 0,0073.

♂. Longueur du corps 0,019; longueur du prothorax 0,0185; largeur du prothorax aux épaules 0,0035; longueur de la cuisse postérieure 0,0062.

Habite: L'île de Ceylan. Cet insecte a été découvert par M. A. Humbert, autour de Kaduganawa (à environ 1,000 pieds d'altitude). Ce voyageur en a rapporté de nombreux individus pris *in copula*.

Obs. Examinées à l'ombre, les saillies de la carène médiane apparaissent comme des tubercules allongés; alors l'insecte paraît avoir quatre tubercules semblables, disposés en losange entre les angles huméraux. Quelquefois les rugosités du processus prennent la forme de vagues, et les quatre tubercules deviennent des arêtes obliques, pennées sur la carène médiane. Les inégalités de la partie préhumérale du prothorax sont souvent moins nettes que celles que nous avons décrites.

10. *SCELYMENA ALLIGATOR*. — *Sc. crocodilo affinissima, at minor, corpore scaberrimo, processu brevior; differt lobis lateralibus pronoti apice trilobatis; carinis vix crenulatis; carina media elevatior undulata subcristata; occipite mutico; carina faciei sub ocellum medium distincta; pronoti processu scaberrimo tuberculis obliquis 4 elevatioribus; (femoribus posticis in marginibus vix dentatis).*

♂. Très voisin de la *Sc. crocodilus*, mais plus petit. Vertex conformé

de la même manière, offrant aussi les deux dents à côté des yeux, mais l'occiput dénué de tubercules. Carène faciale distincte au dessous de l'ocelle médian. Prothorax ayant la même forme, tout aussi anguleux, plus raboteux encore, mais moins plat parce que la carène médiane est plus élevée et forme un tranchant qui se prolonge jusqu'au bout du processus. Celui-ci plus court. La carène médiane fortement ondulée, lobée, raboteuse dans sa première moitié ou même au delà. Les petites carènes parallèles antérieures très élevées, mais peu ou pas crénelées. Angles huméraux armés d'un tubercule; carènes latérales en avant de ceux-ci très fortes et fortement interrompues par la gouttière du sillon postérieur. Arêtes latérales du processus très tranchantes, caréniformes, mais non dentelées. Lobes latéraux du prothorax fortement bossués, tuberculés; terminés par trois lobules égaux. Surface du processus très raboteuse; ses quatre tubercules obliques, en forme de vagues, élevés, mais les bandes latérales rabattues un peu moins fortement que chez la *Sc. crocodilus*. Cuisses postérieures à peine dentées et plus grêles, offrant aussi vers le milieu de leur face externe un petit tubercule. Tarses postérieurs dépassant le bout du processus.

Le reste à peu près comme chez l'espèce citée.

Longueur du prothorax 0,019; largeur du prothorax aux épaules 0,003; longueur de la cuisse postérieure 0,0054.

Habitat: L'île de Ceylan. Découvert par M. A. Humbert, qui l'a pris en octobre, autour de Kaduganawa, dans un sentier.

2^e DIVISION. Premier article des tarses postérieurs fortement dilaté, membraneux dans toute sa longueur, comme ailé. Tibias postérieurs bordés de membranes élevées. — *Scelymena* Serv.

(Corps moins rugueux; lobes latéraux du prothorax uniépineux. Processus prothoracique très long, à arêtes peu vives. Tête ascendante).

Ce type, à en juger d'après la conformation de ses pattes postérieures, est le plus aquatique des deux.

11. *SCELYMENA PRODUCTA* SERV. — *Grisca, haud scabra sed granulata; oculi maxime prominuli; vertex haud tuberculatus; faciei carina infra distincta; corpus angustius, antice carinis tenuibus haud crenulatis; margine antico in angulis spina acuta armatus; lobi laterales spina unica elongata instructi; anguli humerales vix tuberculati; pronoti processus linearis, nec excavatus nec planus, sed transversim convexus, carinis laterali-*

bus evanescentibus, apice tarsos posticos valde et alas vix superans; femora 1, 2 inermia, postica in marginibus sublobulata; tarsorum posticorum articulus primus dilatatus, membranaceus.

Elle diffère de la *Sc. crocodilus* par les caractères suivants :

Tête relevant un peu, lisse et finement granulée, dénuée de tubercules; quille frontale moins saillante entre les antennes; la carène distincte en dessous de l'ocelle médian. Yeux beaucoup plus saillants. Corps plus grêle et plus allongé, moins rugueux, seulement granulé; les carènes faibles et point crénelées dans la partie antérieure du prothorax. Les deux sillons transversaux du prothorax distincts. Tubercules dorsaux faibles, linéaires, allongés. Angles huméraux presque dénués de dents, n'étant ni tranchants ni relevés; arêtes latérales du processus faibles; celui-ci linéaire depuis son milieu, n'étant pas plat, avec des arêtes vives, mais convexe transversalement, à peine arqué postérieurement. Ailes atteignant presque l'extrémité du prothorax. Angles du bord antérieur de celui-ci portant de chaque côté une petite épine aiguë, et les lobes latéraux armés seulement d'une longue épine aiguë, dirigée un peu en avant. Angles postérieurs des lobes latéraux formant des angles droits ou subaigus ♂. Cuisses des deux premières paires grêles et mutiques; celles de la troisième paire moins renflées que chez la *Sc. crocodilus*, garnies de plusieurs petites saillies. Premier article des tarses postérieurs fortement dilaté, membraneux. Processus du prothorax dépassant notablement les tarses postérieurs. Valves anales grêles, denticulées d'épines et terminées par des pointes crochues.

Ailes très longues, amples, brillant de reflets bleuâtres ou verdâtres et violets; la marge d'un gris jaunâtre, comme le corps.

♀. Longueur du corps 0,026; longueur du prothorax 0,025; largeur du prothorax aux épaules 0,004; largeur des cuisses postérieures 0,008.

♂. Longueur du corps 0,022; longueur du prothorax 0,021; largeur du prothorax aux épaules 0,0032.

Habite: L'île de Java.

12. *SCELYMENA GAVIALIS*. — *Sc. productæ simillima, at differt vertice angustissimo antice valde carinato et plicatis 2 oculos marginentibus; pronoto latiore, tuberculis linearibus 6 distinctioribus; humeris muticis, margine antico pronoti in angulis haud spinoso; femoribus posticis crassioribus et subtus dentatis; colore nigro, coccineo marmorato, vel pronoti, et femorum marginibus, valvisque analibus coccineis; femoribus 1, 2 subtus*

bidentatis. — *Variat pronoti lateribus bispinosis vel femoribus posticis submuticis*.

Formes intermédiaires entre celles de la *Sc. crocodilus* et de la *Sc. producta*; large aux épaules comme chez la première et ayant le processus du thorax long et grêle, comme chez la seconde. Du reste très voisine de la seconde, ayant comme elle la tête et le prothorax lisses et densément granulés; les yeux très saillants; la face, le prothorax et les cuisses construits de la même manière; les lobes latéraux unicipineux (l'épine un peu plus crochue); mais s'en distinguant par les caractères suivants:

Vertex très étroit, tout à fait resserré entre les yeux, fortement caréné et offrant deux petites carènes parallèles aux yeux. Angles du bord antérieur du prothorax n'ayant qu'un tubercule au lieu d'une épine. Carènes latérales et médianes linéaires, mais un peu plus fortes. Les six tubercules du dos plus distincts, formant des lignes élevées longitudinales, placées sur des bosses. Cuisses des deux premières paires bidentées en dessous. Cuisses postérieures plus renflées, armées en dessous de quatre fortes épines (parfois oblitérées, ou seulement de 1 ou 2, ou passant à l'état de petits lobes); en dessus, avant le genou, souvent une ou deux petites épines ou lobules. Angle postérieur des lobes latéraux aigu. Tarses postérieurs fortement tridentés en dessous, atteignant l'extrémité du processus prothoracique ou à peu près.

Couleur noire, souvent marbrée de rouge-vermillon; la face souvent rouge; les épines du prothorax, des cuisses, les valves anales, les bords et l'extrémité du prothorax également ornés de rouge, et souvent les carènes marquetées de cette couleur. Ailes à peine moins longues que le processus du prothorax, grandes et amples, brillant de magnifiques reflets violets; leur marge noirâtre.

Le mâle très grêle.

♀. Longueur du corps 0,026; longueur du prothorax 0,025; largeur du prothorax aux épaules 0,005; longueur des cuisses postérieures 0,009.

♂. Longueur du corps 0,0235; longueur du prothorax 0,0223; largeur du prothorax aux épaules 0,004; longueur des cuisses postérieures 0,0077.

Habite: L'île de Ceylan. Cette espèce a été découverte, comme les deux premières, par M. Humbert, qui l'a prise autour de Peradenia, en octobre et novembre.

Variétés. Un individu ♀, évidemment de même espèce, a le processus

du prothorax raccourci et sensiblement plus court que les ailes. Un autre, qui est plus fortement peint de rouge, a une seconde petite épine aux lobes latéraux du prothorax, et une ou deux dents aux bords supérieurs des cuisses antérieures; les dents des bords inférieurs sont aussi plus fortes.

FAMILLE DES LOCUSTIDES.

Le singulier Orthoptère dont la description suit, forme un genre nouveau d'un faciès tout exceptionnel.

Cet insecte attire à première vue l'attention, par la singularité de ses formes et par son aspect qui n'offre de ressemblance avec aucune des Sauterelles que l'on connaît ou que je trouve figurées dans les ouvrages. Quoique possédant plusieurs des caractères qui se retrouvent chez divers genres de Locustides, il en diffère singulièrement par leur combinaison. Aussi n'est-il possible de le faire cadrer dans aucun des genres de cette famille, même en les prenant dans leur acception la plus large. Telles sont les raisons qui m'ont conduit à décrire cet Orthoptère, quoique l'unique individu qui sert pour son étude soit en assez mauvais état. Voici de quelle manière on peut définir le genre dont il est jusqu'à présent le seul représentant.

Genre CORYCUS (1).

Palpes courts, terminés par un article allongé, un peu élargi, mais non dilaté.

Mandibules grosses, assez courtes.

Antennes glabres, très écartées à leur insertion; leur premier article gros; le deuxième petit; le reste grêle.

Tête grosse, très large; le front extraordinairement large, (pl. 11, fig. 4, 7), séparant les antennes par un grand espace qui est occupé par la suture transversale du front et du vertex. Celui-ci convexe. Yeux petits et globuleux.

Prothorax très large, plat en dessus, arrondi en arrière; à échancrure humérale presque nulle; ses côtés rabattus, mais ne formant pas d'arête avec la face dorsale (pl. 11, fig. 4).

(1) *κόρυκος*, ου, ballon, galle ou tumeur des feuilles, à cause de la forme ballonnée des ailes et la ressemblance de l'insecte avec les excroissances vertes de certaines plantes.

Sternum assez étroit. Prosternum lisse, n'offrant que deux très petits tubercules rapprochés. Mésosternum armé de deux épines aiguës, foliacées (1). Méta sternum échancré comme chez les Phylloptères.

Élytres très grandes, surtout extraordinairement larges, arrondies, ballonnées, complètement aplaties sur les côtés (les faces latérales séparées de la partie supérieure par une arête cintrée?), offrant chez les mâles, vers le bas, un pli rentrant qui s'étend dans toute sa longueur, parallèlement au bord inférieur (*p*). Nervures grosses et peu nombreuses. L'extrémité postérieure de l'élytre en offrant de grosses transversales.

Ailes plus courtes que les élytres.

Abdomen court (♂). Anus des mâles offrant deux stylets assez longs; la plaque sous-anale en forme de lame arquée, fourchue au bout (fig. 5).

(Les pattes manquent).

Ce genre rappelle celui des Phylloptères par son prosternum presque mutique, par son méta sternum foliacé et échancré, par ses antennes fines et glabres, et enfin par la largeur du front (2).

A ces caractères, il unit celui d'avoir des élytres très amples, larges dès leur base, de façon à recouvrir le mésothorax dans le repos, un peu comme chez les *Pterochroza*. Mais c'est évidemment du genre *Cyrtophyllus* Burm. qu'il se rapproche le plus, car il a les antennes constituées de la même manière; les élytres sont aussi arrondies, larges et ballonnées; le mésosternum est biépineux, le prosternum faiblement bituberculé, et la plaque sous-anale du mâle atteint une longueur remarquable.

Les élytres sont ce qu'il y a de plus remarquable dans ce type, et elles ne ressemblent pas à celles des autres Orthoptères (fig. 4, 6).

Elles ont une surface latérale plate, demi-circulaire, rabattue et tombante, qui forme de chaque côté de l'abdomen une face unie. Vu leur largeur, ces élytres n'ont pas un bord supérieur et un bord inférieur, avec deux extrémités étroites, comme chez les autres Orthoptères de cette famille, mais elles ont trois bords; un supérieur ou dorsal, un inférieur et un postérieur, presque vertical. Le supérieur et le postérieur se rencontrent sous un angle obtus et arrondi, lequel représente le bout de l'élytre (*a*) (3).

(1) Formant deux folioles comme chez les Phylloptères, mais ces folioles étant relevés et devenant spiniformes.

(2) Ce caractère s'observe chez certaines espèces de Phylloptères dont j'ai fait le sous-genre *Lobophyllus* (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1859).

(3) Le bord postérieur et la partie de l'élytre qui l'avoisine (*s*, *o*) sont dus à l'immense développement du bord inférieur de l'élytre, comme l'indique le prolongement en forme de crochet de la nervure principale inférieure (*r*, *s*, *s*) qui supporte la marge

La nervure principale cubitale (*c*) occupe le milieu du replat supérieur de l'élytre; elle se bifurque et sa branche inférieure est fort sinueuse. Le milieu de la portion latérale de l'élytre est occupé par la nervure radiale (*r*), et celle-ci envoie à la branche inférieure de la nervure cubitale des nervures transversales parallèles qui dessinent de grandes cellules (*u*). Mais ce qu'il y a surtout de particulier, c'est que cette nervure longitudinale contourne et longe le bord postérieur de l'aile en le remontant (*s*), et devient *marginale postérieure*. Plus en avant se trouve *une grande nervure transversale* (*t*), placée dans le crochet que forme la nervure radiale (1); cette nouvelle nervure est libre et indépendante, mais elle reçoit les deux branches de la nervure cubitale (*c*). L'espace placé entre ces deux nervures (*marginale* et *transverse principale*), est rempli par des nervures longitudinales qui dessinent de grandes cellules (*o*) et qui forment un réseau destiné à donner de la force à la portion postérieure de l'élytre. Le tambour du mâle est très développé (*i*).

13. CORYCUS JURINEI (Pl. 11, fig. 4-7). — *Viridis; vertex et pronotum punctata; frons inter antennis latissimus; elytra latissima, convexa.*

♂. Insecte vert. Tête lisse; le vertex seul, jusqu'à la suture frontale, ponctué. Espace entre les antennes, égal presque à la moitié de la largeur de la tête. Prothorax ponctué, aplati en dessus, dépourvu d'arêtes, élargi en arrière, traversé par deux sillons. Élytres densément ponctuées, assez luisantes; leur marge antérieure ayant un bord droit, partagé par un pli profond, parallèle au bord antérieur, au fond duquel est une nervure. Tambour de l'élytre gauche composé d'un long espace coracié, au bout duquel est un épaississement en ovale transversal, divisé par une ligne lisse cornée et précédé d'un petit espace submembraneux; tambour de l'élytre droite (inférieur) allongé, membraneux; le bord des deux élytres qui correspond à ces tambours, fortement épaissi. Ailes (très détériorées) membranenses, à réticulation forte, testacée. Hanches antérieures armées

de l'élytre et rejette l'angle terminal de celle-ci à l'extrémité supérieure (*a*). Le bord postérieur (*l*) n'est donc ici que la continuation du bord inférieur (*m*) lequel est devenu extraordinairement arqué par suite de l'hypertrophie de la surface de l'élytre.

(1) Cette nervure transversale est donc une nervure *principale* isolée, qui ne s'attache pas à la base de l'aile, mais se ramifie dans tous les sens et se fixe par ses ramifications secondaires à la nervure radiale et à la dorsale. On peut la nommer *nervure transverse principale*. Elle apparaît ici, vu l'ampleur de l'élytre, pour donner de la solidité à la *face postérieure* de celle-ci et l'empêcher de se plisser. Elle n'existe que dans ce genre parce que celui-ci est le seul qui ait l'élytre terminée par une espèce de face postérieure.

d'une forte épine. Anus armé de deux assez longs stylets (♂). Plaque sous-anale en forme de ruban arqué, dépassant de beaucoup l'abdomen, et assez longuement bifide (fig. 5).

Longueur avec les élytres 0,055; longueur de l'élytre 0,045; largeur de l'élytre 0,032.

La patrie de ce remarquable insecte est inconnue. On la trouvera probablement dans l'Amérique du Sud (1).

Le type se voit au musée de Genève, dans la collection de feu Jurinc.

Genre ANOSTOSTOMA Gray, Serv. — (*Stenopelmatus* Burm.).

Ce genre, très remarquable par ses formes trapues et son faciès de Grillon, par sa tête renflée et ses énormes mandibules, renferme des éléments variés. Ainsi, certaines espèces sont ailées; d'autres ne le sont pas; les unes sont armées d'épines sur le bord inférieur des tibias antérieurs, d'autres en sont dépourvues. L'oviscapte est tantôt droit, tantôt très court et recourbé, à valves partagées par un sillon. Le corps est tantôt renflé, tantôt comprimé. Les mandibules sont parfois d'une longueur extraordinaire et difformes, mais le plus ordinairement grandes et en forme de couteau. L'oviscapte, en général très court, varie cependant de forme.

Enfin, un examen plus approfondi montre que les plaques sternales peuvent être, ou larges et transversales, point échancrées au bord postérieur; ou plus étroites, entières et même arrondies. Le prosternum porte en général une lame dirigée en arrière qui est souvent bidentée, souvent aussi obtuse ou presque nulle. Malgré ces différences, on aurait de la peine à diviser le genre *Anostostoma*, car tous ses représentants jouissent d'un certain faciès analogue qui fait de ce groupe un genre très naturel. Si néanmoins l'on venait à le partager, il faudrait conserver le nom de *Stenopelmatus* pour les espèces dont le prosternum est inerme.

Je renvoie pour des détails ultérieurs sur ce genre curieux à mes *mémoires pour servir à l'Histoire naturelle du Mexique*, où je décris plusieurs insectes qui en font partie.

14. ANOSTOSTOMA COULONI. (Pl. 12). — *Maxima, crassa, fulva; clytra et alæ abdominis longitudine; pedes vix crassi; tibiæ haud compressæ;*

(1) S'il se trouvait dans quelque autre collection un individu plus complet, appartenant à cette espèce ou à une espèce voisine, je serais heureux d'en recevoir communication.

intermediæ supra spinis fixis 5, subtus articulatis 2 (insuper spinis digitalibus 6 terminalibus) anticæ supra spinis 3, subtus 2; caput valde inflatum, læve, nitidum, at facie subtus antennas corrugata et in fronte carinulis duabus ascendentibus, distantibus; oculi maximi, in medio capitis altitudine inserti; antennæ basi distantes; pronotum antice latius, transversim sulco maximo transitum; sternum muticum, angustum; metasternum triangulare, antice acutum, margine postico arcuato; terebra recta, anum superans.

♀. Insecte d'un fauve uniforme, de taille très grande (ayant plus de 3 pouces de longueur) et de forme trapue, quoique les pattes soient assez grêles pour le genre. Tête très grosse, très renflée, déprimée par devant, luisante; vertex très convexe, dépassant le bord du prothorax; joues convexes, un peu ponctuées; tout l'espace situé entre les yeux et les mandibules, ainsi que le devant de la face au dessous de l'insertion des antennes, fortement chagrinés et ridés; sur le front deux petites carènes distantes de 3 millimètres, s'élevant jusqu'à la hauteur du sommet des yeux, en se rapprochant d'abord un peu, puis devenant divergentes. Labre cordiforme et ponctué. Yeux très grands, subréniliformes, c'est-à-dire ovoïdes, avec le bord interne droit, et placés à peu près à mi-hauteur de la tête à partir de l'insertion des mandibules ou légèrement plus haut. Mandibules très fortes, cultriformes, dentées le long du bord interne, mais pas trop longues (équivalant en longueur à la distance qui sépare chaque antenne de la base du labre, ou à celle qui sépare le centre des deux yeux, ou encore égales aux trois derniers articles des tarsi intermédiaires). Palpes très allongés et grêles; les labiaux ayant cependant leur dernier article un peu dilaté. Antennes assez distantes à leur base, très longues et sétacées. Prothorax formant seulement une large ceinture, élargi en avant; son bord antérieur concave, à angles prononcés; en arrière de ce bord, une forte gouttière transversale, et plus en arrière encore, de chaque côté, une petite gouttière oblique, mal marquée. Sternum étroit. Prosternum point bidenté, offrant seulement une saillie rudimentaire en forme de toit; mésosternum enfoncé postérieurement, creusé au milieu pour loger une protubérance du métasternum; ce dernier en forme d'éventail, triangulaire, à bord postérieur arqué. Abdomen très grand. Oviscapte droit, grêle et dépassant le bout de l'abdomen; ses valves étroites, à bords tranchants; le bord inférieur un peu dilaté; le sillon de leur face externe court, placé très bas, ne les partageant pas en deux parties égales. Filets anaux longs et poilus. Ailes et élytres très grandes, de même longueur, couvrant tout l'abdomen; les premières enfumées. Pattes longues et grêles

pour le genre, quoique encore trapues, absolument parlant. Cuisses antérieures assez dilatées; les postérieures peu à proportion. Tibias tous assez grêles, point comprimés, à arête supérieure prononcée; les antérieures grêles, portant (outre l'éventail terminal d'épines articulées) en dessus une ou deux épines fixes et en dessous deux articulées, au bord postérieur; les intermédiaires offrant en dessus deux ou trois épines et en dessous une ou deux; les postérieurs en dessus quatre ou cinq. Les épines articulées qui forment les éventails terminaux des tibias, toutes assez petites, eu égard à la grandeur des pattes (pas plus grandes que les épines fixes).

La taille extraordinaire de ce magnifique insecte permet de prendre avec exactitude les mesures suivantes :

Longueur totale 0,085; longueur des élytres 0,060; longueur des ailes 0,055; hauteur de la tête avec les mandibules 0,026; longueur des mandibules 0,013; largeur de la tête 0,019; longueur des yeux 0,0055; distance entre les antennes 0,006; longueur du prothorax 0,014; largeur du prothorax à sa partie antérieure 0,018; longueur des palpes maxillaires 0,024; longueur des cuisses antérieures 0,018; longueur des tibias 0,019; longueur des cuisses postérieures 0,031; longueur des tibias 0,029; longueur des tarsi postérieurs 0,021; longueur des filets anaux 0,015; longueur de l'oviscape 0,011.

Ce bel insecte est originaire de l'île de Java.

Le type se voit au musée de Neuchâtel (Suisse). Je le dédie à M. L. Coulon, directeur de ce musée, qui a bien voulu me le communiquer.

Genre RAPIDOPHORA Charp.

15. RAPIDOPHORA CAVERNARUM. — *Testaceo-albida; corpore in medio crasso, ventricoso, antice et postice attenuato; vertex abbreviatus, declivis, tuberculo duplici instructus; oculi parvi, nigri; antennæ longissimæ, corpore quater longiores, articulis 1-2 crassis, ascendentibus, subcontiguis; ovipositor elongatus, gracilis styliformis, pone dimidium compressus et apice subarcuatus, sub apicem in imagine 5-incisus. Cerci perlongi. Lamina infra-analis ♂, bidentata. Pedes filiformes, perlongi; tibiæ 1-2 subtus biseriatis 5-6 spinosæ, posticæ subtus uniserialiter apicem versus spinosæ, supra biserialiter spinosusculæ et spinis aliquot magnis distantibus instructæ. Tarsi perlongi.*

♀. Corps renflé au milieu, atténué aux deux extrémités. Tête courte et

élevée, petite. Vertex très court, incliné, ne dépassant pas les yeux, et comme excisé en devant, pour faire place à la base des antennes qui remontent par dessus la tête. La face, plus avancée que le vertex; au sommet du front, au dessus de l'insertion des antennes, une double saillie (en forme de tubercule pyramidal double). Face lisse et ponctuée. Point de quille médiane entre les antennes, ni de fossettes antennaires; antennes insérées très haut, et dirigées en haut; leur premier article très grand, subcontigu à son congénère, occupant le vide qui résulte de la troncature du vertex; le fouet trois ou quatre fois plus long que le corps. Yeux très petits, noirs et piriformes. Palpes maxillaires extraordinairement longs (aussi longs que la moitié du corps); le dernier article le plus long, renflé en bouton à l'extrémité. Arceaux du corps comme chez les *Daihinia*. Filets anaux très longs. Oviscapte long, presque droit, grêle, un peu arqué au bout, comme chez les *Daihinia*, comprimé depuis le milieu et offrant en dessous, à l'extrémité, cinq petites encoches qui forment presque des dents de scie regardant en arrière. Pattes très longues et très grêles. Cuisses des deux premières paires linéaires, à peine comprimées; celles de la première paire aussi longues que les deux tiers du corps; celles de la troisième paire plus longues que le corps, filiformes dans leur seconde moitié et pas plus épaisses que les antérieures, peu renflées dans leur première moitié; mais leur bord inférieur droit. Tibias filiformes, sensiblement plus longs que les cuisses; ceux des deux premières paires armés en dessous d'une double rangée d'épines écartées, offrant cinq ou six épines à chaque rangée; ceux de la troisième paire n'offrant en dessous que vers le bas, quatre ou cinq épines au bord externe, mais leurs deux bords postérieurs garnis d'une double rangée d'épines fines, couchées et très serrées, et, en outre, de cinq ou six grandes épines espacées sur chaque bord. Parmi les six épines terminales, les deux supérieures sont très longues. Tarses filiformes, très longs; les antérieurs plus longs que les postérieurs, presque aussi longs que la cuisse antérieure. Chez tous le premier article, deux fois plus long que le deuxième; le troisième, très petit et le quatrième plus petit que le deuxième. A la face externe de la hanche antérieure, une forte épine triangulaire. Couleur nulle ou testacée.

♂. Plus petit. Plaque sous-anales bidentée.

♀. Longueur du corps 0,023-4; longueur de l'oviscapte 0,014; longueur des antennes 0,090; cuisses postérieures 0,024.

Habite: La grotte du Mammouth, aux États-Unis.

Il est probable qu'il existe une espèce analogue dans les grottes de

Cuba, car j'ai aperçu, mais sans avoir pu réussir à m'en emparer, un insecte de ce genre dans la grotte de Matanzas (Cuba).

EXPLICATION DES PLANCHES.

Tous les insectes sont figurés de grandeur naturelle.

Pl. 11, fig. 1. *Oxyophthalmus gracilis* Sauss. ♀.

1 a. Sa tête grossie, vue par devant.

2. *Bacteria æstuans* Sauss.

2 a. Sa tête et son prothorax grossis, vus en dessus.

3. *Calamus linearis* Sauss. ♀.

4. *Corycus Jurinei* Sauss. ♂.

5. Plaque sous-anale ♂, et extrémité de l'abdomen vue en dessous.

6. Élytre du *Corycus Jurinei*.

m, marge ou bord inférieur. — *l*, bord postérieur. — *a*, *c*, *i*, bord supérieur. — *a*, angle terminal de l'élytre. — *p*, pli de la marge. — *i*, tambour. — *r*, nervure *radiale*. — *ss*, sa continuation formant la *marginale postérieure*. — *t*, nervure *transverse principale*. — *c*, nervure *cubitale* (branche inférieure ou externe). — *d*, sa branche supérieure ou interne, bordant le replat dorsal de l'élytre. — *o*, grandes cellules postérieures. — *u*, cellules à branches rameuses radio-cubitales.

7. La tête, vue par devant.

Pl. 12, fig. 1. *Anostostoma Couloni* Sauss.

1 a. Sa tête vue par devant.

1 b. L'anus grossi.

1 c. Une cuisse de la première paire, vue de profil.

ORTHOPTÈRES DE BOURBON ET DE MADAGASCAR.

Par M. le docteur CHARLES COQUEREL.

(Séance du 9 mai 1860.)

A. PHASMIDES.

Genre ACHRIOPTERA Coquerel (Genre nouveau).

Mon collègue et ami M. Vesco, chirurgien de la Marine Impériale, a découvert à Port-Leven (Madagascar) un magnifique Phasmide, pour lequel j'ai cru devoir former un nouveau genre, que je désigne sous le nom d'*Achrioptera* (αχρσιος, inutile πτερον aile).

Il doit être placé à côté des *Cyphocranes*, dont il se distingue par la petitesse des ailes et par l'absence des ocelles. Les cuisses sont épineuses comme dans les genres suivants : *Platycranc*, *Monandroptère*, etc. Mais chez ces derniers, les ailes manquent quelquefois chez les femelles, tandis qu'elles présentent, lorsqu'elles existent, dans le sexe mâle surtout, un développement considérable. Chez les *Cladoxères*, les organes du vol sont rudimentaires, mais les cuisses ne sont pas épineuses et la forme de la tête est tout à fait différente.

Je désignerai l'unique espèce de ce genre singulier sous le nom d'*Achrioptera fallax*.

1. ACHRIOPTERA FALLAX Coquerel (Pl. 9, fig. 1). — Long. 13 cent.

Corps d'un vert foncé brillant.

Tête un peu rétrécie postérieurement, offrant en dessus des lignes longitudinales d'un blanc jaunâtre.

Yeux bruns.

Antennes brunes, filiformes.

Prothorax un peu plus long que la tête, garni en dessus de lignes semblables et qui semblent continuer les précédentes.

Mésothorax près de cinq fois plus long que le prothorax, cylindrique, étroit, plus large en arrière, creusé latéralement d'un sillon blanchâtre; armé en dessus et en dessous d'une douzaine d'épines, les postérieures et inférieures plus fortes. Côtés dégarnis d'épines en avant; tout à fait en arrière cinq à six épines très fortes.

Métathorax plus large que le segment précédent, égalant en longueur les deux tiers de ce dernier, inerme en dessus où règnent de chaque côté deux sillons blanchâtres; armé sur les côtés et en dessous d'épines très fortes et très aiguës, légèrement inclinées en arrière.

Élytres rudimentaires d'un brun rougeâtre.

Ailes très peu développées, plus petites que le métathorax; leur bord antérieur opaque, d'un brun jaunâtre, leur surface d'un rose carmin très vif, plus pâle et presque transparent vers leur insertion et dans les deux tiers de leur étendue, couvertes de petites taches d'un noir-brunâtre, qui suivent assez régulièrement la direction des petites nervures.

Abdomen très long (plus long que le reste du corps) très grêle, cylindrique, lisse et brillant; deux fortes épines en dessous vers l'extrémité postérieure du premier segment.

Pattes de la couleur du corps, couvertes en dessus de petites taches blanches, avec les cuisses d'un jaune foncé en dessous et sur les côtés.

Jambes antérieures dépourvues d'épines; les autres offrant quelques épines en dessous, de chaque côté vers leur extrémité.

Cuisses antérieures n'ayant d'épines (au nombre de cinq) que dans la seconde moitié de leurs bords inférieur et antérieur; les intermédiaires et les postérieures très fortes, surtout les premières, armées en dessus de petites épines dirigées en arrière, et sur les côtés en dessous d'une rangée d'épines très fortes et très aiguës.

De Port-Leven (Madagascar).

2. MONANDROPTERA INUNCANUS Serville.

M. Westwood (in *Arcana Entom.*, t. I, pl. 8, p. 25) figure un Orthoptère de la famille des Phasmides, sous le nom de *Craspedonia gibbosa*. Voici ce qu'il en dit :

« Cet insecte, l'un des plus grands du groupe, appartient aux Phasmides, mais il diffère de tous les genres et sous-genres proposés récemment par Gray, Burmeister et Serville. Il se rapproche du *Phasma dilatata* (*Heteropteryx* de Gray) et du *Drapherdodes gigas* des Indes-Orientales, mais il diffère des deux par l'ovipositor, les tarsi et l'état très rudimentaire des ailes, dont les vestiges sont seuls visibles. En conséquence, je propose de le considérer comme un sous-genre intermédiaire, sous le nom de *Craspedonia*. »

Suivent les caractères de ce nouveau genre.

L'espèce qui constitue cette division serait le *Diaphoderes gibbosa*, décrit par Burmeister (in *Handb. d. Ent.* 2, p. 575), et d'après cet auteur proviendrait du Brésil.

M. Westwood ajoute : « Ce bel insecte est remarquable en ce qu'il a seulement quatre articles à ses tarses antérieurs, différant sous ce rapport de toutes les espèces connues de la famille à laquelle il appartient. Les détails de la bouche de cet insecte ont été figurés dans l'*Introd. to. the mod. classific. of. Insect.*, vol. 1, p. 431, fig. 53, 2-6.

D'après la belle figure que donne M. Westwood, et la description qui l'accompagne, il est évident pour moi qu'il y a erreur de la part de ce savant naturaliste. L'individu qui lui a servi de type pour établir son genre *Craspedonia*, n'est que la femelle du *Monandroptera inuncanus*, décrit depuis longtemps par Serville dans les Orthoptères des suites à Buffon, p. 244 (année 1839). De plus, il y a erreur aussi de la part de Burmeister, qui décrit le même insecte sous le nom de *Diaphoderes gibbosa* dans son manuel d'Entomologie, postérieur à l'ouvrage de Serville. Il faut encore ajouter que le Phasmide en question n'est pas du Brésil, mais des îles de France et de Bourbon. M. Serville avait eu l'individu qui lui servit de type, de la collection de Maréchal, qui l'avait recueilli à l'île de France. Depuis 1853, j'ai recueilli moi-même plusieurs individus de la même espèce à l'île Bourbon.

La femelle est aptère. Le mâle est, au contraire, muni d'ailes très longues qui, malheureusement, manquent (par accident) dans l'individu de ma collection. Un officieux, ignorant et maladroit, lui coupa les ailes avec des ciseaux pour l'empêcher de s'échapper.

Voici les dimensions des individus vivants :

Femelle. — Longueur générale 13 centimètres ; largeur du premier segment abdominal 18 millimètres ; pattes antérieures 7 centimètres ; pattes moyennes 9 centimètres ; pattes postérieures 6 centimètres.

Mâle. — Longueur 9 centimètres ; largeur 6 millimètres ; pattes antérieures 6 centimètres, 3 millimètres ; pattes moyennes 4 centimètres ; pattes postérieures 5 centimètres ; antennes 4 centimètres (deux articles).

La description de Serville, faite sur les individus desséchés depuis longtemps, est tout à fait défectueuse quant aux couleurs. Voici la coloration que présentent les individus vivants :

MALE. — D'un vert très vif, plus foncé que chez la femelle.

Tête. De chaque côté de la ligne médiane trois sillons d'un vert plus foncé que la teinte générale, les intervalles rugueux et plus clairs, une ligne d'un vert jaunâtre bordant les joues en dessous. Parties de la bouche, yeux et antennes d'un fauve-clair

Thorax d'un vert foncé plus clair en dessus, vers le milieu, côtés d'un

gris lilas. Les épines du métathorax fauves, fond des deux rugosités qu'il présente à la base, noir.

Abdomen vert foncé plus clair et jaunâtre en dessus.

Élytres d'un vert plus clair que le corps, jaunâtre en dessus, avec quelques taches brunes.

Ailes.....

Pattes d'un vert très foncé, les épines fauves, avec la pointe noire; tarses d'un fauve-clair.

FEMELLE. — *Corps* en dessus d'un vert pré très clair.

Tête, trois lignes longitudinales et les rebords des joues d'un vert jaunâtre. Parties de la bouche et antennes d'un fauve clair.

Thorax bordé de fauve rougeâtre sur les côtés (les épines de la même couleur) d'un gris verdâtre sur les côtés, noir en dessous.

Abdomen, segments blanchâtres à leur point de jonction inférieure; crête latérale d'un fauve vif sur les quatre ou cinq premiers, bordés en dessous d'une bande formée par de petites lignes longitudinales irrégulières; d'un vert plus foncé en dessous.

Pattes vertes en dessus, fauve clair en dessous, base des cuisses noires en dessous (surtout l'inférieure), origine des cuisses antérieures d'un fauve rougeâtre en dessus.

Les deux individus qui ont servi de type à cette description, ont été pris à Moka (île de la Réunion), sur un goyavier (*Psidium pomiferum*). Depuis, j'ai pris plusieurs femelles à Salazie, dans les montagnes de la même île. Il est à noter que beaucoup de *Phasmides* vivent sur le goyavier. A Madagascar, j'ai pris plusieurs espèces de la même famille sur le même arbuste. Aux Seychelles, la curieuse *Mouche-feuille* (*Phyllium siccifolium*) vit également sur cette plante, et il faut la plus grande attention pour la découvrir au milieu de ses feuilles épaisses. Pendant le séjour que j'ai fait dans ces îles, j'ai trouvé souvent des femelles et une fois seulement un mâle. Ce dernier est beaucoup plus rare; il en est de même pour la plupart des *Phasmides*.

M. Westwood signale quatre tarses seulement aux pattes antérieures de son insecte. C'est un vice de conformation particulier à son individu, peut-être aussi a-t-il eu affaire à un insecte mutilé et rétabli par une main inhabile. Tous les *Monandroptera* que nous avons examinés, ont cinq articles à tous les tarses.

3. RAPHIDERUS SCABROSUS Serville, Guérin.

La *femelle* est d'un vert pré très clair en dessus, avec les yeux, les

antennes, la base des cuisses (surtout des antérieures), la partie inférieure des segments abdominaux, jaunâtres. Le disque du prothorax et ses côtés sont également bordés de jaune. La pointe de toutes les épines qui garnissent le prothorax en dessus, ainsi que les côtés de tous les segments thoraciques est noire bordée de fauve. Le dessous du corps est d'un vert plus foncé que le dessus, avec quelques points épineux jaunes à extrémité noire. Les côtés rebordés du thorax sont d'un blanc jaunâtre pour la partie comprise entre les pattes postérieures et médianes.

Le mâle, aptère comme la femelle, est entièrement d'un brun clair, couleur feuille-morte, avec les épines noires.

Cette espèce est assez commune dans l'île de la Réunion, au quartier de Salazie.

M. Guérin (Iconog., pl. 53, fig. 4), a décrit le mâle de cette espèce sous le nom de *Bacteria scabrosa*.

M. Gray (Synops. page 14) en a fait le type de son genre *Acanthoderus* (mâle).

M. Griffith (Anim. Kingd., pl. 1110, fig. 4), a représenté le mâle.

M. Aud.-Serville le premier décrivit les deux sexes d'après des individus rapportés de l'île de France par M. Marchal, et changea le nom d'*Acanthoderus* de M. Gray en celui de *Raphiderus*, parce que, dit-il, ce nom a été appliqué antérieurement à un genre de Coléoptères longicornes. Il rappelle en outre que M. Brullé regardait les *Acanthoderus* de Gray comme des larves de *Cyphocranes*, et que le témoignage de M. Marchal venait détruire cette opinion. (Voy. Aud.-Serv., Orthopt., p. 246).

Mes observations confirment celles de M. Marchal; les deux individus décrits par Aud.-Serville sont les deux sexes d'une même espèce, et ces insectes n'acquièrent jamais d'organes du vol.

B. ACRIDITES.

Genre PHYMATEUS Thumberg.

Le genre *Phymatéc* renferme de grands Acridiens du Cap de Bonne-Espérance, remarquables par leur prothorax tuberculeux, leurs antennes à articles distincts, au nombre de 17 ou 18, et leur tête à cône frontal très court continu avec la tête.

J'ai recueilli à Bali, sur la côte de la grande île de Madagascar, une espèce nouvelle de ce beau genre, que je désignerai sous le nom de *Ph. saxosus*.

PHYMATEUS SAXOSUS Ch. Coquerel. — Long. du corps 54 mill., envergure 106 mill.

Tête d'un bleu foncé, avec des taches d'un jaune-orangé; antennes d'un bleu foncé; yeux bruns.

Prothorax peu tuberculeux sur les côtés rabattus; disque rétréci en avant, arrondi en arrière, bord postérieur saillant garni de gros tubercules d'un rose carmin très vif; le fond du prothorax de la même couleur que la tête; deux taches jaune-orange situées sur le bord externe des côtés.

Élytres plus longues que l'abdomen, étroites à la base, arrondies à l'extrémité, peu transparentes, d'un bleu de cobalt assez clair; toutes les nervures transverses chargées d'une tache fauve plus larges qu'elles.

Ailes un peu moins longues que les élytres, arrondies à leur bord externe, peu transparentes, d'un rouge corail très vif, leur moitié supérieure offrant un grand nombre de petites taches noires assez irrégulières, occupant le milieu de l'espace qui sépare les nervures transverses; ces taches plus nombreuses entre les nervures longitudinales supérieures, confluentes à l'extrémité de celles-ci.

Abdomen d'un bleu foncé en dessus, avec le bord inférieur des segments bordé de jaune, d'un brun jaunâtre en dessous, ainsi que les deux derniers segments thoraciques.

Pattes d'un bleu foncé, les intermédiaires ornées d'une tache jaune à leur base en dessous; cuisses postérieures présentant des lignes longitudinales élevées jaunes; jambes postérieures armées de deux rangées de fortes épines brunes à pointe noire.

De Bali (Madagascar).

La coloration des ailes suffit pour distinguer cette espèce de ses congénères. Dans le *Ph. saxosus* les ailes sont d'un beau rouge corail dans toute leur étendue; dans le *Ph. morbillosus* Thumb., elles ne présentent cette coloration que depuis leur sinus; dans le *Ph. scabiosus* Thumb., ces organes sont noirâtres; dans le *Ph. leprosus* Fabr. le fond de l'aile est transparent, incolore, avec les nervures jaunâtres et des taches noirâtres.



DESCRIPTION DE DEUX HOMOPTÈRES

TYPES DE GENRES NOUVEAUX.

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 9 Janvier 1861.)

1° Genre DRACELA (Pl. 10, fig. 2).

Insecte faisant partie du groupe des Issides et qui viendrait, par la conformation de la tête, se placer avant le genre *Cadrela*. Tête protubérante en avant, cette protubérance formée par le prolongement des arêtes latérales du vertex; celui-ci profondément creusé en gouttière, échancré antérieurement. Front caréné, fortement échancré antérieurement. Chaperon avec la carène médiane protubérante. Joues assez grandes par suite du développement des arêtes du vertex. Yeux très gros, presque sphériques. Antennes libres, placées en dessous des yeux. Prothorax très étroit, anguleusement arrondi en avant. Élytres abattues de chaque côté du corps et présentant cinq nervures longitudinales se bifurquant vers l'extrémité et offrant des anastomoses transverses. Ailes très développées. Pattes, les antérieures mutiques, assez longues; les postérieures très courtes; les cuisses à peine la moitié de la longueur des tibia, ceux-ci offrant au côté externe deux fortes épines vers le sommet.

DRACELA ANNULIPES Sign. (Pl. 10, fig. 2 et 2 a). — Long. 0,010; larg. 0,005. — Cayenne.

D'un brun foncé, avec des macules et les côtés de la poitrine jaunes. Tête noirâtre en dessus et en dessous. Joues jaunâtres. Front offrant près du chaperon, de chaque côté de la carène médiane, deux tubérosités. Prothorax brun, avec deux taches sous-orbitaires; très étroit, le bord antérieur anguleusement arrondi. Écusson brunâtre, maculé de jaune aux angles antérieurs. Élytres d'un brun rougeâtre, avec les nervures noirâtres par place. Ailes d'un jaune blanchâtre à la base et d'un brun noirâtre au sommet. Abdomen d'un brun jaunâtre. Pattes brunes, annelées de jaune; les postérieures entièrement d'un brun pâle.

2° Genre CADRELA Signoret (Pl. 10, fig. 3).

Ce genre, du groupe des Issides, est sans contredit des plus extraordinaires par sa forme qui rappelle quelques individus aptères du genre

Issus. L'*Issus grylloïdes* Fab. figuré par Spinola dans son Essai sur les Fulgorelles (Ann. Soc. Ent., 1839, pl. 17, fig. 2).

Tête avec les arêtes externes très élevées, ce qui fait que le front et le vertex sont canaliculés, comme creusés en gouttières. Front sans carène médiane. Chaperon aplati et caréné; vertex sans carène médiane et séparé du front par une arête transverse, convexe en avant. Joues larges. Yeux très grands et présentant au bord inférieur une échancrure. Pas d'ocelles, à moins qu'ils ne soient logés dans l'échancrure dont il est parlé ci-dessus; mais, cependant, malgré tout le soin possible, je n'ai pu les découvrir. Antennes assez éloignées des yeux et très rapprochées du bord postérieur. Prothorax très étroit, formant un angle antérieurement, creusé en gouttière. Écusson très grand, bicaréné, la carène médiane manquant. Élytres appliquées le long du corps, larges, arrondies en arrière, convexes et présentant des nervures plus ou moins bifurquées et de nombreuses anastomoses transverses. Ailes à l'état rudimentaire. Corps aplati perpendiculairement. Abdomen englobé par les élytres. Pattes, les antérieures manquent; tibias postérieurs offrant au côté externe quatre épines.

CADRELA NIGRONERVOSA Sign. (Pl. 10, fig. 3, 3 a, 3 b). — Long. 0,008; larg. 0,0025; haut. 0,004. — Du Brésil.

D'un brun marron, extrémité du chaperon et nervures noires. Tête étroite, vertex plus long que large, arête latérale très développée, un peu foliacée et brunâtre. Front deux fois et demie au moins plus long que large. Chaperon très caréné, aplati à l'extrémité, celle-ci noirâtre. Prothorax très étroit, formant au milieu un triangle isocèle, les côtés ne consistant qu'en une arête. Écusson avec le bord antérieur presque droit, ainsi que les bords latéraux. Élytres d'un aspect écailleux, s'élargissant progressivement de la base au sommet du bord externe et du bord interne, lesquels viennent se réunir au sommet en formant une ligne courbe. Nervures noires et allant se rendre après leur bi ou trifurcation au bord externe en ligne courbe régulière. Nervures transverses droites, formant avec les nervures longitudinales autant de parallélogrammes plus ou moins réguliers.



RECHERCHES SUR LA CHALEUR ANIMALE DES ARTICULÉS.

COMMUNICATIONS VERBALES

FAITES A LA SOCIÉTÉ

Dans ses séances des 8 Mai, 28 Juin et 23 Octobre 1861

Par M. le Professeur MAURICE GIRARD.

Notre collègue (séance du 8 Mai) annonce qu'il a entrepris des expériences sur la chaleur propre des Insectes, au moyen d'un appareil thermo-électrique d'une sensibilité extrême et qui reste comparable à lui-même; que cet appareil permet d'opérer sur des Insectes pris isolément, sans aucune lésion et à l'air libre, ce qui les laisse dans des conditions normales.

Il a reconnu que la chaleur des Insectes présente de grandes variations dans le même individu, variations qui se lient sans doute à cette faculté reconnue dans les Insectes, de pouvoir suspendre leur respiration en fermant leurs stigmates. La chaleur semble disparaître quelque temps avant la mort de l'insecte et augmenter avec les mouvements ou le nombre des contractions musculaires accompagnées sans doute d'une combustion comme dans les animaux supérieurs.

Des insectes, surtout à l'état de larves ou en nymphes, peuvent n'avoir que la température ambiante et se réchauffer peu à peu par l'agitation ou par d'autres causes, et réciproquement des Insectes, soit en larves, soit adultes, plus chauds que l'espace ambiant peuvent progressivement descendre à la température extérieure, surtout s'ils s'engourdissent. Des chenilles prises au repos ont même offert cette particularité d'être un peu au-dessous de la température ambiante. La chaleur ne paraît pas dans les chenilles être localisée dans certains anneaux, mais appartenir à tous. Les chrysalides ont été trouvées à la température ambiante. Enfin, sans avoir

encore toutefois un assez grand nombre d'expériences, la loi énoncée par Melloni et Nobili, que les larves de Lépidoptères dégageraient plus de chaleur que les adultes, paraît très douteuse.

Dans la séance du 18 Juin, notre collègue indique quelques-uns des résultats nouveaux de ses recherches sur la température normale des Insectes; il a pu reconnaître sur la *Triphæna fimbria*, dont il a étudié les trois états successifs, grâce à l'obligeance de MM. Fallou et Goossens, que l'adulte dégage beaucoup plus de chaleur que la chenille et que, notamment pour cet Insecte, la loi énoncée par Nobili et Melloni, pour les Lépidoptères, est complètement inexacte. Les nymphes immobiles de Lépidoptères restent habituellement à la température ambiante, une seule fois, un dégagement notable de chaleur a été constaté sur une nymphe de *Papilio Machaon*, dont la transformation venait de s'opérer et qui était encore très molle et très mobile. Au contraire, les nymphes à téguments desséchés, comme cela a lieu peu avant l'éclosion de l'adulte, ont souvent offert un abaissement de température, et ce fait singulier s'est reproduit trop fréquemment et sur trop de sujets pour qu'on puisse l'attribuer à un accident. Il ne peut s'expliquer que par l'évaporation et par la mauvaise conductibilité de la terre sèche où séjournent ces chrysalides.

Comme on pouvait s'y attendre, la nymphe d'un Locustien (Orthoptère), agile et prenant de la nourriture, a offert, au contraire, une élévation de température, comparativement au milieu extérieur.

Ce sont les Hyménoptères qui paraissent avoir, en les prenant dans leur ensemble, les plus grands excès de température, s'élevant parfois à 4° centigrades au moins au dessus de la température ambiante pour un individu isolé. Les vers à soie, si voraces, présentent de bonne heure une notable élévation de température. Elle augmente fortement pendant toute la période d'activité fébrile où s'opère la confection du cocon, et au contraire, pendant les mues où l'insecte demeure privé de nourriture et immobile, la température redevient celle de l'air ambiant. Si on rapproche ce fait de cet autre, que des Insectes, après avoir séjourné dans l'oxygène pur, ont accusé une notable élévation de température, il sera difficile de ne pas trouver dans ces expériences la preuve que, chez les Insectes comme chez les animaux supérieurs, le dégagement calorifique est en raison de l'activité de la fonction respiratoire.

Dans la séance du 23 Octobre, M. Girard fait connaître la suite des résultats de ses recherches sur le sujet qui l'occupe dans cette notice :

Le fait le plus intéressant est toujours celui de l'abaissement de la température des chrysalides au-dessous de celle de l'air ambiant. Il coïncide avec une évaporation que l'on constate par la perte de poids croissante des chrysalides à la balance de précision. Les chrysalides nues dégagent de la chaleur dans les premiers moments qui suivent la transformation, alors qu'elles sont molles et gonflées de liquide, puis peu à peu elles se refroidissent à mesure qu'elles se dessèchent.

Les chrysalides en cocon, notamment celles des vers à soie, ont toujours présenté une élévation de température au moment où on les sort du cocon, mais ensuite, laissées à l'air libre, elles perdent de leur poids par évaporation et descendent un peu au-dessous de la température ambiante. Ce fait explique l'usage du cocon, comment il s'oppose à une trop grande dessiccation de la chrysalide, qui amène un refroidissement funeste. Ce refroidissement doit être une cause de mort pour les insectes, et l'usage qu'ont certains amateurs de mouiller les chrysalides est incontestablement avantageux ; c'est aussi ce qu'on fait au reste pour prévenir la mort des fœtus d'oiseaux dans les incubations artificielles.

On doit faire remarquer que nous ne prétendons pas que la température intérieure s'abaisse au-dessous de celle de l'air ambiant. Il s'agit seulement de la température de la surface du corps ; mais on peut conclure de ce fait que la chaleur propre est devenue assez faible pour ne plus pouvoir contrebalancer le froid dû à l'évaporation superficielle ; les insectes adultes doivent posséder une température interne plus élevée, car jamais, dans de très nombreuses expériences, nous n'avons constaté un pareil abaissement ; ils sont toujours au-dessus de la température ambiante, même dans leurs périodes de faible activité.

Ayant cherché si le sexe des insectes avait de l'influence sur leur chaleur propre, j'ai reconnu d'une manière incontestable que chez les Bombycides les mâles sont plus chauds que les femelles, et si au premier abord ce fait paraît naturel, en considérant que les mâles bien plus actifs offrent une combustion musculaire plus considérable, on aurait pu toutefois penser qu'une compensation pouvait s'établir eu égard à la masse habituellement bien plus forte des femelles. L'expérience seule pouvait décider. Les différences sont surtout très fortes sur les *Bombyx quercus*, *liparis dispar*, etc.

Les Phryganes ont présenté un fait analogue, avec des différences moins marquées. Peut-être en est-il de même pour les Piérides (Lépidoptères). On doit au reste se garder de généraliser ces résultats.

La chaleur dégagée n'est en rapport direct avec la masse des insectes que lorsqu'il s'agit d'insectes de même espèce ou d'espèces très voisines, et de même sexe, ce qui a été constaté entre autres sur des Bourdons.

Pour les insectes envisagés en général, rien de pareil ne se présente; il y a des différences spécifiques, génériques et ordinales considérables, n'ayant qu'un rapport éloigné avec la masse. Ce sont les Hyménoptères qui me paraissent les insectes développant le plus de chaleur et parmi eux les Bourdons sans contredit, insectes très velus. Les Sphinx, les Noctuelles, les Diptères à vol puissant sont aussi doués d'une température assez élevée au-dessus de celle du milieu extérieur.

La température des larves et chenilles nues, les seules que l'appareil employé permette d'étudier convenablement, offre de grandes variations. Je l'ai toujours trouvée notablement inférieure à celle de l'adulte (ce fait joint à celui relatif aux chrysalides infirme complètement la loi énoncée par Melloni et Nobili pour les Lépidoptères), et parfois, dans des états d'engourdissement ou de somnolence de la larve, inférieure à celle de l'air ambiant. J'ai observé entre autres plusieurs larves terricoles (c'étaient des larves d'*Oryctes nasicornis*) et toujours elles ont donné du froid. Je crois qu'elles sont à la température du terreau humide dans lequel elles vivent, température que j'ai reconnue être un peu plus basse que celle de l'air ambiant, en vertu de l'évaporation.

Je n'ai fait encore que peu d'expériences sur les Articulés autres que les insectes. J'ai trouvé les Crevettes de ruisseau (Crustacés Amphipodes) et les Cloportes (Crustacés Isopodes) exactement à la température ambiante. Les Armadilles (Crustacés Isopodes) m'ont présenté un léger excès de température. J'ai constaté de la chaleur propre chez les Epéires (Arachnides) en quantité médiocre et assez variable. En outre, j'ai aussi observé sur ces Arachnides à téguments assez minces des abaissements superficiels au-dessous de la température ambiante, en même temps qu'une diminution progressive de poids.

Enfin, dans la même séance du 23 Octobre, notre collègue donne quelques-uns des résultats de ses expériences sur un *Acherontia Atropis* mâle, eclos le 12 octobre 1861 et pesant 2 gr. 696 :

L'insecte étant privé de ses ailes, dit-il, eut l'abdomen placé sur le réservoir d'un excellent thermomètre à mercure (1), et il fut maintenu par

(1) Ce mode d'expérimentation, qui n'est nullement le mien, mais celui de Newport, est assez grossier et offre toujours une erreur de plusieurs dixièmes de degrés. Je ne l'emploie parfois que pour de très gros insectes et comme contrôle approximatif. — G.

des pinces de bois non conductrices, le thermomètre disposé dans la position qui rendait *minimum* tout échauffement étranger et séparé de tout support conducteur par une couche de duvet de cygne. L'instrument de 16°,8 cent s'éleva en 8 minutes à 19°,4 et y demeura stationnaire.

L'insecte fut ensuite placé de sorte que le sternum et la tête fussent en contact avec le thermomètre, et la température, au bout de 1 minute, s'éleva à plus de 21°.

Au bout de 3 minutes l'instrument fut à 21°,5 et ne s'éleva plus pendant les 2 minutes suivantes. Ce résultat est à noter pour prendre place dans des recherches encore fort incomplètes, vu leur difficulté, sur la question de savoir si la chaleur propre est également ou inégalement distribuée chez les animaux à centres nerveux multiples.

L'insecte fut ensuite éventré avec un scalpel délicat et aussitôt un thermomètre très sensible, à réservoir cylindrique effilé, fut introduit dans le thorax, le corps de l'insecte n'étant pas, bien entendu, saisi entre les doigts, mais avec une pince de bois et reposant sur du duvet mauvais conducteur. Le thermomètre qui marquait 16°,3 s'éleva en 2 ou 3 secondes à 29°,3, puis redescendit rapidement, et au bout de 3 minutes ne marquait plus que 23°,4. Cette expérience montre bien combien les vivisections des anciennes observations de température des insectes, notamment de John Davy, ont dû exagérer les résultats normaux.

J'ai observé sur cet *Atropos* mâle le cri caractéristique. Dans l'état normal, il ne le produisait pas en volant, mais seulement quand je le poussais ou le piquais pour le forcer à marcher.

Après avoir été privé de ses ailes, il fit entendre plusieurs fois son cri, lorsque le thorax fut fendu, en même temps que les pattes s'agitaient par des mouvements convulsifs. Le thorax avait été fendu au sternum et au dos, et le cri se produisit près d'une minute quand je retournai à plusieurs reprises le réservoir du thermomètre dans l'axe du corps. Il ne restait d'inactif que la tête et la *base* de la trompe.

On sait que les expériences de Duponchel et de Passerini laissèrent la question indécise sur le lieu et la cause du bruit. Il m'a semblé provenir uniquement de la base de la trompe, que la fente n'atteignait pas, et je le crois dû à une vibration d'air frottant contre une surface en biseau à l'instar de l'embouchure d'un tuyau sonore en bec de flûte. Ce cri n'exige pas l'intégrité de la trompe, car le docteur Lorey l'a constaté après l'ablation de celle-ci. Il n'exige pas davantage la liberté de mouvement de cette trompe. L'insecte produisit son cri plusieurs fois, après que j'eus fixé la trompe étendue sur un liège au moyen de deux fines épingles perforant

chacune des deux gouttières accolées dont elle se compose. Un liquide blanchâtre sortit par les trous.

Ce cri me paraît lié à la sensibilité. Je ne l'ai observé que sur un mâle, et une femelle que je possédai vivante ne le fit pas entendre ; mais c'est là sans doute un fait accidentel, car M. Depuiset m'a dit avoir obtenu une nombreuse éclosion d'*Acherontia atropos* devant offrir des mâles et des femelles, et dont tous les insectes criaient.

Mes expériences s'accordent avec celles indiquées par M. Abicot (Ann. Soc. Entom. de Fr., 1843, t. I, 2^e série ; Bull., p. iv) et destinées, selon l'auteur, à réfuter l'opinion de M. Goureau, que les épaulettes contribuent à la production de ce son en frottant contre le mésothorax. M. Abicot remarqua que, la trompe une fois coupée à *sa naissance*, il ne se produit plus aucun cri.

Sans doute l'ablation exécutée par le docteur Lorey ne portait pas aussi loin et respectait l'origine de la trompe, de sorte que le cri persistait de même que lorsque j'avais fixé la trompe et empêché son mouvement sans altérer la base. On voit comment peuvent se concilier les expériences qui paraissent au premier abord contradictoires du docteur Lorey et de M. Abicot.



SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

XXII. Genre *HISTER* L. S. N. (1735). — Mars., Hist. (1854), page 161.
Pl. 8 à 12, G^{re} XX.

1 (5 a). *HISTER CEYLANUS*. Pl. 5, fig. 1.

Ovalis, convexus, niger, nitidus; fronte lata obsolete marginata labro brevi transverso; mandibulis bidentatis; pronoto utrinque trifoveolato, ciliato, stria laterali interna antice haud continuata, externa postice abbreviata; elytris margine inflexo 1-sulcato, sub humero foveolato, striis tenuibus, subhumerali interna et 1-3 dorsalibus integris, 4-5 postice vix punctis indicatis; propygidio utrinque impresso pygidioque circum alte marginato, punctulatis; prosterno brevi, angustato; mesosterno inciso stria interrupta; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 15 mill., larg. 11 mill.

Ovale, convexe, noir, luisant. Antennes brun de poix, massue comprimée, oblongue, pubescente. Tête grosse; front transverse, légèrement convexe, entouré d'une fine strie semi-circulaire, obsolète en devant; labre court, transverse; mandibules fortes, recourbées en pointe mousse, bidentées en dedans, non canaliculées. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué au milieu de la base, avec les angles mousses, légèrement arqué et bordé de cils sur les côtés, profondément échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés, assez aigus; strie latérale interne peu forte, ne dépassant pas l'angle antérieur, externe fine, atteignant le milieu; trois fovéoles de chaque côté le long de la strie latérale interne, deux en devant et une à la base. Écusson très petit, triangulaire. Parapleures visi-

(1) Voir, pour la Monographie, les Annales de 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857, et, pour le Supplement, les Annales de 1860, pages 581 et 835, et 1861, page 141.

bles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, fort rétrécies et à peine arquées au bout, avec l'angle externe arrondi et le sutural obtus; marquées transversalement d'une impression basale et d'une subapicale; bord infléchi unisillonné dans toute sa longueur, avec une fossette peu distinctement pointillée sous l'épaule; stries ponctuées, assez fines, subhumérale interne se terminant à l'épaule d'une manière confuse, 1-3 dorsales entières, presque équidistantes, très sensiblement rapprochées postérieurement; 4 et 5 représentées par des lignes de très faibles points; suturale nulle. Propygidium en hexagone transverse, largement impressionné de chaque côté, couvert de points très fins visibles à la loupe, et sur les côtés de points un peu plus forts, espacés. Pygidium obscur, court, en demi-cercle, plan, couvert d'une très fine ponctuation, rebordé d'un étroit bourrelet dans tout son pourtour. Prosternum étroit, arrondi à la base; mentonnière ne dépassant pas les angles, rebordée, non rabattue; lame pectorale fortement entaillée en angle; fossette antennaire nulle. Mésosternum fortement échancré, rebordé seulement sur les côtés. Pattes robustes; jambes antérieures dilatées, fortement tridentées, postérieures épaisses, courbées, médiocrement élargies, garnies d'une double rangée d'épines.

Ceylan. (Collection Deyrolle).

Cette espèce vient se placer en tête du deuxième groupe, immédiatement avant le *H. Bengalensis*, dont elle se distingue par son labre sans avancement conique, son pygidium bordé d'un bourrelet et plus finement ponctué, la strie latérale du pronotum cessant à l'angle antérieur, la quatrième strie dorsale des élytres sans appendice.

2 (8 a). *HISTER HEROS*. Pl. 5, f. 2.

Ovalis, convexus, niger, nitidus, laevis; fronte biimpressa, stria marginali hexagona integra, arcu impresso utrinque; labro concavo; pronoto antice utrinque foveolato punctato, striis 2 lateralibus integris; elytris sub apicem transverse impressis, striis dorsalibus 1-4 integris, 5^a in medio, abbreviata, suturali brevissima obsoleta; subhumerali interna integra; margine inflexo bisulcato, foveolato punctato; propygidio pygidioque dense punctulatis; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis 3-dentatis, posterioribus biserialim multi-spinosis. — Long. 14 mill., larg. 11 mill.

Hister heros Er. Fn. Angola, 226, 42 (1842). — Mars., Hist., 1854, p. 242, 2^o 12'.

Ovale, convexe, lisse, noir luisant. Tête assez grosse; front bombé, transverse, entouré d'une forte strie semi-hexagonale, légèrement fovéolé

et marqué d'une striole arquée de chaque côté au-dessus des antennes; épistome un peu concave. Labre en demi-cercle creusé. Mandibules fortes; terminées en pointe arquée, dentées en dedans. Pronotum court, très convexe au milieu, profondément échancré en cercle antérieurement, avec les angles saillants obtus, arqué et bordé de cils noirs sur les côtés, bisinué à la base; creusé de chaque côté en devant d'une fossette ponctuée; strie latérale interne entière, assez rapprochée du bord, forte sur les côtés, coudée brusquement et plus fine en devant; externe fine, raccourcie à la base et dépassant un peu l'angle. Parapleures saillantes. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, très rétrécies et obliques au bout, avec l'angle externe arrondi, le sutural très ouvert; impressionnées transversalement vers l'extrémité; bord infléchi bordé d'un double sillon, creusé d'une fossette ponctuée à l'épaule; strie humérale fine, oblique; subhumérale interne forte, atteignant presque la précédente; stries dorsales crénelées, 1-4 entières, fortes, inégalement espacées, 5^e raccourcie au tiers antérieur, plus faible; suturale très courte, obsolète. Propygidium court, transverse, à peine impressionné de chaque côté, finement et densément ponctué. Pygidium ponctué de même, semi-circulaire, peu convexe. Prosternum étroit, arrondi à la base; mentonnière courte, largement rebordée. Mésosternum échancré en devant, bordé d'une forte strie entière, et en dehors, d'une deuxième courte. Jambes antérieures densément ponctuées en dessous, armées de trois fortes dents, la première très courte; postérieures garnies d'une double rangée de courtes épines (10 à 12 paires).

Cette espèce, qui provient d'Angola, avait été décrite en quelques mots seulement par Erichson, dans sa faune de ce pays, et m'était restée inconnue. La ♀ que j'ai sous les yeux, type d'Erichson, a de tels rapports avec la ♀ de certains *H. nigrita*, que je suis porté à croire que c'est une simple variété de cette espèce. Elle est un peu plus bombée, les stries internes des élytres sont moins profondes, les deux strioles du front sont réduites à deux arcs bien marqués; mais ces strioles varient beaucoup dans le *H. nigrita*; en général, elles sont nombreuses et mêlées, cependant j'ai trouvé quelques individus où elles étaient presque aussi régulières.

3 (11 a). HISTER ROCCA. Pl. 5, f. 3.

Ovalis convexiusculus, niger nitens, antennis brunneis; fronte stria integra, antice recta, mandibulis canaliculatis; pronoto ciliato, subfoveolato, stria laterali interna in angulo cessante, externa postice subabbreviata; elytris striis validis crenatis; subhumerali interna humerum attin-

gente, 1-4 dorsalibus integris, 5^a basi, suturali in medio abbreviatis, margine inflexo punctato bisulcato; pygidio parce punctulato; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis valide tridentatis; posticis biserialim longius spinosis. — Long. 12 mill., larg. 8 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant et lisse. Antennes brunes, massue roussâtre au bout. Front large, plan, ceint d'une strie semi-circulaire entière, droite en devant; labre court, arrondi. Mandibules courbées en pointe aiguë, bidentée en devant, canaliculées. Pronotum court, large, presque droit et un peu bisinué au milieu à la base, avec les angles obtus, obliquement arqué et cilié sur les côtés, très rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants; strie latérale interne forte, entière, assez rapprochée du bord et lui étant parallèle, cessant à l'angle sans se recourber; externe plus fine, cessant au même point, mais n'atteignant pas la base. Écusson en petit triangle allongé. Parapleures visibles. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, fort rétrécies et coupées obliquement au bout, laissant un angle sutural rentrant très ouvert, avec une faible impression subapicale transverse, et l'angle externe arrondi; stries fortes, crénelées, dorsales parallèles, sauf la première qui est coudée au tiers antérieur; 1-4 entières, 5^e à peine raccourcie à la base, suturale en arc adossé à la suture ne dépassant pas le milieu, si ce n'est par une ligne de points; subhumérale interne atteignant l'épaule; bord infléchi ponctué, bisilloné. Propygidium court, transverse, déclive; pygidium en demi-cercle abaissé, à peu près plan, sans rebord élevé; couverts l'un et l'autre d'un pointillé espacé. Prosternum en carène tranchante, court, arrondi en bouton à la base; mentonnière courte, large, arrondie et rebordée, rabattue. Mésosternum échancré, bordé d'une strie entière. Jambes antérieures armées de trois fortes dents, postérieures garnies de longues épines sur deux rangs serrés.

Afrique, Svakop (Coll. Boheman).

Ressemble beaucoup au *H. striolatus* dont il n'a ni la strie suturale entière, ni la latérale externe très raccourcie et l'interne entière, ni les mandibules sans canal. Elle se place à côté du *H. Scævola*, dont elle diffère par sa cinquième dorsale et sa suturale.

4 (12 a). HISTER INCISUS. Pl. 5. f. 4.

Ovalis, convexiusculus, niger, lævis, subnitidus; antennis pedibusque brunneis; fronte stria subinterrupta, labro depresso; pronoto antice utrinque foveolato, stria laterali interna antice, externa postice abbreviata; stria dorsalibus 1-4 validis integris, 4^a dimidiata; subhumerali interna

ad humerum producta, margine inflexo sulcato, foveolato; pygidio sat dense punctulato, margine elevato; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosulis. — Long. 8 mill., larg. 6 mill.

H. incisus Er., Jahrb., 134, 13, 1834. — Mars., Hist. (1854), page 241, 2° 11'.

Ovale, assez convexe, lisse, noir, luisant sur la tête et le pronotum, mat sur le reste. Antennes brunes. Front transverse, faiblement convexe, entouré d'une strie semicirculaire, sinueuse et subinterrompue au milieu. Labre arrondi, déprimé. Mandibules arquées en pointe assez aiguë, dentées en dedans, la gauche un peu plus longue. Pronotum court, profondément échancré en devant, avec les angles saillants, rabattus, obtus; arqué sur les côtés, bisinué à la base; strie latérale interne forte, éloignée du bord, un peu sinueuse, terminée avant l'angle, et là bordée d'une fossette légère; latérale externe raccourcie postérieurement au milieu. Parapleures visibles. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et obliques au bout, angle sutural large et peu profond; impression subapicale à peine sensible; stries fortes, crénelées, un peu inégalement espacées, 1-4 dorsales entières, 5° raccourcie vers le milieu; subhumérale interne atteignant l'épaule; bord infléchi bordé d'un double sillon, fossette subhumérale à peine ponctuée. Propygidium en hexagone, très large, bi-impressionné au bout, couvert d'une ponctuation très fine et très serrée, entremêlée de points un peu plus gros. Pygidium semi-circulaire, peu convexe, ponctué assez densément, avec le rebord étroit et relevé. Prosternum arrondi et plus large à la base, en carène étroite; mentonnière courte, largement rebordée. Mésosternum fortement échancré, bordé d'une strie non interrompue. Pattes brunes; jambes antérieures fortement tridentées; postérieures garnies de deux rangs de spinules nombreuses.

Amérique boréale.

Cet individu ♀, que M. Gerstæker m'a communiqué comme le type de l'*H. incisus* Er. et qui cadre bien avec la description de l'auteur, me semble identique avec la ♀ du *H. Chinensis*. Y a-t-il eu confusion, ou bien Erichson lui-même, trompé par la provenance de son insecte, n'aurait-il pas songé à le comparer au *Chinensis*? Le faciès est celui des espèces indiennes et ne se retrouve dans aucune espèce d'Amérique.

5 (21 a). HISTER ADJECTUS. Pl. 5, f. 5.

Ovatus, convexiusculus, niger nitidus politus; fronte plana stria valida

4^e Série, TOME I.

33

integra, labro trigono; mandibulis intus dentatis, apice oblique cæsis; pronoto ciliato, stria laterali interna haud interrupta, externa brevi, parva utrinque foveola; clytris striis dorsalibus validis 1-4 integris, 5 et suturali vix abbreviatis; subhumerali interna humerali puncto aucta; margine inflexo bisulcato; pygidio puncticulato, margine tenui elevato; prosterno angusto, mesosterno sinuato, stria marginali integra; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 10 mill., larg. 7 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant et lisse. Antennes brun de poix. Front large, plan, entouré d'une strie semi-circulaire forte, non interrompue, droite derrière l'épistome. Labre triangulaire. Mandibules fortes, arquées, dentées en dedans, la gauche taillée au bout en biseau. Pronotum court, large, presque droit et crénelé à la base, un peu bisinué au devant de l'écusson, avec les angles obtus, courbé et bordé de cils sur les côtés, très rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et peu saillants; strie latérale interne forte, parallèle à la marge, entière et non interrompue, arrondie à l'angle antérieur et bordée d'une faible fossette, sans coude post-oculaire; latérale externe courte, formant un arc. Écusson en triangle allongé. Parapleures saillantes. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à la base, très rétrécies et arrondies séparément au bout, avec un angle sutural rentrant; stries fortes, crénelées; subhumérale interne atteignant l'épaule et munie en dehors d'une courte strie; dorsales 1-4 entières, 5^e et suturale à peine raccourcies à la base, marquées cependant; interstries inégaux; une légère impression subapicale transverse; bord infléchi longé de deux sillons, dont l'externe seul remonte l'angle huméral. Propygidium court, très incliné, biimpressionné légèrement et parsemé de points peu serrés. Pygidium court, circulaire, très déclive, couvert d'un pointillé peu serré et étroitement rebordé. Prosternum en carène tranchante, arrondi à la base; mentonnière largement rebordée, en pointe obtuse. Mésosternum faiblement sinué en devant, strie marginale forte, non interrompue. Jambes antérieures armées de trois fortes dents, sans rides en dessous; intermédiaires et postérieures garnies d'une double rangée de longues épines.

Port-Natal (coll. Mnizech).

Cette grande et belle espèce vient se placer dans le système du tableau synoptique, à la suite du *H. Tropicalis*, dont le sépare la longueur de la cinquième strie dorsale et de la suturale. Elle a des rapports plus intimes avec le *H. striolatus*, dont la distinguent son pygidium à rebord élevé, ses stries cinquième dorsale et suturale raccourcies et moins fortes.

6 (22 a). HISTER FESSUS. Pl. 5, f. 6.

Ovalis, convexus, niger nitidus, lævis; fronte plana stria semicirculari integra antice recta; mandibulis brevibus cavis; pronoto ciliato, stria laterali interna integra, externa brevi; elytris margine inflexo sulcato, stria subhumerali interna ad humerum producta, 1^a dorsali integra, 2^a interrupta, 3-4 apicali puncto constantibus; pygidio parce punctulato, haud marginato; mesosterno emarginato, stria haud interrupta; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 11 mill., larg. 8 mill.

Ovale, convexe, noir lisse et luisant. Antennes brunes. Front large, presque plan, ceint d'une strie fine, entière, un peu sinueuse, qui le sépare de l'épistome. Labre court. Mandibules courtes, fortes, courbées en pointe au bout, dentées en dedans, creusées en dessus. Pronotum court, beaucoup plus large que long, presque droit à la base ainsi que sur les côtés, avec l'angle arrondi; rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, cilié; strie latérale interne entière, atteignant presque la base et se rapprochant un peu du bord externe, arquée derrière les yeux; latérale externe formant un arc qui descend presque jusqu'au milieu. Écusson triangulaire. Parapleures saillantes. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées curvilinéairement sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout, avec l'angle externe arrondi et une impression transverse subapicale; bord infléchi lisse, creusé sous l'épaule et bordé d'un sillon; strie humérale fine, oblique; subhumérale interne forte, atteignant l'épaule; première dorsale entière, deuxième interrompue, composée d'un rudiment basal et d'une assez longue strie apicale, troisième d'un point apical et d'un autre basal, quatrième d'un seul point apical. Propygidium court, transverse, déclive, largement bimpressionné au bout, couvert de petits points espacés. Pygidium en demi-cercle, plan très incliné, peu densément pointillé, non rebordé. Prosternum étroit, arrondi à la base; mentonnière courte, rebordée, arrondie. Mésosternum échancré, bordé d'une strie entière. Jambes antérieures lisses en dessous, fortement tridentées; postérieures garnies d'un double rang de spinules.

Chine, Shang-Haï (coll. Deyrolle).

Cette espèce se place à côté du *H. Japonicus*, dont elle diffère par la disposition des stries dorsales des élytres.

7 (24 a). HISTER PELOPIS. Pl. 5, f. 7.

Oblongo-ovalis, convexus, niger, nitidus politus, elytris partim abdo-

mineque supra obscuris; fronte plana, puncticulata, stria antice obsoleta; pronoto puncticulato, stria laterali interna integra, externa brevi, margini approximatis; elytris striis tenuibus, 1-3 dorsalibus integris, 4^a et subhumerali externa, antice abbreviatis, cæteris nullis; margine inflexo bisulcato; propygidio biimpresso, pygidioque aequaliter dense punctatis; prosterno angusto; mesosterno sinuato, marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 11 mill., larg. 7 mill.

Ovale allongé, convexe, noir luisant, lisse, mat sur la plus grande partie des élytres et sur le dos de l'abdomen. Antennes brunes, funicule ferrugineux. Front large, arrondi, assez convexe, pointillé, strie semihexagonale, entière, quoique très obsoète en devant, interrompue par derrière; épistome court, bisinué sur les côtés. Labre arrondi en pointe au milieu. Mandibules arquées en pointe, sans cannelure, bidentées en dedans. Pronotum court, beaucoup plus large que long, densément pointillé sur toute sa surface, tronqué et bordé de points à la base, avec les angles droits obtus; cilié et à peine arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés assez saillants; strie latérale interne rapprochée du bord, sinuée à la base, non interrompue en devant, anguleuse derrière les yeux; externe courte, arrondie jusqu'aux yeux. Écusson triangulaire. Parapleures visibles en dessus. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilignes sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; lisses et mates, luisantes seulement autour de l'écusson; stries fines ponctuées, 1-3 dorsales entières, assez parallèles, équidistantes, un peu plus rapprochées postérieurement; quatrième obsoète, raccourcie en devant, cinquième et suturales nulles; subhumérale interne rapprochée de la première dorsale, atteignant l'épaule; externe nulle; bord infléchi imponctué, parcouru d'un sillon sinué dans toute son étendue, et d'un deuxième plus rapproché du bord jusqu'à l'épaule, un peu concave sous l'aisselle. Propygidium court, en hexagone transverse, couvert de points assez gros, inégalement distants quoique assez serrés, faiblement biimpressionné. Pygidium très incliné, en demi-cercle, faiblement convexe, assez densément ponctué. Prosternum en carène étroite, arrondi à la base; mentonnière rabattue, en pointe arrondie ne dépassant pas les angles antérieurs du prothorax, rebordée, ponctuée; lame pectorale profondément échancrée, offrant un pli, pour le passage du scape; fossette antennaire peu arrêtée. Mésosternum sinué, avec une forte strie marginale entière. Jambes antérieures courtes, en triangle, armées de trois fortes dents; postérieures garnies d'une double rangée de nombreuses épines noires, serrées.

Morée.

Il est tellement voisin de la variété noire du *H. 4-maculatus*, que ce n'est qu'avec la plus grande hésitation que je me décide à le décrire comme espèce distincte. Il est cependant plus ovalaire et beaucoup moins parallèle, ses élytres sont obscures sur la plus grande partie de leur étendue, les stries dorsales plus parallèles, le propygidium ponctué sur toute sa surface.

8 (24 b) *HISTER CRUENTUS*. Pl. 5, f. 8.

Oblongo-ovalis, subconvexus, niger nitidus, funiculo rufo; fronte transversa stria integra; mandibulis supra depressis; pronoto lateribus ciliato, stria laterali interna haud interrupta, postice sinuata, externa dimidiata; elytris rubris, basi apiceque anguste, suturæ basi angulatim nigris, fossa marginali trisulcata, stria subhumerali interna brevi postica, dorsalibus 1-3 integris, 4 apicali; propygidio bifoveolato, pygidioque sat dense punctatis; prosterno angusto lobo bimarginato; mesosterno sinuato, stria integra; tibiis latis, triangularibus anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Hister cruentus Er., in Klug, Jahrb., I, 137, 21 (1834). — Mars., Hist., 1854, page 242, 2° 24'.

Ovale, allongé, assez convexe, noir luisant, avec les élytres rouges, étroitement bordées de noir à la base et au bord apical, et ornées d'une tache noire en triangle sur la suture. Antennes brunes, funicule ferrugineux. Front large, transverse, pointillé, bordé d'une strie semihexagonale profonde, qui le sépare nettement de l'épistome. Mandibules arquées, dentées en dedans, terminées en pointe aiguë, sans gouttière, mais faiblement creusées en dessus. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, avec les angles mousses, oblique et garni de longs cils jaunes sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés obtus, très finement pointillé à un fort grossissement; strie latérale interne entière, non interrompue et fine en devant, forte et sinuée vers la base latéralement; externe fine rapprochée de la marge, atteignant le milieu. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine arquées sur les côtés, presque droites au bout, avec un angle sutural bien accusé, les angles externes arrondis et une impression subapicale; bord infléchi creusé d'une fossette superficielle trisillonnée; stries dorsales 1-3 bien marquées, entières, parallèles, quatrième apicale, formée de quelques points; subhumérale interne courte, rapprochée de la première dorsale, remontant à peine au milieu; suturale nulle, à moins de prendre pour elle un double pli placé au bout près de la suture. Propygidium

légèrement biimpressionné au bout, couvert de points gros et assez serrés. Pygidium assez densément ponctué, lisse au bout. Prosternum assez étroit, arrondi à la base; mentonnière courte, rabattue, bordée d'une double strie. Mésosternum sinué en avant, entièrement rebordé. Métasternum taché de rouge. Jambes courtes, dilatées au bout en triangle: antérieures 3-dentées; postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Cette remarquable espèce est voisine du *H. 4-maculatus*, variété à élytres couvertes de rouge dans toute leur étendue. Elle en diffère par sa taille plus petite, sa forme moins élargie, ses stries dorsales plus fortes et plus régulières, la ponctuation du pygidium moins serrée, et s'effaçant au bout.

Elle vient du Cap de Bonne-Espérance. Le type d'Erichson, que j'ai sous les yeux, est de Cafrerie.

9 (29 b). *HISTER TRIGONIFRONS*. Pl. 5, f. 9.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus; fronte triangulariter cavata, utrinque punctata, stria semihexagona profunda, postice interrupta, mandibulis canaliculatis; pronoto stria laterali interna valida integra lateribus sinuata, externa vix abbreviata; clytris striis dorsalibus 1-3 et subhumerali interna validis integris, ceteris nullis; margine inflexo foveolato bisulcatoque; propygidio biimpresso pygidioque obscuris, parce et æqualiter punctatis; prosterno sal lato; mesosterno recto, marginato; tibiis anticis dilatatis 3-dentatis, posticis biscriatim spinosulis. — Long. 8 mill., larg. 5 mill.

Ovale, oblong, peu convexe, noir, luisant. Antennes brun-noir. Front large, entouré d'une strie semihexagonale profonde, interrompue à l'occiput; creusé au milieu d'une cavité triangulaire à base antérieure, flanquée d'un point de chaque côté. Mandibules recourbées en pointe aiguë, bidentées en dedans, canaliculées. Pronotum court, large, arqué à la base, avec les angles presque droits, oblique sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en avant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale interne forte, entière, non interrompue, sinuée vers la base et antérieurement, externe plus faible, presque entière, formant en avant un crochet au moment de rejoindre l'interne. Écusson petit, triangulaire; parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, avec une fossette au bord infléchi, bisillonnée, le sillon supérieur atteignant presque la base, tronquées droit au bout, avec l'angle arrondi et un petit hiatus sutural; strie subhumérale interne et 1-3 dorsales fortes, entières, inégalement espacées surtout à la base, les autres nulles. Propygidium et pygidium obscurs;

l'un en hexagone transverse, lifovéolé, couvert d'une ponctuation uniforme, médiocre et peu serrée; l'autre tant soit peu plus densément ponctué, lisse et luisant au bout, plan sur les trois quarts de sa surface. Prosternum assez large, tronqué à la base; mentonnière bimarginée, non rabattue, dépassant à peine les angles. Fossette antennaire découverte, creusée sous l'angle entre les deux lames. Mésosternum large, droit en devant, rebordé d'une strie entière en demi-cercle. Pattes assez courtes; jambes antérieures fortement triangulaires, 3-dentées, postérieures un peu plus étroites, garnies de deux rangées de spinules.

Ceylan.

Cette belle espèce vient se placer immédiatement auprès du *H. encaustus*; elle s'en distingue par la cavité triangulaire et la strie interrompue postérieurement du front.

10 (30 a). HISTER VIDUUS. Pl. 5, f. 10.

Ovalis oblongus, convexiusculus, niger nitidus; fronte subdepressa, puncticulata, stria integra, antice subrecta; mandibulis marginatis; pronoto striis validis integris, basi approximatis, intervallo antice strigoso, interna pone oculos sinuata, haud interrupta; clytris striis dorsalibus 1-3 validis crenatis integris, subhumerali interna humerum attingente, 4^a tenui basi, 5^a brevissima, suturali utrinque abbreviata; margine inflexo trisulcato punctato; propygidio bimpreso pygidioque dense punctatis; prosterno angusto, mesosterno recto marginato; tibiis anticis valide 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 11 mill., larg. 6 mill.

Hister viduus Fahr. in Bohem., Caffr. 1, 535, 581 (1851). — Mars., Hist., 1854, p. 247, 2^e 45'.

Ovale allongé, convexe, noir, luisant. Antennes brunes. Front large, presque plan, un peu impressionné et pointillé au milieu, séparé de l'épistome par une strie semicirculaire entière, droite par devant, anguleuse sur les côtés; épistome court. Labre très petit. Mandibules robustes, courtes, courbées en pointe aiguë, dentées en dedans, aplaties en dessus, avec un étroit rebord élevé. Pronotum assez large, un peu arqué et crénelé à la base, avec les angles obtus; peu courbé sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, saillants, obtus; stries latérales fortes, entières, assez distantes sur les côtés, mais rapprochées par derrière, interne coudée derrière les yeux, non interrompue, externe formant un crochet; intervalle antérieur occupé par des gerçures nombreuses. Écusson en triangle équilatéral très petit. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées obliquement au

bout, avec l'angle externe arrondi et laissant entre elles un angle sutural rentrant très ouvert; bord infléchi creusé d'une fossette pointillée, trisilloné; stries externes fortes, crénelées, subhumérale interne atteignant l'épaule; 1-3 dorsales entières, avec le premier interstrie plus large antérieurement; quatrième dorsale fine, un peu raccourcie à la base, cinquième apicale obsolète, ainsi que la suturale, un peu plus longue; on remarque deux plis au dessus à la base. Propygidium en hexagone transverse incliné, bifovéolé au bout, très densément ponctué. Pygidium ponctué de même en demi-cercle, peu convexe, très abaissé. Prosternum étroit, court, tronqué à la base; mentonnière abaissée, arrondie et rebordée. Mésosternum sans sinus, bordé d'une strie droite, non interrompue. Jambes courtes; antérieures fortement tridentées; postérieures garnies d'une double rangée d'épines.

Cafreterie.

Cette espèce, dont j'ai le type sous les yeux, vient avant le *H. rectisternus*, dont il diffère par sa taille plus grande, ses stries latérales du pronotum plus rapprochées, avec les gerçures de l'intervalle, par son front pointillé et surtout par sa quatrième strie dorsale presque entière.

11 (33). *HISTER NOMAS*. Pl. 5, f. 11.

Ovalis, convexus, niger nitidus; fronte plana stria valida semicirculari; pronoto stria laterali interna integra, caterna basi abbreviata sub-interrupta; clytrii striis validis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 5^a versus medium, suturali et subhumerali interna ultra abbreviatis, margine inflexo foveolato, bisulcato; propygidio pygidioque punctulatis; mesosterno sinuato marginato; tibiis anticis 4-dentatis, posticis biscriatim multispinosis. — Long. 8 mill., larg. 6 mill.

Hister nomas Er., Jahrb., 137, 23, 1834. — Mars., Hist., 1854, p. 216. Pl. 9, G^{re} xx, 33.

Ovale court, convexe, noir luisant. Antennes brunes. Tête petite, arrondie. Front plan, entouré d'une strie forte, arquée et à peine sinuée aux angles oculaires. Labre très petit. Mandibules courtes, en pointe courbée au bout, sans fossettes, et sans autre dent qu'une petite imperceptible en dedans de la droite. Pronotum très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; arrondi sur les côtés et à peine arqué à la base; strie latérale interne forte, parallèle, plus fine et complète en devant; externe fine suivant l'interne jusqu'à l'œil, n'atteignant pas tout à fait la base, et interrompue un peu avant sa terminaison. Parapleures visibles. Écusson triangulaire, très petit. Élytres une fois et demie plus

longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et arrondies au bout, angle sutural bien marqué; stries fortes, crénelées, 1-4 dorsales entières, cinquième raccourcie au milieu, suturale bien au delà, subhumérale interne à l'épaule; interstries assez égaux, sauf le premier qui est élargi à la base; bord infléchi creusé d'une fossette à peine ponctuée à l'épaule, bordé d'un sillon bien marqué et accosté au milieu d'un autre court. Propygidium en hexagone transverse, à peine impressionné de chaque côté au bout. Pygidium assez convexe, en ogive, l'un et l'autre couverts d'un pointillé serré imperceptible et de points fins moins serrés. Prosternum en carène étroite, arrondi à la base; mentonnière courte, terminée en pointe par devant et rebordée. Jambes antérieures armées de quatre dents, la première très faible, la dernière biépineuse; postérieures garnies de nombreux denticules disposés sur deux rangs.

Cette espèce vient du Cap de Bonne-Espérance.

L'individu d'Abyssinie que j'ai rapporté (XX, 33) à l'espèce d'Erichson, et qui m'a servi de type, n'en diffère que par sa taille plus petite, sa forme un peu moins ventrue, la cinquième dorsale un peu plus courte et la strie suturale externe du pronotum raccourcie vers la base. Cependant je ne doute pas que ces deux exemplaires ne soient identiques.

12 (36 a). HISTER IGNAVUS. Pl. 5, f. 12.

Suborbicularis, convexus, niger nitidus lævis; fronte plana, stria integra antice recta, mandibulis convexis; pronoto striis lateralibus validis parallelis, interius approximatis, interna haud interrupta, pone oculos sinuata, externa gemina; clytris striis dorsalibus 1-3 integris, subhumerali interna ad humerum producta, 4^a basi et apice bivi, marginis inflexo foveolato trisulcato; propygidio pygidioque sat dense, basi fortius punctatis; mesosterno recto, marginato; tibiis anticis valide tridentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 8 mill., larg. 6 mill.

Hister ignavus Fahr., in Bohm., Ins. Caffr. 1, 533, 579 (1851). — Mars., Hist. (1854), p. 243, 2^o 30'.

Ovale, suborbiculaire, bombé, noir lisse et luisant. Antennes brunes. Front large, plan, ceint d'une strie demi-circulaire, entière, droite en devant. Épistome court. Labre abaissé, transverse. Mandibules robustes, courbées en pointe obtuse, dentées en dedans, sans canal ni rebord. Pronotum court, large, à peine arqué à la base, avec les angles un peu obtus; presque droit sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; stries latérales fortes, entières, rapprochées, parallèles au bord latéral et entre elles; interne coudée derrière les yeux.

non interrompue; externe accompagnant l'interne jusqu'à l'œil; elle est accostée d'une autre extérieure entière ou presque entière. Écusson en petit triangle, court. Parapleures visibles. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées fortement à l'épaule, rétrécies et un peu arquées au bout, avec une impression subapicale transverse et l'angle externe arrondi; laissant entre elles un angle sutural rentrant assez ouvert; bord infléchi creusé d'une fossette à l'épaule, trisillonné; strie humérale fine, oblique, subhumérale interne atteignant l'épaule, fort rapprochée de la première dorsale qui est entière, ainsi que la deuxième et la troisième: cette dernière terminée quelquefois par des points, quatrième représentée par un trait apical et un basal. Propygidium en hexagone transverse, déclive, assez densément et assez fortement ponctué dans son pourtour. Pygidium en demi-cercle convexe, très abaissé, ponctué densément et assez fortement à la base, finement au bout. Prosternum court, assez large, tronqué à la base; mentonnière très courte, abaissée, obtusément arrondie au bout et bimarginée latéralement. Mésosternum sans sinus, bordé d'une strie droite, entière. Jambes antérieures armées de trois fortes dents, ponctuées en dessous; postérieures allongées, étroites, garnies d'une double rangée d'épines.

Cafrerie.

Cette belle espèce se distingue sans effort de toute autre par sa forme et ses trois stries latérales du pronotum. Elle vient après le *H. latobius*.

13 (45 a). *HISTER VILIS*. Pl. 5, f. 13.

Oblongus, convexus, niger, nitidus; antennis brunneis; fronte convexiuscula stria valida recta integra, mandibulis margine elevato; pronoto stria laterali interna integra, externa subintegra; elytris striis 1-3 dorsalibus integris, subhumerali interna humerum attingente, margine inflexo trisulcato, fovea punctata; propygidio circum parce, pygidio dense punctatis; prosterno angusto haud striato, mesosterno subsinuato marginato; tibiis anticis 4-dentatis, 4^a obsoleta; posticis biseriatis spinosis. — Long. 6 mill., larg. 4 1/2 mill.

Hister vilis Fahr. in Bohem., Ins. Caffr. 1, 536, 582 (1851). — Mars., Hist. (1854), p. 245, 2^o 36'.

Allongé, convexe, noir luisant et lisse. Antennes brunes, avec la massue rousse. Front large, un peu convexe, entouré d'une forte strie entière, droite par devant, qui le sépare de l'épistome. Labre court. Mandibules courtes, courbées en pointe aiguë, bidentées en dedans, creusées en dessus, avec un rebord élevé en dehors. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec les angles obtus, peu courbé et cilié sur les

côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, arrondis et peu saillants; stries latérales fortes, interne un peu sinuée à la base, imperceptiblement coudée derrière les yeux, non interrompue; externe ne partant pas tout à fait de la base, arquée à l'angle et s'arrêtant avant les yeux. Écusson en petit triangle équilatéral. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées obliquement au bout, avec les angles externes arrondis, laissant entre elles un angle sutural rentrant très ouvert; stries dorsales très fortes, crénelées, 1-3 entières, les autres nulles; subhumérale interne forte, très rapprochée de la première dorsale et atteignant l'épaule; bord infléchi trisillonné, creusé d'une fossette ponctuée. Propygidium en hexagone transverse, déclive, biimpressionné au bout, entouré de points peu serrés. Pygidium en demi-cercle, assez convexe, très abaissé, couvert d'une ponctuation assez forte et serrée. Prosternum arrondi à la base, sans stries; mentonnière arrondie, inclinée et rebordée; mésosternum subsinué et entièrement rebordé. Pattes brun-noir. Jambes antérieures dilatées, garnies de trois dents assez fortes et d'une quatrième très petite; postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Cafreterie.

Cette espèce, dont j'ai reçu le type de M. Boheman, vient se placer après le *H. cribrurus* auquel elle ressemble beaucoup, mais dont elle se distingue, à première vue, par l'absence complète des quatrième et cinquième stries dorsales et de la suturale. Si l'on tient compte de la quatrième dent des jambes, elle coïncide dans le tableau méthodique avec le *H. maurus*, sinon avec le *H. latobius*.

14 (55 a). HISTER PULLATUS. Pl. 5, f. 14.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, antennis brunneis; fronte media profunde sulcata, stria retro acuminata; mandibulis canaliculatis; pronoto stria marginali interna haud interrupta, externa brevi arcuata; clytris striis crenatis validis, 1-4 dorsalibus integris, 5^a et suturali dimidiatis, subhumerali interna humerum attingente; propygidio bifoveolato parce, pygidio basi subtilius punctatis, prosterno angustato, mesosterno subrecto, marginato; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 6 mill., larg. 4 mill.

Hister pullatus Er., Jahrb., 138, 24 (1834). — Mars., Hist. (1854), p. 244, 2° 33'.

Ovale, légèrement convexe, noir luisant, poli. Antennes brunes, massue ferrugineuse. Front transverse, entouré d'une strie formant un petit angle

rentrant, pénétrant dans un profond sillon longitudinal médian, nettement séparé de l'épistome. Mandibules courtes, recourbées en pointe, dentées en dedans et creusées en gouttière en dessus. Pronotum beaucoup plus large que long, convexe, presque droit à la base, avec les angles mousses, à peine arqué sur les côtés, très rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; stries ponctuées, interne très forte, non interrompue, externe en arc court et placé dans l'angle même. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine arquées sur les côtés, presque droites au bout, avec l'angle arrondi: fossette subhumérale bisillonnée; stries crénelées, fortes, dorsales 1-4 entières, rapprochées postérieurement, cinquième n'atteignant pas le milieu, suturale un peu plus longue; subhumérale interne rapprochée de la première dorsale, atteignant l'épaule. Propygidium transverse, bifovéolé, couvert à la base de points fort espacés; pygidium un peu bombé, en demi-cercle, finement ponctué à la base. Prosternum étroit, à peine élargi à la base; mentonnière étroite, rebordée sur les côtés, dépassant les angles prothoraciques; fossette antennaire à peine distincte. Mésosternum légèrement sinué, fortement rebordé. Pattes courtes. Jambes antérieures triangulaires, armées de trois dents, postérieures de deux rangées d'épines.

Cette espèce, provenant des Indes-Orientales, vient se ranger auprès de l'*Hister scissifrons*, dont elle se distingue par sa quatrième strie dorsale entière.

15 (70 a). HISTER CONDUCTUS. Pl. 6, f. 15.

Suborbicularis, concavus, niger nitidus; clava rufa; fronte plana stria integra antice recta, mandibulis depressis; pronoto stria laterali interna subintegra haud interrupta, externa brevi; elytris margine inflexo indistincte bisulcato, stria subhumerali interna cum appendice punctis formata obsoléta, dorsalibus crenatis 1-3 integris, 4-5 et suturali antice valde abbreviatis; propygidio biimpresso, pygidioque punctatis; prosterno angusto, mesosterno emarginato stria integra; tibiis anticis 4-denticulatis, posticis biseriatis spinosulis. — Long. 6 1/2 mill., larg. 5 1/2 mill.

Ovale, presque orbiculaire, convexe, noir luisant et lisse. Antennes brunes, massue roussâtre. Front plan, transverse, finement pointillé à un fort grossissement; entouré d'une strie droite en devant, non interrompue, qui le sépare de l'épistome. Labre court. Mandibules courbées en pointe aiguë, dentées en dedans, concaves en dessus, mais sans rebord. Pronotum court, large, faiblement arqué et bordé de points serrés à la base, avec les angles arrondis, courbé sur les côtés, rétréci et échancré

en devant, avec les angles abaissés et peu saillants; strie latérale interne forte, assez distante du bord externe, s'en rapprochant à la base qu'elle n'atteint pas, arquée en devant sans former de coude postoculaire; externe formant un arc court, descendant à peine au tiers antérieur. Écusson en triangle, court. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et arrondies au bout séparément, laissant entre elles un angle sutural rentrant; bord infléchi creusé d'une fossette sans points visibles, longé d'un sillon entier et d'une faible trace d'un deuxième au milieu; strie subhumérale interne, ainsi que son appendice huméral, formée d'une ligne obsolète de points, humérale fine, oblique; stries dorsales assez fortes, crénelées, 1-3 entières, parallèles, quatrième raccourcie avant le milieu, mais continuée par quelques points jusqu'à la base, cinquième plus raccourcie, suturale n'atteignant pas le milieu. Propygidium en hexagone transverse, déclive, biimpressionné, couvert au bout de points peu serrés, paraissant ocellés et entremêlés d'un fin pointillé à un fort grossissement. Pygidium en demi-cercle, convexe, très incliné, ponctué de même, mais plus finement. Prosternum court, étroit, densément pointillé, arrondi à la base; mentonnière en pointe obtuse, largement rebordée. Mésosternum sinué en devant et bordé d'une strie entière. Pattes brun de poix. Jambes antérieures 4-denticulées; postérieures courtes et larges, garnies d'une double rangée d'épines.

Brésil (coll. Mnizech).

Cette espèce, voisine pour la forme du *H. incertus*, après lequel elle vient, a les côtés du pronotum plus arrondis, les stries internes des élytres disposées différemment, et les jambes antérieures 4-denticulées.

Elle a beaucoup de rapports également avec le *H. spurius*, mais elle est plus courte, plus convexe, plus arrondie, et l'appendice huméral est bien moins marqué.

16 (71 a). *HISTER SPURIUS*. Pl. 6, f. 16.

Ovatus, convexus, niger, nitidus; fronte in medio depressa, stria marginali retrorsum antice angulata; pronoto stria laterali interna haud interrupta integra, externa ante medium desinente; elytris striis 1-3 dorsalibus integris, validis, 4-5 et suturali apicalibus, subhumerali interna punctis formata, appendice humerali valido; fossa marginis inflexi bisutata; propygidio bifoveolato, parum dense, pygidio densissime punctatis; prosterno basi angustato; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis dilatatis anticis extus 5-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Antennes à massue brune. Front transverse, densément pointillé, faiblement impressionné au milieu; strie marginale entière, avec un tout petit angle rentrant. Labre petit. Mandibules recourbées en pointe aiguë, à peine concaves en dessus. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué à la base, avec les angles mousses et quelques points sur la marge, oblique sur les côtés, rétréci et fortement échancré en avant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale interne entière, non interrompue en avant, se terminant dans un petit enfoncement; externe dans l'angle même, s'étendant de l'œil jusqu'au tiers de la longueur. Écusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et presque droites au bout, avec un petit angle sutural et les angles externes arrondis; fossette du bord infléchi bien marquée, avec deux sillons dont le supérieur atteint la base; stries dorsales 1-3 fortes, entières, équidistantes, un peu rapprochées postérieurement, quatrième, cinquième et suturale courtes, apicales, obsolètes, subhumérale interne décomposée en une ligne de points, avec un appendice arqué, fortement marqué. Propygidium en demi-hexagone transverse, bifovéolé, couvert de points forts, peu serrés. Pygidium bombé, en demi-calote de sphère, très densément ponctué. Fossette antennaire découverte, bien creusée sous l'angle, lame pectorale sinuée. Prosternum rétréci et arrondi à la base; mentonnière à peine rabattue, dépassant les angles et bimarginée. Mésosternum échancré et bordé d'une strie entière. Jambes fortement dilatées, surtout les antérieures; celles-ci armées de quatre petites dents dont la dernière bifide; les autres garnies d'un double rang de spinules.

Shang-Haï, Chine (coll. Deyrolle).

Cette espèce a quelque chose d'insolite, pour le port et la forme, dans le groupe où elle vient se ranger systématiquement; elle se place près du *H. putridus*, avec lequel elle ne peut être confondue, surtout à cause de son front déprimé, de ses jambes antérieures 4-dentées, de sa fossette subhumérale, avec un sillon moins fort et imponctué, de l'appendice de la strie subhumérale mieux arqué et plus fort.

17 (77 a). *HISTER AREOLIFER*. Pl. 6, f. 17.

Ovalis, convexus, niger nitidus; fronte plana, stria semihexagona integra; pronoto stria laterali haud interrupta; clytris striis punctatis, 1-3 dorsalibus integris, 4^a postica dimidiata, subhumerali utraque brevibus, margine inflexo bisulcato; pygidio propygidioque dense fortiter punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis, posticis spinosis. — Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Antennes brunes. Front plan, transverse, finement pointillé, entouré d'une forte strie semi-hexagonale. Labre petit, arrondi. Mandibules déprimées en dessus, recourbées au bout en pointe aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, convexe, arrondi à la base, avec une courte strie antéscutellaire, arqué sur les côtés, profondément échancré en devant avec les angles abaissés, saillants; strie latérale interne entière, ponctuée, non interrompue; un petit rudiment de latérale externe en devant; la marginale forte et pouvant être prise pour elle. Parapleures saillantes. Écusson triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, coupées obliquement au bout, avec l'angle externe arrondi et la suture formant un angle rentrant à peine marqué; stries dorsales crénelées, 1-3 entières, fortes, quatrième occupant la moitié postérieure; humérale, oblique, bien marquée; subhumérale externe courte, placée à l'épaule, interne un peu plus bas; bord infléchi creusé sous l'épaule, avec deux sillons, accostés au milieu d'un troisième court. Propygidium assez court, incliné, sans fovéoles bien marquées, couvert d'une forte ponctuation serrée. Pygidium ponctué de même, en demi-cercle peu convexe, vertical. Prosternum saillant, assez étroit, sans stries, arrondi à la base; mentonnière pointillée, peu rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum échancré en devant, bordé d'une strie entière sinuée. Jambes antérieures larges, armées de trois dents, apicale bifide; postérieures garnies de six ou sept paires d'épines disposées sur deux rangs.

Mexique.

Il se place près du *H. Hipponensis*, dont il a le faciès en grand; il se distingue aisément de tous ceux de la division par son pronotum dépourvu de strie latérale externe, la brièveté de la subhumérale interne et l'absence complète de la cinquième dorsale et de la suturale, enfin par ses jambes antérieures tridentées.

18 (81 a). *HISTER LATITIBIUS*. Pl. 6, f. 18.

Oblongus, subconvexus, niger nitidus; antennis rufo-brunneis; fronte triimpressa profunde marginata; mandibulis canaliculatis; pronoto striis lateralibus integris, interna basi subabbreviata; elytris striis 1-4 dorsalibus integris, 5^a et suturali versus medium abbreviatis, subhumerali interna appendice arcuato aucta, margine inflexo trisulcato; propygidio bifoveolato pygidioque fortiter punctatis; mesosterno profunde sinuato, marginato; tibiis latioribus anticis 4-dentatis, posticis dense spinosis. — Long. 6 1/2 mill., larg. 4 mill.

Oblong, assez convexe, noir, luisant. Antennes roux-brun. Front large,

pointillé, triimpressionné, bordé d'une forte strie sinuée sur les côtés. Épistome court. Labre arrondi. Mandibules recourbées en pointe aiguë, canaliculées. Pronotum court, arrondi à la base, arqué et bordé de cils sur les côtés, largement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés et arrondis; stries latérales ponctuées, interne sinuée et un peu raccourcie postérieurement, arrondie en devant, coudée derrière les yeux, avec un petit point, non interrompue; externe parallèle au bord latéral, longeant un peu la base et suivant l'interne jusqu'à l'œil. Parapleures saillantes. Écusson triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rétrécies et coupées obliquement au bout, avec l'angle externe arrondi et un angle sutural large et peu profond; stries fortes, crénelées, dorsales 1-4 entières, interstries élargis en devant; cinquième raccourcie au milieu, suturale un peu au delà; subhumérale interne parallèle à la première dorsale, rapprochée d'elle, atteignant l'épaule, munie d'un appendice arqué, long et bien marqué; bord infléchi trisillonné. Propygidium en trapèze incliné, court, couvert d'une forte ponctuation assez serrée, avec une impression de chaque côté. Pygidium ponctué de même, bombé, en demi-cercle, très abaissé. Prosternum assez étroit, saillant, arrondi et élargi à la base; mentonnière à peine rabattue, rebordée et arrondie en devant. Mésosternum étroit, profondément échancré en devant, avec une forte strie marginale entière. Pattes brunes. Jambes aplaties, très dilatées: antérieures armées de quatre dents obtuses; postérieures garnies d'un double rang de courtes épines serrées.

Birma.

Cette espèce, allongée et parallèle, se place après l'*H. Eschscholtzii* et s'en distingue par sa strie humérale fine, sa fossette tristriée sous le bord infléchi, la strie latérale du pronotum sinuée et raccourcie à la base, et surtout par la largeur de ses jambes postérieures comprimées.

19 (83 a). *HISTER AOUDICUS*. Pl. 6, f. 19.

Ovalis, convexus, niger, nitidus; fronte convexa, stria semicirculari integra; mandibulis haud canaliculatis; pronoto stria laterali unica haud interrupta; clytris margine inflexo foveolato punctato, unisulcato, humeris elevatis, stria subhumerali arcu brevi appendicato, dorsalibus 1-3 integris, 4-5 apicalibus, suturali antice abbreviata; propygidio pygidioque sat dense et valide punctatis; prosterno brevi, mesosterno subsinuato marginatoque; tibiis anticis 5-dentatis, posticis biserialim spinosis.
— Long. 6 1/2 mill., larg. 4 mill.

Ovale, convexe, noir luisant. Antennes noires, funicule rouge-brun.

Front arrondi, faiblement convexe en dessus, entouré d'une strie semicirculaire non interrompue. Labre court et petit. Mandibules sans canal, recourbées en pointe aiguë, édentées. Pronotum bombé, court, arrondi à la base, avec les angles obtus, arqué sur les côtés, échancré en devant, avec les angles obtus et abaissés; strie latérale entière, parallèle au bord latéral et très rapprochée, non interrompue en devant, sans coude derrière les yeux. Écusson en triangle aigu. Parapleures visibles en dessus. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, arrondies latéralement, tronquées au bout, avec les angles extérieurs obtus, et une impression transverse subapicale; bombées sur le dos et saillantes à l'épaule; bord infléchi avec une fossette ponctuée bordée d'un sillon; strie subhumérale interne munie d'un petit arc en dehors du tubercule huméral; stries dorsales fines, 1-3 entières, parallèles avec le deuxième interstrie plus large que le premier, quatrième et cinquième courtes, fines, apicales; suturale un peu plus longue seulement. Propygidium couvert d'assez gros points serrés, sans fossettes latérales. Pygidium bombé, ponctué de même. Prosternum court, arrondi à la base, assez étroit, sans stries; mentonnière courte, arrondie; fossette antennaire bien accusée. Mésosternum subsinué, bordé d'une strie entière. Jambes antérieures armées de cinq dents aiguës, postérieures de cinq ou six groupes d'épines.

Indes Orientales (coll. Chevrolat).

Cette espèce vient se placer systématiquement à côté du *H. 16-striatus*, avec lequel il est impossible de la confondre.

Elle se rapproche beaucoup pour la forme du *H. duplicatus*, qui provient des mêmes contrées, mais elle n'a pas comme lui deux stries latérales au pronotum, les mandibules canaliculées, les jambes antérieures 3-dentées, et le bord infléchi des élytres bisillonné, etc.

20 (87 a). *HISTER FALDERMANNI*. Pl. 6, f. 20.

Ovalis, convexus, niger nitidus; antennis brunnis; fronte plana, stria tenui integra retrorsum angulata, mandibulis convexis; pronoto striis 2-integris postice approximatis, interna haud interrupta; elytris humeris prominulis, stria subhumerali externa subintegra, 1-4 dorsalibus per paria basi approximatis, 5^a et suturali apicalibus; margine inflexo 1-sulcato, foveola punctata; propygidio dense, pygidio creberrime punctulatis; prosterno plano, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis elongatis biserialim spinosulis. — Long. 5 1/2 mill., larg. 4 1/2 mill.

Ovale, convexe, noir, luisant. Antennes brunes, à funicule rouge. Front

plan, arrondi, entouré d'une petite strie entière, qui le sépare de l'épistome et forme un petit angle rentrant. Labre quadrangulaire. Mandibules courbées en pointe aiguë, convexes. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec les angles obtus, courbé sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants; strie marginale longeant le bord antérieur jusqu'en dedans des yeux; latérales fines, entières, un peu plus rapprochées vers la base, interne arrondie à l'angle antérieur, non interrompue et sans coude postoculaire; externe à peine recourbée et cessant dans l'angle même. Écusson en triangle isocèle allongé. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées et proéminentes à l'épaule, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout, avec une légère impression transverse, l'angle externe arrondi et un petit angle sutural rentrant, bombées au milieu; bord infléchi creusé d'une fossette subhumérale ponctuée, longé d'un sillon entier, avec quelques vestiges d'un deuxième vers le milieu; strie humérale fine, oblique, subhumérale externe entière, courbée en devant, n'atteignant pas tout à fait la base; une ligne obsolète de points représente l'interne; dorsales fines, crénelées, 4-4 entières, rapprochées par paires à la base, cinquième et suturale courtes, apicales. Propygidium en hexagone, déclive, transverse, couvert d'une ponctuation serrée. Pygidium en demi-cercle bombé, rabattu, très densément pointillé. Prosternum arrondi et assez large à la base, court; mentonnière abaissée, en pointe obtuse, avec un large rebord. Mésosternum sinué et bordé d'une strie entière. Pattes brunes. Jambes antérieures 6-dentelées; postérieures étroites, allongées, garnies d'un double rang de spinules.

Manille, île de Luçon (coll. Mnizech).

Cette espèce, que M. le comte de Mnizech m'a communiquée sous le nom de *H. Manillensis* Fald., a-t-elle été décrite par cet auteur? En tout cas, j'ai dû remplacer ce nom par celui de *Faldermanni*. Excessivement voisine du *H. cadaverinus*, elle pourrait bien n'en être qu'une petite variété. La seule différence que j'y remarque, c'est la ponctuation plus fine et plus serrée du pygidium, la strie frontale formant un angle rentrant et la latérale interne du pronotum sans coude.

21 (94 a). HISTER LETHIERRYI. Pl. 6, f. 21.

Oblongus, subconvexus, niger nitidus, antennis pedibusque ferrugineis; supra punctulatus; fronte stria semicirculari integra; pronoto stria laterali interna integra, externa brevi; elytris striis dorsalibus 1-3 et subhumerali externa integris, 4-5 apicalibus, suturali basi abbreviata; mar-

gine inflexo unisulcato, pygidio propygidioque convexis valide et dense punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 4-dentatis, posticis valide 5-spinosis. — Long. 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Allongé, assez convexe, noir luisant, finement pointillé en dessus. Antennes et pattes ferrugineuses. Front large, un peu bombé, entouré d'une forte strie semihexagonale non interrompue. Épistome court. Labre petit, sinué. Mandibules convexes, recourbées en pointe mousse. Pronotum court, bombé, arqué à la base et bordé de points plus forts, arrondi et cilié sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, saillants. Strie latérale interne forte, parallèle à la marge, entière, non interrompue; externe fort courte. Parapleures visibles. Écusson triangulaire. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine saillantes à l'épaule, un peu rétrécies et coupées obliquement au bout, avec les deux angles arrondis et formant un angle rentrant bien marqué. Stries dorsales 1-3 fortes, parallèles, équidistantes, quatrième et cinquième représentées chacune par un court rudiment apical; suturale atteignant presque la base; subhumérale externe forte, entière, coudée à l'épaule; bord infléchi fortement unisilloné, sans fossette subhumérale. Pygidium et propygidium bombés, fortement et assez densément ponctués; l'un en trapèze sans fovéoles, l'autre en demi-cercle. Prosternum saillant, étroit, élargi et arrondi à la base; mentonnière un peu rabattue, rebordée; mésosternum profondément échancré et entièrement rebordé. Jambes antérieures armées de quatre dents mousses; postérieures garnies de cinq fortes épines formant des petits groupes et de cils abondants.

Batna (Algérie), trouvé en mars sous les pierres, par M. Lethierry, qui m'en a donné un exemplaire et auquel je l'ai dédié.

Il se distingue aisément du *H. terricola*, après lequel il se place, par sa forme plus étroite, la ponctuation du pygidium et du propygidium beaucoup plus serrée, par les stries dorsales de ses élytres plus fortes et la suturale plus longue et mieux marquée.

22 (94 b). HISTER TOUTHMOSIS. Pl. 6, f. 22.

Oblongus, convexus, niger nitidus, elytris pedibus antennisque ferrugineis; fronte stria integra valida; pronoto stria laterali interna integra, externa interrupta; elytris striis subhumerali externa, 2-3 dorsalibus integris, 1^a interrupta, 4-5 apicalibus, suturali basi abbreviata, margine inflexo, unisulcato; propygidio pygidioque valide punctatis; mesosterno

profunde sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis, posticis 4-spinosis. — Long. 6 1/2 mill., larg. 4 mill.

Allongé, convexe, noir luisant, à peine distinctement pointillé sur le front et le pronotum. Antennes ferrugineuses. Front convexe, large, entouré d'une forte strie semicirculaire, sinuée au milieu et sur les côtés. Labre court, sinué au bout. Mandibules fortes, saillantes, arquées en pointe mousse au bout. Pronotum beaucoup plus large que long, bombé, arqué et bordé de points à la base, avec une ligne antéscutellaire, oblique et cilié sur les côtés, avec les angles postérieurs largement arrondis, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles très obtus et abaissés; strie latérale interne forte, ponctuée, distante du bord, parallèle, arrondie derrière les yeux et non interrompue; externe s'étendant presque tout le long du côté, mais interrompue. Parapleures saillantes. Écusson triangulaire. Élytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, rougeâtres, saillantes à l'épaule, rétrécies et coupées presque droit au bout, avec l'angle externe arrondi et la suture formant un angle rentrant; une impression subapicale; stries dorsales fortes, ponctuées, bien marquées, réduites à des points postérieurement; première interrompue au-dessous de l'épaule, 2-3 entières, 4-5 réduites à de courts rudiments apicaux, suturale raccourcie un peu à la base; subhumérale externe forte, coudée à l'épaule et atteignant presque la base; bord infléchi parcouru d'un double sillon, l'interne fort, ponctué, marqué d'une fossette sous l'épaule. Propygidium en hexagone court, incliné, convexe, couvert de points ocellés. Pygidium en calotte sphérique, ponctué de même, perpendiculaire. Prosternum assez saillant, élargi et arrondi à la base, étroit et concave en devant; mentonnière courte, peu saillante, pointillée, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum étroit, presque aussi long que large, fortement échancré au milieu, bordé d'une forte strie sinuée, arrondie de chaque côté. Premier segment de l'abdomen long, avec une strie de chaque côté en dedans des hanches, qui sont assez rapprochées; les autres segments sont bordés d'une ligne de points serrés. Jambes épaisses, ciliées en dedans; antérieures obtusément tridentées, postérieures armées de quatre groupes d'épines et garnies de cils épais.

Égypte.

Très voisine de la précédente; elle pourrait se confondre avec elle, si l'on ne prenait garde à sa forme plus bombée, à la ponctuation du propygidium et du pygidium un peu moins serrée, quoique l'étant beaucoup, à la strie latérale externe du pronotum interrompue et à ses jambes tridentées.

Elle m'a été donnée par M. le docteur Schaum, qui l'a trouvée dans son voyage en Égypte.

23 (98 a). *HISTER DAURICUS*. Pl. 6, f. 23.

Ovalis, parum convexus, niger nitidus, antennis brunneis; fronte punctulata stria semihexagona, mandibulis canaliculatis; pronoto stria laterali interna integra, externa valde abbreviata; elytris striis 1-3 dorsalibus integris, 4-5 et suturali apicalibus, subhumerali interna brevi media, margine inflexo foveolato bisulcatoque; propygidio utrinque biimpresso, pygidioque punctulatis punctatisque; prosterno lobo antice obtuse acuminato; mesosterno marginato; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biserialitè spinosis. — Long. 7 mill., larg. 4 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, noir, luisant. Antennes brun-roux, scape obscur. Front finement pointillé, légèrement bombé, séparé de l'épistome par une strie semihexagonale profonde. Labre court. Mandibules canaliculées, sans dent interne. Pronotum court, presque droit et bordé de points à la base, arqué sur les côtés, échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés et aigus; strie latérale interne forte, non interrompue en devant, externe raccourcie au milieu, arquée à l'angle antérieur et terminée derrière les yeux. Écusson triangulaire. Parapleures visibles. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, rétrécies au bout, avec l'extrémité à peine arquée et une légère impression transverse subapicale, l'angle externe arrondi et l'interne formant un petit angle sutural; stries dorsales crénelées, 1-3 entières, fortes, quatrième courte, apicale, décomposée, cinquième réduite à un point; suturale également courte; subhumérale externe oblique, forte et courte, placée au milieu; bord infléchi fovéolé à l'épaule, avec deux sillons dont l'externe remonte au delà de la fossette. Propygidium faiblement biimpressionné, couvert d'un pointillé très fin et très serré, et en même temps de plus gros points clairsemés, surtout au milieu du bord postérieur. Pygidium bombé, avec la double ponctuation, l'une et l'autre plus également réparties. Prosternum court, étroit, arrondi à base, horizontal; mentonnière courte, inclinée, en pointe obtuse; fossette antennaire marquée. Mésosternum échancré en devant, entièrement rebordé. Jambes antérieures armées de trois dents faibles, apicale bifide; postérieures garnies de deux rangées de spinules assez serrées.

Daurie, Sibérie orientale.

Cette espèce a les plus grands rapports avec l'*Hister Sibiricus* que j'ai décrit (II, p. 305); mais je ne puis les réunir, parce que celle-la a le

pygidium plus fortement ponctué, les jambes antérieures tridentées, et la strie subhumérale beaucoup plus forte.

M. le docteur Aubé en possède un individu que M. de Mannerheim lui a envoyé sous le nom de *H. Sibiricus*. J'en ai reçu deux de M. de Motschulsky, qu'il m'assure être le *H. distans* de Fischer. Cependant la description si laconique de l'auteur ne s'y rapporte guère. Dans la crainte de jeter la confusion en les réunissant à tort, je préfère lui donner provisoirement le nom de *Dauricus*.

24. (98 b). HISTER STURNUS. Pl. 6, f. 24.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, politus, antennis rufis, pedibus brunneis; capite punctulato, fronte plana, stria valida integra, antice recta, mandibulis cavis; pronoto stria laterali interna integra, externa postice tenuissima dimidiata; clytris margine inflexo 3-sulcato, stria subhumerali externa brevi ad humerum, dorsalibus 1-3 integris, 4^a et suturali apicalibus; propygidio biimpresso parce, pygidio dense punctatis; prosterno angusto; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis subtus rugulosis, posticis biserialim spinosis. — Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Ovale, peu convexe, noir lisse et luisant. Antennes rousses. Front large, plan, densément pointillé, entouré d'une forte strie semi-circulaire entière, droite par devant, qui le sépare de l'épistome. Mandibules courbées en pointe, concaves en dessus. Pronotum court, très large, presque droit et bordé de points à la base, avec un petit enfoncement scutellaire, et les angles obtus, faiblement arqué sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés et peu saillants; strie latérale interne forte, entière, parallèle sur les côtés, arquée à l'angle antérieur, sans coude derrière les yeux; externe formant un arc bien marqué qui devient fin et se rapproche de la marge postérieurement jusqu'au milieu. Écusson très petit. Parapleures saillantes. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, presque droites et un peu rétrécies au bout, avec les angles arrondis, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant; bord infléchi creusé en fossette imponctuée, avec trois sillons, dont l'interne atteint seul la base; subhumérale externe réduite à un appendice fort court à l'épaule; humérale fine, oblique; 1-3 dorsales parallèles, crénelées, fortes, entières; quatrième et suturale réduites à de courts rudiments apicaux. Propygidium en hexagone transverse, déclive, biimpressionné au bout, couvert de points assez gros, écartés, et d'un pointillé serré. Propygidium rabattu, en demi-cercle bombé, très densément ponctué. Prosternum en carène

étroite, court, arrondi en bouton à la base; mentonnière en pointe obtuse, inclinée, avec un large rebord. Mésosternum sinué et entièrement rebordé. Pattes brunes; jambes larges, courtes; antérieures ruguleusement ponctuées en dessous, armées de trois dents, apicale biépineuse, postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Brésil (coll. Mnizech).

Cette belle espèce se place à côté du *H. Dauricus*, avec lequel il n'est pas facile de la confondre, pas plus qu'avec les espèces voisines, malgré la petitesse des différences caractéristiques, à cause de sa forme large, aplatie.

25 (99 a). *HISTER MANDARINUS*. Pl. 6, f. 25.

Ovalis, convexiusculus, niger, nitidus; fronte plana, stria semihexagona integra, mandibulis convexis; pronoto stria interna integra, externa dimidiata; elytris striis validis crenatis, 1-5 dorsalibus integris, 5^a versus medium, suturali ante abbreviatis, subhumerali externa brevi, fossa marginis inflexi trisulcata punctata; propygidio utrinque foveolato, pygidioque parce sat fortiter punctatis; mesosterno emarginato, stria haud interrupta; tibiis latis anticis 3-dentatis, posticis biserialim spinosulis. — Long. mill., larg.

Ovale, convexe, noir, luisant. Antennes brunes. Front plan, finement pointillé, entouré d'une strie semihexagonale très marquée, entière. Labre très petit. Mandibules convexes, recourbées au bout en pointe aiguë. Pronotum convexe, arrondi à la base, avec les angles obtus et les parapleures découvertes, oblique et à peine arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu aigus et peu avancés; strie latérale interne complète, droite sur les côtés, externe raccourcie au milieu, finissant au niveau des yeux. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, avec le bord infléchi creusé à l'épaule, trisillonné et ponctué, rétrécies et coupées obliquement au bout, avec une légère impression subapicale; stries fortes et crénelées, 1-4 entières, cinquième raccourcie au milieu, suturale prolongée un peu au delà, mais ne partant pas de l'extrémité; interstries 3 et 4 plus étroites que les autres; strie subhumérale externe très raccourcie postérieurement. Propygidium bifovéolé, couvert de gros points espacés, ainsi que le pygidium. Prosternum étroit, arrondi à la base, muni d'une mentonnière saillante, étroite et fortement rabattue. Mésosternum fortement échancré en devant et entièrement rebordé. Jambes larges et cour-

tes; antérieures armées de trois dents assez aiguës, postérieures garnies d'un double rang de spinules peu nombreuses.

Chine (coll. Javet).

Cette espèce vient se ranger près du *H. Gehini*, dont elle diffère peu; elle est seulement un peu plus petite et sa strie prothoracique externe est raccourcie postérieurement. Elle a de grands rapports de forme avec l'*H. coracinus*, mais la disposition des stries des élytres est bien différente, ainsi que la ponctuation de son pygidium.

26 (99 b). HISTER MICIPSA. Pl. 6, f. 26.

Ovalis convexiusculus, brunneus nitidus, fronte bifoveolata, stria semi-hexagona; pronoto stria laterali interna integra, a margine distanti, externa brevi; elytris striis validis, 1-4 dorsalibus integris, 5^a ante, suturali ultra medium abbreviatis, subhumerali externa brevi, ad humerum; margine inflexo foveolato trisulcatoque; propygidio valide, pygidio basi tenuiter, parce punctatis; mesosterno marginato, antice haud sinuato, prosterno brevi basi truncato; tibiis anticis valide 4-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 3 mill., larg. 1 2/3 mill.

D'un brun luisant, plus rougeâtre sur les élytres, aux antennes et aux pattes; ovale, assez convexe. Front plan, transversal, légèrement bifovéolé, séparé de l'épistome par une forte strie semihexagonale. Labre très petit. Mandibules terminées en pointe, légèrement concaves. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué et bordé de points à la base, oblique sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles obtus, abaissés; strie latérale interne fine, droite et éloignée du bord sur les côtés, non interrompue en devant; externe courte, atteignant à peine le tiers. Écusson triangulaire très petit. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et droites au bout, avec les angles externes arrondis, une impression subapicale et un petit angle sutural; stries ponctuées et bien marquées; 1-4 dorsales entières, cinquième raccourcie avant le milieu, suturale au delà, subhumérale externe réduite à un court rudiment placé au niveau de l'épaule; bord infléchi creusé d'une fossette 3-sillonnée. Propygidium couvert de points espacés assez gros; pygidium ponctué de même, mais plus finement et plus obsolètement. Prosternum tronqué à la base, resserré; mentonnière courte, inclinée. Mésosternum sans sinuosité, entièrement rebordé. Jambes antérieures dilatées, fortement 4-dentées; postérieures garnies de 5 à 6 rangées de spinules.

Cette espèce, l'une des plus petites du genre, est décrite sur un indi-

vidu venant d'Alger, de la collection de M. Aubé. Elle vient se ranger systématiquement à la suite du *H. Gehini*, dont elle diffère essentiellement. Elle ressemble beaucoup au *H. Smyrnaeus* par la couleur, la taille et la forme, mais les stries suturale et cinquième dorsale, ainsi que la latérale du pronotum, raccourcies, l'en distinguent aisément.

Je dois dire ici, après avoir comparé les types des *H. Smyrnaeus* et *Peyroni*, que ces deux espèces n'en font qu'une, qui devra porter le premier nom.

27 (100 a). HISTER CORAX. Pl. 6, f. 27.

Ovalis, convexus, niger nitidus; fronte rotunda, postice impressa, stria semihexagona integra; pronoto stria laterali interna haud interrupta pone oculos obtuse angulata, externa integra; elytris 1-2 dorsalibus validis punctatis integris, 3^a postice interrupta, marginis inflexi foveola trisulcata; propygidio biimpresso punctis validis sparsis, pygidio basi punctato; mesosterno sinuato, stria marginali integra utrinque gemina; tibiis anticis 3-dentatis, posticis dense spinosis. — Long. 6 mill., larg. 4 1/2 mill.

Ovale, court, convexe, noir, luisant. Antennes brunes. Front convexe, impressionné sur le vertex, entouré d'une strie forte, semihexagonale, entière. Épistome court. Labre petit, arrondi. Mandibules fortes, recourbées au bout en pointe peu aiguë, sans canal. Pronotum court, arrondi à la base, arqué sur les côtés, fortement rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale interne forte, parallèle au bord latéral, coudée derrière les yeux, non interrompue; externe à peine raccourcie à la base, recourbée en devant, mais sans suivre l'interne. Entre les deux on voit un court rudiment d'une troisième strie. Parapleures visibles. Écusson triangulaire. Élytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées en cercle sur les côtés, fortement rétrécies au bout, coupées presque droit, avec une légère impression subapicale et avec les angles arrondis; stries dorsales fortes, ponctuées, 1-2 entières, troisième entière, mais interrompue par derrière, les autres nulles, ainsi que les subhumérales; bord infléchi creusé d'une fossette trisillonnée sous l'épaule. Propygidium en demi-hexagone transverse, incliné, bifovéolé, finement pointillé, avec quelques gros points épars de chaque côté. Pygidium ponctué çà et là le long de la base, bombé, perpendiculaire, en demi-cercle. Prosternum arrondi à la base, élargi, un peu plus étroit en devant; mentonnière à peine rabattue, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum sinué en devant, rebordé d'une strie entière, et de chaque côté d'une autre strie courte. Jambes

antérieures armées de trois dents fortes, la plus haute faible ; postérieures garnies de sept ou huit paires d'épines serrées.

Indes Orientales.

28 (100 c). HISTER COQUERELLI. Pl. 6, f. 28.

Oblongo-ovalis, convexiusculus, piccus nitens, antennis pedibusque rufis; capite dense punctulato, fronte stria carinata integra, ante oculos dentata, mandibulis cavis; pronoto punctulato, stria laterali interna haud interrupta, posterius sinuata, externa integra; elytris margine inflexo trisulcato; stria subhumerali ad humerum arcuata, abbreviata, linea punctorum continuata; dorsalibus et suturali integris, 2 posterioribus antice junctis; propygidio pygidioque parce punctatis; prosterno angusto bistriato; mesosterno recto marginato; tibiis anticis 4-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 3 1/4 mill., larg. 2 mill.

Ovale, oblong, peu convexe, brun de poix, luisant. Antennes rousses. Toute la tête densément pointillée; front large, transverse, peu convexe, entouré d'une strie bien marquée, entière, anguleuse, qui le sépare de l'épistome, avec une dent en dedans des yeux. Mandibules arquées en pointe au bout, concaves, avec un rebord externe, élevé. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué et crénelé à la base, avec les angles obtus, faiblement courbé sur les côtés, largement échancré et rétréci en devant, avec les angles abaissés, arrondis; couvert d'un petit pointillé écarté; strie marginale non interrompue; latérale interne également entière, éloignée du bord latéral, coudée aux deux tiers et se rapprochant de la marge vers la base; externe entière, terminée en devant par un petit crochet. Écusson en petit triangle, court. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, subparallèles sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; bord infléchi sans fossette, trisillonné au milieu. Strie subhumérale externe formant un arc court à l'épaule, puis continuée par des points; on peut donc le considérer comme ayant une faible strie subhumérale interne, avec un appendice huméral ou simplement avec une externe raccourcie postérieurement; humérale fine, oblique; dorsales fortes, crénelées, entières, cinquième et suturale réunies par un arc basal. Propygidium en hexagone irrégulier, déclive, assez long, couvert de gros points oblongs, épars, entre lesquels on aperçoit à un très fort grossissement de très petits points. Pygidium rabattu en demi-cercle très bombé, peu densément ponctué, et finement au bout. Prosternum étroit, tronqué et dilaté à la base, bistrié, court; mentonnière infléchie, assez saillante, arrondie au bout, ponctuée et

rebordée; mésosternum lisse, droit en devant, bordé d'une forte strie arquée, entière. Pattes brun-roux. Jambes antérieures courtes, dilatées et 4-dentées; postérieures garnies d'un double rang d'épines.

Kertch, Crimée (coll. Fairmaire).

Cette espèce, qui fait partie de la collection de l'auteur de la Faune des Coléoptères de France, M. Fairmaire, lui vient de M. Coquerel, à qui je suis heureux de pouvoir la dédier, en souvenir de nos amicales relations entomologiques.

Elle se range près du *H. Smyrnæus*, dont elle diffère par sa strie latérale interne coudée, son prosternum bistré et sa forme plus ovale. Elle a aussi quelques rapports avec le *H. Micipsa*, mais chez ce dernier la suturale externe est très raccourcie, ainsi que la suturale et la cinquième dorsale, et le prosternum est sans stries.

29 (401 a). HISTER LACO. Pl. 6, f. 29.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus, antennis pedibusque rufo-piceis; fronte punctulata subplana, striâ postice completa, mandibulis extus marginatis; pronoto basi punctato, striis 2 lateralibus integris, postice approximatis; elytris striis validis parallelis 1-4 dorsalibus integris, 5^a ad medium, suturali ultra ascendente, subhumerali externa brevi ad basim, margine inflexo 3-sulcato; propygidio sat valide, pygidio tenuè parce punctatis; mesosterno recto marginato, prosterno bistrato; tibiis anticis 4-dentatis, posticis biserialim spinosulis. — Long. 3 mill., larg. 1 3/4 mill.

Ovale, un peu aplati, noir, luisant. Antennes rousses, avec le scape noir de poix. Front transverse, presque plan, finement ponctué, entouré d'une strie forte semi-hexagonale, entière, même complète par derrière; une fossette médiane très légère sur le vertex; épistome étroit, court; labre très petit. Mandibules arquées en pointe aiguë, ponctuées et avec un étroit rebord élevé. Pronotum beaucoup plus large que long, faiblement arqué et bordé de points à la base, avec les angles arrondis, oblique sur les côtés, rétréci, largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus, couvert d'une très fine ponctuation; strie latérale externe rapprochée du bord, à peine raccourcie à la base, arquée en devant et ne suivant pas l'interne; celle-ci non interrompue derrière la tête, sinuée sur les côtés, se rapprochant beaucoup de l'externe vers la base qu'elle atteint. Écusson petit. Parapleures visibles. Élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, sans dilatation marquée, rétrécies et presque droites au bout, avec les angles émoussés; stries dorsales fortes, sans points bien marqués, 1-4 parallèles,

entières, cinquième remontant jusqu'au milieu, suturale au delà; subhumérale externe courte, longeant l'épaule; bord infléchi parcouru de trois sillons ponctués, dont les deux premiers remontent jusqu'à la base, le troisième très court au milieu. Propygidium incliné, hexagonal, couvert de gros points épars. Pygidium bombé, avec une fine ponctuation espacée. Mésosternum droit en devant, entouré d'une strie semi-circulaire complète. Prosternum étroit, dilaté et tronqué à la base, avec deux stries rapprochées, finissant un peu avant la mentonnière qui est rabattue et rebordée; fossettes antennaires vagues. Pattes d'un rouge de poix. Jambes antérieures courtes, dilatées, fortement 4-dentées; postérieures garnies de six ou sept paires de spinules.

Cette jolie espèce, provenant de Grèce (col. Kraatz), vient se placer dans le groupe remarquable par sa petite taille, sa forme aplatie, sa strie subhumérale réduite à un court rudiment placé en dehors de l'épaule, dont l'*Hister Smyrnæus* est le type.

VI^e GROUPE.

30 (110 \hat{a}). HISTER STIGMOSUS. Pl. 6, f. 30.

Ovalis, convexus, nigro-piccus, nitidus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte rotunda stria valida antice sinuata; pronoto extus punctato, stria laterali interna valida, sinuata, haud interrupta; elytris stria subhumerali externa, dorsalibus 1-3 integris, 4^a basi parum, 5^a et suturali in medio abbreviatis, margine inflexo unisulcato, foveola grosse punctata; propygidio utrinque impresso pygidioque grosse punctatis; prosterno basi bistriato, lobo brevi reflexo; mesosterno subsinuato marginatoque; tibiis anticis 5-denticulatis, posticis spinosis. — Long. 5 mill., larg. 4 1/2 mill.

Ovale, convexe, d'un noir de poix luisant, tirant sur le brun. Antennes ferrugineuses. Front arrondi, convexe, pointillé, ceint d'une forte strie semi-circulaire, sinuée en devant. Épistome court. Labre petit, arrondi. Mandibules épaisses, non canaliculées, recourbées en pointe peu aiguë. Pronotum court, arrondi à la base, sinué sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale interne forte, entière, ponctuée, parallèle au bord, sinuée, sans coude derrière les yeux; surface pointillée, mais assez fortement ponctuée en dedans de la strie; strie latérale externe nulle; marginale bien marquée et rejoignant presque au milieu celle du côté opposé. Parapleures visibles. Écusson triangulaire enfoncé. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à la base, rétrécies et coupées droit au bout,

avec l'angle externe arrondi et un angle sutural rentrant très obtus; une impression transverse subapicale; couvertes postérieurement de quelques petits points espacés; stries assez fines, ponctuées, bien marquées, 1-3 dorsales entières, parallèles, quatrième un peu raccourcie à la base, cinquième avant le milieu, suturale vers le milieu; subhumérale externe coudée à l'épaule et n'atteignant pas tout à fait la base; interstries un peu concaves; bord infléchi sillonné dans toute son étendue, creusé sous l'épaule d'une fossette garnie de gros points irréguliers. Propygidium en trapèze incliné, avec une impression de chaque côté, couvert de gros points ocellés, assez régulièrement serrés. Pygidium en triangle peu convexe, presque perpendiculaire, ponctué de même. Prosternum assez large entre les jambes, bordé d'une strie de chaque côté, arrondi à la base, un peu plus étroit en devant; mentonnière courte, rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum faiblement sinué en devant et bordé d'une strie entière. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures larges, armées de cinq petites dents; postérieures garnies de sept ou huit paires d'épines serrées.

Cette espèce vit en France dans les bolets pourris. Je l'ai trouvée souvent en automne dans les bois tapissés de mousses; elle tient le milieu entre l'*H. carbonarius* et l'*H. marginatus*, dont elle a beaucoup le faciès. Ce nom lui avait été donné par Germar, comme je m'en suis convaincu par l'inspection d'un individu provenant de M. Schaum, entièrement identique aux miens.

31 (114 a). HISTER LITUS. Pl. 6, f. 31.

Ovalis, parum convexus, niger nitidus; fronte plana punctulata, stria semihexagona integra; pronoto lateribus punctulato, stria interna valida integra, externa nulla, marginali valida; clytris striis dorsalibus 1-3 integris, validis, 4-5 et suturali obsolete apicalibus, subhumerali externa brevi ad humerum, marginis inflexi foveola trisulcata; propygidio pygidioque æqualiter punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 4-denticulatis, posticis spinosis. — Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Ovale, peu convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front large, plan, pointillé, ceint d'une forte strie semihexagonale, à angles arrondis. Épistome court. Labre petit, arrondi. Mandibules épaisses, recourbées en pointe aiguë, sans canal. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, arqué sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et assez saillants; strie latérale interne forte, ponctuée, assez rapprochée du bord et lui étant parallèle, formant un angle presque droit en devant, mais sans coude derrière les yeux;

latérale externe nulle ; marginale forte à l'angle antérieur et se continuant jusqu'aux yeux ; ponctuation assez marquée en dedans de la strie latérale. Parapleures visibles. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, arquées sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout, avec les deux angles arrondis, formant un petit angle sutural rentrant ; stries dorsales 1-3 fortes, entières, avec les interstries plus larges en devant, quatrième, cinquième et suturale réduites à quelques courts rudiments formés de points ; subhumérale externe unique, bien marquée, courte, au niveau de l'épaule ; bord infléchi creusé d'une fossette subhumérale, 3-sillonnée. Propygidium fortement incliné, en hexagone transverse court, sans fovéoles, couvert de points assez forts, pas très serrés et également espacés. Pygidium ponctué de même, en demi-cercle bombé, rabattu. Prosternum saillant, étroit, un peu élargi et arrondi à la base ; mentonnière à peine rabattue, pointillée, rebordée en devant ; lame pectorale fortement échancrée. Mésosternum sinué, rebordé entièrement, avec une courte strie de plus dans l'angle antérieur. Jambes élargies, surtout les antérieures, qui sont ponctuées en dessous et armées de quatre dentelures, l'apicale bifide ; postérieures garnies de six ou sept paires d'épines.

Mexique.

Placé entre les *H. Californicus* et *stercorarius*, il est plus élargi, moins densément ponctué au pygidium que le premier, moins fortement que le deuxième ; il a des rudiments apicaux des stries internes des élytres, et sa strie latérale du pronotum est fort rapprochée du bord.

32 (116 a). HISTER MYRMIDON. Pl. 6, f. 32. ●

Orbicularis, convexus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis ; fronte plana stria semicirculari integra ; pronoto stria laterali interna integra, haud interrupta ; clytris striis validis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 5^a ultra medium, suturali basi, subhumerali externa postice abbreviatas, margine inflexo bistriato ; propygidio parce punctato, pygidio vix distincte punctulato ; mesosterno recto marginato ; tibiis anticis latis tridenticulatis, apicali trispinoso valde prominenti ; posticis biseriatis spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Orbiculaire, convexe, noir de poix luisant. Antennes rousses. Front plan, large, ceint d'une forte strie semicirculaire entière, qui le sépare de l'épistome. Labre petit. Mandibules courbées en pointe, déprimées. Pronotum court, large, à peine arqué et crénelé à la base, avec les angles obtus, courbé sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus ; strie latérale interne n'atteignant pas tout

à fait la base, assez distante du bord latéral, mais s'en rapprochant un peu par derrière, non interrompue et coudée derrière les yeux. Écusson petit, en triangle. Parapleures visibles. Élytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, faiblement arquées au bout, avec les angles arrondis, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant; bord infléchi bisillonné, sans fossette ponctuée; stries fortes, crénelées, subhumérale externe arquée sous l'épaule, atténuée postérieurement et plus ou moins raccourcie; une ligne de points obsolètes simulant une strie interne; 1-4 dorsales entières, parallèles, cinquième raccourcie au milieu, suturale au delà. Proygidium incliné, transverse, convexe, couvert de points écartés. Pygidium en demi-cercle convexe, paraissant lisse, mais réellement densément pointillé. Prosternum en carène tranchante, court, concave, élargi et tronqué à la base; mentonnière courte, rabattue en pointe arrondie et rebordée. Mésosternum non sinué, bordé d'une strie droite entière. Pattes d'un brun roux. Jambes antérieures triangulaires, armées d'une longue dent apicale, obtuse, triépineuse, et plus haut de deux autres petites dentelures; postérieures garnies d'une double rangée d'épines.

Célèbes.

Cette gentille petite espèce, qui le cède à peine au *H. caelestis*, vient après le *H. bifrons*, dont elle se distingue par sa taille bien inférieure, par son pygidium presque lisse et par son front sans fossette.

33 (122 a). HISTER PTEROMALUS. Pl. 6, f. 33.

Ovatis, depressus, niger, politus, nitidus; fronte depressa, stria integra subsinuata mandibulis convexis; pronoto stria laterali interna valida integra, externa brevi tenuissima; elytris margine inflexo bistriato, stria 1^a dorsali integra, 2-3 postice abbreviatis, propygidio biimpresso pygidioque parce punctatis; mesosterno sinuato stria interrupta marginali, transversa arcuata; tibiis anticis subtilis 3-dentatis, posticis biserialim spinosulis. — Long. 7 mill., larg. 3 mill.

Ovale, oblong, déprimé, noir lisse et très luisant. Antennes brunes. Front transverse, un peu enfoncé au milieu, entouré d'une faible strie semicirculaire, subbisinuée, non interrompue. Labre court. Mandibules arquées en pointe au bout, dentées en dedans, convexes. Pronotum court, large, faiblement arqué à la base, avec les angles obtus, presque droit sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants; strie latérale interne forte et coudée latéralement, rapprochée du bord vers la base, plus fine et à peine sinuée derrière les yeux; externe formant un arc court, très fin en devant. Écusson très

petit, en triangle aigu. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, un peu rétrécies et presque droites au bout, avec l'angle externe arrondi et laissant entre elles un petit angle sutural; une légère impression subapicale transverse; bord infléchi également lisse, avec une faible fossette et deux fines stries, dont l'externe très courte; première dorsale forte, entière, 2-3 raccourcies postérieurement vers le milieu. Propygidium en hexagone transverse, décline, biimpressionné au bout; pygidium en demi-cercle, rabattu, plan; l'un et l'autre peu densément ponctués. Prosternum en carène étroite, élargi et arrondi à la base; mentonnière inclinée, arrondie et rebordée. Mésosternum échancré, avec une strie marginale largement interrompue et une transversale en arc bien marqué. Jambes antérieures fortement tridentées, lisses en dessous; postérieures garnies d'un double rang d'épines.

Ceylan (coll. Mnizech).

Cette espèce curieuse ne peut se confondre avec aucune autre du genre; elle vient se placer dans le groupe, en tête des espèces noires, immédiatement après le *H. 4-notatus*.

VII^e GROUPE.

34 (122 b). *HISTER SHANGHAICUS*. Pl. 6, f. 34.

Ovalis, convexus, niger, nitidus, clava brunea; fronte depressa, stria marginali integra, mandibulis haud canaliculatis; pronoto striis integris, marginali antice continua; elytris fossa subhumerali bisulcata, striis 1-2 dorsalibus integris, 3^a postice abbreviata, caeteris nullis; pygidio obscuro laevi, propygidio utrinque subimpresso basi parce punctulato; prosterno lato sat brevi, mesosterno recto, striis 2, externa interrupta; tibiis dilatatis, anticis extus 5-dentatis, posticis biserialim spinosis. — Long. 7 mill., larg. 6 mill.

Ovale, convexe, noir, lisse, luisant. Antennes brun de poix, avec la massue ferrugineuse. Front légèrement impressionné au milieu, entouré d'une strie semihexagonale. Mandibules courtes, épaissies à la base, terminées en pointe, non creusées en gouttière. Pronotum court, large, faiblement arqué à la base, avec les angles très mousses, oblique sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles abaissés et obtus; stries parallèles, assez rapprochées latéralement, externe dépassant un peu l'angle antérieur, interne non interrompue, marginale suivant le bord antérieur. Écusson triangulaire. Élytres une

fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et arrondies au bout, avec un angle sutural bien marqué et une petite impression subapicale; fossette subhumérale profonde, lisse, bisillonnée; stries fines, imponduées, 1-2 dorsales entières, troisième un peu raccourcie postérieurement, toutes les autres nulles. Propygidium en hexagone transverse, légèrement bifovéolé, pointillé à la base; pygidium bombé, en demi-cercle, lisse; l'un et l'autre segment obscurs. Prosternum large, court, tronqué à la base; mentonnière peu rabattue, ne dépassant pas les angles antérieurs; fossette antennaire formée par un pli sous l'angle. Mésosternum droit en devant, bordé de deux stries, l'interne entière. Jambes très dilatées; antérieures armées de cinq dents, postérieures garnies d'une double rangée d'épines.

Cette espèce, provenant de *Shang-Hai* (Chine), n'a pas d'analogue dans tout le groupe, elle vient se placer en tête, immédiatement après le *H. 4-notatus*.

35 (124 a). HISTER CORONATUS. Pl. 6, f. 35.

Ovalis, convexus, niger nitidus politus, antennis pedibusque rufis; fronte impressa, stria valida semicirculari angulosa integra; mandibulis subcavis; pronoto striis lateralibus crenatis, interna integra, pone oculos arcuata, externa brevi; elytris striis 1-2 validis integris, 3-4 late interruptis, suturali brevi media, margine inflexo bistriato; propygidio utrinque impresso, pygidio bilobo, profunde ocellato punctatis; prosterno plano haud striato; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis obtuse tridentatis, posticis biseriatis spinosis. — Long. 6 mill., larg. 4 1/2 mill.

Ovale, convexe, noir luisant et très lisse. Antennes rousses. Front arrondi, concave, entouré d'une forte strie semicirculaire, anguleuse latéralement, qui le sépare de l'épistome. Labre court. Mandibules courbées en pointe, déprimées en dessus. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué et comme finement crénelé à la base, avec les angles obtus, presque droit sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés, peu saillants et très obtus; strie latérale interne crénelée, forte, parallèle au bord latéral et assez rapprochée de lui, sans coude post-oculaire, non interrompue; externe formant un arc court dans l'angle antérieur. Écusson en petit triangle équilatéral. Parapleures visibles. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout, avec les angles arrondis, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant; bord infléchi lisse, sans fossette, avec deux fines stries entières;

humérale très fine, oblique; dorsales 1-2 fortes, entières, parallèles; troisième largement interrompue ou formée d'un rudiment basal du tiers de la longueur et d'un point apical; quatrième interrompue davantage encore; suturale courte, placée au milieu. Propygidium en hexagone transverse, incliné, fortement impressionné de chaque côté au bout, couvert de gros points ocellés, serrés, qui forment un espace antérieurement trilobé en forme de couronne, et dans l'intervalle quatre espaces lisses et en relief. Pygidium en demi-cercle très bombé, avec une double bosse, ponctué comme le propygidium. Prosternum assez large, arrondi à la base, sans stries, plan; mentonnière courte, non abaissée, en pointe obtuse, rebordée. Mésosternum sinué et bordé d'une strie assez fine entière. Pattes brun ferrugineux. Jambes antérieures armées de quatre petites dents, l'apicale munie de deux épines; postérieures garnies de deux rangées d'épines.

Mexique (coll. Sallé).

Cette singulière espèce est excessivement voisine du *H. diadema*; cependant je n'ose les réunir, n'en ayant vu que très peu d'individus; car, outre leur provenance différente, celle-ci a le prosternum dépourvu de stries et les jambes antérieures garnies seulement de quatre denticules.

36 (129). *HISTER LENTULUS*. Pl. 7, f. 36.

Ovalis, convexus, niger nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte stria circulari integra; pronoto ciliato, stria laterali interna haud interrupta, externa antica brevissima; elytris striis validis crenatis, dorsalibus 1-3 integris, 4^a et suturali subintegris, 5^a in medio abbreviata, subhumerali interna apicali, margine inflexo vage punctato, bisulcato; pygidio propygidioque parce punctatis, plagiatis rufis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biseriatis multispinis. — Long. 6 mill., larg. 4 mill.

Hister lentulus Er. Jahrb., 149, 55 (1834). — Mars., Hist., 1854, p. 564, pl. 11, G^{re} XX, f. 129.

Ovale, convexe, noir luisant. Antennes brunes. Tête arrondie; front convexe, séparé de l'épistome par une strie semicirculaire non interrompue. Labre très court. Mandibules arquées en pointe, faiblement unidentées en dedans, sans fossette. Pronotum rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus et peu saillants; oblique et cilié sur les côtés, à peine arqué à la base; strie latérale interne forte et presque droite sur les côtés, fine, rapprochée de la marge et entière en devant; latérale externe réduite à un petit arc dans l'angle même. Para-

pleures visibles en dessus. Écusson petit, triangulaire. Élytres une fois et quart plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilineaires sur les côtés, rétrécies et coupées obliquement au bout, formant un angle sutural ouvert et bien marqué; stries fortes, crénelées, parallèles, 1-3 dorsales entières, quatrième et suturale à peine raccourcies à la base, cinquième raccourcie au milieu; subhumérale obsolète, réduite à un court appendice; bord infléchi bisillonné, vaguement ponctué, sans fossette bien accusée à l'épaule. Propygidium en hexagone transverse, couvert d'une ponctuation peu serrée, avec une impression apicale de chaque côté. Pygidium bombé, triangulaire, ponctué de même. Sur l'un et l'autre une tache rouge transversale, dentelée. Prosternum en carène étroite, arrondi à la base; mentonnière courte, rebordée. Mésosternum sinué, rebordé. Pattes brunes. Jambes antérieures tridentées; postérieures garnies de nombreuses épines sur deux rangs.

Cette espèce provient du Cap de Bonne-Espérance.

Le type d'Erichson ne diffère du mien que par sa taille un peu plus grande, les stries de ses élytres plus fortes et plus crénelées, et par ses taches rouges de l'abdomen qui, du reste, pourraient n'être qu'accidentelles.

37 (129 a). HISTER HALDEMANNI. Pl. 7, fig. 37.

Ovalis, oblongus, convexus, niger nitidus; antennis rufis pedibus brunneis; fronte stria integra, mandibulis concavis; pronoto stria laterali interna integra pone oculos sinuata, externa brevi; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5^a et suturali apice brevibus; margine inflexo bisulcato; pygidio parce, in medio tenuissime punctato; prosterno angusto, mesosterno sinuato marginato; tibiis anticis 3-denticulatis, posticis biserialim spinosulis. — Long. 6 mill., larg. 4 mill.

Ovale, oblong, convexe, noir luisant, couvert en dessus d'un très fin pointillé, visible à un fort grossissement. Antennes rousses. Front arrondi, peu convexe, ceint d'une strie semicirculaire, un peu coudée, entière, qui le sépare de l'épistome. Labre très court. Mandibules courbées en pointe au bout, un peu déprimées en dessus. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué et bordé de petits points pressés à la base, avec les angles obtus, à peine courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et peu saillants; strie marginale visible jusqu'aux yeux; latérale interne assez forte, parallèle sur les bords latéraux, un peu sinuée derrière les yeux, non interrompue; externe fine, courte, formant un arc dans l'angle antérieur. Écusson petit, en triangle équilatéral. Parapleures visibles. Élytres une fois et $\frac{1}{3}$ plus longues que le pro-

notum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et faiblement courbées au bout, avec l'angle externe arrondi, laissant entre elles un petit angle sutural rentrant; bord infléchi sans fossette, avec deux forts sillons rugueux au fond, dont l'interne seul atteint la base; strie humérale très fine, oblique; dorsales crénelées, fortes, parallèles, 1-4 entières, cinquième raccourcie beaucoup avant le milieu, suturale un peu plus haut. Propygidium en hexagone transverse, déclive, convexe, couvert d'assez forts points épars. Pygidium en demi-cercle, très bombé, rabattu, couvert de points écartés devenant très fins au milieu. Dessous densément et fortement ponctué sur les côtés. Prosternum court, en carène étroite, arrondi à la base; mentonnière abaissée, en pointe arrondie et largement rebordée. Mésosternum échancré et bordé d'une strie marginale entière. Pattes brunes. Jambes assez larges et courtes; antérieures armées de trois petites dents, l'apicale munie de deux épines; postérieures garnies d'une double rangée d'épines.

Amérique boréale (coll. Mnizech).

Cette espèce vient après le *H. lentulus*, et ne peut se confondre avec aucune autre du groupe. Elle a cependant la forme du *H. civilis*, mais ses stries dorsales et suturale et les dents des jambes antérieures l'en éloignent de prime-abord.

38 (136 a). HISTER SEDAKOVII. Pl. 7, f. 38.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, supra puncticulatus, antennis rufis, pedibus brunneis; fronte stria semihexagona integra; mandibulis rugosis canaliculatis; pronoto stria laterali interna integra, externa basi parum abbreviata; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5^a apicali, suturali dimidiata, margine inflexo profunde sulcato; propygidio parce et grosse, pygidio basi punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis latis obtuse tridentatis; posticis multispinosis. — Long. 5 1/2 mill., larg. 3 mill.

Ovale, un peu allongé, assez convexe, noir luisant. Antennes rousses. Front large, bombé, pointillé, entouré d'une forte strie semihexagonale entière. Épistome court. Labre très petit, arrondi. Mandibules recourbées en pointe aiguë, concaves et rugueuses en dessus. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi et bordé de points à la base, avec un point anté-scutellaire, oblique sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus et assez saillants; très finement pointillé sur toute sa surface; strie latérale interne forte, ponctuée, distante du bord latéral, entière, un peu sinuée à la base, arquée à l'angle antérieur, sans coude derrière les yeux; latérale externe plus fine, un peu

raccourcie à la base, suivant quelque temps l'interne en devant. Parapleures visibles. Écusson triangulaire, petit. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement dilatées à l'épaule, rétrécies et obliques au bout, avec les angles arrondis, suture avec un angle rentrant bien marqué; stries dorsales fortes, ponctuées, 1-4 entières, avec les interstries égaux entre eux, plus larges en devant; cinquième réduite à des points apicaux; suturale raccourcie au milieu et n'atteignant pas tout à fait le bout; bord infléchi creusé d'une fossette bisillonnée et ponctuée. Propygidium en trapèze court, incliné, couvert de gros points inégalement espacés. Pygidium bombé, en demi-cercle, ponctué à la base et pointillé sur une partie de sa surface à un fort grossissement. Prosternum court, étroit, bosselé au milieu, un peu élargi et arrondi à la base; mentonnière étroite, un peu rabattue, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum sinué et rebordé. Pattes brunes. Jambes antérieures élargies, armées de trois dents obtuses, l'apicale très large; postérieures garnies de huit paires d'épines et ciliées.

Kiatchta (Sibérie orientale).

Il se distingue des *H. bissexstriatus* et *sordidus*, entre lesquels il se place, par ses mandibules concaves, rugueuses, son pygidium lisse, son prosternum dépourvu de strie marginale et la strie latérale externe du pronotum dépassant de beaucoup le milieu.

39 (136 b). *HISTER SORDIDUS*. Pl. 7, f. 39.

Ovalis, parum convexus, niger nitidus, antennis, pedibus clytrisque partim rufis; fronte plana stria semihexagona, integra; mandibulis dentatis, haud canaliculatis; pronoto stria laterali interna haud interrupta, externa brevi; clytris striis 4-4 dorsalibus integris, 5^a ante, suturali versus medium abbreviatis, subhumerali nulla; fossa subhumerali bisulcata; propygidio pygidioque dense punctatis; prosterno mesosternoque subsinuato marginatis; tibiis anticis 4-dentatis, posticis biscriatim spinosis. — Long. 3 1/2 mill., larg. 2 1/3 mill.

Hister sordidus Aubé, Soc. Ent., 322, 30 (1850). — Mars., Hist., p. 577, 7° 136'.

Ovale, peu convexe, noir, faiblement luisant. Antennes ferrugineuses. Front large, presque plan, séparé de l'épistome par une strie semihexagonale bien marquée. Labre très court. Mandibules convexes en dessus, arquées au bout en pointe aiguë, obtusément dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, faiblement arqué et bordé de points à la base, oblique en dedans sur les côtés, courbé vers les angles antérieurs

qui sont assez aigus et abaissés, échancré en devant; stries latérales fines, interne entière, un peu recourbée en dedans postérieurement, externe très courte. Écusson très petit, triangulaire. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies postérieurement, avec les angles arrondis, extrémité droite, avec un petit angle sutural; bord infléchi impondé, creusé d'une fossette sous l'épaule, avec deux sillons qui remontent au delà; stries dorsales fines, 1-4 entières, cinquième raccourcie avant le milieu, suturale un peu au delà; subhumérales nulles. Presqu'entièrement d'un rouge-brun, sauf le pourtour de l'écusson. Propygidium très légèrement bifovéolé au bout, couvert d'une ponctuation assez forte, serrée, égale. Pygidium bombé, également et densément ponctué, mais obsolètement vers le bout. Prosternum étroit, arrondi à la base, entièrement rebordé dans sa moitié postérieure; mentonnière courte, inclinée, rebordée et arrondie en devant. Mésosternum légèrement sinué, avec une strie marginale entière. Pattes ferrugineuses, élargies. Cuisses pointillées. Jambes antérieures dilatées, armées de quatre dents, les deux dernières rapprochées; postérieures garnies de cinq ou six paires de spinules.

Cette espèce, décrite par M. Aubé sur un seul individu venant d'Espagne, vient se ranger auprès de l'*H. bissexstriatus*, avec lequel elle a les plus grands rapports de formes et de couleurs. Elle en diffère surtout par ses mandibules convexes, la ponctuation plus forte, plus serrée et plus uniforme du propygidium et du pygidium, et en particulier par la strie marginale du prosternum.

VIII^e GROUPE.

40 (146 a). HISTER CARAMANUS. Pl. 7, f. 40.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, niger, nitidus, clava rufa; fronte plana, stria semicirculari integra; mandibulis haud canaliculatis; pronoto stria laterali unica haud interrupta; elytris striis 1-4 dorsalibus integris, 5^a et suturali versus medium abbreviatis, subhumerali nulla; margine inflexo foveolato, punctato bisulcatoque; propygidio utrinque impresso pygidioque valide et dense punctatis; prosterno compresso, mesosterno recto marginatoque; tibiis anticis obtuse 4-dentatis, posticis biserialim spinosulis. — Long. 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, oblong, faiblement convexe, noir, luisant. Antennes brunes, à massue roussâtre. Front transverse, à peine bombé, entouré d'une strie demi-circulaire sinuée en devant. Labre court et petit. Mandibules sans

canal, terminées en pointe assez aiguë, peu recourbée. Pronotum court, transverse, arqué et bordé de points à la base, avec les angles droits, obtus, curvilinéaire sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale interne unique, non interrompue en devant, formant un coude léger derrière les yeux. Écusson en triangle très petit. Parapleures visibles en dessus. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement arrondies sur les côtés, avec une fossette sous le bord infléchi, ponctuée et longée par deux faibles sillons, tronquées un peu obliquement au bout; stries dorsales fines, ponctuées, 1-4 entières, parallèles, cinquième raccourcie au milieu, suturale un peu plus longue; troisième interstrie plus large que les autres. Propygidium incliné, biimpressionné légèrement au bout, couvert de gros points serrés. Pygidium bombé, vertical, en demi-calotte sphérique, ponctué de même. Prosternum court, dilaté et tronqué à la base, rétréci au delà, muni d'une mentonnière abaissée et arrondie au bout; fossettes antennaires visibles. Mésosternum droit en devant, rebordé d'une strie forte, entière, et sur les côtés d'une seconde strie courte, extérieure. Jambes antérieures élargies en triangle, munies de quatre petites dents obtuses; postérieures garnies de nombreuses spinules sur deux rangées.

Caramanie, Anatolie (coll. Chevrolat).

Cette espèce vient se placer immédiatement avant le *H. corvinus*, dont elle a absolument le faciès et les stries; elle s'en distingue par ses mandibules sans canal et par son pygidium et son propygidium beaucoup plus fortement et plus densément ponctués.

41 (148 b). HISTER CRITICUS. Pl. 7, f. 41.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, antennis brunneis; fronte plana stria semicirculari integra; mandibulis haud canaliculatis; pronoto stria laterali tenui interna integra; elytris striis dorsalibus 1-3 integris, 4^a late interrupta, suturali brevi media; margine inflexo bisulcato; propygidio biimpresso pygidioque parce punctatis; prosterno plano bistriato; mesosterno subsinuato marginato; tibiis anticis obtuse tridentatis; posticis multispinis. — Long. 5 mill., larg. 3 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, noir, luisant. Antennes brunes. Front plan, large, entouré d'une strie forte, entière, à peine sinuée sur les côtés. Épistome court. Labre petit, arrondi. Mandibules épaisses, arrondies en pointe obtuse. Pronotum court, large, à peine arqué à la base, presque droit sur les côtés, largement et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie latérale interne fine, un peu sinuée, sans coude

derrière les yeux. Parapleures saillantes. Écusson triangulaire. Élytres une fois un tiers plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et à peine arquées au bout, avec les deux angles arrondis; stries dorsales bien marquées, faiblement ponctuées, 1-3 parallèles, entières, avec les interstries égaux, quatrième réduite à deux courts rudiments, l'un basal, l'autre apical; suturale courte, n'atteignant ni le milieu, ni tout à fait le bout; subhumérales nulles; bord infléchi largement bisillonné. Propygidium en trapèze court, incliné, faiblement biimpressionné, couvert de gros points épars. Pygidium en calotte sphérique également et assez fortement ponctué. Prosternum médiocrement élargi; bistré dans sa moitié postérieure, arrondi à la base, droit; mentonnière dans le même plan, saillante, en pointe arrondie et rebordée en devant. Mésosternum sinué, entièrement rebordé d'une forte strie sinueuse. Jambes antérieures élargies, armées de trois dents obtuses, l'apicale large; postérieures garnies de nombreuses paires de courtes épines serrées.

Mexique.

Diffère du *H. Goudotii*, à côté duquel il se range, par sa strie frontale arquée et non sinuée, son prosternum bordé d'une strie marginale et son mésosternum sinué, et en général par sa forme plus allongée, parallèle et moins convexe.

Species auctorum invisæ :

42. *HISTER HOSPITUS*. J. Le Conte, Phil., 1859, p. 312.

Subrotundus, convexus, niger nitidus, stria frontali subsinuata; pronoto unistriato; clytris striis 3 dorsalibus primis integris, 4^a et 5^a obsoletis, suturali ante medium antice abbreviata, subhumerali nulla; propygidio utrinque ad latera impresso; tibiis anticis 3-dentatis. — Long. 5 mill.

•Ouest des États-Unis.

Arrondi, convexe, noir, luisant, imponctué, strie frontale subsinuée. Mandibules sans dents. Pronotum avec une strie entière, dont la portion descendante fait un angle droit avec la portion de devant. Élytres avec les trois premières stries dorsales entières, égales, 4-5 obsolètes ou marquées seulement par un point basal et un apical, suturale raccourcie antérieurement avant le milieu; subhumérale nulle; épipleures ponctuées, bistrées. Propygidium avec une impression de chaque côté et le pygidium densément ponctués. Mésosternum très légèrement échancré. Jambes antérieures tridentées, dent antérieure grande.

43. *HISTER REGULARIS* Le Conte, Phil., 1859, p. 312.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidissimus, impunctatus, fronte stria subplana; pronoto striis 2, externa abbreviata, interna integra; elytris striis 3 dorsalibus primis integris, 4-5 medio antice abbreviatis, suturali ante medium antice abbreviata, subhumerali medio antice abbreviata, pygidio punctato; tibiis anticis 3-dentatis. — Long. 8,7 mill.

Afrique.

Ovale, un peu convexe, noir, très luisant, imponctué, strie frontale presque entière, un peu courbée au milieu; mandibules fortes, bidentées, profondément excavées longitudinalement. Pronotum bistrié, strie externe très raccourcie postérieurement avant le milieu, interne entière, sinuée au milieu, la marginale très légèrement marquée. Élytres un peu rétrécies derrière, avec les stries imponctuées, 2-3 égales, entières, 4-5 raccourcies antérieurement au milieu, suturale un peu avant, subhumérale imponctuée; pygidium ponctué. Jambes antérieures 3-dentées.

44. *HISTER GRANADENSIS* J. Le Conte, Phil., 1859, p. 312.

Suboblongus, convexus, niger, nitidus, stria frontali sinuata; pronoto bistriato, striis subæqualibus subintegris; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5^a, suturali et subhumerali antice abbreviatis; propygidio utrinque impressione profunda laterali et cum pygidio punctato; tibiis anticis 4-dentatis. — Long. 6,5 mill.

Panama, Nouvelle-Grenade.

Un peu oblong, convexe, noir, luisant. Tête ponctué, légèrement impressionnée, strie sinuée. Pronotum très finement pointillé, bistrié; stries presque égales, presque entières, externe un peu plus raccourcie que l'interne. Élytres lisses, 1-4 stries dorsales égales, entières, cinquième très raccourcie derrière le milieu, suturale raccourcie par devant, subhumérale au milieu; épipleures bistriées; propygidium avec une profonde impression latérale de chaque côté, et avec le pygidium densément pointillé. Jambes antérieures 4-dentées, dent antérieure bifide, postérieure petite.

Ressemble au *H. carnosus*.

45. *HISTER DEFECTUS* J. Le Conte, Phil., 1859, p. 312.

Rotundus, niger nitidus, stria frontali rotundata; pronoto bistriato;

stria interiore integra, exteriorè ante medium postice abbreviata; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5^a nulla vel punctum merum, suturali abbreviata, subhumerali nulla; tibiis anticis 4-dentatis. — Longueur 3,8 mill.

De New-York jusqu'en Géorgie, États-Unis.

Arrondi, noir, luisant, imponctué, hormis sur la tête; strie frontale arrondie, mandibules unidentées. Pronotum bistrié, strie interne entière, externe postérieurement raccourcie avant le milieu. Élytres avec les quatre premières stries dorsales entières, égales, cinquième représentée par un simple point ou manquant tout à fait, suturale raccourcie antérieurement avant le milieu et postérieurement près du bout, subhumérales nulles; épipleures ponctuées, bistrées. Mésosternum ponctué, entier; pygidium densément ponctué. Jambes antérieures 4-dentées, dent antérieure échancrée.

46. HISTER AMBIGENA J. Le Conte, Phil., 1859, p. 113.

Subrotundus, subconvexus, niger nitidus, punctulatus, stria frontali antice plana: pronoto striis 2 inæqualibus, exteriorè postice valde abbreviata; elytris striis omnibus dorsalibus integris, 5^a et suturali antice connexis, subhumeralibus 2 antice abbreviatis; tibiis anticis tridentatis. — Long. 4,4 mill.

Vermont, États-Unis.

Arrondi, subconvexe, noir, luisant, pointillé; strie frontale droite en devant. Mandibules sans dents. Pronotum bistrié, strie interne entière, externe raccourcie postérieurement avant le milieu. Toutes les stries dorsales des élytres, avec la suturale, entières, égales, cette dernière, réunie antérieurement avec la cinquième à la base; les deux subhumérales raccourcies antérieurement, l'externe plus longue. Épipleures ponctuées, unistriées. Pygidium ponctué. Mésosternum non échancré. Jambes antérieures tridentées; dent antérieure échancrée.

47. HISTER FURTIVUS J. Le Conte, Phil., 1859, p. 313.

Subrotundus, niger nitidus, impunctatus; pronoto bistrato, stria exteriorè postice abbreviata; elytris striis 3 exterioribus integris æqualibus, 4^a antice abbreviata, 5^a basali, suturali utrinque abbreviata, humerali distincta, subhumerali vix ulla, epipleuris punctatis, 3-striatis; prosterno

antice truncato, ulrinque dente parvo armato, tibiis anticis tridentatis. — Long. 10 mill.

Géorgie, États-Unis.

Arrondi, noir, luisant, imponctué; strie frontale entière, arrondie. Pronotum bistré, strie externe raccourcie postérieurement au delà du milieu. Élytres avec 1-3 stries dorsales entières, quatrième raccourcie antérieurement au milieu, cinquième basale représentée par un simple point, ou manquant entièrement, suturale raccourcie antérieurement, humérale distincte, à peine une subhumérale; épipleures ponctuées, avec trois stries, la troisième rudimentaire; prosternum tronqué au bout, avec une petite dent de chaque côté; propygidium et pygidium ponctués, le premier avec une impression de chaque côté. Jambes antérieures 3-dentées.

Ressemble beaucoup au *H. depurator*, mais ce dernier a le prosternum arrondi au bout, courbé et bordé; il a aussi la strie suturale quelquefois entière, mais plus souvent raccourcie aux deux bouts.

XXIII. Genre EPIERUS Er., Jahr., 158, xi (1834). — Mars., Hist. (1854), p. 671, pl. 12, Genre XXI.

Dans ce genre si naturel, beaucoup d'espèces présentent un caractère sexuel remarquable; le ♂ est armé à la partie antérieure de l'épistome de petites dents de formes variées, qui ne se retrouvent pas dans la ♀. Cette particularité, que j'ai observée pour la première fois dans une petite espèce des États-Unis, dont M. Le Conte avait nommé le ♂ *cornutus* et la ♀ *decipiens*, se reproduit souvent; mais je n'ai pu encore me rendre compte de son degré d'extension.

1 (1 a). EPIERUS TRUX. Pl. 8, f. 1.

Ovalis convexus, niger nitidus laevis, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte convexa; pronoto dense punctulato, stria marginali integra; clytris striis subhumerali externa, dorsalibus 1-2 validis integris, 3^a basi abbreviata, 4-5 et suturali obsoletis abbreviatis; margine inflexo punctulato unisulcato; propygidio pygidioque punctulatis; prosterno striis parallelis; mesosterno bisinuato, stria marginali interrupta, transversa arcuata; tibiis anticis serratis, posticis ciliatis. — Long. 4 3/4 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant, lisse. Antennes brun-roux. Front

bombé, sans strie, pointillé sous un fort grossissement. Épistome déclive, sans ligne de démarcation avec le front. Labre transverse, déprimé au milieu, avec deux cils. Mandibules très rétractiles, recourbées en pointe très aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, prolongé en angle obtus au milieu de la base, avec une faible impression antéscutellaire et les angles droits; oblique sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus; couvert de petits points serrés; strie marginale fine, rapprochée du bord, entière. Écusson petit, en triangle très aigu. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, faiblement courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; couvertes d'un pointillé très fin, visible à un fort grossissement; stries dorsales 1-3 assez fortes et bien marquées, 1-2 entières, troisième raccourcie à la base, quatrième entière mais obsolète, ainsi que la cinquième qui est très courte; suturale un peu mieux marquée, raccourcie aux deux extrémités; strie subhumérale externe abaissée, forte, un peu coudée à l'épaule; bord infléchi faiblement ponctué avec un sillon. Propygidium et pygidium obliquement déclives, pointillés, l'un transverse, en trapèze, l'autre semicirculaire, avec trois petites impressions, une à chaque angle. Dessous densément pointillé. Prosternum assez large, sinué à la base, un peu plus étroit au milieu, bordé d'une strie de chaque côté; mentonnière large, courte, rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum bisinué en devant, avec les angles très marqués; bordé d'une fine strie interrompue au milieu; traversé d'une autre strie arquée, plus forte, très rapprochée au milieu du bord antérieur. Pattes brun-ferrugineux. Jambes antérieures garnies de courtes épines serrées; postérieures ciliées.

Mexique.

Diffère de l'*E. mundus*, après lequel il se range, par sa forme plus étroite, plus allongée et moins bombée, et par le bord infléchi avec une seule strie.

2 (7 a). *EPIERUS ALBERTI*. Pl. 8, f. 2.

Ovalis, convexus, nitidus niger, lævis, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte puncticulata antice depressa; pronoto dense punctulato, stria marginali interrupta; clytris parce puncticulatis striis tenuibus punctatis, 1-2 et 4 dorsalibus integris, 3^a basi, 5^a in medio, et suturali ultra abbreviatis; subhumerali externa valde depressa; margine inflexo sulcato vix punctulato; propygidio pygidioque punctatis; prosterno lato bistriato;

mesosterno bisinuato marginaloque; tibiis anticis serrulatis, posticis ciliatis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, convexe, noir, luisant, lisse. Antennes rousses. Front transverse, un peu déprimé en devant, saillant sur les yeux, mais se continuant avec l'épistome, sans ligne de démarcation; finement pointillé. Labre impressionné et bicilié, court, transverse. Mandibules rétractiles, courbées en pointe acérée, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, avec les angles droits, à peine courbé sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et saillants; couvert de points médiocrement serrés, plus forts dans le pourtour; strie marginale forte latéralement, fine en devant, interrompue entre les yeux. Écusson punctiforme. Élytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles externes arrondis; surface parsemée de points très fins, très espacés; stries dorsales assez fines et peu profondes, ponctuées, 1-2 entières, parallèles, troisième un peu raccourcie à la base, quatrième entière, parallèle à la troisième et sinuée comme elle; cinquième raccourcie au milieu; suturale obsolète et raccourcie en devant; subhumérale externe forte, entière, très abaissée, coudée à l'épaule; bord infléchi avec quelques points, creusé d'un petit sillon. Propygidium court, transverse; pygidium en demi-cercle allongé, inclinés l'un et l'autre et couverts d'une double ponctuation, un pointillé à peine visible, entremêlé de gros points moins serrés. Prosternum large, pointillé, sinué à la base, bordé de stries parallèles; mentonnière large, densément ponctuée, rabattue, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum bisinué en devant, bordé d'une strie sinuée, entière, à angles arrondis. Pattes roux-ferrugineux. Jambes antérieures garnies d'épines courtes et serrées; postérieures de cils.

Rio-Janeiro, Brésil.

Vient se ranger après le *E. levistrius*, dont il diffère surtout par son prosternum beaucoup plus large et la strie marginale du pronotum interrompue.

3 (8 a). *EPIERUS NITESCENS*. Pl. 8, f. 3.

Ovalis, convexus, niger lævis nitidus, antennis pedibusque ferrugineis; fronte antice depressa, margine elevato in medio inciso; clypeo tuberculato; pronoto lateribus punctato, stria marginali integra; elytris striis tenuibus, subhumerali externa et dorsalibus 1-4 integris, 4^a et suturali antice abbreviatis, margine inflexo unistriato; propygidio pygidioque punctu-

latis; prosterno bistriato, mesosterno bisinuato marginatoque; tibiis anticis serrulatis, posticis catus vix ciliatis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant, lisse. Antennes brun-roux. Front convexe, saillant sur les yeux et formant une avance sur l'épistome, avec une impression aboutissant à une coulisse étroite. Épistome bien distinct du front, surmonté en devant d'un petit tubercule. Labre transverse, déprimé, bicilié. Mandibules rétractiles, courbées en pointe très aiguë. Pronotum beaucoup plus large que long, angulairement avancé et déprimé à la base au devant de l'écusson, avec les angles droits, faiblement arqué sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles aigus, abaissés. Écusson en triangle aigu. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec les angles arrondis; stries fines, 1-4 dorsales entières, troisième sinueuse, cinquième et suturale raccourcies vers la base; bord infléchi pointillé, avec un sillon; subhumérale externe coudée à l'épaule. Propygidium court, transverse; pygidium en triangle allongé; l'un et l'autre inclinés, pointillés. Prosternum assez large, bistrifié, sinué à la base, un peu plus étroit au milieu; mentonnière rabattue, assez large, arrondie au bout et rebordée. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie forte, entière, éloignée du bord. Pattes ferrugineuses. Jambes antérieures garnies d'épines courtes et serrées; postérieures presque sans cils.

Brésil.

Distinct de toutes les autres espèces du genre par son épistome surmonté d'une profonde incision et d'une petite dent apicale, il se place à côté du *E. bisbistriatus*, dont il diffère en outre par les stries intérieures des élytres entières ou peu raccourcies, bien marquées, quoique fines.

4 (10 a). *EPIERUS CAVISCUTUS*. Pl. 8, f. 4.

Breviter ovalis, convexus, niger nitidus, antennis rufis, pedibus ferrugineis; fronte convexa puncticulata; pronoto parce puncticulato, ante scutellum foveolato; stria marginali integra; elytris striis validis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 5^a et suturali basi abbreviatis; subhumerali depressa, ad humerum curvata, marginali distante; margine inflexo punctato 1-striato; pygidio punctulato; prosterno lato bistriato; mesosterno stria marginali interrupta, transversa arcuata integra, puncticulatis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Ovale, court, convexe, noir, luisant. Antennes rousses. Front large,

convexe, pointillé. Pronotum court, beaucoup plus large que long, arrondi et crénelé à la base, avec une profonde impression antéscutellaire et les angles droits; faiblement arqué sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles courts, peu saillants et abaissés; couvert d'une ponctuation fine et peu serrée; strie marginale entière. Écusson punctiforme. Élytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; stries dorsales fortes, crénelées, 1-4 entières, cinquième et suturale un peu raccourcies à la base, celle-ci un peu moins que celle-là, première presque droite, les autres arquées en dedans de plus en plus; les interstries augmentant également de largeur; subhumérale interne nulle, externe forte, abaissée, entière, coudée à l'épaule, distante de la première dorsale et assez de la marginale; bord infléchi 1-strié, pointillé. Propygidium court, transverse, déclive, couvert d'un pointillé très fin, parsemé de points un peu plus gros. Pygidium en demi-cercle, à peine convexe, ponctué de même et légèrement impressionné au bout. Prosternum pointillé, large, sinué à la base, avec deux stries un peu rapprochées en devant; mentonnière rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum pointillé, large, bisinué, bordé d'une fine strie interrompue et traversé d'une strie forte, arquée, entière, rapprochée du bord antérieur. Pattes d'un brun-rouge. Jambes étroites, antérieures garnies de courtes spinules serrées; postérieures ciliées.

Mexico, en avril, trouvé par M. Sallé.

Cette espèce vient se placer à côté du *E. lucens*, dont elle se distingue par ses stries plus fortes, sa subhumérale externe moins rapprochée de la marginale et par son pronotum impressionné au devant de l'écusson; caractère qui la sépare également du *E. intermedius*.

5 (12 a). *EPIERUS FISSUS*. Pl. 8, f. 5.

Ovalis, convexus, piccus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa puncticulata; pronoto parce punctato, stria marginali integra; elytris striis dorsalibus crenatis et suturali integris; subhumerali interna basali, externa depressa integra; margine inflexo punctato sulcato; propygidio pygidioque sparsim punctatis; mesosterno bisinuato marginato; tibiis anticis serrulatis, posticis ciliatis. — Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, convexe, brun de poix luisant. Antennes rousses. Front pointillé, convexe; épistome déclive. Labre transverse, impressionné et bicilié.

Mandibules rétractiles, courbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, couvert de points espacés, arqué à la base, avec les angles droits, faiblement courbé sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus et saillants; strie marginale entière et non interrompue. Écusson punctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, fort rétrécies et coupées droit au bout; stries dorsales fortes, crénelées, plus enfoncées et rapprochées à l'extrémité, entières; premier interstrie parallèle, plus étroit que les autres, ceux-ci à peu près égaux, sinueux, troisième plus élargi à la base que les deux adjacents; suturale entière, mais très fine à la base; subhumérale interne courte, basale; externe abaissée, entière, droite; bord infléchi sillonné, pointillé. Propygidium transverse, court; pygidium en demi-cercle allongé; l'un et l'autre inclinés, couverts d'une ponctuation fine, éparse. Prosternum parallèle, sinué à la base, bistré; mentonnière rabattue, très courte, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum bisinué, bordé d'une strie arquée, accostée dans les angles d'un rudiment extérieur très court, traversé d'une autre strie anguleuse, forte, crénelée, qui se confond avec la limite. Pattes rouges. Jambes antérieures garnies de courtes épines serrées; postérieures ciliées.

Rio-Janeiro, Brésil (coll. Boheman).

Se place à la suite de l'*E. intermedius*, dont il a beaucoup des caractères; il en diffère par sa strie subhumérale interne, son prosternum plus étroit et ses deux stries transverses du mésosternum.

6 (16 a). *EPIERUS NOTIUS*. Pl. 8, f. 6.

Oblongus, convexus, piccus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa puncticulata; pronoto punctato, stria marginali integra; elytris striis dorsalibus et suturali crenatis integris; subhumerali externa integra subrecta, margine inflexo punctato sulcato; pygidio propygidioque punctatis; prosterno angusto bistriato; mesosterno bisinuato, stria marginali integra; tibiis anticis serrulatis, posticis ciliatis. — Long. 3 mill., larg. 2 mill.

Oblong, convexe, brun de poix luisant. Antennes rouges. Front convexe finement pointillé. Épistome déclive. Labre transverse, impressionné, bicilié. Mandibules rétractiles, recourbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, couvert de points assez serrés, presque rugueux au devant de l'écusson; faiblement arqué à la

base, avec les angles droits; un peu courbé sur les côtés, avec la marge rougeâtre, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; strie marginale bien marquée, presque sur la marge. Écusson très petit, punctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies, coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi et la marge rougeâtre, couvertes d'un pointillé à peine visible à un fort grossissement; stries dorsales et suturale fortes, crénelées, entières, atteignant presque la marge postérieure, sinuées en divers sens, et inégalement espacées; subhumérale externe continuant la marginale du pronotum, presque droite, d'abord très distante de la première dorsale, s'en rapprochant insensiblement et la joignant presque à l'extrémité; bord infléchi densément ponctué, avec un sillon rapproché du bord. Propygidium en hexagone court; pygidium petit, en demi-cercle, peu convexe: l'un et l'autre ponctués et inclinés. Dessous finement et densément pointillé. Prosternum étroit, assez long, sinué à la base, avec deux stries adossées. Mentonnière courte, large, rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum trois fois plus large que le pronotum, subbisnué, bordé d'une strie forte, droite, anguleuse de chaque côté. Pattes d'un roux-ferrugineux. Jambes antérieures garnies d'épines courtes et serrées; postérieures élargies et ciliées.

Brésil.

Plus parallèle, un peu plus ponctué, avec le prosternum plus étroit et plus fortement bistré que dans le *E. lucidulus*, à côté duquel il se place.

7 (18 a). *EPIERUS INVIDUS*. Pl. 8, f. 7.

Ovalis, depressus, niger nitidus; antennis pedibusque rufis; fronte antice depressa puncticulata; pronoto punctulato, stria marginali interrupta; elytris striis dorsalibus validis crenatis, 1-4 integris, 5^a suturalique versus medium abbreviatis; subhumerali externa integra depressa; margine inflexo sulcato punctato; propygidio pygidioque punctulatis; prosterno lato bistrato, basi emarginato; mesosterno bisinuato marginatoque; tibiis anticis serrulatis, posticis ciliatis. — Long 3 mill., larg. 1 3/4 mill.

Ovale, allongé, déprimé, noir luisant. Antennes rousses. Front finement pointillé, peu convexe, déprimé en devant, non saillant sur l'épistome. Labre court, impressionné, bicilié. Mandibules rétractiles, courbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, couvert de points serrés, plus forts dans son pourtour, arqué à la base,

avec les angles droits, courbé sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus; strie marginale forte sur les côtés, affaiblie en devant et interrompue entre les yeux. Écusson punctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque parallèles sur les côtés, rétrécies et tronquées droit au bout, avec les angles externes arrondis; stries fortes, crénelées, 1-3 dorsales entières, parallèles, équidistantes, quatrième aussi entière, mais s'éloignant davantage à la base de la troisième, cinquième et suturale raccourcies un peu au delà du milieu; subhumérale externe abaissée sous le bord, entière, coudée légèrement à l'épaule; bord infléchi ponctué, creusé d'un large sillon. Propygidium court, transverse; pygidium plan, en ogive assez allongée; l'un et l'autre inclinés, pointillés. Prosternum très large, pointillé, sinué à la base, bordé de stries fortes un peu divergentes en devant; mentonnière large, courte, un peu rabattue, arrondie et rebordée au bout. Mésosternum bisinué en devant, très court, bordé d'une forte strie non interrompue, anguleuse de chaque côté. Pattes roux-ferrugineux. Jambes antérieures garnies de courtes épines serrées; postérieures linéaires ciliées.

Rio-Janeiro, Brésil.

Plus allongé et moins ovalaire que le *E. rufipennis*, auprès duquel il se place; il s'en distingue en outre par le prosternum large et rebordé à la base, les élytres noires et la cinquième dorsale et la suturale nettement raccourcies à la base.

8 (21 a). EPIERUS DIVISUS. Pl. 8, f. 8.

Oblongo-ovalis, convexus, piceus nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa, pronoto parce punctulato, stria marginali integra; clytris striis cunctis validis crenatis integris subparallelis, subhumerali externa utrinque distante vix arcuata, 4-5 antice parum approximatis, 4° intervallo latiori; margine inflexo punctato unistriato; pygidio parce punctulato; subtus punctulato prosterno sat angusto, striis medio parum propioribus; mesosterno stria unica marginali integra. — Long. 3 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, allongé, convexe, brun de poix, luisant. Antennes rousses. Front transverse, bombé, lisse. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué, finement crénelé à la base, avec les angles droits; courbé sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles courts, abaissés et obtus; couvert de petits points espacés, plus gros latéralement; strie

marginale entière. Écusson punctiforme. Élytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, presque parallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; stries dorsales 1-5, suturale et subhumérale externe fortes, crénelées, entières; celle-ci sous le bord latéral, à peine coudée à l'épaule, distante de la marginale; première dorsale et suturale droites, les autres arquées et écartées de plus en plus en dedans, quatrième et cinquième assez distantes à la base; bord infléchi unistrié et pointillé. Propygidium transverse, déclive; pygidium encore plus abaissé, en demi-cercle, peu convexe, l'un et l'autre peu densément ponctués; dessous du sternum assez densément pointillé. Prosternum plan, assez étroit, subsinué à la base, à stries très fortes, subparallèles, un peu écartées à la base. Mentonnière rabattue, obtusément arrondie et rebordée. Mésosternum bisinué, bordé d'une forte strie entière, à angles droits sur les côtés. Pattes roussâtres. Jambes antérieures serrulées; postérieures ciliées.

Mexique.

Cette espèce vient à la suite du *E. Antillarum*, avec lequel elle ne peut se confondre, à cause de sa convexité, de la disposition des stries dorsales 4-5, etc.

9 (21 b). *EPIERUS VAGANS*. Pl. 8, f. 9.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte convexa; pronoto sat dense punctato, stria marginali integra; elytris striis integris crenatis validis, 4-5 dorsalibus sinuatis basi approximatis, subhumerali externa recta distanti, margine inflexo punctulato, 1-striato; propygidio parce punctato; subtus sat dense punctulatus; prosterno sat lato, striis validis; mesosterno stria marginali integra. — Long 3 1/2 mill., larg. 2 1/3 mill.

Ovale, allongé, peu convexe, noir, luisant. Antennes rousses. Front convexe, lisse. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué et crénelé à la base, avec les angles droits, un peu courbé sur les côtés, très rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, courts et assez aigus; couvert d'une ponctuation fine, un peu plus forte vers la base, peu serrée; strie marginale entière. Écusson punctiforme. Elytres deux fois plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi 1-strié, pointillé; strie subhumérale droite, forte, entière, éloignée de la marginale; dorsales 1-5 et suturale entières, fortes et crénelées; les trois

dernières sinuées et très rapprochées entre elles à la base. Propygidium déclive, transverse; pygidium en demi-cercle, peu convexe; couverts l'un et l'autre de points assez forts, épars. Dessous densément pointillé. Prosternum plan, allongé, bistrifié, tronqué à la base, un peu rétréci au milieu; mentonnière courte, réfléchie, obtusément arrondie et rebordée. Mésosternum subsinué, dépassant d'un quart le prosternum de chaque côté, bordé d'une strie marginale entière, formant un angle droit de chaque côté. Pattes d'un brun-roux. Jambes étroites; antérieures serrulées; postérieures ciliées.

Mexico (coll. Sallé).

Cette espèce, de taille assez grande, vient se placer après le *E. Antillarum*, dont elle se distingue surtout par le prosternum qui est beaucoup moins étroit.

10 (25 a). EPIERUS MARLÆ. Pl. 8, f. 10.

Oblongus, convexus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte concava supra oculos elevata, clypeo apice biangulato reflexo; pronoto sparsim punctulato, stria marginali haud interrupta; clytris striis dorsalibus 1-5 et suturali, subhumerali et externa depressa integris; margine inflexo punctulato sulcato; propygidio pygidioque punctatis; prosterno bistriato, mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis serrulatis, posticis ciliatis. — Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Oblong, convexe, brun de poix luisant. Antennes rousses. Front convexe, élevé sur les yeux, avec l'épistome terminé par deux dents aiguës et fort relevées. Labre transverse, assez court. Mandibules rétractiles, courbées en pointe aiguë, dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, couvert de petits points très espacés; arqué à la base, peu courbé sur les côtés, rétréci et échancré en devant, avec les angles abaissés, aigus; strie marginale entière. Écusson punctiforme. Élytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; stries fortes, crénelées, dorsales 1-5 et suturale entières; interstries inégaux, 2-3 assez larges; subhumérale interne forte, entière, abaissée sous le bord, courbée à l'épaule, faisant suite à la marginale du pronotum, se rapprochant insensiblement de la première dorsale, la joignant presque à l'extrémité; bord infléchi pointillé, sillonné dans toute son étendue. Propygidium assez long, en hexagone transverse, pygidium en demi-cercle, l'un et l'autre inclinés et ponctués. Prosternum

bistrié, droit à la base; mentonnière rabattue, pointillée, arrondie et rebordée en devant. Mésosternum sinué et bordé d'une strie forte, entière. Pattes brun-roux. Jambes antérieures garnies d'épines courtes et serrées; postérieures ciliées.

Rio-Janeiro, Brésil.

Se distingue de toutes les autres espèces du genre par la conformation bizarre de l'épistome. Il se place à la suite du *E. rubellus* pour la forme générale du corps, mais dans le tableau synoptique il se rapproche du *E. notius*.

Species auctorum invisæ :

11. EPIERUS MEXICANUS J. Le Conte, Phil., 1859, 313.

Ellipticus, convexiusculus, niger nitidus, fronte convexa, impunctata; pronoto dense punctulato, stria marginali integra; clytris impunctatis, striis omnibus integris punctatis, marginali integra leviter impressa; epipleuris punctatis, unistriatis. — Long. 3,4 mill.

Mexico.

Elliptique, assez convexe, noir, luisant. Tête imponctuée. Front convexe. Pronotum densément pointillé, strie marginale légèrement enfoncée, entière. Élytres lisses, imponctuées, toutes les stries égales, entières, ponctuées, la marginale ou subhumérale entière, faiblement enfoncée; épipleures ponctuées, unistriées. Pygidium densément pointillé.

12. EPIERUS ELLIPTICUS J. Le Conte, Phil., 1859, 313.

Ellipticus, depressus, niger nitidus, fronte convexa punctulata, pronoto dense punctulato, stria marginali integra; clytris impunctatis, striis omnibus integris punctatis; subhumerali sive marginali fortiter impressa; epipleuris punctatis unistriatis. — Long. 2,5 mill.

États-Unis du Sud.

Elliptique, assez déprimé, noir luisant. Front convexe, pointillé. Pronotum densément pointillé, strie marginale entière, assez fortement enfoncée. Élytres imponctuées, toutes les stries ponctuées, entières, la marginale ou subhumérale entière, fortement imprimée; épipleures ponctuées, unistriées. Pygidium densément pointillé. Pattes d'un roux-obscur.

13. EPIERUS DEVIUS J. Le Conte, Phil., 1859, p. 314.

Ellipticus, convexiusculus, niger nitidus, impunctatus; fronte convexa; pronoto stria marginali integra; elytris striis dorsalibus impunctatis 5 integris, suturali basi valde ante medium abbreviata, marginali integra; epipleuris punctatis 1-striatis. — Long. 3,2 mill.

Mexico.

Elliptique, assez convexe, noir, luisant, imponctué. Front convexe, non pointillé. Pronotum à strie marginale entière. Élytres à stries dorsales 1-5, entières, égales, imponctuées, les intérieures plus légèrement marquées, suturale raccourcie à la base bien avant le milieu, marginale ou subhumérale entière; épipleures ponctuées, unistriées. Pygidium densément pointillé. Pattes noires.



DESCRIPTION

D'UN

GENRE NOUVEAU ET DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES DE FRANCE.

Par M. H. DE BONVOULOIR.

(Séance du 24 Septembre 1861.)

Genre APHOENOPS de Bonv.

*Palpi maxillares articulo ultimo precedente fere longiore, conico, sub-
acuto. Oculi nulli. Elytrorum striæ primæ parte recurva nulla vel indis-
tincta. Tarsi antici in utroque sexu simplices, articulo quarto subtus
antice lobo coriaceo, setis duabus spiniformibus aucto.*

Corps allongé, oblong. Tête oblongue, plus ou moins fortement resserrée postérieurement, en forme de cou; sillons frontaux légèrement courbes. Yeux nuls. Labre assez court, transverse, largement échancré antérieurement. Mâchoires à lobe interne étroit, allongé, se terminant en pointe arquée aiguë, intérieurement cilié par une dizaine d'épines; à lobe externe palpiforme, grêle, avec son deuxième article le double plus court que le premier. Palpes maxillaires externes allongés, à dernier article en cône allongé ou subfusiforme, un peu acuminé au sommet, très légèrement plus long que le précédent (pl. 16, fig. 2 b). Menton grand, dilaté-arrondi sur les côtés, profondément et fortement échancré dans son milieu en avant, avec ses angles antérieurs par suite aigus et saillants; fond de l'échancrure bisinué mais n'offrant point de dent bien distincte. Languette submembraneuse, contenue tout entière dans l'échancrure, dépassant à peine les supports des palpes en avant où elle est obtusément anguleuse; paraglosses très grêles, deux fois plus longues que la languette, très finement ciliées (pl. 16, fig. 2 a). Palpes labiaux allongés, à deuxième article un peu épaissi vers le sommet, dernier plus court que lui, offrant la même forme que le dernier des maxillaires. Mandibules comme chez les *Anophthalmus*. Antennes filiformes, notablement plus longues que la moitié du corps, à deuxième article un

peu plus court que le suivant, mais plus allongé que le premier, lequel est seul à peu près glabre. Prothorax petit, moins grand que la tête, sub-ovalaire. Élytres obliquement coupées de chaque côté, à la base, de manière à offrir un angle latéral très obtus vers leur quart antérieur ; à stries nulles ou très obsolètes, avec la partie recourbée normale de la première, nulle ou très indistincte. Pattes allongées et grêles. Tarses antérieurs simples dans les deux sexes, avec leur quatrième article offrant, en dessous au sommet, un lobe coriace, obtus, terminé par deux fortes soies accolées et simulant, dans l'ensemble, une longue épine (pl. 16, fig. 2 d).

Ce genre se distingue des *Anophthalmus* par sa tête plus longue, ses pattes notablement plus longues et plus grêles, son prothorax plus petit et subovalaire, la forme de son menton qui n'offre point de dent distincte dans le fond de son échancrure, et principalement par ses tarses antérieurs complètement simples dans les deux sexes, et avec le quatrième article muni d'un lobe sétigère en dessous. Le caractère de tarses simples dans les deux sexes paraît très important dans le groupe des *Pogonites*, groupe dans lequel il forme une exception unique. La figure au trait que j'ai donnée du tarse antérieur a été faite d'après un exemplaire mâle, dont le sexe a été reconnu par la dissection.

J'ai fondé ce genre sur une espèce nouvelle curieuse que je vais décrire, et à laquelle il faut, je pense, adjoindre l'*Anophthalmus crypticola* Lind., autant du moins que je peux en juger par les deux seuls exemplaires que je possède, et peut-être aussi l'*A. Pandellei*.

J'ai dû à l'obligeance de mon ami M. Jacquelin du Val la dissection et les dessins des parties de la bouche et du tarse antérieur de ce genre.

A. LESCHENULTI de Bonv.

Elongato-oblongus, testaceo rufescens; capite magno, elongato, postice colli formâ fortiter coarctato; antennis corpore vix brevioribus; prothorace subovato-oblongo, subcylindro, capite multo angustiore; clytris oblongis, obsolete punctato-rugulosis, vix stria suturali postice deleta punctisque tribus setigeris notatis. Pedibus valde elongatis. — Long. 7 1/2 à 8 1/2 mill. (pl. 16, fig. 2).

Corps allongé, oblong, légèrement convexe, en entier d'un testacé rousâtre luisant. Tête grande, oblongue, fortement rétrécie en arrière et offrant, à sa base, un cou resserré bien distinct; marquée, dans sa moitié antérieure, de deux sillons profonds, légèrement arqués; recouverte de quelques fines soies redressées assez longues. Antennes presque aussi longues que le corps ou seulement un peu plus courtes. Prothorax petit, ovale-oblong,

subcylindrique, notablement plus étroit que la tête, également rétréci en avant et en arrière, avec ses angles postérieurs nullement saillants, marqué, dans toute sa longueur, d'un sillon médian fin, plus profond au sommet et à la base, avec le rebord latéral ordinaire défléchi, très fin, peu marqué. Élytres oblongues, fortement et brusquement rétrécies à la base qui n'est pas plus large que le prothorax, avec un angle latéral externe très ouvert, mais sensible; assez densément couvertes de points très légers qui les rendent imperceptiblement rugueuses, marquées, tout contre la suture, de chaque côté, d'une strie graduellement effacée en arrière, et, de plus, de quelques traces très obsolètes, de deux à trois lignes longitudinales, marquées, sur la place ordinaire de la troisième strie, de trois points enfoncés, assez gros, bien marqués, de chacun desquels part une soie longue et obliquement redressée, offrant, sur leur bord externe, trois points enfoncés, moins distincts et placés un peu plus haut, de chacun desquels part une soie droite, extrêmement fine et très longue. Pattes grêles, très allongées.

J'ai pris cette espèce dans la grotte de Béda, près de Bagnères-de-Bigorre. Elle se trouve le plus souvent le long des parois humides, et beaucoup plus rarement sous les pierres.

Je l'ai dédiée à mon ami et collègue M. Leschenault du Villars.

Elle offre quelque analogie avec le *crypticola* Lind.; mais, sans parler de la taille, qui est presque du double, elle s'en distingue facilement par sa tête, moins parallèle, plus fortement rétrécie postérieurement, avec un cou plus étroit et plus notable, par les sillons frontaux moins prolongés en arrière, par le pronotum plus cylindrique et plus ovalaire, et enfin par ses élytres moins distinctement striées.

DICHOTRACHELUS BIGORRENSIS de Bonv.

Oblongus, nigro-piceus, undique squamulis brunneo-griseis dense vestitus. Fronte fasciculis duobus tuberculiformibus e setis brevibus clavatis ornato; rostro capite longiore, supra longitudinaliter late sulcato. Thorace depresso, latitudinis fere longitudine, lateribus mediis, recto, dein antice posticeque obliquo, basi subrotundato, supra medio longitudinaliter late impresso, utrinque oblique bifoveolato, setis clavatis vel tuberculiformibus brevissimis vestito. Elytris maculis minutis flavo-testaceis ornatis, apice coarctatis sed conjunctim rotundatis; subtiliter distincte striato-punctatis, sutura, postice præsertim, interstitiisque alternis fortiter elevatis, setisque brevibus clavatis cristatis. Abdomine infra segmenta primo leviter foveo-

lato, apice segmento sexto brevi aucto. Tibiis anticis intus distincte bisinuatis. — Long. 6 à 7 mill. (pl. 16, fig. 3).

Corps oblong, assez convexe, d'un noir de poix ou d'un noir brunâtre, mais entièrement revêtu, de toutes parts, de petites écailles arrondies, très serrées, d'un brun grisâtre et, de plus, varié sur les élytres par de petites taches d'un testacé jaunâtre. Tête convexe sur le vertex, où elle est entièrement dépourvue de soies, munie de chaque côté, au-dessus des yeux, d'une sorte de tubercule arrondi, formé par de grosses soies courtes, épaisses et serrées. Bec d'un quart plus long que la tête, assez épais, très obtusément subquadrangulé, point échancré au sommet, muni, en dessus, d'un sillon longitudinal médian, large et assez profond, commençant un peu avant le sommet et se prolongeant entre les deux tubercules frontaux, au niveau du bord postérieur desquels il s'arrête; revêtu de soies d'un brun jaunâtre, épaisses, mais très courtes, et par suite, plus ou moins apparentes. Antennes d'un ferrugineux brunâtre; premier article du funicule en massue, moitié au moins plus long que le suivant, deuxième obconique, trois à sept courts, subarrondis. Prothorax déprimé supérieurement, à peine plus large que long, resserré au sommet, à peu près droit sur le milieu des côtés, obliquement coupé ensuite en arrière vers les angles postérieurs qui sont nuls, légèrement arrondi à sa base; longitudinalement marqué, dans son milieu, d'un sillon très large mais peu profond, rétréci en avant et en arrière où il devient très fort et paraît échancrer la base, offrant, en outre, de chaque côté, deux fossettes obliques, l'une antérieure, plus petite et légère, l'autre derrière le milieu; revêtu, sur toutes les parties saillantes de sa face supérieure, de soies très épaisses et claviformes mais très courtes et çà et là réduites à des sortes de tubercules. Elytres ovales, oblongues, arrondies aux épaules, brusquement resserrées au sommet, où toutefois elles sont obtuses et arrondies, marquées de stries légères, mais très distinctement ponctuées, avec les intervalles alternes et la suture fortement élevés en carènes, ce qui, outre cette dernière qui se déprime graduellement en avant où elle est très peu élevée, produit trois côtes sur chaque élytre, dont la médiane est abrégée postérieurement, tandis que les deux autres se réunissent au bout; ces côtes et la suture, notamment dans sa moitié postérieure, recouvertes de soies épaisses, courtes, en massue et disposées de façon à faire paraître les côtes plus élevées; ces soies variées de noir et de jaune testacé, de manière à former de petites taches. Abdomen offrant sur le premier segment ventral, dans son milieu en arrière, une petite impression ou légère fossette arrondie, laissant apercevoir au sommet un sixième segment additionnel court,

transverse, mais bien marqué au niveau des autres et point rétractile. Pattes brunes, revêtues en entier, comme le corps, de petites squamules serrées d'un brun grisâtre, entremêlées de soies assez fines; jambes antérieures très sensiblement bisinuées intérieurement.

J'ai pris trois exemplaires de ce curieux insecte au pic du midi de Bigorre, au mois d'août, sous les pierres.

Il est très remarquable par la présence d'un sixième segment ventral additionnel, caractère qui, toutefois, n'est peut-être que sexuel. Cette espèce est très voisine du *Rhythyrrhinus Linderi* de M. Fairmaire, insecte appartenant également au genre *Dichotrachelus*. Elle s'en distingue par les intervalles alternes des élytres plus élevés, par le pronotum plus octogonal, plus arrondi à la base et plus droit sur les côtés, par les jambes antérieures très sensiblement bisinuées en dedans, tandis qu'elles le sont à peine chez le *D. Linderi*, lequel n'offre aucune impression sur le premier arceau ventral de l'abdomen, ne présente point de segment additionnel au sommet de ce dernier (du moins chez l'exemplaire obligeamment communiqué par M. Fairmaire), mais offre, sur le cinquième arceau, une fossette médiane oblongue très marquée; enfin le *D. Bigorrensis* diffère du *Linderi* par ses élytres obtuses et arrondies au sommet.



UN MOT SUR LA GALLE DE LA RONCE.

Par M. LÉON DUFOUR.

Président honoraire.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

Suum cuique.

Les *lapsus* de mémoire ne sont pas étrangers même aux naturalistes les plus versés dans la science. Notre collègue M. Lucas n'a point échappé à cette infidélité de la case des souvenirs en publiant, dans le Bulletin entomologique (2^e trimestre, 1861, p. xx), un article sur ce qu'il appelle une hypertrophie d'une branche de *Rubus*.

Il y a plus de cent ans que cette galle a été décrite et figurée par Réaumur (Mém., t. III, p. 425, pl. 36).

Il a aussi décrit la larve qu'il supposait, avec raison, appartenir à un Diptère, dont il n'avait point connu l'insecte ailé.

J'ai moi-même publié la description et la figure de cette galle et de ses habitants en 1845 (Mém. de la Soc. roy. de Lille). Mieux servi que Réaumur par le hasard, j'ai pu donner avec plus de détails que lui l'histoire de la larve et de la nymphe légitimes de la galle ; enfin, j'ai reconnu que le véritable fondateur de celle-ci était le *Lasioptera picta* Meig. (Dipt. Eur., t. I, p. 89, tab. 3, fig. 3).

Ainsi, contre l'assertion de M. Lucas, ce n'est point un Cynipside qui est l'auteur de la galle ; cet Hyménoptère n'est que le parasite de la larve fondatrice, et notre Réaumur avait aussi signalé cet usurpateur.



SUR LES GENRES CALYPTOMERUS REDT. ET COMAZUS FAIRM.

Par M. FAUVEL.

(Séance du 23 Octobre 1861.)

On a déjà beaucoup agité la question de savoir si les deux genres *Calyptomerus* Redtenb. et *Comazus* Fairm. étaient ou non identiques. Le catalogue de Stettin (6^e édit., 1856), laissant le *C. enshamensis* Steph. parmi les *Clambus*, adopte et inscrit à la suite le genre *Calyptomerus* (1). M. Kraatz (Berlin. Entom. Zeitschr., 1857, 174) se prononce pour la validité de l'espèce de M. Redtenbacher, mais ne dit rien du genre. Ce dernier auteur, dans la seconde édition de sa *Fauna austriaca* (298, 1857), maintient et décrit de nouveau comme distinct son *Calyptomerus alpestris*. Enfin le Catalogue de M. Schaum (1859) adopte tout à la fois les deux genres et les deux espèces. D'un autre côté, M. Fairmaire (Faune franç., I, 328, 1855), M. de Marseul (Catal., 1857) et M. Jacquelin du Val (Genera, I, 114, 1856, et Glanures entomol., 29, 1859) rejettent comme synonyme le *C. alpestris*, et donnent leurs raisons à l'appui.

On voit que nos voisins les Allemands sont seuls de leur opinion séparatiste. Malheureusement, ils ne fondent cette opinion que sur des caractères incomplets, et, bien que l'insecte en litige se trouve et ait été décrit chez eux, nous n'en étions pas mieux renseignés jusqu'ici sur une question de leur compétence.

Ayant recueilli, dans notre dernière excursion à la Grande-Chartreuse (Alpes dauphinoises), un certain nombre de *Calyptomerus*, remarquables par leur grande taille, je les comparai aux exemplaires trouvés en Normandie et, après un examen approfondi des descriptions et des insectes, j'eus le plaisir de reconnaître que ma petite découverte n'était pas sans importance.

En résumé, voici à quelles conclusions j'ai été conduit :

On n'invoque, pour valider la séparation des *Calyptomerus* et *Comazus*, que deux seuls caractères : les tarsi postérieurs de trois articles, au lieu de quatre, et les antennes de neuf articles. Au reste, pas la moindre diffé-

(1) M. Jacquelin du Val va un peu loin en indiquant dans ses *Glanures* (loc. cit.) que les auteurs de ce Catalogue regardent les deux genres comme identiques. Il me semble au contraire que de la séparation des espèces résulte tacitement l'opinion contraire. En effet, le genre *Comazus* étant passé sous silence, je ne sais pourquoi, tout ce qu'on peut en induire, c'est qu'il est assimilé aux *Clambus*, parmi lesquels l'espèce est inscrite.

rence, la forme du corps est la même, et le premier article des tarses est, dans l'un et l'autre genre, beaucoup plus long que les suivants. Or, il suffit d'examiner ces tarses et ces antennes au microscope pour se convaincre de la difficulté de bien voir, d'une part, le premier article de celles-ci qui reste presque toujours caché sous les bords latéraux de la tête, et de l'autre, la ligne de division entre les deuxième et troisième articles des tarses, qui n'est sensible que sous un certain jour. Je n'hésite donc pas un instant à penser, avec M. Jacquelin du Val, que M. Redtenbacher a mal vu ces organes et que les deux genres en question doivent être réunis sous le nom de *Calyptomerus*, antérieur à celui de *Comazus*.

Quant à l'espèce (*C. alpestris*), il y a, en apparence, plus de difficulté, et je regrette de ne pouvoir, en ce point, me ranger à l'avis du savant auteur du *Genera*. M. Redtenbacher indique pour longueur $\frac{1}{3}$ de ligne, soit 1 millimètre environ, ce qui représente bien la taille du *C. enshamensis* Steph. Probablement il y a encore ici quelque erreur, car M. Kraatz a depuis déclaré (*loc. cit.*), sans doute en connaissance de cause, que *l'alpestris est presque deux fois plus grand que ce dernier*. Aussi, en vertu de cette affirmation importante, qui prouve que M. Kraatz a eu sous les yeux l'insecte alpestre que je décris plus loin, il me paraît hors de doute que, si les deux genres sont identiques, les deux espèces sont parfaitement distinctes et valables (1). J'ajoute qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à l'évaluation, souvent approximative, de la taille d'insectes aussi petits et en général peu étudiés, et qu'en outre il suffit de comparer le dessin que j'ai fait de l'antenne du *C. alpestris* avec celui que donne M. Jacquelin du Val de l'antenne du *C. dubius* Marsh., *enshamensis* Steph. (*Gener. d. Coléopt.*, I, pl. 38, fig. 189 b), pour se convaincre que les quelques différences qu'elles présentent sont réellement mais *purement* spécifiques.

Genre CALYPTOMERUS Redt.

Faun. Austr., édit. 1, 159, édit. 2, 298. — Jacq. Duv., *Gen.*, I, 114. — *Comazus* Fairm. et Lab., *Faun. Fr.*, I, 328.

Corpus ovatum, ante globoso-convexum. Caput maximum, triangulare. Antennæ decem articulatae, articulis primis duobus crassis, 3-6 elongatis, 7-8 ovatis, ultimis multò validioribus (pl. 16, fig. 4 a, *C. alpestris* Redt.). *Prothorax transversale, lateribus subacuminatum. Elytra apice subtruncata sive subacuminata. Abdomen segmentis sex apparentibus infra com-*

(1) Je ne parle pas de l'assimilation du *Cyrtocephalus cephalotes* au *C. enshamensis* admise par M. Lacordaire. Suivant la majorité des auteurs, l'insecte de Dejean serait, au contraire, synonyme du *Clambus armadillo* De Géc.

positum. Tarsi 4 articulati, articulo primo valdè elongato. (Pl. 16, fig. 4 b, *C. alpestris* Redt.)

1. *C. ALPESTRIS* Redt., Faun. Austr., édit. 1, 459 et édit. 2, 298. — Fairm. et Lab., Faun. Fr., 1, 328.

Major, subtriangularis, nitidus, rufo-brunneus, prothorace vix dilutiore, pube flavescente tenuissimâ depressâ subtilissimè vestitus, elytris magnâ plagâ ferruginâ confusâ discoidali, posterius tenuissime punctatis, apice subacuminatis. — Long. 1 2/3 mill.

Oviforme, presque triangulaire, très convexe en avant; brillant. D'un brun roussâtre, avec le prothorax et la tête à peine plus clairs. Remarquable par sa pubescence fauve couchée très fine et très courte, bien moins serrée que chez les suivants, surtout en avant. Dernier article des antennes obtus, plus court que le précédent. Prothorax très court, bord postérieur confondu avec les latéraux, angles antérieurs subarrondis. Élytres subtriangulaires subacuminées au sommet, avec une grande tache ferrugineuse couvrant les deux tiers postérieurs, plus claire vers la suture, ce qui fait paraître la base enfumée, à ponctuation extrêmement fine et visible seulement en arrière et sous un certain jour; strie suturale effacée.

Trouvé en nombre, à la fin de juillet, en battant des fagots de branches de pin.

Grande-Chartreuse (Isère), au pied du Grand-Som, à 2,500 mètres environ d'élévation. — Autriche (Redtenb.).

Très distinct par sa grande taille, sa pubescence, la coloration de ses élytres, leur ponctuation, etc.

2. *C. DUBIUS* Marsh., Ent. Brit., I, 234 (*Scaphidium*). — *Clambus enshamensis* Steph., Illustr., II, 184. — Fairm. et Lab., Faun. Fr., I, 328, (*Comazus*), — Jacq. Duv., Gen., I, pl. 38, f. 180 (*Calyptomerus*), et Glan. entom., I, 30.

Ovatus, subnitidus, brunneus seu rufo-brunneus, prothorace vix dilutiore, pube flavescente multò longiore depressâ dense vestitus, elytris confusâ plagâ transversali apice dilutioribus, posterius tenuiter perspicuè punctatis, apice subtruncatis. — Long. 1 à 1 1/3 mill.

Bien distinct du précédent par sa forme ovale, subparallèle; beaucoup plus petit. Peu luisant. Brunâtre ou d'un brun roussâtre, avec le prothorax à peine plus clair, et une bande transversale à l'extrémité des élytres, peu distincte, d'un ferrugineux obscur. Dernier article des antennes plus long

que le précédent, ovulaire. Entièrement couvert d'une pubescence fauve assez courte, mais bien plus longue et plus écartée que chez l'*alpestris*. Prothorax un peu plus étroit, angles antérieurs subacuminés. Élytres notablement moins rétrécies en arrière, plutôt subparallèles, subtronquées à extrémité, à ponctuation assez fine, mais bien visible sur les deux tiers postérieurs environ; strie suturale courte, très rapprochée de la suture, mais distincte.

En petites familles dans les lieux humides et obscurs, les caves, les celliers; souvent dans les fagots et les détritns.

Toute la Normandie. — France, Angleterre, Allemagne, Madère (Wolleston).

Remarquable par sa forme, sa pubescence, la ponctuation de ses élytres, etc.

3. C. TROGLODYTES Fauvel.

Minimus, subtriangularis, nitidus rufo-testaceus, prothorace rubido, pube flavescente longiore depressâ satisque rarâ vestitus, elytris apice sensim dilutioribus, subtriangularibus posterius subtilissimè punctatis. — Long. 2/3 à 3/4 mill.

Voisin du précédent, mais se rapprochant davantage de l'*alpestris* par sa forme subtriangulaire. Bien plus petit; brillant. D'un roux testacé avec la tête et le prothorax rougeâtres, entièrement couvert d'une fine pubescence jaunâtre, assez longue, mais bien plus écartée que chez le *dubius*, surtout en avant. Prothorax comme chez l'*alpestris*, angles antérieurs presque arrondis. Élytres subtriangulaires, devenant insensiblement plus claires vers leur sommet, à ponctuation très fine et visible seulement sous un certain jour; strie suturale moins courte, plus marquée que chez les précédents.

Dans les mêmes localités que le *dubius*. Paraît plus rare.

Caen (Calvados), Saint-Lô (Manche), et peut-être toute la France.

Sans doute confondu jusqu'ici avec le précédent, il mérite cependant d'en être distingué par sa très petite taille, sa forme, la couleur de son prothorax, sa pubescence écartée, etc.

Il est du reste facile, au microscope, de reconnaître les caractères spécifiques de ces trois *Calyptomerus*.



MISCELLANEA ENTOMOLOGICA

QUATRIÈME PARTIE (1).

Par M. L. FAIRMAIRE.

(Séance du 27 Novembre 1861.)

1. *CICINDELA TRISIGNATA*. — Notre collègue, M. Grenier, m'a communiqué une variété très intéressante de cette espèce ; elle est d'une grande taille (11 mill.), d'un beau bleu azuré sur les élytres et un peu verdâtre sur la tête et le corselet, les dessins blancs sont bien nets ; elle a été prise dans le midi de la France, mais je ne sais pas dans quelle localité précise.

2. *CICINDELA HYBRIDA*. — M. Grenier m'a aussi communiqué un individu de cette espèce, qui vient à l'appui de l'opinion de M. Schaum pour la réunion, avec la *C. hybrida*, de plusieurs espèces russes ou sibériennes, telles que les *C. Sahlbergi*, *lateralis*, etc. Chez cet individu, la lunule humérale est très développée, la lunule médiane se prolonge le long du bord externe et se joint à la lunule postérieure de manière à donner complètement à notre insecte le faciès de la *C. lateralis*.

3. *PRISTONYCHUS CYANESCENS*. — Long. 13 à 15 mill. — *Apterus, niger, nitidus, supra atro-cæruleus, nitidus, antennis, palpis pedibusque piccis, prothorace subcordato, angulis posticis obtuse rectis, elytris striatis, striis tenuissime punctatis, unguibus basi tenuissime aut vix perspicue pectinatis.*

Cette espèce ressemble extrêmement au *subcyanus* Ill., sa coloration est un peu plus brillante, le corselet est moins fortement ridé, plus cordiforme, les angles postérieurs sont plus émoussés, les impressions postérieures sont plus profondes, bien moins ponctuées, les élytres sont striées de la même manière, peut-être plus finement et leur ponctuation

(1) Voyez les trois autres parties des *Miscellanea entomologica* : 3^e série, tome IV (1856), pages 517 à 542 ; tome V (1857), pages 725 à 745, et tome VII (1859), pages 21 à 64.

est plus fine, les intervalles sont tout à fait plans; les pattes sont plus rougeâtres, les tibias intermédiaires sont presque droits, mais les crochets des tarsi ne sont dentelés que très faiblement à la base, et cette dentelure est même parfois presque indistincte.

Trouvé à l'entrée des grottes de l'Ariège par M. v. Bruck, et dans celle de Lourdes par M. Stableau.

4. *TRECHUS POLITUS*. — Long. 4 1/2 mill. — *Oblongus, brunneo-castaneus, nitidissimus, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis; antennarum articulo tertio quarto vix longiore; prothorace lateribus rotundato, postice leviter angustato, angulis posticis subacutis, utrinque impressione lata, punctata; elytris magnis, ovalis, utrinque 5 striatis.*

Oblong, d'un brun-rougeâtre très brillant, antennes, palpes et pattes d'un roux-testacé. Deuxième article des antennes à peine plus long que le quatrième. Corselet légèrement rétréci en arrière, côtés arrondis, se redressant un peu et seulement à la base, pour former des angles postérieurs très pointus, presque aigus; de chaque côté de la base une impression arrondie, large, ponctuée; ligne médiane bien marquée. Élytres ovales, grandes, ayant chacune cinq stries visibles, fines, les suturales plus marquées.

Eaux-Bonnes, M. vom Bruck.

Ressemble au *procerus*, mais le corselet n'est pas aussi cordiforme, les fossettes sont moins profondes, plus ponctuées, et les stries des élytres sont très faibles.

5. *T. PLANIUSCULUS*. — Long. 4 mill. — *Oblongus, depressus, brunneo-castaneus, nitidus, elytris basi apiceque dilutioribus, antennis, palpis pedibusque pallide rufo-testaceis, antennarum articulis 2 et 4 æqualibus, prothorace lateribus leviter arcuato, postice leviter angustiore, angulis posticis rectis, acutis, basi transversim valde impresso, et utrinque univoecolato, elytris utrinque striis 3 impressis, reliquis fere obsolete.*

D'un brun-marron brillant, plus clair à la base et à l'extrémité des élytres, antennes, palpes et pattes d'un roux-testacé clair. Deuxième article des antennes égal au quatrième. Corselet transversal, rétréci en arrière, assez convexe, légèrement arrondi sur les côtés qui se redressent seulement à la base, angles postérieurs droits, assez pointus, à la base une forte dépression transversale, de chaque côté une forte impression oblongue, ridée intérieurement, au milieu un sillon assez fort où se termine la ligne médiane, profonde dans toute sa longueur et qui n'atteint pas tout à fait le bord antérieur. Élytres ovales, déprimées, à stries ponctuées,

les trois ou quatre premières bien marquées, assez profondes, les autres très fines, la troisième biconnée.

Basses-Pyrénées, Eaux-Bonnes, trouvé par M. E. vom Bruck ; Hautes-Pyrénées, M. Pandellé.

Voisin du *distigma*, en diffère par les élytres notablement déprimées, à stries ponctuées, le front non séparé du chaperon par un sillon transversal et la base du corselet qui n'offre de chaque côté qu'une impression avec des angles postérieurs seulement droits ; diffère du *pinguis* par le corselet moins arrondi sur les côtés, les élytres plus longues, moins ovalaires.

6. SCYDMOENUS SULCATULUS. — Long. 2/3 mill. — *Testaceo-rufus, nitidus, pubescens, antennis, palpis pedibusque pallide testaceis, antennarum articulis 5 ultimis crassioribus, prothorace antice angustato, medio leviter canaliculato, ante basin transversim profunde sulcato, elytris ovatis, basi foveatis et ad humeros plicatis.*

D'un roux-testacé brillant, à pubescence d'un roussâtre très clair, peu serrée, antennes, palpes et pattes plus clairs. Antennes ayant les cinq derniers articles formant une massue allongée, transversaux, le dernier pyriforme. Tête médiocrement convexe, unie. Corselet oblong, rétréci en avant, avec les côtés légèrement anguleux, au milieu un sillon longitudinal peu profond, s'arrêtant avant la base dans un fort sillon transversal, offrant de chaque côté deux fossettes, l'externe oblongue, plus profonde. Élytres ovalaires, plus larges à la base que le corselet, offrant de chaque côté une fossette assez forte et une autre externe plus petite, accompagnée en dehors d'un pli assez marqué.

Cette espèce, qui se rapproche à la fois de l'*angulatus* et de l'*helvotus*, est remarquable par le sillon longitudinal du corselet.

Elle a été trouvée dans la mousse, aux Eaux-Bonnes, par notre collègue M. E. vom Bruck, et paraît fort rare.

7. S. MUSCORUM. — Long. 1 mill. — *Rufo-testaceus, nitidus, parce pubescens, convexus, prothorace postice leviter angustato, ante basin utrinque bifoveato, elytris oblongo-ovatis, basi prothorace haud latioribus et utrinque profunde unifoveatis.*

D'un roux-testacé brillant, pubescent, palpes et pattes un peu plus clairs. Antennes grossissant vers l'extrémité, les quatre derniers articles formant une massue assez distincte. Corselet un peu rétréci en arrière, côtés arrondis en avant, convexe, à peine plus long que large ; avant la base, de chaque côté, deux fossettes rondes. Élytres ovalaires, rétrécies

à la base, où elles ne sont pas plus larges que la base du corselet, ayant chacune une profonde et large fossette basilaire.

Très voisin du *S. pubicollis*, en diffère par la taille plus petite, la couleur plus pâle, la fossette de la base des élytres plus profonde, le corselet moins pubescent et sans fossette au milieu de la base.

Hautes-Pyrénées, dans la mousse, très rare, trouvé par M. vom Bruck.

8. *S. STRICTUS*. — Long. $\frac{2}{3}$ mill. — *Testaceus, nitidus, antennis apice crassis, prothorace subcordato, lateribus postice rectis, ante basin sulco transverso utrinque sulco brevi longitudinali terminato, clytris basi bifoveolatis.*

D'un roux-testacé brillant, à pubescence rare. Antennes grossissant fortement à l'extrémité, mais peu à peu, les quatre ou cinq derniers articles ne formant pas une massue distincte. Corselet oblong, presque cordiforme, côtés fortement arrondis en avant, droits en arrière; avant la base un sillon transversal, sans fossettes bien distinctes, terminé de chaque côté par un court sillon longitudinal. Élytres oblongues-ovales, ayant près de l'écusson une fossette bien marquée et une autre avec un pli à chaque épaule, à ponctuation extrêmement fine.

Pyrénées-Orientales, Le Vernet, dans les mousses, trouvé par M. E. v. Bruck.

Voisin du *S. subcordatus*, mais moins convexe, à pubescence bien moins serrée, moins longue, à élytres plus courtement ovales, moins ponctuées et à antennes grossissant rapidement à l'extrémité.

9. *QUEDIUS SIMPLICIFRONS*. — Long. 9 mill. — *Niger, nitidus, antennis rufo-piceis, basi rufo-testaceis, articulo secundo tertio dimidio brevior, pedibus plus minusve rufescentibus, clytris prothorace brevioribus, scutello punctato, fronte inter oculos utrinque uni-punctato.*

Extrêmement voisin du *frontalis*, mais plus petit, reconnaissable, au premier abord, par la couleur des pattes qui sont d'un roux-testacé plus ou moins clair. Tête n'ayant qu'un gros point en avant près des yeux, en arrière cinq autres; antennes d'un roussâtre enfumé, les trois premiers articles testacés, deuxième article de moitié plus court que le troisième, les autres articles presque cylindriques; d'un roux-brunâtre, les trois premiers articles testacés, ainsi que les palpes. Corselet un peu plus court, un peu plus arrondi sur les côtés. Écusson très ponctué. Élytres un peu plus courtes que le corselet, densément et finement rugueuses, moins brillantes, un peu rougeâtres sur le bord réfléchi. Abdomen irisé. Pattes

roussâtres, plus ou moins foncées, les cuisses postérieures noirâtres. Tarses antérieurs fortement dilatés.

Trouvé en Corse par notre collègue M. Bonnaire.

10. *ACHENIUM RUFULUM*. — Long. 6 mill. — *Brunneo-testaceum aut rufo-testaceum, nitidum, antennis, ore, pedibusque dilutioribus, elytrorum sutura et abdominis segmentis ad apicem dilutioribus; capite quadrato, punctato, prothorace medio punctato bi-lineato, elytris subseriatim punctatis, abdomine tenuissime dense punctato.*

Très déprimé, d'un brun ou d'un roux-testacé brillant. Antennes, palpes et pattes plus clairs, ainsi que la suture et le bord postérieur des élytres et le bord postérieur des segments abdominaux. Tête presque carrée, très ponctuée, presque lisse au milieu. Corselet presque aussi large que la tête, fortement rétréci en arrière, les angles postérieurs arrondis, les antérieurs plus marqués, presque droits; au milieu deux lignes parallèles finement ponctuées, des points épars sur les côtés. Élytres pas plus courtes que le corselet, à ponctuation presque en lignes, moins régulière vers l'extrémité. Abdomen à ponctuation excessivement fine, serrée, le dernier segment hérissé de longs poils.

Fos, près Marseille.

11. *BYRRHUS MELANOSTICTUS*. — Long. 9 1/2 mill. — *Breviter ovatus, niger, tomento cinereo nitidulus, elytris maculis velutinis nigris, sparsis ornatis, lateribus regulariter, dorso intricato-striatis, tarsorum articulo tertio longe appendiculato.*

Ovalaire, court, convexe, non atténué en avant, d'un brun-noir, mais couvert, sur les élytres notamment, d'une couche tomenteuse cendrée. Tête ayant entre les yeux quatre petites impressions rondes, peu marquées, et une cinquième ou gros point au sommet. Antennes grêles à la base, grossissant beaucoup vers l'extrémité, où elles forment une longue massue comprimée, troisième article deux fois aussi long que le quatrième, le cinquième court, en cône renversé, le sixième un peu transversal, les septième, huitième, neuvième et dixième très transversaux. Corselet court, largement sinué de chaque côté de la base, ayant quelques bandes noires veloutées. Écusson d'un noir velouté, ayant au milieu, comme le corselet, une très étroite ligne dénudée. Élytres ayant leur grande convexité en arrière; sur les côtés, le long du bord externe, deux stries un peu ponctuées, au-dessus deux autres stries parallèles et une strie suturale régulière, les autres vermiculées et irrégulières, les intervalles marqués de petites bandes d'un noir velouté, irrégulières, de taches

de même couleur, et parsemés de petites taches peu nombreuses d'une pubescence roussâtre qu'on voit aussi sur le corselet. Dessous d'un brun noir presque mat, couvert d'aspérités extrêmement fines, serrées. Tarses ayant le troisième article muni en dessous d'un appendice allongé, plus long que l'article.

Pyrénées-Orientales, Le Vernet, sous les mousses, trouvé par M. E. v. Bruck; trouvé aussi au mois de juin, à la fontaine de las Esquieres, par notre collègue M. J. Bigot.

Ressemble assez au *B. Suffriani*, mais plus court, plus brusquement arrondi à l'extrémité, du moins chez les mâles, les stries latérales sont plus régulières, plus distinctes, et les impressions de la tête sont très différentes.

12. *GEOTRUPES AMEDEL*. — Long. 14 à 16 mill. — *Subhæmispæricus, niger, sericeo-subnitidus, clytris obscure cyanescentibus, clypeo obsolete tuberculato, prothorace parce tenuiter punctulato, clytris evidenter punctato-substriatis; subtus, cum pedibus, violaceus, nitidus.*

Ressemble extrêmement au *vernalis*, mais plus court et un peu moins convexe, d'un noir-bleuâtre, un peu violacé sur les côtés des élytres, très peu brillant, un peu soyeux. Tête finement et très densément rugueuse; chaperon ayant un petit angle obtus, très faiblement élevé. Corselet rebordé sur les côtés et au milieu de la base, à ponctuation fine, très écartée, sans ponctuation dans les intervalles, mais plus grosse et plus serrée sur les bords; angles antérieurs moins arrondis. Écusson lisse, avec quelques points à la base. Élytres à lignes de points assez gros, formant presque de légères stries, intervalles sans ponctuation, ayant quelques rides peu distinctes; dessous du corps d'un violet brillant, ainsi que les pattes. Jambes antérieures fortement tridentées, avec une quatrième à la base très faible. Abdomen très fortement ponctué.

Ce joli Géotrupe a été pris aux environs de Constantinople par M. Amédée Alléon.

13. *DASCILLUS SIGANUS*. — Long. 11 mill. — *D. cervino simillimus, sed paulo longior, magis parallelus, parcius rufescenti-pubescentis, ad basin prothoracis ad suturam et margines laterales anguste densius pubescens, clytris evidentiùs marginatis, prothorace antice minus angustato, utrinque ad basin magis sinuato, angulis posticis paulo magis obtusis, pedibus brevioribus; ♂ capite prothoraceque obscurioribus, antennarum articulo secundo sensim brevioris.*

Ce *Dascillus* ressemble extrêmement au *cervinus* et n'en diffère que

par sa forme plus parallèle, les élytres plus longues, les pattes plus courtes, le corselet beaucoup moins rétréci en avant, à base plus fortement sinuée de chaque côté, à angles postérieurs plus obtus; le deuxième article des antennes est plus court, surtout chez la ♀; la coloration est aussi un peu différente, à cause de la pubescence qui est beaucoup plus rare, d'un cendré roussâtre et qui, plus serrée, forme une bordure étroite le long de la suture, des bords latéraux des élytres et du bord postérieur du corselet; les élytres sont plus fortement rebordées.

Sicile, monts Madonies.

14. PTINUS SUBMETALLICUS. — Long. 3 mill. — *Ovatus, convexus, fusco-æneus, nitidus, prothorace opaco, globoso, postice valde constricto, elytris ovatis, levigatis, valde punctato lineatis, antennis pedibusque piceo-fuscis.*

Ovalaire, très convexe, d'un brun un peu bronzé, mat sur la tête et le corselet, brillant sur les élytres, pattes et antennes d'un brun moins foncé; couverts d'une pubescence roussâtre. Tête densément mais très finement ponctué, à pubescence roussâtre peu serrée. Corselet fortement globuleux, étranglé à la base, convexe, d'une réticulation qui le fait paraître squameux, parsemé de pubescence roussâtre peu serrée. Élytres ovulaires, convexes, avec les épaules un peu carénées, lisses, à lignes d'assez gros points peu serrés, plus fins en arrière; parsemées de quelques poils courts, hérissés. Antennes fortes, moniliformes, le premier article très gros.

Cette belle espèce, qui est voisine du *frigidus*, a été prise au Vernet (Pyrénées-Orientales), dans les mousses, par M. E. v. Bruck.

15. ERYX SUBSULCATUS. — Long. 13 mill. — *Niger, nitidus, dense punctatus, prothorace antice angustato, angulis posticis obtusis, anticis obtuse rotundatis, elytris punctato-striatis, margine reflexo non omnino sulcato.*

Cette espèce ressemble extrêmement à l'*E. Fairmairei* Reiche; elle est d'une taille un peu plus grande, le bord postérieur du corselet est plus fortement saillant au milieu, les élytres sont plus fortement striées et ces stries sont remplies d'une ponctuation plus forte que celle des intervalles, la strie courte, près de l'écusson, est bien visible; enfin, le bord réfléchi n'est creusé en gouttière que jusqu'aux deux tiers de sa longueur; les côtés du sternum sont plus finement ponctués; les angles antérieurs qui sont complètement effacés et arrondis chez l'*E. Fairmairei*,

sont ici arrondis, mais un peu marqués, ce qui rend le bord antérieur plus échancré.

Sicile.

16. SMICRONIX CORSICUS. — Long. 2 mill. — *Ater, supra nitidus, minus convexus, squamulis albidis sparsutus, prothorace subgloboso, antice angustato, sat dense punctulato, elytris striatis, interstitiis alutaceis.*

Extrêmement voisin du *S. coccus*, mais plus allongé, moins convexe, le rostre est plus arqué, le corselet moins court, moins globuleux, n'offre pas d'apparence d'une ligne médiane lisse et est à peine squameux sur les côtés.

Trouvé en Corse par notre collègue M. Bonnaire.

Sur le Genre DICHOTRACHELUS.

Ce genre de Curculionite, créé par M. Stierlin (Ent. Zeit., Stett., 1853, 171), pour deux insectes trouvés dans les Alpes, est intéressant pour la faune française, puisqu'il renferme six des sept espèces aujourd'hui décrites et qui sont peu connues de nos entomologistes. Je crois donc leur rendre service en leur donnant les caractères du groupe et les diagnoses des espèces qui, pour la plupart, ont passé sous mes yeux, grâce à l'obligeance de notre collègue M. E. v. Bruck.

Antennes de onze articles, médiocrement épaisses, scape n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur des yeux, épaissi vers l'extrémité; les deux premiers articles du funicule allongés, premier article de moitié plus long que le deuxième, les suivants globuleux, le dernier plus large que long; massue de trois articles, ovale, un peu acuminée; insertion des antennes placée en avant du milieu du rostre, plus ou moins distante de l'extrémité; sillons antennaires se dirigeant droit sur les yeux, courts, assez profonds, faiblement élargis vers les yeux. Rostre à peine plus long que la tête, non échancré en avant, ni élargi, ni lobé à l'extrémité. Han-ches antérieures contiguës, presque globuleuses, les intermédiaires séparées par un espace assez étroit. Prosternum sans canal pour le rostre. Pattes robustes, cuisses modérément épaisses vers l'extrémité, inermes, jambes droites, un peu sinuées avant l'extrémité, sans éperons terminaux; crochets simples, non dilatés à la base. Corselet non dilaté en avant près des yeux, arrondi à la base. Écusson à peine visible. Élytres ovalaires, recouvrant tout l'abdomen, à épaules arrondies, légèrement sinuées à la

base. Corps oblong, un peu comprimé, à soies épaisses serrées. Corselet sillonné au milieu. Étytres à côtes élevées, garnies de soies serrées, dernier segment abdominal ayant une fossette allongée chez les ♂.

M. Stierlin avait primitivement classé ces insectes entre les *Otiorynchus* et les *Peritelus*; mais depuis il les a rapprochés des *Styphlus*, et je crois qu'il a raison; j'avouerai même qu'il me paraît difficile de les séparer; car, à part la forme du corselet et la disposition des soies qui recouvrent le corps et lui donnent un faciès particulier, je ne vois pas de caractères assez saillants pour motiver une coupe générique.

Le groupe des *Dichotrachus* comprendrait les espèces suivantes :

17. I. D. LINDERI Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1852, 87 (*Rhytirhinus*). — Long. 5 à 7 mill. — Pyrénées-Orientales, Canigou, trouvé par MM. Linder et E. v. Bruck.

Cette espèce, comme la suivante, est remarquable par la forme du corselet qui est élargi sur les côtés et presque trisillonné; les soies sont plus courtes, plus rares que chez le *Rudeni* et les dernières espèces.

18. II. D. BIGORRENSIS de Bonvouloir, Ann. Soc. Ent. Fr., 1861, p. 569, pl. 16, fig. 3.

19. III. D. SULCIPENNIS Stierlin, Ent. Zeit., Stettl., 1853, 171. — Long. 6 mill. — Nigro-fuscus, setis squamosis penicillatus, rostro late canaliculato, ad basim transversim impresso, inter oculos penicillis densioribus, prothorace transverso, lateribus dilatato, late trisulcato, antice sat abrupte angustato, lateribus et carinis densius penicillatis, basi valde arcuato, elytris ovatis, apice acuminatis, sutura et utrinque costis tribus elevatis penicillatis, interstitiis punctato-bilineatis, apicem versus profundioribus.

Ressemble au *Linderi*, mais moins allongé, plus hérissé de touffes de soies; fait le passage entre les deux précédents et les suivants.

Il se trouve au Mont-Rose, cependant j'ai pris au Mont-Cenis, sous le glacier de Rochemelon un *Dichotrachus* que j'ai malheureusement perdu et que je crois devoir rapporter à cette espèce.

20. IV. D. RUDENI Stierlin, l. c., 183. — *Rhytirhinus alpinus* Brémi. — Long. 4 1/2 mill. — Nigro-fuscus, squamulis terreis, lateribus et carinis setis squamosis dense tectus, rostro fere gibboso, leviter canaliculato, ad oculos penicillato, prothorace oblongo, elytris multo angustiore, antice penicillato, antice leviter attenuato, medio sat anguste canaliculato, et ante medium leviter transversim sulcato, elytris ovatis, ad basim tantum

angustatis, sutura et utrinque costis tribus elevatis, penicillatis, interstitiis punctato-bilineatis, apicem versus paulo profundioribus.

Chez cette espèce et les suivantes, le corselet est bien moins large, non dilaté sur les côtés et les touffes squameuses sont plus serrées.

Cet insecte se trouve au mont Bernina, au Saint-Gothard, au Saint-Bernard et jusqu'au mont Blanc.

21. v. D. IMHOFFI Stierlin, l. c., 1857, 63. — Long. 6 mill. — *Elongatus, niger, squamulis fusco-testaceis nigrisque variegatus* rostro et fronte tenuiter canaliculatis; thorace latitudine longiore; elytris oblongis, setis eorum clavatis.

Extrêmement voisin du *sulcipennis* pour la taille et le faciès, mais distinct par la forme allongée et les soies claviformes.

Mont Bernina, dans les Grisons. Je n'ai pas vu cette espèce.

22. VI. D. SABAUDUS. — Long. 4 1/2 mill. — *D. Rudenii simillimus, fronte sulcata, prothorace paulo brevior, antice minus attenuato, supra transversim haud sulcato, basi media haud truncato, sed rotundato, medio minus profunde canaliculato, elytris ad humeros magis angulatis, costis valde penicillatis, setis paleatis, sutura postice tantum penicillata.*

Ressemble beaucoup au *Rudenii*, mais pourtant le front offre un sillon distinct, le corselet est un peu moins étroit, le sillon du milieu est plus large et moins profond, la base, au lieu d'être coupée droit au milieu, est arrondie, il n'y a pas de sillon transversal, les élytres sont plus angulés aux épaules, la suture n'est garnie de ces poils squameux qu'à partir du milieu, elle est très saillante en arrière.

Trouvé sur le mont Mirantin, près d'Albertville, en Savoie, par mon ami M. de Manuel.

23. VII. D. MUSCORUM Fairm., Ann. Soc., Ent. Fr., 1848, 170. — Trouvé d'abord par M. Souverbie à Luchon, puis retrouvé assez fréquemment par notre collègue M. Pandellé.

Enfin si le genre *Dichotrachelus* devait exister, il faudrait très probablement y joindre le *Styphlus verrucosus* Ksw. des Pyrénées-Orientales, et une jolie espèce du Guadarrama, trouvée par MM. Léon Dufour et Perris dans leur voyage en Espagne.

24. STYPHLUS RUBRICATUS. — Long. 3 mill. — *Fusifformis, convexus, ruber, parum nitidus, elytris circulo communi nigro, ad suturam interrupto, medio notatis, rostro carinulato, antennarum clava nigra, prothorace valde rugoso, elytris grosse punctato-striatis, interstitiis elevatis.*

Assez épais, convexe, fusiforme, d'un rouge-brique peu brillant; les élytres ayant au milieu un cercle noir commun, interrompues deux fois à la suture; massue des antennes et rostre noirâtres. Tête rugueuse et couverte de poils squameux, un fin sillon entre les yeux; rostre ayant trois fines carènes. Corselet presque quadrangulaire, pas plus large que long, un peu étranglé en avant, avec une impression transversale, à peine rétréci à la base; densément granuleux, au milieu un très court sillon. Élytres oblongues-ovales, pas plus larges à la base que le corselet, mais s'élargissant ensuite et atténuées après le milieu, ayant de larges stries formées par d'énormes points, intervalles convexes, lisses; parsemés de poils squamiformes, plus gros à l'extrémité. Jambes garnies de poils raides peu serrés.

Hautes-Pyrénées, Cauterets, trouvé par MM. E. v. Bruck et Pandellé.

Genre PACINEPHORUS.

Ce genre, qui ne renfermait, il y a peu d'années, que trois ou quatre espèces, s'est enrichi successivement de plusieurs espèces nouvelles. Afin de faire mieux comprendre le groupement de ces dernières, j'ai cru devoir reproduire la diagnose des *Pachnephorus* déjà décrits.

A. Corps assez court, parsemé de taches squameuses blanchâtres, élytres courtes, à stries fortement crénelées.

25. I. P. TESSELTATUS DufL. — Küst., l. c., IV, 96. — Long 2 à 3 mill. — Parvus, sat elongatus, dilute cupreo-æneus, pube albida squamosa, dense tectus, prothorace lateribus haud angulato antice leviter angustato, dorso subdenudato, elytris punctato-striatis, interstitus sat dense punctulatis subtus nigro-æneus, pedibus antennisque concoloribus. Autriche, Suisse.

26. II. P. VILLOSUS Dft. — Küst., l. c. IV, 95. — Long. 2 1/2 mill. — Elongato-subcylindricus, obscure æneus, nitidiusculus, prothorace punctatissimo, punctis basalibus majoribus, lateribus subangulato; elytris maculis irregularibus albo-tomentosis, punctato-striatis, interstitiis planis, vage punctulatis, antennarum basi, femoribus tibiisque rufescentibus. Autriche.

27. III. P. ARENARIUS Fab. (*Cryptocephalus*). — Küst. Käf. Ent. IV,

93. — Long. 1 1/2 à 3 mill. — Elongato-ovatus, œneus, cupreo-micans, parce albido-pubescent, prothorace punctatissimo, lateribus vix sensim angulato, capite summo sulcatulo, elytris valde punctato-striatis, interstitiis tenuissime punctulatis, albido subvittatis, antennis pedibusque nigris, œneo-nitidis.

Allemagne, Piémont, France, Dunkerque (Lambert), Rosoy (Allard), Lyon! Troyes (Le Grand).

28. IV. P. LEPIDOPTERUS Küst., l. c. IV, 94. — Long. 2 1/2 mill. — Nigro-œneus, cupreo-micans, nitidiusculus, albido strigosus maculatusque, elytris punctato-striatis, interstitiis punctatissimis, pectore abdominisque lateribus virescenti-albidis.

Autriche.

29. V. P. IMPRESSUS Rosenh., Th. Andal., 310. — Long. 2 1/2 à 4 mill. — Oblongus, subcylindricus, œneus, nitidus, dense fortiter punctatus, subtus dense supra sparsim griseo-squamosus, elytris profunde punctato-striatis, pone humeros oblique impressis, antennis pedibusque rufis.

Cette espèce, qui ressemble un peu à l'*arenarius*, est facilement reconnaissable à l'impression transversale qui se trouve en arrière de chaque épaule; la ponctuation est très forte, mais celle du corselet l'est moins sur les côtés que chez l'*aspericollis*; et la tête offre une impression transversale au lieu d'une ligne longitudinale; les stries des élytres sont fortement crénelées.

Midi de la France, Toulon, Hyères, Marseille, Espagne, Sicile et Algérie.

30. VI. P. ASPERICOLLIS. — Long. 2 1/2 à 4 mill. — Oblongus, œneus, nitidus, maculis albido-tomentosis sparsus, fronte media longitudinaliter lineata, prothorace rugoso-punctato, lateribus fortius, elytris ovatis, sat grosse punctato-lineatis, interstitiis levibus, parcius et breviter pilosis, pedibus rufo-œneis.

Le corselet est remarquable par sa forte ponctuation au milieu et par ses rugosités latérales qui forment presque des tubercules; les élytres présentent aussi une impression en arrière des épaules, mais bien moins marquée que chez l'*impressus*, les stries des élytres sont moins fortes et à points un peu moins gros.

Midi de la France, Hyères, Toulon, Marseille, Sicile, Algérie.

B. Corps oblong ou allongé, sans taches squameuses, élytres oblongues ou parallèles, à lignes de points assez gros, figurant de légères stries.

31. VII. *P. CYLINDRICUS* LUC. — Long. 2 à 4 mill. — *Maximus elongatus, æneus, nitidus, prothorace sapius cupreo, elytris sapius æneocyanescentibus, prothorace oblongo, lateribus angulato, sat tenuiter punctato, elytris punctato-substriatis, interstitiis haud sensim punctulatis, pilis brevissimis albidis seriatim dispositis, antennarum basi, tibiis tarsisque rufescentibus.*

Cette espèce, qui varie beaucoup de taille et de coloration, se retrouve dans le midi de la France, l'Italie, la Sicile, l'Algérie, l'Espagne. C'est le *P. cylindricus* Lucas, Explor. de l'Algér., Entom, II, aaa, mais je n'ose y rapporter le *P. cylindricus* de Küster qui, d'ailleurs, ne paraît pas avoir l'antériorité. Cet auteur décrit les élytres comme étant *punctuées assez densément, avec des vestiges de stries en arrière*. Je n'ai pas encore vu d'exemplaires offrant ce caractère, les lignes ponctuées diminuant au contraire dans toutes les espèces que j'ai examinées. Voici au surplus la diagnose de Küster :

32. VIII. *P. CYLINDRICUS* Küster, Käf. Eur., IV, 92. — Long. 4 1/2 mill. — *Maximus, elongatus, æneus, prothorace lato, subrotundato, punctatissimo, elytris truncato-ovatis, irregulariter punctatis, pilis argenteis erectis seriatim dispositis, antennarum basi pedibusque rufescentibus.*

France méridionale.

33. IX. *P. BRUCKII*. — Long. 2 2/3 à 3 1/2 mill. — *Major, elongatus, æneus, nitidus, prothorace oblongo, lateribus vix angulato, sat fortiter profunde punctato, elytris punctato-lineatis, interstitiis evidenter seriatim punctulatis, leviter transversum rugulosis, seriatim albido-hispidis, antennarum basi rufescente, pedibus obscurioribus.*

Ressemble au *cylindricus*, mais plus court, à ponctuation plus forte ; sa tête est presque rugueusement ponctuée, avec un fin sillon longitudinal ; le corselet est à peine angulé obtusément sur les côtés, rétréci en arrière, la ponctuation est forte, profonde, assez serrée ; la base est très légèrement rebordée ; l'écusson offre deux ou trois points ; les élytres sont plus courtes, à lignes de points serrés, les intervalles légèrement ridés transversalement, offrant une ligne de points et de poils blanchâtres,

courts, un peu hérissés, rangés en lignes; la base des antennes est rousse, les pattes sont d'un bronzé roussâtre.

Béziers, M. E. v. Bruck.

Le ♂ est bien plus petit et plus allongé que la ♀.

34. X. P. CORINTHIUS. — Long. 2 1/2 mill. — *Oblongus, aeneo-subauratus, nitidior, fere glaber, prothorace oblongo, lateribus breviter angulato, parum dense punctulato, elytris punctato-lineatis, interstitiis haud perspicue punctulatis, breviter seriatim albido-hispidis, pedibus concoloribus, antennis basi vix piccescentibus.*

Ressemble au *Bruckii*, mais plus petit, plus brillant, à tête plus fortement ponctuée, à corselet plus court, beaucoup plus finement ponctué, plus angulé sur les côtés, glabres à élytres beaucoup moins fortement ponctués, non rugueuses ni ponctuées sur les intervalles, à poils blanchâtres, hérissés, très courts et plus rares, les pattes sont concolores, un peu rougeâtres aux tarses et à l'extrémité des jambes; la base des antennes est à peine d'un rougeâtre obscur.

Béziers, M. E. v. Bruck.

35. XI. P. LOEVICOLLIS. — Long. 2 1/4 mill. — *Oblongus, aeneus, nitidior, pube albida brevissime parce indutus, prothorace parce ac tenuissime punctulato, lateribus obtuse rotundato-angulatis, elytris brevibus, ovatis, convexis, punctato-lineatis, interstitiis levissime rugosulis, lateribus fortius, pilis brevibus crectis seriatim dispositis; antennarum basi tibiis tarsisque rufescentibus.*

Sicile.

Cette espèce est remarquable par la forme ovalaire et convexe des élytres et par la ponctuation à peine distincte du corselet.

36. I. DIA SPHÆROIDES. — Long. 2 1/2 à 3 mill. — *Brevissime ovata, convexa, sat dense tenuiter punctata, elytris fortius punctatis, parce albido-pubescentibus, antennarum basi pedibusque rufis, fronte breviter sulcata, elytris utrinque lineis tribus sublaevibus obsolete, prothorace antice evidentius angustato.*

Très voisine de l'*æruginea*, même forme et même coloration, mais le corselet plus court, plus atténué en avant, élytres moins fortement arrondies en arrière; les côtés du corselet convergent presque dès la base et ne rentrent pas autant aux angles postérieurs, le sillon frontal est bien marqué et souvent court; l'écusson offre presque toujours un gros point;

la ponctuation est un peu moins serrée sur les élytres et laisse ordinairement de chaque côté trois lignes presque lisses, peu distinctes.

Italie, Toscane.

37. II. D. *ÆRUGINEA* Fab. (*Eumolpus*). — Long. 2 à 2 1/2 mill. — Breviter ovata, convexa, sat dense sat tenuiter punctata, parce albido-pilosa, antennarum basi pedibusque rufis, genubus fuscis, fronte longitudinaliter sulcata, inter oculos ♀ foveolata, elytris apice abrupte rotundatis, prothorace antice angustato lateribus basi arcuatis.

Midi de la France.

38. III. D. *GLOBOSA* Küst., XIII, 93. — Long. 2 1/2 mill. — Cette espèce, que l'on réunit généralement à la précédente, me paraît en différer spécifiquement par la forme moins courte, plus ovulaire, la ponctuation plus forte et plus serrée sur le corselet qui est plus rétréci à la base, par l'écusson ponctué à la base, par les élytres finement ridées sur les côtés, à pubescence un peu plus longues; le sillon frontal est plus léger, plus court, les antennes et les pattes sont rougeâtres, les genoux seulement rembrunis.

Espagne.

39. IV. D. *OBLONGA* Blanch., Ann. Soc. Ent. Fr., 1855, Bull. IV. — Long. 1 1/2 à 2 1/2 mill. — Oblongo-ovata, convexa, œneo-cuprea, nitida, albo-pilosa, antennis pedibusque rufis; fronte inter oculos levissime aut brevissime sulcata, elytris fortiter seriatim punctatis, elytris ad basim leviter, circa scutellum minime, marginatis, stria suturali obsolete impressa, prothorace longiore, antice posticeque angustato, dense ac tenuissime punctato.

Sicile.

40. V. D. *PROXIMA*. — Long. 2 à 2 1/2 mill. — *Oblongo-ovata, convexa, antennis pedibusque rufis, fronte inter oculos leviter sulcata, elytris ad basim et circa scutellum evidentius marginatis, minus fortiter ac irregulariter punctatis, rugosulis, prothorace longiore antice posticeque angustato.*

Extrêmement voisine de la précédente, mais toujours plus grande et facile à distinguer par la base des élytres qui est relevée, ce rebord se continuant de chaque côté de l'écusson, tandis que chez l'*oblonga* ce rebord est moins marqué et va en diminuant jusqu'à la base de l'écusson; le sillon frontal est assez profond chez les ♂, faible et court chez les ♀,

les mâles sont bien moins étroits; le corselet est plus court, à ponctuation un peu plus fine et un peu plus écartée, les élytres paraissent un peu moins fortement et plus irrégulièrement ponctuées, avec des rides ondulées très faibles, mais visibles, et n'offrant pas de vestiges d'une strie suturale.

Hyères (Delarouzée).

41. I. TIMARCHA RECTICOLLIS. — Long. 10 1/2 mill. — *Nigra, parum nitida, subtus paulo nitidior, leviter cœrulescens, antennis pedibusque cyaneo-micantibus, capite rugoso, parum dense punctato, linea acute angulata vix distincta, prothorace antice vix angustiore latioribus fere rectis, sat dense punctulato, punctis majoribus sparsuto, elytris basi prothorace haud latioribus, post medium ampliatis, leviter rugulosis, punctis grossis parum dense impressis, interstitiis parè tenuiter punctulatis.*

D'un noir peu brillant, un peu plus en dessous, avec un très faible reflet bleuâtre, antennes et pattes d'un bleu d'acier. Tête un peu rugueuse, à ponctuation forte, peu serrée, marquée d'une ligne peu distincte, formant un V dont l'angle serait au sommet. Antennes moniliformes, n'atteignant pas tout à fait la moitié du corps, grossissant vers l'extrémité, le septième article plus gros que le sixième et le huitième. Corselet deux fois aussi large que long, médiocrement convexe, très légèrement rétréci en avant, nullement en arrière, côtés presque droits, bord antérieur très largement sinué, avec les angles un peu saillants, mais arrondis, les postérieurs plus que droits; ponctuation assez fine, assez serrée, mêlée de points plus gros, écartés; le long du bord postérieur une rangée de points serrés. Écusson court, tronqué, rugueux. Élytres à peine plus larges à la base que le corselet, s'élargissant jusqu'au delà du milieu, puis s'arrondissant assez brusquement; surface un peu vermiculée, à ponctuation forte, médiocrement serrée, les intervalles à ponctuation fine, écartée, suture déprimée. Abdomen à ponctuation très fine, plus forte sur les côtés et sur le dernier segment.

Hautes-Pyrénées, Peyne de Leyris, trouvée par M. E. v. Bruck.

42. II. T. MONTICOLA L. Duf., Zônes, Ent. Pyr., 53. — Long. 9 à 11 mill. — *Nigra, sat nitida, interdum cœrulescens, subtus cum pedibus cyanescens, nitidior, capite parum dense punctato, clypeo utrinque oblique striato, fronte summa media striata, prothorace antice leviter angustato, lateribus brevissime arcuatis, basi fere rectis, parum dense sat tenui-*

ter punctatis, elytris globosis, basi prothorace latioribus, vermiculato-rugosis, rugis grosse punctatis, interstitiis convexis, tenuiter sparsim punctatis, sutura subelevata, leviore.

Espèce variable de taille, de forme et un peu de coloration. Convexe, d'un noir assez brillant, parfois terne, passant quelquefois au bleuâtre; bord réfléchi des élytres, dessous du corps et pattes d'un bleu d'acier foncé. Tête à ponctuation peu serrée, ayant de chaque côté une ligne oblique, rejoignant presque un sillon au milieu du sommet du front. Corselet légèrement rétréci en avant, côtés légèrement arrondis, presque droits vers la base; ponctuation peu serrée, assez fine, parsemée de quelques points plus gros. Écusson lisse, uni. Élytres globuleuses, plus larges à la base que le corselet, couvertes de rugosités vermiculées, parsemées de gros points médiocrement serrés, intervalles à ponctuation fine, écartée; suture légèrement élevée, un peu plus lisse que le reste. Poitrine très peu ponctuée. ♂ plus petit, plus court, plus convexe, à tarses fortement dilatés, antennes plus fortes, plus longues, abdomen à ponctuation assez forte sur les bords, lisse au milieu, dernier segment densément ponctué, légèrement impressionné; ♀ abdomen presque lisse, une très faible impression sur les angles antérieurs du corselet.

Toutes les Pyrénées, sauf le massif du Canigou, dans les prairies alpines.

Les impressions de la tête varient, les antérieures sont quelquefois très courtes, les côtés du corselet, qui sont presque toujours droits et parallèles à la base, sont parfois légèrement arquées en arrière, la ponctuation paraît tantôt égale, tantôt distinctement mélangée de points fins et de plus gros; au milieu du corselet il y a une étroite bande lisse, qui parfois est très difficile à distinguer; les élytres, qui souvent sont presque mates chez les ♀, ont des rides bien marquées chez les individus typiques, mais ces rides s'effacent progressivement et l'on ne voit souvent que des lignes irrégulières allant d'un point à un autre.

43. III. T. CYANESCENS. — Long. 8 à 10 mill. — *Atro-cyanescens, sat nitida, interdum violacea, subtus haud nitidior, pedibus violaceis, capite parum dense punctato, clypeo utrinque oblique impresso, fronte summa striata, prothorace antice leviter angustato, lateribus levissime arcuatis, basi fere rectis, margine postico evidenter marginato, dense sat tenuiter punctato, interstitiis levissime rugosulis, elytris subglobosis, minus convexis, tenuiter vermiculato-rugosulis, rugis grosse punctatis, interstitiis haud aut levissime convexis, tenuiter punctatis, sutura haud elevata, antice leviter impressa.*

Ressemble beaucoup à la *monticola*, mais moins convexe et toujours

d'un bleuâtre plus ou moins foncé ou violacé ; le corselet est toujours plus convexe en long, plus densément ponctué et très légèrement rugueux, le bord postérieur est visiblement rebordé ; l'écusson offre souvent de chaque côté un gros point, ou une impression transversale au sommet ; les élytres moins convexes, avec des rides bien marquées, moins fortement ponctuées, mais les intervalles sont presque plans ou faiblement convexes, la suture est unie et le plus souvent légèrement déprimée à la base, le dessous du corps est bien plus ponctué, pas plus brillant que le dessus ; les pattes sont d'un beau violet d'acier.

Dans les mêmes localités que la *monticola*.

La forme du corselet est aussi variable, tantôt les côtés sont presque parallèles, tantôt ils sont légèrement arrondis, ou bien faiblement angulés ; les élytres sont presque mates chez les ♀, leur ridulation varie beaucoup d'intensité.

44. IV. T. INTERSTITIALIS. — Long. 10 à 13 mill. — *Nigra, nitida, pedibus cyanescentibus, capite sat dense punctato, antice utrinque impresso, fronte ♂ summa foveolata, ♀ striata, prothorace antice posticeque fere æqualiter angustato, lateribus leviter arcuatis, ♂ ante basim leviter sinuatis, parum dense punctato, interstitiis tenuiter punctulatis, scutello postice impresso, elytris subglobosis, minus convexis, basi prothorace paulo latioribus, leviter rugosulis, rugis sat fortiter punctatis, interstitiis sat dense tenuiter punctulatis, sutura leviter elevata.*

Ressemble beaucoup à la *monticola*, même coloration, même forme, mais le corselet plus arrondi sur les côtés qui rentrent très légèrement à la base, à ponctuation un peu plus serrée, à bord postérieur plus visiblement marginé ; écusson un peu convexe, tombant à l'extrémité ; élytres plus densément ponctuées, à rides plus fines, avec les intervalles beaucoup plus ponctués ; tête plus unie, à ponctuation un peu moins serrée, dessous d'un noir à peine bleuâtre, ainsi que les pattes, moins ponctué que chez la *monticola* ; ♂ sillon frontal presque en fossette, angles antérieurs du corselet plus saillants ; ♀ saillie prosternale entre les pattes antérieures plus large que chez la *monticola*.

Pyénées-Orientales, Vernet, assez commune ! Trouvée par M. v. Bruck dans les mêmes localités.

45. V. T. STRANGULATA. — Long. 9 à 12 mill. — *Minus convexa, nigra, subopaca, subtus cum pedibus nitidior, leviter cærulescens, capite punctato, utrinque linea obliqua impressa, prothoracis lateribus rotundatis, ante angulos posticos sinuatis et abrupte rectis, prothorace dense punc-*

tulato, punctis majoribus sparsuto, elytris ovato-globosis, basi prothorace paulo latioribus, sat dense vermiculato-rugosis, rugis grosse sed parce punctatis, interstitiis alutaceis.

Un peu moins convexe que la *monticola*, plus ovulaire, d'un noir un peu mat, plus brillant en dessous et aux pattes, et même un peu bleuâtre. Tête assez densément, mais peu fortement ponctuée; de chaque côté une ligne oblique rejoignant presque la strie frontale. Corselet assez fortement arrondi sur les côtés qui sont plus ou moins fortement sinués, tout à fait avant la base; ponctuation fine, peu profonde, serrée, parsemée de quelques points plus gros; bords postérieur et antérieur visiblement marginés. Écusson uni, un peu convexe. Élytres ovalaires, courtes, médiocrement convexes, un peu plus larges à la base que le corselet, à rides assez bien marquées, vermiculées, parsemées de gros points peu serrés, les intervalles soyeux, réticulés.

Hautes-Pyrénées, assez commune (Pandellé).

Cette espèce varie sous le rapport de la sculpture des élytres et de leur convexité; les rides sont souvent très superficielles et les intervalles plans, surtout chez les ♀; parfois les intervalles sont assez convexes.

46. VI. T. SINUATOCOLLIS. — Long. 9 à 10 mill. — *Nigra, sat nitida, subtus cum pedibus vix nitidior, capite dense punctato, utrinque breviter impresso, fronte media vix striata, prothoracis lateribus rotundatis, ante angulos posticos leviter sinuatis, prothorace dense punctato, interdum levissime ruguloso, punctis majoribus sparsuto, elytris breviter ovatis, basi prothorace paulo latioribus, dense vermiculato-rugosulis, rugis dense grosse punctatis, interstitiis tenuiter sat dense punctatis.*

Très voisine de la *strangulata*, mais un peu plus petite, beaucoup plus densément ponctuée, un peu plus brillante; côtés du corselet bien moins fortement arrondis et surtout moins fortement sinués à la base, bord postérieur à peine visiblement rebordé; élytres à ponctuation double, serrée, un peu moins déprimées; tête plus densément ponctuée, à impressions antérieures presque nulles; dessous du corps plus ponctué, à peine plus brillant que le dessus.

Pyrénées-Orientales, le Vernet! Trouvée aussi par M. v. Bruck.

47. CHRYSOMELA GALLEGA. — Long. 8 à 10 mill. — *Oblonga, subparallela, atro-cyanea, nitida, prothoracis lateribus minus incrassatis, in-tus profunde ac grosse punctatis, disco fere lævi, scutello acuto, lævi,*

elytris rufis, oblongo-subparallelis, disco irregulariter, lateribus et suturam versus subseriatim profunde grosse punctatis.

Ressemble extrêmement à la *C. grossa*, mais plus petite, moins convexe dans le sens de la longueur, plus allongée, à coloration presque noire; le corselet est visiblement plus court, moins rétréci en avant, les côtés sont moins largement épaissis, les points qui bordent ce bourrelet sont plus gros, plus confluent et le disque est plus finement ponctué; l'écusson est entièrement lisse, pointu, plat, plus étroit; les élytres sont plus parallèles, un peu plus allongées, à ponctuation aussi forte que celle de la *C. grossa*, en séries régulières vers la suture, moins sur les côtés et un peu irrégulières dans le reste.

Rapportée de Galice par M. Gougelet.



ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES FRANÇAIS.

Par M. CHARLES BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

1. PLATYSTETHUS BURLEI Ch. Bris. — *Apterus, niger, nitidus, pedibus piceis, tibiis tarsisque testaceis, fronte maris bispinosa, capite, thorace canaliculato elytrisque nitidis, parce punctatis, his brevissimis.* — Long. 2 1/3 à 2 1/2 mill.

Tête des mâles grande, un peu plus large que le prothorax, chez la femelle égale à la largeur du prothorax, ponctuée subtilement assez serré de chaque côté, avec une petite impression et quelques rudiments de stries, et sur le milieu de la tête, postérieurement, avec un canal bref; épistome lisse, chez le mâle la partie antérieure est armée de deux épines fines assez longues, rouges, chez la femelle l'épistome est mutique; antennes deux fois plus longues que la tête, noires, deuxième article de moitié plus long que le troisième, ferrugineux obscur, ainsi que le troisième et quelquefois le quatrième, l'avant-dernier transversal, le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis. Prothorax plus large que long, fortement rétréci vers la base, assez fortement arrondi sur les côtés, légèrement à sa base, antérieurement légèrement bisinué, assez convexe, finement ponctué, épars, au milieu profondément canaliculé. Élytres de même largeur que le corselet à sa base, presque de moitié plus courtes que le prothorax, non alutacées, ponctuées éparses; le long de la suture et du bord apical on remarque une petite ligne enfoncée. Abdomen du mâle assez fortement rétréci vers la base, abdomen de la femelle peu rétréci, très subtilement alutacé, latéralement et dessous avec des poils dressés, épars. Mâle, septième segment ventral impressionné longitudinalement à la moitié de chaque côté, légèrement caréné, avec extrémité saillante, en forme de petit denticule. Se distingue facilement à la brièveté de ses élytres non alutacées.

Trouvé par M. Burle aux environs de Gap.

2. LEPTOMASTAX DELAROUZEI Ch. Bris. — *Totus rufo-testaceus, nitidus, antennis, palpis pedibusque pallidioribus; capite postice emarginato, tho-*

raceque lavigato; clytris punctulato-substriatis. — Longueur environ 1 2/3 mill.

D'un roux testacé brillant, antennes et pattes plus claires. Tête courte, transversale, latéralement fortement arrondie, postérieurement échan-crée, convexe sur le disque, déprimée vers les yeux. Les yeux sont repré-sentés par un petit point noir; de chaque côté de l'échancrure postérieure on remarque une petite fossette et entre elles le commencement de deux petits sillons. Mandibules très grandes, minces, arquées, très aiguës, mutiques en dedans. Palpes maxillaires de trois articles, le premier très court, le deuxième assez mince, un peu claviforme et courbe, le troisième grand, ovale, paraissant formé de deux articles soudés; palpes labiaux très grêles, de trois articles, le deuxième armé de quelques fines épines, le dernier aciculaire, aussi long que les deux autres réunis. Antennes insérées au milieu du front, grossissant peu à peu vers l'extrémité, com-posées de onze articles, le premier allongé, un peu courbé vers l'extrémité, presque égal aux quatre suivants réunis, le deuxième conique, les suivants transversaux, presque égaux, le dernier pyriforme, acuminé. Corselet à peine plus étroit que la tête, ovulaire, fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur avant le milieu, un peu rétréci antérieurement, mais bien plus fortement postérieurement, convexe, lisse. Élytres soudées, ovales, arrondies ensemble à l'extrémité, ne recouvrant pas l'extrémité de l'abdomen, modérément convexes, déprimées longitudinalement sur la suture, surtout antérieurement, avec le vestige de deux stries; la première paraît composée de deux lignes de points fins, presque parallèles, la deuxième d'une série de points obsolètes; ces stries et ces points dispa-raissent vers la base et à l'extrémité. Pattes moyennes, cuisses épaisses, claviformes, jambes grêles, tous les tarses de cinq articles, crochets très petits. Dessous lisse; poitrine et abdomen à ponctuation très obsolète; hanches coniques, les antérieures contiguës, les intermédiaires séparées par un mésosternum caréné, les postérieures distantes; abdomen de six segments, la ligne de séparation des deux derniers peu distincte. S'éloigne du *Coqureli* par sa tête moins large, distinctement échan-crée postérieurement, son corselet plus dilaté, ses élytres non acuminées et les séries de points plus fins.

Trouvé à Collioures par Ch. Delarouzée, en compagnie de fourmis grises. J'ai dédié cette espèce à mon infortuné ami Ch. Delarouzée, comme témoi-gnage d'amitié et de reconnaissance.

3. *SCYDMOENUS CONFUSUS* Ch. Bris. — *Niger, nitidus, antennis basi tibisque ferrugineis; prothorace oblongo, grisco-hirto; clytris ovatis,*

obsoleta parce *punctatis*, sat dense pilosis; antennis articulis 4 ultimis, abrupte majoribus. — Long. 1 à 1 1/5 mill.

Confondu le plus souvent avec l'*hirticollis*, il en diffère cependant par ses antennes plus courtes, son corselet plus allongé, ses élytres à ponctuation moins écartée, plus visible, et surtout par ses élytres beaucoup moins larges, plus ovales, à pubescence plus serrée et beaucoup plus courte.

Trouvé à Hyères par Ch. Delarouzée.

4. ANISOTOMA CAULLEI Ch. Bris. — *Breviter ovalis, picea; prothorace crebre punctato, lateribus angulisque posticis rotundatis, basi truncato; elytris punctato-striatis, margine subtiliter ciliatis; pedibus posticis incrassatis.* — Long. 3 à 3 1/2 mill.

Ovale court, convexe, brun-noirâtre ou fauve-rougeâtre assez brillant. Tête à ponctuation fine, assez serrée. Antennes ferrugineuses, massue forte, noire, le premier et le dernier article plus étroits que les deux autres. Prothorax assez petit, plus étroit que les élytres, transversal, assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur après le milieu, plus rétréci en avant qu'en arrière; les angles postérieurs obtusément arrondis, convexes, ponctués fin et assez serré, distinctement déprimés de chaque côté, le long de la base. Écusson ponctué. Élytres en ovale court, plus de deux fois plus longues que le corselet, arrondies latéralement, très convexes postérieurement, bord latéral garni de poils assez serrés, pas très longs; ponctuées-striées, la strie suturale plus fortement enfoncée postérieurement; les intervalles sont à peu près plans, à ponctuation fine, assez serrée, avec quelques gros points espacés dans les intervalles alternes. Pattes noirâtres ou jaune-ferrugineux, assez longues, tibias dilatés vers l'extrémité, avec le bord externe fortement épineux. Cuisses postérieures un peu épaissies, l'angle terminal interne est terminé par une saillie arrondie, l'externe présente un angle plus accusé chez le mâle que chez la femelle. Tibias postérieurs légèrement courbés en dedans chez la femelle, plus fortement chez le mâle, surtout vers l'extrémité. Les articles des tarses sont assez allongés, avec leur extrémité un peu noueuse. Dessous ponctué finement sur les parties latérales de la poitrine, les segments abdominaux et les cuisses.

Très voisine de la *ciliaris*, s'en distingue par son corselet moins dilaté sur les côtés, ses pattes plus longues, moins massives, ses tarses à articles plus allongés, un peu noueux.

Trouvé par M. Caulle, à Cayeux, sur le sable du bord de la mer.

5. *CRATONYCHUS PUNCTATOCOLLIS* Ch. Bris. — *Niger, nitidus, griseo-pubescentis; prothorace longitudine paulo latiore, parum convexo, dense fortiterque punctato; elytris prothoracis latitudine, vix triplo longioribus, punctato-striatis, interstitiis convexiusculis; pedibus nigro-brunneis, femoribus anterioribus rufescentibus; antennis nigris.* — Long. 15 mill., larg. 3 3/4 mill.

Tête convexe, quelquefois un peu impressionnée, couverte de gros points ombiliqués. Antennes noires, brunâtres, lanugineuses ♂. Corselet rétréci en avant, médiocrement arrondi sur les côtés, les angles postérieurs dirigés en arrière, carénés, légèrement sillonné postérieurement, densément couvert de gros points ombiliqués, confluent antérieurement et sur les côtés. Élytres rétrécies à partir de la base, ou peu après, assez profondément striées, garnies de points ronds assez forts; la première strie plus faiblement ponctuée; intervalles un peu convexes, éparsément pointillés. Dessous du corps ponctué fin, assez serré; bords latéraux du corselet avec des gros points oblongs ombiliqués, médiocrement serrés; prosternum couvert de très gros points ronds ombiliqués. Pattes obscures, avec les hanches et les cuisses antérieures d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce a toute la forme générale du *rufipes*, elle s'en distingue facilement par sa couleur, son corselet moins arrondi, couvert de très gros points, ses élytres plus fortement striées et garnies de points plus gros.

Hyères, trouvé par Ch. Delarouzeé et M. le docteur Grenier.

6. *BOTHRIDERES ANGUSTICOLLIS* Ch. Bris. — *Elongatus, nigro-brunneus, nitidus; prothorace oblongo, sulcato; elytris elongatis, subtiliter punctato-striatis, stria suturæ proxima profundiori, interstitiis 3 et 5 carinatis.* — Long. 4 1/2 mill.

Noir-brun, avec la tête et le corselet plus clairs. Tête marron, ponctuée assez serré, largement déprimée au milieu; yeux proéminents. Antennes ferrugineuses, courtes, assez grêles, de onze articles, 2-9 très courts, la massue composée de deux gros articles transversaux. Corselet convexe, un peu plus large que la tête avec les yeux, plus long que large, rétréci d'avant en arrière, tronqué en avant, coupé obliquement vers les angles antérieurs qui sont bien accusés; étroitement déprimé à la base, largement dans sa longueur au milieu, ce sillon n'atteignant ni la base ni le sommet, plus profond et plus étroit postérieurement; ponctué assez serré et assez finement. Élytres allongées, plus larges que le corselet,

avec quatre ou cinq stries ponctuées, les autres se réduisant à des séries de points très fins, la première strie est très profonde, surtout postérieurement, et relève ainsi la suture en forme de carène; les troisième et cinquième intervalles, et le septième postérieurement, sont aussi relevés en carène et portent deux séries de points très petits. Pieds rouge-ferrugineux, les cuisses présentent à leur sommet interne une dilatation arrondie, les antérieures ont de plus une petite dent saillante à leur base; les tibias sont terminés à leur extrémité externe par une forte dent, les antérieurs et les intermédiaires sont armés au côté externe de trois denticules; les tibias antérieurs sont dilatés peu à peu vers l'extrémité, les postérieurs sont grêles; leurs tarses sont assez allongés, le premier article est plus long que les deux suivants réunis. Le dessous du corps est ponctué, écarté.

Très facile à distinguer par son corselet long et étroit.

Trouvé au Perthuis, dans un chêne-liège, par Ch. Delarouzée.

7. JULISTUS FULVO-HIRTUS Ch. Bris. — *Oblongus, convexus, nigrofuscus, fulvo-hirtus*; thorace transverso; elytris sat profunde punctatis; antennis 5-10 articulis serratis; antennarum basi, tibiis tarsisque obscure ferrugineis. — Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Tête beaucoup plus étroite que le corselet, ponctuée finement et peu serré, au côté interne de chaque œil avec une petite fossette oblongue. Palpes maxillaires de quatre articles, le premier très court, le deuxième allongé, le troisième plus court, le quatrième grand, fortement sécuriforme. Antennes plus longues que la tête et le corselet réunis, le premier article en ovale allongé, le deuxième de moitié plus court que le premier et plus étroit, le troisième allongé, grêle, égal en longueur au premier, le quatrième obconique, égal au deuxième, les 5-10 triangulaires, l'angle interne assez aigu, le dernier est ovalaire, plus grand que le précédent; le premier et surtout le deuxième article sont brunâtres-ferrugineux. Corselet transverse, un peu rétréci antérieurement, latéralement assez fortement arrondi, à la base et au sommet légèrement arrondi (on remarque de chaque côté une petite impression transversale vers la partie antérieure et une autre longitudinale vers les angles postérieurs), ponctué finement, médiocrement serré, couvert de longs poils jaunes dressés, auxquels se mêlent quelques poils plus obscurs. Élytres oblongues, un peu dilatées postérieurement, légèrement impressionnées derrière l'écusson et aux épaules, ponctuées serré assez fortement, couvertes de poils fauves, obliques, assez longs, médiocrement serrés, dessous ponctué fin, assez

serré. Tarses un peu allongés, le premier article plus long que le suivant, crochets armés à leur base d'une dent aiguë.

Très semblable au *funera* Kiesw. et au *Dasytes floralis* Oliv. et Gyll. (cette espèce doit évidemment rentrer dans le genre *Julistus* Kiesw.), se distingue facilement par sa pubescence fauve.

Trouvé dans les montagnes de Lesterelle par Ch. Delarouzée.

8. *HEDOBIA ANGUSTATA* Ch. Bris. — *Nigra, elongata, parallela, parce pubescens, granulato-rugosa, prothorace subrotundato, lateribus albo notatis; elytris elongatis, parallelis, albo-maculatis.* — Long. 2 1/2 à 3 mill.

Forme allongée, cylindrique, noir-brun foncé, peu brillant, avec le premier article des antennes, le sommet des cuisses et les tarses plus clairs, couvert d'une pubescence couchée très courte, jaunâtre, peu serrée sur les élytres, plus obscure et plus serrée sur le prothorax. Tête avec les yeux aussi large que le prothorax, assez plane, très finement granulé-rugueux, avec un endroit lisse sur le disque, la pubescence est mêlée de quelques petites squamules blanchâtres. Antennes écartées à leur base, atteignant les trois quarts des élytres, filiformes, de onze articles, le premier épais, aminci à la base, le deuxième court, les suivants oblongs, presque égaux, le premier un tiers plus long que le précédent; chez la femelle les articles sont un peu plus courts. Prothorax un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, très obliquement coupé vers le dessous, dans sa partie antérieure, en forme de capuchon, sans ligne latérale distincte, légèrement arrondi à la base qui est rebordée finement; disque relevé postérieurement en une gibbosité comprimée, dont l'extrémité est couverte de longs poils jaune-doré; vers les angles postérieurs et latéralement, quelques squamules blanches forment une bande plus ou moins interrompue; finement granulé-rugueux. Écusson blanc. Élytres près de moitié plus larges que le prothorax, allongées, cylindriques, obtusément arrondies à l'extrémité, épaules saillantes, fossette humérale bien accusée, couvertes de petits tubercules serrés, comme la surface d'une râpe, avec un dessin de squamules blanches composé d'une bande se dirigeant obliquement de l'épaule au tiers de la suture (cette bande plus ou moins interrompue), d'une petite tache oblique vers le milieu du bord latéral, enfin d'une petite tache arrondie placée sur le disque avant l'extrémité; on remarque encore quelques squamules blanches répandues le long de la suture, du bord latéral et de l'extrémité; chaque élytre présente à quelque distance de l'écusson une petite impression arrondie, ce qui relève

distinctement la partie de la suture comprise entre elles. Dessous finement rugueux et pubescent ; les tibias couverts de squamules blanches ; tarses assez forts, premier article presque aussi long que les trois suivants réunis, le deuxième deux fois plus court, les troisième et quatrième transverses, un peu échancrés, le dernier épais, subtriangulaire.

Trouvé à Bagnûls (Pyrénées-Orientales), par Ch. Delarouzzée et M. le docteur Grenier, sur le chêne-liège.

9. RAYMONDIA DELAROUZZEI Ch. Bris. — *Elongatus, testaceo-rufescens, subtilissime cinereo-hispidulus; prothorace ovato, sat fortiter punctato; elytris elongatis punctato-striatis.* — Un peu plus de 1 mill. de longueur.

Corps allongé, médiocrement convexe, aptère ; d'un testacé-rougeâtre, brillant. Tête assez petite, sans trace d'yeux, à ponctuation fine et peu serrée. Bec allongé, légèrement arqué, un peu épais, ponctué un peu en série, avec des rugosités longitudinales, d'un quart plus court que le prothorax. Scrobe un peu oblique. Antennes insérées près de l'extrémité du rostre ; scape atteignant le sommet du bec ; funicule de six articles, le premier obconique, plus de deux fois plus long que le deuxième, les suivants très courts, arrondis, subégaux ; massue assez forte, ovoïde, paraissant triarticulée. Corselet non canaliculé en dessous, ovoïde, plus étroit en avant et en arrière, légèrement arrondi sur les côtés ; surface un peu rugueuse et couverte d'assez gros points enfoncés peu profonds, avec une ligne longitudinale légèrement saillante sur le milieu du disque, laquelle n'atteint pas la base, couvert ainsi que le bec de petites soies raides, très fines, cendrées, peu serrées. Écusson invisible. Élytres un peu plus larges que le corselet, ovalaires, allongées, presque parallèles, très légèrement arrondies sur les côtés, médiocrement convexes, couvertes chacune d'environ sept stries de points enfoncés, avec des petites soies raides très fines, cendrées, peu serrées. Pattes assez fortes ; les jambes dilatées triangulairement en dehors et ciliées. Tarses de quatre articles, les trois premiers courts, fortement ciliés en dessous, le quatrième le plus long, armé de deux ongles, séparés, simples. Hanches antérieures contiguës, séparées par un mésosternum extrêmement étroit, les intermédiaires un peu séparées, les postérieures très distantes. La poitrine et le premier segment abdominal sont couverts de gros points enfoncés, espacés ; ce segment offre une large et assez profonde impression longitudinale, il est très grand ; le second segment est d'un tiers plus court, les trois autres sont fortement déprimés sur toute leur largeur et se trouvent ainsi au niveau du rebord des élytres, les deux avant-derniers sont très courts, le dernier qui est arrondi à l'extrémité est d'environ un tiers plus court que le deuxième.

Voisin du *Raymondia fossor* Aubé, mais bien distinct par sa taille bien plus petite, sa convexité moindre, sa ponctuation bien moins forte, son corselet moins dilaté latéralement, ses élytres plus oblongues, presque parallèles.

Trouvé à Collioures, en compagnie de petites Fourmis, par Charles Delarouzée.

40. METALLITES OVIPENNIS Ch. Bris. — *Oblongus, nigro-piceus, squamulis argenteo-cinereis adpersus, antennis pedibusque ferrugineis; thorace oblongo subovato, scutello rotundato; elytris ovatis, punctato striatis; femoribus dentatis.* — Long. 3 1/3 à 4 1/3 mill.

Tête assez large, assez convexe, ponctuée serrée, noir de poix, à pubescence cendrée, éparsée; yeux petits, médiocrement saillants. Rostre un peu plus long et un peu plus étroit que la tête, épais, dessus plan entre les yeux, avec un petit point enfoncé, déprimé avant l'extrémité, souvent au milieu avec un petit trait enfoncé. Antennes assez épaisses, rouge-ferrugineux, les deux premiers articles allongés, le premier le plus long, les autres courts, transversaux, massue ovale, allongée. Corselet plus long que large, tronqué à la base et au sommet, régulièrement et assez fortement arrondi sur les côtés, un peu resserré antérieurement et postérieurement, assez fortement ponctué serré, avec une ligne lisse au milieu un peu élevée, plus ou moins étendue; latéralement les points se réunissent souvent et forment ainsi des rugosités longitudinales, noir de poix, couvert d'une pubescence très éparsée, grisâtre, latéralement avec des poils couchés assez longs et plus épais, cendré-argenté ou cendré-doré. Élytres presque de moitié plus larges que le corselet, ovales, très convexes, épaules complètement arrondies, latéralement fortement arrondies, amplifiées, un peu acuminées à l'extrémité, légèrement striées, les points garnissant les stries, carrés, assez forts et rapprochés, la strie suturale plus profonde antérieurement, couvertes de poils médiocrement longs, cendré-argenté ou cendré-doré, assez serrés chez les individus bien frais; à la base de l'écusson se trouvent quelques squamules serrées un peu plus pâles. Dessous ponctué, assez couvert de poils cendrés, médiocrement serrés; sur les côtés de la poitrine ces poils sont beaucoup plus serrés et argentés ou dorés. Pattes ferrugineuses, les cuisses souvent plus obscures, elles sont assez épaisses et toutes avec une dent aigüe, les tibias sont rétrécis à leur base et un peu courbés à leur partie interne vers l'extrémité qui est terminée en forme de dent. Tarses courts, les crochets soudés à leur base. Les mâles sont un peu plus étroits que les femelles.

Cette espèce offre l'aspect d'un *Omius*. Je la crois cependant un vrai *Metallites*, quoique les angles huméraux des élytres soient complètement arrondis.

Trouvé à Collioures et à Arles-sur-Tech, par Ch. Delarouzée et M. le docteur Grenier, sur les chênes dans la montagne.

11. *TYCHIUS SUTURALIS* Ch. Bris. — *Ovatus, niger, convexus, subtus dense cretaceo squamosus; supra, squamositate depressâ ochraceâ, dense tectus; rostro, antennis pedibusque rufo-ferrugineis; prothorace rotundato; scutello elytrorumque suturâ cretaceo-squamosis; rostro longo lineari; femoribus muticis.* — Long. 2 1/2 à 3 mill.

Tête arrondie, couverte, ainsi que la base du bec, de squamules déprimées, jaunâtres. Rostre aussi long que le corselet, linéaire, ferrugineux dans sa moitié antérieure, chez le mâle strié dans ses deux tiers antérieurs, le reste est lisse; chez la femelle le rostre est plus long et plus grêle, presque entièrement lisse, sublinéaire. Antennes ferrugineuses, funicule de sept articles, massue oblongue-ovale. Corselet plus large que long, antérieurement resserré, beaucoup plus étroit qu'à la base, sur les côtés fortement arrondi, peu rétréci vers la base, celle-ci légèrement bisinuée, couvert de squamules serrées et déprimées, ochracées ou jaune-brun, devant l'écusson et aux angles postérieurs les squamules sont un plus claires. Élytres courtement ovales, très convexes, un peu plus larges que le corselet; épaules saillantes, couvertes de squamules serrées, déprimées, ochracées ou jaune-brun, qui laissent cependant libres de fines stries ponctuées, de chacun des points sort un petit poil couché; l'écusson et une bande suturale étroite des élytres sont formés de squamules jaunâtres très serrées et déprimées. Pattes ferrugineuses, couvertes de squamules serrées, jaunes.

Assez semblable au *polylineatus*, en diffère par une forme plus courte, son corselet plus dilaté latéralement, son rostre plus allongé et plus grêle, et sa coloration.

Cette espèce varie beaucoup de coloration, la squamosité est souvent cendrée, jaunâtre, avec la suture des élytres à peine plus blanche, quelquefois même l'insecte est entièrement blanchâtre.

Trouvé à Aix, Béziers, Collioures, par Delarouzée et M. le D^r Grenier.

12. *TYCHIUS GRENIERI* Ch. Bris. — *Oblongus, piceus, convexus, opacus; subtus squamulis albidis, supra brunneis albidisque variegatis, dense tectus; prothorace tribus vittis, scutello, elytrorumque suturâ,*

albidis: *rostri apice, antennis tibiis tarsisque ferrugineis; femoribus muticis.* — Long. 2 1/2 à 3 mill.

Tête petite, arrondie, couverte de squamules étroites, brunes sur la partie antérieure, blanches sur la partie postérieure. Yeux peu saillants. Rostre égal à la longueur des deux tiers du corselet, assez fort, rétréci vers l'extrémité, couvert de squamules étroites, brunes, glabre au sommet; chez la femelle le bec est un peu plus grêle et un peu plus long. Antennes ferrugineuses, funicule de sept articles. Prothorax plus large que long, fortement rétréci en avant, latéralement arrondi, dilaté; chez la femelle un peu moins fortement arrondi; un peu rétréci à la base, qui est légèrement bisinuée, couvert de squamules brunes à léger reflet doré, avec une bande médiane et une latérale de chaque côté, composées de squamules blanc-jaunâtre, plus claires au dessus de l'écusson, la surface est, en outre, parsemée de mouchetures blanchâtres. Élytres ovales, oblongues, presque parallèles, à peine plus larges que le prothorax; épaules saillantes, arrondies ensemble à l'extrémité, couvertes de squamules étroites, brunes et de squamules blanchâtres arrondies, répandues çà et là isolément, ou réunies en petites taches; la suture est couverte d'une bande étroite de squamules arrondies, déprimées, très serrées, jaunâtres; on aperçoit de fines stries ponctuées et de chaque point sort un poil très petit et couché. Dessous du corps et cuisses couvertes de squamules blanches, arrondies, serrées; tibias et tarses ferrugineux couverts de squamules piliformes cendré-blanchâtre; les mâles présentent avant la moitié de la partie interne de leurs tibias antérieurs une petite épine aiguë.

Cette espèce présente à peu près la forme allongée de *l'argentatus* Chev., mais elle s'en distingue facilement par son dessin et sa couleur.

Trouvé aux environs d'Aix, en Provence, par M. le docteur Grenier.



Description de la larve du **CALLICNEMIS LATREILLEI**,

Par M. le docteur **ALEXANDRE LABOULBÈNE**.

(Séance du 12 Juin 1861.)

LARVA incurvo-hamata, segmento ultimo necnon appendice anali maximis; hexapoda, capitata, antennata; luteo-albida, sub lente breviter rufo setosa, pilosaque; capite corneo, rotundo, rufo-flavescente; antennis 5-articulatis, angulatis, articulis duobus terminalibus crassioribus; mandibulis duris, nigrescentibus, multi-dentatis; maxillis intus setosis, nec haud apice bispinosis, dorso palpigeris, palpis 4-articulatis; labio-subrotundato, palpigero, palpis biarticulatis; stigmatibus novem paribus. Longitudo tredecim lineas æquat (28-30 mill.).

Habitat hypogæa, ligno putrescente depascens, in arenosis littoribus maris Mediterranei.

LARVE d'un blanc jaunâtre, fortement recourbée en arc ou en forme d'hameçon, très convexe en dessus, presque plane en dessous; corps de douze segments, non compris la tête, ni le mamelon ou appendice anal qui est excessivement développé; tégument assez ferme et fortement plissé (pl. 16, fig. 5).

Tête d'un jaune-ferrugineux, avec deux lignes fines et plus claires commençant derrière chaque antenne et se réunissant en Y sur le sommet; convexe, très rugueuse en avant, moins rugueuse en arrière; bord occipital ou postérieur arrondi; épistome transversal et un peu trapézoïdal; labre presque en demi-ovale, parfois assez nettement droit et même échancré en avant chez un individu; bord antérieur élevé, garni de poils ayant la forme de spinules (fig. 5 d). Mandibules robustes, ferrugineuses, avec l'extrémité noire, la droite (fig. 5 e, f, g) tridentée, la gauche bidentée au sommet; toutes les deux présentent un sillon profond et des rides transversales sur leur face externe (fig. 5 f); la droite offre en dedans, et vers la base, une surface rappelant les dents molaires des animaux ruminants, et de plus une dent contournée (fig. 5 g); la surface molaire est moindre sur la mandibule gauche. Mâchoires coudées, formées par une

tige allongée, transversale, supportant, en dehors, un lobe en carré allongé et conique vers l'extrémité. Ce lobe est pourvu de poils spinuleux en dedans et au sommet; on y trouve aussi deux épines, l'une plus forte que l'autre, et bien visibles quand on regarde la mâchoire en dessus (fig. 5 h); au côté externe du lobe est un palpe maxillaire de quatre articles bien distincts (fig. 5 h). *Lèvre inférieure* épaisse, arrondie ou un peu quadrangulaire, mais avec les angles arrondis portant deux palpes labiaux formés chacun de deux articles (fig. 5 h). *Antennes* de cinq articles, coudées à partir du troisième article exclusivement, les quatrième et cinquième articles élargis, le premier article gros et court (fig. 5 b).

Les *trois premiers segments* du corps après la tête sont assez étroits; le prothoracique offre en dessus deux taches roussâtres; tous les trois portent en dessous chacun une paire de *pattes*; celles-ci sont robustes et pourvues d'un ongle terminal peu recourbé (fig. 5 c). Les *neuf segments* qui suivent grossissent peu ou point de diamètre jusqu'au douzième qui est le plus volumineux; le mamelon anal est considérable, il a l'air d'un treizième segment. A travers les téguments, ces dernières divisions laissent apercevoir le gros intestin de la larve, rempli du produit de la digestion, ou le sac stercoral, sur la teinte foncée duquel se détachent en blanc nacré des rameaux trachéens. *Anus* transversal.

Stigmates au nombre de neuf paires; la première placée sur un espace d'un jaune clair, près du bord postérieur du segment prothoracique, les huit autres sur des espaces d'un blanc mat, vers le bord antérieur des quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième segments. Tous ces stigmates sont d'un roux vif, ferrugineux, et ont la forme d'un fer à cheval, dont l'ouverture pour le premier stigmate est tournée en arrière, et pour les huit paires suivantes vers la tête de la larve.

Tout le corps est recouvert, mais principalement en dessus, et sous l'appendice anal, de poils spinuleux courts et fauves, formant brosse. Il y a, en outre, des poils plus allongés et plus mous. Les poils des pattes sont forts et assez aigus.

La larve de *Callinemis Latreillei* nous offre les caractères généraux des larves des Coléoptères Lamellicornes et, de plus, quelques traits particuliers de forme et de coloration qui servent à la faire reconnaître. Je vais indiquer les réflexions que m'a suggérées l'étude que j'en ai faite.

Toutes les larves de Lamellicornes sont reconnaissables à un air de famille; leur corps fortement recourbé, leurs antennes de cinq articles, leurs pattes ordinairement robustes et très développées, leurs stigmates en fer à cheval, la présence d'un mamelon anal, etc., les distinguent des

larves de *Curculionites*, d'*Apate*, d'*Anobium*, dont le corps est également arqué. On pourra et on devra ajouter à ces caractères celui d'offrir des *antennes coudées*. En effet, après avoir examiné la larve du *Callicnemis*, je trouvais que le caractère le plus saillant qu'elle présentait était d'avoir les antennes coudées, à partir du troisième article exclusivement; cette forme des antennes rappelait celle de l'insecte parfait, et le quatrième et le cinquième article élargis ajoutaient encore à cette ressemblance. Les divers auteurs qui ont figuré les larves de Lamellicornes ont représenté leurs antennes droites ou presque droites, on pourra s'en assurer en parcourant les ouvrages de MM. Ratzeburg, Léon Dufour, Perris, Candèze (1), etc. Or, je le répète, le caractère du coude antennaire était si marqué, si apparent, que je l'ai cru particulier à la larve du *Callicnemis*; cependant j'ai tenu à être renseigné à cet égard, j'ai écrit à mon savant ami M. Éd. Perris, qui possède une très nombreuse collection de larves, de rechercher si les antennes n'étaient pas coudées dans les larves de Lamellicornes qu'il possédait. Voici sa réponse :

« Votre question a piqué ma curiosité, et ma collection de larves me permettant de la satisfaire, j'ai passé en revue toutes celles que j'ai de cette famille. Mon examen a porté sur les genres *Lucanids*, *Dorcus*, *Ceruchus*, *Melolontha*, *Polyphylla*, *Rhizotrogus*, *Triodonta*, *Sinodendron*, *Æsalus*, *Ochodæus*, *Aphodius*, *Cetonia*, et dans toutes ces larves j'ai trouvé les antennes plus ou moins coudées à partir du troisième article exclusivement. Le coude m'a paru plus marqué dans celle des *Lucanus*, *Dorcus*, *Ceruchus* et *Æsalus*, et ces organes sont simplement et faiblement arqués dans celles des *Aphodius*. La déviation de la ligne droite constitue donc évidemment un caractère de la famille, et vous serez, je crois, le premier qui l'aurez fait remarquer. »

Il reste donc acquis à la science que les larves de Lamellicornes ont les antennes coudées; les larves des *Lucanidæ* ont le coude antennaire plus prononcé que les larves des *Scarabaidæ*. Les premières se distinguent peut-être constamment des secondes par le bord postérieur ou occipital de la tête trilobé, ainsi que M. Léon Dufour (2) l'a montré dans la

(1) M. Candèze, dans la figure 3 de la planche II, de son *Histoire des métamorphoses de quelques Coléoptères exotiques* (Mém. de la Soc. roy. des Sciences de Liège, t. XVI, p. 347 et suiv.), représente une antenne pectinée et arquée pour la larve de l'*Ancylonycha fusca*, mais il semble y avoir imperfection du dessin, car la figure 3 a est différente. Le texte est muet à cet égard.

(2) LÉON DUFOUR, *Histoire comparative des métamorphoses et de l'anatomie des Cetonia aurata et Dorcus parallelipedus* (Annales des Sciences naturelles, 2^e série, t. XVIII, p. 162. pl. 6, 1842).

larve du *Dorcus*, tandis que la larve de la *Cetonia* a ce bord simplement arrondi, caractère que j'ai déjà indiqué dans la larve du *Callicnemis*.

On remarquera sur la figure 5 de la planche 16^e, l'apparence de treize segments qui suivent la tête, mais il n'y a en réalité que douze segments, plus un mamelon ou appendice anal considérable. La majeure partie des larves de Lamellicornes présente cet énorme mamelon, mais les larves du genre *Cétoine* en sont privées et n'ont que douze segments. Nous trouvons là le chiffre normal des segments réels des larves de Lamellicornes. Du reste, les larves des *Buprestides* et des *Longicornes* offrent pareillement l'apparence de treize segments, due à la présence d'un mamelon ou appendice anal plus ou moins développé; mais toutes ces larves n'ont en réalité que douze segments et je partage l'opinion émise, à cet égard, par M. Edouard Perris (1).

Je n'ai pas trouvé traces d'ocelles sur la larve du *Callicnemis*. On sait que les larves de *Trichius* ont seules offert un ocelle à M. Perris (2).

Les parties de la bouche de la larve que j'étudie m'ont offert une particularité singulière. Le labre est le plus souvent arrondi et un peu tuméfié en avant, mais je l'ai vu transversal; je l'ai trouvé même échancré, sur un seul individu, il est vrai, et je me suis assuré que cette larve ressemblait de tous points à celles que j'avais déjà examinées et ne paraissait pas d'une espèce différente. C'est la première fois que je vois le labre varier de forme dans les larves de la même espèce.

J'ai tenu à mettre en évidence les différences des deux mandibules. Les figures 5 *c*, *f* et *g* de la planche 16^e, en diront plus que de longues descriptions. La mandibule droite est tridentée, la gauche bidentée à l'extrémité.

Les palpes maxillaires ont réellement quatre articles, ainsi que l'avait vu De Géer sur la larve de la *Cétoine*, et non pas trois seulement comme le pensait M. Léon Dufour (3). Ce nombre de quatre articles aux palpes maxillaires paraît constant. Les palpes labiaux n'ont que deux articles.

Les pattes de notre larve sont assez robustes et garnies de piquants et de poils, la figure 5 *c* me dispense d'autres détails.

Les poils qui revêtent le corps sont de deux sortes, les uns courts, épais, spinuleux, à extrémité un peu émoussée, garnissant le dessus du corps et le dessous du mamelon anal, autour de l'ouverture postérieure

(1) E. PERRIS, *Histoire des Insectes du Pin maritime* (Annales de la Soc. Ent. de France, 1856, p. 480, 481 et note).

(2) E. PERRIS, *Ann. Soc. Ent. de France*, 1854, p. 107 et 108.

(3) DE GÉER, *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, t. IV, p. 288, pl. 11, fig. 16, 1774. — LÉON DUFOUR, *Ann. des Sc. nat.*, 2^e série, t. XVIII, p. 164.

abdominale. Ces poils représentent un « sablé pilifère, un velouté rous-sâtre » suivant l'expression de M. Léon Dufour (1), qui les signale pareillement chez la *Cetonia*. Il y a, en outre, des poils plus longs, plus flexibles, répandus sur presque tout le corps de la larve du *Callicnemis*.

Je dois à mon cher collègue, M. Louis Reiche, d'avoir pu étudier vivantes, à Paris, les larves de *Callicnemis* qui ont servi à ma description. Je l'en remercie sincèrement et je le prie de recevoir, ici, l'expression de ma gratitude.

Ces larves ont des mouvements lents; elles se tiennent sur le flanc lorsqu'on les tire du sable dans lequel elles se trouvent. Posées sur une table, elles relèvent lentement la tête et la partie supérieure du corps, mais elles retombent bientôt dans le décubitus latéral. Leurs antennes sont fortement coudées pendant la vie.

Je ne connais pas d'autres renseignements sur leur manière de vivre que ceux déjà insérés dans ces *Annales* et qui sont consignés dans le *Bulletin*, pages xv et xvi de la présente année.

M. Reiche avait reçu les larves du *Callicnemis Latreillei* de M. l'abbé Chapelier, dont nous déplorons la fin prématurée. Notre malheureux collègue les avait trouvées aux environs d'Alger, dans le sable du littoral.

EXPLICATION DES FIGURES 5 DE LA PLANCHE 16.

5. Larve grossie du *Callicnemis Latreillei* CASTELNAU.
 5 a. Mesure de la longueur naturelle de cette larve.
 5 b. Antenne gauche très grossie.
 5 c. Patte antérieure droite fort grossie.
 5 d. Labre extrêmement grossi.
 5 e. Mandibule du côté droit très grossie et vue de profil.
 5 f. La même mandibule vue sur la face externe; on y remarque un sillon profond et des plicatures transversales.
 5 g. Mandibule droite examinée par la face interne; on y trouve une surface molaire et, de plus, une dent saillante et un peu contournée.
 5 h. Mâchoire gauche offrant un palpe maxillaire de quatre articles, et la Lèvre inférieure supportant des palpes labiaux de deux articles.

(3) *Ann. des Sc. nat.*, 2^e série, t. XVIII, p. 167.



NOTE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PARASITES

DE LA

Noctua (Hadena) brassicæ.

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 13 Février 1861.)

En donnant l'histoire des métamorphoses de la *Tachina villica* dans ces Annales (1861, p. 231 et suiv.), j'ai eu le soin de dire que ce parasite ne devait pas être le seul qui attaquaît la *Noctua brassicæ* et j'ai appelé l'attention sur les autres mouches ou parasites de cette Noctuelle (*loc. cit.* p. 247). Mon savant collègue, M. le colonel Goureau, auquel la science est redevable d'un grand nombre d'observations sur les mœurs et le parasitisme des insectes, a répondu à cet appel; il vient de nous faire part du parasitisme de l'*Eulophus ramicornis*, dont les larves, au nombre de seize, ont vécu aux dépens d'une chenille de l'*Hadena brassicæ*. M. Goureau a vu, de plus, une très grosse larve d'*Ichneumonien* sortir du corps de la même chenille qui avait nourri les seize larves d'*Eulophus* (1).

Dans un intéressant travail sur les *Insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux plantes potagères, aux céréales et aux plantes fourragères*, que publie la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, M. Goureau décrit une *Tachinaire*, parasite de l'*Hadena brassicæ*, sous le nom de *Tachina Hadenæ*. D'après la description, cette *Tachina* me paraît extrêmement voisine, sinon identique avec la *T. villica*.

Mon cher collègue, M. J. Bigot, possède dans sa collection plusieurs *Tachinaires*, dont il n'a pas encore déterminé l'espèce, et qui sont sorties des chrysalides de la *Noctua (Hadena) brassicæ*.

Enfin, je puis ajouter que dans un ouvrage posthume du regrettable Robineau-Desvoidy, ouvrage publié par la Société des Sciences de l'Yonne, on trouve que des *Tachina larvarum* sont sorties, chez M. Bellier de la Chavignerie, des chrysalides de la Noctuelle dont il s'agit et qu'une autre *Tachinaire*, l'*Erigone sedula* R.-D., est sortie dans les mêmes conditions des nymphes de la même *Noctua brassicæ*.

Je suis convaincu que cette note ne désigne que très incomplètement les parasites de la *Noctua* dont il vient d'être question.

(1) Voy. dans nos *Annales*, Bull. VII, 1861.

GENERA NONNULLA NOVA CICADINORUM.

Descriptis C. STAL.

(Séance du 24 Septembre 1861.)

CRYPTOTYMPANA Stål.

Caput latissimum, thoraci subæquilatum, fronte circiter tertiam partem latitudinis faciei occupante. Thorax ab apice retrorsum levissime ampliatum, marginibus lateralibus dilatatis, rectis vel leviter sinuatis; angulis anticis distinctis; limbo postico lato. Scutellum postice depressum, apice leviter sinuatum. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basali venas duas sat late distantes emittente. Alæ areolis apicalibus sex. Abdomen obconicum; tympanis superne lobo maximo antrorsum producto segmenti dorsalis basalis totis occultis. Opercula magna, planiuscula, intus contigua vel leviter valvantia. Metasternum processu crasso, a basi retrorsum curvato-producto, instructum. Femora antica subtus spinis duabus magnis et prope apicem denticulo obtuso obsoleto armata.

Ad hoc genus pertinent *Cicada atrata* F., *acuta* Sign., *vicina* Sign., *intermedia* Sign. et *immaculata* Ol.

PSALTODA Stål.

Corpus oblongum. Caput latissimum; fronte tertiam partem latitudinis faciei occupante; parte laterali oculos ferente partem lateralem anticam thoracis haud attingente. Thorax marginibus lateralibus attenuatis, a basi dilatatis, ante medium subito rotundatis et obtusis; angulis anticis haud productis. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basali venas duas basi distantes emittente; latitudine longiore. Metasternum haud tuberculatum. Abdomen lateribus ultra mediam parallelis; tympanis segmento dorsali basali totis tectis; operculis magnis, a basi apicem versus sensim amplia-

tis, apice truncatis. Femora antica subtus trispinosa, spina subapicali minutissima.

Ad hoc genus pertinent *Cicada mærens* Germ., *argentata* Germ. et *Harrisi* Leach.

CICADA L.; Kol. — (*Cicada* Hagen, Div. II.).

In hoc genere metasternum disco tuberculatum. Huc pertinent *C. plebeja* Scop., Hagen; *tibicen* L.; *resh* Haldem.; *auletes* Germ.; *opercularis* Ol. (certe Americæ incola, quod negat Signoret qui hanc speciem in vicinitate *C. atrata* locat), verisimiliter etiam *aurifera* Say et *pruinosa* Say.

FIDICINA Am. et Serv., Stäl.

Hoc genus variat tarsis bi vel triarticulatis.

TYMPANOTERPES Stäl.

Caput latiusculum; fronte dimidium vel plus quam tertiam partem latitudinis faciei occupante. Thorax antice quam postice angustior, retrorsum sensim ampliatus, marginibus lateralibus attenuatis, haud vel leviter sinuatis. Scutellum postice haud depressum. Metasternum haud vel leviter elevatum. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basi venas duas distantes emittente. Tympana supra ad partem haud tecta, parte laterali segmenti dorsalis primi abdominis extrorsum sensim latiore, margine antico hujus partis leviter dilatato, attenuato. Segmentum ventrale ultimum feminarum medio leviter emarginatum. Opercula parva. Femora antica subtus spinis duabus distinctis et prope apicem denticulo obsoleto armatis.

Ad hoc genus pertinent *Cicada grisca* Germ.; *hilaris* Germ.; *pulverea* Ol.; *albida* Ol.; *grossa* F. (*gigas* Ol., *gigantea* Germ.); *perpulchra* Stäl; *xanthogramma* Germ. (*fusco-venosa* Stäl); *serricosta* Germ., nec non plures aliæ.

1. *Tympanoterpes hilaris* Germ. — Capite thoracis antico paulo angustiore; fronte dimidium latitudinis faciei occupante; vertice oculo transverso duplo latiore; ocellis posticis inter se quam ab oculis paulo minus late distantibus; marginibus lateralibus thoracis posterius leviter sinua-

tis. ♀. Long. 18, exp. tegm. 50 millim. (sec. exemplum typicum Germari, a D^r Schaum benevole communicatum).

— *Cicada hilaris* Germ. in Silb., Rev. Ent., II, p. 69, 34 (1834).

2. *Tympanoterpes grisea* Germ.—Capite thoracis antico subangustiore; fronte vix plus quam tertiam partem latitudinis faciei occupante, vertice oculo transverso duplo et dimidio latiore; ocellis posticis ab oculis quam inter se dimidio longius remotis; marginibus lateralibus thoracis medio leviter sinuatis. ♂. Long. 22, exp. tegm. 60 millim. — Brasilia (sec. ex. typ. Germari).

— *Cicada grisea* Germ., in Thon, Arch., II, II, p. 4, 38; Silb., Rev. Ent., II, p. 70, 35.

3. *Tympanoterpes serricosta* Germ.—Capite thoracis antico paulo latiore, obtuso; fronte paulo plus quam tertiam partem latitudinis faciei occupante, leviter convexa; vertice oculo transverso circiter latiore, ocellis posticis ab oculis quam inter se duplo longius remotis; segmento dorsali basali abdominis utrinque extus pone tympana in lobum producto; operculis transversis, apice latis, truncatis, angulo apicali interiore valde introrsum producto. ♂. Long. 15, exp. tegm. 44 mill. — Brasilia.

— *Cicada serricosta* Germ. in Silb., Rev. Ent., II, p. 62, 18 (1834), sec. ex. typ. Germari.

4. *Tympanoterpes xanthogramma* Germ. — Quoad staturam *T. serricostæ* haud dissimilis, licet major; insignis est hæc species brevitudine areolarum plurimarum apicalium tegminum, areola apicali octava omnium longissima.

— *Cicada xanthogramma* Germ. in Silb., Rev. Ent. II, p. 71, 37 (1834), sec. ex. typ.; *Cicada fusco-venosa* Stål, Ofv. Vet. Ak. Förh., 1854, p. 242, 1, ♀.

SELYMBRIA Stål.

Caput thoracis antico æquilatum vel latius; fronte sat tumida, plus quam dimidiam latitudinem faciei occupante. Thorax marginibus lateralibus obtusis vel leviter carinatis, ab apice ultra medium parallelis vel leviter convergentibus, postice subito ampliatis. Scutellum postice haud depressum. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basali venas duas distantes emittente. Tympana supra haud occulta, margine partis lateralis

postice segmenti basalis dorsalis abdominis extus pone tympana producto. Segmentum ventrale feminarum apicale valde profunde emarginatum. Opercula mediocria.

Præcedenti affine genus.

1. *Selymbria stigmatica* Germ. — Capite thoracis parte basali nonnihil, parte apicali multo latiore; operculis apice oblique rotundatis, angulo apicali interno introrsum producto, rotundato; segmento anali superno maris triangulari.

— *Cicada signifera* Germ., in Thon, Ent. Arch., II, II, p. 8, 99 (1830); *Cicada stigmatica* Germ., in Silb., Rev. Ent., II, p. 63, 20 (1834), sec. ex. typ.; *Cicada macrophthalma* Stål, Ofv. Vet. Ak. Förh., 1854, p. 242, 3. ♀.

Præterea ad hoc genus pertinet *C. subolivacea* Stål.

PACHYPSALTRIA Stål.

Corpus crassum, ovale. Caput sat parvum, fronte tumida, basi producta, plus quam dimidium latitudinis faciei occupante. Rostrum abdominis basin superans. Thorax retrorsum ampliatus, marginibus lateralibus nonnihil dilatatis, acutis, ante medium dentatis, limbo postico latissimo. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basali venas duas basi latissime distantes emittente, areola ad suturam clavi apicem versus sensim latiore. Abdomen breve, scutello vix longius; tympanis supra magnam ad partem tecta, segmento basali dorsali utrinque in lobum parvum supra partem anteriorem tympanorum producto. Opercula mediocria, transversa. Femora antica apicem versus dente obtuso parvo armatis.

Typus generis: *Cicada cincto-maculata* Stål.

ZAMMARA Am. et Serv.

Venæ duæ ab areola basali tegminum emissæ, basin versus contiguæ, haud tamen in unam conjunctæ. Tarsi bi vel triarticulati.

ODOPOEA Stål.

Caput thoracis antico subæquilatum. Thorax utrinque angulato-dilatatus, angulis anticis distinctis, haud deflexis, versus medium oculorum ver-

gentibus. Tegmina areolis apicalibus octo, areola apicali octava septima longiore, areola basali venas duas basi distantes emittente. Tympana superne extus a segmenti dorsalis basalis parte posteriore producta tecta. Opercula transversa, intus producta.

Zammaræ affine genus.

Ad hoc genus pertinent *Cicada dilatata* F., *Zammara imbellis* Walk., *Z. Montezuma* Walk., nec non nonnullæ aliæ species forte a Walker descriptæ.

CARINETA Am. et Serv., Stål.

Areola tegminum apicalis octava septima brevior. Venula transversa basin areolæ apicalis octavæ claudens, venula basin areolæ septimæ formante interdum brevior, numquam longior.

TETTIGIA Kol. — (*Cicadatra* Kol.)

Subg. *Tettigia*.

1. *T. orni* L., Hagen.

2. *T. tristigma* Germ. — *T. orni* valde affinis; capite thoracis medio haud angustiore, flavescente, vertice utrinque ante medium vittulis duabus obliquis ornato, loris intus lineaque clypei nigris, ocellis nigro-cinctis; thorace marginibus lateralibus retrorsum sensim divergentibus, medio leviter sinuatis; tegminibus dimidiis abdomen superantibus, areola ad suturam clavi apice quam basi haud vel vix latiore; operculis uti in *T. orni*. ♂. Long. 19, exp. tegm. 61 millim. — Australia.

— *Cicada tristigma* Germ., in Silb., Rev. Ent. II, p. 69, 33 (1834), sec. ex. typ.

Subg. *Cicadatra*.

3. *C. Querula* Pall., Hagen. (*Cicada Steveni* Stål). — 4. *C. hyalina* F. — 5. *C. lineola* Hagen. — 6. *C. atra* Ol.

TIBIGEN Latr.

Ad hoc genus pertinent *Cicada hæmatodes* Scop., Hagen; *C. tomentosa* Ol., Hagen; *C. crassimargo* Spin.; *C. carinata* Thunb. (*tristis* Germ.,

sec. ex. typ.); *C. Holmgreni* Stål; *C. septemdecim* L.; *C. catenata* F.; *C. hyalina* Ol.; *C. diaphana* Germ.; *C. peregrina* L.; *C. dorsalis* Thunb.; *C. scripta* Germ.; *C. nigricans* Stål; *C. luctuosa* Stål; *C. abdominalis* Stål; *C. garrula* Ol.; *C. curvicosta* Germ.; *C. brunnea* F.; *C. apicalis* Germ.; *C. musca* Ol. (*Tachinaria* Germ., in Thon, Arch., II, II, p. 2, 22); *C. melanopygia* Germ.; et *C. conviva* Stål.

1. *Tibicen apicalis* Germ.—Capite thoracis basi nonnihil latiore, nigro, fronte tumida, macula basali ferruginea; thorace antice capite multo angustiore, lateribus obtusis, retrorsum leviter convergentibus, postice subito ampliatis, limbo postico angusto; segmento apicali supero feminarum ferrugineo, nigro-bivittato. ♀. Long. 18, exp. tegm. 48 millim. — Bengalìa.

—*Cicada apicalis* Germ., in Thon, Arch., II, II, p. 8, 96 (1830); Silb., Rev. Ent. II, p. 63, 21 (1834), sec. ex. typ.

T. brunneo proximus, minor, capite latiore, fronte multo tumidiore, thoracis lateribus retrorsum leviter convergentibus differt; etiam aliter pictus. Forma structuraque tegminum, abdominis, spinæ trochanterum posticorum, etc., cum *T. brunneo* convenit.

2. *Tibicen melanopygius* Germ. — Statura *T. brunneo* haud dissimilis, minor; capite thoracis antico æquilato, antice obtusato, fronte subdepressa; thorace marginibus lateralibus leviter carinatis, parallelis, limbo postico angusto; tegminum venis ex areola basali emissis basin versus valde approximatis, vix contiguis; areola ad suturam clavi medio paulo latiore, basi et apice æque lata; segmento maris anali infero ovali; trochanterum posticorum appendice triangulari, apice acuto, latitudine basali vix longiore; operculis reniformibus; femoribus anticis trispinosis. ♂. Long. 19, exp. tegm. 50 millim. — Australasia.

— *Cicada melanopygia* Germ., in Silb., Rev. Ent., II, p. 59, 9 (1834), sec. ex. typ.

3. *Tibicen scriptus* Germ.—Thorace marginibus lateralibus obtusis, ab apice retrorsum ultra medium parallelis, postice subito ampliatis, nigro, marginibus angustis omnibus, vitta media vittisque tribus irregularibus abbreviatis, obliquis lateralibus flavescentibus; scutello nigro, vitta utrinque laterali abbreviata, vittis duabus angustis mediis, medio obtuse geniculatis apiceque flavescentibus; tegminum areola apicali prima secunda brevior et angustior, areola ad suturam clavi apicem versus distincte nonnihil ampliata, areola basali decolor, vitrea; alis immaculatis; oper-

culis valde approximatis, obtuse subtriangularibus, apice rotundatis. ♂. Long. circiter 13, ex. tegm. 30 millim.

— *Cicada scripta* Germ., in Silb., Rev. Ent. II, p. 73, 43 (1834), sec. ex. typ.

Exemplum typicum male conservatum, capite segmentisque apicalibus abdominis destitutum amicissime transmisit Dom. prof. Schaum.

MELAMPSALTA Kol.

(*Cicadetta* Kol., *Tettigetta* Kol., *Cicada*, Div. IV, Hagen.)

Præter species europæas a D. Hagen descriptas ad hoc genus pertinent *Cicada leucoptera* Germ. sec. ex. typ. (*C. fusco-nervosa* Stål); *C. musiva* Germ.; *C. limitata* Germ., Walk. (?); *C. varians* Germ.; *C. marginata* Leach; *C. encaustica* Germ.; *C. flexicosta* Stål; *C. ruficollis* Stål; *C. severa* Stål et *C. gastrica* Stål.

GYMNOTYMPANA Stål.

Corpus valde oblongum. Caput angustum, thoracis antico haud vel vix latius, fronte dimidium faciei occupante. Ocelli ab oculis haud vel paulo latius quam inter se distantes. Thorax marginibus lateralibus obtusis, postice subito ampliatis, limbo postico angustissimo. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basali venas duas basi sat approximatas emittente; areola ad suturam clavi apicem versus angustiore; areola apicali prima secunda longiore. Tympana supra tota detecta, plicata. Opercula sat magna, convexa, basi late affixa. Femora antica subtus trispinosa.

Tibicini affine genus, ad quod pertinent *Cicada strepitans* et *stridens* Stål.

TYMPANISTRIA Stål.

Corpus crassum, oblongum. Caput parvum, fronte duas tertias partes latitudinis faciei occupante, gibbosa; vertice oculis nonnihil latiore. Thorax basi quam apice duplo latior, antrorsum sensim valde angustatus, marginibus lateralibus obtusis, postice carinatis; limbo postico lato. Scutellum postice rotundatum. Tegmina areolis apicalibus octo, areola apicali prima secunda longiore, venis duabus ex areola basali emissis basi late distantibus; areola ad suturam clavi apicem versus sensim latiore. Femora antica subtus trispinosa, spina subapicali minuta.

Typus generis: *Cicada villosa* F.

PSILOTYMPANA Stäl.

Corpus oblongum. Caput parvum, thoracis antico subæquilatum, fronte dimidium latitudinis faciei occupante. Thorax postice quam antice latior, marginibus lateralibus obtusis, limbo postico angusto. Tegmina areolis apicalibus octo, prima secunda minore, octava apicem clavi attingente, areola basali venas duas distantes emittente, areola ad suturam clavi apicem versus sensim latiore; costa dimidio tegmine longiore. Tympana supra tota detecta. Opercula parva. Femora antica subtus trispinosa.

Præcedenti affine genus.

1. *Psilotympana signifera* Germ.—Remote pilosa; capite thoracis antico subæquilato, fronte sat convexa; thorace basi quam apice duplo latiore, marginibus lateralibus leviter sinuatis; abdominis segmentis dorsalibus latera versus macula minuta nigra; coxis anticis basin versus macula vel vittula nigra ornatis. ♂. Long. 15, exp. tegm. 36 millim.

—*Cicada signifera* Germ., in Thon, Arch., II, II, p. 7, 80. ♂. (1830); Silb., Rev. Ent., II, p. 41 (1834), sec. ex. typ.

Ut feminam hujus speciei exemplum a D. Schaum sub nomine *C. brevipennis* missum considero; differt a mare maculis thoracis in unam, maximam partem thoracis occupantem, confluentibus, abdomine dorso nigro, margine apicali segmentorum medio interrupto limboque lato segmenti ultimi rufescente-testaceis, hoc limbo utrinque macula nigro-fusca notato; capite proportionaliter majore; thoracis antico latiore, marginibus lateralibus ab apice retrorsum ultra medium subparallelis, basi subito valde ampliatis (nec retrorsum totis divergentibus), tegminibus alisque brevioribus, illis abdominis apicem haud superantibus (nec quarta parte longitudinis superantibus). Long. 15, exp. tegm. 25 millim.

Ad hoc genus forte etiam referenda est *C. pulchella* Stäl.

CALOPSALTRIA Stäl.

Corpus subelongatum. Caput sat parvum, thoracis antico subangustius, fronte dimidium latitudinis faciei occupante. Ocelli postici ad basin capitis positi. Thorax postice latior, marginibus lateralibus obtusis, limbo postico angustissimo. Tegmina areolis apicalibus octo, prima secunda minore, areola basali venas duas distantes emittente, costa dimidio tegmine longiore. Alæ areolis apicalibus quinque. Tympana supra tota detecta. Femora antica subtus bi vel trispinosa.

Ad hoc genus, præcedentibus affine, pertinent *Cicada longula* et *elongata* Stål.

STAGIRA Stål.

Corpus oblongum. Caput mediocre, thoracis antico æquilatum; fronte latitudinem dimidiam intraocularem faciei occupante. Thorax retrorsum sensim ampliatus, antice subtruncatus, pone oculos vix sinuatus, limbo postico angustissimo, marginibus lateralibus obtusiusculis. Tegmina areolis apicalibus octo, prima secundaque æqualibus vel illa hac longiore, areola ad suturam clavi basi et apice æquilata; areola basali venas duas basi distantes emittente, costa dimidio tegmine longiore. Alæ areolis apicalibus sex. Abdomen dorso medio (apud mares saltem) cristatum. Tympana supra tota detecta. Opercula parva. Femora antica subtus quadrispinosa.

Ad hoc genus pertinent *Cicada simplex* Germ. et *cereris* Stål.

PYDNA Stål.

Corpus oblongo-ovatum. Caput parvum, thoracis antico subæquilatum, fronte plus quam dimidiam latitudinem faciei occupante. Thorax retrorsum ampliatus, marginibus lateralibus obtusis. Tegmina areolis apicalibus octo, areola basali venas duas basi distantes emittente. Abdomen inflatum. Tympana supra tota detecta. Opercula parva. Femora antica trispinosa.

Tettigomyiæ affini genus, structura tegminum diversum.

1. *Pydna lutea* Ol. — Livida; capite, femoribus, vitta media, marginibus lateralibus et postico thoracis, maculis oblongis scutelli, macula media antice sinuata segmenti basalis, fasciaque basali segmentorum reliquorum dorsalium prope latera utrinque interrupta, seriebusque tribus macularum ventris fusco-testaceis; fascia basali segmenti dorsalis ultimi medio maculis duabus pallidis notata. ♂. Long. 15, exp. tegm. 26 millim. — Caput bonæ spei.

— *Cicada lutea* Ol., Enc. Meth., Ins., V, p. 758, 59 (1790) [sec. fig. Stollii descripta]; Germ., in Thon, Arch., II, II, p. 6, 70 (1830); *Cicada scurra* Germ., in Thon, Arch., II, II, p. 3, 24 (1830); Silb., Rev. Ent., II, p. 74, 45 (1834), sec. ex. typ. Germari; Stoll., Cicad., fig. 173.

2. *Pydna punctata* Thunb. — Livida; capite, limbo vittaque thoracis, maculis oblongis scutelli abdominisque dorso dilute fusco-testaceis, hujus

segmentis basi et apice pallido marginatis, utrinque macula majuscula et longius latera versus macula parva pallidis notatis; ventre seriebus tribus macularum majuscularum dilute fusco-testacearum notato, maculis seriei mediæ medio maculis duabus minutis pallidis obsoletis notatis, maculis lateralibus postice sinuatis vel interdum in duas divisis. ♂. Long. 17, exp. tegm. 32 millim. — Caput bonæ spei. (Mus. Holmiense).

— *Tettigonia punctata* Thunb., Hem. rostr. cap. I, p. 7 (1822) [excl. syn. *Stollii*]; *Cicada tabaniformis* Germ. in litt.

3. *Pydna annulata* Germ. — Livida; vertice, linea media marginibusque thoracis nec non maculis obsoletis scutelli leviter infuscatis; segmentis abdominis dorsalibus et ventralibus apice dilute rufo-marginatis. ♂. Long. 20, exp. tegm. 41 millim. — Caput bonæ spei.

— *Cicada annulata* Germ., in Thon, Arch., II, 11, p. 7, 78 (1830); Silb., Rev. Ent. II, p. 73, 42 (1834), sec. ex. typ.

TETTIGOMYIA Am. et Serv.

Tegmina areolis apicalibus sex, venis ex areola basali emissis basi ipsa conjunctis (sec. exemplum typicum *T. vespiiformis* a D. Signoret communicatum).

Figura *Stollii* ab Amyot citata ad *T. vespiiformem* haud pertinent. Vide supra sub *Pydna lutea* Ol.



NOTE SUR L'EMPLOI DE DIVERS LIQUIDES

ET EN PARTICULIER

DU SULFURE DE CARBONE

POUR LA

CONSERVATION DES COLLECTIONS ENTOMOLOGIQUES.

Par M. le Professeur MAURICE GIRARD.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

M. Doyère a récemment proposé l'emploi du sulfure de carbone pour tuer les insectes qui attaquent, dans nos musées, les collections de tout genre et aussi, sur une échelle considérable, pour détruire les insectes xylophages, si nuisibles aux bois conservés dans les arsenaux, et qui font perdre parfois, par leurs ravages, des sommes considérables. Il faut remarquer que le sulfure de carbone produit, quand il est mêlé à l'oxygène pur, *en très petite quantité*, des explosions d'une extrême violence, faisant voler en éclats d'épais flacons de verre, et cette dangereuse expérience exige même des précautions toutes particulières pour pouvoir être répétée dans les cours publics. Si le sulfure de carbone est en plus forte proportion, l'explosion est beaucoup plus faible, mais il y a toujours combustion avec dépôt de soufre. J'ai cherché si ces effets se produisent pour les mélanges d'air et de sulfure de carbone en expérimentant dans des flacons de diverses capacités et sur des proportions variables de ce liquide, et en approchant du goulot une bougie allumée. Je n'ai pas obtenu de véritables explosions, mais toujours des combustions avec dépôt variable de soufre. L'air mêlé à de faibles traces de sulfure de carbone forme un mélange combustible qui me paraît tout aussi dangereux que celui qu'il constitue avec la vapeur d'éther.

Il y a flamme bleuâtre, se projetant au dehors du flacon, avec bruit de souffle, que je ne serais nullement surpris de voir se changer en explosion sur une masse considérable, ainsi celle qui remplit une armoire. Il reste toujours le grave danger de la flamme se propageant subitement dans toute l'étendue du mélange de gaz et de vapeur. Aussi je crois très prudent d'engager les entomologistes qui voudront employer ce liquide toxique à ne pas négliger les précautions prises au Muséum. Le nécrentome à sulfure de carbone est une armoire de bois hermétiquement close et doublée, à l'intérieur, d'une épaisse feuille de zinc. Il est placé dans un endroit

isolé, et les boîtes d'insectes y sont introduites pendant le jour, sans approcher aucun corps enflammé. De plus, on a soin de laisser les boîtes exposées pendant plusieurs jours à l'air, afin de chasser complètement la dangereuse vapeur, avant de les remettre dans la collection. Il est malheureusement à craindre qu'on ne soit obligé de renouveler assez souvent cette opération, d'après le fait suivant, qui m'a été communiqué par M. Lucas : deux boîtes, contenant de la réglisse fortement attaquée par les *Anobium*, furent exposées, dans le nécrentome, au sulfure de carbone. Les larves et les adultes furent tués sur-le-champ et peut-être les nymphes, mais nullement les œufs, car l'année suivante les *Anobium* reparurent.

Je dois ajouter que le mélange du sulfure de carbone avec l'air et son introduction dans l'économie par les voies respiratoires est loin d'être sans danger. Déjà plusieurs médecins ont publié des mémoires, dont l'un d'eux, si je ne me trompe, a été l'objet d'un encouragement académique, au sujet des affections graves que l'emploi du sulfure de carbone produit sur les ouvriers qui travaillent le caoutchouc vulcanisé, lorsqu'ils opèrent dans leurs chambres ou dans des ateliers mal aérés, notamment pour la fabrication de ces petits ballons rouges qui font la joie des enfants.

Le liquide qui est le plus usité aujourd'hui pour préserver les collections entomologiques est la benzine, dont l'effet vénéneux est bien constaté. J'ai appelé autrefois l'attention sur la rigidité musculaire remarquable qui en est la suite (Ann. de la Soc. entom. de France, 1859, 3^e série, t. VII, p. 172). J'ai recherché si la benzine mêlée à l'air était sans danger, et j'ai constaté qu'elle forme aussi des mélanges combustibles brûlant avec une flamme d'un jaune éclatant, avec une projection un peu moindre que celle des mélanges de sulfure de carbone. Il faut aussi une quantité un peu plus grande de benzine. Il sera bon de prendre garde à cette dangereuse propriété et de ne pas approcher de lampes ou de bougies enflammées des boîtes dans lesquelles la benzine aurait été introduite en quantité un peu forte.

D'autres carbures d'hydrogène moins volatils que les liquides précédents ne produisent pas ces mélanges combustibles avec l'air. C'est ce que j'ai constaté pour l'essence de térébenthine, l'huile de naphte, l'essence de lavande, fréquemment employée dans les collections d'oiseaux. Je crois qu'il pourra être bon de les essayer pour les collections entomologiques, afin de voir s'ils amènent au même degré la destruction des insectes nuisibles, car ils auraient l'avantage d'éviter toute chance d'incendie. Le chloroforme en vapeur constitue aussi avec l'air des mélanges non combustibles.



RAPPORT

SUR

L'EXCURSION PROVINCIALE FAITE EN SAVOIE

EN JUILLET 1861.

Par M. LETHIERRY.

(Séance du 27 Novembre 1861.)

Messieurs,

Vous avez tous lu avec intérêt les rapports sur les excursions des années précédentes, écrits par plusieurs de nos collègues. La découverte d'un bon nombre d'espèces inconnues jusqu'alors, des observations nouvelles sur l'habitat ou la manière de vivre des insectes, sur leurs larves ; enfin et surtout le talent remarquable avec lequel vous étiez racontées les impressions ressenties par leurs compagnons de voyage ; telles étaient les qualités qui captivaient votre attention.

Aussi, ce n'est qu'avec une appréhension des plus vives que je viens essayer de vous faire une courte relation de notre excursion entomologique de 1861. Des connaissances étendues en histoire naturelle, en botanique surtout, qui sont si utiles pour l'entomologiste qui veut étudier les mœurs des insectes, me font complètement défaut, et je ne pourrai vous présenter qu'une pâle et froide copie qui fera ressortir davantage encore le talent de mes prédécesseurs.

Ce n'est pas pourtant que la variété dans nos captures nous ait manqué, car nous avons parcouru une grande étendue de pays ; notre séjour en Savoie a été assez long, et nous avons surmonté d'assez grandes fatigues pour avoir mérité de rapporter un bon nombre d'espèces propres aux hautes montagnes, quelques-unes même nouvelles dont on trouvera les descriptions à la fin de notre relation ; mais c'est précisément ce qui me fait regretter d'autant plus vivement mon insuffisance.

Au point de vue pittoresque, notre voyage à travers les plus hautes montagnes de l'Europe a été l'un des plus beaux, des plus émouvants que

l'on puisse faire. Partis de Chambéry, nous avons suivi la vallée de l'Arc, par Saint-Jean-de-Maurienne, jusqu'à Lanslebourg, où nous nous sommes élevés jusqu'au delà du col du Mont-Cenis ; redescendus dans la vallée de l'Arc pour la remonter jusqu'à Bonneval, nous avons ensuite escaladé le col d'Iseran pour passer dans la vallée de la Haute-Isère, que nous avons quittée à Bourg-Saint-Maurice pour aller vers le col du Bonhomme. Nous avons encore gravi ce col par un temps affreux pour arriver aux bains de Saint-Gervais et à Chamonix, d'où nous sommes revenus à Chambéry, notre point de départ, par Sallanches, Bonneville et Annecy, ayant ainsi fait presque tout le tour de la Savoie. Nous ne nous sommes pas contentés de ce beau circuit, et nous avons voulu, quoique cela ne fût pas dans notre programme, aller encore visiter les environs de Grenoble, et le couvent de la Grande-Chartreuse, où plusieurs d'entre nous avaient été reçus si cordialement en 1858.

Pendant toutes ces courses, nous aurions dû faire des récoltes entomologiques merveilleuses si le beau temps nous avait favorisés ; malheureusement le résultat n'a pas répondu complètement à nos espérances, parce qu'en moyenne nous n'avons guère joui que d'un seul jour de beau temps sur deux, et qu'en outre nous avons employé beaucoup de journées à faire de longues routes à pied, trop fatigués souvent pour rechercher avec soin les insectes ; nous avons perdu d'autres journées enfermés dans des voitures pour faire des trajets qui exigent beaucoup de temps dans ce pays de montagnes.

Quant à l'époque fixée pour l'excursion, si elle était à peu près convenable pour la récolte des Lépidoptères, elle était un peu tardive pour celle des Coléoptères ; car beaucoup d'espèces de montagne, les Carabides et les Staphylinides en particulier, abondent surtout au moment de la fonte des neiges, et cette année, cette fonte avait eu lieu vers la fin de juin ; alors les chaleurs avaient été assez fortes dans le pays : il en résultait qu'il nous fallait faire de pénibles ascensions pour trouver de la neige et capturer les Nébries et autres insectes qui se rencontrent à ces hauteurs.

Dans les vallées, aux environs de Chambéry et sur les bords des lacs du Bourget et d'Annecy, beaucoup d'espèces devaient avoir complètement disparu, car ces localités ont un climat beaucoup plus chaud en été que le climat des environs de Paris ; néanmoins, plusieurs de nos collègues ont rencontré au bord des lacs une collection nombreuse de *Bembidium* et quelques Staphylinides remarquables.

Peu de pays doivent avoir une faune aussi variée que la Savoie ; dans les plaines, on rencontre quelques espèces méridionales mêlées à celles qui habitent le nord de la France, et chaque groupe de montagnes offre des

espèces spéciales qui parfois ne se retrouvent plus dix lieues plus loin. C'est afin de pouvoir mieux observer cette différence dans la faune du pays, que nous avons résolu de séjourner quelque temps au col du Mont-Cenis, et ensuite d'explorer les environs du Mont-Blanc et de la vallée de Chamonix. En visitant ces deux points situés, l'un au sud-est, sur la frontière italienne, l'autre au nord-est, sur la frontière suisse, nous avons des chances de varier nos récoltes ; cette espérance n'a pas été déçue, et nous avons trouvé, dans les produits entomologiques de ces deux montagnes, des différences notables.

J'arrive maintenant au détail jour par jour de notre excursion.

Arrivés à Chambéry le 5 juillet, à dix heures du soir, après un trajet de vingt-deux heures en chemin de fer, et par une pluie continuelle, nous eûmes le plaisir de trouver à l'hôtel de l'Europe, où nous étions descendus, trois de nos collègues qui nous attendaient depuis quelques jours : MM. Peyron, de Senneville et Le Vasseur. Ils nous donnèrent quelques détails sur plusieurs excursions qu'ils avaient faites dans les montagnes des environs, qui contribuèrent à augmenter notre désir de nous mettre immédiatement en course.

Le lendemain 6, la pluie avait cessé pour faire place à un temps chaud et orageux qui ne nous présageait rien de bon. Nous nous mîmes en route néanmoins vers une colline couronnée d'un bois de chênes, où nous avions l'espoir de faire quelques captures. Le chemin que nous suivions conduit à une cascade appelée dans le pays cascade de Jacob, qui n'a rien de bien remarquable, mais qui nous fit pourtant le plaisir que fait toute curiosité de ce genre qu'on n'a pas vue depuis longtemps. Les pluies des jours précédents l'avaient rendue d'ailleurs plus belle. En montant un peu plus haut, nous admirions un paysage fort beau et fort étendu, borné dans le lointain par la Dent-du-Chat, montagne au pied de laquelle nous distinguions les eaux bleues du lac du Bourget. Les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon nous engageaient à nous occuper immédiatement d'entomologie ; nous ne trouvâmes malheureusement rien d'intéressant, et nous nous amusions à prendre des *Cionus unguatus*, qui habitent, en compagnie du *Longitarsus femoralis*, une espèce de Scrophulaire à feuilles dentelées qui croît entre les pierres, quand l'orage commença par une de ces grosses pluies devant lesquelles il faut rétrograder. Nous ne pûmes qu'au bout d'une demi-heure trouver un abri au village de Romagnole, et comme la pluie ne cessait pas, après avoir vainement attendu une éclaircie, nous revînmes regagner notre gîte.

Le jour suivant, la pluie continuant et rendant toute exploration impos-

sible, pour employer notre temps, nous nous dirigeons vers Aix-les-Bains, ville d'eaux située dans une position charmante, à une demi-lieue du lac du Bourget, et possédant un établissement thermal célèbre qui attire chaque année un grand nombre d'étrangers et de malades. Plusieurs sources sulfureuses y sortent de terre à une température de 45 degrés. Une heure fut consacrée par nous à visiter l'établissement dans tous ses détails : nous vîmes avec curiosité les cabinets servant à administrer les douches, des bassins d'eau sulfureuse où les baigneurs peuvent s'exercer à la natation, et un réduit souterrain bien justement appelé l'Enfer, où règne une atmosphère de vapeur et d'hydrogène sulfuré allant jusqu'à 45 degrés qui nous a paru bien difficile à supporter. La pluie ayant cessé, nous résolûmes de profiter de quelques heures qui nous restaient avant le départ du chemin de fer pour Chambéry, pour faire une promenade dans les environs, soutenus par l'espoir de rencontrer quelques insectes. Une belle et large route bordée de platanes nous conduisit à la cascade de Gresy, célèbre par la mort d'une dame d'honneur de la reine Hortense, qui s'y noya en 1813, sous les yeux de la reine, sans qu'il fût possible de lui porter secours. Les eaux de deux petites rivières se réunissent en cet endroit et y creusent, dans le rocher, des trous profonds où elles s'engouffrent avec fracas, formant, à leur entrée et à leur sortie, des cataractes très curieuses qu'on ne peut regarder sans émotion. Sur les bords du torrent, croissaient des aulnes dont les feuilles encore humides de pluie offraient, comme autant de pierres précieuses bleues ou vertes, une innombrable quantité de *Lina œnea*, insectes qui paraissent dans toute la Savoie, sur les montagnes comme dans les vallées, être les principaux ennemis de ces arbres et remplacer l'*Agelastica alni*, que nous n'avons pas rencontrée. Voilà la triste et seule capture que nous ayons faite dans les environs d'Aix ; il est vrai que le mauvais temps contribuait pour beaucoup à ralentir notre ardeur. C'était, en revenant à Chambéry, un découragement général : nous nous disions que nous n'étions pas venus en Savoie uniquement pour visiter des cascades ou voir prendre des bains, et nous constations avec douleur que, jusqu'alors, notre voyage n'avait pas eu d'autre résultat. Nous revînmes à Chambéry, où le soir du moins nous eûmes la consolation de voir arriver M. Fairmaire. Nous étions tous logés au même hôtel, et c'est à table, en donnant satisfaction à notre appétit aiguïté par nos courses, que nous décidions les questions importantes : Chambéry ne nous offrant rien qui nous engageât à y séjourner, l'avis général fut qu'il fallait, sans perdre plus de temps, gagner les hautes montagnes et partir le lendemain matin pour le Mont-Cenis. Deux de nos collègues ne pouvaient malheureusement pas nous accompagner : MM. de Senneville et Le Vasseur faisaient route le lende-

main pour Grenoble et la Grande-Chartreuse. Avant de quitter définitivement le pays, ils aimaient à voir du moins ces lieux pittoresques et à les explorer. Ils eurent le temps d'y prendre quelques insectes intéressants. A Goncelin, dans la vallée de Grésivaudan, M. de Senneville capturait le *Dolichus flavicornis*, le *Trogoderma versicolor* et le *Cleonus alternans*; à la Grande-Chartreuse, il rencontrait l'*Athous difformis*, et M. Le Vasseur avait la satisfaction d'y prendre un lamellicorne rare qui, je pense, ne s'est pas encore trouvé ailleurs en France, le *Ceruchus tarandus*.

Le 8 au matin, notre petite caravane, composée de six personnes, prenait, à la station du chemin de fer, ses places pour Saint-Jean-de-Maurienne. L'administration du chemin de fer Victor-Emmanuel avait bien voulu nous accorder la même réduction qui nous avait été si libéralement octroyée par les diverses compagnies, pour notre trajet de Paris à Chambéry. A Saint-Jean, nous trouvâmes facilement une voiture qui devait nous conduire à Lanslebourg. La route remonte le cours de l'Arc, en serpentant dans une vallée encaissée entre des montagnes gigantesques, et tantôt s'élève à une grande hauteur au-dessus de la rivière, tantôt s'abaisse jusqu'à son niveau. La pluie ne nous tourmentait plus, et nous admirions ce paysage sévère tout à notre aise, descendant de voiture pendant les plus rudes montées, pour soulever çà et là quelques pierres au bord de la route. MM. Martin et Fallou se lancent à la poursuite des Lépidoptères, et prennent en abondance le *Lycana Damon*, qui vole par essaims autour des ruisseaux, et sur les rochers la *Larentia infidata* (Delaharpe). Avant d'arriver à Modane, nous jetons à notre droite des regards curieux vers un enfoncement dans le roc, autour duquel se remarque un mouvement inaccoutumé. C'est l'entrée du tunnel qui doit traverser le mont Thabor et joindre les stations de Saint-Jean-de-Maurienne et de Suze, reliant ainsi par une voie de fer directe Paris à Turin. Nous demandons aux gens du pays quelques détails sur les travaux, sur la durée probable de cette gigantesque entreprise, sur la longueur du futur tunnel évaluée à 13 kilomètres, sur la montagne elle-même, dont nous voyons la cime neigeuse, de 2,800 mètres d'altitude, et nous continuons notre route, nous élevant graduellement et distraits par la vue de villages perchés d'une manière pittoresque, à mi-côte, ou situés à nos pieds, sur le bord de la rivière, à de grandes profondeurs. Les terres d'alluvion formées par les débordements de l'Arc et la base des montagnes paraissent cultivées avec soin : des champs sont couverts de moissons, d'autres sont fraîchement labourés, d'autres en jachère. Nous sommes déjà à plus de 1,000 mètres d'élévation, et il doit être bien difficile aux habitants de ces rudes contrées, qui n'ont que quelques mois d'été, d'obtenir de riches moissons qui compensent un peu les peines qu'ils

se donnent. A notre droite, presque toujours le rocher taillé à pic, surmonté de forêts de mélèzes. Vers la fin de la journée, notre attention est attirée par des fortifications qui couronnent les hauteurs à notre gauche, sur la rive opposée de l'Arc. Ce sont les forts de l'Esseillon ou de Bramans : ils sont au nombre de trois, étagés sur des pointes de rochers entièrement verticaux et élevés de plusieurs centaines de mètres au-dessus de la rivière. La route elle-même, en cet endroit, est très élevée et offre, à sa gauche, d'affreux précipices qui se terminent au lit profond de l'Arc. Enfin la nuit était venue et le froid se faisait vivement sentir, quand les claquements du fouet de notre conducteur nous apprirent que nous étions à Lanslebourg. Nous allâmes loger à l'hôtel Royal, et ce ne fut pas sans peine ni sans discussions que nous pûmes obtenir un très modeste souper et un lit pour chacun de nous.

Le lendemain, nous étions sur pied de bonne heure, et nous nous mettions gaîment en route, malgré le froid et le vent qui étaient assez vifs. Lanslebourg est situé à 1,400 mètres d'élévation, et il nous reste encore 700 mètres à monter avant d'arriver au point culminant du col du Mont-Cenis. Nous suivons d'abord la route qui traverse une dernière fois l'Arc, et gravit la pente par des lacets parfaitement ménagés ; nous prenons les *Larentia Kollararia* et *ablutaria*, et, en nous élevant un peu dans les prairies, l'*Acidalia flaveolaria*. Le temps froid et brumeux ne permet pas de prendre de diurnes, et les herbes mouillées ne nous offrent aucun coléoptère digne d'être cité. Plus haut, sont des buissons d'aulnes, de sapins et de mélèzes qui laissent tomber dans le parapluie les *Otiorhynchus hirticornis*, *haematopus* et *erythropus*, plusieurs espèces d'*Anthophagus* et d'*Anthobium*, le *Podabrus alpinus* et quelques autres Téléphorides. A droite, dans un ravin, un ruisseau coule à travers des débris de roches ; la pluie, qui commence à tomber, nous engage à quitter les buissons et les herbes mouillées pour aller de ce côté soulever les pierres ; nous trouvons abondamment la belle *Feronia rutilans*, la *Feronia truncata*, la *Nebria nivalis* et sa variété *Gyllenhalii*. Ces divers Carabiques paraissent vivre pêle-mêle au bord des ruisseaux, souvent presque immergés. Après en avoir fait une suffisante récolte, nous quittons le torrent, et, affrontant la pluie, nous soulevons, en continuant à monter, toutes les pierres qui se trouvent sur notre chemin. Ça et là, le *Carabus alpinus* commence à se montrer ; nous trouvons aussi le *Cryptohypnus frigidus* Cand., et sous les mêmes pierres un *Cryptophagus* remarquable par sa couleur brillante et son corselet non denté, que M. Fairmaire croit être le *C. integer* Heer. Nous approchons du sommet du col ; mais la pluie qui augmente avec le vent et se change en grêle nous force à chercher un abri. Il ne nous faut pas chercher long-

temps pour le trouver, car tout le long de la route, dans les régions élevées du Mont-Cenis sont établies de petites maisonnettes construites en pierre, destinées, en hiver surtout, à servir de refuges aux voyageurs surpris par le mauvais temps. Il y a ainsi 23 refuges sur tout le parcours dangereux de la route ; ils portent cette inscription : *Regia casa di ricovero*. Les habitants de ces refuges reçoivent 36 fr. par mois pour entretenir la route et porter secours aux voyageurs et aux voitures. Il nous faut cependant continuer à marcher malgré la pluie, car la faim commence à se faire sentir. Au sommet du col, où se trouve située la frontière entre la France et l'Italie, sur les belles roches de la route, MM. Martin et Fallou prennent les *Mamestra pernix*, les *Larentia nobiliaria*, *cyanaria*, *incultaria*, et l'*Emmelesia minoraria*. Nous sommes en Italie, et nous descendons doucement sur un plateau dont le centre est occupé par un beau lac aux eaux limpides ; sa forme est arrondie ; son étendue est d'un kilomètre de long sur autant de large, et il a pour bordure des prairies verdoyantes, composées d'un nombre considérable de plantes alpestres, mais dénuées presque entièrement d'arbres qui ne croissent que difficilement à cette hauteur. De chaque côté, des montagnes élevées et couvertes de neige et de glaciers dont les eaux s'écoulent dans ce lac. Presque sur les bords du lac, à gauche, à l'endroit appelé les Tavernettes, est située l'auberge où nous devons séjourner. En attendant le déjeuner qui s'apprête, nous allons près du lac, sur un sol calcaire et bizarrement creusé de trous et de crevasses, remuer encore quelques pierres, où nous trouvons plusieurs exemplaires de l'*Amara monticola*. Notre déjeuner fut assez substantiel ; nous pûmes nous y régaler des truites saumonées du lac, qui sont délicieuses, et dont la pêche appartient à l'hospice, situé à un quart de lieue de notre auberge, un peu plus bas. C'est un vaste bâtiment où l'on reçoit les voyageurs et dont la fondation remonte, dit-on, à un fils de Charlemagne. Une partie des constructions sert de caserne, et servait même autrefois de poste fortifié ; un mur percé d'un double rang de meurtrières protège l'hospice et la caserne. L'hôtel de la Poste royale, où nous logeons, en considération surtout de la hauteur où il se trouve (4,964 m.), ne laisse rien à désirer : nous y trouvâmes bienveillance, table copieuse et prix modérés.

Après le déjeuner nous allâmes explorer les bords du lac ; la pluie avait cessé, mais le temps, couvert et froid, s'opposait à l'apparition des Lépidoptères. Sous les pierres, au bord septentrional du lac, nous prenons le *Leistus nitidus* ; là sont quelques débris végétaux rejetés par les eaux de ce lac sur ses bords habités par un bon nombre d'espèces de Staphylinides ; nous y trouvons un beau *Mycetoporus*, et en grand nombre l'*Anthophagus Alpinus* qui vit là à la manière de certains *Omalium*. Quittant

les bords du lac, nous traversons une prairie couverte de lys martagon et de gentianes, sur lesquels se trouvent en abondance le *Calomicrus pinicola* et le *Luperus altaicus* Gebler, ce dernier remarquable par sa couleur d'un vert uniforme chez le mâle comme chez la femelle; puis nous allons au pied des montagnes qui font face à notre auberge remuer des tas de pierres amoncelées par les bergers; un cri de joie de l'un d'entre nous fit soupçonner une trouvaille intéressante et nous fit tous accourir. En compagnie des *Feronia truncata*, *Yvanii* et *externe-punctata*, le *Pristonychus cæruleus* habitait sous ces pierres, et bientôt Lépidoptéristes et Coléoptéristes, animés d'une ardeur égale à la vue de ce bel insecte, en eurent recueilli en tout une trentaine.

Le jour suivant, notre petite troupe, déjà peu nombreuse, se divisa en deux parties; les uns descendirent vers le midi, du côté de Suze, à la poursuite des Lépidoptères; les autres s'élevèrent pour explorer les pentes situées derrière l'hospice. Le soleil se montrait enfin, ramenant un peu de chaleur dont nous n'avions pas encore joui depuis notre entrée dans les montagnes. Dans une belle prairie arrosée par deux élégantes cascades formées par un torrent qui s'échappe du lac pour se jeter dans la Doire, MM. les Lépidoptéristes prennent les trois *Parnassius Apollo*, *Phæbus*, *Mnemosyne*. Là volent aussi l'*Erebia Pharte*, les *Lycæna Eumedon* et *Pheretes*, ce dernier abondant; on rencontre aussi la *Larentia Alpicolaria*, espèce rare, prise pour la seconde fois, malheureusement pas en France puisque nous sommes en Piémont. Il faut mentionner une curieuse capture dans cette localité entièrement dépourvue d'arbres, celle de la *Libythea Celtis*; sa chenille vit ordinairement sur le micocoulier; ici elle doit infailliblement se nourrir d'une autre plante, car cet arbre ne croît plus à cette hauteur. Satisfaits de leurs trouvailles, nos collègues reviennent par un tunnel en ruines construit par Napoléon 1^{er}; autour de ces ruines ils trouvent sous les pierres les chrysalides et insectes parfaits des *Mamestra pernix* et *Maillardi*, mais en petit nombre, car ces espèces commencent à passer. Sous le tunnel, dont la traversée est assez difficile à cause des décombres, ils prennent la *Larentia aquæata* et quelques autres Géomètres assez rares déjà citées. Le temps était splendide, le ciel sans nuages, et ce fut une de nos meilleures journées.

De notre côté, MM. Fairmaire, Cartereau et moi, nous nous trouvions sur des pentes rocheuses situées derrière l'hospice, et entièrement dépourvues de végétation, sillonnées çà et là par quelques torrents coulant le plus souvent sous des amas de neiges. Plus loin, à droite, le glacier de Ronches dont nous pouvons distinguer les détails. Sous les pierres nous retrouvons le *Carabus Alpinus* en abondance, et non moins abondante la

Cymindis vaporariorum. Bientôt M. Fairmaire rencontre sous ces mêmes pierres le *Cryptohypnus hyperboreus* et un *Dichotrachelus*. Tous trois nous cherchons avec ardeur d'autres exemplaires de ces deux rares espèces, mais nous ne pouvons en saisir que d'informes débris. Un peu plus haut, au bord des neiges, le *Bembidium glaciale* est excessivement abondant, mais il est difficile à saisir à cause de son extrême agilité. Cependant, entraînés chacun de notre côté et gênés souvent dans notre marche par des amas de pierres éboulées des pentes voisines, nous nous séparons peu à peu. Ne voyant plus ses deux compagnons, et ignorant quelle direction ils ont prise, l'un de nous va jusqu'au glacier, au pied duquel est un petit lac en miniature, profondément encaissé, formé par la fonte des glaces. Au bord de ce lac, il prenait une *Lesteva*, probablement nouvelle, et une espèce d'*Aphodius* qui semble ne se plaire qu'à ces hauteurs. Sous des amas de neiges, il rencontrait quelques *Otiorhynchus Alpicola* tout engourdis par le froid et qui ne revenaient à la vie qu'après un frottement ou une exposition de quelques minutes au soleil. Citons encore pendant cette journée la capture de la *Cicindela gallica*, qui se trouve sur le plateau du Mont-Cenis en compagnie de la vulgaire *campestris*; ce n'est qu'en montant plus haut qu'on la rencontre seule.

Le 11 juillet nous faisons ensemble, et sans être forcés de nous séparer cette fois à cause de nos recherches différentes, une excursion au col du petit Mont-Cenis. On nomme ainsi une ouverture entre les montagnes, située en face de l'hospice, de l'autre côté du lac qu'il nous faut d'abord côtoyer. Autour du lac nous retrouvons d'abord les trois *Parnassius* de la veille, dont *Mnemosyne* était le plus abondant, puis l'*Anthocharis simplonia*. Nous nous engageons ensuite dans un sentier frayé par les mulets qui conduit au col, bordé à gauche par un torrent, à droite par des prairies en pente. Sous les pierres M. Cartreau prend le *Barynotus margaritaceus*; nous retrouvons le *Carabus Alpinus*, accompagné des *Carabus depressus* et *violaceus*. Dans les prairies plus élevées à notre droite, les fleurs sont couvertes de *Pachyta interrogationis* type et de la variété noire. Nous voyons voler au soleil le *Polyommatus Eurydice*, les *Lycæna optilete*, *ortibulus*, *Eros*, la *Melitæa Merope*, les *Erebia Gorge*, *Alecto*. Nous descendons à gauche pour traverser le torrent qui, sauf le *Corymbites melancholicus*, ne nous offre rien de nouveau, et nous remontons sur les flancs de la montagne à travers des prairies couvertes d'une herbe clairsemée. En fauchant, nous y trouvons assez abondamment, sans qu'il nous soit possible de reconnaître sûrement la plante qui la nourrit, une Altise Alpine, la *Crepidodera melanostoma*. Au bord d'une plaque de neige court le *Bembidium bipunctatum*, et les plantes qui bordent le ruis-

seau qui en découle sont couvertes d'*Anthobium luteipenne* et d'*Oreina elongata*. Plus haut encore, au milieu des rhododendrons, vole le *Colias palæno*, avec la variété femelle de la couleur du mâle; nous y prenons aussi la *Plusia divergens*, l'*Anarta melanopa*, la *Psodos trepidaria*, d'un fort joli type; enfin la *Pygmaea venetaria*. C'est là que l'un de nous laisse échapper un magnifique *Cryptocephalus*, le *C. Perrieri*, qui avait été déjà trouvé dans les montagnes de Beaufort par M. René Perrier, de Chambéry, dont nous donnons plus loin la description de M. Fairmaire. Nous revenons sans redescendre, et en tournant la montagne, du côté du lac; sur cette pente, d'où nous apercevons l'hospice et notre auberge, plusieurs combes de neige attirent notre attention; sur leurs bords, en soulevant les pierres nous prenons quelques exemplaires de la *Gonioctena nivosa* et l'*Homalota nivalis*. Signalons aussi la *Lina collaris*, si commune dans les dunes de la Somme sur un saule nain, et qui ici se trouve sous les pierres, à une grande élévation, où il n'y a aucune espèce de ces arbrisseaux. Nous redescendons enfin et, après avoir battu quelques buissons qui nous donnent, avec les *Otiiorhynchus* déjà cités, l'*Otiiorhynchus pupillatus*, nous nous voyons forcés, pour regagner plus vite notre gîte et éviter un long détour, de traverser pieds nus un bras du lac, au milieu d'une eau transparente et glaciale.

Le soir, au crépuscule, MM. Martin et Fallou allèrent sur les bords du lac poursuivre les Lépidoptères; mais le froid était redevenu si intense qu'ils ne virent voler qu'une seule noctuelle: la *Leucania comma*.

Le 12, nous quittons notre hôtel, dont le propriétaire a toujours été rempli de prévenances pour nous, et nous nous acheminons vers Lanslebourg. Nous ne pouvions partir sans rendre une dernière visite aux prairies du lac, qui nous offrirent les *Syrichthus altheæ*, *cacaliæ*, *serratulæ*? En remontant un ruisseau qui débouche dans le lac, nous retrouvions les mêmes Carabides que lors de notre arrivée, et aussi quelques *Cryptohypnus rivularius*: le lit même du ruisseau était habité par des *Helophorus glacialis*, et il suffisait d'agiter la vase pour les faire remonter à la surface de l'eau. Arrivés au sommet du col, le temps étant clair, nous eûmes le loisir d'admirer à notre aise la belle vue qui s'offrait à nos yeux; derrière nous, le plateau avec son lac que nous venions de quitter; devant nous, la vallée de l'Arc, dans une partie de son étendue, Lanslebourg à 700 mètres au dessous de nous, et Lanslevillard un peu plus à droite; en face, dominant la vallée, le massif de montagnes de la Vannoise couronné de glaciers. Au lieu de suivre les prairies par lesquelles nous étions montés, nous primes un peu à gauche, à travers une sombre et épaisse forêt de sapins et de mélèzes; nous y primes la *Pachyta clathrata*, et, en bat-

tant un *Abies excelsa*, un exemplaire d'un *Laricobius* paraissant, vu sa couleur entièrement d'un noir brillant, distinct de l'*Erichsonii*. Nous eûmes soin de recueillir dans nos filets la mousse épaisse sur laquelle la raideur de la pente nous faisait souvent glisser, afin d'en extraire les habitants à notre arrivée à Lanslebourg; nous n'y trouvâmes aucune espèce bien intéressante. Avant d'atteindre la vallée, nous prenions encore sous les pierres les *Mamestra Maillardi*, *fulva*, *Xylophasia lateritia*; dans la forêt, la *Larentia turbaria* était très abondante, mais elle commençait à se faner. En route, nous avons eu le plaisir de croiser, venant à notre rencontre, un Lépidoptériste qui ne fait pas partie de notre Société, mais avec qui plusieurs d'entre nous avaient déjà parcouru les Alpes; il venait pour nous accompagner pendant le reste de notre voyage: cette heureuse rencontre portait pour le moment à sept notre nombre.

Notre excursion au mont Cenis terminée, il nous restait à mettre à exécution la seconde partie de notre projet, consistant à explorer les environs du Mont-Blanc. Pour y arriver deux routes s'offraient à nous; pour suivre la plus facile il fallait revenir sur nos pas, redescendre la vallée de l'Arc jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne et Chambéry, de là, par le chemin de fer, gagner Genève d'où une route carrossable conduit à Chamonix. Mais c'était faire un énorme détour, par un pays moins pittoresque que celui où nous étions, et connu déjà. Nous résolûmes donc de prendre la route la plus difficile quoique la plus directe, route praticable à peine aux mulets, même pendant le mois de juillet; et il fut décidé que le lendemain nous ferions en sorte de franchir le col d'Iseran et d'arriver le soir à Val-de-Tignes, village situé, même pour les gens du pays, à onze heures de marche de Lanslebourg. Jusqu'à ce jour nous ne nous étions pas encore écartés des grandes routes, nous avons été passablement logés, bien nourris; nous voulions un peu goûter de tout. Nos malles, restées à Lanslebourg pendant notre séjour au Mont-Cenis, furent réexpédiées à Chambéry; chacun de nous ne dut conserver que le bagage le plus indispensable, afin qu'un seul mulet suffît à tout porter.

Le 13 juillet, à cinq heures du matin, tout le monde est prêt pour le départ; un cheval attelé à une mauvaise charrette transportera nos effets jusqu'à Bessans, où nous trouverons facilement guide et mulet. Nous nous mettons en route à la suite de nos légers bagages et nous remontons le cours de l'Arc. Tout en marchant nous soulevons quelques pierres, sans rien trouver de nouveau; l'*Aphodius nivalis* et quelques autres moins intéressants volent sur la route autour des objets de leur prédilection. A Bessans, nous déjeunons avec des œufs, en attendant les truites qu'on est

allé pêcher pour nous. Il paraît que l'hameçon ne mord pas, car le poisson promis n'arrive pas. Enfin nous arrêtons un guide nommé Trac, qui connaît parfaitement la traversée du mont Iseran, et dont le mulet robuste nous paraît bien suffisant pour porter nos bagages; nous lui retenons aussi un second animal plus modeste pour porter en cas de besoin celui dont les jarrets fléchiraient dans la rude montée que nous avions à faire.

A partir de Bessans, la vallée de l'Arc se resserre et s'élève graduellement jusqu'à Bonneval. Depuis quelque temps la culture a complètement cessé, et c'est à peine si l'on voit sur les flancs décharnés des montagnes quelques arbustes rabougris. Les habitants ont conservé le costume en usage en France, au siècle dernier, dont la culotte courte forme la partie caractéristique; pour se garantir du froid, ils établissent leur domicile d'hiver, cuisine, chambre à coucher, salle de travail, dans l'écurie; les bestiaux sont d'un côté, de l'autre les habitants. Dans la majeure partie des familles, on ne brûle que du fumier de mouton desséché, le bois étant extrêmement rare. La principale ressource du pays, qui a cela de commun avec toutes les montagnes environnantes, consiste dans les bestiaux et la fabrication du fromage. Après une demi-heure d'arrêt à Bonneval, nous quittons les bords de l'Arc, dont la source n'est pas loin, pour gravir à gauche la pente du mont Iseran. Une pluie assez forte nous poursuit depuis quelque temps et ne doit plus nous quitter de la journée. A une certaine hauteur, le sentier est profondément encaissé entre des parois de rochers, d'où descendent avec fracas, au dessus de nos têtes, de magnifiques cascades; il nous faut marcher dans l'eau ou traverser sans glisser des pentes couvertes d'une neige glacée qui mènent à des précipices. Plusieurs d'entre nous soulèvent ici et là quelques pierres; on retrouve l'*Amara monticola* et le *Carabus Alpinus*; nous ne devons plus rencontrer cette dernière espèce ni à Chamonix, ni ailleurs. A mesure que nous nous élevons, la végétation cesse; la pluie se change peu à peu en neige, le vent augmente et le froid devient glacial. Un accident retarde notre ascension: le mulet chargé de nos bagages qui, jusque-là, s'était comporté vaillamment en parcourant sans broncher des chemins impossibles, glisse sur la neige entraînant avec lui son guide; ils vont, avec une vitesse qui s'accélère à chaque instant, rouler à cinquante ou soixante mètres plus bas, quand, par un hasard providentiel, homme et mulet parviennent à s'arrêter sur la pente. Nous venons à leur aide, et ce n'est qu'après des efforts inouïs que nous parvenons à hisser le mulet. Après nous être assurés que notre guide n'est pas blessé, nous faisons la visite des bagages; ils avaient été

attachés solidement et rien n'y manquait. Cependant cet accident nous fit perdre du temps, et trois d'entre nous, qui depuis quelque temps avaient pris les devants, étaient parvenus, en suivant le sentier, au plateau qui forme le col du mont Iseran, plateau élevé de 2,500 mètres. Arrivés là, la neige augmente, le vent la leur souffle au visage; il est impossible de plus rien distinguer; ni le mont Iseran, haut de 4,086 mètres, qui doit dominer le col, ni le chemin par lequel ils sont venus, ni les pyramides en pierre, construites de distance en distance, pour indiquer la route. Ils attendent leurs compagnons qui n'arrivent pas, et commencent à ressentir quelque inquiétude. Retourner en arrière est impossible; le chemin qu'ils ont parcouru est déjà recouvert par la neige; les ponts de neige qui recouvrent les torrents et qui leur ont offert un passage, n'ont plus conservé l'empreinte de leurs pas, comblée par la neige nouvelle: de ce côté, sans guide, rien maintenant qui puisse leur donner une direction; s'arrêter encore pour attendre, c'est s'exposer à être glacé par le froid et à ne plus pouvoir ensuite continuer sa route. Il faut donc marcher en avant et tâcher d'aller à tâtons d'une pyramide à une autre. Des croix en bois, placées de côté et d'autre, pour perpétuer le souvenir d'un accident arrivé dans ces régions inhospitalières, ne contribuent pas à les rassurer. Enfin ils parviennent à traverser le plateau et à redescendre une centaine de mètres; la neige peu à peu s'est changée en pluie, et on y voit plus clair, mais du sentier plus de traces. Pour le retrouver, il faut jusqu'à trois fois traverser, au risque d'être entraîné, un torrent qui se jette dans l'Isère et bondit de cascade en cascade. Enfin ils sont dans la bonne route et aperçoivent au dessous d'eux la vallée et un village qui doit être Val de Tignes. Ils descendent rapidement sur des pentes gazonnées très raides, rendues plus glissantes encore par la pluie, et arrivent à Val de Tignes une heure avant leurs compagnons retardés par la chute du mulet. Cet infatigable animal semble être reconnaissant des soins qu'on a mis à le retirer de sa fâcheuse position, mais il marche plus lentement et avec plus de précaution. Enfin les retardataires arrivent aussi à huit heures du soir, et chacun alors de se raconter, tout en se séchant et changeant de vêtements, les impressions diverses ressenties pendant la journée. L'hôtel du Val-d'Isère, si on peut donner le nom d'hôtel à la cabane où nous sommes descendus, est peu habitué à recevoir des voyageurs; nous y trouvâmes des œufs, du laitage et du mouton fumé, et, ce qui vaut mieux qu'une table somptueuse, prévenances et cordialité. L'un de nous va demander l'hospitalité au curé du village, pendant que nous nous accommodons des trois lits disponibles.

Le lendemain, qui était un dimanche, il fallait d'abord procéder au

séchage de nos habits encore mouillés, et les étendre au soleil, sur les bords de l'Isère, qui n'est ici qu'un ruisseau. Nous les laissons sécher, confiants dans la discrétion des habitants, et allons assister à la messe et au sermon fait par M. le curé à ses paroissiens. Enfin nous partons à onze heures, comptant arriver le soir à Bourg-Saint-Maurice. Nous suivons, sans la quitter, la vallée de l'Isère, d'abord à travers de belles prairies qui nous donnent la *Crepidodera femorata*, et où volent au soleil les *Erebia Pharte*, *Goante*, *Melampus*; sous les pierres est assez commune la *Chrysomela marginata*. La vallée se resserre entre des rochers à pic, formant une gorge sombre et étroite où nous trouvons, sous les pierres qui bordent la rivière, le *Cyptohypnus riparius* et la *Feronia multipunctata* que nous n'avions pas rencontrée au Mont-Cenis. Devant le village de Brévières, la vallée s'élargit de nouveau en une vaste prairie encadrée de forêts. Après Brévières, la route remonte au-dessus du torrent qui bondit à cent mètres au dessous; au-delà du torrent, à gauche, des montagnes coupées en forme de murailles, au sommet desquelles, et à une hauteur incommensurable, se distinguent quelques glaciers; dans les enfoncements, de pauvres mais pittoresques villages; à notre droite une pente fort raide, mais couverte de mélèzes séculaires et de souches vermoulues que nous considérons d'un œil d'envie, parce que nous n'avons pas le temps de les visiter. Deux magnifiques cascades descendent de ces pentes dans l'Isère. Un peu plus loin, sur une largeur de 10 à 15 mètres et jusqu'au haut de la montagne, tous les arbres sont abattus, renversés dans un effroyable désordre; les plus beaux mélèzes tordus ou brisés; cet immense sillon de destruction indique le passage récent d'une avalanche. Je ne saurais redire toutes les impressions qu'a causées en nous cette vallée; c'est, sans peut-être en excepter la vallée de Chamonix, la plus belle que nous ayons vue. Dans les forêts nous prenons la *Larentia tophaceata*, les *Gnophos mendicaria* et *dilucidaria*, cette dernière abondamment; nous passons ensuite à La Thuile, où commence la descente. A Sainte-Foy, qui est beaucoup plus bas, la vallée prend un autre aspect; aux forêts d'arbres verts a succédé la culture; les noyers, les merisiers ont remplacé les sapins et les mélèzes. A Seez, nous regardons avec curiosité plusieurs personnes portant des crinolines; cet objet de toilette, que nous n'avions plus rencontré depuis Saint-Jean-de-Maurienne, n'avait pas pour nous alors une signification puérile; il semblait nous dire que nous approchions de contrées visitées plus souvent par les étrangers, et nous promettre plus de confortable. Enfin nous arrivons à dix heures du soir à Bourg-Saint-Maurice, petite ville assez fréquentée où rien ne devait nous manquer.

Le 15, nous quittons à onze heures du matin, Bourg-Saint-Maurice et les bords de l'Isère; notre course aujourd'hui ne sera pas si longue que celles des deux jours précédents; il nous suffit d'arriver pour le soir à Chapieu, au pied de la montagne du Bonhomme. La veille, depuis Val de Tignes, nous avons descendu pendant 700 mètres; c'est autant qu'il nous faudra remonter aujourd'hui. Nous nous engageons dans une vallée qui en montant devient de plus en plus triste et sauvage, profondément encaissée entre des montagnes rougeâtres sans végétation. Sur la route nous ne prenons que quelques Féronies et Harpales, parmi lesquels l'*Harpalus punctatulus*. Nous arrivons un peu avant la fin du jour à Chapieu, et nous mettons le temps à profit en allant visiter un petit bois d'aulnes, au pied du Bonhomme, où nous trouvons l'*Emmelesia blandiaria* et sur les rochers quelques Géomètres déjà citées.

L'auberge du Soleil, où nous devons passer la nuit, est une construction en bois pareille aux chalets disséminés tout autour du Mont-Blanc; tout y est propre et confortable; c'est qu'on approche de Chamonix, et que Chapieu est souvent visité pendant l'été par les touristes qui font l'excursion du col du Bonhomme.

Le 16 au matin, nous jetons un regard sur les sommets que nous aurons à traverser; ces sommets, verdoyants la veille, sont aujourd'hui devenus blancs sur une grande étendue. Un orage accompagné de grêle est survenu pendant la nuit, nous promettant en perspective un aussi mauvais temps que celui que nous avons déjà subi au col d'Iseran. Avant de partir, nous rendons visite aux volets des fenêtres de notre auberge, sur lesquels, malgré la pluie de la nuit, nous trouvons encore la *Mamestra Maillardi*, le *Dianthæcia cæsia*, etc. Nous nous mettons en marche, et après plusieurs heures nous approchons du sommet du col. La végétation a cessé complètement; il faut marcher dans la neige. Sous les pierres couvertes de la neige de la nuit, nous prenons la *Chrysomela limbata*, les *Amara erratica* et *rufocincta*, et une rare espèce, l'*Amara cardui*. Un brouillard intense intercepte la vue, et bientôt la neige tombe à gros flocons. La traversée de ce col est aussi difficile que celle du col d'Iseran; la hauteur est à peu près la même (2455 mètres). Ici, plus de cascades, mais une nature triste et sévère. Nous descendons du sommet sur des éboulis au bord d'un précipice, dont nous ne pouvons à cause du brouillard et de la neige qui tombe, sonder la profondeur. Peu à peu, à mesure que nous descendons, la pluie succède à la neige. Après avoir traversé un énorme amas de neige recouvrant un ravin, nous nous arrêtons un instant sur un plateau en pente douce et couvert de gazon, qu'on appelle le Plan des Dames; au milieu de ce plateau on remarque un tertre arrondi

de 3 ou 4 mètres de hauteur, couvert de pierres ; c'est, dit-on, le tombeau de deux dames qui, surprises par un orage, périrent en cet endroit. Les guides ne manquent pas d'engager chaque voyageur à ajouter une pierre à celles qui y ont été déjà déposées. Après avoir dépassé un chalet appelé Nant-Borant, du nom d'un torrent voisin, nous descendons par un chemin taillé dans le roc, en gradins, d'une fatigante longueur, et rendu glissant par la pluie ; à gauche le Nant-Borant qui forme quelques petites cascades. Dans ce chemin si rocailleux nous rencontrons l'*Hadena satura*, les *Gnophos dilucidaria* et *ophthalmicata*? (1) et la *Larentia infidata* (Delaharpe). Avant de gagner Contamines, nous jetons un regard d'admiration sur les montagnes qui bornent la vue à droite ; elles sont surmontées d'un glacier grandiose qui semble menacer d'engloutir la vallée ; c'est le glacier de Trélatête, formé de la réunion de trois mers de glace qui descendent du Mont-Blanc. Vers le soir nous arrivons à Saint-Gervais, le terme de notre voyage à pied, d'où le lendemain une voiture doit nous conduire à Chamonix.

Le 17, nous visitons l'établissement des bains de Saint-Gervais, situé à une demi-lieue du village, dans une gorge pittoresque animée par plusieurs belles cascades. Rien ne manque dans l'établissement pour la commodité et l'agrément des voyageurs et des malades, qui s'y rendent de tous les points de l'Europe. Il y a quatre sources exploitées : l'une est ferrugineuse, les autres sont alcalines et sortent de terre avec une température de 35 à 40 degrés. Un char qui nous fait subir, à nous et à nos insectes, de rudes cahots, nous emmène, par Servoz, dans la vallée de Chamonix. Le soleil est resplendissant et nous permet de contempler à loisir l'énorme masse du Mont-Blanc et les glaciers qui en descendent. Vers cinq heures du soir, nous arrivons à Chamonix et descendons à l'hôtel du Mont-Blanc. Pendant le trajet, notamment à la montée des pavés de Servoz, il nous a fallu, pour alléger notre rustique voiture, descendre plusieurs fois, et nous avons profité de l'occasion pour prendre quelques insectes. Parmi les Coléoptères nous ne vîmes rien d'intéressant, si ce n'est le *Monochamus Sartor* ; parmi les Lépidoptères nous vîmes le *Lycæna Damon*, voltigeant en compagnie du vulgaire *Corydon* ; sur les rochers la *Gnophos serotinaria*, et enfin, des chenilles de l'*Acronycta euphorbiæ*, vivant de toute autre chose que de l'euphorbe. A Chamonix, après notre installation à l'hôtel, nous fîmes une petite promenade dans un bois de sapins au pied

(1) Je rapporte provisoirement à cette espèce la Géométre dont je n'ai malheureusement trouvé qu'un seul individu, car elle diffère de toutes celles que j'ai vues sous ce nom. Le type serait très foncé et les dessins peu écrits. (Emm. Martin.)

du Montanvers; nous y primes l'*Erebia Ligea*, la *Noctua festiva*, d'un type très curieux, la *Cleora glabraria*, les *Larentia didymata* Lin. (*scabrata* Hübner), et *olivaria*, la *Cidaria populata*, l'*Anailis preformaria*, etc. Bon nombre de Coléoptères habitaient aussi cet endroit; en battant les buissons, nous obtenions en abondance les *Otiorynchus hirticornis* et *septentrionis*, sur les bouleaux vivaient les *Cryptocephalus nitens* et *marginatus*; sur les fleurs en ombelle, la *Silaria latiuscula* et l'*Anoplodera lurida*; sur les troncs des sapins, la *Pachyta quadrimaculata*, etc. M. Fallou découvrit une charmante variété violette du *Cryptocephalus nitidulus*, qui n'avait pas encore été signalée en France. A notre rentrée à l'hôtel, un bruit imitant le tonnerre frappe nos oreilles; nous courons à la fenêtre; c'est une immense avalanche qui descend avec fracas d'une des pentes du Mont-Blanc, et va se perdre dans un ravin, entraînant une grande masse de débris au milieu de nuages de poussière.

Le soir, nous fîmes nos adieux à deux d'entre nous qui devaient nous quitter le lendemain, MM. Fairmaire et Cartereau; et je dois me faire ici l'interprète des sentiments unanimes de regrets que causa à leurs compagnons de voyage le départ de ces excellents collègues.

Le 18, nous allons visiter la source de l'Arveyron, au pied de la mer de glace; de là nous essayons de gagner le plateau du Montanvers; mais au lieu de suivre la route ordinaire, nous prenons un sentier frayé par les bestiaux, montant en ligne droite, appelé la Filiaz; la montée, de 900 mètres, fut excessivement pénible, et quoique le temps fût beau, aucune capture remarquable ne nous dédommagea de nos peines, si ce n'est plusieurs espèces d'*Erebia* déjà prises dans les courses précédentes. En descendant un peu du plateau vers la mer de glace, M. Fallou prenait le *Hallomenus humeralis*, et nous retrouvions quelques exemplaires de la *Feronia multipunctata* et de la *Nebria castanea*, qui paraît excessivement commune sur toutes les montagnes environnantes, mais beaucoup plus rare au Mont-Cenis. Nous sommes en face de la mer de glace, nous la dominons dans une partie de son étendue; devant nous, de l'autre côté, la montagne appelée le Chapeau et l'aiguille du Dru qui dresse sa pointe dans les nues. A la vue de ce splendide spectacle, nous ne pouvons résister au désir de descendre et de traverser ce célèbre glacier. Un guide nous accompagne pour diriger nos pas à travers les fentes et les crevasses sillonnant cet énorme amas de blocs de glace, et nous arrivons au bout d'un quart d'heure au bord opposé, où des échelons sont taillés dans le roc coupé à pic.

Cet endroit est appelé avec juste raison le mauvais pas. Là, comme au Mont-Cenis, nous rencontrons la *Cicindela gallica* en compagnie de

campestris. Nous redescendons la pente du Chapeau, tantôt à travers une forêt d'arbres verts, tantôt sur les bords du glacier recouverts de débris de roches granitiques.

Nous avons résolu de faire, le jour suivant, l'ascension du mont Brévent, sommet escarpé situé de l'autre côté de la vallée, faisant face au dôme du Mont-Blanc, et élevé de 2538 mètres. Nous avons donc, pour y parvenir, à faire une montée de plus de 1500 mètres. Au sortir de Chamonix on s'élève sur des débris tombés du sommet du Brévent. Après plusieurs heures de montée, soit sur ces débris, soit à travers une forêt de sapins, nous arrivons à un plateau où se trouvent de beaux pâturages et un chalet nommé Planpraz (2080 mètres). Près du chalet, une petite flaque d'eau formée par la fonte des neiges nous offre l'*Hydroporus nivalis*, et, en nombre considérable, l'*Helophorus glacialis*; un peu plus haut sont quelques plaques de neige qui recèlent des *Byrrhus*, le *Carabus depressus*, le *Carabus catenulatus* que nous voyons avec déception commun à cette hauteur, l'inévitable *Nebria castanea*, et une autre et charmante *Nebria*, l'*angusticollis*. Cette dernière espèce ne se trouvait pas, comme la *Castanea*, au bord des plaques de neige; il nous fallait, pour la rencontrer, aller au milieu de ces plaques soulever les pierres qui s'y trouvaient. Là aussi M. Martin rencontre l'*Orcina nivalis*. Nous continuons notre route, explorant encore çà et là des amas de neiges plus ou moins considérables, qui nous donnent les *Amara erratica* et *rufocincta*, et nous arrivons au pied du rocher à pic qu'on nomme la Cheminée, qu'il faut gravir en mettant les pieds dans des entailles pratiquées dans le roc, assez éloignées l'une de l'autre, bien plus désagréables encore pour la descente que pour la montée. Après 16 mètres d'ascension sur cette paroi verticale, il ne reste plus pour arriver au sommet que quelques amas de pierres éboulées à traverser. Du Brévent, quand le temps est beau, et nous jouissons alors de cette heureuse circonstance, la vue est admirable. En face, le Mont-Blanc, qui d'ici paraît beaucoup plus élevé que du fond de la vallée, et que l'on aperçoit dans tous ses détails; plus loin, au-dessus des cols qui ferment la vallée, la plupart des montagnes de la Suisse; de l'autre côté, près de soi, le col d'Anterne, des sommets de toutes formes, et dans le lointain, rivalisant presque de blancheur avec le Mont-Blanc, le mont Pelvoux. Tout autour de nous, voltigeait au soleil, la *Pieris Callidice*, en compagnie de nombreux individus de la *Vanessa urticæ*, que cette altitude n'effrayait pas. En descendant, nous prenions en battant les sapins, l'*Otiorhynchus chrysocomus*, un des plus beaux du genre quand il est frais; il faut, pour le rencontrer, s'adresser aux arbres situés à la plus grande élévation; il vit indifféremment sur le

mélèze et sur l'*Abies excelsa*. Plus bas est très commun l'*Otiiorhynchus septentrionis* et une variété de l'*Otiiorhynchus pupillatus*, décrite assez récemment par M. Mulsant sous le nom d'*Ot. frigidus*. Enfin, toujours en battant les mêmes arbres, nous trouvions les *Dryophilus pusillus* et *rugicollis*, et un Cléride intéressant ; le *Laricobius Erichsonii* (1). MM. Martin et Fallou capturaient dans les mêmes lieux les *Erebia Melampus*, *Mnestra*, *Gorge*, avec sa variété *Erynnis* ; le *Satyrus philea*, la *Setina ramosa*, les *Gnophos serotinaria*, la *Psodos alpinata* Wien. V. (*equestraria* Fabr.), la *Cleogene lulearia*. Le soir, après notre rentrée à l'hôtel, ils retournaient au pied du Montanvers pour chasser au crépuscule, mais ils n'y prenaient rien qui ne soit déjà cité.

Le 20 juillet, nous nous dirigeons vers les cascades du Dard et des Pèlerins, situées l'une et l'autre près du glacier des Bossons ; nous ne leur avons trouvé rien de bien remarquable, en les comparant surtout aux belles cascades que nous avons déjà vues. Nous espérions en cet endroit rencontrer le *Carabus hortensis (gemmatus)*, qu'on dit s'y trouver ; nous avons soulevé beaucoup de pierres, mais nous n'avons vu que les *Carabus depressus* et *aaronitens*. Le vulgaire *Carabus auratus* lui-même se plaisait à cette hauteur (au moins 1200 mètres). Pour nous dédommager, nous cherchâmes à nous procurer d'autres insectes. M. Martin prenait sous une écorce de sapin l'*Eros minutus*, d'un si beau rouge ; nous rencontrions aussi l'*Isonira hypocrita*, le *Cryptocephalus quadripustulatus*, l'*Hadena glauca*, etc., quand une pluie abondante survint dans l'après-midi et nous força de suspendre nos recherches.

Ici se terminent nos explorations dans les hautes montagnes de la Savoie ; à partir de ce moment, nous ne devons plus nous livrer aux recherches entomologiques que dans les environs de Grenoble ; et les quelques jours qui suivirent furent employés par nous à faire le trajet, assez long, de Chamonix à Chambéry, puis à Grenoble, à admirer en passant les belles cascades de Chède et d'Arpennaz, à visiter en touristes Annecy et son beau lac, à parcourir en barque le lac du Bourget, pour aller visiter l'abbaye de Hautecombe, où sont renfermés, dans une magnifique chapelle, les tombeaux des princes de la maison de Savoie. On y admire une multitude de bas-reliefs, de cariatides, de petites statues exécutées, ainsi que les tombeaux, en pierre de Seyssel. Les religieux d'Hautecombe appartiennent actuellement à l'ordre de Cîteaux ; l'un d'eux fait, avec une grâce parfaite, les honneurs du couvent aux nombreux

(1) Cette espèce n'avait été prise qu'une fois en France, à ma connaissance, dans les Vosges, par notre collègue M. Puton.

visiteurs. Près de là se trouve une fontaine intermittente très curieuse qui attirera aussi notre attention.

Pendant ces quinze derniers jours, si nous avons bien employé notre temps, plusieurs de nos collègues, qui n'avaient pu nous suivre ou nous rejoindre, mettaient aussi le leur à profit en visitant des contrées moins élevées que nous avons peut-être eu tort de négliger.

A Aix-les-Bains, M. Peyron explorait avec soin les environs et les bords du lac du Bourget; il y trouvait la *Cynegetis impunctata*, et, parmi une nombreuse série de *Bembidium*, le *Bembidium fulvipes* St. (*distinctum* Dej.). M. Fauvel, arrivé à Chambéry trop tard pour nous y rencontrer, courait à notre poursuite jusqu'au Mont-Cenis, où il perdit nos traces; force lui fut d'explorer seul le plateau et les bords du lac, où il trouvait le *Mycetoporus punctus* et plusieurs des espèces que nous y avons prises nous-mêmes; entre autres le *Leistus nitidus* et le *Pristonychus caruleus*. Il parcourait ensuite les environs de Saint-Jean-de-Maurienne, Albertville, Annecy, Aix, Chambéry, et capturait, soit au bord du lac d'Annecy, soit au bord des rivières, ou sous des fagots, une collection nombreuse de Staphylinides remarquables, dont plusieurs espèces nouvelles, parmi lesquelles nous citerons un charmant *Lathrobium* trouvé à Saint-Jean-de-Maurienne.

Enfin MM. Cartreau et Fairmaire rapportaient de leur visite à Albertville, chez M. de Manuel, plusieurs espèces fort intéressantes, les *Boleto-phagus interruptus*, *Helops incurvus*, *Brachyderes sabaudus* nov. sp.

J'arrive maintenant à notre promenade dans les environs de Grenoble et à la Grande-Chartreuse; je m'abstiendrai de donner des détails sur ces localités déjà connues de beaucoup de membres de la Société; cette tâche a été trop bien remplie par M. le rapporteur de l'excursion de 1858, pour que j'essaie ici d'entrer dans des redites qui vous feraient regretter le style et le talent de notre collègue (1); je me bornerai donc à citer les principaux souvenirs entomologiques que nous en avons rapportés.

Le 23, nous quittions Chambéry, et après avoir traversé l'ancienne frontière au passage des Échelles, nous arrivions par une pluie battante à Saint-Laurent-du-Pont. Toute exploration étant rendue impossible, il nous fallut attendre au lendemain pour faire le trajet qui sépare Saint-Laurent du couvent de la Grande-Chartreuse. Sur cette route, si souvent parcourue par les entomologistes, nous prenons contre les rochers la *Mamia typica*, l'*Apamea connexa*, la *Coremia pomararia*, la *Gnophos pullata*, la

(1) Voir le Rapport sur la Session extraordinaire tenue à Grenoble au mois de juillet 1858, par M. le docteur Alexandre Laboulbène.

Sesia tipuliformis sur le tronc d'un arbre mort, et une grande partie des Lépidoptères cités dans le Rapport sur l'excursion de la Société dans cette localité. Sous les pierres nous ramassions quelques *Feronia Hagenbachii*. Plusieurs d'entre nous avaient déjà visité le couvent de la Grande-Chartreuse à différentes époques; ils n'y trouvèrent aucun changement, ni dans l'aspect sombre des salles et des cloîtres, ni dans la bienveillante cordialité avec laquelle les religieux accueillent les étrangers; nous vîmes avec satisfaction dans la bibliothèque, relié avec soin, le premier volume de la Faune entomologique française, offert par les auteurs lors de l'excursion de 1858. Après la visite du couvent et le déjeuner maigre, soigné d'une façon toute spéciale à notre intention par le bon frère Gerasime, nous recommençons le cours de nos explorations. A la sortie du couvent, sur des troncs de hêtres dépouillés de leur écorce, dormait au soleil un *Elatér* *æthiops*, que nous eûmes soin de ne pas laisser échapper. Plus haut, dans les prairies, du côté de Bovinant, nous trouvions l'*Ercbia* *œme*, l'*Argymnis Amathusia*, l'*Ellopiæ prasinaria*, la *Larentia rupestrata*, extrêmement commune, l'*Acidalia mutata* (Treits.). Sur les grandes gentianes qui couvrent ces prairies, la *Pachyta virginica* était bientôt dédaignée de nous à cause de sa fatigante abondance; sur la fin du jour, M. Martin trouvait sur ces mêmes plantes un bel Elatéride, le *Campylus denticollis*. Les Téléphorides y abondaient, et les sapins environnants étaient couverts d'*Otiorynchus tenebricosus*, *fuscipes* et *armadillo*, et des *Anthophagus armiger*, *austriacus* et *scutellaris*.

En revenant pour coucher au couvent, nous avons le plaisir de rencontrer MM. Peyron et Fauvel qui venaient d'arriver. Nos deux collègues devaient, le lendemain, pendant que nous partions, explorer les environs du couvent et y prendre un bon nombre de Coléoptères, notamment une grande quantité de Staphylinides; M. Peyron retrouver le *Campylus denticollis*, etc.

Le 25, après nous être donné un dernier adieu, nous les quitions pour retourner à Grenoble, par la route du Sapey. Signalons d'abord, non loin de la Courrierie, la capture de l'*Eros minutus*. Avant d'arriver au hameau du Sapey, il nous faut traverser une belle et vaste forêt, dont les clairières sont émaillées des Lépidoptères *Ercbia Ligea*, *œme*, *Satyrus cordula*; les gentianes sont couvertes de *Trichius fasciatus*; M. Martin prend au vol la *Leptura virens*. Plus loin, en descendant, la *Cicindela sylvicola* est tellement abondante qu'on est exposé à l'écraser en marchant.

Le lendemain, pour clore la série de nos recherches entomologiques, nous devons parcourir les bords du Drac. Là nous allons trouver une faune différente et plus méridionale, contrastant un peu avec tout ce que

nous avons vu jusqu'à ce jour. Le Drac se jette dans l'Isère, après Grenoble; ses eaux sont contenues par une digue destinée à préserver le pays des inondations; entre cette digue et le bord de la rivière, sur la rive droite et à gauche en remontant de Grenoble, sont des terrains bas, souvent inondés, couverts de peupliers, de saules, d'*Hippophaës rhamnoides*, etc. Ces *Hippophaës* nourrissent trois espèces de Coléoptères, qui y sont abondants; la *Graptodera hippophaës*, le *Sciaphilus viridis* et le *Pachybrachys hippophaës*. La *Graptodera* est la plus commune; parfois le parapluie en était littéralement couvert. Ces mêmes plantes nourrissent les chenilles du *Deilephila hippophaës* et de la *Boarmia rhomboidaria*; aussi Lépidoptéristes et Coléoptéristes étaient-ils d'accord pour visiter ces plantes et les débarrasser de leurs habitants. Sur les centaurees vivait la chenille de l'*Heliothis peltigera*; au soleil volaient le *Lycæna Argus*, et en prodigieuse quantité le *Satyrus Phædra*. Citons encore parmi les Lépidoptères les *Zygæna erythrus*, *Sarpedon*, et la *Cloantha radiosa*. Sur le sable couleur d'ardoise rejeté sur les bords par les eaux de la rivière vit, dans des trous qu'il se creuse, le *Psammodytes vulneratus*, et court avec rapidité le *Pæderus gemellus*.

Le 27 juillet nous revenions à Chambéry, et après avoir employé les quelques heures qui nous restaient à visiter les monuments et les promenades de la ville et à revoir une dernière fois la fontaine, pyramide bizarrement assise sur quatre éléphants, nous prenions, le 28, le chemin de fer qui nous ramenait à Paris dans la journée du 29 juillet, après une absence d'environ 25 jours qui nous laissera de bien agréables souvenirs. Ce qui fait le plus grand charme de ce genre d'excursions, ce n'est pas en effet seulement le plaisir de rencontrer des raretés entomologiques, mais surtout le bonheur de se trouver ensemble partageant les mêmes goûts, et, quelles que soient les opinions et les idées de chacun, admirant également la nature dans ses plus minimes et ses plus délicates créations. Nous en faisons une nouvelle épreuve cette année, car ce n'était pas la première fois que plusieurs d'entre nous se rencontraient; jamais la gaieté ni l'entente la plus cordiale ne nous ont fait défaut, et nous nous disions, en nous serrant une dernière fois la main, que le plus charmant rêve que nous puissions faire était de nous revoir encore l'année suivante.

Il ne me reste plus, Messieurs, après ce récit sec et aride mais du moins exact de nos courses, qu'à vous faire connaître les noms des personnes qui y ont pris part; et c'est pour moi, à cause des souvenirs qu'elle me rappelle, la partie la plus agréable de ma tâche.

Ont pris part à l'excursion provinciale de 1861 : MM. le docteur Cartreau, de Bar-sur-Seine; Fairmaire, de Paris; Fallou, de Paris; Fauvel, de Caen; Le Correur, d'Amiens; Lethierry, de Lille; Le Vasseur, de Laon; Emm. Martin, de Paris; Peyron, de Marseille; de Senneville, de Paris; Thibésard, de Laon. Deux personnes ne faisant pas partie de la Société ont pris également part à l'excursion : ce sont MM. Delorme, de Versailles; et Ligny, de Paris (1).

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

RECUEILLIS PENDANT L'EXCURSION EN SAVOIE.

Décrits par M. L. FAIRMAIRE.

(Séance du 27 Novembre 1861.)

1. ANTHOPHAGUS CENISIUS. — Long. 5 mill. — *Fuscus, nitidus, antennis, ore pedibusque testaceis, capite prothorace vix angustiore, medio anticeque valde impresso, prothorace subquadrato, tenuiter dense punctulato, medio obsolete biimpresso, elytris tenuiter minus dense punctulatis, lateribus dilutioribus.*

(1) C'est pour moi un devoir de remercier ici d'une façon toute spéciale M. Emm. Martin de l'obligeance qu'il a mise à me communiquer tous les renseignements désirables, notamment en ce qui concerne les Lépidoptères. Je crois en outre rendre la pensée de tous mes compagnons de voyage en présentant à notre Secrétaire, M. E. Desmarest, tous leurs remerciements pour la bienveillance et le dévouement sans bornes avec lesquels il a organisé tout ce qui était relatif au voyage.

La liste des nombreux insectes que nous avons récoltés se trouvant par cela même très considérable et devant occasionner une assez grande dépense d'impression pour la Société, nous avons dû y renoncer à notre grand regret.

♂. D'un brun foncé, plus clair sur les côtés des élytres, à fine pubescence cendrée, bouche, antennes et pattes d'un brun roussâtre, abdomen noirâtre. Tête à peine plus étroite que le corselet, ayant en arrière une impression large, assez profonde, qui fait paraître les côtés comme renflés derrière les yeux; en avant une autre impression lisse, arrondie en arrière. Antennes atteignant à peu près les trois quarts de la longueur du corps, fortes, presque cylindriques. Corselet presque en carré transversal, très légèrement rétréci en arrière, côtés un peu arrondis en avant, angles postérieurs droits, pointus; surface finement et densément ponctuée; en avant, un sillon médian, court, très fin; au milieu, un peu en arrière, deux très faibles impressions. Élytres à ponctuation un peu plus forte, moins serrée, arrondies à l'extrémité.

Mont Genis (M. Lethierry).

Cette espèce, chez laquelle je n'ai pu voir d'appendices aux crochets des tarsi, paraît très voisine de l'*A. amulus* Ros., du Tyrol, mais le corselet, au lieu d'être à peine plus long que large, est un peu plus large que long, il n'y a pas d'impression à la base de l'écusson et, au contraire, il y a un sillon au bord antérieur, l'écusson n'est pas lisse, il est ponctué, les élytres sont presque deux fois aussi longues que le corselet; l'abdomen n'est pas finement ridulé en travers, il est finement chagriné; la ponctuation de la tête est indistincte; enfin la couleur est plus foncée.

2. *CRYPTOPHAGUS LAPIDARIUS*. — Long. 2 mill. — *Oblongo-ovalus, ferrugineus, dense punctulatus, pube brevè sat dense vestitus, prothorace lateribus rotundato, margine integro, angulis posticis productis, antice lateriter incrassatis.*

Oblong-ovalaire, d'un roux ferrugineux, à ponctuation assez fine, serrée, couvert d'une pubescence couchée, courte, serrée. Antennes presque plus longues que la tête et le corselet, à massue de trois articles, les deux premiers courts, transversaux, presque aussi larges l'un que l'autre, le troisième aussi grand que les deux précédents, acuminé. Corselet uni, aussi large que les élytres, très peu plus large que long, côtés rebordés, arrondis, mais ayant un faible bourrelet aux angles antérieurs, légèrement sinués avant les angles postérieurs qui sont saillants; bord postérieur sinué de chaque côté. Écusson large, court, très peu ponctué. Élytres ayant leur plus grande largeur un peu après la base, puis s'atténuant légèrement en arrière, la ponctuation s'affaiblissant aussi en arrière.

Mont Genis, sous les pierres (M. Lethierry).

Très voisin du *C. baldensis*, mais plus petit, à ponctuation beaucoup plus fine, à corselet plus long, à peine rebordé au bord postérieur, sans pli vis-à-vis de l'écusson, et à élytres plus longues, plus atténuées en arrière.

C'est cette espèce que nous avons prise pour le *C. integer* Heer, mais la description de ce dernier ne nous permet plus de croire à l'identité des deux espèces.

3. *BRACHYDERES SABAUDUS*. — Long. 9 à 11 mill. — *B. incano similimus, sed brevior, convexior, rostro latius impresso*; ♂, *prothorace brevior, lateribus minus rotundatis, antice medioque leviter impresso*; *abdominis segmento ultimo haud impresso*; ♀, *prothorace antice tantum angustato, lateribus postice rectis*.

Cette espèce ressemble beaucoup au *B. incanus*, mais le corps est plus court, un peu plus convexe et la coloration rappelle un peu celle du *pubescens*; chez le ♂, le rostre offre une impression plus large et moins longue, le corselet est plus court, moins arrondi sur les côtés, un peu déprimé en avant, avec un court sillon médian et une très faible impression transversale sur les côtés, les élytres sont plus courtes, les stries plus fines, la suture n'est pas plus claire que le reste; enfin le dernier segment abdominal ne représente pas l'impression bien marquée du *B. incanus*; chez la ♀, le corselet n'est rétréci qu'en avant, les côtés sont presque parallèles en arrière, avec les angles postérieurs presque droits quoique émoussés, de chaque côté une courte impression transversale.

Saint-Jean-de-Maurienne, sur les Pins.

4. *CRYPTOCEPHALUS PERRIERI*. — Long. 6 mill. — *Ater, subopacus, prothorace nitidiore, prothoracis lateribus, margine antico et striga media anguste flavis, elytris vitta marginali apice dilatata et linea discoidali basi sinuata anguste flavis, capite prothoraceque punctatis, hoc basi praesertim fere striolato, scutello laevi apice prominente; elytris parum dense punctatis, interstitiis alutaceis, pygidio striolato*.

Épais, mais peu convexe sur les élytres, entièrement d'un noir presque mat, plus brillant sur le corselet, une petite tache sous la base des antennes, une bordure étroite sur les côtés du corselet et au bord antérieur, une étroite strie médiane n'atteignant pas la base qui présente un V, d'un jaune peu foncé; élytres avec une bordure marginale étroite et une bande étroite dorsale un peu déviée à la base, se réunissant et s'élargissant à

l'extrémité, de même couleur. Tête densément ponctuée, ayant au milieu un très faible sillon. Antennes plus longues que la moitié du corps, assez fortes, premier article gros, le deuxième petit, globuleux, le troisième un peu plus long et les suivants un peu serriformes, les trois ou quatre derniers allongés. Corselet convexe, assez densément ponctué, mais pas très fortement, un peu striolé vers la base. Écusson lisse, très relevé à l'extrémité. Élytres très légèrement ridées en travers, à ponctuation peu serrée, les intervalles finement réticulés vers la suture, les points formant vaguement des lignes, presque des stries; extrémité arrondie, ainsi que l'angle sutural. Pygidium finement et densément striolé, déprimé vers le bord; en dessous le dernier présente une fossette profonde, garnie sur les bords de quelques poils roux.

Cette belle espèce, dont la forme rappelle celle du *C. stragula*, mais dont le dessin est tout à fait distinct, a été trouvée par M. René Perrier auprès du lac de la Girottaz, dans les montagnes de Beaufort. Nous l'avons rencontrée au mont Cenis sur la montagne qui fait face à l'hôtel, de l'autre côté du lac.



NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR CH.-TH. BRUAND D'UZELLE.

Par M. P. MILLIÈRE.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

Messieurs,

La Société entomologique de France voulant rendre un hommage mérité à la mémoire de l'un de ses membres, M. Théophile Bruand d'Uzelle, m'a fait l'honneur de me charger de la rédaction d'une notice abrégée sur ce naturaliste distingué, enlevé, jeune encore, à sa famille et à ses nombreux amis.

En me confiant cette mission, la Société connaissait la parfaite intimité qui, depuis bon nombre d'années, existait entre M. Bruand et moi; je n'ai donc pu me refuser à cette pieuse tâche, tout en regrettant qu'un autre plus digne que moi n'ait pas été chargé de la remplir.

Charles-Théophile Bruand d'Uzelle, fils de Jean-Jacques Bruand et de Marguerite de Jouffroy d'Uzelle, son épouse, est né à Besançon (Doubs), le 5 mars 1808. Il commença de bonne heure ses études, qui furent brillantes, et, à chaque fin d'année, de nombreuses palmes récompensèrent son aptitude au travail. Poursuivant ses classes, qu'il termina promptement, il obtint, à 17 ans, son grade de bachelier ès-lettres. C'est à cette époque que, devenu orphelin, il se rendit à Paris, où il commença l'étude du droit, qu'il fut obligé d'interrompre, parce qu'il fut rappelé en Franche-Comté par des affaires d'intérêt.

Appartenant à une des familles les plus distinguées de sa province, qui, de père en fils, depuis le commencement du xvii^e siècle, s'était fait un nom dans la magistrature, il n'eût pas été difficile au jeune Bruand d'Uzelle d'entrer dans la carrière que ses ancêtres avaient si honorablement parcourue. Mais la gestion de sa fortune l'obligea à suspendre indéfiniment l'étude du droit.

L'entomologie devint dès lors sa principale distraction, et l'ordre des Lépidoptères obtint exclusivement sa préférence : il en rassembla tous les sujets qu'il rencontra et qui, plus tard, lui servirent à dresser un catalogue raisonné de la faune lépidoptérique de la Franche-Comté.

A 22 ans, il épousa, le 1^{er} avril 1830, M^{lle} Sophie Cèdre, et eut de ce mariage sept enfants, dont cinq survivants.

A peine arrivé à l'âge des emplois civiques, il fut nommé officier de la garde nationale, et conserva ce grade honorable jusqu'à la dernière réorganisation de cette institution.

Il était encore très jeune, lorsque déjà ses concitoyens reconnaissant en lui une grande droiture dans le caractère, jointe à un sens parfait, le nommèrent conseiller municipal ; fonction dans laquelle il fut maintenu pendant vingt-deux ans. Ces mêmes concitoyens lui accordèrent encore une grande preuve d'estime en le nommant Président de la Société de secours en 1848.

Le dévouement de cet homme de bien pour la chose publique et les soins dont il entourait sa famille ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses recherches entomologiques et ses études laborieuses de naturaliste. Il explora surtout les environs de sa ville natale, poussa ses investigations jusque sur les plus hautes montagnes de la Franche-Comté, et put, de cette façon, enrichir d'un très grand nombre d'espèces la faune de cette belle province.

Jouissant, dès sa majorité, d'une brillante fortune, et n'ayant pas à se préoccuper d'en augmenter le chiffre, il put de bonne heure consacrer de nombreux instants à la science qu'il affectionnait.

Bruand d'Uzelle n'aimait pas seulement l'histoire naturelle : les beaux-arts faisaient aussi ses délices et le charmèrent pendant toute sa vie. Riche-ment doué sous le rapport de la voix, il cultiva avec succès l'art du chant. Il fut peut-être, je ne craindrai pas de le dire, le plus remarquable chanteur de son département ; et, si la fortune ne l'eût pas largement doté, il eût sans doute trouvé, sur notre première scène française, des ressources et des applaudissements que son beau talent de ténor lui auraient mérités.

Il s'occupa aussi avec succès de la peinture du paysage, et ses nombreuses ébauches d'après nature, faites à diverses époques de sa vie, en font foi. Son goût pour cet art l'a mis en rapport avec plusieurs grands peintres de notre école, avec lesquels il fit des voyages, soit en Savoie, soit en Suisse. Cette aptitude de notre collègue pour la fidèle reproduction de la nature fut mise par lui au profit de l'entomologie. Son talent comme peintre d'histoire naturelle ne fut pas surpassé en France, j'en ai la certitude. Ses dessins nombreux de chenilles et de Lépidoptères, demeurés inédits, ceux qui ont été publiés dans les Annales de notre Société, et ceux qu'il a fait paraître dans les Annales de la Société d'Émulation du Doubs, le prouvent mieux que je ne saurais le dire.

C'est aux conseils et aux leçons de cet ami dévoué que je dois d'avoir

pu m'occuper moi-même de la peinture des insectes. Mais qu'il y a loin du travail de l'élève à celui du maître !

Bruand d'Uzelle, aussi bon peintre que musicien distingué, joignait à ce double talent celui d'écrire. Ses travaux scientifiques, publiés dans les Annales des Sociétés savantes auxquelles il appartenait, en sont la preuve, et lui assurent un nom parmi les naturalistes français.

D'une extrême générosité avec ses collègues, il leur offrait tous les sujets d'histoire naturelle qu'il soupçonnait leur être agréables, sans se soucier jamais de ce qu'il pourrait recevoir en échange de ses dons. Aussi sa générosité, devenue proverbiale, était-elle connue de tous.

Ce fut en 1845 ou 1846 qu'il dota le Muséum de Besançon, avec un désintéressement qu'on ne saurait trop louer, de sa riche collection de Lépidoptères d'Europe, qui, aujourd'hui, fait un des plus beaux ornements de cet établissement.

Le 12 mars 1850, la Société nationale et centrale d'agriculture lui décerna une médaille d'argent pour ses travaux entomologiques. En 1856, celle d'horticulture pratique du Rhône lui en décerna une autre pour sa Monographie des Lépidoptères nuisibles, et, en 1860, sa ville natale, lors de sa grande Exposition, le gratifia d'une mention honorable pour cette même Monographie.

Devenu veuf une première fois, Théophile Bruand épousa en secondes noces M^{lle} Marie-Clémentine Esparbié, de Paris, le 31 janvier 1856. Peu de mois après son second mariage, il perdait encore une épouse chérie.

Jusqu'au funeste événement qui lui enleva sa première compagne, la santé magnifique de notre collègue lui promettait de longues années. Ses forces vitales, profondément ébranlées par la double perte qu'il avait éprouvée en peu de temps, donnèrent à sa famille des craintes sérieuses. Les soins assidus de ses enfants et leurs affectueuses consolations auxquelles ses nombreux amis ont joint les leurs, le rappelèrent à la vie.

Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1858, que Bruand désira visiter la Provence : son intention était de s'y rendre chaque année pendant la mauvaise saison. Il voulait fuir le climat de sa patrie, toujours rigoureux en hiver ; et, pour trouver un allègement à ses profondes peines morales, se livrer plus que jamais à l'étude des insectes, qui toujours avait eu pour lui un si grand attrait. Il me fit part alors de ses projets : je les approuvai de toutes mes forces et l'engageai à les mettre au plus tôt à exécution. Je lui promis même de l'accompagner à Hyères, et de demeurer avec lui en cette ville, le plus longtemps possible.

Ce ne fut qu'au commencement de 1859 qu'eut lieu, dans le Var, le premier voyage de notre collègue. Je m'y rendis avec lui.

C'est pendant les longues heures passées en compagnie de cet excellent

ami et pendant les courses journalières que nous avons faites ensemble, qu'il m'a été possible d'apprécier l'âme noble, le cœur dévoué et délicat de cet homme bon s'il en fut, de ce savant modeste, que la Société entomologique de France, celle d'Émulation du Doubs, et la Société Linnéenne de Lyon, ont compté avec honneur au nombre de leurs membres.

Émerveillé du climat, des richesses entomologiques et botaniques de la Provence, Bruand d'Uzelle se décida à acquérir une maison de campagne aux environs d'Hyères, où chaque année il espérait venir se reposer.

L'achat d'une charmante villa dans ce beau pays fut bientôt faite. Sa nouvelle propriété, assise au milieu des orangers, des myrtes et des arbrusiers, ayant pour fond de tableau la vue des îles, semblait largement suffire à l'ambition et au bonheur de cet ami passionné de la nature.

Les visites qu'il a faites à sa chère villa furent peu nombreuses, puis- qu'au printemps dernier il quittait Hyères pour la dernière fois.

Vous avez pu remarquer, Messieurs, par la lecture des divers mémoires envoyés à la Société, qu'au moment de ses voyages dans le Var, notre collègue utilisa son temps au profit de la science.

A l'époque de l'excursion de la Société entomologique, qui, en juin 1860, eut lieu à Besançon, Bruand d'Uzelle était déjà gravement atteint du mal qui devait l'enlever si rapidement. Il fut, d'un commun accord, nommé Président d'honneur à la séance qui fut tenue à la Faculté des sciences.

Les jours suivants, notre collègue, bien que très souffrant, se dévoua : il accompagna avec courage les sociétaires dans les diverses grandes courses qu'ils firent, notamment aux grottes d'Osselles, sur divers points des montagnes de Pontarlier, au lac Saint-Point, au saut du Doubs, au Mont-Dore, etc.

Chacun de nous a pu reconnaître alors la bonté sans égale, la complaisance sans bornes de l'ami, du collègue que nous regrettons tous.

Le 3 août dernier, entouré de ses enfants, assisté des consolations de la religion, que toujours il avait honorée et pratiquée sans ostentation, cet homme, au cœur si bon, rendait son âme à Dieu, dans sa cinquante-quatrième année.

Sa mémoire sera bénie, et son souvenir restera cher à ceux qui l'ont connu.



LISTE DES TRAVAUX PUBLIÉS

DANS LES

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Par THÉOPHILE BRUAND D'UZEILLE (1).

- I. Description de la chenille de l'*Eriopus pteridis*, p. 37 (1844).
- II. Notice sur diverses chenilles : *Chilo phragmitellus*, *Spælotis nyctimera*, *Hæmilis pastinacella*, *Caradrina respersa*, *Solenobia clathrella*? Dup. ou nova species? p. 187 (1844).
- III Description de la chenille de la *Gnophos variegata*, p. 249 (1845).
- IV. Description de trois Lépidoptères nouveaux : *Zygæna Valentini* et *cedri* et *Coremia pontissalaria*, p. 201 (1846).
- V. Description de la *Nephoterix angustella*, p. 289 (1846).
- VI. Notes sur divers Lépidoptères : 1° *Valeria jaspidea*; 2° Deux Noctuelles (*Derasa* et *Batis*) qui doivent être le type de deux genres distincts; 3° Le *Sphinx ligustri*; 4° Avortement de Lépidoptères en 1847; 5° *OEnophyra pipelliana*, p. 39 (1849).
- VII. Deux mots de réponse à M. Guenée à propos des Noctuelles *Batis* et *Derasa*, p. 89 (1850).
- VIII. Classification des Tinéites et examen des caractères et de leur importance relative d'après la méthode naturelle, 1^{re} partie, p. 807 (1857), 2^e partie, p. 611 (1858).
- IX. Observations sur divers Lépidoptères, descriptions d'espèces nouvelles propres à la faune française, p. 459 (1858).
- X. Essai monographique sur le genre *Coleophora*, p. 375 (1859).

(1) Beaucoup de communications sont, en outre, indiquées dans les *Bulletins entomologiques*.

TRAVAUX PUBLIÉS

dans les

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS.

- XI. Notice sur quelques Lépidoptères très rares ou nouveaux pour le département du Doubs, tome 1 (1841).
- XII. Notice sur quelques espèces nouvelles de Lépidoptères, t. 2 (1842).
- XIII. Notice sur quelques chenilles inédites ou peu connues, t. 3 (1843).
- XIV. Catalogue systématique des Lépidoptères du département du Doubs (1844-45-46-47).
- XV. Catalogue systématique des Lépidoptères du département du Doubs, suite (1849-50-51).
- XVI. Monographie des Lépidoptères nuisibles : 7 livraisons (1846-48-49-50-51-55-56).
- XVII. Monographie des Psychides, 3^e vol., 2^e série (1852).
- XVIII. Notice sur deux espèces de Psychides, 6^e vol., 2^e série (1853).
- XIX. Observations entomologiques, 7^e vol., 2^e série (1855).
- 

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1864

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Janvier 1864.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

M. le docteur Strauch, de Saint-Pétersbourg, assiste à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 26 décembre 1860, lu par le Secrétaire, M. le docteur Laboulbène adresse quelques paroles de remerciements à la Société, pour l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la présidence pendant l'année qui vient de s'écouler, et cède le fauteuil à M. le docteur Signoret.

Communications. M. Gautier des Cottés montre à la Société son *Carabus glacialis*, et indique de nouveau les caractères qui, selon lui, en font une espèce distincte du *C. depressus*; il ajoute qu'il a pu étudier treize individus de cet insecte, dont aucun n'avait été pris en France, contrairement à ce qui a lieu pour le *depressus*, et qu'ils lui ont constamment présenté les mêmes particularités différentielles. (Voyez page 97.)

MM. le docteur Aubé, Chevrolat et Reiche, après avoir examiné en séance les caractères principaux de ce *Carabus*, comparativement avec ceux du *depressus*, disent que l'individu qu'ils viennent de voir leur semble notablement différer du *Carabus depressus*, soit qu'il doive s'en distinguer comme espèce, soit qu'il doive en constituer une variété des plus remarquables.

M. L. Fairmaire (séance du 23 janvier) dit que le *Carabus glacialis* diffère évidemment de la généralité des *C. depressus*, mais qu'il n'y a pas là des caractères spécifiques et qu'il est à craindre qu'en procédant comme le fait M. Gautier des Cottés, on n'arrive à distinguer cinq ou six espèces nominales aux dépens du *Carabus depressus* de Linné, qui pré-

sente presque autant de variétés qu'il y a de localités différentes où il se rencontre.

— M. le docteur Signoret présente une remarque relative à la synonymie entomologique. Il fait observer que M. Dallas, en 1852, Cat. Hémipt. Mus. Britanniq. pages 486-503, s'étant servi de la dénomination d'*Aulacosternum* pour désigner un groupe générique d'Hémiptères, c'est à tort que M. de Marseul, en 1853, dans nos Annales, page 234, a employé la même dénomination pour un genre nouveau d'Histérides. Dès lors, ajoute notre collègue, pour respecter cette règle admise dans la science entomologique, que deux noms semblables ne peuvent être employés pour indiquer deux genres différents d'Insectes, même d'ordres éloignés les uns des autres, et conformément à la loi de priorité, la dénomination d'*Aulacosternum* Marseul doit être changée.

— M. Bellier de la Chavignerie montre plusieurs variétés accidentelles de Lépidoptères :

1° 1 *Pieris Napi* ♀ entièrement d'un jaune soufré; cette aberration appartient à la race *Napææ*. — 2° 1 *Lycæna Cyllarus* ♂ très modifié en dessous; les points ordinaires sont remplacés aux quatre ailes par de longs traits noirs en forme de rayons. — 3° 1 *Argynnis Adippe* ♀ dont le dessous est orné de taches nacrées plus nombreuses et plus grandes que chez les individus ordinaires; les ailes inférieures présentent aussi en dessus quelques modifications. — 4° 1 *Arge Clotho* ♂ complètement dépourvu d'ocelles tant en dessus qu'en dessous; cette aberration qui correspond aux variétés *Ixora* de *Syllius*, et *Plesaura* de *Pherusa*, doit se rencontrer chez toutes les espèces du genre *Arge*. — 5° 1 *Satyrus Janira* ♂ chez lequel on observe aux quatre ailes de grandes taches blanches. — 6° 1 *Satyrus Megara* ♀ dont les ailes supérieures sont traversées dans leur milieu par de larges bandes noires. — 7° 2 *Larentia Kollararia* ♂ et ♀ Herr.-Sch.; les quatre ailes sont blanches et font ressortir vivement le brun des espaces basilaire et médian : cette variété provient des Alpes d'Autriche et s'y prend avec le type.

— M. Westwood adresse à la Société la plupart de ses travaux entomologiques publiés dans plusieurs recueils anglais. — En recevant ces nombreuses notices, la Société remercie vivement notre savant membre honoraire, et manifeste le désir que notre Bibliothèque puisse un jour posséder tous les travaux de ses membres sur l'embranchement des Annelés, et surtout qu'elle puisse les tenir directement des auteurs mêmes.

Lectures. M. Gautier des Cottés donne lecture d'une notice intitulée : Observations sur quelques Insectes relativement à leur synonymie. Dans ce travail l'auteur propose : 1° la réunion en une seule espèce des *Ago-*

nun (*Anchomenus*) *viduus* Panzer; *mæstus* Duft. ; *lugubris* Dej. ; *emarginatus* Gyll. ; *atratus* Duft. ; *lucidus* Fairm. ; *niger* Dej. (*ex parte*) et *lucidulus* Schaum; 2° de regarder le *Leistus puncticeps* Fairm. et Lab. comme synonyme du *L. rufipes* Chaud. ; et 3° d'adopter la dénomination d'*Auletes pubescens* Kiesenw., comme synonyme et ayant l'antériorité sur celles d'*A. cisticola* Fairm. et *subplumbeus* Chevr.

M. L. Fairmaire (séance du 23 janvier), au sujet de cette notice. dit : 1° qu'on ne peut, sans faire abstraction de caractères importants, adopter la réunion proposée par notre collègue de huit espèces d'*Anchomenus* noirs, dont plusieurs sont très distinctes les unes des autres; 2° que le *Leistus puncticeps* est différent du *rufipes*, mais, qu'au contraire, comme l'a fait remarquer M. Schaum, il est synonyme de *L. montanus* Héer; 3° que l'identité spécifique des *Auletes cisticola*, *pubescens* et *subplumbeus* est très loin de lui être démontrée.

— M. Gautier des Cottes lit la description d'un Curculionite nouveau pour la Faune française, son *Omius Raymondi*. (Voyez page 98.)

— M. le docteur Ch. Aubé donne lecture de la description de quatre espèces nouvelles de Coléoptères appartenant au genre *Theca*, propres au midi de l'Europe et à l'Algérie. (Voyez page 93.)

— M. le docteur Signoret dépose sur le bureau la description de nouvelles espèces exotiques d'Hémiptères, dont deux forment les types de groupes génériques nouveaux : les genres *Dracaeta* et *Cadrela*. (Voyez page 55.)

— Le même membre fait connaître un mémoire du Révérend Père Montrouzier, contenant la description ou l'indication de cinquante-deux espèces d'Hémiptères propres à la Nouvelle-Calédonie. — Ce travail important a entièrement été revu par notre Président, qui y a ajouté de nouvelles descriptions et de nombreuses observations. (Voyez page 59.)

(Séance du 2 : Janvier 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

Correspondance. M. le docteur Léon Dufour adresse, de Saint-Sever (Landes), à la date du 21 janvier 1861, une lettre relative à sa nomination à la présidence honoraire, et la Société, à l'unanimité, en décide l'impression. (Voyez page 15.)

Rapport et Décisions. M. Delamarche, rapporteur d'une commission composée de MM. le docteur Aubé, Delamarche et Reiche, et chargée dans la précédente réunion, de la vérification des comptes de M. le Trésorier pour l'année 1860, donne lecture d'un rapport détaillé. Il résulte de ce travail, comme l'a aussi démontré M. le Trésorier dans la dernière séance, que la position financière de la Société, malgré l'accroissement progressif de ses Annales et de quelques autres dépenses indispensables, est aussi satisfaisante que celle des années précédentes. Ce rapport se termine ainsi : « Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que les comptes soumis à » notre examen ne laissent rien à désirer sous le triple rapport de la » simplicité, de la clarté et surtout de l'exactitude. Aussi votre commis- » sion vous propose-t-elle, unanimement, de voter à votre cher Trésorier, » les remerciements qu'il a si bien mérités pour son excellente gestion. »

Après avoir entendu cette lecture, la Société, consultée, adopte les conclusions du rapport, approuve les comptes qui lui ont été présentés pour l'année 1860 par son Trésorier, lui en donne décharge et vote, à l'unanimité, des remerciements à ce zélé fonctionnaire.

Communications. M. L. Fairmaire présente quelques observations au sujet d'une note de M. Gautier des Cottés, insérée dans le 4^e numéro des Annales de 1860 : Bulletin, p. LXXXVII, relativement à la *Feronia (Pacilus) æraria* :

Il paraît, dit notre collègue, que dans la description de la *Feronia (Pacilus) æraria*, mon ami M. Coquerel, a passé légèrement sur un caractère très important, à savoir que les *Pacilus* ont toujours deux fossettes de chaque côté de la base du corselet, tandis qu'il n'en signale qu'une seule. Mais, il est vrai, ajoute M. Gautier des Cottés, que la *fossette extérieure peut disparaître et ne laisser parfois que des vestiges d'apparition dans les individus bien développés; vestiges visibles seulement à une forte loupe*. D'après cela même, M. Coquerel n'a bien pu trouver qu'une seule fossette, et dès lors, il semble qu'il n'y a pas d'erreur à relever dans sa description.

— M. Bigot communique la note suivante :

Fréquemment entravé dans le cours de mes études diptérologiques, par les difficultés que je rencontrais à trouver une dénomination réellement nouvelle, soit générique, soit spécifique, pour les types nouveaux que je me proposais de publier; remarquant, d'autre part, l'accroissement fâcheux et pour ainsi dire indéfini des synonymies, je me procurai le grand *Nomenclator zoologicus* d'Agassiz, ouvrage que chaque entomologiste devrait, à mon avis, consulter sans cesse, nonobstant certaines erreurs, assez faciles à rectifier, qu'on peut y rencontrer. Mais je m'aperçus aisément que, depuis la publication de cette compilation utile, un

nombre immense de nouvelles dénominations s'était accumulé dans les œuvres entomologiques ultérieures; je me vis donc contraint d'entreprendre la tâche laborieuse de relever, chez tous les auteurs à moi connus jusqu'à ce jour, les noms des genres nouveaux ou présumés tels, qui ne se trouvaient pas inscrits dans l'ouvrage de M. Agassiz, et relatifs uniquement à l'ordre des Diptères, objet de ma spécialité.

Or, il paraîtra peut-être curieux de savoir, qu'indépendamment des *douze cent vingt* noms différents (en nombre rond), cités par mon auteur, dans la partie qui traite spécialement des Diptères, j'en ai trouvé *neuf cent quarante* autres environ, sans être en mesure d'affirmer que je n'aie rien oublié, ce qui formerait le respectable total de *deux mille cent soixante genres*, en supposant que ces dits genres pussent être tous admis sans conteste, ou qu'il n'y eût pas souvent double emploi. Admettons même que ce nombre dut être réduit de moitié, ce qui est sans doute exagéré, il resterait encore *mille à douze cents genres* de Diptères, connus et admissibles actuellement! Et n'en n'apparaît-il pas quotidiennement, pour ainsi dire, dont les noms, au moins, sous le rapport de l'euphonisme et la correction étymologique, sont loin de la perfection désirable? Que serait-ce si l'on effectuait, pour chacun des autres ordres, des recherches analogues aux miennes!

A ce propos, il me paraît que des listes dressées de la sorte, par chacun de nos spécialistes, sur le plan même d'Agassiz, et composant, par leur réunion, une espèce de supplément à son *Nomenclator*, rendraient sous plusieurs points de vue, des services signalés à notre science favorite. Chacun de nous les tiendrait fraternellement à la disposition de ses collègues, ainsi que je suis prêt à le faire moi-même, en offrant dès actuellement de communiquer les miennes aux travailleurs sérieux, quoiqu'elles ne soient encore qu'à l'état informe de simple brouillon, et nullement disposés suivant l'ordre alphabétique que je leur appliquerai très prochainement. Je me propose de déposer un double manuscrit de ce petit travail en notre bibliothèque, espérant attirer sur ce sujet l'attention des descripteurs et trouver bientôt des *imitateurs nombreux*.

Lectures. M. Gautier des Cottés lit une note au sujet de l'excursion faite en 1858 dans les environs de Grenoble. — Il indique certaines localités qui n'ont pas été parcourues par nos collègues, et donne les noms de plusieurs Insectes non signalés dans le rapport présenté à la Société.

MM. le docteur Laboulbène et Emm. Martin présentent quelques remarques à l'occasion de ce travail; ils font surtout observer que le mauvais temps et la limite très restreinte de l'excursion n'ont pas permis de faire toutes les récoltes entomologiques qu'un si riche pays donne à ceux qui l'habitent constamment, et qu'on n'a nullement cherché dans le rapport à donner, même brièvement, une faune locale.

— M. de Saussure envoie, par l'entremise de M. H. Lucas, la description de nouvelles espèces américaines d'Orthoptères qui doivent être jointes à celles qu'il a adressées dans la séance du 12 septembre 1860.

— M. Bellier de la Chavignerie donne lecture d'une note sur un Lépidoptère hermaphrodite (*Chelonia Latreillei*). (Voyez p. 31.)

Membre reçu. M. Eugène Personnat, à Binic (Côtes-du-Nord); présenté par M. H. Lucas.

(Séance du 1^{er} Février 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

Communications. On annonce à la Société la mort d'un de ses anciens collègues, M. François Delaplace, décédé à Gap, le 2 janvier dernier, dans sa trente-quatrième année.

— M. Gautier des Cottés montre à la Société : 1° le *Phytonomus cyrtus* Germar, trouvé à Taillefeu (Basses-Alpes), par M. Raymond; fait intéressant pour la géographie entomologique, en ce que le type de Germar provenait de la Dalmatie; et 2° le *Phytonomus signatus* Schœn., qui n'avait été pris jusqu'ici qu'en Algérie, et qui a été capturé auprès d'Hyères, également par M. Raymond.

— Le même membre soumet à la Société l'*Harpalus (Scelenophorus) Lycaon*, décrit dans les Annales (1860, page 612), par M. Linder, et provenant des chasses de cet entomologiste zélé, dans le département de l'Ariège.

— Le même membre fait également une communication sur le *Lucanus serraticornis* Dahl. in Dej. Cat. — Fairm., Ann. Soc. Ent., p. 275, 1859 :

Notre collègue commence par dire que ce n'est point l'espèce qu'il avait capturée en Corse de 1835 à 1838, et qu'il avait signalée dans les Annales de 1860, Bullet. p. LIII. En effet, son insecte, autant qu'il peut se le rappeler, était bien plus déprimé, et les mandibules avaient un développement double de celles du *Lucanus serraticornis* : elles étaient aussi planes et différemment dentées.

Devant à l'obligeance de M. Bellier de la Chavignerie un exemplaire du *Lucanus serraticornis*, il l'a comparé au *Lucanus turcicus* Sturm, et il a reconnu qu'il est bien différent de ce dernier par deux caractères constants : 1° par le labre qui est différemment échancré; 2° surtout par la grande dent médiane des mandibules qui est beaucoup plus rapprochée de la tête que de l'extrémité des mandibules; tandis qu'au contraire, dans

le *Lucanus turcicus*, la même dent est toujours placée aux deux tiers antérieurs de la tête, et, par conséquent, beaucoup plus rapprochée de l'extrémité des mandibules.

— M. le colonel Goureau donne lecture de la note suivante :

Lorsque l'on élève des chenilles pour en obtenir des papillons, il n'est pas rare de voir sortir de quelques-unes d'elles des larves parasites qui les ont rongées intérieurement et qui se changent en Ichneumoniens, ou en Chalcidites, ou en Tachinaires; mais il n'est pas aussi commun de voir sortir de la même chenille des larves parasites de différentes espèces qui ont vécu simultanément dans son corps sans se nuire. Les faits de ce genre méritent d'être signalés et d'entrer dans l'histoire des insectes.

Le 25 juillet 1860, j'ai récolté sur le chou une chenille de l'*Hadena brassicae* qui me parut malade. Le 7 août, il sortit de son corps 16 petites larves qui se rangèrent en rond sur l'emplacement occupé par la chenille, se couchèrent sur le dos, se vidèrent de leurs excréments et se métamorphosèrent en chrysalides noires sans changer de peau. Le 15 août, toutes ces chrysalides devinrent des Chalcidites du genre *Eulophus* et donnèrent l'*E. ramicornis* N. d. E. Il est à remarquer qu'il ne s'est pas trouvé un seul mâle parmi eux.

Deux jours après la sortie des petites larves, il en parut une autre très grosse qui avait vécu dans le corps de la chenille en même temps qu'elles. La forme de la tête, les traits qui dessinent la bouche, ainsi que la forme du corps, la font reconnaître pour une larve d'Ichneumonien. Elle s'est renfermée dans un cocon de soie blanche et n'a pas encore donné son insecte.

Le même jour, 25 juillet, j'ai récolté une chenille du *Pieris brassicae* qui était blessée. Le 5 août, il est sorti de son corps un grand nombre de petites larves, qui ont commencé par filer ensemble un cocon général de soie jaune, et chacune un cocon particulier de la même couleur placé dans le premier. Le 23 août suivant, il est sorti de chacun de ces cocons un petit Braconite, bien connu sous le nom de *Microgaster glomeratus*, N. d. E.

Deux jours après la sortie de ces petites larves, le 7 août, il en a paru une autre sensiblement plus grande, qui avait vécu en même temps qu'elles dans la chenille et qui, par sa forme, annonçait un Ichneumonien. Elle n'a pu réussir à filer son cocon, parce que j'ai négligé de la placer dans une situation convenable, et elle a péri sans se transformer.

Le 23 mai 1858, j'ai récolté sur un rosier une chenille qui m'a paru appartenir à une tordeuse du genre *Penthina*, et qui portait sur son corps 5 ou 6 points jaunâtres. Ces points étaient des œufs qui sont devenus des larves parasites qui ont sucé la chenille extérieurement et sans changer de place. Le 2 juin, elles avaient acquis toute leur taille, avaient quitté la chenille et s'étaient renfermées chacune dans un cocon de soie blanche.

Le 11 juin, les petits cocons ont laissé sortir un Ichneumonien de la sous-tribu des Braconites, qui m'a paru se rapporter au *Bracon obscissor*, N. d. E., et le gros cocon a donné, le 15 juin, un Ichneumonien du genre *Pimpla*, le *P. graminellæ* Grav.

On voit par ces exemples qu'il n'est pas bien rare de rencontrer des chenilles qui nourrissent dans leur corps, simultanément, des larves parasites de différentes espèces et même de familles différentes.

— M. Jourdheuil adresse la note suivante, sur l'incroyable multiplication, pendant l'été de l'année dernière, aux environs de Troyes, du *Bombyx processionea* :

Cette espèce, écrit notre collègue, dans les forêts du département de l'Aube, est habituellement beaucoup moins répandu qu'aux environs de Paris. Cependant, en 1860, tous les chênes ont été entièrement dépouillés par elle; j'ai remarqué des arbres envahis par des bandes d'affamées de plus d'un mètre de large sur quatre ou cinq de hauteur; les troncs sont encore littéralement couverts des dépouilles de toutes ces chenilles, ce qui fait de la circulation dans ces forêts un véritable supplice. Le vent, pendant tout l'été, avait répandu sur toute la prairie environnante cette poussière, véritable fléau pour les faucheurs, et surtout pour les faucheuses. J'en ai vu plusieurs, forcées de renoncer à leur travail. Mon courage n'a pas été supérieur au leur, et après avoir affronté deux jours de suite le danger, force a été de m'arrêter.

— M. Girard communique la note qui suit, relative aux mœurs d'un *Gamasus* :

Sur un jeune individu du genre *Mus* et de l'espèce *Mus sylvaticus* Linné ou *Mulot*, rencontré au mois de septembre dernier dans le bois d'Armainvilliers, se trouvaient vivants, au milieu de la fourrure, un grand nombre de petits Acariens. Leur examen microscopique m'a permis de constater qu'ils appartenaient à l'espèce du *Gamasus colcopturatorum* Linné, si fréquente sur les Nécropores, les Bousiers (voir de Géer, Mémoires, t. VII, 112, pl. 6, fig. 15; Hermann, Mém. Aptérol., p. 76, p. 86; Schranck, Observat., pl. VI; Dugès, Ann. Sc. natur., 2^e série, t. II, p. 18; Gervais, Hist. nat. des Ins. apt., t. III, 1844, p. 213). On sait que ces Acariens ne sont pas de véritables parasites, ne causent aucune blessure à leurs hôtes, mais paraissent s'en servir comme de véhicules, qui les transportent dans les matières en décomposition. M. Lucas a parfois rencontré, libre sous les pierres, sous les écorces, dans les mousses, ce même *Gamasus*, qui se trouve habituellement sur des Coléoptères carnassiers très variés; il l'a aussi observé sur le *Bombus terrestris*, la *Xylocopa violacea*, insectes Hyménoptères. Je crois qu'on n'avait pas encore signalé son existence sur des Mammifères, et, peut être ce fait expliquera-t-il la présence de cet Acarien sur les Nécropores. Il passerait des petits Mam-

mifères aux Insectes préposés, en quelque sorte, par la nature à leur ensevelissement. On sait, au reste, que les véritables parasites ne sont pas toujours exclusivement affectés à une même espèce : l'*Ixode*, nommé vulgairement *Tique des chiens*, peut se rencontrer sur beaucoup de Mammifères et même sur l'homme, l'*Ixodes mauritanicus* attaque aussi bien la tortue mauritanique que la tortue grecque, etc.

— M. Doué parie de la très grande multitude d'Acariens qu'il a vu sur un *Heiliptus trachypterus* de sa collection. Le nombre de ces parasites, qu'il n'a pu observer qu'après leur mort, et qui constituent très probablement, selon notre collègue M. Robin, une espèce exotique nouvelle, était tel que les rugosités puissantes de l'*Heiliptus* n'étaient plus apparentes, tant elles étaient couvertes par les masses d'Acariens.

Lectures. M. Gautier des Cottes fait connaître les descriptions de deux nouvelles espèces de Curculionites, propres à la Faune française : les *Trachypleus spinosulus* et *Mitomermus Raymondi*. (Voyez page 99.)

— M. de Chaudoir adresse, par l'entremise de M. Sallé, un mémoire intitulé : Révision du genre *Agra*, d'après les espèces de sa collection ; travail suivi de quelques descriptions d'espèces nouvelles de *Tricondyla* et de *Therates*. — L'auteur, pour hâter autant que possible l'impression de ce mémoire, offre à la Société de partager la moitié des dépenses qu'occasionnera la publication. (Voyez page 109.)

— M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau la description de trois espèces nouvelles de Lépidoptères, propres à l'île de Corse : les *Mamestra sylvatica*, *Ellopija pinicolaria* et *Liodes benesignata*. (Voyez page 29.)

Membre reçu. M. de Mimont, au château de la Houssaye, près Dourdan ; présenté par M. de Bonvouloir, au nom de M. Boïeldieu.

Membres démissionnaires. MM. l'abbé Blampignon, à Troyes (Aube) ; Jules Moreau, à Vars (Charente) ; et Rautou, à Nantes (Loire-Inférieure).

(Séance du 27 Février 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

M. Guenée, de Châteaudun, assiste à la séance.

Décisions. La Société, conformément aux conclusions d'un rapport de la commission de publication, sur une proposition de M. le docteur Ch.

Aubé et de six autres membres, relativement aux changements à apporter à l'impression des Annales, décide que : 1° le caractère et l'imposition de notre recueil seront disposés de manière à renfermer un tiers de plus de matière environ que par le passé, de sorte que les volumes ne soient pas aussi gros que les précédents tout en contenant plus de matière ; 2° que le caractère à employer sera tout à fait neuf et que chacune des pages des Annales renfermera 41 lignes de 60 lettres, au lieu de 35 lignes de 48 lettres ; 3° que cette mesure sera mise à exécution à partir de l'année 1861 qui commencera pour nos Mémoires une quatrième série ; 4° que, par suite de ces changements, le prix à payer à l'imprimeur sera augmenté.

Communication. M. Aug. Duméril, au nom de sa famille, offre à la Société le portrait encadré de son père. — La Société décide que ce portrait sera placé dans sa Bibliothèque, et charge le Secrétaire de remercier la famille de notre regretté Président honoraire.

Lectures. M. Reiche fait connaître un mémoire intitulé : Descriptions des Coléoptères nouveaux recueillis dans l'île de Corse, par M. Bellier de la Chavignerie. Outre les espèces indiquées à la page LXXXVII du Bulletin de 1860, l'auteur décrit les *Philonthus stenoderus*, *Lathrobium decipiens*, *Trox clathratus*, *Anthaxia corsica*, *Athous corsicus* et *Xanthochroa Bellieri*.

— M. L. Brisout de Barneville adresse le Catalogue des Orthoptères de l'île de Corse, recueillis en 1860, par M. Bellier de la Chavignerie.

— M. Bigot donne lecture d'un mémoire contenant la liste des Diptères recueillis en Corse par M. Bellier de la Chavignerie, ainsi que la description des espèces nouvelles. Notre collègue indique ces espèces sous les noms de : *Culex vittatus*, *Xylota fulvicutris* et *Mittogramma brevipennis*.

— M. le docteur Laboulbène lit une notice ayant pour titre : Description et figure d'une larve d'OÉstride de Cayenne, extraite de la peau d'un homme.

— M. Léon Dufour envoie une note sur les cocons de la Puce.

Membres reçus. MM. Coye, capitaine au 5^e de ligne, à Romorantin (Loir-et-Cher) présenté par M. Chevrolat ; Hippolyte Hémard, employé des postes, à Paris, présenté par M. Girard ; et Josselyn Costa de Beauregard, à Chambéry, présenté par M. de Bonvouloir.

Membre démissionnaire. M. Villeneuve, à Paris.

(Séance du 13 Mars 1861.)

Présidence de M. AUG. CHEVROLAT, 1^{er} Vice-Président.

Communications. M. L. Fairmaire donne les diagnoses latines suivantes de deux nouvelles espèces de Coléoptères, propres à la Faune française :

1° PHYTOECIA GRENIERI. — Long. 7 mill. — *Subplumbeo-nigra, tenuiter cinereo-pubescentis, capite pectoreque densius pedibus rufo-testaceis, tarsi femoribus 4-posticis summa basi et tibiis 4-posticis apice nigricantibus, capite prothoraceque densissimè ac tenuiter punctatis, scutello fere lævi, elytris fortiter sat dense punctatis, utrinque unicostatis, antennis corpore haud longioribus; ano nigro.*

Voisine de la *lincola*, mais plus étroite, moins cendrée, élytres tronquées plus obliquement, plus planes, à côtes mieux marquées et cuisses à peine noires à la base. — Trouvée à Collioure, par notre collègue M. le docteur Grenier.

2° CRYPTOCEPHALUS INEXPECTUS. — Long. 3 mill. — *Oblongus, cylindricus, niger, parum nitidus, prothorace nigro-æneo, nitido, tenuissime acupunctato, pallido anguste marginato, elytris parum dense punctatis, suturam versus sublincatis, punctis intus nigris, sutura anguste nigra, puncto humerali oblongo nigro, luteo-testaceis, pallido anguste marginalis, pedibus testaceis, scutello nigro-æneo.*

Trouvé aux environs de Toulon, par le capitaine Martin.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Dans les premiers jours du mois de septembre 1860, j'ai remarqué un peu de terre sur le parement d'un moellon employé dans la construction d'un mur; elle était étendue comme un enduit et recouvrait un trou naturel de la pierre, et de plus cet enduit était percé. Il était facile de reconnaître à cet aspect, qu'un nid avait été construit dans ce trou par un insecte qui y emploie le sable fin des chemins, dans le but d'y pondre ses œufs et de conserver son espèce, et de plus que la nouvelle génération en était sortie. Malgré cet avertissement, j'ai fouillé dans ce nid et l'ai démoli avec précaution, j'ai trouvé qu'il était composé de 4 cellules placées l'une à côté de l'autre, et construites avec des parcelles très fines et peu adhérentes de sable de chemin; la première était vide, l'insecte en était sorti; la deuxième contenait une douzaine de Chalcidites encore mollets, ne pouvant pas voler, d'une assez jolie espèce du genre *Torymus* N. d. E. et placé maintenant dans le genre *Monodontomerus* qui en est démembré; c'est le *Torymus obsoletus* N. d. E.; la troisième a fourni deux pupes de Diptères; enfin la quatrième contenait une *Ceratina callosa* Latr. parfaite-

ment développée. On pourrait croire, d'après ces faits, que la *Ceratina* a construit le nid, que sa postérité, sauf un individu échappé et un autre conservé, a été dévorée par deux parasites, un Chalcidite et une Mouche, probablement de la tribu des Tachinaires. On se tromperait si on tirait une telle conclusion. En examinant la poussière et les débris du nid, j'y ai remarqué les peaux desséchées, tordues et chiffonnées de petites chenilles à tête noire, plaque noire sur le premier segment et points verruqueux pilifères sur le corps, ce qui indique qu'elles appartiennent à une Tinéite ou à une Tordeuse, et par conséquent que le nid a été approvisionné avec une proie vivante, et ne peut être celui d'une *Ceratina* qui est une Mellifère déposant dans le sien du pollen imprégné de miel. Ce nid a été probablement construit par une espèce du genre *Odynerus*, car on sait que les Hyménoptères de ce genre établissent leur postérité dans des galeries creusées dans les parois à pic des terres compactes ou dans les trous des murs, et qu'elles les approvisionnent avec des petites chenilles ou des larves. La *Ceratina*, selon l'instinct des espèces de ce genre, s'était réfugié dans le nid abandonné pour y passer l'hiver et attendre le mois de juin suivant, temps destiné à ses travaux.

M. le docteur Laboulbène, au sujet de cette communication, rappelle: 1° qu'il a trouvé avec M. Amblard, à Bouray, des nids d'Hyménoptères bâtis en terre le long d'un mur, et que de l'un de ces nids est sorti deux *Anthrax morio* (Bulletin 1857, page xc); 2° qu'il a pu constater dans le parc de Villegenis, que l'*Anthrax sinuata* est parasite des Odyneres, comme il l'est des *Chalicodoma* et des *Anthophora*, et que le *Chrysis ignita* est également parasite des Odyneres (Bulletin 1858, page cxiii).

M. Leprieur ajoute qu'ayant placé dans un flacon des nids de *Pcolopæus spirifer*, il a remarqué, cinq ou six mois après, qu'un certain nombre d'*Attagenus* voisin du *trifasciatus* en étaient sortis.

Lectures. M. Reiche lit des notes synonymiques sur neuf espèces de Coléoptères.

— Le même membre dépose sur le bureau le Catalogue des Coléoptères recueillis en Corse par M. Bellier de la Chavignerie, en 1860.

— M. Gautier des Cottes envoie la description d'un nouvel *Haliplus* (*A. transversalis*), propre à la Faune française. (Voyez page 97.)

— M. H. Lucas donne la description du *Mallaspis Moreletii* mâle (Voyez page 104.)

— M. Chevrolat fait connaître une notice intitulée: Descriptions d'espèces nouvelles se rapportant au genre de Longicornes *Centrocrum* Dejean.

— M. le docteur Coquerel adresse, par l'entremise de M. L. Fairmaire, une note descriptive sur quatre espèces nouvelles de Longicornes du genre *Sternotomis*. Notre collègue applique à ses espèces les noms de *S. Westwoodii*, de l'île de Zanzibar; *Dubocagii*, *Vasco* et *Gama*, ces trois dernières d'Angola.

Membre reçu. M. Schauffuss, à Dresde; présenté par M. Guérin-Ménéville.

(Séance du 27 Mars 1861.)

Présidence de M. Aug. CHEVROLAT, 1^{er} Vice-Président.

M. Hénon, de Constantine, assiste à la séance.

Communications. M. Sallé annonce que M. le Major John Leconte, ancien collaborateur de M. le docteur Boisduval pour l'histoire des chenilles de l'Amérique du Nord, est mort à Philadelphie en novembre dernier.

— M. Bellier de la Chavignerie écrit qu'il part de nouveau pour l'île de Corse, et qu'il compte consacrer toute cette campagne à l'exploration entomologique exclusive des montagnes de ce riche pays.

— M. L. Fairmaire annonce que le *Lymnæum nigropiccum*, signalé comme propre à la Russie par M. de Chaudoir, et qui avait été trouvé une fois auprès de Dieppe, vient d'être récemment pris dans les environs de Toulon, par notre collègue le capitaine Martin.

Lectures. M. de Selys-Longchamps adresse le Catalogue des Névroptères Odonates de la Corse, établi d'après un examen des chasses de M. Bellier de la Chavignerie.

— M. Herm.-A. Hagen, de Kœnigsberg, envoie une liste des Névroptères non Odonates, recueillis en Corse par M. Bellier de la Chavignerie, avec l'indication de quelques espèces nouvelles.

— M. H. Lucas fait connaître une note sur une nouvelle espèce d'Arachnides du genre *Ixodes*, son *I. Trachysauri*, parasite du *Trachysaurus scaber*.

— M. le docteur Schaum transmet une nouvelle réponse à M. Reiche, sur les *Phlæocteus* et *Singilis*.

(Séance annuelle de Pâques : 10 Avril 1861.)

Présidence de M. le Dr SIGNORET.

MM. Benoist-le-Vasseur, de Laon, et de Mimont, de la Houssaye près Dourdan, assistent à la séance, ainsi que 31 membres de Paris.

Rapport et Décisions relativement à la publication d'une table alphabétique générale des Annales.

La Société entend lecture d'un nouveau et détaillé rapport de sa Commission des tables, nommée dans la séance du 24 juin 1857, et composée de MM. Berce, Doué, Fairmaire, Reiche et Sichel, rapporteur.

La séance presque entière est consacrée à la discussion de ce rapport et de ses conclusions.

Plusieurs membres prennent successivement la parole, et le rapporteur de la Commission soutient et résume la discussion et essaie de répondre aux objections qui se sont produites contre divers passages du rapport et une partie des conclusions; il déclare que la Commission retire quelques-unes de ces dernières, sauf à les reproduire, s'il y a lieu, dans un autre rapport.

Après avoir entendu également quelques autres explications relativement à la manière dont doit être rédigée une table des Annales, la discussion étant déclarée close, la Société prend les décisions suivantes :

1° La table générale alphabétique des matières contenues dans les trois premières séries des Annales de la Société entomologique de France (29 volumes, de 1832 à 1860 inclusivement), sera publiée.

2° Une souscription facultative au *minimum de vingt francs*, est immédiatement ouverte pour couvrir les frais de cette impression.

3° Dans le cas où la totalité de la souscription dépasserait la somme nécessaire pour faire face aux frais de publication, l'excédant sera réparti entre les souscripteurs au *pro rata* de la différence entre le montant de chaque souscription et les dépenses occasionnées par l'impression de la table, dont un exemplaire sera adressé seulement à chacun des souscripteurs.

4° La rédaction de cette table est confiée à M. Arias Teijeiro, à Beaune, qui avec un désintéressement et un zèle au-dessus de tout éloge, a offert spontanément de se charger de cette tâche difficile qu'il a déjà en grande partie accomplie, et de la terminer d'après un plan à concerter entre lui et la Commission.

Quinze membres s'inscrivent séance tenante, et le montant de leur souscription s'élève à 470 fr. Un membre souscrit pour 100 fr. ; un second

pour 50; trois pour 40 et dix pour 20. — La souscription est ouverte chez M. L. Buquet, trésorier de la Société.

Décision relative à l'excursion provinciale de 1861.

Sur l'avis de la Commission des sessions extraordinaires (commissaires MM. Berce, Bigot, Buquet, Desmarest, Doué, Reiche, Sichel et Signoret), la Société décide que l'excursion annuelle de cette année, aura lieu dans le courant de juillet, à Chambéry et dans les montagnes de la Savoie.

(Séance du 21 Avril 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

MM. Le Correur, d'Amiens, et de Norguet, de Lille, assistent à la séance.

Communications. M. le docteur Strauch adresse, par l'entremise de M. Reiche, un exemplaire du Catalogue systématique de tous les Coléoptères décrits dans les Annales de la Société entomologique de France, depuis 1832 jusqu'à et y compris 1859.

Cet ouvrage, qui se trouve en dépôt à Paris, chez notre collègue M. A. Deyrolle, vient d'être publié tout récemment à Halle, et la Société décide que des remerciements seront adressés à son auteur.

— M. Reiche communique à la Société l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. l'abbé Chapelier, datée de Mustapha Inférieur lès-Alger, 19 avril 1861; lettre comprenant des détails sur les mœurs du *Callicnemis Latreillei*.

Depuis ma dernière lettre j'ai fait, non pas la découverte, puisqu'on m'avait mis sur la voie, et que je n'ai été que l'Améric Vespuce de la chose, mais la trouvaille heureuse d'un habitat de *Callicnemis*. Sur la même plage, M. Poupillier avait, l'an dernier, mis la main par hasard sur un gîte de ces insectes; cette année, il voulut bien m'associer à ses recherches et le même nid fut retrouvé. Une quinzaine de *Callicnemis* furent le fruit de nos peines.

Quelque temps après, étant à la chasse sur la même plage, mais loin de là, je trouvai quelques sujets presque à fleur de sable. Je me mis à fouiller et ce fut en grand nombre que je trouvai des *Callicnemis*.

Voici ce que je pus remarquer dans le cours de cette laborieuse mais productive recherche.

Le *Callicnemis* aime les bords sablonneux de la mer, ceux qui contien-

ment des détritits de bois charriés par les rivières débordées et enfouis sous les sables. Les larves se plaisent à ronger, à un pied sous le sol, ces débris humides et de loin en loin recouverts par les eaux de la mer; elles sont souvent quatre ou cinq, plus rarement seules, après un de ces fragments. Sur la fin de mars et au commencement d'avril l'insecte parfait, mêlé à ces larves rongeuses, se trouve assez près de la surface du sol et généralement accouplé. Je pense que le reste de sa vie ressemble à celle du Hanneton. Il meurt peu de temps après l'accouplement. Ce qui est surprenant, c'est que sur une grande quantité d'insectes, je n'en ai trouvé que deux pétrifiés par le sable et appartenant sans doute à la génération précédente. Que deviennent les autres? C'est le secret de Dieu. On serait tenté de croire qu'à un moment donné ils sortent de terre et s'en vont tout près de là dans la mer pour servir d'aliment aux poissons voisins.

J'ai recueilli des larves que j'éleve dans un bocal rempli de bois pourri et de sable pris au gîte de ces insectes; depuis trois semaines qu'elles sont là, elles paraissent se bien porter, quoique quelques-unes soient mortes par suite de l'état maladif où elles se trouvaient après un transport qui les avait meurtries. Comme il y en a de divers âges, je pourrai suivre avec autant d'intérêt que de plaisir, les diverses phases de leurs métamorphoses.

Je n'ai trouvé aucune trace de nymphe, ce qui me porterait à croire que la larve, pour se transformer, descend à une certaine profondeur dans le sable.

M. le docteur Aubé, après cette communication, ajoute d'après les remarques qu'il a été à même de faire dans le midi de la France, que ce qui peut expliquer la rareté apparente du *Callinermis Latreillei*, c'est que la femelle, aussitôt après l'accouplement, rentre en terre pour n'en plus sortir et qu'il semble que le mâle agit de la même manière.

— M. le docteur Laboulbène donne lecture d'une lettre, adressée par M. le docteur A. Vinçon à M. Rayet pour être transmise à M. Guinée, relative à deux Noctuelles, tant à l'état d'insecte parfait qu'à celui de chenille qu'il a été à même d'observer dans l'île de la Réunion. M. Vinçon fait également connaître, en entomologiste habile, quelques faits concernant les Lépidoptères de l'île, si peu connus scientifiquement, qu'il habite.

— M. Legrand envoie, par l'entremise de M. L. Fairmaire, un *Dytiscus* qu'il a pris aux environs de Châteauroux, et qui présente encore un *Gordius aquaticus* à moitié sorti de son corps. Plusieurs autres *Gordius*, parasites de ce même Coléoptère, sont montrés également à la Société. — Ce nouvel exemple d'Entozoaires attaquant des Insectes vient encore augmenter le nombre de faits de même nature déjà signalés dans les Annales.

— M. le docteur Aubé dit que, malgré les remarques contraires de plusieurs entomologistes et principalement celles de M. Mulsant, il pense que l'usage de coller sur mica les petits insectes est un moyen excellent de conservation. Seulement quelques précautions doivent être prises pour que cette opération réussisse complètement : la gomme que l'on emploie doit être blanche, parfaitement pure, et dissoute à froid dans une petite quantité d'eau distillée ; le vase dans lequel se trouve cette gomme doit être parfaitement clos et à l'abri de la poussière ; une fois la gomme desséchée, après avoir été dissoute une première fois, on peut, sans inconvénient, la rendre de nouveau liquide par l'adjonction de quelques gouttes d'eau distillée ; le pinceau dont on se sert pour coller les insectes sur le mica doit être conservé dans un état complet de propreté, etc. Une fois les insectes collés, si l'on veut les étudier complètement, on peut toujours les retirer facilement de dessus le mica en les plongeant avec précaution dans un peu d'eau distillée, et cette opération faite avec soin ne nuit en rien à leur conservation.

Lectures. M. Reiche lit une nouvelle réponse à la note de M. le docteur Schaum, sur les genres *Phlwocteus* et *Singilis*, adressée à la Société dans la séance du 27 mars dernier.

— M. le docteur Aubé dépose sur le bureau la description de cinq nouvelles espèces de Coléoptères d'Europe. (Voy. p. 195.)

Membre reçu. M. Félix Ancey, à Marseille (Bouches-du-Rhône), présenté par M. Reiche, au nom de M. Peyron.

(Séance du 8 mai 1861.)

Présidence de M. Aug. CHEVROLAT, 1^{er} Vice-Président.

M. Costa de Beauregard, de Chambéry, assiste à la séance.

Communications. M. Girard fait connaître verbalement les premiers résultats de ses recherches sur la chaleur propre des insectes.

— M. Gautier des Cottés adresse les observations suivantes sur divers Coléoptères de la famille des *Elatérides*.

La remarque que j'ai l'honneur de signaler à la Société me semble importante, eu égard à l'habitat de certains *Elatérides*.

Ainsi les *Elater crocatus* Linné, *pomorum* Herbst, *præustus* Fab., sont

des Insectes qui se trouvent sur le *Salix alba* Linné. En 1859, de juin à juillet, je pris à Saint-Ouen, sur les vieilles souches de ces saules, des individus mélangés, sans distinction d'espèces, vivant sous les écorces et dans l'intérieur des arbres baignés par les eaux de la Seine.

L'*Ampedus crocatus* Linné est toujours assez rare. Il se rencontre principalement sous la première écorce; il se reconnaît à ses élytres couleur safran ou d'un jaune-clair, avec la tête et le corselet couverts d'une villosité noire.

L'*Ampedus pomorum* Herbst, est commun; il habite presque toujours l'intérieur des saules pourris; il est facile de remarquer que cet insecte n'est pas l'hôte des pommiers, comme semblerait l'indiquer son nom. Malgré mes recherches, je n'ai jamais rencontré un seul *Ampedus pomorum* dans les pommiers. Cet *Ampedus* diffère de ses congénères *crocatus* et *præustus*, par une taille plus grande, par ses élytres d'un rouge sale, surtout par la villosité du prothorax d'un roux assez clair et ne présentant pas de ligne médiane enfoncée, soit sur toute son étendue, soit seulement à sa base.

L'*Ampedus præustus* Fab. se rencontre, je crois, dans toute l'Europe, mais il est rare partout. Le type de Corse que je possède et provenant de la récolte de l'an dernier de M. Bellier de la Chavignerie, est d'un rouge beaucoup plus prononcé que dans ceux de Paris. Cette espèce se distingue de ses congénères par la ponctuation très fine du corselet, par sa ligne médiane très prononcée, surtout à la base et enfin par sa villosité noire plutôt que brune.

Quant à l'*Ampedus pomonæ* Stephens et Candèze, je crois qu'il n'est autre que l'*Ampedus sanguinolentus* Schranck ou *ephippium* Olivier. Je ne sache pas que cette variété, plus petite que le type, se rencontre à Paris. Mais elle est commune dans le nord de l'Europe et surtout en Angleterre, d'après M. Candèze.

Enfin, relativement aux *Ampedus sanguineus* Linné et *lythropterus* Germar, j'ai chassé le premier également dans les vieux saules et le second sous les écorces de chênes coupés (*Quercus robur* Linné).

— Le même membre fait aussi connaître des remarques sur un *Cryptocephalus*, et sur l'habitat d'une *Agapanthia*.

Selon moi, dit-il, les *Cryptocephalus lobatus* Fab. et *cyanipes* Suffrian, ne forment qu'une seule espèce; et les différences existantes entre ces deux insectes, ne portent que sur la différence de sexe: comme le prouvent quatre individus que notre collègue, le comte de Manuel, a récoltés accouplés à Moutiers (Savoie).

J'annoncerai également que l'*Agapanthia violacea* Fab. ♂ et ♀, qui n'avait encore été récolté que dans les régions les plus méridionales de l'Europe, telles que la Sicile par exemple, vient d'être pris dans les montagnes de la Savoie, sur l'*Abies excelsa*, par M. de Manuel.

— M. Chevrolat montre à la Société un Curculionite aveugle : c'est un *Phlæophagus* du sous-genre *Amaurorhinus* qu'il a reçu sous le nom de *Phlæophagus ovalis* Marietti, et comme propre à l'Italie.

M. Leprieur fait remarquer qu'il a rencontré cet insecte à Bône, en Algérie, et que dans des observations de Marietti sur le Musée de Milan, il porte la dénomination de *Rhyncolus ovalis*.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs haricots renfermant des Insectes de la classe des Myriapodes. Lorsque l'on observe ce *Phaseolus*, qui est le haricot de Soissons ou le *Phaseolus vulgaris* des auteurs, et qui est cultivé en grand aux environs de cette ville, on remarque que les cotylédons sont perforés. Ces dégâts considérables ont été observés par M. Hardy, ancien jardinier en chef du Luxembourg, et j'ai appris de cet horticulteur qui cultive cette légumineuse, qu'au moment où les cotylédons sortent de terre, ils sont attaqués par un insecte que les cultivateurs des environs de Soissons désignent sous le nom de *Teigne*. En effet, lorsqu'on étudie cette légumineuse malade, on ne tarde pas à apercevoir que les cotylédons sont toujours transpercés, que la partie charnue en est entièrement détruite et que le haricot dans cet état s'annule et finit par périr. Ayant eu à ma disposition plusieurs *Phaseolus vulgaris* ainsi attaqués, j'ai remarqué que ces dégâts étaient dus à un Myriapode de l'ordre des Diplopodes, au *Blaniulus guttulatus* des auteurs. J'avais déjà signalé dans le Bulletin de nos Annales, 2^e série, p. LVIII (1849) ce Myriapode comme attaquant les fraises et les framboises, mais je ne sache pas qu'il ait été indiqué jusqu'à présent comme nuisant aux haricots.

Lectures. M. Gabriel de Baran donne lecture d'une notice nécrologique sur Charles Delarouzée. (Voy. p. 259.)

— M. Gautier des Cottés adresse la description d'une nouvelle espèce de *Cryptocephalus*, découverte en Savoie par M. de Manuel. (Voy. p. 194.)

— M. H. Lucas lit un travail ayant pour titres : Quelques remarques sur la manière de vivre du *Mellinus sabulosus*, Hyménoptère de la tribu des fouisseurs. (Voy. p. 219.)

(Séance du 22 Mai 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

M. Fuschs, de Berlin, assiste à la séance.

Communication. M. Lucas montre à la Société une branche d'arbre présentant une anomalie singulière qui consiste en une hypertrophie oblongue

et très allongée. Ayant placé dans une boîte cette branche, qui appartient à un *Rubus* suivant M. Signoret, et l'ayant examinée quelques jours après, il a été agréablement surpris de voir sa surface présenter plusieurs petites ouvertures d'un rond parfait. En examinant de près ces trous artistement découpés, il a remarqué qu'ils étaient dus à la présence d'Insectes gallicoles de la tribu des Cynipsides, et nul doute que l'hypertrophie de cette branche de *Rubus* ne soit due aussi à ces Hyménoptères. Il serait difficile à notre collègue de dire aujourd'hui le nom de ce gallicole, car on sait combien sont nombreuses les espèces qui représentent cette tribu ; cependant il espère pouvoir y parvenir lorsqu'il aura étudié entièrement le mémoire qui a été publié par M. le docteur Giraud, de Vienne, sur les signalements de quelques espèces nouvelles de Cynipsides et de leurs galles. En attendant, il fait remarquer que la branche de *Rubus* ainsi hypertrophiée, qu'il doit à l'obligeance de M. Lantz préparateur au Muséum, a été rencontrée le 20 mai sur la lisière de la forêt de Carnelle, aux environs de Beaumont.

Lectures. M. le docteur Aubé adresse la description d'une nouvelle espèce française de *Ptilium*. (Voy. p. 199.)

— M. le docteur Doumerc fait connaître la description d'un Névrop-tère nouveau et propre à la faune parisienne, son *Chrysopa nigricornis*. (Voy. p. 192.)

(Séance du 12 Juin 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

Communication. M. H. Lucas rapporte que MM. Doubleday, Westwood et Hewitson dans leur ouvrage ayant pour titre : *The Genera of diurnal Lepidoptera*, placent dans leur genre *Paphia* un Lépidoptère que le consciencieux Godart, dans l'Encyclopédie méthodique, tom. 9, p. 366, n° 56 (1819) a décrit sous le nom de *Nymphalis Pleione*. Ayant rangé dernièrement les Nymphalides de la collection du Muséum, j'ai été à même, dit-il, d'examiner l'espèce type décrite par Godart, et je me suis aperçu que la *Nymphalis Pleione* de ce trop modeste savant, ne pouvait pas faire partie du genre *Paphia* des auteurs du *Genera of diurnal Lepidoptera*. En effet, la forme des antennes, la position des palpes, la coupe des ailes qui rappelle le vol puissant des *Charaxes*, sont des caractères qui m'engagent à ranger cette Nymphalide dans ce dernier genre ; ainsi donc au lieu de désigner cet insecte sous le nom de *Paphia Pleione*, c'est sous celui de *Charaxes Pleione* Godart qu'il doit être désormais dénommé. Je dirai aussi

que c'est l'avis de notre excellent confrère M. le docteur Boisduval, si bon juge en cette matière, et c'est dans le voisinage du *Charaxes Horatius* que doit venir se ranger cette espèce. Godart l'indique comme devant habiter les Antilles, mais je crois que sa véritable patrie doit être plutôt la côte d'Afrique.

Lectures. M. le docteur Laboulbène fait connaître un mémoire sur les métamorphoses du *Callinemis Latreillei*.

— M. Leprieur donne la description de la larve du *Teretrius parasita*.

— M. Gautier des Cottés adresse la description de deux Coléoptères nouveaux découverts aux environs de Saint-Raphaël (Var). (Voy. p. 193.)

— M. H. Lucas donne lecture d'une note contenant la description complète du *Chrysodema erythrocephalum* Montrouzier, Buprestien qui habite l'île Balade (Nouvelle-Calédonie).

— M. le docteur Chereau envoie une note sur les antennes du *Spilophora trimaculata*; travail accompagné d'une note de M. Bohemann. (Voy. p. 200.)

Membre réadmis. Sur sa demande, la Société décide que M. Friwaldzky, de Prague (Hongrie), sera rétabli sur la liste de nos membres.

Membres reçus. MM. l'abbé Chapelier, chanoine ordinaire d'Alger et curé de Mustapha-Inférieur, présenté par M. Reiche; Fauvel, naturaliste de Caen (Calvados), présenté par M. Chevrolat; et Paul de Germiny, de Bayeux (Calvados), présenté par M. de Bonvouloir.

(Séance du 28 Juin 1861.)

Présidence de M. AUG. CHEVROLAT, 1^{er} Vice-Président.

Communications. M. Girard indique verbalement quelques nouveaux résultats de ses études sur la chaleur propre des Insectes.

— M. Reiche donne lecture d'une lettre de M. Bellier de la Chavignerie, datée de Gatti di Vivario, le 17 juin 1861, et contenant quelques détails sur ses chasses entomologiques en Corse.

Vous savez qu'en retournant visiter la Corse mon but était, écrit-il, de consacrer ce second voyage uniquement à l'exploration des montagnes, aussi n'ai-je séjourné à Bastia, lieu de mon débarquement, qu'une huitaine

de jours, et dès la fin de mars, j'étais installé dans l'intérieur de l'île, au centre des vastes forêts et des montagnes qui, par leur élévation, présentaient le plus d'intérêt. Pendant les six premières semaines environ après mon arrivée, j'ai eu à supporter d'assez mauvais temps, du froid, de la pluie, de la neige, de terribles raffales de vent. Néanmoins je trouvais déjà à m'occuper. Je me livrai, au bord des torrents et dans les profondes vallées, à la recherche des chenilles de plantes basses qui avaient hiverné et à celles des *Carabiques* plus abondants dans les pays méridionaux à cette époque de l'année qu'à toute autre. Parmi les chenilles que j'ai recueillies ainsi, en mars et en avril, il s'en est trouvé plusieurs qui me sont inconnues et qui me ménagent peut-être quelques surprises, mais la plupart appartenaient à des espèces qui habitent également les environs de Paris, telles que les *Noctua xanthographa*, *orbana*, *fimbria*; *Chelonia villica*; *Geometra bilineata*, *plagiata*, etc.

A ma grande surprise, je n'ai encore rencontré dans les montagnes qu'un seul Lépidoptère diurne, qui vienne augmenter le catalogue de ceux que j'avais observés en Corse l'année précédente, et c'est la *Rhodocera rhamni* qui vole ici, mais assez rarement, en compagnie de sa congénère *Cleopatra*. Cette dernière est commune dans les terrains calcaires des parties basses de l'île. Deux chrysalides trouvées accidentellement sous les pierres, en chassant le *Carabus Ramburi*, m'ont donné des Noctuelles que je rapporte provisoirement à la *Caradrina Selini*, mais qui pourraient bien être nouvelles. J'ai obtenu de la même manière un magnifique exemplaire de la belle Géomètre nouvelle *Eltopia pinicolaria*.

Les montagnes de la Corse sont loin du reste d'être aussi riches en Lépidoptères que nos Alpes et nos Pyrénées. Ce singulier pays manque complètement de faune alpine, et on est tout surpris de retrouver à une grande élévation, les mêmes espèces qui habitent les plaines brûlées d'Ajaccio et de Bonifacio. J'ai rencontré de nouveau déjà la plupart des Lépidoptères spéciaux à la Corse, et telles espèces que je n'avais pu prendre qu'en petit nombre dans le midi de l'île, sont ici plus abondantes. Je vous citerai entre autres la *Psyche apiformis* et l'*Emydia bifasciata*. En élevant l'*apiformis*, j'ai encore obtenu la *Psyche siculella* de M. Bruand; de sorte que, s'il m'était resté quelques doutes sur l'identité de ces deux *Psyche*, ils auraient été entièrement levés: la var. *siculella* est même plus fréquente dans les montagnes que le type *apiformis*. Quant à l'*Emydia bifasciata*, j'ai pu suivre les chenilles dès leur jeune âge, et je suis de plus en plus convaincu que cette Lithoside est bien distincte de *cribrum*.

La jolie chenille de la *Cucullia scrophulariphaga* Ramb. est abondante cette année-ci sur la *Scrophularia ramosissima*. Cette chenille ne ressemble à aucune autre du genre, et je considère la *Noctua scrophulariphaga* comme une espèce très valable. J'ai retrouvé encore cette année-ci, et plus fréquemment que l'an dernier, l'*Hemithea corsicaria*, l'*Eupithecia scop-*

riata et la *Gnophos serrata* que M. Rambur découvrit en Corse il y a une trentaine d'années et qui depuis n'avaient plus été reprises. J'ai conservé avec soin quelques pontes que m'ont données des femelles de la *Gnophos*, dans l'espoir d'arriver à la connaissance de la chenille, que je suppose vivre sur le *Pinus Laricio*, où je prends ordinairement l'insecte parfait.

Le *Papilio Hospiton* se montre depuis quelques semaines dans les localités où je le découvris l'an dernier, mais j'ai dû renoncer à le chasser, car outre qu'il est très difficile à saisir, les individus qu'on prend sont toujours plus ou moins mutilés. Je préfère récolter les chenilles dont les mœurs ont beaucoup d'analogie avec celles du *Papilio Alexanor*. Quelques-unes de ces chenilles m'ont déjà donné des chrysalides et produiront probablement leurs papillons dans le courant de l'été, contrairement aux habitudes de l'espèce qui n'a qu'une génération par an et qui passe l'hiver en chrysalide comme l'*Alexanor*.

Les Coléoptères m'ont offert un bien plus grand nombre d'espèces non encore observées par moi. J'ai retrouvé en bonne quantité le *Trox* nouveau que vous avez décrit (*Trox clathratus*), ainsi que le *Leistus Revclieri* de M. Mulsant dont je n'avais pris qu'un seul individu pendant la saison précédente ; ce charmant petit Carabique était assez commun au printemps dans les châtaigneraies. Les fleurs des *Cistes* qui étaient en ce moment les makis, me fournissent souvent une fort belle variété de la *Cetonia aurata* qui est d'un bleu éclatant. Mais le *Trichius zonatus* me paraît toujours devoir être rare, je n'en ai encore vu qu'un seul ; je dois ajouter toutefois que les fleurs de ronces que cette espèce affectionne particulièrement n'ont point paru. Avant-hier, j'ai ramassé sur un gros reptile que j'avais tué quelques jours auparavant et que je surveillais, un joli *Necrophorus* qui m'est inconnu : il n'est pas plus grand que le *mortuorum*, mais entièrement noir, sauf une petite tache jaune à l'extrémité des élytres. Les *Buprestis* commencent à sortir ; j'ai déjà une dizaine de *Mariana*, dont le type est très beau en Corse, des *Anthaxia* de très grande taille, des *Chrysobothris*, la charmante *Ancylocheira octoguttata*, etc.

Je chasse, ainsi que je l'ai fait pendant mon voyage de Sicile, les insectes de tous les ordres, afin de faire connaître la faune de la Corse, aussi complètement qu'on peut connaître la faune d'un pays qui ne possède pas un seul entomologiste, et qui n'a été exploré que par des naturalistes de passage. De toutes les îles de la Méditerranée, la Corse et la Sardaigne sont certainement celles dont les productions entomologiques offrent le plus d'intérêt, à cause des espèces bien caractérisées qui leur sont spéciales et des grandes modifications que beaucoup de types y ont subies.

— M. Gautier des Cottés dit que l'*Otiorhynchus Raymondi*, dont il a donné la description dans les Annales (1860. Bull. p. cxiii), n'est autre que l'*Otiorhynchus mæstus* Schœnherr.

— On annonce à la Société que M. Bellevoye a pris le *Cryptocephalus*

lobatus dans les environs de Metz, et que M. Puton a rencontré auprès de Remiremont, sur le *Pinus strobus*, le *Laricobius Erichsonii*.

Lectures. M. de Bonvouloir dépose sur le bureau la description de nouvelles espèces de *Throscus* et de *Drapetes*, et pour hâter la publication de ce travail il offre à la Société la moitié du prix de la planche coloriée qui doit l'accompagner.

— M. Allard fait connaître le Catalogue complémentaire des diverses espèces d'Altises qui ont été décrites tant dans les Annales par lui-même, que par MM. Foudras, Wollaston, Kutchera, etc., et qui proviennent d'Europe et du nord de l'Afrique.

Démission. M. le marquis de Brème, à Turin.

(Séance du 10 Juillet 1861.)

Présidence de M. AUG. CHEVROLAT, 1^{er} Vice-Président.

Communications. M. Chevrolat annonce que le *Ptinus italicus* qui n'avait pas encore été rencontré en France, vient d'être pris auprès de Saint-Raphaël (Var) par M. Raymond.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société plusieurs balles de plomb qui ont été fortement endommagées par le *Sirex gigas*.

Ces balles, dit-il, proviennent de cartouches de l'arsenal de Grenoble, qui avaient été confectionnées en 1856. Lorsqu'on examine ces détériorations, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles sont dues à la présence de cet Hyménoptère térébrant. En effet, on sait que les larves de ces grands Insectes se plaisent dans le bois et fréquentent particulièrement les pins et les sapins, arbres qui sont journellement employés à la confection des boîtes, caisses, etc. C'est dans les bois résineux et non résineux que les larves trouvent leur nourriture, et c'est dans ces mêmes bois qu'elles subissent toutes leurs transformations. Il est probable que les planches formant la caisse qui renfermaient ces cartouches, contenaient des larves de ces Térébrants et que les insectes parfaits, en cherchant à gagner l'extérieur, ont rencontré sur leur chemin ces cartouches avec leurs balles, qu'elles ont alors perforées à l'aide de leurs mandibules. En effet, il a été trouvé dans ces cartouches, plusieurs individus morts des deux sexes, et dont la couleur jaune qui orne les segments abdominaux et les organes locomoteurs de ces Hyménoptères, était encore noircie par le plomb et la poudre.

— M. Tarnier adresse diverses propositions relatives à des modifications à introduire dans nos Annales. — Des demandes semblables ayant déjà été présentées et discutées en séance, la Société ne croit pas devoir, quant à présent, prendre de nouvelles décisions relativement aux modifications indiquées par notre collègue de Dijon.

Membres reçus. MM. Cordonnier, à Paris, présenté par M. Gautier des Cottes, et Valéry Mayet, négociant, à Cette (Hérault), présenté par M. le docteur Ch. Aubé.

(Séance du 21 Juillet 1861.)

Présidence de M. L. REICHE, 2^e Vice-Président.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Gonthier, décédé récemment à Alby (Tarn-et-Garonne).

— M. Emm. Martin adresse des remarques générales relatives à l'excursion entomologique en Savoie. — M. L. Fairmaire présente aussi verbalement quelques observations sur le même sujet.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

La *Blatta* femelle que je fais passer sous les yeux de la Société, et qui est la *Blatta surinamensis* des auteurs, a pondu deux capsules ovifères qui, par leur disposition et surtout leur forme, devaient occuper les parties latérales de l'abdomen. Je n'ai pas été témoin de l'expulsion de la première capsule; quant à la seconde capsule ovifère, j'ai vu et observé cette deuxième ponte, qui a été très prolongée et d'autant plus laborieuse, que cette *Blatta* femelle, lorsqu'elle m'a été remise, était déjà piquée. Peu de temps après cette deuxième ponte, cette femelle cessa de vivre.

En étudiant ces capsules ovifères qui sont d'un jaune pâle, j'ai remarqué qu'elles étaient tronquées aux deux extrémités, régulièrement striées transversalement et parcourues en dessus et en dessous, dans le sens longitudinal, par un sillon profondément accusé; elles sont cylindriques, comprimées, en forme de croissant, disposition qui m'a fait dire plus haut que ces capsules ovifères devaient occuper les régions latérales de l'abdomen; et, en effet, on sait que les ovaires sont situées de chaque côté de cet organe. En observant ces capsules ovifères, j'ai remarqué aussi que le nombre de larves qui devait être fourni par chacune d'elles était dissimblable. En effet, chez la capsule pondue en premier lieu, je n'ai compté que vingt et une loges ou compartiments, tandis que dans celle de la deuxième ponte, j'ai compté, au contraire, vingt-quatre compartiments.

Si ces capsules éclosent, cette femelle, à elle seule, fournira quarante-cinq individus, chiffre très grand et qui explique la prodigieuse facilité avec laquelle cette espèce peut se multiplier.

— Le même membre fait passer sous les yeux de ses collègues un bel individu de l'*Androctonus funestus* de MM. Hemprich et Ehrenberg. Cette Arachnide trachéenne, abondamment répandue dans le Sud de l'Algérie et en Tunisie, est remarquable par sa couleur qui est d'un jaune soufre, au lieu d'être brune, comme cela a lieu le plus ordinairement; cette jolie variété a été rencontrée à Batna.

Lectures. M. Chevrolat adresse une notice intitulée : Description des Clytides de l'ancienne Colombie.

— M. H. Lucas fait connaître une note ayant pour titre : Quelques remarques sur les métamorphoses de l'*Aræccrus fasciculatus*.

— M. Girard lit une note sur les sécrétions de la matière musquée chez les insectes. (Voyez p. 254).

Membre démissionnaire. M. le docteur Marcellin, à Entrevaux (Basses-Alpes).

(Séance du 11 Août 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

Communications. M. L. Buquet annonce la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Th. Bruand d'Uzelle, décédé à Besançon, le 3 août dernier. — M. Millière est prié de donner, pour les Annales, une notice sur la vie et les travaux entomologiques de notre regretté collègue.

— M. H. Lucas envoie la note suivante :

Tous les ans je suis témoin, au Jardin des plantes, des dégâts causés aux lilas par un Microlépidoptère, auquel les auteurs ont donné le nom de *Gracillaria syringella*. Si jusqu'à présent je n'ai fait aucune communication à ce sujet, c'est que ces arbrisseaux, jusqu'en 1860 inclusivement, n'avaient réellement que peu souffert; mais cette année, un grand nombre de lilas, au Muséum, sont dépourvus de feuilles, et ces dégâts sont dus à la présence du Microlépidoptère que j'ai cité plus haut. En effet, on a dû remarquer cette année que la plupart de ces arbrisseaux sont dépourvus de feuilles, et que celles qui restent encore sont roulées, contournées à leur extrémité et comme brûlées. Dans l'espoir de rencontrer la chenille ou la nymphe de ce Microlépidoptère dévastateur, j'ai examiné et déroulé un

très grand nombre de feuilles, mais il est probable, lorsque j'ai commencé ces recherches, qu'il était beaucoup trop tard, car à l'extrémité enroulée de ces feuilles, je n'ai trouvé que des excréments en grand nombre, parmi lesquels je n'ai toujours rencontré que l'enveloppe de la chrysalide. L'insecte parfait avait donc déjà pris son essor, et il est présumable que les éclosions de ce Microlépidoptère doivent avoir lieu à la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet, puisque c'est du 15 au 20 de ce dernier mois que j'ai commencé mes recherches et que je n'ai trouvé que des chrysalides vides. La chenille que j'ai observée est d'un vert-blanchâtre translucide avec la tête brune, et elle a pour habitude de rouler les jeunes feuilles sur leurs bords pour s'en faire ensuite un abri. Elle s'y tient renfermée dans un léger tissu, et ne se nourrit que du parenchyme de la feuille qui lui sert d'habitation. En effet, c'est à l'extrémité de la feuille enroulée que cette espèce subit toutes les phases de sa vie évolutive. Ce Microlépidoptère ayant été, cette année, un véritable fléau pour les lilas, je me suis demandé si on ne pourrait pas arrêter les dégâts causés à cette plante par la chenille de la *Gracillaria syringella*. D'abord j'ai cherché à savoir si la femelle ne déposait pas ses œufs soit sur les branches, soit sur les troncs de ces arbrisseaux, mais j'avoue qu'après un certain temps employé à ces recherches, mes investigations, quoique minutieusement faites, ont toujours été infructueuses.

Pour arrêter, ou au moins atténuer ces ravages, je crois que si l'on cueillait, lorsque les feuilles se montrent, toutes celles qui commencent à s'enrouler et dont le parenchyme a déjà disparu par place, peut-être pourrait-on obtenir quelques résultats. Puis si dans les derniers jours de juin, on faisait une seconde cueillette qui consisterait à enlever toutes les feuilles enroulées à leur extrémité, peut-être parviendrait-on, je ne dis pas à détruire cette espèce, mais au moins à en atténuer les dégâts. En effet, ces deux cueillettes faites aux époques que je viens d'indiquer, auraient pour avantage non seulement de détruire la chenille à l'état jeune, lorsqu'elle commence à manger le parenchyme des feuilles, mais de détruire aussi la nymphe de ce Microlépidoptère, véritable fléau pour les lilas, qui font l'ornement de nos jardins.

Lectures. M. Leprieur donne lecture d'un travail ayant pour titre : Essai sur les métamorphoses du *Trachys pygmaea* : Mémoire présenté à l'Académie des Sciences dans la séance du 16 février 1857.

— M. Léon Dufour adresse, par l'entremise de M. Leprieur, une note à l'occasion de cet essai sur les métamorphoses du *Trachys pygmaea*.

— M. Chevrolat envoie une notice intitulée : Observations et notes synonymiques en ce qui concerne les tribus des *Ptinides*, *Anobiides* et *Bostrichides*.

— M. Reiche fait connaître un mémoire sur des espèces nouvelles de Coléoptères appartenant à la faune Circa-Méditerranéenne.

— M. Fauvel adresse une note sur les *Pæderus à abdomen concolore*. (Voyez page 230).

Membres reçus. MM. Dettony, employé du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, à Rognac, et Albert Léveillé, à Paris : tous deux présentés par M. le docteur Grenier.

Membres démissionnaires. MM. Charles Melly, à Liverpool et Wailes, à Newcastle.

(Séance du 23 Août 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

M. le marquis Jacques Doria, de Gênes, assiste à la séance.

— M. le docteur Doumerc dit qu'il a été à même d'observer, en 1859, à Auteuil, des chenilles qui étaient en pleine vigueur au mois de juillet, et des chrysalides de la *Cleophana linariæ*, qui semblent différer de celles étudiées jusqu'ici par leur genre de vie. En effet, ces chenilles s'attaquaient aux feuilles du hêtre, au lieu de se nourrir de celle des Muffliers et des Linaires, et lorsqu'elles arrivaient à l'époque de la transformation, ne réunissaient pas les feuilles en un cocon serré par des fils, comme le fait la majorité des chenilles de cette espèce, mais elles s'enfonçaient sous l'écorce pourrie de l'arbre, en s'entourant d'un léger tissu, pour se mettre à l'abri du contact de la poussière du bois qui les environnait. C'est ainsi que les chrysalides ont été trouvées au mois de septembre. Elles sont d'un roux-clair et surtout remarquables par une gaine très prolongée en forme de stylet libre, qui sert d'enveloppe à la trompe du papillon. Celui-ci est éclos au printemps de 1860 et a paru différer un peu du type général, pour se rapprocher de la *Cleophana serrata* Treitschke, qui n'a encore été prise que dans le midi de l'Europe. Un insecte à l'état parfait et une chrysalide sont montrés à la Société par notre collègue.

MM. Depuiset et Fallou (séance du 11 septembre), montrent comparativement plusieurs *Cleophana linariæ*, à l'état de papillon et à celui de nymphe, et font remarquer que pour eux, l'insecte de M. Doumerc, n'en diffère pas spécifiquement. Peut-être aussi, ajoutent-ils, la chenille ne se nourrit-elle qu'accidentellement des feuilles de Hêtre, et ne se trouvait-elle sur cet arbre que pour chercher à se chrysalider sous les écorces.

— M. Amyot, revenant sur la communication présentée par M. H. Lucas dans la précédente séance, sur les dégâts causés aux plantations de lilas du Muséum, par la chenille de la *Gracilaria syringella*, dit qu'il a observé ailleurs et à Paris même, cette année-ci, des faits semblables; mais qu'après la destruction complète des feuilles, les arbustes, tout à coup débarrassés des chenilles, avaient reverdi comme au printemps.

Il en résulte, selon lui, que la police n'a pas besoin d'employer le secours de l'homme pour délivrer la végétation de ses ennemis entomologiques, et il pense même, dans l'état actuel de la science, qu'il est impossible d'admettre que la main de l'homme puisse, notamment par l'échenillage, apporter aucun remède au mal causé par les Insectes.

— M. Emm. Martin fait savoir que notre collègue, M. Lethierry, veut bien se charger de faire, pour nos Annales, un rapport général sur l'excursion entomologique en Savoie.

Lecture. M. Henri Deyrolle fait connaître deux nouvelles espèces de Buprestides sa *Chrysochroa Mnizechii*, de Siam, et son *Catoxantha Bonvouloiri*, de l'Inde boréale.

Membres reçus. MM. Henri-Charles Martin, à Paris, présenté par M. Fallou; et Oberthür, à Rennes, présenté par M. Emm. Martin.

(Séance du 11 Septembre 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

MM. Dat, de Carcassonne, Racine, de Dieppe, et Gougelet, de retour de son excursion entomologique en Espagne, assistent à la séance.

Communications. M. Ch. Brisout de Barneville annonce que M. Gambey vient de prendre auprès d'Asnières, le *Gymnopleurus flagellatus*, Coléoptère très rare pour la faune parisienne.

— M. Reiche montre à la Société un grand nombre de dépouilles de nymphes d'Éphémères, qui lui ont été envoyées des environs du Mans (Sarthe). « Ces débris d'insectes, lui écrit-on, sont tombés en si grande quantité dans la nuit du 2 au 3 août, pendant un violent orage, que le matin, les habitants d'Arnage, commune de Pontlière, prétendent qu'il y en avait un décimètre de haut sur le sol, et qu'on aurait dit qu'il était tombé une neige abondante. »

— M. de Lacerda adresse, par l'entremise de M. Signoret, une note

relative aux dégâts causés auprès de Bahia (Brésil), dans les plantations des caféiers, par des Lépidoptères appartenant probablement à l'*Elachista coffeella* : Insecte déjà étudié avec soin, sous ce même point de vue, par MM. Guérin-Méneville et Perrotet. — M. de Lacerda se propose de revenir plus tard sur ce sujet important.

— M. Amyot annonce que les lilas sont en ce moment, à Paris même, l'objet d'une nouvelle invasion des chenilles qui ont détruit leurs feuilles il y a environ deux mois. Cette fois il a pu les observer avec plus d'attention et il espère pouvoir donner ultérieurement des détails sur ces insectes, ainsi que sur leurs parasites.

Lecture. M. Gautier des Cottes indique les caractères différentiels de trois nouvelles espèces de *Pæderus* : ses *P. corsicus*, *longicollis* et *carbonarius*, propres à la faune française.

(Séance du 25 Septembre 1861.)

Présidence de M. L. REICHE, 2^e Vice-Président.

Communications. M. Guenée adresse l'*errata* suivant, relatif à ses études sur le genre *Lithosia*, insérées dans ce volume.

Pag. 44, lig. 5. *Vitellina*, lisez : *Pygmaeola*.

Id. lig. 19. Dans la synonymie, avant l'abréviation *Bdv*, intercalez *Vitellina*, mot sans lequel la synonymie et l'alinéa 5 de la description seraient inintelligibles.

Pag. 49, lig. 18. *Mroosina*, lisez : *Morosina*.

— M. Doué présente à ses collègues une boîte renfermant un assez grand nombre de Coléoptères de la Cochinchine :

On y voit, entre autres espèces remarquables, plusieurs Carabiques dont quelques-uns paraissent nouveaux ; une belle suite d'*Apoderus* et d'autres Curculionites peu ou point connus ; des Lamellicornes, des Longicornes et quelques espèces de Chrysomélines aux brillantes couleurs. Cette exhibition fait espérer pour l'avenir de riches et nouveaux produits d'un pays dont la faune entomologique est encore peu représentée dans nos collections.

— M. Lucas fait passer sous les yeux de la Société plusieurs individus d'un Clavicorne de la tribu des Hétérodes.

Cette espèce, dit-il, quoique parfaitement connue des auteurs, a pour

habitude de se tenir dans les fourmilières et fréquente, suivant M. de Marseul, dans son excellent ouvrage ayant pour titre : Monographie des Histérides, Ann. de la Soc. Entom., série III, p. 140 (1855), particulièrement celles formées par les *Formica rufa* et *fusca*. Cet Histéride qui est l'*Hetærius sesquicornis* Preyssler, Vere, Bœmischer, Ins. (1799), se plaît aussi dans d'autres fourmilières, car les quelques individus que je communique ont été pris par moi dans celles habitées par les *Myrmica scabrinodis*, *Leptothorax acervorum* et *Formica fuliginosa*. Lorsqu'on étudie les allures de ce petit Coléoptère qui rappelle par sa couleur celle des Formicides, avec lesquelles il vit en bonne intelligence, on remarque qu'il se tient dans la fourmilière même. En effet, c'est au milieu des nymphes et des œufs que j'ai capturé ces quelques individus qui se plaisent aussi dans les galeries souterraines formées par ces industrieux Hyménoptères. Lorsqu'on prend cet Histéride, il contrefait le mort pendant un certain temps, puis peu à peu, les antennes sont mises en mouvement, les organes de la locomotion, semblables à des rames, se détachent des parties latérales du corps et il prend immédiatement la fuite. C'est à la fin de juillet, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, que j'ai rencontré les individus que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues.

— M. Fairmaire donne la diagnose latine qui suit, d'une nouvelle espèce de *Pristonychus*, découverte dans l'une des grottes du département de l'Ariège, par notre collègue M. Stableau.

PRISTONYCHUS CYANESCENS. — Long. 10 à 15 mill. — *Cyaneus, nitidus, prothorace subquadrato, postice leviter angustato, angulis posticis obtuse rectis, impressionibus posticis sat profundis, elytris tenuiter striatis, vix perspicue punctulatis, tarsorum unguibus vix perspicue basi crenulatis.*

— M. Félicien Caignart de Saulcy adresse, par l'entremise de M. L. Reiche, la note suivante relative aux chasses entomologiques qu'il vient de faire en Suisse.

J'ai fait un séjour de près d'un mois aux bains de Lavey, situés dans les Alpes, au bord nord du Rhône, rive droite par conséquent ; cet établissement thermal est à l'extrémité d'une langue de terre appartenant au canton de Vaud, enfermée de trois côtés par le Valais, et au pied même de la *Dent de Morcles*, montagne verticale de plus de 3,000 mètres d'altitude.

De Lavey, j'ai fait à Sion (capitale du Valais) une excursion de quelques jours, et je suis revenu en France en m'arrêtant encore trois jours à Lucerne. Si vous pensez qu'il serait intéressant pour la Société d'avoir la liste du produit de mes chasses dans une partie des deux grandes chaînes parallèles des Alpes, les Alpes Pennines et les Alpes Bernoises, je vous ferais parvenir plus tard ce travail. Toutefois, je commence par vous dire

que la sécheresse extrême et la chaleur violente de cette année, venant après la froide et humide année 1860, ont rendu les insectes fort rares dans ce pays. Mon père, qui chassait avec une ardeur et une obligeance extrêmes, et à qui reviennent en grande partie les meilleures trouvailles, était tout étonné de voir les Longicornes, si communs l'année précédente, faire entièrement défaut.

Ma capture la plus intéressante la voici : J'étais désireux au suprême degré de visiter des grottes pour y chasser; les magnifiques trouvailles de MM. Larralde, Lespès, Linder, Pandellé, Quérilhac, et de notre malheureux et si regrettable collègue Delarouzée, m'avaient enflammé à un haut point pour la faune hypogée. Aussi mon premier soin fut-il de m'informer de l'existence de cavernes. Je n'en pus trouver que deux. Dans la première, celle de Saint-Maurice, dite le *Trou des fées*, je ne trouvai qu'une *Choleva angustata* dans l'obscurité complète, à 50 mètres de profondeur. Cette grotte est un couloir bas et étroit où il faut quelquefois ramper dans de l'eau glaciale, à plat ventre complètement, tenant sa lumière aux dents. La grande profondeur de l'eau ne me permit pas d'avancer à plus de 200 mètres. Ce couloir est très étroit et ne contient aucune espèce de terre ni de pierres roulantes, attendu que chaque hiver il en sort presque à plein goulot une cascade énorme. Il n'y a donc rien à trouver dans ce canal intermittent sans rives. La présence de quelques Diptères et de la *Choleva* en question sont difficiles à expliquer. Si des chauves-souris les avaient amenés, comment étaient-ils vivants? Et même il y avait très peu de fientes de ces Mammifères.

Je passe à la deuxième grotte, située à Ollon (canton de Vaud). Cette grotte s'ouvre dans une vigne par un mauvais trou étroit, profond de 30 à 40 pieds, d'une inclinaison de 60 à 65 degrés, revêtu d'une terre humide et glissante, ce qui rend l'entrée et la sortie de cette grotte très pénible. Au bas de cette pente on descend encore une soixantaine de pieds par une pente de 45 degrés sur un énorme éboulement de roches; il faut se coller la tête à terre pour ne pas se rompre le crâne au plafond. Au bas de cette seconde rampe on entend le murmure d'un ruisseau. J'avais oublié de dire que ces descentes ne sont nullement en lignes droites, ce qui rend déjà l'obscurité complète. Je reprends l'itinéraire. Au bas de la deuxième rampe, il faut franchir péniblement un passage très dangereux; car la roche tombe verticalement de 15 pieds. Ce mauvais pas franchi, on est sur le lit du ruisseau qui vient d'un enfoncement situé à droite à 20 à 25 mètres de distance, et qui continue à gauche avec force coudes que suit la paroi de la grotte pendant une centaine de mètres. Au bout le ruisseau se perd dans un entonnoir; là, la grotte se termine. Ce ruisseau provient d'une source située à 3 ou 400 mètres plus haut dans la montagne; il fait mouvoir une scierie, et s'engouffre de suite dans une crevasse. Il reparait à quelques centaines de mètres en dessous de la grotte. Cette grotte n'a pas de stalactites ni de stalagmites; elle est creusée dans le

gypse et l'albâtre. Les bords du ruisseau sont en terre molle sur laquelle gisent beaucoup de pierres errantes tombées de la grotte; on trouve par ci par là quelques petits amas de sciure de bois toute noire, amenée autrefois par le ruisseau à travers ses infiltrations. La température est très fraîche. A force de retourner des pierres, je sautai de joie en trouvant enfin, sous l'une d'elles, un petit carabique testacé que ma lumière ne parut pas inquiéter. Je frappai du doigt le sol près et devant lui : il se mit à courir à reculons avec une aisance très remarquable.

Il me revint aussitôt à la mémoire que ce fait avait été constaté pour les *Anophthalmus*. Enfin, je trouvai aussi quelques-uns de ces insectes, dont l'un, encore tout mou, venait d'éclore. Après être rentré chez moi avec mon précieux butin, je voulus examiner la tête de cet insecte et je constatai avec stupéfaction qu'il y avait des yeux, que cet insecte était un *Trechus*, ressemblant beaucoup au *micros*, et qu'il existait des ailes blanches et molles sous les élytres. Je repartis au plus tôt pour explorer minutieusement le ruisseau avant et après sa sortie de la surface du sol au grand soleil. *Je n'y pus trouver un seul Coléoptère*. J'ai bien constaté que ce *Trechus* avait des yeux pour ne pas voir; il ne se trouve que dans la partie la plus reculée et entièrement obscure de la grotte (plus de 100 mètres de l'entrée); il s'y perpétue, puisque j'en ai pris un qui venait d'éclore; il a sans doute le nerf optique paralysé, et a pris les habitudes de vie et de marche à reculons des *Anophthalmus*. Je laisse à chacun la faculté de tirer de ce fait telle conclusion philosophique qui lui plaira, moi je m'abstiens. Ce fait me paraît cependant assez curieux pour être mis sous les yeux de nos confrères.

Après cette communication, M. Fairmaire dit que ce n'est pas la première fois que des *Trechus* pourvus d'yeux ont été rencontrés dans des grottes souterraines: il cite spécialement le *Trechus minutus* que M. Grenier a pris dans une grotte du département de la Dordogne. M. de Bonvouloir ajoute qu'il a rencontré un *Leptinus testaceus* dans une grotte, et que M. Linder a fait aussi la même capture.

M. de Bonvouloir fait aussi remarquer que les *Anophthalmus* peuvent, quoiqu'ils soient aveugles, percevoir la lumière d'une manière quelconque, car, dès qu'on s'approche d'eux avec un flambeau allumé et même sans faire le moindre bruit, ils fuient avec rapidité.

M. Paul Gervais dit enfin qu'il serait important d'étudier les Insectes et les Crustacés qui vivent dans les puits à une profondeur plus ou moins considérable, et il ajoute qu'il a observé dans des circonstances semblables des *Gammarus* à yeux blancs et tout à fait dépourvus de pigmentum.

Lectures. M. de Bonvouloir lit une notice intitulée : Description d'un genre nouveau voisin de celui des *Anophthalmus* et de deux espèces nouvelles de Coléoptères propres à la France. Ces insectes sont l'*Aphanops Leschenaulti*, trouvé dans la grotte de Beda, près de Bagnères-de-Bigorre, et le *Dichotrachelus Bigorrensis* découvert sous une pierre auprès du pic midi de Bigorre.

— M. Chevrolat communique un mémoire sur les *Clytides* du Brésil.

— M. Stål adresse un travail intitulé : *Genera nonnulla nova Cicadinarum descriptiva*.

— M. Guenée envoie des observations sur l'emploi du nécrantome, comme moyen de conservation et de préparation des Lépidoptères ; au sujet de la note de M. Leprieur, insérée page 75 des Annales de 1861.

Membres reçus, MM. Arthur Bavay, pharmacien de la marine, à Port-Louis, près Lorient (Morbihan), présenté par M. Remquet ; le révérend Lawson, à Bagnères-de-Bigorre, présenté par M. Leschenault ; Paul Mabille, professeur au collège de Dinan (Côtes-du-Nord), présenté par M. Goossens ; et Bernardo Rosales, à Cordoba (Espagne), présenté par M. Gougelet.

(Séance du 9 Octobre 1861.)

Présidence de M. L. REICHE, 2^e Vice-Président.

Communications. M. Fauvel adresse la diagnose latine suivante d'une nouvelle espèce de Coléoptères de la famille des Staphyliniens, propre à la France.

OXYTELUS PERRISII. — *Niger, nitidus, antennis rufo-brunneis, mandibulis medio rufo-testaceis, pedibus rufis, capite parè fortiter, fronte densè subtilissimè punctatis, thorace obsoletè trisulcato, lateribus minimè crenatis, elytris subtiliter parèque punctatis, albido-testaceis, abdomine subtilissimè punctulato.* — Long. 3 à 3 1/2 mill.

Mas sexto inferiore abdominali segmento media apice bituberculato, septimo fortiter arcuato, laterè profundè sinuato.

Oxyporis inusto Grav. et *plagiato* Rosenh. affinis.

Habitat in normannis littoribus; circa Olinæ ostium mense martio 1861 numerosè lectus.

— M. le docteur Schaum adresse la note qui suit relative à la synonymie de deux espèces de *Chlænium*.

Il règne encore une grande confusion dans la synonymie des *Chlænium azureus* Dej. et *virens* Ramb., que je crois utile d'indiquer ici, parce que ces espèces forment l'objet de plusieurs notes dans les Annales.

Dejean a décrit en 1831 (Spec. V, 664) un *Chlænium* de Tanger et de Cadix sous le nom de *Chl. azureus*, nom qui fut changé par M. Brullé (Silberm., Rev. Entom., II, 284) en celui de *cyaneus*, parce qu'il avait été employé antérieurement par Duftschmidt pour une autre espèce du même genre (*Dinodes rufipes* Bon. Dej.). M. Brullé s'est borné à faire ce changement de nom sans donner là ou ailleurs une description de cet insecte. Quelque temps après, dans sa Faune de l'Andalousie, M. Rambur décrit le *Chl. virens* que M. Lucas a tort de désigner comme *cyaneus*. Brullé, en même temps qu'il en distingue comme espèce l'*azureus* Dejean. Il résulte évidemment de cette confusion que M. Lucas n'a pas consulté le mémoire de M. Brullé.

M. de Chaudoir, dans sa révision du genre *Chlænium* (Bull. de Mosc., 1856) rapporte, avec un point de doute cependant, le *virens* Ramb. au *Chl. azureus* Dej., auquel il applique un nouveau nom *caelestinus*, n'ayant pas connaissance du changement opéré par M. Brullé, et distingue en même temps de ce *caelestinus* une espèce voisine, considérée comme nouvelle, sous le nom de *Chl. macrocerus*. A ce *macrocerus* Chaud. doit être rapporté, selon l'observation de M. de Chaudoir, communiquée par M. Lucas (Bull., 1859, p. CLXXXII), le *Chl. Favieri* Lucas décrit précédemment dans les Annales (Bull., 1858, p. CCXXXIX). Or ce *Chl. Favieri* serait, selon la déclaration de M. Fairmaire (Bull., 1859, p. L), le véritable *Chl. azureus* Dej., déclaration contredite, mais non réfutée par M. Lucas, qui se dispense de nous communiquer les observations sur lesquelles sa contradiction est fondée (Bull., 1859, p. CLXXXI).

Ayant pu examiner plusieurs individus du *Chl. Favieri* Luc. envoyés à M. Kraatz, je dois confirmer l'assertion de M. Fairmaire et dire que cet insecte ne diffère point du véritable *azureus* Dej. Je peux ajouter en même temps que M. de Chaudoir s'est trompé sur ce dernier; qu'il avait le *Chl. virens* Ramb. dans sa collection sous le nom de *caelestinus* Chaud. (*azureus* Dej.), et que son *Chl. macrocerus* est aussi bien le véritable *azureus* que le *Favieri* Luc. Je peux appuyer cette dernière assertion sur deux individus de ma collection déterminés par M. de Chaudoir même comme *caelestinus* et *macrocerus* et sur un passage du mémoire de cet auteur (Bull. de Mosc., 1856), d'où il résulte que la description du *virens* Ramb.

s'accorde parfaitement avec celle du *caelestinus*. La synonymie de ces deux espèces est donc :

1. *Chlanius cyaneus* Brull., *azureus* Dej., *macrocerus* Chaud., *Favieri* Lucas.

2. *Chl. virens* Ramb., *caelestinus* Chaud., Coll.

— M. Bellier de la Chavignerie, de retour de son voyage entomologique en Corse, fait passer sous les yeux de ses collègues deux boîtes contenant un grand nombre d'insectes de tous les ordres, et il annonce qu'il prépare un travail détaillé sur les résultats de ses chasses.

Lecture. M. le baron Gautier des Cottés lit une notice contenant la description d'un genre nouveau de Staphyliniens (*Pæderomorphus*) propre à la Caramanie (type : *P. pedoncularius*), suivie de descriptions d'espèces nouvelles de Coléoptères (*Pæderus minutus*, de Turin; *Pæderus ventricosus*, du Piémont, et *Clytus Bellieri*, de Corse).

Membre reçu. M. G. de Lansberge, à Bruxelles, présenté par M. Sallé.

Membre démissionnaire. M. Raoul Le Roy, à Paris.

(Séance du 23 Octobre 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

M. Linder, d'Arras, assiste à la séance.

Décision. Sur le rapport de la commission de la bibliothèque la Société décide qu'elle achètera, au moyen des ressources des fonds Pierret, les deux ouvrages complets d'Esper et d'Engramelle sur les Lépidoptères d'Europe.

Communications. M. Girard fait de nouveau connaître quelques résultats de ses recherches sur la chaleur propre des Articulés. (Voyez p. 503 et suiv.)

— M. le docteur Laboulbène fait passer sous les yeux de ses collègues un atlas chinois, relié et encadré de soie, contenant sur papier de riz quelques-uns des insectes du Céleste-Empire. Cet atlas, rapporté de la der-

nière expédition franco-anglaise en Chine, par M. le docteur Gustave Dufour, fils de notre Président honoraire, contient, parmi les dessins des nombreux insectes qu'il renferme, quelques espèces que l'on peut reconnaître et montre en même temps l'état d'enfance de l'entomologie dans ce riche pays.

— Le même membre donne quelques détails sur un Coléoptère Curculionite, l'*Otiorhynchus sulcatus*, qui a beaucoup nui cette année aux vignobles dans le Quercy.

M. Linder ajoute que cet Otiorhynque a fait également beaucoup de dégâts dans les vignes des environs de Béziers. C'est pendant la nuit que l'insecte vient attaquer les bourgeons de la plante vinicole.

— M. Girard communique la note suivante relative aux mœurs des abeilles.

On sait, dit-il, que les abeilles ouvrières, aussitôt qu'elles ont reconnu que la reine a été fécondée, sacrifient sans pitié tous les mâles ou faux-bourçons, et que les cadavres de ceux-ci, qui couvrent le sol autour de la ruche, annoncent aux apiculteurs que le sort de la récolte de l'année est assuré. C'est ordinairement à jours variables, de la fin de mai à la fin de juin, selon que l'année est précoce ou tardive, que s'opère ainsi la fécondation de la reine et la destruction des mâles. Le fait n'est cependant pas sans exception.

J'examinai, pendant les derniers jours de septembre, un certain nombre de ruches, au village de Chevry-Cossigny, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), afin de rechercher les reines, alors que les insectes venaient d'être asphyxiés par l'emploi de mèches soufrées. Je n'eus pas l'occasion de rencontrer ce que je cherchais, mais je fus fort étonné de trouver dans une ruche plusieurs mâles à demi tués au milieu des abeilles par l'acide sulfureux, et qui, par conséquent, avaient dû continuer, après la fécondation de la reine, à vivre tranquillement de miel dans la ruche. Celle-ci provenait d'un essaim très tardif et considérable, formé aux premiers jours du mois d'août, et qui en six à sept semaines seulement avait rempli la ruche de gâteaux et de couvain, ce qui prouvait l'existence d'une reine fécondée et d'une postérité nombreuse.

— M. H. Lucas lit une note sur l'éducation tentée à Paris d'une Mélipone.

Je fais passer, dit-il, sous les yeux de la Société plusieurs individus de la *Melipona scutellaris* Latr. (Des Abeilles proprement dites, Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée, par de Humboldt et Bonpland, p. 290, pl. 20, fig. 2). Cette espèce, qui est vivante et que je

possède depuis deux mois, provient des environs de Rio-Janeiro, d'où elle a été envoyée par M. Williams. Espérant conserver ces Mellifères en vie, je les avais placées dans les serres du Muséum où elles volaient librement; mais comme celles-ci sont envahies par la *Formica gracilescens* et que cette espèce est très nuisible aux *Melipona*, j'ai dû retirer ces Mellifères, et actuellement elles sont placées dans le laboratoire d'entomologie.

Malheureusement, je trouve tous les jours des individus morts dans la cage où cette espèce est placée, et si cette mortalité continue, dans un temps très peu éloigné les quelques individus que je possède encore auront cessé de vivre.

Lorsqu'on examine cette espèce, on remarque que son vol est rapide, et quand on la saisit elle fait entendre un bourdonnement très prononcé. De plus, elle est très agile et se laisse prendre sans opposer la moindre résistance.

A l'entrée du nid, qui est composé de terre gâchée, se tient en sentinelle un individu chargé de reconnaître avec ses antennes tous ceux qui pénètrent dans la ruche; tous ces individus sont dépourvus d'aiguillon et je les ai jusqu'à présent nourris avec du sucre légèrement détrempe.

J'aurais désiré tenter un essai d'acclimatation de cette espèce dans notre pays, mais j'en ai été empêché par des circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté. C'est vers la fin d'août que ces Mellifères m'ont été remises par M^{me} Deshais et on sait qu'à cette époque la campagne est déjà dépourvue de fleurs. J'avais espéré qu'en les confiant aux serres du Muséum, ces Mellifères auraient rencontré dans cet endroit non seulement une température élevée et toujours constante, mais probablement aussi des plantes convenables à leur nourriture et à la production du miel. Après un séjour de cinq semaines environ, voyant qu'elles étaient sans cesse tourmentées par la *Formica gracilescens*, qui est excessivement commune dans ces serres, et voyant aussi que ces Hyménoptères Mellifères auraient fini par être détruits si je les y avais laissés plus longtemps, je me suis vu alors dans la nécessité de les retirer. En effet, j'ai remarqué que la *Formica gracilescens* non seulement enlevait les individus morts, mais qu'elle attaquait aussi les individus vivants qui venaient à se poser soit sur les plantes, soit sur les vitres. Pour s'emparer de cet Hyménoptère, cette *Formica gracilescens* se met au nombre de vingt-cinq à trente individus sur une *Mélipone*, qui oppose d'abord une grande résistance, mais qui finit par succomber et être ensuite entraînée par cette Formicide, dont le nombre augmente sans cesse.

— M. le docteur Boisduval, qui doit publier dans les Annales une notice sur les Lépidoptères recueillis dans les îles Philippines par M. Lorrain, fait passer sous les yeux de la Société quelques magnifiques espèces

qui lui ont été envoyées par cet intrépide voyageur naturaliste; entre autres les beaux *Papilio Jupiter*, *Dædalus*, *Emalthion*, var. *Descombesi*, *Euphyrus*; *Adolias imperator*, *Loebania*; *Lexias tydea*; *Eurylais Daphnis*, etc.

— Le même membre fait part à la Société qu'il a découvert par hasard la chenille de la *Dianthæcia casia* dans des capsules de Caryophyllées qu'il avait recueillies sur la route de Villars-d'Arènes au Lautaret, particulièrement sur les fleurs de *Silene inflata*. Les chenilles ne lui ont pas offert de différences sensibles avec celles que l'on trouve dans les capsules du *Lychnis flos cuculi*. M. Boisduval a laissé périr faute de nourriture celles qu'il avait prises dans cette montée, sauf trois qui étaient plus grosses et dont les chrysalides ont donné au mois de juin de cette année de beaux exemplaires de *casia*.

Lectures. M. Chevrolat fait connaître un travail sur les Clytides des Guyanes, du Chili, de la Bolivie, du Pérou et de la République argentine et des Antilles.

— M. Fauvel adresse une notice sur les genres *Calyptomcrus* Redt. et *Comacus* Fairm.

— M. Girard lit une note sur le résultat de ses expériences sur un *Acherontia atropos*. (Voyez page 506.)

Membre reçu. M. Maurice Dollé, à Laon (Aisne), présenté par M. Benoist Levasseur.

Membre démissionnaire. M. Wachanru, à Marseille.

(Séance du 13 Novembre 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

Communications. M. Reiche annonce la mort de notre nouveau collègue M. l'abbé Chapellier, chanoine honoraire d'Alger, curé de Mustapha-inférieur, décédé subitement.

— M. le docteur Coquerel donne quelques détails sur un fait entomologique qui lui a été signalé par l'un de ses collègues de la marine,

M. Bel, actuellement au Sénégal. Cet officier aurait éprouvé, en prenant un Coléoptère, qu'il n'a malheureusement pu déterminer, un choc léger fort analogue aux secousses électriques, et, d'après les renseignements qu'il a pris, il paraîtrait que les nègres connaissent cet insecte, qui leur cause toujours des tremblements lorsqu'ils s'en saisissent. C'est comme un premier document que M. Coquerel indique cette remarque, et il se propose de faire vérifier le fait et tâchera alors de se procurer le Coléoptère réputé électrique.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il a reçu de la Grèce (Eurytanie et monts Parnasse) un envoi de Lépidoptères assez considérable dont il montre à la Société les principales espèces, et il accompagne sa communication des observations suivantes :

Cet envoi, qui contenait 123 espèces représentées environ par 350 individus, peut donner une idée de la faune du pays où il a été recueilli. Plusieurs types sont les mêmes que ceux des environs de Paris, mais beaucoup d'autres sont modifiés comme on peut l'observer notamment pour *Sinapis*; *Phlæas*; *Agestis*; *Ægon*; *Camilla*; *Paphia*; *Phæbe*; *Tithonus*; *Mæra*; *Mægera*, etc.

L'*Anthocharis Ausonia*; la *Melitæa Didyma*; l'*Argynnis Cleodoxa*; le *Satyrus Eudora*; les *Hesperia Linca*, *Sylvanus*, *Eucrate*, *Althæa* et quelques autres, présentent la plus grande analogie avec les types de Sicile. Comme dans ce dernier pays, on trouve en Grèce l'*Hesperia Lefebvrei* Ramb.; mais les montagnes de la Grèce paraissent avoir des productions plus alpines que celles de la grande île italienne, puisque M. le docteur Krüeper y a rencontré deux *Erebia*; l'*Erebia Melas* et l'*Erebia Dromus* assez modifié.

Un beau *Polyommatus*, l'*Ignitus*, dont l'origine européenne était jusqu'ici assez douteuse, doit être admis maintenant sans scrupule dans les collections d'Europe, de même que la *Lycæna Trochilus* retrouvée de nouveau en Grèce en 1861.

Les autres Lépidoptères les plus intéressants de l'envoi, ceux qui caractérisent le mieux le pays, sont : les *Pieris Krüeperi* et *Ergane*, les *Anthocharis Damonæ* et *Gruneri* (sur lesquels j'appelle particulièrement l'attention de la Société; ces deux jolis diurnes diffèrent tellement à la première vue, surtout par leurs femelles, qu'il semble surprenant que quelques lépidoptéristes aient eu la pensée de réunir les deux espèces en une seule); l'*Arge Herta*; les *Satyrus Anthelca*, *Lupinus* Costa et *Roxelana*; le *Thanaos Marloyi*; plusieurs *Zygæna* que je n'ai pas encore eu le temps d'étudier; la *Naclia Famula*; l'*Amphipyra Tetra*; la *Catocala Eutychea*; l'*Anaitis Simpliciatæ* et la belle *Aspilates Tabidaria* Zeller, dont M. Herrich-Schæffer a donné plusieurs bonnes figures.

— M. de Norguet adresse, par l'entremise du secrétaire-adjoint, la note suivante relative aux dégâts causés aux lilas dans les environs de Lille par la *Gracillaria springella*.

J'ai lu dans le 2^e trimestre des Annales de la Société une note de M. H. Lucas concernant les ravages faits aux lilas par une Tinéite. Ayant moi-même fixé mon attention depuis plusieurs années sur ce fait, j'ai pensé que la Société recevrait peut être avec plaisir quelques observations qui compléteront les remarques déjà données.

C'est pendant l'été si sec et si chaud de 1858 que je m'aperçus pour la première fois du fléau qui frappait les lilas de mon jardin de Lille. Toutes les feuilles sans exception furent roulées, et dès la mi-septembre les dix ou douze grands pieds de lilas que je possédais étaient tout à fait dépouillés. L'année suivante, mêmes dégâts. En 1860, été pluvieux, ils furent beaucoup moindres. Cette année-ci, ils diminuèrent encore; beaucoup de feuilles ont été attaquées, mais elles ne tombèrent pas pour cela, le dessèchement s'arrêta aux deux tiers, à peu près avant le pédoncule. Je n'ai jamais été témoin d'une seconde apparition de feuilles, comme celle dont parle M. Amyot à la page xxix de notre Bulletin de 1861.

Je n'ai pu vérifier l'endroit où la Tinéite femelle déposait ses œufs; je n'ai pu non plus découvrir aucune trace des galeries que creusent, sous le parenchyme, les chenilles encore jeunes des *Gracillaria* et genres voisins; je ne pense pas que l'espèce dont il est question soit au nombre des mineuses. Elle commence toute jeune à enrouler l'extrémité des feuilles. Vers le mois de juillet, je trouvais dans les enroulements des chenilles encore petites, au nombre de trois, quatre et même plus, mais plus tard on les rencontre presque toujours seules; sans doute parce qu'en grandissant la petite famille, ne trouvant plus assez de nourriture dans les surfaces qui l'entourent, doit se disperser pour chercher plus loin de nouvelles feuilles.

Lorsqu'arrive le temps de leur transformation, les chenilles abandonnent leur cornet pour aller se métamorphoser, les unes dans les rugosités de l'écorce des branches, les autres, en plus grand nombre, à la surface de la terre, entre les petites mottes, où elles filent une coque de la grosseur d'un grain de blé de petite dimension.

J'ai enfermé dans des bocaux des branches de lilas attaquées, toutes les chenilles sont sorties pour aller se métamorphoser au fond des vases, sur la terre que j'y avais déposée. J'ai, en outre, ouvert plusieurs centaines d'enroulements, dans aucun je n'ai trouvé de chrysalides ni de débris. En ceci, mes observations diffèrent de celles que mentionne M. H. Lucas; elles diffèrent aussi de la notice donnée par Duponchel sur les mœurs des *Gracillaria*.

En sortant de sa coque, le papillon entraîne presque toujours après lui

les débris de sa nymphe; aussi, en examinant le fond de mes bocaux tout parsemé de ces débris, je crus d'abord que la métamorphose avait lieu à nu; mais, en examinant avec attention, je découvris les coques que la terre agglutinée autour d'elles empêchait de distinguer.

Je n'ai pas observé de seconde génération de la Tinéite dont il est question.

L'éclosion se fait-elle en septembre et la femelle pond-elle avant l'hiver sur le corps des arbres? ou bien l'éclosion n'a-t-elle lieu qu'au printemps et la chrysalide passe-t-elle l'hiver? Ce qu'il y a de certain, c'est que dans mes bocaux l'éclosion n'eut lieu qu'en mars. Mais l'on sait aussi que la captivité change bien souvent les époques du développement des Lépidoptères.

M. Tappes, au sujet de cette note, présente quelques remarques sur les ravages produits cette année auprès d'Auteuil par la même Tinéite; il cite une plantation de lilas de plus d'un kilomètre d'étendue qui en a beaucoup souffert.

M. H. Lucas dit aussi quelques mots sur le même objet; il rapporte qu'il y a annuellement deux générations de la *Gracillaria*, dans lesquelles les chenilles ont des genres de vie différents. Dans la première génération, à la fin du printemps et au commencement de l'été, ces chenilles enroulent des feuilles de lilas et y subissent leurs métamorphoses; dans la deuxième génération, en automne, après avoir mangé les feuilles, elles vont se transformer dans la terre pour reproduire l'espèce l'année suivante.

M. le secrétaire ajoute que M. Amyot prépare en ce moment un travail étendu sur la *Gracillaria syringella*, ainsi que sur les parasites de ce Lépidoptère, qu'il a été à même d'observer à Paris.

— M. Guérin-Méneville fait voir des cocons de Bombyx enveloppés d'une soie d'une très belle couleur d'or. Ces cocons percés, comme treillagés, et provenant de Java, ont été longtemps entre les mains de notre collègue avant qu'il n'ai pu reconnaître quel en était le producteur. Mais aujourd'hui il a pu s'assurer que ces cocons appartenaient au *Bombyx trifasciata* de Linné, figuré par Hubner. Ces papillons, dit M. Guérin-Méneville, vivent en familles nombreuses sur les *Protium javanum*, *Canarium commune* et *Mangifera inguas*, et peut-être pourrait-on les utiliser dans l'économie domestique. En effet, ces cocons, facilement dévidables, donneraient une belle soie dorée que l'on emploierait pour des broderies, et cela sans aucune préparation de teinture.

Lectures. M. Amyot fait connaître une notice intitulée : De la produc-

tion des fils des Araignées, de la fabrication de leurs toiles et de l'ascension de ces fils dans les airs.

— M. Chevrolat communique la dernière partie de sa monographie des Clytides de l'Amérique méridionale.

— M. Fauvel donne une notice sur quelques Aléocharides européens nouveaux ou peu connus (genres *Falagria*, *Phytosus*, *Situsa*, *Ichnoglossa*, *Haploglossa* et *Alcochara*); travail suivi de la description des larves du *Phytosus nigriventris* et *Leptusa rupestris*.

— M. Schaufuss envoie, par l'entremise de M. de Bonvouloir, un mémoire contenant la description latine d'un grand nombre de nouvelles espèces de Coléoptères.

— M. le docteur Schaum adresse quelques remarques relativement à plusieurs notices insérées dans les Annales : sur le *Gyrinus concinnus*, la *Pimelia grossa*, divers *Corymbites*, l'*Ophonus discicollis*, etc.

(Séance du 27 Novembre 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

M. Lespès, professeur à la Faculté des sciences de Dijon, assiste à la séance.

Communications. M. le marquis de la Ferté-Sénectère informe les entomologistes qu'il met en vente les collections dont la désignation suit :

1° MALACODERMES EXOTIQUES, non compris les *Cébrionites* et les *Dascylides* : 1074 espèces, 2250 individus.

La collection, commençant au genre *Lycus* du catalogue Dejean, est classée dans l'ordre de cet ouvrage. Elle se compose : premièrement, des espèces exotiques de l'ancienne collection de M. Reiche; en second lieu des acquisitions de M. de la Ferté, qui comprennent entre autres le premier choix des récoltes faites par M. Goudot dans la Nouvelle-Grenade, par M. Bocandé dans la Casamance, et par M. le docteur Bacon dans le nord de l'Inde.

2° XYLOPHAGES EXOTIQUES, non compris les *Scolytaires* : 550 espèces, 1590 individus.

Cette collection n'est autre que celle du comte Dejean, distraction faite des espèces européennes, mais avec addition de toutes les espèces exotiques acquises par MM. Reiche et de la Ferté.

3° TRIMÈRES EXOTIQUES, comprenant :

Les Coccinelliens. . . .	453 espèces.	1777 individus.
Les Eumorphides. . . .	108 —	271 —
Ensemble. . .	561 espèces.	2048 individus.

Cette collection est composée de celles de MM. Reiche et de la Ferté ; elle comprend, comme celle des Malacodermes, une belle suite d'espèces nouvelles recueillies dans l'Inde par le docteur Bacon.

4° DOUBLES DE BUPRESTIDES EXOTIQUES d'une bonne conservation et d'une bonne détermination, provenant de l'ancienne collection Gory : 477 espèces, 786 individus.

5° DOUBLES DE LONGICORNES EXOTIQUES d'une assez bonne conservation : 650 espèces, 910 individus.

S'adresser pour les prix à M. Reiche, et pour tous autres renseignements à M. de la Ferté, à Tours.

— M. Emmanuel Martin annonce qu'une personne étrangère à la Société, qui s'est beaucoup occupé de recherches entomologiques, désirerait céder à un prix très modéré une collection de Lépidoptères d'Europe, composée de 1200 espèces et de plus de 3000 individus. — S'adresser à M. Emm. Martin.

— M. Guenée fait savoir, par l'entremise de M. Buquet, qu'il va publier incessamment un catalogue général des Lépidoptères d'Europe.

J'apprends, écrit-il, par une circulaire de M. Staudinger, de Dresde, qu'il vient de faire paraître un *Catalogue de Lépidoptères d'Europe* en langue française. Il est d'autant plus important pour moi de connaître ce travail qu'un catalogue semblable va être édité par notre nouveau collègue M. Oberthür, de Rennes, d'après ma méthode et avec ma collaboration, ou plutôt, s'il faut vous dire toute la vérité, rédigé par moi (sauf les époques d'apparition) en ce qui concerne les Diurnes, les Sphinx et les Bombyx, et relevé sur mon *Species* pour le reste.

Ce travail est terminé, et M. Oberthür n'attend pour l'imprimer que la libre disposition de ses presses occupées en ce moment à un travail d'une autre nature et très urgent.

Ce catalogue sera basé, comme celui de M. Doubleday, sur la méthode

qui m'est propre et en contiendra toutes les divisions et subdivisions, mais sans caractères génériques. La synonymie sera très courte, mais scrupuleusement vérifiée. Les variétés formant race, celles qui ont reçu des noms séparés, et les principales aberrations y seront mentionnées avec l'indication de la page ou de la figure de l'auteur où il faudra aller les chercher. L'habitat sera précisé et les époques d'apparition rectifiées. Enfin, l'indication de la nourriture de la chenille, quand elle sera connue, suivra chaque espèce et accusera celles dont les premiers états sont ignorés.

Quant au nombre des espèces, ce catalogue sera le plus complet qui existe et les lépidoptéristes en jugeront quand je dirai que le genre *Par-nassius* contient 17 espèces, le genre *Argynnis* 30 et 40 variétés, le genre *Melitæa* 25 et 41 variétés.

— M. le docteur Aubé annonce qu'il vient de trouver dans les Annales de la Société linnéenne de Lyon pour 1860 un travail sur un nouveau genre de la famille des Anobides, publié par MM. Mulsant et Rey. Ce genre est celui des *Theca*, dont il a lui-même, quelques mois plus tard et sans connaître le travail des entomologistes de Lyon, donné la description dans nos Annales de 1861. Ces Messieurs ne signalaient que deux espèces du genre *Theca*, l'une sous le nom de *Byrrhoides* et l'autre sous celui de *elongata*. Notre collègue a employé aussi la même dénomination pour désigner la première et il a décrit la seconde sous le nom de *Raphaelensis*. Il faut donc aujourd'hui rétablir la synonymie comme il suit :

Theca Byrrhoides Muls. et Rey.

— *elongata* Muls. et Rey; *Raphaelensis* Aubé.

Je profite, ajoute M. Aubé, de l'occasion pour décrire ici une sixième espèce de ce genre; elle provient de la province d'Alger et fait partie de la collection de M. Reiche, où elle n'est représentée que par un seul exemplaire.

THECA CRIBRICOLLIS Reiche in Museo. — *Oblongo-ovata, picea, capite et abdomine picco-ferrugineis, pube sericeo-testacea dense vestita, vix opaca. Capite sparsim punctulato. Thorace densius fortiter ruguloso-punctato. Elytris subtilissime reticulatis, striato-punctulatis, striis punctisque ad suturam leviter, ad latera fortius impressis; ante humeros ad angulum externum plica angusta leviter elevata. Pedibus piccis, tarsis testaceis.* — Long. 1 3/4 mill.

Cette espèce a la plus grande analogie avec le *T. Byrrhoides* Muls. et Rey, mais elle en diffère essentiellement par la ponctuation du corselet qui est beaucoup plus forte et plus serrée, ce qui fait paraître cet organe un peu rugueux. En outre, les élytres offrent à leur angle externe antérieur un petit pli relevé en forme de carène.

— M. le docteur Grenier dit que le *Nanophyes stigmaticus* Kiesenwetter est le même que le *N. pallidus* Oliv., et que dès lors le premier de ces noms ne doit être mis qu'en synonyme du second.

— M. le docteur Signoret donne quelques détails relativement à des Hémiptères recueillis par MM. Aubé et Grenier pendant leur excursion dans le Midi de la France. Il indique spécialement l'*Agramma atricapilla* Spinola, désignée jusqu'ici comme de Gênes et d'Algérie et qui a été trouvée à Collioure ; les *Mctoploplax ditomoïdes* Costa, *Pedeticus flavipennis* Sign., Mss., *Henstaris Spinolæ*, *Arthencis foveolata* Spin., pris pour la première fois en France, l'*Aglena ornata* Am. et Serv., ainsi qu'un *Capsus* probablement nouveau comme espèce. Notre collègue dit qu'il aura plus tard à parler de nouvelles espèces rapportées de Corse par M. Bellier de la Chavignerie, et à ce sujet il engage fortement les entomologistes à recueillir pendant leurs voyages scientifiques les insectes même des ordres dont il ne s'occupe pas habituellement.

— M. de Lacerda adresse, par l'entremise de M. le docteur Signoret, des feuilles de caféiers présentant de nombreux cocons de l'*Elachista coffeella*, ainsi que des chenilles et des insectes parfaits de ce Lépidoptère, qui cause de grands dégâts auprès de Bahia (Brésil).

Lectures. M. Lethierry, de Lille, adresse, par l'entremise de M. Emm. Martin, le rapport général dont il a bien voulu se charger sur l'excursion entomologique provinciale en Savoie.

— M. Reiche dépose sur le bureau une note relative à la synonymie de seize espèces de Coléoptères.

— M. L. Fairmaire fait connaître la quatrième partie de ses *Miscellanea entomologica*, comprenant surtout la description de nouvelles espèces de Coléoptères propres aux Pyrénées.

— M. Girard communique une notice sur deux espèces nouvelles du genre *Hemerobius* (tribu des Myrméléoniens, ordre des Névroptères), recueillies à la Nouvelle-Calédonie par le R. P. Montrouzier et désignées par lui sous les noms de *chlorometas* et de *stigma*.

(Séance du 11 Décembre 1861.)

Présidence de M. le docteur V. SIGNORET.

MM. Henri Delamain, de Jarnac, et Ernest Pradier, de Lorient, assistent à la séance.

Communication. M. Bellier de la Chavignerie montre une Géomètre fort extraordinaire qui lui a été envoyée de Sicile et qui doit, dit-il, constituer non seulement une espèce nouvelle, mais même un genre nouveau. Il ajoute qu'il se proposait de décrire dans les Annales ce singulier Lépidoptère, lorsqu'il apprit que M. Lédérer l'avait également reçu de son côté, et qu'il comptait le publier dans la Revue entomologique de la Société de Berlin, sous le nom de *Celonoptera mirificaria*.

Lectures. M. Girard dépose sur le bureau une note sur l'emploi de divers liquides, et en particulier du sulfure de carbone, pour la conservation des collections entomologiques.

— M. Ch. Brisout de Barneville adresse les descriptions d'une douzaine de nouvelles espèces de Coléoptères particuliers à la faune française.

— M. le docteur Coquerel donne communication de descriptions de larves de Coléoptères de Madagascar.

— M. Ed. Perris transmet la suite de son Histoire des Insectes du Pin maritime, comprenant le supplément à l'ordre des Coléoptères.

— M. Reiche fait connaître une courte réponse aux observations de M. le docteur Schaum, présentées dans la séance du 13 novembre dernier.

— M. le docteur Schaum envoie une note comprenant des remarques relatives à un mémoire de M. Reiche inséré dans le troisième numéro des Annales de 1861.

— M. le docteur Coquerel, en son nom et en celui de M. Mondière, chirurgien de la marine, lit une note sur des larves de Diptères développées dans des tumeurs furonculeuses chez l'homme, au Sénégal.

— M. le docteur Laboulbène communique, au nom de M. Léon Dufour, une note intitulée : Un mot sur la Galle de la Ronce.

— M. Millière adresse une notice nécrologique sur Charles-Théophile Bruand d'Uzelle : travail qui lui avait été demandé par la Société.

Nominations. Aux termes des articles 13 et 15 de son Règlement, et pour la trente et unième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des *Membres du bureau.*

Ont été nommés pour 1862 :

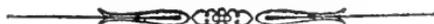
<i>Président</i>	MM. Auguste CHEVROLAT.
<i>1^{er} Vice-président.</i>	Louis REICHE.
<i>2^e Vice-président.</i>	le docteur Charles AUBÉ.
<i>Secrétaire</i>	Eugène DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	Hippolyte LUCAS
<i>Trésorier</i>	Lucien BUQUET.
<i>Trésorier-adjoint</i>	Léon FAIRMAIRE.
<i>Archiviste.</i>	Achille DOÛÉ.
<i>Archiviste-adjoint.</i>	E. BELLIÉ DE LA CHAVIGNERIE.

— Selon la teneur des articles 34 et 35 du Règlement, il est procédé ensuite à la nomination des cinq membres, qui, conjointement avec les fonctionnaires du Bureau, feront partie de la *Commission de publication* pour 1862 :

Ce sont : MM. Charles DELAMARCHE.
le docteur GRENIER.
Emmanuel MARTIN.
Auguste SALLÉ.
le docteur Victor SIGNORET.

— Enfin, aux termes de l'article 39 *bis* du Règlement, les trois membres qui, conjointement avec les Président, Secrétaire, Trésorier et l'Archiviste, feront partie de la *Commission de la bibliothèque* pour 1862, sont :

MM. le docteur BOISDUVAL.
Léon FAIRMAIRE.
Louis REICHE.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

EN 1861

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix..
Séance publique de 1861. — Brochure in-8°.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. — 1^o Journal
pour 1860. Nouvelle série, tome IV, partie 4^e. (*Journal of the
Academy of natural Sciences of Philadelphia*). — 1 volume in-4^o
avec planches. — 2^o Bulletins de la même Académie. Années
1860, feuilles 6 à 35, et 1861, feuilles 1 à 6 (*Proceedings of the
Academy of natural Sciences of Philadelphia*). — Br. in-8°.

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes-
rendus hebdomadaires des séances par MM. les secrétaires per-
pétuels. Tables du tome LI (2^e semestre 1860); tome LII (1^{er} se-
mestre 1861). nos 1 à 26 et tables; tome LIII (2^e semestre 1861),
nos 1 à 27. — Brochures in-4°.

Tome LII. — N^o 4. *Lereboullet*, Mode de fixation des œufs aux
fausses pattes abdominales chez les Écrevisses. — N^o 5. *Lallemand*
et *Sirod*, Des graines de Vers à soie avant et pendant l'incubation.
N^o 6. *Martens*, Nuée de Lépidoptères observée aux sommets les plus
élevés des Alpes, se dirigeant vers l'Italie. — N^o 9. *Owsjannikow*,
Structure du système nerveux du Homard. — N^o 11. *Hamon*, Éduca-
4^e Série, TOME I. Bulletin IV.

tions du Ver à soie en Bretagne. — *Cornalia*, Moyen de distinguer la bonne de la mauvaise graine des Vers à soie. — N° 12. Prix Cuvier donné à M. *Léon Dufour* pour l'ensemble de ses travaux sur l'Anatomie comparée des Animaux articulés. — N° 13. *Faivre*, Propriétés et fonctions des nerfs et des muscles de la vie organique chez le *Dytiscus marginalis*. — N° 16. *Quatrefages*, Cocons de Vers à soie provenant d'éducatons précoces. — N° 17. *Alph. Edwards*, Monographie des Thalassiniens fossiles. — N° 19. *Guérin-Ménéville*, Vers à soie de l'Ailante et du Chêne. — N° 21. *Beauperthuy*, Variété de forme de la pustule maligne, due à la piqûre d'un Acarien (*Argas talaje*). — *Guérin-Ménéville*, Ver à soie de l'Ailante. — N° 23. *A. Duméril*, Chenilles du Ver à soie du Chêne élevées au Muséum.

Tome LIII. — N° 7. *Robin*, Spermatophores d'Hirudinées. — *Milne Edwards*, Rapport sur diverses pièces relatives à des balles de plomb rongées par des Hyménoptères. — N° 12. *Scheurer-Kestner*, Érosion du plomb par un Hyménoptère. — N° 15. *Guérin-Ménéville*, Description du Ver à soie du Chêne (*Bombyx Yama-maï*), du Japon. — N° 22. *Ciccon*, Études sur le corps gras du Ver à soie. — N° 25. *Jourdan*, Ponte d'œufs féconds par des femelles de Ver à soie sans le concours des mâles. — N° 27. *Guérin-Ménéville*, Dévidage en soie grège des cocons du Ver à soie de l'Ailante.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. — 1^o Mémoires des membres : VI^e série, tome VIII, 3^e partie 1859; VII^e série, tome II, nos 4 à 7, 1860, et tome III, nos 1 à 9, 1861. Br. gr. in-4^o avec planches. — 2^o Mémoires présentés par divers savants : tomes VIII et IX. Vol. gr. in-4^o avec pl. — 3^o Bulletins, nos 4 à 8. et tome III, nos 1 à 5. Br. gr. in-4^o.

Tome VIII des savants étrangers à l'Académie. — *Gerstfeldt*, Espèces nouvelles d'Annélides, Myriapodes et Crustacés de Sibérie.

Tome II des Bulletins, n° 8. — *Motschulski*, Énumération des Coléoptères, rapportés en 1859 par M. Severtsof, des steppes méridionales des Kirghises.

Académie royale des Sciences de Munich. Mémoires. 1860, nos IV et V, et 1861, n° I (*Sitzungsberichte der Königl. Bayer Akademie der Wissenschaften zu München*). — Br. in 8^o.

Académie royale des Sciences de Stockholm. — 1^o Mémoires pour 1858 (*Königl. sweska Vetenskaps-Academiens Handlingar Ny följd*). 1 gr. vol. in-4^o. — 2^o Bulletins pour l'année 1859 (*Öfver-*

sigt af Kongl Vetenskaps-Akademiens Förhandlingar 1859). — Br. in-8°.

MÉMOIRES. — *Stål*, Hémiptères du voyage autour du monde de la frégate l'*Eugénie*. — *Holmgren*, Monographie des Ophionides suédois.

BULLETINS. — *Holmgren*, Ichneumonides et Coréites nouveaux. — *Stål*, Réduvites, Coréites et Chrysomélines d'Amérique. — *Thomson*, Proctotrupides. — *Thorell*, Épeires. — *Wallengren*, *Coleophora* de Scandinavie.

Académie royale des Sciences de Turin. — Mémoires pour 1860. 2^e série, tome IX (*Memorie della reale Accademia delle Scienze di Torino*). — 4 gr. vol. in-4° avec pl. col.

Sismonda, Crustacés fossiles du Piémont. — *Bellardi*, Diptères du Mexique, avec descriptions d'espèces nouvelles.

Belval. Notices : 1° sur un Élatéride, et 2° sur un Ixode. — Br. in-8° avec pl. col.

L'auteur, en décrivant une variété de *Semiotus*, montre la transition qu'il y a entre les *S. sanguinicollis* et *suturalis* : l'*Ixodes* est la femelle de l'*I. Portmanni*, dont M. H. Lucas n'avait décrit que le mâle.

Bianconi (Joseph). Zoologie de Mozambique (*Specimina Zoologica Mozambicana*) ; fascicules 1 à 14. — 1 vol. in-4° et 4 br.

Travail comprenant surtout des descriptions d'espèces nouvelles de Crustacés.

Candèze. Histoire des métamorphoses de Coléoptères exotiques. — 4 vol. gr. in-8° avec pl.

L'auteur fait connaître un grand nombre de métamorphoses de Coléoptères exotiques, et lorsqu'il s'agit d'espèces nouvelles, il les décrit aussi à l'état parfait. Les larves et nymphes qu'il indique sont celles des : *Galerita nigra* et *simplex*, *Pæderus tempestivus*, *Osorius intermedius*, *Leptochirus scoriaceus* et *mandibularis*, *Platysoma Marseuli* et *discolor*, *Lordites glabricula*, *Brontes serricollis*, *Passalus interruptus*, *micronatus*, *Leachii* et *bicolor*, *Canthus volvens*, *Ancyronycha fusca*, *Sericea nitidula*, *Alaus speciosus*?, *Lycus cinnabarinus*, *Calopteron corrugatum*, *Photuris congrua*, *trilineata* et *Pensylvanica*, *Catorama palmarum*, *Pterogenius Nietneri* (gen. et sp. nov., voisins des Cissides), *Bolitotherus cornutus* et *quadri-dentatus* (gen. et sp. nov. de Ténébrionides), *Ceropria subocellata*, *Anchonus cris-*

tatus, *Baridius vestitus*, *Rhynchophorus Zimmermanni*, *Tomicus ferrugineus*, *Trichoderes pini*, *Acrocinus longimanus*, *Astyonomus Salleti*, *Crioceris viridis*, *Dolichotoma lanuginosa*, *Porphyraspis palmarum*, *Leptinotarsa cacica* et *vittata*, *Dacne fasciata*, *Ischyryrus flavitarsis*, *Episcapha quadri-maculata*, *Amblyopus cinctipennis*, *Ægitus quadri-notatus*, *Daulis sanguinea*, *Epilachna proteus* et *Chilocorus circumdatus*.

Chevrolat. 1° Description de Coléoptères nouveaux d'Algérie ; — 2° Réflexions et notes synonymiques sur l'ouvrage de M. Thomson sur les Cérambycides. — Br. in-8°.

Coinde. Notice sur la faune ornithologique de l'île de Saint-Paul, suivie de l'énumération de quelques espèces de Coléoptères des îles Aléoutiennes et du Kamtchatka. — Br. in-8°.

Colbeau. Matériaux relatif à la faune malacologique de la Belgique. Liste des Mollusques terrestres et aquatiques. — Br. in-8°.

Dours. Catalogue raisonné des Hyménoptères du département de la Somme, 1^{re} partie. — Br. in-8°. Amiens, 1864.

L'auteur indique les Mellifères propres au département de la Somme, et donne la caractéristique de quelques espèces peu connues ou dont l'un des sexes n'avait pas encore été décrit.

Elditt. Métamorphoses du *Caryoborus Gonagra* (*Caryoborus* (*Bruchus*) *Gonagra* *Fabr. und seine Entwickelung in der Cassia*). — Br. in-4°.

Eloffe (Arthur). Traité pratique de l'art du naturaliste préparateur. — 1 vol. in-18° cartonné avec pl.

En offrant ce travail au nom de l'auteur, M. Girard a appelé l'attention des entomologistes sur le chapitre qui traite des soins généraux à donner aux collections, sur la recette et la discussion de divers liquides conservateurs et sur les indications relatives à la mise en album des Lépidoptères.

Fairmaire et Germain. Coléoptères du Chili (*Coleoptera Chilensia descripta*). — Br. in-8° n° II.

Description de remarquables espèces et complément de mémoires des mêmes auteurs publiés dans les Annales.

Fauvel. Synopsis des espèces normandes du genre *Micropeplus* Latr., de la famille des Staphyliniens. — Br. in-8°.

Monographie du genre *Micropèple* et description d'une espèce française nouvelle.

Fitch (Asa). Troisième, quatrième et cinquième rapports sur les Insectes utiles et nuisibles observés dans la province de New-York (*Third, fourth and fifth reports of the noxious, beneficial and other Insects, of the state of New-York, by Asa Fitch*). — 1 vol. in-8° cartonné avec pl. Albany, 1859.

Cet ouvrage comprend un très grand nombre de remarques, pour la plupart nouvelles, sur les mœurs des Insectes de tous les ordres.

Frauenfeld. 1° Mémoires sur les récoltes entomologiques de la frégate autrichienne *Novara*; — 2° *Beitrag zur Insectengeschichte*; — 3° *Ueber exotische Pflanzenauswüchse uzengt von Insecten*; — 4° *Notizen zur Kenntniss uber New-Amsterdam*. — Br. in-8°.

Géhin. Notes pour servir à l'histoire des Insectes nuisibles à l'Agriculture, à l'Horticulture, etc., du département de la Moselle, n° 5. — Br. in-8°. Metz. 1861.

Opuscule sur les Insectes nuisibles au Poirier appartenant aux ordres des Orthoptères, Névroptères, Thysanoures, Hyménoptères, Hémiptères, Homoptères et Diptères.

Gervais (Paul). 1° Essais d'acclimatation du Saumon dans l'Hérault et ensemencement des Huitres dans l'étang de Thau; — 2° Rapport sur les récompenses proposées par le jury de l'Exposition universelle des Sciences naturelles (Zoologie et Minéralogie), tenue à Montpellier en 1860; — 3° Discours prononcé aux funérailles de M. de Christol; — 4° Notice sur les travaux de Zoologie, d'Anatomie comparée et de Paléontologie publiés par M. P. Gervais. — Br. in-8°.

Parmi les prix accordés à la suite de l'Exposition de Montpellier, nous citerons : une médaille d'argent à M. Chabrier pour sa belle collection entomologique, et des médailles de bronze à M. Daube pour le choix d'Insectes indigènes et exotiques extrait de sa collection, et à M. Robelin pour les Crustacés préparés par lui.

Giraud. 1° Énumération des Figitides de l'Autriche, groupe de la famille des Cynipsides; — 2° Signalement de quelques espèces

nouvelles de Cynipsides et de leurs galles. — Br. in-8°. Vienne, 1860.

Notices utiles par les listes d'Hyménoptères qu'elles contiennent, par les descriptions d'espèces nouvelles qui s'y trouvent et surtout par les idées nouvelles, appuyées sur des faits, relativement aux galles des *Cynips*.

Guérin-Méneville. Note sur les Vers à soie du Chêne et de l'Ailante; extrait de la Revue zoologique. — Br. in-8° avec pl.

Hope. Catalogue des Lucanides et description d'espèces nouvelles (*A Catalogue of the Lucanoid Coleoptera with descriptions of the new species therein contained*). — Br. in-8°.

Institution Smithsonian. 1° Rapport annuel de l'Institution Smithsonian pour 1860 (*Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution for 1860*). — 2° Quatorzième rapport annuel (1859) sur l'Agriculture de l'Ohio (*Fourteenth annual report of the Ohio state board of Agriculture of the year 1859*). — 3° Second rapport sur les recherches géologiques dans l'Arkansas, par MM. David Dale et Owen (*Second report of a geological reconnaissance of Arkansas*). 3 vol. in-8° cartonnés. — 4° Second rapport annuel sur l'avancement de la Science et des Arts en ce qui concerne l'extraction du cuivre dans les États de l'Union américaine (*The second annual report of the Cooper Union for the advancement of Sciences and Arts*). — 1 vol. in-8°. 1860.

Journal entomologique de Vienne, sous la direction de MM. Lederer et Miller. Tome IV, 1860, n° 12, et tome V, 1861, nos 1 à 12 (Janvier à Décembre) (*Viennner Entomologischen Monatschrift*). — Br. et vol. in-8° avec pl.

1860. N° 12. — Moschler, Faune des Lépidoptères du Labrador. — Kolenati, Descriptions de Névroptères et de Diptères.

1861. N° I. Felder, Lépidoptères nouveaux de la péninsule malaise. — Reiche, Description de Coléoptères trouvés en Syrie par M. Kindermann. — Leow, Espèces européennes du genre *Stenotopogon*. — Kutschera, Halticides d'Europe. — N° II. Loew, Quelques Diptères de Cuba. — N° III et IV. Hampel, Coléoptères nouveaux de

Croatie. — *Rosler*, Observations lépidoptérologiques. — *C. et R. Felder*, 107 Lépidoptères nouveaux de Colombie. — *Lederer*, Remarques critiques sur l'Entomologie moderne. — Nos V, VI et VII. Observations sur la Faune des Diptères autrichiens de M. Schiner. — *Lederer*, Descriptions de nouveaux Lépidoptères. — *Mann*, Faune des Lépidoptères d'Amasia. — *Lederer*, *Nemcophila Metelkana* (sp. nov.). — *Loew*, *Gymnopternus principalis* (Dipt. sp. nov.). — *Miller*, 31 Hétéromères nouveaux recueillis par M. Kindermann (g. n. *Hionthis*). — *Fieber*, Orthoptères (g. *Thamnotrizon*). — *Motschulski*, Description du *Rhegmaterus conicollis* comparativement avec celle du *Diocus nanus*. — *Rössler*, Remarques au sujet du travail de M. Wilde sur les rapports de la Botanique avec les Lépidoptères. — *Stierlin*, Catalogue des Coléoptères et Hémiptères de la Grèce avec descriptions d'espèces nouvelles. — N° VIII. *Kutschera*, Halticides d'Europe (g. *Aphtona*). — *Miller*, *Anophthalmus Dalmatinus* (nov. sp.). — N° IX. *Miller*, *Sphodrus Æacus* et *Adelops narentinus*, Insectes propres aux grottes souterraines. — *Fieber*, Monographie du genre *Ophthalmicus*. — *Kutschera*, Halticides d'Europe (g. *Aphtona*). — N° X. *C. et R. Felder*, Lépidoptères nouveaux recueillis aux îles Philippines par M. Semper. — *Gartner*, Observation sur le *Colias Myrmidone* Esper. — *Loew*, Sur le genre *Haltericercus* Rondani. — *Sartorius*, Sur l'*Euryommatus Mariæ* Ray. — Nos XI et XII. *Cagi*, Analyse de l'ouvrage de M. de Marseul sur les Hétéroptères. — *Loew*, Diptères d'Europe nouveaux et *Lispe superciliosa* (n. sp.). — *Loew*, *Blasoxipha grylloctona* (g. et sp. nov.). — *Privaldsky*, *Pholeuon gracile* (sp. nov. propre aux grottes). — *Lederer*, Observations sur le Catalogue des Lépidoptères d'Europe de MM. Staudingér et Wolcke.

Journal de l'Entomologiste ou Avis hebdomadaires aux entomologistes. Tome X et dernier. Avril à Septembre 1861 (*The entomologist's Weekly intelligencer for 1861, april-september*). — Vol. in-8° cartonné.

Quelques matériaux pour la faune des Coléoptères d'Angleterre.

Kampmann. Catalogue des Coléoptères de la vallée du Rhin en Alsace et auprès de Bade (*Catalogus Coleopterorum vallis Rhenanæ Alsatico-Badensis*). — Br. in-8°.

Lacordaire. Genera des Coléoptères, faisant partie des Suites à Buffon de l'éditeur Roret. Tome V, 1^{re} et 2^e partie. — Vol. avec pl. col.

Ce tome, comprenant les anciens Hétéromères, manquait à notre collection.

Leconte (John). Classification des Coléoptères de l'Amérique du Nord. 1^{re} partie (*Classification of the Coleoptera of North America*). — Br. in-8°, Washington, 1861, publiée par l'Institution Smithsonianne.

Après avoir donné quelques bonnes généralités zoologiques et anatomiques sur les Coléoptères en général, l'auteur fait connaître les quarante-cinq familles dans lesquelles il partage nos anciens Pentamères et groupes voisins : il ne se borne pas à la simple caractéristique des familles, mais il distingue aussi celle des sous-familles, tribus, et descend jusqu'aux genres par des tableaux synoptiques.

Ces familles, dont quelques-unes sont nouvelles, sont celles des : *Cicindelidæ*, *Carabidæ*, *Amphioïdæ*, *Dysticidæ*, *Gyrinidæ*, *Hydrophilidæ*, *Silphidæ*, *Scydmanidæ*, *Pselaphidæ*, *Staphylinidæ*, *Histeridæ*, *Scaphidiidæ*, *Trichopterygidæ*, *Phalacridæ*, *Nitidulidæ*, *Monotomidæ*, *Trogositidæ*, *Colydiidæ*, *Rhyssodidæ*, *Cucujidæ*, *Cryptophagidæ*, *Derodontidæ*, *Lathridiidæ*, *Othaidæ*, *Mycetophagidæ*, *Dermestidæ*, *Byrrhidæ*, *Georyssidæ*, *Parnidæ*, *Heteroceridæ*, *Lucanidæ*, *Scarabæidæ*, *Buprestidæ*, *Throscidæ*, *Elateridæ*, *Cebrionidæ*, *Rhipiceridæ*, *Schiopodidæ*, *Dascillidæ*, *Lampyridæ*, *Malachidæ*, *Cleridæ*, *Lymexilidæ*, *Cupesidæ* et *Ptinidæ*.

Le Grand (Gustave). Liste des Coléoptères du département de l'Aube. — Br. in-8°. Troyes, 1864.

On trouve dans cet opuscule de bons détails pour la faune des Coléoptères de France.

Lemarchand (de Caen). Quelques expériences physiologiques. — Br. in-8°.

Cette note comprend principalement des observations sur la vitalité du Hanneçon après son immersion prolongée dans l'eau, et sur son retour à la vie après une mort apparente.

Lemoini (Giovani). 1^o Note descriptive sur une nouvelle espèce italienne d'*Asilus*; — 2^o Indication d'une galle produite par un Insecte sur une Térébinthe. — Br. in-8° (en italien).

Levasseur père. Dieu et l'Homme. — Br. in-8°. Laon, 1861.

Mitchell. Recherches sur le venin du Serpent à sonnette (*Researchs upon the venom of the Rattlesnake*). — Br. in-4°.

Mulder (Claus). Anatomie du *Mormolyce phyllodes* Hagenbach (*Aantukening over Mormolyce phyllodes*). — Br. gr. in-8° avec pl.

Nourrigat. Régénération des races des Vers à soie par les éducations automnales à la température naturelle. etc. — Br. in-4°. Montpellier. 1860.

Norton (Edward). Espèces des provinces de l'Union américaine du genre *Allantus* (*On the Hymenoptera of the genus Allantus United States*). — Br. in-8°.

Ogier de Baulny (Fernand). Notice sur quelques espèces de Coléoptères pris aux environs d'Auxerre et de Chatel-Leuvin. — Br. in-8°.

Olcott (Henry). Plan d'un cours d'Agriculture appliquée, avec une introduction par le professeur Porter (*Outlines of the first course of Yale Agricultural lectures, by Henry Olcott with an introduction by J. Porter*). — 1 vol. in-12 cartonné. New-York, 1860.

Quelques remarques d'entomologie appliquée.

Passerini (G.). Les Aphidiens avec un tableau des genres, et quelques espèces nouvelles italiennes (*Gli Afidi, con un prospetto dei generi ed alcune specie nuove italiane*). — Br. in-8°. Parme. 1860.

Détails sur les mœurs des Aphidiens et sur les dégâts qu'ils causent aux plantes; tableaux des genres, indication des espèces propres à l'Italie et description de quelques types nouveaux observés par lui.

Revue et Magasin de Zoologie pure et appliquée, sous la direction de M. Guérin-Méneville. 2^e semestre de 1860 et année 1861. — Brochures in-8° avec pl. — Offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

1860 (2^e semestre). — Ch. Brisout de Barneville, Sur le *Ceutorhynchus alliarix* découvert à Saint-Germain et observations sur le genre auquel il appartient. — Chevrolat, Coléoptères nouveaux d'Algérie. — Coinde, Liste de quelques coléoptères des îles Aléoutiennes et du Kamtschatka. — Guérin-Méneville, Notes diverses sur le Ver à soie de l'Ailante. — Sur la galle du *Cynips aptera*.

1861 (année entière). — *Chevrolat*, Coléoptères nouveaux d'Algérie. — *Guérin-Ménéville*, Monographie du genre *Dicranopselaphus* et description de quelques autres espèces de Coléoptères appartenant aussi à la famille des Dascillides. — *Schaufuss*, Espèces européennes nouvelles du genre *Sphodrus*. — *De Saussure*, Diagnoses préliminaires de nouvelles espèces et de nouveaux genres d'Orthoptères américains. — *Sinety*, Catalogue et observations sur les mœurs des Orthoptères du département de Seine-et-Marne. — *Napoléon Doumet*, Nouvelle espèce de *Charaxes* et description du genre nouveau *Idiomorphus*. — *Guérin-Ménéville*, Notes diverses sur les Vers à soie de l'Ailante et du Chêne. — *Herpin*, Observations sur l'Alucite. — *Coinde*, Remarques sur les Insectes de Tunisie.

Rouget. Catalogue des Insectes Coléoptères du département de la Côte-d'Or. — 1 vol. in-8°.

Des indications précieuses pour la faune française sont indiquées dans ce travail.

Saunders et Hewitson. Descriptions et illustrations de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques. Parties 36 à 40 (*Exotic butterflies being illustrations of new species Lepidoptera, etc.*). — Br. in-4° avec pl. col.

Suite du magnifique ouvrage qui nous est offert depuis plusieurs années par M. Saunders.

Scudder (Samuel). Genre *Raphidophora* Serv. et description de plusieurs nouvelles espèces propres au Kentucky (*On the genus Raphidophora with descriptions of four species; from the Boston Society*).

Sélys-Longchamps (Edmond de). Synopsis des Agrionides; dernière légion : *Protonevra*. — Br. in-8°. Liège, 1860.

Senac (Hippolyte). 1° Thèse pour le doctorat en médecine sur la nature, la recherche et le traitement des maladies du cœur. — Br. in-4°, 1859. — 2° Quelques réflexions sur l'institution du traitement thermal à Vichy. — Br. in-8°, 1860.

Snellen von Vollenhoven. Remarques sur l'*Allantus scrophulariæ* (*De intandsche bladwespen in hare gedaantever wiltelingen en levenswyze Beschreven door m. sn. Allantus scrophulariæ*). — Br. in-8°.

Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletin, année 1860, nos 3 et 4. — Br. in-8°.

Société des Sciences physiques et économiques de Königsberg. Mémoires pour 1860, 1^{re} et 2^e parties (*Schriften der Königlichen physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg*). — 1 vol. in-4°.

Rathke, Recherches anatomiques et physiologiques sur la respiration des Insectes. — *Lentz*, Premier appendice au Catalogue des Coléoptères de Prusse.

Société d'Histoire naturelle et de Physique de Genève. Année 1860, tome XVI, 1^{re} partie. — 1 vol. in-4°. Genève, 1861.

Claparède, Études anatomiques sur les Annélides turbellariées, opalines et grégaires observées aux îles Hébrides.

Société entomologique belge. Annales pour l'année 1860, tome IV, 1^{er} semestre. — Vol. in-8° avec pl. Bruxelles, 1860.

Mathieu, Catalogue des Coléoptères de Belgique (anciens Hétéromères, fam. des Cérambycides, Donacides, Chrysomélides). — *Hagen*, Révision critique des Phryganides décrites par M. Rambur et indication des espèces belges. — *Fologne* et *d'Udekem*, Sur la *Coleophora olivacella* et description de la chenille. — *Fologne*, Observations sur les chenilles de la *Gracilaria convolvulæ*. — *Becker*, Remarques sur la chenille de l'*Hadena atriplicis*. — *Breyer*, Développement d'une chaleur propre et élevée chez le *Sphinx convoluti*. — *Becker*, Transformation de l'*Adela Reaumurella*. — *Breyer*, Observations verbales sur le même sujet. — *Fologne*, Chenilles d'*Æcophora*. — *Becker*, Transformations de la *Bucculatrix ulmella* et de *Æcophora arietella*. — *Fologne*, *Fré* et *Becker*, Lépidoptères et chenilles nouvellement observés en Belgique.

Société entomologique de Berlin. Journal; docteur Kraatz, rédacteur. Année 1861 (*Berliner entomologische Zeitschrift; herausgegeben von dem entomologischen Vereine in Berlin. Fünfter Jahrgang. 1861*). — 1 vol. in-8° avec pl.

§ I et II. — *Roger*, Suite de la monographie des *Poneridæ* (genres nouveaux : *Nycteresia*, *Dinoponera*, *Myopias*, *Leptogenys*). — *Burmeister*, Monographie des genres *Eucranium* et *Glyphoderus*. — *Schaum*, Espèces nouvelles de *Cicindela*, *Dromica*, *Tricondyla*, *Therates* et *Colliuris*, propres à l'Asie tropicale. — *Schaum*, Sur le para-

glosse chez les Insectes. — *Harold (Edgard de)*, Espèces nouvelles ou peu connues des genres *Aphodius*, *Proctophanes*, *Harmogaster* (g. nouv.), etc. — *Chaudoir (de)*, Monographies des genres *Catascopus*, *Pericalus*, *Miscetus*, *Dereglus*, *Pelecium* et *Dyschirium*. — *Ruth*, Sur les Braconides des genres *Blacus* et *Pygostolus*. — *Roger*, Sur plusieurs *Formica*, *Ponera*, etc. — *Chavannes*, Remarques sur les Vers à soie, sur la gattine, etc. — *Baudi*, Espèces nouvelles d'*Holoparamacus*, *Donacia*, *Dorcatoma*. — *Habelmann*, *Hister* nouveau. — *Fufs*, Espèces nouvelles d'*Agrilus*, *Barydius*, *Ancyrophorus*, *Haltica*, etc. — *Kiesenwetter*, Espèces nouvelles du genre *Metopius* de l'ordre des Hyménoptères. — *Toschenberg*, Observations sur les genres *Lyda*, *Sirex*, *Ichneumon*, *Harpactes*, *Ibalia*. — *Tiffenbach*, Remarques sur le genre *Myrmedobia* de l'ordre des Hémiptères.

§ III et IV. — *Kiesenwetter*, Faune des Ténébrionides, Cistélides, Lagriaires, Pédélides, Anthicides, Mordellonides, Méloïdes et OEdémérides propres à la Grèce et à l'Archipel grec, contenant, outre des listes complètes, la description de nombreuses espèces nouvelles. — *Kiesenwetter*, Excursion entomologique au mont Rose, comprenant des observations générales sur les Insectes de tous les ordres qui y ont été recueillis, un catalogue de Coléoptères et la description de nouvelles espèces (*Trechus strigipennis*, *Leptusa nubigena*, *Anthophagus brevicornis*, *Adelops tarsalis*, *Cantharis laricicola*, *Malthinus amulus* et *cyphonurus*, *Haplocnemus alpestris*, *Jolistus memnonius* et *floricola*, *Scraptia ferruginea* et *Luperus nigripes*). — *Loew*, Diptères de la division des *Trypetina*, avec description d'espèces nouvelles. — *Loew*, Première centurie de Diptères nouveaux particuliers à l'Amérique septentrionale.

En outre, on trouve dans ce volume des observations : 1° sur divers Coléoptères par MM. *Wahnscheffe*, *Pfarrer*, *Heyden*, *Schaum*, *de Chaudoir*, *Kraatz*, *Branus*, *Koltze*, *Schreiller*, *Fuhs* et *Kiesenwetter*; 2° Sur un Hyménoptère (le *Pompylus croceicornis* Duf., rapporté au *Pepsis flavicornis* Fabr. ou *Cyphononyx flavicornis* Dalhomb), par M. *Kiesenwetter*; 3° Sur quelques Lépidoptères par MM. *Kretschmar* et *Libbach*.

Société entomologique d'Oxford et de Cambridge. Liste des Lépidoptères britanniques (*An accentuated List of the British Lepidoptera, with hints on the derivation of the names; published by the Entomological Societies of Oxford and Cambridge*). — 1 vol. in-8° cartonné. Londres. 1858.

Ce Catalogue de Lépidoptères se distingue des autres publications

de même nature par l'indication détaillée de l'étymologie de tous les noms employés.

Société entomologique des Pays-Bas. Mémoires. 4^e volume. année 1860 (*Tijdschrift voor Entomologie mitgegeven door de Nederlandsche entomologische Vereninging, onder redactie van prof. J. Van der Hoeven, Snellen von Vollenhoven en Herklots*). — Br. in-8^o avec pl. Leyde, 1860-1861.

Snellen von Vollenhoven, Insectes d'Islande : *Allantus scrophulariæ*, *Cimbeæ amerinæ*, *Orthalia spinarum*, *Thestias Ludlinga*, *Reinwadtii* et *Hylocear* (3 sp. nov.). — *Roo van Westmans*, Cri du *Sphynx* (*Acherontia*) *Atropos*. — *Mulder*, Anatomie du *Mormolyx phyllodes* et place sériale de ce Coléoptère. — *Hoeven*, *Acarus* (*Cheyletus*) *eruditus*; — Larve du *Carabus auratus*, — et Catalogue des Hémiptères d'Islande. — *Snellen von Vollenhoven*, *Laphyrus rufus*, *Hylotoma rosæ*, *Selandria pusilla*, *Cladius uncinatus*; — *Apamea faruncula*, *strigilis* et *fibrosa*, *Senta ulvæ*, *Eupithecia pimpinellata*; — *Lucanus micans*, *bicolor*, *Lacordairei*, *Ludekingii*, *Brookennus*, *Dejeanii*, *zebra*, *Durus antacus*, *forceps*, *Treton*, *bucephalus*, *purpurascens*, *pilifer*, *niponeasis*, *tragulus* et *rectangulus*. — *Herklots*, Catalogue des Crustacés qui ont servi de base au système carcinologique de A. de Haan.

Société géographique de Bombay. Mémoires. Volume XV, de mai 1858 à mai 1859 (*The transactions of the Bombay geological Society*). — Br. in-8^o.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. 1^o Bulletins. Année 1860, nos II, III et IV. — 3 vol. in-8^o avec pl. — 2^o Nouveaux mémoires. Tome XIII (19^e de la collection). — Br. in-4^o avec pl.

BULLETINS N^o II. — *Motschulski*, Énumération de nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses divers voyages.

N^o III. — *Gebler*, Espèces nouvelles d'Insectes recueillis dans le désert des Kirgisses par M. Schrenck.

N^o IV. — *Chaudoir (de)*, Matériaux pour servir à l'histoire des Cicindélètes et des Carabiques.

Société Linnéenne de Londres. 1^o Mémoires pour 1860. 1 vol. in-4^o avec pl. (*The transactions of the Linnean Society of London*. Vol. XXIII, 1^{re} partie, 1860). — 2^o Journal de la même Société. 1860-1861. Br. in-8^o (*Journal of the proceedings of the*

Linnean Society. Zoology, tome V, février à mai 1861, et *Botany*, tome IV, novembre 1860 à juin 1861). — 3^o *Adress, List*, etc. — Br. in-8^o.

MÉMOIRES. — *Lubbock (John)*, Distribution des trachées dans les Insectes. — *D^r Gray (John-Edward)*, Observations sur la nervulation des ailes des Hyménoptères. — *D^r Braxton Hicks*, Sur certains organes des sens chez les Insectes : organes qui n'avaient pas encore été décrits jusqu'ici. — *Lubbock (John)*, Sur quelques Crustacés recueillis par M. le capitaine Toynber.

JOURNAL, *partie zoologique*. — Catalogue des Hyménoptères et des Diptères recueillis par M. Wallace dans les îles Célèbes et à la Nouvelle-Guinée, par M. *Walker*, avec descriptions des espèces nouvelles ; les Hyménoptères par M. *Fr. Smith*.

Société royale de Londres. Catalogue des livres de la bibliothèque de cette association (*Catalogue of miscellaneous literature in the Library of the royal Society*). — Br. in-8^o cartonnée. Londres, 1861.

Société zoologique de Londres. 1^o Mémoires, tome IV, partie 7^e, section 1^{re}, 1860 (*Transactions of the Zoological Society of London*). — 1 vol. in-4^o avec pl. — 2^o Bulletins de la même association. Juin 1860 à juin 1861 (*Proceedings of the Zoological Society, etc.*). — Br. in-8^o. — 3^o Réunion générale de 1861 (*The proceedings of the scientific meeting of the Zoological Society of London 1861*). — Br. in-8^o.

Société zoologique et botanique de Vienne. Mémoires pour 1860, tome X (*Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien. Jahrgang 1860, X Band*). — 1 vol. in 8^o avec pl.

Brauer (Friedrich), Oestre de l'Homme ; — Diverses espèces d'*Oestrus* observées en Europe sur les Mammifères ; — Larve d'une nouvelle espèce de *Cuterebra*. — *Frauenfeld*, Observations sur les Insectes recueillis par l'expédition de la frégate *Novara* au Cap, à Ceylan, à Madras, à Valparaiso, etc. ; — Notes pour la faune autrichienne des Diptères et Névroptères. — *Giraud*, Catalogue descriptif des Figitides d'Autriche. — *Egger*, Descriptions de Diptères nouveaux, etc.

Stainton. 1^o Histoire naturelle des Tinéides. Tome VI, 1^{re} partie (*The natural History of the Tineina. Vol. VI, part. I*). — 1 vol.

in-8° avec pl. col. Londres, 1861. — 2° Annuaire des entomologistes pour 1861 (*The Entomologist's Annual for MDCCCLXI*). — 1 vol. in-18 cartonné avec pl. col. Londres. 1861.

TINÉIDES. — Genre *Depressaria*.

ANNUAIRE. — *Hagen*, Synopsis des Phryganides de l'Angleterre. — *Lachlan*, Espèces nouvelles de Phryganides. — *Smith*, Observations hyménoptérologiques. — *Stainton*, Liste d'Hémiptères anglais et remarques sur les Lépidoptères, principalement les Microlépidoptères, du même pays. — *Janson*, Coléoptères nouveaux d'Angleterre.

Stål. Descriptions des Hémiptères nouveaux recueillis pendant l'expédition autour du Monde de la frégate l'*Eugénie* (*Kongliga svenska fregatten Eugenia. Hemiptera*). — Vol. in-4° avec pl. (en suédois et en latin).

Staudinger et Wocke. Catalogue des Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes (*Catalog der Lepidopteren europa's und der angrenzenden lander : Macrolepidoptera, Staudinger; Microlepidoptera, Wocke*). — 4 vol. in-8°. Dresde, 1861 (en allemand et en français).

Strauch (Alexandre). Catalogue systématique de tous les Coléoptères décrits dans les Annales de la Société entomologique de France depuis 1832 jusques et y compris 1859. — 1 vol. in-8°. Halle, 1861.

Nous devons des remerciements à notre collègue, qui, en attendant la Table complète des Annales dressée par M. Arias Teijeiro nous donne le moyen de nous retrouver pour les Coléoptères dans 28 volumes de notre collection. L'auteur ne s'est pas borné à une simple énumération des genres et des espèces, il a cherché aussi à établir parmi eux une synonymie si désirable.

Thomson (James). 1° Essai d'une classification de la famille des Cérambycides et matériaux pour servir à une monographie de cette famille. Livraisons 2°, 3° et 4°. — 2° Musée scientifique ou Recueil d'histoire naturelle, 3° livraison. — Brochure in-8° avec pl.

Dans l'Essai sur les *Cerambycides*, beaucoup de genres et d'espèces nouvelles sont caractérisés. — Dans le Musée scientifique, M. Thomson publie la Monographie du groupe des *Parandrides*.

Varney (W.). Notes sur les habitudes de divers Insectes (*Notes on the habits of various Insects*). — Br. in-8°.

Westwood. 1° Catalogue des Phasmites du British Museum (*Catalogue of Orthopterous Insects, in the collection of the British Museum. Part I : Phasmitæ*). — 1 vol. gr. in-4°, cart., avec 37 pl. col. — 2° Brochures sur divers points de l'Entomologie, tels que les notices suivantes : Recherches sur les Insectes fossiles, 1^{er} cahier (*Contributions to fossil entomology*). — Biographie de Kirby (*Biography and bibliography memoir on Kirby*). — Sur le meeting de la Société entomologique de Londres pour 1853 (*Address delivered at the anniversary Meeting of the Entomological Society on the 24 of January 1853*). — *Descriptions of some new species of exotic Homopterous Insects*. — *On the genus Mantispa, with descriptions of various new species*. — *Monograph on the genus Panorpa, with descriptions of some species belonging to other allied genera*. — *Descriptions of some new species of exotic Hymenoptera belonging to Evania and the allied genera*. — *Monograph of the large African species of Nocturnal Lepidoptera belonging or allied to the genus Saturnia*. — *Descriptions of some new species of exotic moths belonging or allied to the genus Saturnia*. — *On the oriental species of butterflies related to the genus Morpho*. — *On the Papilio Telamon of Donovan, with descriptions of two other eastern butterflies*. — *Descriptions of some species of Lepidopterous Insects belonging to the genus Oiketicus*. — *Diptera nonnulla exotica descripta*. — *Descriptions of the new genus of exotic Coleopterous : Paromea, Cossyphodes, Chaetosoma*. — *Descriptions of new species of Cleridæ from Asia, Africa, Australia and Singapore*. — *On the Lamellicorn beetles which possess exerted mandibles and labrum and 10-jointed antennæ*. — *Descriptions of the species of the Australian Lamellicorn, genus Cryptodus*. — *Supplemental descriptions of species of Africa, Asiatic and Australian Cetoniidæ*. — *Descriptions of some new species of exotic Lucanidæ*. — *Descriptions of some new species of the Coleopterous family Paussidæ*. — *Descriptions of various species of Coleopterous, family Pselaphidæ, of New South Wales and South America*. — *Description of a new genus of Coleopterous Insects inhabiting*

the interior of ants nests in Brasil (Gnostus Westw.). — Brochures in-8° publiées dans divers recueils anglais.

Le titre seul de ces divers ouvrages suffit pour en montrer l'importance; citons cependant le magnifique travail sur les *Phasmites* du British Museum.

En nous offrant un grand nombre de ses travaux, M. Westwood a donné un exemple qui devrait être suivi par tous nos collègues. Car il serait bien à désirer que notre bibliothèque renfermât les œuvres scientifiques de tous nos membres, et un prix nouveau y serait attaché si les auteurs eux-mêmes nous les donnaient.

II.

OUVRAGES ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ SUR LES FONDS PIERRET.

Engramelle. Papillons d'Europe peints d'après nature. — 8 vol. grand in-4°, reliés, avec 342 planches coloriées.

Esper et Toussaint Charpentier. 1° Lépidoptères d'Europe, par Esper (*Die Schmetterlinge in Abbildungen nach der Nature mit Beschreibungen von Esper*). 5 tomes en 7 volumes in-4°. — 2° Supplément aux Lépidoptères d'Europe d'Esper, par T. Charpentier. 4 volumes in-4°. — 3° Lépidoptères exotiques par T. Charpentier. 1 vol. in-4°. — En tout 12 volumes reliés avec 504 planches coloriées.

Herbst. Histoire des Insectes Coléoptères (*Natursystem aller bekannten in und Ausländischen, Insekten als eine Fortsetzung der von Buffonschen Naturgeschichte, von Herbst*). — 10 volumes in-8° reliés avec 327 planches coloriées. 1785-1801.

Sturm. Faune des Coléoptères d'Allemagne figurés d'après nature (*Deutschlands Fauna in Abbildungen nach der Natur mit Beschreibungen*). — 21 volumes reliés et en feuilles avec planches coloriées. 1805-185 .

III.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Annales de la Société entomologique de France, 4^e série, tome I, 1861. — 1 volume in-8° avec planches. Paris, 1861-1862.

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1^{er} trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 144 ; Bulletin, pages I à XVI (10 feuilles), et planches 1, 2, 3 et 4. Paru le 14 août 1861.

2^e trimestre : texte, p. 145 à 304 ; Bulletin, p. XVII à XXXII (11 feuilles), et pl. 5, 6 et 7. Paru le 23 octobre 1861.

3^e trimestre : texte, p. 305 à 528 ; Bulletin, p. XXXIII à XLVIII (15 feuilles), et pl. 8, 9, 10, 11 et 13. Paru le 22 janvier 1862.

4^e trimestre : texte, p. 529 à 656 ; Bulletin bibliographique, Liste des Membres et Tables, p. XLIX à CXVI (12 feuilles 1/4), et pl. 12, 14, 15 et 16. Paru le 26 mars 1862.

E. DESMAREST.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1861. — Trentième de sa fondation.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue du Faubourg-St-Denis, 95. — *Coléoptères.*
1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*
1853. AMOR (Fernando), professeur à la Faculté des Sciences, à Cordoue. — *Coléoptères.*
1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale, rue des Prouvaires, 3. — *Entomologie générale. Hémiptères.*
1861. ANCEY (Félix), rue Marengo, 56, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*
1857. ANDRÉ (Ernest); rue Grenier-St-Lazare, 5. — *Coléoptères d'Europe.*
1847. ARIAS TEIJEIRO, ancien magistrat espagnol; à Beaune (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europe.*

- * AUBÉ, docteur en médecine, rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*
1859. BAER (Gustave-Adolphe), chaussée des Martyrs, 37, Montmartre-Paris. — *Coléoptères.*
1860. BAKEWELL (Robert), Francis Terrace Kentish Town, à Londres. — *Insectes d'Australie.*
1860. BALLY (Joseph-S.), docteur en médecine, à Londres. — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*
1854. BAR (Constant), naturaliste-voyageur; à Cayenne. — *Lépidoptères.*
1848. BARAN (Gabriel de), rue de Pontoise, 26, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie.*
1857. BARON (l'abbé); rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères.*
1859. BATES (H.-W.), Esq.; King street, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères. Lépidoptères.*
1846. BAUDI DE SELVE (le chevalier); à Turin. — *Coléoptères.*
1864. BAVAY (Arthur), pharmacien de la Marine, attaché à l'hôpital de Port-Louis près Lorient (Morbihan). — *Coléoptères.*
1851. BAYLE, négociant; à Aigueperse (Puy-de-Dôme). — *Coléoptères.*
1851. BAZIN (Stéphane); au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*
1860. BECKER (Léon), artiste-peintre, rue du Trône, 114, à Ixelles-lès-Bruxelles. — *Lépidoptères. Microlépidoptères.*
1857. BELLEVOYE, graveur; rue Fournirne, à Metz (Moselle. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères d'Europe.*
1860. BENVENUTI (Henri), aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Florence. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1835. BERCE ; rue Carnot, 3, à Paris, et rue Damesne, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères d'Europe*.
1844. BIGOT, rue de Luxembourg, 27. — *Diptères*.
1859. BISCHOFF-EHINGER (André), négociant ; à Bâle (Suisse). — *Coléoptères*.
1837. BLANCHARD (Émile), *, membre de l'Institut, aide-naturaliste d'entomologie au Muséum ; rue Saint-Jacques, 161. — *Entomologie générale. Anatomie*.
1859. BLANCHE, place Sainte-Marie, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — *Insectes de France. Anatomie*.
1858. BOGDANOW (Anatole), professeur de la Faculté des Sciences de Moscou. — *Entomologie générale. Coléoptères*.
- 1832-1856. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc. ; à Stockholm. — *Coléoptères*.
1851. BOIELDIEU (Anatole), attaché à la Chancellerie de la Légion-d'Honneur, rue de Sèvres, 221. — *Coléoptères d'Europe*.
- * BOISDUVAL, *, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères*.
1842. BOISGIRAUD, *, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Gemozac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères*.
1860. BONNAIRE (Achille), rue Jacob, 40. — *Coléoptères d'Europe*.
1858. BONNEUIL (le vicomte Roger de) ; rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères*.
1859. BONVOULOIR (Henri de) ; rue de l'Université, 15. — *Coléoptères*.
1857. BOUDIER fils (Emile), pharmacien ; à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe*.
1852. BOUTEILLER (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collège de Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères*.
1855. BOYER (le baron), *, chef d'escadron d'état-major, rue Vintimille, 24. — *Coléoptères*.
1847. BRISOUT DE BARNEVILLE (Louis) ; place du Château, 14, à

- Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Orthoptères*.
1859. BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles); place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France*.
1860. BRUCK (Emile Vom), négociant, à Creveld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères*.
1858. BRUN aîné (Pierre-Marie), avocat, ancien avoué, quai de l'Hôpital, 14, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe*.
1832. BUGNION (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1833. BUQUET (Lucien), *, s.-chef de bureau au ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 50. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1852. BUREAU (Edouard), docteur en médecine, quai de Béthune, 24. — *Entomologie générale*.
1856. CANDÈZE, docteur en médecine, à Glain-lez-Liège (Belgique). — *Lamellicornes. Larves de Coléoptères*.
1855. CAPIOMONT, *, pharmacien en chef à l'hôpital militaire, à Strasbourg. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1856. CARRERAS Y FERRER, professeur suppléant à l'Université de Barcelonne. — *Entomologie générale*.
1858. CARTEREAU, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes*.
1855. CHABRILLAC (Fr.), naturaliste-voyageur, au Brésil. — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1850. CHAMBOVET aîné, courtier de commerce, à Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale*.
1860. CHAMPENOIS (l'abbé), professeur au collège Notre-Dame de Reithel (Ardennes). — *Entomologie générale*.
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, à Stary-Konstantynow (Wolhynie). — *Coléoptères (Carabiques)*.

1860. CHÉRON, étudiant en médecine, au Bonscat, banlieue de Bordeaux (Gironde). — *Anatomie des Insectes*.
- * CHEVOLAT, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères*.
1857. CLARK (le Reverend Hamelet); Orchard street, 12, Portman square, à Londres. — *Coléoptères d'Europe et de l'Amérique du sud*.
1860. COINDE (P.-J.), zoologiste-voyageur, à Tunis. — *Entomologie générale. Epizoïques*.
1860. COLBEAU (Jules), chaussée d'Etterberck-lès-Bruxelles, 51. — *Entomologie générale*.
1839. COLIN, président de la section des Sciences du Musée d'Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelonne. — *Entomologie générale*.
1854. CONSTANT fils; à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères*.
1842. COQUEREL (Ch.), ✱, chirurgien de marine de 1^{re} classe, rue Moncey, 16. — *Entomologie générale*.
1861. CORDONNIER, négociant, rue de la Vieille-Estrapade, 23, — *Coléoptères*.
1861. COSTA DE BEAUREGARD (Hippolyte), à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères*.
1859. COTTY, officier-comptable des subsistances militaires; à Amiens (Somme). — *Coléoptères*.
1861. COYE, capitaine au 5^e régiment d'infanterie de ligne, à Blois (Loir-et-Cher). — *Coleoptères*.
- 1834-1856. CURTIS (John), Belitha Villas Barnsbury Park, 18, à Londres. — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1836. DARDOUIN, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères*.
1858. DAT (Charles), conducteur des ponts-et-chaussées, rue des Forêts, 9, à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères*.

1832. DAUBE, naturaliste, chemin des Aubes, 15, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*
1854. DAWSON (J.-F.); the Woodlands, à Bedford (Angleterre). — *Coléoptères.*
1839. DELACOUR, juge d'instruction, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*
1855. DELAMAIN (Henry); à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*
1856. DELAMARCHE (Charles), chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes; rue des Marais-Saint-Germain, 18. — *Lépidoptères.*
1845. DÉMOULIN, membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle de Mons (Belgique). — *Coléoptères. Hyménoptères. Diptères.*
1856. DEPUISSET, naturaliste; rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale. Lépidoptères.*
1853. DERT, rue de la Taupe, 55; à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*
1859. DESBROCHERS DES LOGES; à Cosne-sur-l'OEil (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*
1838. DESMAREST (Eugène), du laboratoire d'Anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle; avenue de la Chapelle, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale.*
1859. DESMARTIS (Téléphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes. Applications.*
1861. DETTONY, employé au chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, gare de Rognac (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1842. DEYROLLE (Achille), naturaliste; rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste; rue des Dames, 46, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*
1851. DOHRN (C.-A.); à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*
1861. DOLLÉ (Maurice), officier d'infanterie attaché à la mission de Valachie; à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1858. DOR (Henri), docteur en médecine, à Vevey, canton de Vaud (Suisse). — *Coléoptères d'Europe*.
1859. DORIA (le marquis Jacques) : via Nova, 6, à Gênes (Piémont). — *Coléoptères*.
1845. DOUBLEDAY (Henry) ; à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères*.
1860. DOUCHET (Paul), docteur en médecine, rue Neuve-des-Capucines, à Amiens (Somme). — *Coléoptères en général. Chrysomélines*.
1833. DOUË, O ✱, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères*.
- * DOUMERC, ✱, docteur en médecine, rue de Madame, 45. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes*.
1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, rue du Champ-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères*.
1834. DREWSSEN, négociant ; à Strandsmuhen, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères*.
1856. DUARTE (Pedro-Carolino) ; à Rio-Janeiro. — *Entomologie générale*.
1851. DUCOUDRAY-BOURGAULT père, à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères*.
1858. DUCOUDRAY-BOURGAULT fils (Albert), à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères*.
- 1832-1833. DUFOUR (Léon), O ✱, Président honoraire (1860), correspondant de l'Académie des sciences, à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale. Anatomie. Mœurs des Insectes*.
1850. DUTREUX (Aug.), ✱, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères européens en général. Diurnes exotiques*.
1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre) ; à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe*.

1833. ECOFFET, ✱, directeur des contributions, à Nîmes (Gard).
— *Coléoptères*.
- * EDWARDS (Milne), C ✱, membre de l'Institut, professeur
d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle; au Mu-
séum. — *Entomologie générale. Anatomie. Crustacés*.
1858. FABRE, professeur d'Histoire naturelle, à Avignon (Vau-
cluse). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes*.
1842. FAIRMAIRE (Léon), économiste à l'hôpital Saint-Louis, rue
Bichat, 40. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères*.
1858. FALLOU; rue Hautefeuille, 30 — *Lépidoptères d'Europe*.
1833. FARHÆUS, chef du département de l'Intérieur en Suède,
à Stockholm. — *Coléoptères*.
1861. FAUVEL (A.), avocat, rue Écuyère, 48, à Caen (Calvados).
— *Coléoptères d'Europe*.
1857. FELDER (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne
(Autriche). — *Lépidoptères*.
1854. FITCH (Asa), docteur en médecine, à Salem, (Massachu-
setts). — *Entomologie générale*.
1856. FÖERSTER (Arnold), docteur en philosophie, professeur à
l'École supérieure; à Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères*.
Hyménoptères.
1855. FORTE (Francesco), docteur en médecine, à Naples. —
Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.
1860. FOURNIER (Pierre), major d'infanterie, à Macon (Saône-et-
Loire). — *Lépidoptères*.
1858. FRIDRICI (Christian), professeur d'histoire naturelle aux
écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie*
générale française.
- 1838-1861. FRIVALDZKY, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie).
Entomologie générale. Coléoptères.
1855. GANDOLFE (Etienne); rue Dragon, 34, à Marseille (Bouches-
du-Rhône). — *Lépidoptères*.

1857. GANDOLPHE (Paul), comptable du service des lits militaires ; à Bône, Algérie. — *Coléoptères*.
1850. GARDEN, conservateur du Musée; rue Balay, 14, à Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale*.
1851. GAUTARD (Victor de), à Vevey, canton de Vaud (Suisse). — *Coléoptères*.
1856. GAUTIER DES COTTES (le baron); passage Soffroy, 5, à Baginolles-Paris. — *Coléoptères*.
1842. GÉHIN, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits*.
1847. GENIN, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de Chambéry (Savoie). — *Coléoptères*.
1858. GERBER (Armand), chimiste, rue Sainte-Claire, 2, à Mulhouse (Haut-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe*.
1861. GERMINY (Paul de), rue Saint-Malo, à Bayeux (Calvados). — *Coléoptères d'Europe*.
1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères*.
1857. GIRARD (Maurice), professeur au Collège municipal Rollin, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, 5. — *Entomologie générale. Physiologie*.
1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine; Landstrasse, Ungargasse 368, à Vienne (Autriche). — *Hyménoptères*.
1860. GODELINAIS (l'abbé de la), vicaire à Autrain (Ile-et-Vilaine). — *Coléoptères d'Europe*.
1859. GOESSENS, peintre de fleurs, rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères d'Europe*.
1844. GOUBERT (Léon), entreposeur des Tabacs, à Haguenau (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général*.
- * GOUGELET, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue du Dragon, 13. — *Coléoptères*.
1860. GOULEY (Albert), rue Saint-Nicolas, 90, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe*.
1835. GOUREAU, O ✱, colonel du génie en retraite, place du

- Marché-Saint-Honoré, 26. — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*
1859. GRAEFFE (Édouard), docteur en philosophie, à Hambourg. — *Hyménoptères d'Europe.*
1833. GRAELLS, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Fuencara, 80, à Madrid. — *Coléoptères.*
1853. GRANDIN DE L'ÉPREVIER, capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*
1832. GRASLIN (de), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*
1851. GRATIOLET (Pierre-Louis), *, docteur es-sciences, aide d'anatomie comparée au Muséum; rue Guy-de-Labrosse, 15. — *Entomologie générale. Anatomie. Annélides.*
1857. GRAY (John); Wheatfield Horse new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*
1857. GRÉNIER, docteur en médecine; carrefour de l'Odéon, 10. — *Coléoptères de France.*
1860. GRUBE (Édouard), professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université de Breslau (Prusse). — *Arachnides. Annélides.*
1849. GRUÉ (Marius); rond-point du boulevard Vauban, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*
1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), O *, s.-intendant militaire, à Mâcon (Saône-et-Loire). — *Coléoptères.*
1832. GUENÉE (Achille), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*
- * GUÉRIN-MÉNEVILLE, *, membre de la Sociétés impériale et centrale d'Agriculture, rue des Beaux-Arts, 4. — *Entomologie générale et appliquée.*
1846. GUERNISAC (le comte de); à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*
1855. GUILLET (l'abbé), professeur d'histoire naturelle, à l'Institution de Combrée, (Maine-et-Loire). — *Coléoptères.*
1847. GUTH (J.-G.), zoologiste; à Londres. — *Entomologie générale.*

1856. GUYON (Georges); à Richemond-Surrey (Angleterre). — *Coléoptères*.
1858. HAAG-RUTENBERG (Georges), docteur en médecine, à Mühlenhof-Isenburg près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères*.
1856. HALIDAY (Alexandre-Henry); à Londres. — *Entomologie générale. Hyménoptères*.
1858. HAMPE (Clément), docteur en médecine, Barenmarkl, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. HAROLD (le baron Edgard de), ✱, officier de la garde du roi de Bavière, Cadetencorps, 7; à Munich (Bavière). — *Coléoptères*.
1861. HÉMARD (Hippolyte), employé à l'administration des Postes; rue de Grenelle-Saint-Honoré, 20. — *Lépidoptères d'Europe*.
1858. HÉNON, ✱, interprète du bureau arabe; à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1835. HERRICH-SCHOEFFER, ✱, docteur en médecine; à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères*.
1852. HEWITSON, Oatland Cottage Walton Thames Surrey, à Londres. — *Lépidoptères Diurnes exotiques*.
1847. HEYDEN (von), ✱, sénateur, à Francfort-sur-le-Mein. — *Lépidoptères. Coléoptères*.
1857. HIMMGHOFFEN (Jacob), de Gracia, calle Major, 206, à Barcelonne (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères. Diptères*.
1854. JANSON (Edward), Grace church street, à Londres. — *Entomologie générale*.
1847. JAVET (Ch.), négociant, rue Geoffroy-Marie, 10, — *Coléoptères*.
1843. JEKEL (Henri), naturaliste, rue des Portes-Blanches, 16 bis, à Montmartre-Paris, et King street, Soho square, 40, à Londres. — *Coléoptères (Curculionites)*.

1858. **JOURDHEUIL**, juge-suppléant; rue Jaillant-Deschainets, 4, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe*.
1850. **KEFERSTEIN**, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe*.
1849. **KIESENWETTER** (Hellmuth von), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe*.
1857. **KOECHLIN** (Oscar); à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères*.
1858. **KOHLMANN** (l'abbé); à la Guadeloupe. — *Coléoptères d'Europe*.
1855. **KRAATZ** (G.), docteur en philosophie, Oberwasserstrasse, 11, à Berlin. — *Coléoptères*.
1846. **LABOULBÈNE** (Alexandre), *, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes*.
1857. **LACERDA** (Antonio de); à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale*.
- 1832-1858. **LACORDAIRE**, *, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liège. — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1858. **LAFAURY** (Clément); place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe*.
1837. **LAFERTÉ-SÉNECTÈRE** (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères*.
1853. **LAFONT**, négociant, rue de l'Arbalète, 27. — *Coléoptères*.
1848. **LAMBERT** (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe*.
1848. **LAMOTTE** (Martial), pharmacien, à Riom (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères*.
1857. **LANDOLT** (Henri), docteur en médecine, Talgasse, à Zurich (Suisse). — *Lépidoptères*.
1861. **LANSBERGE** (J.-G. de), secrétaire de la légation des Pays-Bas, à Bruxelles. — *Coléoptères*.

1855. LARRALDE (Martin), percepteur des contributions directes, à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères*.
1860. LAVERGNE DE LA BARRIÈRE, employé au chemin de fer d'Orléans, rue Taranne, 11. — *Coléoptères d'Europe*.
1861. LAWSON (le révérend), maison Porteson, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1856. LEBOUTELLIER, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France*.
1855. LECONTE (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). *Coléoptères de l'Amérique septentrionale*.
1858. LE CORREUR, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères*.
1851. LEDERER (Julius), Wipplingertrasse, 394, à Vienne (Autriche). — *Épidoptères. Coléoptères*.
1833. LEFÈBRE DE CÉRISY, O *, ingénieur de la marine en retraite, à Toulon (Var). — *Coléoptères*.
- * 1856. LEFEBVRE (Alexandre), *, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères. Lépidoptères*.
1858. LEFRANC, pharmacien en chef à l'hôpital de La Calle (Algérie). — *Coléoptères*.
1856. LE GRAND (Gustave), agent-voyer en chef du département de l'Indre, à Châteauroux. — *Coléoptères d'Europe*.
1859. LEJEUNE (Louis-Pierre-Désiré), officier-comptable, chef des subsistances militaires, à Oran (Algérie). — *Coléoptères en général*.
1858. LE MAOUT, docteur en médecine, rue de Poissy, 2. — *Entomologie générale*.
1837. LEPRIEUR jeune, *, pharmacien major, à l'Hôtel impérial des Invalides, — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1857. LESCHENAULT DE VILLARS (Louis), avocat, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères*.
1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine, rue du Château, 46, à Brest (Finistère). — *Coléoptères*.

1853. **LESPÈS**, professeur à la Faculté des sciences de Dijon (Côte-d'Or). — *Entomologie générale.*
1857. **LETHIERRY** (Lucien); rue Fien, 3, à Lille (Nord). — *Coléoptères.*
1860. **LE VASSEUR** (Benoist), employé des contributions directes, à Laon (Aisne). — *Coléoptères d'Europe.*
1861. **LEVEILLÉ** (Albert), rue d'Abbeville, 4, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
1856. **LINDER** (Jules), conseiller de préfecture, à Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères d'Europe.*
1859. **LOMBARD** (Marius); rue des Basques, 5, à Forcalquier (Basses-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*
1832. **LUCAS** (H.), *, aide-naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Monsieur-le-Prince, 10. — *Entomologie générale.*
1861. **MABILLE** (Paul), professeur au collège de Dinan (Côtes-du-Nord). — *Entomologie générale. Microlépidoptères.*
1860. **MALINGIÉ** (Alfred), rue Meslay, 19. — *Coléoptères d'Europe.*
1846. **MANDERSTJERNA**, colonel des gardes de S. M. l'empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*
1855. **MANOEL DO REDO MACEDO**, chirurgien de brigade de l'armée brésilienne; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères.*
1853. **MANUEL** (le comte Alfred de), à Albertville (Haute-Savoie). — *Coléoptères.*
1857. **MANUEL**, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collège, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*
1858. **MARMOTTAN**, docteur en médecine; rue Neuve-Notre-Dame, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
1835. **MARSEUL** (l'abbé de), rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères d'Europe. Hétéroptères exotiques.*
1857. **MARTIGNÉ**, juge à La Flèche (Sarthe). — *Coléoptères.*
1855. **MARTIN** (Emmanuel), rue de Sèvres, 111. — *Lépidoptères.*

1859. MARTIN, capitaine d'artillerie; à l'arsenal de terre, à Toulon (Var). — *Coléoptères*.
1851. MARTIN (Henri-Charles), interne des hôpitaux, rue du Montparnasse, 36. — *Coléoptères d'Europe*.
1860. MARTINEZ Y SAEZ (don Francesco de Paulo), aide-professeur à l'Université; rue Relatores, 10, à Madrid. — *Coléoptères*.
1858. MASSÉ, professeur de littérature, à Londres, Terrace East India Road, Birchfield 4. — *Coléoptères. Orthoptères*.
1860. MATHAN (René de), secrétaire de la sous-préfecture, à Millau (Aveyron). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. MATHIEU (Ch.-M.-J.), rue Loxian, 3, à Bruxelles. — *Coléoptères en général; ceux de la Belgique principalement*.
1861. MAYET (Valery), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe*.
1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle; rue Saint-Jacques, 316. — *Iconographie entomologique*.
1856. MILHAU, sous-directeur du pensionnat des frères des écoles chrétiennes, à Beauvais (Oise). — *Coléoptères. Entomologie agricole*.
1850. MILLET, à Angers (Maine-et-Loire). *Entomologie générale*.
1851. MILLIÈRE (Pierre), avenue de Saxe, 71, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères*.
1859. MILLOT, étudiant en médecine, rue de Bréa, 17, à Paris. — *Coléoptères européens*.
1861. MIMONT (de), au château de la Houssaye par Dourdan (Seine-et-Oise). — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1851. MNISZECH (le comte Georges de), rue Balzac, 22. — *Coléoptères*.
1844. MOCQUERYS (Emile), rue de la Préfecture, 28, à Evreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée*.

1858. **MONCEAUX (H.)**, pharmacien, à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères.*
1854. **MONTAGNÉ fils (J.-B.)**; rue des Gravilliers, 7. -- *Coléoptères.*
1858. **MONTROUZIER (le révérend père)**, missionnaire apostolique, à l'île d'Art (Nouvelle-Calédonie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1835. **MORISSE**, rue de l'Impératrice, 21, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*
1853. **MORITZ**, naturaliste-préparateur; rue de l'Arbre-Sec, 48. — *Entomologie générale.*
1859. **MORS (Louis)**, ingénieur civil; rue Ducale, 24, à Bruxelles. — *Coléoptères d'Europe.*
1855. **MOUFFLET**, chirurgien de la Marine; à la Guadeloupe. — *Coléoptères.*
1859. **MÜLLER (T.-A.-Clémens)**, mécanicien, à Dresde. — *Coléoptères.*
1850. **MURRAY (Andrew)**, assistant au secrétaire de la Société Royale d'Horticulture de Londres; Kensington Gore, London. — *Coléoptères.*
1852. **NARCILLAC (le comte de)**, sous-préfet, à Bar-sur-Aube (Aube). — *Entomologie générale et anatomique.*
1857. **NICKERL**, professeur de zoologie à l'Académie de Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*
1845. **NICOLET**, bibliothécaire à l'École impériale vétérinaire d'Alfort (Seine). — *Iconographie entomologique. Acariens.*
1860. **NIÉTO (José - Apolinaire)**; à Cordova. — *Entomologie générale.*
1858. **NIVILLER (Charles)**, dessinateur; quai de Jemmapes, 134. — *Lépidoptères.*

1860. NORGUET (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères de France et d'Algérie.*
1858. NOURRIGAT (Émile), sériciculteur ; à Lunel (Hérault). — *Entomologie appliquée. Vers à soie.*
1861. OBERTHÜR, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ile-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*
1859. ODIER (James), banquier, rue de la Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères européens.*
1856. OGIER DE BAULNY (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
1858. ONFFROY DE VÉRÉZ, receveur de l'Enregistrement, rue Stanislas, 46, à Nancy (Meurthe). — *Coléoptères en général.*
1860. ORZA (vicomte Paul de l'), ✱, naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères.*
1850. PANDELLÉ (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*
1834. PARIS, ancien notaire, rue Castellane, 29. — *Coléoptères.*
1857. PELLET, avocat, place Louvois, 10. — *Coléoptères.*
1860. PENGUILLY L'HARIDON, ✱, conservateur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*
1850. PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de zoologie au Musée royal, Gorgueza, 7, à Madrid. — *Coléoptères.*
1838. PERRIS (Edouard), ✱, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*
1851. PERROUD (Benoist-Philibert), rue Saint-Pierre, 23, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*
1861. PERSONNAT (Eugène), à Binic (Côtes-du-Nord). — *Coléoptères d'Europe.*

1854. PEYRON (Edmond), négociant, rue de Lodi, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères*.
1857. PICCIOLI (Ferdinand), professeur-suppléant de zoologie au Musée, à Florence. — *Entomologie générale*.
1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères*.
- * POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à la Havane. — *Lépidoptères. Coléoptères*.
1854. POUPILLIER; rue de Rovigo, 16, à Alger. — *Coléoptères*.
1849. PRADIER, lieutenant de vaisseau à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères*.
1857. PRADIER (Ernest), *, lieutenant-colonel au 1^{er} régiment d'infanterie de ligne. — *Coléoptères*.
1850. PROPHETTE, chirurgien-dentiste, rue du Caftan, 2, à Alger. — *Coléoptères*.
1856. PUTON (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe*.
1860. QUÉTIN (Eugène), rue des Convalescents, 9, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1859. RACINE, horticulteur; faubourg du Pollet, à Dieppe (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe*.
- * RAMBUR, docteur en médecine, rue Nicolas-Simon, 33, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères*.
1855. RATTET (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue des Prouvaires, 10. — *Lépidoptères*.
1859. RAYMOND (E.), rue de la Poissonnerie, à Fréjus (Var). — *Coléoptères de France*.

- * REICHE, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*
1835. REICHENBACH, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde. — *Coléoptères.*
1855. REISSING, secrétaire intime du Ministère de l'Intérieur, à Darmstadt. — *Entomologie générale.*
1858. REMQUET (Albert), rue de la Mairie, 19, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*
1860. REVELIÈRE (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*
1856. RÉVÉREND, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*
1857. RIANI (Paul), licencié ès-lettres, rue de Vienne, 2. — *Coléoptères d'Europe.*
1849. ROBIN (Charles), *, professeur agrégé à l'École de Médecine, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annelides.*
1858. ROGER, docteur en médecine, à Randen (Silésie). — *Coléoptères. Hyménoptères.*
1851. ROJAS, docteur en médecine, à Cienfuegos (île de Cuba). — *Coléoptères.*
1840. RONDANI (Camillo), à Parme. — *Diptères.*
1861. ROSALES (Bernardo), à Cordoba (Espagne). — *Entomologie générale. Insectes nuisibles.*
1848. ROSENHAUER (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université d'Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*
1844. ROSER (de), conseiller intime de Légation, à Stuttgart (Wurtemberg). — *Entomologie appliquée. Lépidoptères.*
1841. ROUGET (Auguste); rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, européens surtout. Mœurs des Insectes.*

1833. SAHLBERG, ✱, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, à Helsingfors (Finlande). — *Coléoptères*.
1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique*.
1855. SAND (Maurice), ✱, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France*.
1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART de); rue Pont-Moreau, 6, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. SAULCY (Félix CAIGNART de), O ✱, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale*.
1835. SAUNDERS (Sydney-Smith), consul d'Angleterre à Marseille. — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), Lloyds Royal Exchange, à Londres. — *Entomologie générale*.
1851. SAUSSURE (de), licencié ès-sciences, rue de la Cité, 24, à Genève, et à Annemasse (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères*.
1861. SCHAUFUSS (L. W.), naturaliste, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale*.
1843. SCHAUM (Herman), professeur de zoologie à l'Université de Berlin, Oberwallstrasse, 3, à Berlin. — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1841. SCHMID (le chevalier Louis de), à Florence. — *Entomologie générale*.
1860. SCHNEIDER, docteur en médecine, à Breslau (Prusse). — *Entomologie générale*.
1853. SCHINER (le docteur J. RUD.), secrétaire de la Société Zoologico-Botanique, Burgerspital, n° 1100, à Vienne (Autriche). — *Diptères. Hyménoptères*.

1858. SCHUSTER (Maurice), à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères*.
1834. SELYS LONGCHAMPS (Ed. de), ✕, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur; boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège (Belgique). — *Névroptères*.
1860. SENAC (Hippolyte), docteur en médecine, à Ussel par Chantelle (Allier). — *Coléoptères*.
1860. SENNEVILLE (Gaston de), étudiant en droit, rue Jacob, 3. — *Coléoptères d'Europe*.
1855. SEOANE (Victor-Lopez), place des Augustins, 15, au Ferrol, province de Galice (Espagne). — *Entomologie générale. Coléoptères. Anatomie des Insectes*.
1851. SICHEL, O ✕, docteur en médecine, rue de la Chaussée-d'Antin, 50. — *Entomologie générale. Hyménoptères*.
1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères*.
1834. SOMMER, négociant, à Altona, près Hambourg. — *Coléoptères*.
1860. STABLEAU, rue Guilleminot, 29, Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
1850. STANTON, Monutsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites*.
1854. STÄL (Charles); à Stockholm. — *Hémiptères*.
1858. STAUDINGER (Otto); Luttichan Strasse, 21, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
1852. STEUART (Henri), High street Perth, à Londres. — *Coléoptères*.
1860. STRAUCH, docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères*.
1856. TAPPES (Gabriel), rue Blanche, 25. — *Coléoptères d'Europe*.

1860. TARNIER (Frédéric), rue Vauban, 21, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères en général. Lépidoptères d'Europe.*
- * THEIS (baron de), consul général de France à Gênes. — *Lépidoptères.*
1846. THIBÉSARD, ancien fondé de pouvoirs du receveur-général du département de l'Aisne, rue Saint-Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*
1854. THOMSON (James), membre de plusieurs Sociétés savantes; rue de l'Université, 23. — *Coléoptères.*
1860. TILLIER (Georges), quai Pelletier, 4. — *Coléoptères d'Europe.*
1852. TITON (Auguste), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères.*
1858. TOURNIER (Henri), à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*
1857. TRIMOULET (Henry), entrepôt Saint-Remy, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères.*
1856. VALDAN (de), C *, colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*
1855. VESCO, *, chirurgien de la Marine, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*
1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*
1857. WENCKER, dessinateur au bureau des études du pont du Rhin; Grand'-Rue, 26, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1856. WESTRING, employé supérieur des douanes; à Gottenbourg. — *Coléoptères.*

- 1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, membre d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes ; Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*
1849. WOLLASTON, de la Société entomologue de Londres ; Southernhay, King's Kerswell by Newton Abbat, Devon, à Londres. — *Coléoptères.*
1855. YERSIN, instituteur, à Morges (Suisse). — *Orthoptères. Anatomie des Insectes.*
- 1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, membre d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes ; à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

329.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1861.

MM.

1834. BRUAND D'UZELLE (Théophile), à Besançon (Doubs).
1861. CHAPELIER (l'abbé), chanoine honoraire d'Alger et curé de Mustapha-Inférieur.
1860. GONTHIER, à Alby (Tarn-et-Garonne).
-
-

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1861.**MM.**

1857. **BLAMPIGNON** (l'abbé), à Troyes (Aube).
1838. **BRÈME** (le marquis de), à Turin.
1858. **LE ROY** (Raoul), à Paris.
1857. **MARCELIN** (Augustin), à Digne (Basses-Alpes).
1852. **MELLY** (Charles), à Liverpool.
1859. **MORAUD** (Jules), à Vars (Charente).
1858. **RAUTOU**, à Nantes (Loire-Inférieure).
1858. **VILLENEUVE** (Charles), à Paris.
1852. **WACHANRU** (Adrien), à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1854. **WAILES** (G.), à Newcastle.



I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

Abeilles (Note relative aux mœurs des), Girard.	XXXVII
Acariens rencontrés sur un <i>Heilipus trachypterus</i> (Note sur des), Doué.	IX
<i>Achenium rufulum</i> , L. Fairmaire.	581
<i>Achrioptera</i> (genus novum) 494, <i>fallax</i> , C. Coquerel	495
<i>Acmæodera pulchra</i> Fabr. A cette espèce doit être rapporté l' <i>A.</i> <i>Revelieri</i> Muls., Reiche	214
<i>Acromotopum senegalense</i> (sp. nov.), Signoret	58
<i>Æthus lifuanus</i> et <i>vanikorensis</i> (sp. nov.), Signoret.	62
<i>Agabus cephalotes</i> (sp. nov.), Reiche.	202
<i>Agabus politus</i> (sp. nov.), Reiche.	369
<i>Agapanthia violacea</i> (Note géographique sur l'), Gautier des Cottes	XVIII
<i>Agra</i> , d'après les espèces de sa collection (Révision du genre), de Chaudoir.	109

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

<i>Agra amæna</i> 134, <i>attenuata</i> 125, <i>aurovittata</i> 125, <i>azurca</i> 122, <i>biseriata</i> 129, <i>Buquetii</i> 124, <i>cancellata</i> 135, <i>chalcea</i> 135, <i>cicatricosa</i> 136, <i>cærulea</i> 122, <i>columbina</i> 118, <i>confusa</i> 133, <i>coptoptera</i> 121, <i>cribricollis</i> 128, <i>cupreola</i> 128, <i>cyanea</i> 131, <i>cyanosticta</i> 115, <i>elegans</i> 130, <i>femoralis</i> 120, <i>filifrons</i> 131, <i>foveigera</i> 130, <i>foveolata</i> 121, <i>gemmata</i> 117, <i>Goryi</i> 133, <i>hyalina</i> 117, <i>infuscata</i> 114, <i>lamproptera</i> 131, <i>latipes</i> 112, <i>megera</i> 113, <i>melanogona</i> 116, <i>metallescens</i> 113, <i>mexicana</i> 132, <i>mærens</i> 119, <i>mæsta</i> 123, <i>Moritzii</i> 124, <i>nigriventris</i> 126, <i>obscura</i> 129, <i>ænea</i> 113, <i>æncipennis</i> 127, <i>ovicollis</i> 117, <i>oxyptera</i> 116, <i>pachycnema</i> 116, <i>pulchella</i> 126, <i>punctatostrigata</i> 134, <i>puncticollis</i> 126, <i>pusilla</i> 126, <i>quadriceps</i> 124, <i>reflexidens</i> 114, <i>rufescens</i> 113, <i>rutilipennis</i> 155, <i>Sahlbergii</i> 114, <i>spinipennis</i> 115, <i>splendida</i> 132, <i>spuriæ</i> 112, <i>subinterrupta</i> 133, <i>subænea</i> 120, <i>Tarnieri</i> 118, <i>tibialis</i> 121, <i>triseriata</i> 136, <i>tristis</i> 123, <i>varians</i> 133, <i>variolosa</i> 129, <i>vicina</i> 120, <i>viridipunctata</i> 124, <i>viridisticta</i> , de Chaudoir	115
<i>Agridia</i> (genus novum) 109, <i>Batesii</i> 111, <i>platyscelis</i> , de Chaudoir.	110
<i>Alcochara cribricollis</i> 113, <i>signaticollis</i> , Fairmaire et Germain. .	113
<i>Altica lifuana</i> (sp. nov.), Montrouzier.	300
Altises qui ont été décrites tant dans cet ouvrage, par E. Allard, que par MM. Foudras, Wollaston, Kutschera, etc., et qui proviennent d'Europe et du nord de l'Afrique (Catalogue complémentaire des diverses espèces d'), Allard	307
<i>Amblystoma Raymondi</i> (sp. nov.), Gautier des Cottés	193
<i>Ampedus lythropterus</i> et <i>sanguineus</i> (Note sur l'habitat des), Gautier des Cottés.	XVIII
<i>Amphæcus</i> (genus novum) 274, <i>metallicus</i> , Montrouzier.	274
<i>Androctonus funestus</i> (Note sur une variété jaune-soufre de l'), II. Lucas.	XXVI
<i>Anillus hypogæus</i> (sp. nov.), Aubé.	197
<i>Anisotoma Gaultei</i> (sp. nov.), C. Brisout.	599
<i>Anisotoma picta</i> (sp. nov.), Reiche.	370
<i>Anobium castaneum</i> Fabr. A cette espèce doit être rapporté l' <i>A. tricolor</i> Oliv., Chevrolat.	390
<i>Anobium castaneum</i> Oliv. A cette espèce doit être rapporté l' <i>A. tomentosum</i> Dej., Chevrolat	390
<i>Anobium domesticum</i> Fourcr. A cette espèce doit être rapporté l' <i>A. striatum</i> Oliv., Chevrolat	391

<i>Anobiium punctatum</i> De Geer. A cette espèce doit être rapporté l' <i>A. morio</i> Villa, Chevrolat.	391
<i>Anobiium villosum</i> Bon. A cette espèce doivent être rapportés les <i>A. tomentosum</i> Illig., et <i>fasciatum</i> Duf., Chevrolat.	390
<i>Anasthis bipustulata</i> 286, <i>Foudrasi</i> 285, <i>maculata</i> , Montrouzier	285
<i>Anoplistes oblongo-maculatus</i> (sp. nov.), Reiche.	91
<i>Anostostoma</i> (Note au sujet du genre), 490, <i>Couloni</i> , de Saussure	490
<i>Anthaxia corsica</i> (sp. nov.), Reiche.	206
<i>Anthophagus cenisius</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	647
<i>Anthrax morio</i> et <i>sinuata</i> (Note sur les), Laboullène.	XII
<i>Apate carmelita</i> (Note géographique sur l'), Chevrolat.	390
<i>Apate edentata</i> 267, <i>Goffroyi</i> 266, <i>rugulosus</i> , Montrouzier . . .	266
<i>Apate francisca</i> . A cette espèce doivent être rapportés les <i>A. monacha</i> Oliv., <i>mendica</i> Oliv. et <i>carmelita</i> Fabr., Chevrolat. . .	390
<i>Aphis dolichi</i> (sp. nov.), Signoret.	74
<i>Aphænops</i> (genus novum) 567, <i>Leschenaulti</i> , de Bonvouloir. . .	568
<i>Aphthona Bonvouloirii</i> (sp. nov.), Allard.	333
<i>Apristus Prophetii</i> (sp. nov.), Reiche.	361
<i>Aræcerus fasciculatus</i> , Coléoptère rhynchophore de la tribu des Anthribides (Quelques remarques sur les métamorphoses de l'), H. Lucas.	399
Articulés (Recherches sur la chaleur des animaux), Girard. . . .	503
Articulés (Résultats de ses recherches sur la chaleur propre des), Girard.	XXXVI et 503
<i>Athous corsicus</i> (sp. nov.), Reiche.	207
<i>Atractomorpha</i> (genus novum), 474, <i>consobrina</i> et <i>crenulata</i> , de Saussure.	475
<i>Attagenus</i> trouvés dans des nids de <i>Pelopæus spirifex</i> (Note sur des), Leprieur.	XVI
<i>Astata Micgii</i> (sp. nov.) (Note sur l'), L. Dufour.	44
<i>Aulacosternum</i> . Ce nom ayant déjà été employé antérieurement par M. Dallas, celui donné par M. de Marseul pour désigner une coupe générique dans les Histérides doit être changé, Signoret.	44

B.

<i>Bacteria æstuans</i> , de Saussure.	474
<i>Baptolinus fulvicollis</i> , L. Fairmaire et Germain.	435

<i>Baryopsis</i> (genus novum) 442, <i>brevipennis</i> , Fairmaire et Germain.	443
<i>Bathycælia longirostris</i> (sp. nov.), Signoret.	65
<i>Bitoma australis</i> et <i>cincta</i> , Montrouzier.	268
<i>Blaps Propheta</i> 89, <i>Strauchii</i> , Reiche.	88
<i>Blianiulus guttulatus</i> (Note sur les dégâts causés au <i>Pheoseola vulgaris</i> , par la présence en grand nombre du), H. Lucas. . .	XIX
<i>Blatta surinamensis</i> (Note sur deux capsules expulsées par la), H. Lucas.	XXV
<i>Bledius claviventris</i> , <i>lividipes</i> et <i>rufipes</i> , L. Fairmaire et Germain.	445
<i>Blepharimenus euchromus</i> , L. Fairmaire et Germain.	408
<i>Bembex bipunctata</i> (sp. nov.) (Note sur la), L. Dufour.	42
<i>Boletobius unicolor</i> , L. Fairmaire et Germain.	427
<i>Bombyx processionea</i> (Note sur les dégâts causés aux chênes par la chenille du), Jourdheuil.	VIII
<i>Bombyx trifenestrata</i> (Note au sujet de la soie d'une très belle couleur d'or des cocons du), Guérin-Méneville.	XLII
<i>Bostrichus Duponti</i> (sp. nov.), Montrouzier.	265
<i>Bostrichus jesuïta</i> (Note géographique sur le), Chevrolat.	392
<i>Bostrichus rugosus</i> Fabr. (Note géographique sur le), Chevrolat.	392
<i>Bostrichus serricollis</i> Gr. A cette espèce doit être rapporté l' <i>Apate modesta</i> Dej., Chevrolat.	392
<i>Bostrichus uncinatus</i> Gr. A cette espèce doivent être rapportés les <i>Apate furcata</i> Perty, <i>quadridentata</i> Dej. et <i>affinis</i> Dej., Chevrolat.	392
<i>Bothrideres angusticollis</i> (sp. nov.), C. Brisout.	600
<i>Botys</i> du <i>Cobea</i> (Notice sur le), Doumerc.	21
<i>Brachyderes sabaudus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	649
Buprestides nouveaux (Description de deux), H. Deyrolle.	395
<i>Byrnhus melanostictus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	581

C.

<i>Cadrela</i> (genus novum) 501, <i>nigronevosa</i> , Signoret.	502
<i>Calamus</i> (genus novum) 476, <i>linearis</i> , de Saussure.	476
<i>Callicnemis Latreillei</i> (Note sur l'habitat du), Chapelier.	xv
<i>Callicnemis Latreillei</i> (Description de la larve du), A. Laboulbène.	607

<i>Callidea elegans</i> (sp. nov.), Signoret	59
<i>Callidium globithorax</i> (sp. nov.), L. Fairmaire et Germain. . .	108
<i>Callidium lifuanum</i> 276, <i>piceum</i> 277, <i>quinque-pustulatum</i> , Mont- rouzier.	277
<i>Callisphyrus vespa</i> (sp. nov.), L. Fairmaire et Germain	106
<i>Calodera pinguicornis</i> 409, <i>semipolita</i> et <i>submetallica</i> 410, <i>trun-</i> <i>cata</i> , L. Fairmaire et Germain	409
<i>Calopsaltria</i> (genus novum), Stål.	620
<i>Calyptomeres</i> (genus) 574, <i>alpestris</i> 575, <i>dubius</i> 575, <i>troglogytes</i> , Fauvel.	576
<i>Calyptomeres</i> et <i>Comazus</i> (sur les genres), Fauvel.	575
<i>Carabus glacialis</i> (Note sur le), Gautier des Cottes	I
Remarques sur le même sujet, Aubé, Chevrolat, Fairmaire et Reiche.	I
<i>Carabus glacialis</i> (sp. nov.), Gautier des Cottes.	97
<i>Carchariacephalus</i> (genus novum), Forestieri, Signoret	71
<i>Cartallum Denisoni</i> (sp. nov.), Montrouzier	276
<i>Carterus mandibularis</i> et <i>strigosus</i> , Reiche	364
<i>Catoruma pallida</i> Germ. A cette espèce doit être rapporté le <i>Xyletinus serricornis</i> Sch., Chevrolat	390
<i>Catoxantha Bonvouloiri</i> (sp. nov.), H. Deyrolle	395
<i>Centrocerum</i> (genus novum) 189, <i>exornatum</i> , A. Chevrolat . . .	189
<i>Cephus nigripennis</i> (sp. nov.) (Note sur le), L. Dufour.	13
<i>Cerambyx Ballardii</i> (sp. nov.), Montrouzier	294
<i>Ceratina callosa</i> (Note sur la), Goureau.	XI
<i>Charaxes Pleione</i> (Observations sur le), H. Lucas	XX
<i>Chenoderus bicolor</i> , <i>octomaculatus</i> et <i>venustus</i> , L. Fairmaire et Germain.	107
<i>Chlanis cyaneus</i> et <i>virens</i> (Note synonymique relative aux), Schaum	XXXV
<i>Chrysochroa Mniszechii</i> (sp. nov.), H. Deyrolle	396
<i>Chrysodema erythrocephala</i> , Buprestien qui habite la Nouvelle- Calédonie, H. Lucas	397 et 398
<i>Chrysopa parvula</i> (sp. nov.), Doumerc.	192
<i>Cicada artensis</i> et <i>lifuana</i> , Signoret	70
<i>Cicindela hybrida</i> et <i>tresignata</i> (Observations sur les), L. Fair- maire	577
<i>Cladonotus</i> (genus novum) 478, <i>Humbertianus</i> , de Saussure. . .	478
<i>Cleophana linariæ</i> et <i>serrata</i> (Observations sur les), Doumerc. .	XXVIII
Remarques sur le même sujet, Depuiset, Fallou.	XXVIII

Clytides de l'ancienne Colombie (Description de), A. Chevrolat.	377
<i>Coccinella bicruciatu</i> 304, <i>Mulsanti</i> , Montrouzier	304
<i>Coccinella ægyptiaca</i> Reiche. A cette espèce doit être rapportée la <i>C. 11-punctata</i> Oliv., Reiche.	212
Cocons de la Puce (des), L. Dufour	255
<i>Cælidia lutea</i> 73, <i>picta</i> 74, <i>vittata</i> , Signoret.	73
<i>Colaspis Dunali</i> 302, <i>flaveola</i> 303, <i>Laboulbeni</i> 302, <i>metallica</i> , Montrouzier	302
Coléoptères du Chili (Révision des), L. Fairmaire et Germain. 105 et	405
Coléoptères de Cochinchine (Note sur des), Doué.	xxx
<i>Coleoptricus marginatus</i> (sp. nov.), Signoret.	59
Coléoptère du genre <i>Melanocrus</i> et rectification relative à une note publiée dans le Bulletin de 1859 (Description d'une nou- velle espèce de), Guérin-Méneville.	375
Coléoptères appartenant à la Faune circa-méditerranéenne (Espè- ces nouvelles de), Reiche	361
Coléoptère ayant déterminé un choc léger fort analogue aux secousses électriques (Détails sur un), Ch. Coquerel.	xxxix
<i>Comophoribium</i> (Note sur ce genre et sur les espèces qui le com- posent), Chevrolat.	391
<i>Gonurus apiciventris</i> et <i>obscuripennis</i> , L. Fairmaire et Germain .	426
<i>Coptodera viridana</i> Lacord. A cette espèce doit être rapportée la <i>C. azurea</i> Reiche, Reiche	212
<i>Corycus</i> (genus novum) 487, <i>Jurinei</i> , de Saussure.	489
<i>Craspedonia</i> (Note au sujet du nouveau sous-genre), Coquerel. .	496
<i>Cratonychus punctatocollis</i> (sp. nov.), C. Brisout	600
<i>Crepidodera Brullei</i> (sp. nov.), Montrouzier.	300
<i>Cryptocephalus abietinus</i> 194, <i>raphaelensis</i> , Gautier des Cottés. .	193
<i>Cryptocephalus cyanipes</i> et <i>lobatus</i> (Note sur les), Gautier des Cottés	xviii
<i>Cryptocephalus inexpectus</i> (sp. nov.), Fairmaire.	xi
<i>Cryptocephalus lobatus</i> (Note sur l'habitat du), Bellevoye et Puton	xxiii et xxiv
<i>Cryptocephalus oxythorax</i> 303, <i>pallens</i> 303, <i>striaticollis</i> , Mont- rouzier.	303
<i>Cryptocephalus Perrieri</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	649
<i>Cryptophagus lapidarius</i> (sp. nov.), L. Fairmaire	648
<i>Cryptotympana</i> (genus novum), Stål.	612
<i>Cucujus tricostatus</i> (sp. nov.), Montrouzier	269
<i>Culex vittatus</i> (sp. nov.), Bigot	227

<i>Cyllene caracasensis</i> 380, <i>crinicornis</i> 380, <i>elongata</i> 379, <i>melanaspis</i> , Chevrolat	378
Cynipsides ayant causé une hypertrophie à une branche de <i>Rubus</i> (Note sur des), H. Lucas	XIX

D.

<i>Dascillus sicanus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire	582
<i>Dia globosa</i> , <i>oblonga</i> , <i>æruginea</i> , <i>proxima</i> 591, <i>sphæroïdes</i> , L. Fairmaire	590
<i>Dianthæcia cæsia</i> (Note sur la chenille de la), Boisduval.	XXXIX
<i>Dibolia Chevrolati</i> 338, <i>erythrogaster</i> , Allard.	337
<i>Dibolia coccinea</i> 302, <i>dichroa</i> 302, <i>gagates</i> 301, <i>Thomassini</i> , Montrouzier	301
<i>Dichotrachelus bigorrensis</i> (sp. nov.), de Bonvouloir	569
<i>Dichotrachelus</i> (Note sur le genre) 584, <i>bigorrensis</i> , <i>Linderei</i> 585, <i>Imoffi</i> , <i>muscorum</i> 686, <i>rubricatus</i> 586, <i>Rudenii</i> 585, <i>sabaudus</i> 586, <i>sulcipennis</i> , L. Fairmaire.	585
<i>Dracela</i> (genus novum), <i>annulipes</i> , Signoret.	501
<i>Drapetes Batesii</i> 358, <i>Clarkii</i> 359, <i>flavifrons</i> 356, <i>fuscus</i> 351, <i>Jansonii</i> 355, <i>quadrisignatus</i> 354, <i>submaculatus</i> 352, <i>tripartitus</i> , de Bonvouloir.	353
<i>Dryophilus anobioides</i> , <i>compressicornis</i> , <i>pusillus</i> et <i>rugicollis</i> (Note sur les), Chevrolat.	389
<i>Dysdæcus sidæ</i> (sp. nov.), Signoret	68

E.

<i>Elachista coffeella</i> (Note sur les dégâts causés aux caféiers par la présence de l'), de Lacerda.	XXIX
<i>Elaphidion elegans</i> (sp. nov.), A. Chevrolat	190
<i>Elater crocatus</i> , <i>pomorum</i> , <i>præustus</i> (Note sur l'habitat des), Gautier des Cottés	XVII
<i>Elophorus insularis</i> (sp. nov.), Reiche	204
<i>Eltopia pinicolaria</i> (sp. nov.), Bellier de la Chavignerie.	29
<i>Elvisura Spinolæ</i> (sp. nov.), Signoret	55
<i>Enicodes baladicus</i> 290, <i>Montrouzieri</i> 286, <i>Perroudi</i> , Montrouzier	287

Entomologiques en Corse, par M. Bellier de la Chavignerie (Lettre sur des chasses), Reiche.	XXI
Entomologiques qu'il vient de faire en Suisse (Note relative aux chasses), F. Caignart de Saulcy	XXXI
Remarques au sujet de cette note, de Bonvouloir, Fairmaire et Gervais	XXXIII
Entomologiques (Courtes remarques sur les moyens de conserver les collections), Sichel	85
Entomologiques (De l'emploi de l'alcool saturé d'acide arsénieux pour la conservation des collections), Leprieur.	75
Entomologique de la Nouvelle-Calédonie (Essai sur la faune), Montrouzier.	59 et 265
Entomologique de France, au sujet de la nomination à la présidence honoraire (Lettre à la Société), L. Dufour	15
Entomologiques (Note sur l'emploi de divers liquides et, en particulier du sulfure de carbone, pour la conservation des collections), M. Girard.	623
<i>Epeira sericea</i> (Note sur l'), L. Dufour.	5
Ephémères rencontrées en grande quantité dans les environs du Mans (Note sur des), Reiche.	XXIX
<i>Epieus</i> 555, <i>Alberti</i> 556, <i>caviscutus</i> 558, <i>devius</i> 566, <i>divisus</i> 562, <i>ellipticus</i> 565, <i>fissus</i> 559, <i>invidus</i> 561, <i>Mariæ</i> 564, <i>mexicanus</i> 565, <i>nitescens</i> 557, <i>notius</i> 560, <i>trux</i> 555, <i>vagans</i> , de Marseul	563
<i>Epilachna Buqueti</i> 305, <i>ferruginea</i> 306, <i>pulchella</i> 306, <i>unicolor</i> 306, <i>Urvillei</i> , Montrouzier.	305
<i>Eryx subsulcatus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire	583
<i>Euchalcis</i> (genus novum) 8, <i>Dargelasi</i> 9, <i>hematomera</i> 9, <i>Miegi</i> 8, <i>vetusta</i> , L. Dufour	9
<i>Eugaster</i> , Orthoptère de la famille des Locustiens, qui habite le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique (Note sur le genre) 213, <i>Guyonii</i> , H. Lucas	216
<i>Euryusa parallela</i> , L. Fairmaire et Germain.	412
<i>Euthorax scutellatus</i> , L. Fairmaire et Germain	412
<i>Exopides rufipes</i> Bl. A cette espèce doit être rapporté l' <i>E. gracilipes</i> Boield., Chevrolat.	390

F.

<i>Falagria sulcicollis</i> , Germain	405
<i>Feronia Lucasii</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Pacilus barbarus</i> Luc., Reiche.	211
<i>Feronia vandalitiæ</i> (sp. nov.), Reiche	363
<i>Flata farinosa</i> (sp. nov.), Signoret	73

G.

<i>Galleruca argyrogaster</i> 299, <i>artensis</i> 300, <i>austrocaledonica</i> , Montrouzier	299
<i>Gastrallus lævigatus</i> Oliv. A cette espèce doivent être rapportés les <i>Anobium immarginatum</i> Muller et <i>exile</i> Gyll., Chevrolat.	391
<i>Gastrorhopalus russatus</i> , Fairmaire et Germain	406
<i>Gamasus coleopratorum</i> (Note relative aux mœurs du), Girard	VIII
<i>Geotrupes Amedei</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	582
<i>Gnathymenus quadripartitus</i> L. Fairmaire et Germain	440
<i>Gnoma variegata</i> (sp. nov.), Montrouzier.	270
<i>Gonocerus Amyoti</i> (sp. nov.), Signoret.	66
<i>Gordius aquaticus</i> sortis d'un <i>Dytiscus</i> (Note sur des), Legrand.	XVI
<i>Gracillaria syringella</i> (Note sur les dégâts causés aux lilas par la présence de la), H. Lucas.	XXVI
Remarques au sujet de cette note, Amyot.	XXIX et XXX
<i>Gracillaria syringella</i> (Note au sujet des dégâts que cause aux lilas la), de Norguet	XLI
Remarques au sujet de cette note, H. Lucas.	XLII
<i>Gymnopleurus flagellatus</i> (Note sur l'habitat du), C. Brisout.	XXIX
<i>Gymnotera</i> (genus novum), Stål	612

H.

<i>Hadena brassicæ</i> (Note sur les divers parasites de la chenille de l'), Goureau	VII
<i>Hanmaticherus lifuanus</i> (sp. nov.), Montrouzier	293

<i>Haliphus transversalis</i> (sp. nov.), Gautier des Cottés.	97
<i>Harpalus Bellieri</i> et <i>ovalis</i> , Reiche.	204
<i>Harpalus bosporanus</i> 366, <i>grandicollis</i> 367, <i>kabylianus</i> , Reiche.	365
<i>Harpalus Lycaon</i> (Note sur l'), Gautier des Cottés.	VI
<i>Harpalus oblitus</i> (Note synonymique sur l'), Reiche.	367
<i>Hedobia</i> (1) et sur les espèces qui n'ont pas été mentionnées dans sa monographie (Note sur le genre), Chevrolat.	389
<i>Hedobia angustata</i> (sp. nov.), C. Brisout	602
<i>Helops ænescens</i> (sp. nov.), Reiche.	90
<i>Helops gossypiatius</i> 373, <i>hirtulus</i> 374, <i>longulus</i> , Reiche.	373
<i>Hephæstion concolor</i> , <i>nigricornis</i> , <i>violaceipennis</i> , L. Fairmaire et Germain.	103
<i>Heterius sesquicornis</i> rencontrés dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, dans les fourmilières des <i>Myrmica scabrinodis</i> , <i>Lepthorax acervorum</i> et <i>Formica fuliginosa</i> (Note sur des), H. Lucas	XXX
<i>Heteropus melacanthum</i> (sp. nov.), Signoret.	64
<i>Heterothops discoideus</i> , L. Fairmaire et Germain	427
<i>Hetemis modesta</i> (sp. nov.), Montrouzier	270
<i>Hiracia Lacerdæ</i> et <i>Walkerii</i> (sp. nov.), Signoret.	57
Histérides (Supplément à la monographie des), de Marseul.	141 et 509
<i>Hister</i> (2) <i>adjectus</i> 513, <i>ambigena</i> 554, <i>aoudicus</i> 528, <i>areolifer</i> 526, <i>caramanus</i> 550, <i>ceylanus</i> 509, <i>conductus</i> 524, <i>Coquerelli</i> 538, <i>corax</i> 537, <i>coronatus</i> 545, <i>criticus</i> 554, <i>cruentatus</i> 517, <i>dauricus</i> 533, <i>defectus</i> 553, <i>Faldermannii</i> 529, <i>fessus</i> 515, <i>furtivus</i> 554, <i>grenadensis</i> 553, <i>Haldemanni</i> 547, <i>heros</i> 510, <i>hospitus</i> 552, <i>ignavus</i> 521, <i>incisus</i> 512, <i>Laco</i> 539, <i>latitibius</i> 527, <i>lentulus</i> 546, <i>Lethierryi</i> 530, <i>titus</i> 541, <i>mandarinus</i> 535, <i>Micipsa</i> 536, <i>Myrmidon</i> 542, <i>Nomas</i> 520, <i>Pelopis</i> 513, <i>ptero-malus</i> 543, <i>pullatus</i> 523, <i>regularis</i> 553, <i>Rocca</i> 511, <i>Sedakovii</i> 548, <i>shanghaiicus</i> 544, <i>sordidus</i> 549, <i>spurius</i> 525, <i>stigmatosus</i>	

(1) Page 389, ligne 13 : au lieu de : *Hedobia humeralis* Muls., lisez : *Hedobia humilis* Melsmer.

Page 390, après la ligne 15 : mettez la suite du paragraphe relatif aux *Anobioides*, qui a été intercalé par erreur dans l'article des *Bostrichides*, depuis la ligne 6 de la page 391 jusqu'à la fin de la même page.

(2) La planche 13 porte, comme planche de la Monographie des Histérides, le n° V. C'est le n° VI qu'elle doit avoir.

540, <i>sturnus</i> 534, <i>Touthmosis</i> 531, <i>triangulifrons</i> 518, <i>viduus</i> 519, <i>vilis</i> , de Marseul.	522
<i>Holoparamecus Bertouti</i> (sp. nov.), Aubé	498
<i>Homalota squalidipennis</i> , L. Fairmaire et Germain	422
<i>Hoplandria anthracina</i> , L. Fairmaire et Germain.	416
<i>Hydrobius ovatus</i> (sp. nov.), Reiche.	203

I.

<i>Iliobates nitidiventris</i> , <i>pectoralis</i> , L. Fairmaire et Germain. . .	408
Insectes (Sécrétions de matière musquée chez les), Girard. . . .	254
Insectes du Céleste Empire (Atlas chinois contenant sur du papier de riz quelques-uns des), Laboulbène.	XXXVI
Insectes collés sur du mica (Note sur des), Aubé	XVII
<i>Isomalus myrmidon</i> et <i>scirufus</i> , L. Fairmaire et Germain. . .	455
<i>Issus viridis</i> (sp. nov.), Signoret	73
<i>Ixodes trachysauri</i> (sp. nov.), H. Lucas	225

J.

<i>Julistus fulvo-hirtus</i> (sp. nov.), C. Brisout	601
---	-----

L.

<i>Lamia austrocalcedonica</i> 296, <i>metallica</i> 297, <i>scutellata</i> , Montrouzier.	297
<i>Lasioptera picta</i> fondatrice de la galle de la ronce (Un mot sur la), L. Dufour	571
<i>Lathrobium rufopartitum</i> , L. Fairmaire et Germain.	436
<i>Lathrobium decipiens</i> (sp. nov.), Reiche.	205
Lépidoptère hermaphrodite (<i>Chelonia Latreillei</i>) (Note sur un), Bellier de la Chavignerie	31
Lépidoptères (Note sur plusieurs variétés accidentelles de), Bellier de la Chavignerie	11
Lépidoptères recueillis en Grèce (Eurytanie et Monts Parnasse) (Note relative à des), Bellier de la Chavignerie	XL

Lépidoptères recueillis aux îles Philippines par M. Lorquin (Notice sur les), Boisduval.	XXXVIII
Lépidoptères d'Europe qu'il va publier incessamment (Note sur un catalogue des), Guenée et Oberthür.	XLIV
<i>Lema assimilis</i> 299, <i>bipustulata</i> 298, <i>bletiæ</i> , Montrouzier.	298
<i>Lema urpuricollis</i> (sp. nov.), Reiche.	92
<i>Leptacinus apicipennis</i> , L. Fairmaire et Germain.	434
<i>Leptolinus cribripennis</i> , L. Fairmaire et Germain.	433
<i>Leptomastax Delarouzei</i> (sp. nov.), C. Brisout.	597
<i>Leptonota</i> (genus novum) 288, <i>ænea</i> 292, <i>Lamberti</i> 291, <i>lifuana</i> 289, <i>modesta</i> 292, <i>Penardi</i> 290, <i>picta</i> 288, <i>puberula</i> 292, <i>sepium</i> 289, <i>tristis</i> , Montrouzier.	289
<i>Liodes benesignata</i> (1) (sp. nov.), Bellier de la Chavignerie.	30
<i>Lithocaris cryptobioides</i> 439, <i>fastidiosa</i> 438, <i>fusciventris</i> 438, <i>obscuriventer</i> 437, <i>vittatipennis</i> , L. Fairmaire et Germain.	439
<i>Lithosia</i> (Études sur le genre) 39, <i>aridecola</i> 47, <i>Beckeri</i> 47, <i>caniola</i> 48, <i>creolea</i> 40, <i>complanata</i> 49, <i>costalis</i> 49, <i>deplana</i> 52, <i>griseola</i> 52, <i>luteola</i> 43, <i>marcida</i> 43, <i>molybdeola</i> 50, <i>pallifrons</i> 43, <i>pallæola</i> 45, <i>plumbeola</i> 51, <i>pygmæola</i> 44, <i>unita</i> , Guenée.	42
<i>Longipalpus</i> (genus novum) 275, <i>palazyanus</i> , Montrouzier.	275
<i>Lycetus rufipennis</i> 268, <i>rugulosus</i> (sp. nov.), Montrouzier.	266
<i>Lygæus bicinctus</i> 67, <i>squalidus</i> , Signoret.	66
<i>Lymnæum nigropicuum</i> (Note géographique sur le), Fairmaire.	xiii
<i>Lyræus</i> (genus novum) 196, <i>subterraneus</i> , Aubé.	196
<i>Lucanus serraticornis</i> (Note sur le), Gautier des Colles.	v

M.

<i>Macroplox luctuosus</i> (sp. nov.), Signoret.	67
<i>Mallaspis Moreletii</i> (mâle), Longicorne de la tribu des Prionides (Description du), H. Lucas.	104
<i>Mallodon Edwardsii</i> 283, <i>Fairmairci</i> 280 et note sur la larve du <i>M. Fairmairci</i> 281, <i>macrothorax</i> , Montrouzier.	285
<i>Malthinus biguttatus</i> Linné. A cette espèce doit être rapporté le <i>M. biguttatus</i> Payk., Reiche.	211

(1) Les numéros des figures 12 et 13 de la planche 2 ont été à tort transposés par le graveur, c'est ainsi que la fig. 12 est celle de l'*Ellopia pinicolaria* et la fig. 13 celle du *Liodes benesignata*.

<i>Mamestra sylvatica</i> (sp. nov.), Bellier de la Chavignerie	29
<i>Masoreus rotundipennis</i> (sp. nov.), Reiche	361
<i>Mecognathus sculptilis</i> , L. Fairmaire et Germain	440
<i>Mecomctopus Amaryllis</i> (sp. nov.), Chevrolat	387
<i>Megopis modesta</i> (sp. nov.), Montrouzier	278
<i>Melanocrus subcostatus</i> (sp. nov.), Reiche	375
<i>Melipona scutellaris</i> (Note sur l'éducation tentée à Paris de la), H. Lucas,	XXXVII
<i>Mellinus sabulosus</i> , Hyménoptère de la tribu des fouisseurs (Quelques remarques sur la manière de vivre du), H. Lucas.	219
<i>Metalites ovipennis</i> (sp. nov.), C. Brisout	604
<i>Methocus cylindricus</i> Grav. A cette espèce doivent être rappor- tés les <i>M. Raymondi</i> Muls., <i>phanicis</i> Fairm. et <i>longipennis</i> Chevr., Chevrolat	391
<i>Mezira lifuma</i> et <i>minima</i> (sp. nov.), Signoret	69
<i>Micipsa</i> . A ce genre doivent être rapportés les <i>Cyrta cursor</i> et <i>velox</i> Guéin, Guérin-Méneville	376
<i>Micracantha australis</i> (sp. nov.), Montrouzier	271
<i>Mitogramma brevipennis</i> (sp. nov.), Bigot	228
Miscellanea enomologica, Fairmaire.	577
<i>Mitomerus Raymondi</i> (sp. nov.), Gautier des Cottes	99
<i>Molchina spinosa</i> (sp. nov.), Signoret	56
<i>Monandroptera inuncanus</i> Serville (Note au sujet du), Coquerel.	496
<i>Monochamus arctensis</i> (sp. nov.), Montrouzier	273
<i>Monomacra Bouqueti</i> (sp. nov.), Montrouzier	300
<i>Myllæna dilutipes</i> et <i>ferrugata</i> , L. Fairmaire et Germain.	424

N.

<i>Nanophycs pallidus</i> Olivier. A cette espèce doit être rapporté le <i>N. stigmaticollis</i> de Kiesenwetter, Grénier	LXVI
Nécrologie.	XIII, XXV, XXXIX
Nécrologique sur Ch.-Th. Bruand d'Uzelle (Notice), Millière.	651
Nécrologique sur Charles Delarouzée (Notice), G. de Baran	259
Nécrologique sur le professeur Mieg (Notice), L. Dufour.	17
<i>Necydalis cyanipennis</i> (sp. nov.), L. Fairmaire et Germain	106
<i>Neoclytus basalis</i> 384 <i>clavatus</i> 386, <i>cristatus</i> 384, <i>Justini</i> 382. <i>Lebasii</i> 384, <i>quadripasciatus</i> 386, <i>regularis</i> , Chevrolat	386

Névroptère (Description d'une nouvelle espèce de), Doumerc . . .	192
<i>Nezara confluenta</i> (sp. nov.), Signoret	65
<i>Noctua brassicæ</i> (Note pour servir à l'histoire des parasites de la), A. Laboulbène.	612
Nomenclator zoologicus (Sur la nécessité qu'il y a de faire un supplément au), Bigot.	IX

O.

<i>Ocypus</i> (1) (genus novum) 67, <i>variegatus</i> (sp. nov.), Signoret.	68
<i>Odopaa</i> (genus novum), Stål.	616
<i>Œdemera podagrariæ</i> Linné. A cette espèce doit être rapporté l' <i>Œ. sericans</i> Muls., Reiche.	212
<i>Œdenocera biseriata</i> (sp. nov.), Reiche	371
<i>Œdodactylus</i> (genus novum) 441, <i>castaneipennis</i> 442, <i>fuco-</i> <i>brunneus</i> , L. Fairmaire et Germain	441
Œstride de Cayenne (Description et figure d'une larve d'), Laboul- bène.	249
<i>Oligota apiciventris</i> , L. Fairmaire et Germain.	423
<i>Omalium insigne</i> 454, <i>russatum</i> , L. Fairmaire et Germain	453
<i>Omalodes amazonius</i> 181, <i>Klugii</i> 182, <i>lapsans</i> 179, <i>mendax</i> 177, <i>peruvianus</i> 130, <i>prævius</i> 176, <i>rotundatus</i> 184, <i>vapulo</i> , de Mar- seul	178
<i>Omius Raymondi</i> (sp. nov.), Gautier des Cottes.	98
<i>Opatroides longulus</i> Reiche. A cette espèce doit être rapporté l' <i>O.</i> <i>minutus</i> Muls., Reiche.	212
<i>Ophonus planicollis</i> Dej. A cette espèce doit être rapporté l' <i>O.</i> <i>disicollis</i> Walt., Reiche	211
<i>Ophthalmicus membranæus</i> (sp. nov.), Signoret.	67
<i>Opsicætus biannulipes</i> (sp. nov.), Signoret.	69
<i>Orctochilus Bellieri</i> (sp. nov.), Reiche	203
<i>Orestia Kraatzii</i> (sp. nov.), Allard	312
Orthoptères de Bourbon et de Madagascar, Coquerel	475
Orthoptères du musée de Genève, nouveaux ou imparfaitement connus (Études sur quelques), de Saussure	469

1) Ce nom ayant déjà été employé, je propose, afin d'éviter un double emploi, de désigner ce nouveau genre sous celui de *Coridromius*.

<i>Othius semipunctatus</i> , L. Fairmaire et Germain	434
<i>Otiorynchus mæstus</i> . A cette espèce doit être rapporté l' <i>O.</i> <i>Raymondi</i> , Gautier des Cottés.	XXIII
<i>Otiorynchus sulcatus</i> nuisant aux vignobles du Quercy (Note au sujet de l'), Laboulbène et Linder.	XXXVII
<i>Oxyophthalmus</i> (genus novum) 469, <i>gracilis</i> , de Saussure.	470
<i>Oxypoda semiflava</i> 416, <i>semipicca</i> et <i>triplagiata</i> , L. Fairmaire et Germain.	417
<i>Oxytelus Perrisii</i> (sp. nov.), Fauvel.	XXXIV
<i>Oxytelus testaceipennis</i> , L. Fairmaire et Germain.	446

P.

<i>Pachnephorus</i> (genus) 587, <i>arenarius</i> 587, <i>aspericollis</i> 588, <i>Bruckii</i> 589, <i>corynthus</i> 590, <i>cylindricus</i> 589, <i>impressus</i> 588, <i>lepidopterus</i> 588, <i>laticollis</i> 590, <i>teselatus</i> 587, <i>villosus</i> , L. Fairmaire	587
<i>Pachycrærus Chabrillici</i> 156, <i>cyanipennis</i> 154, <i>facetus</i> , de Mar- seul	155
<i>Pachydema Lethierryi</i> (sp. nov.), H. Lucas	101
<i>Pachypsalltria</i> (genus novum), Stål	626
<i>Parandra austrocaledonica</i> (sp. nov.), Montrouzier	278
<i>Parnena modesta</i> (sp. nov.), Montrouzier	272
<i>Pentatoma basiventris</i> 63, <i>Boitardi</i> 64, <i>brunnipennis</i> 63, <i>Perrouidi</i> 64, <i>punctum</i> , Signoret.	64
<i>Phalacrus acaciæ</i> (sp. nov.), Montrouzier	303
<i>Phalangopsis Lindervi</i> (sp. nov.) (Note sur le), L. Dufour	31
<i>Phelister affinis</i> 174, <i>breviusculus</i> 161, <i>celebius</i> 165, <i>Daugar</i> 167, <i>dives</i> 157, <i>Fairmairci</i> 172, <i>impressifrons</i> 159, <i>margi- nellus</i> 174, <i>Miramon</i> 163, <i>Norab</i> 169, <i>panamensis</i> 174, <i>pulvis</i> 173, <i>pusioides</i> 160, <i>Riouka</i> 158, <i>rufinotus</i> 170, <i>Saunieri</i> 162, <i>simus</i> 171, <i>solator</i> 164, <i>vibius</i> , de Marseul	168
<i>Philonthus lividipennis</i> 430, <i>perplexus</i> , L. Fairmaire et Germain. <i>Philonthus stenoderus</i> (sp. nov.), Reiche.	431 204
<i>Phloxophagus ovalis</i> (Note sur le), Chevrolat.	XIX
Remarque relative à cette espèce, Leprieur.	XIX
<i>Phyllomorpha</i> (genus novum) 279, <i>Rigaudii</i> , Montrouzier.	279
<i>Phymateus</i> (Note au sujet du genre) 499, <i>saxosus</i> , Coquerel.	500
<i>Phymateus squarrosus</i> Linné (Note au sujet du), de Saussure	477
<i>Physatocheila irregularis</i> (sp. nov.), Signoret	68

<i>Phytæcia Grenieri</i> (sp. nov.), Fairmaire	XI
<i>Phytæcia</i> ? <i>geophila</i> (sp. nov.), Montrouzier	272
<i>Phytonomus cyrtus</i> et <i>signatus</i> (Note sur les), Gautier des Cottés	VI
<i>Pimelia papulenta</i> 88, <i>Lucasii</i> (sp. nov.), Reiche	87
<i>Platycephala</i> (genus novum) 268, <i>Olivieri</i> , Montrouzier	268
<i>Platyderus brevicollis</i> et <i>gregorius</i> , Reiche	362
<i>Platypus bicolor</i> 266, <i>longipennis</i> , Montrouzier	265
<i>Platysoma abruptum</i> 144, <i>Aubci</i> 152, <i>birmanum</i> 151, <i>Bonvouloiri</i> 147, <i>borneolum</i> 143, <i>Charrali</i> 146, <i>cornix</i> 153, <i>Dahdah</i> 148, <i>frontosum</i> 141, <i>odiosum</i> 145, <i>podagrum</i> 144, <i>rimarium</i> 149, <i>sculptum</i> , de Marseul	150
<i>Platystethus Burlei</i> (sp. nov.), C. Brisout	597
<i>Ploiaria acanthifera</i> (sp. nov.), Signoret	70
<i>Pæcilus ærarius</i> (Remarques au sujet de la note de M. Gautier des Cottés sur le), L. Fairmaire	IV
<i>Pæderus carbonarius</i> 394, <i>corsicus</i> et <i>longicollis</i> , Gautier des Cottés	393
<i>Pæderus gemellus</i> à abdomen concolore (Note sur le), Fauvel	230
<i>Pæderus</i> propres à la Faune française (Caractères différentiels de trois espèces nouvelles de), Gautier des Cottés	393
<i>Podops geophilus</i> (sp. nov.), Signoret	61
<i>Pogonocherus Schaumii</i> (sp. nov.), Montrouzier	271
<i>Polyacantha</i> (genus novum) 269, <i>Fonscolombci</i> , Montrouzier	269
<i>Polylobus fasciatipennis</i> 421, <i>lutescens</i> , L. Fairmaire et Germain	420
<i>Pompilus croccicornis</i> (Note sur le), L. Dufour	7
<i>Pristonychus cyancscens</i> (sp. nov.), L. Fairmaire	XXXI et 577
<i>Psaltoda</i> (genus novum), Stål	612
<i>Pseudochina hæmorrhoidalis</i> Illig. A cette espèce doit être rapporté le <i>Xyletinus villosus</i> Cast., Chevrolat	391
<i>Pseudochina</i> (Au genre) doivent être rapportés les <i>X. flavescens</i> , <i>lævis</i> , <i>sulcicollis</i> , <i>testaceus</i> et <i>torquatus</i> , Chevrolat	391
<i>Pseudophania oxycephala</i> (sp. nov.), Signoret	72
<i>Pseudospis adustipennis</i> , L. Fairmaire et Germain	455
<i>Psilotympana</i> (genus novum), <i>signifera</i> , Stål	620
<i>Psylliodes elliptica</i> (sp. nov.), Allard	340
<i>Pterophorus</i> (Note sur quelques espèces du genre) 33, <i>baptodactyla</i> 38, <i>brunnodactyla</i> 35, <i>ischnodactyla</i> 33, <i>testidactyla</i> 34, <i>Millieridactyla</i> , Bruand d'Uzelle	36
<i>Ptilium filiforme</i> (sp. nov.), Aubé	199
<i>Ptinus raptor</i> et <i>spinicollis</i> (Note sur les), Chevrolat	389
<i>Ptinus submetallicus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire	583

<i>Ptychus incrimis, lineolus et sexmaculatus</i> Signoret,	71
<i>Pydna</i> (genus novum) 621, <i>annulata</i> 622, <i>lutea</i> 621, <i>punctata</i> , Stål	621

Q.

<i>Quedius ancipes et semiflavus</i> , L. Fairmaire et Germain.	428
<i>Quedius simplicifrons</i> , L. Fairmaire.	580

R.

<i>Ramulus</i> (genus novum), <i>Humberti</i> , de Saussure	472
<i>Raphidora cavernarum</i> , de Saussure.	492
<i>Raphiderus scabrosus</i> Serville (Note au sujet du), Coquerel . . .	498
<i>Raymondia</i> (genus novum) 195, <i>fossor</i> (1), Aubé	195
<i>Raymondia Delarouzei</i> (sp. nov.), C. Brisout	603
<i>Rhyncocoris australis</i> 65, <i>pungens</i> , Signoret.	66
<i>Rhyzopertha pusilla</i> (Note géographique sur le), Chevrolat . . .	392
<i>Ricania marginata et translucida</i> (sp. nov.), Signoret	73

S.

<i>Saperda inconspicua</i> (sp. nov.), Montrouzier.	293
<i>Saprinus Solskyi</i> (sp. nov.), Reiche	374
<i>Scelosodis</i> . A ce genre doivent être rapportés les <i>Abiga castaneus</i> (<i>Cerysi</i> Guér.) et <i>humilis</i> du même auteur, Guérin-Méneville	376
<i>Scelymene</i> (Note au sujet du genre) 480, <i>alligator</i> 483, <i>crocodilus</i> 484, <i>gavialis</i> 485, <i>producta</i> , de Saussure.	484
<i>Scydmaenus confusus</i> (sp. nov.), C. Brisout	598
<i>Scydmaenus muscorum</i> 579, <i>striatus</i> 580, <i>sulcatulus</i> , L. Fairmaire	579
<i>Scydmaenus myrmecophilus</i> (sp. nov.), Aubé	197
<i>Stymbia</i> (genus novum) 615, <i>stigmatica</i> , Stål.	616
<i>Silpha cristata</i> 370, <i>Godarti</i> , Reiche.	369

(1) Par suite d'une erreur du graveur, les tarses antérieurs du *Raymondia fossor* (pl. 5, fig. 7) sont représentés comme ayant cinq articles; tandis que, comme dans tous les Curculionites, il n'y en a chez cette nouvelle coupe générique que quatre à tous les tarses.

<i>Sinoxylon minutum</i> Fabr. A cette espèce doivent être rapportés les <i>Apate castenopteris</i> Fairm., <i>bambulæ</i> Dalm. et <i>umbilicatus</i> Mann., Chevrolat.	392
<i>Sirex gigas</i> ayant perforé des balles provenant de l'arsenal de Grenoble (Note sur des), H. Lucas	XXIV
<i>Smicronix corsicus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire	584
<i>Spartocera quadricollis</i> et <i>trilineata</i> (sp. nov.), Signoret	56
<i>Spiliphora trimaculata</i> (Note sur les antennes de la), Chereau.	200
<i>Sphyracus gryphus</i> , de Marseul.	475
<i>Spudæus fetidus</i> et <i>punctatissimus</i> (sp. nov.), Signoret	63
<i>Stagira</i> (genus novum), Stål.	621
<i>Stenochorus inermis</i> 298, <i>punctatus</i> , Montrouzier.	276
<i>Stenorhopalus rugosus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire et Germain	106
<i>Stenus anthrax</i> et <i>pertusus</i> , L. Fairmaire et Germain	444
<i>Sternotomis Dubocagii</i> 186, <i>Gama</i> 188, <i>Thomsonii</i> 186, <i>Vasco</i> 187, <i>Westwoodii</i> , Coquerel	185
<i>Stilicus apicipennis</i> et <i>chilensis</i> , L. Fairmaire et Germain. . . .	436
<i>Sundarus acutus</i> et <i>flavicollis</i> (sp. nov.), Signoret	56

T.

<i>Tachina villica</i> (Métamorphoses d'une mouche parasite), Al. Laboulbène	231
<i>Tachinus luteonitens</i> , L. Fairmaire et Germain.	425
<i>Tachyusa fissicollis</i> , L. Fairmaire et Germain	411
<i>Tagenia angusticollis</i> (sp. nov.), Reiche.	209
<i>Tectocoris Banksii</i> (sp. nov.), Signoret.	60
Teigne des toiles d'Araignées Tégénaire et Ségestrie (Notice sur la), Doumerc.	24
<i>Telephorus corsicus</i> 208, <i>dichromus</i> 207, <i>vittaticollis</i> , Reiche. . . .	208
<i>Tentyria Saulcyi</i> Reiche. A cette espèce doit être rapportée la <i>T. Solieri</i> du même auteur, Reiche	212
<i>Teretrius parasita</i> (Description de la larve du), Leprieur.	457
<i>Tettigia tristigma</i> , Stål	617
<i>Theca</i> (genus novum) 93, <i>andalusiaca</i> 96, <i>byrrhoides</i> 95, <i>pellita</i> 94, <i>pilula</i> 95, <i>raphaelsensis</i> , Aubé.	96
<i>Theca byrrhoides</i> , <i>elongata</i> et <i>raphaelsensis</i> (Note synonymique au sujet des), Aubé	XLV
<i>Theca cribricollis</i> (sp. nov.), Aubé	XLV
<i>Therates bidentatus</i> 139, <i>Dejcanii</i> , de Chaudoir.	140

<i>Therates</i> et <i>Tricondyla</i> (Description de nouvelles espèces des genres), de Chaudoir	139
<i>Thinobius seminiger</i> , L. Fairmaire et Germain.	451
<i>Throsacus algiricus</i> 350, <i>proprius</i> 349, <i>rugifrons</i> , de Bonvouloir.	349
<i>Tibicen apicalis</i> , <i>melanopygius</i> et <i>scriptus</i> , Stäl.	618
<i>Tillomorpha cleroides</i> (sp. nov.), Chevrolat	388
<i>Timarcha cyaneascens</i> 592, <i>gallega</i> 595, <i>interstitialis</i> 594, <i>monticola</i> 592, <i>recticollis</i> 592, <i>sinuaticollis</i> 595, <i>strangulata</i> , L. Fairmaire	594
<i>Tmesisternus Douei</i> 295, <i>Dubouzeti</i> , Montrouzier	296
<i>Tomicus elongatus</i> et <i>minus</i> , Montrouzier.	267
<i>Torymus obsoletus</i> (Note sur le), Goureau	XI
<i>Trachypterus spinosulus</i> (sp. nov.), Gautier des Cottés	99
<i>Trachys pygmaea</i> (Essai sur les métamorphoses du), Leprieur. .	459
<i>Trachys pygmaea</i> de M. Leprieur (Note à l'occasion de l'histoire des métamorphoses du), L. Dufour	467
<i>Trechus planiusculus</i> et <i>politus</i> , L. Fairmaire	578
<i>Tricondyla punctulata</i> et <i>varicornis</i> , de Chaudoir.	139
<i>Tricondyloides</i> (genus novum), <i>armatus</i> , Montrouzier.	271
<i>Trigonogenius globulus</i> et <i>squalides</i> (Note sur les), Chevrolat. .	389
<i>Triphyllus bimaculatus</i> (sp. nov.), Montrouzier.	267
<i>Trogophlæus andicola</i> 450, <i>inpressipennis</i> 448, <i>mersus</i> 448, <i>nitidiventris</i> 447, <i>sobrinus</i> et <i>stricticollis</i> , L. Fairmaire et Germain.	449
<i>Trox clathratus</i> (sp. nov.), Reiche.	205
<i>Trygopitys excisus</i> Mann. (Note sur le), Chevrolat	391
<i>Tychius Grenieri</i> et <i>suturalis</i> , C. Brisout.	605
<i>Tympanistria</i> (genus novum), Stäl.	619
<i>Tympanoterpes</i> (genus novum) 614, <i>grisea</i> 615, <i>hilaris</i> 614, <i>ser-ricosta</i> et <i>xanthogramma</i> , Stäl.	615

U.

<i>Urodon testaceipes</i> (sp. nov.), Reiche.	91
---	----

V.

<i>Verania artensis</i> (sp. nov.), Montrouzier.	305
--	-----

X.

<i>Xanthochroa Bellieri</i> (sp. nov.), Reiche	209
<i>Xylota fulvipennis</i> (sp. nov.), Bigot	228
<i>Xyletinus flavipes</i> Cast. (Note sur le), Chevrolat.	391
<i>Xyletinus laticollis</i> Duf. A cette espèce doit être rapporté le <i>X. subrotundus</i> Dej., Chevrolat.	391
<i>Xylopertha dominicana</i> Fabr. A cette espèce doivent être rapportés les <i>Apate religiosa</i> Boisd., <i>religiosæ</i> Fairm. et <i>macrocera</i> Latr., Chevrolat.	392
<i>Xylopertha longicornis</i> Oliv. A cette espèce doit être rapporté l' <i>Apate rufescens</i> Dej., Chevrolat.	392
<i>Xylopertha picea</i> Oliv. A cette espèce doit être rapporté l' <i>Apate truncata</i> Dej., Chevrolat.	392
<i>Xylopertha præusta</i> Gr. A cette espèce doivent être rapportés les <i>Apate appendiculata</i> Dej. et <i>humeralis</i> Dahl., Chevrolat.	392
<i>Xylopertha pustulata</i> Fabr. A cette espèce doivent être rapportés les <i>Apate Chevrieri</i> Vill. et <i>humeralis</i> Luc., Chevrolat.	392
<i>Xylopertha truncata</i> Erichs. A cette espèce doit être rapporté l' <i>Apate cremita</i> Oliv., Chevrolat.	392
<i>Xystrophorus denticornis</i> Lap. A cette espèce doit être rapporté le <i>X. serraticornis</i> Dej., Chevrolat.	391

Z.

<i>Zabrus lævigatus</i> (sp. nov.), Reiche.	363
<i>Zygocera? baladica</i> (sp. nov.), Montrouzier.	274



II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

ALLARD (E). Catalogue complémentaire des diverses espèces d'Altises qui ont été décrites tant dans cet ouvrage, par E. Allard, que par MM. Foudras, Wollaston, Kutschera, etc.	307
AUBÉ. Description de quatre nouvelles espèces de Coléoptères appartenant à un genre nouveau.	93
— Description de six espèces nouvelles de Coléoptères d'Europe, dont deux appartenant à deux genres nouveaux aveugles.	195
BARAN (Gabriel de). Notice nécrologique sur Charles Delarouzée	259
BELLIER DE LA CHAVIGNERIE. Description de trois Lépidoptères nouveaux de l'île de Corse.	29
— Note sur un Lépidoptère hermaphrodite (<i>Chelonia Latreillei</i>).	31
BIGOT (J.). Trois Diptères nouveaux de la Corse	227
BONVOULOIR (H. de). Description de plusieurs espèces nouvelles de la famille des Throscides	349
— Description d'un genre nouveau et de deux espèces nouvelles de Coléoptères de France	567
BRISOUT (Ch.). Espèces nouvelles de Coléoptères français.	597
BRUAND D'UZELLE. Note sur quelques espèces du genre <i>Pterophorus</i>	33
CHAUDOIR (de). Révision du genre <i>Agra</i>	109
— Description de nouvelles espèces des genres <i>Tricondyla</i> et <i>Therates</i>	139
CHEREAU (A). Note sur les antennes du <i>Psilophora trimaculata</i>	200

CHEVROLAT (Aug.). Description d'un genre inédit de Dejean (<i>Centrocerum</i>) de la tribu des Cérambycides	189
— Description de Clytides de l'ancienne Colombie	377
— Observations et notes synonymiques.	389
COQUEREL (Ch.). Espèces nouvelles du genre <i>Sternotomis</i>	185
— Orthoptères de Bourbon et de Madagascar	495
DEYROLLE (Henri). Description de deux Buprestides nouveaux (<i>Catoxantha Bonvouloiri</i> et <i>Chrysochroa Mnizechii</i>).	395
DOUMERC. Description d'une nouvelle espèce de Névroptère de la tribu des Hémérobiens	192
— Notice sur le <i>Botys</i> du <i>Cobea</i>	21
— Notice sur la teigne des toiles d'Araignées Tégénaire et Ségestrie	24
DUFOUR (L.). Notices entomologiques	4
— Lettre à la Société Entomologique de France, au sujet de sa nomination à la Présidence honoraire.	15
— Notice nécrologique sur le professeur Mieg	47
— Des Cocons de la Puce	255
— Note à l'occasion de l'histoire des métamorphoses du <i>Trachys pygmæa</i> de M. Leprieur.	467
— Un mot sur la galle de la Ronce.	573
FAIRMAIRE (L.). <i>Miscellanea entomologica</i>	576
— Description de Coléoptères nouveaux recueillis en Savoie.	647
FAIRMAIRE (Léon) et GERMAIN (P.). Révision des Coléoptères du Chili	105 et 404
FAUVEL. Note sur les <i>Pæderus</i> à abdomen concolore.	230
— Sur les genres <i>Calyptomerus</i> Redt. et <i>Comazus</i> Fairm.	573
GAUTIER DES COTTES. Description de cinq espèces de Coléoptères propres à la faune française.	87
— Description de Coléoptères nouveaux propres à la faune française.	193
— Caractères différentiels de trois espèces nouvelles de <i>Pæderus</i> propres à la faune française.	393
GIRARD. Sécrétions de matière musquée chez les Insectes	254
— Recherches sur la chaleur animale des Articulés	503

GIRARD. Note sur l'emploi de divers liquides et en particulier du sulfure de carbone, pour la conservation des collections entomologiques	623
GUENÉE. Études sur le genre <i>Lithosia</i>	39
GUÉRIN-MÉNEVILLE. Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère du genre <i>Melanocrus</i> , et rectification relative à une note publiée dans le Bulletin entomologique de 1859.	375
LABOULBÈNE (Al.). Métamorphoses d'une mouche parasite: <i>Tachina (Masicera) villica</i>	231
— Description de la larve du <i>Callinermis Latreillei</i>	607
— Note pour servir à l'histoire des Parasites de la <i>Noctua (Hadena) brassica</i>	612
LEPRIEUR (C.-E.). De l'emploi de l'alcool saturé d'acide arsénieux, pour la conservation des collections entomologiques	75
— Description de la larve du <i>Teretrius parasita</i>	457
— Essai sur les métamorphoses du <i>Trachys pygmaea</i> , insecte de la famille des Buprestides	459
LETHIERRY. Rapport sur l'excursion provinciale faite en Savoie en juillet 1861	623
LUCAS (H.). Note sur une nouvelle espèce de Lamellicorne phyllophage (<i>Pachydema Lethierryi</i>), qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique	401
— Description du <i>Mallaspis Morcteli</i> (mâle), Longicorne de la tribu des Prionides	404
— Note sur le genre <i>Eugaster</i> , Orthoptère de la famille des Locustiens, qui habite le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique	213
— Quelques remarques sur la manière de vivre du <i>Mellinus sabulosus</i> , Hyménoptère de la tribu des fouisseurs.	218
— Note sur une nouvelle espèce du genre <i>Lyodes</i>	225
— Note sur le <i>Chrysodema erythrocephala</i> , Buprestien qui habite l'île Balade (Nouvelle-Calédonie)	397
— Quelques remarques sur les métamorphoses de l' <i>Aræcerus fasciculatus</i> , Coléoptère Rhynchophore de la tribu des Anthribides.	399
MARSEUL (S.-A. de). Supplément à la Monographie des Histérides.	441 et 509
4 ^e Série, TOME I.	Bulletin VIII,

MILLIÈRE (P.). Notice nécrologique sur Ch.-Th. Bruand d'Uzelle.	654
— Liste des travaux publiés dans les Annales de la Société Entomologique et dans les Annales de la Société d'émulation du Doubs par Bruand d'Uzelle.	655 et 656
MONTROUZIER (le Révérend Père). Essai sur la faune entomologique de la Nouvelle-Calédonie (Balade) et des îles des Pins, Art, Lifu, etc.	59 et 265
REICHE (L.). Sur quelques espèces de Coléoptères du nord de l'Afrique.	87
— Coléoptères nouveaux recueillis en Corse par M. E. Bellier de la Chavignerie.	204
— Notes synonymiques.	211
— Espèces nouvelles de Coléoptères appartenant à la faune circum-méditerranéenne.	364
SAUSSURE (Henri de). Études sur quelques Orthoptères du musée de Genève nouveaux ou imparfaitement connus.	469
SICHEL. Courtes remarques sur les moyens de conserver les collections entomologiques.	85
SIGNORET. Descriptions de quelques Hémiptères nouveaux.	55
— Description de deux Homoptères, types de genres nouveaux.	501
STÄL (C.). <i>Genera novum nova Cicadinorum</i>	613



AVIS

RELATIFS AUX RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

POUR 1862.

A. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE PAQUES A PARIS.

La réunion aura lieu le mercredi 23 Avril, à 8 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville (*Salle de la Caisse d'Épargne*).

Les Membres qui auraient des propositions, communications ou lectures à faire, sont priés de les indiquer au Secrétaire *avant le 15 avril 1862*, afin que la Commission spéciale puisse régler d'avance l'ordre du jour de la séance.

La Société, dans sa séance du 12 mars 1862, considérant le résultat peu encourageant qu'ont eu depuis leur fondation les réunions extraordinaires de Paris, a décidé qu'elles n'auraient plus lieu à partir de 1863; mais, toutefois, chaque année, la séance ordinaire qui suivra Pâques sera consacrée de préférence aux propositions, aux communications et aux lectures des Membres non résidants qui en auront averti le Secrétaire quinze jours d'avance.

B. EXCURSION ENTOMOLOGIQUE PROVINCIALE DE 1862.

L'excursion faite annuellement, depuis 1857, par un certain nombre de Membres de la Société, aura lieu, en 1862, par décision prise dans la séance du 12 Mars, vers la fin du mois de Juin et dans le mois de Juillet prochain, dans les *Pyénées-Orientales* et le rendez-vous général est à *Perpignan*.

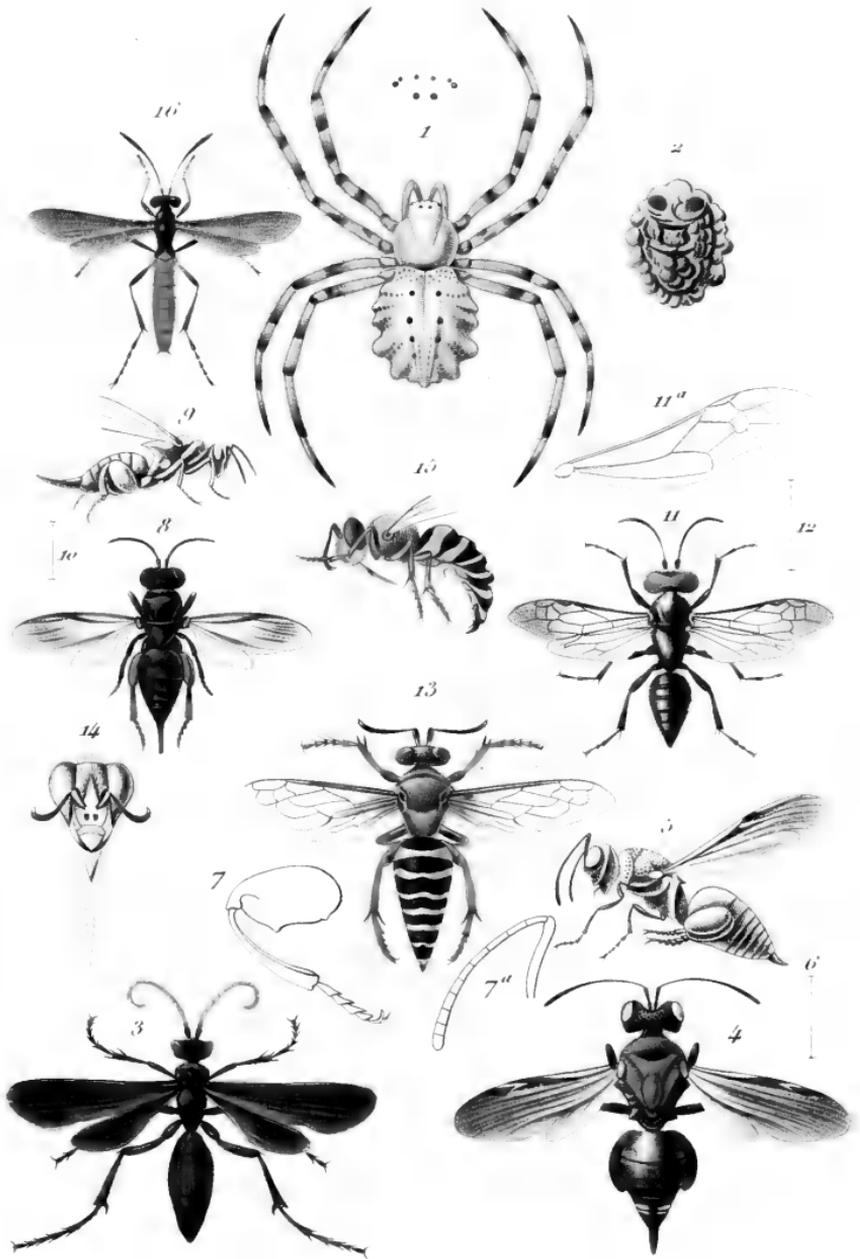
Les diverses Compagnies des chemins de fer de Paris à Bordeaux et Perpignan, et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, ainsi que les lignes du Midi, accorderont probablement, comme elles l'ont fait pour les réunions de Montpellier, Grenoble, Clermont-Ferrand, Besançon et Chambéry, une *réduction de moitié sur le prix de transport* (valable du 25 au 30 juin au 25 ou 30 juillet) pour un seul voyage d'aller et de retour, avec facilité en allant de monter, en revenant de descendre, dans celles des stations que les Membres auront choisies, mais sans que ceux-ci puissent fractionner leur voyage.

Ceux de Messieurs les Membres qui ont l'intention de faire partie de cette Excursion, sont priés d'en informer le Secrétaire, M. E. Desmarest, avenue de la Chapelle, n° 16, à Montrouge-Paris, et de lui indiquer exactement la station de chemin de fer qu'ils comptent prendre. Un prompt avis à ce sujet est indispensable, pour que les démarches commencées auprès des administrations des chemins de fer puissent être continuées.

Des cartes personnelles, nécessaires pour obtenir les réductions sur le prix de transport, seront adressées en temps utile à ceux de Messieurs les Membres qui en auront fait la demande, et elles porteront la date précise du rendez-vous général à Perpignan.

Cette annonce tiendra lieu de toute circulaire.





A. Mège pinc.

Rehlfert sculp.

1-2. *Epeira sericea* ♀

8-10. *Euchalcis hornatomera* ♀

3. *Pompilus croceicornis* ♂

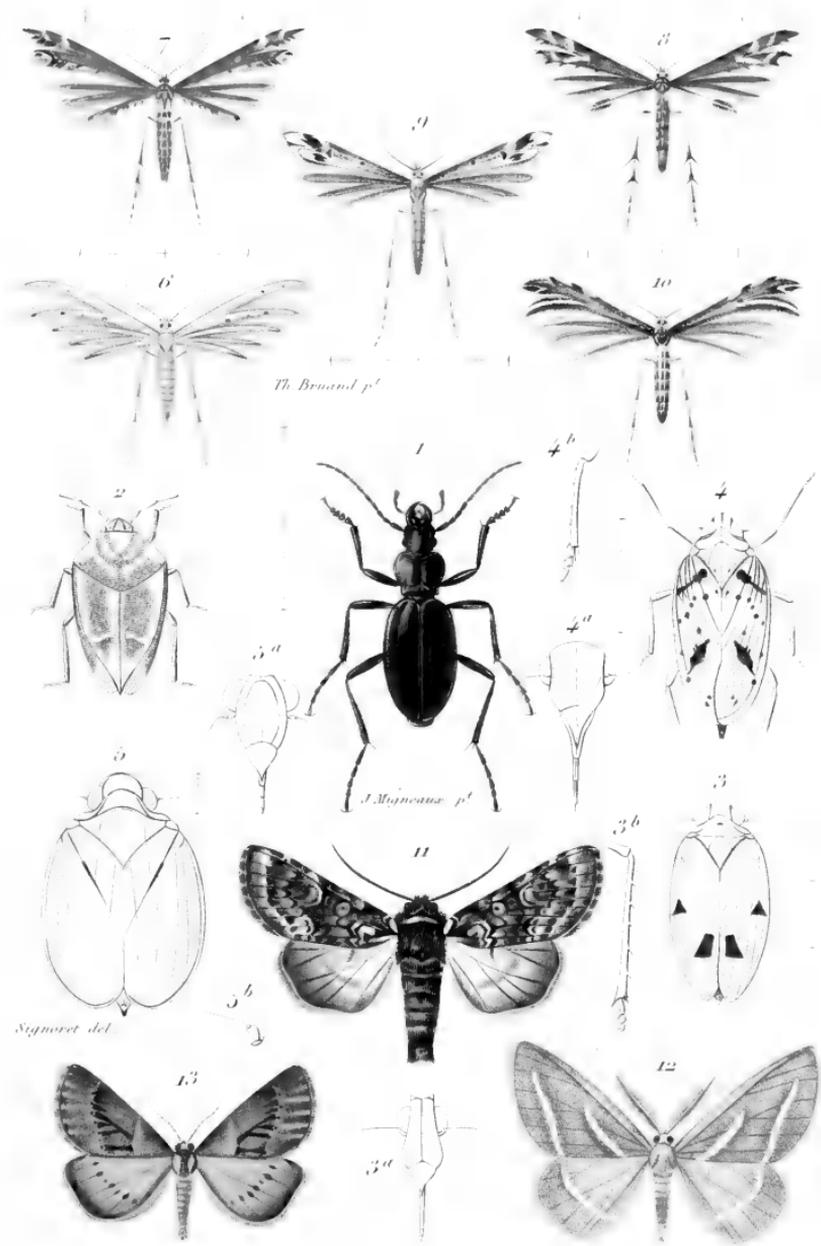
11-12. *Astata Miegii* ♂

4-7. *Euchalcis Miegii* ♀

13-15. *Bombus bipunctata* ♂

16. *Cephus nigripennis*, Sichel ♂





Th. Brauer del.

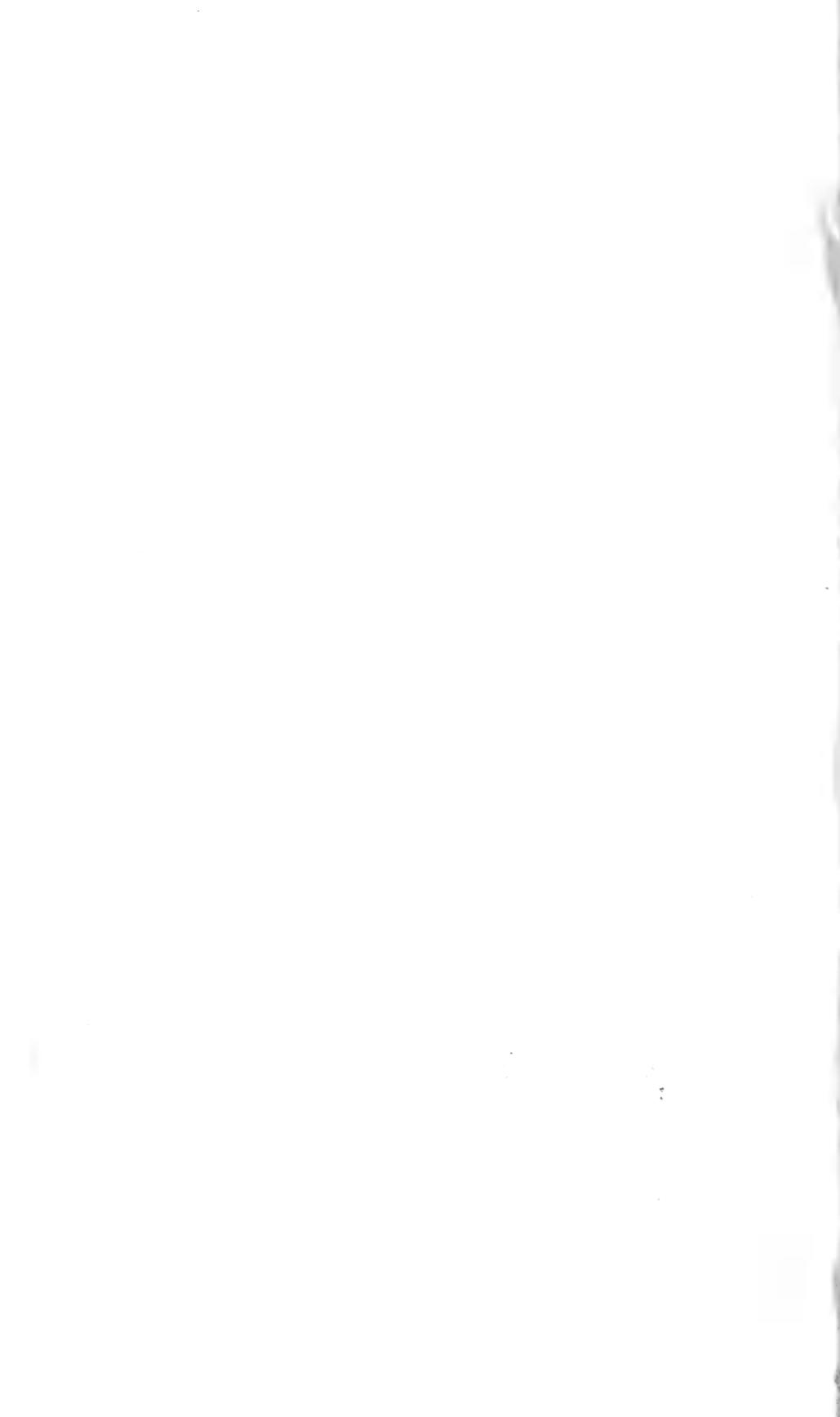
J. Mulsant del.

Signoret del.

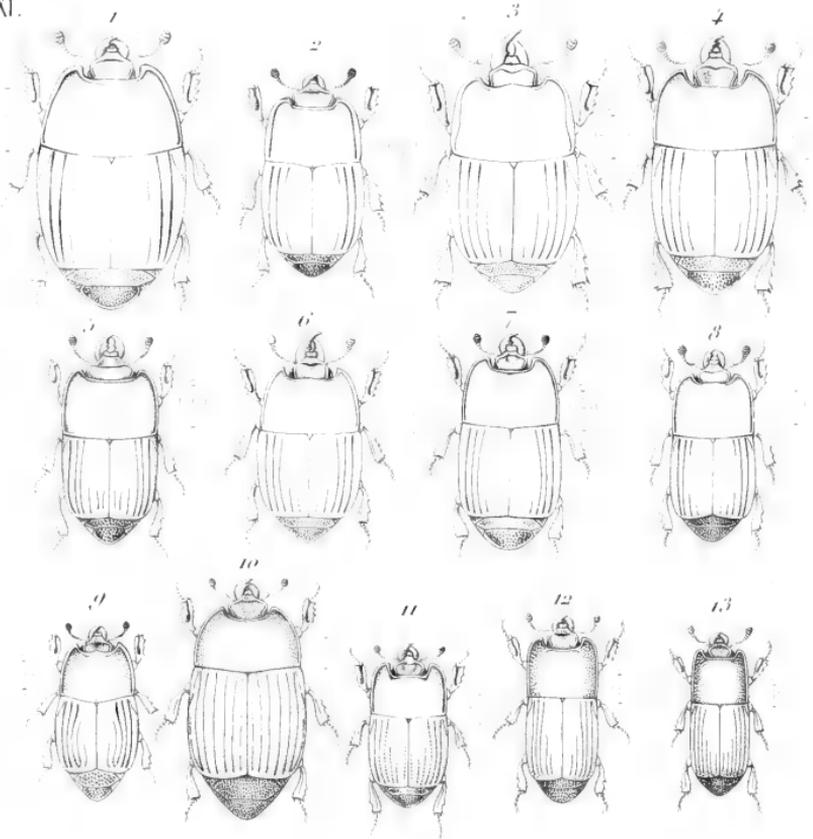
E. Bellier pinx.

Rebuffet sculp.

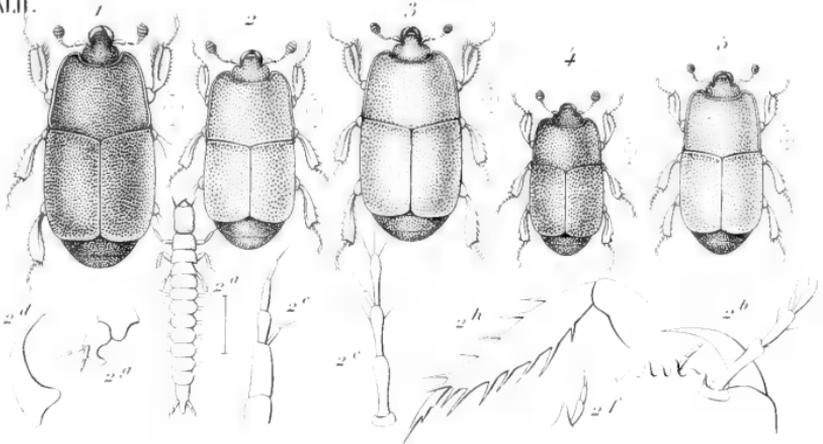
1. *Carabus glacialis*, G. des Colles. 7. *Pt. lortiodactyla* Brauer & *Pt. brunneodactyla* Br.
 2. *Elmisura Spinola*, Sig. 9. *Pt. milleriodactyla* Br. 10. *Pt. luptodactyla*, Zeller.
 3. *Hiracia Walkeri* S. & *Hir. lacarda* S. 11. *Mamestra sylvatica*, Bellier.
 5. *Aerometopum Senegalensis*, S. 12. *Liodes benesignata*, Bellier.
 6. *Pterophorus ischnodactyla* Tr. 13. *Ellopia puerolaria*, Bellier.



XI.



XII.



De Marscul del

Rebuffet sculp

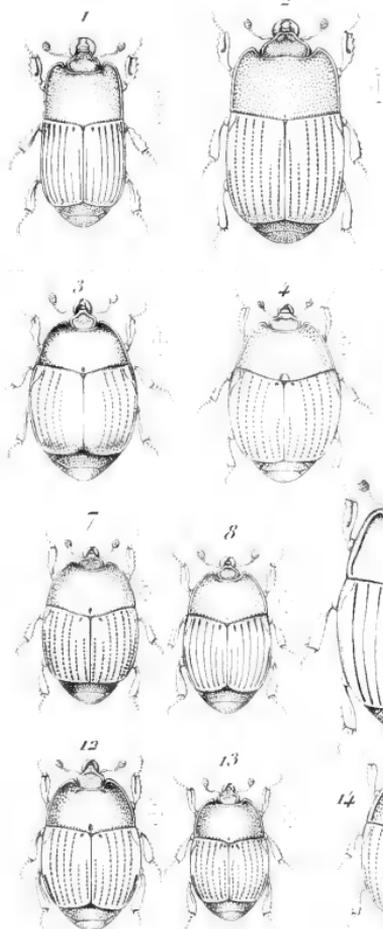
De Marscul. Histerides. Pl. III. (Supplément).

XI. Genre *Platysoma*. Leach.

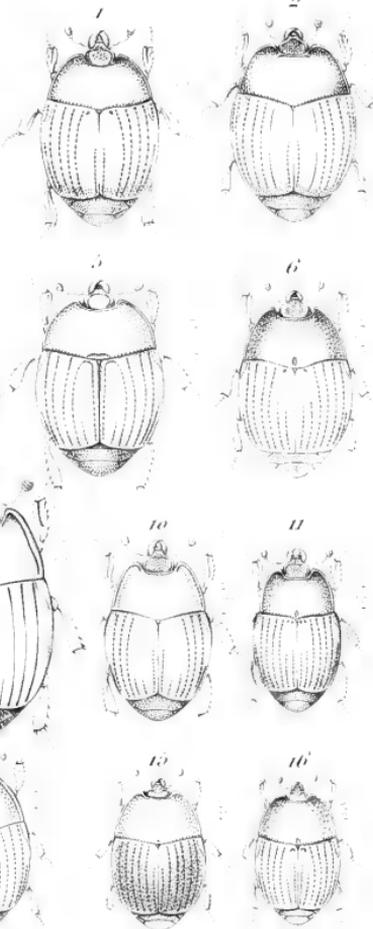
XII. Genre *Teretrius*. Er.



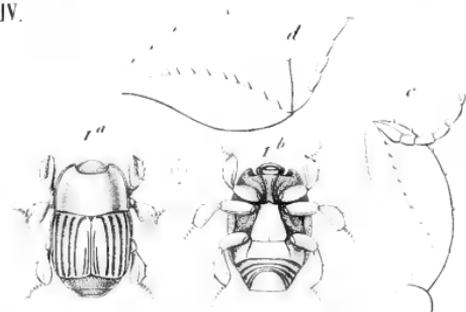
XIV.



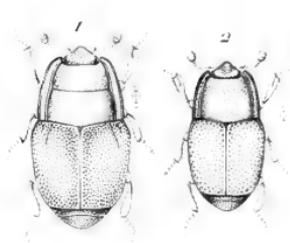
XV.



XLIV.



XLVI.



De Marseul del

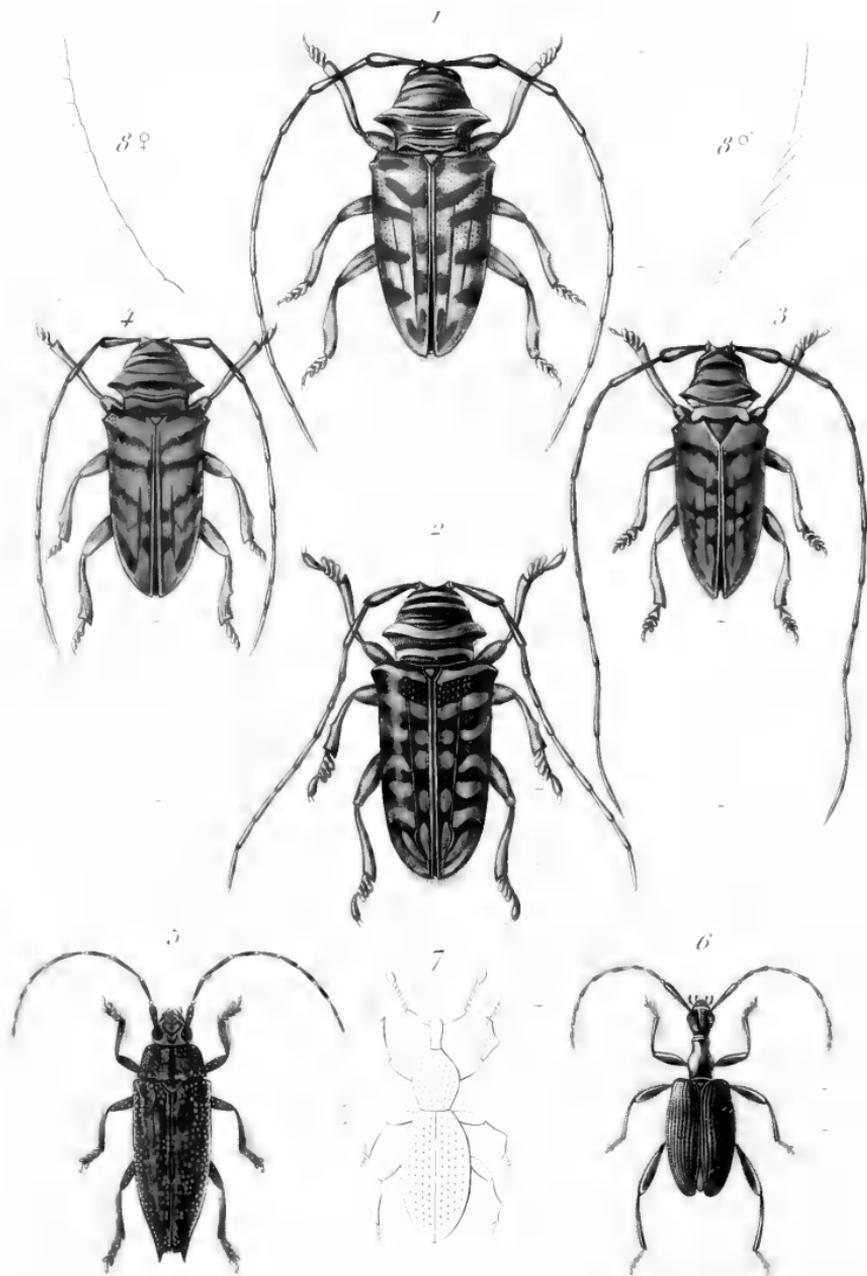
Rehuffet sculp

De Marseul. *Histerides*. Pl. IV. (Supplément)

XIV. Genre *Pachycerurus*. Mars. XV. Genre *Phelister*. Mars.

XLIV. *G. Homalopygus*. Bohem. XLVI. *G. Plegaderus*. Er.





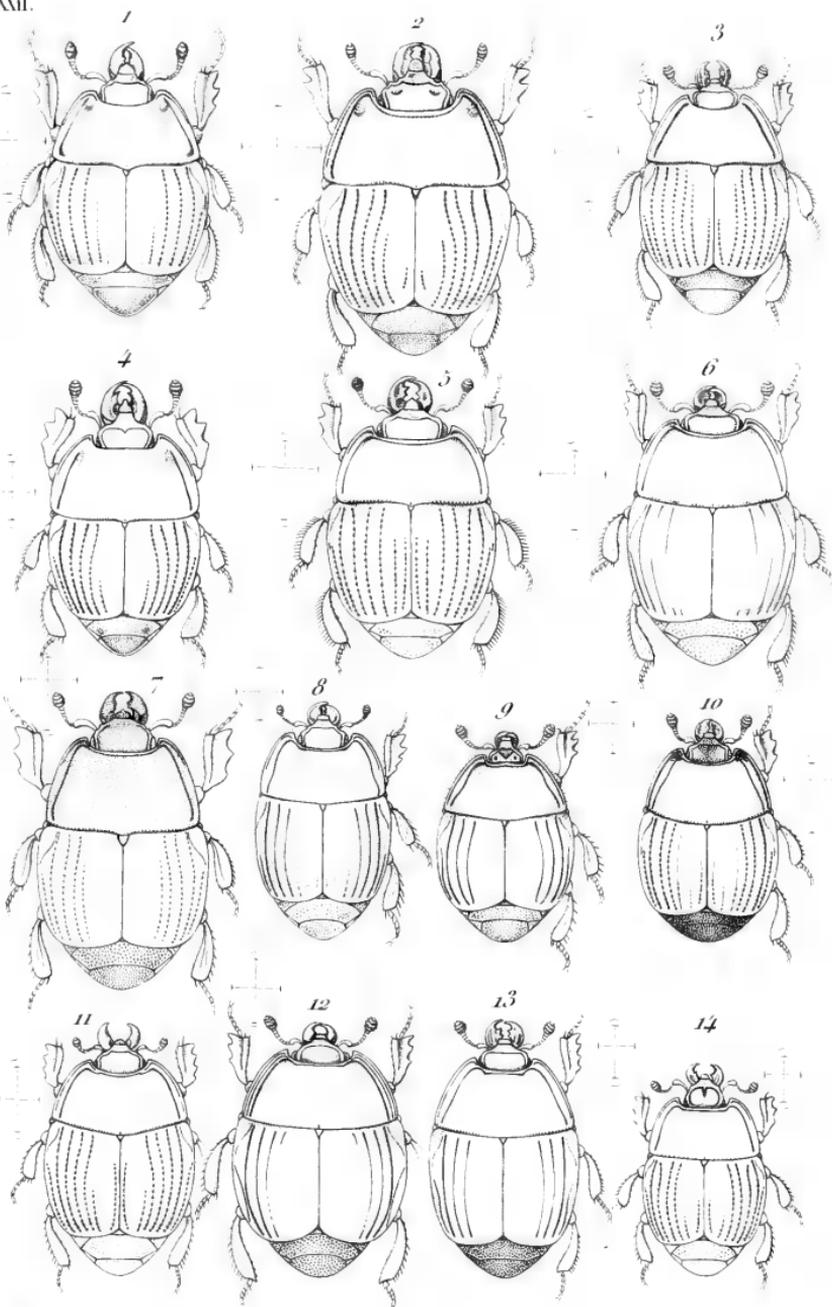
1 et 2. Coquerel et Vaselet pins.

6. Kollar's sculp.

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Sternotomis Westwoodii</i> . Coq. | 3. <i>Sternotomis Vasco</i> . Coquerel |
| 2. " <i>Dubocagii</i> . Coq. | 4. " <i>Gama</i> . Coq. |
| 5. <i>Buprestomorpha du Bouzeti</i> . Montrou. | 6. <i>Amphicercus metallicus</i> . Montr. |
| 7. <i>Raymondia fossor</i> . Aub. | 8. <i>Spilophora trimaculata</i> |



XVII.



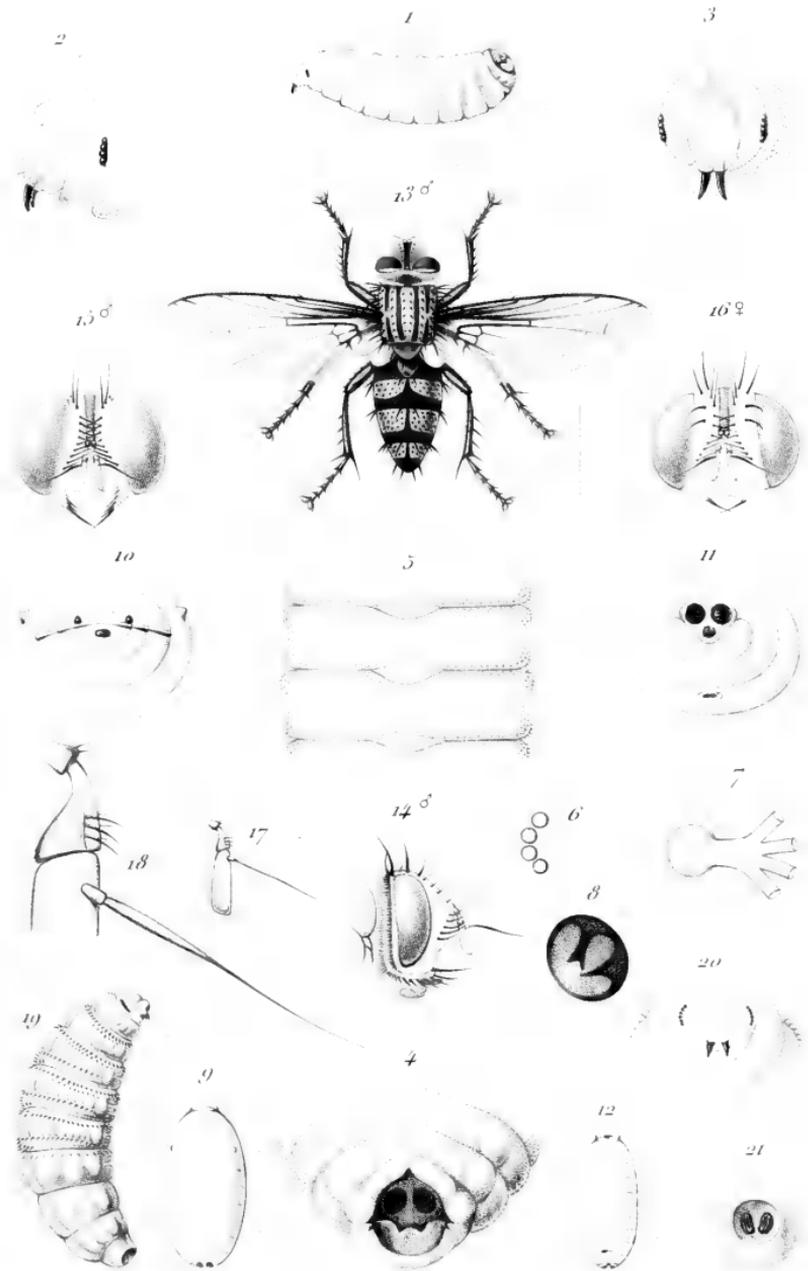
De Marscul del

Rebuffet sculp

De Marscul. *Histerides*. Pl. V. (Supplément)

Genre XVII. *Hister*. L. Groupe 2^{me}

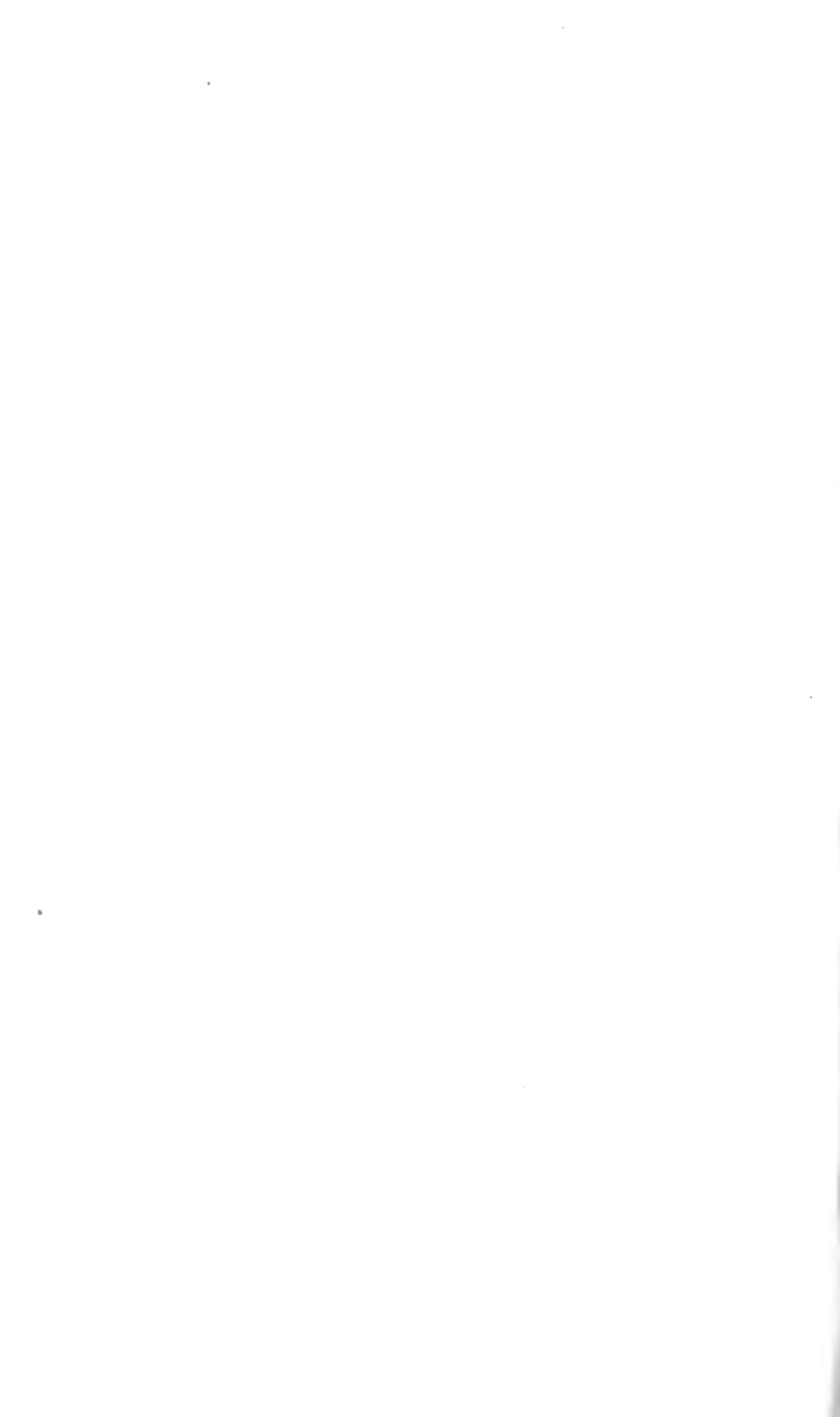


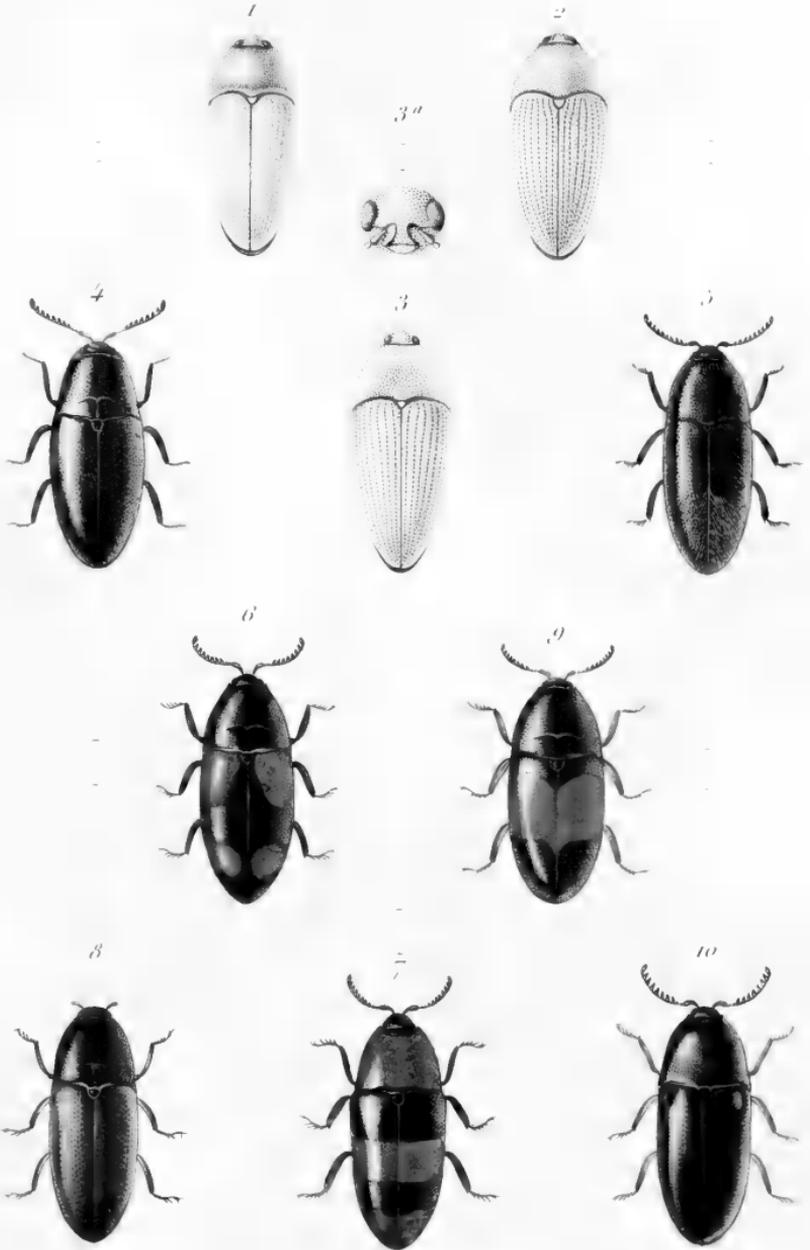


D^r A. Laboulbène pins

Picart sculp

Tachina villica.

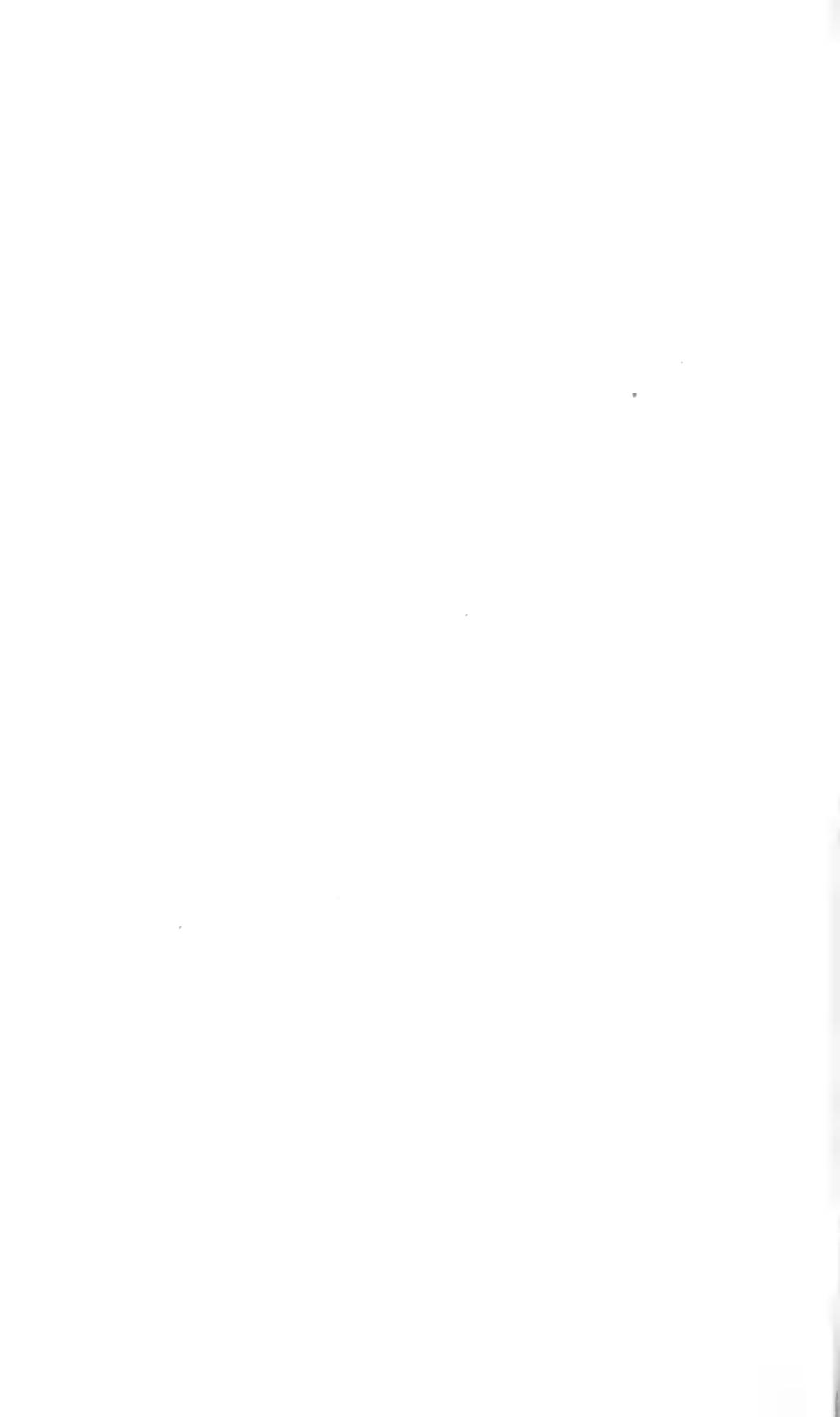


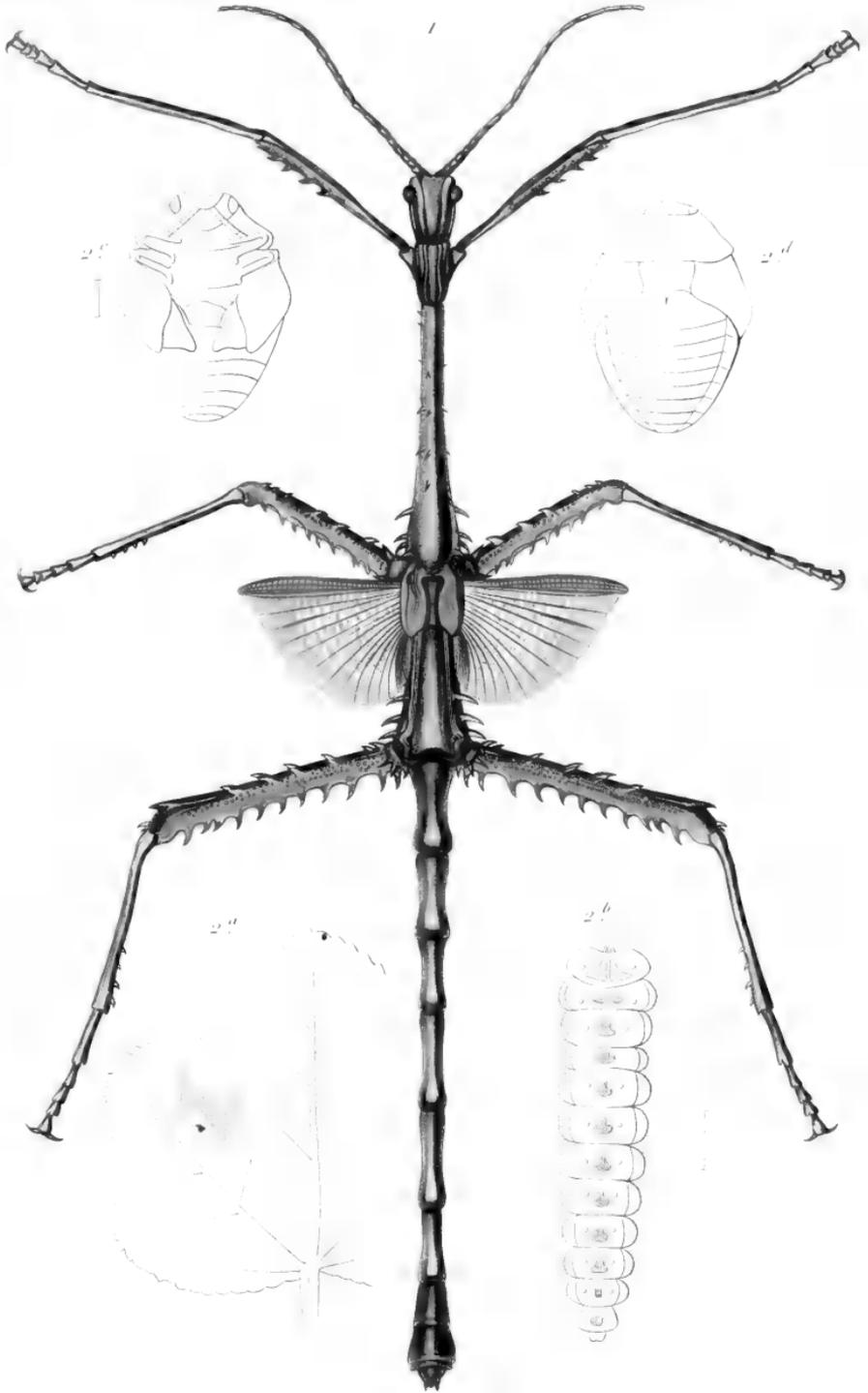


Throscus pus

Rehderus scaly

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. <i>Throscus proprius</i> de B. | 6. <i>Drapetes 4 signatus</i> de B. |
| 2. " <i>algericus</i> de B. | 7. " <i>Clarkii</i> de B. |
| 3. " <i>rugifrons</i> de B. | 8. " <i>submaculatus</i> de B. |
| 4. <i>Drapetes flavifrons</i> de B. | 9. " <i>tripartitus</i> de B. |
| 5. " <i>Jansoni</i> de B. | 10. " <i>fuscus</i> de B. |



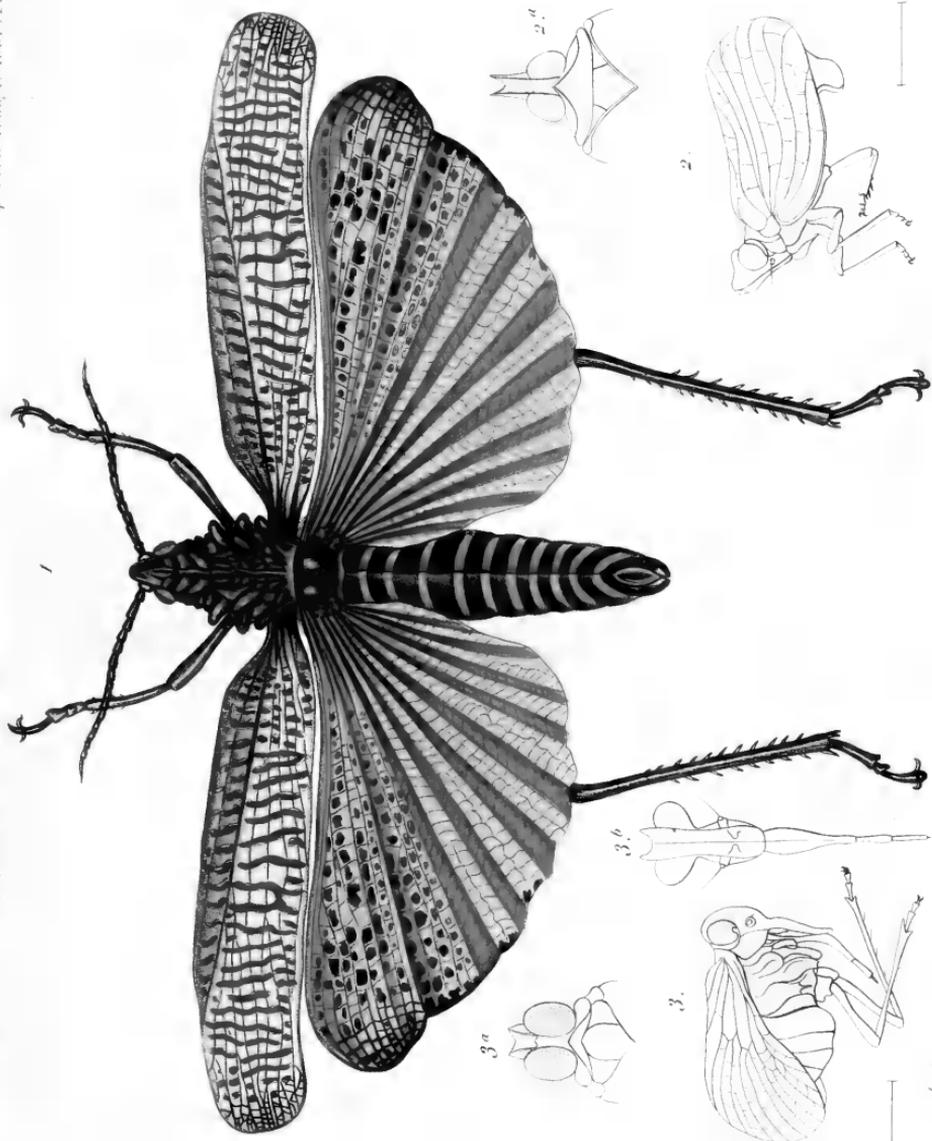


Ch. Coquerel pin.

Debrau sculp.

1. *Achrioptera fallax*, Coq.
 2. Métamorphoses du *Trachys pygmaea*.



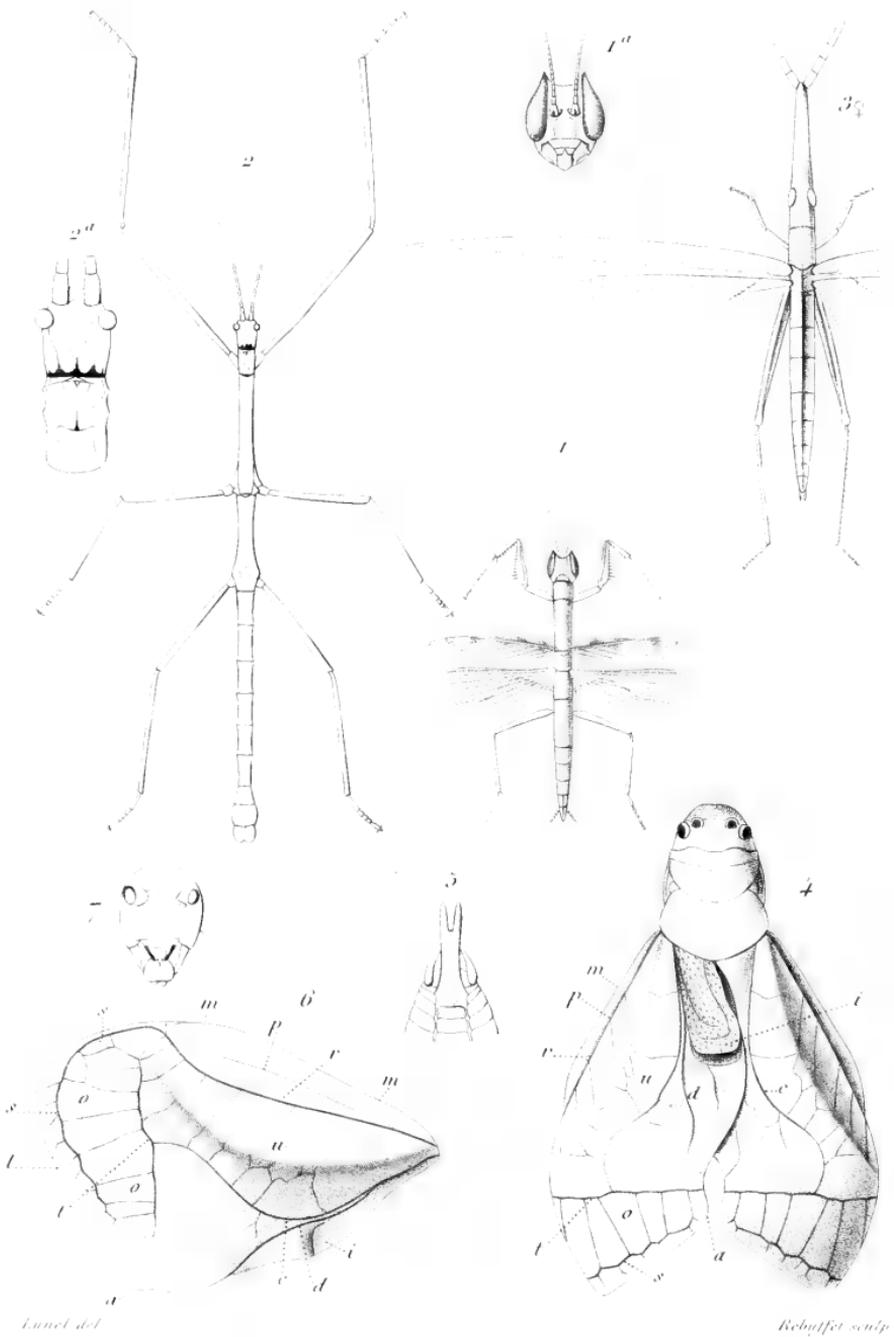


Ch. Coquerel pinx.

1. *Phymatopus sacrosus*, Coq.

2. *Dorsocla annulipes* Nival. 3. *Cixidreola nitronemosa* Nival.

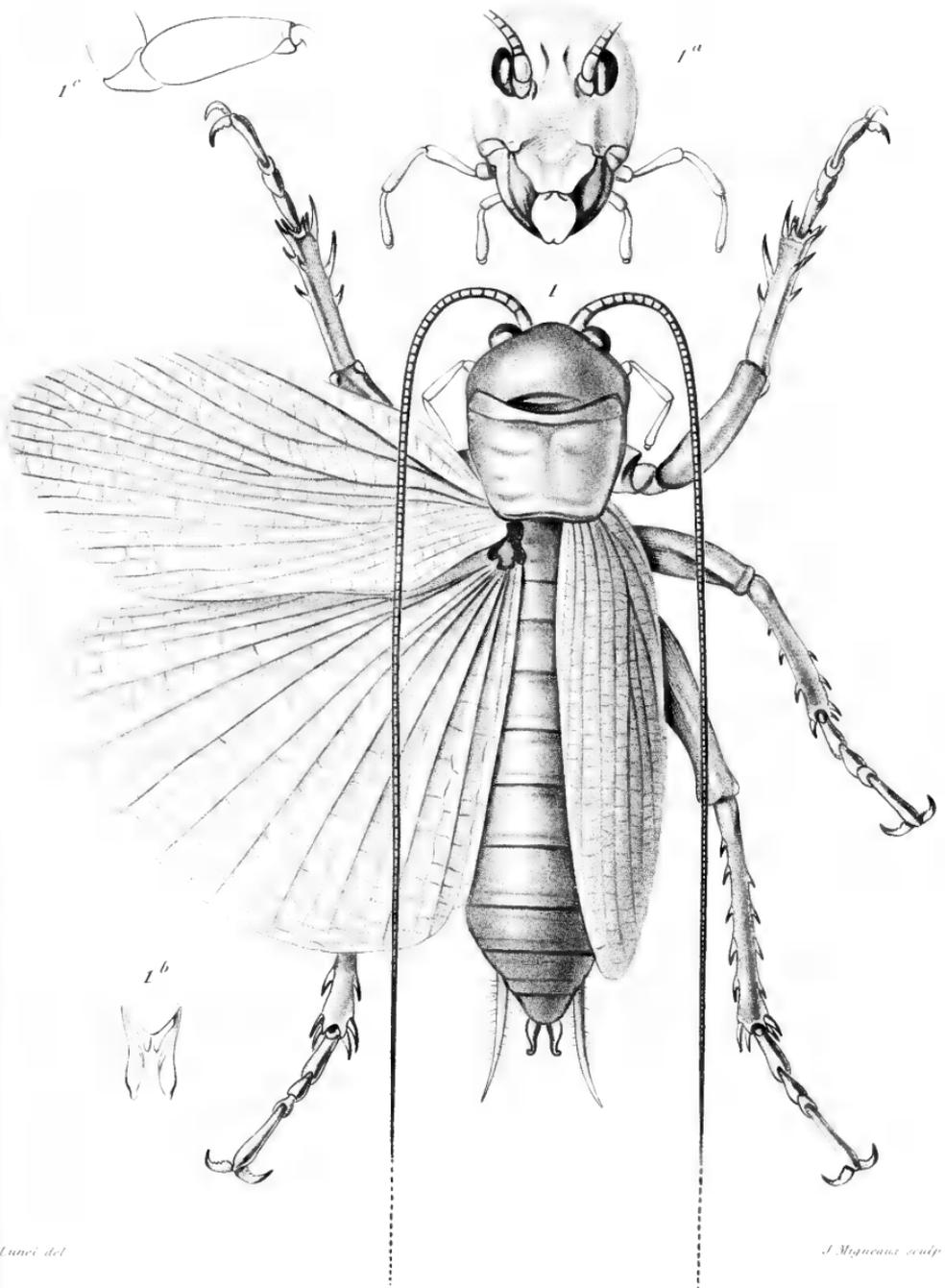
Dorsocla sculp.



Lunel del.

Rebuffet sculp.

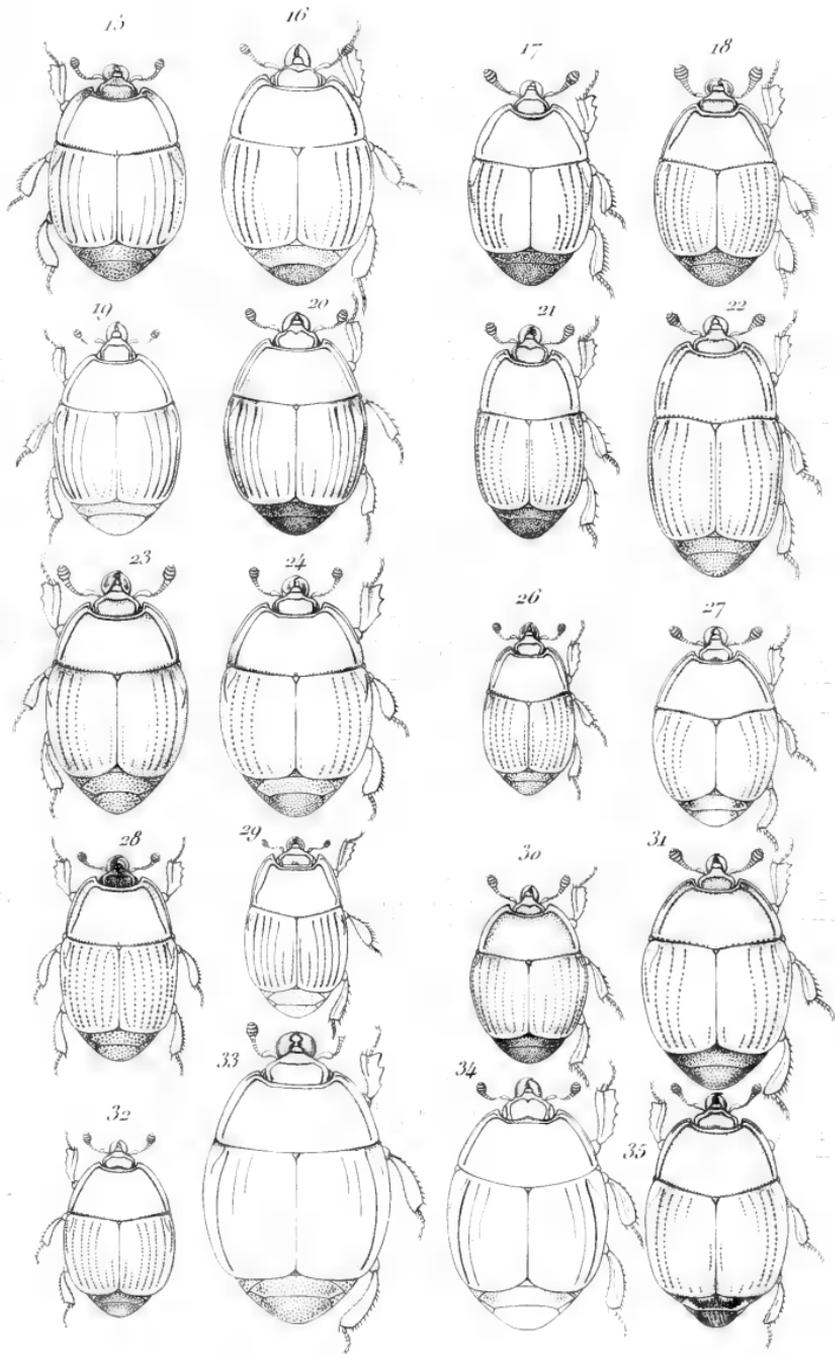
1. *Oxyphthalma gracilis*, Sauss. ♀ 3. *Calamus linearis*, Sauss. ♀
 2. *Bacteria astuans*, Sauss. 4-7. *Corycus Jurinei*, Sauss.



Lunet del

J. Migneaux sculp

Anostostoma Couloni, Sauss.



De Marscul del

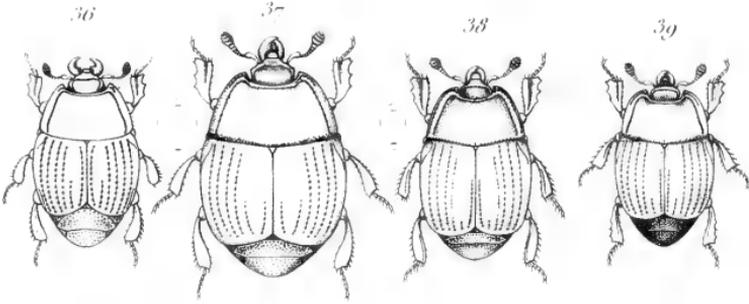
Rebuffet sculp

De Marscul *Histerides* Pl. V. (Supplément).

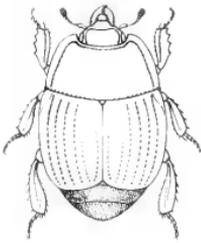
Genre XXII. *Hister* L. Groupe 2^{me}



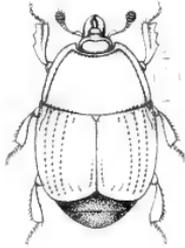
XXII



40

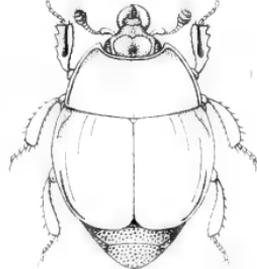


41

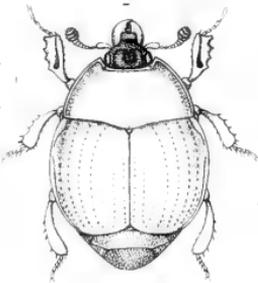


XVIII

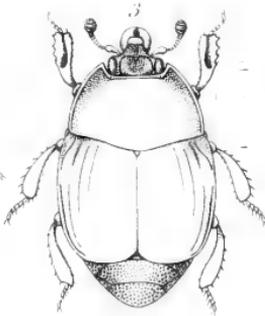
1



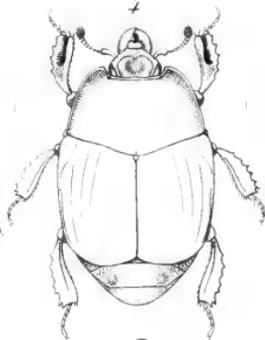
2



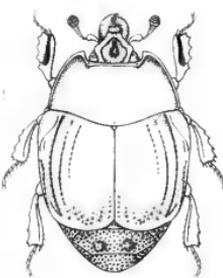
3



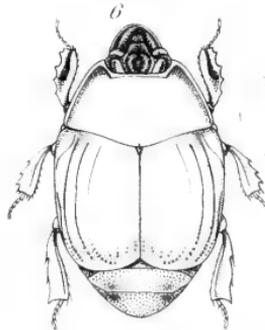
4



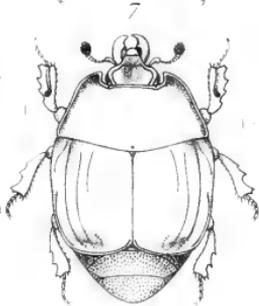
5



6



7



De Marscul del

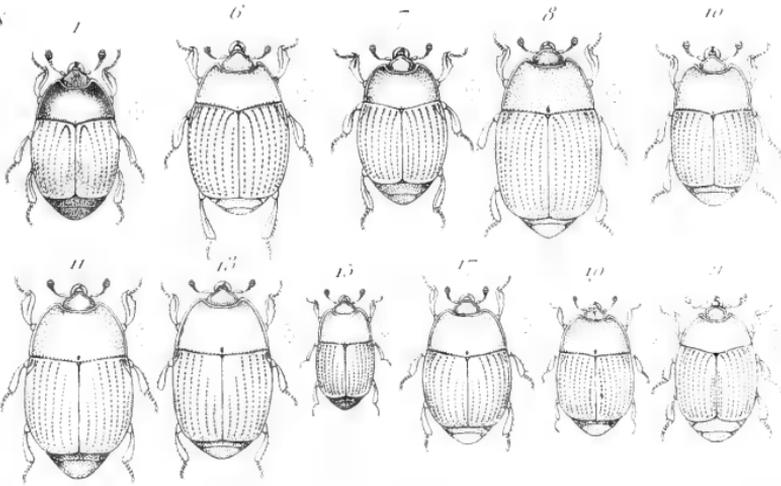
Rebuffet sculp

De Marscul. *Histerides*. Pl. VII. (Supplément.)

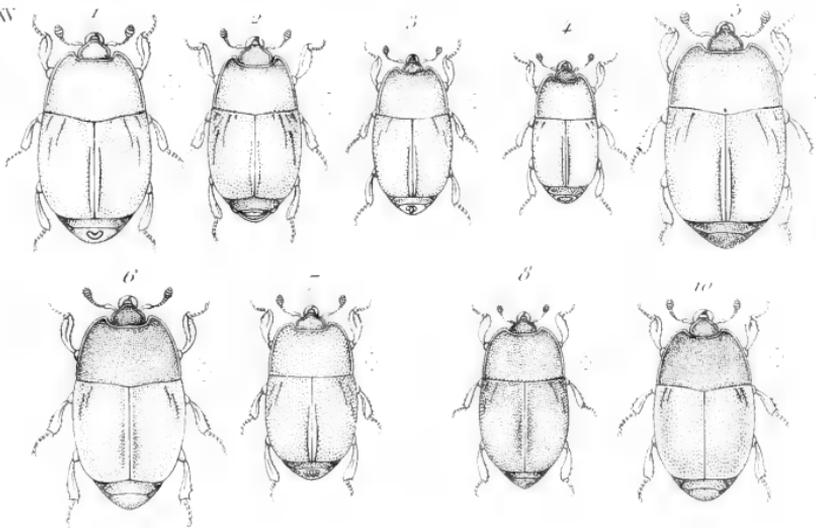
XXII. Genre *Hister*. L. Groupe 7-8.

XVIII. „ *Omalodes*. Er.

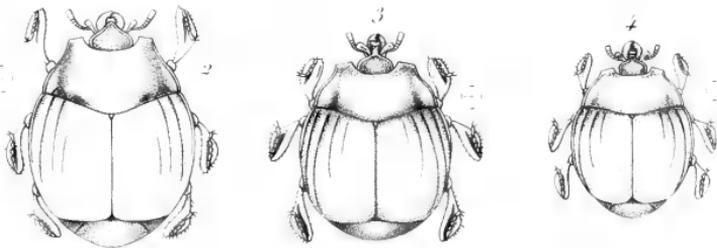
XXIV



XV



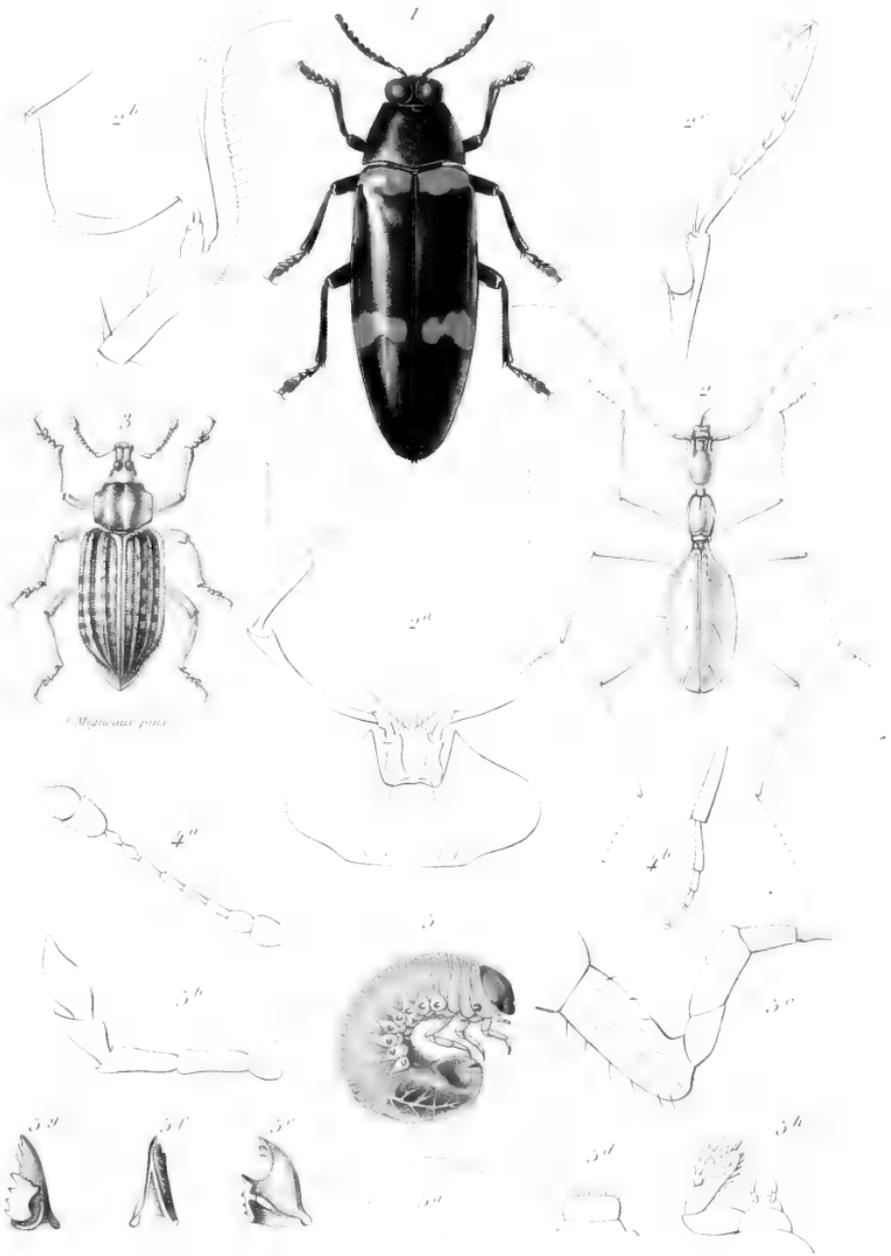
XXXVIII



De Marscul del.

Reboullet sculp.

De Marscul *Histerides*, Pl. IX. (Supplément).
 Genre XXIV, *Carcinops* de Mars. Genre XV, *Paromalus*, Er.
 Genre XXXVIII, *Eretmotes* de Mars.



1. *Megacera pini*

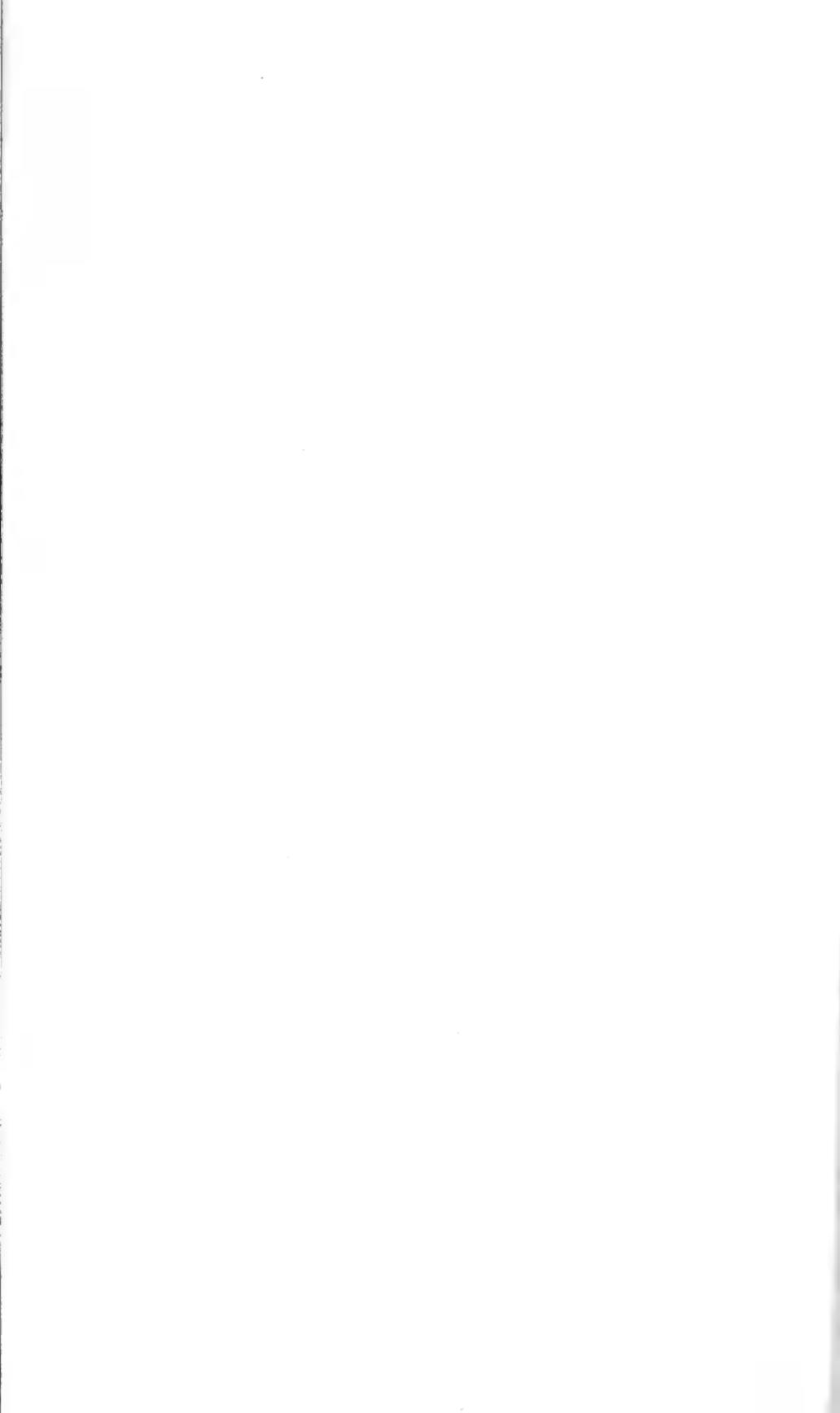
1. *Laboulbène* n. sp.

2. *Laboulbène* n. sp.

- 1. *Chrysochroa Mulsceki* H. Degrolle (page 390)
- 2. *Aphaniops Leschenaulti* de Bonvouloir
- 3. *Dichotrachelus bigorrensis* de Bonn
- 4. *Calyptomeres alpestris* Redt.
- 5. Larve du *Calliocybus Latreillei*.

100

(100)







Vol. 1. 1861

Archie

~~1-14-53~~

12-21-55

1-4-56

9-17-56

6-18-58

9-24-59

18 Oct 59

11/7/1962

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4342